

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES, IEPHI, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES, UNIVERSITÉ PARIS 8

Sociologie des féministes des années 1970

Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France

THÈSE DE DOCTORAT
en cotutelle
pour l'obtention du grade de

Docteur en science politique de l'Université de Lausanne
Docteur en sociologie de l'Université Paris 8

présentée publiquement le 20 juin 2017

par

Camille Masclet

Sous la direction de

Michèle FERRAND, Directrice de recherche émérite, CNRS

Olivier FILLIEULE, Professeur, Université de Lausanne

Jury

Catherine ACHIN, Professeure, Université Paris Dauphine (rapporteure)

Felix BÜHLMANN, Professeur, Université de Lausanne

Muriel DARMON, Directrice de recherche, CNRS (rapporteure)

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Professeure émérite, Université Claude Bernard Lyon 1

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES, IEPHI, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES, UNIVERSITÉ PARIS 8

Sociologie des féministes des années 1970

Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France

THÈSE DE DOCTORAT
en cotutelle
pour l'obtention du grade de

Docteur en science politique de l'Université de Lausanne
Docteur en sociologie de l'Université Paris 8

présentée publiquement le 20 juin 2017

par

Camille Masclet

Sous la direction de

Michèle FERRAND, Directrice de recherche émérite, CNRS

Olivier FILLIEULE, Professeur, Université de Lausanne

Jury

Catherine ACHIN, Professeure, Université Paris Dauphine (rapporteure)

Felix BÜHLMANN, Professeur, Université de Lausanne

Muriel DARMON, Directrice de recherche, CNRS (rapporteure)

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Professeure émérite, Université Claude Bernard Lyon 1



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

IMPRIMATUR

Vu l'accord de cotutelle conclu entre les Universités de Lausanne et de Paris 8, le Conseil de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, sur proposition d'un jury formé des professeurs

- Olivier FILLIEULE, Professeur à l'Université de Lausanne, co-directeur de thèse
- Michèle FERRAND, Directrice de recherche émérite au CNRS, Université de Paris 8, co-directrice de thèse
- Catherine ACHIN, Professeure à Université Paris Dauphine
- Felix BÜHLMANN, Professeur à l'Université de Lausanne
- Muriel DARMON, Directrice de recherche au CNRS EHESS, Paris
- Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Professeure émérite à l'Université Claude Bernard Lyon 1

autorise, sans se prononcer sur les opinions de la candidate, l'impression de la thèse de Madame Camille MASCLET, intitulée :

« Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France »



Le Doyen de la Faculté
Professeur Jean-Philippe Leresche

Lausanne, le 8 mai 2017

RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

Portant une contestation radicale du patriarcat et visant une « libération des femmes », les mouvements féministes qui se développent dans les années 1970 ont contribué à remettre en question les rapports de genre dans de nombreux domaines. À partir d'une recherche combinant travail sur archives, enquête par questionnaire et entretiens, la thèse prend pour objet l'engagement de femmes dans ces mobilisations en France. Elle vise à comprendre comment la participation à ce mouvement social – caractérisé par la politisation de la sphère privée – a transformé les trajectoires de militantes « ordinaires » et celles de leurs enfants. Au moyen d'une approche localisée et comparée, la thèse analyse d'abord les contextes militants dans lesquels les féministes ont circulé et ont été socialisées. Retraçant les mobilisations féministes qui se déploient à Lyon et à Grenoble entre 1970 et 1984, elle revisite l'histoire des féminismes français de la « deuxième vague ». Étudiant ensuite les carrières militantes des féministes, la thèse montre les effets socialisateurs durables de ces engagements et leur empreinte sur les différentes sphères de leur vie. Des analyses séquentielles permettent de mettre au jour leurs principaux devenir jusqu'à aujourd'hui, sur le plan politique comme sur le plan personnel. Resserrant la focale d'analyse sur les féministes devenues mères, l'enquête révèle finalement par quels pratiques et processus une transmission familiale du féminisme s'est opérée et quels héritages politiques en résultent chez les enfants. Elle dégage plusieurs facteurs pour comprendre les appropriations différenciées de ces héritages parmi la deuxième génération.

Mots clés : féminisme, mouvements féministes, genre, socialisation, carrières militantes, mobilisations collectives, privé/public, socialisation politique, transmissions familiales

ABSTRACT AND KEYWORDS

The feminist movements that arose in the 1970's, promoting a radical contestation of patriarchy and committed to "women's liberation", helped challenge gender relations in many areas. Built upon an empirical research that combines archival work, questionnaires and interviews, my dissertation focuses on the women who took part in these mobilizations in France. It aims to understand how the involvement in this movement, characterized by the politicization of the private sphere, transformed "common" activists' trajectories and those of their children. Using a local and comparative approach, this work first analyses the contexts in which the feminists evolved and were socialized. By tracing the feminist mobilizations that unfolded in Lyons and Grenoble between 1970 and 1984, it also revisits the history of the "second wave" French women's movements. The study of the feminists' activist careers then highlights the lasting socializing effects of their commitments and the impact they had on different areas of their life. Likewise, the use of sequence analysis reveals the trajectories they followed until present day, both from a political and personal prospect. Finally, a deeper focus on the activists who became mothers uncovers how intergenerational transmission of feminism occurred and which political contents the children inherited. In particular, this dissertation proposes several factors that help understand the differentiated appropriations of this heritage among the second generation.

Key words: feminism, feminist movements, gender, socialization, activist career, collective action, private / public, political socialization, family transmission

SOMMAIRE

INTRODUCTION	21
Une interrogation sur les effets du féminisme des années 1970	22
Une prosopographie de militantes féministes « ordinaires »	24
Une analyse processuelle et dispositionnelle pour saisir les effets biographiques de l'engagement ..	27
Un intérêt pour la transmission familiale du féminisme et la socialisation politique des enfants de militantes.....	33
Une analyse localisée, comparée et connectée du féminisme de la « deuxième vague »	36
Parcours et position dans l'historiographie	37
Lyon et Grenoble : le choix d'une approche localisée, « provinciale » et comparative.....	43
Enjeux de définition : du MLF aux configurations féministes de la « deuxième vague »	48
Démarche empirique.....	54
Sur les traces des féministes : l'élaboration conjointe de la cartographie et de la population enquêtée	55
Les ambitions et les coûts d'une enquête par questionnaire.....	62
Une campagne de récits de vie et d'entretiens appariés.....	72
Organisation de la thèse.....	80
PREMIÈRE PARTIE : LES CONFIGURATIONS FÉMINISTES DE LA « DEUXIÈME VAGUE » AU PRISME LOCAL : HISTOIRE D'ENSEMBLE, HISTOIRE CROISÉE	83
Préambule : Réinscrire les configurations féministes de la « deuxième vague » dans leurs contextes locaux : Grenoble et Lyon dans les années 1968.....	89
1. Grenoble dans les années 1968.....	89
Croissance économique, croissance démographique et transformations sociales	90
Les années Dubedout : la nouvelle gauche et le « mythe » de Grenoble	96
La « deuxième ville gauchiste de France » ?	100
2. Lyon dans les années 1968	108
Une ville bourgeoise et industrielle, une population en déclin.....	108
La vie politique lyonnaise : l'apolitisme en question.....	112
Les années 1968 à Lyon : la radicalité du Mai lyonnais et ses suites	115
Chapitre 1 : Émergence des configurations féministes locales de la « deuxième vague » : MLF et mouvement pour l'avortement libre (1971-1974)	121
1. Préhistoire : quels acteurs locaux au début des années 1970 ?	122
Les associations féminines.....	122
Le Mouvement français pour le planning familial	124
2. MLF provinciaux : des premiers groupes femmes dans le sillage du MLF parisien	128
Sur les traces des débuts des MLF lyonnais et grenoblois.....	129
Des principes similaires, des structurations contrastées.....	131
L'avortement : une revendication parmi d'autres, le moteur principal des mobilisations	134
3. Les luttes pour l'avortement libre et gratuit : première étape	138
Les débuts de la mobilisation en faveur de l'avortement : des initiatives issues de médecins militants à la constitution de sections locales de Choisir	138
De la phase clandestine à l'événement de « l'affaire de Grenoble »	142
Dissensions et convergences entre les acteurs du mouvement pour l'avortement libre.....	147
Chapitre 2 : Essor et apogée du mouvement des femmes autonome (1975-1978).....	161
1. Préambule : le tournant de la « loi Veil », une nouvelle dynamique dans le sillage des mobilisations pour l'avortement libre	162
2. Agir entre femmes : configurations et dynamiques des mouvements lyonnais et grenoblois	166
Grenoble : une dynamique unitaire autour de projets communs.....	167
Lyon : un mouvement bicéphale	173
3. Se regrouper entre femmes : communion et divisions	181
Les groupes femmes comme mode d'action	182

Le groupe des femmes en question.....	193
4. Des mobilisations au croisement d'échelles variées.....	200
Soutenir la mobilisation des prostituées, de Lyon à Grenoble.....	200
Lutter contre les violences faites aux femmes : un répertoire d'action diversifié	203
Maternité, accouchement, santé : des thèmes de mobilisation dans la continuité de l'avortement .	210

Chapitre 3 : Diffusion et diversification du féminisme : l'espace de la cause des femmes en formation (1979-1984).....	221
1. Les luttes pour l'avortement libre et gratuit : deuxième étape.....	223
Une remobilisation préparée en amont.....	223
Les collectifs unitaires : des MLAC bis ?.....	228
L'avortement, « fil rouge » des luttes féministes jusqu'en 1982 ?.....	235
2. Les féministes et les organisations syndicales et politiques : des rapprochements problématiques	240
Circulations et imbrications entre féminisme et organisations syndicales : vecteurs, acteurs et processus.....	241
Les organisations politiques et syndicales face au féminisme : la « greffe impossible » ?.....	254
3. Dernières années : évolutions et reconfigurations.....	263
Hors les murs : consolidation et dissémination d'une (contre-)culture féministe	263
« Fin » du mouvement, « fin » du local ? Disparition, maintien et renouvellement des collectifs militants.....	273

DEUXIÈME PARTIE : CARRIÈRES FÉMINISTES ET INCIDENCES BIOGRAPHIQUES DE L'ENGAGEMENT..... 293

Chapitre 4 : Devenir féministe : profils des militantes et types d'engagement	297
1. Qui sont les féministes de la « deuxième vague » ? Sociographie des militantes lyonnaises et grenobloises.....	298
Âges, origines géographiques et sociales	300
Genre, politique et religion dans les familles d'origine	307
Situation au moment de l'engagement.....	310
Conclusion : retour sur la population enquêtée et sa construction.....	316
2. Aux sources d'une conscience de genre : les motifs de l'engagement féministe	319
Les principaux registres de justification : vue d'ensemble.....	320
Des expériences précoces et plurielles des rapports de genre.....	323
« Ne pas avoir la vie de ma mère » : (Contre-)modèles maternels et féminins	327
Le poids des parcours sexuels et procréatifs.....	333
Les violences sexuelles, au principe du féminisme ?.....	338
Des soubassements théoriques et politiques	342
3. S'engager dans les configurations féministes locales : des trajectoires collectives	345
Rejoindre les configurations féministes locales : entre réseaux personnels et militants, la sociabilité de quartier	345
Socialisations politiques antérieures et générations militantes	349
Carrières féministes dans les configurations locales de la « deuxième vague ».....	352

Chapitre 5 : Les devenirs des féministes : (dis)continuités et incidences politiques de l'engagement	389
1. Carrières féministes II : quels devenirs collectifs à partir des années 1980 ?.....	391
2. Se désengager dans les années 1980.....	402
La fin des « radicales » ? Profils des sortantes et ressorts du désengagement.....	403
« Et après, chacune a un peu disparu dans son coin ». Délitements progressifs et déplacement des investissements	409
3. Rester dans l'espace de la cause des femmes... ou y revenir	414
Des féministes professionnelles.....	415
(Dis-)continuités militantes	425
4. Demeurer féministe : les formes ordinaires de persistance du féminisme.....	438
« Ben oui je suis féministe. Je ne peux pas dire le contraire ». Identité collective et socialisation générationnelle.....	439

« Un truc qu'on porte avec soi ». Déployer une vision du monde et des pratiques féministes ailleurs	451
---	-----

Chapitre 6 : « Le personnel est politique ». Socialisation féministe et transformation du genre.... 467

1. Une transformation de soi à visée émancipatrice	469
2. Parcours affectifs et bouleversement de la norme conjugale : typologie des carrières relationnelles 476	
Saisir des situations affectives non-conventionnelles : élaboration et résultats d'une carrière relationnelle	478
Typologie des parcours affectifs.....	486
3. Au-delà du couple hétérosexuel exclusif : comme des « poissons sans bicyclette » ?	501
Vivre une sexualité « libérée », rejeter ou réinventer le couple	502
De l'expérimentation à la conjugalité : variations lesbiennes	506
4. Réformer de l'intérieur le cadre conjugal classique.....	514
Changer de ou changer le partenaire ?	515
(Dé)mariage, (non)cohabitation, travail domestique : ébranler les piliers de l'ordre conjugal.....	522

TROISIÈME PARTIE : TRANSMISSIONS ET HÉRITAGES POLITIQUES DANS LA SPHÈRE FAMILIALE DES FÉMINISTES 543

Chapitre 7 : Mères (et) féministes : contextes, cadrages et rouages d'une socialisation familiale féministe 547

1. Maternité, élevage, éducation des enfants : des questions (inégalement) débattues dans le mouvement féministe	548
Être mère : un sujet polémique.....	550
Éducation et socialisation des enfants : un sujet faiblement investi	555
2. Les féministes face à l'exercice de la maternité : profils typiques	560
Penser la maternité sous l'angle de l'élevage : logique et résultats des carrières maternelles	561
Des « maternités précoces » aux « sans enfant » : typologie des carrières maternelles des féministes	565
3. Transmettre aux enfants ? Réserves et ambivalences des mères féministes	578
« Ne pas jouer les anciennes combattantes ». Les réserves maternelles à l'égard d'un projet intentionnel de transmission	578
« Formater » l'enfant ? La difficile prise en charge d'un projet socialisateur à contre-courant	585
4. De la transmission à la socialisation : les voies d'un héritage féministe vers la deuxième génération 590	
Du féminisme dans le quotidien ? Présence et visibilité d'un positionnement politique dans les univers familiaux.....	591
Du féminisme dans les pratiques éducatives ? Pédagogie et principes.....	597
Du féminisme dans les modèles en vigueur dans les univers familiaux ?	605

Chapitre 8 : Le féminisme en héritage ? Contenus, réceptions et appropriations par les enfants. 617

1. Les contenus politiques « spécifiques » des héritages féministes : des dispositions à transformer le genre ?.....	619
Des socialisations de genre moins conventionnelles	620
Troubles dans le rapport à la sexualité et à la conjugalité.....	627
Une conscience de genre.....	631
2. Les contenus politiques « classiques » des héritages : les enfants de féministes deviennent-ils militant-e-s/ féministes ?	635
Des enfants de gauche voire d'extrême gauche.....	636
Des expériences militantes (féministes) hétérogènes.....	639
Des rapports pluriels au féminisme : identification, (re)connaissance, attachement	643
3. Réceptions et appropriations différenciées : portraits d'enfants	648
Rebecca et Laurent : des réceptions différenciées à l'intérieur de la fratrie.....	649
Stéphanie : une actualisation militante de l'héritage féministe.....	654
Christophe : réception conflictuelle et appropriation oppositionnelle de l'héritage féministe.....	658
Au principe des variations dans les appropriations de l'héritage : retour sur les portraits et réflexions transversales.....	661

CONCLUSION	675
D'une socialisation militante à une socialisation politique familiale : les effets du féminisme de la « deuxième vague »	675
Féminismes, mouvements sociaux et socialisations politiques	684
Un autre regard sur le féminisme français contemporain et ses actrices	684
Une analyse plurielle des conséquences des mouvements sociaux.....	688
Socialisation, genre et politique : une articulation heuristique.....	691
SOURCES	695
A. Archives	695
Archives départementales de l'Isère (AD38).....	695
Archives départementales du Rhône	696
Archives du Planning familial de l'Isère.....	696
Planning familial du Rhône.....	696
Centre Louise Labé, Université Lyon 2	696
Archives Recherches et Cultures Lesbiennes (ARCL)	697
Archives personnelles.....	697
B. Sources imprimées.....	697
Revue, journaux et bulletins féministes.....	697
Dossiers de presse.....	698
Ouvrages et articles	698
C. Sources audio-visuelles.....	700
BIBLIOGRAPHIE	701
ANNEXES	731

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1 - Le projet de recherche « Sombrero »	47
Encadré 2 - Les "vagues du féminisme": une métaphore controversée.....	51
Encadré 3 - Recueillir des récits de vie : enjeux et conception d'un matériau biographique... 73	
Encadré 4 - Les données de la comparaison.....	95
Encadré 5 - La "Villeneuve"	99
Encadré 6 - Essor et transformations de l'activité féminine dans les années 1970.....	104
Encadré 7 - "Ville de gauche" vs "ville de droite" ? La différenciation des contextes politiques locaux au prisme des élections présidentielles	114
Encadré 8 - Tove Overgaard : un regard danois sur le mouvement des femmes grenoblois .	130
Encadré 9 - Le Cercle Flora Tristan, un groupe femmes à la longévité exceptionnelle.....	136
Encadré 10 - Le mouvement pour la liberté de l'avortement sous l'œil des autorités.....	154
Encadré 11 - Le Planning familial, un acteur local aux positions contrastées	156
Encadré 12 - Des acteurs à part ? Les groupes Psychanalyse et politique dans les configurations féministes locales.....	179
Encadré 13 - Les archives internes des groupes femmes, une source rare et précieuse.....	183
Encadré 14 - Groupes femmes et tendances du mouvement à l'échelle locale.....	192
Encadré 15 - Lectures féministes.....	214
Encadré 16 - La genèse de l'espace de la cause des femmes.....	222
Encadré 17 - La pratique des avortements, un mode d'action minoritaire utilisé par le MLAAC	240
Encadré 18 - La distinction entre groupes femmes et commissions femmes syndicales au prisme de leurs chansons	252
Encadré 19 - Enquêtes et données comparatives sur les féministes des années 1970.....	299
Encadré 20 - Une entrée progressive en féminisme : l'exemple d'une répondante.....	314
Encadré 21 - Objectiver les carrières féministes : les rouages de l'analyse de séquence.....	353
Encadré 22 - De multiples tournants biographiques dans les années 1980.....	408
Encadré 23 - "Le voile", problème public féministe	447
Encadré 24 - Devenirs professionnels	453
Encadré 25 - La politisation du privé vue de l'intérieur du mouvement des femmes (1) : définir l'autonomie.	470
Encadré 26 - La politisation du privé vue de l'intérieur du mouvement des femmes (2) : formes de vie et autonomie.....	499
Encadré 27 - Trouble dans l'hétérosexualité : l'affirmation des lesbiennes et ses effets sur les féministes hétérosexuelles	512
Encadré 28 - Le nom des féministes mariées : des usages onomastiques subversifs.....	528
Encadré 29 - Les "paradoxes" de l'éducation sexuelle féministe	603
Encadré 30 - Principes vs pratiques : des enfants très sensibles aux hiatus dans la transmission féministe	611
Encadré 31 - Les enfants de féministes enquêtés : aperçu du corpus.....	618
Encadré 32 - L'adolescence comme moment de tension entre des socialisations de genre contradictoires	625
Encadré 33 - Julie Adam : un exemple de carrière militante précoce et continue	641

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Structuration socioprofessionnelle de l'agglomération de Grenoble.....	91
Tableau 2 – Catégories socioprofessionnelles de la commune de Grenoble	92
Tableau 3 – La population municipale de Grenoble et son agglomération	93
Tableau 4 – Proportion de résident-e-s d'une ville habitant 7 ans plus tôt.....	94
Tableau 5 – Part des femmes dans la population active (en %).....	105
Tableau 6 – Évolutions de la population active lyonnaise par catégories socioprofessionnelles	110
Tableau 7 – Évolutions des populations de l'agglomération lyonnaise entre 1968 et 1982..	111
Tableau 8 – Catégories socioprofessionnelles des parents des répondantes.....	304
Tableau 9 – Positions politiques des parents par ville	307
Tableau 10 – Activité au moment de l'engagement	312
Tableau 11 – Les motifs de l'engagement féministe	321
Tableau 12 – Taux d'agressions sexuelles - données comparatives.....	340
Tableau 13 – États des alphabets des deux dimensions de la carrière féministe	354
Tableau 14 – Tableau croisé des six classes de la carrière féministe 1 avec les caractéristiques sociales des répondantes 1966-1985 (en %)	369
Tableau 15 – Tableau croisé de la typologie carrière féministe 2 (collectifs, 1966-1985) avec les modes d'action féministes (en %)	374
Tableau 16 – Tableau croisé de la carrière féministe 2 (collectifs 1966-1985) avec les caractéristiques sociales et politiques des répondantes (en %).....	380
Tableau 17 – Tableau croisé de la carrière féministe 1 (périodes) avec la carrière féministe 2 (collectifs) 1966-1985 (en %)	383
Tableau 18 – Tableau croisé des classes de la carrière féministe 1 (périodes) entre 1966 et 2012 avec les classes de la carrière féministe 2 (collectifs) entre 1966 et 1985 (en %)	405
Tableau 19 – Nombre de répondantes élues / candidates par scrutin	432
Tableau 20 – Profils sexuels et conjugaux - Données comparatives (en %)	477
Tableau 21 – Carrière relationnelle : états de l'alphabet	481
Tableau 22 – Tableau croisé des carrières relationnelles avec des indicateurs sur le profil affectif et conjugal (en %).....	489
Tableau 23 – Tableau croisé des carrières relationnelles avec les indicateurs sociodémographiques (en %)	492
Tableau 24 – Tableau croisé des carrières relationnelles avec les types d'engagements féministes (en %)	498
Tableau 25 – Date de mariages et divorces (unions antérieures aux années 1970).....	516
Tableau 26 – Tableau croisé des carrières maternelles avec des indicateurs sociodémographiques et conjugaux (en %)	569
Tableau 27 – Tableau croisé des carrières maternelles avec les carrières féministes (en %)	572
Tableau 28 – Profils procréatifs - Données comparatives	577

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Répartition sectorielle des emplois féminins en 1975 en %	106
Figure 2 - Taux de chômage féminin en %	107
Figure 3 - Années de naissance des répondantes	301
Figure 4 - Lieu de naissance des répondantes	302
Figure 5 - Origines sociales des répondantes par ville	303
Figure 6 - Types d'engagements militants des parents	308
Figure 7 - Année de début de l'engagement par ville	311
Figure 8 - Activité au moment de l'engagement par ville.....	313
Figure 9 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 1985	357
Figure 10 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 1985 par ville	359
Figure 11 - Distribution des types de collectifs féministes (1966-1985)	360
Figure 12 - Distribution des types de collectifs féministes entre 1966 et 1985 par ville	364
Figure 13 - Typologie des carrières féministes 1 (périodes et intensité) 1966-1985	365
Figure 14 - Typologie des carrières féministes 2 (types de collectifs) 1966-1985.....	370
Figure 15 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 2012	393
Figure 16 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 2012 par ville.....	394
Figure 17 - Distribution des types de collectifs féministes (1966-2012)	396
Figure 18 - Distribution des types de collectifs féministes (1966-2012) par ville	397
Figure 19 - Typologie des carrières féministes (périodes et intensité) 1966-2012	399
Figure 20 - Typologie des carrières féministes (types de collectifs) 1966-2012.....	401
Figure 21 - Motifs du désengagement	407
Figure 22 - Causes féministes (1985-2012).....	428
Figure 23 - Types de collectifs génériques (1985-2012).....	437
Figure 24 - Participation à des activités féministes	442
Figure 25 - Opinions féministes	445
Figure 26 - Types d'effets du féminisme sur la trajectoire professionnelle.....	452
Figure 27 - Identité des contacts féministes	460
Figure 28 - Distribution des états dans les carrières relationnelles	482
Figure 29 - Typologie des carrières relationnelles (1966-2012)	486
Figure 30 - Les raisons du mariage – Comparaison avec la population générale	526
Figure 31 - Expérience du partage du travail domestique	531
Figure 32 - Distribution des états dans les carrières maternelles	563
Figure 33 - Typologie des carrières maternelles	565

PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS

AD	: Archives départementales
AGEG	: Association générale des étudiants grenoblois
AGEL	: Association générale des étudiants lyonnais
AJS	: Alliance des jeunes pour le socialisme
AMR	: Alliance marxiste révolutionnaire
ANEF	: Association nationale des études féministes
BDIC	: Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
CENG	: Centre d'études nucléaires de Grenoble
CFDT	: Confédération française démocratique du travail
CGT	: Confédération générale du travail
CLAC	: Collectif pour la liberté de l'avortement et de la contraception
CLEF	: Centre lyonnais d'études féministes
CNFF	: Conseil national des femmes françaises
CNRS	: Centre national de la recherche scientifique
CPIS	: Cadres et professions intellectuelles supérieures
DDASS	: Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
FCPE	: Fédération des conseils de parents d'élèves
FHAR	: Front homosexuel d'action révolutionnaire
FIL	: Femmes informations liaisons
FTL	: Femmes travailleuses en lutte
GAM	: Groupe d'action municipale
GIS	: Groupe information santé
GLH	: Groupe de libération homosexuelle
GP	: Gauche prolétarienne
IEP	: Institut d'études politiques
INED	: Institut national des études démographiques
INSEE	: Institut national de la statistique et des études économiques
IPPF	: International planned parenthood federation
IVG	: Interruption volontaire de grossesse
JCR	: Jeunesses communistes révolutionnaires
LCR	: Ligue communiste révolutionnaire
LDF	: Ligue des droits des femmes
MFPF	: Mouvement français pour le Planning Familial
MIEL	: Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes
MLAC	: Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception
MLF	: Mouvement de libération des femmes
MNEF	: Mutuelle nationale des étudiants de France
PCF	: Parti communiste français
PCMLF	: Parti communiste marxiste-léniniste de France

PCRml	: Parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste)
PCS	: Professions et catégories socioprofessionnelles
PF	: Planning familial
PRADEL	: Pour la réalisation active des espérances lyonnaises
PSU	: Parti socialiste unifié
PS	: Parti socialiste
PTT	: Postes, télégraphes et téléphones
RPR	: Rassemblement pour la République
RVI	: Renault véhicules industriels
SFIO	: Section française de l'internationale ouvrière
SNES	: Syndicat national des enseignants du secondaire
UD-CGT	: Union départementale-CGT
UDR	: Union pour la défense de la République
UFCS	: Union féminine civique et société
UEC	: Union des étudiants communistes
UFF	: Union des femmes françaises
UJCml	: Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes
UNEF	: Union nationale des étudiants de France
VIFF	: Villeurbanne information femmes familles
VLR	: Vive la révolution
VRA	: Vérité Rhône Alpes

Introduction

Alors que s'ouvre en France devant le Sénat la discussion du projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes le 20 janvier 2014, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, débute sa prise de parole en évoquant « la loi de 1975 », en référence au texte qui autorise l'interruption volontaire de grossesse obtenu suite aux mobilisations féministes : « Je le dis avec fermeté : ce texte inscrivant la liberté des femmes à disposer de leurs corps n'est ni à débattre ni à négocier. [...] Le droit des femmes à disposer librement de leurs corps et à décider seules de leurs vies a été chèrement acquis. Il sera chèrement protégé » avant d'ajouter plus loin : « le droit à l'IVG fait partie de notre patrimoine commun ».

Reprenant l'un des modes d'action des luttes pour le droit à l'IVG, en avril 2011, 343 femmes publient un manifeste pour « l'égalité maintenant ! ». À la manière du manifeste publié quarante ans plus tôt dans les colonnes du *Nouvel Observateur* pour réclamer le droit à l'avortement, des femmes connues et inconnues, féministes « historiques » et militantes des nouvelles générations, signent ce texte. L'une d'entre elles, Caroline De Haas, porte-parole de l'association *Osez le féminisme !*, explique : « On s'inscrit dans une histoire. On reprend le flambeau ». Les échanges intergénérationnels sont d'une autre tonalité quelques années auparavant lorsque Gisèle Halimi, signataire du manifeste précité et figure du féminisme des années 1970, et Virginie Despentes, dont l'ouvrage *King kong théorie* présenté comme un « manifeste pour un nouveau féminisme » vient de paraître, sont réunies sur le plateau d'une émission télévisée en 2006. Face aux attaques de Gisèle Halimi sur son livre, qui ne le juge pas féministe, Virginie Despentes finit par s'écrier : « Gardez la, la boutique du féminisme ! ». Revenant sur cette confrontation dans la presse quelques mois plus tard, elle explique : « Ça m'a rappelé qu'en France, le féminisme reste une chasse gardée, bien gardée, qui n'attaque pas n'importe qui. Je dois avoir un profil que les féministes françaises se plaisent à dégommer, de gouine, de pute, une série de trucs qu'elles ont toujours soigneusement foutu sous le tapis. [...] Leur agressivité me surprend d'autant plus qu'elles n'ont rien en fait, pas de patrimoine ou de ministère à défendre ».

Lorsqu'elle me contacte, en octobre 2014, Anna Salzberg, réalisatrice, a récemment découvert que sa mère s'était engagée activement dans les mobilisations féministes des années 1970. Face à cette découverte tardive et au silence de sa mère sur le sujet, Anna

s'interroge sur la manière dont cette histoire la traverse et place cette quête au cœur de son projet artistique : « Puisque la parole échoue, je dois retrouver ce qui me traverse de cette histoire. J'en cherche les traces assoupies. Ces performances sont pour moi l'espace où je cherche à m'approprier une histoire, à me mettre en lien avec cette histoire dont je suis issue sans le savoir » écrit-elle ainsi dans la présentation de son film.

« Patrimoine », « flambeau », « histoire ». Derrière le champ lexical de l'héritage et de sa passation, ces quelques exemples illustrent chacun à leur manière comment la question des effets du féminisme traverse la société. Qu'elle soit décriée, célébrée, fantasmée ou simplement interrogée, l'action des féministes des années 1970 et ses retombées à plus long terme se posent à différents niveaux de l'espace social (intimes, militants, politiques). Elle rejoint ainsi une question plus générale que soulèvent les mouvements sociaux : celle de leur contribution au changement social.

Une interrogation sur les effets du féminisme des années 1970

Les mouvements sociaux engendrent toutes sortes d'effets et de « résultats », que ces derniers fassent partie de leurs buts explicites ou qu'ils soient au contraire inattendus. Ils peuvent bien entendu avoir un impact sur la sphère politique institutionnelle, en participant par exemple à la construction de problèmes publics et à leur mise à l'agenda, ou plus encore en favorisant la mise en œuvre de politiques publiques ou en transformant – partiellement ou radicalement – le mode de gouvernement et les relations de pouvoir (Amenta et al., 2010). Produisant et diffusant des manières alternatives ou nouvelles de penser et de voir le monde, ils peuvent également contribuer à la transformation des valeurs, des modes de vie ou des pratiques (Earl, 2004). Enfin, parce qu'ils constituent un cadre de socialisation, ils peuvent affecter les parcours de vie des individus qui les composent et sont engagés en leur sein (Fillieule, 2005a ; Giugni, 2004 ; Leclercq et Pagis, 2011 ; Mc Adam, 1999)¹. Politiques, culturels ou biographiques, les résultats décrits à grands traits correspondent aux trois principaux types usuellement distingués – et inégalement explorés, puisque les premiers ont concentré la majorité de l'attention – dans le champ des recherches sur les conséquences² des

¹ Les références indiquées renvoient à des revues de littérature sur chacun des aspects de ce champ de recherche.

² Il s'agit des termes utilisés dans ce champ d'études, comme le rappelle Marco Guigni : « Dans la littérature, les termes de “conséquences”, “impacts”, “effets” sont utilisés de façon plus ou moins interchangeables et surtout sont généralement accompagnés d'un jugement aussi tranché que performatif, amenant à les qualifier de “succès” ou “d'échec ” » (Chabanet et Giugni, 2010, p. 146). Précisons d'emblée que l'usage de ces termes dans cette thèse (« conséquences », « effets », « impacts », « incidences ») ne renvoie ni à

mouvements sociaux (Bosi, Giugni et Uba, 2016, p. 4 ; Chabanet et Giugni, 2010, p. 147). Amorcée depuis les années 1970, la réflexion scientifique sur les impacts des mouvements sociaux a connu un essor au cours des années 1990 – dont témoigne la publication de deux volumes consacrés à la question à l’issue de cette décennie (Giugni, McAdam et Tilly, 1998, 1999) – pour se structurer ensuite en champ de recherche à part entière¹. Ces étapes sont étroitement mêlées au contexte politique et historique et à ses évolutions. En effet, suffisamment de temps s’est alors écoulé depuis les deux périodes contestataires centrales pour ce champ d’études – les mouvements pour les droits civiques aux États-Unis et ceux de 1968 en Europe de l’Ouest – pour autoriser une réflexion scientifique sur les effets de ces mobilisations à plus long terme.

Les répercussions des « années 1968 » – expression développée par un collectif d’historien-ne-s (Dreyfus-Armand et al., 2000) pour élargir l’exploration du Mai français « dans l’espace et le temps », désigner cette « ère de la contestation qui s’est installée dans une certaine durée » (Frank, 2000a, p. 14) et réinscrire ces événements dans la longue durée – sont au cœur de nombreux débats et de travaux scientifiques issus de différentes disciplines. De la même manière, l’impact des mobilisations féministes qui se sont développées dans le sillage de 1968 commence à être analysé et constitue une réflexion en cours de développement, dont témoigne la parution prochaine d’un ouvrage collectif sur les effets des mouvements de libération des femmes (MLF) en Europe (Schulz, 2017).

S’inscrivant dans le sillage de ces réflexions, cette thèse prend pour objet les mobilisations féministes de la « deuxième vague » en France auxquelles elle adresse cette question des effets. La notion de « deuxième vague »² renvoie aux mobilisations qui se sont développées dans différents pays à la fin des années 1960 et au début des années 1970, ont porté une contestation plus radicale de la domination masculine (Bard, 2012a) et se sont engagées pour une « libération des femmes » (Picq, 2011). Prônant que le « personnel est politique », ce mouvement aspira à dénaturiser et transformer les rapports et normes de genre dans différents domaines, en particulier la sphère privée. Qu’ont produit ces

une évaluation normative ni à une conception linéaire et mécanique des effets de l’action collective. En langue anglaise, le terme d’*outcomes* est également utilisé dans ce champ d’études, qui semble receler moins de connotations et se trouve proche de celui de *produits*.

¹ Pour une revue de littérature et une présentation détaillée de ce champ de recherches, voir notamment (Bosi, Giugni et Uba, 2016 ; Chabanet et Giugni, 2010 ; Giugni, 2010 ; Giugni, Bosi et Uba, 2013).

² La métaphore des vagues s’est progressivement imposée dans la littérature relative au féminisme pour désigner et distinguer les deux grandes périodes de ces mobilisations. La première vague, qui a fait l’objet de plusieurs travaux dans le cas français (Bard, 1995 ; Klejman et Rochefort, 1989), renvoie au mouvement qui se développe au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle « en faveur de l’émancipation des femmes, préoccupé surtout par la conquête de l’égalité des droits dans la sphère publique » (Bard, 2012a, p. 9). Sur les enjeux et limites de cette métaphore pour penser l’histoire des féminismes et l’usage qui en est fait dans cette thèse, voir l’encadré 2.

mobilisations ? Aujourd'hui, plus de quarante ans après, quels en sont les résultats ? C'est sous l'angle, doublement sous-étudié dans le cas français, des trajectoires biographiques des *femmes engagées dans ces mobilisations* et celles de *leurs enfants*, et au moyen d'une analyse processuelle et dispositionnelle, que nous avons choisi de répondre à cette question.

Une prosopographie de militantes féministes « ordinaires »

Si les mobilisations collectives peuvent affecter les trajectoires de leurs participant-e-s, elles sont aussi susceptibles d'exercer des effets du même ordre au-delà de leurs frontières, dans la population en général ou dans certaines de ses fractions spécifiques ; des processus désignés dans la littérature par le terme d'effets biographiques externes ou agrégés (*aggregate biographical outcomes*) (Giugni, 2004 ; Goldstone et Mc Adam, 2001 ; Mc Adam, 1999). Dans une contribution récente, Nancy Whittier tente ainsi de cerner les répercussions des mouvements gays et lesbiens aux États-Unis sur les « bénéficiaires » de ces mobilisations, entendu comme le groupe au nom duquel le mouvement en question cherche à obtenir des changements, en l'occurrence les personnes homosexuelles et bisexuelles (Whittier, 2016). Alors que les travaux sur cet aspect, encore rares, succèdent le plus souvent à l'étude des incidences biographiques « internes » – à savoir les effets sur les activistes –, le cas du féminisme français des années 1970 incarne une tendance inverse. Des travaux récents ont ainsi exploré la manière dont les idées et pratiques portées par les mouvements féministes se sont diffusées dans d'autres sphères et ont affecté des femmes non militantes (Albenga, Jacquemart et Bereni, 2015), de manière contemporaine à ce mouvement – par exemple dans le cadre de réunions *Tupperware* (Achin et Naudier, 2009) ou de mobilisations ouvrières (Gallot et Meuret-Campfort, 2015) – ou ultérieurement (Bachmann, 2009, 2010), dans des domaines historiquement proches du mouvement féministe (Delage, 2015) ou plus éloignés (Blanchard, 2013 ; Blanchard, Goff et Rabier, 2013 ; Perrier, 2015). À l'inverse, les effets du féminisme sur les trajectoires des militantes féministes elles-mêmes ont été peu questionnés¹.

Plus généralement, les actrices des mobilisations féministes françaises des années 1970 et leurs parcours ont rarement fait l'objet d'enquêtes empiriques. Formulant le constat de « l'énorme déficit de postérité » pour la plupart des féministes de la « deuxième vague » (Bard, 2012b, p. 15), l'historienne Christine Bard enjoignait ainsi en 2010 les chercheurs et

¹ C'est aussi le cas dans mes propres travaux puisque j'ai d'abord commencé à m'intéresser aux répercussions du féminisme sur les enfants de militantes *via* la question de la transmission familiale de la mémoire (Masclat, 2007), avant d'en venir aux effets biographiques sur les militantes féministes elles-mêmes (Masclat, 2009) dans les deux mémoires de Master qui ont précédé cette recherche doctorale.

chercheuses à s'intéresser aux biographies de ces militantes ; la publication issue du colloque organisé à ce sujet donne d'ailleurs à voir différents portraits et facettes des parcours de féministes, définies au sens large, engagées dans les années 1970 ou ultérieurement (Bard, 2012a). Au regard des participant-e-s des autres mouvements sociaux « progressistes » d'ampleur du second vingtième siècle¹, on observe en effet une relative rareté des études sur les féministes des années 1970, qui ne sont pas inexistantes pour autant. La première enquête a été menée dans la deuxième moitié des années 1980 par Françoise Picq avec la collaboration de Liliane Kandel, Françoise Ducrocq et Nadja Ringart, toutes anciennes militantes du MLF parisien. Elle a été réalisée dans le cadre de l'Action thématique programmée du CNRS « Recherches féministes et recherches sur les femmes » et les résultats ont été présentés dans les rapports de recherche issus de ce programme (Picq, 1987a) et dans de rares publications (Groupe d'études féministes de Paris VII, 1991 ; Picq, 2012). Intéressée par l'émergence du mouvement et ses actrices, l'étude est centrée sur « la première génération de militantes » du Mouvement de libération des femmes parisien (Kandel, 1991), à savoir celles qui s'y sont engagées avant 1972, recrutées par interconnaissance, auxquelles un questionnaire a été passé. Dans la partie de sa thèse dédiée à « l'histoire structurale du champ des luttes féministes », Sandrine Garcia s'intéresse pour sa part « aux agents qui ont fondé et constitué le mouvement féministe contemporain des années 1970 à aujourd'hui [début des années 1990] » (Garcia, 1993, p. 154) et livre des éléments sur leurs trajectoires à partir d'une enquête par questionnaire également. À ces travaux s'ajoutent des enquêtes qualitatives plus récentes, à l'image de celle menée par Catherine Achin et Delphine Naudier consacrée à des femmes « ordinaires » « participant de près ou de loin » à des groupes féministes dans les années 1970 dans une ville moyenne de province (Achin et Naudier, 2008, 2010). Enfin, des recherches portant sur des sujets connexes comprennent aussi des analyses sur les trajectoires des féministes de la « deuxième vague », qu'il s'agisse du travail d'Alban Jacquemart sur les hommes engagés dans les mouvements féministes français des différentes vagues (Jacquemart, 2011, 2015), de celui de Bibia Pavard sur le mouvement pour l'avortement libre et gratuit (Pavard, 2010, 2012a) ou encore de la thèse de Marion Charpenel sur les mémoires

¹ Qu'il s'agisse des trajectoires des activistes engagé-e-s dans différentes mouvances des années 1968 (Gobille, 2008 ; Gottraux, 1997 ; Neveu, 2008 ; Pagis, 2014) ou à la Ligue des droits de l'homme (Agrikoliansky, 2002), dans des mouvements ultérieurs comme les mouvements écologistes (Ollitrault, 2008), les mobilisations liées à la cause immigrée ou à celles des « sans » (Hamidi, 2010 ; Juhem, 2001 ; Péchu, 2006 ; Siméant, 1998), les luttes contre le sida (Broqua et Fillieule, 2001) ou encore le mouvement altermondialiste (Agrikoliansky et Sommier, 2005 ; Jossin, 2013) pour ne citer que quelques exemples de mobilisations proches. Voir aussi (Fillieule et Neveu, à paraître).

féministes (Charpenel, 2014)¹. Si les apports de ces différents travaux sont précieux et seront mobilisés tout au long de cette thèse, notre travail opère plusieurs déplacements, en proposant une analyse empirique systématique des participantes « ordinaires » aux mobilisations féministes des années 1970 dans leur ensemble et ceci quels que soient leurs devenirs ultérieurs.

Cette thèse entend d'abord mener une *analyse prosopographique* des personnes engagées dans les mobilisations féministes des années 1970, *quels que soient leurs devenirs ultérieurs* : prosopographie d'une part, puisqu'il s'agit de renseigner systématiquement et empiriquement les trajectoires des membres de ce groupe sur un certain nombre de dimensions² ; quelle que soit la suite de leurs parcours d'autre part, car ce sont précisément leurs devenirs après les mobilisations des années 1970 qui sont interrogés dans cette recherche. Alors que les parcours biographiques des militantes les plus connues et visibles, encore actives pour la plupart, ont donné lieu à des mises en récit – bien souvent de leur propre fait –, il s'agit de se distancer de cette sous-population particulière et de ce type de matériaux pour interroger à nouveaux frais les trajectoires des féministes des années 1970 dans leur hétérogénéité.

En effet, pour les féministes de la « deuxième vague » comme pour d'autres mouvements sociaux passés (McAdam, 2012, p. 351 ; Pagis, 2014, p. 17), la visibilité acquise par certaines figures au cours des décennies ultérieures fait écran au devenir des autres et biaise le portrait collectif qui en découle. Si ce processus de personnalisation et d'incarnation médiatiques est certainement moins marqué aux yeux du « grand public » – en comparaison avec ce qu'on observe dans le cas des soixante-huitard-e-s³ ou dans d'autres pays⁴ –, on en décèle des traces dans les champs scientifiques et militants, que résume bien la catégorie indigène des « féministes historiques ». Parce qu'elles se sont engagées de manière précoce dans le MLF parisien, ont exercé un leadership militant ou disposent d'une notoriété parallèle dans le champ culturel, certaines actrices se trouvent dans une situation de « survisibilité » (Bard, 2012b, p. 17) ; une survisibilité géographiquement marquée puisque ce sont « pour

¹ C'est également le cas, de manière plus périphérique, de certains des travaux sur les mobilisations féministes de la « deuxième vague » qui seront présentés plus bas.

² Si la prosopographie souffre d'une relative indéfinition et renvoie à des manières de faire hétérogènes (Lemerrier et Picard, 2012) on peut la définir *a minima* comme une approche de recherche fondée sur la définition d'un groupe et la recherche dans différentes sources des informations biographiques jugées pertinentes à propos de ses membres.

³ Incarné-e-s médiatiquement par des personnalités comme Serge July, André Glucksmann ou Daniel Cohn-Bendit par exemple.

⁴ À l'image de la figure d'Alice Schwarzer en Allemagne : militante féministe allemande, elle participe d'abord au MLF en France au début des années 1970 avant de retourner en Allemagne où elle rejoint le mouvement des femmes et les mobilisations en faveur de l'avortement. Encore active aujourd'hui, très connue du grand public, elle incarne à ses yeux le mouvement féministe allemand des années 1970.

l'essentiel les actrices et les théoriciennes des différentes tendances du mouvement parisien qui ont produit un savoir, des récits et des témoignages sur le mouvement» (Achin et Naudier, 2008, p. 383). Et, comme le rappelle Marion Charpenel, ce sont principalement les membres de cette catégorie – les « féministes historiques » – qui accèdent à la parole publique aujourd'hui, écrivent et publient leurs autobiographies (Charpenel, 2014, p. 118).

Le parti-pris de notre travail consiste au contraire à s'intéresser à des *militantes féministes « ordinaires »*, entendues comme « les protagonistes non consacrées par la mémoire instituée ou les scènes médiatiques » (Neveu, 2008, p. 308). À la suite de Catherine Achin et Delphine Naudier (Achin et Naudier, 2010), l'on se propose d'analyser ce qu'a produit l'engagement féministe chez des participantes « sans fama, sans gloire, sans renommée » (Gobille, 2008, p. 29)¹; une démarche qui, face aux « effets d'homogénéisation » produit par la catégorie MLF (Zancarini-Fournel, 2002, p. 143), et face aux inégalités de postérité et de visibilité entre militantes, permet aussi d'explorer les différences entre « le féminisme perçu » et le « féminisme réel » (Bard, 2012b, p. 17) et se retrouve dans le choix d'une approche « provinciale » des mobilisations féministes des années 1970, nous y reviendrons.

Une analyse processuelle et dispositionnelle pour saisir les effets biographiques de l'engagement

Poser la question de ce que produit la participation aux mobilisations féministes de la « deuxième vague » dans les parcours des militantes situe en premier lieu cette recherche dans le champ des travaux sur les incidences biographiques de l'engagement. Plutôt préoccupée par la genèse du militantisme, préférant « la question de l'enrôlement à celle du maintien ou du déclin de l'engagement » (Fillieule, 2005a, p. 31), la sociologie de l'action collective s'est intéressée plus tardivement aux conséquences biographiques de l'engagement. D'abord nourries par de nombreuses études sur les devenir des activistes de la *New Left* (Giugni, 2004, p. 491), les travaux états-uniens se sont multipliés et diversifiés à partir des années 1980, jusqu'à constituer un véritable sous-champ de la sociologie du militantisme; en comparaison, « les études explicitement centrées sur les processus de reconversion militantes ou sur les incidences biographiques de l'engagement sont plus rares dans l'espace

¹ Dans sa présentation de l'étude d'Erik Neveu sur les « trajectoires de soixante-huitards ordinaires », Boris Gobille rappelle que le « label » de Mai 68 « enfermé dans une vulgate qui n'en retient que les noms connus par la suite, ne fait pas justice à ces trajectoires biographiques « ordinaires » que l'on pourrait qualifier, pour reprendre un terme de Foucault, d'« infâmes » – sans fama, sans gloire, sans renommée – alors que c'est à leur niveau que les véritables conséquences de Mai 68 s'incarnent et prennent corps » (Gobille, 2008, p. 29).

francophone » comme le constatent les coordinatrices d'un numéro spécial dédié à cette question en 2011 (Leclercq et Pagis, 2011, p. 5) et, pourrait-on ajouter, apparues plus récemment.

Parmi ces différents travaux, l'enquête menée par Doug McAdam au sujet des participant-e-s du *Freedom Summer* fait figure de référence (McAdam, 1989, 2012). En 1964, plusieurs centaines de jeunes étudiant-e-s blanc-he-s, issu-e-s des Universités du Nord des États-Unis, s'engagent comme volontaires dans le *Freedom Summer Project*, projet mené dans le cadre du mouvement des droits civiques, qui a pour but d'inscrire les électeurs et électrices noires sur les listes dans le Mississippi. Si cet engagement est court, puisqu'il dure le temps d'un été, il se caractérise par son intensité. L'étude de McAdam repose sur les dossiers remplis avant l'été par les étudiant-e-s candidat-e-s au projet, dont seulement une partie d'entre elles et eux y prendront effectivement part. Parvenant à retrouver 330 candidat-e-s, il leur adresse un questionnaire puis réalise une campagne d'entretiens biographiques auprès de certain-e-s d'entre elles et eux. En disposant de données sur ces deux groupes – les participant-e-s effectifs et celles et ceux qui ont été seulement candidat-e-s –, qui ont un profil proche avant l'été, l'étude de McAdam réunit des conditions très favorables pour analyser les conséquences biographiques de l'engagement dans le *Freedom Summer*. Alors que les travaux sur les effets des mouvements sociaux se confrontent à des enjeux méthodologiques forts (Earl, 2000), au travers desquels « c'est bien le problème central de l'attribution de causalité qui est posé » (Chabanet et Giugni, 2010, p. 148), les résultats de son enquête sont renforcés et appuyés par la comparaison avec ce groupe de contrôle « naturel » que fournit son dispositif inédit.

D'autres recherches traitant des incidences biographiques de l'engagement, à l'image de celle menée par Nancy Whittier auprès des militantes féministes de Colombus aux États-Unis (Whittier, 1995, 1997) ou encore de l'enquête de Julie Pagis sur les soixante-huitard-e-s français-e-s et leurs enfants (Pagis, 2009a, 2014) ont fortement inspiré le présent travail. Ma thèse s'en distingue cependant par les approches mobilisées pour saisir les effets biographiques de l'engagement féministe et les dimensions, jusqu'alors restées dans l'ombre ou sous-étudiées, que cela permet de traiter. C'est en particulier le cas de la socialisation organisationnelle – ou « façonnage organisationnel » (Fillieule et Pudal, 2010 ; Lambelet et Voegtli, 2009 ; Sawicki et Siméant, 2009) – produite dans et par les groupements militants que cette thèse entend investiguer et dont il s'agit de démêler les effets de ceux des événements protestataires sur lesquels d'autres travaux ont mis l'accent. En outre, alors que les études sur les incidences biographiques ont tendance, en se focalisant uniquement sur les

militant-e-s, à oublier le « reste de l'image » (Bosi, Giugni et Uba, 2016, p. 10)¹, l'objet a été construit (par l'approche localisée et comparée, et les méthodes d'enquête) de manière à pouvoir tenir ensemble les différentes échelles d'analyse et analyser la structuration socio-historique des carrières militantes.

Quelles sont ces approches ? À partir de quels outils théoriques entend-on saisir les effets de l'engagement féministe sur les trajectoires des militantes ? La perspective des carrières militantes constitue le premier instrument mobilisé dans ce but. Issue de la tradition sociologique interactionniste à laquelle est empruntée la notion de carrière – en particulier les travaux de Hughes, Becker et Goffmann –, l'approche en termes de carrière a été importée dans la sociologie de l'action collective française au cours des années 1990, donnant lieu notamment à la publication d'un dossier dans la *Revue française de science politique* (Fillieule et Mayer, 2001)². En rupture avec la sociologie des militant-e-s alors dominante, qui « se bornai[en]t le plus souvent à inventorier les caractéristiques sociales des adhérents » (Agrikoliansky, 2017, p. 167), son usage vise à proposer un autre modèle d'intelligibilité de l'activisme, conçu comme une « activité sociale individuelle et dynamique » (Fillieule, 2001, p. 200). Il s'agit ainsi de ne pas considérer l'engagement comme un moment spécifique dans la vie d'un individu mais de l'insérer dans l'ensemble de sa trajectoire (sociale, professionnelle, politique, personnelle, familiale, etc.). Cette perspective « permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, restituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie » (Fillieule, 2001, p. 201). En ce sens, la notion de carrière se distingue de celle de trajectoire³ lorsque cette dernière est utilisée dans le sens de la tradition théorique bourdieusienne, c'est-à-dire articulée avec la notion d'*habitus* et accordant une force déterminante à la socialisation initiale (Passeron, 1990)⁴. L'analyse des effets biographiques de l'engagement féministe

¹ Cette critique est notamment formulée par Lorenzo Bosi, Marco Giugni et Katrin Uba dans un état des lieux récents de la littérature, auquel-le-s nous empruntons cette expression : « If the literature on social movements has started progressively to move beyond the movement-centric approach explanations, this has not yet happened in the sub-field of research that examines biographical outcomes. Micro-level analyses are still very much concerned with how individual experience is fundamental for participants' post-movement lives, so they lose the rest of the picture » (Bosi, Giugni et Uba, 2016, p. 10).

² Pour un retour analytique sur l'histoire de cette importation et un bilan des apports de cette notion à la sociologie du militantisme quinze ans après la publication du numéro de la *Revue française de science politique*, voir (Agrikoliansky, 2017).

³ Pour une discussion plus poussée des différents usages des notions de « trajectoires » et de « carrières », voir (Darmon, 2003, p. 79-103).

⁴ Dans cette thèse, le recours au terme de « trajectoire » ne s'inscrit pas dans cette perspective mais doit être entendu au sens large, comme un synonyme de « carrière » – puisqu'il est également présent dans la tradition interactionniste – dont il partage nombre de propriétés, en particulier « une attention égale aux processus et à la dialectique permanente entre histoire individuelle et institution, et plus généralement les contextes » (Fillieule, 2001, p. 200).

menée dans cette thèse s'inscrit dans la continuité de ces travaux : pour les saisir, il s'agit de ne pas les isoler du reste de la trajectoire mais au contraire de « travailler ensemble les questions de prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie [...] et de la rétractation ou extension des engagements » (Fillieule, 2001, p. 201).

Alors que cet outil de recherche se caractérise par une certaine plasticité¹ (Darmon, 2008, p. 150) et que ses usages, leurs avantages et implications, sont variables selon les auteur-e-s², trois principes de l'approche en termes de carrière ont été retenus et rendus centraux dans la construction de l'objet : la prise en compte du caractère processuel de l'engagement, et plus généralement la dimension diachronique des trajectoires ; l'attention à la pluralité des sites d'inscription des acteurs sociaux ; et enfin la nécessaire articulation des trajectoires individuelles avec le contexte dans lequel elles se déploient. Par l'exposé de ces principes se dessine alors ce qu'une approche en termes de carrière militante peut avoir en partage avec d'autres outils théoriques qui sont également mobilisés ici : la sociologie processuelle d'Andrew Abbott d'une part et les théories dispositionnelles d'autres part.

L'approche processuelle s'inscrit dans la lignée des travaux d'Andrew Abbott (Abbott, 2001) au centre de plusieurs publications et traductions récentes en France (Abbott, 2012 ; Demazière et Jouvenet, 2016a). Critiquant et s'opposant au « paradigme des variables » qui domine selon lui la production sociologique contemporaine aux États-Unis, Abbott propose une autre approche de la causalité qui ne soit pas linéaire et prenne en compte la temporalité des processus sociaux. Parmi les différentes critiques qu'il adresse au « programme standard » de la sociologie états-unienne – entendu comme le « programme fondé sur la mise en évidence de relations entre variables, à partir de données issues de larges enquêtes par questionnaires et analysées par des variantes de la régression » (Lemerrier et Ollivier, 2012, p. 183) –, plusieurs ont trait à l'importance de la temporalité qui est négligée par de telles

¹ Une autre facette de l'adaptabilité et la plasticité du concept de carrière déjà notées par Muriel Darmon (Darmon, 2008, p. 65) apparaît dans la conception et l'importance variables du séquençage parmi les différent-e-s auteur-e-s qui l'emploient aujourd'hui. Alors que, dans certains travaux, dégager des phases communes est au cœur de l'analyse de la carrière, d'autres visent davantage à construire des parcours typiques que des séquences typiques ; une variation qui renvoie aux filiations théoriques privilégiées à l'intérieur de l'école interactionniste mais aussi à la nature de l'activité étudiée. Si l'on peut aussi dégager des phases communes dans la carrière militante (à l'instar d'autres types de carrières où les individus engagés « commencent », « continuent » et « arrêtent »), il semble que l'engagement militant se prête mieux à la reconstitution de parcours typiques, car si l'activité militante connaît une fin, ce n'est pas le cas du rapport au politique qui le sous-tend. C'est davantage dans cette perspective et manière de faire que s'inscrit notre travail.

² Constatant également cette variété des usages des carrières qui ne constituent pas « un concept figé et exclusif », Eric Agrikoliansky souligne que cette approche « propose plutôt une trame interprétative fondée sur des principes méthodologiques essentiels : considérer l'engagement comme un processus se déroulant dans le temps, être attentif aux contextes et aux interactions dans lesquels il se déploie, rendre compte du travail de signification mené par les acteurs, viser le *comment* plus que le *pourquoi* de l'activisme militant » (Agrikoliansky, 2017, p. 186).

approches. C'est le cas de « l'horizon temporel » des variables (Abbott, 2012, p. 192, 2001), renvoyant aux problèmes soulevés par l'usage de variables explicatives *stables* du social alors que ce dernier est toujours *mouvant*, ou encore du présupposé que « l'ordre dans lequel des événements s'enchaînent ne façonne pas la manière dont ils vont advenir », induisant une cécité de la part de ces travaux quant aux « effets de séquence ». Plus généralement, Abbott procède à un « plaidoyer pour certaines formes de narration, respectant davantage l'indexicalité des situations sociales étudiées, leurs particularités sociohistoriques et la façon dont elles se transforment » (Demazière et Jouvenet, 2016a, p. 19). Contre le modèle standard de la causalité linéaire, et le caractère univoque et statique des variables qu'il induit¹, les travaux et conceptualisations d'Abbott dessinent les contours d'« un programme d'explication fondé sur la narration, qui se centrerait sur les régularités des trajectoires dans le temps » (Abbott, 2012, p. 194). Point d'appui important de notre travail dans le prolongement de l'analyse de carrière, cette approche et la place qui lui est donnée dans la thèse se retrouvent dans les choix méthodologiques, en particulier le recours à l'analyse séquentielle et aux méthodes d'appariement optimal (*Optimal matching analysis*) inventées par Andrew Abbott lui-même, que nous présenterons ultérieurement.

Les approches dispositionnalistes constituent l'autre socle théorique à partir duquel notre questionnement se déploie². Cette perspective sociologique – présente chez différent-e-s auteur-e-s mais particulièrement développée par l'œuvre de Pierre Bourdieu – est fondée sur l'hypothèse que le passé des agents « a été, d'une façon ou d'une autre, sédimenté et converti en manières plus ou moins durables de voir, de sentir et d'agir, c'est-à-dire en traits dispositionnels : propensions, inclinations, penchants, habitudes, tendances, manières d'être persistantes... » (Lahire, 2005a, p. 17). Visant à situer ou à reconstruire la genèse de ces dispositions, la sociologie dispositionnelle est « fondamentalement liée à une sociologie de l'éducation au sens large du terme, c'est-à-dire une sociologie de la socialisation » (Lahire, 2005a, p. 19). La socialisation renvoie à « l'ensemble des processus par lesquels un individu est construit [...] par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert [...] des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement » (Darmon, 2010, p. 6). Une approche dispositionnelle se donne alors pour tâche

¹ Pour des réflexions théoriques et empiriques des implications de ces alternatives au modèle de la causalité linéaire proposées par Abbott et de leurs usages et apports potentiels, voir (Ermakoff, 2016 ; Zalc, 2016).

² Si les traditions interactionnistes et dispositionnalistes ont longtemps été pensées comme antagonistes ou incompatibles dans l'analyse du militantisme (et au-delà), des auteur-e-s ont montré l'existence de « points de passage » entre ces deux sociologies (Darmon, 2008, p. 152) et de nombreux travaux procèdent désormais à l'articulation et à une « lecture conciliante » de ces deux approches (Agrikoliansky, 2017, p. 172).

d'identifier ces *processus*, les *agents* ou les *instances* qui les assurent, ainsi que les *effets*, *produits et résultats* qui en découlent.

Par les questionnements soulevés, notre recherche se situe pleinement dans le programme de recherche des études de socialisation, en particulier des réflexions sur « l'emboîtement des socialisations » (Darmon, 2010, p. 111), c'est-à-dire l'articulation entre les différents produits des processus de socialisation que vivent les individus dans la diachronie comme dans la synchronie. En effet, s'intéresser aux répercussions de l'engagement féministe sur la suite des trajectoires revient à soulever deux questions qu'il s'agit d'investiguer : celle de la durabilité des produits de la socialisation d'une part – *Comment la participation aux mobilisations féministes des années 1970 a-t-elle affecté les trajectoires des militantes à court, moyen et long termes ? Quels en sont les produits ?* – ; et celle de leur transposabilité d'autre part : *L'engagement en tant qu'expérience socialisatrice a-t-il eu des effets au-delà de la sphère militante ? Les produits et résultats de cette socialisation militante ont-ils été transférés dans d'autres sphères de vie ?*

Comme l'a montré Bernard Lahire, le processus de transfert d'un univers à l'autre n'a rien d'automatique (Lahire, 1998, p. 136, 2005b, p. 298), – les dispositions étant situées par rapport à leurs contextes d'intériorisation et trouvant à s'activer ou non dans d'autres contextes – et doit être investigué et non présupposé (Lahire, 2005a) ; un impératif d'investigation empirique et de systématisme présent dans les travaux des spécialistes de la socialisation qui inspirent ce travail, consistant à ouvrir la « boîte noire que la socialisation constitue trop souvent et d'en décomposer les instances, modalités et effets situés » (Darmon, 2010, p. 48). Notre travail entend ainsi contribuer à ouvrir cette boîte noire en étudiant les interactions et transferts entre le militantisme féministe et les autres sphères de vie des participantes. À l'instar de ce qui est désigné ailleurs comme des « ordres d'expériences » ou des « domaines de la pratique », la notion de sphère de vie est utilisée ici pour renvoyer aux différents mondes sociaux dans lesquels sont plongés les individus, des espaces qui composent leur vie et ont leurs « frontières réelles et symboliques, leur logique et dynamique propre » (Passy, 2005, p. 115). Comme le précise Florence Passy, dont les travaux ont pointé le rôle de l'imbrication des sphères de vie dans le maintien de l'engagement militant, une sphère de vie a deux dimensions : une dimension objective (l'individu appartient à différents groupes auxquels correspondent des systèmes d'interaction concrets) et une dimension subjective (chaque sphère de vie génère des structures de sens pour les individus) (Passy, 2005, p. 115). Parce que la politisation du privé est au cœur du féminisme de la « deuxième vague », c'est tout particulièrement les interactions et circulations avec la *sphère personnelle*

des militantes – renvoyant aux dimensions affectives, sexuelles, conjugales et familiales – que cette thèse entend étudier, dans un contexte où « la question des incidences du militantisme sur la sphère privée a été peu abordée » dans la littérature (Leclercq et Pagis, 2011, p. 12).

Un intérêt pour la transmission familiale du féminisme et la socialisation politique des enfants de militantes

S'intéresser aux effets du féminisme sur la vie personnelle et familiale des militantes soulève également la question de ses répercussions sur les autres membres potentiellement présents dans cette sphère de vie, qu'il s'agisse par exemple de leurs partenaires ou, au centre de cette thèse, de leurs enfants. Or, force est de constater que la question des enfants de militant-e-s et au-delà celle des effets intergénérationnels des mouvements sociaux a été peu étudiée dans la littérature, les deux corpus théoriques auxquels renvoie ce questionnement demeurant relativement cloisonnés.

Au sein du champ de recherche sur les incidences biographiques de l'engagement, les enquêtes s'accordent pourtant « pour souligner que les trajectoires de vie sont sensiblement infléchies par le passage par l'activisme et cela dans trois domaines principalement : la participation politique, la vie professionnelle et la vie de famille » (Fillieule, 2005a, p. 35). Concernant ce dernier aspect, plusieurs travaux ont effectivement montré que les ex-militant-e-s ont plus de chances que leurs pair-e-s de se marier tardivement, de divorcer ou de rester célibataires (Giugni, 2004, p. 494). En dépit de ces résultats, qui constituent une incitation à investiguer les sphères personnelles et familiales des activistes, ces dernières restent peu analysées et la question des enfants est souvent absente ou limitée à des indicateurs comme le taux d'enfants ou l'âge au premier enfant. Si de rares études se sont intéressées à la manière dont l'éducation des enfants pouvait être investie par les ancien-ne-s militant-e-s comme une manière de prolonger leur action en faveur du changement social (Whittier, 1995), les effets sur la deuxième génération familiale restent généralement dans l'ombre. L'on peut formuler un constat semblable au sujet des recherches sur la socialisation politique qui, bien qu'accordant une place centrale aux processus de transmission familiale intergénérationnelle (Abendschön, 2013 ; Gaxie, 2002 ; Jennings, 2007 ; Jennings, Stoker et Bowers, 2009 ; Percheron, 1993), ont peu abordé la question spécifique des enfants de militant-e-s. Une question aussi laissée dans l'ombre car, comme le rappelle Lilian Mathieu, les études de socialisation politique se sont « avant tout centrées sur les processus d'acquisition de schèmes de perception et d'action relatifs à la politique institutionnelle, celle des professionnels

engagés dans la compétition électorale et qui s'expriment principalement sous forme de préférences partisans et de votes » (Mathieu, 2011, p. 187) davantage qu'à l'acquisition de dispositions contestataires. Or, des travaux récents (Pagis, 2009a, 2014 ; Quéniart, Charpentier et Chanez, 2008) (ou en cours¹) ont prouvé tout l'intérêt de croiser et penser ensemble ces deux questionnements. La thèse de Julie Pagis sur les soixante-huitard-e-s et leurs enfants montre par exemple à quel point ils sont étroitement liés, puisqu'il est nécessaire que « les événements de Mai 68 aient eu des incidences sur les trajectoires des parents pour qu'ils aient des chances d'en avoir sur celle des enfants, la participation aux événements ne suffisant pas en elle-même » (Pagis, 2014, p. 299).

Cette recherche entend ainsi tenir ensemble ces deux aspects en s'intéressant non seulement aux femmes qui ont participé aux mobilisations féministes en France dans les années 1970 mais aussi, pour celles qui sont concernées, à leurs enfants. Au-delà des facteurs et des conditions qui favorisent les effets sur la deuxième génération mis au jour par les enquêtes précitées, ce sont les processus de socialisation politique en vigueur dans les familles des militantes et potentiellement marqués par l'expérience féministe des mères qui sont au centre de notre intérêt et qu'il s'agit d'explorer : *Dans quelle mesure et de quelles manières un héritage féministe a-t-il été transmis dans la sphère familiale des féministes des années 1970 ? Quels sont les contenus de cette transmission ? Ou, pour le dire autrement, qu'est-ce qui a pu être transmis et hérité, entre les mères féministes et leurs enfants ?*

La métaphore de la transmission a fait l'objet de différentes critiques – mais elle a aussi donné lieu à des usages, jouant sur plusieurs registres de l'analogie, particulièrement heuristiques (Henri-Panabière, 2010) ; des auteur-e-s ont pointé le risque de nominalisme et reproché à cette analogie d'invisibiliser la transformation qui a lieu au cours de la passation d'une génération à l'autre, en lien avec les évolutions du contexte également – au contraire du meuble qui lui, ne se transforme pas, rappelle ainsi Sophie Maurer – tout comme le travail d'appropriation nécessairement réalisé par « l'héritier-e » (Lahire, 2016, p. 406 ; Maurer, 2015). Si l'on souscrit à ces critiques et aux mises en garde théoriques qu'elles contiennent, les notions de transmission et d'héritage sont conservées dans cette thèse, (employées de manière synonymique à la terminologie de la socialisation), en ce qu'elles permettent de désigner aisément et de façon agrégée l'ensemble des produits (« l'héritage ») ou des

¹ À l'image de la thèse en cours de Joseph Hivert : *La transmission intergénérationnelle des dispositions politiques et contestataires en contexte autoritaire. Histoire de familles militantes marocaines des années soixante-dix et quatre-vingt à nos jours.*

mécanismes et processus de socialisation (« la transmission ») ainsi que pour signifier le lien avec certains champs sociologiques avec lesquels ce travail entend dialoguer.

En outre, conserver cette terminologie permet de faire ressortir le décalage entre l'importance accordée au thème de la transmission en général chez les féministes françaises (Charpenel, 2014) et le relatif impensé que constitue la transmission familiale en particulier, qui constitue l'une des énigmes à l'origine de cette recherche. Sur le plan scientifique, différents travaux se sont intéressés aux questions de transmission et de générations dans la littérature relative au féminisme, que ce soit sous l'angle des processus de transmission militante entre les mouvements féministes au cours de l'histoire (Rupp et Taylor, 1987 ; Taylor, 2005) ou entre les différentes générations militantes les composant (Pavard, 2012a ; Whittier, 1995), ou encore de la place de l'histoire et de la mémoire de ces mobilisations dans les champs scientifique et militant (Charpenel, 2014 ; Studer et Thébaud, 2004). En comparaison, la sphère familiale des militantes féministes elles-mêmes comme autre espace possible de transmission intergénérationnelle du féminisme – et leurs descendant-e-s au sens propre et non figuré du terme (Henry, 2004) – ont été peu étudiés. En s'intéressant aux enfants – aujourd'hui adultes – des féministes françaises de la « deuxième vague », notre travail vient prendre la suite de celui de Sabine Fortino – qui s'intéressa aux pratiques éducatives mises en œuvre par des féministes des années 1970 (Fortino, 1997) – et de Michèle Ferrand, qui interrogea des filles de féministes alors adolescentes (Ferrand, 1989).

Ce faisant, la thèse partage des interrogations avec les travaux, essentiellement de langue anglaise, sur le *feminist mothering* ou le *feminist parenting*, qui s'intéressent aux conceptions alternatives à la maternité (et la parentalité) « patriarcales »¹ et aux pratiques éducatives visant à élever les enfants dans une perspective égalitaire et à distance des normes de genre (Mack-Canty et Wright, 2004 ; Risman et Myers, 1997). Néanmoins, dans la population étudiée, le féminisme fut aussi un engagement militant chez les femmes enquêtées et pas seulement un positionnement personnel. Cela conduit à travailler ensemble deux pistes d'investigation, à savoir non seulement les modalités et les résultats d'une socialisation familiale potentiellement attentive aux rapports et normes de genre mais aussi ceux du

¹ Dans l'introduction de l'ouvrage dédié au *feminist mothering* qu'elle coordonne en 2008, Andrea O'Reilly le définit ainsi : « I use feminist mothering to refer to an oppositional discourse of motherhood, one that is constructed as a negation of patriarchal motherhood. A feminist practice / theory of mothering therefore functions as a counternarrative of motherhood: it seeks to interrupt the master narrative of motherhood, to imagine and implement a view of mothering that is empowering women. [...] The term feminist is used [...] to signify maternal practices that resist and refuse patriarchal motherhood, to create a mode a mothering that is empowering women » (O'Reilly, 2008, p. 4).

féminisme en tant qu'engagement militant éventuellement présent et répercuté de différentes manières dans l'univers familial.

Pour saisir ces différentes dimensions et explorer les contenus des héritages des enfants de militantes, une approche large de la socialisation politique est mobilisée ici. Cette dernière ne se limite pas seulement au rapport à la politique, c'est-à-dire à la transmission de contenus explicitement politiques (positionnement idéologique et partisan, participation politique, etc.) mais comprend aussi le rapport politique au monde social (Maurer, 2000, p. 7). Pour le dire autrement, il ne s'agit pas seulement d'étudier si les enfants de militantes féministes deviennent militant-e-s (féministes) mais plus généralement de s'intéresser à ce qu'elles et ils ont pu hériter comme représentations et pratiques, comme manières de voir et manières de faire, liées au féminisme ; une perspective large qui permet d'analyser les dispositions politiques dans leur imbrication avec d'autres dispositions sociales, notamment celles liées à la socialisation de genre. L'approche mobilisée repose aussi, dans la lignée des travaux d'Annick Percheron (Percheron, 1993), sur une conception dynamique de la socialisation qui ne considère pas les socialisé-e-s – ici les enfants de féministes – comme des agents passifs. La socialisation fonctionnant sur une « logique de tri et pas seulement d'accumulation » (Percheron, 1991, p. 191), l'individu socialisé se livre à une appropriation et une négociation de son héritage familial, voire à une retraduction de ses contenus. Si, comme le note Muriel Darmon, ces affirmations, devenues d'usage dans la littérature à la suite des travaux de Percheron, « ont souvent le défaut de tenir du postulat » (Darmon, 2010, p. 43), cette thèse entend procéder à une analyse empirique de ces processus.

Ainsi, déployée à la fois sous l'angle de la socialisation secondaire générée par l'engagement féministe et sous celui de la socialisation politique familiale, investiguée en termes politique et en termes de genre, saisie dans différentes sphères et questionnant les transferts entre elles, la problématique de la socialisation se trouve au cœur de notre travail qu'elle traverse de part en part.

Une analyse localisée, comparée et connectée du féminisme de la « deuxième vague »

Mener une analyse des processus de socialisation répondant aux ambitions et impératifs indiqués suppose alors de s'intéresser à l'institution, au sens large du terme, qui peut modeler et façonner les individus. Afin d'ouvrir la boîte noire de la socialisation

militante pour produire une analyse fine des processus au principe d'éventuelles incidences biographiques, il convient ainsi d'inscrire les trajectoires individuelles dans les contextes spécifiques dans lesquels elles se sont déroulées : « l'étude des carrières militantes articule l'analyse des trajectoires individuelles à celles d'une part, de l'espace dans lequel s'exercent les activités sociales considérées et, d'autre part, du ou des groupements dans lesquels s'exercent ces activités » (Fillieule, 2001, p. 210). Loin d'être systématique dans les analyses de carrière, dont certains usages portent la marque d'une « tentation de la singularité » (Agrikoliansky, 2017, p. 185), la reconstitution du contexte et de l'offre militante – ici les mobilisations féministes de la « deuxième vague » dans leurs différentes composantes et leur contexte socio-politique – constitue l'un des objectifs de ce travail. Si l'on reprend la métaphore largement usitée du plan de métro (Bourdieu, 1986, p. 71) ou du réseau d'autobus (Passeron, 1990, p. 8), « avant de pouvoir décrire les trajets individuels des passagers dans un réseau de transports, il faut dresser une cartographie des lignes et des correspondances » (Agrikoliansky, 2017, p. 185). La réalisation de cette cartographie répond également à un objectif d'ordre historique. En faisant le choix d'une analyse localisée, non-parisienne et comparative du féminisme de la « deuxième vague », la thèse permet de décentrer le regard et de combler certains angles-morts de l'historiographie du féminisme de la « deuxième vague ».

Parcours et position dans l'historiographie

Si les trajectoires de leurs actrices ont été assez peu étudiées, les mobilisations féministes de la « deuxième vague » en France ont, pour leur part, fait l'objet de nombreuses publications. Afin d'éclairer et de positionner l'approche choisie, l'on propose un bref parcours dans l'historiographie du féminisme des années 1970. Pour mettre au jour certains contrastes, il distingue schématiquement deux types de travaux en fonction de leur focale d'analyse : tout d'abord ceux portant sur le Mouvement de libération des femmes (MLF) et les franges autonomes et non mixtes (généralement désignées comme le mouvement des femmes), avant d'en venir ensuite à la littérature foisonnante qui a privilégié d'autres entrées.

Parmi les écrits relatifs au *mouvement des femmes*, trois ensembles de publications sont parus à différentes périodes de l'histoire du féminisme, dont ils reflètent aussi les évolutions. La première génération d'écrits sur le mouvement de libération des femmes en France apparaît pendant le mouvement ou dans les années qui suivent immédiatement son reflux. Dès la deuxième moitié des années 1970, des militantes appartenant à des groupes ou des tendances différentes entreprennent de livrer une histoire du MLF (Bernheim, 1983 ;

Cercle Elisabeth Dimitriev, 1976 ; Garcia-Guadilla, 1981 ; Tristan et Pisan, 1977) ; des initiatives qui témoignent du développement précoce d'une préoccupation pour l'histoire et la mémoire de leur propre mouvement. Au tournant des années 1980, « l'an dix du mouvement de libération des femmes » (Delphy, 1980) débouche sur diverses initiatives visant à conserver les traces du mouvement (La Griffonne, 1981) et de ses productions (chansons, affiches, etc.) (Bonnet, 1981 ; La Gaffiche, 1984). La presse féministe se penche sur l'état du mouvement à l'occasion de cet anniversaire – la revue *Le Temps des femmes* publie par exemple un « mégalodossier » (n°12, 1981) – et plusieurs articles écrits par des militantes tentent d'en dresser un premier bilan (Delphy, 1980 ; Picq, 1981).

Le second ensemble de travaux regroupe différentes publications parues à la fin des années 1980 et au début des années 1990 dans une période de reflux de l'activité protestataire féministe. À l'image de la génération précédente, ces travaux sont majoritairement produits par des personnes ayant participé au mouvement des femmes mais ils s'en distinguent par leur caractère universitaire. En effet, leur publication s'effectue dans le contexte plus général du développement des études féministes, dont le MLF est le « creuset » et qui se trouvent en voie d'institutionnalisation au cours des années 1980 (Lagrange, 1990). Plusieurs enquêtes sur le mouvement des femmes sont ainsi réalisées dans le cadre de l'Action Thématique Programmée « Recherches sur les femmes et recherches féministes »¹ par des féministes constituées en groupes de recherche à l'intérieur de l'Université². Les deux principales enquêtes menées dans ce cadre servent de base à la publication ultérieure d'ouvrages devenus centraux dans l'historiographie du féminisme des années 1970 (CLEF, 1989 ; Picq, 2011), tout particulièrement celui de Françoise Picq qui fait figure de « référence » sur cette période jusqu'à aujourd'hui (Pavard, 2013). D'autres recherches universitaires portant totalement ou partiellement sur le MLF et issues de doctorats sont publiées durant cette même période, qu'elles soient l'œuvre d'ex-militantes (Dhoquois, 1989 ; Remy, 1990) ou de personnes extérieures au mouvement des femmes français des années 1970 (Duchen, 1986 ; Garcia, 1993).

Enfin, à partir du milieu des années 2000 s'ouvre une période marquée par une nouvelle dynamique mémorielle, l'aspect commémoratif étant au cœur de la troisième

¹ Lancé en 1983 par le CNRS dans la foulée du colloque « Femmes, féminisme et recherches » qui s'est tenu à Toulouse et de son succès, ce programme de recherches constitue une reconnaissance du champ d'études ainsi qu'un soutien à son développement en permettant la réalisation de nouvelles recherches (Rouch, 2001).

² Françoise Picq, Liliane Kandel et Françoise Barret-Ducrocq, toutes trois membres du Groupe d'Études Féministes (GEF) à l'Université Paris 7, et avec l'aide de Nadja Ringart, réalisent une recherche sur « le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux ». De leur côté, les membres du Centre Lyonnais d'études féministes (CLEF) de l'Université Lyon 2 mènent une recherche sur « le mouvement de libération des femmes à Lyon (1970-1980) ».

génération de publications. On assiste à l'essor des témoignages des actrices de ces mouvements qui opèrent un retour sur leurs parcours individuels, *via* la publication d'autobiographies (Bernheim, 2003 ; Eaubonne, 2001 ; Knibiehler, 2007 ; Montreynaud, 2014 ; Zelensky-Tristan, 2005), dans le cadre d'interviews et/ou de sollicitations universitaires (Feldman, 2009 ; Flamant, 2007 ; Lagrave, 2010 ; Maruani et Mosconi, 2010 ; Maruani et Silvera, 2013) ou sous la forme d'ouvrage de photographies (Deudon, 2003). L'ouvrage collectif *Génération MLF 1968-2008*, publié par les éditions Des femmes, propose une chronologie du MLF depuis 1968, associant à chaque année un témoignage de militante (Fouque, 2008). La publication de cet ouvrage en 2008 par les représentantes du féminisme différentialiste français – courant qui se trouve en opposition avec les autres groupes depuis les années 1970 – dans le but de commémorer les quarante ans du MLF engendre une controverse mémorielle sur les origines du mouvement¹. Cette controverse et la célébration de l'anniversaire en question débouchent sur une nouvelle salve de publications, éditions (ou rééditions) de productions du mouvement des femmes de l'époque (Collectif, 2009 ; Laroche, Larrouy et Archives, recherches et cultures lesbiennes, 2009 ; Storti, 2010 ; 2011).

Si, parallèlement, les années 2000 voient l'essor de travaux sur les mouvements de femmes et féministes français menés par une nouvelle génération de chercheuses (Bereni et Revillard, 2012a, p. 10), quasiment aucun d'entre eux ne porte principalement sur le pôle autonome et non mixte de la « deuxième vague » – même si plusieurs l'abordent – lui préférant d'autres périodes, mobilisations ou acteurs. Les exceptions sont le fait de chercheuses étrangères, à l'image de Kristina Schulz dont la thèse repose sur une comparaison des mouvements allemands et français des années 1970 (Schulz, 2002).

Ces trois générations d'écrits sur le mouvement des femmes des années 1970 se caractérisent par un certain nombre de points communs. Le plus flagrant est que leurs auteures, à de rares exceptions près, ont été parties prenantes du mouvement des femmes ; une position explicitée, voire revendiquée, dans la plupart des écrits², l'expérience personnelle étant considérée comme « une condition nécessaire à [l]a connaissance » du mouvement des

¹ Pour une analyse de cette controverse mémorielle, voir le chapitre 4 de la thèse de Marion Charpenel « Les origines du MLF : conflit de mémoires et mémoire des conflits » (Charpenel, 2014).

² Active dans le MLF dès 1973, Naty Guadilla Garcia évoque par exemple une posture « d'observation implicite » pour désigner sa méthode d'enquête. De son côté, Françoise Flamand utilise sa connaissance interne pour retrouver et interviewer des féministes radicales des années 1970 dont les portraits constituent la trame de son livre, ce qui l'amène à adopter une « double-position de témoin et d'intervieweuse » (Flamant, 2007, p. 16). Les auteures de *Génération MLF* se présentent quant à elles comme des « témoins » qui ont « aussi cherché à [se] situer au plus près d'un travail d'historiennes du temps présent » (Fouque, 2008, p. 8). La prégnance de cette conception s'observe d'ailleurs en creux dans les justifications produites par les auteures « extérieures ». Dans l'introduction de son ouvrage, Claire Duchen évoque ainsi son malaise à écrire sur le MLF, n'étant pas elle-même une féministe française (Duchen, 1986).

femmes (Picq, 1987a, p. 13). En outre, à l'exception de l'ouvrage sur le mouvement lyonnais (CLEF 1989), les études relatives au MLF portent majoritairement sur Paris et sa région. Rarement mis en avant dans les titres des recherches ou des ouvrages, ce prisme parisien, parfois explicité¹, est le plus souvent passé sous silence. Se dessinent enfin, à la lecture croisée de ces travaux, des thèmes et des périodes de prédilection. C'est le cas de l'émergence du mouvement et ses premières années qui concentrent une grande partie de l'attention² ou de la constitution progressive de trois courants – les féministes révolutionnaires, la tendance lutte des classes et le courant Psychanalyse et politique –, leurs différences et leurs relations étant présentées de manière assez similaire dans la majorité des écrits.

Au-delà du MLF, si l'on se tourne maintenant vers les publications ayant privilégié *d'autres entrées* dans l'histoire du féminisme de la « deuxième vague », les dynamiques observées sont tout à fait différentes : les travaux sont au contraire marqués par leur renouveau, leur caractère multiple et foisonnant, et les publications d'ancien-ne-s militant-e-s sont beaucoup plus marginales en leur sein. Si des témoignages d'acteurs et d'actrices ont aussi été publiés de façon précoce (Antoine, 1988 ; Halimi, 1974 ; Mouvement français pour le planning familial, 1982 ; Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, 1975), ils demeurent minoritaires par rapport aux travaux scientifiques dans ce deuxième ensemble. En retraçant l'histoire et la généalogie de causes féministes, en s'intéressant à certaines catégories d'acteurs ou encore *via* des questionnements thématiques, une série d'études réalisées depuis les années 2000 ont été amenées à aborder – de façon centrale ou plus périphérique – le féminisme des années 1970, contribuant ainsi à son historiographie.

Ce sont tout d'abord les différentes causes pour lesquelles les féministes se sont mobilisées dans les années 1970 qui ont été prises pour objets d'étude. La contraception et l'avortement, sujets de mobilisation centraux dans la « deuxième vague », ont été les plus étudiés, générant rapidement des travaux de science politique, de sociologie et d'histoire³. Une partie d'entre eux ont analysé le rôle joué par les mobilisations féministes. C'est tout particulièrement le cas de la thèse de Bibia Pavard qui, en proposant une histoire « globale » de ce changement dans la société française, restitue l'implication des différentes composantes

¹ Naty Garcia Guadilla admet ainsi avoir « privilégié la capitale » faute d'avoir pu « rassembler suffisamment d'informations sur la vie des tendances à l'extérieur de Paris, et en premier lieu, sur les Groupes de Province » (Garcia-Guadilla, 1981, p. 37). Claire Duchen évoque le « biais parisien » de son travail qui ne prétend pas donner une image exhaustive du mouvement des femmes français : « If I had gone to Marseille, to a steel town in Lorraine or to a village in Brittany, I would probably have formed different impressions » (Duchen, 1986, p. ix).

² Plusieurs chapitres d'ouvrages sont ainsi dédiés à « la naissance du MLF » (Bernheim, 1983 ; Garcia-Guadilla, 1981) ou à ses « débuts » (Duchen, 1986 ; Picq, 1987a).

³ Pour une revue, voir (Pavard, 2012a, p. 12-14).

du mouvement féministe de la « deuxième vague » et les formes prises par leur action au fil de la décennie 1970 (Pavard, 2012a). D'autres causes problématisées par les mouvements féministes de la « deuxième vague » ont également fait l'objet de travaux, à l'image des violences conjugales (Delage, 2014 ; Herman, 2012, 2016) et sexuelles (Debauche, 2011 ; Le Naour et Valenti, 2014). Ces études s'inscrivent dans un ensemble de recherches qui, tout en dépassant largement la séquence des années 1970, s'y intéressent néanmoins : en restituant la « carrière » de certaines causes féministes et leur genèse dans une perspective socio-historique, elles abordent le féminisme de cette période qui en constitue la matrice. De la même manière, les enquêtes dédiées aux mobilisations pour la parité en France ont analysé la place (marginale) de la cause de la représentation politique des femmes au cours des années 1970 chez les groupes radicaux mais aussi réformistes (Bereni, 2007, 2015 ; Giraud, 2005 ; Lépinard, 2004, 2007). Ces travaux ont contribué à réinterroger le féminisme des années 1970 sous différentes facettes sans se limiter à ses franges radicales et à analyser son déploiement dans de multiples sphères. Anne Revillard a ainsi étudié la cause des femmes dans l'État et son institutionnalisation entre 1965 et 2007 (Revillard, 2007, 2016), tandis que d'autres travaux ont été spécifiquement consacrés à l'action du Ministère des droits de la femme au début des années 1980 (Dauphin, 2010 ; Mazur, 1995 ; Thébaud, 2001a). Les origines et le développement du féminisme académique ont également fait l'objet de plusieurs publications (Bard, 2003 ; Lagrave, 1990). Enfin, plus récemment, la sphère culturelle a été investiguée sous cet angle : des thèses se sont penchées sur les liens et interactions entre le féminisme et certaines pratiques culturelles et artistiques dans les années 1970, que ce soit l'édition (Mazzone, 2007 ; Pavard, 2005), la littérature (Lasserre, 2014 ; Naudier, 2001), le cinéma et la vidéo (Fleckinger, 2011) ou encore les arts plastiques (Dumont, 2014).

Une seconde veine de travaux a porté plus particulièrement sur certaines composantes du féminisme de la « deuxième vague ». Les collectifs qui ont été parties prenantes des mobilisations pour l'avortement libre et gratuit ont fait l'objet de plusieurs études, qu'il s'agisse du Mouvement français du Planning familial (Bard et Mossuz-Lavau, 2007 ; Friedmann, 2006), du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) (Garcia, 2005 ; Pavard, 2009b ; Rameau, 2011 ; Zancarini-Fournel, 2003b)¹ ou, de façon plus marginale, de l'association Choisir (Louvet-Rueff, 2001). D'autres travaux se sont intéressés aux organisations syndicales et aux liens qu'elles ont entretenues avec les groupes et revendications féministes durant cette période ainsi qu'au développement de commissions

¹ Voir aussi la thèse en cours de Lucile Ruault : *Les MLAC et les mobilisations de santé des femmes : expertise et autonomie des soins en et hors institution (France, 1973-1985)*.

femmes en leur sein (Le Brouster, 2006, 2008 ; Maruani, 1979 ; Marx, 2002 ; Olmi, 2007) ; un questionnement également porté (de façon plus marginale toutefois) au sujet des organisations et partis politiques de gauche et d'extrême-gauche (Bereni, 2006a ; Jenson et Sineau, 1995 ; Pavard, 2009a). Au-delà de cette entrée organisationnelle, l'investigation d'identités militantes spécifiques à l'intérieur du mouvement des années 1970 a constitué une autre approche présente dans la littérature. Alban Jacquemart s'est ainsi intéressé aux hommes qui ont participé aux mobilisations féministes de 1870 à 2010 ; un engagement « improbable » dont il a retracé les formes et conditions spécifiques à la « deuxième vague », période au cours de laquelle la mixité est mise en question (Jacquemart, 2015). D'autres études ont été dédiées au lesbianisme (Bard, 2004 ; Eloit, 2013) ou, plus exceptionnellement, à l'histoire des groupes immigrés et racisés (Châabane, 2008 ; Schieweck, 2011), l'ensemble de ces travaux contribuant à réinterroger le sujet politique du féminisme des années 1970.

Enfin, une dernière approche renvoie aux travaux qui saisissent l'objet féministe *via* une question particulière, que cette dernière soit adressée spécifiquement aux mouvements de la « deuxième vague » ou à l'ensemble des mouvements féministes français au cours de l'histoire. L'ouvrage *Le siècle des féministes* entre dans cette catégorie (Gubin et al., 2004), plusieurs chapitres étant consacrés à des entrées thématiques posées aux deux vagues, ou plus spécifiquement à celle des années 1970 (Zancarini-Fournel, 2004a). C'est aussi le cas de la thèse de Marion Charpenel, dédiée à une sociologie des mémoires féministes actuelles, qui éclaire le rôle de la génération militante de la « deuxième vague » et de ses actrices dans la construction et transmission de certaines représentations du passé (Charpenel, 2014). D'autres contributions se sont intéressées pour leur part aux adversaires des mouvements féministes, à l'image des anti-féminismes de la « deuxième vague » étudiés par Christine Bard (Bard, 1999), ou aux rapports que les militantes entretenaient avec certaines questions, la maternité et l'éducation (Fortino, 1997) ou encore le rapport aux hommes (Pipon, 2013).

À travers ce parcours dans l'historiographie, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, l'on a cherché à mettre en relief deux tendances : d'une part, l'histoire du MLF, fortement marquée par des enjeux mémoriels, a été principalement écrite par ses actrices et se caractérise par un certain nombre de similitudes dans les perspectives adoptées. D'autre part, en délaissant le mouvement des femmes *stricto sensu* comme entrée pour s'intéresser à certaines causes, acteurs ou thématiques spécifiques, des travaux plus récents ont apporté des connaissances et éclairages nouveaux et profondément développé l'histoire du féminisme de la « deuxième vague » dans ses différentes dimensions.

Si ce portrait d'ensemble donne l'impression que l'histoire est déjà balisée, il semble que la diversité des entrées aboutisse néanmoins à une vision fragmentée de cette période, dont les différents aspects sont rarement pensés ensemble. En effet, à l'exception notable de la thèse de Bibia Pavard (Pavard, 2012a) et d'un ouvrage récent consacré au féminisme rennais (Godard et Porée, 2014), rares sont les travaux historiques et empiriques à analyser conjointement l'ensemble des composantes du féminisme de la « deuxième vague » ainsi que leurs relations, interactions et filiations au fil de cette séquence historique. La thèse entend ainsi répondre au double-enjeu de proposer une histoire *décentrée* – opérant un décentrement du regard pour interroger le récit quelque peu lissé et figé du mouvement des femmes et pallier les angles-morts induits par les similitudes de la littérature – et une histoire *connectée* qui porte sur l'ensemble des mobilisations féministes des années 1970 et vise à tenir ensemble les différentes composantes et séquences de cette période. Ce parti-pris et ces ambitions sont à la fois l'origine et le résultat de l'approche retenue : localisée, non-parisienne et comparative.

Lyon et Grenoble : le choix d'une approche localisée, « provinciale » et comparative

En regard des travaux exposés ci-dessus, la manière de saisir les mobilisations féministes de la « deuxième vague » se distingue ici en ce qu'elle est localisée, non-parisienne et repose sur la comparaison de deux sites ; des caractéristiques qu'il convient de présenter en spécifiant les raisons qui sous-tendent leur choix.

L'échelle d'analyse retenue constitue la première spécificité de la démarche employée, puisque nous avons fait le choix d'étudier le mouvement féministe français des années 1970 non pas au niveau national mais *au niveau local*. La raison est tout d'abord d'ordre théorique, en lien avec les impératifs de contextualisation déjà exposés. Reconstruire l'offre militante de l'époque dans sa diversité constitue une ambition difficile à concrétiser à l'échelle nationale, *a fortiori* pour un mouvement aussi multiple et faiblement centralisé que le mouvement féministe. De la même manière, en entrant par le local et en lui donnant une place centrale dans la construction de l'objet, on se donne aussi les moyens d'écrire une histoire d'ensemble du féminisme de la « deuxième vague », attentive aux différents groupes et mobilisations qui le composent ainsi qu'à leurs liens, filiations et interactions, tout en étant capable de penser les dynamiques de l'ensemble et ses évolutions¹ ; une perspective d'autant plus intéressante

¹ Cette position est défendue par Nancy Whittier dans son étude du mouvement des femmes dans une ville moyenne américaine (Columbus, Ohio) : « Neither an exclusive focus on major cities nor a

que l'échelle nationale constitue le niveau d'études de prédilection dans la littérature. Enfin, recourir à cette approche répond évidemment à des motivations d'ordre empirique, en lien avec les enjeux soulevés par l'opérationnalisation des ambitions présentées. Le choix de l'échelle locale est apparu comme une condition à la réalisation de l'enquête, autant pour la reconstruction et la cartographie de l'espace militant passé que pour la construction et le recrutement de la population enquêtée. Pour filer la métaphore, reconstruire la structure du réseau de transports à l'époque étudiée et retrouver des personnes sur chaque ligne et à chacun des arrêts semble non seulement plus pertinent mais surtout plus faisable à l'échelle locale.

Choisir cette échelle d'analyse ne signifie pas pour autant s'y enfermer ni s'en tenir à la réalisation et à la comparaison de monographies. Il s'agit ici de procéder à une « analyse localisée » du mouvement féministe des années 1970 (Briquet et Sawicki, 1989). Dans cette perspective, le local constitue le cadre de la recherche et non son objet et nous renseigne autant sur des processus spécifiques que généraux (Sawicki, 1997). Comme le résume Julian Mishi, « ni simple lieu de vérification d'observations générales selon un optique illustrative, ni manifestation d'un particularisme local irréductible selon une perspective monographique, le terrain de recherche conjugue une spécificité propre et des processus nationaux » (Mishi, 2010, p. 25). Loin de s'en tenir au local, l'approche localisée constitue dès lors un moyen d'analyser l'intrication avec les autres niveaux d'analyse (régional, national, voire international), de réfléchir aux circulations entre ces derniers et de traiter de questions spécifiques relevant de ces « jeux d'échelle » (Revel, 1996). En s'appuyant sur la théorisation proposée par Bernard Lepetit, il s'agit ainsi de tendre vers « une multiplication contrôlée des échelles » et, dans l'analyse, chercher à « établir aussi systématiquement que possible les conséquences provoquées par les variations de l'échelle du terrain choisi sur le contenu des grilles explicatives » (Lepetit, 1993, p. 137).

La seconde caractéristique de l'approche retenue réside dans le fait que, contrairement à de nombreux travaux sur le féminisme français, elle est « provinciale » et ne porte pas sur la capitale française. Ce choix – qui consistait initialement à ne pas retenir uniquement Paris comme site d'enquête¹ – repose sur des raisons différentes de celles qui viennent d'être exposées, puisqu'il convient de distinguer la dichotomie Paris / « province » de celle entre le

decontextualised account captures the concrete evolution of local movement communities » (Whittier, 1995, p. 6).

¹ Il convient de préciser que l'idée initiale de cette recherche était de choisir comme sites d'enquête d'autres villes en plus de Paris afin de ne pas se limiter à la capitale et de pouvoir comparer. Face aux difficultés de produire une analyse contextualisée du champ militant féministe parisien en *sus* du travail réalisé pour les espaces féministes lyonnais et grenoblois et à la nécessité de ramener l'enquête à un périmètre plus raisonnable, ce site a été progressivement abandonné.

national et le local. En théorie, si on laisse de côté les enjeux de taille des espaces militants, rien n'empêche en effet de considérer Paris comme un contexte local, au même titre que d'autres grandes villes françaises. Dans les faits, cette distinction est toutefois relativisée par le centralisme français et l'importance symbolique et concrète de la capitale dans l'histoire politique et militante du pays, qui engendre dans certains cas une relative fusion des scènes locales et nationales. On retrouve ainsi cette (con)fusion des échelles dans de nombreux travaux qui, sous couvert d'histoire nationale, concernent bien souvent le mouvement parisien, reflétant en creux la « propension ancienne à considérer que n'ont de réelle existence politique que les événements de la capitale » (Mathieu, 2010, p. 55). En outre, c'est aussi en raison de cette position spécifique de Paris qu'on y trouve les grandes figures du mouvement féministe français des années 1970, à savoir les militantes les plus connues et médiatisées, qui ont produit des discours et des mises en récit de leur expérience. La mobilisation d'une approche non-parisienne a ainsi été pensée comme un moyen d'opérer un double décentrement du regard, à la fois sur le plan historique (de Paris à « la province ») et sociologique (des grandes figures aux militantes « ordinaires »)¹. Elle poursuit ainsi le mouvement amorcé par d'autres travaux sur le féminisme qui ont eu à cœur de « déplacer le regard du centre (Paris) vers les périphéries (provinciales) pour historiciser d'autres pratiques » (Zancarini-Fournel, 2003b, p. 241).

Si le choix d'une approche locale n'enferme pas son auteure dans l'observation du particulier, il en va de même à notre sens pour l'écriture d'une histoire du mouvement féministe français à partir de sites régionaux. Le parti-pris de cette thèse est de considérer au contraire ce décentrement comme un outil heuristique permettant de traiter d'autres questions et d'apporter des connaissances nouvelles. Contre une vision des mouvements féministes régionaux comme une « simple déclinaison en mode mineur ou en simili » du mouvement des années 1970 parisien², cette perspective permet au contraire d'interroger les relations avec la capitale et les dynamiques en jeu, qu'il s'agisse des interdépendances comme des marges d'autonomie des mobilisations régionales³. Elle s'inscrit ainsi dans le sillage des travaux d'historien-ne-s des années 1968 qui, prenant pour objet des mobilisations régionales (Porhel,

¹ Cette décision a été également nourrie par la réalisation d'une précédente enquête à Paris (Masclat, 2009) qui avait été relativement obstruée par les enjeux et conflits mémoriels autour du MLF et dont je souhaitais me dégager en faisant le pari que ces derniers seraient moins forts en dehors de Paris.

² On renvoie ici à la perspective déployée notamment par Lilian Mathieu – à qui nous empruntons la formule – dans son analyse du Mai 68 lyonnais (Mathieu, 2010, p. 70).

³ Pour une analyse des dynamiques parisiennes et régionales dans l'histoire des différentes vagues du mouvement féministe français, voir (Masclat, 2017a).

2008a ; Vigna, 2007)¹, ont montré les gains de connaissance qu'offre une perspective de recherche qui « ne se limite pas au pavé parisien et au quartier latin » (Zancarini-Fournel, 2008b, p. 109).

Enfin, notre approche repose sur l'analyse et *la comparaison* de deux terrains d'enquête. Il convient dès lors de donner quelques éléments d'explication sur le statut de la comparaison et le choix des terrains. Recourir à une démarche comparative répond là encore à une visée théorique, ce dispositif offrant la possibilité de saisir par contraste les effets des contextes sur les trajectoires et de déployer ainsi une analyse de la structuration socio-historique des carrières militantes. De façon plus pragmatique, le souhait de réaliser une enquête quantitative avec passation d'un questionnaire impliquait de retrouver un nombre conséquent d'anciennes militantes des années 1970 ; un objectif difficilement réalisable sur un seul terrain régional, poussant à envisager plusieurs terrains d'enquête dès le début de cette thèse².

Si la perspective comparative – *a fortiori* quand il s'agit d'une comparaison centrée sur les cas (Balsiger, 2011 ; Vigour, 2005) – est censée engendrer une réflexion importante quant à la sélection des cas, ce ne sont pas les différences entre les deux terrains ni des hypothèses fortes liées aux spécificités locales qui nous ont poussé à les choisir mais bien davantage des raisons empiriques et pragmatiques. Après une étape exploratoire, notre choix s'est porté sur Grenoble et Lyon³. Ces sites réunissaient un certain nombre de critères et conditions pour la réalisation de l'enquête (importance du mouvement féministe de la « deuxième vague » dans ces deux villes, en termes de nombre de participantes et d'initiatives entreprises) et pour sa faisabilité, tant sur le plan empirique (existence d'archives et de sources, de travaux antérieurs, personnes-ressources) qu'au niveau des contraintes matérielles (relative proximité avec mon lieu de vie). Alors que le choix de Lyon reposait sur une

¹ Voir aussi les analyses développées à partir de scènes régionales dans les ouvrages collectifs dédiés aux années 1968 (Artières et Zancarini-Fournel, 2008 ; Dreyfus-Armand et al., 2000).

² Le dispositif initial prévoyait ainsi trois sites d'enquête, comme nous l'avons déjà souligné. Avant de retenir (puis d'abandonner) Paris, d'autres terrains avaient été envisagés (Toulouse en France ou Lausanne en Suisse), des projets également laissés de côté pour des raisons de faisabilité.

³ Si nous utilisons par commodité les noms des deux villes pour désigner les sites d'enquête, nous verrons que les frontières des configurations féministes de la « deuxième vague » ne correspondent pas *stricto sensu* à ce découpage institutionnel et territorial qu'elles peuvent déborder ; ce qui renvoie également aux principes d'une approche localisée selon lesquels le cadre spatial est construit et non donné.

connaissance préalable de la ville et du terrain d'enquête¹, ce n'était pas le cas de Grenoble qui a fait figure de terrain totalement neuf².

Sauf à élaborer des rationalisations scientifiques *ex post*, les terrains d'étude n'ont pas été choisis principalement pour leurs spécificités et leurs différences. Néanmoins, les villes de Lyon et Grenoble présentent des histoires économiques, sociales et surtout politiques suffisamment contrastées pour donner à voir et à penser des dimensions relevant de la structuration locale. Au fil de l'enquête et tout particulièrement dans l'analyse historique, la comparaison des deux terrains s'est avérée un puissant outil heuristique, attirant l'œil de la chercheuse en de nombreuses zones qui seraient restées de l'ordre de l'impensé et révélant sa force « d'instrument critique des évidences qui s'imposent à l'observateur »³. Ce sont non seulement les différences et variations observées entre les deux configurations militantes locales qui donnent matière à penser mais aussi leurs similitudes. Enfin, si la comparaison menée dans cette thèse est avant tout celle des mouvements féministes lyonnais et grenoblois de la « deuxième vague », elle ne s'y limite pas. En s'appuyant sur la littérature existante et sur certaines connaissances profanes, la comparaison avec les échelles parisienne et nationale est aussi présente indirectement, tandis que les recherches menées dans d'autres villes françaises dans le cadre du projet collectif ANR Sombrero fournissent d'autres points de comparaison (cf. encadré 1).

Encadré 1 - Le projet de recherche « Sombrero »

Le projet « Sombrero – Sociologie du Militantisme, Biographies, Réseaux, Organisations » (2013-2017) est une recherche collective financée par l'ANR et menée par une équipe de chercheurs et chercheuses à Rennes, Lille, Nantes, Marseille et Lyon sous la direction d'Olivier Fillieule. Cette recherche travaille la question des conséquences biographiques des engagements militants à partir du cas des militant-e-s engagé-e-s dans les années 1968 dans les espaces militants du féminisme, de l'extrême-gauche et du syndicalisme dans ces cinq villes. Le dispositif méthodologique adopté visait à cartographier les espaces militants locaux puis à réaliser des entretiens de type récits de vie avec les ancien-ne-s militante-s. Intégrée au projet dès ses prémices, je participe dans ce cadre à l'équipe

¹ Originaire de la région stéphanoise, j'ai effectué la plus grande partie de mes études à Lyon et réalisé un premier travail de recherche prenant pour objet le mouvement féministe lyonnais des années 1970 dans le cadre de mon mémoire de fin d'études à l'Institut d'Études Politiques de Lyon (Masclat, 2007).

² Au-delà des premiers repérages attestant rapidement de l'existence de sources intéressantes pour mener à bien l'enquête, il est intéressant de constater *a posteriori* que la réputation de Grenoble – à savoir le « mythe » du Grenoble des années 1970 et plus particulièrement celui entourant la place de cette ville dans l'histoire du féminisme français, nous y reviendrons – n'a sûrement pas été sans effet quant à la sélection de ce terrain.

³ Pour reprendre les propos de Muriel Darmon au sujet de la démarche comparative dans la sociologie de Hughes (Darmon, 2008, p. 163).

lyonnaise d'une part et je coordonne les activités de l'équipe transversale travaillant sur le féminisme dans les cinq villes d'autre part. Entamé plusieurs années après ma propre recherche doctorale, alors que la phase de recueil des matériaux était en voie de finalisation et l'analyse en cours, le projet Sombrero a principalement contribué à enrichir et renforcer les analyses développées dans la thèse par le biais de la comparaison et de la réflexion collective. La thèse a en outre bénéficié du travail collectif réalisé par l'équipe lyonnaise pour reconstituer le contexte militant de manière large et des sources recueillies dans ce cadre.

Enjeux de définition : du MLF aux configurations féministes de la « deuxième vague »

Au terme de la présentation de notre approche, reste finalement à préciser ce que l'on entend par mobilisations féministes de la « deuxième vague », dont on se propose d'étudier les actrices ; une proposition de définition nécessaire autant pour des raisons méthodologiques et pratiques (délimitation de la population étudiée) que théoriques (enjeux de définition des mouvements sociaux et des mouvements féministes).

Au-delà de la « deuxième vague », cette question rejoint tout d'abord un enjeu et des difficultés quant à la définition des mouvements féministes en général, pointées depuis longtemps par les historien-ne-s. Dans l'ouvrage *Le siècle des féminismes*, Brigitte Studer et Françoise Thébaud rappellent que « pour avancer dans ses recherches et produire un récit cohérent, l'historienne ou l'historien ne peut éviter » trois interrogations, la première étant « qu'est-ce que le féminisme ? » (Studer et Thébaud, 2004, p. 34) tandis que Michelle Perrot évoque en préface les interrogations autour de la définition de cette « nébuleuse dont on ne saisit pas toujours les limites » (Gubin et al., 2004, p. 13). En effet, le féminisme « est une notion évolutive, historiquement changeante, dont le dynamisme et le caractère protéiforme ne se laissent pas enfermer dans une définition » (Chaperon, 1998). La question de la définition est ainsi récurrente dans la littérature francophone comme anglophone¹ et les typologies proposées par des auteures pour tenter de cerner et classer ces mouvements largement débattues, à l'image de la distinction entre « féminisme individualiste » et « féminisme relationnelle » élaborée par Karen Offen (Offen, 1988) ou de la métaphore des vagues. Y compris lorsqu'on opère une première réduction, en optant pour une définition militante du féminisme – avec l'engagement dans des collectifs comme critère – demeure la question des critères à partir desquels déterminer le féminisme de ces collectifs : l'auto-

¹ Pour une présentation des débats scientifiques sur la définition des mouvements féministes et leurs enjeux, voir notamment (Charpenel et Pavard, 2015 ; Studer et Thébaud, 2004).

appellation, les modes d'action employés, le sujet politique des mobilisations, les objectifs ? Chaque critère comporte des limites et la plupart des auteur-e-s en combinent plusieurs¹.

Particulièrement forts dans le cas du féminisme, ces enjeux de définition ne s'y limitent pas et rejoignent des questionnements généraux sur les mouvements sociaux. La littérature sur les mobilisations et l'action collectives s'est largement interrogée sur son propre objet, se demandant « de quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux » (Fillieule, 2009a). Différents travaux ont mis au jour les orientations des définitions en vigueur (Péchu, 2010), les problèmes soulevés selon les critères retenus par ces définitions, ainsi que les « effets de cécité » qu'elles produisent (Fillieule, 2009a, p. 36). À cet égard, les travaux relatifs aux mouvements féministes et aux mouvements de femmes ont d'ailleurs joué un rôle central. En revisitant une série de dichotomies analytiques qui ont marqué les paradigmes dominants de la sociologie des mouvements sociaux aux États-Unis (Taylor et Whittier, 1999) comme en France et en questionnant les frontières des mouvements sociaux, ils ont contribué au développement d'une vision non substantialiste de l'action collective, invitant à repenser la politique protestataire (Bereni et Revillard, 2012b, p. 36).

Dans cette thèse, la réflexion sur les catégories à utiliser pour cerner le féminisme de la « deuxième vague » s'est trouvée renforcée par le choix d'une approche locale et « provinciale ». En effet, dans la littérature, la délimitation des collectifs au centre du féminisme des années 1970 a été faite à partir de leur existence nationale et leur dénomination « centrale » (MLAC, MLF, etc.). L'on peut dès lors s'interroger sur la pertinence de ces étiquettes pour saisir ce qui se passe ailleurs et voir l'éventuelle diversité des mobilisations et des groupes locaux. Cela semble particulièrement vrai dans le cas du MLF, en lien avec les « effets d'homogénéisation » produits par le sigle (Zancarini-Fournel, 2002, p. 143). Forcée à partir du mouvement parisien et de ce qui s'y déroule durant les premières années de la décennie, la définition en termes de MLF « marche mal » en région². C'est l'expérience faite dans les premiers temps de l'enquête, débutée avec une définition pensée en termes de MLF qui s'est rapidement avérée inopérante, et, en outre, insuffisante pour saisir les groupes composant le féminisme de la « deuxième vague » dans leur diversité. Le caractère situé de cette étiquette – en termes géographique mais aussi chronologique – s'observe d'ailleurs dans

¹ À titre d'exemple, dans les travaux sur les mobilisations contemporaines, Sandrine Garcia en retient trois – l'auto-désignation, la désignation par les autres ou le poids symbolique (Garcia, 1993, p. 164) –, Alban Jacquemart ajoute l'autonomie aux objectifs politiques d'égalité (Jacquemart, 2015, p. 26) tandis que Laure Bereni combine ce dernier aux femmes comme sujet politique du mouvement (Bereni, 2015).

² À tout le moins dans certaines d'entre elles. Dans sa thèse d'histoire en cours, Justine Zeller s'intéresse au mouvement de libération des femmes à Toulouse ; l'étiquette MLF étant utilisée localement par les féministes des années 1970, cela la conduit à la mobiliser dans son travail.

le fait que plusieurs auteures lui préfèrent celle de « mouvement des femmes », y compris dans les travaux sur le MLF¹.

Notre travail s'est donc confronté aux mêmes difficultés de définition et de délimitation soulevées plus haut, renforcées par l'échelle d'analyse et par l'ambition de tenir ensemble les différentes composantes du féminisme des années 1970. Comme dans d'autres études, l'auto-appellation (« MLF » ou « féministe ») ne peut fonctionner comme critère de délimitation tant ces identifications sont variables et contestées selon les groupes et individus. L'appartenance organisationnelle pose problème également, risquant d'exclure et d'invisibiliser les groupes féministes informels dont les militantes ne sont pas membres au sens strict du terme (par exemple les groupes femmes). De la même manière, baser la définition sur la mobilisation autour d'une cause commune, la lutte pour l'avortement libre et gratuit, aurait conduit à laisser hors champ les mobilisations féministes qui se déploient dans la deuxième moitié des années 1970 autour d'autres causes et les cohortes militantes qui entrent en scène à ce moment.

Face à ces différents enjeux, l'option retenue est celle d'une appréhension large de l'espace militant étudié que l'on définit comme des *configurations féministes de la « deuxième vague »*. Cette définition s'appuie tout d'abord sur « la mouvance de la “deuxième vague” », définie par Laure Bereni à partir du concept d'« espace de la cause des femmes » (Bereni, 2007, 2015). Élaborée pour résoudre l'énigme que posaient les mobilisations pour la parité dans les années 1990 en France (une cause sans mouvement), la catégorie analytique d'espace de la cause des femmes renvoie à « la configuration des sites de mobilisation au nom des femmes et pour les femmes dans une pluralité de sphères sociales » (Bereni, 2015, p. 17). L'espace de la cause des femmes est structuré autour de deux axes principaux : un axe sectoriel d'une part, qui différencie des pôles, et un principe de division idéologique d'autre part, qui distingue des mouvances (Bereni, 2012, p. 35). Parmi ces dernières, la mouvance de la « deuxième vague » renvoie à « l'ensemble des collectifs ayant émergé ou ayant substantiellement redéfini leurs objectifs militants au début des années 1970. Elle se caractérise par un certain nombre de ruptures avec le féminisme dit de la première vague qui marquent l'affirmation d'une dimension plus contestataire : centralité de certaines questions (notamment les questions sexuelles, la “politisation” du privé), promotion de nouveaux

¹ Françoise Picq reconnaît d'ailleurs le « tiraillement » entre deux définitions : « celle d'un mouvement des femmes au sens large, qui inclut les luttes de femmes un peu partout, sous des formes diverses, celle plus restrictive d'un Mouvement, autonome par rapport à toutes les organisations mixtes et fondé sur les principes radicaux qui furent ceux du MLF. Sans doute cette seconde définition est-elle inadaptée à la fin des années 1970. Le MLF est trop éclaté, trop contradictoire pour se distinguer du mouvement plus vaste et plus diffus qu'il a enclenché » (Picq, 2011, p. 348).

répertoires d'action (plus anti-institutionnels), de nouveaux objectifs (renversement du "patriarcat") etc. » (Bereni, 2007, p. 27).

Prendre cette mouvance comme boussole présente plusieurs intérêts. Elle permet tout d'abord d'analyser autant les franges plus réformistes que les franges radicales du féminisme des années 1970, tout en gardant cette dernière au centre du champ d'étude. Elle est suffisamment large pour se donner les moyens de voir et d'intégrer des groupes ou des mobilisations spécifiquement locaux et de tenir compte de la porosité des frontières entre les groupes au sein de cet espace. Elle rend aussi la périodisation du champ d'étude plus aisée, puisqu'il s'agit de s'intéresser à la période où la mouvance de la « deuxième vague » émerge et devient le centre de gravité jusqu'au moment où l'on observe une évolution des rapports entre ces franges, ce qui correspond donc aux années d'apogée de la frange radicale de la mouvance (1970-1984 environ).

Il convient enfin de préciser que seule cette mouvance de la « deuxième vague » est retenue pour construire notre définition et non l'entièreté de l'espace de la cause des femmes : ni la seconde mouvance dégagée par Laure Bereni – la mouvance traditionnelle, « héritière des mobilisations féminines et féministes nées dans la première partie du XXe siècle » (Bereni, 2012, p. 36) –, ni les autres pôles extérieurs au mouvement des femmes¹ (pôle partisan, académique, étatique, etc.) ne font partie de l'objet tel qu'il a été initialement défini. La question de la genèse de ces différents pôles – à partir de quand la cause des femmes se diffuse-t-elle dans ces différents secteurs ? – et plus généralement celle de l'historicité de l'espace de la cause des femmes seront d'ailleurs soulevées et investiguées au cours de la thèse.

Encadré 2 - Les "vagues du féminisme": une métaphore controversée

La métaphore des vagues s'est progressivement diffusée dans le champ académique, devenant courante et structurante dans l'historiographie, pour renvoyer aux périodes de fortes mobilisations féministes au cours de l'histoire et penser les ruptures et continuités entre elles. Comme le montre

¹ Également désigné par Laure Bereni comme le « pôle associatif autonome » : « Ce qu'on appelle généralement le mouvement des femmes constitue l'un des pôles – certes le plus central – de l'espace de la cause des femmes. Je désigne en effet par "pôle associatif" l'ensemble des collectifs spécialisés dans la défense de la cause des femmes et affirmant leur autonomie organisationnelle et discursive à l'égard de tout autre mouvement ou institution (ces collectifs ont en effet généralement pris depuis la loi de 1901 la forme d'associations). Le pôle associatif peut être considéré comme la matrice de l'espace de la cause des femmes. Mais à côté de ce pôle associatif "autonome" de l'espace de la cause des femmes se trouve une multiplicité de pôles que l'on peut qualifier de pôles encastrés, pour signifier leur imbrication dans des univers sociaux variés, ayant des logiques de fonctionnement autonomes » (Bereni, 2012, p. 36).

l'historienne Bibia Pavard dans une analyse retraçant l'histoire de cette métaphore et de ses usages¹, les notions de « première vague » et de « deuxième vague » apparaissent d'abord aux États-Unis dans la sphère militante au tournant des années 1960 et 1970 où elles se consolident ensemble. Elles sont utilisées par les militantes féministes elles-mêmes pour s'inscrire dans la continuité des luttes précédentes, en particulier celles pour l'obtention du droit de vote, tout en s'en distinguant. En comparaison, dans le contexte français, si les premiers écrits des féministes des années 1970 mettent aussi l'accent sur la rupture et le renouveau que produirait leur féminisme – des idées au cœur de la métaphore des vagues –, cette dernière n'est pas directement mobilisée par les féministes elles-mêmes au cours de cette période. Dans la sphère académique, alors que la métaphore est d'abord utilisée de manière critique pour en pointer les limites et insister sur les continuités entre les phases de mobilisation (Chaperon, 1996), elle devient plus courante dans les travaux qui émergent au cours des années 2000, dans un contexte marqué par les célébrations des « 40 ans du MLF » d'une part et par les débats autour de l'existence d'une « troisième vague féministe » d'autre part. Elle est notamment reprise par les auteures de l'ouvrage de référence *Le siècle des féminismes* qui propose une analyse historique transversale de ces mouvements au fil du vingtième siècle dans leur diversité et complexité (Gubin et al., 2004). L'usage de cette métaphore et sa pertinence pour l'histoire des féminismes font l'objet de différentes critiques. Des auteures lui reprochent de masquer la continuité des mobilisations entre deux périodes d'activisme intense et de forte visibilité, à l'image de Verta Taylor dont les travaux sur les mouvements pour les droits des femmes entre 1945 et les années 1960 aux États-Unis ont précisément pointé ces continuités, rendues possibles par l'existence de structures dormantes (Taylor, 2005). D'autres critiques insistent sur les effets d'homogénéisation produits par cette catégorie, ainsi que sur les effets de cécité qu'elle génère : parce qu'il serait indexé à certains profils de féministes, à certains types de mobilisations et à certaines zones géographiques en particulier, « le modèle historique des deux vagues » (*two-wave framework*) favoriserait par exemple une vision « unifiée » voire « hégémonique » du féminisme, laissant dans l'ombre d'autres formes, lieux et actrices de luttes féministes (Laughlin et al., 2010, p. 78-79). Plus généralement, comme le souligne Bibia Pavard, c'est en raison de son ambivalence, parce qu'elle est une « catégorie à la fois indigène et savante », dont les usages peuvent être normatifs et politiques comme scientifiques, que la métaphore marine pose problème. Tout en prenant en compte les différentes limites énoncées et en se gardant de toute essentialisation – ce que l'usage des guillemets vient souligner –, le choix a été fait dans cette thèse de mobiliser la notion de « deuxième vague ». Face aux enjeux de définition des mouvements féministes évoqués plus haut, elle est apparue comme un outil commode pour circonscrire dans le temps et dans l'espace un ensemble de mobilisations – caractérisées par la remise en question de la traditionnelle coupure privé/public et par une nouvelle manière de politiser les questions de genre

¹ Pavard Bibia, « Faire naître et mourir les vagues », Article soumis à la revue *Itinéraires. Littérature, textes, culture*. Je remercie l'auteure pour m'avoir transmis une première version de cet article sur lequel l'on s'appuie largement ici.

(Zancarini-Fournel, 2002, p. 139) – afin de les investiguer ; un usage qui, comme nous souhaitons le montrer, n’empêche ni de saisir la diversité du féminisme de cette période et de questionner les frontières (spatiales, temporelles, etc.) de ces mobilisations, ni de les réinscrire dans différents contextes et continuités historiques, qu’il s’agisse de celui des années 1968 ou de l’histoire longue des féminismes.

Enfin, qu’entend-on par *configurations* féministes de la « deuxième vague » ? Par cette formulation nous désignons un univers de mobilisations spécialisées autour de causes féministes et ancrées spatialement, sans pour autant présupposer la forme que prennent ces mobilisations ni les restreindre à des organisations formelles. Cette approche s’inscrit ainsi dans la continuité des travaux qui, pointant le biais organisationnel de certains courants de la sociologie des mouvements sociaux, ont souligné la nécessité de prendre en compte les réseaux larges et informels – réunissant des individus, des groupes, des communautés culturelles, etc. – qui participent à cet univers spécialisé (Buechler, 1990 ; Curtis et Zurcher, 1973 ; Fillieule, 2009a ; Whittier, 1995). Il s’agit également de penser ces univers contestataires dans une perspective relationnelle, qui met l’accent sur leur interdépendance – notion au cœur de celle de configuration développée par Norbert Elias¹ – les composantes des univers contestataires entretenant des relations d’alliances et de concurrences (Mathieu, 2008, 2011)². En *sus* d’éviter la confusion face aux usages déjà pluriels de la notion d’espace dans la littérature mobilisée dans la thèse³, le choix de penser en terme de configuration permet enfin d’éviter des glissements qui sembleraient non maîtrisés vers un sens géographique⁴. Au contraire, l’ancrage spatial et territorial des pratiques contestataires féministes fait partie intégrante de la définition mobilisée ici.

¹ Chez Norbert Elias, les configurations sont les formes d’interdépendances qui relient les individus entre eux, ce qui peut renvoyer à des situations aussi variées (et de taille variable) qu’une partie de cartes ou de football à une nation (Elias, 1993). Nathalie Heinich la qualifie « d’espace de pertinence : c’est une situation à dimension spatio-temporelle variable, telle que ce qui advient produit un effet sur tous les êtres qui y sont impliqués, lesquels contribuent eux-mêmes par leurs actions à modifier cette situation » (Heinich, 1997, p. 90).

² Cette analyse relationnelle a donné lieu à différentes conceptualisations des mouvements sociaux en termes de secteur, de champ, d’espace, etc. Pour une présentation de ces différentes conceptions, voir notamment (Mathieu, 2009a). Voir aussi (Duyvendak et Fillieule, 2015)

³ Ainsi, les conceptualisations en termes « d’espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2008, 2011) et « d’espace de la cause des femmes » (Bereni, 2012) se distinguent fortement sur certains aspects : la première met l’accent sur l’autonomie relative de cet espace par rapport à d’autres champs du monde social tandis que la seconde insiste au contraire sur la transversalité de la cause qui est présente *via* des sites de mobilisation dans différents secteurs du monde social.

⁴ Le caractère polysémique de la notion d’espace fait que « de métaphore, l’expression d’espace des mouvements sociaux devient parfois désignation – au premier degré pourrait-on dire – du territoire où se déploie l’activité contestataire » note ainsi Lilian Mathieu, critiquant ces glissements non maîtrisés d’une acception sociologique à une acception géographique. Voir Lilian Mathieu, « Espèce d’espaces. Ou les limites d’une cartographie de l’extrême gauche lyonnaise post-soixante-huitarde », *Communication présentée au 13^e congrès de l’AFSP*, Aix-en-Provence, 22-24 juin 2015.

Ce sont donc les *femmes* qui ont participé aux configurations féministes lyonnaises et grenobloises de la « deuxième vague » au cours des années 1970 qui sont au centre de ce travail. Sans ignorer la participation des militants hommes à ces mobilisations – dont les modalités et les ressorts de l’engagement ont été finement analysés (Jacquemart, 2015) – le parti-pris de cette thèse est de s’intéresser aux participantes uniquement. En raison des spécificités de l’engagement féministe, de leur position dans les rapports de genre¹, les participantes sont directement concernées par les retombées des mobilisations dans lesquelles elles s’engagent (« ne me libérez pas, je m’en charge » disait un slogan de l’époque) et par le processus de politisation du privé opéré par le féminisme de la « deuxième vague ». C’est pourquoi il semble particulièrement intéressant d’adresser, à l’égard de ces actrices qui sont à la fois sujets et objets de leurs luttes, et de leurs descendant-e-s, la question des incidences biographiques de l’engagement.

Démarche empirique

En phase avec les approches choisies et afin de répondre aux questionnements au centre de cette thèse, le dispositif méthodologique mis en place se caractérise par sa pluralité. À la croisée d’une ethnographie historique et d’une prosopographie, des techniques multiples ont d’abord été mobilisées pour reconstituer l’histoire des configurations féministes de la « deuxième vague » et construire la population à enquêter. C’est auprès de cette population reconstituée et retrouvée que j’ai diffusé un questionnaire rétrospectif attentif à la temporalité des expériences. Alors que le questionnaire était destiné à toutes les femmes engagées, l’enquête qualitative s’est principalement concentrée sur les féministes qui ont élevé des enfants. Une campagne de récits de vie et d’entretiens appariés a ainsi été menée auprès de certaines d’entre elles et de leurs enfants.

¹ Conformément à une approche en termes de genre, le terme de « femmes » n’est pas entendu ici comme une catégorie naturelle mais comme une catégorie politiquement et socialement construite. Le genre désigne le rapport social qui construit les sexes et les place dans une relation d’opposition, différencie et hiérarchise autant matériellement que symboliquement ce qui concerne les hommes et les femmes, et instaure un rapport de pouvoir entre les premiers, en position de dominants, et les secondes, en position de dominées. Voir notamment (Bereni et al., 2008 ; Clair, 2012 ; Ferrand, 2004).

Sur les traces des féministes : l'élaboration conjointe de la cartographie et de la population enquêtée

La première étape de l'enquête avait deux objectifs : d'une part, cartographier les configurations féministes de la « deuxième vague » dans les deux sites au cours de la période historique étudiée ; d'autre part, retrouver des traces des participantes pour construire la population à enquêter par questionnaire. Pour les atteindre, différentes techniques ont été mises en œuvre et des sources multiples et variées ont été recherchées et exploitées¹.

Si ces deux objectifs sont différents, ils ont pour point commun les importantes difficultés qu'ils soulèvent, du fait du caractère composite, labile et peu centralisé de l'espace militant étudié. L'on a ainsi pu éprouver au cours de ces étapes la justesse de la remarque formulée par un chercheur à l'égard de notre sujet en début de thèse (« si seulement tout pouvait fonctionner comme le PCF ou l'Église catholique romaine ») en prévision des difficultés spécifiques soulevées par l'étude d'une « dés-institution ». En effet, loin de se résumer à une organisation, les configurations féministes locales de la « deuxième vague » se composaient de différents groupes, plus ou moins formalisés et institutionnalisés, et d'individus convergeant dans des mobilisations. Dès lors, l'on ne pouvait espérer mettre la main ni sur un fonds d'archives unique (ou à tout le moins unifié) ni sur une liste de « membres ».

Les enjeux soulevés par l'absence d'une telle liste, et plus généralement la question de la construction et du recrutement de la population, se sont posés avec une acuité particulière en raison du questionnement sur les incidences biographiques de l'engagement et des problèmes évidents induits par tous biais de sélection de la population. Dans la littérature, plusieurs travaux ont ainsi recours à la technique de la « ligne de départ » qui consiste à trouver un indicateur attestant que les personnes étaient engagées dans l'activité protestataire passée étudiée. Les sources directes – comme les fichiers des membres d'une association à une époque donnée (Fillieule et Broqua, 2005 ; Voegtli, 2016) ou les dossiers des personnes volontaires pour participer à une campagne militante (McAdam, 2012) – constituent l'idéal de la « ligne de départ ». Néanmoins, le recours à des indicateurs indirects est souvent nécessaire dans le cas d'activités protestataires moins formalisées ou d'événements politiques, à l'image des participant-e-s à Mai 68 défini-e-s et recruté-e-s *via* la scolarisation de leurs enfants dans deux écoles alternatives dans les années 1970 à partir des registres d'ancien-ne-s élèves (Pagis, 2014).

¹ La présentation des sources figure en fin de thèse.

Dans notre cas, les caractéristiques du mouvement étudié rendaient inenvisageable le recours à une source directe ou unique pour reconstituer la population à enquêter. Construire la population à partir des sources produites par les composantes les plus institutionnalisées des configurations féministes de la « deuxième vague » – comme par exemple les fichiers de membres des associations telles que le Mouvement français pour le Planning familial – aurait conduit à laisser dans l’ombre les groupes plus informels, pour lesquels de telles sources étaient inexistantes, qui étaient également des acteurs centraux et numériquement importants (groupes femmes, Mouvement pour la libération de l’avortement et de la contraception, etc.). De surcroît, alors que dans certains travaux la focalisation sur les militant-e-s les plus longuement engagé-e-s ou ayant occupé des fonctions importantes dans les groupes militants (Pereira et Schär, 2012 ; Whittier, 1995) permet de contourner partiellement cette difficulté, mon enquête aspirait précisément à éviter de retrouver seulement les personnes qui étaient les plus visibles à l’époque, ajoutant de fait une dimension supplémentaire aux enjeux de construction de la population.

À rebours de la recherche d’un indicateur unique de participation, la construction de la population à enquêter a ainsi impliqué de procéder à une sorte d’ethnographie historique du mouvement social passé étudié permettant *d’isoler plusieurs « lignes de départ »* et, simultanément, de recueillir des éléments sur l’ensemble des composantes des configurations féministes locales pour retracer leur histoire. Comment faire dès lors pour mener à bien cette « ethnographie historique » (Laferté, 2009) ? Si je disposais de quelques fils à tirer et de premières connaissances sur l’un des terrains en raison d’un travail antérieur (Lyon), ce n’était pas le cas pour le second site étudié (Grenoble). Ce départ « de zéro », tout comme le fait de travailler sur deux villes, m’a conduite à mettre en œuvre de manière progressive (et plus ou moins intuitive) une série de techniques qu’il s’agit d’exposer rapidement¹.

a. Lancer l’enquête : les ficelles de base de l’ethnographie appliquées au passé

De la même manière qu’une enquête ethnographique sur un objet du présent débute par un « travail de documentation préalable » ayant pour but de se familiariser avec le terrain (Beaud et Weber 2003 : 60), la première technique a consisté à se familiariser avec l’histoire locale passée, en recherchant notamment les travaux existants sur les groupes étudiés (recherches universitaires, publication de témoignages ou d’histoires collectives par les

¹ La présentation de ces techniques, ancrée dans une réflexion plus générale sur les enjeux de reconstitution d’espaces sociaux passés et sur l’articulation de plusieurs modes de recueil de données (archives et entretiens), a donné lieu à la publication d’un article dans la rubrique « Savoir faire » de la revue *Genèses* (Masclat, 2014) dont seuls quelques éléments sont repris ici.

anciennes militantes, travaux sur l'histoire nationale qui mentionnent des éléments sur l'histoire locale, etc.). À cet égard, les travaux universitaires, en particulier les mémoires ou les thèses, se sont avérés particulièrement utiles – les groupes militants locaux ayant souvent suscité l'intérêt des étudiant-e-s de sciences humaines et sociales de la région – fournissant des indications précieuses pour ouvrir le terrain et accéder à de premiers fils à tirer. C'est également le cas des enquêtes antérieures dédiées aux mobilisations féministes des années 1970 (CLEF, 1989 ; Collectif IVP., 2008), en particulier l'ouvrage *Chronique d'une passion. Histoire du mouvement de libération des femmes à Lyon* qui a constitué une ressource particulièrement importante dans le terrain lyonnais.

Isoler des « personnes ressources » constitue une autre technique utilisée pour amorcer l'enquête. Cette technique consistait à trouver des personnes qui font figure de connaisseurs privilégiés du terrain enquêté. Dans chaque site étudié, j'ai ainsi tenté de repérer et d'entrer en contact avec des personnes qui pouvaient me fournir des informations sur l'histoire féministe locale, sur l'existence d'archives, ou m'indiquer d'autres « personnes ressources ». Dans mon enquête, il s'agit notamment de chercheuses en études genre qui ont également participé aux mobilisations féministes des années 1970 ; des personnes qui étaient plus évidentes à retrouver en raison de la professionnalisation de leur engagement, souvent encore insérées dans les réseaux féministes locaux et qui ont connaissance des archives lorsqu'elles existent. Certaines sont progressivement devenues « des alliées » dans la recherche.

b. Explorer une pluralité de fonds d'archives

Rechercher des sources multiples et variées datant de l'époque étudiée constitue une technique incontournable qui a été largement employée dans cette enquête. Par définition, tous les documents relatifs au féminisme des années 1970 et aux différents collectifs le composant, quelle que soit leur nature et leurs auteur-e-s (les militant-e-s, la presse, ceux qui les surveillaient, etc.) étaient intéressants, *a fortiori* ceux qui pouvaient contenir des noms de participantes. Pour tenter de mettre la main dessus, j'ai dû procéder à la recherche et la pratique extensives des archives dans les deux villes, des plus institutionnelles jusqu'aux archives personnelles non déposées. Si cette démarche est familière aux historien-ne-s, elle l'était beaucoup moins pour la sociologue – l'usage des archives étant encore « loin d'aller de soi » en sociologie (Israël, 2010, p. 183) – impliquant dès lors une formation sur le tas et une découverte progressive de l'existence et du fonctionnement de différents fonds d'archives¹.

¹ Le *Guide des sources de l'histoire du féminisme* (Bard, Dizier-Metz et Neveu, 2006) a été un outil précieux dans cette étape de familiarisation avec l'usage des archives et ses enjeux.

Un grand nombre de fonds ont ainsi été explorés, qu'il s'agisse de ceux des établissements classiques (services publics d'archives départementales et municipales, fonds des bibliothèques municipales ou universitaires) ou d'autres plus spécifiques à l'objet étudié (archives associatives, archives privées non déposées), permettant d'accéder à des documents nombreux et divers (tracts, brochures et presse militante, compte rendu de réunion, registres d'associations, enregistrements audio et vidéos, etc.).

Toutefois, l'accès à ces différents fonds, leur richesse et pertinence et *in fine* leur contribution à la reconstitution de la cartographie et de la population sont contrastés entre les deux sites d'enquête. Les archives administratives en constituent l'exemple le plus flagrant. Parmi celles figurant dans la série W (archives publiques postérieures à 1940) déposées au sein des archives départementales, les documents produits par les renseignements généraux – présents dans les versements de leur service ou dans ceux du cabinet du préfet – s'avèrent des sources particulièrement intéressantes pour qui étudie la vie locale passée¹. Non librement consultables, ces documents étaient soumis à un délai de communicabilité de 50 ans avant lequel une dérogation était obligatoire². Si des demandes ont été déposées pour accéder à ces documents dans les deux services d'archives départementales concernés (AD69 et AD38), cette dérogation m'a été accordée seulement en Isère après plusieurs mois³. Ainsi, sur le site grenoblois, les archives de la surveillance policière – qui se sont avérées particulièrement riches à l'égard de plusieurs composantes du féminisme de la « deuxième vague »⁴ – constituent une source majeure. L'autre fonds central sur ce site renvoie aux archives personnelles de Geneviève Baudino, personnalité grenobloise aujourd'hui décédée, qui fut très active dans les mobilisations féministes locales des années 1970⁵ ; celles-ci sont partagées entre deux lieux, pour partie déposées aux archives départementales de l'Isère au sein du fonds Vérité Rhône-Alpes, pour partie conservées dans le grenier d'une autre ancienne militante et qu'il a donc fallu pister. À côté de ces deux principaux fonds, d'autres sources intéressantes ont été consultées aux archives du Planning familial de l'Isère.

¹ Pour une analyse plus développée de l'usage de ces sources, leurs intérêts et limites, voir (Masclat, 2014).

² La loi du 15 juillet 2008 a introduit le principe de libre communicabilité des archives. Néanmoins, les documents qui comportent des intérêts ou des secrets protégés par la loi deviennent communicables passés certains délais qui s'échelonnent de 25 à 100 ans selon la nature de ces intérêts. La vie privée des personnes, la sûreté de l'État ou la sécurité publique font par exemple partie des intérêts protégés pour lesquels le délai de communicabilité est de 50 ans.

³ Il convient de préciser que si la dérogation est délivrée *in fine* par les Archives de France, ce sont les services à l'origine du versement des documents – ici les (descendants des) renseignements généraux – et non les services publics d'archives qui autorisent ou non l'octroi de cette dérogation.

⁴ La dérogation ayant été obtenue « sans autorisation de reproduction », de nombreuses semaines de travail ont d'ailleurs été nécessaires pour les dépouiller.

⁵ Son parcours est retracé dans une notice biographique du *Dictionnaire des féministes* (Bard et Chaperon, 2017).

Dans le cas lyonnais, j'ai pu accéder, grâce à l'autorisation des auteures¹, aux archives de l'enquête universitaire précitée sur le mouvement lyonnais qui sont conservées au Centre Louise Labé à l'Université Lyon 2. Elles comprennent de nombreux documents militants relatifs au Centre des femmes de Lyon ainsi qu'à d'autres groupes et mobilisations locales. C'est aussi dans ce fonds que j'ai pu mettre la main sur plusieurs sources nominatives, qui a donc joué un rôle crucial dans la réalisation de l'enquête. Parallèlement, les archives personnelles de trois anciennes militantes féministes, engagées dans des groupes différents au cours des années 1970, sont venues compléter les sources mobilisées pour le site lyonnais. Si le Planning familial du Rhône ne dispose pas d'un centre de documentation et d'archives au sens propre du terme, contrairement à celui de l'Isère, quelques documents intéressants ont tout de même pu être consultés en son sein.

L'accès différencié aux sources dans les deux villes a évidemment des conséquences sur la reconstitution des histoires locales, produisant des effets de loupe ou au contraire de cécité sur certains collectifs ou certaines mobilisations, auxquels il convient de prendre garde. En outre, faute d'accès à leurs archives ou à leurs (ex-)participantes, d'autres composantes ont été peu renseignées dans les deux sites d'enquête, à l'image des groupes relevant de la tendance Psychanalyse et politique.

Si quelques incursions ont été faites du côté des services nationaux – à la Bibliothèque nationale de France (BNF) ou à la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) pour accéder à la presse féministe nationale par exemple, aux Archives recherches et cultures lesbiennes (ARCL) à Paris pour consulter les dossiers régionaux – il n'a pas été possible dans le cadre de cette thèse d'explorer davantage les fonds d'archives nationaux relatifs au féminisme de la « deuxième vague » (Centres d'archives du féminisme d'Angers, Bibliothèque documentaire internationale contemporaine, etc.) dont les inventaires ont seulement fait l'objet d'une vérification sommaire. Enfin, des documents glanés çà et là, transmis par d'autres chercheuses², notamment les membres de l'équipe lyonnaise du projet Sombrero dans le cas lyonnais, ont aussi servi de sources.

Dans la recherche de traces nominatives, une autre source d'envergure nationale – pistée au cours d'une précédente enquête (Masclat, 2009) – a été mobilisée : les archives du colloque « Femmes, féminisme, recherche » organisé en 1982 à Toulouse, premier colloque

¹ Je remercie en particulier Annik Houel, Brigitte Lhomond et Patricia Mercader qui ont accepté de m'ouvrir ce fonds et, pour les deux premières, m'ont accompagné lors d'une première visite au Centre Louise Labé et aidé à retrouver des sources nominatives, ce qui a été déterminant pour la suite de l'enquête.

² Des documents relatifs au Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) m'ont ainsi été transmis par Bibia Pavard que je remercie.

national des recherches féministes qui réunit plus de 900 participantes, et conservées à l'Université Toulouse Le Mirail. En raison des liens étroits entre le mouvement des femmes et le développement des recherches féministes à cette période, ces archives me sont apparues comme une source intéressante pour retrouver des militantes. Si le colloque de Toulouse a eu un recrutement large, attirant un public hétérogène qui ne se limitait pas aux seules militantes féministes – ce qui a nécessité d'écramer – ces archives se sont révélées précieuses pour retrouver des personnes qui étaient effectivement engagées dans les configurations féministes de la « deuxième vague ». Composées de différents dossiers, ce sont en particulier les fichiers par région¹, produits par les organisatrices locales et composés de listes de noms, que j'ai utilisés. Après investigation², il est apparu que ces listes avaient été constituées avant le colloque, rassemblant les noms des personnes potentiellement intéressées par cet événement, qu'elles aient participé à des réunions préparatoires localement ou que les organisatrices locales aient considéré par interconnaissance qu'elles pouvaient être intéressées.

c. Rencontrer les enquêtées : entretiens informatifs et listes de noms

S'appuyer uniquement sur des sources écrites pour réaliser la cartographie et construire la population aurait engendré certains biais, en raison de l'inégalité des traces selon les groupes en fonction notamment de leur degré d'institutionnalisation. Afin d'éviter ces biais et de passer à côté d'un groupe local important non présent dans les archives, j'ai choisi de compléter les techniques présentées ci-dessus par la réalisation d'entretiens informatifs avec des personnes qui avaient participé à chacune des composantes isolées. Menés dans les premiers temps du terrain, ces entretiens informatifs portaient sur l'histoire du groupe auquel la personne a appartenu, ses liens avec l'espace militant étudié en général et avec les autres composantes, ainsi que l'accès aux noms des anciennes participantes du groupe. Au total, 11 entretiens à visée principalement informative ont été menés sur les deux sites dans la première phase du terrain³.

¹ Les organisatrices du colloque avait découpé la France en 6 grandes régions (Sud-est, Est, Sud-Ouest, Paris, Nord-Nord-Est et Ouest-Centre), les documents étaient donc classés en fonction de ces régions. Des associations régionales avaient été formées en vue de l'organisation du colloque, elles correspondent *a priori* à ces régions.

² Plusieurs entretiens informatifs avec des personnes investies à l'époque dans l'organisation du colloque de Toulouse à Paris et en région ont été nécessaires pour cerner le contenu de ces documents et définir leur usage dans la thèse.

³ La ligne de partage entre les entretiens dits « informatifs » et les entretiens « biographiques » réalisés par la suite n'est pas si nette : d'une part parce que les entretiens menés dans une visée informative recelaient bien souvent des éléments sur les trajectoires des enquêtées ; à l'inverse, ceux menés ultérieurement contenaient bien sûr des éléments qui sont venus nourrir la cartographie également. La proportion est donc donnée à titre indicatif, renvoyant surtout aux entretiens menés en début de thèse et qui sont plus « maigres » en information sur les trajectoires des anciennes militantes. Parmi ces onze personnes se trouvent également deux hommes, médecins, qui ont pris part au mouvement pour l'avortement.

Au-delà du recueil de ces informations, j'ai également profité des entretiens (informatifs et biographiques) pour soumettre aux personnes rencontrées des listes de noms d'anciennes militantes. En effet, dès le début de l'enquête, j'ai constitué des listes avec les premiers noms – voire uniquement les prénoms – retrouvés dans les archives ou cités par des enquêtées. D'abord utilisée pour lancer l'enquête, cette technique a été maintenue ensuite car elle s'est avérée particulièrement féconde. Elle permet en effet de recueillir des informations sur les individus présents dans la liste, qu'il s'agisse d'éléments sur leur situation à l'époque (par exemple type de militantisme, degré de participation, situation conjugale et familiale) ou sur leur situation actuelle. Ces dernières peuvent s'avérer précieuses lorsqu'on aspire à retrouver les personnes en question – *a fortiori* quand il s'agit de femmes – en fournissant des indications sur les changements de noms (en cas de mariage ou divorce), leur éventuel déménagement ou décès, voire directement leurs coordonnées. J'ai également pu constater que ce support favorisait la remémoration : montrer quelques noms d'anciennes participantes aide les enquêtées à se souvenir, par association, d'autres personnes non présentes dans la liste, les conduisant à mentionner de nouveaux noms ; et ceci bien davantage que lorsque la question leur est simplement posée.

d. Saisie et fusion : l'étape finale de construction de la population

Le dispositif décrit ci-dessus a non seulement permis de trouver et recouper différentes sources pour retracer l'histoire des configurations féministes locales de la « deuxième vague » mais aussi de constituer la population à enquêter. En effet, les noms retrouvés dans les archives ou indiqués dans les entretiens informatifs ont été listés au fur et à mesure de l'enquête pour aboutir, après différentes opérations, à la construction de la population globale. Loin de se limiter à une compilation de noms, le travail de saisie des données – « qui consiste à retranscrire l'archive au sein d'un document informatisé » (Lemercier et Zalc, 2008, p. 35) (Zalc et Lemercier, 2008: 35) – est particulièrement important. À partir des matériaux recueillis dans l'enquête exploratoire, j'ai entré les noms et les informations dont je disposais dans un tableur en suivant les principes de la saisie prosopographique : saisir au plus près de la source, conserver la trace de l'origine de chaque information et segmenter l'information au maximum (Lemercier et Picard, 2012, p. 22). Concrètement, cela revient à remplir un tableur par source nominative avec en ligne les individus et en colonne les différentes informations présentes dans la source. J'ai ensuite regroupé l'ensemble des documents provenant d'un même fonds dans un seul fichier de saisie. Par exemple, l'ensemble des noms trouvés dans les archives personnelles d'une enquêtée, ainsi que les éventuelles informations les concernant,

ont été saisies dans un seul document. Dans un second temps, j'ai choisi de fusionner l'ensemble des sources relatives à un même type de groupe de la configuration féministe étudiée (MLAC, groupes femmes, Planning familial, etc.) dans un seul fichier. Ainsi, la liste finale des participantes aux groupes femmes de Grenoble (n=84) a par exemple été construite à partir de la fusion de toutes les sources relatives aux groupes femmes de cette ville issues de différents fonds. En définitive, c'est donc l'ensemble des sous-populations construites par type de groupes et de sources (liste du MLAC, liste du Planning familial, liste des groupes femmes, liste des participantes au colloque de Toulouse, liste des contacts donnés par les enquêtées) qui constitue la population globale étudiée dans une ville¹. Au final, la population construite à partir de ces techniques comprend 700 *individus* (282 à Grenoble et 418 à Lyon composant la population à *enquêter*).

Au-delà de la comparaison entre les deux sites, la saisie des informations issues de différentes sources puis leur fusion² présente plusieurs intérêts. Rassembler dans un seul fichier l'ensemble des données recueillies sur un même individu permet d'avoir de premiers éléments (sommaires) sur le profil des militantes et la composition sociale des groupes³, de mettre en évidence des individus « centraux » présents dans plusieurs sources (les « doublons ») et de visualiser les liens (ou à l'inverse la faiblesse des liens entre les groupes *via* les multi-positionnements grâce à ces « doublons »). Surtout, centraliser des informations s'avère particulièrement utile lorsqu'on aspire à retrouver les personnes en question ensuite, le recoupement fournissant des indications sur les éventuels déménagements, décès, ou changements de noms ou d'autres qui sont été précieuses pour l'étape suivante.

Les ambitions et les coûts d'une enquête par questionnaire

Inspirée par les enquêtes sur les conséquences biographiques de l'engagement et leurs méthodes, en particulier celle de Doug McAdam consacrée au *Freedom Summer* (McAdam,

¹ Les graphiques présentés en annexes fournissent une représentation des contributions respectives de chacune des sous-populations à la population totale reconstituée dans chaque ville (cf. annexe 1).

² La fusion progressive des différentes listes constitue une étape cruciale de cette démarche qui n'est pas si simple qu'elle y paraît. En effet, ce travail se complique grandement lorsqu'il s'agit de fusionner deux fichiers de données qui ne contiennent pas exactement les mêmes individus. Un tutoriel extrêmement utile réalisé par Pierre Mercklé à ce sujet se trouve sur le site Internet QUANTI : <http://quanti.hypotheses.org/254/>

³ Les documents nominatifs auxquels j'ai pu accéder contenaient des informations individuelles, de quantité et qualité très variables. Si certains se limitaient à mentionner des noms de participant-e-s ou des informations basiques à leur sujet (sexe ou date de naissance par exemple), d'autres – plus rares – étaient très riches en informations. Ces dernières ont été conservées et ont contribué aux analyses développées dans la thèse. J'ai renoncé faute de temps à faire un usage plus poussé de ces données en tant que telles à la manière des analyses prosopographiques.

2012), j'ai souhaité dès le début de cette thèse¹ réaliser une enquête par questionnaire. Face à la rareté des enquêtes sur les féministes des années 1970 et aux limites de celles qui existent, le recours au questionnaire a été pensé comme un moyen de renseigner sociologiquement les trajectoires des militantes « ordinaires » de la « deuxième vague ». À partir de données empiriques recueillies auprès d'anciennes militantes, dans des proportions plus importantes que ne l'autorise une enquête par entretiens, il s'agissait alors de mettre à l'épreuve les interprétations et analyses existantes sur les profils des féministes, bien souvent extrapolées à partir du parcours de certaines figures ou de leurs récits. Au-delà de la production de données *ad hoc*, le questionnaire est également apparu comme une méthode adéquate pour objectiver les devenirs militants, personnels et professionnels des actrices des mobilisations féministes de la « deuxième vague » et tenter de cerner les effets de l'engagement sur la suite de leurs parcours.

Isoler ces effets et les rapporter à l'engagement militant soulève différentes difficultés, préalablement mentionnées, auxquelles certains travaux répondent par le recours à des groupes de contrôle ou de comparaison (Fendrich et Lovoy, 1988 ; McAdam, 1989 ; Whalen et Flacks, 1990). Dans cette thèse, en l'absence d'un groupe témoin « naturel » à l'image de celui trouvé par McAdam (les « no-shows »²), constituer un groupe de contrôle – qui aurait dû être sociologiquement comparable mais composé de femmes n'ayant pas participé aux configurations féministes des années 1970 – semblait difficilement réalisable et n'a pas été entrepris. À l'instar d'autres études, la différenciation et comparaison internes du corpus enquêté et la mise en regard avec des données en population générale font partie des outils mobilisés pour appuyer notre démonstration. Surtout, à la différence des études qui infèrent les effets de l'engagement à partir des informations contemporaines rassemblées sur les ex-activistes, c'est principalement par le biais d'une approche longitudinale qui restitue les parcours depuis l'engagement que nous souhaitons analyser les effets de la socialisation féministe. Dans cette perspective, la mise en œuvre d'analyses séquentielles, qui offrent des perspectives prometteuses dans le champ des méthodes sociologiques (Gauthier, Bühlmann et Blanchard, 2014, p. 1) et sont encore peu utilisées en sociologie politique, constitue une autre raison d'être du questionnaire.

¹ Et même auparavant puisque de premières ébauches de questionnaire et recherches de sources pour construire la population ont été réalisées (puis abandonnées) dans le cadre du mémoire de Master dédié aux incidences biographiques de l'engagement féministe effectué à l'Université Paris 8 en 2008-2009 (Masclat, 2009, p. 13).

² Terme utilisé par McAdam pour désigner les candidat-e-s au *Freedom Summer* qui ne s'y sont finalement pas rendus.

a. Analyse de séquence et *Optimal matching*

Introduite dans les sciences sociales depuis le milieu des années 1980 sous l'impulsion des travaux d'Andrew Abbott (Abbott, 2001), l'analyse de séquence s'est progressivement diffusée depuis¹. Elle permet de décrire et d'analyser les processus sociaux dans les différents aspects du temps social qui les composent : la nature et la durée des expériences, les événements (bifurcation), l'ordre des événements et des expériences, les phénomènes temporels complexes (enchaînements, répétitions, générations, etc.). Son objectif est ainsi de traiter statistiquement « le temps social dans toute sa richesse et sa complexité » (Blanchard, 2010, p. 1) en réponse aux limites des méthodes statistiques traditionnelles à cet égard, qui ignorent bien souvent la durée et l'ordre des expériences ou les amalgament dans une même variable « statique »².

Inscrite dans la famille des méthodes descriptives, l'analyse de séquence constitue ainsi l'une des méthodes pour explorer et décrire des parcours de vie et construire des typologies de trajectoires (Robette, 2011). Une séquence se définit comme une liste d'éléments ordonnés, qui peuvent être de différentes natures. Dans la plupart des études, les séquences sont appelées des « biographies » ou des « carrières » et correspondent à des trajectoires individuelles dans différentes sphères de vie (famille, travail, loisirs, etc.), dans des organisations, dans un groupe social, etc. Les carrières professionnelles d'ingénieurs et d'économistes d'entreprise (Bühlmann, 2008), celles des femmes cadres dans la finance (Blair-Loy, 1999) ou encore les passages à l'âge adulte (Robette, 2010) ou à la retraite (Han et Moen, 1999) ont par exemple été analysés *via* cette méthode. Mais d'autres types de séquences peuvent être étudiées au-delà des trajectoires individuelles, comme les devenir d'entités collectives (familles, groupes, etc.) ou d'entités non-humaines. Ainsi, l'une des études célèbres en science politique est celle de Katherine Stovel qui analyse des épisodes de lynchage dans le Sud des États-Unis à la fin du 19^{ème} siècle (Stovel, 2001).

Depuis sa « sécularisation » au cours des années 2000 (Robette, 2016), l'analyse de séquence a été particulièrement utilisée par les sociologues et les démographes pour l'analyse

¹ La conférence internationale organisée à l'Université de Lausanne en 2012 (*Lausanne Conference on Sequence Analysis*) par Philippe Blanchard, Felix Bühlmann et Jacques-Antoine Gauthier et la publication qui en est issue (Blanchard, Bühlmann et Gauthier, 2014) ont dressé le bilan des avancées de l'analyse de séquence, des enjeux actuels et des voies qu'il reste à explorer. Une seconde édition de cette conférence a eu lieu en juin 2016 à l'Unil. Pour des analyses récentes en français sur la diffusion et les intérêts de l'analyse séquentielle, voir la septième partie du volume 2 consacré à la sociologie d'Andrew Abbott (Demazière et Jouvenet, 2016b).

² Pour Andrew Abbott (Abbott, 2001), le fait de ne pas tenir compte du temps conduit les chercheurs et chercheuses à considérer comme équivalents des comportements très différents. Comme l'ont démontré de nombreux travaux, à l'image, pour une application récente, de ceux de Claire Zalc et Pierre Mercklé au sujet des Juifs de Lens pendant la deuxième guerre mondiale, une même variable – en l'occurrence le statut socio-économique – peut par exemple jouer des rôles variés aux différentes étapes des trajectoires (de persécution) (Mercklé et Zalc, 2014, p. 175 ; Zalc, 2016, p. 427).

des parcours de vie (*life-course perspective*) qui en constitue aujourd'hui le champ d'application dominant (Blanchard, 2016, p. 157 ; Gauthier, Bühlmann et Blanchard, 2014, p. 1). Néanmoins, des travaux plus récents ont mobilisé avec profit cette méthode dans d'autres perspectives – pour analyser des phénomènes politiques et historiques par exemple¹ – et souligné l'intérêt de son développement dans d'autres champs et disciplines, à l'image de la science politique (Blanchard, 2011, p. 9-12).

En phase avec les principes théoriques sous-jacents à cette perspective, l'analyse de séquence est particulièrement appropriée pour l'étude des carrières militantes. Elle permet d'aller un pas plus loin en intégrant le temps dans les analyses du militantisme. En effet, alors que les études mobilisant une approche générationnelle des mouvements sociaux utilisent généralement seulement la période d'entrée pour distinguer différentes cohortes, l'analyse de séquence permet d'introduire d'autres dimensions longitudinales cruciales comme la durée des engagements voire leur intensité, offrant ainsi un autre regard sur l'hétérogénéité interne des groupes, les flux ainsi que les processus de changements et de continuités (Fillieule et Blanchard, 2013, p. 81). De surcroît, alors qu'une approche en termes de carrières appelle l'articulation des trajectoires avec le contexte dans lequel elles se déploient, le recours aux analyses séquentielles rend possible cette articulation. En analysant les carrières militantes, leurs formes et caractéristiques, au fil d'une période donnée – depuis la création du groupe militant étudié ou pendant les années d'apogée d'un mouvement social par exemple –, l'on peut emboîter les trajectoires au contexte organisationnel et historique et ainsi réaliser la double mise en espace à laquelle appelait le plaidoyer pour une analyse processuelle de l'engagement au début des années 2000 (Fillieule, 2001, p. 210).

Les étapes de l'analyse de séquence² consistent à recueillir puis à coder des données longitudinales en élaborant un alphabet ; ce dernier correspond aux différents états ou statuts possibles dans la séquence (trajectoire) étudiée. Après l'exploration des séquences, on introduit l'algorithme *d'Optimal Matching* qui permet de comparer les carrières entre elles (état par état, deux à deux) et de mesurer la distance qui les sépare. On peut représenter la distance qui existe entre chaque paire de séquences au moyen d'une matrice des distances. Dans un deuxième temps, cette matrice est soumise à une analyse en *cluster* (procédure de

¹ Voir par exemple les contributions réunies dans la troisième section de l'ouvrage *Advances in Sequence Analysis* (Blanchard, Bühlmann et Gauthier, 2014).

² Pour une présentation détaillée des étapes de l'analyse de séquence et du fonctionnement de l'algorithme de *l'Optimal Matching*, voir (Blanchard, 2011 ; Gauthier, Bühlmann et Blanchard, 2014 ; MacIndoe et Abbott, 2009 ; Robette, 2011).

classification automatique) afin de dégager des types de séquences basés sur leur degré de ressemblance.

Le cœur de la méthode réside dans la mesure de la dissimilarité entre deux séquences en transformant l'une en l'autre au moyen d'opérations élémentaires. Les trois opérations élémentaires sont l'insertion, la suppression et la substitution. Pour illustrer, empruntons l'exemple développé par Heather MacIndoe et Andrew Abbott dans leur présentation détaillée de la méthode (MacIndoe et Abbott, 2009, p. 389)¹. Considérons que PSYCHOLOGIE et SOCIOLOGIE sont deux carrières, et les lettres qui les composent les états des alphabets (soit l'ensemble des statuts étudiés dans les carrières). Combien d'opérations sont-elles nécessaires pour transformer PSYCHOLOGIE en SOCIOLOGIE ? Une possibilité est de supprimer le « P », conserver le « S », remplacer le « Y » par le « O », conserver le « C », remplacer le « H » par le « I » et conserver les lettres restantes (« OLOGIE »).

Séquence 1	P	S	Y	C	H	O	L	O	G	I	E
Séquence 2		S	O	C	I	O	L	O	G	I	E
Opération	Suppr	/	Subst	/	Subst	/	/	/	/	/	/

De cette manière, il faut seulement trois opérations (1 suppression et 2 substitutions) pour passer de la séquence « Psychologie » à « Sociologie » ce qui constitue le chemin le plus court – ou, pour le dire autrement, le moins coûteux – en comparaison avec les autres possibilités existantes. Cette mesure (trois opérations) représente ainsi la distance qui sépare deux séquences. Plus cette distance est grande, plus les séquences vont être considérées comme différentes. L'algorithme de *l'Optimal Matching* mesure donc la dissemblance (ou dissimilarité) entre chaque paire de séquences constituant l'échantillon. Il permet d'aboutir à une matrice des distances, qui représente la distance existant entre les individus.

En réalité, puisqu'il s'agit de statuts sociaux (et non de lettres de l'alphabet), toutes ces opérations (suppression, insertion, substitution) ne sont pas équivalentes : un coût est attribué à chacune d'entre elles. Si les coûts d'insertion et de suppression ont généralement des valeurs constantes, la fixation des coûts de substitution est plus complexe et constitue un enjeu de la méthode (Abbott, 1995). Plusieurs manières de faire existent : choisir des coûts fixes (le passage de n'importe quel état à n'importe quel état vaut toujours x) ; des coûts théoriques, c'est-à-dire informés sociologiquement (passer de tel état à tel état est plus coûteux que passer de tel autre à tel autre) ; ou encore des coûts de transition (plus le passage d'un état à l'autre est fréquent dans l'échantillon, plus son coût est faible). L'impact des choix réalisés en

¹ Cet article est désormais disponible en français suite à une traduction récente (MacIndoe et Abbott, 2016).

matière de coûts est débattu dans la littérature (Gauthier, 2013 ; Gauthier, Bühlmann et Blanchard, 2014)¹.

Dans la thèse, la construction de séquences relatives à quatre sphères de vie des militantes féministes a été initialement envisagée : le parcours scolaire et professionnel, la carrière féministe, la carrière militante (autres engagements militants en dehors du féminisme) et la trajectoire affective et familiale ; autant de sphères pour lesquelles des questions avec datation ont été posées dans le questionnaire. Différentes raisons nous ont poussé à abandonner certaines de ces carrières – en premier lieu la qualité des données et le nombre de non-réponses – pour se concentrer sur deux sphères de vie uniquement : l’engagement féministe et la vie affective et familiale des enquêtées. Ce travail a donné lieu à l’élaboration de quatre carrières et débouché sur des analyses mono-séquentielles qui seront présentées au fil de la thèse.

Il convient de préciser que l’ensemble de ces carrières ont été construites, analysées et seront présentées à partir d’une échelle de temps historique (période) ; une manière de faire qui est plutôt minoritaire dans la littérature. En lien avec leur ancrage dans l’analyse des parcours de vie, étudiés le plus souvent dans une perspective contemporaine, la plupart des travaux utilisant les analyses séquentielles pour analyser des trajectoires individuelles s’appuient sur une échelle de temps biographique (âge des individus). Néanmoins, d’autres études davantage intéressées par l’historicité des séquences étudiées et par l’analyse des interactions entre les individus et le contexte, souvent d’inspiration prosopographique (Lemerancier, 2005 ; Mercklé et Zalc, 2014) mais pas uniquement (Blair-Loy, 1999 ; Fillieule et Blanchard, 2013), ont également retenu une échelle historique et montré les apports de cette démarche alternative, qui soulève des questions stimulantes sur « l’entremêlement des temps biographique, organisationnel et historique » (Blanchard, 2016, p. 160).

Dans notre travail, en raison du questionnement sur les effets de l’engagement dans un mouvement social particulier et historiquement situé et du caractère également prosopographique de la réflexion menée, il nous a semblé pertinent de choisir et maintenir cette échelle au fil de la thèse et de l’analyse des différentes carrières. Par ce choix, les dimensions liées à l’âge et à la position dans le cycle de vie des militantes féministes sont moins visibles qu’elles ne l’auraient été *via* l’échelle biographique². Elles ne sont pas absentes

¹ Les choix réalisés dans cette étude seront présentés au fil des carrières analysées dans la thèse.

² À l’inverse, la mobilisation d’une échelle de temps biographique pour analyser les trajectoires des féministes des années 1970 aurait conduit à « écraser » le contexte (celui des mobilisations féministes et plus généralement de l’espace sociopolitique) et n’aurait pas permis de répondre à divers questionnements au centre de ce travail sur les devenir du groupe d’activistes étudié. La possibilité de dupliquer les traitements séquentiels

pour autant : le croisement des typologies issues des analyses séquentielles avec d'autres variables, en particulier les classes d'âges auxquelles appartiennent les répondantes, et l'articulation avec les matériaux qualitatifs permettent de réintroduire et de prendre en compte ce qui relève des temporalités biographiques.

b. Le questionnaire et les répondantes

Le questionnaire¹ a ainsi été élaboré de manière à pouvoir réaliser des traitements séquentiels². Plusieurs questions ont été assorties de demandes de datation. Leur conception a nécessité d'importantes réflexions préalables – et de l'imagination – pour tenter de réduire leur complexité et le « coût » de cette demande pour les répondantes tout en obtenant les informations nécessaires. Au final, c'est sous la forme de calendriers que les questions relatives aux principales carrières envisagées ont été formulées³. Au-delà de ces questions spécifiques, le questionnaire comporte en outre un grand nombre de questions, inventées ou empruntées à d'autres enquêtes dans une optique comparative, visant à explorer différentes facettes des parcours des féministes des années 1970. Leur élaboration s'est appuyée sur mes connaissances préalables du sujet ainsi que sur le début de l'enquête alors menée dans le cadre de la thèse. Une version antérieure du questionnaire a également été testée auprès de plusieurs enquêtées. Face à la longueur du questionnaire et aux difficultés soulevées par une enquête de ce type, différentes stratégies ont été réfléchies et déployées pour inciter les personnes à répondre, par le biais de la lettre d'accompagnement, de chronologies fournies pour favoriser la remémoration ou par l'engagement de faire parvenir une synthèse des résultats à l'issue de la recherche, etc. Si, avec de multiples allers retours et modifications, la phase de conception et de préparation du questionnaire m'a paru longue, l'étape suivante n'avait rien à lui envier...

Je me suis ensuite lancée sur les traces des 700 personnes figurant dans la population reconstituée dont il s'agissait de retrouver les coordonnées afin de leur faire parvenir un questionnaire papier par voie postale. Si pour certaines d'entre elles, je disposais déjà d'adresses ou d'autres informations fiables et facilitantes, ce n'était pas le cas pour la majorité de la liste. Annuaire, moteurs de recherche, et sites d'ancien-ne-s élèves⁴ ont ainsi absorbé

(temps historique et temps biographique) n'a pas été retenue dans cette thèse en raison des coûts et contraintes de réalisation et de restitution qu'elle aurait générés mais pourrait constituer un prolongement intéressant.

¹ Le questionnaire figure en annexes (cf. annexe 15)

² Peu familière des méthodes d'analyse quantitative en général, les coûts de la réalisation de l'enquête dans ses différentes phases (élaboration, passation, traitement des données) ont été élevés. J'ai notamment dû me former à différentes méthodes d'analyse statistique par le biais de séminaires méthodologiques et sur « le tas ». Je remercie en particulier Philippe Blanchard pour ses conseils et son soutien.

³ Voir les questions n°31 et 74 du questionnaire.

⁴ Cela m'a en effet permis de découvrir que des sites comme « Trombi » ou « Copains d'avant » avaient particulièrement bien marché parmi ces générations.

une grande partie de mon temps, devenant les outils principaux pour retrouver les militantes féministes, complétés par des emails et des conversations téléphoniques. L'usage de ces méthodes soulève bien sûr des enjeux, puisqu'il est plus facile de retrouver – en général et sur Internet en particulier – celles qui ont une activité sociale (politique, associative, professionnelle) qui les rend visibles, celles qui sont restées dans la même région et, bien sûr, celles qui n'ont pas changé de nom ; autant de dimensions socialement situées qui introduisent potentiellement des biais. Ces limites sont toutefois tempérées par l'obtention de coordonnées *via* les féministes elles-mêmes, que ce soit au cours du terrain en lien avec la technique des listes exposée ci-dessus ou après avoir répondu au questionnaire. Alors qu'une question finale les y invitait, plusieurs des répondantes¹ ont effectivement accepté de communiquer les noms et parfois les coordonnées de leurs anciennes co-militantes, voire se sont elles-mêmes lancées à la recherche des membres de « leur ancien groupe femmes » qu'elles avaient perdu de vue dans quelques cas. Par son caractère localisé, l'enquête a ainsi reposé (et joué) sur la mobilisation des réseaux d'interconnaissance ou leur réactivation, ce qui a favorisé non seulement l'accès aux membres de la population mais aussi leurs réponses². La recherche des coordonnées et la passation du questionnaire ont été échelonnées dans le temps, l'ensemble de ces étapes ayant duré au total près de deux années. Elles ont engendré de nombreuses réactions de la part des personnes retrouvées, dont la tonalité générale était plutôt la surprise, et donné lieu à des échanges qui ont fourni des éléments intéressants pour l'enquête, prouvant là encore que l'étape de passation du questionnaire « c'est déjà enquêter » (Bennani-Chraïbi, 2011).

Au final, par ces différentes techniques, sur les 700 personnes figurant dans la base, les coordonnées de 337 *d'entre elles* ont été retrouvées (la population *retrouvée*) ; une proportion globalement similaire dans les deux villes³. 337 questionnaires ont ainsi été expédiés⁴, dans les régions lyonnaises et grenobloises mais aussi dans toute la France, voire à

¹ Dans la suite de la thèse, nous distinguons les « répondantes » – terme qui désigne les personnes ayant rempli et retourné le questionnaire – des « enquêtées », catégorie qui renvoie aux personnes rencontrées sur le terrain avec lesquelles des entretiens ont été réalisés. Ces deux populations ne se recoupent que partiellement puisque seules 15 enquêtées ont également rempli le questionnaire.

² Plusieurs répondantes ont souhaité faire passer directement le questionnaire à d'autres, voire l'ont photocopié et transmis elles-mêmes. Les commentaires laissés sur le questionnaire constituent également un indice de la manière dont l'enquête a mis en branle des réseaux d'interconnaissance. À plusieurs reprises, des répondantes ont mentionné des noms de camarades avant de se raviser et de rayer, ajoutant « vous les avez déjà contactées » ou « ces adresses vous ont été données », montrant l'existence de contacts entre elles. Le questionnaire a ainsi pu toucher des « grappes » d'individus qui se sont mutuellement incitées à répondre.

³ 140 questionnaires ont été envoyés à des Grenobloises (sur 282 noms dans la liste initiale) et 197 à Lyon (sur 418 noms).

⁴ Un envoi, accompagné d'une enveloppe retour déjà affranchie, rendu possible par le soutien matériel et financier de l'Institut d'Études Politiques Historiques et Internationales et du Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne, et qui a également bénéficié de l'aide et de l'amabilité du facteur de l'Université !

l'étranger (notamment aux États-Unis, au Québec ou encore au Brésil !). L'analyse de la population à ce stade montre que les militantes qui figuraient dans la liste des « contacts par enquêtées » ainsi que celles qui étaient multi-positionnées dans plusieurs sources (les « doublons ») ont été davantage retrouvées que les autres, ce que l'on peut aisément attribuer à la quantité et/ou la qualité des informations dont je disposais à leur égard.

Si l'on en vient maintenant à la troisième « strate » de la population, 115 questionnaires valides ont été retournés¹ et constituent donc la population *répondante* : 47 d'entre eux ont été remplis par des Grenobloises et 68 par des Lyonnaises². Le taux de retour, globalement similaire dans les deux villes, est ainsi de 34 %, ce qui le range plutôt dans la moyenne haute pour une enquête de la sorte³. Les retours ont été fréquemment accompagnés de documents, longues lettres ou petits mots, parfois des archives ou des photos, dont la teneur montre que le questionnaire, par sa longueur et le caractère personnel de certaines questions, a contribué à tisser une certaine relation avec la sociologue. Pour la plupart de celles qui ont répondu, la logique biographique du questionnaire a plutôt bien fonctionné ; en témoignent les nombreuses propositions faites par les répondantes en réponse à la question n°138 sur les dimensions que j'aurais pu oublier dans ce questionnaire (pourtant déjà très long). Sans entrer dans les détails, l'on peut isoler trois moteurs principaux derrière les réponses : le désir de reconnaissance historique – un levier que le questionnaire lui-même cherchait à actionner – ; la possibilité offerte de revenir sur leur parcours en lien avec leur position dans le cycle de vie ; et la perspective d'avoir les résultats de l'enquête et de savoir ce que sont devenues « les autres » (question fréquente au cours des échanges et sur le terrain). Si l'on revient aux sources mobilisées et agrégées pour construire la population, l'analyse des répondantes montre une assez bonne pénétration du questionnaire dans toutes les composantes puisqu'on observe peu de variation du taux de retour selon les groupes ou selon le multi-positionnement⁴. À partir de la connaissance du terrain, il nous semble en outre que le questionnaire a été davantage rempli et renvoyé par les militantes qui n'étaient pas les plus engagées dans les mobilisations féministes des années 1970. À l'inverse, leurs camarades

¹ Dix questionnaires retournés ont été retirés de la base parce qu'ils étaient incomplets, problématiques ou hors-population (personnes engagées ultérieurement par exemple).

² Au fil de la thèse, les catégories de « Lyonnaises » et de « Grenobloises » sont utilisées pour désigner et distinguer les répondantes en fonction du site d'enquête dans lequel leurs traces ont été retrouvées et où elles ont été engagées dans les mobilisations féministes de la « deuxième vague ». Cela ne signifie pas pour autant qu'elles résident encore dans ces villes au moment de l'enquête.

³ Si on les rapporte à la population initialement reconstruite (n=700) – ce qui est rarement fait dans les restitutions d'enquêtes de même facture – les répondantes correspondent à 16 % de la population à enquêter.

⁴ La seule tendance notable concerne les Lyonnaises figurant dans la liste « archives du colloque de Toulouse » qui ont moins répondu et sont sous-représentées.

féministes qui se trouvaient à l'époque dans des positions plus centrales et de *leadership* dans les deux villes – les figures locales en quelque sorte – ont moins répondu.

Plusieurs éléments permettent enfin d'éclairer les non-réponses. Le questionnaire a pu rater sa cible, atterrissant chez des homonymes, chez des personnes qui n'avaient en réalité pas (ou pas assez) participé aux mobilisations féministes des années 1970¹, voire chez des féministes qui étaient décédées. Si certaines (ou leurs proches) ont pris la peine de m'écrire pour m'en avertir, on peut aisément supposer que dans d'autres cas le questionnaire a pris la direction de la poubelle sans autre. La présence parallèle sur le terrain ainsi que les retours faits par certaines enquêtées et répondantes fournissent d'autres indications sur les freins potentiels. Ils peuvent être extérieurs à l'enquête, liés à l'espace militant local, le questionnaire renvoyant à un passé féministe parfois conflictuel que l'on préfère oublier ; ou provenir du questionnaire lui-même, dont le principe a pu susciter des résistances, le contenu des agacements et la longueur un effet dissuasif.

Au terme de cette présentation détaillée de la population enquêtée par questionnaire et de sa construction, il convient de s'arrêter sur le statut de ce corpus et des données qui en sont issues. Si l'on espère avoir montré aux lecteurs et lectrices tout ce qui a été mis en œuvre pour reconstituer et accéder à une population nombreuse et diverse ayant participé aux mobilisations féministes des années 1970 tout en minimisant les biais de recrutement, ce qui permet de doter ce corpus d'une certaine significativité, ce dernier ne peut prétendre être représentatif. L'absence d'information sur une éventuelle « population mère » – voire d'existence de cette population mère au sens propre du terme, en raison du caractère labile et composite des configurations féministes de la « deuxième vague » – et plus généralement la construction de l'objet et de l'enquête, interdisent en effet de raisonner en termes de représentativité et d'échantillon, comme d'employer les outils et méthodes afférents. Les données recueillies par le biais du questionnaire tiennent cependant deux paris : d'une part la manière dont le corpus a été constitué permet de ne pas « travailler sur des restes de cohortes » (Offerlé, 1987, p. 75) et échappe ainsi aux écueils des « coupes synchroniques » (Fillieule, 2005b, p. 13) ; d'autre part, celui d'opérationnaliser une approche réellement processuelle et longitudinale grâce à la qualité d'ensemble des données datées qui rendent possibles les analyses séquentielles.

¹ Certaines sources mobilisées pour construire la population étaient moins fiables que d'autres (par exemple une liste des participantes à une « fête des femmes » à Lyon, activité au recrutement plus large) ou consistaient en des stratégies indirectes pour accéder aux militantes, à l'image des archives du colloque de Toulouse.

Il convient finalement de préciser que j'ai effectué la préparation des données d'enquête (création de la base de données, saisie, codage des variables et mise en longitudinale pour l'analyse séquentielle) et les divers traitements statistiques qui soutiennent les analyses de ce travail *via* le logiciel SPSS. Les analyses séquentielles ont bénéficié du travail de Philippe Blanchard, qui a pris en charge les traitements *via* le logiciel R à partir des choix que j'avais opérés.

Une campagne de récits de vie et d'entretiens appariés

Au-delà de l'enquête par questionnaire, la thèse repose sur des matériaux qualitatifs recueillis par le biais d'entretiens avec des Lyonnaises et Grenobloises engagées dans les mobilisations féministes des années 1970 et avec les enfants de certaines d'entre elles. En raison du temps induit par l'enquête quantitative, cette phase a été réalisée de façon parallèle à la passation du questionnaire et terminée avant l'exploitation de ce dernier. Entre 2010 et 2013¹, j'ai réalisé une douzaine de séjours à Lyon et à Grenoble, d'une durée allant de quelques jours à plusieurs semaines selon les cas ; des séjours qui avaient pour but de mener à bien les étapes de l'enquête présentées plus haut et de réaliser des entretiens. La majorité des entretiens ont été réalisés dans les deux villes et leurs alentours et, pour ceux menés avec les enfants, à Paris dans quelques cas.

Du côté des féministes des années 1970, le matériau qualitatif sur lequel repose cette thèse a été recueilli auprès de *46 femmes* ayant participé aux configurations locales de la « deuxième vague » (22 à Grenoble, 22 à Lyon et deux dans d'autres villes)².

Sur quels critères les personnes enquêtées ont-elles été choisies³ ? À partir des informations préalables dont je disposais grâce aux autres dimensions de l'enquête, j'ai d'abord tenté de rencontrer des personnes dont les parcours féministes avaient été diversifiés, tant en termes de groupes et composantes de la « deuxième vague » fréquentés au cours des années 1970, qu'en termes de devenir ultérieurs (durée et maintien ou non de l'engagement) et de positions actuelles dans les espaces militants locaux. J'ai également été attentive à la variation des modalités de recrutement pour éviter d'investiguer seulement les mêmes réseaux

¹ Dans le cas lyonnais, des séjours ont été réalisés ultérieurement (en 2015 et 2016) pour mener de nouveaux entretiens dans le cadre de l'enquête Sombrero.

² Le nombre d'entretiens est supérieur puisque certaines personnes ont été rencontrées à plusieurs reprises. Ce chiffre agrège les entretiens à visée informative évoqués ci-dessus et les entretiens biographiques, qui en constituent la majorité (plus d'une trentaine). En outre, deux entretiens réalisés au cours d'enquêtes antérieures sont mobilisés dans la thèse. Parmi l'ensemble des entretiens avec des Lyonnaises, quatre ont été réalisés dans le cadre du projet ANR Sombrero.

³ La liste et le profil des enquêtées figurent en annexes (cf. annexe 2).

et des « grappes » reliées. Enfin, j'ai essayé dans une certaine mesure de diversifier le recrutement en fonction des profils sexuels, affectifs et familiaux des enquêtées (pour autant que je disposais d'éléments à cet égard) ; dans une certaine mesure seulement, puisque l'enquête par entretiens était avant tout centrée sur les féministes ayant élevé des enfants. En raison de l'interrogation sur la transmission familiale du féminisme, ces dernières sont donc sur-représentées dans le corpus, de même que les féministes hétérosexuelles¹.

Par ces entretiens, il s'agissait de saisir la dynamique des trajectoires, en resituant à différents moments de la biographie les interactions entre les différentes sphères de vie et les perspectives subjectives qui les accompagnent. Une attention particulière a été portée aux articulations entre les sphères de vie militantes et personnelles. Sans revenir en détails sur les débats engendrés par l'approche biographique en sociologie (Bertaux, 2010 ; Bourdieu, 1986 ; Passeron, 1990), l'on considère ici avec Howard Becker que le récit de vie – et plus généralement l'entretien – demeure un moyen privilégié d'accéder aux interprétations que les individus donnent des comportements qu'ils ont eus dans le passé (Becker, 1986). Néanmoins, il soulève plusieurs enjeux qu'il convient de présenter (cf. encadré 3).

Encadré 3 - Recueillir des récits de vie : enjeux et conception d'un matériau biographique

S'intéresser aux parcours et aux expériences socialisatrices passées des individus et aspirer à les saisir par le biais de discours (ou de réponses²) recueillis par la sociologue aujourd'hui soulèvent de nombreux enjeux, abondamment traités dans la littérature. Comme le résume Daniel Bertaux, « entre les expériences vécues par un sujet et leur mise en récit s'interposent nécessairement un grand nombre de médiations » (Bertaux, 2010, p. 39). La mémoire constitue l'une de ces médiations. L'on a ainsi pu faire l'expérience au cours de cette recherche de ce qui a déjà été montré par les historien-nes, à savoir les limites des sources orales lorsqu'il s'agit de retrouver des dates ou des informations historiques précises (Descamps, 2001, p. 507)³. En outre, loin de se résumer à une capacité

¹ Il convient de préciser qu'aucune enquêtée n'a élevé d'enfants dans un cadre homoparental. La difficulté de trouver des personnes dans cette configuration familiale au cours du terrain tout comme leur marginalité parmi les répondantes du questionnaire laissent penser qu'elles ont été relativement rares parmi les générations étudiées.

² Si les enjeux présentés ici sont souvent associés à la méthode des entretiens et du récit de vie, la plupart d'entre eux se posent aussi lorsque le recueil de matériaux biographiques est réalisé par le biais d'une enquête par questionnaire. Comme le rappelle Daniel Bertaux, « avant d'être codées et mises en chiffres, les données d'enquête par questionnaires sont constituées de réponses (subjectives !) à des questions standardisées. Ce n'est pas parce que l'on code ensuite ces réponses sous forme de chiffres que cela leur donne un caractère plus objectif, bien au contraire » (Bertaux, 2010, p. 24). Pour une analyse comparative des informations biographiques recueillies par questionnaires et par récits de vie auprès des mêmes individus, voir (Battagliola et al., 1991).

³ *A contrario*, les entretiens présentent d'autres intérêts par rapport aux sources écrites, qui produisent par exemple un certain effet de « rigidification ». Pour une comparaison de ces deux modes de recueil de données dans notre enquête et une analyse de la manière dont leur combinaison permet d'éclairer leurs angles morts respectifs, voir (Maslet, 2014).

individuelle, le processus de remémoration et ses contenus sont aussi largement socialisés (Halbwachs, 1994). Concernant les féministes françaises, Marion Charpenel a ainsi mis en évidence des régularités dans les souvenirs exprimés par les personnes actives dans l'espace de la cause des femmes aujourd'hui (présentation de soi comme un sujet autonome ; inscription de son histoire individuelle dans la « grande » histoire collective) et pointé les mécanismes au principe de cette homogénéisation des récits : l'avènement « d'espaces du dicible » féministes dans les années 1970, favorables au partage d'expériences personnelles dans un entre-soi féminin, que l'on retrouve aujourd'hui encore dans l'espace de la cause des femmes sous différentes formes (Charpenel, 2014). Plus généralement, retracer son parcours au cours d'un entretien est toujours une opération de reconstruction *a posteriori*, réalisée à partir du présent, et marquée par un travail de redéfinition identitaire et par des processus de mise en cohérence (Agrikoliansky, 2002 ; Darmon, 2008 ; Voegtli, 2004) : « En racontant notre vie, nous essayons généralement d'établir une certaine cohérence au moyen de liens logiques entre des éléments clés (qui apparaissent alors sous une forme de plus en plus solidifiée ou stéréotypée) et une continuité par la mise en ordre chronologique » (Pollak, 1993, p. 145-146)¹. Enfin, le contexte de réalisation de l'entretien constitue une autre médiation qui influe sur le contenu du récit de vie livré par l'individu. En s'intéressant à tel monde social ou catégorie de situation dont l'enquêté-e fait partie, « le chercheur invite *de facto* le sujet à considérer ses expériences passées à travers un filtre » (Bertaux, 2010, p. 38). Dans notre enquête, c'est en tant que personnes actives dans les mobilisations féministes lyonnaises et grenobloises dans les années 1970 que les enquêtées ont été sollicitées. L'intérêt pour leurs devenirs a pu produire d'autres types d'« effets de légitimité » (Lahire, 2016, p. 102), incitant les enquêtées à se montrer en conformité avec (ce qu'elles supposaient être) les attentes de l'enquêtrice, et surtout avec certaines « normes » féministes ; un effet parfois perceptible au travers des réactions et des discours de justification produits par les enquêtées en réponse à certaines de mes questions, à l'image de celles relatives aux noms de famille posées en fin d'entretien et dans le questionnaire (usages du nom post-mariage et noms portés par les enfants, pour les personnes concernées). « C'est pas très féministe » a ainsi commenté une enquêtée, avec un ton un peu coupable, après m'avoir expliqué qu'elle avait conservé le nom de son ex-mari après son divorce.

Quelle position adopter face à ces différents enjeux ? L'on considère tout d'abord ici, avec Daniel Bertaux, que « l'intervention des médiations signalées ne touche guère la structure diachronique des situations, des événements et actions qui ont jalonné ce parcours. Pour employer la métaphore de l'aquarelle, son dessin est bien restitué » même si les teintes et les colorations peuvent en être modifiées (Bertaux, 2010, p. 40). Il s'agit dès lors de prendre pour objet d'analyse les deux dimensions, en tentant de « mettre au jour les différentes étapes [de la carrière] d'une part et cerner les éléments mis en avant par l'enquêté pour souligner la cohérence de son parcours de vie d'autre part »

¹ Pour une analyse de la manière dont opère ce processus de reconstruction et des différents effets qu'il peut engendrer au-delà de la mise en cohérence des expériences – extrapolation, hiérarchisation, téléologisme, etc. – voir aussi (Peschansky, 1992).

(Voegtli, 2016, p. 352). Surtout, loin d'être seulement le résultat de biais ou des *artefact*, les reconstructions subjectives, les manières de se présenter et de présenter son parcours aujourd'hui constituent aussi des indicateurs des effets biographiques de l'engagement et peuvent être analysées comme tels. Pour reprendre l'exemple évoqué plus haut des noms de familles, les discours de justification produits par les enquêtées sont certes liés à l'enquête et à l'enquêtrice mais ils traduisent aussi une certaine intériorisation de la (contre)norme féministe (contester la subordination patronymique des femmes) – y compris lorsque les féministes enquêtées n'y souscrivent pas en principe ou en pratiques – que l'on peut analyser comme un produit rémanent de leur socialisation féministe. Cette conception des récits de vie et de leurs apports en dépit des enjeux énoncés n'empêche pas de mettre en œuvre différentes techniques pour pallier leurs limites autant que possible. La connaissance fine des contextes militants dans lesquels les féministes ont évolué, la mobilisation et le croisement avec d'autres sources, ou encore le fait de travailler sur plusieurs récits et les possibilités que cela offre (comparaison et mise en évidence des variations et des récurrences, recoupement des informations en travaillant dans des milieux d'interconnaissance et par le biais des entretiens appariés) sont autant de « ficelles » utilisées au cours de la recherche pour améliorer la qualité des matériaux biographiques recueillis comme leur interprétation.

Pour l'ensemble des féministes rencontrées, les entretiens tendaient ainsi vers le récit de vie, avec des consignes ouvertes leur laissant la possibilité de « dire leur vie » (Battagliola et al., 1991). Pour les féministes mères, ils étaient assortis en outre de questions plus spécifiques sur les enfants, leur socialisation et leur éducation, prenant alors une coloration davantage semi-directive. À l'issue de l'entretien, en m'appuyant sur les remarques souvent émises lorsque je les interrogeais sur leurs enfants (« C'est à eux qu'il faudrait demander »), je demandais aux enquêtées si elles accepteraient que je rencontre leurs enfants et négociais l'accès à leurs coordonnées. Ainsi, le choix a été fait de ne pas annoncer au préalable l'intérêt pour la deuxième génération et la question de la transmission familiale afin d'éviter que cela n'impacte trop les propos recueillis à cet égard. Mais, dans tous les cas – et dans les deux sens – la confidentialité des propos tenus dans le cadre des entretiens a été garantie aux enquêtées. Face au caractère particulièrement délicat et sensible d'enquêter dans des familles, je me suis interdit d'utiliser les éléments évoqués par les unes auprès des autres¹ ; ce qui pouvait parfois donner des situations étranges ou faire l'objet de sollicitations directes ou détournées de la part des enfants (« je ne sais pas si ma mère t'a raconté... ») et m'a bien sûr privé de relances intéressantes. Si j'ai essuyé quelques refus, directs ou délayés, la plupart des

¹ Il s'agit essentiellement de ne pas mobiliser les éléments issus des entretiens avec les mères auprès des enfants. L'inverse est aussi vrai mais la question s'est moins posée dans la mesure où j'ai d'abord réalisé les entretiens avec les mères puis les enfants.

féministes sollicitées ont accepté de me mettre en contact avec leurs enfants, et ceci y compris dans certaines configurations familiales plutôt conflictuelles.

Du côté de la deuxième génération, j'ai rencontré *24 enfants de féministes*¹. Au-delà du souhait initial de réaliser des entretiens avec des filles et des fils de féministes et avec plusieurs membres d'une même fratrie pour analyser les processus différenciés d'appropriation de l'héritage, le choix des enquêté-e-s a été guidé par des variations autour de quelques grands critères (classes d'âge, type d'engagements féministes maternels et de configuration familiale, situation actuelle, etc.) et par les informations données par les mères à leur sujet qui permettaient aussi d'aller vers des profils jugés intéressants. Mais il a été aussi contraint par les opportunités qui se présentaient ou non, les enfants s'avérant beaucoup moins disponibles et accessibles que leurs mères. Il convient de préciser qu'ils et elles ont des âges variés – puisqu'ils et elles sont né-e-s entre 1965 (pour la plus âgée) et 1989 (pour le plus jeune) – raison pour laquelle le terme « enfant » renvoie bien évidemment à une position dans les rapports de générations familiales et non à une catégorie d'âge².

Au final, ce sont donc *quinze familles* dans lesquelles j'ai rencontré au moins deux membres (mère et enfant) voire trois (plusieurs enfants). Le choix de recourir à des *entretiens appariés* de mères et d'enfants s'inspire notamment des travaux d'Annick Percheron, qui a mobilisé cette méthode pour reconstruire des histoires politiques familiales sur plusieurs générations (Percheron, 1993, p. 101). L'intérêt de cette méthode réside dans les recoupements qu'elle permet de faire en confrontant les récits des apparenté-e-s, et plus particulièrement ici ceux des mères et des enfants, sur les processus à l'œuvre dans la sphère familiale ; un croisement heuristique auquel procède aussi Bernard Lahire pour construire des portraits de configurations familiales (Lahire, 2016). Recueillir des données auprès des deux générations familiales – au lieu de seulement interroger l'une au sujet de l'autre – permet d'éviter un certain nombre d'écueils (Niemi, 1973) et constitue une méthode adaptée pour mener une analyse de la socialisation qui ne s'en tienne pas aux intentions socialisatrices des ascendant-e-s.

Cette méthode constitue en outre un outil important face au double défi que rencontre l'analyse de la socialisation politique des enfants dans cette thèse : celui de reconstituer les

¹ 8 sont des enfants de Lyonnaises, 13 sont des enfants de Grenobloises, et 3 sont des enfants de militantes d'autres villes (Saint-Etienne et Paris). 20 entretiens ont été réalisés dans le cadre de la thèse et 4 dans le cadre d'une précédente enquête (une personne a été rencontrée deux fois).

² C'est aussi dans ce sens que j'ai parfois recours au terme de « deuxième génération » pour désigner les enfants de féministes.

processus en jeu *via* des récits rétrospectifs et non *via* l'observation de pratiques¹ ; et, en lien, celui de s'intéresser à des processus passés, vécus principalement au cours de l'enfance et de la jeunesse et intériorisé sur le mode de l'évidence, constituant « le monde tout court » (Berger et Luckmann, 2006). En *sus* du recouplement et de la comparaison des matériaux entre mères et enfants, réaliser des entretiens avec plusieurs membres de la fratrie permet aussi de mieux cerner les caractéristiques de la socialisation familiale grâce aux récurrences dans les récits des frères et sœurs.

Face aux enjeux évoqués ci-dessus, j'ai aussi eu recours à d'autres « ficelles ». L'importance prise par le thème des petits-enfants au cours des entretiens m'a ainsi amenée à utiliser ce sujet comme moyen de faire parler les enquêté-e-s sur la manière dont ils et elles avaient été élevé-e-s, en m'appuyant sur la comparaison entre l'éducation reçue et l'éducation donnée à ses propres enfants ; une comparaison qui s'avère heuristique dans la plupart des cas, occasionnant des réponses plus précises et bien souvent différentes – voire tout à fait contradictoires – par rapport à celles générées par la question plus générale posée auparavant. Plus généralement, la comparaison est apparue comme une technique efficace pour éviter les discours généraux et pour susciter des récits de pratiques, des exemples précis ou des anecdotes qui sont précieux pour l'analyse. Inviter les enquêté-e-s à comparer la manière dont ils et elles avaient été élevées avec leurs frères et sœurs, avec leurs camarades d'école quand ils étaient enfants, ou encore avec les membres de leur entourage actuel (ami-e-s, conjoint-e-s) s'est avéré un outil important pour cerner les processus de socialisation passés et les pratiques et dispositifs sur lesquels ils reposaient.

Enfin, une autre technique a été utilisée pour inciter les enfants des féministes à décrire leur socialisation enfantine en dépit de son caractère d'évidence, et tout particulièrement l'une des dimensions les plus naturalisées de cette socialisation, celle de genre. J'ai choisi d'inviter les enquêté-e-s à réagir à partir d'un support au cours des entretiens : il s'agit d'une affiche produite par un groupe féministe des années 1970 qui porte sur l'éducation des enfants et qui, à travers une série de vignettes humoristiques, consiste en une critique des stéréotypes de genre. La présentation de ce support en deuxième partie d'entretien était accompagnée d'une consigne orale consistant à leur demander de commenter

¹ Comme le rappelle Bernard Lahire « accède-t-on par l'entretien à des pratiques, à du réel, à la vérité des pratiques ? Pour nous, il va de soi que seule l'observation directe des pratiques permet de considérer celles-ci sans d'autres écrans que celui que se donne le chercheur ou qu'il produit par sa propre présence [...] Dès lors que nous traitons du discours, nous ne pouvons prétendre accéder aux pratiques. [...] » ; une analyse qui n'implique pas de renoncer à travailler par entretiens mais consiste plutôt à considérer que « c'est donc bien en affrontant la question de l'entretien comme un discours non transparent que l'on peut avoir une chance de reconstruire les pratiques effectives ou plutôt les dispositions sociales effectives qui sont au principe des propos tenus » (Lahire, 2016, p. 103).

cette affiche en général, par rapport à la manière dont ils et elles avaient été élevés et enfin par rapport à la manière dont ils et elles élevaient leur propres enfants le cas échéant. Cette technique s'est révélée particulièrement utile pour amener l'ensemble des enquêté-e-s à parler de genre et de socialisation (de genre) et pas seulement celles et ceux qui, en lien avec différentes expériences, avaient déjà une certaine réflexivité sur le sujet. La réflexivité des enquêté-e-s a d'ailleurs joué un rôle ambivalent dans la réalisation des entretiens, constituant tantôt un point d'appui, tantôt un obstacle ; dans tous les cas, nous l'avons prise comme objet d'analyse tant il s'agit d'une capacité socialement située et révélatrice.

Reste enfin à donner des précisions sur la manière dont ont été menés les entretiens avec les enfants de féministes, en particulier face à l'enjeu de cerner les produits de leur socialisation politique familiale et de saisir les éventuels effets du féminisme maternel sur celle-ci. Défi classique des études de socialisation, il s'est trouvé renforcé dans cette thèse par le questionnement et l'approche large de la socialisation politique retenue. Quelle stratégie adopter et quelles questions poser au cours des entretiens pour saisir les produits de la socialisation politique familiale chez les enfants de militantes dans leur diversité ? Fallait-il définir *a priori* ce que pouvaient être les contenus des héritages féministes transmis dans la famille, établir des indicateurs, et interroger les enfants enquêtés à ce sujet ? Ou conserver un prisme ouvert et principalement inductif pour voir ce que les enfants eux-mêmes présentaient et analysaient comme tels ? Chacune de ces positions engendre des écueils : effets d'imposition pour la première ; risque d'invisibiliser ce qui n'est pas considéré comme un « héritage » par les enquêté-e-s et appui trop important sur leur réflexivité pour la seconde.

À partir d'une réflexion nourrie par un va-et-vient entre lectures et analyse des premiers matériaux recueillis, j'ai opté pour une position intermédiaire dans la manière de mener les entretiens. Il s'est agi tout d'abord d'explorer les trajectoires et les socialisations des enfants en tant que telles – c'est-à-dire sans les relier spécifiquement au féminisme de leurs mères –, en insistant lors de la prise de contact et du lancement de l'entretien sur mon intérêt pour leurs propres parcours. Les entretiens s'intéressaient donc à l'ensemble de leurs trajectoires, même si j'ai particulièrement approfondi ce qui touchait à la « matrice socialisatrice » au centre de mes interrogations – la famille –, en m'inspirant pour les questions et les relances des principes méthodologiques adoptés par Bernard Lahire et son équipe dans *Portraits sociologiques* (Lahire, 2005a, p. 33-42). À cette stratégie classique aspirant à explorer les socialisations des enfants de féministes pour mettre au jour des dispositions comme l'aurait fait une enquête « généraliste » se sont combinées d'autres

manières de faire pour cerner au mieux les contenus de leurs héritages politiques familiaux. Les hypothèses que j'avais forgées à partir de l'enquête précédemment menée et des premiers entretiens réalisés sur les dimensions et domaines potentiellement influencés par le féminisme maternel (socialisation de genre et socialisation politique) m'ont conduit à les interroger plus directement sur des thèmes afférents (rapport aux normes de genre, trajectoires affectives, pratiques dans la sphère conjugale et domestique, rapport à la politique, au militantisme et au féminisme, etc.). En outre, afin de ne pas me limiter à ces hypothèses et de garder ouvert le champ de l'analyse, je me suis aussi intéressée au cours des entretiens à ce que les enfants percevaient comme les contenus de leur héritage ou, pour le dire autrement, à ce qu'ils rattachaient et attribuaient au féminisme maternel dans leurs trajectoires. Sans résoudre totalement les problèmes énoncés, cette stratégie plurielle m'a permis de réaliser des entretiens intéressants pour l'analyse avec des enfants aux profils divers (dans leur rapport à la parole, au récit de soi, dans leurs modalités d'appropriation de l'héritage féministe, etc.) et pas uniquement avec les plus réflexifs d'entre eux et elles. Cette manière de conduire les entretiens a également permis de traquer les contenus des héritages féministes, dans leurs points communs comme dans leur diversité, tout en rendant possible, par l'attention aux dynamiques des trajectoires des enfants, une analyse des appropriations de ces contenus.

Au cours du terrain réalisé auprès de la deuxième génération, il est arrivé à plusieurs reprises à l'issue des entretiens qu'ils et elles me demandent si j'étais moi-même enfant de féministe ; une question rarement posée par les féministes des années 1970, aux yeux desquelles c'est surtout ma position dans les rapports de génération qui a compté. Si plusieurs de mes propriétés sociales ont pu contribuer à créer une connivence avec les ex-militantes – en tant que femme, blanche, très diplômée, originaire de la même région – mon âge et mon appartenance générationnelle semblent avoir joué un rôle déterminant dans la réception de l'enquête (« c'est bien que des jeunes s'intéressent à cette histoire » pour reprendre les propos d'une d'entre elles). S'intéresser à l'histoire des mouvements féministes et aux parcours des militantes en tant que « jeune femme » a été fortement et explicitement valorisé par les personnes rencontrées.

Quant à la question, teintée de curiosité, posée par certains enfants, elle le sera vraisemblablement par le lecteur et la lectrice, au vu de l'origine autobiographique de recherches dans la même veine et plus généralement de la présence de nombreux « enfants de soixante-huitards » parmi les jeunes sociologues et politistes travaillant aujourd'hui sur le politique et les mouvements sociaux (Pegis, 2014, p. 298). Élaboré progressivement au fil de travaux antérieurs, le choix du sujet investigué dans cette thèse résulte d'un intérêt

scientifique et personnel mais non autobiographique. Mon rapport au féminisme s'est construit avant tout par le biais et dans le cadre des études genre rencontrées au début de mon cursus universitaire. Mes appétences antérieures pour le sujet m'inscrivent néanmoins dans le groupe des « volontaires » – à savoir les personnes qui ont déjà plus ou moins conscience des inégalités de genre – davantage que dans celui de la « rencontre accidentelle » parmi le public de ces cours (Andriocci, 2005, p. 77). Le premier enseignement que j'ai suivi sur les rapports sociaux de sexe était d'ailleurs un cours optionnel à choisir parmi une offre importante et non un enseignement obligatoire dans mon cursus. Si j'ai un intérêt pour la cause et suis déjà sensibilisée au genre grâce à ce premier enseignement, lorsque j'entame une première recherche sur le sujet en 2007, ni le féminisme ni le militantisme ne font partie de mon univers personnel. Par ailleurs, si mes caractéristiques et ma position sociale actuelles ont induit une certaine proximité avec les enfants de militantes – dont le profil social dominant est assez proche – les conduisant peut-être à penser que je partageais la même histoire familiale, mon milieu et ma socialisation familiales d'origine en sont en réalité éloignés, ce qui a pu constituer un atout pour cerner et dénaturer, par contraste, le « monde tout court » de la socialisation primaire chez d'autres.

Organisation de la thèse

Cette thèse est divisée en trois grandes parties. Afin de saisir les contextes dans lesquels les militantes féministes ont circulé et été socialisées, la *première partie* de la thèse retrace l'histoire des mobilisations féministes de la « deuxième vague » tels qu'elles se déploient dans les espaces lyonnais et grenoblois entre 1970 et 1984. Le recours à une approche localisée, provinciale et comparée permet de dégager les spécificités des configurations militantes locales eu égard à l'histoire parisienne et nationale des mobilisations et de saisir les transferts à l'œuvre entre les différentes échelles. Déplaçant la focale d'analyse vers le niveau micro, la *deuxième partie* explore les carrières militantes, en analysant tant la genèse et les logiques sociales de l'engagement féministe, les formes variables qu'il a prises, que ses effets à moyen et long termes sur les différentes sphères de vie des enquêtées (militante, professionnelle, affective et conjugale). La réalisation des analyses de séquence permet de mettre au jour des profils collectifs de militantes et, ce faisant, de restituer leurs principaux devenir à partir de l'engagement jusqu'à la date de l'enquête, sur le plan politique comme personnel. Centrée sur les féministes qui sont devenues mères, la *dernière partie* de la thèse analyse de façon approfondie la manière dont le féminisme a pénétré la sphère familiale

et influé sur la socialisation des enfants. Après avoir examiné les cadrages et conceptions des questions de maternité, d'élevage des enfants et de transmission intergénérationnelle chez les féministes de la « deuxième vague », la thèse s'intéresse aux pratiques et processus concrets de transmission dans les familles étudiées. En mobilisant une approche large de la socialisation politique, nous examinons alors les vecteurs et les contenus des héritages féministes transmis aux enfants ainsi que les réceptions et appropriations différenciées qu'ils ont pu en faire.

PREMIÈRE PARTIE :
Les configurations féministes de la
« deuxième vague » au prisme
local :
histoire d'ensemble, histoire croisée

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

S'intéresser aux effets que l'engagement peut avoir sur les trajectoires des femmes participant aux mouvements féministes des années 1970 suppose tout d'abord de revenir sur l'histoire de ces mobilisations ; l'analyse de la socialisation militante, comme tout autre processus de socialisation impliquant en effet de restituer le fonctionnement et les caractéristiques de l'instance socialisatrice (Darmon, 2013). Reconstituer l'offre politique de l'époque est aussi un pré-requis dans une perspective théorique en termes de carrières militantes dans laquelle il convient « d'articuler les trajectoires individuelles aux contextes spécifiques dans lesquels elles se sont déroulées » (Fillieule, 2001, p. 209) pour comprendre l'engagement de manière processuelle. L'objectif de cette première partie est donc de présenter et d'analyser l'histoire des contextes militants dans lesquels les féministes lyonnaises et grenobloises ont circulé et ont été socialisées entre 1970 et 1984 ; un travail rendu possible par l'usage d'une approche localisée et provinciale.

L'approche mobilisée ici permet en outre d'opérer un certain nombre de déplacements par rapport à la littérature existante et ce faisant de répondre à plusieurs enjeux historiographiques et théoriques. L'entrée par le local conduit à ne pas s'en tenir à certaines causes, groupes ou catégories d'acteurs du féminisme de la « deuxième vague » mais donne les moyens d'écrire une histoire d'ensemble, attentive aux différents groupes et mobilisations qui le composent ainsi qu'à leurs liens, filiations et interactions, et de saisir les dynamiques d'ensemble et les évolutions concrètes des mouvements au fil de la période délimitée. À cet objectif correspond la conceptualisation du mouvement étudié en termes de « configuration féministe de la « deuxième vague » » – une définition que cette première partie vise à opérationnaliser – qui permet de tenir ensemble les multiples acteurs et séquences de cette période historique.

Alors que la littérature relative au féminisme de la « deuxième vague » s'est beaucoup concentrée sur le niveau national et/ou parisien – dans une relative (con)fusion des échelles d'analyse parfois –, le décentrement opéré par l'analyse localisée de deux configurations féministes provinciales nous conduit à traiter des questions générales de manière transversale dans les chapitres qui composent cette partie. La première d'entre elles est celle des spécificités des espaces militants au niveau local. Quelles différences et variations – dans les chronologies, dans les configurations militantes, alliances et rapports de force, dans l'existence d'enjeux spécifiques – observe-t-on entre les deux espaces lyonnais et grenoblois

et par rapport aux mobilisations féministes parisiennes et nationales ? Dans quelle mesure les mobilisations et les répertoires d'action sont-ils modelés par les ressources et les contraintes de l'espace local ? Quelles interdépendances et quelles marges d'autonomie par rapport à la capitale ? Considérant que dans le cadre d'une approche localisée, le « local » renseigne autant sur des processus spécifiques que généraux (Sawicki, 1997), il s'agit aussi d'analyser l'intrication avec les autres échelles (régionale, nationale, voire internationale) et de réfléchir aux circulations et transferts entre ces niveaux. Une attention particulière est aussi portée aux relations entre les deux espaces étudiés puisque, contrairement à d'autres comparaisons, les cas envisagés ici ne sont pas complètement indépendants l'un de l'autre mais relativement connectés. Ces influences croisées sous-tendent les similitudes qu'on observe dans l'histoire et la chronologie des configurations féministes lyonnaises et grenobloises et justifient les choix d'écriture et de construction réalisés dans cette première partie. Alors que dans d'autres enquêtes la comparaison de plusieurs sites permet de questionner l'homogénéité supposée du groupement étudié, à l'image des fédérations du parti communiste français étudiées par Julian Mischi (Mischi, 2010), à l'inverse elle nous conduit ici à mettre au jour d'importantes similitudes, bien moins attendues dans le cas d'un mouvement aussi informel et peu centralisé que le féminisme de la « deuxième vague ». Afin de restituer ces dynamiques communes et de montrer les interactions entre elles et au croisement avec d'autres échelles dans le sillage d'une approche d'histoire croisée (Werner et Zimmermann, 2003), l'analyse des configurations lyonnaises et grenobloises est menée conjointement dans les chapitres composant cette première partie, les contrastes et différenciations faisant l'objet d'éclairages au fil du texte. Il convient de préciser que l'accent placé sur le niveau *meso* ici rend peu visibles les militantes actives dans les mobilisations féministes que nous allons retracer. En analysant leurs parcours, les modalités de leur participation et les perspectives subjectives qui les accompagnent, la partie suivante de la thèse permettra d'incarner davantage les engagements dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague ».

Parce que les contextes locaux dans lesquels prennent place les configurations féministes contraignent et déterminent en partie leur structuration et leurs évolutions, un préambule retrace d'abord les caractéristiques et les contrastes des deux villes dans les années 1968 sur les plans économiques, politiques et sociaux. La périodisation adoptée pour délimiter les différents chapitres qui viennent ensuite reprend pour partie la chronologie usuelle de l'histoire du féminisme de la « deuxième vague » tout en proposant des modifications commandées par l'échelle d'analyse. Débutant en 1970, la première séquence étudiée est celle de l'émergence des configurations féministes locales, avec l'apparition des MLF provinciaux

dans le sillage du MLF parisien, rapidement suivis et happés par les mouvements pour l'avortement libre et gratuit qui sont au centre des espaces jusqu'en 1975 (chapitre 1). La période qui s'ouvre suite au vote de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse se caractérise par l'essor et la multiplication des groupes femmes et constitue l'apogée du mouvement des femmes autonome, mobilisé autour de nouvelles causes (chapitre 2). Enfin, entre 1979 et 1984, les configurations féministes locales connaissent de profondes transformations, avec le rapprochement de nouveaux acteurs, la diffusion du féminisme dans différents secteurs, s'acheminant vers la formation progressive de l'espace de la cause des femmes (chapitre 3).

Préambule :

Réinscrire les configurations féministes de la « deuxième vague » dans leurs contextes locaux :

Grenoble et Lyon dans les années 1968

Préliminaire à l'histoire des configurations féministes locales à venir, cette section s'attache à restituer les contextes dans lesquels vont s'inscrire les féminismes de la « deuxième vague ». Si Lyon et Grenoble constituent les plus grandes agglomérations de la région Rhône-Alpes, les deux villes ont des histoires contrastées et des identités propres ; elles ont évolué de manière relativement indépendante, entretenant assez peu de liens l'une avec l'autre. Le profil économique, démographique et la composition sociale de la ville, la vie politique municipale et l'histoire militante et contestataire sont successivement retracés pour Grenoble et Lyon et permettent de dresser un portrait succinct et contrasté des deux villes de la fin des années 1960 au début des années 1980.

1. Grenoble dans les années 1968

L'histoire de Grenoble et de son agglomération¹ dans les années 1960 et 1970 est marquée par d'importantes mutations sur les plans économique, démographique et politique, qui ont pour conséquence une transformation en profondeur de la ville. Cette période est

¹ Au début des années 1980, l'agglomération grenobloise comprend 32 communes qui entourent la ville jusqu'à Claix au Sud, Voreppe au Nord-Ouest et s'étend au Nord-Est vers les communes des rives droite (Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes) et gauche (Frogès, Villard-Bonnot) du Grésivaudan. Elle constitue l'entité géographique retenue pour de nombreux indicateurs démographiques et économiques, raison pour laquelle elle est mobilisée ici. En outre, cette échelle est aussi pertinente dans la mesure où l'espace militant étudié ne se résume pas à la ville de Grenoble mais s'étend à un certain nombre de communes de sa périphérie. Aujourd'hui l'unité urbaine de Grenoble – notion qui a remplacé celle d'agglomération – compte 53 communes et plus de 500 000 habitant-e-s.

également celle de l'édification et de la diffusion d'un « mythe » au sujet de la capitale dauphinoise qui joue un rôle dans l'histoire militante de la ville.

Croissance économique, croissance démographique et transformations sociales

Si historiquement la ganterie constitue la première activité manufacturière de la région grenobloise, c'est la découverte de la « houille blanche » au milieu du 19^{ème} siècle qui entraîne son développement, amenant la ville à se placer à la pointe de l'aménagement hydro-électrique et favorisant la création de grandes firmes comme les entreprises Neyrpic et Merlin-Gerin. À ce noyau dur de l'industrie grenobloise s'ajoutent, dans la première moitié du vingtième siècle, d'autres activités permettant une certaine diversification : le tourisme et l'hôtellerie, les industries alimentaires (Brun, Lustucru, Cemoi), la fabrication de boutons et agrafes métalliques, la chimie, le textile, etc. Les années 1950 et 1960 sont marquées par le développement d'un pôle scientifique – avec l'implantation du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) et la création de différents laboratoires universitaires et centres de recherche – et la réorientation des grands groupes industriels vers l'électronique¹ ; un redéploiement qui soutient une importante croissance². Enfin, la croissance démographique entraîne un développement très rapide du secteur tertiaire dès les années 1960 dans l'agglomération grenobloise, le nombre d'emplois dans ce secteur allant quasiment du simple au double entre 1960 et 1975.

À cette structuration de l'économie grenobloise correspond une composition sociale marquée par sa « dualité » (Joly, 1985, p. 26) durant la période étudiée, avec une forte présence des catégories populaires d'une part et des catégories intermédiaires d'autre part, parallèlement à un relatif effacement de la bourgeoisie.

¹ Pour une représentation de la localisation des différents sites industriels dans Grenoble et sa périphérie, voir (Gouy-Gilbert et Parent, 2007).

² + 3,2 % des emplois sur l'agglomération grenobloise entre 1962 et 1975 (Rousier et Champ, 1997, p. 38).

Tableau 1 – Structuration socioprofessionnelle de l'agglomération de Grenoble

Catégories socio-professionnelles (nomenclature de 1954)	1975	1982
Agriculteurs	0,5	0,4
Patrons de l'industrie et du commerce	6,3	5,4
Professions libérales et cadres supérieurs	11,0	12,7
Cadres moyens	18,0	18,7
Employés	21,7	24,4
Ouvriers	37,3	32,3
Personnel de service	5,1	6,2

Catégories socio-professionnelles (nomenclature de 1954) en % du total des actifs. Source : AURG (Joly, 1985, p. 27)

Les ouvrières et ouvriers forment la catégorie la plus importante de la population active de l'agglomération, même si leur part décline au fil de la période étudiée, en lien notamment avec la crise et les nombreuses disparitions d'entreprises qu'elle engendre : ils et elles représentent 41,6 % des actifs de l'agglomération grenobloise en 1968, puis 37,8 % en 1975 et 32,3 % en 1982 (Joly, 1985, p. 27). À l'inverse, le nombre d'employé-e-s augmente substantiellement durant cette période. Spécificité locale, les cadres moyens et supérieurs sont nettement sur-représenté-e-s, et ceci dès les années 1960, ce qui apparaît clairement dans la comparaison avec Lyon. En 1962, les cadres moyens d'une part et les professions libérales et cadres supérieurs d'autre part représentent respectivement 13,2 % et 8 % des actifs dans l'agglomération grenobloise contre 10,7 % et 5,8 % dans l'agglomération lyonnaise à la même date, tandis que le nombre d'ouvriers et personnels de service est quasiment équivalent dans les deux agglomérations. Au début des années 1980, les membres des professions intellectuelles, les ingénieur-e-s et les cadres de la Fonction publique représentent à eux seuls 12,7 % des actifs à Grenoble (Joly, 1985, p. 36). Lorsqu'on observe uniquement la ville de Grenoble, on constate une plus grande place des cadres et une moindre empreinte ouvrière par rapport au reste de son agglomération. Cette tendance va d'ailleurs en s'accroissant dans la deuxième moitié des années 1970 et au début des années 1980.

Tableau 2 – Catégories socioprofessionnelles de la commune de Grenoble en 1975

Catégories socioprofessionnelles	1975
Patrons de l'industrie et du commerce	6,9
Professions libérales et cadres supérieurs	12,6
Cadres moyens	17,3
Employés	22,5
Ouvriers	32,8
Personnels de service	6
Autres	1,7

Catégories socioprofessionnelles (nomenclature de 1954) en % du total des actifs. Source : INSEE, Recensement de la population, 1975, cité dans (Joly, 1985, p. 36)

Néanmoins, dans les années 1960 et 1970, Grenoble et sa banlieue prises ensemble constituent une agglomération avec un caractère fortement ouvrier, loin des représentations d'une ville de cadres et d'ingénieurs. Différentes entreprises font figure de bastions, à l'image de Neyrpic et Merlin-Gerin, les deux premières entreprises de la ville au début des années 1960, et des conflits sociaux d'envergure ont lieu durant cette période. C'est par exemple « l'affaire Neyrpic » en 1962. Considéré comme « un tournant dans l'histoire de la ville » en ce qu'il symbolise le déclin du patronat local et la montée de nouvelles forces sociales (Frappat, 1979, p. 96), ce conflit éclate en réaction à l'absorption de l'entreprise par le groupe Alstom et au plan de licenciements qui s'ensuit. D'une durée de 8 mois, la mobilisation des salarié-e-s (grèves, manifestations, meetings, etc.) bénéficie d'un important soutien dans la population grenobloise ; une solidarité « nouvelle » dans laquelle les militant-e-s communistes perdent leur centralité au profit d'autres groupes comme les militant-e-s chrétien-ne-s ou les universitaires « gauchisants » (Mischi, 2010, p. 169). De nombreuses grèves secouent différentes grandes entreprises de la région (Neyrpic de nouveau en 1972, Caterpillar, Progil, Richier-Ford, les Nouvelles Galeries, etc.) et se multiplient dans la deuxième moitié de la décennie, reflétant notamment la crise qui touche aussi l'agglomération grenobloise, bien que de manière un peu plus tardive et dans des proportions moindres qu'ailleurs. L'emploi féminin est particulièrement affecté (cf. encadré 6) et plusieurs entreprises à main d'œuvre majoritairement féminine connaissent des mobilisations importantes : c'est le cas de la SESCOSEM Thomson CSF en 1977 et 1978 – une entreprise de composants électroniques qui emploie 2 000 salarié-e-s dont 70 % de femmes – ou encore de l'usine de confection de lingerie Lou en 1979, deux entreprises où se déroulent des grèves avec occupation.

Jusqu'aux années 1970, Grenoble est aussi marquée par une croissance démographique exceptionnelle. En quinze ans, la population de l'agglomération a doublé – passant de 147 358 habitants en 1954 à 329 598 en 1968 – la période de plus forte expansion

se situant entre 1954 et 1962, époque à laquelle la variation annuelle moyenne est de +4,64 %, « la plus forte des villes françaises de cette dimension » (Joly, 1985, p. 12).

Tableau 3 – La population municipale de Grenoble et son agglomération

Entités géographiques	Population municipale en 1968	Population municipale en 1975	Population municipale en 1982
Commune de Grenoble	161 240	165 746	156 530
Agglomération grenobloise (32 communes)	329 598	387 353	390 849

Source : INSEE, cité (Joly, 1985, p. 27)

Davantage que le solde naturel, cette forte croissance repose principalement sur un important flux d'immigration en provenance des autres régions françaises et de l'étranger. Comme le souligne Jacques Joly, « cet apport massif de population d'origines très diverses, par les implications qu'il entraîne, notamment sur les structures démographiques et le profil social, est le fait majeur de la sociologie locale » (Joly, 1985, p. 13).

L'immigration étrangère n'est pas nouvelle – les flux en provenance d'Italie existant depuis la fin du 19^{ème} siècle par exemple – mais elle est particulièrement importante dans ces années¹ et sa structure évolue : alors que les ressortissant-e-s italien-ne-s ont longtemps constitué le groupe le plus important, cette spécificité locale² disparaît au fil des années 1970, les étrangers et étrangères³ provenant du Maghreb et tout particulièrement d'Algérie devenant les plus nombreux/ses⁴. En 1982, la population étrangère correspond à 12,9 % de la population totale de Grenoble (Joly, 1985, p. 37), une proportion globalement similaire à celle observée dans l'ensemble de l'agglomération.

Mais il s'agit également d'une importante immigration « de l'intérieur » pour reprendre les termes de l'époque. Les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s proviennent non seulement des autres communes de l'Isère (hors agglomération) et de la région Rhône-Alpes mais aussi de « tous les départements français », selon l'historien Pierre Bolle qui souligne

¹ « De 1968 à 1975, alors que la population municipale augmentait de 17,5 % le nombre d'étrangers croissait de son côté de 28 % et participait ainsi pour près d'1/5 à la progression totale de la population » (Joly, 1985, p. 28).

² En 1975, les italiens représentent 35 % de la population étrangère de l'agglomération grenobloise, contre seulement 14,3 % dans l'agglomération lyonnaise, 21,1 % en Rhône-Alpes et 13,4 % en France. Voir « Les habitants de Rhône-Alpes », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, n°7, juillet 1977.

³ Il convient de souligner que ces données sont issues de travaux démographiques datant des années 1980, période à laquelle seule la notion d'étrangers est utilisée dans la statistique nationale. La distinction entre « étrangers » et « immigrés » n'apparaît qu'à partir de 1990. Pour une analyse de l'institutionnalisation de la catégorie statistique « immigrés » en France, voir (Spire, 1999, p. 50-56).

⁴ 38,5 % de tous les étrangers en 1982 et environ 5 % de la population totale des 32 communes de l'agglomération (Joly, 1985, p. 29).

l'importance « du courant parisien » au cours de cette période (Bolle, 1998, p. 35). En effet, en 1975, Grenoble est largement plus attractive au-delà de son département que ne l'est Lyon à la même période (cf. tableau 4). Ce trait se retrouve dans la population enquêtée. Nous verrons ainsi qu'une grande partie des militantes féministes rencontrées à Grenoble font partie de ces néo-Grenoblois-e-s arrivé-e-s dans les années 1960 et 1970.

Tableau 4 – Proportion de résident-e-s d'une ville habitant 7 ans plus tôt...

	Lyon		Grenoble	
	1975	1982	1975	1982
... dans une autre commune du département	17,8	10,4	10,8	10,1
... hors du département	16,8	14,5	20	16,1
Ensemble des immigrants	34,6	24,9	30,8	26,2

Source : INSEE, recensements de la population

À l'instar de ce que l'on observe au niveau national, les tendances démographiques décrites ci-dessus changent à partir du milieu des années 1970, marqué par un net ralentissement du mouvement démographique avec une stagnation de la population et une raréfaction des flux migratoires. C'est tout particulièrement le cas de la ville de Grenoble qui perd des habitant-e-s au profit des communes de son agglomération et surtout de la périphérie plus lointaine¹.

En termes de répartition spatiale des groupes sociaux, Grenoble se caractérise au cours des années 1970 par de fortes disparités entre les différentes parties de la ville et les quartiers qui les composent². La partie ancienne de la ville offre une sociologie particulièrement contrastée, avec des quartiers de commerces et de service concentrant les classes moyennes et supérieures grenobloises (Grenette, Gare, Championnet, Préfecture, Ile-verte, Bir-Hakeim), les vieux quartiers populaires du centre historique, traditionnellement ouvriers et étrangers, amorçant un début de gentrification dans les années 1970 (Saint-Laurent, Notre-Dame) et les quartiers de l'Ouest qui conservent une physionomie plutôt populaire (Berriat, Saint-Bruno, etc.). La partie la plus récente de la ville, au sud des « grands boulevards », regroupe une population plus jeune, plus étrangère et plus populaire que les quartiers Nord, en lien avec les nombreux ensembles de logements sociaux qui y sont implantés. C'est dans cette partie que

¹ Ce phénomène de dépeuplement des centres urbains au profit de la banlieue lointaine s'observe pour les agglomérations lyonnaises et grenobloises. Pour une illustration, voir les cartes représentant les variations relatives de la population sur les deux périodes 1968-1975 et 1975-1982 pour les communes des agglomérations lyonnaises et grenobloises (cf. Annexe 4).

² Le développement qui suit est basé sur le chapitre 2 « Profil et espace social » de l'ouvrage de Jacques Joly (Joly, 1985).

se situent les quartiers les plus massivement ouvriers et concentrant le plus grand nombre d'étrangères et d'étrangers (Mistral, Teisseire, les Alliés). Enfin, c'est aussi au sud qu'est construite à la fin des années 1960 « la Villeneuve » – désignant le quartier du Village Olympique et celui de la Villeneuve – lieu central dans l'histoire (militante) grenobloise (cf. encadré 5).

La proche banlieue de Grenoble révèle une ségrégation spatiale assez marquée. Au début des années 1980, les communes de la première couronne correspondant à la plus ancienne banlieue industrielle (Fontaine, Echirolles, Pont-de-Claix et Saint-Martin d'Hères) conservent leur caractère populaire et ouvrier malgré le recul de l'emploi industriel. À l'inverse, les villes de Corenc et de la Tronche, banlieues bourgeoises historiques en extension dans la vallée du Grésivaudan, présentent une très grande homogénéité sociale avec un fort entre-soi des classes supérieures. Mais, à l'Ouest de Grenoble, des communes comme Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssins ou encore Sassenage offrent des compositions sociales plus mixtes, où cohabitent ouvrières et ouvriers, employé-e-s et cadres dans des proportions relativement équilibrés.

Encadré 4 - Les données de la comparaison

Accéder à des données permettant de comparer deux contextes locaux et leurs évolutions dans le temps sur un certain nombre d'indicateurs socio-démographiques n'est pas sans poser problème. Plusieurs difficultés surgissent en effet, découlant de l'échelle d'analyse infra-nationale et des fluctuations des catégories statistiques. Face à ces enjeux, l'INSEE a produit un ensemble de bases présentant des données harmonisées des recensements de la population réalisés depuis 1968 et disponibles aux niveaux communal et départemental. Ces données ont été utilisées dans cette section, leur exploitation permettant de produire des comparaisons entre Lyon et Grenoble mais aussi avec leurs départements respectifs et la moyenne nationale sur différents aspects. Néanmoins, ces bases de données ont deux limites : elles contiennent un nombre limité d'indicateurs et elles ne fournissent pas de données au niveau des agglomérations, une échelle pourtant importante pour notre analyse. C'est pourquoi j'ai aussi eu recours à des sources secondaires, tout particulièrement les archives de la revue *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes* produite par l'Insee. Recourir à ces sources implique que certaines données sont fournies dans des catégories statistiques qui ne sont plus d'actualité, à l'image par exemple de la nomenclature socio-professionnelle de 1954, et rend impossible la comparaison entre les différents types de données.

Les années Dubedout : la nouvelle gauche et le « mythe » de Grenoble

Parallèlement aux changements démographiques, économiques et sociaux, la période étudiée se caractérise par une configuration politique particulière : celle des « années Dubedout », du nom du maire qui dirige la ville durant trois mandats successifs, de 1965 à 1983. Cet avènement de la « deuxième gauche » s'inscrit dans une histoire politique marquée par l'importance de la gauche dans la région et ceci dès l'émergence du socialisme à la fin du 19^{ème} siècle¹.

Ancien officier de marine devenu ingénieur atomiste, Hubert Dubedout – né à Paris en 1922 dans un milieu de la bourgeoisie chrétienne – arrive à Grenoble en 1958 pour travailler au Centre d'Études Nucléaires de Grenoble (CENG) ; un parcours assez représentatif d'une partie des nouvelles franges de la population grenobloise de l'époque évoquée plus haut. Au-delà du profil du maire, l'originalité du contexte politique local de cette époque repose sur la coalition de gauche à la tête de laquelle il est élu en 1965. Sous le nom de « liste d'union socialiste et d'action municipale », il s'agit d'une coalition qui regroupe la SFIO, le PSU et le Groupe d'Action Municipale (GAM). Le GAM, créé par Dubedout en 1964 à Grenoble, se pense initialement comme un mouvement visant à faire entendre les revendications des habitant-e-s face aux problèmes engendrés par la formidable croissance de la ville et à accroître leur participation dans la gestion municipale. D'abord conçu comme un mouvement « apolitique », le GAM évolue rapidement vers la gauche sous l'influence du PSU, *via* notamment le multipositionnement de plusieurs militant-e-s. PSU et GAM forment alors une force politique complémentaire, le PSU apparaissant comme « l'aile théorisante et intellectuelle » (Joly, 1995, p. 31) tandis que le GAM fournit « l'aspect technique et efficient » qui lui manque (Bruneteau, 1998, p. 114).

La naissance du GAM – modèle politique qui essaime rapidement au-delà de Grenoble² – ainsi que la force du PSU localement font apparaître Grenoble comme la ville de la nouvelle gauche, avec dès le début des années 1960 « la floraison de petites organisations, plus ou moins structurées, qui attirent les nouveaux grenoblois ; cercles, groupes, mouvements ou clubs, dont certains plongent leurs racines idéologiques dans la Résistance » (Joly, 1995, p. 31). Ces différents mouvements portent et développent des idées – démocratisation culturelle, décentralisation, autogestion, éducation populaire, etc. – qui vont

¹ En témoigne notamment l'importance de la fédération SFIO en nombre d'adhérent-e-s et de députés, ou le fait que l'un d'entre eux, Paul Mistral, parvienne à conquérir la municipalité en 1919.

² En 1968, on compte 17 GAM locaux qui se retrouvent à Grenoble pour leur première rencontre nationale. Ils sont 30 en 1969 et plus d'une centaine en 1970 (Bolle, 1998, p. 44). Voir aussi (Lecomte, Bernard et Blancherie, 1972).

nourrir le programme politique de la nouvelle équipe municipale. Si l'élection de cette liste apparaît comme « l'incarnation prototypique d'une gauche différente » (Bruneteau, 1998, p. 114), c'est aussi parce qu'elle inverse le rapport de force avec le parti communiste et se retrouve victorieuse sans ce dernier ; et ceci alors même que l'implantation du PCF dans la région dauphinoise est ancienne¹ et son influence électorale très forte à Grenoble et dans les communes de banlieue dont il contrôle les municipalités². Cette victoire reflète les changements de composition de la population grenobloise et a été analysée comme l'expression politique des aspirations de ces classes moyennes intellectuelles et « techniciennes » que forment les nouveaux et nouvelles grenoblois-e-s de l'époque ; des catégories auxquelles le PCF peinait à s'adresser, conduisant progressivement au confinement de son audience dans les municipalités de banlieue comme Saint-Martin d'Hères, Echirolles et Fontaine (Mischi, 2010, p. 179).

Sur le plan électoral, les deux premiers mandats d'Hubert Dubedout apparaissent relativement similaires, le second (1971-1977) est mené par une équipe GAM-PSU-SFIO dont les différentes composantes rejoignent le nouveau parti socialiste au fur et à mesure jusqu'en 1974 et est marqué par la mise en œuvre et la continuation des politiques conçues auparavant. Cette configuration politique est nettement modifiée lors des élections municipales de 1977, caractérisées d'une part par l'union de la gauche et l'entrée des communistes à la mairie et, d'autre part, par la présence d'une liste écologiste qui, au-delà de son score, traduit surtout « la prise de distance d'une partie des militants et du milieu associatif qui, avait constitué la base des deux premières municipalités de Dubedout » (Frappat, 1998, p. 229).

Au-delà des Jeux Olympiques d'hiver de 1968 – qui, bien qu'obtenus par la municipalité précédente, contribuent au rayonnement de la ville et de son maire et permettent une rapide modernisation de la ville et de ses équipements (gare, aéroport, télécommunications, etc.) – l'équipe de Dubedout met en œuvre des politiques qui se veulent innovantes et volontaristes en matière d'actions économique, sociale ou encore culturelle. L'élaboration et la réalisation de ces politiques sont menées en cherchant à s'appuyer sur la participation citoyenne et les milieux associatifs. Parmi les différents domaines investis,

¹ Si l'appareil militant est formé pendant l'entre-deux guerres, le PCF grenoblois acquiert une réelle « épaisseur populaire » suite aux deux événements que sont la Résistance et la lutte contre la guerre d'Algérie. Voir « Défendre le rôle dirigeant de la classe ouvrière. Le PCF à Grenoble » (Mischi, 2010, p. 156).

² Pour donner une indication de sa force, on peut signaler que lors de l'élection municipale précédente, en 1959, « la liste du PCF avait obtenu 25,6% des suffrages exprimés au premier tour des municipales et au deuxième tour avait surclassé la liste emmenée par la SFIO qui s'était maintenue, avec 30,4% des voix contre 20,5% » (Frappat, 1998, p. 225).

l'urbanisme est central dans le projet politique municipal qui vise à « changer la ville pour reconstruire la Cité » et à incarner le socialisme municipal (Bruneteau, 1998, p. 117), se concrétisant dans la réalisation d'ensembles comme la Villeneuve (cf. encadré 5). La récupération du pouvoir de planification urbaine, symbolisée par la création de l'agence d'urbanisme de Grenoble en 1966, témoigne en outre d'une volonté de développer l'autonomie locale et d'autres rapports avec l'État ; une démarche d'ensemble de la municipalité dans différents domaines qui a pu être analysée comme une mise en œuvre de la « décentralisation avant l'heure » (Quermonne, 1998, p. 15).

Ce sont ces différents éléments qui viennent nourrir « le mythe de Grenoble », qui se sédimente dans les années 1960 et 1970 comme celui d'une ville moderne, innovante, menant des politiques volontaristes et incarnant une alternative politique. Ce « mythe » se diffuse nationalement, à la fois construit et relayé par la presse nationale et par des ouvrages – à l'image de 50 millions de Grenoblois de Claude Glayman – qui ont en commun de penser Grenoble comme un « modèle », un laboratoire ou une « ville-test »¹ pour le reste de la France. Il s'appuie sur un certain nombre d'évènements passés, qui viennent fournir une épaisseur historique à ce caractère d'innovation, qui serait au cœur de l'identité de la ville depuis toujours : de la « journée des Tuiles » de juin 1788 anticipant les journées révolutionnaires de 1789 à Paris à l'existence éphémère de la première Maison de la culture en 1945 en passant par la conception du principe des allocations familiales par l'industriel Émile Romanet en 1916². Ce prisme perdure dans les années 1970, comme le montre par exemple la publication en 1975 d'une série d'articles dans *Politique Hebdo* sous le titre : « Le pouvoir qui gouverne aujourd'hui à Grenoble préfigure-t-il celui qui, demain, gouvernera la France ? »³.

Si, au niveau national, la gauche socialiste comme la droite gaulliste se disputent le « mythe » grenoblois à des fins de légitimation (Bruneteau, 1998), ce dernier a une efficacité certaine au-delà des élites politiques puisqu'il contribue à attirer à Grenoble des sympathisant-e-s de gauche du reste de la France. C'est en tout cas ce que suggèrent les propos et les trajectoires des militantes féministes enquêtées, rarement originaires de la ville, dont l'arrivée à Grenoble est pour partie liée à sa réputation de lieu d'expérimentation sociale et politique :

¹ Dubreuil Dominique, *Grenoble ville-test*, Paris, Éditions du Seuil, 1968.

² L'ouvrage de Pierre Frappat – dont l'introduction rappelle que « jamais une occasion n'est perdue pour rappeler tout ce qui fut imaginé, inventé, expérimenté à Grenoble depuis plus d'un siècle » – fournit de multiples exemples de ces « innovations » (Frappat, 1979, p. 15).

³ *Politique Hebdo*, n°159, du 23 au 29 janvier 1975.

« [Après mon mariage] on décide de venir à Grenoble parce que c'est Grenoble. C'est-à-dire à l'époque c'est le mythe de Grenoble, c'est les années Dubedout donc c'est le premier maire qui a une vision un peu de gauche qui est pas trop ringarde, qui est pas SFIO mais nouvelle gauche on va dire. Et puis Grenoble c'est le ski, et puis c'est la ville moderne à l'époque, les Jeux Olympiques et tout donc on choisit la ville. [...] On était tous pareils hein, le mari était ingénieur, la femme était souvent professeure, on débarquait tous... c'était les années... on nous appelait les immigrés à Grenoble. On est tous arrivés en même temps, on a complètement changé la ville. » (Marie Melot., originaire de Dijon, arrivée à Grenoble en 1964)

« On venait là parce qu'on n'en pouvait plus de Paris, je veux dire qu'on n'en pouvait plus surtout que Mai 68 avait sombré corps et âmes [rire jaune] et c'était terrible, c'était très très violent, très violent, très dur pour nous quoi, parce que on a tellement vécu quelque chose d'extraordinairement beau en 1968 [...] Et donc on était dans une tristesse terrible, on n'en pouvait plus de Paris, on s'est dit : "Oh la la, on va aller à Grenoble" [rires]. En plus Grenoble avait déjà une réputation importante à l'époque puisqu'il y avait Dubedout qui était maire, il y avait des initiatives intéressantes donc voilà, on a quitté Paris pour Grenoble. » (Claudine Egret, arrivée à Grenoble en 1969)

Ces flux de militant-e-s et de sympathisant-e-s de gauche reflètent aussi l'existence de réseaux militants entre différentes villes de France ainsi que l'implantation et la réputation des groupes contestataires locaux, Grenoble devenant une place importante pour les mouvements d'extrême gauche dans l'après Mai 68.

Encadré 5 - La "Villeneuve"

Qualifié de « mythe à l'intérieur du mythe » (Bruneteau, 1998, p. 118), la Villeneuve occupe une place importante dans l'histoire de Grenoble et tout particulièrement dans l'histoire politique et militante des années 1970. Située sur un territoire au sud de Grenoble et à cheval sur la commune d'Echirolles, la Villeneuve au sens large désigne un vaste ensemble urbain classé comme zone à urbaniser en priorité (ZUP) en 1961 qui correspond à sept nouveaux quartiers (le Village Olympique, l'Arlequin, les Baladins pour la Villeneuve de Grenoble ; Surieux, les Essarts, les Granges pour la Villeneuve d'Echirolles). Néanmoins, dans son acception courante, l'appellation « Villeneuve » renvoie plus spécifiquement aux quartiers de l'Arlequin et des Baladins dans la partie grenobloise, dans lesquels la municipalité s'est particulièrement impliquée et qui ont concentré aussi bien les innovations que l'attention et les polémiques. À la fin des années 1970, ces deux quartiers regroupent plus de 4 000 logements et environ 15 000 habitant-e-s.

Véritable « manifeste municipal » (Joly, 1995, p. 68), la construction de la Villeneuve apparaît en effet comme le terrain de concrétisation des idées prônées par la municipalité socialiste élue en 1965, encore renforcées et influencées par Mai 68 dont elle incarne le slogan « l'imagination au pouvoir ». Le projet, piloté par la municipalité et tout particulièrement l'adjoint à l'urbanisme Jean Verlhac, associait étroitement de nombreux chercheurs/ses en sciences sociales et se voulait participatif. L'expérimentation et l'innovation, autant sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture que ceux du social, de l'éducatif et du culturel devaient permettre de « transformer les rapports

humains dans la cité »¹ et de faire de la Villeneuve l'anti-thèse « des mornes banlieues de nos grandes villes » selon les propos de Jean Verlhac². Cela se traduit par l'imbrication de différentes catégories de logements (locatifs, en accession à la propriété, logements sociaux) ainsi que des logements spécifiques pour différentes populations (foyers de jeunes, de personnes âgées, en situation de handicaps, etc.) afin d'éviter la ségrégation sociale et de favoriser la sociabilité (espace piétonnier unique « la rue-galerie », coursives entre les étages, locaux collectifs à la disposition des résident-e-s, équipements intégrés comme la Maison de quartier, parc de 20 hectares au centre des ensembles, etc.). Enfin, on favorise différentes expérimentations, que ce soit sur le plan pédagogique (écoles expérimentales méthode Freynet), médical (mise en place de centres de santé, la Maison médicale) ou encore médiatique (expérience de télévision de quartier, « Vidéo-gazette »).

Le quartier, incarnant l'utopie et l'esprit de Mai 1968, attire au cours des années 1970 un grand nombre d'observateurs mais surtout de nombreuses personnes de Grenoble et d'ailleurs qui viennent s'y installer pour « vivre autrement ». Le recrutement social spécifique de ces « habitants de l'utopie » (Frappat, 1979, p. 367) – majoritairement des cadres et professions intermédiaires ancrés à gauche – permet pendant un temps la mixité sociale souhaitée. La Villeneuve constitue ainsi un des hauts lieux du militantisme des années 1970 en général et du féminisme en particulier : de nombreuses militantes enquêtées viennent y habiter, scolarisent leurs enfants dans les écoles expérimentales, et un certain nombre d'activités militantes s'y déroulèrent (du local où seront pratiqués les avortements méthode Karman à la réunion de groupes femmes en passant par l'ouverture de Solidarités femmes).

La « deuxième ville gauchiste de France » ?³

Si le Mai 68 grenoblois n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques, plusieurs sources concordent pour présenter les événements comme relativement calmes et modérés en comparaison avec d'autres villes françaises⁴. Le mouvement étudiant reste concentré sur des revendications de réforme universitaire. Parallèlement, d'importantes grèves ont lieu dans le secteur industriel mais la désectorisation demeure assez faible, en dehors d'une expérience à

¹ Selon la charte adoptée par la commission de travail du projet Villeneuve, citée par Émilie Gindre, « La mixité sociale : une illusion du vivre ensemble ? Enquête de terrain sur la Villeneuve de Grenoble », *Mémoire de 1er cycle*, 2007-2008, Institut d'Études Politiques de Grenoble, p.19.

² Jean Verlhac, *Nouvelle revue d'information et de documentation de Grenoble*, décembre 1973, n°38, Spécial Villeneuve.

³ L'expression est celle de Claire Brière-Blanchet, une des fondatrices de la Gauche Prolétarienne à Grenoble, selon laquelle Grenoble est baptisée ainsi suite aux mobilisations liées au foyer de travailleurs immigrés de Seyssinet (cf. infra). Voir son témoignage dans le documentaire radiophonique « Les filles de la Gauche Prolétarienne », Émission *La Fabrique de l'Histoire*, France Culture, diffusé le 26 mai 2010.

⁴ Il s'agit de témoignages d'ancien-ne-s militant-e-s ainsi que du travail de thèse de l'un d'entre eux (de Bernardy de Sigoyer, 1980). Voir aussi le témoignage de Claire Brière-Blanchet déjà cité ainsi que l'interview de Volodia Shashahani par le collectif grenoblois « les renseignements généreux » sur le site <http://www.les-renseignements-generaux.org> (consulté le 7 avril 2013).

l'École d'architecture où se tient un Forum permanent travailleurs-enseignants-étudiants réunissant la plupart des groupes d'extrême gauche constitués dans les années précédentes .

C'est surtout dans les mois suivants et à partir de l'année 1969 que Grenoble connaît une forte agitation gauchiste et que les mobilisations se multiplient : occupation de la mairie pour demander à Hubert Dubedout de ne pas se rendre à Mexico suite au massacre de la place des 3 cultures, grèves et manifestations étudiantes au sujet des bourses, mobilisations de solidarité avec les luttes anti-impérialistes, etc. Une partie de ces actions sont portées par les groupes maoïstes qui dominent l'espace contestataire grenoblois au tout début des années 1970 : Gauche Prolétarienne (GP) et dans une moindre mesure Vive la Révolution (VLR) tout d'abord, puis à partir de l'automne 1970 le Secours Rouge, de composition plus large, qui constituent différents comités¹. Si des groupes trotskistes existent également (AJS, Lutte Ouvrière, Ligue Communiste à partir de 1969), ils deviennent plus importants dans l'espace local plus tardivement et connaissent leur apogée au milieu des années 1970 à travers l'activisme de la LCR (Alvarez, 1996, p. 32).

Entre 1970 et 1972, plusieurs événements centraux dans l'histoire et la mémoire militantes locales se déroulent et contribuent à la réputation de la ville et des maoïstes locaux à l'extérieur. C'est tout d'abord « l'affaire de Seyssinet » en 1970, renvoyant à une longue mobilisation dans un foyer de travailleurs immigrés avec grève des loyers pour dénoncer les conditions de vie et demander la réfection qui est soutenue par des militant-e-s maoïstes. Cette mobilisation donne lieu à des affrontements violents avec la police, au cours desquels plusieurs militant-e-s maoïstes sont arrêté-e-s et jugé-e-s au mois de juin suivant. L'intervention policière dans le campus afin de mettre la main sur deux des inculpés entraîne l'édification de barricades et l'occupation d'une résidence universitaire (la résidence Berlioz) pendant plusieurs jours, autre épisode majeur du gauchisme grenoblois. L'année suivante (1971), toujours sur le campus, trois personnes sont blessées à l'occasion de heurts violents entre des étudiant-e-s et un groupe de Sud-vietnamiens d'extrême droite armés. Le « tribunal populaire », constitué par le Secours Rouge pour juger l'un des sud-vietnamiens, ainsi que sa séquestration pendant une nuit créent l'événement, y compris au niveau national, engendrant l'interdiction des tribunaux révolutionnaires par le gouvernement ainsi que la condamnation d'un responsable du Secours Rouge à 15 mois de prison.

Le campus universitaire apparaît bien comme l'un des lieux centraux du gauchisme grenoblois. L'université de Grenoble se trouve alors en pleine expansion. Estimée à 7 740

¹ Au moins sept groupes grenoblois utilisent le sigle en 1972. Voir (Sibille, 2013).

personnes en 1960, la population étudiante s'élève à 15 500 individus en 1965, 21 000 en 1968¹ et environ 28 000 à la fin des années 1970. À cette date, elle comprend aussi 1 700 enseignant-e-s, 900 chercheurs et chercheuses et 2 500 personnels divers². Surtout, depuis 1969, la majorité des étudiant-e-s grenoblois-e-s se trouvent réuni-e-s sur un seul et même domaine universitaire : le nouveau campus de Saint-Martin d'Hères, situé à 5 kms du centre-ville sur un espace de 180 hectares. Cette localisation a pour conséquence de modifier le foyer principal de la contestation qui était jusqu'alors dans le centre-ville – où se trouvaient par exemple les locaux de l'Association Générale des Étudiants de Grenoble (AGEG) – et d'alimenter débats et polémiques sur la coupure entre le campus et la ville, voire des fantasmes sur ce qui s'y déroulait³. L'importance de l'université dans le paysage militant grenoblois de l'époque est également due au fait qu'elle constitue le lieu de travail d'un certain nombre de militant-e-s, qu'ils soient chercheurs et chercheuses ou personnels administratifs. À titre d'exemple, on peut citer les figures maoïstes locales que sont Pierre Boisgontier, Michel de Bernardy de Sigoyer ou encore Raymond Avrillier, tous trois chercheurs à l'Institut de Recherche sur l'Économie et la Planification (IREP) au début des années 1970 (Sibille, 2013). Cette centralité du campus dans le paysage militant local s'observe finalement dans le fait que la première section du PCF dans un campus de province est fondée en 1971 à Grenoble, témoignant de l'inquiétude du parti quant à son « manque d'emprise sur le milieu universitaire » et les gauchistes qui y sont actifs (Misch, 2010, p. 178).

Par la suite, l'extrême gauche grenobloise se mobilise sur des sujets variés, allant du soutien apporté aux grèves (en particulier celle des manutentionnaires de Neyrpic en 1972) ou aux luttes des immigré-e-s en passant par des mobilisations anti-fascistes, à l'image par exemple de la manifestation unitaire et violente contre la tenue d'un meeting du sergent Dupuy, un ancien de l'OAS, en mai 1975. Parmi les divers secteurs de mobilisation, l'écologie et la contre-information peuvent apparaître comme des singularités régionales en raison de la force et/ou de la précocité de l'investissement militant sur ces causes. La préoccupation pour les questions environnementales apparaît très tôt dans la région grenobloise, portée par des groupes divers parmi lesquels figure la tendance maoïste de l'extrême gauche locale qui, à la faveur d'évènements locaux (explosion à l'usine Progil par

¹ Ces chiffres sont cités par Lydia Alvarez à partir de données recueillies aux Archives Départementales de l'Isère (Alvarez, 1996, p. 30).

² Les chiffres se référant à la fin des années 1970 sont issus de l'ouvrage de Pierre Frappat (Frappat, 1979, p. 112).

³ Pierre Frappat mentionne par exemple un reportage publié par *Paris-Match* au début des années 1970 intitulé « le Campus de la peur » (Frappat, 1979, p. 114).

exemple), est amenée à s'intéresser aux questions de pollution et de risques naturels et industriels¹. Ces différents groupes convergent sur des luttes communes à partir du milieu des années 1970 : la défense de sites locaux menacés, l'amélioration du cadre de vie et l'anti-nucléaire. Ce dernier devient un sujet de mobilisation central dans l'espace militant local, la localisation de la centrale nucléaire de Creys-Malville en Isère jouant bien sûr un rôle à cet égard, et la contestation du surgénérateur Superphénix concentre une grande partie des énergies militantes dans la deuxième moitié des années 1970.

La contre-information apparaît comme la seconde cause particulièrement investie par les militant-e-s grenoblois-e-s (de Bernardy de Sigoyer, 1980). Différentes initiatives voient le jour dès le début des années 1970, qui ont pour point commun de contester le journal local, *Le Dauphiné Libéré*. Ce dernier, surnommé le Daubé, se trouve en situation de monopole et son traitement de l'actualité politique et sociale fait l'objet de vives critiques portées par des groupes divers. En 1972, les unions locales de la CFDT élaborent par exemple *Un livre noir de l'information* pour relater la façon dont le Dauphiné couvre les conflits sociaux (Frappat, 1979, p. 463). À la même époque, des enseignant-e-s de l'IEP mettent sur pied un groupe intitulé « Interpeller la presse » qui se présente comme « une association des usagers de l'information régionale et locale » et publie un bulletin jusqu'en 1975. Du côté de l'extrême gauche, un comité « anti-intox » est créé sur le campus dès 1970 et débouche sur le lancement du journal *Vérité Rhône-Alpes* (VRA) en 1971. Supplément local aux journaux maoïstes nationaux (*La cause du peuple* puis *J'accuse*), VRA se veut « un journal pour et par ceux qui ne pouvaient pas s'exprimer dans le DL » et « instrument de lutte immédiat au service des groupes en action » (de Bernardy de Sigoyer, 1980, p. 254). Il ouvre ainsi ses pages à l'ensemble des collectifs militants et publie des numéros spéciaux sur des mobilisations variées : actions des paysans contre le projet du Parc des écrins, numéro spécial anti-pollution, grèves de Neyrpic, mais aussi sur l'avortement libre et gratuit en juin 1973. À partir de 1973, *Vérité Rhône-Alpes* devient une imprimerie militante – alors que le journal lui-même disparaît peu de temps après – qui imprime la quasi-totalité des tracts, affiches et journaux des mouvements sociaux et groupes politiques. On peut attribuer à la présence de cette imprimerie le caractère foisonnant de la presse alternative grenobloise au cours des années 1970, allant du journal de l'immigration portugaise (*O Alarme*) aux titres de la contre-information écologiste (*La main dans le trou du fût*, *La fosse*, *Super-Phollix*) en passant par le journal féministe

¹ Sur l'histoire du mouvement écologiste grenoblois depuis les années 1970, voir la thèse en cours de Josselin Sibille et son mémoire (Sibille, 2011).

Marie-Colère¹. Au tournant des années 1970 et des années 1980, des expériences de radios libres apparaissent également (Radio Mon Cul, Radio Mandrin, Radio Tropic, etc.) qui accueillent pendant un temps une émission féministe faite par des femmes en non-mixité². Enfin, dans la deuxième moitié des années 1970, on observe d'autres tentatives visant à ouvrir des brèches dans le monopole du DL, que ce soit *via* la mise en place de nouveaux journaux (*Ville Ouverte*, *Le point du jour*) ou d'éditions locales ou régionales de quotidiens nationaux (*Libération*, *L'Humanité*) mais la plupart sont de courte durée. La présence d'un correspondant permanent du journal *Le Monde*, Bernard Elie (entre 1972 et 1975) doit cependant être signalée, en raison notamment de son attention dédiée à l'actualité militante et tout particulièrement au mouvement pour l'avortement libre et gratuit, qui permet un certain rééquilibrage et participe à faire connaître le militantisme grenoblois au-delà de la région.

Pour terminer, il est intéressant de citer un extrait du journal *Vérité Rhône-Alpes*, qui fournit des indications sur le positionnement de certains gauchistes grenoblois, qui prennent pour adversaires autant l'équipe municipale socialiste que les communistes des villes environnantes. Surtout, ces militants gauchistes adoptent une position critique face au « mythe de Grenoble » tout en le reprenant à leur compte d'une certaine manière dans la défiance exprimée par rapport au centralisme et le souhait sous-jacent de se placer sur le même plan que Paris qui transparaît des lignes suivantes :

« Il y a peu d'espoir à l'horizon du centralisme parisien. [...] Ni les corses, ni les bretons, ni les occitans, ni les alsaciens, ni les Lips... n'ont attendu Paris... car ils auraient pu attendre longtemps ! La région de Grenoble est très différente des zones où sévissent ce que les beaux esprits appellent les "jacqueries". Loin d'être sous-développée, elle est au contraire une vitrine de la réussite... mais de la réussite pour qui ? Grenoble ville de la nouvelle société, celle de Chaban-Delmas, de Giscard et bientôt celle de Mitterrand, compte tenu qu'entre temps messieurs Dubedout, Verlhac, Nevache et cie ont assuré un brillant intérim... surveillés de très près par leurs "très chers amis" du PC d'Echirolles, de Fontaine, de St Martin d'Hères... Grenoble, une sorte de défi du "nouveau" que la bourgeoisie, l'ancienne et la nouvelle, lance à la crise. » (« 3ème série. Réflexions à quelques-uns... », *Brochure Vérité Rhône-Alpes*, 18 avril 1976)

Encadré 6 - Essor et transformations de l'activité féminine dans les années 1970

À partir des années 1960, on assiste à une « croissance spectaculaire de l'activité féminine » (Maruani, 2011, p. 5) en France et dans tous les pays d'Europe³. Ce mouvement de féminisation de la population active se retrouve à Lyon et à Grenoble, la période étudiée étant marquée par d'importants bouleversements sur ce plan. Entre 1968 et 1982, la part des femmes dans la population active ne

¹ Pour une liste de la presse alternative de cette période, voir (de Bernardy de Sigoyer, 1980).

² Entretien informatif avec Yvette Prunet-Fayard (pseudonyme).

³ Sur l'histoire du travail des femmes en France au fil du 20ème siècle au prisme des enjeux et aléas de sa comptabilisation, voir (Maruani et Meron, 2012).

cesse d'augmenter et situe Grenoble et Lyon au-dessus des moyennes départementales et nationales (cf. tableau 5). Au-delà de cette tendance commune – qui s'observe également dans les taux d'activité féminine¹ – apparaît un écart entre les Grenobloises et les Lyonnaises, ces dernières étant plus nombreuses à travailler à toutes les périodes.

Tableau 5 – Part des femmes dans la population active (en %)

	1968	1975	1982
Grenoble	37,9	40,5	43,2
Isère	33	35,5	38,2
Lyon	40,8	42,1	44,3
Rhône	36,8	38,2	41
France (métrop.)	34,7	36,6	39,5

Champ : 15 ans et +. Source : INSEE, recensements de la population, exploitations complémentaires, données harmonisées, séries départementales et communales (mes calculs)

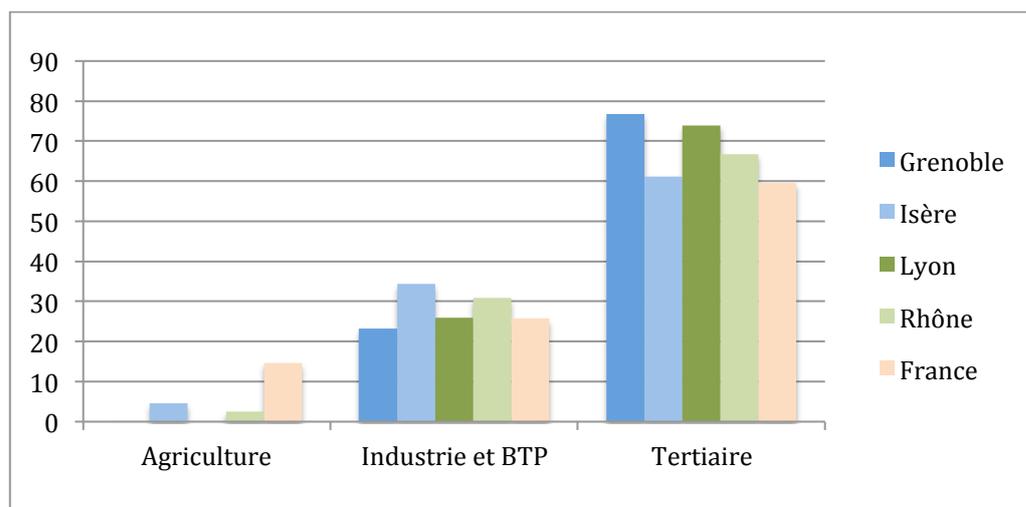
En termes de classes d'âge, c'est principalement après 25 ans que l'activité féminine croît ; une tendance qui reflète les transformations des comportements d'activité des femmes d'âge intermédiaire auxquels est largement due à la féminisation de la population active en général. Si jusqu'aux années 1960, la plupart des femmes cessaient de travailler entre 25 et 49 ans, ce modèle est progressivement remis en question dans les décennies suivantes, comme le montre l'évolution des courbes d'activité entre 1962 et 1982 dans les villes étudiées, augurant du basculement vers des trajectoires professionnelles féminines davantage continues (cf. annexe 5).

On retrouve également les dynamiques marquantes de l'époque dont le travail des femmes est indissociable, à savoir la salarisation et la tertiarisation du marché du travail (Maruani, 2011, p. 10). Les femmes sont majoritairement salariées et le tertiaire constitue le secteur prédominant de leur activité. Les Lyonnaises et les Grenobloises sont d'ailleurs plus nombreuses à travailler dans ce secteur que leurs homologues dans les départements de l'Isère et du Rhône et en France en général (cf. figure 1). À Lyon, le secteur de la santé – les hospices civils de Lyon constituent le deuxième plus gros employeur de l'agglomération après Berliet – ou encore les PTT avec les chèques postaux (3 000 agents, majoritairement des femmes) constituent par exemple des hauts lieux de salariat local. À Grenoble, ce sont les services de l'État qui sont particulièrement importants en terme de recrutement féminin².

¹ Le taux d'activité féminine renvoie à la proportion d'actives dans la population féminine globale (en âge de travailler). À Lyon, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans passe de 49,9 % en 1962 à 58,8 % en 1982, tandis qu'il évolue de 43,6 % à 54,6 % à Grenoble. Cf. « Villeurbanne, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, 4 villes à la loupe », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, octobre 1984, n°30.

² En Isère, les services de l'État sont le premier employeur féminin : 17 000 femmes en 1975, presque toutes salariées. Cf. « Les femmes et le travail », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, 1978, n°1-2.

Figure 1 - Répartition sectorielle des emplois féminins en 1975 en %



Source : INSEE, recensements de la population, exploitations complémentaires, données harmonisées, séries départementales et communales (mes calculs)

L'emploi féminin dans l'industrie n'est pas négligeable pour autant, *a fortiori* dans la région lyonnaise, même s'il décroît fortement au cours de la période étudiée. Parmi les principaux employeurs de l'agglomération recensés par le secteur féminin de la CGT lyonnaise en 1978, Paris Rhône, Calor ou encore Rhône-Poulenc Textile¹ sont des entreprises qui emploient plus d'un millier de femmes. Le tissu économique grenoblois comprend également des usines à forte population féminine, à l'image par exemple des industries alimentaires qui succèdent aux grands employeurs féminins qu'étaient la métisserie et la ganterie jusqu'aux années 1950 (Mischi, 2010, p. 161). La part des femmes chez les ouvriers décline cependant au cours des années 1960 et 1970 : dans l'agglomération lyonnaise, elles représentent 28,8 % de cette catégorie en 1954 contre 23 % en 1975 et passent de 23,6 % à 21,9 % dans l'agglomération grenobloise au cours de la même période².

À l'inverse, la part des femmes chez les employé-e-s est en constante augmentation depuis les années 1950 et cette catégorie apparaît comme la plus féminisée derrière les « personnels de service »³. L'amélioration de la qualification des femmes – due à l'extension de leur scolarisation qui conduit au « rattrapage » des hommes à l'école et à l'université au début des années 1970 – se reflète dans leur présence de plus en plus importante parmi les cadres moyens et, dans une moindre mesure, leur accès aux professions supérieures. À cet égard, les deux villes diffèrent : si en 1975 les Lyonnaises sont plus nombreuses que les Grenobloises parmi les patron-ne-s de l'industrie et du

¹ D'après les estimations figurant dans ce document, ces entreprises regrouperaient respectivement 1830, 1050 et 1000 femmes. Cf. « Plan de travail du secteur féminin. Préparation du 40e congrès », secteur féminin de la CGT du Rhône, non daté (1978), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin d'UD-CGT.

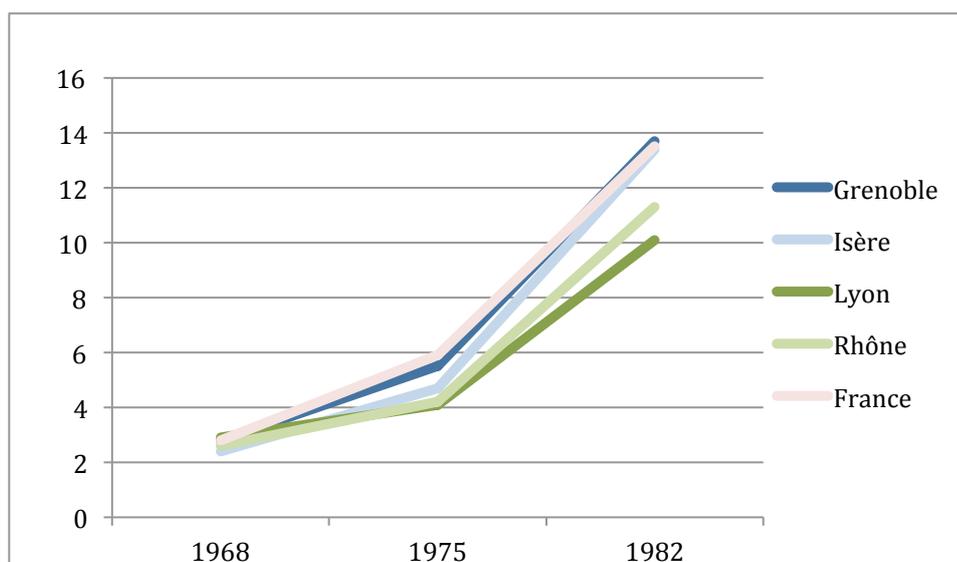
² Voir les tableaux représentant la part des femmes dans l'ensemble de la population active par catégories socioprofessionnelles dans les agglomérations lyonnaises et grenobloises (Cf. Annexe 6).

³ Face à l'importance des femmes dans cette catégorie par ailleurs particulièrement hétéroclite, certains travaux suggèrent que c'est davantage le sexe que les attributs professionnels qui fondent son unité statistique (Alonzo, 1996).

commerce (33,9 % contre 29,8 %), c'est la tendance inverse qui apparaît dans les professions libérales et cadres supérieurs (22,8 % dans l'agglomération lyonnaise contre 25,4 % dans l'agglomération grenobloise) ce qui reflète plus généralement la sociologie contrastée des deux agglomérations (cf. annexe 6).

Enfin, la crise économique qui frappe la France au cours de la période étudiée a des effets importants sur l'emploi féminin. On ne saurait évoquer l'augmentation générale du taux de chômage dans les années 1970 sans souligner à quel point ce phénomène est marqué par des logiques de genre. À Grenoble comme à Lyon, les femmes représentent moins de la moitié de la population active mais elles constituent plus de la moitié des chômeurs en 1982¹. Comme le rappellent Margaret Maruani et Monique Méron, « avec les chocs pétroliers et les crises économiques, le chômage va s'accroître et se différencier : il touche les ouvriers bien plus que les cadres, et les femmes bien plus que les hommes » (Maruani et Meron, 2012, p. 115). Au regard des chiffres des deux villes, le sort des Lyonnaises face au chômage apparaît plus enviable, leur taux de chômage se situant en dessous de la moyenne nationale contrairement aux Grenobloises qui sont particulièrement touchées après 1975.

Figure 2 - Taux de chômage féminin en %



Source : INSEE, recensements de la population, exploitations complémentaires, données harmonisées, séries départementales et communales (mes calculs)

¹ En 1982, les femmes constituent 43,2 % de la population active grenobloise et 44,3 % de la population active lyonnaise, alors qu'elles constituent respectivement 55 % et 50,3 % des chômeurs/ses dans les deux villes. Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires, données harmonisées, séries départementales et communales (mes calculs).

2. Lyon dans les années 1968¹

En comparaison avec Grenoble et les formidables transformations que connaît la ville dans les années 1960 et 1970, Lyon offre le portrait d'une ville marquée par une plus grande stabilité, voire un certain immobilisme et conservatisme sur le plan politique. Mais si les changements sont moins « spectaculaires », la période étudiée n'en demeure pas moins une période de mutations et de modernisation. Elle est aussi marquée par la radicalité des événements de mai 1968 et l'importance de l'espace contestataire qui en découle.

Une ville bourgeoise et industrielle, une population en déclin

La soierie constitue l'activité historique de Lyon, en tant que première industrie de la ville mais aussi parce qu'elle a fortement façonné son paysage économique ultérieur. À partir du 16^{ème} siècle, Lyon se spécialise en effet dans la production de la soie et sa commercialisation, contribuant au développement d'une importante bourgeoisie (entrepreneurs, négociants, banquiers, etc.) mais aussi de nombreux ouvriers et ouvrières travaillant au tissage de la soie, les canuts. L'image et l'histoire de ces derniers et dernières sont fortement associées au quartier de la Croix-Rousse, où se situaient des ateliers et où éclatèrent des révoltes ouvrières au milieu du 19^{ème} siècle (1831 et 1834).

S'il se développe initialement autour des activités textiles à la fin du 19^{ème} siècle, le système industriel lyonnais connaît ensuite son apogée dans les années 1950 autour de trois secteurs : le textile, l'industrie métallurgique et la chimie (Authier et al., 2010, p. 43). La chimie lyonnaise, issue des innovations techniques liées à la soierie, devient une industrie phare après le dépérissement de cette dernière et accompagne d'autres industries naissantes comme la photographie et le cinéma. Les entreprises Rhodiacéta (à Vaise) ou Rhône-Poulenc (à Vaulx-en-Velin) sont des lieux importants d'emploi dans ce secteur dans les années 1960 et 1970, une période aussi marquée par de nombreuses opérations de fusion et de rachats d'entreprises par les grands groupes. L'automobile constitue l'autre grande industrie du paysage économique local dans la période étudiée, avec l'entreprise Berliet – devenue ensuite RVI puis Renault Trucks – dont les trois sites de Vénissieux, Saint-Priest et Lyon 8^{ème} regroupent 24 000 salarié-e-s en 1974. Véritable bastion ouvrier de l'agglomération lyonnaise,

¹ Cette section a bénéficié du travail collectif réalisé par l'équipe lyonnaise – équipe dirigée par Lilian Mathieu et comprenant François Alfandri, Sophie Bérout, Laure Fleury et Vincent Porhel – dans le cadre du projet ANR Sombbrero pour restituer le contexte des années 1968 à Lyon et plus spécifiquement du rapport intermédiaire « Cartographie de l'espace militant lyonnais » rédigé en juin 2014 sur lequel on s'appuie ici.

Berliet est aussi important dans l'espace militant local en raison de la conflictualité permanente qui s'y exprime durant la première moitié des années 1970 et constitue pour cette raison un « point de focalisation de l'activité militante lyonnaise » (Collectif, 2014, p. 7)¹. Enfin, avec des entreprises comme Paris Rhône ou les Câbles de Lyon, la construction électrique est aussi un secteur industriel de poids. Loin de l'image monolithique d'une ville bourgeoise, Lyon est donc une ville historiquement industrielle marquée par son caractère ouvrier. Les services constituent néanmoins une part importante du paysage économique local et, comme ailleurs, se trouvent en expansion durant la période étudiée. Le secteur tertiaire concentre ainsi la majorité de la population active – une tendance qui s'accroît au cours des années 1970 – et *a fortiori* de la population active féminine.

Concernant la composition sociale, les ouvriers et ouvrières et personnels de service représentent 51,3 % de l'ensemble des actifs de l'agglomération lyonnaise au début des années 1960 ; une proportion semblable à celle de l'agglomération grenobloise à la même époque, mais bien en-deçà de l'agglomération stéphanoise (57 %) (Joly, 1995, p. 29). Les principales différences d'avec l'agglomération grenobloise tiennent au fait qu'on trouve à Lyon davantage de patron-ne-s de l'industrie et du commerce, davantage d'employé-e-s et à l'inverse moins de professions libérales, cadres supérieurs et cadres moyens². Néanmoins, si l'on regarde seulement la ville de Lyon, on constate que ces dernières catégories deviennent de plus en plus importantes entre 1968 et 1982. Les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires progressent nettement au fil de la période et contribuent à embourgeoiser la ville. À l'inverse, le nombre d'ouvriers et d'ouvrières diminue, passant de 35,3 % en 1968 à 27,3 % en 1982.

¹ Sur Berliet comme place forte de la contestation sociale lyonnaise, voir le chapitre 4 du rapport intermédiaire ANR Sombbrero Lyon « Le champ syndical lyonnais » (Collectif, 2014, p. 151).

² Pour la comparaison des compositions socio-professionnelles des deux agglomérations dans les années 1960 et 1970, voir Insee, « Les catégories sociales dans Rhône-Alpes », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, n°3, mars 1978.

Tableau 6 – Évolutions de la population active lyonnaise par catégories socioprofessionnelles

	1968	1975	1982
Agriculteurs	0,07	0,06	0,04
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10	8,08	7,47
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,2	10,84	13,35
Professions intermédiaires	17,08	18,30	21,37
Employés	29,26	31,28	30,42
Ouvriers	35,34	31,82	27,32
Total pop active	100	100	100

Champ : Population résidant à Lyon et ayant entre 25 et 54 ans, en % des actifs. Source : INSEE, recensement de la population, exploitations complémentaires

Cette diminution du groupe ouvrier renvoie aux importantes restructurations qui touchent les milieux industriels à partir de la moitié des années 1970 avec la crise et la destruction d'emplois qui s'ensuivent. Mais elle est également liée au déplacement de l'emploi industriel vers la périphérie. Ce sont en effet les communes de l'Est lyonnais – Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu, Saint-Priest, Vénissieux – qui accueillent une grande partie des industries de l'agglomération.

Les évolutions démographiques reflètent ces transformations économiques. En effet, durant la période étudiée, Lyon perd des habitant-e-s – une tendance qui affecte tous les arrondissements de même que Villeurbanne – tandis que les communes de la première couronne industrielle en gagnent. Ainsi, contrairement à Grenoble qui n'est touchée qu'à partir du milieu des années 1970, Lyon n'a cessé de perdre des habitant-e-s depuis les années 1960. Après 1975, cette dynamique de dépeuplement affecte même des communes de la banlieue proche, à l'image de Vénissieux, et témoigne d'un mouvement de population vers la périphérie plus lointaine et en dehors de l'agglomération¹.

¹ « Les centres urbains s'aèrent », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, octobre 1982, n°20. (Cf. Annexe n°5)

Tableau 7 – Évolutions des populations de l’agglomération lyonnaise entre 1968 et 1982

	1968	1975	1982
Lyon	527 800	456 716	413 095
Villeurbanne	119 879	116 535	115 960
Vaulx-en-Velin	20 726	37 866	44 160
Vénissieux	47 613	64 804	60 444
Grand Lyon ¹	1 075 927	1 151 158	1 134 707

Source : INSEE, recensements de la population

Néanmoins, dans l’ensemble, l’agglomération lyonnaise ne connaît pas le formidable essor démographique qui marque Grenoble durant la période des années 1960. C’est principalement le solde migratoire qui semble différencier les tendances démographiques des deux agglomérations. Les variations de la population lyonnaise (ville et agglomération) dues au solde migratoire entre 1962 et 1968 (et dans une moindre mesure entre 1968 et 1975) sont nettement inférieures à celles observées à Grenoble à la même période².

Il convient cependant de garder à l’esprit que, au-delà de ces différences, la région Rhône-Alpes dans son ensemble – et les départements du Rhône et de l’Isère en particulier— constituent durant cette période une région fortement attractive, autant pour les immigrant-e-s français-e-s que étranger-e-s. En 1975, les étranger-e-s représentent 9,3 % des habitant-e-s de la région Rhône-Alpes alors que la moyenne française n’est que de 6,5 % à la même époque. Concernant l’immigration « intérieure », le solde migratoire est positif avec toutes les autres régions françaises (à l’exception de la Provence-Côte d’Azur) et *a fortiori* avec la région parisienne dont les ressortissant-e-s constituent le groupe « le plus attiré » (Faure, 1978, p. 27).

Si Lyon compte une moindre proportion d’étranger-e-s que Grenoble au début des années 1960 (autour de 6 à 7 % de la population totale en 1962), ceux et celles-ci croissent en nombre jusqu’en 1975 (11 % de la population). Comme dans le reste de la région, les ressortissant-e-s de nationalité algérienne sont les plus nombreux et nombreuses (35,9 % de l’ensemble de la population étrangère de l’agglomération lyonnaise en 1975).

En termes de répartition spatiale des groupes sociaux, la ville est marquée par d’importants contrastes dans les années 1970, avec de nets écarts entre les arrondissements.

¹ La communauté urbaine de Lyon (devenu le Grand Lyon depuis) est née en 1969 et regroupait 55 communes jusqu’en 2007.

² Voir l’analyse des variations de population des principales agglomérations du Rhône-Alpes faite par l’INSEE suite au recensement de 1975 dans *Points d’appui pour l’économie Rhône-Alpes*, n°8, août-septembre 1975. On observe les mêmes tendances au niveau départemental : entre 1968 et 1975, le solde migratoire est de +0,9 % en Isère contre seulement +0,3 % dans le Rhône alors que le solde naturel est similaire durant la période (+0,8) (en % de variation par an). Voir le tableau 4 « Évolutions démographiques des départements de 1968 à 1975 » (Faure, 1978, p. 27).

La partie centrale de la Presqu'île, les quartiers rive gauche du Rhône, du parc de la Tête d'Or jusqu'à la préfecture constituent les quartiers traditionnellement bourgeois de la ville. À l'inverse, d'autres arrondissements – ou parties d'arrondissements – à l'image du 1er, du 4ème, du 8ème et du 9ème se caractérisent par leur profil principalement populaire ou, tout au moins, présentent davantage de mixité sociale. Parmi ces derniers, on trouve à la fois des quartiers d'habitat ancien et relativement dégradé qui se situent dans le centre de la ville comme celui de la Croix-Rousse par exemple mais également des quartiers plus périphériques et plus récents à l'instar de la Duchère ou du quartier des États-Unis. La proche banlieue de Lyon révèle elle aussi une ségrégation sociale assez marquée. Les communes situées à l'Ouest de la Saône constituent le lieu de résidence des populations socialement favorisées. À l'inverse, les villes situées à l'Est et au Sud (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bron, etc.), lieux de construction des grands ensembles dans les années 1950 et 1960, concentrent de nombreux logements d'habitat social et accueillent une population populaire et étrangère. Les premières révoltes des banlieues au cours des années 1970 et 1980 ont d'ailleurs lieu dans des quartiers se situant dans ces communes (la Grapinière à Vaulx-en-Velin, cité Olivier de Serre à Villeurbanne, les Minguettes à Vénissieux)¹.

La vie politique lyonnaise : l'apolitisme en question

De la même manière qu'Hubert Dubedout règne sur Grenoble pendant plusieurs décennies, la vie municipale lyonnaise est également marquée par une grande stabilité puisque Louis Pradel en est le maire de 1957 jusqu'à 1976, date de son décès. Toutefois, il semble difficile de poursuivre la comparaison tant les deux villes étudiées diffèrent sur le plan politique. En effet, si Grenoble représente la « nouvelle gauche » dans les années 1960 et 1970, Lyon est pour sa part censée incarner « l'apolitisme ». Cette posture est développée et revendiquée par le maire Louis Pradel qui cherche à s'affranchir des clivages partisans nationaux, ce qui transparaît notamment dans le nom de ses listes – baptisées « Pour la réalisation active des espérances lyonnaises » (PRADEL) –, le choix de différentes personnalités sans étiquette pour figurer dessus ou encore dans les coalitions politiques diverses mises en œuvre au fil des mandats². Successeur d'Édouard Herriot (1905-1940 et 1945-1953) dont il a été longtemps l'adjoint, Louis Pradel se situe dans la continuité du maire

¹ Pour une analyse de ces rebellions urbaines dans les banlieues lyonnaises, voir (Zancarini-Fournel, 2004b).

² En 1957, Louis Pradel est ainsi élu avec les voix des radicaux, de la SFIO et des communistes, tandis qu'en 1971 ce sont tous les partis de droite et de centre-droit qui l'appuient (Authier et al., 2010, p. 93).

radical tout en s'en distinguant par son absence d'engagements au niveau national. Ainsi, jusqu'en 1989 – date à laquelle Michel Noir, membre du RPR est élu – la vie politique lyonnaise est dominée par le centre, puisque le maire suivant, Francisque Collomb (1976-1989), s'inscrit lui aussi dans cette lignée. Ce positionnement a pu être analysé comme symbolique d'un trait politique local, le « modérantisme » lyonnais (Benoit, 2000), à savoir une inclination pour le consensus et le rejet des extrêmes. En réalité, derrière ce « centrisme municipal » se dessine plutôt une orientation plus favorable à la droite qu'à la gauche (cf. encadré 7 ci-dessous). Le vote à droite est dominant sous la Vème république : avant 2002, les listes de gauche n'ont jamais rallié beaucoup plus du tiers des suffrages municipaux et la quasi totalité des scrutins législatifs (45 sur 47) ont été remportés par la droite (Bacot, 2002, p. 86). Entre 1968 et 1981, les cinq circonscriptions lyonnaises sont toutes situées à droite et au centre-droit. Il convient toutefois de préciser que Lyon se distingue des communes de sa périphérie, dont les tendances politiques reflètent la composition sociale évoquée plus haut. Les communes situées à l'Ouest et au Nord de Lyon sont traditionnellement de droite. À l'opposé, plusieurs villes de l'Est lyonnais sont des municipalités historiquement communistes depuis 1945 (Vénissieux, Vaulx-en-Velin) tandis que d'autres communes à l'image de Bron ou de Saint-Fons sont devenues socialistes. C'est également le cas de Villeurbanne, avec l'élection de Charles Hernu comme maire en 1977 qui, contrairement à son homologue lyonnais, détient des mandats nationaux (député et ministre de 1981 à 1985).

Ainsi, « l'apolitisme » lyonnais durant cette période relève davantage d'une relative autonomie de la vie politique locale. Cette autonomie (souhaitée) serait caractéristique d'un rapport lyonnais plus général à l'échelon central, marqué par une volonté d'exister en dehors de la capitale. Néanmoins, « ces représentations ont tendance à masquer le fait que Lyon, en tant que ville de province, a souvent davantage cherché à imiter Paris qu'à être elle-même » (Authier et al., 2010, p. 18). Dans tous les cas, force est de constater la divergence des rapports entretenus avec le niveau central et la capitale par les deux villes étudiées : alors que Grenoble se positionnerait durant cette période comme une ville proposant un autre modèle national, Lyon apparaîtrait plus en retrait, tournée davantage vers elle-même et dans une relation de dépendance plus étroite avec Paris ; des traits que l'on retrouve d'ailleurs au niveau des mouvements féministes locaux comme nous le verrons par la suite. Ces différences s'observent aussi dans les politiques municipales menées et surtout dans l'écho médiatique national qu'elles entraînent. Si les politiques publiques réalisées dans la ville et l'agglomération lyonnaises ne suscitent pas les mêmes engouements politiques et médiatiques que celles réalisées à Grenoble à la même période, il n'en reste pas moins qu'à Lyon comme

ailleurs les années 1960 et 1970 sont aussi celles de la modernisation : développement des infrastructures (aéroport de Satolas ouvert en 1975, métro en 1978) ; création d'un nouveau pôle urbain avec le quartier de la Part-Dieu ; réhabilitation de quartiers anciens (Croix-Rousse, Saint-Jean, Tonkin, etc.) *via* des politiques urbaines qui sont d'ailleurs fortement contestées¹.

Enfin, le portrait à grands traits du contexte politique lyonnais durant la période étudiée nécessite de mentionner deux autres forces locales que sont la franc-maçonnerie et l'Église catholique. Lyon apparaît en effet comme un bastion historique de la franc-maçonnerie, qui entretient de grandes proximités avec le pouvoir municipal et se caractériserait par la coloration spécifique de son obédience (Benoît, 2004). En outre, comme le veut l'imagerie, le catholicisme est très important à Lyon mais ce dernier est divers : parallèlement aux courants conservateurs se développe au fil du 20^{ème} siècle un « catholicisme social d'inspiration démocratique » (Ponson, 2004) qui s'observe dans différentes initiatives (implantation de la *Chronique sociale* à Lyon ; mouvement des prêtres ouvriers relativement important dans la région ; le rôle de Christian Delorme « le curé des Minguettes » dans la Marche pour l'égalité et contre le racisme qui se déroule à l'automne 1983, etc.). Surtout, l'influence de ce catholicisme social s'observe sur l'espace militant local, que ce soit sur des organisations comme le PSU, la CFDT voire la CGT. À l'inverse, certains groupes de ce courant sont fortement sensibles aux influences gauchistes dans le sillage de Mai 68 (Collectif, 2014, p. 17). Enfin, cette mouvance du catholicisme social imprègne également les parcours de certaines des auteures de l'ouvrage *Et si on ordonnait les femmes ?* ; un livre publié en 1982 par trois femmes catholiques lyonnaises – Renée Dufourt, Marie-Jeanne Berère et Donna Singles – qui contestent les inégalités de genre au sein de l'Église catholique (Dubesset, 2012).

Encadré 7 - "Ville de gauche" vs "ville de droite" ? La différenciation des contextes politiques locaux au prisme des élections présidentielles

Les résultats des élections présidentielles de 1969, 1974 et 1981 constituent des indicateurs intéressants quant aux contextes politiques locaux dans lesquels prennent place les mouvements étudiés². Au vu de ces données, Grenoble apparaît clairement comme une ville de gauche, plutôt favorable aux formations d'extrême gauche – si l'on observe par exemple les résultats d'Alain Krivine

¹ C'est par exemple le cas du quartier de la montée de la Grand'Côte dans des pentes de la Croix Rousse dont la rénovation entraîne la mise en place d'un « Comité populaire de la Croix-Rousse » (Collectif, 2014, p. 11).

² Voir le détail des résultats des élections présidentielles présentés en annexes. Cf. Annexe 7.

et Arlette Laguiller – et encore davantage à l'écologie. Lors des premiers tours de 1974 et 1981, les candidats écologistes (respectivement René Dumont et Brice Lalonde) réalisent ainsi des scores nettement supérieurs aux moyennes lyonnaise et nationale. À Lyon, ce sont les candidats du centre-droit qui rallient un grand nombre de suffrages à l'image de Giscard d'Estaing : avec 43,7 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, il dépasse à Lyon son score national de 10 points. Surtout, les seconds tours illustrent l'ampleur du contraste : le nombre de voix en faveur du candidat de gauche (ou apparenté) est systématiquement supérieur à la moyenne nationale à Grenoble et inférieur à Lyon. En 1981, Mitterrand emporte 55,1 % des suffrages à Grenoble contre seulement 46,6 % à Lyon pour une moyenne nationale de 51,8 %. À noter enfin que dans les deux villes, le parti communiste, lorsqu'il se présente seul, réalise des scores inférieurs à ses moyennes nationales ; une tendance qui renvoie à l'ancrage plus important du PCF dans les communes de banlieue que dans les villes-centre des agglomérations.

Les années 1968 à Lyon : la radicalité du Mai lyonnais et ses suites

Si la contestation grenobloise se développe plutôt dans l'après Mai 68, à Lyon au contraire elle est plus précoce et bénéficie d'une résonance nationale. Précocité tout d'abord car la séquence contestataire des années 1968 a pu être analysée comme débutant dès 1967 avec les conflits de la Rhodiaceta (Vigna, 2008). En mars 1967, une grève avec occupation éclate dans les différentes usines de la Rhodiaceta (Vaise, Saint-Fons) contre le chômage partiel. Le mouvement s'étend progressivement, touche d'autres entreprises comme Berliet au printemps 1967 et s'illustre par sa radicalité. Cette combativité (ouvrière) singulièrement forte à Lyon se retrouve par la suite durant les mois de mai et juin 1968 au cours desquels différentes usines sont occupées et de nombreux secteurs sont en grève (transports, PTT, hôpitaux, enseignements, grands magasins, etc.), les reprises les plus tardives se faisant pendant la seconde moitié de juin dans les principales entreprises de l'agglomération.

Parallèlement aux grèves, la mobilisation est également forte chez les étudiant-e-s lyonnais-e-s, qui sont les premiers et premières à se mobiliser sous l'impulsion parisienne dès le 6 mai sur le campus de la Doua¹. Un mouvement du 22 mars lyonnais est également créé regroupant militant-e-s libertaires et trotskistes. L'Association générale des étudiants de Lyon (AGEL), instance locale de l'UNEF qui domine la vie militante étudiante locale à cette période, constitue l'autre animateur central du mouvement étudiant lyonnais. Il est intéressant de souligner qu'elle est à l'origine, quelques mois auparavant, d'un mouvement de

¹ Pour un panorama précis et une analyse de la dynamique contestataire de mai 68 à Lyon, voir (Mathieu, 2010).

contestation contre le règlement des résidences universitaires qui entrave les contacts entre étudiantes et étudiants et qui débouche sur une manifestation « contre la ségrégation sexuelle » en mars 1968. La suite du mouvement étudiant est marquée par des tentatives de liaison avec les secteurs salariés et ouvriers – incarné notamment par le cortège qui se rend aux portes de l'usine Rhodiaceta à Vaise suite à la manifestation du 13 mai – et par le déplacement du centre de gravité de la contestation vers le centre ville, tout particulièrement la faculté des Lettres qui est occupée.

Enfin, l'un des traits distinctifs du Mai local réside dans sa radicalité, « l'exemple lyonnais [permettant] de déconstruire l'idée reçue d'un mouvement culturel hédoniste d'où serait absente la violence » (Zancarini-Fournel, 2008a, p. 3). La « nuit des barricades lyonnaises » qui fait suite à la manifestation le 24 mai s'illustre ainsi par des affrontements violents avec les forces de l'ordre. C'est lors de celle-ci que le commissaire Lacroix décède, devenant le premier mort de Mai 68, événement au retentissement national qui fournit la première opportunité de mobilisation au « camp de l'ordre » (Mathieu, 2010, p. 62)¹.

Concernant l'espace contestataire local, on retrouve à Lyon les principales forces actives en France durant les années 1968. L'extrême gauche lyonnaise, dont les principales tendances sont représentées, est comme ailleurs une mouvance très composite marquée par d'importantes rivalités mais qui trouvent son unité dans ses adversaires communs que sont la police, l'extrême droite et surtout le PCF et la CGT². La nébuleuse maoïste, présente localement dès le milieu des années 1960, se caractérise par le foisonnement des groupes qui la composent, ces derniers apparaissant sous la forme de collectifs divers et fluctuants – on en dénombre une quarantaine entre 1963 et 1981 – qui sont principalement des sections ou des déclinaisons locales d'organisations nationales (Gauche prolétarienne, PCMLF, PCRml) et, plus rarement, des collectifs spécifiquement lyonnais (Voix prolétarienne). Du côté trotskiste, la Ligue communiste apparaît comme le principal groupe local, avec de premières années assez balbutiantes (1969-1972) puis un certain renforcement de la section suite à la constitution de la LCR et l'envoi de cadres à Lyon par l'organisation centrale. D'autres groupes existent cependant, à l'image de l'Alliance Marxiste Révolutionnaire (AMR) qui apparaît relativement active dans l'espace contestataire (et dont une partie des militant-e-s rejoint le PSU en 1974) ou encore Lutte Ouvrière.

¹ S'il semble que le commissaire décède en réalité d'un malaise cardiaque, la police accuse les protestataires d'être responsable de sa mort en ayant lancé sur lui un camion à l'accélérateur bloqué par un pavé, ce qui entraîne l'arrestation puis le procès de trois personnes.

² Pour une présentation détaillée de l'espace lyonnais de l'extrême gauche, voir le chapitre 3 du rapport intermédiaire ANR Sombrero (Collectif, 2014).

Par leur présence et/ou leur importance en regard d'autres régions, les deux autres composantes de l'extrême gauche semblent davantage constituer une spécificité locale. C'est tout d'abord le cas du mouvement libertaire, qui apparaît sous diverses formes entre 1968 et 1981, tout d'abord dans des organisations formelles (Confédération Nationale du Travail, Fédération Anarchiste, Organisation Révolutionnaire Anarchiste) puis ensuite dans un Collectif libertaire mis en place notamment autour du journal Informations recueillies à Lyon en vue de leur rediffusion (IRL)¹. Si cette mouvance a une influence politique réduite sur l'espace contestataire local, elle n'en est pas moins un acteur à part entière puisqu'elle prend part à différentes mobilisations collectives et dispose de ressources conséquentes (imprimerie, librairie et local). Enfin, l'un des acteurs centraux de l'espace militant lyonnais est le PSU. Le Rhône constitue dans ces années-là l'une des principales fédérations sur le plan national : elle est composée de 450 militant-e-s après 1968 et structurée en 26 sections locales auxquelles s'ajoutent une section étudiante, des sections d'entreprises (Rhodia, Sigma, Berliet) ainsi que des comités d'action populaire à destination des sympathisant-e-s. Son influence s'étend aussi à la CFDT, l'Union locale étant contrôlée par des militant-e-s du PSU² et, dans une moindre mesure, à la CGT *via* des multi-positionnements. Le PSU dispose ainsi d'une supériorité organisationnelle et militante par rapport à laquelle les groupes des autres mouvances doivent se positionner, et les relations qu'ils entretiennent avec ce dernier fluctuent fortement, allant de la rivalité et franche hostilité à des rencontres et alliances à d'autres moments. Surtout, dans la fédération du Rhône comme au niveau national, c'est au début des années 1970 que les questions de genre, sous l'angle de la place des femmes et de leurs luttes, commencent à agiter le parti. Dans le sillage du congrès de Lille à l'issue duquel un texte sur « les femmes dans la lutte des classes » est produit, des militantes lyonnaises mettent sur pied une commission femmes en octobre 1971³.

Au cours de la période, un certain nombre de mobilisations entraînent des actions unitaires, dans lesquelles convergent toute ou partie de l'extrême gauche lyonnaise selon des configurations variables : l'antifascisme (avec des manifestations contre la tenue de meetings d'extrême droite, d'Ordre nouveau en 1971 à celui de l'Euro-droite en 1979), l'anti-

¹ D'abord journal de l'ensemble des causes contre-culturelles lors de sa création en 1971, IRL devient un journal explicitement anarchiste lors de sa reprise par deux militant-e-s en 1973. Il relaie largement les luttes locales jusqu'à sa transformation en Informations et réflexions libertaires au début des années 1980.

² Pour une analyse des liens entre le PSU et la CFDT à Lyon, voir Sophie Bérout, Vincent Porhel, « Les relations CFDT-PSU à Lyon entre 1968 et 1981 », *Conférence Trajectoires, réseaux, organisations. Reconstruire des espaces militants dans une perspective comparée*, 27-28 mars 2014, Université de Lausanne.

³ Sur la commission femmes du PSU lyonnais, voir les travaux de Vincent Porhel et plus particulièrement sa communication « Femmes et militantisme : l'exemple du PSU à Lyon », *Colloque Le genre de l'engagement dans les années 1968*, 5-6 juin 2014, Université de Rouen.

impérialisme et la solidarité internationale (Comités Vietnam, Comités Chili, contre le franquisme, soutien à la Palestine, etc.), les luttes contre le nucléaire, le soutien à Lip ou au Larzac, l'antimilitarisme, etc. En outre, les grandes entreprises de la région et *a fortiori* les principales usines font figure de terrains de lutte et de lieux de concurrence des différents groupes d'extrême gauche et des syndicats. Le travail militant gauchiste se réalise au quotidien, *via* l'intervention syndicale et, dans certains cas, les pratiques d'établissement¹ ainsi que lors des conflits sociaux qui ponctuent les années 1970, tels que la grande grève de 1972 à l'usine Penarroya de Gerland (Pitti, 2009), celle des PTT en 1974, à Paris-Rhône en 1975, des éboueurs en 1976 pour ne citer que certains d'entre eux². Des collectifs regroupant des militant-e-s d'obédiences diverses tels que *Les Cahiers de Mai* – journal créé après Mai 1968 autour de la pratique de l'enquête ouvrière – s'investissent également dans ces conflits.

Enfin, l'un des contrastes intéressants avec l'espace militant grenoblois réside dans la place différentielle occupée par l'université. Si, comme on l'a vu, le campus de Saint-Martin d'Hères occupe une position centrale dans la spatialité militante des années 1970 à Grenoble, c'est nettement moins le cas des campus lyonnais, qui sont d'ailleurs dispersés en différents endroits de la ville et de sa périphérie³. Le rôle de pôle militant dans l'espace géographique lyonnais revient davantage au quartier de la Croix-Rousse qui concentre de nombreux locaux de collectifs (PSU, LCR, AMR, coordination libertaire, etc.), des ressources telles que l'imprimerie militante IPN et accueillent différentes expériences communautaires (Pucciarelli, 1996). Différentes initiatives féministes sont localisées sur les pentes de la Croix-Rousse dans les années 1960 et 1970 (premier local du Planning familial rue de Thou, local du MLF puis d'un groupe MLAC de quartier rue René Leynaud, le second Centre des femmes rue Puits

¹ À l'image de ceux étudiés par Marnix Dressen dans l'usine lyonnaise de Brandt (Dressen, 2000). Voir aussi la campagne d'établissement lancée à partir de 1971 par le Front Rouge dans les usines de la région comme Berliet, Paris-Rhône et Rhodiacta mentionnée dans la section « La mouvance maoïste », Rapport intermédiaire ANR Sombrero Lyon (Collectif, 2014, p. 98).

² La taille de l'espace militant lyonnais, le caractère composite des groupes qui le composent, leur activisme sur un grand nombre de fronts rendent plus complexe l'identification de mobilisations qui auraient été particulièrement saillantes localement, à l'image de ce qui a été fait pour Grenoble ; étant entendu qu'il convient dans tous les cas d'être prudent avec ces « colorations » locales tant elles peuvent provenir d'un effet de sources.

³ Contrairement à Grenoble, Lyon n'est pas une ville avec une longue tradition universitaire, l'implantation de cette dernière se réalisant à la fin du 19^{ème} siècle, soit de manière relativement tardive en comparaison avec d'autres grandes villes françaises. Les années 1960 et 1970 se caractérisent par la forte augmentation du nombre d'étudiant-e-s, les effectifs passant de 29 286 étudiant-e-s en 1970-1971 à 40 596 en 1979-1980. Cette massification débouche sur l'ouverture de nouveaux campus en périphérie face à l'insuffisance des locaux historiques situés sur les quais du Rhône : tout d'abord à Villeurbanne en 1963-1964 (campus de la Doua) puis à Bron-Parilly (campus porte des Alpes) en 1973. C'est aussi durant cette période et dans le sillage de 1968 que les universités lyonnaises sont séparées en plusieurs entités : d'abord en 1969 sur des principes disciplinaires entre Lyon 1 (facultés des sciences, médecine et pharmacie) et Lyon 2 (droit, lettres et sciences humaines) ; puis, en 1973, la scission entre Lyon 2 et Lyon 3 qui se fait cette fois-ci sur des motifs politiques et qui est au principe de l'émergence de « "cultures" particulières » (Porhel, 2008b, p. 139) et opposées des deux universités, Lyon 2 s'affirmant comme l'université critique face à sa rivale conservatrice.

Gaillot) et 1980 (groupe femmes de la Croix Rousse, restaurant le Pourquoi pas, Collectif des femmes libertaires, Stop Viol).

Conclusion

En France comme dans les villes étudiées, la séquence au cours de laquelle se déploient les mobilisations féministes de la « deuxième vague » est une période charnière : celle de l'apogée des « Trente Glorieuses » et des importantes transformations économiques, sociales et politiques qui lui correspondent, à laquelle succède la crise économique et ses différentes répercussions.

À Grenoble, le contexte de développement des mouvements féministes se situe dans la continuité directe des formidables transformations qui ont touché la ville et l'ont profondément changée dans les années 1960, au croisement de dynamiques démographiques (forte croissance, afflux d'immigrant-e-s), économiques et politiques (« les années Dubedout »). En miroir, l'histoire lyonnaise est moins « spectaculaire », renvoyant l'image d'une plus grande stabilité, avec des changements réels mais plus limités.

Le contraste entre les deux sites réside également dans leur composition sociale, Grenoble se caractérisant par une concentration de cadres et de professions intellectuelles et libérales qu'on ne retrouve pas à Lyon, où les classes supérieures sont davantage issues de la bourgeoisie d'affaire et commerçante. Néanmoins, loin de leurs images d'Épinal respectives, les villes (et plus encore leurs agglomérations) ont toutes deux une longue histoire industrielle et une forte empreinte ouvrière qui perdure dans les années 1970. La période est aussi celle de la tertiarisation de leur économie et de l'essor des employé-e-s, une dynamique indissociable de la féminisation de la population active. Lorsqu'on observe plus particulièrement des indicateurs relatifs à l'état des rapports de genre, il apparaît que les mobilisations féministes étudiées se déroulent dans des agglomérations globalement comparables : des contextes urbains et universitaires, avec un taux élevé de scolarisation des femmes ainsi qu'une forte activité salariée, plus élevée que la moyenne nationale.

Les contextes politiques locaux se distinguent fortement, au niveau de leurs traditions politiques, des colorations municipales ou encore dans leurs ambitions nationales : ville de centre-droit avec une vie politique relativement autonome et déconnectée des enjeux nationaux du côté lyonnais ; laboratoire de la deuxième gauche à Grenoble aspirant à devenir un modèle alternatif au niveau national. Cette différenciation des contextes politiques des deux sites se retrouve au niveau des configurations féministes locales de la « deuxième

vague », dans les relations qu'entretiennent leurs membres avec le champ politique local ainsi que dans les ressources matérielles et symboliques qu'ils peuvent en tirer ou non.

Enfin, les espaces contestataires locaux des années 1968 – dans lesquels s'inscrivent les collectifs féministes – sont importants à Grenoble comme à Lyon et les groupes qui les composent particulièrement actifs, même si les configurations (état des forces et des rapports entre les différents groupes d'extrême gauche) sont variables. En termes de spatialité militante, si les universités occupent des positions différentes (centralité du campus unique de Saint-Martin d'Hères dans le cas grenoblois *vs* moindre rôle des universités lyonnaises), des quartiers jouent le rôle de pôles militants dans les deux villes (la Villeneuve à Grenoble, la Croix-Rousse à Lyon). Les communes populaires de la banlieue proche font partie intégrante de la géographie militante puisqu'un certain nombre de groupes, notamment féministes, y établissent leurs quartiers.

Chapitre 1 :

Émergence des configurations féministes locales de la « deuxième vague » :

MLF et mouvement pour l'avortement libre (1971-1974)

Dans l'historiographie du féminisme de la « deuxième vague », on observe un intérêt prononcé pour l'apparition et les débuts des mobilisations, rejoignant là un penchant général des travaux relatifs aux mouvements sociaux. De nombreux écrits, militants ou scientifiques, ont ainsi été consacrés à la naissance des mouvements féministes des années 1970 et à leurs premiers temps. C'est tout particulièrement vrai dans le cas du Mouvement de libération des femmes qui apparaît à Paris en 1970. Plusieurs chapitres d'ouvrages ont ainsi été dédiés à « la naissance du MLF » (Bernheim, 2010 ; Garcia-Guadilla, 1981) ou à ses « débuts » (Duchen, 1986 ; Picq, 1987a). Le contexte d'émergence et les filiations, les groupes et événements fondateurs, les premières mobilisations ont été racontés et analysés dans de nombreuses publications. C'est aussi le cas pour le mouvement pour l'avortement libre, dont les prémices et premières actions ont été finement retracées (Pavard, 2012a) et sont aujourd'hui bien connues.

À partir de ces travaux, ce chapitre propose de décentrer le regard pour analyser comment les configurations féministes de la « deuxième vague » émergent et se structurent dans les villes étudiées au début des années 1970. En comparaison avec l'histoire des débuts parisiens et nationaux, il s'agit de réfléchir aux formes locales et provinciales que prennent les mobilisations au cours de leurs premières années d'existence. L'objectif consiste aussi à penser de manière dynamique et relationnelle les MLF et les mouvements pour l'avortement libre et gratuit qui sont au cœur de cette première séquence qui s'étend de 1970 à 1974. Enfin,

la notion d'émergence ne doit pas conduire à gommer les liens avec ce qui précède et le rôle joué par des acteurs et mobilisations précédentes.

Afin de ne pas considérer les continuités avec les mobilisations précédentes comme automatiques, cette partie revient d'abord sur la préhistoire des configurations féministes de la « deuxième vague » et analyse les acteurs locaux existants afin d'investiguer la question des filiations avec les mouvements féministes suivants (1). Dans les premières années de la décennie 1970, on assiste à la création des MLF provinciaux dans le sillage du mouvement parisien, auquel ils s'identifient et dont ils reprennent le sigle et les grands principes (2). Les luttes pour l'avortement libre et gratuit se développent de manière concomitante à partir de 1972 mais ces mobilisations et leurs acteurs deviennent progressivement centraux dans les configurations féministes locales (3).

1. Préhistoire : quels acteurs locaux au début des années 1970 ?

Deux principaux types d'acteurs composent les espaces locaux au moment de l'émergence de la mouvance de la « deuxième vague » : les associations féminines et les sections locales du Mouvement français pour le planning familial. Si les collectifs de la « deuxième vague » introduisent une rupture avec ces derniers, il convient néanmoins de ne pas trop les isoler de cet « arrière-fond » qu'ils constituent (Chaperon, 1995, p. 73).

Les associations féminines

À Lyon comme à Grenoble, différentes associations font partie de l'espace des mobilisations féminines¹ au début des années 1970. Contrairement aux collectifs de la « deuxième vague », ces dernières s'inscrivent majoritairement dans la mouvance « traditionnelle » de cet espace, qui renvoie à « l'ensemble des collectifs constitués pour la plupart dans la première moitié du siècle, qui se caractérisent par une vision plus modérée, voire conservatrice des rôles sexués (importance accordée aux rôles traditionnels de mère et d'épouse dans la famille) et par la valorisation de certains agendas (égalité des droits, accès des femmes aux professions d'élite) et registres d'action (lobbying, expertise) » (Bereni, 2007, p. 27).

¹ L'espace des mobilisations féminines renvoie aux collectifs qui se regroupent et/ou se mobilisent en tant que femmes sans pour autant placer parmi leurs objectifs prioritaires la promotion du statut des femmes, à la différence (parfois ténue) des collectifs de l'espace de la cause des femmes (Bereni, 2007, p. 26).

Parmi ces différents collectifs¹, un premier ensemble regroupe les associations issues des mouvements familiaux de l'après-guerre et défendant les mères de famille seules : l'Association et entraide des veuves et orphelins de guerre (1942 dans le Rhône, 1948 dans l'Isère²) puis l'Association des veuves civiles, qui est fondée à Grenoble en 1946 et essaime ensuite en France, la section lyonnaise datant de 1950 ; plus tard, l'Association syndicale des femmes chefs de famille (1968) se distingue des précédentes en ce qu'elle réunit différentes catégories de femmes chefs de famille (femmes veuves mais aussi célibataires et divorcées)³. À Grenoble, cette association est notamment créée par des membres du groupe Femmes chrétiennes séparées ou divorcées fondé en 1954 avec lequel elles demeurent étroitement liées par la suite.

Parallèlement, des associations regroupant des femmes sur des bases professionnelles existent également dans le Rhône et l'Isère au début des années 1970 : c'est le cas de l'Association française des femmes diplômées de l'université (1962 dans le Rhône, 1963 en Isère *a priori*), de l'Union des femmes patrons⁴ ou encore de l'Association lyonnaise des secrétaires et secrétaires de direction (1968). À cela s'ajoutent des clubs féminins tels que le club Zonta (1966 à Lyon) ou les Soroptimists (1932 à Grenoble, 1967 à Lyon) qui œuvrent pour « la promotion de la femme et l'amitié internationale » et réservent la participation à des membres occupant « une importante responsabilité professionnelle »⁵.

Deux organisations féminines sont particulièrement centrales durant les années de « creux de la vague » entre 1945 et 1970 (Chaperon, 2000) : l'Union féminine civique et sociale (UFCS), organisation catholique fondée en 1925 et l'Union des femmes françaises (UFF), née en 1944 comme l'organisation féminine du Parti communiste français mais qui recrute plus largement. Leur opposition idéologique, qui se déploie sur de nombreux sujets (Chaperon, 2000), est cependant plus nuancée sur le terrain, comme l'observe Mathilde Dubesset dans le cas grenoblois : les militantes des deux organisations se rejoignent dans

¹ Les informations concernant les associations féminines évoquées dans cette section sont principalement issues du dossier 331 « Mouvements féminins divers » du versement des renseignements généraux 7945W aux Archives Départementales de l'Isère pour le cas grenoblois et du document « Statuts du comité lyonnais pour l'année internationale de la femme », Lyon, 19 décembre 1974, Versement 3632W, Archives départementales du Rhône, pour le cas lyonnais.

² Il s'agit d'une date estimée en fonction du contenu des versements des renseignements généraux lorsque ces derniers ne fournissent pas l'information précise.

³ Sur l'histoire et les transformations du Syndicat des femmes chefs de famille, voir l'étude de Fiona Friedli : Friedli Fiona, *Des associations de « femmes chefs de famille » aux associations de « familles monoparentales »*. Retour sur une mobilisation féminine autour d'une situation familiale en France (1963-2013), Mémoire de Master 1, ENS-EHESS, 2013.

⁴ Si des traces de cette association fondée à Paris en 1958 ont été trouvées dans le Rhône, la date de sa création locale est inconnue.

⁵ « Depuis 50 ans, 48 ans à Grenoble, le club soroptimiste œuvre pour la promotion de la femme et l'amitié internationale », *Le Dauphiné Libéré*, 1^{er} mars 1980.

leurs actions mais aussi dans leur rejet du contrôle des naissances (Dubesset, 2006, p. 177) avant de changer de position au milieu des années 1960. Bien qu'en perte de vitesse, ces organisations féminines sont encore actives localement dans les années 1970. À titre d'exemple, la section iséroise de l'UFCS, qui pouvait compter sur « 2000 adhérentes sûres » en 1951 selon les renseignements généraux, a encore un effectif de 400 personnes environ au début des années 1980¹.

Quant aux anciennes associations féministes réformistes issues de la première vague suffragiste, il est difficile d'évaluer leur activité, les archives consultées n'ayant pas permis d'en trouver trace dans les deux villes étudiées, à l'exception du Conseil national des femmes françaises (CNFF) encore actif en Isère en 1975. Mais la « relève militante » qu'incarne le Mouvement jeunes femmes (Chaperon, 2000, p. 214) est bien présente localement : c'est d'ailleurs à Grenoble que le mouvement, issu des Unions chrétiennes de jeunes filles, apparaît en 1946. Les militantes de ce mouvement, favorables à la contraception, jouent un rôle important dans cette bataille et dans la mise en place des structures locales de son acteur central : le Mouvement français pour le Planning familial.

Le Mouvement français pour le planning familial

Issue d'un petit groupe de femmes parisiennes, l'association Maternité heureuse créée en 1956 – qui devient le Mouvement français pour le planning familial (MFPPF) en 1960 – trouve son premier relai local à Grenoble (Pavard, 2012a, p. 55). Une section iséroise est en effet créée à la fin de l'année 1959 à l'initiative du docteur Henri Fabre et de son ami Georges Pascal, professeur de philosophie. D'abord centrées sur des actions d'information et de débat, les activités de l'antenne grenobloise s'orientent ensuite vers l'ouverture d'un centre diffusant des conseils et moyens contraceptifs. La mise en place de ce centre de planning familial qui contourne la loi de 1920, le premier du genre en France, entraîne un important conflit avec la direction nationale du MFPPF et se réalise finalement sans son soutien, le mouvement grenoblois prenant l'entière responsabilité de cette action². Le centre est inauguré le 10 juin 1961 en présence de personnalités sympathisantes et de quelques figures politiques locales (le premier adjoint pour représenter le maire UDR de Grenoble ainsi qu'un député radical) et bénéficie d'une importante médiatisation, donnant lieu à un reportage dans l'émission « Cinq

¹ « Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) », DC 331/7, 7945W 330, AD38.

² Pour le détail des tractations entre la direction nationale et l'association iséroise, voir Caroline More, « Ouvrir un centre, un projet mal accepté par la direction nationale », *Les débuts du Planning familial à Grenoble (1961-1967)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Grenoble 2, 2000, p.32-37.

colonnes à la Une » quelques mois plus tard. Plus généralement, cette action confère au mouvement grenoblois une notoriété importante¹ ainsi qu'une position spécifique dans les rapports avec la direction nationale et ce de façon durable.

La création de l'antenne lyonnaise prend place dans le sillage de l'initiative grenobloise. Le Mouvement lyonnais pour le planning familial est officiellement créé le 20 juin 1961 lors d'une réunion constitutive à laquelle participent une cinquantaine de personnes et suivie par le dépôt des statuts en préfecture le 25 juillet suivant². Au-delà de l'influence grenobloise, cette création s'inscrit plus généralement dans un programme de développement des antennes locales souhaité par la direction nationale du MFPPF qui réalise une tournée de conférences en France dans ce but³. À partir du mois d'avril 1962, le mouvement lyonnais dispose également d'un local, mis à disposition par le « Cercle des femmes de notre temps » qui lui permet d'assurer des permanences d'accueil. La situation de ce local dans une impasse « malfamée » du 1^{er} arrondissement – la rue de Thou – ainsi que le caractère subversif de l'activité du Planning familial pour l'époque vaut aux premières hôtesse le surnom de « sorcières de la rue de Thou »⁴.

L'analyse du profil des fondateurs et fondatrices des plannings lyonnais et grenoblois souligne le « rôle de certains réseaux associatifs et politiques » dans la diffusion du planning en province (Pavard, 2012a, p. 55). À Grenoble, Henri Fabre, sensibilisé à la question par son activité professionnelle de gynécologue-accoucheur, a déjà une trajectoire militante importante au moment de son engagement pour le planning familial (résistant, ancien membre du PCF, candidat sur une liste trotskiste en 1946, puis militant de la Libre Pensée)⁵. Les autres membres fondateurs sont pour la plupart liés au milieu médical ou enseignant et déjà engagés à gauche : par exemple Raymond Jullien (professeur dans l'enseignement technique) et Vallo Boulo-Jullien sont libertaires et proviennent du mouvement des auberges de jeunesse⁶ ;

¹ Cela s'observe notamment dans l'origine géographique des 1 300 lettres reçues par le centre grenoblois entre 1961 et 1964. Leurs auteur-e-s résident pour 25 % dans les autres départements de la région Rhône-Alpes (hors Isère) et pour 60 % dans d'autres régions françaises, ce qui amène Caroline More à conclure que « le centre de Grenoble bénéficie d'une forte notoriété, si bien que nombre de personnes connaissent son existence et son adresse, mais pas celles du centre le plus proche de chez elles ou du siège national du MFPPF ». *Ibid.* p. 74.

² Déclaration à la préfecture du Rhône du Mouvement lyonnais pour le planning familial, Extrait du Journal Officiel, 25 juillet 1961, Registre de l'association départementale du Rhône du MFPPF, Archives de l'AD du Rhône.

³ En 1962 on compte 27 centres en France, 68 en 1965 et 123 en 1966 selon les chiffres cités par Alban Jacquemart d'après les archives du MFPPF (Jacquemart 2011 : 116).

⁴ Brochure « Spécial 30 ans » de l'AD du Rhône, réalisée en juin 1993, Archives AD du Rhône MFPPF.

⁵ Caroline More, *op.cit.*, p. 28. Voir aussi Mathilde Dubesset, Pauline Maurel, Catherine Wolff, « Notice Fabre Henri », *le Maitron*, version mise en ligne le 30 mars 2009, consultée le 15 juillet 2015.

⁶ Cf. les témoignages de Vallo Boulo-Jullien et de sa fille Claudine Jullien dans le documentaire *Regards croisés. Planning familial de l'Isère : 50 ans de lutte* réalisé par le Centre Audiovisuel de Grenoble.

Micheline Houde et son mari, respectivement institutrice et professeur d'allemand, sont des militant-e-s laïcs membres de la Ligue de l'enseignement¹ ; Denise Mignot-Trémeaux est médecin-psychiatre et issue d'une famille d'instituteurs socialistes². La participation du pasteur Périllard et son épouse Simone Périllard, membre du Mouvement jeunes femmes, reflète « l'implication des protestants (et en particulier des femmes) dans l'impulsion du mouvement pour la légalisation de la contraception en France »³.

Les mêmes tendances apparaissent au sein du premier bureau et des membres assesseurs de l'association lyonnaise. La première présidente du mouvement, Renée Jolivot, est journaliste au *Progrès*, conseillère municipale dans l'équipe de Louis Pradel, ancienne résistante, homosexuelle et présidente d'une association féminine « Le cercle des femmes de notre temps ». Parmi les vice-présidents figurent notamment la Dr Suzanne Simon, militante au PSU, ou encore les époux Lambert, militants anarchistes issus du mouvement des auberges de jeunesse. L'Union rationaliste, le Syndicat national des instituteurs, les Francas et la FCPE font office de membres assesseurs *via* des représentant-e-s tandis que dans les premiers membres se trouvent une militante du Mouvement jeunes femmes ou encore un secrétaire du Syndicat national des enseignants du secondaire (SNES) appartenant à la franc-maçonnerie (Jabouley, 1997). On retrouve les principales mouvances politiques et associatives déjà relevées par Bibia Pavard (Pavard, 2012a), à l'exception du mouvement des auberges de jeunesse qui a fourni des militant-e-s à Lyon comme à Grenoble. À l'inverse, la surreprésentation des femmes parmi les fondateurs et fondatrices des sections locales ne se vérifie pas dans les deux sites étudiés : le militantisme des origines apparaît surtout comme un engagement de couple, ce qui demeurera une caractéristique des membres du Planning familial par la suite.

L'activité principale du Planning familial consiste à informer ses adhérent-e-s⁴ sur les méthodes contraceptives dans ses permanences d'accueil et à les orienter vers des médecins prescripteurs. Le mouvement grenoblois va plus loin en organisant une filière de distribution de contraceptifs – des diaphragmes d'abord expédiés d'Angleterre puis ramenés clandestinement de Suisse – et en parvenant à produire localement une crème spermicide, « Alpagel », ensuite connue sous le nom de « crème des chartreux » (Blanc-Tailleur, 2006,

¹ Ibid.

² Mathilde Dubesset, Pauline Maurel, Catherine Wolff, « Notice Mignot-Trémeaux Denise », *le Maitron*, version mise en ligne le 1^{er} août 2014, consultée le 15 juillet 2015.

³ Mathilde Dubesset, Pauline Maurel, Anne Périllard, « Notice Périllard Simone », *le Maitron*, version mise en ligne le 31 juillet 2014, consultée le 15 juillet 2015.

⁴ L'association grenobloise compte 2900 adhérent-e-s à la fin de l'année 1962 (More, 2000) tandis que la section lyonnaise en compte plus de 800 à la même période (Jabouley, 1997).

p. 171). Une coopérative de consommation est mise sur pied pour fournir les adhérent-e-s et suscite l'attention des renseignements généraux¹. Ces activités illégales engendrent des tensions avec la direction nationale, venant s'ajouter à d'autres sujets de conflit qui sont multiples au fil des années 1960 : sur la question de la laïcité du mouvement, la gestion financière, la représentation des associations locales, les processus décisionnels et la démocratie interne, etc. Si la section grenobloise mène la fronde, soutenue à plusieurs reprises par la fédération internationale – l'*International planned parenthood federation* (IPPF) – avec laquelle elle a des liens privilégiés, le mouvement lyonnais s'y associe parfois. C'est d'ailleurs à l'initiative des deux associations qu'est organisée en janvier 1963 une réunion visant à discuter des différends avec la direction nationale ; assemblée à laquelle d'autres sections locales sont conviées à l'exception de celle de Paris dirigée par la Dr Weill-Hallé. En d'autres occasions, l'association lyonnaise se rallie à Paris, jugeant les prises de risque impulsées par les grenoblois-e-s inutiles (Jabouley, 1997).

Les différentes initiatives avant-gardistes de l'association grenobloise, tout particulièrement l'ouverture du premier centre de Planning familial en France, contribuent à forger une identité forte, basée sur un certain radicalisme et le refus d'être à la périphérie ; des traits qui sont « à la racine du mythe » du Planning familial dans la région (Blanc-Tailleur, 2006, p. 171) et qui s'insèrent plus généralement dans celui entourant la ville. En comparaison, l'histoire du mouvement lyonnais semble moins flamboyante ; il faut toutefois rappeler l'importance de cette section en termes numérique comme symbolique, puisqu'elle constitue la principale association de province avec celle de Grenoble (More, 2000, p. 51). Dans les deux cas, jusqu'au début des années 1970, le Planning familial défend bien davantage la libération des couples et la cause des mères, c'est-à-dire le droit des femmes à accueillir au mieux leur futur enfant, que la cause des femmes (Garcia, 2011, p. 116-124)² ; ce que souligne le militant grenoblois Georges Pascal en rappelant qu'à l'époque le MFPPF était « familialiste et non féministe »³, les militant-e-s comme les instances officielles du mouvement rejetant d'ailleurs cette étiquette.

¹ « Constitution à Grenoble d'une SA coopérative des adhérents du Mouvement français pour le planning familial », Note d'information des renseignements généraux de l'Isère, 8 avril 1963, Dossier 331, Versement 7945 W, AD38.

² Christine Bard rappelle également que « la Maternité Heureuse n'est pas une association féministe [...] Pas plus que le Mouvement français pour le planning familial » mais qu'il l'est devenu et qu'il faut donc se garder des relectures *a posteriori* et militantes de son histoire (Bard, 2007, p. 15).

³ Voir le témoignage de Georges Pascal dans le documentaire « Regards croisés. Le Planning familial de l'Isère : 50 ans de lutte », *op.cit.*

La littérature a démontré la nécessité de ne pas exagérer la rupture introduite par la « deuxième vague » féministe, tout particulièrement le Mouvement de libération des femmes ; son avènement provenant « de réalités en gestation depuis plus d'une décennie » (Chaperon, 2000, p. 379). Acteurs principaux de cette préhistoire, les associations féminines et le Mouvement français pour le planning familial ont ainsi joué un grand rôle dans ce travail préparatoire en œuvrant à la publicisation, la médiatisation et la politisation de problématiques touchant en premier lieu les femmes. Ces processus, dans un contexte plus général de transformations des rapports de genre et d'émergence d'une nouvelle subjectivité féminine, ont contribué à mettre en circulation des idées et des pratiques qui ont influencé la mouvance de la « deuxième vague », faisant des années 1960 son « espace matriciel » (Chaperon, 1995, p. 73).

Il n'en reste pas moins que par ses revendications et ses modes d'action la mouvance de la « deuxième vague » introduit une rupture avec – ou à l'intérieur – des groupes qui précèdent. Surtout, les continuités sont différenciées selon les composantes de cette mouvance : plus faciles à tracer dans le cas des acteurs de la mobilisation pour l'avortement, des militant-e-s ayant joué le rôle de passeurs et passeuses, elles sont ténues en ce qui concerne les MLF locaux qui émergent plus tardivement qu'à Paris. À Grenoble comme à Lyon, les « liens importants [qui] existent entre le MLF et les associations qui l'ont précédé » (Chaperon, 2000, p. 379), pris dans une acception concrète et non figurée (multi-positionnement militant synchronique ou diachronique, organisation d'actions communes, rencontres, etc.) demeurent difficiles à isoler.

2. MLF provinciaux : des premiers groupes femmes dans le sillage du MLF parisien

L'émergence et les prémices du Mouvement de libération des femmes ont été largement chroniqués dans la littérature, donnant lieu à des débats historiographiques sur ses filiations (Chaperon, 1995 ; Schulz, 2004) ainsi qu'à des controverses militantes et mémorielles sur ses origines (Charpenel, 2014, p. 303). De nombreuses auteures sont revenues particulièrement sur les premiers temps et les « actes fondateurs » (Delphy, 1991) du MLF au cours de l'année 1970 (l'article paru dans *l'Idiot international*, le dépôt de la gerbe à l'Arc de triomphe, la publication du numéro spécial de *Partisans*, le meeting à l'Université de Vincennes, le manifeste des 343, etc.). Si le MLF parisien donne l'impulsion et apparaît

clairement précurseur du mouvement national, justifiant cette attention, qu'en est-il dans d'autres villes ? À quoi ressemble « l'année zéro » ailleurs ? La section qui suit est dédiée aux MLF qui se sont développés à Grenoble et à Lyon et analyse leur émergence et leurs actions dans la première moitié des années 1970.

Sur les traces des débuts des MLF lyonnais et grenoblois

Alors que les débuts du MLF parisien au cours de l'année 1970 sont bien connus, étayés par différentes sources écrites et témoignages, retrouver les premières traces des mouvements en province soulève d'importantes difficultés. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les premières réunions de groupes, généralement antérieures aux apparitions publiques du mouvement, encore plus difficiles à pister tant elles ont rarement laissé de traces. Dès lors, l'attribution des groupes originels et des actes fondateurs est à prendre avec prudence. Malgré ces précautions, à Lyon comme à Grenoble, on observe que des mouvements locaux se sont développés dans le sillage du MLF parisien, en en reprenant (pour un temps) l'étiquette ainsi que les grands principes.

L'apparition des groupes femmes semble plus précoce à Grenoble qu'à Lyon. Un premier groupe se réunit dès le printemps 1970 dans le quartier de l'Abbaye, regroupant une dizaine de femmes, militantes à la MNEF ou à la Gauche prolétarienne, majoritairement étudiantes ou enseignantes à l'Université (Overgaard, 1978, p. 62). Selon Tove Overgaard (cf. encadré 8), ce groupe se réunit régulièrement au fil de l'année 1970-1971, recrutant par bouche-à-oreille. D'autres sources mènent ensuite, au cours de l'année 1971, vers un groupe femmes dans le quartier du Village olympique, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit du même groupe ou non. Ce dernier repose sur des réseaux d'interconnaissance et de sociabilité de voisinage : deux participantes vivent par exemple en communauté dans des appartements du Village olympique et l'une d'entre elles dit être entrée en contact avec le groupe par l'intermédiaire d'une autre voisine. À l'automne 1971, ces militantes se trouvent avec d'autres à l'origine de la première apparition publique du mouvement grenoblois. À l'occasion de la journée internationale pour la liberté et la gratuité de la contraception et de l'avortement le 20 novembre 1971, une quarantaine de personnes – « compte fait des bambins accompagnant leurs mères et de quelques sympathisants » pour reprendre les propos du journal local¹ – manifestent dans le centre-ville de Grenoble derrière une banderole « Libre

¹ « Une quarantaine de personnes à la manifestation pour le Mouvement de libération de la femme », *Le Dauphiné libéré*, 20 novembre 1971.

disposition de notre corps »¹. Un tract signé par « le Mouvement de libération de la femme » informe de la tenue d'une permanence du MLF les samedis après-midi dans le centre de Grenoble, rue Hector Berlioz.

À Lyon, les premières traces du mouvement sont plus tardives puisqu'elles datent de 1972. Un groupe issu du quartier des Minguettes apparaît sous le nom de « Mouvement de libération des femmes, section de Vénissieux » et organise différentes actions dès le début de l'année 1972 : distribution de tracts, démarches pour obtenir un local, interventions dans des conférences et meetings, etc.². Certaines de ses actions reflètent des liens avec le MLF parisien – ou, à tout le moins une connaissance de ses mobilisations à la même époque – à l'image de l'envoi d'un télégramme en soutien aux pensionnaires du foyer maternel d'Issy les Moulineaux en février 1972 (Picq, 2011, p. 103). Rapidement, un journal est créé et diffusé, *la Voix des femmes*, permettant aux militantes de présenter leur mouvement : « notre désir : d'améliorer notre situation. Notre devoir : est de grossir notre mouvement, d'amener d'autres femmes à lutter »³. Ce même groupe semble être à l'origine d'un meeting-débat en mai 1972 sur le thème « luttes et revendications des femmes » avec projection du film « Le sel de la terre » qui fait figure de « première apparition publique du MLF » lyonnais (CLEF, 1989, p. 25). Le tract appelant à ce meeting mentionne la présence de militantes du MLF parisien et du *Women's Lib* anglais venues parler de leur expérience.

Les premières manifestations publiques à Lyon et à Grenoble se font ainsi sous le sigle « MLF », reflétant l'influence et la connaissance du mouvement parisien localement ainsi qu'une volonté d'identification et d'affiliation⁴.

Encadré 8 - Tove Overgaard : un regard danois sur le mouvement des femmes grenoblois

L'une des sources centrales de l'histoire du féminisme grenoblois de la « deuxième vague » est le mémoire réalisé par une étudiante danoise en 1978, Tove Overgaard. Affublée à tort du nom de sa directrice de mémoire (Hilde Olrik) par les auteures de l'ouvrage *Avorter* (Collectif IVP., 2008)⁵, Tove Overgaard est en fait à l'origine de cette étude très fouillée (et rédigée en français) sur le

¹ « Activité du mouvement de libération de la femme », Note d'information des renseignements généraux de l'Isère, 20 novembre 1971, 7945W 137, AD38.

² « Naissance du mouvement de libération des femmes. Section de Vénissieux », *La voix des femmes*, n°1, non daté (date supposée mars 1972), Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

³ « Notre conception du MLF », *La voix des femmes*, n°1.

⁴ On peut faire l'hypothèse que cela varie fortement en fonction de la période de constitution du mouvement, les groupes régionaux se développant plus tardivement marquent davantage une distance avec le MLF parisien, ce qui se traduit par le non usage du sigle. Ainsi, à Rennes, les premiers groupes femmes qui apparaissent début 1973 ne se revendiquent pas « MLF » (Godard et Porée, 2014, p. 84).

⁵ Une erreur vraisemblablement due au fait que les deux noms apparaissent sur la première page du mémoire, celui d'Hilde Olrik en premier précédé du terme « superviseur » en danois.

mouvement des femmes grenoblois. Elle réalise un séjour de six mois à Grenoble au printemps 1977 grâce à une bourse d'étude du gouvernement français. Militante féministe à Copenhague, elle décide de dédier son mémoire à la lutte des femmes à Grenoble et participe aux activités des groupes femmes pendant son séjour, ce qu'elle présente comme une « conséquence naturelle de [sa] conception politique » et « condition indispensable quand il s'agit de l'analyser » (Overgaard, 1978, p. 14). Si l'étude est évidemment animée par des ambitions militantes – ce mémoire « n'a d'intérêt que dans la mesure où il peut être utile aux femmes en lutte à Grenoble » écrit-elle (p.14) – elle se caractérise aussi par une grande rigueur et repose sur des sources multiples recueillies peu après les événements relatés (témoignages, sources écrites, etc.). Au-delà des riches informations qu'il contient – et ceci malgré l'absence des annexes dans l'exemplaire que j'ai pu consulter dans les archives de Geneviève Baudino – ce document est aussi intéressant en ce qu'il reflète les liens et circulations internationales alimentant le mouvement des femmes des années 1970. Tove Overgaard envoie ainsi, chapitre après chapitre, son travail à ses « copines grenobloises » qu'elle tient au courant des évolutions du mouvement des femmes danois¹.

Des principes similaires, des structurations contrastées

Proches dans les grands principes qu'ils adoptent (non-mixité et autonomie vis-à-vis des organisations politiques) et reprennent du mouvement parisien, les mouvements lyonnais et grenoblois présentent des profils contrastés dans leur structuration et leur modalité d'organisation. À Lyon, des assemblées générales sont rapidement organisées, rappelant celles du mouvement parisien qui se déroulent aux Beaux-Arts (Picq, 2011). La première assemblée a lieu le 8 octobre 1972 et réunit une cinquantaine de femmes de Lyon, mais aussi Saint-Etienne et Valence. Si elle est organisée par des groupes existants – le mouvement dispose déjà d'un local à cette date et tient des permanences – cette assemblée fait figure de « premier contact avec le MLF » pour d'autres sympathisantes et « permet de regrouper des militantes sur certains quartiers (Bron, Vaise,...) »². Aucune trace de telles assemblées n'a été retrouvée à Grenoble, conduisant à penser que les quelques groupes femmes existant dans les années 1971 et 1972 s'organisent peu collectivement. On peut attribuer ce contraste à la taille des configurations militantes locales, la plus faible ampleur des forces militantes à Grenoble ne permettant pas une telle structuration, et ceci d'autant moins qu'une (grande) partie est rapidement mobilisée dans le mouvement pour l'avortement libre.

¹ Lettre de Tove Overgaard à ses « copines de Grenoble », 1^{er} septembre 1977, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² « Compte-rendu de l'assemblée générale du MLF du 8 octobre 1972 », non signé, 21 novembre 1972, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

C'est aussi lors de la première assemblée générale lyonnaise qu'est décidée la non-mixité dans « toutes les réunions de travail ». Si des hommes assurent la garderie, d'autres « éléments masculins » cherchent pour leur part à participer à l'assemblée : « deux membres du FAR lurent un communiqué de F.Dobone¹ et acceptèrent ensuite de quitter la salle » ainsi que « des journalistes de guignol² [qui] se montrèrent plus difficiles à convaincre »³. Force est de constater que, dans ces premiers temps du mouvement, la non-mixité ne va pas de soi. À Grenoble, dans les groupes femmes mentionnés plus haut, « une discussion revient souvent : pourquoi s'isoler entre femmes ? qu'est-ce que les femmes ont de spécifique à se dire ?... » ; des questions « qu'il fallait reprendre souvent pour répondre aux nouvelles venues et approfondir les perspectives d'un mouvement de femmes » (Overgaard, 1978, p. 62). Cela conduit aussi les militantes lyonnaises à devoir justifier ce choix en se défendant de toute misandrie. « Comprends bien, nous ne sommes pas contre le mari », « nous ne sommes pas contre les hommes », « il ne faut pas croire que les femmes du MLF sont contre le sexe masculin », « pas d'hommes dans notre mouvement, non par racisme de sexe mais parce que nous pensons que les femmes doivent s'organiser et ne pas tomber dans le paternalisme de certains hommes » sont ainsi quelques-unes des (nombreuses) formules présentes dans les différents articles du deuxième numéro de *La voix des femmes*⁴. Ces justifications ont des destinataires multiples : les contempteurs masculins, tout particulièrement les militants des groupes gauchistes dont une partie des militantes féministes sont issues ou proches ; l'ensemble des femmes qu'elles cherchent à toucher, qu'il faut éviter d'effrayer avec la non-mixité, prompte à nourrir des stéréotypes antiféministes ; et enfin elles-mêmes, ces justifications apparaissant comme une manière de se convaincre de la légitimité de ce mode d'action. Parce qu'elle s'impose dès le début du mouvement, la non-mixité revêt aussi un caractère « d'évidence » (Kandel, 1992) dans les deux villes étudiées. On observe néanmoins à quel point celle-ci a du faire l'objet d'un apprentissage par les militantes face à l'importance de la « transgression » (Collin, 1992) que recelait le séparatisme (Jacquemart et Masclet, à paraître).

¹ En dépit des erreurs d'orthographe – reproduites ici car révélatrices d'une relative méconnaissance des groupe et personne mentionnés à l'époque – il s'agit apparemment bien de militants du FHAR et d'un communiqué de Françoise d'Eaubonne. Aucune information n'a été retrouvée sur le contenu de ce communiqué ni sur les éventuelles suites.

² Nom d'un journal militant.

³ L'ensemble des citations sont issues du document « Compte-rendu de l'assemblée générale du MLF du 8 octobre 1972 », *op.cit.*

⁴ *La voix des femmes*, n°2, non daté (date supposée 1972), Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

Autre principe fondamental, l'autonomie vis-à-vis des organisations politiques fait également l'objet de justifications. « Ce que nous voulons éviter, c'est la récupération par une organisation politique, ce qui diviserait les femmes plutôt que de les rapprocher » expliquent ainsi les militantes du groupe des Minguettes, précisant par ailleurs que « peuvent adhérer au mouvement des femmes politisées ou non »¹. Cette revendication d'autonomie est d'autant plus intéressante que les groupes qui se créent au cours des années 1972 et 1973 semblent composés majoritairement de femmes venant de l'extrême gauche. À Lyon, le comité MLF 6^e, qui devient ensuite le cercle Flora Tristan (cf. encadré 9) réunit des femmes proches du maoïsme sans appartenir pour autant à une organisation tandis que le cercle Elizabeth Dimitriev est composé pour sa part de militantes de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR). À Grenoble, c'est au cours de l'année 1972-1973 que des militantes d'organisations politiques trotskistes ou léninistes commencent à fréquenter les réunions du groupe femmes (Overgaard, 1978, p. 64).

L'empreinte du gauchisme est forte durant cette première période, y compris parmi les groupes qui ne sont pas directement affiliés à des organisations comme le groupe des Minguettes. Cela s'observe notamment dans le type d'argumentaires militants mis en avant : les écrits présents dans *La voix des femmes* sont par exemple très marqués par le thème de la lutte des classes², certains articles allant jusqu'à justifier l'existence du MLF par le fait qu'il « doit contribuer à l'arrivée du socialisme »³. En outre, l'importance accordée à « l'organisation du mouvement » durant cette première période témoigne également de cet ancrage gauchiste et de la socialisation militante antérieure d'une partie des militantes des premiers groupes femmes. L'assemblée générale du MLF lyonnais qui a lieu le 11 février 1973 et réunit environ 70 femmes en fournit une illustration. Plusieurs « textes préparatoires » ont été soumis au préalable, formulant des « propositions de travail » pour l'AG. L'un d'entre eux propose de constituer trois commissions (« organisation », « programme », « plan d'activité ») arguant que « l'avenir du MLF ne peut se concevoir sans sortir de la pagaïe sur le plan de l'organisation, de la confusion sur le plan de l'orientation et sans se dégager de l'opportunisme en ce qui concerne les activités »⁴. Un second texte porté par huit militantes produit une analyse de la situation du MLF et réfléchit à la manière de le transformer en « mouvement de masse » via la création de « commissions de travail » et d'un « organe de

¹ *La voix des femmes*, n°2, *op.cit.*

² L'article « Sourire et lutte des classes » en fournit un exemple parmi d'autres. Voir « Sourire et lutte des classes », *La voix des femmes*, n°1, *op.cit.*

³ « Critique », *La voix des femmes*, n°2, *op.cit.*

⁴ « Proposition faite à l'assemblée générale du MLF du 11 février 1973 », Comité d'initiative, document daté du 27 janvier 1973, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

propagande »¹. Le fait que la troisième modalité de travail – proposant simplement une discussion de l'ensemble des problèmes par petits groupes – l'emporte après un vote de l'AG² montre toutefois que les aspirations et réflexes gauchistes ne concernent qu'une partie des femmes présentes. Dans le mouvement grenoblois, les divergences autour des questions d'organisation du mouvement sont également sous-tendues par des conceptions différentes de la lutte des femmes : « Pour les féministes radicales qui refusent tout schéma d'analyse préétabli, toute structure traditionnelle d'organisation empêcherait les femmes de s'exprimer librement [...]. Pour les femmes des organisations, une structure ferme rendrait plus efficace l'intervention du Mouvement des femmes auprès des femmes travailleuses » (Overgaard, 1978, p. 65).

L'avortement : une revendication parmi d'autres, le moteur principal des mobilisations

Au cours de cette toute première période du mouvement, l'avortement apparaît comme un thème de luttes parmi d'autres chez les militantes des MLF lyonnais et grenoblois. Si la question de la libre disposition du corps figure dans les premiers tracts et documents militants, c'est aux côtés d'autres revendications, telles que « l'égalité avec les hommes devant l'emploi, la formation professionnelle, les salaires » ou encore « des crèches ouvertes à toutes 24 heures sur 24 »³. Le tract distribué lors de la manifestation grenobloise du 20 novembre 1971 (journée internationale pour l'avortement) développe des revendications essentiellement liées au travail – « Pour le même travail, les femmes sont moins payées que les hommes. Quand elles rentrent à la maison, une journée de travail commence : ménage, cuisine, enfants, mari à servir » – avant d'en ajouter d'autres à la fin : « la solitude dans les grands ensembles, la contraception, les avortements, les équipements sociaux »⁴. La situation des femmes est analysée de manière plus générale sous l'angle de leur « oppression », qui est explorée dans ses différentes facettes et dans les différentes sphères dans lesquelles elle se déploie : « à la maison », « dans la rue », « dans la famille », « dans les réunions », « dans la publicité » sont ainsi autant d'espaces où les femmes sont opprimées selon les analyses d'un article de *La voix*

¹ « Mouvement de libération des femmes. Texte préparatoire à l'AG », signé par huit militantes, non daté (date supposée janvier 1973), Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

² « Bilan de l'assemblée générale du 11 février 1973 », Mouvement de libération des femmes, Cercle Flora Tristan Lyon, 24 février 1973, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

³ Tract « Meeting-débat luttes et revendications de femmes », Mouvement de libération des femmes, 13 mai 1972 (CLEF, 1989 p.25).

⁴ Tract « L'oppression de la femme est-elle une réalité ?... », Mouvement pour la libération de la femme, novembre 1971, 7945W 137, AD 38.

des femmes intitulé « Y'en a marre ! »¹. Au fil des pages de ce premier journal féministe lyonnais se dessinent d'ores et déjà de nombreux thèmes et critiques qui caractérisent les franges radicales du mouvement féministe de la « deuxième vague » : critique de la famille comme institution bourgeoise qui opprime les femmes, remise en question du travail domestique et de son invisibilisation, ou encore critique de la socialisation sexuée et des inégalités qu'elle produit². Les sujets de discussion au sein des groupes femmes sont eux aussi variés, dépassant largement les questions de sexualité et de contrôle des naissances, comme en témoignent les souvenirs d'une des participantes du groupe femmes du Village olympique à Grenoble :

« On parlait de notre quotidien, de... on racontait un petit peu ce qu'on avait fait... C'était très, très... C'était pas du commérage, c'était pas du papotage comme ça. C'était... le genre de difficultés qu'on pouvait rencontrer dans le couple, dans le boulot, on en parlait ensemble. Savoir comment les autres auraient réagi dans le même cas, qu'est-ce qu'on pensait qu'elles pourraient faire, etc., s'il y avait des solutions possibles, si... Vraiment un groupe d'entraide, d'échange. » (Patricia Mangin)

De la même manière, les premières campagnes d'action envisagées par le mouvement sont diverses. Un des textes discutés lors de l'assemblée générale du MLF lyonnais début 1973 propose ainsi plusieurs types de mobilisation. En dehors d'une campagne sur « avortement, contraception, sexualité », les militantes projettent de se mobiliser auprès des candidats à l'assemblée nationale sur le statut des femmes (campagne « contrôlons nos candidats »), ou d'organiser une mobilisation pour des centres de femmes, proposant de « choisir un ou deux quartiers pilotes et se battre avec les femmes pour l'obtention d'une crèche payée par les mairies [...], d'une halte-garderie gratuite, d'un centre de femmes, lieu de réunions et d'activités diverses (planning, information sexuelle, débats sur le statut des femmes au travail, sur les possibilités de collectivisation du travail invisible féminin) »³.

Si l'avortement ne constitue pas l'unique sujet de mobilisation des MLF locaux à leurs débuts, il va donner lieu aux premières et principales mobilisations des militantes féministes⁴, comme le souligne la première manifestation du MLF grenoblois (le 20 novembre 1971) déjà évoquée, qui correspond d'ailleurs à la première manifestation publique appelée par le MLF parisien (Picq, 2011, p. 85). À Lyon, un rassemblement est organisé par le MLF place des

¹ Article « Y'en a marre », Groupe de travail femmes au foyer, *La voix des femmes* n°1, *op.cit.*

² Article « Pourquoi les garçons et pas les filles ? », signé par des filles de 15 ans, *La voix des femmes* n°2, *op.cit.*

³ « Mouvement de libération des femmes. Texte préparatoire à l'AG », signé par 8 militantes, non daté (date supposée : janvier 1973), Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

⁴ Ce que déplorent certaines militantes, à l'image du Cercle Flora Tristan qui regrette que la manifestation du 8 novembre 1972 soit la « seule action d'envergure entreprise » par le MLF lyonnais. « Bilan de l'assemblée générale du 11 février 1973 », Mouvement de libération des femmes, Cercle Flora Tristan Lyon, 24 février 1973, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

Terreaux le 8 novembre 1972 « en solidarité avec la mère de Marie-Claire » au moment du second procès de Bobigny¹. Sur le tract, on peut lire « liberté et gratuité de la contraception et de l'avortement, sous contrôle médical, sans autorisation du père ou du mari », montrant que la critique du pouvoir médical n'est pas encore l'angle d'attaque des féministes à cette période. Quelques mois plus tard, le Cercle Flora Tristan prend l'initiative d'une marche en mémoire des victimes de l'avortement, « avec tenue de deuil recommandé »². Les actions comme les écrits des militantes des premiers groupes femmes lyonnais et grenoblois participent ainsi à diffuser un « argumentaire féministe » sur le sujet (Pavard, 2012a, p. 135) alors que parallèlement d'autres groupes locaux commencent à se saisir de ce thème de luttes sous un autre angle.

Progressivement, une grande partie de cette première génération est happée dans la lutte pour l'avortement libre et gratuit, certaines militantes rejoignant le MLAC et ses comités. À Lyon, on ne trouve plus vraiment de traces du MLF et des premiers groupes femmes en tant que tels, à de rares exceptions près, à partir de la fin de l'année 1973. La présence du MLF parmi les signataires d'initiatives communes du mouvement pour l'avortement libre au printemps 1973 – manifestation contre l'inculpation d'Annie Ferrey-Martin en mai et lancement du MLAC lyonnais en juin – sont les derniers indices d'une existence propre et autonome. Tout en étant solidaires de cette lutte, quelques groupes et militantes choisissent de rester à distance et mènent leurs activités propres, à l'image du Cercle Flora Tristan à Lyon (cf. encadré 9). À Grenoble, deux ou trois groupes de la première génération continuent à se réunir, l'un d'entre eux travaillant sur la réalisation d'une brochure sur le travail domestique (Overgaard, 1978, p. 65). Parmi eux se trouve un groupe « Psychanalyse et politique », qui travaille dans cette perspective autour d'une philosophe sans pour autant avoir de contacts directs avec les militantes de la tendance parisienne³. Une nouvelle génération de groupes femmes verra le jour à partir de 1975, dans le sillage des luttes pour l'avortement.

Encadré 9 - Le Cercle Flora Tristan, un groupe femmes à la longévité exceptionnelle

Le cercle Flora Tristan du MLF fait figure de groupe singulier au sein de la configuration féministe lyonnaise en raison de la durée de son existence mais aussi de certaines de ses

¹ Tract « L'avortement des pauvres », non daté, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

² Tract « Femmes, on nous assassine... manifestons! », signé par le Cercle Flora Tristan du MLF, non daté (date supposée mai 73) (CLEF, 1989, p. 256).

³ Témoignage d'Anne-Marie Planeix dans l'ouvrage *Génération MLF*. Voir (Fouque, 2008, p. 191).

caractéristiques. Existant d'abord sous le nom de « comité MLF 6e » dès la fin de l'année 1972, le Cercle Flora Tristan est officiellement créé en 1973 sous forme associative et demeure actif jusqu'au début des années 1980. Au cours de cette période, les effectifs du groupe oscillent autour d'une dizaine de femmes, voire davantage à certaines périodes. Le noyau initial se compose de cinq femmes qui « se connaissent depuis 1968 » (CLEF, 1989, p. 33) et ont milité dans des groupes d'inspiration maoïste. C'est d'ailleurs à la lueur de cette socialisation militante préalable que peut se comprendre une autre caractéristique du groupe, à savoir l'importance accordée à l'organisation du mouvement. Dès les premières assemblées générales du MLF à Lyon, les militantes du Cercle critiquent « la pagaïe » du mouvement et proposent de le structurer davantage, en établissant un programme, des commissions, etc.¹. Par la suite, des critiques similaires sont adressées au Centre des femmes, dont les membres du Cercle dénoncent « le mauvais fonctionnement » en 1978². C'est pour ces raisons notamment que le Cercle Flora Tristan adopte une position particulière vis-à-vis du reste du mouvement des femmes : se définissant à la fois comme partie prenante du mouvement – d'où l'appellation officielle du « Cercle Flora Tristan du MLF » – elles participent aux activités collectives tout au long des années 1970 (assemblées générales, manifestations, fêtes, etc.) tout en développant parallèlement leurs activités propres de manière plus structurée (comptes rendus de réunions, commissions de travail, etc.). L'objectif affiché du Cercle Flora Tristan consiste à toucher toutes les femmes (« Femmes de tous les milieux, unissons-nous ! » titre ainsi l'un de ses tracts), raison pour laquelle une importante action de « propagande » est menée : « Nous nous sommes constitués un gros matériel de propagande : cartes postales, autocollants, affiches, affichettes » et « nous avons eu enfin le souci d'apparaître le plus possible à l'extérieur » peut-on lire dans leur bilan de l'année 1976³. Ce souci se traduit notamment par la tenue de stands sur les marchés, de réunions publiques, ou encore de permanences dans leur local à la Croix-Rousse. En outre, le groupe publie régulièrement un bulletin, dans lequel les militantes font le bilan de leurs activités et diffusent des informations sur le MLF en France et à l'international. On trouve également des parties « libres opinions » ainsi qu'une bibliographie. Ce dernier aspect renvoie à la dimension de formation théorique et intellectuelle que les militantes mettent en œuvre dans leur groupe : des réunions d'études de textes sont ainsi programmées régulièrement. Parallèlement à leur participation aux mobilisations générales de la configuration féministe, les féministes du Cercle développent des revendications et campagnes d'action propres. Le travail domestique est rapidement au cœur de leurs préoccupations, comme le montre un tract de 1974 : « Être femmes au foyer, ça nous attend toutes un jour ! On y passe toutes à la casserole ! [...] Il s'agit de dénoncer l'hypocrisie qui consiste à faire croire aux femmes aux foyers qu'elles exercent le

¹ « Proposition faite à l'assemblée générale du MLF du 11 février 1973 », Comité d'initiative, 27 janvier 1973, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

² *Bulletin du Cercle Flora Tristan*, n°6, 1978, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

³ *Ibid.*

plus beau métier du monde alors qu'elles ne sont que des esclaves domestiques »¹. Elles militent ensuite pour « faire reconnaître le travail ménager comme n'importe quel autre travail et obtenir tous les droits des travailleuses aux femmes »². D'autres revendications concrètes sont aussi élaborées à partir d'une analyse de la famille comme lieu de l'oppression des femmes : le divorce par consentement féminin, l'abolition de la fête des mères, ou encore l'ouverture de « refuges pour femmes battues ». Cette dénonciation de la famille se retrouve dans les deux couplets que les militantes du Cercle proposent d'ajouter au chant de l'Internationale :

Debout, mères et ménagères !
Debout, épouses et catins !
C'est la fin du seigneur et maître,
La femme existera enfin !

La famille, qui tout écrase,
L'ouvrier, les enfants et nous,
Est moulée de la même vase,
Que l'usine à suer des sous !³

3. Les luttes pour l'avortement libre et gratuit : première étape

La première moitié des années 1970 est marquée par l'essor des mobilisations en faveur de l'avortement libre, ces luttes et les groupes qui les investissent devenant progressivement le centre de gravité des espaces féministes lyonnais et grenoblois. Entre 1971 et 1975, plusieurs phases se succèdent, portées par des acteurs et actrices différent-e-s, parfois sous la même étiquette. En retraçant de manière fine ces différentes étapes, l'approche localisée permet de saisir les variations et la diversité derrière les appellations et les sigles communs et les processus de réappropriation locale de structures pourtant nationales.

Les débuts de la mobilisation en faveur de l'avortement : des initiatives issues de médecins militants à la constitution de sections locales de Choisir

La première phase des mobilisations en faveur de l'avortement est marquée par des liens et circulations importants entre les espaces militants lyonnais et grenoblois. Ce sont majoritairement des acteurs liés au milieu médical qui s'investissent au cours de cette première période. Bien que préparé indirectement par différentes initiatives locales,

¹ *Ibid.*

² *Bulletin du Cercle Flora Tristan*, n°6, 1978, *op.cit.*

³ « Couplets manquants à l'Internationale », *Bulletin du Cercle Flora Tristan*, n°6, 1978, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

notamment le travail du Mouvement français pour le planning familial, le développement des mobilisations locales en faveur de l'avortement se réalise à la faveur d'un événement national : la publication du manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté dans les colonnes du *Nouvel Observateur* le 5 avril 1971 (Pavard, 2012b) et celui des 252 médecins qui lui fait suite le 3 mai 1971. Plusieurs médecins grenoblois prennent l'initiative d'organiser une réunion publique à la Faculté de médecine dans le sillage de ces publications. S'inspirant du manifeste des 252 médecins, ils rédigent à leur tour un texte en faveur de l'avortement qu'ils font circuler auprès des médecins du département, une soixantaine de praticien-ne-s ainsi que 20 étudiant-e-s en médecine le signant finalement. Ce manifeste, réservé aux seuls médecins et précisant leur spécialité professionnelle, déploie une logique fondée sur la « compétence technique »¹ (Garcia, 2005, p. 108) qu'on retrouve par la suite dans le manifeste des 331². Elle est également présente quelques mois plus tard lors d'un colloque sur l'interruption de grossesse, dont les conclusions rappellent que « l'interruption de grossesse est un problème dont l'aspect technique est important » et qui doit « être pratiquée par un personnel compétent »³. Ce colloque pluridisciplinaire, réunissant des médecins, des psychologues et des avocat-e-s, montre l'existence de liens précoces entre les réseaux lyonnais et grenoblois dans les mobilisations pour l'avortement libre puisque y participent deux acteurs centraux dans chacun des espaces locaux : les docteurs Michel Debout et Annie Ferrey-Cordeiro⁴.

Né en 1945 en Haute-Savoie, Michel Debout effectue ses études de médecine à l'Université de Lyon. Sa thèse, soutenue en 1970, porte sur « les conséquences psychologiques de l'avortement clandestin » et a la particularité pour l'époque d'avoir été filmée puis d'avoir fait l'objet de projections publiques⁵. Il préside pendant plusieurs années l'Association générale des étudiants lyonnais (AGEL), la section locale de l'UNEF et

¹ L'extrait suivant montre bien la mise en avant de l'expertise médicale dans leur prise de position : « C'est pourquoi nous voulons assumer notre responsabilité médicale vis-à-vis de ce problème sanitaire de la population et avoir la possibilité d'envisager la pratique de l'avortement dans les mêmes conditions techniques et économiques que les actes chirurgicaux ». Cf. « Les médecins de l'Isère et la liberté de l'avortement », 7 mai 1971, Archives du Planning familial de l'Isère.

² Le manifeste des 331 renvoie à la pétition signée par 331 médecins et publié dans le *Nouvel Observateur* le 5 février 1973 dans laquelle ils et elles déclarent avoir pratiqué des avortements malgré l'interdiction. « Des médecins "s'accusent" », *Le Nouvel Observateur*, 5 février 1973.

³ « Conclusion du colloque de Goutelas (Lyon) sur "l'interruption volontaire de grossesse" », 27 et 28 novembre 1971, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Davantage connue sous le nom d'Annie Ferrey-Martin, elle utilise à cette date le nom de Ferrey-Cordeiro, Cordeiro étant le nom de son premier mari. J'utilise ensuite seulement le nom Annie Ferrey-Martin pour la désigner.

⁵ Gonin Daniel, Berger Patrice, Buffard Gabriel, Daligand Liliane, Houel Annick, Lhomond Brigitte, « L'interruption volontaire de grossesse et la loi », *Recherche de l'institut de criminologie de Lyon*, 1978.

administre la MNEF à ce titre¹. Il milite au Parti socialiste au moment de son engagement dans la lutte pour l'avortement. Annie Ferrey-Martin, née en 1936 à Paris, est anesthésiste au Centre hospitalier régional de Grenoble au début des années 1970. Les informations concernant sa trajectoire, tout particulièrement militante, sont rares et difficiles à vérifier² mais il semble qu'elle fréquente les milieux gauchistes de l'après-1968, les renseignements généraux la définissant tantôt comme anarchiste tantôt comme une ancienne militante de la Gauche Prolétarienne, des attributions qui semblent davantage liées aux informations qu'ils détiennent sur ses compagnons successifs. D'autres sources suggèrent des proximités avec le Secours rouge au début des années 1970. Dans tous les cas, le témoignage qu'elle livre dans l'ouvrage *Libérons l'avortement* en 1973 porte les traces d'une socialisation militante articulant féminisme et lutte des classes³. Sensibilisée à la question de l'avortement par sa pratique professionnelle, elle anime des débats sur la sexualité, la contraception et l'avortement en résidence universitaire en lien avec des étudiant-e-s militant-e-s de la MNEF dès 1969, qui débouchent sur la publication d'une brochure⁴. À Grenoble, Annie Ferrey-Martin apparaît comme la cheville ouvrière de la première phase du mouvement pour l'avortement libre au cours de laquelle elle s'expose personnellement. Ses coordonnées figurent en bas du manifeste des médecins de l'Isère comme contact tandis qu'à l'été 1972 elle signe seule un tract intitulé « Pourquoi faut-il réclamer la liberté de l'avortement ? »⁵. À ses côtés, dès le début, figurent certains militants du Planning familial grenoblois. Les docteurs Jacques Manent et Robert Millon, tous deux médecins, militants du MFPP et proches du PSU sont aussi à l'initiative du manifeste et de la réunion publique susmentionnée. Psychiatre à l'Hôpital psychiatrique départemental de Saint-Egrève, Robert Millon fait partie, avec sa femme Janine, de la génération fondatrice du Planning familial grenoblois tandis que Jacques Manent les a rejoint quelques années plus tard. La trajectoire des époux Millon reflète

¹ Notice « Michel Debout », Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Debout, consulté le 14 août 2015.

² La consultation de différentes archives relatives au Planning familial de l'Isère n'a pas permis de confirmer qu'elle avait été militante du Planning familial dans les années 1960, comme stipulé par différents travaux.

³ « Je pense que c'est faire la révolution de conquérir le contrôle de la production et de la reproduction [...] La lutte politique pour la libération de la femme, ou plutôt une modification radicale des rapports hommes-femmes-enfants, me semble toujours aussi nécessaire et indissociable de la lutte pour le socialisme ». Voir Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *Libérons l'avortement*, Paris, Maspéro, 1973, p.73

⁴ Selon Tove Overgaard (Overgaard, 1978), cette brochure correspondrait à l'ouvrage *De l'autre côté de la maternité* publié chez Maspéro en 1974. Cela semble peu probable puisque le livre en question, réunissant des témoignages de Grenobloises rencontrées dans les grands ensembles sur la maternité, fait suite à une enquête menée entre 1972 et 1973 selon l'introduction. Voir *De l'autre côté de la maternité*, témoignages recueillis par Viviane Berthommier, Annie Ferrey-Martin et Catherine Wolf, Cahiers libres 268-269, Paris, François Maspéro, 1974.

⁵ Note d'information du 1^{er} août 1972, Renseignements généraux de l'Isère, 7945W 354, AD38.

les évolutions d'une partie des militant-e-s du Planning familial des années 1960. D'abord fervents militant-e-s pour la contraception qu'ils opposent à l'avortement, eux-mêmes ayant été confronté-e-s à l'avortement par le passé, ils changent progressivement de position sous l'effet de leur militantisme au Planning, tout particulièrement l'expérience de Janine Millon auprès des femmes en tant qu'hôtesse : 10 ans de militantisme au cours desquels « [sa] réflexion a pu se nourrir non pas de belles idées morales mais d'une réalité douloureuse, poignante et profondément humaine »¹.

En février 1972, une nouvelle réunion publique – réunissant plus de 400 personnes dont la moitié issue du milieu médical² – est organisée à la faculté de médecine de Grenoble, à l'issue de laquelle un comité pour l'abrogation de la loi 1920 est créé, le CLAC. Des médecins lyonnais, notamment Michel Debout, participent à cette réunion et diffusent le film intitulé « Problèmes psychologiques de l'avortement » issu d'une thèse³. Ils décident ensuite de mettre en place un comité semblable à Lyon. Rapidement, sur proposition de Gisèle Halimi⁴, ces comités se transforment en sections locales de l'association Choisir afin de « développer la lutte dans une organisation déclarée »⁵. Ainsi, à Lyon comme à Grenoble, Choisir réussit à capter les premières mobilisations locales et apparaît comme le cadre pertinent dans lequel développer l'action militante ; ceci avant même la tenue des procès de Bobigny qui confèrent une grande visibilité à l'association (Pavard, 2012a, p. 162).

Une première série d'actions visent à médiatiser et politiser la question de l'avortement et à faire connaître l'association. À Grenoble, des militant-e-s recueillent des témoignages de femmes aux profils divers ayant avorté pour montrer les méfaits de la répression de l'avortement et ses conséquences sur les pratiques des médecins⁶. Fidèle aux objectifs initiaux de Choisir, la lutte pour l'avortement s'effectue aussi *via* la défense de personnes accusées de pratique illégale. Durant l'été 1972, Choisir Grenoble met en place un comité pour soutenir « Mammy Marie-Rose », femme de ménage au campus de Saint-Martin d'Hères âgé de 66 ans « accusé d'avoir provoqué l'avortement sur la femme d'un ouvrier gagnant 1000 frs par mois » et utilise cette affaire locale pour faire (déjà) le procès de la loi de

¹ « Lettre ouverte à Mr Vigneron en réponse à son article dans le Dauphiné Libéré du 14 février 1972 "L'avortement à la carte" », Janine Millon, non daté, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² « Petit historique du MLAC Choisir Grenoble », Geneviève, *Marie-Colère*, n°3, décembre 1978.

³ Roger Vigneron, « Un comité pour l'avortement libre serait bientôt constitué à Grenoble », *Le Dauphiné Libéré*, 12 février 1972.

⁴ Gonin Daniel, Berger Patrice, Buffard Gabriel, Daligand Liliane, Houel Annick, Lhomond Brigitte, « L'interruption volontaire de grossesse et la loi », *op.cit.*, p.21.

⁵ « Comité pour l'abrogation de la loi sur l'avortement, 28 février 1972, section grenobloise de Choisir, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁶ « Témoignages de femmes », association Choisir Grenoble, juin 1972, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

1920, « loi meurtrière interdisant l'avortement médical libre bien qu'il y ait 1 000 000 d'avortements clandestins par an »¹. Les militant-e-s voient d'ailleurs dans la relative clémence du verdict – absence de prison ferme contrairement à un procès récent à Belfort – le résultat de la mobilisation à Grenoble depuis une année.

La politisation de l'avortement se réalise aussi par des actions à destination du grand public, visant à faire connaître Choisir et ses sections locales. À Lyon, la première action publique consiste en la diffusion d'un appel signé par 197 personnes pour « l'abrogation de la loi de 1920 » et proposant de « rejoindre la section locale de Choisir » pour défendre avec elle « la procréation volontaire »². Au-delà des militant-e-s à l'origine du groupe local, trois réseaux principaux nourrissent la majorité de cet appel : les réseaux médicaux, le monde universitaire et le milieu artistique, principalement théâtral. On retrouve d'ailleurs la stratégie consistant à faire appel à des personnalités artistiques ou intellectuelles connues, mise en œuvre dans le manifeste des 343 notamment (Pavard, 2012a, p. 135), qui sont ici des figures locales à l'image de Roger Planchon, alors directeur du Théâtre national populaire (TNP) ou Pierre Vial, le directeur de la Comédie de Saint-Étienne. Les militantes du MLF lyonnais sont absentes, ce qui souligne l'inexistence de liens entre ces différents groupes à cette période. La stratégie de visibilisation de l'association se traduit aussi par l'organisation de débats et de conférences, avec la venue de personnalités de Choisir national : Gisèle Halimi participe ainsi à un meeting sur la maternité libre à la Maison de la culture à Grenoble avec Simone de Beauvoir face à une « assistance de 3500 personnes à majorité féminine »³ et elle anime seule plusieurs débats à Lyon au début de l'année 1973⁴. Parallèlement, certain-e-s militant-e-s des sections lyonnaises et grenobloises de Choisir s'engagent dans l'aide directe aux femmes qui souhaitent avorter, ce qui les amène progressivement à passer la pratique.

De la phase clandestine à l'événement de « l'affaire de Grenoble »

En s'engageant de manière publique et visible dans la lutte en faveur de l'avortement, les militant-e-s se retrouvent face aux demandes concrètes de femmes souhaitant avorter qui

¹ Tract « Un procès pour avortement », Comité de soutien à Mammy Marie-Rose, non daté (date supposée juillet 1972), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Appel de Choisir pour l'abolition de la loi de 1920 et l'adhésion à sa section locale, non daté (date supposée novembre 1972), Archives du Centre Louise Labé.

³ Note d'information du 17 juin 1972, Renseignements généraux de l'Isère, 7945W 354, AD38 ?

⁴ Meeting en soutien aux signataires du manifeste des 331 médecins le 14 février 1973 (cf. Tract « A nous de continuer leur lutte », Association Choisir, Lyon, 14 février 1973, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan) et réunion-débat à la bourse du travail le 30 mars 1973 (cf. « Avortement, contraception, éducation sexuelle. Où en sommes-nous ? », Association Choisir, Lyon, 30 mars 1973, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan).

viennent les solliciter. À Grenoble, plusieurs « combines » existent au début des années 1970, de la pose de sondes¹ à l'injection de sang dans le vagin des femmes pour simuler une fausse couche permettant à un médecin de réaliser le curetage sous couvert « d'erreur de diagnostic »². Mais ces techniques sont insatisfaisantes à différents points de vue et amènent les militant-e-s à chercher d'autres solutions. C'est dans ce contexte que cinq d'entre eux partent en Angleterre durant l'été 1972, un séjour présenté comme « un voyage d'études » au cours duquel « ils ont vus comment se déroulent des avortements dans de parfaites conditions, selon des techniques modernes extrêmement simples et peu traumatisantes »³. La découverte de la méthode Karman⁴, à laquelle il est fait référence ici et qui marque ce voyage, est relaté en détails dans l'ouvrage *Libérons l'avortement* rédigé de façon anonyme par l'équipe quelques mois plus tard.

À l'origine de cette pratique, aux côtés d'Annie Ferrey-Martin déjà évoquée, se trouve un petit groupe d'étudiant-e-s en médecine, dont une partie a signé le manifeste des médecins de l'Isère en 1971. Selon les témoignages⁵, ils sont militant-e-s, majoritairement proches ou encartés dans des groupes maoïstes (Pcmlf, Gauche prolétarienne, Ligne rouge, etc.), plus rarement à l'UNEF. La plupart d'entre eux se sont retrouvés dans la section du Secours rouge créée à la faculté de médecine qui s'est mobilisée auparavant au sujet de l'amiante. C'est en raison de leur intégration dans l'espace militant local et de leur compétence technique – c'est-à-dire du cumul de ressources militantes et de l'expertise médicale (Garcia, 2005, p. 97) – qu'ils sont sollicités sur le sujet de l'avortement :

« Et en fait ce groupe de militants étudiants en médecine commençait un petit peu à être connus sur la place de Grenoble, parmi les mouvements gauchistes. [...] C'est parce qu'on était dans cette mouvance-là qu'on a été interpellés par d'autres qui ont demandé si on connaissait des filières qui soient pas des filières chères etc. » (Nathalie Masson)

¹ Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *Libérons l'avortement*, *op.cit.*, p.19.

² « Il y a un médecin à Grenoble dans une clinique qui reçoit les femmes, et qui fait payer des tarifs normaux, qui fait une feuille de maladie comme un curetage après une fausse couche. [...] Il fallait que les femmes arrivent avec du sang, il fallait qu'il y ait du sang dans le vagin. Donc la combine était : on les recevait dans un appartement, on faisait une prise de sang, et après la seringue on l'injectait dans le vagin, puis elles mettaient une serviette périodique et ensuite elles filaient là bas. [...] Fausse couche spontanée, curetage. Les autorités pouvaient pas l'attaquer car c'était "erreur de diagnostic". Et donc on s'est mis à faire ce genre de trucs ». Entretien avec Denis Bougon, militant, étudiant en médecine à l'époque. Dans l'ensemble de la thèse, les identités des enquêtés-e-s sont anonymisées, les prénoms et noms donnés sont des pseudonymes (voir la liste des enquêtées en annexes, annexe 2).

³ Lettre aux membres de la section grenobloise de Choisir, 15 septembre 1972, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Méthode par aspiration ne nécessitant pas d'anesthésie, inventée en Chine et diffusée par le psychologue et militant Harvey Karman. Sur les effets de cette pratique militante sur les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit, voir (Pavard, 2012c).

⁵ Entretiens avec Denis Bougon et Nathalie Masson, tous deux membres de ce groupe initial.

À leurs côtés, des militantes de Choisir jouent le rôle d'intermédiaires et assurent le travail organisationnel, la plus notable étant Geneviève Baudino dont l'appartement constitue la première adresse du mouvement¹. Membres de la section locale de Choisir, les militant-e-s qui pratiquent les avortements clandestinement occupent une position singulière au sein de l'association, perçus comme « la minorité agissante » à laquelle certain-e-s reprochent de « revendiquer sa ligne politique comme celle de la section de [notre] ville toute entière »².

Progressivement, les pratiquant-e-s apprennent à maîtriser la méthode Karman et « à aller jusqu'au bout de l'interruption de grossesse techniquement »³, ce qui les rend autonomes. Ils forment aussi d'autres militant-e-s – un séminaire est organisé à cette fin en octobre 1972 à Grenoble, auquel assistent notamment des médecins du GIS parisien – et jouent un rôle central dans la diffusion de la méthode Karman en France. C'est d'ailleurs à Grenoble que les militant-e-s lyonnais-e-s se forment, et lors d'un séjour aux États-Unis réalisé par certain-e-s d'entre eux à l'été 1972⁴. De retour à Lyon, ils ramènent avec eux des sondes Karman, achètent le nécessaire dans un magasin de matériel de laboratoire et fabriquent les éléments manquants, notamment « une pompe à vélo dont on inversait le cuir et donc ça aspirait »⁵. Les premiers avortements sont réalisés à l'automne 1972 et des médecins du Planning familial se joignent individuellement à la pratique. À Grenoble, plus de 500 avortements auraient été pratiqués entre juillet 1972 et mai 1973, date à laquelle éclate « l'affaire Annie-Ferrey-Martin ».

Le 8 mai 1973, la doctoresse Annie Ferrey-Martin est arrêtée à son domicile avec son mari et sa belle-sœur. Cette arrestation fait suite à une plainte déposée à la gendarmerie d'Eybens dans la banlieue de Grenoble par un maçon italien pour détournement de mineure sur sa fille de 17 ans. Au cours de l'enquête, les gendarmes apprennent que la jeune fille a avorté et remonte jusqu'au local de la Villeneuve où pratiquait le groupe où ils effectuent une perquisition. Annie Ferrey-Martin, qui réside dans le même immeuble, est accusée d'avoir pratiqué cet avortement et mise en garde à vue. Les locaux du Planning familial grenoblois sont également perquisitionnés, et son président Jacques Manent, qui a fourni les coordonnées du centre de la Villeneuve, est interrogé ainsi que deux conseillères du MFPPF, Olga Barbe et Addy Naquet (Blanc-Tailleur, 2004, p. 96). L'inculpation du Dr Ferrey-Martin le lendemain

¹ Elle porte alors le nom de son premier mari (Couffini). Sur le parcours de Geneviève Baudino, voir (Masclat, 2017b).

² Témoignage de Danielle dans Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *Libérons l'avortement*, *op.cit.*, p.58.

³ Entretien avec Nathalie Masson, étudiante en médecine, membre de l'équipe pratiquante.

⁴ Entretien avec Gilles Clément, médecin lyonnais, membre du premier groupe pratiquant à Lyon.

⁵ *Ibid.*

provoque une mobilisation importante et rapide, qui rassemble largement : la première réunion lancée par Choisir à la Bourse du travail réunit 300 personnes « membres de différentes organisations dont la Gauche prolétarienne, la gauche révolutionnaire, le PSU, la Ligue communiste, le Planning familial »¹.

En réalité, Annie Ferrey-Martin ne semble pas être l'auteure de l'avortement en question, comme le souligne Jacques Manent dans la presse : « Nous étions une douzaine de médecins à manier la canule, plus d'une cinquantaine de personnes de l'association Choisir ou du Planning qui ont participé à ces opérations, soit par l'accueil aux femmes désemparées, soit par leur aide, avant ou pendant l'intervention. C'est pourquoi nous nous élevons contre l'inculpation d'un seul médecin, Annie Ferrey-Martin, qui je tiens à le préciser en passant, n'est pas le médecin qui a procédé à l'avortement de la jeune A... Mais elle était la plus facile à identifier parmi toute l'équipe qui s'est occupée de la jeune fille »². Elle-même nie l'avoir pratiqué mais elle parle des autres « dont elle est responsable collectivement avec les quelques médecins exerçant clandestinement dans le centre d'orthogénie de la Villeneuve »³. La stratégie de défense mise en œuvre vise effectivement à collectiviser la responsabilité, dans la lignée des manifestes précédents ; stratégie qui a pour but de « défendre [Annie Ferrey-Martin] tout en assurant à “l'affaire” un “maximum de publicité susceptible de faire avancer la liberté d'avortement” » selon les propos des militant-e-s rapportés par les renseignements généraux⁴. Un texte signé par plusieurs centaines de personnes⁵ demandant leur inculpation aux côtés d'Annie Ferrey-Martin pour les « 500 avortements qu' [ils ont] pratiqués ou aidés à pratiquer » « dans l'appartement 5215 de la Villeneuve de Grenoble » est remis au juge d'instruction⁶. La manifestation du 11 mai 1973, organisée à l'appel de Choisir, du Planning familial et du MLAC, demandant la « levée de l'inculpation » ainsi que « l'ouverture d'un centre d'orthogénie »⁷, réunit plus de 10 000 personnes dans les rues de Grenoble.

¹ Note d'information « Affaire des avortements à Grenoble », Renseignements généraux de l'Isère, 10 mai 1973, 7945W 354, AD38.

² Claude Varene, Charles Garreau, Jean Enkoua, « Le dossier de l'avortement. À Grenoble, le mouvement Choisir annonce : un avortement public sera pratiqué ce soir », *France Soir*, 12 mai 1973.

³ André Veyret, « Un médecin grenoblois membre d'une association de Planning familial inculpé d'avortement », *Le Dauphiné libéré*, 10 mai 1973.

⁴ Note d'information « Mouvement Choisir. Inculpation d'une militante grenobloise », Renseignements généraux de l'Isère, 10 mai 1973, 7945 W 354, AD 38.

⁵ 568 personnes au moment du dépôt du document au magistrat, plus d'un millier au total selon les militant-e-s de Choisir : cf. Bernard Elie, « Dix mille manifestants à Grenoble », *Le Monde*, 12 mai 1973 ; Note d'information « Journée nationale de l'avortement du 18 mai 1973 », Renseignements généraux de l'Isère, 19 mai 1973, 7945W 354, AD38.

⁶ Exemplaire du document à signer, non daté, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁷ Tract « Après l'arrestation d'un médecin », 9 mai 1973, 7945W 354, AD38.

Cette « affaire de Grenoble » est d'abord un événement local. Cela s'observe dans la multitude des points de vue qui s'expriment en quelques jours, l'inculpation d'Annie Ferrey-Martin obligeant l'ensemble des acteurs locaux à prendre position sur le sujet. La section locale du Parti socialiste publie un communiqué dès le 10 mai 1973 pour rappeler « que le PS s'est prononcé nettement dans son programme pour l'avortement libre pratiqué dans les établissements hospitaliers » et appelle ses membres à participer à la manifestation du 11 mai¹. La fédération de l'Isère du Parti communiste fait de même – tout en prenant ses distances « avec les méthodes et les finalités de divers mouvements qui considèrent l'avortement comme moyen de régulation des naissances »² –, tandis que l'UD-CGT s'y refuse « en raison essentiellement de la présence des gauchistes »³. Derrière la question du soutien aux mobilisations se joue plus généralement celle des positions quant à l'avortement et la réforme de la loi de 1920. Interrogé par le journal local, Hubert Dubedout, le « député-maire de Grenoble » exprime sa position : « cette affaire met en évidence l'hypocrisie de notre société [...] Par ma morale personnelle, je n'y suis pas favorable [à l'avortement]. Mais en tant que député, je n'ai pas à imposer ma propre morale, mais au contraire à tenir compte des faits et à contribuer à adapter la législation aux besoins sociaux du pays »⁴.

Les opposant-e-s font aussi entendre leur voix, le groupe Laissez-les vivre⁵ accusant Annie Ferrey-Martin d'avoir « assassiné 500 bébés »⁶. L'association Couple et famille de l'Isère distribue en 24 heures 100 000 tracts dans l'agglomération grenobloise⁷ dans lesquels elle demande de « donner le maximum de chances à tout enfant appelé à naître » et des « solutions socio-économiques et éducatives AUTRES que l'avortement »⁸. Une lettre rédigée par l'évêque de Grenoble, Mgr Gabriel Matagrin, est lue le dimanche suivant dans plusieurs églises de l'agglomération, qui reconnaît que « la législation actuelle n'est plus adaptée dans la mesure où elle est purement répressive » tout en soulignant le danger que représenterait une

¹ « Un communiqué du Parti socialiste à propos de l'inculpation du Dr Annie Ferrey-Martin », *Le Dauphiné Libéré*, 10 mai 1973.

² Jean Enkaoua, André Veyret, Lucile Duc, « Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Grenoble à l'appel du MLAC », *Le Dauphiné libéré*, 12 mai 1973.

³ Note d'information, Renseignements généraux de l'Isère, 11 mai 1973, 6299W 6, AD38.

⁴ Jean Enkaoua, André Veyret, « Le mouvement pour la libération de l'avortement créé hier à Grenoble annonce », *Le Dauphiné Libéré*, 11 mai 1973.

⁵ L'association « Laissez-les vivre » est créée en novembre 1970 avec pour objectif de « promouvoir la valeur spécifique de toute vie humaine qui doit être respectée dès sa conception » (Venner, 1995, p. 17). Des antennes locales voient le jour dans les années suivantes.

⁶ Note d'information, Renseignements généraux de l'Isère, 19 mai 1973.

⁷ *Le Dauphiné libéré*, 19 mai 1973.

⁸ Tract « Une minute d'attention SVP ! », le Bureau de Couple et famille de l'Isère, non daté, 39J, AD38.

« libéralisation radicale »¹. Cette lettre fait polémique dans les milieux catholiques et l’oblige à réaffirmer quelques jours après « son refus absolu de la campagne actuelle prônant la libéralisation de l’avortement »². Les médias, qui se passionnent pour le sujet de l’avortement à partir de 1973 (Pavard, 2012a, p. 209), couvrent « l’affaire de Grenoble » au jour le jour, et le débat fait rage dans les colonnes de la presse locale, *Le Dauphiné libéré* annonçant un peu plus tard que le « problème de l’avortement [leur] a valu un courrier volumineux »³. Néanmoins, la forte médiatisation n’est pas la seule raison qui explique que « ce qui aurait pu être un banal fait divers » se transforme en événement national (Pavard, 2012a, p. 215). L’importance de la mobilisation locale d’une part et leur insertion préalable dans des réseaux militants parisiens et nationaux sont essentielles dans ce processus. Ainsi, dans la foulée de l’inculpation d’Annie Ferrey-Martin, une journée nationale d’action est organisée à Grenoble le 18 mai 1973 par Choisir, le Planning familial et le MLAC. Des personnalités telles que Simone Iff, présidente du Mouvement français pour le planning familial, et Gisèle Halimi, présidente de l’association Choisir, – qui est arrivée à Grenoble dès le lendemain pour défendre Annie Ferrey-Martin –, ainsi que des militant-e-s de l’avortement libre de Bordeaux, Marseille, Lyon, Nantes, Paris, Chambéry, Annecy et Saint-Etienne sont à la tribune aux côtés des militant-e-s grenoblois-e-s⁴. De plus, Grenoble occupe une position spécifique dans l’espace féministe national, l’histoire du Planning familial local puis le caractère précurseur des luttes pour l’avortement libre ayant contribué à lui forger cette réputation de lieu d’avant-garde œuvrant pour le changement social, de « terrain favorable » en matière de luttes pour le droit des femmes (Dubesset, 2006, p. 175). Enfin, l’affaire Annie Ferrey-Martin fait aussi événement en ce qu’elle marque un tournant dans le mouvement pour l’avortement libre, entraînant l’entrée en scène d’un grand nombre de groupes militants, et engendrant une reconfiguration des mobilisations et de ses acteurs.

Dissensions et convergences entre les acteurs du mouvement pour l’avortement libre

Au printemps 1973, les configurations lyonnaises et grenobloises en faveur de l’avortement sont marquées par deux dynamiques qui se déroulent parallèlement : les

¹ Jean Enkaoua, « La journée nationale d’action aura lieu vendredi », *Le Dauphiné libéré*, 14 mai 1973.

² Sylviane Marlaix, « Demain journée nationale d’action pour la liberté d’avortement », *Le Dauphiné libéré*, 17 mai 1973.

³ « Pour ou contre l’avortement libre », *Le Dauphiné libéré*, 25 mai 1973.

⁴ Note d’information « Journée nationale de l’avortement du 18 mai 1973 », Renseignements généraux de l’Isère, 19 mai 1973, 7945W 354, AD38.

dissensions entre les sections locales de Choisir et le bureau national d'une part, et la création du MLAC d'autre part.

Des divergences entre les conceptions et pratiques de plusieurs sections locales et celles de Choisir national se développent au cours de l'année 1973 et apparaissent au grand jour lors de l'assemblée générale de l'association qui se tient à Paris le 5 mai 1973. Les liens de Choisir avec le MLAC, la pratique des avortements dans les centres clandestins ainsi que le fonctionnement de la structure nationale sont au principe de ces dissensions. Ces dernières se traduisent concrètement par l'opposition entre deux motions d'orientation : celle du bureau national, qui réaffirme que l'association refuse de « cautionner les centres “sauvages” » dans lesquels se pratiquent des avortements qui ne constituent qu'une « solution au coup par coup », qu'elle « n'a ni la vocation ni les moyens d'ouvrir » de véritables centres d'orthogénie et qu'elle ne souhaite pas s'associer au MLAC, accusé de « [reprendre] purement et simplement à son compte les principaux objectifs que Choisir s'est fixés »¹ ; en face, la motion portée par différentes sections locales critique le fait que Choisir « se laisse enfermer dans des combats d'arrière-garde », prônant le « développement de centres diffusant la contraception et pratiquant l'avortement » et appelle à ce que « Choisir s'associe sans ambiguïté au front commun de lutte concrétisé par le MLAC »². À ces divergences politiques s'ajoutent des critiques sur le fonctionnement de Choisir. Plusieurs sections locales se sont rencontrées et organisées dès la fin du mois d'avril 1973 pour dénoncer « le fonctionnement bureaucratique (pyramidal) et non-démocratique de Choisir et la liaison de ce type de fonctionnement avec le projet politique de la direction nationale, un projet réformiste »³ et réclamer la transformation de la structure en fédération permettant davantage d'autonomie aux sections locales. Les sections lyonnaises et grenobloises jouent un rôle central dans ce soulèvement, organisant et accueillant chacune à leur tour les premières réunions des sections dissidentes⁴. La stratégie adoptée à l'issue de ces réunions pour amorcer le bras de fer avec le bureau national consiste à avoir une existence légale en déposant les statuts des sections locales en préfecture⁵. Ainsi, les associations autonomes Choisir-Grenoble et Choisir-Lyon

¹ « Éléments de discussion pour une motion d'orientation », non daté. Ce document ainsi que plusieurs autres archives figurent en annexes du mémoire de Camille Louvet-Rueff réalisé sous la direction de Mathilde Dubesset sur le mouvement Choisir (Louvet-Rueff, 2001).

² « L'interruption volontaire de grossesse et la loi », *art. cit.*.

³ « Bilan de la rencontre du 28 avril 1973 », rédigé par deux militant-e-s de Tours (Louvet-Rueff, 2001).

⁴ Les autres sections locales présentes lors de la première rencontre à Grenoble sont celles de Chambéry, Annecy, Toulon et Tours. Cf. « Bilan de la rencontre du 28 avril 1973 », *op.cit.*

⁵ « Relations avec le bureau national », Choisir Grenoble, non daté (date supposée octobre 1973), Archives personnelles de Geneviève Baudino. Voir aussi « Statuts de l'association Choisir Grenoble », 22 juin 1973, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

sont créées entre la fin de l'été et la rentrée 1973¹ ; une décision que la direction nationale sanctionne en excluant les sections dissidentes, leur rappelant que « Choisir reste le lieu de rassemblement à Paris, Grenoble, Lyon et partout en France de ceux qui militent au sein de [notre] organisation nationale et qui en reconnaissent la nature de mouvement de masse autonome ainsi que le fonctionnement légalement adopté »².

Parallèlement, le printemps 1973 est aussi la période à laquelle le MLAC voit le jour dans les deux villes étudiées. En *sus* de la création du MLAC central le 4 avril 1973 (Zancarini-Fournel, 2003b), l'affaire Annie Ferrey-Martin joue un rôle déclencheur dans la constitution des MLAC locaux. Elle marque le début d'une nouvelle phase dans les mobilisations pour l'avortement libre, qui se caractérise par l'amplification des mobilisations et l'arrivée de nouveaux acteurs. Envisagé dès le lendemain de l'inculpation d'Annie Ferrey-Martin, le MLAC de Grenoble est officiellement constitué le 4 juin 1973 pour organiser et fédérer les différents comités qui se sont mis en place suite à cette affaire³. À Lyon, la manifestation de solidarité avec le Dr Ferrey-Martin organisée par Choisir reçoit le soutien d'un grand nombre d'organisations et de groupes politiques⁴ et fournit une opportunité de mise en contact entre différentes organisations militantes dont l'intérêt pour la cause de l'avortement est plus ou moins récent. La convergence d'une partie de ces organisations au sein d'un MLAC local semble se réaliser à l'initiative du PSU, sous l'impulsion de son secteur femmes, qui convoque « l'ensemble des organisations signataires de la Charte [générale] du MLAC en vue de la création de la section de Lyon »⁵. Trois principaux événements, mêlant échelle locale et nationale, sont mentionnés pour justifier « l'urgence » de mettre sur pied un MLAC lyonnais : « le projet de loi adopté en Conseil des ministres (fausse libéralisation de la loi de 1920), la répression (Grenoble) et la création de Laissez-les-vivre à Lyon »⁶. Le MLAC lyonnais voit le jour le 21 juin 1973 et se compose de la majorité des organisations investies nationalement à l'exception du Planning familial (cf. encadré 9)⁷. À

¹ Dans le cas grenoblois, cette constitution en association locale est aussi motivée par la subvention accordée par la municipalité que cela lui permet de toucher.

² Lettre d'exclusion adressée à une militante de Choisir Grenoble par les président-e-s de Choisir, 3 juillet 1973 (Louvet-Rueff, 2001).

³ « Texte d'orientation pour le MLAC Grenoble », juin 1973 (Louvet-Rueff, 2001).

⁴ Planning familial, Ligue des droits de l'homme, Loge maçonnique, Association populaire familiale, MNEF, MLF, AMR, Ligue communiste, PSU et UD-CFDT. Cf. Tract « Non à la loi répressive : nous voulons pouvoir choisir », association Choisir Lyon, mai 1973, archives du Centre Louise Labé.

⁵ Document « MLAC. Ce qu'il est devenu à Lyon. Nos réserves », Secteur femmes du PSU, 2 janvier 1974, Archives AGEL-UNEF, Bibliothèque municipale de Lyon.

⁶ *Ibid.*

⁷ Il se compose de Choisir, du PSU, la CFDT, la Ligue Communiste, la Libre Pensée, l'AMR, LO et la MNEF.

Lyon comme à Grenoble, les deux collectifs que sont le MLAC et Choisir fusionnent au sein d'une nouvelle entité : respectivement MLAC Choisir Grenoble et Choisir Lyon MLAC.

Rapidement, les comités se multiplient dans les deux villes. À Grenoble, il en existe cinq dans la ville (secteur centre-ville et Saint-Laurent, Stalingrad-Clos d'or, quartier Saint-Bruno-Berriat, la Villeneuve et Village olympique), plusieurs dans les communes de la proche banlieue (Pont de Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin d'Hères)¹ et dans certains lieux de travail (Sescosem², campus universitaire)³. À Lyon, on trouve davantage la trace de permanences, qui sont au nombre de 16 en 1974, se répartissant entre différents quartiers de la ville et de sa banlieue (CLEF, 1989, p. 47). Permanences et comités sont censés renvoyer à des activités différentes, les permanences étant le lieu d'accueil des femmes souhaitant avorter tandis que les comités développent davantage une action d'information et de propagande militantes. En réalité, une partie des comités grenoblois organisent aussi des permanences pour « décharger les permanences de Choisir »⁴. À l'inverse, les permanences semblent constituer la structure de base à Lyon, les réunions de coordination étant d'ailleurs appelées les « inter-permanences ». On peut faire l'hypothèse que cette différence renvoie à la structuration de l'espace militant et la division du travail entre les différents groupes engagés : alors que l'accueil des femmes souhaitant avorter se réalise majoritairement dans les permanences centrales de Choisir et du Planning familial à Grenoble, elles sont davantage éparpillées et décentralisées à Lyon et prises en charge dans les groupes de quartier. Les processus de création (et les compositions) de ces groupes de quartier sont variés mais ils reposent majoritairement sur des réseaux d'interconnaissance préalables. La permanence de la Duchère (dans la banlieue lyonnaise) est animée par deux femmes résidant dans ce quartier et qui se connaissent *via* des réseaux œcuméniques : l'une est protestante et militante du Planning familial, l'autre a milité à la Ligue communiste les premières années. Elles sont rejointes par une ancienne co-militante de la Ligue⁵. Le comité de Pont de Claix dans l'agglomération grenobloise est mis sur pied par un groupe qui s'est forgé au cours d'une mobilisation de quartier sur l'insuffisance de locaux et de postes dans l'école maternelle⁶.

¹ « Adresses des comités de quartier », Journal du MLAC grenoblois, non daté (décembre 1973), Fonds Boisgontier, 252J 8, AD38.

² Société de production de composants électroniques créée en 1969 par fusion de SESCO et de COSEM dont l'un des sites de production était situé à Saint-Egrève près de Grenoble.

³ « Compte rendu du comité de coordination du 29 mai », MLAC Choisir Grenoble, 1973, archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ *Ibid.*

⁵ Entretiens avec Danielle Lacourt et Rose Fisher, militantes de la permanence de la Duchère.

⁶ « Au fil des quartiers », Journal du MLAC grenoblois, non daté (décembre 1973), Fonds Boisgontier, 252J 8, AD38.

Si l'on a peu d'informations sur les éventuelles activités de propagande des groupes lyonnais, les sources montrent que la plupart des comités grenoblois organisent des réunions publiques et des journées d'information à destination des habitant-e-s du quartier dans lequel ils sont implantés¹. Ils s'investissent également dans la diffusion du film *Histoires d'A*, film militant montrant un avortement Karman (Lecler, 2007), qui circule de quartiers en quartiers entre décembre 1973 et janvier 1974², les militant-e-s organisant parfois des « départs collectifs » depuis un lieu de rendez-vous donné par bouche à oreilles pour déjouer la surveillance et l'interdiction³. Il apparaît dès lors comme un outil permettant la construction d'une identité commune et assurant la cohésion du MLAC (Pavard, 2012a, p. 178). C'est particulièrement vrai dans le cas grenoblois en raison de la réaction des autorités lors de la projection organisée dans la région le 22 novembre 1973, la seconde en France après celle de Paris : la répression – caractérisée par la saisie du film, les heurts violents avec les forces policières qui dispersent la manifestation de soutien blessant deux manifestantes et la garde à vue de plusieurs personnes – suscite une forte mobilisation locale et transforme l'événement en une sorte d'affaire Annie Ferrey-Martin bis. Plusieurs manifestations contre la censure et la répression policière sont organisées dans les jours qui suivent, une grève est lancée dans les lycées, et de nombreuses prises de position s'étalent dans les journaux. Le film est finalement projeté le 28 novembre après différents stratagèmes militants et en présence de plusieurs adjoints au maire de Grenoble⁴.

À l'inverse, dans le cas lyonnais, les tractations autour de la diffusion militante d'*Histoires d'A* contribuent à faire éclater le MLAC, en proie à des tensions importantes depuis sa création. La « greffe » entre Choisir et le MLAC ne semble pas prendre, entraînant conflits et concurrences entre les deux entités et au-delà entre les organisations politiques qui composent le MLAC. Dans un document interne, le secteur femmes du PSU du Rhône produit une critique forte de Choisir, accusé de « bloquer systématiquement toutes les propositions car il voit dans le MLAC un adversaire politique à neutraliser » et cible plus particulièrement la Ligue communiste accusée « d'investir toutes ses forces dans Choisir avec pour perspective

¹ « Bulletin de coordination des comités pour la liberté de l'avortement et de la contraception », non daté (date supposée mai 1974), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Entre le 6 décembre 1973 et le 21 janvier 1974, le film est ainsi projeté dans le quartier du Village olympique, sur le campus universitaire, à Pont de Claix, à Saint-Martin d'Hères et dans le quartier Saint-Bruno Berriat. Cf. Dossier « Projections du film *Histoires d'A* », 7945W 354, AD38.

³ Tract « Pour n'avoir que des enfants désirés. Un film vendredi 21 à Saint-Martin d'Hères », Comité de quartier MLAC Saint-Martin d'Hères, non daté (décembre 1973), 7945W 354, AD38.

⁴ « Le théâtre de Grenoble étant gardé par la police, *Histoires d'A* a été projeté à la bourse du travail », *Le Dauphiné libéré*, 29 novembre 1973. Cf. aussi tract « Avortement, contraception. Le film "Histoires d'A" est passé », non daté (novembre 1973), signé par le MLAC, la CFDT, le PS, le PSU, Lutte ouvrière, Rouge, Planning familial, Choisir, GIS, Culture et liberté, Ligue des droits de l'homme, Association syndicale des familles. 7945W 354 AD38.

principale le renforcement de sa propre organisation » ; un conflit qui aboutit au retrait du PSU et de la CFDT du MLAC lyonnais. À Grenoble, selon les renseignements généraux, des tensions apparaissent entre Choisir et le Planning familial d'une part, et les militant-e-s de la Ligue communiste qui investissent le MLAC aux lendemains de l'affaire Annie Ferrey-Martin d'autre part ; ce qui s'observe notamment dans les tensions qui entourent l'initiative de « l'avortement exemplaire » lancée par certain-e-s et réprouvée par d'autres¹.

Si les relations de concurrence apparaissent entre les organisations membres du MLAC, elles existent également entre les différents comités. À Grenoble par exemple, un militant du MLAC reproche au comité de Saint-Égrève de « se montrer trop indépendant », donnant pour preuve une vente de journaux du MLAC dans ce quartier au cours de laquelle on lui aurait rétorqué : « nous avons déjà un centre d'information, on ne vous a pas attendu »². Ainsi, au cours de cette deuxième phase des mobilisations ouverte par l'affaire Annie Ferrey-Martin, l'avortement libre constitue une cause qui fait l'objet de fortes concurrences et d'importantes divergences entre les divers groupes et organisations militants qui ont investi la lutte.

La pratique des avortements se modifie aussi durant cette période, devenant plus visible et localisée. À Lyon, un premier local situé rue de Sévigné, à proximité de la Préfecture du Rhône, est mis à disposition des pratiquant-e-s par une association protestante à partir du mois de juin 1973. Un second centre est ouvert rue des Hériveaux dans le 8^e arrondissement au cours de l'année 1974. À Grenoble, un local est prêté par la mairie dès le mois de juin 1973, d'abord rue Raoul Blanchard puis rue Voltaire. Au cœur de l'affaire Annie Ferrey-Martin, les associations Choisir et le Planning familial avaient lancé un appel à « la municipalité de Grenoble, eu égard aux bases sur lesquelles elle s'est fait élire, ainsi qu'aux municipalités environnantes afin qu'elles fournissent au plus vite un local pour l'ouverture immédiate » d'un centre d'orthogénie³ ; ce qu'elles obtiennent peu après, ainsi qu'une subvention. À partir de là, Choisir-Grenoble envoie chaque année son bilan d'activité accompagné d'un budget prévisionnel au maire pour renouveler sa demande de subvention,

¹ À l'issue de la conférence de presse de Gisèle Halimi le 10 mai 1973, un militant – représentant du MLAC selon les renseignements généraux, « militant spontanéiste » selon Gisèle Halimi (Halimi 1973 : 176) qui relate sa désapprobation ainsi que celle d'Annie Ferrey-Martin – annonce que des « avortements exemplaires, publics et officiels » seront pratiqués à Grenoble dès le lendemain. Choisir et le Planning familial de Grenoble publie un communiqué de presse pour souligner qu'ils « ne croient pas utile de faire un seul avortement dit exemplaire devant des praticiens et quelques journalistes qui ne résoudre qu'un cas et non pas la multitude de cas se présentant à [eux] ». Cf. Communiqué de presse de Choisir et du Planning familial, 13 mai 1973, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Lettre de Jean-Luc adressée au groupe de quartier de Saint-Egrève, décembre 1973, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ Jean Enkaoua, « Les mouvements Choisir et le Planning familial veulent passer du “symbolisme à la pratique” », *Le Dauphiné libéré*, 14 mai 1973.

autant de documents dans lesquels les actions encore illégales (pratiques d'interruptions de grossesse, diffusion d'Histoires d'A, etc.) sont ouvertement énoncées¹.

Surtout, le Planning familial de l'Isère ouvre publiquement un centre d'orthogénie le 4 avril 1974 avec le soutien de la municipalité grenobloise². Cette création, annoncée par le président Jacques Manent lors de l'assemblée générale du Planning familial du 15 mars 1974 à laquelle assiste des militant-e-s du MLAC Choisir, est située dans le cadre du « vote probable en avril 1974 d'une loi hypocrite et inefficace » qui « est déjà dépassée par la pratique qui s'est instituée depuis des mois » et aspire à « instaurer une situation de fait qui réponde aux besoins de la population par la création de services »³. En effet, à Grenoble comme à Lyon, la demande est très importante. En 1973, Choisir Lyon MLAC reçoit en moyenne entre les diverses permanences de 800 à 1000 demandes par mois. Seules 150 à 200 d'entre elles sont pratiquées dans le centre rue de Sévigné⁴. Entre mai 1973 et mars 1974, le Planning familial grenoblois seul a reçu la visite de 5600 femmes souhaitant avorter ; 1400 d'entre elles ayant bénéficié d'une interruption de grossesse à l'étranger (Blanc-Tailleur, 2004, p. 119). Des voyages à l'étranger sont organisés à Grenoble : d'abord, à partir de juin 1973, par les militant-e-s du Planning familial qui ont noué des contacts avec des cliniques anglaises (Blanc-Tailleur, 2004, p. 118) ; puis, au printemps 1974, le MLAC Choisir met aussi en place des voyages en Hollande en car, accompagnés par « deux militantes du mouvement, et souvent des femmes qui ont elles-mêmes effectué la même démarche »⁵. Un document contenant les coordonnées des cliniques hollandaises et anglaises, leur mode opératoire et les délais pratiqués – qui rappelle également aux femmes de se munir d'« un certificat de grossesse et [de leur] groupe sanguin » – est aussi distribué à celles qui s'y rendent seules⁶. À Lyon, une partie des femmes est aussi orientée vers l'étranger face à l'impossibilité de prendre en charge toutes les demandes, notamment en Hollande puisqu'un « train partait de Lyon et allait directement à la Haye »⁷. Mais il semble que l'organisation des voyages n'est pas prise en charge par les militant-e-s, qui leur fournissent néanmoins des

¹ Dossier « Rapports moraux d'activité de Choisir-Grenoble », 252J 9, AD38. Le budget prévisionnel pour l'année 1975 contient ainsi une liste détaillée du matériel médical nécessaire, allant des canules aux différents types de pinces. Cf. « Budget prévisionnel 1974-1975 », Choisir-Grenoble, 252J 9, AD38.

² Bernard Elie, « Grenoble : 50 interruptions de grossesse dans un centre d'orthogénie », *Le Monde*, 2 juillet 1974.

³ « Lors de son assemblée générale, le Planning familial de l'Isère annonce l'ouverture avant le 4 avril d'un centre d'orthogénie à Grenoble », *Le Dauphiné libéré*, 16 mars 1974.

⁴ « L'interruption volontaire de grossesse et la loi », *art.cit.*, p. 25.

⁵ « Budget prévisionnel 1974-1975 », Choisir-Grenoble, 252J 9, AD 38.

⁶ Document « Angleterre et Hollande », non daté, non signé, 252J 8, AD 38.

⁷ Entretien avec Rose Fisher, militante du MLAC-Choisir, permanence de la Duchère.

« renseignements très précis »¹. Ces différentes activités illégales n'engendrent aucune réaction des autorités judiciaires dont elles sont pourtant connues (cf. encadré 10).

Encadré 10 - Le mouvement pour la liberté de l'avortement sous l'œil des autorités

L'accès aux archives administratives dans le cas grenoblois permet d'avoir des éléments sur ce que les autorités savaient du mouvement pour l'avortement libre et de ses pratiques illégales et d'analyser dans quels cas ce savoir a pu engendrer une action de leur part. Choisir Grenoble fait l'objet d'une surveillance routinière dès sa création en 1972, comme le Planning familial l'était depuis les années 1960. Mais les archives consultées ne permettent pas de dire si les services avaient connaissance de la réalisation des avortements militants avant l'affaire Annie Ferrey-Martin en mai 1973². Après ce tournant et la sortie de la clandestinité qu'il engendre, la pratique d'avortements Karman est régulièrement chroniquée par les renseignements généraux. De même, l'ouverture du centre d'orthogénie par le Planning familial de l'Isère, en avril 1974, est suivie de près et relayée mais ne suscite aucune réaction des autorités publiques, ce que critique d'ailleurs Jacques Manent³. La seconde pratique illégale (Zancarini-Fournel, 2003b, p. 245) dans laquelle s'engagent le MLAC Choisir Grenoble et ses partenaires, les voyages à l'étranger, sont connus au moins depuis l'été 1973. Un rapport des fonctionnaires de police de l'aéroport de Bron à Lyon signale aux services isérois qu'ils assistent « au passage de plus en plus fréquent de jeunes filles ou jeunes femmes se rendant en Angleterre pour se faire avorter. Beaucoup viennent de la région de Grenoble » et s'indignent du fait que « les intéressées, pour peu qu'on les interroge avec discrétion, cachent à peine le but de leur voyage »⁴. Quelques temps auparavant, *Le Dauphiné libéré* avait consacré un reportage aux « charters pour l'Angleterre » qui avait aussi attiré l'attention des renseignements généraux⁵.

Plus que les activités illégales elles-mêmes, c'est surtout ce qui relève de leur publicité et peut engendrer leur médiatisation qui semble faire réagir les autorités. Cela s'observe dans le cas de « l'avortement exemplaire » prévu à Grenoble au lendemain de l'inculpation d'Annie Ferrey-Martin. Lancée par une partie seulement des militant-e-s du mouvement local pour l'avortement libre, cette initiative vise à pratiquer un avortement méthode Karman devant des témoins, notamment des journalistes. L'annonce entraîne une réaction immédiate du ministère de l'intérieur qui rappelle à

¹ *Ibid.*

² Si aucune information relative à la pratique des avortements n'apparaît dans les archives consultées, on ne peut totalement exclure la possibilité que des documents à ce sujet figurent dans d'autres dossiers dont je n'ai pas eu connaissance.

³ « Cette indifférence des pouvoirs publics est scandaleuse parce qu'elle sous-entend qu'on peut ouvrir un centre d'orthogénie – illégal en droit – à condition de recourir au bénévolat », Bernard Elie, « Grenoble : 50 interruptions de grossesse dans un centre d'orthogénie », *Le Monde*, 2 juillet 1974.

⁴ Note d'information du 10 décembre 1973, Circonscription départementale de la police de l'air et des frontières du Rhône, 7945W 351, AD 38.

⁵ André Veyret, « Le brûlant dossier de l'avortement. Pour faire face à la demande (1000 par mois), le Planning familial de Grenoble organise des charters pour l'Angleterre », *Le Dauphiné libéré*, article transmis aux directions départementales, régionales et centrales des renseignements généraux, 7945W 354, AD38.

l'ensemble des préfets de France que « la loi de 1920 n'est pas encore modifiée et en tout état de cause il ne saurait être toléré que des avortements soient pratiqués en public », les enjoignant à prendre « toutes les dispositions pour interdire leur réalisation »¹. Les militant-e-s accusent ensuite le gouvernement et les médias d'avoir « utilisé les ambiguïtés de la formule “avortement public” [...] pour faire croire qu'il s'agi[ssai]t d'un avortement sur la place publique devant des centaines de personnes »². De la même manière, la diffusion militante de *d'Histoires d'A* fait l'objet d'une directive nationale transmise au préfet de l'Isère qui prie ses services « de procéder à une vérification minutieuse des films qui pourraient être projetés dans les prochaines semaines dans les différentes salles de cinéma du département »³. En comparaison avec les activités habituelles, ces deux « affaires » constituent des pics de surveillance, dont témoigne le nombre de notes d'information produites au cours de ces périodes⁴, ainsi que la mise en place d'opérations spécifiques de surveillance dans le premier cas. Toutefois, il convient de relativiser l'importance de l'attention accordée aux mobilisations féministes, comme nous y invite l'entrée dans les archives administratives par les dossiers chronologiques (et non thématiques), c'est-à-dire l'ensemble des notes d'information envoyées au préfet quotidiennement. À titre d'exemple, au mois de mai 1973, 166 notes d'information ont été transmises au préfet de l'Isère par les renseignements généraux concernant l'activité politique et sociale du département. Le 10 mai 1973, la note d'information relative à l'inculpation d'Annie Ferrey-Martin fait partie d'un dossier contenant 6 rapports, allant des activités de l'association France-URSS de l'Isère aux perspectives d'agitation à Neyrpic en passant par le congrès de la fédération française d'agriculture à Vienne⁵.

Enfin, c'est au cours de cette phase des mobilisations que la pratique des avortements est contestée, le mouvement étant traversé par un double clivage qui se recoupe partiellement (Jacquemart, 2015, p. 86) : entre médecins et non médecins, entre militantes et militants. La place et le pouvoir des médecins dans les groupes ainsi que leur mixité suscitent des débats internes dans les mouvements lyonnais et grenoblois. Une présentation du fonctionnement du premier centre où se pratiquent les avortements à Lyon mentionne ainsi la « revendication des non médecins de pratiquer les avortements et leur désir de « diminuer le rôle des praticiens » en précisant que les permanent-e-s sont d'ailleurs exclu-e-s des « réunions techniques

¹ Circulaire télégraphique du cabinet du ministère de l'intérieur, 17 mai 1973, 7945W 354, AD38. Des avortements de la sorte auraient eu lieu à l'hôpital Saint-Antoine à Paris (Zancarini-Fournel, 2003b, p. 244) et dans d'autres villes de France comme Marseille. Cf. « Des médecins marseillais procèdent à 7 avortements en présence d'un photographe et d'une journaliste », *Le Dauphiné libéré*, 25 mai 1973.

² « L'avortement “public” », *Vérité Rhône-Alpes*, n°1, 18 mai 1973.

³ Lettre de la préfecture de l'Isère, 20 novembre 1973, 7945W 354, AD38.

⁴ Lors de l'affaire Annie Ferrey-Martin, entre le 10 et le 19 mai, les renseignements généraux de l'Isère produisent une dizaine de notes d'information, soit plus d'une note quotidienne. Au moment des événements entourant la diffusion grenobloise de *d'Histoires d'A*, on dénombre 6 notes d'information du 22 au 29 novembre, ainsi que de nombreux messages (à savoir les transcriptions de communications téléphoniques), soulignant la nécessité de transmettre rapidement les informations durant ces journées de crise. Cf. 7945W 354.

⁵ Rapports des renseignements généraux, 6299W 7, AD38.

réservées aux seuls médecins »¹. On trouve également trace d'une volonté de remettre en question la division sexuée du travail militant en vigueur au sein du mouvement pour l'avortement libre, à l'image de ce groupe lyonnais qui annonce en janvier 1974 son intention de créer une nouvelle permanence « avec trois ou quatre équipes uniquement composées de femmes : une femme médecin ou interne sachant avorter, une étudiante en médecine, une femme sachant déjà avorter (un peu), une autre femme qui apprend » ; l'idée étant que de leur côté « les hommes s'occupent d'une garderie nouvelle et préparent les interventions »². À Grenoble, les militantes de Choisir remettent en question le pouvoir « que détiennent les militants-hommes du mouvement » en préparant un texte d'orientation lors de l'assemblée générale d'avril 1974 au cours de laquelle elles prennent la tête de l'association (Overgaard, 1978, p. 52) et une partie d'entre elles commencent à pratiquer des avortements à cette période. La critique adressée aux militants renvoie aussi à des divergences sur le sens et les objectifs de la lutte, faisant apparaître un cadrage de plus en plus axé sur la libération des femmes, signe du rapprochement avec le féminisme renaissant.

Encadré 11 - Le Planning familial, un acteur local aux positions contrastées

La comparaison des associations du Rhône et de l'Isère du mouvement français pour le planning familial et de leurs positions respectives dans le mouvement pour la libéralisation de l'avortement est révélatrice de l'hétérogénéité interne du MFPP et des marges de manœuvre existant localement. En effet, ni l'une ni l'autre ne sont réellement en phase avec les orientations nationales, à savoir l'entrée en campagne pour l'avortement libre et gratuit à partir du congrès de juin 1973 (Pavard, 2012a, p. 201). À Grenoble, le Planning familial s'engage de manière précoce (et centrale) dans les mobilisations pour l'avortement. Des médecins du Planning familial participent individuellement à la réalisation d'avortements Karman aux côtés des militant-e-s de Choisir dès septembre 1972. L'association grenobloise prend officiellement position en faveur de la libéralisation de l'avortement le 30 novembre 1972 en envoyant un communiqué au *Dauphiné libéré* dans lequel l'hypocrisie des pouvoirs publics est dénoncée et le droit du libre choix des femmes proclamé³. Elle met tout d'abord ses locaux à disposition des autres collectifs réalisant des IVG avant de se joindre elle-même à la pratique au début de l'année 1973, « quelques semaines avant que la direction nationale change et s'engage sur cette voie » (Blanc-Tailleur, 2006, p. 172). Plus généralement, au-delà de la pratique des avortements, le Planning familial est un acteur central du mouvement grenoblois pour la libéralisation

¹ M.Berger, J.Furtos, « Réflexions sur le fonctionnement d'un centre d'avortement clandestin en France », *Les cahiers médicaux lyonnais*, vol.50, n°28, 20 septembre 1974.

² « Lettre des copains de Lyon qui démarrent un groupe de médecins-non médecins se localisant sur un quartier », 17 janvier 1974, *Bulletin Avortement et vie quotidienne*, n°7, fonds GP MLAC, BDIC (transmis par Bibia Pavard).

³ « Le Planning familial interroge », *Le Dauphiné libéré*, 30 novembre 1972.

de l'avortement et entretient des relations importantes avec le MLAC-Choisir. À l'inverse, le Planning familial lyonnais est resté relativement distant du mouvement pour l'avortement libre, des groupes comme Choisir et le MLAC et de la pratique des avortements. Sa participation semble s'être limitée à l'organisation de quelques actions de solidarité avec les autres acteurs du mouvement, à l'image de la manifestation de soutien à Annie Ferrey-Martin le 18 mai 1973 ou du meeting « Avortement contraception libres et gratuits, la lutte continue » du 14 février 1974¹. Mais il ne fait pas partie des organisations qui se rejoignent dans le MLAC lyonnais, refusant de s'engager dans l'illégalité, et rares sont ses militant-e-s à s'impliquer à titre individuel dans les permanences. La ligne confédérale adoptée lors du congrès de juin 1973, consistant notamment à pratiquer des interruptions de grossesse, n'est pas suivie à Lyon. La respectabilité acquise par le Planning lyonnais auprès des institutions après plusieurs années d'existence, son caractère officiel et les subventions publiques qu'il percevait sont présentés comme les principaux freins, en lien avec les conséquences que pourraient avoir des activités illégales sur sa pérennité. Ce sont en tout cas les raisons mises en avant, comme en témoignent les propos d'un ancien militant : « Un courant à l'intérieur du Planning Familial était assez hésitant. On se demandait si on risquait pas de faire fermer la boutique si on nous considérait comme des avorteurs »². Ainsi, si la question de l'avortement et de la pratique illégale divise, engendrant d'importants débats et tensions internes – une assemblée générale particulièrement conflictuelle est évoquée dans plusieurs sources (Jabouley, 1997, p. 92-97) – la position réformatrice domine jusqu'en 1975. En effet, le Planning lyonnais correspond en tous points à ceux pour qui « la lutte contre l'avortement a constitué une argumentation centrale dans le combat pour la légalisation de la contraception » et qui « craignent de s'aliéner une partie des soutiens qu'ils se sont attirés » (Garcia, 2005, p. 112).

À Grenoble, les positions en faveur de l'avortement ainsi que sa précocité dans l'action ont été rapportées à l'entrée de nouveaux et nouvelles militant-e-s en 1972 lors du renouvellement du conseil d'administration du Planning familial, « des étudiants engagés s'intéressant de près à la question de l'avortement » et ayant réalisé une « OPA »³ sur le mouvement grenoblois (Blanc-Tailleur, 2004, p. 79). L'analyse des listes des membres du conseil d'administration conduit toutefois à mettre en doute cette interprétation. Si certain-e-s militant-e-s quittent le mouvement et d'autres inséré-e-s dans les réseaux militants gauchistes le rejoignent effectivement (ce qui se produit surtout en 1973), de nombreuses personnalités à la tête du Planning qui prennent une part active dans la lutte pour l'avortement sont des figures de la continuité : « Addy » Naquet ou Huguette Loignon sont ainsi

¹ Le Planning familial lyonnais figure parmi les signataires des tracts appelant ces deux actions.

² On retrouve les mêmes justifications chez d'autres ancien-ne-s militant-e-s. Voir le film « Un passé toujours présent », AD du Rhône du MFPP, 2006, Archives de l'AD du Rhône.

³ Il s'agit des propos de Françoise Laurant rapportés par Marion Blanc-Tailleur (Blanc-Tailleur, 2004, p. 80).

engagées depuis les années 1960¹. C'est particulièrement vrai dans le cas de Jacques Manent, proche du PSU, qui fait partie du bureau du Planning familial grenoblois dès 1963, initiateur du manifeste des médecins de l'Isère en 1971 et signataire de celui des 331 médecins, dont on peut penser qu'il a eu une influence importante. On peut aussi supposer que le passé glorieux du Planning familial de Grenoble contraint dans une certaine mesure les militant-e-s à s'engager pour honorer cette réputation. Enfin, le passage à la pratique des avortements résulte partiellement d'un aspect « à moitié involontaire » : « avec l'affaire de Grenoble, des gens de toute la France pensant que le Planning grenoblois pratiquait des avortements sont venus y trouver une solution. Et la réponse des militants [...] a été d'en pratiquer » (Blanc-Tailleur, 2006, p. 172).

¹ Mathilde Dubesset, Pauline Maurel, Catherine Wolff, « Notice Loignon Huguette », *le Maitron*, version mise en ligne le 23 septembre 2014 et « Notice Naquet Adrienne, Lucienne dite Addy », version mise en ligne le 7 octobre 2014, consultées le 15 juillet 2015.

Conclusion du chapitre 1

Entre 1971 et 1974 apparaissent et se développent les configurations féministes locales de la « deuxième vague ». Ces derniers ne surgissent pas du néant, leur émergence étant favorisée par la problématisation de sujets touchant en particulier les femmes réalisée en amont par les associations féminines et les sections locales du Planning familial, mais ils introduisent un certain nombre de ruptures avec leurs prédécesseurs. C'est tout particulièrement le cas des MLF locaux, qui se développent dans le sillage et sous l'influence du MLF parisien et dont on peine à trouver des liens concrets avec ces ancêtres. Si les MLF lyonnais et grenoblois se développent de manière concomitante à la première phase des mobilisations pour l'avortement libre, le centre de gravité des configurations féministes locales basculent progressivement vers ces luttes, portées par d'autres acteurs et qui happent une partie des premières militantes, alors même que l'avortement ne constituait pas une revendication centrale initialement. Le mouvement connaît plusieurs phases, au cours desquelles la pratique des avortements et ses auteur-e-s se modifient : de la période clandestine avec le rôle central des médecins militants sous l'égide de Choisir au tournant de l'affaire Ferrey-Martin impulsant la création des MLAC et l'entrée en scène de nombreux et nouveaux acteurs pour finir par la contestation du mouvement et l'appropriation de la pratique par des militantes femmes.

L'analyse localisée permet ainsi de dessiner une histoire dynamique des premières années du féminisme de la « deuxième vague », montrant les scissions, les successions et les évolutions (globalement communes dans les deux sites), et attentive à la variété des acteurs et groupes qui investissent ces luttes, parfois sous les mêmes étiquettes. En analysant l'histoire lyonnaise et grenobloise, on voit bien en effet l'importante « relativité des appartenances et des sigles » (Zancarini-Fournel, 2003b, p. 247) que l'on peut tracer ici ainsi que les réappropriations et les usages stratégiques que les acteurs locaux ont pu en faire. C'est tout particulièrement le cas de l'association Choisir, le regard sur les sections locales livrant un portrait différent de l'historiographie de l'association centrée sur la direction nationale, les grandes figures et les adhérent-e-s davantage que les militant-e-s. Cela contribue aussi à souligner d'autres aspects de son rôle dans le mouvement pour l'avortement libre, tant l'association apparaît comme un acteur central au cours de la phase initiale, réussissant à capter les premières mobilisations locales auxquelles elle offre un support important.

L'analyse localisée permet également de réfléchir aux interactions et imbrications entre les différentes échelles. Au cours de cette première phase, les impulsions des

mobilisations provinciales proviennent d'initiatives parisiennes à résonance nationale. Le MLF joue un rôle central, son action déclenchant autant la constitution des MLF provinciaux que les prémices des mobilisations pour l'avortement avec le manifeste des 343. Les approches qu'il développe exercent une forte influence sur les groupes locaux qui en reprennent les grands principes, l'analyse localisée rendant visible l'apprentissage nécessaire pour se les approprier. Surtout, l'identification des groupes lyonnais et grenoblois au MLF parisien est bien présente, visible dans l'usage du sigle au cours de cette première période. Dans le cas du mouvement pour l'avortement, l'impulsion est aussi nationale mais l'influence est moindre, la dynamique étant rapidement poursuivie par des initiatives locales qui s'en dégagent. L'analyse des mouvements locaux pour l'avortement libre souligne le caractère pluridirectionnel des circulations et les limites de la centralité parisienne, les initiatives d'ampleur nationale n'étant pas le seul fait des groupes de la capitale, que l'on pense à l'affaire Annie Ferrey-Martin, événement local puis national, ou au rôle des grenoblois-e-s dans la diffusion de la méthode Karman ailleurs en France. Des circulations régionales ont aussi été mises au jour, les espaces lyonnais et grenoblois apparaissant particulièrement liés dans le mouvement pour l'avortement libre au cours de la première phase. Ces interactions expliquent une partie des similitudes existant entre les deux histoires locales.

Mais au-delà des points communs qui sont nombreux, l'analyse amène à contraster les cas et à dégager des spécificités et colorations locales. En comparaison avec Lyon, les mobilisations grenobloises ont une dynamique plus unitaire (au sens où elles touchent un grand nombre de secteurs qui se rejoignent dans les mobilisations), ce qui s'explique par la taille de l'espace militant engendrant davantage de multi-positionnements, le déroulement d'événements locaux qui amènent de nombreux acteurs à faire mouvement, ainsi qu'une plus grande proximité du champ politique avec l'espace militant rendue possible par les caractéristiques de l'équipe municipale grenobloise qui apporte soutien et ressources à certains acteurs. Ce caractère unitaire provient aussi du rôle de pivot joué par le Planning familial grenoblois qui, en fournissant les premier-e-s militant-e-s et en rejoignant la lutte pour l'avortement libre contrairement à celui de Lyon, devient un passeur entre différents groupes engagés et différents secteurs.

Chapitre 2 :

Essor et apogée du mouvement des femmes autonome (1975-1978)

La loi relative à l'interruption volontaire de grossesse – dite « loi Veil »¹ – est votée à la fin de l'année 1974 et promulguée le 17 janvier 1975. Bien que critiquée pour ses insuffisances et les difficultés d'application par les militant-e-s, son entrée en vigueur parachève le tournant déjà amorcé dans les mois précédents au sein des configurations féministes locales de la « deuxième vague » : le basculement de leur centre de gravité vers le féminisme non mixte et autonome. La période qui s'ouvre en 1975 est marquée par l'essor et la multiplication des groupes femmes et constitue l'apogée du mouvement des femmes autonome dans les deux villes étudiées. C'est également au cours de cette séquence que la non-mixité devient véritablement une norme qui s'impose et domine les configurations féministes locales.

Dans l'historiographie du féminisme de la « deuxième vague », tout particulièrement celle du MLF, cette période a suscité moins d'intérêt, l'accent étant mis davantage sur la première moitié de la décennie, perçue comme l'âge d'or du mouvement. À l'inverse, les années suivantes sont celles « des tendances contre le mouvement » (Picq, 2011, p. 231) : avec la fin des mobilisations pour l'avortement, thème fédérateur, les différents courants « vont devenir des positions marquées dont les clivages seront désormais indépassables » (Garcia, 1993, p. 236). Si cette analyse présente dans de nombreux travaux est valable pour le MLF parisien, l'histoire des espaces féministes provinciaux invite à porter un autre regard sur cette période et à revisiter la question des liens entre les mobilisations pour l'avortement et le mouvement des femmes. On peut aussi supposer que la moindre focalisation sur la deuxième moitié des années 1970 est liée aux caractéristiques de cette période, le caractère multiple des groupes, des mobilisations et des formes prises par le militantisme féministe rendant l'histoire de ces années plus difficile à saisir. L'approche localisée sur des espaces militants de taille plus restreinte que le mouvement parisien permet pour sa part de restituer la multiplicité des

¹ Il s'agit en réalité de la deuxième « loi Veil » puisqu'elle est précédée en 1974 par la loi sur la contraception également portée par le ministre de la Santé qui a été oubliée par la postérité contrairement à la suivante (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 7).

groupes femmes qui se développent durant cette période, les liens qu'ils entretiennent, les mobilisations qu'ils portent et la manière dont ils font mouvement¹.

Après avoir analysé la double dynamique de déclin progressif du mouvement pour l'avortement libre et d'essor des groupes femmes qui entoure le vote de la loi Veil, ce chapitre revient sur les configurations lyonnaises et grenobloises du mouvement qui s'organise entre femmes après 1975 (1). Au cours de ces années, les groupes femmes se multiplient et sont au centre du répertoire d'action féministe, alors que parallèlement l'homogénéité du groupe des femmes est mise en question (2). Les configurations féministes locales sont aussi marquées par différentes mobilisations, qui ont pour point commun de poursuivre la politisation d'enjeux liés au corps des femmes, au croisement de dynamiques et d'échelles variées (3).

1. Préambule : le tournant de la « loi Veil », une nouvelle dynamique dans le sillage des mobilisations pour l'avortement libre

Après le vote de la loi autorisant sous certaines conditions l'interruption volontaire de grossesse, la question de la poursuite ou non des activités militantes (et parmi elles de la pratique des avortements) se pose aux groupes militants engagés, une question qui recouvre plusieurs dimensions dans un contexte général d'insatisfaction par rapport à la loi. En effet, les critiques de la loi – qui ont ensuite disparu au cours du processus de mémorialisation (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 177) – sont nombreuses au moment de sa promulgation et pointent ses limites : l'absence de prise en charge par la Sécurité sociale, l'autorisation parentale pour les mineures, le non accès pour les étrangères, les « étapes de dissuasion imposées à la femme »², la clause de conscience octroyée aux médecins. Si la dénonciation de ces restrictions fait globalement consensus au sein du mouvement pour l'avortement libre, la stratégie à adopter soulève des débats, les militant-e-s se retrouvant pris dans une tension entre lutter pour l'application de la loi ou lutter contre elle pour aller plus loin.

¹ Si l'on trouve des éléments épars sur ce qui se passe durant cette période dans différentes publications – l'émergence des mobilisations sur les violences sexuelles et conjugales, celles sur la pornographie, le foisonnement de la presse féministe, le développement des groupes femmes dans les organisations syndicales et politiques, etc. – cette période n'a pas fait l'objet d'analyse historique plus systématique.

² « Proposition de la permanence de Villeurbanne », non daté (avril 1975), Archives du centre Louise Labé.

À Lyon, la pratique des avortements dans les centres de Choisir Lyon MLAC continue pendant plusieurs mois encore, jusqu'en avril 1975. Comme le résume un article du *Progrès*, Choisir Lyon MLAC se trouve depuis le vote de la loi « face à un point d'interrogation : devait-elle se faire légaliser et devenir une sorte de service public qui, dans l'état actuel des choses générerait la carence des pouvoirs publics ou purement et simplement cesser de pratiquer des interruptions de grossesse ? »¹. Après de nombreux débats, la seconde option l'emporte de justesse lors de l'assemblée générale interpermanences du 11 avril qui décide « par un vote de huit permanences pour, six contre, une partagée » (CLEF, 1989, p. 51) de cesser la pratique afin de ne pas « pallier » l'inapplication de la loi. Les permanences² étaient en effet divisées sur la question, certaines à l'image d'une partie des militantes de la permanence de la Duchère, « même conscientes d'être la caution de la mauvaise application de la loi », souhaitaient continuer « à cause des mineures, des fauchées et parce que sans cela les permas seront vite désertées »³. D'autres comme Villeurbanne préconisaient de cesser la pratique des avortements « pour une durée déterminée » afin de « ne pas être la bonne conscience du gouvernement » tout en poursuivant le mouvement par ailleurs⁴.

Dans les faits, l'accès à l'IVG durant les premiers mois post-dépénalisation reste très restreint. Selon une évaluation réalisée à Lyon en juin 1975, « il n'était pratiqué entre les différents services hospitaliers qu'une vingtaine d'IVG par semaine. La demande pouvait s'évaluer à 200 par semaine »⁵. À Grenoble, le bilan est de même teneur, l'application de la loi se heurte aux résistances du corps médical. Au centre hospitalier et universitaire de Grenoble par exemple, le Pr Malinas, militant de Laissez-les vivre, et le Pr Contamin ont proclamé leur désaccord avec la nouvelle loi dans un texte publié le 31 janvier et « les chefs de service maternité et gynécologie imposent leurs convictions à leurs subordonnés dans un climat d'intimidation discutable »⁶. Face à ces résistances et aux dysfonctionnements dans l'application de la loi, la riposte militante s'organise dans les deux villes. Les militant-e-s de

¹ « Avortement : Choisir Lyon MLAC ne pratiquera plus d'interruption de grossesse », *Le Progrès*, 22 avril 1975.

² Les permanences présentes lors de l'assemblée générale sont celles de « Vaulx-en-Velin, Cinémathographie, Duchère, Bourg, Pierre Bénite, 8e, Villeurbanne, Villefranche, St Fons, Rilleux, Givors, Oullins, Bron, Vénissieux ». Cf. Compte rendu manuscrit de l'assemblée générale de Choisir Lyon MLAC du 11 avril 1975, Archives du centre Louise Labé.

³ « Pour l'assemblée générale du 11 avril », Permanence de la Duchère, non daté (avril 1975), Archives du centre Louise Labé.

⁴ « Proposition de la permanence de Villeurbanne », non daté (avril 1975), Archives du centre Louise Labé.

⁵ Gérard Védrières, *La loi Veil ou la détresse des médecins. Bilan de l'application de la loi relative à l'IVG dans le Rhône et la Loire*, Thèse pour l'obtention du grade de médecin, Université Claude Bernard, février 1976, p.24.

⁶ Henri Moine, « Bataille pour la loi Veil », *Express Rhône-Alpes*, avril 1975.

Choisir Lyon MLAC décident le 3 juin 1975 d'occuper les locaux du pavillon N de l'hôpital Edouard Herriot et « séquestrent le directeur » de l'hôpital quelques temps afin de dénoncer la situation et d'obtenir un rendez-vous avec le directeur général des Hospices Civils de Lyon¹. Ce rendez-vous aboutit à l'engagement d'ouvrir un centre d'orthogénie à l'Hôtel-Dieu mais il faut encore de longs mois et différentes pressions² avant que ce centre ne voie le jour et fonctionne de manière satisfaisante. À Grenoble, les militant-e-s du Planning familial et de Choisir MLAC font pression en organisant des permanences d'accueil à l'intérieur de l'hôpital des Sablons avec le soutien des sections syndicales du personnel hospitalier et malgré l'interdiction de la direction de l'hôpital ; permanences qui se déroulent à l'image de celles habituellement tenues au Planning familial « sous la forme d'une "table ronde" animée par des militantes qui invitent chaque consultante à exposer son cas »³.

Si la poursuite de la pratique des avortements pendant un temps ainsi que des voyages à l'étranger a pour but d'aider les femmes qui ne peuvent toujours pas interrompre leur grossesse sur place, elle peut aussi remplir d'autres objectifs selon les pratiquant-e-s. À l'image du MLAC Rouen-Centre ou de celui d'Aix-en-Provence, une partie des militantes de Choisir MLAC Grenoble continuent à pratiquer des avortements jusqu'en mai 1975 et voient dans ce mode d'action le levier indispensable pour œuvrer à « la politisation et au rassemblement des femmes » afin de construire « un mouvement de femmes (autre que le MLF des intellectuelles) »⁴. L'aspect concret et la pratique sont fortement valorisés et opposés aux « discussions » en vigueur dans les groupes femmes, des groupes jugés « fortement centré[s] sur [eux]-même[s] » et « incapable[s] d'évaluer [leur] efficacité ». Cette position est à relier à la forte concurrence exercée par les groupes femmes qui se multiplient et récupèrent une grande partie des forces militantes au cours de cette période charnière.

Si les mouvements des femmes lyonnais et grenoblois ont existé sous le label MLF dès les années 1971-1972, ces derniers se sont progressivement mis en veille, la plupart des groupes initiaux disparaissant. Or, le mouvement pour l'avortement libre, qui a participé à cette mise en veille, contribue à lui redonner un nouvel essor en forgeant une autre cohorte militante. Les indicateurs de ces liens entre l'émergence d'une nouvelle génération de groupes femmes et le mouvement pour l'avortement libre sont nombreux. Dans le numéro 0 du journal

¹ Témoignage d'une médecin, « Les luttes pour l'avortement, années 1960-1970 », Emission de radio *Lilith, Martine et les autres*, 26 janvier 2009, Radio Canut. Écoutée le 20 mai 2013 sur le site : <http://blogs.radiocanut.org/lilithmartineetlesautres/2009/01/26/les-luttes-pour-labortement-annees-60-70/>

² Notamment celle de Simone Veil qui semble avoir critiqué l'absence de centre lors d'un séjour à Lyon selon les témoignages de plusieurs médecins de Choisir Lyon MLAC.

³ Note d'information des renseignements généraux de l'Isère, 27 juin 1975, 7945W 351, AD38.

⁴ Document cité par Tove Overgaard rédigé par une partie des militantes du MLAC Choisir suite au stage de réflexion du mouvement local organisé en janvier 1975 (Overgaard, 1978, p. 54).

féministe lyonnais *Marie-colère*, qui paraît en mars 1975, un article pointe ce lien. À la question « D'où sortent les groupes femmes de Lyon ? », les auteures de l'article répondent : « C'est au mois d'octobre 74 que pour la première fois, à Lyon, depuis longtemps a lieu une rencontre de femmes déterminées à lutter ensemble. Depuis des mois déjà, dans les permanences du MLAC, dans les quartiers, parmi les femmes que le MLF avait jadis regroupées, dans les entreprises, nous sentions la nécessité de regrouper sur Lyon toutes les femmes conscientes de leur oppression, déjà organisées ou non »¹. Des groupes qui ont été créés dans le cadre de la lutte pour l'avortement, par exemple des comités ou des permanences de Choisir MLAC, se transforment progressivement en groupes femmes. C'est le cas de la permanence du MLAC de Villeurbanne dans la banlieue lyonnaise, permanence mixte à majorité féminine, qui se transforme en groupe femmes au cours de l'année 1974². De la même manière, le groupe de l'hôpital de la Tronche à Grenoble, constitué à la rentrée 1974 et qui a lutté essentiellement « pour que la loi sur l'avortement soit appliquée à l'hôpital » élargit ses intérêts et « oriente sa réflexion vers des thèmes différenciés » au cours de l'année 1975³.

Ainsi, le mouvement pour l'avortement libre joue un rôle important dans l'impulsion des groupes femmes⁴. Les nombreuses permanences et comités dans les quartiers et lieux de travail lyonnais et grenoblois, bien que mixtes, ont favorisé la rencontre entre les femmes et la mise en contact de certaines d'entre elles avec des militantes féministes qui avaient rejoint le mouvement. C'est aussi la confrontation avec les hiérarchies de genre en vigueur au sein du mouvement qui a pu conduire une partie des militantes à des « prises de conscience féministes » comme le souligne l'une d'entre elles :

« Dans les interperma [interpermanences], il y avait aussi une prise de conscience féministe, parce qu'il y en avait certains [médecins] qui étaient d'un paternalisme ! Chaque fois qu'on ouvrait la bouche... À l'intérieur de Choisir, il y a eu des prises de conscience sérieuses ! » (Nicole Kieffer, militante du MLAC et du groupe femmes de Villeurbanne)

Comme on l'a vu, le cadrage féministe est de plus en plus présent au cours de la dernière phase du mouvement et le pouvoir des médecins et des militants hommes fait l'objet de fortes critiques, amenant les militantes à prendre la tête du MLAC Choisir à Grenoble⁵. On

¹ « Le mouvement des femmes à Lyon. Un premier bilan pour discuter et poursuivre... », *Marie-colère*, n°0, mars 1975, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

² Entretien avec Nicole Kieffer, militante du MLAC et du groupe femmes de Villeurbanne.

³ *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ En témoignent également les propos des militantes lyonnaises interviewées dans l'ouvrage *Chronique d'une passion* qui sont nombreuses à partager l'idée que « le mouvement des femmes à Lyon commence avec le MLAC » (CLEF, 1989, p. 52).

⁵ « Petit historique du MLAC Choisir », Geneviève, *Marie-Colère* n°3, Décembre 1978.

observe également des velléités d'organisation autonome à Lyon, comme en témoigne le cortège de femmes présent dans la manifestation du 1^{er} mai 1974 à l'initiative des militantes du MLAC (CLEF, 1989, p. 50). Ainsi, avant même le passage de la loi, une partie des militantes ressentent l'envie de se regrouper entre elles et de se tourner vers d'autres thématiques et d'autres actions militantes ; une dynamique aussi liée à un certain essoufflement quant à l'avortement dont témoigne le parcours du groupe du quartier du Village olympique (VO) à Grenoble :

« Jusqu'à l'année dernière (74-75), les femmes du VO avaient travaillé sur le problème de l'avortement et de la contraception (permanences et débats dans les foyers du quartier, avec des jeunes travailleurs et des femmes). [...] Après une période d'«activisme», on éprouve le besoin de souffler un peu, de réfléchir et d'essayer d'être bien ensemble. [...] On essaye de mieux se connaître, de mieux se définir individuellement et collectivement, et à partir de là de repenser notre action politique »¹.

Enfin, le transfert de ressources constitue un aspect non négligeable des liens entre Choisir MLAC et le mouvement des femmes renaissant et permet de les objectiver. À Lyon, le second centre du MLAC dans lequel se pratiquaient des avortements, rue des Hérivéeaux, est récupéré par des militantes pour en faire le premier Centre des femmes. C'est aussi l'octroi d'une partie des recettes de Choisir Lyon MLAC aux groupes femmes qui leur permet de payer le loyer pendant un temps (CLEF, 1989, p. 52). Dans le cas grenoblois, le MLAC Choisir, toujours subventionné par la municipalité, met une partie de ses ressources à disposition des groupes femmes et leur prête ses locaux.

Alors que le rôle du MLAC et de ses groupes mixtes dans « la diffusion du féminisme en province » est avancé dans la littérature (Fougeyrollas-Schwebel, 1997, p. 747)², l'analyse de cette période de transition dans les espaces féministes lyonnais et grenoblois de la « deuxième vague » permet de cerner plus précisément les liens et les voies par lesquels cela s'est produit.

2. Agir entre femmes : configurations et dynamiques des mouvements lyonnais et grenoblois

À partir de la fin de l'année 1974, les espaces féministes lyonnais et grenoblois sont marqués par la multiplication des groupes féministes qui se réunissent en non-mixité et de

¹ « Le groupe du Village Olympique », *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Sur la transformation des MLAC en groupes femmes, voir également (Jacquemart, 2015, p. 91-93 ; Pavard, 2012a, p. 284).

manière autonome des organisations militantes et politiques. Ces groupes s'organisent entre eux pour faire mouvement, dans des configurations et selon des partitions différentes dans les deux villes. La configuration lyonnaise est marquée par la présence du Centre des femmes, acteur central et précoce de l'espace féministe, aux côtés desquels co-existent d'autres collectifs féministes, tandis qu'à Grenoble une dynamique plus unitaire s'observe entre les différents groupes femmes qui se coordonnent et œuvrent ensemble pour obtenir une maison des femmes.

Grenoble : une dynamique unitaire autour de projets communs

Dans la configuration féministe grenobloise, les groupes femmes se multiplient et se rencontrent entre eux à partir du printemps 1975. Une première réunion se déroule dans les locaux du MLAC au mois de mai, suite à laquelle une fête des femmes est programmée le mois suivant. Selon Tove Overgaard, cette rencontre découle indirectement d'une impulsion parisienne : après avoir appris que la Librairie des femmes de Paris envisageait d'organiser un meeting avec une librairie grenobloise peu appréciée dans l'espace militant local, une militante d'un des groupes femmes existant qui s'intéresse à la psychanalyse propose de prendre en charge cette organisation et contacte les autres groupes (Overgaard, 1978, p. 66). Le tract, signé par les « groupes de femmes de Grenoble », situe la fête des femmes « en dehors de la mascarade de l'année internationale des femmes » et est explicitement destinée aux femmes :

« Nous voulons faire une fête de toutes celles qui refusent leur condition : de femme exploitée au foyer comme au travail ; de femme-objet, de femme-affiche ; de femme enchaînée chez elle par les enfants, le ménage, le mari ; de femme-pondeuse de celle que "les médecins qui ont le respect de la vie" oblige à se mutiler pour échapper à l'esclavage maternel ; de femme agressée quotidiennement physiquement et psychiquement, de femme violée.¹ »

L'organisation de cette fête de femmes, en présence de personnes de la Librairie et des Éditions des femmes, a un effet important sur la structuration du mouvement puisqu'elle conduit à la mise en contact de femmes et de groupes qui ne se connaissaient pas auparavant et leur fournit des habitudes de travail collectif, une réunion hebdomadaire étant mise en place pour l'organisation². Elle est rapidement suivie par d'autres actions : l'organisation d'une manifestation locale de solidarité avec les prisonniers politiques espagnols en juin puis la

¹ Tract « Fête des femmes », Groupes de femmes de Grenoble, juin 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

participation d'un cortège d'une trentaine de grenobloises à un événement féministe national, le rassemblement des femmes à Hendaye en soutien avec les victimes du fascisme espagnol et à Eva Forest le 5 octobre 1975. Ainsi, c'est d'abord par le biais de mobilisations communes que les groupes grenoblois convergent, une première phase qui se réalise dans l'action mais est bientôt suivie par un temps de réflexion. Une journée réunissant une centaine de femmes a lieu à l'automne 1975 sur le thème « Mais pourquoi, à la fin, voulons-nous nous réunir entre femmes ? » : « Après le voyage à Hendaye et la manifestation, plusieurs questions se sont posées : doit-on rejeter toute "action politique" parce que la politique "c'est une affaire de mecs" [...] ; Faisons-nous de la politique ? Le mouvement des femmes doit-il accueillir toutes les femmes ? »¹. Lors de cette journée, il est décidé de créer un « collectif des femmes » qui a pour fonction de réunir des représentantes des différents groupes pour « échanger les informations entre les groupes et les non-groupes et coordonner les actions menées ensemble » et d'organiser une réunion et une permanence d'accueil des nouvelles deux fois par mois. Un bulletin de liaison est aussi mis en place pour répondre aux mêmes objectifs. Le compte rendu de cette journée se termine sur ces mots : « Après 4 ans de tâtonnement, le mouvement des femmes existe à Grenoble ! Nous nous sommes enfin rencontrées, retrouvées... À nous de décider ce que deviendra le mouvement ! »².

À la suite de cette journée, de nouveaux groupes sont créés : groupe « lutte de classe lutte de femmes », groupe « sexualité », groupe « homosexualité » ainsi que ceux « du matin » et « du soir » qui ne se réunissent pas autour d'un projet précis. D'autres existaient déjà auparavant, de création récente – à l'image du groupe de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève regroupant une dizaine d'éducatrices et d'élèves infirmières depuis la rentrée 1975 – ou plus ancienne, comme le groupe du campus universitaire, le groupe Marius Gontard ou encore le groupe du Village olympique déjà mentionné. Certains se sont créés en dehors de ce mouvement et le rejoignent plus tardivement, à l'instar du groupe des 12 constitué en avril 1975. Selon un document retrouvé dans le carnet d'une militante et qui correspond vraisemblablement à la liste des groupes et de leurs représentantes dans le collectif des femmes, plus d'une vingtaine de groupes femmes existent à Grenoble en janvier 1977. Si l'on retrouve une grande partie de ceux qui viennent d'être mentionnés, de nouveaux ont aussi fait leur apparition, organisés autour de quartiers (Vieux centre), de courants ou d'appartenances politiques (Femmes travailleuses en lutte, groupe femmes du PSU), de thèmes (Réflexion travail ménager, Sur le corps, Anti-impérialisme, Commission emploi, Immigrées) ou

¹ *Ibid*, p. 3.

² *Ibid*.

simplement affinitaire (groupes « Sans nom » et « Qui va se créer »)¹. Le MLAC Choisir, présent dans la liste, est progressivement devenu un groupe femmes, orientant ensuite son action sur les thèmes de la grossesse et de l'accouchement sous le nom de « MLAC maternité », une évolution qui ne s'est pas faite sans difficultés. Si l'une des militantes centrales du MLAC Choisir appelle de ses vœux la fusion avec le mouvement des femmes dès le mois d'octobre 1975 – « en tant que militante du MLAC Choisir je propose que nous conservions les structures de l'association Choisir-Grenoble en élargissant ses objectifs afin de poursuivre notre action avec les groupes femmes en un seul mouvement »² – ce n'est qu'après l'assemblée générale de février 1976 que cette orientation est résolument tranchée. Au cours de cette assemblée générale, deux lignes s'affrontent : une motion, signée par plusieurs militant-e-s dont deux hommes, prône la reprise de la pratique des avortements comme une initiative permettant « d'amener à se regrouper un maximum de femmes et non une élite isolée » tandis que l'autre, partisane de la « liaison avec le mouvement des femmes » et de l'insertion des luttes sur l'avortement dans ce cadre, finit par l'emporter³. Néanmoins, le maintien de l'association indépendante MLAC Choisir, qui a pour objectif de conserver les ressources municipales qu'elle détient, lui permet de reprendre de l'autonomie par rapport au mouvement des femmes à d'autres moments.

Quant au groupe Solidarité femmes, sa mise en place au cours de l'année 1976 se réalise dans le sillage de la mobilisation de soutien aux femmes hébergées dans le foyer maternel de l'Oiseau bleu à Gières qui dénoncent la manière dont elles sont traitées (Overgaard, 1978, p. 76). Cette lutte est aussi menée par des personnes du groupe Femmes en lutte, créé en janvier 1976 à l'initiative de militantes de Révolution. Un groupe Femmes Travailleuses en lutte (FTL)⁴ apparaît plus tard sans être composé des mêmes militantes apparemment (Overgaard, 1978, p. 82). Il se réclame clairement du courant national, justifiant la création de groupes locaux par la nécessité de « poser l'ensemble des revendications des femmes travailleuses » mais aussi d'assurer « la diffusion de FTL localement et donc le renforcement de son poids national »⁵. Ainsi, le courant lutte des classes est notamment représenté par ces groupes localement, ainsi que par la commission « chômage-emploi » qui

¹ « Groupes femmes, janvier 1977 », Archives personnelles d'une militante du groupe des 12.

² « Vers un mouvement des femmes à Grenoble », Geneviève, 28 octobre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ « Compte-rendu de l'assemblée générale du MLAC-Choisir Grenoble du 5 février 1976 », Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ On peut d'ailleurs s'étonner de l'usage du nom « Femmes en lutte » en janvier 1976 alors qu'au niveau national ce courant est devenu « Femmes travailleuses en lutte » dès le printemps 1975.

⁵ Tract « Femmes Travailleuses en Lutte », février 1977, Archives personnelles d'une militante du groupe des 12.

réunit des militantes de différents groupes femmes¹, et suscite des débats à l'intérieur du mouvement, nous y reviendrons.

Malgré leur diversité, la dynamique collective entre les groupes femmes se poursuit même si elle n'est pas exempte de difficultés. Les bulletins de liaison entre les groupes femmes n°2 et n°3 sortent respectivement en janvier et mai 1976. Une nouvelle fête des femmes est également organisée en juin 1976. Le « collectif femmes » assurant la coordination se maintient pendant plusieurs années², même si son rôle et son fonctionnement sont débattus à plusieurs reprises. Surtout, des week-ends de réflexion du mouvement, dans la lignée de la première journée, ont lieu à intervalle régulier dans la campagne environnant Grenoble³. Ils réunissent généralement entre 80 et 100 participantes et sont le lieu de discussions, de débats et de prises de décision du mouvement quant à ses positions et actions à mener. Lors de la journée de Crolles le 23 janvier 1977, les femmes se divisent en quatre groupes de discussion pour débattre d'un thème commun : « quelles actions collectives pouvons-nous mener ensemble ? quel bilan critique tirons-nous de nos actions passées (entre autres 1^{er} mai) ? quel est le rôle du collectif, critiques, propositions ? ». L'assemblée générale qui suit décide des actions à mener (manifestation du 8 mars, lutte pour la maison des femmes, convoi pour le procès des militantes du MLAC d'Aix) et débat sur des sujets de fond comme la structuration du mouvement en deux tendances, que de nombreuses militantes réfutent⁴. Lors du week-end suivant en avril 1977 à Engins, c'est la participation du mouvement au 1^{er} mai local et aux rencontres internationales des femmes à Paris et à Amsterdam qui sont au cœur des débats⁵. Un « panneau femmes » au Centre d'information féminin et au Ciné comptoir permet de faire circuler les informations (dates et lieux de réunions, des week-ends, etc.) en attendant d'avoir un local. Cette dynamique très unitaire est favorisée par le projet de maison des femmes porté par l'ensemble du mouvement.

Le projet apparaît très tôt puisqu'il est évoqué dès la première journée de réflexion à Crolles en novembre 1975. Temporairement mis de côté alors que les réunions du mouvement

¹ Compte-rendu manuscrit de la réunion de la commission « chômage-emploi » du 1^{er} février 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

² Le « collectif femmes » disparaît au printemps 1978 par manque de forces militantes : « Force est de constater que depuis le 8 mars les effectifs devenaient de plus en plus squelettiques. Alors jeudi 11 mai nous avons à trois, irréductibles, enterré le collectif ». Voir « La vie des groupes », *Le temps des femmes*, n°3, juin 1978, p.13.

³ En octobre 1976 à Engins, en janvier 1977 à Crolles, en avril 1977 à Engins, en octobre 1977 à la Villeneuve, puis finalement en octobre, novembre et décembre 1978 au château de Rochasson à Meylan.

⁴ Compte-rendu de la journée des femmes du 23 janvier 1977 à Crolles, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

⁵ Compte-rendu du week-end d'Engins des 16 et 17 avril 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

se tiennent dans les locaux du MLAC puis au centre social Chorrier-Berriat, il est réactivé à l'été 1976 et défini comme « priorité » des luttes lors du week-end d'octobre 1976. L'idée d'occuper un local, initialement évoquée par certaines (Overgaard, 1978, p. 73), est abandonnée au profit d'une action auprès de la mairie de Grenoble. Une association intitulée « Femmes et rencontres » est créée au cours de l'été 1976 pour faciliter la demande de subventions municipales. Face à l'absence de réponse de la mairie, les militantes des groupes femmes déploient différentes stratégies pour faire pression sur les élu-e-s : inciter « le maximum de copines » à téléphoner à l'élue en charge du dossier pour « demander où en est la maison des femmes ou bien les heures d'ouverture, l'adresse ou bien quand les subventions seront débloquées »¹ ; se rendre en nombre au premier rendez-vous obtenu avec la municipalité ; remplir individuellement une lettre type – « dans mon quartier, dans mon travail, dans mon quartier, à la maison, je suis confrontée journallement à des problèmes que l'organisation sociale actuelle ne prend pas en charge [...] C'est dans le cadre de rencontres organisées par l'association "Femmes et Rencontres" de Grenoble que j'ai pu prendre contact avec d'autres femmes, discuter de ces problèmes et envisager des solutions. Pour ces rencontres, un lieu nous est vital »² – ainsi qu'en groupes, à l'image de la lettre du groupe des 12 qui « sollicite un rendez-vous dans le courant du mois »³ ; se rassembler devant la mairie le 8 mars 1977. En termes d'argumentation, les militantes n'hésitent pas à rappeler la mairie à sa position politique – « une municipalité socialiste ne peut pas ignorer les efforts que font des femmes pour s'organiser et contribuer à la libération de tous »⁴ – et essaient d'avoir plus spécifiquement le soutien des élues. Une rencontre avec les « élues femmes du groupe socialiste et communiste »⁵ est ainsi obtenue le 2 novembre 1977. La maison des femmes est d'ailleurs utilisée dans la campagne électorale des municipales de mars 1977, deux listes (la liste écologiste et la liste d'extrême gauche) en revendiquent une dans leur programme, ce qui engendre des débats et tensions dans le mouvement sur la récupération politique de leurs luttes (Overgaard, 1978, p. 83). Finalement, le MLAC loue un ensemble de locaux rue Saint-Laurent et impasse Dufour et propose d'en sous-louer une partie aux groupes femmes, permettant la mise en place de la maison des femmes de Grenoble à la fin de l'année 1977, projet qui finit par recevoir une subvention municipale en 1978.

¹ Tract « Chère toi », signé par un groupe éphémère qui dure, non daté [date supposée novembre 1976], Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Lettre type destinée à la mairie de Grenoble, février 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12

³ Lettre du groupe des 12, 10 février 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Action pour une maison des femmes », *Marie-Colère* n°1, décembre 1977, p.5.

Les questions de financement ne sont pas les seuls enjeux auxquels se retrouvent confronté le mouvement des femmes grenoblois : plusieurs projets différents, voire concurrents, sont envisagés pour cette maison des femmes et divisent le mouvement. Cette maison doit-elle être un lieu de vie ouvert en permanence ? un lieu centré sur des activités ? un lieu d'accueil pour les femmes en difficultés ? Solidarité femmes propose un projet dans cette direction, avec un ensemble de locaux mêlant lieu de femmes et lieux d'hébergement de femmes en difficultés, jugeant « peu judicieux de séparer les différents groupes de femmes, cette séparation ne faisant que renforcer le sentiment de culpabilité des femmes en difficulté et faussant les objectifs des autres qui risquent de passer à côté des véritables problèmes »¹. Ce projet, perçu comme concurrent en raison du peu de concertation avec les groupes dans son élaboration, est mal accueilli par les groupes femmes et se développe finalement en dehors du mouvement. D'autres proposent de faire un bistro bibliothèque plutôt qu'une maison des femmes à proprement parler, projet qui est jugé « très lourd » :

« Et il me semblait que du coup ça faisait contrepoids à notre action. C'est-à-dire que finalement au lieu d'être dans un élargissement et d'essayer de conquérir, avec nos idées, de convaincre le monde entre guillemets, la société, faire avancer nos idées... finalement on se retrouvait avec un poids lourd à traîner, à gérer, qui... est-ce que le jeu en valait la chandelle ? Est-ce qu'un truc beaucoup plus opérationnel et léger, qu'un petit lieu qu'on aurait avec une salle de réunion et puis un lieu où on pouvait boire des coups ensemble et puis un coin avec des bouquins, est-ce que c'était pas finalement une dimension suffisante ? » (Claudine Egret)

L'option portée par Claudine Egret, membre du collectif de coordination des groupes femmes, ne l'emporte pas lors du vote sur le fonctionnement de la maison, ce qui se traduit aujourd'hui encore par une forte amertume dans ses propos². Si le rôle et les activités de la maison des femmes divisent le mouvement et sont sources de problèmes jusqu'à la fin, les missions d'identification du mouvement et d'accueil des nouvelles que cela permet fonctionnent assez bien. Ainsi, une soirée d'accueil et d'information organisée le 20 octobre 1977, dont l'information est diffusée dans « les journaux locaux et féminins, de même que dans Libération »³, amène plus de 150 femmes. Surtout, avec le développement de lieux de femmes dans toute la France⁴, la maison des femmes de Grenoble permet d'identifier

¹ Lettre de Solidarité Femmes envoyée à la mairie de Grenoble, citée par Tove Overgaard (Overgaard, 1978, p. 82).

² « Ça a été voté. Et donc on a été mise en minorité, moi j'étais minoritaire, et donc à partir de là moi j'ai... bon on a conservé des liens avec le groupe femmes au niveau local mais moi j'ai jamais voulu m'investir dans cette maison des femmes ». Entretien avec Claudine Egret.

³ Compte-rendu du week-end femmes des 1^{er} et 2 octobre 1977, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Il s'agit non seulement de maisons ou centres des femmes mais aussi de librairies, bars, restaurants qui se multiplient dans la deuxième moitié des années 1970. Par exemple la maison des femmes de Toulouse ouvre en 1976, comme le Centre des femmes de Marseille et la librairie Du côté des femmes à Lille, la librairie Carabosses et son bar en mai 1978 à Paris, le restaurant L'Aire d'elles à Aix-en-Provence en 1979, la maison des femmes de Paris au début des années 1980, le café La Lune noire à Strasbourg en 1980, le bar La Marg'Elle à

physiquement le mouvement local et facilite la prise de contact des nouvelles grenobloises, comme en témoigne cette lettre adressée à la maison des femmes :

« Je travaille à Grenoble depuis quelques semaines. Cela fait quelques mois que je m'intéresse à la situation des femmes, que je me suis abonnée à la mensuelle "Des femmes en mouvements". Je recherche dans cette ville que je ne connais pas – je suis originaire de l'Aveyron – des camarades avec qui avoir des relations valables. »¹

La maison des femmes fonctionne comme lieu de rencontres et de réunions des différents groupes femmes et diverses activités se développent au fil des années : yoga, self-défense, auto-examen, cours de mécanique auto, etc.

Autre projet collectif envisagé au cours de la même période, celui d'un journal qui serait le « lieu de discussion des femmes appartenant au mouvement de femmes sur Grenoble » et permettrait de « rendre compte de ce qui se passe avec les femmes en général, à tous les niveaux et à l'extérieur également »², une perspective qui montre la configuration globalement unitaire du mouvement grenoblois. Le premier numéro de *Marie-Colère*, entièrement pris en charge par des militantes, paraît en décembre 1977 et sera suivi de quatre autres numéros.

Lyon : un mouvement bicéphale

Contrairement à ce que l'on vient d'observer pour le cas grenoblois, l'espace lyonnais se caractérise par un certain éclatement. Il est structuré autour de deux pôles principaux : les groupes femmes de quartier et le Centre des femmes, deux acteurs qui apparaissent dès le premier semestre 1975.

Le premier Centre des femmes ouvre ses portes dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon, rue des Hériveaux, en juin 1975. Alors qu'à Grenoble, la concrétisation d'un lieu de femmes arrive tardivement dans l'histoire du mouvement, ce qui contribue à tenir ensemble les groupes femmes autour de ce projet commun, la configuration féministe lyonnaise est marquée par la mise en place précoce de ce type de lieux. Les militantes féministes à l'origine de cette ouverture choisissent de lui donner une forme associative : les statuts sont ainsi déposés à la préfecture le 23 juin 1975 et stipulent que l'association a pour but « de promouvoir toutes les formes d'activités et de rencontres entre femmes dans une perspective féministe » et de

Rennes, L'échappée belle à Poitiers en mai 1981, etc. (liste non exhaustive). Sur ce sujet, voir (Zancarini-Fournel, 2003a).

¹ Lettre de Evelyne S., 4 mai 1978, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Compte-rendu du week-end femmes des 1^{er} et 2 octobre 1977, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

« rechercher et rassembler tous les moyens en matériel et en personnel nécessaires à cette action »¹. Différents projets voient le jour (un atelier de mécanique auto, des permanences, des assemblées générales) mais le Centre rencontre rapidement des difficultés et ses militantes, aux profils variés, peinent à se mettre d'accord sur le rôle qu'il doit jouer et la manière de l'organiser ; des débats d'autant plus importants que les effectifs restent faibles et que le Centre ne réussit pas réellement à attirer de nouvelles personnes². En raison de problèmes financiers et suite à un cambriolage, ce premier Centre disparaît en février 1976. Il s'ensuit une période où les militantes féministes se retrouvent « chez les unes et chez les autres » (CLEF, 1989, p. 61) avant qu'un autre local, plus central, soit trouvé au printemps 1976 : c'est au 13 rue du Puits Gaillot, dans le 1^{er} arrondissement lyonnais, que s'installe le second Centre des femmes jusqu'à sa fermeture définitive en 1980.

Tout au long de l'existence du Centre des femmes, la question du financement est un enjeu fort et se trouve régulièrement mis à l'ordre du jour des assemblées générales. Si le loyer du premier centre est financé par la « subvention de 10 000 francs concédée par le MLAC »³ et que des fêtes sont organisées pour récupérer de l'argent, le bilan fait par les militantes rappelle que « pour pouvoir payer le loyer, le téléphone, l'électricité mais aussi éventuellement financer d'autres projets », il est nécessaire de « rendre régulières les rentrées de fric »⁴. C'est le principe des cotisations qui est ensuite retenu, d'abord « selon [les] possibilités » des unes et des autres⁵ puis sur une base de « 100 frs par trimestre » au printemps 1977⁶. Un collectif est d'ailleurs chargé du suivi financier du Centre. Les problèmes financiers sont réguliers et de plus en plus importants, soulevant la question de solliciter une subvention extérieure – « c'était assez houleux pour savoir si on passait le cap d'aller demander des sous au maire qui était réac ou après à la déléguée à la Condition féminine » dit une militante interrogée dans *Chronique d'une passion* – mais « le pas n'est jamais franchi » (CLEF, 1989, p. 69).

Le rôle et les activités du Centre des femmes font également l'objet de débats : « les femmes appartenant à des groupes déjà structurés [...] voulaient en faire avant tout un lieu de coordination. Pour les autres, ce devait être un endroit où les choses se passeraient sans

¹ Statuts de l'association Centre des femmes de Lyon, 13 mai 1975, Archives du Centre Louise Labé.

² Pour plus de détails sur le premier Centre des femmes, voir (CLEF, 1989, p. 58-60).

³ Evelyne Le Garrec, « ...projets des femmes », *Politique hebdo* n°220, 28 avril au 5 mai 1976.

⁴ Compte-rendu de la réunion du 22 mars 1977, Centre des femmes de Lyon, Archives du Centre Louise Labé.

⁵ *Ibid.*

⁶ Compte-rendu du week-end des 18-19 juin du Centre des femmes de Lyon, juillet 1977, Archives du Centre Louise Labé.

définition préalable, aussi bien ateliers mécanique et de photo, garderie d'enfants, que lieu de réunions et groupes politiques¹». Ces questions, soulevées au moment du premier Centre, se reposent par la suite et l'enjeu de l'accueil des « nouvelles » s'y ajoute alors que le mouvement prend de l'ampleur. Au final, le Centre des femmes de Lyon semble remplir successivement ou synchroniquement les différentes fonctions² : lieu d'initiatives de différentes actions et mobilisations, lieu de rencontre et de coordination entre différents groupes et individus (les « organisées » et les « inorganisées » dans le langage indigène, renvoyant à la différence entre celles qui participent à des groupes plus formalisés et les autres) de différentes tendances, lieu d'arrivée de femmes « extérieures ». Des permanences à partir de l'automne 1976 puis une cafétéria sont mises en place pour favoriser la convivialité et l'accueil des nouvelles. Pour les attirer et faire connaître leur action, les militantes communiquent sur la vie du Centre dans les médias, notamment la presse féministe nationale. En mars 1977, un communiqué paraît dans la revue *L'information des femmes* qui présente les activités du Centre :

« Un centre des femmes s'est ouvert à Lyon pour toutes les femmes qui veulent se retrouver ensemble ou agir pour changer leur vie. Certaines femmes ont déjà pris en main l'information sur l'actualité et les autres groupes femmes, d'autres ont créé une commission sur l'avortement et la contraception, d'autres ont appelé à une action contre le viol et contre toutes les agressions viriles, d'autres encore s'occupent d'une bibliothèque. Plusieurs AG ont réuni une cinquantaine de femmes, toutes désireuses de discuter ensemble. Mais le Centre est à créer et il sera ce que toutes nous en ferons ! »³

Deux principaux types d'activités rythment la vie interne du Centre des femmes, en plus des moments festifs et des mobilisations : les assemblées générales d'une part, et les réunions de petits groupes thématiques ou affinitaires d'autre part. Les assemblées générales deviennent mensuelles à partir du mois de mai 1977 et sont le moment de débats et de discussions générales sur les actions et mobilisations, la vie des groupes et du Centre, y compris dans ses aspects les plus matériels (état des finances, gestion du local, etc.). L'assistance est variable, d'une cinquantaine de personnes en moyenne à plus d'une centaine pour les AG importantes. On retrouve dans le fonctionnement de ces assemblées générales les mêmes « principes » que celles du MLF parisien qui se tenaient aux Beaux-Arts : « la parole est à tout le monde, mais elle doit être prise d'autorité » (Picq, 2011, p. 50), les décisions sont prises en AG mais sans vote. En dehors des assemblées générales, le Centre des femmes est aussi le lieu où se créent et se rassemblent différents groupes. Certains d'entre eux sont très

¹ Evelyne Le Garrec, « ...projets des femmes », *art.cit.*

² La question de l'hébergement de femmes est soulevée plutôt à l'extérieur du Centre des femmes, notamment par le groupe femmes de Villeurbanne. Voir la dernière section de ce chapitre.

³ *L'Information des femmes*, n°15, mars 1977.

liés à la réflexion et l'analyse du vécu personnel, sur le modèle des groupes de conscience : c'est le cas du groupe « Speculum » et de ses successeurs, les groupes « Jouissance » et « Psychanalyse et féminisme ». D'autres s'organisent autour d'activités, comme les groupes d'expression corporelle, de musique, d'écriture ou de lecture. D'autres encore sont mis en place autour de revendications et de mobilisations spécifiques, à l'image de la commission « Femmes, Emploi, Chômage » ou du groupe « Avortement, contraception, sexualité », ce qui les amène à tisser davantage de liens avec des groupes extérieurs au Centre. Parmi ces différents groupes, l'un d'entre eux se distingue en raison de sa longévité, de l'importance qu'il prend au fil des années et de l'empreinte forte qu'il laisse sur le Centre des femmes : le groupe des lesbiennes.

Il est créé en février 1976, soit de manière relativement précoce dans l'histoire du Centre des femmes ; sa première apparition est une réunion organisée le 11 février 1976 autour de la discussion de textes (CLEF, 1989, p. 107). Néanmoins, la première période d'existence du groupe des lesbiennes est difficile, marquée par des débats et des conflits dans les discussions autour de « l'identité lesbienne », et plutôt confidentielle, en termes d'assistance et d'affichage à l'intérieur du Centre des femmes¹. Un tournant a lieu au printemps 1977 qui correspond au « *coming out* » du groupe des lesbiennes dans le Centre des femmes (CLEF, 1991, p. 74). Un tract est ainsi distribué lors du week-end de réflexion de juin 1977 pour présenter le groupe, ses activités et justifier la nécessité de se regrouper en tant que lesbienne, tout en inscrivant résolument son action au sein du mouvement des femmes : « À Lyon, le groupe des lesbiennes a choisi de se réunir au Centre des femmes : parce que être lesbienne c'est avant tout être une femme et que la plupart d'entre nous participe au Centre d'une manière ou d'une autre ; parce que être lesbienne c'est aussi vivre le féminisme dans son absolue radicalité. Pour nous cela est évident, et pour vous ? »². L'histoire du groupe lyonnais se caractérise par ailleurs par son rôle dans le développement du mouvement national des lesbiennes³. Il est également à l'origine d'un bulletin national lesbien, dont le premier numéro voit le jour en juin 1978 : *Quand les femmes s'aiment* (7 numéros jusqu'à juin 1980). La réalisation de ce journal à vocation nationale mais basé à Lyon – certains numéros sont

¹ Cette première période est décrite dans l'article de Catherine Esse : « Visages du mouvement des femmes en Rhône-Alpes. Lesbiennes ne veut pas dire « super-féministe » », *Libération*, 1er et 2 juillet 1978.

² Tract « le groupe de lesbiennes au Centre des femmes », juin 1977, Dossier Lyon 1976-2000, Pochette « Groupe de lesbiennes de Lyon et Centre des femmes de Lyon », Archives ARCL.

³ Participation aux rencontres de lesbiennes organisées près d'Orléans par des femmes du GLH de Paris et d'Orléans en mai 1977, organisation d'une rencontre nationale à Lyon le 11 novembre 1978, rencontres d'été à Paussac en juillet 1979 et à Marcevol en juillet 1980, participation aux coordinations nationales, etc.

néanmoins pris en charge par le groupe des lesbiennes de Paris – fait connaître le groupe des lesbiennes de Lyon et attire de nouvelles participantes qui viennent de toute la région.

Parallèlement au Centre des femmes, la période qui s'ouvre en 1975 est aussi marquée par l'émergence d'une nouvelle génération de groupes femmes (dits « extérieurs »). On peut distinguer sommairement trois cohortes : en dehors des plus anciens créés en 1973 ou en 1974 (le Cercle Elisabeth Dimitriev, le Cercle Flora Tristan, le groupe femmes de Villeurbanne), une série de groupes voient le jour en 1975, puis d'autres encore se créent par la suite entre 1977 et 1978. Ces groupes sont principalement organisés autour de quartiers, de professions ou d'entreprises, ou encore d'affiliations politiques. Au début de l'année 1975, on trouve les groupes suivants à Lyon : groupe femmes Santé, groupe femmes Enseignantes, groupes femmes Étudiantes (INSA, Bron), groupes femmes lycéennes (Charrial, Herriot, Brossolette, Saint-Just), ainsi que les groupes femmes de Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin et les Pétroleuses. Ces différents groupes entretiennent des liens entre eux ; en témoigne notamment leur signature d'articles dans le journal *Marie-Colère* dont le comité de rédaction est « à la rencontre de plusieurs groupes » (CLEF 1989 p.56) ou encore l'appellation « groupes femmes de Lyon » que l'on trouve épisodiquement à cette période et qui semble désigner l'ensemble. Ils se mobilisent sur différentes actions, comme le soutien à Eva Forest et aux militantes espagnoles victimes du franquisme ou des initiatives autour du 8 mars en 1975 et 1976. D'autres groupes femmes voient le jour plus tardivement, à partir de 1977 : le groupe Vaise-Croix Rousse, le groupe femmes de Vaulx-en-Velin, le groupe femmes PTT, etc. Quant aux Femmes Travailleuses en Lutte (FTL), elles apparaissent à Lyon en 1977, comprenant « des femmes du Vinatier, CAFAL, EDF, Câbles de Lyon, Paris Rhône » qui se donnent comme objectif de « construire le mouvement des femmes dans les entreprises »¹. Une grande partie de ces groupes s'inscrit dans la tendance « lutte des classes » du mouvement des femmes, sans pour autant s'y limiter, nous y reviendrons.

Ces différents groupes femmes – souvent englobés dans l'appellation « groupes de quartier » – entretiennent des rapports plus distants avec le Centre des femmes de Lyon. Si l'ensemble des militantes semblent converger autour du projet de lieu de femmes dans un premier temps, les désaccords qui apparaissent dès le premier centre sont parachevés au moment du second, période où « les groupes les plus structurés ont apparemment renoncé pour le moment au projet »² et se tiennent à distance. Cette distance est perçue comme

¹ Tract « Femmes travailleuses en lutte », non daté (date supposée 1977), Archives du Centre Louise Labé.

² Evelyne Le Garrec, « ...projets des femmes », *art.cit.*

problématique par certaines militantes du Centre et les amène à se questionner sur sa position dans l'espace féministe :

« La vocation originelle du Centre semblait être de rassembler les groupes existants. Peu à peu, le Centre s'est développé de manière autonome avec des activités en son sein et des initiatives de sa part mais sans lien avec les groupes extérieurs dont par ailleurs nous connaissons l'existence (Meyzieu, Villeurbanne, Vaise, PTT, Vaulx-en-Velin). [...] Au bout d'un an d'existence, nous sommes amenées à reconsidérer cette pratique qui, favorisant l'éparpillement du Mouvement sur Lyon, n'aide pas à créer un rapport de force contre la phallocratie ambiante. La question est d'évaluer la place du Centre par rapport au Mouvement des Femmes ? Le Centre peut-il représenter à lui seul l'ensemble du Mouvement des Femmes ? En est-il plutôt l'avant-garde ? Ou doit-il jouer un rôle de rassembleur ? »¹

Néanmoins, si les contacts sont plus rares en dehors des « cas particuliers »², les groupes femmes constituant clairement un autre pôle de l'espace, ils ne sont pas pour autant inexistantes. Les militantes des groupes femmes « extérieurs » assistent à certaines réunions – une militante du groupe femmes de Villeurbanne se souvient ainsi qu'elles étaient présentes à certaines assemblées générales du Centre³ – et elles participent à des actions communes, à l'image du groupe de Vaulx-en-Velin qui « vient rarement au Centre des femmes sinon lors de campagnes “centrales” comme celle organisée récemment pour soutenir une femme violée à Vienne »⁴. Ce sont notamment les mobilisations qui permettent la rencontre des différentes composantes de l'espace féministe autonome dont les relations fluctuent entre des phases d'éloignement et de rapprochement dans des actions communes. Enfin, on trouve la trace de différentes tentatives de resserrer les liens entre ces deux acteurs de l'espace, menées par des militantes qui font office d'intermédiaires. À titre d'exemple, l'idée d'un « bulletin interne au Mouvement » est lancée, qui « pourrait être pris en charge alternativement par tous les groupes existant, créant ainsi cet aller-retour dans le Mouvement que nous souhaitons »⁵.

¹ Compte-rendu du week-end du 18-19 juin du Centre des femmes de Lyon, juillet 1977, Archives du Centre Louise Labé.

² Le groupe des hôpitaux et ceux de l'université sont ainsi davantage liés au Centre des femmes selon la même source.

³ Entretien avec Nicole Kieffer.

⁴ Catherine Esse, « Visages du mouvement des femmes en Rhône-Alpes. Femmes des banlieues », *Libération*, 27 juin 1978.

⁵ Compte-rendu du week-end du 18-19 juin 1977, *op.cit.*

Encadré 12 - Des acteurs à part ? Les groupes Psychanalyse et politique dans les configurations féministes locales¹

La constitution de groupes locaux liés à la tendance Psychanalyse et politique du mouvement des femmes se réalise au contact de personnalités parisiennes des Éditions et de la Librairie Des femmes. À Grenoble, la rencontre a lieu au printemps 1976 lors de la venue des Éditions des Femmes au forum du livre² ; à l'issue de ces rencontres, les Grenobloises formulent le projet d'une librairie locale et mettent en place le groupe éponyme. À Lyon, une librairie des femmes est ouverte place des Célestins (dans le sillage de celle créée à Paris en 1974 et à Marseille en 1976) par des militantes parisiennes en juin 1977. Installée dans le centre-ville, peinte en verte, la librairie des femmes propose des ouvrages principalement d'auteurs femmes et « se veut un lieu de rencontres, de découvertes communes (à la fois pratiques et théoriques) ». Et comme pour celle de Paris « la librairie des femmes est bien autre chose qu'un endroit où l'on achète et l'on vend des livres », c'est aussi « un lieu d'implantation de la tendance Psychanalyse et politique au niveau local » (Pavard, 2005, p. 117).

Il est intéressant de constater que dans les deux cas, avant la création de ces groupes qui sont concrètement liés aux Éditions des Femmes, les perspectives théoriques et politiques développées par cette tendance étaient portées par des groupes locaux, parfois perçus comme les « Psy et po » locaux. Nous avons déjà mentionné le groupe de femmes grenoblois qui se réunit dès 1971 autour d'une philosophe et développe cette perspective puis le groupe Marius Gontard intéressé par « une approche analytique de [leurs] problèmes de femmes »³ en 1974⁴. Quant à Lyon, certaines militantes du Centre des femmes, intellectuelles et universitaires qui mettent en place le Centre Lyonnais d'Études Féministes, pourtant éloignées, sont perçues par d'autres comme les tenantes de ce courant en raison des réflexions qu'elles développent⁵. Cela est révélateur de la diffusion des idées des courants féministes par divers canaux au-delà des affiliations concrètes d'une part et de la relativité des étiquettes d'autre part.

¹ L'histoire de la tendance Psychanalyse et politique au niveau local est parcellaire en raison du peu de sources auxquelles j'ai pu avoir accès, en particulier à Lyon. Il s'agit principalement de sources indirectes, en dehors de quelques tracts du groupe présents dans d'autres fonds d'archives et des revues publiées par ce groupe. Le refus d'une des principales militantes lyonnaises de cette tendance de me rencontrer pour un entretien informatif ou de m'orienter vers d'autres personnes explique par ailleurs la quasi absence de sources orales. Le seul entretien que j'ai pu réaliser a été fait avec une militante qui a rejoint ce groupe seulement au début des années 1980 et se sentait peut autorisée à parler de son histoire. Surtout, elle n'en fait plus partie aujourd'hui, ce qui est aussi le cas de la militante grenobloise avec laquelle j'ai pu m'entretenir, qui a finalement accepté de me rencontrer après des réticences initiales.

² Témoignage d'Anne-Marie Planeix dans l'ouvrage *Génération MLF*. Voir (Fouque, 2008, p. 191).

³ *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Voir le témoignage de Ghislaine Tessier: « J'ai habité rue Marius Gontard – donc j'étais toujours aux beaux-arts – et là, dans mon appartement, y'a eu des réunions de femmes, les premières réunions de femmes et c'était un groupe... alors, c'était un groupe de Psych et Po [sourire] parce que dans les personnes qui étaient là, y'avait une prof qui était beaucoup là-dessus et qui revenait de Paris, etc. ».

⁵ « Moi de toute façon je distingue deux choses dans Psychépo : la démarche intellectuelle et le contenu de la pensée Psychépo et ça c'est [les femmes du CLEF] qui l'avaient, l'armature théorique de Psychépo. Mais les deux nanas de la Librairie des femmes, elles elles étaient complètement drivées par la Librairie des femmes, par les Éditions des femmes. », Entretien avec Nicole Kieffer.

Pour s’implanter et développer « Des femmes en mouvement » à Lyon – l’autre nom de la tendance à cette époque qui est aussi celui de leur journal – la librairie des femmes organise d’abord des rencontres et des débats avec les auteures des livres qu’elles éditent. Progressivement, les activités se diversifient et la librairie devient un lieu de rassemblement pour les activités militantes du groupe. Des réunions hebdomadaires sur le thème « la situation politique : où en est le mouvement en 1978 ? » ont ainsi lieu à partir de l’automne 1978¹, des groupes de travail (sur les thèmes « psychanalyse, lecture de journaux, photos, chansons »²) ainsi que des assemblées générales s’y déroulent également. À Grenoble, le projet de librairie – entre temps disputé par un projet de bibliothèque – ne se concrétise pas. Les Grenobloises de Psy et po – une dizaine de femmes environ – s’investissent dans la rédaction du journal national mensuel *Des femmes en mouvement* qui paraît à partir de décembre 1977 :

« Des fois on faisait des reportages, on faisait un agenda, on se tenait au courant de l’actualité, on rencontrait des personnes pour les interviewer. On participait beaucoup aux manifestations avec les bibliothèques, les foires du livre, les trucs comme ça, la fête du livre à Grenoble, il y avait des auteures des Éditions des femmes qui venaient. Puis surtout on se réunissait entre nous pour discuter. »³

Les relations que les groupes Des femmes en mouvement entretiennent avec les autres acteurs des mouvements locaux ne sont pas aisées, particulièrement à Lyon, et deviennent de plus en plus tendues au fil des années. À Lyon, le « parachutage » de cette librairie depuis Paris sans concertation avec le mouvement féministe local, le choix de son animatrice initiale et les conflits qui s’ensuivent (« l’affaire Barbara »⁴), les divergences théoriques et politiques sur le féminisme et les échos des conflits parisiens rendent les militantes du Centre des femmes peu enclines à coopérer avec la librairie des femmes. On trouve cependant des liens et des circulations au niveau individuel : « quelques féministes lyonnaises vont à titre individuel aux manifestations publiques organisées par la Librairie des femmes » tandis que certaines des Femmes en mouvement assistent à des réunions du Centre des femmes (CLEF, 1989, p. 164). À Grenoble, le groupe « librairie » entretient d’abord des liens avec les autres groupes femmes et participent même à plusieurs week-ends et fêtes de femmes, mais elles sont en opposition sur de nombreux sujets et souvent contestées et s’autonomisent rapidement.

Dans les deux cas, les militantes Des femmes en mouvement sont insérées dans des réseaux qui dépassent l’échelle locale et dessinent les contours d’un autre espace militant non territorialisé. En effet, elles sont davantage tournées vers les autres groupes Psychanalyse et politique – qu’il s’agisse de celui de Paris ou de ceux de la région – que vers les groupes féministes de leurs villes. En témoignent leur participation à des activités nationales (les rencontres de Saint-Rémy de Provence en

¹ « Agendas », Journal *Des femmes en mouvement*, n°10, octobre 1978.

² « A l’école des femmes en mouvement », *Des femmes en mouvement hebdo*, n°3, 1979.

³ Entretien avec Josiane Pouquet, militante Des femmes en mouvement à Grenoble à partir de 1976.

⁴ « L’affaire Barbara » renvoie au conflit opposant Mireille Deconinck (surnommée Barbara) aux Éditions des femmes à partir de 1977. Figure du mouvement des prostituées lyonnaises de 1975, Mireille Deconinck est engagée par les Éditions des femmes pour ouvrir la librairie lyonnaise, avant d’être licenciée quelques mois plus tard. S’ensuivent une procédure auprès des Prudhommes ainsi que différentes actions organisées avec le soutien de militantes féministes parisiennes et, de manière plus ténue, de certaines féministes lyonnaises. Voir (Pavard, 2005, p. 228).

juillet 1978 par exemple) – « il y avait aussi des rencontres dans la France entière donc on y allait, on était très très mobiles à l'époque, il y en avait même à l'étranger des fois »¹ – et l'organisation d'activités régionales. À Lyon ont lieu « des journées entières entre femmes » qui ont pour but « d'étendre les territoires libérés ouverts par la librairie, dégager d'autres espaces de travail et de jouissance avec les femmes de Lyon et de la région et d'autres régions », à l'image de celle du 4 novembre 1978 qui réunit « plus de 150 femmes »². Enfin, les groupes lyonnais et grenoblois entretiennent des liens importants entre eux – l'ouverture de la librairie lyonnaise est présentée comme « une bouffée d'oxygène » pour les grenobloises – et se rencontrent « à Lyon et à Grenoble à l'occasion de la diffusion des livres, puis de la mensuelle et des débats »³. L'aspect déterritorialisé de cet autre « espace » militant se reflète dans les propos d'une militante grenobloise qui explique que « très vite on n'était plus “de Grenoble”.[...] On était de toute la France en fait »⁴.

À partir de 1975, on assiste dans les deux villes à l'essor des mouvements féministes non mixtes et autonomes. Si ces mouvements ont de nombreux points communs (non-mixité, autonomie par rapport aux organisations politiques), ils se structurent de manière différente : une dynamique unitaire avec des lieux et des formes de discussion collective qui fonctionnent comme des espaces de convergences des groupes femmes permettant de faire mouvement à Grenoble ; un espace lyonnais plus fragmenté, avec deux pôles qui apparaissent dès 1975, le Centre des femmes d'un côté et les groupes femmes de quartier de l'autre. Dans les deux villes, les groupes relevant de Psychanalyse et politique sont des acteurs « à part », « hors sol ». Au-delà de ces configurations locales variées, cette période est caractérisée par l'essor des groupes femmes, une forme d'action devenant centrale dans le répertoire d'action féministe.

3. Se regrouper entre femmes : communion et divisions

Les « groupes femmes » ou « groupes de femmes », qui apparaissent dès le début des années 1970 avec le MLF et se multiplient à partir de 1975, constituent la forme et le mode d'action privilégiés du féminisme de la « deuxième vague », tout particulièrement durant ces années. À leur sujet, la littérature a majoritairement traité de la distinction entre groupes de conscience et groupes de quartier et de leurs relations avec les tendances du mouvement, tout

¹ Entretien avec Josiane Pouquet, militante Des femmes en mouvement à Grenoble à partir de 1976.

² Tract « Une journée entière entre femmes », Librairie des femmes de Lyon, non daté (date supposée décembre 1978), Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

³ Témoignage d'Anne-Marie Planeix dans *Génération MLF*. Voir (Fouque 2008 p.191).

⁴ Entretien avec Josiane Pouquet, militante Des femmes en mouvement à Grenoble à partir de 1976.

en laissant ouverte la possibilité que ce schéma ne corresponde pas à l'ensemble de « la myriade de petits groupes à travers la France » (Dhoquois, 1989, p. 165). Dans son tableau des principales tendances du MLF depuis 1968, Naty Garcia Guadilla classe par exemple les « Groupes de Province » comme une tendance à part aux côtés des « groupes de quartier », des « féministes révolutionnaires » et de « politique et psychanalyse » faute d'avoir pu rassembler suffisamment d'informations sur eux (Garcia-Guadilla, 1981, p. 35). Margaret Maruani considère pour sa part que c'est principalement dans les entreprises que se développent les groupes femmes à partir des années 1975 mais qu'il s'agit d'un « phénomène essentiellement parisien » (Maruani, 1979, p. 219). Il s'agit d'interroger ici la distinction entre ces types de groupes femmes au prisme des sites provinciaux étudiés et plus généralement de revisiter ce mode d'action féministe sur lequel peu de travaux se sont attardés (Jacquemart et Masclat, à paraître). Les groupes femmes, dans lesquels la non-mixité est la norme et la réalité¹, symbolisent et incarnent le « nous les femmes », la communauté des femmes unie par une expérience commune. La question de l'homogénéité du groupe des femmes comme sujet politique du féminisme est toutefois soulevée et mise en question au moment même de son avènement dans les années 1970.

Les groupes femmes comme mode d'action

Comme dans d'autres pays européens, le développement de ce type de collectifs militants en France se réalise d'abord sous l'influence du mouvement des femmes américain *via* la diffusion des *consciousness-raising group* (« groupes de conscience »). On trouve différents articles états-uniens traduits à ce sujet dans les premières publications du MLF, que ce soit le numéro de la revue *Partisans* « Libération des femmes année zéro »² ou encore dans *Le Torchon brûle*³. Si ce type de groupe, basé sur la parole et l'analyse de l'oppression à partir du récit personnel des participantes en non-mixité, constitue la forme originelle, on assiste à une diversification rapide des groupes, y compris à Paris. *Le Torchon brûle* n°3⁴ recense les « groupes de travail » du MLF, « groupes à thèmes, groupes de conscience, groupes de

¹ Alban Jacquemart montre ainsi que derrière le coup de force symbolique de la non-mixité, des lieux et moments possibles d'engagements pour les hommes ont aussi existé au sein même du MLF (les manifestations par exemple), à l'exception des groupes et des assemblées générales qui constituent le « cœur du mouvement » (Jacquemart, 2015, p. 74-77).

² « Libérations des femmes année zéro », *Partisans*, n°54-55, juillet-octobre 1970.

³ Dans ce numéro, l'article « Perspectives des groupes de conscience » est présenté comme la « traduction d'un texte américain de 1970 que certains groupes ont utilisé pour “démarrer” ». L'introduction à ce texte mentionne également le rôle joué par « l'arrivée de certaines femmes qui revenaient des USA » dans la mise en place des groupes de parole. Cf. « Perspectives des groupes de conscience », *Le Torchon brûle* n°5, non daté, p.9-10.

⁴ « Groupes de travail », *Le Torchon brûle*, n°3, non daté, p.15.

quartiers, de fac ou de lycée, groupes d'affinités comme le "Cercle Dimitriev" ou "Politique et psychanalyse" » (Picq, 2011, p. 143), préfigurant ce que l'on retrouve ensuite à Lyon et à Grenoble. En effet, à partir de 1974-1975, cette forme de collectifs militants se diffuse et devient la norme, au centre des configurations féministes de la « deuxième vague ».

Encadré 13 - Les archives internes des groupes femmes, une source rare et précieuse

On peut supposer que la difficulté d'accéder aux archives des groupes femmes, tout particulièrement les documents relatifs à la vie interne des groupes, est l'une des raisons pour lesquelles ces derniers ont moins été étudiés et plutôt documentés à partir d'entretiens réalisés *a posteriori* ou d'écrits militants destinés à l'extérieur. Mon enquête n'échappe pas à la règle puisque les documents donnant à voir les groupes femmes de l'intérieur sont rares et minoritaires parmi les sources mobilisées. L'accès à des archives personnelles non déposées m'a toutefois permis de mettre la main sur quelques documents très riches : des comptes rendus personnels de réunions, le cahier d'un groupe femmes rempli à tour de rôle par les militantes à l'issue des réunions¹ ou encore la brochure « Actes de femmes » du groupe des 12. Ce document d'une quarantaine de pages est élaboré par ce groupe femmes grenoblois en juin 1976 : « Au bout d'un an de travail, d'approfondissement et de mise en commun, nous avons pris deux jours et deux soirs pour rédiger collectivement le bilan de notre expérience, tant pour faire le point pour nous que pour être un élément de communication avec d'autres »². Il relate l'histoire du groupe, ses analyses et ses actions de manière très détaillée, en mobilisant des textes écrits dans les mois précédents par les unes et les autres et donne une large place aux propos et points de vue divers des participantes. Si ce document n'est pas strictement interne puisqu'il est aussi destiné à l'extérieur, le fait que les autres groupes femmes en soient les destinataires principaux (c'est après la rédaction de cette brochure que les militantes du groupe des 12 prennent contact avec les autres groupes femmes du mouvement grenoblois) incitent les auteures à exposer les difficultés rencontrées plutôt qu'à les dissimuler. De la même manière, la période de réalisation de la brochure et la mobilisation d'écrits des réunions passées limitent les processus de mise en cohérence et de reconstruction et rendent la source particulièrement riche.

Au-delà de la non-mixité qui constitue leur caractéristique principale, ces groupes peuvent être définis à grands traits de la manière suivante : souvent issus partiellement d'un milieu d'interconnaissance, ils sont généralement composés d'une dizaine de femmes dont un noyau qui décide de créer le groupe autour d'une thématique, d'un quartier, d'un milieu professionnel ou encore d'une situation. Ils se réunissent de façon régulière chez les unes et

¹ Cahier de comptes rendus de réunions du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, Archives personnelles d'une militante du groupe femmes de Vaulx-en-Velin.

² Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.1.

les autres (plus rarement dans un local), entretiennent des liens plus ou moins étroits selon les cas avec les autres groupes femmes et participent à des mobilisations collectives du mouvement. Par exemple, le groupe Vaise Croix-Rousse (à Lyon) se présente ainsi : « Nous sommes une douzaine sur le quartier Vaise Croix-Rousse. Nous nous réunissons une soirée par mois depuis février 1977. [...] Actuellement, le groupe fonctionne régulièrement avec 10 femmes ; et d'autres femmes font partie du groupe de façon plus ponctuelle ou en ont fait partie plus ou moins longtemps [...] La naissance du groupe a eu lieu à partir du désir de personnes qui se connaissaient de s'impliquer dans les luttes des femmes »¹. On voit bien le rôle des réseaux d'interconnaissance et de quelques militantes en particulier qui sont généralement à l'impulsion du groupe, comme dans le cas du groupe des 12 à Grenoble : « Au début on était 4. [...] Au retour de l'été 1975, le groupe s'est peu à peu étoffé. Comment ? Finalement c'est Martine qui a amené la plupart des autres femmes. Cela s'est fait de manière très informelle, sans barrage du groupe ² ». La forme « groupes femmes » se diffuse, engendrant la création d'autres groupes, par processus d'imitation et d'influences réciproques, les militantes des groupes femmes en incitant d'autres à créer leur propre groupe :

« Ensuite, au sein de ces réunions [du MLAC], il y a des... il s'est révélé qu'il y a des femmes qui habitaient dans mon quartier, qui elles aussi avaient connu les gens [du MLAC] qui nous avaient contacté, donc on a décidé, comme on était pas nombreuses, on devait être deux ou trois, on a décidé de rejoindre un autre groupe qui existait déjà et dont on avait entendu parler, c'était le groupe de Villeurbanne. Donc on les a rejointes, on allait à leurs réunions et tout ça, et puis elles nous ont stimulé en disant "ben vous êtes déjà au moins trois, vous pouvez aussi essayer de monter votre groupe", c'est pas qu'elles voulaient pas de nous mais elles disaient, c'était bien de pouvoir faire tâche d'huile, et donc on a ... on s'est lancé à Vaulx et puis du bouche-à-oreilles tout ça on a aussi constitué notre groupe. »
(Victoria Perez, membre du groupe femmes de Vaulx-en-Verin)

Si ce mode d'action se diffuse, révélant l'acclimatation progressive de la non-mixité comme norme dans le mouvement des femmes, cette dernière doit cependant faire l'objet d'un apprentissage par les militantes qui n'y sont pas (encore) habituées. En témoigne l'expérience du groupe des 12, qui se crée pourtant en avril 1975 – soit plusieurs années après l'émergence des premiers groupes non mixtes en France –, relatée dans un texte daté de juin 1976 :

« On avait une vague conscience de ne pas vouloir se situer en tant que groupe femme, on était assez mal à l'aise à l'idée de se réunir entre femmes. Pourtant, il nous apparaissait nécessaire d'évoquer les problèmes concrets que nous avions en tant que femmes, (surtout surcharge de travail à la maison par rapport aux

¹ Document « Groupe femmes Vaise Croix-Rousse », non daté (date supposée 1977), Archives du Centre Louise Labé.

² Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.6

militants hommes que nous rencontrions dans les organisations politiques et qui ignoraient délibérément ces problèmes concrets). »¹

Face au caractère subversif que revêt le séparatisme, un travail d'auto-légitimation doit être réalisé collectivement par les militantes féministes : « le matin, réunies en petits groupes, nous essayons de dire, d'exprimer, d'analyser pourquoi nous souhaitons, voulons nous retrouver entre femmes² ». Les raisons et justifications de la non-mixité sont d'ailleurs multiples : « besoin d'analyser la dimension collective de nos problèmes soi-disants individuels, de relation dans le couple, dans la famille », « volonté de dégager les points de vue des femmes sur tous les problèmes qui ne sont pas posés généralement [...] les traiter collectivement et les prendre en charge nous-mêmes », « trouver une structure pour réfléchir à notre place dans les syndicats, les partis³ ».

Les activités des groupes femmes sont diverses mais on peut distinguer deux principaux types : celles tournées vers le groupe lui-même et la construction d'un espace de partage, d'expression, d'analyse ou de réflexions théoriques, qui les rapprochent des groupes de conscience ; et celles tournées vers l'extérieur, qui ont vocation à « toucher les femmes », à diffuser et développer le mouvement des femmes ailleurs⁴. Ces dernières⁵ consistent à aller à la rencontre d'autres femmes en distribuant des tracts, en tenant des stands sur les marchés, en organisant des actions ou discussions dans les lieux de vie et de travail, etc. Le groupe de Villeurbanne intervient par exemple à la fête annuelle de la ville – pour que « les femmes ne soient pas, là encore, les grandes oubliées » – organisant des débats autour de films ainsi qu'un stand avec « livres et revues sur les femmes, panneaux et affiches⁶ ». À Grenoble, un groupe fait du porte à porte dans le quartier Mistral pour interroger les femmes de ce quartier populaire sur la question du viol et de sa pénalisation⁷. Le Cercle Flora Tristan à Lyon explique « avoir eu le souci d'apparaître le plus possible à l'extérieur : présentation du cercle et du MLF dans un CET⁸ de Lyon, participation à la fête de Politique Hebdo, diffusion de

¹ Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.6.

² Compte-rendu de la journée de débats à Crolles les 16 novembre 1975, *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble*, n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.5.

³ *Ibid.*

⁴ Pour nuancer cette dichotomie, il convient de rappeler que les groupes de conscience états-uniens avaient aussi pour but de bâtir un mouvement de masse *via* le développement d'une nouvelle conscience de classe (Fougeyrollas-Schwebel, 1997).

⁵ Elles diffèrent des mobilisations collectives qui concernent l'ensemble des groupes femmes et seront traitées dans la suite de ce chapitre.

⁶ Tract « Le groupe femmes de Villeurbanne dans le cadre de Villeurbanne en fête », non daté, (date supposée juin 1977), Archives du Centre Louise Labé.

⁷ « Mistral, condition des femmes », *Marie-Colère* n°3, décembre 1978, p.5

⁸ Collèges d'enseignement techniques. Il s'agit du nom des établissements scolaires dédiés à l'apprentissage entre 1959 et 1975, date de la réforme Haby.

notre bulletin. Nous nous sommes constitués un gros matériel de propagande : cartes postales, autocollants, affiches, affichettes¹ ».

Quant aux activités tournées vers l'intérieur des groupes femmes, elles se subdivisent elles-mêmes en deux catégories : réflexion théorique ou groupe de parole². « Certaines préfèrent se retrouver sur la base d'un échange autour de leurs problèmes personnels [...] D'autres se proposent de réfléchir ensemble sur des faits ou des thèmes qui mettent en accusation la société face aux femmes. Que ceci passe par l'analyse de textes politiques, d'enquêtes sur le viol, d'échanges sur le travail domestique, la contraception et l'avortement, les femmes battues [...] »³. Ainsi, le groupe des 12 – composé de femmes n'exerçant pas particulièrement des professions intellectuelles⁴ – fonctionne autour d'une analyse théorique et réfléchit à « la nature de l'oppression des femmes » à partir d'une méthode très rigoureuse : discussion de textes envoyés plusieurs jours à l'avance, prise en charge de la séance par l'une d'entre elles plus particulièrement et rédaction de comptes rendus et de synthèses. Les textes discutés et les références mobilisés dans les écrits et discussions sont révélateurs des questions qu'elles se posent – autour de la question du travail domestique et l'articulation entre le capitalisme et le patriarcat⁵ – et plus généralement de la circulation des idées et théories féministes⁶ : ils allient penseuses féministes françaises et étrangères et auteurs canoniques de l'extrême gauche (Engels, Marx). D'autres types de textes, romans ou récits d'expérience, nourrissent également les réflexions. Il est intéressant de constater qu'on retrouve une partie de ces références chez un autre groupe pratiquant aussi la formation et réflexion théoriques, le Cercle Flora Tristan à Lyon, qui discute notamment *La femme et le socialisme* de Bebel de 1879 au cours d'une de ces séances⁷.

Les autres activités « intérieures » des groupes s'articulent autour du récit et de l'analyse du vécu personnel des unes et des autres. Le partage d'expériences à l'œuvre dans

¹ « Une année féministe », *Bulletin du Cercle Flora Tristan du MLF de Lyon*, n°4, décembre 1976.

² Sur l'histoire des groupes de parole en particulier, des pratiques d'échanges de discours biographiques qu'ils génèrent et leurs effets à long terme, voir (Charpenel, 2016).

³ « Alors, les groupes femmes ? », Marie-Laure, *Marie-Colère* n°1, décembre 1977, p.4.

⁴ Si la majorité d'entre elles ont fait des études supérieures (sauf deux), en termes de professions le groupe comprend « une secrétaire, une enseignante, une technicienne chimiste, une employée de mairie » et « pour celles qui n'ont pas de salaire, une étudiante qui doit bosser pour étudier, une chômeuse [...], une mère de famille ». Cf. Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.5.

⁵ Une partie des réflexions sont ainsi dédiées au « mode de production capitaliste et mode de production familiale ». Cf. Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.40.

⁶ Pour une analyse des ouvrages lus dans les groupes femmes et des circulations dont ils témoignent, voir l'encadré 15 dans la section suivante.

⁷ Document « Introduction à "la femme et le socialisme" de Bebel de 1879 », Cercle Flora Tristan de Lyon, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

les moments de parole remplit plusieurs fonctions : désingularisation des expériences individuelles des femmes permettant leur politisation, apprentissage et légitimation d'une parole féminine – « C'est l'apprentissage d'avoir sa propre parole. D'avoir confiance dans sa propre parole, aussi [...] Apprendre à parler de soi et pas avoir peur d'un jugement ou d'un...¹ » – et de leur individualité (« reprendre possession de nous-mêmes »), construction d'un espace alternatif, autonome et de solidarité entre femmes, qualifié de « poches » dans le social par Françoise Collin (Collin, 1992, p. 249).

« Et donc celle qui accueillait les autres faisait à manger, donc pour tout le monde, donc on mangeait et on parlait, et on échangeait, on échangeait sur ce qu'on vivait, sur nos difficultés de femmes, avec nos compagnons, avec euh... au niveau du travail... on parlait de nos difficultés, soit à nous affirmer, soit à partir d'une situation vécue "ben moi à ce moment-là je me suis sentie rejetée, ridiculisée, pas écoutée, etc." Donc on parlait... on parlait de nous effectivement ! Comme le disaient les femmes militantes de "Solidarité Femmes" [rires], on était nombriliques [rires] ! [...] Voilà. Donc alors, ben il y avait cette façon de se soutenir les unes les autres, c'était finalement un **groupe aussi de solidarités** par rapport à ce qu'on vivait les unes les autres, et puis il y avait aussi derrière euh... la... un... une tentative de de... comment, de reprendre main, de **reprendre possession de nous-mêmes en quelque sorte**, et d'arriver à trouver des modalités concrètes dans la vie, avec l'aide des autres, pour pouvoir faire face à l'affirmation de notre... de nos personnes, de nos identités en tant que hommes au sens générique. » (Claudine Egret, membre du groupe femmes du Village Olympique)

Le récit des expériences personnelles peut prendre des tonalités différentes selon les groupes. Béatrice Renard, qui a participé au cours de la même période à deux groupes femmes différents à Grenoble dans lesquels on pratiquait la parole (le groupe femmes campus et le groupe femmes de Saint-Égrève) se souvient ainsi d'un fort contraste entre eux :

« *[Dans le groupe femmes de Saint-Egrève]* c'était des femmes plus âgées que moi qui se réunissaient, et là c'était plus... mon souvenir c'est que c'était quand même, bien que ce soit sympathique, c'était plus fort quand même hein, c'était plus complexe *[changement de ton, plus grave que lors du récit du groupe femmes étudiantes]*. D'abord parce que pour moi elles étaient mères, souvent, et euh... oui elles disaient des choses sur... des choses toutes bêtes, qu'on connaît bien maintenant mais qui s'occupe du du... c'était des femmes qui souvent étaient avec d'autres, parfois étaient avec des militants donc "il a beau être militant mais il n'est pas militant à la maison", sur les repas, sur... des crispations, "mais il n'a pas fait ça", "je veux pas élever mes enfants comme ça" donc c'était ... [...] C'était plus lourd... Je ne me rends pas bien compte là. Des femmes qui avaient l'impression d'être un peu niées quand même. » (Béatrice Renard, membre des groupes femmes campus et de Saint-Egrève)

Mais les ambiances sont aussi contrastées à l'intérieur d'un même groupe, alternant entre moments « lourds » et d'autres plus légers et gais, qui permettent la construction d'un espace entre femmes bienveillant et convivial. Les femmes du groupe du Village olympique à Grenoble se souviennent par exemple des dimensions créatives et artistiques qu'elles développaient : « on se créait des fêtes, des manifestations où on allait fabriquer un petit

¹ Entretien avec Ghislaine Tessier, militante du groupe femmes Marius Gontard

spectacle, mais pour le groupe, pour les autres, pas pour l'extérieur, ça restait interne » explique Claudine Egret. Elles inventent également des chansons, comme en témoigne la démonstration faite par l'une d'entre elles en entretien :

« On a été à l'origine d'une chanson, qu'on a fabriqué à partir de la chanson de Mouloudji... [réfléchit] "Les femmes infidèles", voilà, et qu'on a complètement détourné. Vous voyez ce que c'est "Les femmes infidèles"? CM : Non. [Elle se met à chanter la chanson pour me montrer]. CM : Ah oui d'accord. Une très très belle mélodie. Et donc on avait fait la complainte des femmes dont je... on peut retrouver le texte si ça vous intéresse, ce serait rigolo ! Et donc on avait fait euh... produit "Ce que les femmes ont à dire". [De nouveau elle se met à chanter la chanson qu'elles ont inventée] :

"Ça fait si longtemps, qu'on se tait patiemment

Si vous n'écoutez pas, on parlera quand même

tilalilala tilalila, y'en a marre, ras-le-bol de la vaisselle,

la cuisine, c'est pas passionnant,

on va jouer les hirondelles et mettre les voiles pour longtemps

Oh là là, quel tourment, d'avoir mari ou amant

On va chercher comment se passer d'eux maintenant" [rires]. C'est sympa hein !

[rires]

CM : Vous vous en souvenez bien ! » (Claudine Egret)

À travers ces différentes activités et « temps », les femmes des groupes, qui ne sont pas nécessairement amies ou proches auparavant ni par ailleurs, tissent entre elles des relations fortes qui jouent un rôle dans le caractère fortement socialisateur de cette expérience. C'est aussi la raison pour laquelle certains groupes sont fermés « c'est-à-dire non aptes à intégrer de nouvelles femmes »¹.

Faire partie d'un groupe femmes, expérience commune au sein du mouvement des femmes puisque cette forme d'action se diffuse, est aussi une expérience socialisatrice en ce qu'il faut gérer la perception extérieure : celle des autres femmes (« Tiens, tu es dans un groupe femmes ? Et à la copine curieuse, intriguée, tentée – qui sait – on explique ce qu'est un groupe, ce qu'on y fait »² ; « Pour certaines c'est comme si nous étions sorties du statut de femmes. Nous sommes perçues comme libérées ou pas heureuses. [...]. Avec d'autres copines au contraire cette démarche est le point de départ de beaucoup de discussions »³) ; celle des militants des organisations politiques et syndicales auxquelles certaines appartiennent ; et surtout celle de l'entourage, conjoints et enfants. Selon les femmes du groupe des 12, chez

¹ « Cela peut se comprendre facilement pour celles qui sont déjà allées dans des groupes. Il est quasiment impossible d'avancer, de prendre confiance les unes dans les autres, de progresser, si chaque semaine de nouvelles filles arrivent dans le groupe. Et puis un groupe de quinze, c'est un maximum, ensuite on ne peut plus discuter (seules les ténors osent) et on ne se connaît plus ». Voir « Un jeudi soir à la Maison des femmes », Hélène, *Marie-Colère* n°1, décembre 1977, p.4.

² « Tiens, tu es dans un groupe femmes ? », Françoise et Gisèle, *Marie-Colère* n°1, décembre 1977, p.5.

³ Brochure « Actes de femmes », *op.cit.*, p. 16.

« les hommes, il y a tous les degrés : la franche hostilité (“Si tu veux aller à ta réunion femme, ne compte pas sur moi pour garder les enfants”, “Montre-moi tes copines, ces filles à problèmes”, “T’es mal baisée ?”), l’indifférence (feinte ou réelle) ; la méfiance ; l’hostilité déguisée ; l’intérêt réel ; l’encouragement ¹». Interrogé sur la manière dont il voyait les groupes femmes à l’époque, le compagnon d’une militante évoque le sentiment d’une « défiance vis-à-vis de l’homme [qu’il est] ². Une militante se souvient que les compagnons des militantes étaient intrigués, « les hommes se faisant du souci en se disant “mais de quoi parlent les femmes ?” ³ » tandis qu’une autre mentionne que beaucoup d’hommes « voulaient venir assister ⁴. D’autres se retrouvent présents de manière malencontreuse :

« Moi, j’ai un souvenir un peu très, très dur avec [*prénom de son compagnon de l’époque, père de ses enfants*], avec mon mec, parce que, une fois, c’était chez moi [*la réunion du groupe femmes*] et il est rentré du ciné ou un truc comme ça, on était en train de chanter une de ces chansons pas très gentilles avec les mecs, tu vois [*sourire*] et il a très, très mal vécu ça. Très, très mal.[...] Ça lui est resté en travers de la gorge. » (Emmanuelle Prenat)

Cette anecdote, qui renvoie à la violence symbolique engendrée par certaines actions des féministes ⁵, vient d’ailleurs rappeler que les réunions des groupes femmes se déroulant souvent au domicile des unes et des autres, les enfants sont parfois présents. Et ils portent aussi un regard sur ces groupes qui font partie de leur quotidien et celui de leur mère.

« Les enfants, là aussi tous les degrés. Certains intéressés que leur mère fasse autre chose que le travail et la routine. D’autres voyant le groupe femmes comme un voleur de plus de leur mère au même titre que le syndicat, le travail [...] et puis aussi des réflexions plus pertinentes, une petite fille : “Comment ça se fait que tu ne dises pas à papa de passer l’aspirateur alors que dans ton groupe femmes tu dis que les femmes ne doivent pas tout faire ?” ⁶ »

Cette dernière réflexion est particulièrement intéressante car elle pointe les ambivalences et les tensions pouvant exister entre les différentes sphères de vie des militantes des groupes femmes et les rôles qu’elles y occupent, sans qu’elles parviennent nécessairement à les gérer ou les réduire. Les idées et principes défendus à l’intérieur des groupes ne sont pas

¹ Brochure « Actes de femmes », *op.cit.*, p. 15.

² « Alors bon si quelque part euh [hésitations]... mais là aussi c’est un point de vue complètement personnel et c’est pas du tout argumenté politiquement. J’ai clairement le sentiment que ces groupes là expriment une défiance vis-à-vis de ce que je suis, vis-à-vis de l’homme que je suis. Une défiance qui est sûrement fondée mais euh... Et à ce titre-là j’ai probablement... c’est une défiance que je comprends pas vraiment, mais je suis bien forcé de la constater et je suis bien forcé de la respecter. ». Entretien avec le compagnon d’une enquêtée.

³ Entretien avec Béatrice Renard.

⁴ Entretien avec Ghislaine Tessier, militante du groupe Marius Gontard.

⁵ Comme le souligne Michelle Zancarini-Fournel, si les féministes des années 1970 refusent de recourir à la violence physique, « les violences symboliques sont légion », dont font partie la provocation et la dérision, présente dans les gestes et dans les chansons par exemple. Cette violence symbolique des chansons et des gestes, dans les manifestations mais aussi par ailleurs, « a pu apparaître parfois aussi provocante » que la violence physique, engendrant des réactions virulentes de la part des hommes, par exemple ceux croisés sur les parcours des manifestations (Zancarini-Fournel, 2005, p. 250).

⁶ Brochure « Actes de femmes », *op.cit.* p. 15.

facilement appliqués et applicables dans la vie personnelle de chacune et, à l'inverse, les discussions à l'intérieur des groupes ne leur permettent pas toujours d'exprimer la réalité de leur vécu et ressenti.

« Je me suis rappelée que pendant cette période, j'étais mal aussi dans le groupe = mes problèmes avec mes gamins, **c'était ça ma réalité** (+ mes problèmes de boulot) **et elle ne pouvait pas passer**, au contraire quand je l'évoquais on me répondait de façon dogmatique et schématisante la nécessaire autonomie des enfants [...] Je me souviens d'une fois (chez moi où on a parlé de l'instinct maternel) j'ai essayé d'évoquer mes difficultés (notamment de combien je me sentais coincée) et Marie-Laure m'a répondu en disant que ce serait bien de pouvoir téléphoner à ses enfants en leur disant qu'on ne rentre pas, qu'ils se débrouillent. Ça m'a paru si terriblement abstrait, dérisoirement loin de ma réalité. Oh, la colère et la tristesse... Je n'ai pu faire que rappeler que mes gosses avaient 3 et 1 ans et que le téléphone... »¹

« À partir de ce livre, Martine a soulevé une question grave. Son mode de vie, la façon dont elle résiste à l'oppression (organisation avec ses enfants, relations avec les hommes), mode de vie qu'elle s'est fabriquée elle-même, provoque chez elle **des sentiments de culpabilité énormes, si énormes qu'elle ne se sent pas capable d'en parler dans le groupe**. Ce qui revient à dire que non seulement nous sommes opprimées mais nous jouons par rapport aux autres femmes le rôle d'opresseur, du moins nous sommes ressenties comme telles. Pour certaines, plus que culpabilité, on dirait contradictions très dures à vivre. »²

Ces témoignages soulignent que les groupes femmes sont aussi le lieu où s'élaborent des « anti-normes » (Dhoquois, 1989, p. 142) qui deviennent elles-mêmes des normes féministes, véhiculées indirectement par les autres femmes et auxquelles les militantes se confrontent³. Loin d'une image idyllique de la sororité et du fonctionnement des groupes, on voit que la parole, l'expression et le partage connaissent aussi des limites à l'intérieur des groupes femmes.

Comme nous l'avons vu, différentes activités existent parmi les groupes femmes : actions orientées vers l'extérieur, de réflexion théorique ou de discussion. Le choix du type d'actions peut d'ailleurs entraîner des divergences au sein des groupes femmes. Les militantes du groupe femmes de Vaise Croix-Rousse mentionnent ainsi l'apparition de désaccords lors des premières réunions sur « la manière de mener les luttes des femmes » : « certaines donnaient la priorité à la lutte militante sur le quartier (contact avec les femmes travailleuses dans les entreprises, dans les associations, animation de marché [...]) » tandis que d'autres

¹ Compte-rendu personnel d'une réunion du groupe femmes VO, 24 janvier 1977, Archives personnelles d'une militante du groupe du Village Olympique.

² Compte-rendu de réunion du groupe des 12, janvier, non daté, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

³ Régine Dhoquois fait le même constat au sujet du MLF, soulignant « la double face des normes », celles de la société contre lesquelles elles se rebellent et celles produites dans le mouvement qui engendrent des difficultés : « Il leur fallait tout à coup soit décider de l'inanité de leur vie d'avant, ce qui devait logiquement entraîner des ruptures, soit tenter de mener une double vie, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, soit décider de choisir leur vie privée au détriment du mouvement » (Dhoquois, 1989, p. 144).

voulaient « donner la priorité à un lieu d'expression »¹. Mais dans la majorité des cas, on retrouve les différents types d'activités à l'intérieur des groupes femmes, de manière synchronique ou diachronique, amenant les militantes elles-mêmes à relativiser cette dichotomie : « le premier groupe a discuté sur la distinction groupe militants-groupe de réflexion. En fait ce clivage semble de moins en moins fort »². Souvent, elles se succèdent, comme pour le groupe femmes de Vaulx-en-Velin : « D'abord, on a surtout parlé de nous pour essayer de se connaître. Mais très vite on s'est dit qu'il fallait trouver un moyen pour toucher d'autres femmes. C'est comme ça qu'on a eu l'idée de faire un questionnaire »³. De nombreux groupes ont alterné des phases de lectures et réflexions théoriques et de parole : lors de la journée grenobloise réunissant une quinzaine de groupes femmes, un groupe de discussion note qu'elles ont « souvent constaté une évolution par rapport à leur fonctionnement de l'année dernière. Tel groupe plus théorique, cette année voudrait aussi parler d'expériences personnelles et vice versa »⁴. C'est le cas du groupe des 12 qui refusait initialement l'aspect groupe de parole – « ce n'est pas en améliorant nos vécus individuels qu'on fera avancer la libération des femmes d'accord » – mais le perçoit ensuite comme nécessaire – « si nos merdes quotidiennes nous obscurcissent tellement la vue on ne fait rien avancer non plus » – et cherche une manière « d'aborder notre vécu dans le groupe pour que ce soit utile à toutes »⁵. Loin de se limiter aux extrêmes des deux pôles (expérience personnelle ou réflexion théorique), les sujets abordés dans les groupes sont variés, comme le montrent des notes personnelles de réunion, allant de préoccupations assez classiques pour les féministes de l'époque (« Séquence sur la contraception, le centre d'orthogénie, et l'attitude des toubibs par rapport à la stérilisation »), à d'autres plus étonnantes et amusantes (« Débat sur le déterminisme astrologique »). Des questions plus directement liées à leur expérience personnelle sont aussi discutées (« Discussion sur les armes et les enfants (suite présence d'un enfant avec un pistolet), interdire ou non, question plus générale de l'expression de l'agressivité »). Enfin, les aspects relatifs à la vie du mouvement dans son ensemble sont aussi

¹ Document « Groupe femmes Vaise Croix-Rousse », non daté (date supposée 1977), Archives du Centre Louise Labé.

² Compte-rendu de la journée entre femmes du 23 janvier 1977 à Crolles, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

³ Article « Visages du mouvement des femmes en Rhône-Alpes/ Femmes des banlieues », Catherine Esse, *Libération*, 27 juin 1978.

⁴ Compte-rendu de la journée entre femmes du 23 janvier 1977 à Crolles, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

⁵ Compte-rendu de réunion du groupe des 12, janvier, non daté, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

présents (Compte-rendu d'une journée entre femmes, « mobilisation pour la maison des femmes », « fête des femmes en fin de semaine », etc.)¹.

On observe donc que la distinction entre « groupes de quartier » et « groupes de conscience », fréquente dans les travaux sur le MLF et le mouvement des femmes, est assez peu opérante dans les deux sites étudiés, les activités des groupes femmes étant polymorphes, de même que les positions idéologiques qu'elles sont censées recouper (cf. encadré 14).

Encadré 14 - Groupes femmes et tendances du mouvement à l'échelle locale

La distinction entre groupes de quartier et groupes de conscience en vigueur dans la littérature est censée recouper deux courants du MLF, respectivement la tendance lutte des classes et celle des féministes révolutionnaires. C'est particulièrement le cas pour la tendance lutte des classes du mouvement (avec des organisations comme le Cercle Elisabeth Dimitriev puis les Pétroleuses et Femmes Travailleuses en Lutte) à qui l'on impute un rôle moteur dans le développement des groupes dits « de quartier » à Paris et en région parisienne (Garcia-Guadilla, 1981 ; Trat, 2007)². Quels rapports les groupes étudiés entretiennent-ils avec ces tendances localement ? La réponse est contrastée pour les mouvements lyonnais et grenoblois. À Lyon, la structuration du mouvement autour de deux pôles (le Centre des femmes et les groupes femmes de quartier) renvoie pour partie à cette distinction (CLEF, 1989, p. 95-105)³. Les groupes « de quartier » comme ceux de Villeurbanne ou Vaulx-en-Velin par exemple sont effectivement proches de la tendance lutte des classes, sans que cela ne soit le cas de tous pour autant. On trouve par exemple dans le journal *Marie-Colère* une « tribune libre » des Pétroleuses de Lyon qui se présentent comme « la tendance de celles qui croient que la libération des femmes passe par la révolution socialiste mais qu'il n'y aura pas de révolution socialiste sans libération des femmes », tout en précisant que « dans les groupes femmes, toutes ne le pensent pas ainsi » et, de façon très œcuménique, que toutes ont leur « place dans le mouvement des femmes »⁴. La situation est différente à Grenoble. Si l'on peut supposer que les idées et principes portés par la tendance lutte des classes du mouvement ont aussi infusé dans le mouvement grenoblois – le Cercle Elisabeth Dimitriev de l'AMR proposait par exemple une coordination des comités de quartier avec un bulletin et une plateforme de revendications, ce qui n'est pas sans faire penser à la

¹ Compte-rendu personnel d'une réunion du groupe femmes VO, 24 janvier 1977, Archives personnelles d'une militante du groupe du Village Olympique.

² Josette Trat rappelle ainsi que le manifeste *Sortir de l'ombre* du Cercle Elisabeth Dimitriev de l'AMR, qui a jeté les bases de la tendance lutte des classes, préconisait un militantisme de quartier (Trat, 2007). Pour Françoise Picq, les groupes de quartier réunissent principalement « celles qui souhaitent continuer, en direction des femmes, un militantisme d'extrême gauche » (Picq, 2011, p. 167).

³ Pour partie seulement car la tendance lutte des classes, « composée majoritairement de femmes qui sont ou ont été militantes d'organisations, de partis politiques ou de syndicats », est également présente à l'intérieur du Centre des femmes (CLEF, 1989, p. 96).

⁴ Tribune libre « Pour le développement des groupes femmes. Pour la construction d'un mouvement autonome des femmes », Les Pétroleuses à Lyon, *Marie-Colère*, n°0, p.22.

manière dont le mouvement se structure à Grenoble – ces derniers ont fait l’objet d’une importante réappropriation et ne s’y sont pas limités. Ainsi, un grand nombre de groupes femmes sont « de quartiers » au sens où ils sont ancrés dans un quartier mais connaissent une multitude d’activités et de positionnements, pas spécifiquement lutte des classes, même si cette tendance interpelle aussi le mouvement grenoblois. Les militantes des groupes femmes grenoblois réfutent d’ailleurs la pertinence de cette division en deux tendances, jugée caricaturale, présente dans un papier rédigé par le groupe « commission emploi » animé notamment par des militantes de Femmes en lutte et discuté lors d’une journée entre femmes : « Beaucoup refusent l’analyse de ce papier qui divise le mouvement en une tendance plutôt sexiste et une tendance lutte des classes. La plupart disent que sur Grenoble cette division classique essaie d’être dépassée et refusent d’être classées arbitrairement »¹.

Le groupe des femmes en question

Les groupes femmes et la non-mixité comme modes d’action et d’organisation militants symbolisent le « nous les femmes », c’est-à-dire l’appartenance de toutes les femmes à un même groupe réuni par une expérience commune². Néanmoins, cette conception et mise en scène des femmes comme communauté est questionnée au sein du mouvement par les « autres mixités » (CLEF, 1991) en vigueur dans ces groupes et espaces. Lors de la première journée de réflexion du mouvement des femmes grenoblois, les militantes se questionnent : « Le mouvement des femmes doit-il accueillir toutes les femmes ? Sommes-nous toutes sœurs ? »³. Les mouvements grenoblois et lyonnais sont en effet traversés par des débats communs mettant à l’épreuve le sujet « femmes » des mobilisations féministes⁴.

C’est tout d’abord la question des rapports sociaux de classe qui agitent le mouvement des femmes autonome et non mixte au centre des espaces féministes de la « deuxième vague » durant cette période. Cette dimension transparaît dans la tendance que les groupes femmes ont de se situer socialement, qui peut sembler surprenante à première vue et dont on trouve de nombreuses traces dans les archives.

¹ Compte-rendu de la journée des femmes du 23 janvier 1977 à Crolles, Archives personnelles de militante du groupe des 12. On trouve ce même rapport de distance avec les tendances exprimé auparavant dans les colonnes du journal féministe national *L’information des femmes* où le mouvement grenoblois se présente : « Il existe une douzaine de groupes femmes et un collectif. Ces groupes, en tant que tels, ne se réclament d’aucune tendance du mouvement ». Voir *L’information des femmes*, n°6, 24 avril 1976, p.5.

² Expérience de l’oppression pour les matérialistes, de la féminité pour les différentialistes. Bien qu’élaborée à partir de postulats opposés, cette approche de la différence sexuelle comme supplantant les autres différences sociales et conduisant à l’existence d’un groupe homogène (« les femmes ») est en effet commune aux courants matérialistes et différentialistes du féminisme français des années 1970 comme l’a montré Éléonore Lépinard (Lépinard, 2005, p. 112).

³ Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble, n°1, *op.cit.*, p.3.

⁴ Différents travaux ont interrogé le sujet politique des mouvements féministes. Voir (Bessin et Dorlin, 2005 ; Butler, 2005 ; Jacquemart, 2015 ; Lépinard, 2005).

« On a voulu aussi repréciser ce qu'on faisait comme boulot, notre niveau de formation et nos salaires. Pourquoi ? Pour ne pas leurrer les autres et nous situer clairement. Notre niveau de formation : deux qui n'ont pas fait d'études supérieures. Nos salaires : il s'étalent de 2000 F à 4300 F. Pour celles qui n'ont pas de salaire : une étudiante qui doit bosser pour pouvoir étudier. Une chômeuse qui touche 600 F des Assedic. Une mère de famille qui doit travailler pour ses 3 enfants et la maison mais n'a pas de salaire spécifique. Le genre de boulot par exemple : une secrétaire, une enseignante, une technicienne chimiste, une employée de mairie. »¹

Si l'on peut analyser ces auto-présentations comme une sorte de mise en pratique du point de vue situé théorisé par les féministes – « ne pas leurrer les autres et nous situer clairement » –, elles sont aussi un moyen de réagir et de se distinguer face aux figures repoussoirs de « bourgeoise » ou d'« intellectuelle » qui sont à la base des attaques que subissent les féministes. Ces dernières sont notamment maniées par les militant-e-s des organisations politiques et syndicales. Or, comme le rappelle Sandrine Garcia, « les militants d'extrême gauche ne sont pas d'origine sociale différente des militantes [...] Ce qui interfère sur le degré de bourgeoisie, c'est très souvent la justesse de la cause. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait des différences effectives d'appartenance de classe mais ce n'est pas elle qui est au principe de l'insulte » (Garcia, 1993, p. 194). Le sens de cette justification est flagrant dans l'éditorial du premier numéro du journal lyonnais *La voix des femmes* dans lequel on peut lire : « Il est à noter que nous avons tenu à exprimer les idées de toutes les femmes de notre groupe, c'est-à-dire : ouvrières, lycéennes, filles du CEL, femmes au foyer. Ce n'est donc pas l'œuvre d'intellectuelles »².

Mais la question des origines sociales et l'usage des catégories afférentes ne sont pas uniquement l'apanage de l'extérieur. Elle nourrit aussi des attaques et des divisions internes : les militantes féministes s'interpellent entre elles à ce sujet, les origines et appartenances de classe servant alors d'outils de légitimation ou de délégitimation des unes et des autres. Ainsi, après un week-end de réflexion du mouvement grenoblois en 1976, le groupe des Femmes en lutte évoque son fort scepticisme quant au potentiel subversif du mouvement en raison de « la composition sociale des participantes qui dans l'ensemble étaient jeunes, sans grosses charges familiales, ne travaillant pas ou vivant d'une manière marginale » et juge que « la majorité des femmes était très à l'aise dans leur peau de petites bourgeoises [...], bien trop à l'aise dans la société actuelle pour vouloir en changer »³. Cette critique engendre une réponse d'un des

¹ Brochure « Actes de femmes », *op.cit.*, p.5.

² *La voix des femmes* n°1, non daté (date supposée mars 1972), Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

³ Document « Journée des femmes à Engins », Des femmes du groupes Femmes en lutte de Villeneuve, non daté (date supposée octobre 1976), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

groupes femmes dans laquelle elles se décrivent pour réfuter le portrait dressé par les Femmes en lutte.

« Pour répondre à la composition sociale des participantes, voici à titre d'indication celle du groupe du Village Olympique : 14 femmes âgées de 28 à 44 ans, 4 sont au chômage, 1 est étudiante, 1 assure quelques heures de vacatariat, les autres travaillent... Nous avons 17 enfants de 2 à 17 ans et 4 d'entre nous s'occupent seules de leurs enfants. Nous l'avouons, nous sommes surtout des travailleuses intellectuelles... Excusez-nous ! Ceci dit, nous ne nous sentons ni marginales, ni pas marginales. »¹

Quelques temps auparavant, ce sont d'autres militantes des groupes femmes grenoblois (non affiliées à une organisation politique ou un courant) qui interpellent le groupe Psychanalyse et politique local sur leurs professions au cours d'une journée entre femmes. Ce qui amène les femmes de Psychépo à réagir dans le bulletin suivant : « Remarquant que cette question – sans rapport apparent avec le contenu de l'intervention qui la précédait – a été renouvelée et que d'autre part elle n'avait pas été posée aux autres groupes [...] on peut se demander : [...] Tendait-elle simplement à l'information ? Ou à obtenir confirmation d'une idée reçue, à savoir “Psych-et-po” = des intellectuelles ? Or nous étions nombreuses, dimanche, à faire ou avoir fait des études. Pourquoi dès lors cette “attention” pour nous ? »². Ces exemples sont intéressants en ce qu'ils soulignent bien les usages et fluctuations de la catégorie « bourgeoise » – des Femmes en lutte (de la tendance lutte des classes) aux autres groupes femmes, des groupes femmes à Psy et po – toujours susceptible d'être attribuée à l'un ou l'autre des groupes ou des militantes, tant cette accusation apparaît comme « un instrument symbolique destiné à invalider la légitimité du groupe adverse » (Garcia, 1993, p. 194). Néanmoins, au-delà de cette dimension d'anathème, c'est tout de même la question de savoir si toutes les femmes forment une communauté au-delà de leurs appartenances sociales qui est en jeu. Comme le souligne le groupe Psychépo grenoblois, « constituer des groupes de femmes ne signifie-t-il pas reconnaître des formes d'oppression et des problèmes spécifiques aux femmes, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle ? »³. De la même manière, les militantes qui répondent aux Femmes en lutte réaffirment leur conception de l'unité de la catégorie « femmes » tout en critiquant le fait que les Femmes en lutte cherchent à en représenter d'autres plutôt que parler en leur nom : « Nous avons des problèmes communs, vous, dont vous ne parlez pas, les autres, dont vous parlez, et nous »⁴. À l'inverse, d'autres

¹ Document « Réponse aux Femmes en lutte », par deux militantes du groupe VO avec l'accord des autres femmes du groupe, non daté (date supposée janvier 1977), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ *Ibid.*

⁴ Document « Réponse aux Femmes en lutte », *op.cit.*

(proches de la tendance lutte des classes) ne partagent pas cette position, à l'image de militantes du groupe femmes de Firminy et de Vaulx-en-Velin qui publient une lettre dans la presse féministe nationale : « Le seul fait d'être femme est-il suffisant pour faire l'unité ? Nous ne pouvons nous permettre de ne faire qu'une analyse de sexe. Nous avons besoin d'une analyse de classe »¹. Sans chercher à diviser les femmes, certaines veulent justement utiliser ce prisme pour comprendre comment les rapports sociaux de classe traversent le mouvement. À Lyon, face aux problèmes de rapports de pouvoir internes que connaît le Centre des femmes, les féministes réunies en week-end de réflexion se demandent si « les différences sociales en seraient la cause » (CLEF, 1989, p. 74). Elles décident de s'administrer un questionnaire sur elles-mêmes, leurs professions et leurs origines sociales qui comprend des questions sur leurs « boulots » et leur « milieu d'origine »².

Le groupe des femmes est aussi traversé par les rapports sociaux de sexualité, la question du lesbianisme apparaît progressivement et se construit politiquement au sein du féminisme de la « deuxième vague » (Bard, 2004 ; Lesselier, 1991). Dans les deux villes étudiées, c'est après 1975 que des regroupements lesbiens se forment au sein des mouvements des femmes, même si des militantes ont vraisemblablement participé aux Fronts Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) locaux ou entretenu des liens avec eux au début de la décennie³. À Grenoble, un « groupe d'homosexuelles » est créé dès la première journée de réflexion du mouvement en novembre 1975⁴ et n'utilise pas encore la catégorie « lesbienne » pour se définir, endosser l'étiquette étant le résultat d'une élaboration politique progressive (Bard, 2004, p. 115). S'il est difficile de connaître le devenir de ce premier groupe dont on trouve peu de traces par la suite, les lesbiennes semblent acquérir une plus grande visibilité au sein du mouvement grenoblois après la fête des femmes de juin 1976. Plusieurs féministes lesbiennes ont participé à son organisation, les amenant à « renforcer les liens entre elles » et leur [donnant] la force de s'imposer en tant que lesbiennes au reste des femmes du Collectif

¹ « Des femmes de Lyon communiquent », *L'information des femmes*, octobre 1977, p.22 cité dans (CLEF 1989 p.77).

² Les autres questions concernent l'âge, l'appartenance politique et la vie familiale et conjugale (« couple marié, non marié, célibataire ou séparé, nombre d'enfants, vie communautaire »).

³ À Lyon, plusieurs militants ont essayé de lancer un « équivalent lyonnais du FHAR » au début des années 1970 (Idier, 2012, p. 97). Des représentants de ce FHAR lyonnais sont présents lors de la première assemblée générale du MLF en octobre 1972 (Cf. « Compte-rendu de l'assemblée générale du MLF du 8 octobre 1972 », non signé, 21 novembre 1972, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan). À Grenoble, un document des renseignements généraux mentionne la présence de « militants des deux sexes » du FHAR qui distribuent des tracts lors d'un meeting de Choisir sur la maternité en 1972 (Cf. Note d'information du 17 juin 1972, Renseignements généraux de l'Isère, 7945W 354, AD38). Une militante féministe lesbienne se souvient aussi qu'elles ont été proches du FHAR au début à Grenoble sans que cela ne dure (cf. Entretien avec Nelly Aulas).

⁴ *Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

qui d'après elles les avaient regardées un peu de travers auparavant » (Overgaard, 1978, p. 72). À Lyon, le groupe des lesbiennes existe à partir de février 1976. Elles connaissent une première période difficile, marquée par des débats et des conflits, au cours de laquelle le groupe est plutôt confidentiel en termes d'assistance et d'affichage dans le Centre des femmes, avant de devenir plus visible et important à partir de 1977¹.

La formation de groupes de lesbiennes pose la question de l'hétéro-centrisme du mouvement des femmes et des groupes femmes. Les féministes lesbiennes interpellent leurs co-militantes hétérosexuelles à ce sujet, les appelant à se décentrer et à prendre en considération leurs vécus spécifiques, comme le montre ce document des lyonnaises intitulé « Eh bien oui bonjour, on est lesbienne » :

« Toutes les féministes essaient de dire aujourd'hui en plein soleil notre histoire escamotée par l'ombre des mecs. La nôtre ne passe pas, ne veut ni ne peut s'appuyer sur un semblant d'histoire que le patriarcat nous a laissé. Au groupe lesbiennes, pas de discussion sur le viol conjugal, la contraception, l'avortement. **On a des points de vue différents** : doit-on vivre ouvertement ? Y'a-t-il un risque d'être agressées ? Si oui, doit-on y aller « doucement » pour ne pas se retrouver au chômage du jour au lendemain, privées de la garde des enfants (pour celles qui en ont) ? [...] Avant de vous quitter, on voudrait vous glisser dans l'oreille, qu'on a rien contre les relations hétéros. **MAIS TOUT CONTRE LE PATRIARCAT QUI VEUT NOUS LES IMPOSER POUR NOUS MAINTENIR SOUS TUTELLE.** »²

En effet, les féministes hétérosexuelles semblent largement méconnaître la situation des lesbiennes et ses enjeux³ – des questions relativement invisibles et peu discutées jusqu'alors – voire faire preuve de résistances quant à la reconnaissance de spécificités qui remettraient en question l'homogénéité du groupe des femmes. On le voit à travers l'exemple d'une militante grenobloise qui s'offusque du fait qu'il n'ait pas été possible de mener une discussion sur la sexualité féminine sans scinder le groupe en deux (« le clan des hétéro », « le clan des homo ») :

« Je croyais que les difficultés de relation sont les mêmes, qu'on reproduit les mêmes schémas, les mêmes fantasmes et j'avais envie d'en parler comme ça. Eh bien celles qui avaient envie d'en parler comme ça, ce sont les hétéro qui noient le

¹ Cette première période est décrite dans l'article de Catherine Esse, « Visages du mouvement des femmes en Rhône-Alpes. Lesbienne ne veut pas dire "super-féministe" », *Libération*, 1^{er} et 2 juillet 1978.

² Tract « Eh bien oui bonjour, on est lesbienne », non daté (date supposée 1977), Dossier Lyon 1976-2000, Pochette « Groupe de lesbiennes de Lyon et Centre des femmes de Lyon », Archives ARCL.

³ En témoigne ce souvenir relaté par une militante du groupe de lesbiennes grenobloises : « Y'avait eu un clash parce que... une femme de bonne volonté avait voulu faire un document à diffuser avec la liste de tous les groupes [femmes] et des personnes référentes des groupes [...] Dont les lesbiennes. Donc, à l'époque, c'était pas évident de balancer... Donc je m'étais retrouvée avoir l'honneur d'être étiquetée référente et avoir mon nom balancé sur la ville, comme ça. Ça avait fait un clash très fort parce qu'elle ne se rendait absolument pas compte : « mais, y'a pas de mal à être lesbienne »... Euh... Voilà. **On était quand même dans des mondes différents. C'était plein de bonne volonté, hein. Mais elle ne se rendait pas compte des conséquences...** enfin... ouais, des conséquences que ça pouvait avoir – je leur avais dit – professionnelles... un peu sur leurs petites bulles [sourire], voilà. Ça, ça avait fait un gros clash. [Silence]. ». Entretien avec Nelly Aulas.

poisson pour mieux imposer leurs concepts fascistes et empêcher l'homosexualité d'être reconnue et de s'exprimer. »¹

Ainsi, les interventions et interpellations des lesbiennes viennent interroger le caractère hétéro-centré du féminisme et brisent « l'unanimité fusionnelle » des femmes (Bard, 2004, p. 114).

Au cours de cette période (1975-1978), le militantisme lesbien se caractérise par un séparatisme relatif et temporaire, à l'image de ce que l'on observe à Paris avec le Groupe des lesbiennes féministes (Lesselier, 1991). Il s'agit de former des groupes spécifiques, qui fonctionnent comme des espaces de libération de la parole lesbienne (Eloit, 2013) tout en restant partie intégrante du mouvement des femmes. Le groupe des lesbiennes de Lyon s'inscrit résolument au sein du Centre des femmes et du mouvement des femmes – « parce que être lesbienne c'est aussi vivre le féminisme dans son absolue radicalité. Pour nous cela est évident, et pour vous ? »² – et y demeure tout au long de son histoire, ce qui est analysé comme une caractéristique originale du mouvement lyonnais (CLEF, 1991, p. 73). Plus généralement, elles semblent avoir joué un rôle central et occupé une position influente au sein du Centre des femmes. Leur présence, leur visibilité, leur radicalité voire leur « pouvoir » à l'intérieur (CLEF, 1989, p. 133) ont beaucoup marqué les féministes hétérosexuelles fréquentant le Centre, produisant un rapport fait d'idéalisation (les lesbiennes comme avant-garde du féminisme) et de critique (se sentir jugée en tant qu'hétérosexuelle). Elles ont été personnellement questionnées voire remises en cause par les positions des lesbiennes ou leur simple présence, une confrontation marquante qui a laissé des traces jusqu'à aujourd'hui dont témoignent de nombreux extraits d'entretiens ou réponses au questionnaire. Ainsi, à la question du plus mauvais souvenir conservé du féminisme des années 1970, certaines Lyonnaises mentionnent les confrontations avec le lesbianisme : « l'intolérance de certaines lesbiennes » ou la « violence verbale des Homo femmes (radicalisation des propos) ! ». On peut supposer que la quasi absence de ce type de récits dans le cas grenoblois découle d'une moindre confrontation due à la position différenciée du groupe des lesbiennes dans l'espace : elles fonctionnent comme un groupe parmi les autres et apparaissent moins centrales dans le mouvement local, ce qui tient aussi à la structuration différente du mouvement avec l'apparition plus tardive d'un lieu de femmes. La maison des femmes de Grenoble sera

¹ « À propos de la discussion sur la sexualité féminine de l'après-midi. Compte-rendu d'une hétéro », Bulletin de liaison des groupes de femmes de Grenoble n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Tract « Le groupe de lesbiennes au Centre des femmes de Lyon », juin 1977, Dossier Lyon 1976-2000, Archives ARCL.

beaucoup investie par les lesbiennes, mais à un moment où de nombreuses hétérosexuelles ont déjà quitté le mouvement.

Enfin, alors même que sur un plan théorique le *black feminism* a joué un rôle central dans le questionnement du sujet politique des mouvements féministes et de son unicité (Dorlin, 2008), dans les deux villes étudiées les rapports sociaux de race sont peu présents et débattus au sein du mouvement contrairement à ceux de classe et de sexualité¹. Des éléments apparaissent quelques fois au sujet des nationalités ou origines nationales des militantes des groupes femmes mais c'est généralement pour mieux réaffirmer l'universalité des luttes des femmes. « Nous, qui sommes-nous ? Françaises, siciliennes, brésiliennes : on a découvert que les nationalités et les pays d'origine ne changeaient rien à l'oppression de la femme et que nous pouvions faire la même démarche de réflexion pour nous libérer » disent ainsi les militantes du groupe des 12². Néanmoins, dans chacune des villes, un « groupe femmes immigrées » a existé, sans qu'il ne soit possible de retrouver des sources ou des informations sur leur histoire ni aucune participante³.

La deuxième moitié de la décennie 1970 constitue l'âge d'or des groupes femmes. Cette forme militante devient centrale dans le répertoire d'action féministe et incarne le « nous les femmes » construit par et dans les mobilisations féministes de la « deuxième vague ». S'il s'agit du moment paradigmatique où la catégorie « femmes » devient le sujet politique de la lutte – alors même que ce sujet a varié au cours de l'histoire du féminisme (Jacquemart, 2015, p. 125) – l'homogénéité du groupe des femmes est déjà questionnée par les rapports sociaux de classe et de sexualité qui traversent et agitent le mouvement.

¹ À Paris, on peut mentionner l'existence de collectifs comme le groupe femmes algériennes, la coordination des femmes noires regroupant des femmes antillaises et africaines dès mai 1976, des groupes femmes latino-américaines (Châabane, 2008 ; Lesselier, 2006 ; Schieweck, 2011).

² Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.4.

³ De manière révélatrice de leur position marginale, à distance ou invisibilisée au sein du mouvement, la liste des groupes femmes grenoblois de 1977 évoquée plus haut mentionne un « groupe femmes immigrées » mais comporte seulement le prénom de sa référente (« Sherifa ») contrairement aux autres groupes pour lesquels nom et prénom sont notés. Cf. « Groupes femmes, janvier 1977 », Archives personnelles de militante du groupe des 12. À Lyon, seules quelques traces de ce groupe – appelé tantôt « groupes femmes immigrées » ou « commission femmes immigrées » ont été trouvées sur des tracts. J'ai rencontré une personne qui m'avait été indiquée comme participante de ce groupe mais elle s'est avérée avoir participé à des mouvements plus tardifs comme Zaâma d'Banlieue qui apparaît au début des années 1980. Sur l'histoire de ce groupe lyonnais et ses liens – distants – avec le féminisme, voir (Nasri, 2011).

4. Des mobilisations au croisement d'échelles variées

Alors que l'avortement libre et gratuit était devenu la cause centrale et quasiment unique entre 1973 et 1975, le vote de la loi Veil, la démobilisation militante qu'elle entraîne et l'essor de nouveaux collectifs militants ouvrent la voie à un renouveau et une diversification des causes féministes. Elles ont pour point commun de toucher à la question du corps (Zancarini-Fournel, 2004a) s'inscrivant ainsi dans le sillage des revendications autour de l'avortement et de la politisation des questions de genre et de sexualité opérée par le MLF dès 1970 : disposer de son corps, défendre son intégrité et lutter contre l'appropriation du corps des femmes sont des principes qui sous-tendent aussi bien la solidarité avec les prostituées, les mobilisations contre les violences faites aux femmes, que les revendications et réflexions autour de la maternité et de l'accouchement. Dans les espaces féministes lyonnais et grenoblois, les mobilisations autour de ces nouvelles causes permettent rencontres et convergence entre les groupes femmes (avec des partitions variées selon les cas) les amenant à faire mouvement. La construction et la politisation de ces différentes causes se réalisent à l'interface de différentes échelles (internationales, nationales, régionales et locales), avec des transferts aux directions multiples que l'approche localisée permet de saisir.

Soutenir la mobilisation des prostituées, de Lyon à Grenoble.

Le mouvement de soutien à la mobilisation des prostituées constitue l'une des premières mobilisations après celles relatives à l'avortement libre et gratuit. Au printemps 1975, des prostituées lyonnaises se mobilisent contre la répression policière dont elles font l'objet et, avec le soutien de la section locale du Mouvement du Nid, constituent un collectif de femmes prostituées. Suite à l'échec des négociations institutionnelles entreprises, le collectif investit l'église de Saint-Nizier le 2 juin 1975 et l'occupe pendant une dizaine de jours¹. D'abord lyonnaise, cette mobilisation s'étend ensuite à d'autres villes. L'église Saint-Joseph de Grenoble est investie le 6 juin, les prostituées grenobloises s'appuyant sur le même type d'allié-e-s que leurs camarades lyonnaises : une lettre destinée à la population grenobloise mentionne ainsi « la compréhension et le soutien des Chrétiens de la paroisse Saint-Joseph » et celui du « Mouvement du Nid »² ; elle est imprimée par les éditions Vérité

¹ Pour une analyse détaillée de cette mobilisation, voir (Mathieu, 2001).

² Lettre à la population de Grenoble, signée par les prostituées de Grenoble en lutte, sd, 7945W 330, AD38.

Rhône-Alpes, acteur central de l'espace militant local, témoignant de liens et du soutien des groupes gauchistes locaux.

Parmi ces différents réseaux d'allié-e-s figurent les féministes. À Lyon, des militantes de la première cohorte des groupes femmes ayant perduré (Cercle Flora Tristan, Cercle Elisabeth Dimitriev), des anciennes du MLAC et celles qui ouvrent le premier Centre des femmes participent à la mobilisation. Leur soutien prend notamment la forme de « collecte d'argent, de panneaux devant l'église, [...] de tracts explicatifs et de tracts dénonçant les brutalités policières au moment de l'expulsion » (CLEF, 1989, p. 65). À Grenoble, lors de la fête des femmes organisée le 14 juin 1975 par le MLAC et les groupes femmes, un groupe de prostituées est présent, témoignant des liens entre les féministes et ce collectif, même si les sources à ce sujet restent rares¹.

Les féministes construisent un cadrage mettant l'accent sur la communauté de situation des femmes et la solidarité féministe avec les prostituées qu'elle implique : le Cercle Flora Tristan publie dans un tract « une lettre à la population » signée par le « collectif d'action des personnes prostituées de Lyon » dont elles appellent à « écouter le cri de colère » « parce que la révolte des prostituées fait partie de la lutte de toutes les femmes pour leur libération »². Le parallèle entre la prostitution et le mariage est également développé : « Nous sommes, comme elles, par le mariage forcé, dans une situation de prostituées, obligées de nous vendre corps et âme à notre maître et seigneur pour survivre et avoir une place respectable dans cette société de mâles »³. Si ce cadrage peut être résumé dans le mot d'ordre « nous sommes toutes des prostituées », il ne fait pas l'unanimité chez les féministes qui peinent à se mettre d'accord collectivement. Dans le cas lyonnais, cela donne lieu à une « réunion merdique sur “pourquoi le soutien aux prostituées ?” ». “On est toutes des prostituées” disaient les unes, “Non, ce n'est pas vrai” disaient les autres »⁴. En effet, leur soutien demeure relatif et ambigu et engendre un certain malaise chez les militantes, issu de « l'amalgame possible entre défendre les prostituées et défendre la prostitution » (CLEF, 1989, p. 66) mais aussi de la distance sociale entre elles et les prostituées (Mathieu, 2001, p. 60). Bien que minoritaires et marginales, la mobilisation donne tout de même lieu à des rencontres socialement improbables : ainsi Sophie Thibert, déjà décalée dans les milieux

¹ Note d'information « Fête des femmes » du 14 juin 1975, Renseignements généraux de l'Isère, 7945W 330, AD38.

² Tract « Femmes : toutes solidaires avec les femmes prostituées en lutte », Cercle Flora Tristan du MLF, 8 juin 1975, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

³ Bulletin du Cercle Flora Tristan du MLF, *La cause des femmes*, cité dans (CLEF 1989 p.65).

⁴ Evelyne Le Garrec, « ...projets des femmes », *art. cit.*

militants gauchistes qu'elle fréquente en raison de ses origines bourgeoises et de son mode de vie (pharmacienne, mariée à un non-militant, mère de deux enfants dans les années 1970), participe à la mobilisation de soutien aux prostituées dans le sillage de son engagement au MLAC. Elle développe une relation d'amitié avec l'une des figures de ce mouvement, Barbara, avec qui elle reste en contact et qu'elle soutient pendant une longue période après le reflux de la mobilisation¹.

Le soutien féministe à la cause des prostituées apparaît ainsi comme une « opportunité d'action imprévue dont il a été impossible de ne pas se saisir » pour les féministes mais dont elles s'emparent de façon « spontanée et improvisée » (Mathieu, 2001, p. 61), en lien avec l'état du mouvement à cette période. En effet, la mobilisation se déroule au cours d'une période de transition pour les configurations féministes locales de la « deuxième vague », avec l'apparition de nouveaux groupes femmes et la (re)émergence du mouvement des femmes autonome et non mixte : le Centre des femmes vient juste d'ouvrir ses portes à Lyon (fin mai 1975) tandis qu'à Grenoble la fête des femmes, qui peut être considéré comme l'acte de baptême du mouvement des femmes non mixte et autonome, a précisément lieu au mois de juin.

Si cette mobilisation a dépassé son cadre local d'origine pour toucher Grenoble et d'autres villes puis prendre une tournure nationale avec sa mise à l'agenda politique (organisation de deux rassemblements nationaux dont les États généraux de la prostitution, réalisation d'un *Libre blanc sur la prostitution* commandé par le gouvernement, etc.) (Mathieu, 2001) et a entraîné des mobilisations de solidarité des groupes féministes parisiens (MFPPF, MLF, Ligue du droit des femmes, etc.), elle a été particulièrement forte et importante à Lyon où elle a davantage marqué les mémoires militantes.

Quelques mois plus tard, les militantes féministes et les personnes prostituées engagées se retrouvent – sans se rejoindre concrètement néanmoins – dans leurs critiques de la pornographie. Par des actions de bombages et de graffitis, les prostituées lyonnaises s'en prennent aux sex-shops et cinémas pornographiques qu'elles accusent d'être les « véritables promoteurs de la débauche » (Mathieu, 2001, p. 87) ; une manière pour elles de poursuivre la mobilisation et sa médiatisation après l'été 1975. À la rentrée, les féministes s'attaquent à la diffusion du film *Histoire d'O* et la campagne publicitaire qui l'accompagne, accusées de

¹ Entretien avec Sophie Thibert. La trajectoire de Barbara est analysée en détails dans le chapitre 3 de l'ouvrage de Lilian Mathieu précité (Mathieu, 2001).

« fascisme sexuel »¹ (Zancarini-Fournel, 2004a, p.218). Lancée à Paris avec une manifestation organisée par la Ligue du droit des femmes et les Pétroleuses le 17 septembre 1975 pour protester contre la sortie du film, cette campagne connaît des déclinaisons provinciales. Les Grenobloises du groupe femmes campus, indignées que le film tienne l'affiche depuis 6 semaines dans la ville, dénoncent le fait que « avec *Histoire d'O*, le porno se donne un alibi : outre le vieux thème éculé “toutes des salopes” (elles aiment qu’on les cogne), il voudrait nous faire croire que la voie de l’épanouissement féminin passe par la torture et l’avilissement complet »². Néanmoins, la pornographie n’apparaît pas comme un sujet central dans les mouvements féministes français et ne crée pas une ligne de fracture essentielle *a contrario* de ce que l’on observe aux États-Unis³.

D’autres actions et discussions sur le sujet de la pornographie et plus généralement sur la réification du corps des femmes apparaissent sporadiquement par la suite. À Grenoble, les participantes du groupe femmes Plurielles se mobilisent contre le projet d’un « jardin public en forme de femme nue » prévu à Saint-Martin d’Hères et produisent une analyse de ce projet dans les pages de *Marie-Colère* :

« L’examen de ce corps de femmes montre que les critères qui le définissent sont exclusivement masculins. Cette femme n’a pas de visage, pas de mains, pas de pieds. Seules sont soulignées les parties spécifiquement féminines : la chevelure, les hanches, les seins, le sexe. Cette femme semble abandonnée, elle n’offre aucune résistance. [...] Ce parc est un appel au viol. »⁴

Cette analyse reflète l’évolution du cadrage féministe au sujet des violences qui se développe et devient de plus en plus prégnant à partir de 1976.

Lutter contre les violences faites aux femmes : un répertoire d’action diversifié

Dans les espaces féministes lyonnais et grenoblois comme au niveau national, la mobilisation contre les violences de genre débute par la problématisation de ces questions, qu’il s’agit de penser comme le résultat de l’oppression des femmes et non plus comme un problème isolé. La mise en commun des expériences à travers le récit et les écrits et leur analyse constitue dès lors la première étape de ce processus de politisation (Delage, 2014,

¹ LDF, Les Pétroleuses, Psy et Po, Librairie des femmes, Tribunal international des crimes contre les femmes, « Histoire d’O ou le fascisme sexuel », *Les Pétroleuses*, n°4, septembre 1975, p.4.

² Tract « Enfin elles avouent ! », Groupe femmes campus, (sd) (date supposée 17 octobre 1975), 39J 9, AD 38.

³ Pour une comparaison de la construction de la pornographie en problème public par les mouvements féministes français et états-uniens, voir le chapitre 1 de la thèse de Pauline Delage (Delage, 2014, p. 89-95).

⁴ « Le sexisme ordinaire... du côté de Saint-Martin d’Hères... », groupe Plurielles, *Marie-Colère* n°1, décembre 1977, p.6. Dans le numéro suivant, elles proposent un projet de parc avec un homme allongé le sexe en érection. « La femme pelouse à Saint-Martin d’Hères, suite... », *Marie-Colère* n°2, février 1978, p.3.

p. 47). Lors de la première journée entre femmes organisée par les groupes femmes grenoblois en novembre 1975, l'un des groupes échange sur le viol, critiquant le fait que dans la société il « est reconnu normal, car il correspond à la sexualité de l'homme »¹. Quelques mois plus tard, une militante publie un texte dans le bulletin de liaison des groupes femmes dans lequel elle raconte son expérience de harcèlement de rue et de violences sexuelles :

« Quand "il" suit encore – traque – poursuit, haletant dans les escaliers, où je cours folle – la peur ! la peur ! saisit la jupe ou la cape, acculée dans un coin, et le souffle alcoolisé et ... Pouha... Dégoût. Dégoût. Je me tais. Je ne sais pas dire à haute voix ce que je vis intensément, intimement, viscéralement (c'est le cas de le dire !) Car alors on dit VIOL. »²

L'évocation du viol intervient au terme de trois pages de récit d'un parcours nocturne dans la ville de Grenoble parsemé de harcèlement, de craintes et d'agressions, permettant à chaque femme de s'y reconnaître indépendamment du dénouement final, ce qui sert une dénonciation plus générale caractéristique du cadrage féministe élaboré à cette période (Delage, 2014).

Le procès des violeurs de Morgiou près de Marseille et sa médiatisation servent de toile de fond à ces discussions et contribue à faire débattre du viol dans l'espace public et militant. Dans le cadre de la journée entre femmes évoquée plus haut, les féministes évoquent en effet « le procès de Marseille » qui apparaît comme un révélateur de la négation et banalisation du viol dans la société – « à propos du procès de Marseille on s'est rendu compte que socialement le viol n'est reconnu que lorsqu'il y a meurtre » – et des positions des un-e-s et des autres (le mutisme des partis politiques est ainsi dénoncé tout comme le « si elles ont été violées, c'est parce qu'elles l'ont cherché » des médias)³. Ce procès marque aussi le coup d'envoi de la mobilisation féministe nationale qui va avoir des répercussions dans les configurations féministes locales. Il fait suite à la plainte déposée par deux femmes belges violées en 1974 alors qu'elles faisaient du camping dans la calanque de Morgiou. Leur défense est assurée par des groupes féministes, d'abord la Ligue du droit des femmes (LDF) puis Choisir et Gisèle Halimi qui souhaite faire le procès du viol⁴ comme auparavant elle avait fait celui de l'avortement (Le Naour et Valenti, 2014, p. 42) et dénoncé son traitement par les institutions juridiques⁵. Avec le procès des violeurs de Morgiou s'amorce une campagne

¹ *Bulletin de liaison des groupes femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² *Bulletin de liaison des groupes femmes de Grenoble*, n°3, mai 1976, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ *Bulletin de liaison des groupes femmes de Grenoble* n°1, novembre 1975, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Halimi Gisèle, *Viol : le procès d'Aix*, Choisir la cause des femmes, Paris, Gallimard, 1978.

⁵ Jusqu'alors, le viol était le plus souvent considéré comme un délit et ne relevait donc pas de la Cour d'assises.

féministe nationale, portée notamment par Choisir dans son volet juridique et médiatique (Le Naour et Valenti, 2014).

Dans les configurations féministes locales, les premières actions publiques ont lieu en 1976, dans le sillage de la campagne nationale. À Lyon, un rassemblement est organisé le 4 décembre 1976 devant le Palais de justice par le Centre des femmes et le groupe Choisir. À Grenoble, un tract est diffusé en juin 1976 pour dénoncer le « viol : crime sexiste »¹. Mais c'est surtout à partir de 1977 et 1978 que le viol devient un sujet de mobilisation centrale pour les mouvements féministes locaux. Des commissions ou collectifs viols voient d'ailleurs le jour dans les deux villes à cette période.

Les mobilisations féministes contre les violences sexuelles prennent néanmoins des formes partiellement différentes à Lyon et à Grenoble, montrant la variété du répertoire d'action féministe, tout en ayant pour point commun de se saisir d'affaires locales et d'être traversés par des débats similaires. À Grenoble, plusieurs procès fournissent des opportunités d'action dont s'emparent les militantes féministes pour dénoncer les violences faites aux femmes et soutenir les victimes. Il s'agit tout d'abord de l'histoire de Chantal, violée par quatre individus en juillet 1977 alors qu'elle se déplaçait en vélo dans Grenoble un soir. Elle porte plainte et deux des agresseurs sont arrêtés ultérieurement au cours d'une autre tentative de viol. Tirant les conclusions d'une précédente affaire – celle d'Irène, qui avait porté plainte sans souhaiter se constituer partie civile et dont le procès aboutit à l'acquittement de son agresseur après 15 minutes de délibération² –, et après de nombreux débats³, les groupes femmes de Grenoble décident de se porter partie civile pour le procès⁴. L'influence du procès de Marseille dans l'usage local de ce mode d'action est très claire et explicitée par les militantes elles-mêmes, qui expliquent avoir décidé de se constituer partie civile pour faire « comme cela s'était fait au procès d'Aix, pour avoir une tribune, pour dénoncer largement le viol, avec des répercussions dans la presse, sur la place publique, qu'on en parle de plus en

¹ Tract « Viol : crime sexiste », Collectif des groupes femmes de Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² À l'issue de ce procès, une militante des groupes femmes s'interroge : « Un procès où son agresseur en tant qu'accusé avait un défenseur, où elle-même n'a été présente qu'à titre de témoin donc privée de défenseur, était-ce la meilleure solution ? ». Voir « Raz le viol », Carmen, *Marie-Colère*, n°3, décembre 1978, p.4.

³ « Un procès de violeurs est prévu à Grenoble pour l'automne ou l'hiver prochain et de nombreuses discussions ont lieu dans l'optique de notre position en tant que mouvement » relate Choisir Grenoble dans son compte-rendu annuel d'activités destiné à la mairie. « Bilan de l'année 1977 », Choisir Grenoble, 14 septembre 1978, 252 J 9, AD38.

⁴ Le collectif qui se constitue partie civile comprend la Maison des femmes, le MLAC, le Planning familial, Solidarité femmes et le groupe femmes de Saint-Egrève.

plus du viol »¹. Le jour du procès, un rassemblement est organisé place Saint-André devant le palais de justice et des militantes féministes simulent un viol « pour chercher, avec le public, des comportements chez les agressées susceptibles de bloquer, d'une façon ou d'une autre les agresseurs »². Si la mobilisation autour du procès de Chantal est particulièrement importante, les militantes du mouvement des femmes grenoblois s'investissent aussi dans d'autres procès relatifs aux violences de genre. En janvier 1977, elles manifestent à Valence lors du passage devant les assises de la Drôme d'un homme accusé du meurtre de son épouse pour dénoncer notamment le fait que la défense ait systématiquement récusé toutes les jurées femmes³. En 1979, elles soutiennent Rose-Marie, dont l'ex-mari est auteur de violences contre elle-même et contre sa fille, jugée pour non-présentation d'enfants par le tribunal de Valence, dans sa demande de suspension du droit de visite du père auprès de la Cour d'appel de Grenoble⁴.

À Lyon, les pratiques d'aide directe apportées aux femmes victimes et de dénonciation des agresseurs semblent dominer, comme en témoigne l'affaire de Brigitte. Résidant à Vienne⁵, Brigitte demande le soutien du Centre des femmes après avoir déposé plainte et s'être portée partie civile contre deux hommes pour viol⁶. Plusieurs actions sont entreprises par des militantes en mars 1978. Parallèlement à la mise en place d'un comité de soutien, un tract intitulé « Des violeurs à Vienne... » comportant le nom des auteurs et appelant au boycott de leur salon de coiffure⁷ est diffusé sur le marché de la ville tandis que le salon fait l'objet de bombages à la peinture avec des inscriptions telles que « violeurs en liberté », « viol à domicile »⁸. Le recours à ces moyens d'action est à souligner en raison de leur rareté dans le contexte français. Bien que marginales, les pratiques de dénonciations publiques de violeurs ont existé dans le mouvement féministe états-unien de la « deuxième vague », développées notamment comme une stratégie pour éviter le recours à la justice d'État (Delage, 2014, p. 72), laissant penser à une circulation de pratiques et de modes d'action militants depuis les espaces féministes d'outre-Atlantique. Le radicalisme de ces moyens d'action attire l'attention

¹ « Viol, justice, répression. Enquêtes : comment les femmes de Mistral ressentent ces problèmes », *Marie-Colère*, n°3, décembre 1978, p.5.

² « Viol, répression, femmes », Marie-France, *Marie-colère*, n°5, décembre 1979, p.12.

³ Télégramme des renseignements généraux de Valence, 27 janvier 1977, 7945W 137, AD38.

⁴ « Viol et violences », Colette, *Marie-Colère*, n°4, mars 1979, p.10.

⁵ La ville de Vienne fait partie du département de l'Isère, dont elle est une sous-préfecture. Sa situation géographique, à une trentaine de kilomètres de Lyon, explique qu'elle se situe davantage dans la sphère d'influence des mouvements féministes lyonnais que grenoblois.

⁶ Pour le récit détaillé de cette mobilisation, voir (CLEF, 1989, p. 146-150).

⁷ « Pour nous, il n'est pas question d'attendre le verdict de la justice mais dès aujourd'hui de prendre en charge toutes ensemble la lutte contre le viol et les violeurs. Il ne faut pas que les femmes cautionnent, en continuant d'aller se faire coiffer au salon, les crimes de deux violeurs. Boycottons leur salon », Tract « Des violeurs à Vienne... », Centre des femmes de Lyon, mars 1978, cité dans (CLEF, 1989, p.147).

⁸ François Nogent, « Un commando féministe à Vienne pour une affaire de viol », *Le Journal Rhône-Alpes*, 10 mars 1978, cité dans (CLEF, 1989, p. 148).

des autorités, entraînant une note d'information des renseignements généraux qui considèrent que cette affaire locale prend « dans le contexte de la libération de la femme, une tournure et une dimension exceptionnelles et sera appelée à défrayer la chronique dans les semaines et mois à venir »¹. Ils entraînent également des conséquences pour les groupes féministes puisqu'une plainte pour diffamation est déposée par les coiffeurs contre le Centre des femmes. Le soutien apporté à Brigitte s'inscrit dans le sillage d'une autre affaire qui s'est déroulée au début de l'année 1977, autour d'Huguette, une femme subissant des violences de la part de son ex-mari venue chercher du soutien au Centre des femmes lors d'une permanence. Un tract dénonçant nommément le mari est distribué à la sortie de l'usine où il travaille par les militantes², qui se relayent ensuite au domicile d'Huguette pour la soutenir en cas de représailles.

Malgré la différence des modes d'action privilégiés par les féministes lyonnaises et grenobloises, elles sont également concernées et divisées par la question du recours à la justice et la pénalisation du viol³. Si les Grenobloises finissent par décider de se porter partie civile pour le procès de Chantal, cela engendre auparavant de nombreux débats et « certaines continuaient à se poser des questions : est-ce que se porter “partie civile” ne revenait pas à être partie prenante de la répression des violeurs, à accepter d'être une des armes d'accusation de l'appareil judiciaire qui reportait toujours la responsabilité sur les violeurs sans chercher à voir quelles étaient les causes du viol, la part de responsabilité de l'État, de la société dans ce phénomène particulièrement révoltant de l'oppression de la femme ? »⁴. Après le procès, à l'issue duquel les deux agresseurs sont condamnés à 5 et 10 ans de prison ferme, une militante livre dans les pages de *Marie-Colère* « une autocritique bien pessimiste de [leur] action par rapport au viol » évoquant son sentiment de « découragement et impuissance devant l'abîme de telles peines » : « face à cet engrenage où nous sommes embarquées, nous utilisons faute d'autre chose et sans doute d'imagination, la justice bourgeoise qui nous récupère complètement »⁵. La pénalisation du viol opérée par une « justice bourgeoise » qui reproduit les inégalités pose fortement problème et divisent les féministes, certaines d'entre elles

¹ Note d'information du 7 mars 1978, Renseignements généraux de Vienne, envoyée à la direction départementale des renseignements généraux à Grenoble, 7945W 137, AD 38.

² Tract « Huguette n'est plus seule, les femmes sont solidaires », Centre des femmes de Lyon, 12 janvier 1977, cité dans (CLEF, 1989, p. 71). Sur cette mobilisation, voir (CLEF, 1989, p. 71-72).

³ Sur les controverses suscitées par le recours à la justice et la pénalisation du viol à l'intérieur des mouvements féministes et au sein de l'espace des mouvements sociaux au niveau parisien et national, voir (Delage, 2014, p. 62-73 ; Mossuz-Lavau, 2002, p. 225-280 ; Picq, 2011 ; Tristan et Pisan, 1977, p. 165-174) (Bérard, 2013)

⁴ « Viol, justice, répression. Enquêtes : comment les femmes de Mistral ressentent ces problèmes », *art.cit.*, p.5.

⁵ « Répression, femmes », Marie-France, *Marie-Colère*, n°5, décembre 1979, p.12.

cherchant justement à faire preuve d'imagination pour trouver une autre voie. Le Cercle Flora Tristan propose par exemple une « répression populaire » par un « jury local et populaire » pour éviter que les « professionnels de la justice exercent librement leur répression de classe » avec à la clé une « peine infâmante » pour les violeurs et « non pas la prison »¹. De son côté, le Centre des femmes organise un week-end de réflexion sur ces enjeux le 20 septembre 1978, au cours duquel d'autres alternatives sont examinées, notamment l'auto-défense et le recours à la violence, des moyens de riposte qui ne font pas non plus l'unanimité (CLEF, 1989, p. 156).

Parallèlement à la politisation d'affaires locales, les mouvements féministes lyonnais et grenoblois inscrivent leur action dans le cadre plus général de la campagne féministe nationale contre le viol. Des groupes se rendent aux rendez-vous nationaux, tels que « les dix heures contre le viol » organisées à la Mutualité à Paris le 26 juin 1976, et des manifestations sont organisées localement en lien avec un agenda national. C'est tout particulièrement le cas en mars 1978 à l'occasion de la journée internationale des femmes qui donne lieu à des manifestations contre les violences. À Lyon, il s'agit d'une manifestation aux flambeaux qui se déroule de nuit dans le but de se réapproprier l'espace public et de revendiquer la liberté de déplacement et réunit 400 femmes environ ; ce qui témoigne de nouveau de la circulation des modes d'action, dans l'espace national – une manifestation de nuit est organisée à Paris le même jour (Picq, 2011, p. 295) – mais aussi international (des défilés *Take back the night* ont déjà eu lieu aux États-Unis et dans d'autres pays européens auparavant et une manifestation semblable a lieu en Italie le 4 mars 1978 également (Zancarini-Fournel, 2004a, p. 214)².

Si le viol occupe le devant de la scène, les féministes se préoccupent aussi d'autres types de violences, tout particulièrement celles vécues par les femmes dans le cadre de la famille. Le problème des « femmes battues » – dénommé comme tel à l'époque – est également construit et politisé au cours de cette période. « Femmes mariées, femmes à battre » : c'est sous ce titre choc que le Cercle Flora Tristan diffuse un tract en mars 1976 pour dénoncer les violences conjugales : « Nous connaissons toutes dans notre entourage une femme battue [...] C'est le risque que nous courons toutes, mariées ou concubines ! [...] En

¹ « Infâmie pour les violeurs », Cercle Flora Tristan du MLF, 1978, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan. Les peines infâmantes, en privant les hommes auteurs de violences de leurs droits civils et politiques, sont envisagés par le Cercle Flora Tristan comme un moyen d'éviter la « répression courante (prison, amendes) » qui [écrasent] les plus démunis par des conséquences matérielles ». « A bas les brutalités viriles », *Bulletin du Cercle Flora Tristan du MLF*, n°6, 1978, p.14, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

² Sur le rôle des circulations internationales entre la France et les États-Unis dans les mobilisations contre le viol, voir (Delage, 2016)

famille, tout est permis ; et pourquoi se gêner, puisque c'est privé ! »¹. Pour lutter contre ces violences, ce groupe lyonnais propose plusieurs mesures, entre autres « le divorce par consentement féminin » – qui constitue l'une de leurs revendications phares – et un « refuge pour les femmes et leurs enfants sans ressource, géré par les femmes victimes elles-mêmes »².

Ouvrir un lieu d'accueil voire d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales est une question soulevée à plusieurs reprises dans le mouvement des femmes au cours de cette période, en lien avec la circulation transnationale d'idées militantes. La Grande-Bretagne, où s'ouvre le premier centre d'hébergement pour femmes victimes en 1971, devient en effet une référence qui se diffuse internationalement par l'intermédiaire des voyages de sa fondatrice Erin Pizzey et de la traduction française de son livre en 1975³, servant de « levier à la politisation des violences conjugales » (Delage, 2014, p. 133). En France, SOS Femmes et Alternatives est créé à Paris en octobre 1975 au moment du procès et des groupes locaux apparaissent dans les mois suivants dans différentes villes, tandis que des lieux d'accueil se multiplient (Zancarini-Fournel, 2004a, p. 214)⁴. Dès 1976, l'idée et la pratique d'ouvrir des centres pour femmes battues circulent donc dans les milieux féministes locaux étudiés. En témoignent les propos du cercle Flora Tristan qui, au moment de tirer le bilan de la campagne menée à ce sujet, rappelle sa genèse : « nous avons entrepris ce travail de manière un peu aventurière et opportuniste, parce que des expériences de centres de femmes battues avaient été tentées en Angleterre, à Paris, à Strasbourg, que des femmes du MLF s'occupaient de centres dans différentes régions de France »⁵. Dans l'espace lyonnais également, le groupe femmes de Villeurbanne réfléchit à l'ouverture d'une maison des femmes avec une fonction d'hébergement et le propose à l'ensemble du mouvement (CLEF, 1989, p. 73) ; une proposition finalement reprise par la mairie socialiste de la ville après l'arrivée au pouvoir de

¹ Tract « Femmes mariées, femmes à battre », Cercle Flora Tristan du MLF, sd (date supposée mars 1976), Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

² *Ibid.*

³ Erin Pizzey, *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, Paris, Éditions des femmes, 1975.

⁴ Le centre Flora Tristan ouvre en 1978 à Clichy tandis qu'à Marseille SOS femmes obtient un premier appartement pour accueillir des femmes à la fin de l'année 1976. Cf. Rapport intermédiaire projet ANR Sombbrero, équipe marseillaise.

⁵ « Un centre pour les femmes battues ! », *Bulletin du Cercle Flora Tristan du MLF*, n°4, décembre 1976, p.9-10, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

la gauche municipale en 1977, conduisant le groupe à se retirer de ce projet¹ et à l'ouverture d'une structure ultérieurement².

À Grenoble, un projet similaire, débattu au moment des discussions sur la maison des femmes, est porté par l'association Solidarité femmes. Cette association a été créée à la fin de l'année 1976 dans le sillage d'une mobilisation sur les conditions de vie dans un foyer d'hébergement pour femmes en difficulté (l'Oiseau bleu), à l'issue de laquelle des salariées ont été licenciées et des pensionnaires expulsées. Réunissant « des ex-pensionnaires du foyer, des travailleurs licenciés de l'Oiseau bleu, un groupe de la Villeneuve, des habitants de la Villeneuve, des avocats, des éducateurs »³, ainsi que des syndicalistes et des militant-e-s maoïstes⁴, le comité de soutien se transforme en association et tient une permanence deux fois par semaine dans la maison de quartier de la Villeneuve pour accueillir et aider les femmes en difficulté. Comme ailleurs, les militant-e-s se retrouvent en prise avec des besoins d'hébergement et, critiquant les foyers existants « qui recréent une atmosphère de prison et où les femmes sont encore sous tutelle morale et administrative », déposent un projet de foyer auprès de la mairie⁵. Celui-ci ne verra le jour que plusieurs années plus tard, à l'image des différentes initiatives évoquées ici qui se concrétisent seulement dans la période ultérieure.

Maternité, accouchement, santé : des thèmes de mobilisation dans la continuité de l'avortement

La libre disposition du corps a été construite comme enjeu et politisée par les féministes dans les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit au cœur de la période précédente. Par la remise en cause du pouvoir médical qu'elle recelait, la pratique militante des avortements par des femmes non médecins a constitué un levier de reprise en mains de leurs corps et de leur santé par les femmes. Dans ce contexte, le procès de six militantes du

¹ « Là s'est créée sur Villeurbanne le VIF, Villeurbanne Information Femmes. Il l'a créé parce qu'il était très ému Charles [Hernu] par les femmes battues, d'ailleurs il en a eu les larmes aux yeux chaque fois qu'il voyait une femme battue...[rires] Il était ridicule ce type! Et donc... mais enfin, attachant néanmoins. Et donc, en fait en gros le socialisme gestionnaire à Villeurbanne a pris toutes les affaires en mains. Et nous à ce moment-là, on était moins sur Villeurbanne vraiment, et on s'est pas mal centralisé sur des affaires... ». Entretien avec Nicole Kieffer, membre du groupe femmes de Villeurbanne.

² Un service municipal dédié aux femmes battues est d'abord créé en septembre 1978 puis l'année suivante un centre d'hébergement géré par l'association VIFF-SOS Femmes est mis sur pied. Vernay Marie-Christine, « Villeurbanne. SOS Femmes, le début d'un secours », *Le Progrès*, 6 février 1980.

³ Document de soutien aux femmes du foyer de l'Oiseau bleu, réalisé par le comité de soutien, (sd), 252 J 8, AD38. Le contenu de ce document reflète le caractère féministe de cette mobilisation : « Toutes les conditions d'oppression contre lesquelles les femmes luttent, on les retrouve bien à l'Oiseau bleu, mais 1000 fois pire car tous les aspects de l'oppression des femmes sont réunis et accentués car elles sont : réduites à se rabattre sur les emplois les moins rémunérés, enfoncées dans leur rôle de mère, méprisées, infantilisées, culpabilisées ».

⁴ Entretien avec Sylvie Cortina, militante de Solidarité femmes

⁵ « Rencontre avec Solidarité femmes », Françoise, Martine, Marielle, *Marie-Colère*, n°1, décembre 1977, p.8.

MLAC d'Aix-en-Provence pour exercice illégal de la médecine en 1977 apparaît comme un symbole de ces enjeux. Au niveau national et local, il constitue un moment de mobilisation qui contribue à lancer de nouvelles revendications et pratiques militantes dans la continuité du mouvement pour l'avortement.

Le procès fait suite au dépôt d'une plainte par le père d'une jeune fille de 17 ans venue avorter au MLAC en octobre 1975. En effet, le MLAC d'Aix, créé en 1973 par un groupe de femmes dont une partie habite en communauté, a décidé de ne pas cesser de pratiquer des avortements au moment du vote de la loi¹. Dès lors, le procès apparaît comme celui « d'une forme de militantisme qui était toléré avant la loi mais qui ne l'est plus après son vote » (Pavard 2012 p.291). Il se tient en mars 1977 mais la mobilisation qui l'entoure est préparée en amont et active les réseaux féministes au niveau national et local, tout particulièrement à Grenoble. Des traces relatives à ce sujet apparaissent dans les archives du MLAC Choisir Grenoble dès février 1976, les militantes du MLAC d'Aix écrivant pour présenter l'état de l'affaire (l'inculpation de trois d'entre elles), l'analyse qu'elles en tirent – « la prise en main par les femmes de façon concrète et collective de leur propre affaire (avortement, contraception, sexualité, accouchement, enfants, travail) est apparemment un fait insupportable et dangereux » – et leur stratégie d'action (se présenter aux élections cantonales pour « faire connaître à un maximum de gens [leurs] positions »²). En raison de « contacts personnels » pré-existants entre les deux groupes (Overgaard, 1978, p. 58), les membres du MLAC Choisir Grenoble qui continuent à faire vivre l'association dans cette période de reflux sont particulièrement actives dans la mise en œuvre d'une campagne locale et régionale de soutien aux militantes d'Aix. Plusieurs pétitions et déclarations de soutien à signer en solidarité sont distribuées³, « une campagne d'information autant dans les rues de la ville, dans les centres sociaux et MJC que en direction des groupes de femmes (collage d'affiches, distribution de tracts en ville et à la sortie de certaines usines et bureaux) »⁴ est menée durant la période qui précède le procès, une projection du film « Quand je serai grande » suivi d'un débat sur l'avortement et la maternité en présence de militantes d'Aix est organisée le 22

¹ C'est le cas de plusieurs MLAC en France, également à Lille et à Paris. À Lyon, un groupe reprend la pratique des avortements militants à la fin des années 1970, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Sur ce sujet, voir la thèse de Lucile Ruault : *Les MLAC et les mobilisations de santé des femmes : expertise et autonomie des soins en et hors institution (France, 1973-1985)*.

² Lettre du MLAC d'Aix-en-Provence, datée du 16 février 1976, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ Documents « Nous sommes solidaires... » et « Déclaration de soutien » (sd), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ « Bilan de l'année 1976 », Association Choisir Grenoble, 252 J 9, AD38.

février 1977¹. Les Grenobloises sont aussi à l'initiative d'une tentative de coordination régionale, convoquant « les autres groupes de la région Rhône-Alpes pour s'entendre sur une action commune en faveur de [leurs] amies d'Aix » à une réunion d'information et de préparation au procès le 12 février 1977². Enfin, elles se rendent massivement à Aix le jour du procès : entre 100 et 200 personnes selon les sources, issues des groupes femmes et du MLAC Choisir de Grenoble, sont présentes. Les Lyonnaises sont pour leur part une cinquantaine à faire le déplacement le 10 mars 1977 (CLEF, 1989, p. 91). Elles rejoignent ainsi les rangs de la foule nombreuse présente devant le Palais de justice, faisant du procès à la fois un « moment de solidarité féminine » et incarnant la convergence d'un « front féministe » autour des militantes d'Aix (Pavard, 2012a, p. 293). Si ce front commun est rendu possible par l'accent mis sur la critique des carences de la loi – et non sur la poursuite de la pratique des avortements qui ne fait pas consensus – (Pavard, 2012a, p. 293), le procès des militantes d'Aix a aussi pour conséquence de susciter de nouvelles revendications et actions autour des enjeux de réappropriation du corps et des savoirs médicaux dans la continuité des activités antérieures du MLAC sur l'avortement.

« Le procès terminé, l'affaire d'Aix n'est pas close pour nous. Car le procès d'Aix n'était pas seulement une affaire d'avortements mais aussi la remise en cause de la pratique médicale courante en matière d'avortements comme en d'autres domaines (accouchement par exemple). Ce qui était mis en cause, c'était que des femmes non-médecins aient pratiqué et pratiquent des avortements et des accouchements dans des conditions nouvelles. C'est-à-dire que les femmes ne sont plus considérées comme des "patientes" mais comme des participantes à ce qui se passe. »³

La constitution d'un groupe MLAC-Maternité – « qui se préoccupe surtout des problèmes de la grossesse et de la naissance et veut démedicaliser l'accouchement »⁴ – à l'intérieur du MLAC Choisir de Grenoble s'inscrit donc dans la continuité de cette mobilisation. Fonctionnant comme un groupe femmes, le MLAC-Maternité associe à des activités d'échanges visant à « résoudre de manière plus collective un certain nombre de questions : Où et comment vais-je accoucher ? Avec qui ? Comment je m'y prépare ? Et après l'enfant, la contraception... »⁵ lors de séances hebdomadaires ouvertes à toutes les femmes qui se tient à la Villeneuve, une « pratique collective » passant notamment par des « séances de gymnastique et de relaxation préparatoires à l'accouchement ». Dans le but de contester

¹ Note d'information du 25 février 1977, Renseignements généraux de l'Isère, 7945 W 354, AD 38.

² Convocation à la réunion du 12 février, MLAC Choisir Grenoble, 22 janvier 1977, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ Présentation du groupe MLAC maternité dans le « Bilan de l'année 1976 », Association Choisir Grenoble, 252 J 9, AD38.

⁴ Document sur l'histoire du MLAC Choisir Grenoble, MLAC-Choisir Grenoble, 28 avril 1980, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ « Grenoble », rubrique « La vie des groupes », *L'information des femmes*, n°17, mai-juin 1977.

« la manière dont se passent les accouchements à Grenoble, dans le secteur public particulièrement »¹, elles recueillent des témoignages de femmes, qui sont ensuite publiés dans les pages de *Marie-Colère*. Le traitement des femmes dans les hôpitaux publics de la région, le rôle des sages-femmes, la naissance médicalisée, l'accouchement à domicile, la préparation à l'accouchement sont autant de thèmes soulevés et questionnés par les féministes du MLAC-Maternité à travers ces témoignages. Elles dressent le constat que « cette expérience capitale dans la vie d'une femme qu'est la naissance d'un enfant n'était pas très souvent bien vécue, que, entre les mains du corps médical, la femme était souvent infantilisée, manipulée, et dépossédée de son corps et de la responsabilité de mettre son enfant au monde »². Le fruit de leur travail de recueil de témoignages, d'analyse et de lectures mené au cours des années 1977 et 1978 est présenté dans une brochure d'une cinquantaine de pages visant à « donner un aperçu sur la réalité de la naissance dans notre société » et à rompre « le silence autour de la naissance » car « changer la façon de naître c'est aussi changer la vie »³.

À Lyon, des réflexions et pratiques similaires se développent. Un groupe « Avortement, contraception, sexualité » se met en place au sein du Centre des femmes au printemps 1977 et cherche à élargir les discussions et revendications au-delà de l'avortement, s'emparant également d'autres sujets et constitue un fichier évaluant médecins et gynécologues (CLEF, 1989, p. 91). Se constitue parallèlement un groupe « Pratique santé » – « né du désir de certaines femmes issues du mouvement des femmes de faire un travail plus approfondi sur la santé, de prendre en charge leur corps de façon concrète »⁴ – qui s'intéresse à la grossesse, l'avortement, la sexualité, la contraception à partir des expériences personnelles et cherchent à se réapproprier savoirs et techniques médicales. Elles pratiquent l'auto-examen gynécologique, de même que le groupe « Speculum » qui se crée et se réunit au sein du Centre des femmes au cours de l'année 1977 (CLEF, 1989, p. 84).

Si ces groupes et pratiques ont été moins importants dans le mouvement féministe de la « deuxième vague » français que dans d'autres pays⁵, ils attestent néanmoins de l'existence

¹ Document sur l'histoire du MLAC Choisir Grenoble, MLAC-Choisir Grenoble, 28 avril 1980, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Brochure « Maternité, que caches-tu ? », MLAC et groupes femmes Grenoble, Éditions Vérité Rhône-Alpes, p.9, (sd) (date supposée automne 1979), Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.9.

³ *Ibid.* p.2.

⁴ « Femmes pratique santé », *IRL*, mai-juin 1984, Dossiers de presse « Femmes dans la région Rhône-Alpes », tome 4, Bibliothèque municipale de Lyon.

⁵ Les *women's health movement*, renvoyant aux contestations féministes du pouvoir et du savoir médical sur leur corps et au développement de techniques de réappropriation par les femmes, s'est développé aux États-Unis à partir de la fin des années 1960. Son influence s'est étendue sur les mouvements féministes européens, dans lesquels des dispensaires féministes de santé ont été ouverts et des groupes et pratiques d'auto-examen se sont développées, par exemple en Suisse, en Allemagne (Lenz, 2008) ou encore en Belgique

de pratiques de *self-help* et de mouvements de santé féministes. Les transferts internationaux de savoirs militants sont notables et cruciaux dans le développement (même restreint) de ces pratiques en France (Ruault, 2016) et dans les espaces féministes lyonnais et grenoblois¹. C'est tout particulièrement le cas de l'ouvrage états-unien *Our Bodies, Ourselves*, traduit et publié en France en 1977 sous le titre *Notre corps nous-mêmes*², devenu « emblématique du combat des féministes pour la libre disposition de leurs corps » (Zancarini-Fournel, 2004a, p. 209). Dans cet ouvrage qui, avec des croquis et des portraits de femmes, porte aussi bien sur la masturbation, la contraception, les infections vaginales, que la grossesse et l'accouchement, les féministes du collectif de Boston visent à aider les femmes à connaître et prendre le contrôle de leur corps. Au cours des entretiens, plusieurs militantes lyonnaises et grenobloises des groupes femmes ont mentionné ce livre et son usage comme support de discussion et de pratiques d'auto-examen gynécologique à l'intérieur des groupes. Il fait également figure de référence bibliographique mentionnée dans les textes du MLAC-Maternité de Grenoble, qu'il s'agisse des articles publiés dans *Marie-Colère* ou de la brochure susmentionnée.

Encadré 15 - Lectures féministes

À l'instar de « l'espace 1968 », celui des féminismes de la « deuxième vague » est marqué par « la circulation de représentations signifiantes communes » (Frank, 2000b, p. 31) à l'intérieur des frontières nationales et de façon transnationale. Si différents vecteurs participent à la diffusion des idées militantes comme des savoir-faire et des pratiques (voyages de militant-e-s, rencontres nationales ou internationales, etc.), les productions culturelles, intellectuelles et les médias jouent un rôle majeur. Parmi les productions alors en circulation, l'on propose de s'arrêter ici à partir de nos matériaux sur un support de diffusion d'idées et de mobilisations féministes en particulier : les livres. Les archives des groupes femmes, la presse féministe locale et les sources orales recueillies offrent un éclairage sur les références théoriques et littéraires qui circulent dans les configurations féministes de la « deuxième vague » au cours de la période étudiée et dont les militantes lyonnaises et grenobloises ont pu s'emparer. Au-delà du succès féministe mondial qu'est *Notre corps, nous-mêmes*, l'analyse des

(D'Hooghe, 2013). Sur l'histoire du *women's health movement* états-unien, voir (Kline, 2010 ; Löwy, 2005 ; Morgen, 2002).

¹ On peut supposer que le Tribunal international des crimes contre les femmes qui se tient à Bruxelles en mars 1976 et réunit plus de 2000 femmes venant de différents pays a joué un rôle important dans la circulation des savoirs, savoirs faire et modes d'action féministes, notamment le *self-help*, qui aurait été l'une des « activités annexes au Tribunal à avoir le plus de succès » (D'Hooghe, 2013, p. 158).

² *Notre corps nous-mêmes, écrit par des femmes pour les femmes par le collectif de Boston pour la santé des femmes*, adaptation française Paris, Albin Michel, 1977. La France compte ainsi parmi les premiers pays dans lesquels le livre est traduit après l'Italie (1974) et le Danemark (1975) dans un processus de diffusion mondiale de l'ouvrage. Sur la production de l'ouvrage, sa diffusion et réception au-delà des États-Unis, voir (Davis, 2007).

livres mentionnés dans ces sources permet d'esquisser, depuis le local, un portrait (non exhaustif) des « classiques » féministes de l'époque. Il apparaît tout d'abord que *Le deuxième sexe*, ouvrage phare de Simone de Beauvoir parfois qualifié de « bible » du féminisme (Delphy et Chaperon, 2002), en dépit de sa parution déjà ancienne (1949), demeure une référence et son auteure une figure centrale dans les années 1970. En témoigne cette proposition d'une membre d'un groupe femmes grenoblois formulée au cours d'une réunion – « À partir du *Deuxième sexe*, étudier la famille en tant qu'institution, donc contrainte sociale, mais contrainte intériorisée puisque la majorité des femmes souhaitent se marier et se marient à un moment de leur vie¹ » – tandis qu'en 1979 deux autres féministes débattent dans les pages de *Marie-Colère* à propos d'un documentaire réalisé sur Simone de Beauvoir². Les propos échangés en conclusion de l'article montrent d'ailleurs bien « l'aura » qui entoure Simone de Beauvoir (Chaperon, 2012) et qui la constitue en figure : « Je ne l'admire plus » conclue la première signataire de l'article, « Ce n'est pas vrai. Je suis sûre que tu me mens. Tu me provoques » lui rétorque la seconde³. Si Simone de Beauvoir et *Le Deuxième sexe* demeurent des références centrales, d'autres ouvrages deviennent des « classiques » du féminisme au fil des années 1970, à la faveur de nouvelles publications ou de traductions d'écrits étrangers. La comparaison des bibliographies présentes dans les archives de deux groupes femmes au mitan de la décennie 1970⁴, et les nombreux ouvrages qu'elles ont en partage, en fournissent un aperçu. Y figurent ainsi des livres traduits de féministes étrangères – attestant de l'importance des transferts transnationaux dans l'histoire des causes sexuelles en général (Broqua, Fillieule et Escoda, 2016) et dans celle des mobilisations féministes de la « deuxième vague » en particulier, déjà mises au jour à propos d'autres contenus et pratiques (Delage, 2016 ; Pavard, 2012d, 2012c ; Ruault, 2016) –, telles que les états-uniennes Kate Millet (*La politique du mâle, En vol*) et Ti-Grace Atkinson (*Odyssée d'une amazone*), les britanniques Sheila Rowbothan (*Féminisme et révolution. Conscience des femmes, monde de l'homme*) et Juliet Mitchell (*L'âge de femmes*) ou encore celui d'un collectif féministe italien (*Être exploitées*). À leurs côtés, les textes d'auteurs ou de groupes féministes français sont également représentés, qu'il s'agisse de Françoise d'Eaubonne (*Le féminisme ou la mort, Les femmes avant le patriarcat*), de Christine Dupont/Delphy (« L'ennemi principal » dans *Partisans*) ou encore du numéro des *Temps modernes* « Les femmes s'entêtent ». Différentes références traduisent l'hybridation avec le milieu militant plus large des années 1968 dans lequel les féministes baignent et ses tropismes, à l'image de l'attrance pour la Chine de Mao Tse Toung (Zancarini-Fournel, 2008b, p. 134) dont témoignent des ouvrages tels que *La moitié du ciel. Le mouvement de libération des femmes en Chine* de Claudie Broyelle ou *Des chinoises*

¹ Compte-rendu de réunion du groupe des 12, janvier, non daté, Archives personnelles d'une militante du groupe des 12.

² « Simone De Beauvoir. À propos d'un film », *Marie-Colère*, n°4, mars 1979, p.18. Le film en question est un portrait de Simone de Beauvoir réalisé par Josée Dayan sorti en 1979.

³ *Ibid.*

⁴ « Livres qui nous ont aidé », Brochure « Actes de femmes », Groupe des 12, Grenoble, juin 1976, Archives personnelles de militante du groupe des 12, p.41 ; Bulletins n°2 du Cercle Flora Tristan du MLF de Lyon, novembre 1974 et Bulletin n°4 du Cercle Flora Tristan du MLF de Lyon, décembre 1976, Archives personnelles d'une militante du Cercle Flora Tristan.

de Julia Kristeva. Une grande partie des livres cités sont édités par les Éditions des femmes – expliquant les similitudes des références entre les deux groupes femmes –, ce qui souligne le rôle central et prescripteur joué par cette « entreprise militante » dans la diffusion des écrits et des idées féministes en France dans les années 1970 (Pavard, 2005, p. 77-102). Ce sont aussi elles qui traduisent et publient d’autres ouvrages étrangers importants, tels celui d’Erin Pizzey (*Crie moins fort les voisins vont t’entendre*) qui joue un rôle dans les mobilisations contre les violences (Delage, 2014) ou *Du côté des petites filles* d’Elena Belotti¹. Au-delà des Éditions des femmes, on assiste à la multiplication des « collections femmes » dans les grandes maisons d’édition qui connaissent un véritable essor dans la deuxième moitié des années 1970 (Pavard, 2005, p. 169-174). Si les bibliographies présentes dans les archives comprennent principalement des essais et écrits militants, la fiction et les romancières n’en sont pas absentes – à l’image de Victoria Thérèse (*Hosto Blues*) ou de Christiane Rochefort (*Les enfants d’abord*) – et d’autres sources pointent le rôle joué par des romans dans les groupes femmes : « La discussion est partie de Martine qui a été très touchée par le livre de Marie Cardinal *Les mots pour le dire*. Dans ce livre, une femme se détruit physiquement, et moralement et intellectuellement par culpabilité. Martine a retrouvé dans ce livre des expériences qu’elle a vécues » peut-on lire par exemple dans le compte-rendu d’une réunion du groupe femmes des 12². Au tournant des années 1980, les pratiques de lecture demeurent centrales dans les groupes femmes, perpétuées au sein des dernières cohortes qui apparaissent. En janvier 1980, un compte-rendu de réunion du groupe femmes de Vaulx-en-Velin mentionne que les « deux livres qui doivent circuler dans le groupe et qui [leur] serviront de base pour un travail en profondeur » sont *Le patriarcat* d’Ernest Borneman et un dossier du *Monde de l’éducation* sur « les nouveaux parents »³. Si les références semblent se diversifier, donner la parole aux femmes, retracer leur histoire et s’intéresser à leur situation dans une pluralité de contextes demeurent des axes forts des ouvrages lus par les (groupes) féministes ; les paysannes du Larzac⁴, les femmes célibataires⁵, les femmes politiques ou encore les premières femmes journalistes⁶ sont par exemple au cœur des livres dont on trouve la trace à la fin de la décennie.

¹ Nous reviendrons sur cet ouvrage dans la troisième partie de la thèse (chapitre 7).

² Compte-rendu de réunion du groupe des 12, janvier, non daté, Archives personnelles d’une militante du groupe des 12.

³ Compte-rendu de réunion, 17 janvier 1981, Cahier du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, Archives personnelles d’une militante du groupe femmes de Vaulx-en-Velin.

⁴ Gérard Guérin et Martine Vantses, *Paysannes : paroles des femmes du Larzac*, Paris, Albatros, 1979. Cet ouvrage est mentionné dans un compte-rendu de réunion du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, 3 octobre 1980, Cahier du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, *doc.cit.*

⁵ Evelyne Le Garrec, *Un lit à soi : itinéraires de femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 1979. Le livre fait l’objet d’un article dans la revue grenobloise *Marie-Colère*. Cf. Rubrique « Écritures », *Marie-Colère*, n°5, octobre 1979, p.18.

⁶ Laure Adler, *À l’aube du féminisme : les premières journalistes*, Paris, Payot, 1979 ; Huguette Bouchardeau, *Un coin dans leur monde*, Paris, Éditions Syros, 1980. Ces deux ouvrages sont présentés par leurs auteurs en 1980 dans une librairie féministe de la région lyonnaise. Sur cette librairie (Les malapprises), voir le chapitre 3.3 (section « Hors les murs : consolidation et dissémination d’une (contre)-culture féministe »).

Au-delà du livre *Notre corps, nous-mêmes* qui a été un succès mondial, les références aux mouvements féministes de santé et aux pratiques de *self-help* développés dans d'autres pays circulent également dans les configurations féministes locales : une vidéo sur les centres de santé pour les femmes en Italie (les *Consultari*) est projetée au Centre des femmes de Lyon (CLEF, 1989, p. 91) tandis que le groupe Pratique santé a des contacts avec des féministes québécoises et chiliennes (CLEF, 1989, p. 93). Dans un article intitulé « Au bord du lac Léman », des Grenobloises racontent leur visite au dispensaire de femmes de Genève « où les consultations sont toujours faites par une médicale et une non-médicale » : « depuis, nous démarrons un groupe d'auto-examen et plein d'autres choses¹ ».

La période qui s'ouvre à partir de 1975 est propice à l'émergence de nouvelles causes relatives aux corps des femmes, moins consensuelles et rassembleuses que celle de l'avortement mais faisant tout de même l'objet de mobilisations importantes. Si le soutien aux prostituées et les questions d'accouchement et de maternité ne recrutent qu'une partie des militantes, les violences apparaissent comme la lutte la plus fédératrice, mobilisant la majorité des groupes femmes et du mouvement des femmes autonome et non mixte, qui font campagne avec un répertoire d'action diversifié.

¹ « Au bord du lac Léman », *Marie-Colère*, n°5, décembre 1979, p.5. Sur l'histoire et les pratiques de *self-help* développées par le mouvement féministe genevois, voir (Budry et Ollagnier, 1999 ; Dardel, 2007, p. 103-106).

Conclusion du chapitre 2

Alors que la séquence militante inaugurée par le vote de la « loi Veil » a moins fait l'objet de travaux dans la littérature, souvent considérée comme celle de la division du mouvement en tendances après son apogée, l'histoire des espaces féministes lyonnais et grenoblois entre 1975 et 1978 propose une autre vision de cette période dans le cas provincial. Ces années constituent l'âge d'or du mouvement des femmes non mixte et autonome, qui est au centre et domine les configurations féministes de la « deuxième vague ». Dans le sillage du mouvement pour l'avortement libre et gratuit, on entre dans une nouvelle phase au cours de laquelle les groupes femmes – qui s'identifient comme tels et abandonnent la référence au MLF – se multiplient et deviennent la forme d'action de base, au centre du répertoire d'action féministe. De nouvelles causes sont politisées et viennent (temporairement) prendre la place de l'avortement, la plus fédératrice étant la question des violences faites aux femmes qui amène les différents groupes à converger dans des mobilisations communes.

Au-delà de ces points communs, les mouvements lyonnais et grenoblois connaissent une structuration différente. L'espace grenoblois est caractérisé par une dynamique unitaire avec des lieux et des formes de discussion collective qui fonctionnent comme des espaces de convergences des groupes femmes permettant de faire mouvement. À Lyon, la configuration apparaît plus fragmentée, avec deux pôles qui se constituent dès 1975 – le Centre des femmes d'un côté et les groupes femmes de quartier de l'autre – et se rejoignent épisodiquement dans des campagnes et actions communes. Dans les deux villes, les groupes relevant de Psychanalyse et politique sont des acteurs « à part », « hors sol », même si les Grenobloises s'autonomisent plus tardivement que leurs homologues lyonnaises.

Les lieux de femmes occupent des positions contrastées dans l'histoire des deux espaces, ce qui participe de cette structuration différente. À Grenoble, le projet de maison des femmes est central durant cette séquence et, parce qu'il tarde à se concrétiser, contribue à maintenir une certaine unité entre les groupes femmes. À Lyon, l'ouverture précoce du Centre des femmes fait de lui un acteur central mais moins rassembleur dans un espace militant davantage clivé. Ces lieux et les projets qui les entourent constituent un indicateur des rapports entretenus avec le champ politique et les institutions locales : alors que les grenobloises ont recours à des modes d'action multiples pour obtenir local et subventions de la part de la municipalité, les féministes lyonnaises ne s'y résolvent pas malgré les difficultés financières. On retrouve ici la proximité mise au jour dans le chapitre précédent, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle n'est pas sans incidence sur le répertoire d'action davantage

institutionnel auquel recourent les militantes, notamment dans la campagne contre les violences lors desquelles les grenobloises semblent avoir moins recours à des modes d'action radicaux et anti-institutionnels que leurs comparses lyonnaises. Ces trajectoires contrastées des maisons et centres des femmes dans les espaces lyonnais et grenoblois ont aussi des conséquences sur l'histoire des groupes de lesbiennes, auxquels elles offrent un contexte propice pour se développer, et leur confrontation variable avec les féministes hétérosexuelles.

L'analyse des espaces féministes lyonnais et grenoblois permet alors de réinterroger certains résultats sur le mouvement des femmes forgés à partir du cas parisien. Elle conduit à relativiser la division récurrente dans la littérature entre groupes de conscience et groupes de quartier en raison du caractère pluriel et évolutif de leurs activités, de même que la pertinence des courants idéologiques, qui ont certes influencé les mouvements provinciaux sans pour autant qu'ils ne reproduisent ces partitions.

Enfin, l'analyse localisée a conduit à prendre en compte et à montrer les transferts et dynamiques multiples entre les échelles internationales, nationales, régionales et locales. On a notamment pu observer et mettre en relief l'importance des circulations transnationales au cours de cette deuxième période qui influent tant dans la construction des causes féministes que dans les modes d'action et savoirs (fares) militants lors des mobilisations. L'échelle internationale, avec l'avènement des mouvements féministes de la « deuxième vague » dans différents pays, apparaît tout aussi importante et influente que le niveau national durant ces années : les liens comme les opportunités de frottements et d'échanges sont nombreux, avec de grands rendez-vous nationaux mais aussi internationaux durant cette période, et les mouvements féministes apparaissent étroitement connectés. Parallèlement, les mouvements féministes locaux se caractérisent par une grande autonomie au cours de cette période, et s'emparent à leur échelle des causes féministes internationales et des campagnes nationales, qu'ils se réapproprient et politisent localement. L'agenda politique national avec le vote sur la reconduction de la loi Veil en 1979 enclenche un re-centrage sur des enjeux nationaux avec des campagnes organisées de manière centrale qui vont être au centre de la période suivante.

Chapitre 3 :

Diffusion et diversification du féminisme : l'espace de la cause des femmes en formation (1979-1984)

L'année 1979 est marquée par le « retour de l'avortement dans l'agenda gouvernemental et parlementaire » (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 163) et féministe, en raison de la reconduction de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse initialement votée pour une période de cinq ans (Devreux et Ferrand-Picard, 1982). Alors que le mouvement des femmes non mixte et autonome était central et dominant dans la séquence précédente, on assiste à la faveur de cette (re)mobilisation féministe au retour des autres composantes au centre des espaces féministes de la « deuxième vague » accompagnées par de nouveaux acteurs.

Sur le plan historiographique, la fin des années 1970 a été principalement analysée sous l'angle du reflux du mouvement des femmes et du début de l'institutionnalisation du féminisme. L'année 1979, avec la marche des femmes pour l'avortement du 6 octobre comme « ultime mobilisation de la “décennie féministe” » (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 159), « dernier événement d'importance du MLF » (Jacquemart, 2015, p. 97) et les conflits autour du dépôt du sigle du MLF qui signe son « éclatement officiel » (Remy, 1990, p. 103), constituerait le chant du cygne du féminisme de la « deuxième vague ». Le début des années 1980 inaugurerait une autre séquence, caractérisée par le reflux des mobilisations et les enjeux autour de l'institutionnalisation du féminisme en lien avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 et la création du ministère des Droits de la femme.

Loin de reproduire une partition aussi nette entre les années 1970 et les années 1980, l'analyse des configurations féministes lyonnaises et grenobloises conduit à nuancer cette chronologie et à revisiter cette période charnière. Elle montre que les mobilisations et les activités militantes ne prennent pas fin en 1979 et d'autre part que le mouvement se transforme au cours de cette phase davantage qu'il ne recule. La période 1979-1984 se caractérise en effet par la diffusion du féminisme dans différentes sphères sociales, ce qui

nous conduit à formuler l'hypothèse qu'il s'agit de la période de formation de l'espace de la cause des femmes, déjà en gestation au cours des années précédentes (cf. encadré 16).

Ce chapitre revient tout d'abord sur la seconde phase des luttes pour l'avortement libre et gratuit qui se déclenchent en amont du vote sur la reconduction de la « loi Veil » en 1979 et se poursuivent au-delà autour du remboursement de l'IVG (1). Parallèlement aux acteurs appartenant déjà aux espaces féministes de la « deuxième vague » (Planning familial, Choisir MLAC, etc.), cette mobilisation donne lieu à des alliances plus poussées avec les partis politiques et les syndicats, sous l'impulsion des commissions femmes et groupes femmes qui se sont développés en leur sein, non sans difficulté ; un développement qui dessine les contours des pôles partisans et syndicaux de l'espace de la cause des femmes en formation (2). L'analyse des évolutions et reconfigurations marquant les « dernières » années de cette période historique conduit à mettre au jour la diffusion du féminisme sous différentes formes et dans différentes sphères (associative, universitaire, culturelle, etc.) tandis que le mouvement des femmes connaît d'importants changements avec la disparition d'une partie des collectifs qui le composent (3).

Encadré 16 - La genèse de l'espace de la cause des femmes

La catégorie analytique d'espace de la cause des femmes (ECF), élaborée par Laure Bereni pour résoudre l'énigme que posaient les mobilisations pour la parité dans les années 1990 en France (une cause sans mouvement) et comprendre la trajectoire de légitimation de cette cause, renvoie à « la configuration des sites de mobilisation au nom des femmes et pour les femmes dans une pluralité de sphères sociales » (Bereni, 2015, p. 17). Elle permet de penser la transversalité des mobilisations féministes, de manière plus large que le seul « mouvement des femmes » et en dépassant l'opposition entre contestation dans et en dehors des institutions. Comme le souligne l'auteure, il s'agit d'un « concept historiquement situé », en ce qu'il renvoie à la « trajectoire d'institutionnalisation qui a caractérisé ces mobilisations [pour la cause des femmes] dans de nombreux pays durant les 30 ou 40 dernières années » ; l'espace de la cause des femmes existant à partir du moment où « les femmes ont accédé en nombre (suffisant) aux institutions dominantes et parce que des sites de défense de la cause des femmes se sont formés et consolidés à l'intérieur de ces institutions » (Bereni, 2015, p. 17). Dès lors, on peut s'interroger sur la genèse de cet espace. Alors que Marion Charpenel soulève dans sa thèse la question de la pérennité de l'espace de la cause des femmes depuis les mobilisations paritaires et de sa pertinence pour analyser le féminisme de la fin des années 2000 (Charpenel, 2014, p. 55), il s'agit ici de revenir au contraire sur la période antérieure. Si le pôle autonome de l'ECF – renvoyant à ce qu'on appelle traditionnellement le « mouvement des femmes » – constitue la « matrice » de l'espace de la cause des femmes (Bereni, 2015, p. 20), à partir de quand les autres pôles (partisan,

académique, étatique, syndical, religieux, etc.) se constituent-ils ? L'approche localisée permet de contribuer à la socio-histoire de l'espace de la cause des femmes en France en montrant comment la fin des années 1970 constitue une période clé dans sa formation, en raison de la diffusion du féminisme dans une pluralité de sphères sociales et sous différentes formes (pas uniquement institutionnelle). Il s'agit en effet de la période où la cause des femmes sort davantage à l'extérieur « des frontières des mouvements sociaux et des associations, lieu historique de constitution de l'autonomie du mouvement des femmes » (Bereni, 2015, p. 20).

1. Les luttes pour l'avortement libre et gratuit : deuxième étape

Après une phase de diversification des causes féministes, la période qui s'ouvre à la fin de l'année 1978 est marquée par le retour de l'avortement au centre des configurations féministes de la « deuxième vague », cette cause constituant le « fil rouge » des mobilisations féministes tout au long de la décennie (Pavard, 2012a, p. 290). La (re)mobilisation féministe qui a lieu au cours de cette séquence est préparée en amont à l'initiative de deux acteurs principalement : les groupes femmes et le Planning familial. Elle donne lieu ensuite à la constitution de collectifs unitaires très larges, qui ne sont pas sans rappeler le MLAC, en raison de leur mixité notamment. Loin de se conclure avec le vote définitif de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse en décembre 1979, cette mobilisation et les revendications relatives aux insuffisances de la loi se poursuivent jusqu'en 1982.

Une remobilisation préparée en amont

Afin de « pouvoir remédier à un éventuel impact démographique négatif de la libéralisation de l'avortement » (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 156), la loi sur l'interruption volontaire de grossesse a été votée en 1975 pour une durée de cinq ans, raison pour laquelle le réexamen de la législation est entrepris en 1979. L'importante mobilisation féministe qui a lieu à ce moment est rendue possible par le rôle de « structures dormantes » (Taylor, 2005)¹ joué par certaines composantes de l'espace féministe (Pavard 2012 p.296) et le travail préparatoire qu'elles réalisent.

¹ Il s'agit d'une des traductions possibles (Fillieule, 2005a) du concept de *abeyance structure*, également traduits comme « structures de rémanence » ou de « mise en veille » des mouvements sociaux (Johsua, 2009). La notion d'*abeyance structure*, forgée par la sociologue Verta Taylor (Taylor, 2005) pour analyser les phénomènes de continuité des mouvements sociaux, renvoie aux processus de maintien ou de mise en veille des groupes militants et des mouvements sociaux qui leur permettent de durer même si le contexte n'est plus favorable et de jouer un rôle de passeur entre deux étapes de la mobilisation.

L'exemple le plus visible de ces processus est celui de Choisir-MLAC à Grenoble qui, bien que devenu un groupe partie prenante du mouvement des femmes, s'est maintenu en tant qu'association¹ en œuvrant sur d'autres revendications (maternité, accouchement, etc.)². Parallèlement, quelques militantes de l'association, ne perdant pas de vue les futures échéances, ont continué à exercer une vigilance sur la question de l'avortement pendant ces années de creux. En 1977, elles lancent une enquête « auprès des médecins, des hôpitaux, des membres des services hospitaliers et des femmes sur l'application de la loi Veil et sur la pratique de l'interruption volontaire de grossesse à Grenoble »³. Un questionnaire destiné aux médecins est établi, dans lequel les praticien-ne-s sont questionné-e-s sur leur (non) pratique des avortements – « Si la réponse est non, que répondez-vous à la demande ? [...] Pour quel motif ? [...] « Si la réponse est oui, quelle méthode ? Apprise où ? Durée de l'intervention ? Présence d'autres personnes acceptée ou non ? Prix ? » etc. – ainsi que sur les modifications qu'ils et elles proposeraient quant à la loi⁴. Envoyé par courrier, ce questionnaire est assorti d'une demande d'entretien pour discuter avec elles et eux « des avantages et des inconvénients » de « l'application actuelle » de la loi⁵. Le lancement de cette enquête dès 1977 tout comme ses objectifs d'évaluation de la « loi Veil »⁶ montrent que certaines militantes ont gardé à l'esprit « l'aspect précaire de la loi, qui n'a été votée que pour 5 ans et [...] ses insuffisances »⁷. Elles entreprennent également de remobiliser leurs co-militantes à ce sujet. En avril 1978, deux d'entre elles qui font figure de piliers du groupe écrivent « aux anciennes » de Choisir-MLAC pour les inciter à « revenir plus souvent et plus régulièrement » en raison du travail qui se poursuit (« à chaque réunion, à chaque permanence, de nouvelles

¹ Une situation favorisée par la subvention municipale que touche Choisir-MLAC Grenoble depuis 1973, les militantes ayant eu intérêt à maintenir la structure pour continuer à bénéficier de ces ressources qu'elles ont aussi mises à disposition d'autres groupes du mouvement des femmes grenoblois au cours de la période antérieure.

² De nouveau, l'association grenobloise se distingue fortement de Choisir national, avec laquelle elle n'a plus de liens, qui élargit son domaine d'action pour s'adapter au nouveau contexte après la libéralisation de l'IVG en 1975 (Pavard, 2012a, p. 287). En effet, si ces revendications (accouchement, maternité, etc.) sont relativement nouvelles, elles restent étroitement liées aux enjeux posés par l'avortement et ne constituent pas un champ d'action complètement nouveau à l'instar de la question des femmes dans la vie politique promue par Choisir national à partir de 1977.

³ « Bilan de l'année 1977 », Choisir Grenoble, 14 septembre 1978, 252 J 9, AD38.

⁴ « Enquête de Choisir MLAC de Grenoble. Questionnaire pour les médecins », non daté, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ « Lettre adressée aux médecins, MLAC-Choisir Grenoble, non datée, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁶ Des objectifs qui ne seront pas remplis en réalité comme le déplorent les militantes du MLAC Choisir : « En ce qui concerne les résultats de l'enquête menée par nous l'an dernier, nous avons constaté que bon nombre de médecins ont refusé ou oublié de répondre à notre questionnaire. Motifs ? Trop de travail, discrétion professionnelle ou conviction que la loi sera reconduite de toutes façons et que les femmes se font du souci à tort. Quant aux médecins qui ont accepté de répondre à notre questionnaire, leur petit nombre (47) exclut qu'on en tire des conclusions significatives ». Cf. « Bilan 1978 et perspectives », Choisir-Grenoble MLAC, 1^{er} octobre 1979, 252 J 9, AD38.

⁷ « Bilan de l'année 1977 », Choisir Grenoble, 14 septembre 1978, 252 J 9, AD38.

femmes passent ») et des futures échéances (« la loi peut être remise en question dans un an et demi et [qu']il ne faut donc pas s'endormir »)¹. Choisir Grenoble réunit ainsi plusieurs des conditions mises au jour par Verta Taylor pour maintenir le groupe en état de veille² : la présence d'un petit noyau de militantes qui font preuve d'un fort attachement à la cause de l'avortement et y demeurent fidèles, ce qui permet de garder le cap et poursuivre le travail tout en autorisant leurs camarades à ouvrir de nouveaux fronts de lutte, et produit aussi de la stabilité organisationnelle favorable au maintien de l'activité militante³.

Dans la configuration lyonnaise, la campagne de (re)mobilisation sur l'avortement débute aussi en 1977, lancée par un groupe féministe à l'intérieur du Centre des femmes. Contrairement à Grenoble, le MLAC-Choisir lyonnais n'a pas survécu au vote de la « loi Veil », une partie de ses militant-e-s rejoignant alors le Planning familial ou les groupes femmes tandis que la majorité se désengage. Au printemps 1977, un groupe « Avortement, contraception, sexualité » se forme à l'intérieur du Centre des femmes « à l'initiative de femmes qui ont été confrontées à l'avortement » et qui, dans l'un de leurs premiers tracts, s'interrogent : « et si la lutte n'était pas finie ? »⁴. Plusieurs éléments relatifs au contexte politique sont d'ailleurs mentionnés pour justifier la nécessité de se remobiliser : « le procès Dupin⁵, le nouvel essor de la campagne de "Laissez-les-vivre" et des réactionnaires catholiques [qui] montrent la volonté du pouvoir de restreindre encore notre droit d'avorter (cf. la remise en cause de la loi dans 2 ans) ». Les militantes de ce groupe produisent une critique forte de la « loi Veil » – qualifiée de « loi restrictive », « loi répressive », « qui ne prévoit pas le remboursement par la Sécurité sociale » – et annoncent leur intention de faire un état des lieux de son application à Lyon. Une brochure dressant le bilan de l'offre et du fonctionnement concret des centres d'orthogénie paraît effectivement quelques mois plus tard

¹ Lettre aux anciennes du MLAC Choisir, signée par Zabeth et Geneviève, 15 avril 1978, MLAC-Coisir Grenoble, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Ce processus de maintien est d'ailleurs explicité par les militantes elles-mêmes dans un article revenant sur l'histoire du MLAC-Choisir : « Et maintenant ? Il ne s'agit pas d'occuper les loisirs de quelques femmes en mal de "militantisme", il ne s'agit pas de maintenir contre vents et marées une structure vide de tout contenu. Si, à quelques-unes, nous avons continué à nous informer, si nous avons maintenu une permanence régulière, si nous nous sommes battues pour que le MLAC-Choisir continue de vivre, ce n'est pas pour rien. Ce que nous voulions en 1973 et avant nous le voulons toujours ». Cf. « Petit historique du MLAC-Choisir Grenoble », Geneviève, *Marie-Colère* n°3, décembre 1978, p.9.

³ La temporalité, la force de l'attachement à la cause, l'exclusivité, la centralisation et la culture constituent les cinq facteurs organisationnels dont dépendent le maintien du mouvement en état de veille selon Verta Taylor (Taylor, 2005). Pour une présentation de ces facteurs, voir (Johsua, 2009, p. 19).

⁴ « Si la lutte n'était pas finie... ou : avorter à Lyon », Groupe avortement-Contraception du Centre des femmes, non daté (date supposée début 1978), Archives du Centre Louise Labé. Les citations suivantes sont également issues de ce tract.

⁵ Franck Dupin, militant du MLAC de Lille, est inculpé en 1976 après avoir avorté une femme mineure. Son procès, qui se tient en février 1978, est marqué par la constitution en partie civile de « Laissez-les-vivre » et « l'Union des professionnels de la santé pour le respect de la vie humaine ». Sur ce procès et l'analyse de sa faible audience dans les milieux féministes en comparaison avec celui des militantes du MLAC d'Aix-en-provence, voir la thèse en cours de Lucile Ruault, *op.cit.*

et conclut au « scandale » de l'inapplication de la loi : « DEUX centres d'interruption de grossesse à Lyon dont UN SEUL fonctionne réellement ! Seulement 60 avortements par semaine, ce qui est loin de répondre à la demande ! »¹. Là encore, les instigatrices cherchent à recruter des forces militantes et à constituer des coalitions, puisque la brochure a aussi été pensée comme un moyen de « prendre contact avec d'autres femmes (commissions féminines syndicales, groupes de quartier, centres de Planning...) pour confronter [leurs] réflexions, [leurs] expériences et mener d'éventuelles actions communes »². Ainsi, au-delà des étiquettes, les premières initiatives de remobilisation en amont de la reconduction de la « loi Veil » partent de groupes féministes non mixtes et autonomes dans les deux configurations féministes locales étudiées.

À leurs côtés, le Planning familial constitue le second acteur important dans le processus de remobilisation. Si les positions et engagements des Plannings du Rhône et de l'Isère³ dans la première étape de la lutte pour l'avortement libre et gratuit diffèrent fortement (cf. encadré 11), ils se rapprochent après 1975, chacun se retrouvant en prise avec les enjeux et la réalité de l'application de la « loi Veil ». En effet, il faut encore de longs mois après le vote de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse pour que celle-ci soit appliquée localement et nationalement. Avec la démobilisation militante engendrée par cet aboutissement, qui s'accroît encore après quelques mois de « vigilance » initiale sur l'application de la loi, les Plannings familiaux se retrouvent les principaux – et quasiment uniques – acteurs à suivre ce sujet. En 1977, l'antenne iséroise se plaint du fait que la libéralisation de l'avortement est un combat « qu'il a mené avec d'autres et qu'il continue de mener pratiquement seul (hélas !)⁴ ». Si ce combat ne passe plus par la pratique d'avortements – le Planning aiguillant « les demandes vers les structures hospitalières légales » et ayant décidé d'appliquer « strictement la loi pour en dénoncer les limites »⁵ –, un centre

¹ « Où avorter à Lyon ? », Brochure « Ils ne décideront plus pour nous. Avortement, sexualité, contraception », groupe Avortement-Contraception du Centre des femmes, non daté (date supposée 1978), Archives du Centre Louise Labé. Les deux centres en question sont le centre d'orthogénie de l'Hôtel Dieu et le centre d'orthogénie de l'hôpital Edouard Herriot.

² « Si la lutte n'était pas finie... ou : avorter à Lyon », Groupe avortement-Contraception du Centre des femmes, non daté (date supposée début 1978), Archives du Centre Louise Labé.

³ À cette date, les Plannings grenoblois et lyonnais sont tous deux devenus des associations départementales. C'est le cas dès 1967 à Grenoble, où le mouvement est d'abord déclaré en préfecture sous le nom « La Maternité heureuse : association départementale de l'Isère pour le Mouvement français pour le Planning familial » en 1967 puis simplement « Le mouvement français pour le Planning familial, association départementale de l'Isère » à partir de 1977. À Lyon, c'est en 1974 que le Planning, jusqu'alors intitulé « Mouvement lyonnais pour le Planning familial » devient « Association départementale du Rhône du Mouvement français pour le Planning familial ». Cf. Brochure « Spécial 30 ans » de l'AD du Rhône, réalisée en juin 1993, Archives AD du Rhône MFPP ; Document « Les président-e-s du Planning familial », Centre de documentation du Planning familial de l'Isère, A2, Archives du Planning familial de l'Isère.

⁴ Texte d'orientation du MFPP de l'Isère, Assemblée générale du 22 avril 1977, 7945W 351.

⁵ « Le Planning aujourd'hui », *Bulletin d'information du Planning familial*, n°1, Association départementale de l'Isère, janvier 1981, Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.3.

d'orthogénie dans lequel se tiennent des permanences avec « information sur les méthodes de contraception et de régulation des naissances » et des « consultations sociales en vue d'interruption de grossesse » a été ouvert au sein du Planning familial en septembre 1976¹. Selon les chiffres de l'association, le nombre d'adhérent-e-s et d'usagers et usagères dans le département ne cessent d'augmenter entre 1977 et 1979². Si le rôle de vigie quant à l'application de la loi joué par le Planning familial grenoblois au cours de ces années de creux n'est pas étonnant au vu de son engagement préalable et de sa position dans la configuration féministe local avant 1975, on retrouve un schéma semblable pour l'antenne du Rhône au passé pourtant différent.

Après le vote de la « loi Veil » en 1975, le Planning familial lyonnais qui était resté à distance des mobilisations locales pour l'avortement libre auparavant joue un rôle important dans la mise en place des centres d'orthogénie à Lyon. Il devient rapidement un centre de ressources pour former les assistantes sociales à l'accueil et l'entretien pré-IVG. Lors de l'ouverture du premier centre d'orthogénie à l'Hôtel-Dieu en 1976, neuf conseillères vont travailler à l'accueil et la mise en place d'un centre d'orthogénie dans les locaux du Planning familial du Rhône est aussi envisagée³. Cette évolution est à comprendre à la lueur de la transformation de la composition militante de l'association après 1975. Des « anciennes » – c'est-à-dire des personnes appartenant à la première génération militante – « vont progressivement quitter le mouvement lorsque le Planning se met à militer officiellement pour la légalisation de l'IVG » (Jabouley, 1997, p. 18) alors que parallèlement des militant-e-s de Choisir intègrent l'association. Parmi les nouveaux et nouvelles membres du Conseil d'administration élu-e-s en 1976 figure ainsi l'un des principaux médecins actifs dans Choisir mais aussi l'une des rares militantes du Planning familial à avoir participé au MLAC⁴. Au-delà du Conseil d'administration, c'est également après 1975 et la fin de Choisir-Lyon MLAC que plusieurs militantes qui y participaient rejoignent le Planning familial⁵.

¹ « Les services du Centre d'orthogénie de Grenoble », Association départementale du Planning familial de l'Isère, non daté (avril 1977), 7945W 351. Des groupes locaux d'information et d'échange ont aussi été créés par des militant-e-s du Planning dans la région de Grenoble à partir de 1977 (Echiroles, Meylan, Saint-Égrève, Bourgoin, Beaurepaire). Cf. « Le Planning aujourd'hui », *Bulletin d'information du Planning familial*, n°1, Association départementale de l'Isère, janvier 1981, Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.3.

² Les adhérent-e-s passent de 1096 en 1976 à 1371 en 1979 et les usagers et usagères de 6000 à 12 050 pour la même période. Cf. « Le Planning aujourd'hui », *Bulletin d'information du Planning familial*, n°1, Association départementale de l'Isère, janvier 1981, Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.3.

³ Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association départementale du Rhône du MFPP, 10 mars 1976, Archives de l'AD du Rhône du MFPP.

⁴ Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association départementale du Rhône du MFPP du 10 mars 1976, Registre de l'AD du Rhône, Archives de l'AD69 du MFPP.

⁵ Une évolution corroborée par les propos d'une ancienne militante, qui se souvient de la co-existence de deux « tendances » au sein du Planning – la « tendance MLAC d'un côté et la tendance plus conservatrice de

Aux côtés des groupes femmes, les antennes locales du Planning familial ont joué le rôle de structures dormantes pendant ces années où la question de l'avortement n'est plus sur le devant de la scène féministe, facilitant la remobilisation en 1979. Ils constituent des acteurs centraux, au cœur des collectifs unitaires qui se forment dans l'étape suivante de la mobilisation.

Les collectifs unitaires : des MLAC bis ?

Les processus de mobilisation qu'on observe en 1979 autour de l'avortement sont similaires à Lyon et à Grenoble. Ils se caractérisent par la mise en place de coalitions larges recrutant au-delà des frontières des configurations féministes locales de la « deuxième vague ». À Grenoble, un collectif unitaire se constitue sur l'initiative du Planning familial. Lors de son assemblée générale du 22 avril 1979, le Planning familial annonce son intention de lancer une « mobilisation générale autour de la nouvelle loi sur l'avortement »¹, ce qui prend d'abord la forme d'une journée portes ouvertes dans ses locaux le 5 mai suivant pour « une action commune en faveur de la loi sur l'avortement »² puis de l'élaboration d'une plateforme collective de revendications et d'actions le 22 juin 1979. Les organisations signataires de la plateforme demandent « la suppression dans le code pénal et le code de la santé publique de toute mesure répressive ou dissuasive sur l'interruption volontaire de grossesse et la contraception ainsi qu'une réglementation dans le code de la santé publique permettant à chacun d'exercer concrètement le droit à disposer de son corps » et s'engagent à « se rencontrer régulièrement au Planning familial jusqu'à l'aboutissement des revendications » afin de mettre en œuvre des actions multiples³. Parmi les signataires se trouvent les collectifs de la configuration féministe (MLAC Choisir, Maison des femmes, Solidarités Femmes), de nombreuses organisations syndicales (AGEG-UNEF, UD-CGT et UD-CFDT, etc.), des associations populaires et ouvrières ainsi que des associations féminines et familiales (Jeunes femmes, Association syndicale des femmes chefs de famille, etc.) ou

l'autre » – et explique que la tendance MLAC aurait « pris le pouvoir au Planning après la loi Veil ». Entretien avec Danielle Lacourt.

¹ « Planning familial. Mobilisation générale autour de la nouvelle loi sur l'avortement », *Le Dauphiné Libéré*, 22 avril 1979.

² « Planning familial. Mobilisation générale autour de la nouvelle loi sur l'avortement », *Le Dauphiné Libéré*, 22 avril 1979.

³ « Plateforme sur l'interruption volontaire de grossesse », 22 juin 1979, Archives personnelles de Geneviève Baudino. Cette plateforme est également publiée dans le journal *Marie-Colère* qui consacre un dossier à l'avortement dans son cinquième numéro. Cf. « Avor...tu mens », *Marie-Colère*, n°5, décembre 1979, p.6-7.

relevant du pôle médical (Syndicat de la médecine générale)¹. Des organisations politiques telles que la LCR, le PS et le PSU figurent en soutien².

Dans le cas lyonnais, les sources retrouvées permettent de saisir les différentes étapes de constitution de la coalition qui devient de plus en plus large et mixte. À la fin de l'année 1978, suite à l'initiative du groupe Avortement-Contraception du Centre des femmes mentionnée plus haut, un collectif unitaire regroupant les groupes femmes de quartier (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, INSA, Vaise, 8^{ème}), la commission femmes travailleuses de l'UD-CFDT, la commission d'action féminine du PS, les commissions femmes des Comités communistes pour l'autogestion (CCA) et de la LCR ainsi que le Planning familial est mis sur pied. Ayant pour objectif de mener une campagne commune pour l'abrogation de toute loi répressive sur l'avortement, ils publient un bulletin de liaison « Avortement contraception libres et gratuits » dans lequel, tout en rappelant le contexte et les futures échéances parlementaires, ils appellent à se mobiliser « dès maintenant » pour que « toutes les femmes aient le droit et la possibilité de disposer librement de leur corps »³. Si, au début, ce sont les groupes femmes et les commissions femmes des syndicats et organisations politiques qui se mobilisent, le collectif s'étend progressivement à ces organisations et comprend des hommes. Il s'élargit à de nouveaux acteurs : d'abord l'OCT, Comité Intervention Révolutionnaire, JCR, Mouvement d'Action Syndicale, Groupe de Libération Homosexuel⁴ ; puis, au moment de la manifestation du 27 novembre 1979, le PSU, la MNEF, la Ligue des droits de l'homme, la Confédération syndicale des familles et la Confédération syndicale du cadre de vie l'ont également rejoint.

Au-delà de la publication du bulletin « Avortement et contraception libres et gratuits », les actions du collectif lyonnais consistent en l'organisation d'une réunion-débat le 14 février 1979 puis d'un rassemblement devant l'hôpital Édouard Herriot et de « 6 heures sur

¹ À noter que cette plateforme a beaucoup suscité l'intérêt des renseignements généraux de l'Isère qui ont ouvert un dossier et rédigé une fiche pour chacune des organisations signataires.

² La liste complète des organisations signataires de la plateforme comprend « l'Association syndicale des femmes chefs de famille (rattachée à la CSF), l'Association départementale du MFPP de l'Isère, l'AGEG-UNEF, UD-CFDT, Syndicat départementale santé CFDT Isère, UD-CGT, Confédération syndicale des familles, Fédération de l'éducation nationale, Front autogestionnaire, La Maison des femmes, MLAC-Choisir, Solidarités Femmes, Syndicat de la médecine générale, Syndicat national de l'enseignement secondaire (académie et Isère), UDSMI, UMT, la Fraternelle (mutuelle des employés municipaux) » soutenues par les fédérations de l'Isère du PS, LCR et PSU. « Plateforme sur l'interruption volontaire de grossesse », 22 juin 1979, Archives personnelles de Geneviève Baudino. Le document stipule que la « liste reste ouverte à d'autres organisations qui souhaiteraient la signer ». Sur une autre version de la plateforme, non datée mais probablement ultérieure, on trouve en effet Jeunes Femmes et la Fédération départementale Léo Lagrange en sus des signataires précédents. Cf. « Plateforme sur l'interruption volontaire de grossesse », non daté, Dossier 5.2, Archives du Planning familial de l'Isère.

³ *Bulletin Avortement, contraception libres et gratuits*, n°1, janvier 1979, Archives du Centre Louise Labé.

⁴ *Bulletin Avortement, contraception libres et gratuits*, n°2, juin 1979, Archives du Centre Louise Labé.

avortement/contraception/sexualité » à la MJC de Villeurbanne le 15 juin ainsi qu'une semaine d'action et de débats « dans les quartiers » en novembre 1979¹. Du côté grenoblois, si l'on observe aussi le recours aux moyens d'action militants habituels, les membres de la plateforme, tout particulièrement le Planning familial, entreprennent des actions à visée institutionnelle et mobilisent leur expertise². Au cours d'une conférence de presse, ils délivrent les chiffres des IVG dans le département : « 91 chaque semaine pratiqués officiellement », ce qui représente les « 2/3 de la demande », les autres femmes « s'arrangent avec leurs médecins ou avec ceux qui militent au Planning familial », tandis que « chaque semaine des Grenobloises continuent à se rendre en Angleterre : ce sont celles qui ont dépassé le délai des 12 semaines »³. Une enquête sur « les demandes d'IVG ayant dépassé le délai légal français »⁴ est d'ailleurs réalisée au cours du premier semestre 1979, permettant au Planning familial de calculer « le temps perdu entre la première démarche et la venue au Planning » et d'analyser chiffres à l'appui les problèmes rencontrés par les femmes, qu'ils soient d'ordre médical (« attitude «terrorisante» du médecin », « dissuasion », « erreurs de diagnostic ») et/ou personnel (catégorie en tête de laquelle figurent « l'isolement, l'ignorance et les problèmes financiers »)⁵. Des actions en direction des élu-e-s sont aussi entreprises, signe d'une vision plus institutionnelle et moins contestataire qu'à Lyon (intervention auprès du conseil général de l'Isère pour demander une session publique du Conseil général sur l'application de la loi dans le département, organisation d'un débat public avec les sénateurs et députés de l'Isère à l'automne 1979)⁶. Enfin, selon des proportions variées, les militant-e-s lyonnais-e-s et grenoblois-e-s se rendent à Paris pour participer aux manifestations du 6 octobre (marche nationale des femmes, non mixte) et du 24 novembre (appelée par les

¹ « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR, transmises par Lilian Mathieu.

² Dans le bilan qu'ils dressent de la plateforme, les membres rappellent d'ailleurs que la campagne a été plutôt pensée comme « un essai d'interventions diverses que dans ses formes traditionnelles ». Compte-rendu de la réunion de bilan de la campagne, 10 janvier 1980, MFPP de Grenoble, Dossier 8, Archives du Planning familial de l'Isère.

³ « 91 interruptions de grossesse «officielles» chaque semaine dans le département », *Le Dauphiné libéré*, 7 mai 1979.

⁴ « Demandes d'IVG ayant dépassé le délai légal français. Enquête réalisée au Planning familial de Grenoble du 8/01/79 au 30/07/79 », MFPP, Août 1979, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ Cette enquête locale s'inscrit dans le sillage de celle réalisée par le Planning familial au niveau confédéral à l'automne 1978 pour mettre en lumière les carences de l'application de la loi (Pavard 2012 p.296).

⁶ Convocation des signataires de la plateforme à la réunion du 6 septembre 1979, MFPP de Grenoble, 8 août 1979, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

organisations politiques et syndicales)¹ tandis que des manifestations locales unitaires et mixtes sont aussi organisées dans les deux villes le 27 novembre².

Ces collectifs unitaires ne sont pas sans rappeler le MLAC, acteur central de la première période des luttes pour l'avortement libre ; une filiation qui est d'ailleurs soulignée dans les documents qu'ils produisent³. Les différences avec ce précédent tiennent d'une part à la place de la mouvance féministe autonome, qui a une position beaucoup plus centrale et motrice dans ce mouvement, tout particulièrement à Lyon. D'autre part, ces collectifs unitaires comprennent de nouveaux acteurs qui n'avaient pas (souhaité) participer au MLAC en son temps ou en avaient claqué la porte rapidement comme l'UD-CFDT à Lyon. C'est le cas du Planning familial lyonnais, dont la participation s'inscrit dans le sillage d'une « radicalisation timide mais néanmoins perceptible »⁴ de l'association depuis la « loi Veil ». S'il entretient désormais des liens avec les féministes du Centre des femmes et des groupes femmes, les tensions sont importantes⁵ et il demeure plus proche des franges moins radicales de la configuration féministe comme les commissions femmes des organisations syndicales. À Grenoble, on peut noter la présence parmi les signataires de l'Union départementale de la CGT qui s'y était refusée cinq ans auparavant. Enfin, dans les deux cas, des associations féminines telles que l'Association syndicale des femmes chefs de famille rejoignent également le mouvement, témoignant de l'élargissement des soutiens à la cause de l'avortement jusqu'aux acteurs de l'espace des mobilisations féminines.

La mixité constitue le principal rapprochement que l'on peut établir entre ces collectifs unitaires et le MLAC. Dans une période où la non-mixité est devenue une norme au sein des configurations féministes de la « deuxième vague » (Jacquemart et Masclet, à paraître) et où

¹ Sur l'histoire de ces deux manifestations distinctes au niveau national, voir (Pavard 2012 p.296-305).

² Tract « 27 novembre. Manifestation unitaire à Lyon. Pour la liberté totale de l'avortement et de la contraception », non daté (novembre 1979), Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan ; Télégramme « Département Isère, Grenoble. Manifestation en faveur de l'avortement et de la contraception du 27.11.79 », Renseignements généraux de l'Isère, 7945W 351, AD38.

³ Le collectif lyonnais écrit ainsi que « face à une large mobilisation dans le cadre unitaire du MLAC regroupant diverses associations, syndicats, organisations politiques et groupes femmes, le pouvoir a du concéder en 1975 une loi suspendant pour 5 ans la loi de 1920 en vigueur et qui interdit l'avortement ainsi que toute information sur la contraception. [...] Sur Lyon, un collectif regroupant diverses associations, organisations syndicales et politiques, des groupes femmes de quartier et d'entreprise s'est créé en octobre 1978 afin d'engager une campagne commune sur ce thème ». *Bulletin Avortement, contraception libres et gratuits*, n°2, juin 1979, Archives du Centre Louise Labé, p.1.

⁴ Catherine Esse, « Visages du mouvement des femmes en Rhône-Alpes. Planning familial : entre la mue féministe et le service public », *Libération*, 30 juin 1978.

⁵ Ainsi, le Planning familial lyonnais manque de claquer la porte du collectif unitaire après la publication dans le *Bulletin Avortement, contraception libres et gratuits* n°2 d'un texte de la commission « sexualité, contraception et vécu de la contraception » à laquelle il participait pourtant qui critique la contraception « pensée par d'autres que [les femmes] et avec d'autres exigences que leur seul intérêt ». Une solution de compromis est finalement trouvée avec l'ajout d'un texte du Planning « précisant ses divergences » dans le bulletin. Cf. « Commission 4. Sexualité, contraception et vécu de la contraception », *Bulletin Avortement, contraception libres et gratuits*, n°2, juin 1979, Archives du Centre Louise Labé.

la question de l'avortement est construite comme une « affaire de femmes » (Pavard, 2012a, p. 316), le caractère mixte des collectifs unitaires de 1979 interpelle. Les sources relatives au cas lyonnais permettent de saisir les débats relatifs à ce choix et ses effets sur la mobilisation et ses acteurs. À Lyon, la non-mixité est d'abord pensée comme allant de soi par le collectif, comme en témoignent le fait que les premières convocations envoyées pour le lancement de la campagne « n'étaient pas claires sur les destinataires (commissions femmes ou femmes des commissions femmes) de par le lieu même de convocation, reconnu dans tout Lyon comme un lieu non mixte : le Centre des femmes »¹ ; un choix qui traduit, aux yeux des militant-e-s de la LCR qui font ce constat, la tendance à considérer comme une « norme : commission femme = commission non mixte »². Les militantes de la commission avortement contraception sexualité du Centre des femmes, à l'origine du collectif, revendiquent en effet « l'auto-organisation des femmes » et la non-mixité, « seule garantie de voir supprimer les conditions de [leur] oppression et d'enfin pouvoir exister à part entière »³.

À l'inverse, la LCR apparaît comme le principal artisan manœuvrant contre le maintien d'un entre femmes dans le mouvement, défendant les positions centrales de l'organisation à cet égard⁴. Dès la deuxième réunion du collectif en décembre 1978, les militantes de la LCR soulèvent « avec le groupe femme Vaise (dans lequel se trouvent deux copines) le problème de la mixité de la campagne et de la mise en place d'un véritable collectif unitaire ». Si elles sont encore « assez minoritaires » sur ce point à ce stade – « soit les gens n'en voient pas l'utilité (en partie PS), soit y sont hostiles (FTL) »⁵ –, elles finissent par l'emporter puisque après la publication du premier bulletin « Avortement contraception libres et gratuits » rédigé en non-mixité, le collectif devient unitaire et mixte à la rentrée 1979, entraînant le départ de certains groupes femmes et l'arrivée de nouvelles organisations dans la campagne (PSU, OCT, UD-CFDT etc.). Ainsi, au fil de la mobilisation, le mouvement des femmes autonomes perd du pouvoir au profit des organisations politiques et syndicales et de

¹ « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR, transmises par Lilian Mathieu.

² *Ibid.*

³ Tract « De la lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits... à l'émancipation totale des femmes », Commission avortement, contraception sexualité du Centre des femmes, non daté (printemps 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁴ « En application de la ligne nationale », la LCR lyonnaise refuse d'appeler à manifester pour la marche des femmes le 6 octobre 1979, critiquant la division du mouvement induite par le choix de la non-mixité, *doc.cit.*, p.8. Les féministes de la LCR qui animent la revue *Les Cahiers du féminisme* refusent également de participer à la marche pour cette raison (Pavard 2012 p.302).

⁵ « Historique de la campagne avortement-contraception sur Lyon », Document « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, *doc.cit.*, p.6.

leurs commissions femmes et la non-mixité n'est plus de mise pour toutes les actions ultérieures de la campagne de 1979.

Si une partie des féministes autonomes désertent la campagne locale, elles sont bien présentes lors de la marche des femmes du 6 octobre 1979 (le Centre des femmes organise un départ collectif en car auquel s'ajoutent plusieurs voitures personnelles (CLEF, 1989, p. 218), tandis que la manifestation locale unitaire du 27 novembre est marquée par le « "débordement" de plusieurs centaines de femmes qui passent en tête de manif, rompant le cadre unitaire établi entre organisations, syndicats et coordination des groupes »¹, que l'on peut interpréter comme une manière de reprendre la main et de rappeler que l'avortement est bien une « affaire de femmes ». On assiste alors à une partition entre d'un côté les mobilisations locales qui sont principalement gérées par des organisations mixtes (PF, syndicats, organisations politiques, etc.) et l'investissement au niveau national, tout particulièrement dans la marche du 6 octobre, qui est le fait du mouvement des femmes autonomes et pris en main par les groupes non mixtes. Ainsi, à Grenoble, les groupes femmes produisent un tract – entièrement dédié à la défense de la non-mixité² – pour appeler à la marche des femmes du 6 octobre 1979³ alors qu'ils ne sont qu'un acteur parmi d'autres et plutôt en retrait dans la mobilisation locale.

Enfin, ces collectifs sont particulièrement intéressants à analyser quant à l'imbrication des différentes échelles qu'ils permettent d'observer et aux dynamiques multiples entre elles. La constitution de ces collectifs dans les deux villes étudiées et l'homogénéité relative de leur composition et de leurs modes d'action⁴ traduisent en effet « l'implication de groupes au niveau national »⁵. Selon un document de la LCR, « plusieurs dizaines de collectifs unitaires

¹ Document « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-es de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, *doc.cit.*, p.9.

² « Comme par le passé [...] NOUS FEMMES prenons l'initiative de la mobilisation et les moyens de la lutte » peut-on lire par exemple sur le tract qui met en exergue « notre corps nous appartient » et « notre droit à l'avortement est remis en cause » tandis que les hommes sont invités à « imaginer des initiatives "distinctes" ». Tract « Marche nationale des femmes le 6 octobre », Groupes femmes de Grenoble, non daté, 252 J 13, AD38.

³ Un départ collectif est organisé de Grenoble avec deux cars de 50 places prévus. Cf. Télégramme « Département Isère. Marche nationale des femmes le 6 octobre 1979 à Paris. Prévisions participation », Renseignements généraux de l'Isère, 3 octobre 1979, 7945W 351, AD38.

⁴ Les « six heures » pour le droit à l'avortement constituent ainsi un événement organisé par les collectifs unitaires que l'on retrouve dans de nombreuses villes (Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Lille). L'absence (de traces) de cet événement à Grenoble suggère une plus grande distance de l'espace grenoblois par rapport aux influences centrales.

⁵ Pour une analyse comparée de ces collectifs, de leurs compositions et modes d'actions dans les villes de Lille, Lyon, Marseille, Rennes et Nantes, voir Ruault Lucile, Fillieule Olivier, Porée Lydie, « Constitution, diversification et réussite de la généralisation d'une grande cause. La lutte pour le droit à l'avortement en France (1972-1979) », Communication présentée au séminaire Sombrero *Premiers résultats et analyse comparée des cartographies des espaces féministes locaux des années 1970*, Paris, 13 novembre 2015.

(jusqu'à 70 environ) se sont constitués en France et 2 réunions nationales ont déjà eu lieu »¹. Le MFPPF mentionne aussi « les collectifs divers qui s'étaient créés un peu partout pour mener la lutte pour la libération de l'avortement, le MFPPF étant souvent le moteur de ces regroupements et actions » même si « la composition de ces collectifs locaux ou départementaux variait sensiblement selon les réalités locales » (Mouvement français pour le planning familial, 1982, p. 249). Dès lors, on peut considérer qu'un certain nombre d'organisations se mobilisent localement pour suivre les directives centrales. C'est par exemple le cas de la LCR – pour laquelle il s'agit d'« une campagne nationale, centrale de l'organisation » qui mobilise « une part non négligeable de l'orga nationale »² – ou encore des unions départementales CGT et CFDT qui s'engagent sur impulsion confédérale. Mais cette campagne nationale fait aussi l'objet d'adaptations locales, ce qu'on entrevoit dans la composition contrastée des collectifs entre les deux sites et dans les positions des organisations au niveau local qui traduisent une certaine marge de manœuvre par rapport aux directives nationales. Ainsi en est-il du Planning familial, comme le montre l'exemple de l'association départementale du Rhône qui évolue fortement au cours de la campagne, passant de la volonté de « ne pas se démarquer du national au début à la défense de la perspective de la manif nationale le 24 novembre »³ alors que le niveau confédéral n'appelait pas à cette manifestation unitaire (Mouvement français pour le planning familial, 1982, p. 250).

Enfin, l'articulation local/national est aussi constituée en enjeu politique à l'intérieur des collectifs unitaires et fait l'objet de débats entre les composantes au cours de la campagne. Alors que certaines organisations souhaitent inscrire la campagne dans un cadre national, d'autres y résistent, – à l'image d'« une partie de la commission [avortement-contraception] du Centre [des femmes de Lyon] qui refuse que la moindre perspective nationale soit évoquée » dans la déclaration du collectif unitaire lors des « 6 heures » – *a priori* pour éviter la « récupération politique » par les organisations – le « national » semble en effet renvoyer au niveau central des organisations à leurs yeux, cette position ne remettant pas en cause la participation à la marche nationale des femmes du 6 octobre 1979. À Grenoble, le localisme est assez important également, ce dont témoigne le faible nombre de militant-e-s à se rendre à la manifestation unitaire du 24 novembre à Paris⁴ et l'organisation d'une manifestation locale

¹ Selon les militant-e-s de la LCR, une première réunion nationale unitaire a lieu le 25 novembre 1978 convoquée par le MFPPF, Choisir, le PSU, la LCR et « des femmes des groupes femmes ».

² « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, *doc.cit.*, p.1.

³ *Ibid.*, p.16.

⁴ Selon les renseignements généraux de l'Isère, seules « les sections grenobloises de la LCR et du MLAC » ont prévu de se rendre à la manifestation du 24 novembre 1979 et prévoient « une quarantaine de

le 27 novembre à l'appel du MFPP de l'Isère¹ ; une position peu surprenante au regard du fonctionnement de la configuration féministe grenobloise en général, qui apparaît davantage auto-centrée et moins perméable aux influences centrales. Dans les deux sites, la campagne pour l'avortement libre et gratuit de 1979 est un événement transformateur des configurations féministes locales, engendrant des rapprochements et de nouvelles alliances, la disparition de certains collectifs ou la (ré)émergence d'autres (la coordination des groupes femmes à Lyon², MLAC-Choisir Grenoble) et génère une dynamique de mobilisation unitaire durable.

L'avortement, « fil rouge » des luttes féministes jusqu'en 1982 ?³

L'année 1979, avec la marche nationale des femmes le 6 octobre puis le vote définitif de la « loi Veil » le 31 décembre 1979, est généralement retenue dans l'historiographie comme borne pour dater la fin de cette séquence de luttes féministes pour l'avortement. L'examen de l'histoire des mobilisations lyonnaises et grenobloises, qui se poursuivent jusqu'en 1982 dans le prolongement de la campagne pour la reconduction menée en 1979, invite cependant à nuancer ce découpage usuel. Loin d'être satisfait-e-s de la loi, une partie des militant-e-s continuent à se mobiliser pour dénoncer les insuffisances de la loi, des critiques qui ont partiellement disparu au cours du processus de mémorialisation de cet événement (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 149).

On constate tout d'abord que le vote définitif de la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse n'engendre qu'une démobilisation partielle et temporaire des groupes qui ont mené la campagne de 1979. En effet, les collectifs unitaires perdurent pendant un temps⁴ même s'ils se vident d'une partie de leurs forces militantes. Certaines de leurs

participants ». Télégramme « Manifestation féministe du 24 novembre 1979 à Paris. Prévision participation », Renseignements généraux de l'Isère, 21 novembre 1979, 7945W 354, AD38. Dans le bilan de la campagne réalisé en 1980, la plateforme unitaire de Grenoble évoque la décision de « ne pas participer à la marche du 24 novembre ». Compte-rendu de la réunion de bilan de la campagne, 10 janvier 1980, MFPP de Grenoble, Dossier 8, Archives du Planning familial de l'Isère.

¹ Télégramme « Département Isère, Grenoble. Manifestation en faveur de l'avortement et de la contraception du 27.11.79 », Renseignements généraux de l'Isère, 7945W 351, AD38.

² La coordination des groupes femmes naît en novembre 1979 « à l'initiative de ce qui reste de la commission avortement/contraception/sexualité du Centre des femmes » après qu'une partie des militantes l'ait quitté en raison de désaccords avec le collectif unitaire (mixité, « perspective nationale », etc.). Selon le même document, ces militantes forment ensuite le groupe Pratique Santé sur lequel nous reviendrons. Cf. « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, doc.cit., p.8.

³ La notion de « fil rouge » renvoie à la thèse de Bibia Pavard selon laquelle l'avortement fait figure de fil rouge des luttes féministes tout au long de la décennie 1970 (Pavard, 2012a, p. 290).

⁴ À Grenoble, les organisations présentes à la réunion de bilan de la plateforme en décembre 1979 décident de « préserver le cadre unitaire » et envisagent « différentes possibilités d'action pour la suite ». À Lyon, le collectif, même s'il « ne réunit plus grand monde », perdure au début de l'année 1980 et programme une initiative pour le 8 mars. Cf. Compte-rendu de la réunion de bilan de la campagne, 10 janvier 1980, MFPP de Grenoble, Dossier 8, Archives du Planning familial de l'Isère ; « Contribution pour un bilan de la campagne

composantes demeurent actives et maintiennent vigilance et revendications. C'est le cas de la coordination des groupes femmes à Lyon et du MLAC-Choisir à Grenoble – qui estime ne pas avoir « le droit de baisser les bras tant que les objectifs de [leur] mouvement, sur lesquels nous nous sommes déterminés en 1973, ne seront pas atteints »¹ – aux côtés des antennes départementales du Planning familial. Si le début de l'année 1980 est d'abord le temps de faire le bilan de la campagne unitaire et marqué par quelques mois de creux tant « les perspectives après le vote de la loi ne sont pas évidentes »², l'activité militante reprend au printemps. Dans la continuité du cadre élaboré au sujet de la confirmation de la « loi Veil » en 1979, les groupes militants déploient leurs critiques et actions dans deux directions : il s'agit de critiquer d'une part les restrictions de la loi et d'autre part les problèmes dans son application réelle. Les collectifs grenoblois et lyonnais se rejoignent en effet pour pointer le fait que la loi votée en décembre 1979 « entérine toutes les insuffisances de la loi Veil : non remboursement par la Sécurité sociale, délais de 10 semaines que les 3 consultations demandées et la semaine de réflexion exigée tendent à faire dépasser, autorisation parentale nécessaire pour les mineures, résidence de 3 mois exigée pour les étrangères » et « renforce son côté répressif »³.

Parallèlement, les militant-e-s se recentrent sur les enjeux locaux de l'application de la loi et l'accès des femmes aux IVG. Dans l'espace lyonnais, plusieurs mobilisations relatives à l'offre en termes de centres d'orthogénie ont lieu, qu'il s'agisse de revendiquer l'ouverture de nouveaux centres d'orthogénie, comme à la Croix Rousse par exemple⁴, ou de s'opposer à des fermetures. La fermeture de la clinique Tête d'or, ordonnée par le préfet à l'été 1980, constitue ainsi une opportunité favorisant le maintien de la mobilisation et permettant de réactiver une dynamique unitaire dans la configuration féministe lyonnaise. La clôture de cet établissement privé effectuant des IVG « à un prix abordable » par arrêté préfectoral le 4 juillet 1980 fait suite à une enquête du Ministère des affaires sociales réalisée quelques mois auparavant qui aurait fait état « “d'infractions à la loi Veil” : IVG pratiquées après 10

avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, *doc.cit.*, p.9.

¹ Document sur l'histoire du MLAC Choisir Grenoble, MLAC-Choisir Grenoble, 28 avril 1980, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, *doc.cit.*

³ « Avortement, où en sommes-nous ? », *Bulletin de la coordination des groupes femmes de Lyon*, mars 1981, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁴ Tract « De la Loi Veil à la loi Pelletier. Où en sommes-nous ? Mobilisons-nous pour un Centre d'orthogénie à la Croix Rousse », non daté, Archives du centre Louise Labé.

semaines de grossesse et “maquillées” en avortements thérapeutiques »¹. Pour s’opposer à la fermeture, un collectif réunissant la plupart des anciennes composantes du collectif lyonnais pour l’avortement et la contraception libres et gratuits est mis sur pied. Il comprend la section CFDT des personnel-le-s de la clinique, le Planning familial, la coordination des groupes femmes, le MLAAC (cf. encadré 17), le collectif des usagères de l’ex-clinique et le syndicat de la médecine générale (SMG). Si des anciens acteurs tels que le PSU, le PS, la CSF et la CSCV sont d’abord absents, ils les rejoignent ensuite dans la deuxième étape consistant en la réalisation d’un « dossier noir de l’IVG dans le Rhône ». Publié en novembre 1980, ce dossier établit que chaque année 1500 IVG sont pratiquées de manière clandestine dans le département et 1300 à 1500 femmes du Rhône « s’en [vont] chercher en Angleterre ce qu’elles ne trouvent pas ici »². Dans la ville de Lyon, toujours selon les estimations des militant-e-s, 121 interruptions volontaires de grossesse par semaine seraient réalisées en 1980 « alors que la demande était de 250 »³.

La pratique militante qui consiste à faire l’état des lieux de la situation dans le département après la loi s’observe aussi à Grenoble. Les militant-e-s de Choisir-MLAC et du Planning familial décident lors d’une assemblée générale le 19 mai 1980 de « relancer l’action et l’information sur la réalité de l’avortement »⁴. L’Isère apparaît comme « un département pas trop mal pourvu en services publics d’interruption de grossesse et en centres de planification si on compare avec les départements voisins », ce qui n’empêche pas les auteur-e-s de pointer que « malgré cette situation apparemment favorable » « cette année encore, près de 150 femmes reçues au Planning (dont la moitié habitent l’Isère) ont dû partir avorter en Angleterre car elles n’avaient pas trouvé de solution légale en France »⁵. En effet, les militant-e-s du Planning familial grenoblois, après s’être interrogé-e-s sur la pertinence de ce mode d’action après 1979 – « devait-on continuer ces voyages et quel en était le sens politique étant donné l’usure des militants qui les avaient organisés jusque là ? » – décident de poursuivre les voyages en Angleterre « en les intégrant dans une campagne de luttes sur les limites et les restrictions de la loi actuelle »⁶.

¹ « Et à Lyon ? », *Bulletin de la coordination des groupes femmes de Lyon*, mars 1981, Archives personnelles d’une militante du secteur féminin de l’UD-CGT.

² « Le dossier noir de l’IVG dans le Rhône », CRD, *Lyon Matin*, 22 janvier 1981.

³ « Et à Lyon ? », *Bulletin de la coordination des groupes femmes de Lyon*, mars 1981, Archives personnelles d’une militante du secteur féminin de l’UD-CGT.

⁴ « Avortement- contraception. Les femmes s’entêtent », AH, *Le Progrès*, 21 mai 1980.

⁵ « La loi Veil dans l’Isère », *Bulletin d’information du Planning familial*, n°1, Association départementale de l’Isère, janvier 1981, Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.10.

⁶ « Le voyage en Angleterre », Edith, *Bulletin d’information du Planning familial*, n°2, Association départementale de l’Isère, janvier 1982, 252J 38, AD38, p.16.

Le changement de contexte avec l'élection de François Mitterrand en mai 1981 et l'arrivée de la gauche au pouvoir suscite des espoirs importants et des interrogations quant à la position à adopter : « Après avoir lutté dans un contexte politique de droite, le PF peut-il et doit-il rester un contre-pouvoir ? [...] Sommes-nous avec, sommes-nous contre, saurons-nous être autrement ? »¹. En effet, l'action du gouvernement, tout particulièrement du Ministère des droits de la femme, est scrutée dès les premiers mois de mandat. L'évaluation des militant-e-s grenoblois-e-s du Planning familial est sévère dès la fin de l'année 1981 : « en matière d'IVG, les promesses ne sont pas tenues et même les mesures pouvant être prises par voie réglementaire n'ont pas abouti » même s'ils et elles « [espèrent] beaucoup en la présence de l'ancienne présidente du MFPPF Simone Iff » aux côtés d'Yvette Roudy², propos qui esquissent une mise en garde implicite de la part des militant-e-s locaux et locales.

Parmi les 110 propositions de François Mitterrand figurait le fait que « les conditions d'obtention de l'IVG [seraient] revisitées » (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 162), une promesse vague comprise par les féministes comme le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale. Alors que cette perspective, d'abord annoncée à la presse en mars 1982, est repoussée et semble remise en question par le Président lui-même (Jenson et Sineau, 1995, p. 199), les féministes – pour lesquelles l'enjeu est autant symbolique que matériel puisque « l'avortement remboursé c'est l'avortement dédramatisé, c'est la reconnaissance officielle d'un droit légitime » – se mobilisent pour rappeler que « les femmes attendent du gouvernement qu'il tienne ses promesses »³ tout en soulignant leurs attentes plus générales car « le remboursement n'est pas suffisant »⁴. Comme en 1979, des manifestations nationales et locales sont organisées. Les militant-e-s appellent à rejoindre la manifestation du 23 octobre 1982 à Paris « pour exiger le remboursement par la Sécurité sociale »⁵ et organisent des événements locaux : une manifestation le 21 octobre dans le cas grenoblois ; un forum « pour débattre de tous ces problèmes » à la bourse du travail le 5 novembre dans le cas lyonnais. Et, comme en 1979, c'est de nouveau une coalition large rassemblant groupes

¹ « Editorial. Le Planning en 1982 », Le collectif de présidence, *Bulletin d'information du Planning familial*, n°2, Association départementale de l'Isère, janvier 1982, 252J 38, AD38.

² « Campagne gouvernementale et centres de planification », *Bulletin d'information du Planning familial*, n°2, Association départementale de l'Isère, janvier 1982, 252J 38, AD38, p.2.

³ Tract (grenoblois) « Avortement, droit des femmes. Remboursement, pour une justice sociale », signé par UD-CFDT, Maison des femmes, Planning familial, MLAC, Solidarités femmes, Centre planification Meylan, PS, PSU, Union syndicale de la médecine (SMG-SMH), LCR, JCR, MRG, UMT, CSF, VRA, Choisir-Isère, octobre 1982, 252J 13, AD38.

⁴ Tract (lyonnais) « L'avortement est un droit. Manifestons à Paris pour exiger son remboursement par la Sécurité sociale », signé par Planning familial, UD-CFDT, groupe Pratique Santé, groupe Stérilet, Collectif Femmes, Choisir, GILH, CSF, École émancipée, CCA, JCR, LCR, PSU, AMR, CLEF, octobre 1982, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁵ *Ibid.*

féministes et organisations politiques et syndicales qui porte ces mobilisations, à l'exception notable et évidente du parti socialiste – les femmes socialistes ayant été « instamment priées de ne pas se joindre à la manifestation » (Jenson et Sineau, 1995, p. 200) – et de la CGT.

Ainsi, dans la continuité de la campagne de 1979, le sujet de l'avortement demeure un thème de mobilisation unitaire au cours des années suivantes au sujet du remboursement de l'IVG, après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Les blocages provenant du refus de faire de l'IVG un acte médical ordinaire, une solution de « compromis » est finalement trouvée (Jenson et Sineau, 1995, p. 201) : l'IVG est remboursée, mais par des fonds spéciaux et non sur le budget de la Sécurité sociale ; une décision annoncée quelques jours avant la manifestation nationale et entérinée par la loi du 31 décembre 1982. Alors que la victoire est toujours partielle pour les militant-e-s – non dépénalisation de l'avortement, non banalisation de l'IVG, maintien des restrictions, etc. – la mobilisation sur le remboursement de l'IVG constitue le véritable chant du cygne du mouvement pour l'avortement libre et gratuit.

Alors que le temps fort des mobilisations pour l'avortement qui se déroule entre 1972 et 1975 et aboutit au vote de la « loi Veil » a été finement analysé, la deuxième étape de ce mouvement, tout particulièrement la campagne unitaire de 1979, a moins fait l'objet d'investigations historiques. L'analyse des cas lyonnais et grenoblois permet pourtant de décentrer le regard de la seule marche nationale des femmes du 6 octobre 1979 aux configurations locales des mobilisations dans lesquelles les collectifs unitaires sont centraux. Ce prisme conduit à montrer que, même s'il est de plus en plus construit comme une « affaire de femmes » au fil de la décennie (Pavard, 2012a, p. 316), l'avortement demeure finalement un « laboratoire de la mixité » (Jacquemart, 2015, p. 141) jusqu'à la fin des mobilisations. En traçant les continuités avec les mobilisations qui se poursuivent au début des années 1980 autour de l'application locale de la loi et du remboursement de l'IVG, l'analyse permet également de mettre l'accent sur les critiques féministes de la loi et de montrer qu'elles perdurent non seulement après 1975 mais aussi après 1979 alors qu'elles sont « aujourd'hui absentes de la plupart des récits historiques de la loi sur l'IVG » (Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2012, p. 149). Enfin, la campagne unitaire pour l'avortement est marquée par la présence de nouveaux acteurs que sont les commissions femmes des syndicats et partis politiques.

Encadré 17 - La pratique des avortements, un mode d'action minoritaire utilisé par le MLAAC

Alors que la pratique militante des avortements *via* la méthode Karman a été centrale au cours de la première phase des luttes pour l'avortement, permettant aux différents acteurs qui s'en sont emparés de « faire mouvement » (Pavard, 2012c), elle est majoritairement abandonnée après 1975 lors de cette deuxième phase des mobilisations, dans les configurations féministes locales étudiées comme ailleurs. À l'inverse, l'expertise militante et l'enquête font figure de moyens d'action dominants lors de cette seconde période, les militant-e-s produisant des données et de multiples états des lieux sur la situation des IVG avant, pendant et après le vote définitif de la loi. Cependant, certains groupes s'interrogent, à l'image des militantes de la commission « Avortement, contraception, sexualité » du Centre des femmes en 1978 : « Est-il suffisant d'orienter les femmes vers les centres d'orthogénie alors que nous n'y avons aucun contrôle ? Faut-il reprendre la pratique des avortements dans des centres de femmes ? »¹. Un groupe lyonnais, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAAC) va sauter le pas et se mettre à pratiquer de nouveau des avortements par la méthode Karman². Il se constitue en 1979, sur l'impulsion d'une des militantes du MLAC d'Aix-en-Provence venue s'installer à Lyon. Selon le témoignage d'une ancienne membre de ce groupe, dans la continuité de l'action menée à Aix, un « groupe de pratique » est mis en place³ : « donc la copine qui était d'Aix-en-Provence pratiquait l'avortement par la méthode Karman et on était tout un groupe de femmes à aider les personnes psychologiquement, à discuter avec ». Conscientes des risques encourus – « c'était risqué parce que c'était pratique illégale de la médecine » – les femmes du MLAAC poursuivent leur action militante pour pallier « les cas où on ne pouvait pas appliquer la loi, les femmes qui n'entraient pas dans le cadre de la loi et il y en avait plein ». L'existence de ce groupe, qui perdure jusqu'en 1983-1984 selon les témoignages, et ses activités montrent de nouveau que le vote de la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse en 1979 ne met fin immédiatement ni aux critiques ni aux mobilisations ni à la pratique militante et non-médicale des avortements.

2. Les féministes et les organisations syndicales et politiques : des rapprochements problématiques

La campagne militante au moment de la reconduction de la « loi Veil » en 1979 constitue un moment de convergence entre les composantes traditionnelles des configurations féministes locales de la « deuxième vague » et de nouveaux acteurs comme les commissions

¹ Tract « Si la lutte n'était pas finie... ou : avorter à Lyon », Groupe avortement-Contraception du Centre des femmes, non daté (date supposée début 1978), Archives du Centre Louise Labé.

² Sur l'histoire de ce groupe, voir la thèse de Lucile Ruault : *Les MLAC et les mobilisations de santé des femmes*, *op.cit.*

³ Entretien avec Victoria Perez.

femmes des partis politiques et des organisations syndicales. Si cette mobilisation unitaire constitue le point culminant de la convergence, il s'agit de l'aboutissement de dynamiques amorcées auparavant concourant au rapprochement entre le féminisme – entendu comme les idées, les pratiques voire les groupes féministes – et les organisations politiques et syndicales. Après avoir examiné les processus et acteurs en jeu dans ce rapprochement à partir du cas du syndicalisme en particulier, cette section analyse ses limites et le type de difficultés et de conflits qu'il soulève en mobilisant les exemples de la CGT et de la LCR dans l'espace lyonnais.

*Circulations et imbrications entre féminisme et organisations syndicales :
vecteurs, acteurs et processus*

Le rapprochement relatif qui s'opère entre les féministes et les syndicats à la fin des années 1970 – entendu au sens d'une plus grande proximité entre leurs revendications et, dans certains cas, entre les groupes militants eux-mêmes – est tributaire d'un double processus : il résulte d'une part d'une préoccupation croissante des féministes pour les questions entourant le travail salarié des femmes, notamment sous l'impulsion de certains groupes spécifiques comme les commissions « Femmes emploi chômage », les groupes « Femmes travailleuses en lutte » et les groupes femmes d'entreprise ; d'autre part, les organisations syndicales sont en proie à des évolutions internes au croisement d'impulsions confédérales, de configurations locales et du développement des commissions femmes en leur sein. Ce double mouvement est étroitement lié au contexte plus général, qui, avec la crise économique, renforce la centralité et la politisation du sujet de l'emploi des femmes¹.

a. Des féministes syndicalistes...

Du côté du mouvement des femmes, si le thème du travail – sous l'angle de la division entre travail salarié et travail domestique notamment – est un sujet important dès le début des années 1970, c'est surtout à partir de 1977 qu'un cadrage militant axé sur le droit au travail des femmes et leurs conditions de travail se développe ; un prisme d'analyse notamment porté par des groupes spécifiques qui se créent au sein du mouvement des femmes autonome. À Grenoble, une commission « Chômage-emploi » est mise sur pied en février 1977 à

¹ Pour une analyse de ce double mouvement (et ses limites) dans d'autres villes, voir Clémentine Comer, Ève Meuret-Campfort, « Féministes, travailleuses, quels lieux de rencontre dans les années 1968 ? », Communication présentée au séminaire Sombroero *Premiers résultats et analyse comparée des cartographies des espaces féministes locaux des années 1970*, Paris, 13 novembre 2015.

l'initiative de militantes de différents groupes femmes¹. Leur premier projet consiste à mener « une enquête dans les boîtes sur les conditions de travail, les revendications des femmes... afin d'obtenir des infos et de réfléchir à des actions ensuite »². Un groupe semblable apparaît au sein du Centre des femmes de Lyon au printemps 1977, d'abord sous le nom de « Femmes Emploi Chômage » puis de commission « Emploi-Chômage » (CLEF, 1989, p. 89). Ces deux groupes ont en commun de s'inscrire ouvertement dans le mouvement des femmes sans dissimuler pour autant la multi-positionnalité d'une partie de leurs membres, comme en témoignent la manière dont ils se présentent.

« Nous sommes des femmes salariées ou chômeuses, syndiquées à la CGT, à la CFDT, à la FEN et non syndiquées. [...] Au sein du Mouvement des Femmes à Grenoble, nous travaillons dans une commission Chômage-emploi des FEMMES. Cette commission veut être une caisse de résonance des luttes des femmes pour leur emploi. »³

Dans le cas grenoblois, la « double-appartenance » et l'articulation entre la lutte des femmes et la lutte des classes sont encore davantage revendiquées et explicitées – « nous sommes conscientes que notre libération en tant que femmes passe aussi par la lutte contre notre exploitation en tant que salariée. Salariées, nous luttons dans nos syndicats. Femmes, nous luttons aussi dans le mouvement des femmes » peut-on lire sur le même tract – ce que l'on peut notamment imputer à la présence du groupe « Femmes en lutte », acteur du courant lutte des classes du féminisme, dès les origines de la commission. Néanmoins, une position d'extériorité et de distance critique est maintenue, les Grenobloises rappelant que « en tant que femmes, nous sommes souvent déchirées et c'est en partie seulement que nous pouvons nous reconnaître et que nous sommes reconnues dans les organisations et les luttes des travailleurs »⁴. À Lyon, c'est à partir du mois de novembre 1977 qu'un groupe « Femmes travailleuses en lutte » rejoint la commission.

Ces deux groupes lyonnais et grenoblois ont aussi pour point commun d'avoir eu comme déclencheur la crise économique qui touche la France à cette période et a des répercussions importantes sur l'emploi féminin. Aux côtés de critiques relatives aux inégalités

¹ SESCOSEM, hôpital psychiatrique de Saint-Egrève, hôpital de la Tronche, groupe des 12 et « Femmes en lutte ». Compte-rendu manuscrit de la réunion de la commission « chômage-emploi » du 1^{er} février, non daté (date supposée 1977), Archives personnelles de militante du groupe des 12.

² Extrait d'un historique de la commission « chômage-emploi » sorti en avril 1977, cité par (Overgaard 1978 p.79).

³ Tract « Les femmes luttent pour le plein emploi », Grenoble, Commission Chômage-emploi, février 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12. À Lyon, la commission se présente ainsi : « une commission Femmes-Emploi-Chômage se réunit au Centre des Femmes, regroupant des femmes travaillant dans différentes branches d'activité, syndiquées ou non, et des femmes actuellement au chômage ». Cf. Lettre du groupe Femmes-Emploi-Chômage du Centre des femmes, Lyon, 14 septembre 1977, Archives du Centre Louise Labé.

⁴ Tract « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? », Grenoble, non daté (date supposée 1^{er} mai 1977), Archives personnelles de militante du groupe des 12.

de genre dans le travail, les militantes de la commission « Chômage-emploi » rappellent ainsi que les femmes « [sont] les premières victimes de la crise » et servent de « réserve de main d'œuvre » : « premières licenciées, dernières embauchées »¹. La question du chômage est tout particulièrement au centre des préoccupations des lyonnaises : « 4/5 des chômeurs sont en fait des CHOMEUSES, les dernières statistiques révèlent un net accroissement du chômage féminin. Sans compter celles qui, sachant le marché de l'emploi saturé, ne s'inscrivent pas à l'ANPE [...] Selon les besoins économiques, on fait appel à nous ou on nous renvoie à nos casseroles ! »². Leur action militante se centre sur l'ANPE et une manifestation est organisée devant une agence lyonnaise au mois de novembre suivant (CLEF, 1989, p. 90). Dans un article de *Marie-Colère* consacré à l'emploi, une militante féministe grenobloise fustige l'action du gouvernement en faveur des femmes : « derrière la création de "groupes de réflexion" sur le travail à temps partiel, les disparités illégales des salaires et les discriminations dont sont victimes les femmes [...] se cache en fait l'absence totale de moyens efficaces pour améliorer un tant soit peu la condition de celles qui travaillent »³. Enfin, la prise en considération de la crise économique et de ses conséquences et plus généralement des questions afférentes au travail passe aussi par le soutien apporté aux mobilisations des travailleuses. Dans le sillage de la crise, plusieurs entreprises à main d'œuvre majoritairement féminine connaissent des mobilisations importantes. Dans la région grenobloise, c'est le cas de la SESCOSEM Thomson CSF en 1977 et 1978 – une entreprise de composants électroniques qui emploient 2000 salarié-e-s dont 70 % de femmes – ou encore de l'usine de confection de lingerie Lou en 1979. Après de nombreux rebondissements, les 358 salarié-e-s de l'usine Lou (« 10 hommes et 348 femmes ») sont licencié-e-s en janvier 1979 et décident d'occuper leur usine. Certaines militantes des groupes femmes grenoblois soutiennent cette occupation – « Alors nous qu'est-ce qu'on fait pour que les Lou vivent ? On va les voir, on discute, on informe, on les aide à garder le moral » – et incitent leurs camarades à faire de même (« Alors, on y va ? » conclut l'article⁴).

L'acclimatation des revendications entourant le travail des femmes dans le mouvement des femmes autonome par l'intermédiaire de groupes charnières et leur concrétisation dans le soutien à des mobilisations de travailleuses rendent possibles des relations et des alliances entre des acteurs habituellement éloignés. Ainsi, à Grenoble, l'Union des femmes françaises,

¹ L'ensemble des citations sont issues du tract « Les femmes luttent pour le plein emploi », Grenoble, Commission Chômage-emploi, février 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

² Lettre du groupe Femmes-Emploi-Chômage du Centre des femmes, Lyon, 14 septembre 1977, Archives du Centre Louise Labé.

³ « Emploi », Marie-France, *Marie-Colère*, n°4, mars 1979, p.12.

⁴ « Lou lou lou, y es-tu ? », *Marie-Colère*, n°4, mars 1979, p.13.

le Syndicat des femmes chefs de famille, le Centre d'information féminin, le GRETA, les syndicats et la Maison des femmes se rejoignent dans le comité de soutien aux salarié-e-s de Lou¹. Quelques temps auparavant, en mai 1979, ces groupes participent ensemble à une semaine de débats sur « femmes et travail » organisée par les Lou et la MJC La Capuche². Ce processus s'observe tout particulièrement dans les relations avec les syndicats. Bien que demeurant critiques à l'égard des syndicats, la CGT en particulier, les féministes mobilisées au sujet du travail tentent de tisser des liens avec les organisations syndicales, en particulier avec leurs commissions femmes. Ainsi, dès la création du groupe, les militantes de la commission « Femmes Emploi Chômage » du Centre des femmes de Lyon leur écrivent pour les inviter à une réunion collective car « l'ensemble de ces problèmes [d'emploi et de chômage] concernant aussi bien les commissions féminines syndicales que les groupes femmes d'entreprise (et de quartiers) nous pourrions peut-être mener une action commune »³. De la même manière, les grenobloises de la commission « Chômage-emploi » envisagent de « se faire appuyer par les syndicats » dans un premier temps, et lorsqu'elles recensent leurs contacts possibles dans les entreprises de la région, figurent sur la liste les commissions femmes CFDT de la SECSOSEM et de Hewlett-Packard de même qu'un « groupe femme lié à la CGT » à la mairie de Grenoble⁴.

Les groupes femmes d'entreprise apparaissent d'ailleurs comme l'autre type d'acteur jouant un rôle majeur dans le rapprochement et les circulations entre féminisme et les organisations et mobilisations des travailleuses et travailleurs. L'analyse des terrains lyonnais et grenoblois pointe en effet leur rôle de « traits d'union, de structures charnières » déjà mis en avant par Margaret Maruani (Maruani, 1979, p. 215). Extérieurs et autonomes par rapport aux syndicats, les groupes femmes d'entreprise comprennent des militantes syndiquées et se situent sur leur terrain, tout en développant des revendications plus strictement féministes également. C'est par exemple le cas du groupe femmes PTT à Lyon⁵. Créé en 1977, ce groupe réunit des travailleuses des PTT (principalement des Chèques postaux, à dominante féminine), majoritairement syndiquées (CGT et CFDT) et quelques non syndiquées. Il est mis en place suite au désir de militantes syndiquées de « travailler ensemble (CGF-CFDT) sur des

¹ « Où en sont les Lou ? », *Marie-Colère*, n°5, décembre 1979, p.11.

² « Femme et travail à la Capuche », *Marie-Colère*, n°5, décembre 1979, p.11.

³ Lettre du groupe Femmes-Emploi-Chômage du Centre des femmes, Lyon, 14 septembre 1977, Archives du Centre Louise Labé.

⁴ Compte-rendu manuscrit de la réunion de la commission « chômage-emploi » du 1er février, non daté (date supposée 1977), Archives personnelles de militante du groupe des 12.

⁵ Dans l'espace lyonnais, d'autres groupes femmes d'entreprise ou basés sur des appartenances professionnelles ont existé auparavant (groupe femmes enseignantes, hôpitaux, banques, Paris-Rhône) (CLEF 1989 p.26) mais il ne sont plus actifs au cours de cette période. Cf. Document « Femmes » produit par des militant-e-s de la LCR lyonnaise, janvier 1978, *doc.cit.*

problèmes spécifiques des femmes » après avoir vu « les limites des organisations syndicales » à cet égard¹. Leur action militante donne lieu à la production de deux brochures sur l'avortement et sur le divorce qui sont distribuées à la sortie du travail. Par ce type d'actions militantes et d'autres mobilisations (actions collectives pour l'avortement, sur la garde des enfants, contre la fermeture de la clinique tête d'or, etc.) et par le biais de leurs relations (avec les groupes femmes de quartier mais aussi le Centre des femmes, la librairie des femmes, le Planning familial), le groupe femmes PTT s'inscrit résolument dans le mouvement féministe ; par son ancrage dans une entreprise, ses actions en direction des syndicats et la multipositionnalité de ses militantes, il est aussi orienté vers les organisations syndicales qu'il s'agit d'influencer indirectement².

Enfin, les groupes « Femmes travailleuses en lutte » constituent d'autres groupes médians entre féminisme et syndicalisme. Créé en mars 1974 au niveau national sous le nom « Femmes en lutte » suite à la « Rencontre ouvrière Femmes » organisée par Révolution !, l'organisation devient « Femmes travailleuses en lutte » au printemps 1975, un changement de nom qui traduit la cible désormais privilégiée par l'organisation (Marx, 2002, p. 405). À Lyon comme à Grenoble, on trouve des traces de la constitution de groupes locaux de FTL en 1977 qui se proposent de « construire le mouvement des femmes dans les entreprises »³ et regroupent des femmes travaillant dans différents lieux⁴. Ils allient revendications liées au travail – « droit des femmes à l'emploi », « solidarité avec les luttes contre les licenciements » « droit des chômeurs et des chômeuses » – et revendications féministes (« pour l'avortement réellement libre et gratuit », « contre les agressions multiples dont sont victimes les femmes », « pour un centre des femmes »)⁵.

L'ensemble de ces groupes charnières (FTL, groupes femmes d'entreprise, commissions « chômage-emploi ») ont en commun le multi-positionnement d'une partie de leurs membres. Ainsi, parmi les initiatrices de la commission « chômage-emploi » à

¹ Entretien avec deux anciennes membres du groupe femmes PTT.

² L'exemple du groupe femmes PTT à Lyon montre, parmi d'autres, que l'existence de groupes femmes d'entreprise ne se limite pas à la région parisienne. Il permet de nuancer la thèse de Margaret Maruani forgée à partir d'un recensement des groupes femmes et commissions femmes mentionnés dans le journal *L'information des femmes* (1975-1977), selon laquelle « les groupes-femmes [d'entreprise] et les commissions femmes sont des phénomènes essentiellement parisiens » (Maruani, 1979, p. 220).

³ Document « Femmes travailleuses en lutte », non daté (date supposée septembre 1978), Archives du Centre Louise Labé.

⁴ Un document relatif à la constitution des groupes FTL dans toute la France stipule que ces derniers peuvent rassembler « des femmes qui travaillent dans la même usine ou dans le même bureau ou bien des femmes qui habitent dans la même ville et interviennent dans différents secteurs ». Tract « Femmes travailleuses en lutte », février 1977, Archives personnelles de militante du groupe des 12.

⁵ Tract « Femmes travailleuses en lutte », février 1977, Archives personnelles d'une militante du groupe des 12.

Grenoble, l'une travaille dans l'entreprise Air Liquid dans laquelle elle est syndiquée et fait partie du groupe femmes des 12 ; une autre, salariée de la SESCOSEM et membre de la commission femmes CFDT de cette entreprise est également militante du MLAC. Dans le cas de FTL, le rôle de structure charnière fait clairement partie des objectifs de l'organisation, les militantes discutant ouvertement de « [leur] place en tant que FTL dans les commissions syndicales dans les groupes femmes, comment y intervenir pour y faire avancer l'auto organisation des femmes »¹. Une militante lyonnaise rencontrée a ainsi participé simultanément à FTL, au Centre des femmes et aux commissions femmes CGT au niveau de l'Union départementale et sur son lieu de travail.

b. ... aux syndicalistes féministes

Le second mouvement, parallèle et étroitement lié à la première dynamique analysée, consiste en l'acclimatation du féminisme à l'intérieur des organisations syndicales, la constitution et la multiplication des commissions féminines syndicales en constituant à la fois un indicateur – elles se développent dans la foulée « du bouillonnement féministe » (Maruani, 1979, p. 218) – et un facteur (puisque c'est par leur biais que les revendications féministes sont davantage portées à l'intérieur des organisations syndicales).

Au cours des années 1970, bien qu'ayant des points de départ très différents à l'égard de cette question, les deux principales centrales syndicales que sont la CGT et la CFDT connaissent des évolutions notables par rapport à la question des femmes et du féminisme². Première centrale à agir pour l'abrogation de la loi de 1920 (Zancarini-Fournel, 2002, p. 141), la CFDT se rapproche de plus en plus des féministes dans la deuxième moitié de la décennie, adoptant au fil de ses congrès leur vocabulaire et leur prisme d'analyse et multipliant les champs d'action avec, à partir de 1976, son « engagement pour la mixité de ses structures, pour le droit au travail des femmes et pour la reconduction de la loi Veil » qui démontre une volonté de « s'attaquer à tous les aspects de la condition féminine »³. La CGT, qui se caractérise pendant longtemps par des positions traditionnelles, se rapproche des thèses cédétistes à la faveur de leur accord signé fin 1974 puis de la VIème conférence sur les

¹ Document « Femmes travailleuses en lutte », non daté (date supposée septembre 1978), Archives du Centre Louise Labé. Il s'agit d'une stratégie décidée par FTL au niveau national, la brochure qui fait suite à la deuxième rencontre nationale de novembre 1975 promeut ainsi « l'investissement dans les commissions féminines de la CGT et de la CFDT » (Marx, 2002, p. 40).

² Pour une analyse plus développée des évolutions des organisations syndicales au niveau confédéral, voir (Jenson, 1989 ; Maruani, 1979) pour des analyses d'ensemble, (Le Brouster, 2006, 2008) pour la CFDT et (Marx, 2002 ; Olmi, 2007) pour la CGT.

³ Le Brouster Pascale, « La prise en charge par la CFDT de la question des femmes dans les années 1960 et 1970 », Communication présentée à la journée d'études *Genre et syndicalisme. Regards croisés franco-anglais*, 15 juin 2009, EHESS, Paris, Document de travail du Mage n°14, 2010, <http://recherche.parisdescartes.fr/mage/Publications/Les-Documents-de-travail>.

femmes salariées en 1977. Cette dernière marque une évolution vers une conception non plus uniquement axée sur le droit des travailleuses mais articulée à une volonté de remise en cause de la domination des femmes dans la famille et la société en général (Maruani, 1979, p. 44), le langage et les analyses féministes étant même partagés par certains membres de la direction de la CGT en 1977 (Zancarini-Fournel, 2002, p. 142). Derrière cette tendance générale de rapprochement des deux organisations syndicales perdurent toutefois des différences de positionnements, qui se traduisent dans leur rapport aux commissions femmes¹, même si dans les deux centrales ces commissions se multiplient au cours de la deuxième moitié des années 1970 (Maruani, 1979, p. 217).

Dans le cas lyonnais², c'est à la fin des années 1970 que les commissions femmes se développent (CFDT) et/ou se rapprochent de la configuration féministe lorsqu'elles existent déjà (CGT). Existant depuis 1964 dans le Rhône, la commission féminine de l'UD-CGT connaît un tournant à partir de 1977, période à laquelle le secteur féminin devient réellement actif après que Georgette Vacher en soit devenue responsable³. Comme le souligne Raphaëlle Marx (Marx, 2002, p. 60), « parler de “militantes” des commissions féminines ne va pas de soi » car ces commissions sont à l'origine des instances chargées par les directions syndicales d'assurer le suivi du travail syndical en direction de la main d'œuvre féminine. C'est en fait « sous l'impulsion de femmes qui ont investi les commissions féminines dans les années 1970 » que ces commissions deviennent de véritables collectifs militants pendant quelques années⁴. Le travail réalisé par le collectif féminin de l'UD CGT du Rhône se déploie dans deux directions. Pour les militantes, il s'agit d'une part de développer l'action en direction

¹ Alors que la CFDT est plutôt hostile aux structures spécifiquement féminines, jugées marginalisantes pour les femmes et leurs revendications, ce type de commissions existent depuis plusieurs décennies à la CGT qui cherche à les étendre à tous les niveaux de l'organisation

² Contrairement aux autres sections de cette partie historique, les analyses qui suivent sont principalement développées à propos du cas lyonnais en raison d'une dissymétrie dans les sources recueillies sur les deux terrains. Sur le site grenoblois, je n'ai pas pu accéder à des archives pertinentes relatives aux organisations syndicales et politiques locales et aux éventuelles commissions féminines en leur sein ni à de la littérature secondaire sur ce sujet. Les fonds directement accessibles aux archives départementales de l'Isère s'arrêtaient en 1976 (fonds 39 J) et ne contenaient rien d'intéressant à cet égard. Les autres nécessitaient une autorisation (par exemple le fonds 51J UD-CFDT) et, dans le cas des archives administratives, un investissement disproportionné en comparaison avec la place occupée par cette thématique dans ma recherche. C'est particulièrement vrai pour les versements du cabinet du préfet puisque les quelques dossiers auxquels j'ai pu accéder après demande m'ont montré l'ampleur des notes consacrées à l'activité syndicale dans le département.

³ Née en 1929, catholique qui envisage un temps de devenir religieuse, Georgette Vacher entre à l'usine Calor en 1963 après avoir exercé différents métiers. Elle prend rapidement des responsabilités syndicales, devenant déléguée du personnel, puis membre du bureau de l'UD en 1975 et enfin permanente de l'Union départementale à partir de 1978. La figure de Georgette Vacher a fortement marqué les mémoires militantes, en raison de sa trajectoire singulière et de son issue tragique (elle se suicide en octobre 1981 après un conflit au sein de la CGT). Pour plus d'éléments sur le parcours de Georgette Vacher voir (Gallot, 2013 ; Marx, 2002, p. 60-65).

⁴ Margaret Maruani rappelle également qu'il existe deux types de commission femmes d'entreprise à la CGT : « celles qui, existant depuis longtemps, sont calquées sur le modèle des collectifs féminins fédéraux ou régionaux » et dont la filiation est « purement syndicale », et celles qui « ont émergé plus récemment dans la foulée du bouillonnement féministe et dans le sillage des groupes-femmes » (Maruani, 1979, p. 218).

« des travailleuses » à l'intérieur des entreprises dans lesquelles elles sont implantées représentant différents secteurs¹. Elles s'appuient notamment sur la diffusion du journal national *Antoinette* – la question des chiffres de vente du journal est un point récurrent des réunions du secteur féminin – et des stages sont également organisés pour « aider les militantes à appréhender la dimension féminine des problèmes généraux, à créer des collectifs féminins, à faire exister concrètement ces collectifs »². Par ailleurs, l'analyse des ordres du jour des réunions montre que l'action du secteur féminin vise à développer « la dimension femmes » dans toutes les actions de la CGT. Dans le sillage de la VIème conférence et de la conférence régionale dédiée à ce sujet à Lyon en février 1978, l'accent est mis sur les femmes salariées, ce qui transparaît dans les actions organisées (manifestation syndicale du 8 mars 1979 avec, entre autres revendications, « le droit au travail des femmes » ; « 10 jours d'action pour les femmes salariées » organisés en mars 1980, etc.).

Parallèlement à cet agenda propre, on peut observer un certain nombre de proximités avec le féminisme dans les actions et activités du secteur féminin de la CGT. Des thèmes et revendications initialement formulés par les féministes sont ainsi repris par le collectif féminin et articulés avec leur ancrage syndical puisqu'il s'agit de « faire avancer ces questions sur les positions de classe qui sont les [leurs] »³. C'est particulièrement le cas de l'avortement qui, à la fin des années 1970, devient une revendication (relativement) légitime à l'intérieur de la CGT au moment de la mobilisation unitaire pour la reconduction de la « loi Veil ». Le thème fait son apparition dans les ordres du jour des réunions du secteur féminin de l'UD du Rhône aux côtés des sujets plus classiquement syndicaux et il est aussi présent auparavant et discuté dans les commissions femmes CGT dans les entreprises. Ainsi, lors de son « redémarrage » à la fin de l'année 1977, la commission féminine CGT de l'hôpital du Vinatier propose trois thèmes de discussion et de mobilisation : aux côtés des revendications spécifiques et sectorielles (« les droits des femmes sur l'hôpital ») et syndicales (« rediscuter de la conférence femmes de la CGT de mai dernier ») figurent « avortement contraception maternité »⁴. Dans l'entreprise Paris-Rhône, les membres de la commission féminine

¹ Les militantes du collectif féminin de l'UD du Rhône proviennent de la métallurgie (entreprises CGE, Progelux, Camping Gaz, Berliet), de la chimie (Specia), des secteurs tertiaires et services publics (Ville de Lyon, EDF, PTT, ANPE, Inspection du travail, Insee) et de la santé (Hôpital du Vinatier, Hôpital de la Croix-Rousse, Hôpital Edouard Herriot), GAFAL. Document « Secteur féminin de l'UD du Rhône », non daté, Archives personnelles de Chantal Desvigne, aujourd'hui déposées à la bibliothèque Marguerite Durand.

² Lettre du secteur féminin de l'UD-CGT, signée par Georgette Vacher, 1978, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

³ Lettre aux membres du collectif féminin de l'UD du Rhône, Georgette Vacher, 16 mai 1978, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁴ Document « Convocation pour la commission féminine du 2 décembre 1977 », Commission féminine, Syndicat général CGT-Hôpital du Vinatier, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

discutent de l'installation d'une permanence du Planning familial sur la contraception et de la distribution d'une plaquette informative sur les centres où l'on peut se faire avorter (Marx p.55). À partir de mai 1979, l'Union départementale de la CGT est partie prenante de la campagne et produit des argumentaires en faveur de la reconduction et de l'amélioration de la « loi Veil »¹. Mais d'autres questions politisées par les féministes font aussi leur apparition dans les discussions des commissions féminines, à l'image des violences sexuelles – thème qui est par exemple discuté en collectif à la suite d'un viol à l'hôpital du Vinatier² – ou du travail domestique. Ce syncrétisme entre féminisme et syndicalisme est particulièrement visible dans les chansons et mots d'ordre élaborés pour les manifestations (cf. encadré 18) : « partage des responsabilités : au travail, dans la famille, au syndicat » ainsi que « non au licenciement prioritaire des femmes mariées » font partie des slogans envisagés pour la manifestation des femmes salariées du 7 février 1979³. Ainsi, on retrouve les traces d'un processus de politisation du privé également présent à l'intérieur des commissions féminines, dont témoigne encore le compte-rendu personnel de réunion d'une militante qui s'interroge : « Pourquoi est-ce qu'on n'en parle pas dans les syndicats ? On a trop cloisonné la vie »⁴.

Loin de se limiter aux revendications, l'influence du féminisme sur les commissions féminines s'observe aussi dans les modes d'action. Si la non-mixité n'est pas une position de principe, les réunions des commissions femmes dans les entreprises ou du secteur féminin de l'UD constituent de fait des lieux d'entre-soi féminin qui se rapprochent sur certains aspects des groupes femmes et de leurs activités de « parole » (Marx, 2002, p. 85)⁵. En outre, à l'image des pratiques du MLF (Jacquemart, 2015, p. 75), elles définissent parfois les conditions de participation des hommes : lors de certaines actions « une garderie assurée par des camarades masculins » est par exemple mise en place, à l'image de celle instaurée pour la

¹ « Action IVG », note commune CGT-CFDT, 16 octobre 1979, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Compte-rendu du collectif féminin du 19 décembre 1980, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

³ Lettre de l'UD-CGT du Rhône aux membres du secteur féminin du 25 janvier 1979, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT. De même, parmi les mots d'ordre officiels de l'UD-CGT pour la manifestation du 27 novembre 1979 figurent « pour la contraception et pour l'avortement, pour la sexualité... liberté », « reconduisez, améliorez la loi sur l'IVG » aux côtés de « femmes exploitées... assez, femmes chômeuses... assez » « femmes travailleuses avec la CGT, oui dans la CGT...liberté ». « Mots d'ordre », UD-CGT, non daté (date supposée novembre 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁴ Compte-rendu manuscrit de la réunion du secteur féminin de l'UD-CGT du Rhône, 24 octobre 1978, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁵ C'est également l'analyse que font Fanny Gallot et Ève Meuret-Campfort au sujet des espaces de sociabilités féminines construits par les ouvrières de Chantelle dans les années 1968 qui ont pu apparenter l'usine à un « groupe femme à grande échelle » (Gallot et Meuret-Campfort, 2015, p. 22).

journée d'action du 8 mars 1980¹. Les activités du secteur féminin se caractérisent également par l'importance accordée à l'expression et à la convivialité, comme en témoigne l'écriture de poèmes et de chansons à l'occasion de la fête organisée à Lyon pour les 25 ans du magazine *Antoinette* le 6 décembre 1980. Les militantes syndicalistes du secteur féminin font montre d'une certaine vigilance et de « réflexes » qui ne sont pas sans rappeler ceux des militantes du mouvement des femmes autonomes. Certains écrits dénotent par exemple une conscience des mécanismes de la domination masculine et des effets d'invisibilisation et d'exclusion des femmes qu'elle produit : des documents du secteur féminin de l'UD-CGT du Rhône donnent comme consignes de faire « des tracts au féminin » dans les entreprises « pour que les femmes salariées se sentent concernées »² tandis que d'autres pointent de façon indirecte les inégalités d'accès à la parole dans le syndicat (« souvent, nous le savons, les femmes s'expriment peu, surtout quand d'autres parlent beaucoup ou – croient-elles – mieux... ») appelant à faire en sorte que « les travailleuses soient à l'aise à la CGT et que toutes leurs revendications soient entendues »³.

Si ces exemples montrent des circulations et des phénomènes d'influence et d'interpénétration entre les idées, revendications et pratiques féminisme et le syndicalisme, les relations concrètes entre le secteur féminin de la CGT du Rhône et les groupes féministes restent rares et limitées. Seul le Planning familial apparaît comme un interlocuteur légitime pour la CGT du Rhône : dans un compte-rendu de réunion, le partenariat avec l'association dans le cadre de la mobilisation pour l'avortement et la contraception est justifié par le fait qu'il s'agit d'une « orga[nisation] dont [ils sont] proches qui est spécialiste de ce problème là » alors que « eux [les militant-e-s du PF] touchent difficilement le milieu ouvrier »⁴. Un débat est ainsi organisé en commun le 26 juin 1979 à la bourse du travail et des permanences du Planning sont instaurées dans certaines entreprises avec le soutien des commissions féminines CGT. Ces commissions planning implantées dans les entreprises dans toute la France constituent un « exemple concret d'articulation entre sexualité et lutte des classes » qui est au fondement du partenariat entre la CFDT et le MFPF (Le Brouster, 2008, p. 15) mais que l'on retrouve aussi à la CGT dans certains endroits. À l'inverse, la distance est

¹ « Où en sont les 10 jours d'action pour les revendications des femmes salariées ? », Secteur féminin de l'UD-CGT du Rhône, non daté (1980), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Document du secteur féminin de l'UD-CGT du Rhône, non daté (1980), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

³ Lettre de l'UD-CGT du Rhône aux membres du secteur féminin du 5 octobre 1978, Georgette Vacher, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁴ Compte-rendu manuscrit de la réunion du secteur féminin de l'UD-CGT du Rhône, non daté (1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

particulièrement forte avec les féministes du Centre des femmes de Lyon et le mouvement des femmes autonomes, y compris les groupes femmes¹.

Du côté de la CFDT, on observe des proximités semblables, de manière moins surprenante toutefois en raison des interactions plus fortes entre la centrale cégétiste et les groupes féministes depuis le début de la décennie 1970 (Le Brouster, 2006). Instaurée en 1977 suite au congrès de l'UD, la commission femmes de l'UD-CFDT du Rhône entre en contact avec les autres acteurs de la configuration féministe de la « deuxième vague » au cours de la campagne sur la reconduction de la « loi Veil » en participant au collectif unitaire dès sa création en octobre 1978. À l'instar de la CGT, ses revendications combinent ensuite des thèmes relevant du féminisme et du syndicalisme. Par exemple, à l'occasion des « six heures à l'écoute des femmes » organisées par la commission femmes de l'UD-CFDT en juin 1980, le film « Regarde elle a les yeux grands ouverts »² – un « classique » féministe portant sur le parcours des militantes du MLAC d'Aix-en-Provence et leurs réflexions et pratiques de démedicalisation de l'avortement et de l'accouchement – est projeté tandis que les commissions qui se réunissent au cours des 6 heures portent pour leur part sur « les femmes et le travail »³. Entretien des liens avec les groupes femmes comme avec la commission femmes de la CGT⁴, la commission femmes de la CFDT joue aussi le rôle de passerelle entre ces acteurs, voire devient l'objet de concurrences entre eux. Lors de la manifestation unitaire du 27 novembre 1979 à Lyon, la CGT intime à ses militant-e-s de tout mettre en œuvre pour que la CFDT ne rejoignent pas les groupes femmes mais demeurent dans le cortège syndical⁵. Alors qu'au niveau confédéral on observe un certain repli de la CFDT qui entend de plus en plus se mobiliser seule à partir de 1979 et va bientôt délaisser la lutte des femmes (Le Brouster, 2008, p. 20), elle apparaît dans le cas lyonnais comme un acteur qui prend davantage d'ampleur dans la configuration féministe à la toute fin des années 1970, partenaire de certains groupes femmes (par exemple lors du rassemblement organisé le 8 mars 1980⁶) et

¹ Des liens ont toutefois pu exister *via* des individus multipositionnés. Ainsi, deux militantes du secteur féminin de l'UD-CGT se sont également investies au Centre des femmes de Lyon.

² Documentaire de 77 minutes réalisé Yann Le Masson en 1980.

³ « À l'écoute des femmes. Hier soir à la bourse du travail », *Le Progrès*, 7 juin 1980.

⁴ Entretien avec une membre de la commission femmes de la CFDT et du groupe femmes PTT.

⁵ « Il est probable, la CFDT ne s'en cache pas, que les militants de la CFDT rejoindront les groupes femmes. Il est donc indispensable que nos organisations, que les commissions du secteur féminin de la CGT [...] fassent leur possible pour que les militantes CFDT soient dans le cortège syndical ». Lettre aux syndicats, aux US, aux UI, au secteur féminin de la part du bureau de l'UD-CGT, signée par Georgette Vacher, non datée (novembre 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁶ Rassemblement organisé par différents groupes femmes lyonnais portant sur « les insuffisances de la loi sur l'IVG » et sur « les conditions de travail dans les grands magasins et dans la fonction publique (en particulier les Chèques postaux) ». « Les femmes CFDT aussi dans la rue », *Le Progrès*, 8 mars 1980.

active dans les mobilisations locales comme celle contre la fermeture de la clinique Tête d'or à l'été 1980 aux côtés d'autres groupes féministes.

Les dernières années de la décennie 1970 et plus particulièrement la campagne unitaire pour la reconduction de la loi sur l'IVG constitue une période de forte proximité entre le féminisme et le syndicalisme grâce à l'action de groupes charnières qui, tout en conservant leur ancrage premier, favorisent des rapprochements voire des regroupements et permettent des circulations (de savoirs, d'idées, de pratiques). Toutefois, la diffusion du féminisme dans les organisations politiques et syndicales rencontre des limites, engendrant des conflits importants.

Encadré 18 - La distinction entre groupes femmes et commissions femmes syndicales au prisme de leurs chansons

Des documents¹ contenant les mots d'ordre et les chansons pour la manifestation unitaire du 27 novembre 1979 à Lyon pour la liberté de l'avortement permettent d'illustrer les différences de positionnements entre les deux types d'acteurs que sont les « féministes syndicalistes » – expression utilisée pour désigner l'ensemble des groupes, souvent de la tendance lutte des classes du féminisme, qui portent des revendications entourant le travail des femmes et sont proches des thématiques syndicales (groupes femmes d'entreprise, FTL, commission « chômage-emploi ») – et les commissions femmes des syndicats. L'UD-CGT est l'auteur du premier document, contenant notamment la chanson sur l'air de « la mère Michel » reproduite ci-dessous ainsi que d'autres textes et mots d'ordre pour la manifestation. Quant au second, si aucune affiliation n'est mentionnée dessus, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de celui produit et diffusé par la coordination des groupes femmes lyonnais. En effet, aux côtés de la chanson réinventée sur l'air de « La Carmagnole » figurent également l'hymne du MLF, un couplet supplémentaire à « l'Internationale » ou encore une chanson intitulée « Nous sommes toutes des avortées » qui font partie du répertoire féministe². De plus, la tonalité des chansons, leur ironie, ainsi que les thèmes traités les situent clairement dans la tradition féministe – la composition de chansons aux « paroles décapantes » comme moyen de détournement de dérision et de construction d'une identité commune étant florissante depuis le début de la décennie (Zancarini-Fournel, 2005, p. 249) – tout en reflétant la coloration lutte des classes de leur position (« Notre oppression est millénaire / La bourgeoisie nous y maintient / Laissons torchons et cuisinières / Rejoignons le combat commun / Prolétaires des prolétaires / Femmes esclaves debout debout »). À

¹ « Mots d'ordre », UD-CGT, non daté (date supposée novembre 1979), et document sans titre contenant slogans et chansons, non daté (date supposée novembre 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Elles figurent dans le recueil de chansons produit par des militantes en 1981 : *Chansons féministes. Anthologie, Histoire subjective 1970-1980*, Paris, Tierce, 1981. Pour une analyse de ce recueil et d'autres corpus de chansons féministes voir (Zancarini-Fournel, 2005).

l'inverse, les textes de la CGT, qui prennent principalement pour cible les patrons et le gouvernement et évitent toute attaque directe contre les hommes – qui, au contraire, sont mêmes parfois inclus dans certains couplets¹ – démontrent une volonté d'articuler l'enjeu de la manifestation aux revendications syndicales traditionnelles ainsi qu'une certaine retenue du côté des commissions femmes du syndicat.

(Sur l'air de « La mère Michel »)

C'est le premier ministr'
 Qui pour masquer le chômage
 Crie « Renvoyons chez elles
 Les femmes salariées. »
 D'accord a répondu
 La mère PELLETIER,
 Nous donn'rons un million
 Pour le 3^{ème} enfant.
 Ainsi nous répondrons
 Aux revendications
 Des travailleuses et des familles et tralala

Aujourd'hui dans la rue
 Les femmes sont descendues
 Elles sont en colère
 Et leur ont répondu :
 Vous n'enfermerez pas
 Les femmes à la maison
 Ell' veul' vivr' autrement
 Ell' veul' l'égalité
 Notre libération
 Pass' par l' droit au travail
 Pour exister nous lutterons, et tralala
 [...]

(Sur l'air de « La Carmagnole »)²

Dans cette société infecte (bis)
 Y'en a vraiment que pour les mecs (bis)
 Boniche à la maison, esclave pour les patrons

Voilà qu'il y en a marre
 Vive le son, vive le son,
 Voilà qu'il y en a marre
 Vive le son de l'explosion

Sous-formées et sous-qualifiées
 Peu embauchées, premières vidées
 Salaires de misère et cadences d'enfer

Refrain

Pour une fille son destin
 C'est devenir mère ou putain
 Pas de sexualité hors de la maternité

¹ « Femmes debout, hommes debout / Pour nos enfants nous lutterons / Nous lutterons pour le pain, le travail et pour nos libertés / Pour le droit de mieux vivre », Couplet d'une chanson sur l'air « des Canuts », « Mots d'ordre », UD-CGT, non daté (date supposée novembre 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Il semble qu'il s'agisse d'un extrait de la chanson « La Carmagnole des femmes » référencée comme provenant du groupe les Pétroleuses en 1975 (Zancarini-Fournel, 2005, p. 261) même si le premier couplet qui évoque justement les Pétroleuses (« Sous la commune de Paris, les Pétroleuses avaient surgi... ») est absent de cette version, traduisant certainement une diffusion de la chanson au-delà de ce groupe et sa réappropriation par des groupes locaux.

Les organisations politiques et syndicales face au féminisme : la « greffe impossible »¹ ?

Si la campagne militante autour de la reconduction de la loi Veil en 1979 constitue un moment clé dans les configurations féministes locales au cours duquel organisations politiques et syndicales se rapprochent des groupes féministes sous l'impulsion de leurs commissions femmes et de militantes multipositionnées, ce rapprochement est de courte durée et la mobilisation de 1979 est aussi la période où s'amorcent des crises à venir. Les militantes qui portent le féminisme dans les syndicats et les partis politiques *via* des commissions féminines ou du « travail femmes » se retrouvent en butte à des difficultés dans leurs organisations et développent des stratégies pour y faire face, qui n'empêchent pas l'éclatement de conflits *in fine*. L'analyse comparée des commissions féminines de la CGT du Rhône et du « travail femmes » dans la LCR lyonnaise permet de souligner les limites du rapprochement entre féminisme et organisations.

a. À la CGT : tenir le féminisme à distance pour se légitimer

Les commissions féminines de la CGT du Rhône ont construit leur propre mode de fonctionnement à la croisée du féminisme et du syndicalisme en se ménageant des marges d'autonomie dans le syndicat, mais elles n'en sont pas moins en butte à des difficultés et réticences à l'intérieur de l'organisation. Ces résistances internes apparaissent tout d'abord dans le manque de suivi et de relai de leurs actions en direction des travailleuses dans le reste de la CGT. Lorsqu'elles organisent une semaine d'action sur les femmes salariées en mars 1981, les militantes du secteur féminin déplorent « l'absence totale de prise en compte [...] dans la chimie, les cheminots, le textile ; pas d'action dans les entreprises de la métallurgie ; absence de prise en compte dans certaines UL »². Face à ces réticences, la commission femmes se trouve assez isolée et son action repose sur le dynamisme et l'engagement de ses membres ; une situation à laquelle on peut attribuer le ton de plus en plus pressant de la responsable dans les convocations aux réunions du secteur féminin au fil des mois : « tâchez de participer nombreuses à ce collectif sur lequel repose, vous le savez, l'essentiel du dynamisme que nous avons à communiquer à nos organisations. La tâche n'est pas mince

¹ Je reprends ici le titre d'un article d'Éliane Viennot portant sur les rapports entre le féminisme et les organisations politiques de gauche et d'extrême gauche (Viennot, 1981).

² Document « Bilan de la semaine d'action du 2 au 6 mars », Secteur féminin de l'UD-CGT du Rhône, 1981, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

pour faire avancer ces questions »¹, « fais donc tout ton possible pour être là. À la CGT notre force c'est notre nombre ... c'est vrai pour tous et encore plus pour les femmes salariées ! »² peut-on lire sur différentes convocations tandis que des lettres individuelles essaient d'empêcher les désengagements (« nous regrettons que tu [ne] réponde pas [aux dernières convocations reçues]. Peux-tu nous faire savoir ce qui gêne ta participation ? »³). Les difficultés rencontrées par la commission féminine apparaissent aussi au sujet de l'avortement dans le cadre de la mobilisation pour la reconduction de la « loi Veil ». Un compte-rendu personnel de réunion du secteur féminin mentionne les « blocages » rencontrés dans l'organisation pour « reconduire et améliorer la loi » alors même que la CGT est officiellement engagée dans la campagne : « il faut arriver à débloquer, les courriers restent lettre morte, peu d'échos.[...] On compte s'appuyer sur nos militantes pour mettre le maximum dans le coup. Si c'est une réussite, cela devrait pouvoir débloquer »⁴. Quelques mois auparavant, la commission avait participé à la première réunion unitaire organisée au Centre des femmes en octobre 1978, avant de se retirer du collectif en raison de « ses difficultés à faire prendre en charge sa bataille par la CGT dans son ensemble » et l'impossibilité pour elle « de revenir mandatée »⁵.

Si ce retrait peut aussi être lié à la relative défiance que ressentent et expriment les militantes syndicalistes elles-mêmes à l'égard du mouvement féministe (Marx, 2002, p. 67), il souligne principalement l'impératif pour la commission femmes d'avoir recours à une stratégie de distinction afin de se légitimer à l'intérieur de la CGT, tant les mouvements féministes font figure de « repoussoirs » pour l'organisation syndicale. En témoignent plusieurs documents mettant l'accent sur la différence entre les revendications « féminines » de la commission et celles des féministes, à l'image d'un courrier départemental de l'UD-CGT annonçant la manifestation du 8 mars 1979 qui précise : « Autre point important : il n'est pas question dans cette manifestation d'avoir une expression purement féministe. Il nous faut donc veiller à ce que chaque corporation ait son expression propre avec une EXPRESSION

¹ Lettre de l'UD-CGT du Rhône aux membres du secteur féminin du 16 mai 1978, signée par Georgette Vacher, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Lettre de l'UD-CGT du Rhône aux membres du secteur féminin du 10 janvier 1980, signée par Georgette Vacher, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

³ Lettre de l'UD-CGT du Rhône du 5 octobre 1979 adressée à une membre du secteur féminin, signée par Georgette Vacher, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁴ Compte-rendu manuscrit du collectif féminin de l'UD-CGT du Rhône, non daté (date supposée juin 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁵ « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR. Ce document précise toutefois que « certaines de ses militantes reviendront parfois individuellement aux réunions ».

FÉMININE »¹. À l'occasion de la manifestation unitaire du 27 novembre 1979, la distance avec les mouvements féministes est réaffirmée par Georgette Vacher elle-même dans un document envoyé à l'ensemble du syndicat². Si, contrairement au document pré-cité, elle se réapproprie le label de féministe – « que notre manifestation du 29 novembre soit à la fois résolument syndicale et féministe sans ambiguïté, sur des bases de classe, cela dépend de nous et de nous seuls » peut-on lire sur le document – elle réaffirme avec force « la dimension de classe » nécessaire à l'analyse de l'interruption volontaire de grossesse que les syndicalistes peuvent apporter aux travailleuses et travailleurs. Surtout, la concurrence avec les mouvements féministes est explicite, le document appelant à faire des efforts pour que le cortège syndical soit « coloré, animé, vivant » : « Plus nous montrerons d'originalité, de combativité, plus nous amènerons vers le cortège syndical des jeunes femmes, y compris des syndiquées CGT, tentées par le dynamisme des groupes femmes ». Au cours de la manifestation, des groupes féministes censés occuper la dernière place du cortège tentent de passer devant la CGT, engendrant des incidents avec le service d'ordre. En signe de protestation par rapport au non respect de l'ordre établi de façon unitaire, les dirigeant-e-s de l'UD, dont Georgette Vacher, décident de quitter la manifestation ; un geste symbolique de la part de la responsable du secteur féminin par lequel elle réitère sa distance au féminisme et sa fidélité au syndicat. Certaines femmes des commissions, restées dans la manifestation, sont ensuite convoquées par les dirigeants de l'UD « comme des petites filles » pour être remises dans le droit chemin, selon le témoignage de l'une d'entre elles (Marx, 2002, p. 84).

La stratégie de distance avec les groupes féministes n'empêche pas le secteur féminin d'être accusé d'être « anti-hommes »³ ; des critiques indirectes qui s'inscrivent plus généralement dans un processus de détérioration des relations entre le secteur féminin et le bureau de l'UD du Rhône. Dans un contexte confédéral de durcissement à l'égard des commissions femmes, l'autonomie relative dont jouit la commission féminine – qui, statutairement, n'est qu'une commission de travail syndical sans pouvoir de décision – entraîne de nombreux conflits entre Georgette Vacher et les responsables de l'UD. Percevant le secteur féminin comme un potentiel contre-pouvoir interne, les responsables de l'UD du

¹ Tract « 8 mars 1979. Manifestation contre le chômage, pour les 35 heures pour tous, pour le droit au travail des femmes », Courrier départemental de l'UD-CGT du 23 février 1979, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Lettre aux syndicats, aux US, aux UI, au secteur féminin de la part du bureau de l'UD-CGT, signée par Georgette Vacher, non datée (novembre 1979), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT. Les citations qui suivent sont également issues de ce document.

³ Remarque rapportée par une membre de la commission féminine lors de la rencontre entre le secteur féminin et le bureau de l'UD. Compte-rendu personnel de la réunion du 23 juin 1981, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

Rhône encadrent de plus en plus fortement son activité en prenant des décisions jugées arbitraires et personnalisent les tensions en s'en prenant au caractère de la responsable du secteur féminin¹. Malgré des tentatives de discussions², cette « guerre lente »³ se poursuit et culmine en septembre 1981 lorsque Georgette Vacher est démise de ses fonctions. Elle se suicide le 20 octobre suivant à la veille du congrès de l'UD en laissant plusieurs lettres pour expliquer et politiser son geste⁴. Si une partie des militantes du secteur féminin demeurent à la CGT, d'autres en partent pour créer une association à sa mémoire, tandis que l'équipe du secteur féminin est remplacée. Ces événements marquent la fin de la commission féminine de l'UD-CGT telle qu'elle existait depuis 1977 et s'inscrivent dans un contexte plus général de « raidissement » de la CGT au niveau confédéral, de « mise au pas » du secteur féminin⁵ et de retour en arrière dans le rapport au féminisme.

La tournure dramatique prise par les événements dans le Rhône qui aboutissent au suicide d'une militante laisse une empreinte forte sur l'histoire militante locale, donnant lieu dans les années suivantes à un conflit de mémoires à la CGT (Gallot, 2013). Ce conflit témoigne de manière spectaculaire des limites du rapprochement entre féminisme et organisations que l'on retrouve, sous d'autres formes et avec d'autres types de conséquences, dans les formations politiques d'extrême gauche.

b. Le grand écart des féministes des partis politiques : l'exemple de la LCR

À l'image des processus observés pour les organisations syndicales, la mobilisation pour la reconduction et l'amélioration de la loi sur l'IVG constitue également le contexte dans lequel les commissions femmes des partis politiques de gauche et d'extrême gauche (LCR,

¹ Le témoignage de Georgette Vacher enregistré sur des cassettes audio au cours des mois précédant sa mort et retranscrit dans l'ouvrage *Chacun compte pour un* relate l'ensemble des critiques, vexations et pratiques de stigmatisation vécues par le secteur féminin et tout particulièrement par sa responsable au sein de l'UD-CGT au cours de cette période. Georgette Vacher, *Chacun compte pour un*, M.B Composition / Edition, 1989, Lyon.

² Une rencontre entre le bureau de l'UD CGT et les membres du collectif féminin sur la demande de ces dernières est par exemple organisée le 23 juin 1981 pour tenter de comprendre et désamorcer les tensions. Compte-rendu personnel de la réunion du 23 juin 1981, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

³ Catherine Simon, « Voyage à l'UD-CGT du Rhône : la guerre lente », *Questions clés*, novembre 1981, cité dans (Gallot 2013 p.322).

⁴ « C'est un conflit grave. Et la solution dépend de vous, car il s'agit de faire revivre le syndicat. [...] Je ne peux, pour ma part, aller plus loin tellement ils m'ont détruite. [...] Comme je ne peux plus lutter puisqu'ils m'enlèvent la possibilité de le faire par leurs magouilles et leurs calomnies, je vais donc jusqu'au bout de mes responsabilités. C'est-à-dire, en tant que responsable départementale jusqu'au congrès de la CGT qui a lieu ces 21, 22 et 23 octobre, je mets un point final à ce conflit. Cette décision, qui pour moi est la dernière action libre, ils en portent toute la responsabilité ». « Lettre aux travailleurs et travailleuses de Calor », reproduit dans *Chacun compte pour un*, *op.cit.* Cette lettre est l'une des cinq lettres d'adieu laissées par Georgette Vacher avant son suicide (Gallot, 2013, p. 324).

⁵ Démissions de Christiane Gilles et Jean-Louis Moynet, artisans de la 6e conférence des femmes le 15 octobre 1981 ; blâme puis éviction de Chantal Rogerat la rédactrice en chef d'Antoinette, suivie d'une grève et du licenciement de l'ensemble de l'équipe du journal en 1982.

CCA, PS, etc.) se rapprochent des groupes féministes autonomes des espaces locaux de la « deuxième vague ». Dans l'espace lyonnais¹, plusieurs commissions femmes (ou assimilés) s'investissent dans cette campagne, à l'image de celle des Comités communistes pour l'autogestion (CCA) qui prend une part active dans la mobilisation dès ses débuts puis dans la mise en place de la coordination des groupes femmes qui lui succède². La commission féminine du PS local constitue aussi une composante de la campagne unitaire en 1978 et 1979, traduisant des circulations et interactions entre le féminisme et le milieu partisan socialiste à la faveur de multipositionnements militants. À Vaise par exemple, où existe une commission féminine de section du PS, ses membres participent également au groupe femmes du quartier³. À Villeurbanne, des militantes du PS sont aussi membres du groupe femmes de la ville sans que cela ne se traduise pour autant par la création d'une commission de section dans cette ville. Le développement des commissions féminines s'inscrit plus généralement dans un contexte national d'ouverture du PS envers les thématiques féministes, au cours duquel les féministes du PS font majoritairement le choix de « lutter dans le parti » (Bereni, 2006a). Cette ouverture n'empêche pas les militantes d'être confrontées à des résistances et difficultés à l'interne, comme le laisse supposer la rotation des militantes socialistes au cours de la campagne pour l'avortement : « les femmes présentes tout au début de la campagne représentaient semble-t-il “une frange féministe” du PS, ce qui ne veut pas dire qu'elles étaient en position d'assumer une bataille politique conséquente de leur point de vue de militantes féministes de ce parti [...]. Il semble qu'elles furent très vite en but à la répression bureaucratique (dissolution ou remaniement (?) de la commission féminine qui aboutit à la présence aux réunions unitaires de plusieurs femmes : les premières et des “nouvelles” se présentant comme “représentantes officielles” de la com.fem. du PS !) »⁴.

Les difficultés rencontrées par les militantes féministes à l'intérieur de leur organisation politique sont encore plus visibles dans le cas de la LCR. Contrairement aux autres organisations qui interagissent avec les féministes *via* « leurs » commissions femmes, à

¹ De la même manière que pour les organisations syndicales, je n'ai pu accéder à des sources relatives aux éventuelles commissions femmes des partis politiques à Grenoble.

² « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

³ Un document de bilan du mouvement des femmes à Lyon rédigé par une militante féministe de la LCR établit d'ailleurs un lien entre l'existence de ce « fort courant féministe » à Vaise et le « parachutage » d'Yvette Roudy dans cette circonscription pour les élections législatives de 1978. Document « Femmes » produit par des militant-e-s de la LCR lyonnaise, janvier 1978, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

⁴ « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

la LCR cela se réalise par le biais du « travail femmes »¹ – expression indigène renvoyant aux activités féministes – qui devient important pour le parti dans la deuxième moitié de la décennie (Salles, 2005, p. 199). L'organisation envoie des militant-e-s prendre part au mouvement féministe et à ses campagnes, ce dernier constituant un « front d'intervention » qu'il s'agit d'investir à l'instar des autres fronts². À la fin des années 1970, l'objectif à l'égard du féminisme consiste à « stimuler une mobilisation des femmes contre leur oppression, particulièrement des femmes de la classe ouvrière », à « favoriser l'unité du mouvement des femmes et du mouvement ouvrier » et à « contribuer à la mutation du mouvement des femmes existant » pour qu'il devienne réellement un mouvement de masse³. La campagne sur l'avortement de 1979 est alors perçue par la LCR comme une opportunité à saisir « pour dépasser l'éclatement actuel (cf. la tendance de nombreux groupes à se replier sur eux-mêmes) et stimuler le processus de mutation sociale du mouvement »⁴.

Au niveau local, en dépit de ces directives centrales, l'investissement de la LCR dans la mobilisation se caractérise par un manque de soutien à la seule militante en charge de la campagne et représentant la LCR dans le collectif et par le peu d'importance accordée à la campagne au sein de l'organisation – « cela restait largement une affaire de bonnes femmes et si elles étaient pas assez nombreuses et motivées et bien tant pis »⁵. Il est analysé comme un échec, révélateur des limites et réticences de l'organisation face au féminisme malgré son discours officiel et de la place des femmes en son sein⁶. « La ligue a souvent eu la fâcheuse habitude d'utiliser quelques copines comme “caution” dans le mouvement des femmes, comme bonne conscience, et une ou deux en particulier que l'on nommait responsable de telle ou telle campagne sans se donner les moyens de les épauler dans leur intervention » fustige ainsi la militante en question ; une critique qui renvoie plus généralement à l'absence de

¹ Des commissions femmes ainsi que des fractions femmes existent toutefois au sein de la LCR. En outre, à partir du congrès de 1974, les militantes ont obtenu le droit de se réunir en non-mixité au sein de l'organisation dans des « groupes Sand » (du pseudonyme de la militante qui avait défendue cette position lors du congrès). Dans la LCR lyonnaise, si une fraction femmes apparaît en 1977 elle se réunit de manière très épisodique (une seule fois entre 1977 et 1978) tandis qu'il n'existe pas de commission femmes formalisée jusqu'en mars 1980.

² Si le « travail ouvrier » constitue le front d'intervention prioritaire de la LCR, d'autres champs d'intervention tels que la jeunesse ou les enseignant-e-s deviennent importants. Voir (Salles, 2005).

³ « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

⁴ Résolution du CC d'août 1978 sur la campagne citée dans « Mouvement autonome des femmes », « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

⁵ « La campagne : l'absence d'organisation centralisée et ses multiples conséquences », « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

⁶ « La campagne : l'absence d'organisation centralisée et ses multiples conséquences », « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception » par des militant-e-s de la LCR lyonnaise (Kim, Sita, Lol), Lyon, mars 1980, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

considération pour le « travail femmes » au sein de l'organisation que les féministes de la LCR ont déjà signalé et déploré à de nombreuses reprises. Dès le début de l'année 1978, probablement dans le sillage des événements nationaux récents¹, elles dénoncent le fait que « le soutien des camarades sur ces problèmes [leur] a toujours été refusé » et « l'oppression supplémentaire dans l'organisation même » dont sont victimes celles qui mènent de front « leur intervention femmes et leur militantisme dans l'orga »².

Déconsidérées et peu soutenues dans leur organisation, les militantes féministes de la LCR se trouvent sous un « double feu de critiques » (Boones, Brisac et Viennot, 1983, p. 12) puisqu'elles sont également contestées par les féministes autonomes (ou « inorganisées » pour reprendre le vocable indigène) avec lesquelles elles militent dans le mouvement des femmes. La suspicion de porter la ligne de leur parti à l'intérieur du mouvement pèse fortement sur les militantes « organisées » et conduit à des tensions (CLEF, 1989, p. 103) voire à l'éclatement de certains groupes. À Grenoble, la découverte d'un bulletin interne national de la LCR et de leur rapport sur les groupes femmes locaux conduit une partie des membres du groupe femmes campus à « créer un nouveau groupe d'où seront exclues toutes les militantes des organisations »³. « Réveillées de leur passivité par la découverte de ce bulletin », elles rejettent la logique d'avant-garde de la LCR – « un groupe femmes est fait pour prendre conscience ensemble et pour lutter ensemble et non pour que quelques-unes “éduquent” les autres » – et refusent que « la Ligue ait un droit de regard sur ce que fait le mouvement des femmes », particulièrement choquées par l'ingérence masculine indirecte que cela implique⁴.

Or, loin d'être dans une visée purement instrumentale du mouvement des femmes, la plupart des militantes féministes de la Ligue (et plus généralement des partis politiques) sont elles-mêmes convaincues – ou le deviennent suite à leur immersion dans le mouvement – de la lutte à mener contre l'oppression spécifique des femmes⁵. Leur double appartenance les

¹ Au dernier trimestre 1977, l'Organisation communiste des travailleurs (OCT) éclate suite à un débat particulièrement conflictuel sur la question du féminisme. Peu après, en décembre 1977, des militantes ou anciennes militantes d'organisations d'extrême gauche font apparaître un texte dans *Libération* appelant à une rencontre de femmes pour faire le bilan du militantisme politique (Boones, Brisac et Viennot, 1983, p. 11).

² Document « Femmes » produit par des militant-e-s de la LCR lyonnaise, janvier 1978, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

³ « Un nouveau groupe femmes s'est formé sur le campus », signé par des femmes du groupe campus, non daté, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Comme le laisse supposer la mise en exergue du pronom masculin dans leur texte : « Voilà : on a réussi à isoler le virus de la réunionite dont sont atteints les militants de la Ligue. ILS et ELLES “rapportent” – entre autres sur les groupes femmes. Ensuite ILS et ELLES votent sur ces rapports qui contiennent la ligne politique de la LCR (ou plutôt stratégique). Les militantes sont chargées de la faire passer dans les groupes ». Document, « Un nouveau groupe femmes s'est formé sur le campus », signé par des femmes du groupe campus, non daté, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ « Le mouvement des femmes ça a eu pour moi comme effet que j'ai quitté les organisations politiques dans lesquelles j'étais » explique par exemple une enquêtée lyonnaise, entrée à la Ligue au tout début des années 1970, avant de s'engager par la suite au Centre des femmes de Lyon, qui quitte l'organisation vers 1975 au

place alors dans une situation de « double bind » (Viennot, 1981) dont témoigne le vécu de la militante lyonnaise en charge de la campagne de 1979 pour la LCR :

« Dans le mouvement des femmes, attaquée comme représentante de la Ligue alors que je fus souvent en désaccord avec ses positions [...]. Dans l'organisation, me faisant au mieux ignorer, au pire démolir plus ou moins ouvertement comme représentante petite bourgeoise du centre des femmes petit bourgeois. [...] Pendant toute cette année, je ne me suis sentie ni moi-même – avec mon désir profond de m'engager dans le mouvement des femmes et pour une cause qui me concernait profondément en tant que femmes – ni la représentante de la Ligue que j'étais tenue d'être. Pourtant, paradoxale, si l'on attaquait le Centre des femmes dans l'orga, c'était comme si on m'attaquait moi, et à l'extérieur si on attaquait la Ligue, c'était encore moi qui me sentais agressée personnellement ! Il y a de quoi perdre les pédales camarades et son identité ! Alors oui, j'en ai eu marre [...] j'ai tout laissé tomber »¹

Cette position intrinsèquement contradictoire, couplée aux difficultés constantes rencontrées dans l'organisation politique quant au « travail femmes », pousse de nombreuses militantes à quitter la LCR. « Ce n'est pas un hasard si nationalement comme localement il y a de moins en moins de copines dans l'orga, dans les directions et que le nombre de candidates aux législatives est dérisoire » soulignent des militantes au début de l'année 1978. En 1979, il reste seulement cinq femmes à l'intérieur de la LCR lyonnaise² ; un phénomène national auquel la LCR est confrontée depuis plusieurs années, à l'instar de la majorité des groupes de la gauche révolutionnaire (Boones, Brisac et Viennot, 1983, p.12) : « Découragées, démolies, aigries, d'autres l'ont été bien avant moi dans cette organisation, ce n'est hélas pas un cas exceptionnel ! Au fil des années nous avons perdu la plupart des copines de l'orga. Dans certaines villes il n'y en a plus du tout ! La majorité d'entre elles étaient largement investies dans le Mouvement des femmes. Le problème n'est pas nouveau, on en a déjà beaucoup parlé, mais qu'a-t-on fait ? » demande ainsi une militante³. La

moment du conflit sur « la double appartenance » (cf. entretien avec Marie-José Abad). Sur les trajectoires des militantes des organisations politiques évoluant vers un positionnement féministe, voir (Picq, 2011, p. 280 ; Viennot, 1981). Le témoignage de la militante lyonnaise de la LCR déjà mentionnée offre un autre exemple de processus, l'engagement trotskiste venant après celui dans le mouvement des femmes : « J'ai fait ce qu'on appelle communément dans l'organisation du "travail femmes" pendant environ 6 ans, soit en tant que sympathisante, soit en tant que militante de la Ligue. J'ai été investie dans le MLAC (permanence de Givors), j'ai été partie prenante de la construction du premier groupe femmes étudiant sur Lyon [...] ; j'ai également fait partie du Centre des femmes durant ses premières années d'existence, juste après la "dissolution" du MLAC sur Lyon. Enfin, ces 2 dernières années, j'ai participé aux différentes activités du Centre des femmes de la rue Puits-Gaillot en particulier dans la commission "viol" puis dans la commission "avortement-contraception-sexualité ». Lorsque j'ai été intégrée [à la LCR] il y a à peu près 5 ans, j'étais convaincue par la lutte à mener contre l'oppression spécifique des femmes et pour leur libération. Je suis entrée dans la Ligue entre autres parce que je pensais qu'elle était l'une des seules organisations paraissant se soucier réellement de ce qu'on nomme "le problème femmes" ». Document « À propos du "travail femmes" et de la place des militantes dans la LCR ou "les marionnettes de la Ligue" », 26 octobre 1979, Lyon, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

¹ Document « À propos du "travail femmes" et de la place des militantes dans la LCR ou "les marionnettes de la Ligue" », *op.cit.*

² Pour donner un ordre d'idée, la LCR lyonnaise comptait 80 militant-e-s en 1977, 35 en 1978 et 59 en 1982. Voir (Collectif, 2014).

³ Document « À propos du "travail femmes" et de la place des militantes dans la LCR ou "les marionnettes de la Ligue" », 26 octobre 1979, Lyon, Archives personnelles d'un militant de la LCR.

campagne de 1979 avait d'ailleurs pour objectif de « freiner cette fuite de camarades » voire de « regagner des démissionnaires » dans « une orga locale désertée par les militantes, marquée par la série de batailles manquées contre le sexisme »¹. Face à cet échec, la direction de ville (DV) de l'organisation adopte lors de son congrès local suivant en mars 1980 une série de mesures, certaines étant réclamées de longue date par les militantes. Il s'agit notamment de la mise en place d'une « commission femmes sous direction de la DV » afin de répondre à la « nécessité d'une intervention centralisée, démarginalisée, intégrée à la tactique de construction de la LCR » et lutter ainsi contre « la spécialisation femmes ». La résolution souligne que « l'intervention femme » concerne « pratiquement tant les camarades hommes que femmes » et appelle les hommes à s'investir dans ce travail ; parallèlement, le droit des militantes à se réunir en non-mixité est également rappelé. Enfin, les dimensions matérielles qui peuvent constituer un frein à l'activité militante des femmes – à l'image de la garde des enfants ou du choix des heures de réunion – sont aussi prises en compte par l'organisation qui en appelle à « une solidarité concrète et collective »². Des mesures qui ont été manifestement peu suivies d'effets puisqu'un document ultérieur de bilan de l'intervention femmes mentionne « la marginalité du travail femmes dans l'organisation » et qualifie la commission femmes de « structure zombie »³.

À la fin des années 1970, les partis politiques de gauche et d'extrême gauche et les organisations syndicales sont traversés par les questions féministes de plus en plus intensément, sous l'effet combiné de facteurs extérieurs relevant du contexte politique et économique, de leur agenda propre et de l'influence du féminisme qui les oblige « à se placer sur son propre terrain » (Zancarini-Fournel, 2002, p. 142). On assiste alors à des rapprochements et des circulations entre ces organisations et le mouvement des femmes, sous l'effet d'acteurs charnière (groupes femmes d'entreprise, FTL, commissions féminines des syndicats et des partis politiques). Composés en grande partie par des militantes multi-positionnées, ces groupes pivot – qui dessinent les contours de la tendance lutte des classes du féminisme – peuvent être pensés sur un *continuum* en fonction de leur degré de proximité avec les organisations et le mouvement des femmes autonome. Ainsi, cette période constitue une étape importante dans la formation des pôles partisans et syndicaux de l'espace de la

¹ « La campagne : l'absence d'organisation centralisée et ses multiples conséquences », « Contribution pour un bilan de la campagne avortement/contraception », *op.cit.*

² Document « Résolution sur le travail femmes. Congrès local des 1er et 2 mars 1980 », *op.cit.*

³ « Éléments pour un bilan et des perspectives pour l'intervention femmes », document discuté en commission femmes rédigé par Lol et Malou, non daté (date supposée mars 1982), Archives personnelles d'un militant de la LCR.

cause des femmes, la mobilisation de 1979 sur l'avortement constituant l'un des premiers moments de convergence entre ces acteurs. Mais ce processus de diffusion du féminisme en dehors des frontières du mouvement social rencontre des limites. Les difficultés et les conflits qui éclatent au sein des organisations politiques et syndicales autour du féminisme et de la place des femmes renvoient non seulement à des rapports ambivalents au féminisme mais aussi au fonctionnement genré des organisations (Acker, 1990 ; Fillieule, 2009b)¹. Dans les cas étudiés, après différentes tentatives de prise de parole, la contestation des féministes des organisations se traduit principalement par des processus de sortie (Hirschman, 1995), sous forme de désengagements voire d'un suicide dans le cas singulier et dramatique de Georgette Vacher.

3. Dernières années : évolutions et reconfigurations

La période qui s'ouvre à partir de 1979 et qui se poursuit au début des années 1980, dernière phase de cette séquence militante des configurations féministes de la « deuxième vague », voit le mouvement des femmes se transformer profondément. Poursuivant le processus de « sortie » à l'extérieur « des frontières des mouvements sociaux et des associations, lieu historique de constitution de l'autonomie du mouvement des femmes » (Bereni, 2015, p. 20), le féminisme se diffuse dans d'autres secteurs du monde social *a priori* plus éloignés du politique que les milieux syndicaux et partisans. À cette diversification des lieux s'ajoute une diversification des formes puisque cette dynamique est parallèle à la consolidation d'une sous-culture féministe qui redéfinit et élargit les modalités du militantisme féministe. Enfin, les espaces féministes connaissent des reconfigurations importantes avec la disparition, le maintien et le renouvellement des collectifs militants dans la première moitié des années 1980 selon des configurations et des temporalités relativement contrastées entre les deux villes.

Hors les murs : consolidation et dissémination d'une (contre-)culture féministe

Dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague », on assiste au cours de cette dernière phase à un processus de diversification des formes et des sites de mobilisation du féminisme. Se distinguant de plus en plus des lieux et modes d'action conventionnels des mouvements sociaux, le féminisme gagne d'autres secteurs (culture,

¹ Pour une analyse de ce fonctionnement dans le cas de la LCR, voir (Johsua, 2015, p. 177).

universités, institutions, etc.) et apparaît sous d'autres formes (multiplication des lieux et activités de sociabilité entre femmes) ; un processus souvent considéré dans la littérature comme synonyme du reflux des mobilisations féministes. À propos de la multiplication des « petites entreprises féministes » que sont les librairies, cafés et restaurants, Françoise Picq s'interroge ainsi : « le Mouvement des femmes aurait-il déserté les rues, l'action pour se réfugier dans la douceur feutrée des bibliothèques ? Aurait-il substitué aux luttes provocatrices celles du débat d'idées ? Aurait-il à son tour délaissé le politique pour investir le culturel ? » (Picq, 2011, p. 329). Des travaux sur les mouvements des femmes dans d'autres pays ont relativisé cette distinction entre politique et culturel (Staggenborg, 2001 ; Taylor et Rupp, 1993) et analysé ces formes d'action militante comme faisant partie intégrante du mouvement des femmes¹, constitutives d'une communauté de mouvement social (Bereni et Revillard, 2012b, p. 26 ; Buechler, 1990 ; Taylor et Whittier, 1992).

À Lyon et à Grenoble, ce processus se traduit tout d'abord par l'affirmation d'une dynamique, amorcée depuis le milieu de la décennie, de développement des espaces et des moments de sociabilité entre femmes. En effet, les lieux de femmes se multiplient et se diversifient au cours de cette séquence. Aux côtés des premières maisons ou centres de femmes déjà existants apparaissent de nouveaux types de lieux (librairies, cafés, restaurants, etc.)². À Lyon, une librairie nommée « Les Malapprises » est ouverte en 1979 à Villeurbanne par deux militantes du Centre des femmes. Cette dernière est pensée comme une activité liée et prolongeant le mouvement des femmes, « la proportion de livres de théorie ou de fiction sur les femmes, sur le Mouvement des femmes [représentant] un sixième du stock » selon l'une des instigatrices du projet (CLEF, 1989, p. 214). D'autres types d'entreprises féministes voient également le jour dans l'espace lyonnais, à l'image des restaurants ou des cafés. « Le Pourquoi pas ? » ouvre ses portes en 1978 sur les pentes de la Croix Rousse : ce restaurant créé par deux féministes du Centre des femmes³, en activité pendant quatre ans, est aussi le « lieu de rencontre des groupes », féministes principalement mais aussi d'autres groupes militants « qui s'en servaient comme lieu ouvert de discussion à thèmes » (Pucciarelli, 1996,

¹ Dans le chapitre qu'elle consacre aux projets autonomes du mouvement féministe ouest allemand de la « deuxième vague », Myra Marx Ferree analyse également ces projets comme du militantisme à part entière : « These interconnected projects provided “free spaces” in which feminists could find each other, feel at home, and get on with the practical work of the movement : women helping women free themselves » (Ferree, 2012, p. 89).

² Pour une analyse comparée de ces lieux dans différentes villes françaises, voir Lucie Bargel, Marie Cartier, Bleuwenn Lechaux, Camille Masclet, « Les lieux du féminisme », Communication présentée au séminaire *Sombrero Premiers résultats et analyse comparée des cartographies des espaces féministes locaux des années 1970*, Paris, 13 novembre 2015.

³ « C'est au Centre des femmes qu'est née l'idée du restaurant » selon le témoignage d'une des auteures de ce projet, interrogée dans (Pucciarelli, 1996, p. 92 et 155).

p. 155). Deux ans plus tard, c'est un café (« l'Aquarelle ») qui voit le jour à proximité du Centre des femmes. À Lyon, ces projets ont en commun d'être situés dans le quartier de la Croix-Rousse, haut lieu du militantisme local et des projets autogestionnaires. Ils s'inscrivent dans un contexte plus général de multiplication des lieux de femmes en France¹ et en Europe. Signe de la diffusion de cette forme d'action, la presse féministe y consacre des dossiers et des articles² et l'on commence à répertorier ces lieux dans les « agendas femmes ». La Maison des femmes de Toulouse envisage même d'organiser une « rencontre Maisons de femmes » à laquelle elle convie toutes les maisons qu'elles connaissent en France, en Suisse, en Belgique et au Luxembourg³.

À ces lieux permanents s'ajoutent des espaces de rencontre temporaires comme les journées, week-ends ou encore camps de vacances organisés en non-mixité. Si, dans le cas grenoblois, la maison des femmes fait figure d'unique lieu de femmes dans la ville – une configuration probablement liée à son ouverture plus tardive par rapport au Centre des femmes lyonnais et à la taille de l'espace féministe local – les féministes organisent des week-ends entre femmes de manière régulière jusqu'en 1979 dans les environs de la ville (Crolles, Engins, château de Rochasson à Meylan, etc.). En novembre 1978, un week-end de réflexion réunissant une centaine de femmes est par exemple organisé au château de Rochasson à Meylan et une fête a lieu le samedi soir⁴. Les fêtes constituent d'ailleurs un type d'activités fréquent depuis le milieu des années 1970 et les week-ends et journées entre femmes sont généralement ponctués par ces moments festifs, démontrant l'importance accordée à la construction d'espaces et de moments de convivialité entre femmes. Elles répondent aussi au besoin des féministes de se retrouver en dehors des groupes femmes. En effet, après la période d'apogée des groupes femmes, les militantes du mouvement des femmes autonome semblent « ne plus vouloir de [leurs] petits groupes »⁵ ou tout du moins souhaiter en sortir pour diversifier leurs activités. À Lyon, un groupe du Centre des femmes décide d'organiser des animations tous les vendredis soirs, « persuadées [qu'elles sont] de plus en plus nombreuses à

¹ La maison des femmes de Toulouse comme le Centre des femmes de Marseille ouvrent en 1976, celle de Paris au début des années 1980, la librairie Du côté des femmes à Lille en décembre 1976, la librairie Carabosses et son bar en mai 1978 à Paris, le restaurant L'Aire d'elles à Aix-en-Provence en 1979, le café La Lune noire à Strasbourg en 1980, La Marg'elle à Rennes en 1980, L'échappée belle à Poitiers en mai 1981, etc.

² Notamment « Pour qui ? Pourquoi des centres des femmes ? », *La revue d'en face*, n°2, 1977 ; « Espaces et lieux », *Sorcières*, n°11, janvier 1978 ainsi que les descriptions de différents lieux de femmes dans le journal *Femmes en mouvement* entre 1977 et 1979.

³ « De cette réflexion sur la Maison [des femmes de Toulouse] est né le désir de rencontrer d'autres femmes qui ont réalisé un projet de lieu de femmes, désir de parler, d'échanger nos questions, nos vécus, de faire le point ensemble », Lettre adressée à la Maison des femmes de Grenoble, non datée (date supposée juillet 1978), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ « Week-end femmes à Rochasson. Proposition de bilan », Marie-Christine, *Marie-Colère*, n°3, décembre 1978.

⁵ « Le groupe de femmes qui a préparé Rochasson », *Marie-Colère*, n°3, décembre 1978.

vouloir se retrouver entre femmes » en dehors de leurs groupes. Au programme des premières séances, « théâtre », « on mange, on se raconte », « vidéo sur les centres de santé de femmes en Italie », « bouffe et rires », etc.¹ auxquelles succèdent des animations « érotisme » ou, symboliquement, des ateliers « sans parole (danse) » (CLEF, 1989, p. 212). Quant à la maison des femmes de Grenoble, des activités variées s'y développent : ateliers d'initiation photo, de mécanique auto, self-défense, yoga, auto-examen, etc.².

Le développement et la multiplication de lieux et de temps de rencontres entre femmes nourrissent et dessinent les contours d'une contre-culture féministe qui se consolide et s'étend au cours cette période. En effet, les espaces construits en non-mixité ont pour ambition « d'échapper au contrôle masculin dominant » – comme le montre un tract de fête féministe : « nous voulons une fête où nous pourrions connaître ensemble le plaisir de se rencontrer, de s'exprimer, d'être pour un jour dans un monde moins hostile »³ – même s'il s'agit davantage d'un regroupement « localisé et fluctuant [...] qui forme des poches dans le social plutôt qu'il ne constitue une véritable sécession » (Collin, 1992, p. 249). Par le développement et le maintien d'un entre-soi féministe et d'une homosocialité, voire d'un homoérotisme (Bard, 2004), ils s'avèrent aussi propices à la formation ou à l'affirmation des groupes de lesbiennes et du lesbianisme. Au fil des années, ce sont elles qui investissent majoritairement ces lieux et activités.

La mise en place de moyens de communication et d'information apparaît particulièrement révélatrice des contours de cette contre-culture et de la communauté qu'elle regroupe qui s'étend à de nombreuses sphères et activités qu'il s'agit de fédérer. Le quatrième numéro de *Marie-Colère* se dote d'une rubrique « Petites annonces » qui donne à voir la multiplicité des activités ainsi que la dimension de *self-help* qui les sous-tend : colocation (« je cherche quelqu'une pour partager un appartement »), voyage (« la deuxième quinzaine d'avril j'aimerais aller en Italie ou au Portugal ou... ? voir comment vivent les femmes... Qui partirait avec moi ? »), activités musicales (« je cherche une fille qui aurait un piano chez qui je pourrais aller jouer »), universitaires (« Claire cherche à faire un thèse sur le travail ménager ») ou psychanalytique (« cherchons analyste (femme féministe) ») sont autant d'activités qui se font et s'envisagent à l'intérieur d'une communauté féministe⁴. À Lyon, le

¹ Document « Les femmes s'animent », non daté (date supposée mai 1978), Centre des femmes, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

² « Du nouveau à la maison des femmes », *Marie-Colère*, n°4, mars 1979 ; « Les folles activités de la Maison des femmes », *Marie-Colère*, n°5, décembre 1979.

³ Tract « Le 12 mars... une fête de femmes », Centre des femmes, mars 1977, Archives personnelles de militante du Cercle Flora Tristan.

⁴ « Petites annonces », *Marie-colère*, n°4, mars 1979, p.4.

restaurant « Le pourquoi pas ? » dispose d'un mur « sur lequel il y avait des informations », par exemple celles des « copains d'ARDECOM qui s'occupaient de contraception masculine »¹. À Grenoble, la diffusion d'information se sophistique ensuite avec la création des « Répondeuses 38 » sur le modèle des « Répondeuses » parisiennes². À l'aide d'un répondeur-enregistreur, ce groupe diffuse chaque semaine « des informations concernant la vie du mouvement féministe de la région ou les activités culturelles des femmes » à partir des messages laissés par les femmes³. La déclinaison grenobloise de cette initiative parisienne montre à la fois les circulations des pratiques militantes mais aussi les réappropriations : l'échelle locale est celle qui apparaît pertinente pour les féministes, à laquelle la communauté féministe est constituée⁴.

Parce qu'il répond au besoin de centraliser des informations de plus en plus variées et multiples, l'émergence de ce type de media est aussi un indicateur de la diffusion du féminisme dans une pluralité de champs du monde social, en premier lieu le secteur culturel. À la fin des années 1970, on assiste en effet au développement d'un féminisme culturel, d'abord ouvertement militant et lié au mouvement des femmes puis de manière plus distante et autonomisé tout en gardant un référent féministe. Des troupes de théâtre féministes sont créées, comme les « Lilith-folies » à Lyon qui en 1979 jouent « En vol » de Kate Millet ou, à Grenoble, les « Une + une » (devenant ensuite les « Quelques-unes ») qui se présentent comme un groupe « issu à la fois d'un désir de création théâtrale, d'une rencontre avec le théâtre [...] et des groupes-femmes »⁵. En février 1978, elles organisent un festival dont la présentation montre bien le fort ancrage dans le mouvement des femmes. Intitulé « Les femmes... », le festival – dont l'affiche représente en première page des femmes mentionnant pratiques et mobilisations du mouvement féministe⁶ – propose des représentations d'un café théâtre « monté exclusivement par des femmes », des expositions de peintres femmes et la

¹ Témoignage d'une militante croix-roussienne à l'origine du projet de restaurant recueilli dans (Pucciarelli, 1996, p. 155).

² Groupe fondé à Paris en 1977 par trois féministes, dont les archives sont déposées à la Bibliothèque Marguerite Durand. À notre connaissance, aucun travail universitaire n'a encore porté sur ce groupe. Voir (Bard, Dizier-Metz et Neveu, 2006, p. 216).

³ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Quelques années plus tard, étudiant la possibilité de réitérer l'expérience des Répondeuses alors qu'elles cherchent à créer un media national lesbien, le groupe « Information et coordination par et pour les lesbiennes » considéreront que le groupe d'origine était « trop parisien » : les coûts et le temps d'attente pour accéder à des informations géographiquement intéressantes étaient trop élevés pour celles qui n'habitaient pas à Paris (Chaplin, 2014, p. 460).

⁵ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁶ « Dans un groupe femmes on se sent écoutée, reconnue, on n'est plus isolée... », « la lutte contre le viol, c'est pas eux qui s'en chargeront », « c'est chouette une maison des femmes mais qui va faire le ménage ? ». Programme du festival « Les femmes... », février (1978), Club Léo Lagrange de Grenoble, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

diffusion des films « Classes de lutte »¹ et « Les enfants du gouvernement »². Quant aux membres de la troupe, elles se présentent comme « ni militantes organisées, ni femelles anti-mâles » mais voulant « dénoncer la misogynie tenace et sournoise »³. Néanmoins, la programmation souligne aussi le rapprochement avec d'autres acteurs puisqu'une table ronde est organisée avec différents groupes féminins et féministes (Solidarités femmes, Maison des femmes, Planning familial, UFF, UFCS, association des veuves civiles, Centre d'information féminin), ainsi que des débats avec des organisations politiques de tous bords (sur le thème « Les partis politiques et les femmes ») et des organisations syndicales (« les femmes et le travail »)⁴. À Lyon, une « semaine d'expressions féminines / féministes » comprenant théâtre, cinéma, chansons, danse a lieu à l'Eldorado. Lancé par des comédiennes qui souhaitent « des spectacles réalisés par des femmes », le festival est aussi organisé par des militantes du Centre des femmes, du PS et du Comité des travailleurs immigrés. Les propos d'une des organisatrices soulignent l'investissement des féministes dans la culture : « au départ on n'avait pas d'*a priori* féministe mais il se trouve que toutes celles qui vont faire cette semaine [de spectacles] s'inscrivent explicitement ou non dans le mouvement des femmes »⁵.

Le féminisme culturel passe aussi par l'ouverture de lieux⁶ dans le sillage des librairies évoquées plus haut. À Lyon, la Villa Lilith, « lieu de recherche, de création et de diffusion de productions de femmes » est ouverte en 1981 par deux anciennes militantes du Centre des femmes qui revendiquent « le mouvement des femmes comme origine »⁷. Des expositions de féministes artistes sont aussi organisées, à l'image de celle de Criss, membre des groupes femmes de Grenoble, qui réalise une exposition intitulée « Détournement d'images de femmes »⁸. Enfin, les féministes lyonnaises et grenobloises investissent la vidéo et le cinéma. À Lyon, une quinzaine « vidéo-femmes » est organisée fin 1978 au Théâtre des Ateliers,

¹ Réalisé par le groupe Medvedkine de Besançon en 1969, le film « Classe de lutte » montre la création d'une section syndicale CGT dans une usine d'horlogerie par une ouvrière dont c'est la première expérience militante.

² Documentaire de Claude Lefevre de 1974 sur la grève de jeunes mères dans le foyer maternel du Plessis-Robinson en 1972 soutenue par des militantes du MLF.

³ Programme du festival « Les femmes... », février (1978), Club Léo Lagrange de Grenoble, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Programme du festival « Les femmes... », février (1978), Club Léo Lagrange de Grenoble, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ Article « Elles... à l'Eldorado », *Libération*, 29 mai 1978.

⁶ À Paris, différents lieux sont aussi créés au cours des années 1970 permettant réunions et expositions de groupes de plasticiennes féministes, à l'image du salon de thé le Lieu-Dit dans le 5^e arrondissement, de la galerie de la Librairie Des Femmes ou encore de la galerie Art et regard des femmes. Pour une analyse de ce réseau alternatif de lieux et du mouvement des femmes créatrices dans les années 1970 voir (Dumont 2014 p.73-202).

⁷ « Théâtre : la Villa Lilith, un lieu pour la création des femmes », *La Voix du lyonnais*, 29 octobre 1981.

⁸ Affiche « Détournement d'images de femmes », exposition du 21 septembre au 23 octobre (non daté), Club Léo Lagrange, Grenoble, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

« deux semaines exclusivement vidéo, organisées grâce à des femmes venant d’horizons différents et qui sont partie prenante de la lutte des femmes »¹. Dans les archives grenobloises figurent les traces de la formation d’un « groupe audio-visuel » qui prévoit de faire des « exercices pratiques », de la « manipulation du matériel » et des « week-ends de formation »². On retrouve ainsi dans les villes étudiées une ébauche des pratiques de certains groupes féministes parisiens qui s’emparent de la caméra et font de la vidéo militante dans une démarche politique d’auto-représentation (Fleckinger, 2011). À Grenoble, un ciné-club de femmes est mis en place au début des années 1980 par le groupe « Cinéparelles », composé de militantes des groupes femmes, qui veut « utiliser l’audiovisuel comme un moyen pour sensibiliser le plus grand nombre sur la question de l’oppression des femmes et pour faire connaître la création féminine et féministe dans le domaine du cinéma »³ et organise des séances en mixité et en non-mixité⁴. Parallèlement à ces projections, des festivals de cinéma féministes sont aussi lancés dans le sillage du premier festival international de Films de Femmes à Sceaux au printemps 1979⁵. Le projet émerge après que des grenobloises, se sentant partie prenante de « la lutte menée dans divers pays du monde par des réalisatrices pour parvenir envers et contre les structures masculines en place à mettre en œuvre et diffuser leur films », aient assisté à la deuxième édition du festival »⁶. Naît alors l’idée de faire venir à Grenoble une sélection de films du festival de Sceaux, un projet de décentralisation qui reçoit le soutien financier de la municipalité de Grenoble⁷. À la projection d’une partie de la sélection de Sceaux s’ajoutent des films choisis par les Grenobloises, des rencontres avec des réalisatrices, des débats sur différents thèmes, lectures de textes, expositions, etc.⁸. Les références au féminisme et au mouvement des femmes, si elles s’estompent et se font plus implicites au fil des années au profit « des femmes », demeurent présentes de différentes manières, que ce soit dans les activités parallèles (débat sur le viol avec une avocate grenobloise après un film sur le viol en 1982, exposition de la Griffone sur l’histoire du

¹ « Qui trop embrasse mal étreint. Quinzaine vidéo-femmes au théâtre des Ateliers à Lyon », *Libération*, 23 octobre 1978.

² « Groupe audio-visuel », non daté, 252 J 8, AD 38.

³ « Agenda », *Le Temps des femmes*, n°11, hiver 1980-1981.

⁴ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ Les premières éditions du festival, aujourd’hui connu sous le nom de Festival international des films de femmes de Créteil, ont lieu à Sceaux avant que le festival ne s’installe à Créteil à partir de 1985.

⁶ « Cinéma de femmes. Grenoble. 20 au 30 avril 1982 », Les Voyelles, Archives personnelles d’une militante du groupe femmes du Village Olympique.

⁷ « Festivals de cinéma de femmes. Rapport d’activités », Les Voyelles, 1981, Archives personnelles d’une militante du groupe femmes du Village Olympique

⁸ Programmes des festivals de 1981, 1982 et 1983, Les Voyelles, Archives personnelles d’une militante du groupe femmes du Village Olympique.

mouvement des femmes *via* ses affiches lors de l'édition de 1982) ou encore dans l'étiquetage du festival par le public¹.

Parallèlement au secteur culturel, le féminisme investit également le champ universitaire, de manière contrastée dans les deux espaces locaux étudiés. Il débute de façon précoce à Lyon avec la création du Centre lyonnais d'études féministes (CLEF) en 1976 par des militantes féministes dont certaines sont aussi enseignantes à l'Université, faisant ainsi partie des premiers groupes de recherche féministes créés en France².

« Parallèlement, parce que ça pour moi c'est aussi militant, on a avec plusieurs collègues, quelques femmes du Centre des femmes à l'époque, ouvert ici à Lyon 2 ce qu'on a appelé le Centre Lyonnais d'Études Féministes en 1976, donc voyez, c'est très lié [...]. À partir de cette période, ici à Lyon 2 on a toujours essayé, petit à petit, de faire des enseignements sur ce qu'on appelle le genre maintenant. Euh... et on y est arrivé. Mais c'était une lutte... On a eu un centre de documentation d'abord, par combines diverses et variées on arrive petit à petit à avoir une pièce, avoir trois livres etc. Donc on a fait des permanences pendant très très longtemps tout à fait bénévoles. »³

À l'origine, le projet de centre est de « permettre l'existence d'une documentation et de projets d'études collectifs sur toutes les questions qui intéressent aujourd'hui le mouvement des femmes »⁴. L'année suivante un « amphi » sur les femmes est ouvert – cours qui traite du thème des rapports entre psychanalyse et féminisme et de l'éducation des filles en 1978-1979 – ainsi qu'un séminaire de maîtrise de sociologie pris en charge collectivement par les membres du CLEF, et des rencontres mensuelles autour de recherches récentes sont organisées. En 1980, le CLEF organise des débats et conférences avec la librairie « les Malappries » – Geneviève Fraise, Huguette Bouchardeau, Laure Adler ou encore les collaboratrices de l'ouvrage *Le sexisme ordinaire* viennent présenter leurs livres – témoignant des intrications encore fortes entre les pôles culturels et universitaires de l'espace de la cause des femmes en cours de formation. Les membres du CLEF organisent des colloques (« Les femmes et la question du travail » par exemple en 1980), et, en avril 1982, la journée régionale en vue de la préparation du colloque « Femmes, féminisme, recherche » qui se tient à Toulouse en décembre. Ce premier colloque national de recherche féministe en France, considéré comme l'« acte de naissance » du champ des recherches féministes en France

¹ Les organisatrices s'interrogent ainsi sur « les réactions sur le féminisme d'une telle manifestation » : « J'ai eu des échos de la part de femmes qui en ont "ras le bol" des manifestations féministes ou de la part d'hommes qui ne sont pas venus parce qu'ils se sentaient exclus » relate l'une d'entre elles. Cf. « Éléments de réflexion pour un bilan de la semaine de cinéma-femmes 81 », Les Voyelles, Mireille, mai 1981, Archives personnelles d'une militante du groupe femmes du Village Olympique.

² À cette date, seuls le Centre d'études féminines de Provence à l'Université d'Aix-Marseille (créé en 1972) et le Groupe d'études féministes à l'Université Paris 7 (1975) existent déjà. Pour une liste de l'ensemble des groupes créés à cette période, voir (Lagrave, 1990, p. 29).

³ Entretien avec l'une des fondatrices du CLEF.

⁴ Document « Pour les étudiantes... », non daté, Archives du Centre Louise Labé.

(Lagrave, 1990, p. 30), et réunissant près de 900 participantes venues de toute la France, occupe une place différenciée dans les histoires lyonnaises et grenobloises¹. Alors qu'à Lyon, le CLEF est déjà en place et prend en main la préparation régionale en amont du colloque, ce dernier constitue l'impulsion dans le cas grenoblois. En effet, c'est seulement après le colloque de Toulouse qu'un « groupe sur les recherches féministes » est créé à Grenoble, se donnant pour mission « le recensement de la documentation féministe ou sur les femmes que l'on peut trouver dans les divers lieux de l'agglomération et l'organisation de séminaires de recherche féministe »². L'absence de sources ultérieures ne permet pas de connaître les suites et la concrétisation éventuelle de ce projet qui, dans tous les cas, n'a pas conduit l'université grenobloise à devenir un lieu d'institutionnalisation et de pérennisation des recherches féministes contrairement à d'autres (Lagrave, 1990).

Enfin, cette période constitue aussi l'amorce de la formation du pôle social de l'espace de la cause des femmes, avec l'action d'associations d'aides aux femmes victimes de violences notamment et l'ouverture de centres d'hébergements (Delage, 2014). En effet, c'est au cours de cette dernière période que les initiatives d'ouverture de lieux d'hébergements se concrétisent dans les configurations féministes locales. À Lyon, l'association Femmes information liaison (FIL) est par exemple créée au début des années 1980 par un « groupe de copines » qui se sont rencontrées dans le mouvement des femmes³. Le désir d'ouvrir un centre d'hébergement s'inscrit d'ailleurs dans la lignée de pratiques militantes qui consistait à accueillir des femmes victimes de violences dans leurs appartements. Le projet, qui débute vers 1980 et se concrétise en 1983, est notamment rendu possible par la création du Ministère des droits de la femme qui subventionne les associations féministes (Dauphin, 2002 ; Revillard, 2007). Dans le cas grenoblois, Solidarité femmes – qui existe depuis la fin de l'année 1976 et a été partie prenante du développement du réseau des SOS femmes dans toute la France – dispose désormais d'appartements pour héberger les femmes victimes de violence. Ce service est ouvert dès 1979, la municipalité de Grenoble acceptant d'octroyer un appartement à Solidarités femmes dans le quartier de la Villeneuve après une mobilisation importante de ses militantes auprès des élu-e-s⁴.

¹ Sur l'histoire du colloque « Femmes, féminisme et recherches » et sa place dans l'institutionnalisation des études féministes en France, voir (Bard, 2003 ; Ezekiel, 1992 ; Kandel, 2001 ; Lagrave, 1990 ; Martin, 1994).

² Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ Entretien avec Maryse Steiner.

⁴ « Alors là aussi on a été soutenu par la mairie PS mais il a fallu se battre. À partir du moment où on a demandé l'appartement, il a fallu faire un coup de force pour qu'il y ait l'hébergement » explique ainsi l'une des militantes d'origine de Solidarités Femmes. Parmi les soutiens qu'elles ont à l'intérieur de la municipalité figure

À ces processus de diffusion du féminisme dans différents secteurs correspond aussi, au niveau micro, une imbrication plus importante entre sphère militante et sphère professionnelle, esquissant les premières étapes des processus de professionnalisation du féminisme. L'une des femmes à l'origine de la librairie lyonnaise « Les Malappries » présente par exemple le projet comme « un débouché professionnel qui [lui] correspondait totalement » lui permettant de « prolonger cette sensibilité féministe » (CLEF, 1989, p. 214). Néanmoins, loin de répondre seulement à des « reclassements » comme dans cet exemple, ces processus sont multiples et ne sont pas unilatéraux (du militantisme vers le professionnel) mais se co-construisent, les ressources professionnelles pouvant aussi être mises à disposition de l'engagement militant (Delage, 2014, p. 140). C'est par exemple le cas d'une des féministes grenobloises du groupe « Les voyelles » qui organisent la décentralisation du festival de film de Sceaux. Membre du groupe au même titre que les autres au début, elle commence à travailler à la Maison de la culture à Grenoble entre temps. Grâce à ce nouveau poste, elle parvient à faire réaliser le festival au sein de cette institution en 1981 et à mettre une partie de son temps de travail au service de ce projet, ce qui n'est pas sans poser de problèmes au sein du groupe¹.

Ainsi, la diffusion du féminisme dans différents secteurs, particulièrement importante au cours de cette dernière séquence, engendre la formation des différents pôles des espaces de la cause des femmes au niveau local. Si ces derniers se distinguent et s'autonomisent par la suite, ils demeurent étroitement liés et convergents durant cette période. Le colloque « Femmes, féminismes, recherche » de 1982 en fournit une illustration. L'analyse des listes des personnes intéressées et/ ou présentes lors du colloque à Toulouse montre la diversité du recrutement qui va au-delà des seules chercheuses ou étudiantes puisqu'il réunit l'ensemble des pôles de l'espace de la cause des femmes À Grenoble comme à Lyon, les militantes du pôle autonome, culturel et associatif sont nombreuses à se rendre au colloque. Parmi les grenobloises par exemple, on trouve des militantes du Planning familial, des groupes femmes,

Françoise Laurant – qui est devenue à partir de 1977 adjointe au maire Dubedout chargée de la santé et présidente de l'association départementale du MFPF de l'Isère – et d'autres « femmes du PS », montrant là encore les liens et interrelations entre les pôles de l'espace de la cause des femmes local à cette période. Entretien avec Sylvie Cortina.

¹ « En ce qui concerne “Les Voyelles” et ma relation au groupe, les choses ont évolué depuis le départ du projet. À l'origine, la dizaine de filles qui avaient été à Sceaux en 80 avait par rapport au projet le même statut. Mon entrée à la Maison de la Culture a modifié mon statut dans le groupe. Le Groupe et moi la première aurions dû en prendre acte. Dans la mesure où je pouvais consacrer une grande partie de mon travail professionnel à cette opération, il devenait formel que nous poursuivions une division des tâches matérielles lors de nos réunions [...] Mais cette différence de prise en charge, reflétant une différence de statut, était difficile à reconnaître, implicitement ou explicitement peu importe dans la mesure où se profilait derrière l'ordre du pouvoir, que j'ai toujours vu être rarement bien assumé dans les groupes femmes ». Cf. « Éléments de réflexion pour un bilan de la semaine de cinéma-femmes 81 », Les Voyelles, Mireille, mai 1981, Archives personnelles d'une militante du groupe femmes du Village Olympique.

de Cinéparelles et Solidarités femmes ainsi que des groupes de lesbiennes. Si quelques-unes d'entre elles travaillent professionnellement dans le milieu de l'enseignement et de la recherche, certaines déclarent des pratiques de recherche « hors institution » (pour reprendre le vocable de l'époque), qu'elles soient individuelles ou dans un groupe militant, tandis que d'autres sont là seulement pour assister à cet événement féministe sans pour autant faire de recherches. C'est par exemple le cas des militantes grenobloises qui filment le colloque¹. À leurs côtés figurent aussi des femmes appartenant aux pôles religieux et partisans de l'espace de la cause des femmes, avec la présence de militantes des PS locaux et de la cause des femmes dans l'Église (Dubesset, 2012), montrant que le colloque de Toulouse touche aussi les mouvances traditionnelles de l'espace de la cause des femmes.

« Fin » du mouvement, « fin » du local ? Disparition, maintien et renouvellement des collectifs militants

Parallèlement à la diffusion du féminisme dans différentes sphères et à la constitution d'une sous-culture qui transforme le militantisme, les « dernières années » des configurations féministes locales de la « deuxième vague » sont marquées par d'importantes transformations du mouvement social lui-même : les collectifs militants qui le composent connaissent en effet des évolutions importantes, nombre d'entre eux disparaissant tandis que certains se maintiennent et que de nouveaux groupes apparaissent. Cette dernière section analyse ces dynamiques et les jeux d'échelles dans lesquels elles s'inscrivent. L'année 1979 constitue un symbole des mouvements contradictoires qui animent cette séquence, caractérisée par l'union sacrée des féministes dans les mobilisations de solidarité avec les femmes iraniennes, convergence inédite et de courte durée qui prend fin avec les conflits suivant l'épisode du « dépôt du sigle MLF » par les membres de la tendance Psychanalyse et politique. Si ces événements sont mus par des dynamiques centrales et sont assez semblables à Lyon et à Grenoble, les configurations et temporalités des dernières années des mouvements des femmes sont contrastées entre les deux villes et tributaires des ressources locales, ce que révèle l'analyse comparée des processus de fermeture des lieux de femmes. Enfin, les principaux collectifs qui survivent dans les années 1980 ont pour point commun de s'inscrire dans des réseaux plus larges dépassant les configurations militantes locales.

¹ C'est au cours de l'entretien que j'ai réalisé avec l'une d'elles que j'ai découvert l'existence de ce film tombé dans l'oubli, dont une copie a pu être restaurée et copiée grâce aux compétences et au travail de la personne en question. Il a été diffusé en ouverture du colloque « Femmes, féminismes et recherches. 30 ans après » qui s'est tenu les 14 et 15 décembre 2012 à Toulouse et une copie devait ensuite être déposée dans un fonds d'archives publique.

L'année 1979 débute par des mobilisations de solidarité avec les femmes iraniennes qui voient converger des groupes habituellement distants (Grenoble) voire opposés (Lyon), à savoir les groupes de la tendance Psychanalyse et politique avec le reste du mouvement des femmes. Après la révolution iranienne de 1979 se soldant par la fin de la dictature du Shah, l'instauration de la République islamique et la prise de pouvoir par l'ayatollah Khomeiny engendrent une réforme du statut des femmes et une remise en question de leurs droits qui débute avec l'annonce de l'obligation du port du voile la veille de la journée internationale des femmes. La contestation de cette politique donne lieu à d'importantes manifestations de femmes en Iran du 7 au 13 mars 1979 et à des mobilisations de solidarité de la part des féministes françaises¹. Les collectifs de la tendance Psychanalyse et politique apparaissent comme les chevilles ouvrières de ces mobilisations partout en France. À Grenoble, elles organisent une manifestation mixte le 15 mars 1979 qui réunit plusieurs dizaines de femmes – dont une vingtaine d'Iraniennes en tête de cortège² – et quelques hommes pour rappeler que « si les femmes iraniennes se sont battues contre la dictature américaine du Shah, ce n'est pas pour subir la terreur de l'ayatollah et rentrer au harem »³. Cette manifestation est suivie d'une réunion « entre femmes » au cours de laquelle les militantes Des Femmes en mouvement transmettent « les informations qu'[elles reçoivent] chaque jour des femmes du collectif Pratique Politique et Psychanalyse à Téhéran »⁴ et débattent avec les autres de la situation politique en Iran. Le caractère unitaire de la mobilisation est encore plus inédit dans l'espace lyonnais, où elle constitue la toute première collaboration entre les féministes du Centre des femmes et celles de la Librairie des femmes. En mars et en avril 1979, des réunions quotidiennes rassemblant femmes de la librairie, groupes de quartier, militantes du Centre des femmes et militantes syndicales se tiennent à la Librairie des femmes pour informer des étapes de la révolte des iraniennes. Le restaurant « Le pourquoi pas ? » est

¹ Selon le récit de Claudine Mulard, des militantes iraniennes ont invité Kate Millet à venir pour la journée internationale des femmes, qui a elle-même transmis l'invitation à des femmes du MLF. Plusieurs femmes de la tendance Psychanalyse et Politique se trouvent donc sur place au moment des mobilisations qu'elles filment (Fouque, 2008, p. 225). Ces images donnent lieu à un documentaire intitulé « Mouvement de libération des femmes iraniennes, Année zéro » dont un extrait est diffusé dans le journal de 20h d'Antenne 2 le 28 mars 1979. À Paris, la Librairie des femmes organise des réunions et assemblées générales et transmet les informations. Une manifestation est prévue à Paris le 16 mars 1979. Voir Claudine Mulard, « Téhéran, mars 1979. Avec caméra et sans voile. Journal de tournage », *Les Temps modernes*, 2010/5, n°661, p.161-177 ; Martine Storti, « Paris à l'heure de Téhéran », *Libération*, 14 mars 1979, reproduit dans (Storti, 2010).

² Télégramme « Manifestation de solidarité avec les femmes iraniennes », Direction départementale des renseignements généraux de l'Isère, 16 mars 1979, 7945W 137, AD38.

³ Article « Une centaine de manifestantes solidaires avec les femmes iraniennes », *Le Dauphiné Libéré*, 16 mars 1979.

⁴ Tract « Solidarité avec les femmes iraniennes », Des femmes du mouvement de libération des femmes de Grenoble, non daté (mars 1979), 7945W 137, AD38.

ensuite choisi pour certaines rencontres, faisant figure de « terrain neutre afin d'atténuer l'antagonisme entre le Centre des femmes et la librairie des femmes » (CLEF, 1989, p. 216). Une manifestation est également organisée le 14 mars 1979¹.

Cette convergence entre les groupes de la tendance Psychanalyse et politique et les autres collectifs du mouvement est de courte durée puisqu'un conflit éclate quelques mois plus tard suite à l'événement connu sous le nom de l'épisode du « dépôt du sigle MLF »². Le 18 octobre 1979, Antoinette Fouque, Marie-Claude Grumbach et Sylvina Boissonnas, figures centrales de la tendance Psychanalyse et Politique, déclarent à la préfecture de police de Paris une association du nom de « Mouvement de libération des femmes – MLF » puis déposent la marque à l'Institut de la propriété commerciale et industrielle quelques temps plus tard. Motivé par le désir de protéger le sigle d'une récupération par les partis politiques selon les membres de Psy et Po, ce geste est vécu comme une trahison par les autres groupes et courants du MLF, déjà en tension avec cette tendance, qui y voient une volonté d'appropriation de l'ensemble du mouvement par un seul groupe³. Il engendre des réactions virulentes, allant jusqu'à des actions en justice et la parution en 1981 d'un ouvrage collectif intitulé *Chronique d'une imposture. Du Mouvement de libération des femmes à une marque commerciale* (Charpenel, 2014, p. 340)⁴.

Ces événements parisiens ont des répercussions immédiates sur la configuration féministe lyonnaise. Les militantes du Centre des femmes, qui entretenaient déjà des relations conflictuelles avec la Librairie des femmes lyonnaise, change le nom de leur association dès le mois de décembre pour la rebaptiser « Centre des femmes de Lyon. Mouvement de libération des femmes »⁵, suivant en cela une stratégie de riposte élaborée au niveau national (CLEF, 1989, p. 168). À l'inverse, dans le cas grenoblois, les sources auxquelles j'ai pu accéder laissent penser que les effets et réactions sont plus tardifs. Du côté de Psychanalyse et Politique, c'est seulement en juillet 1981 que le groupe grenoblois (auparavant Des femmes en mouvement) se déclare sous le nom « Mouvement de libération des femmes », faisant

¹ Tract « Quand les femmes iraniennes font sauter leurs chaînes, ce sont les femmes du monde entier qui avancent avec elles », non signé, 12 mars 1979, Archives du Centre Louise Labé.

² À noter que cette appellation est contestée par celles qui en sont à l'origine, comme le rappelle Marion Charpenel (Charpenel, 2014, p. 339).

³ Pour une analyse détaillée des différents conflits émaillant les relations entre le groupe Psychanalyse et politique et les autres composantes du mouvement des femmes avant le « dépôt du sigle » et les différents temps de cette polémique, voir (Pavard, 2005, p. 179-185).

⁴ Pour une analyse des effets à longs termes de cet épisode sur la mémoire du mouvement féministe français et de la réactivation de ce conflit des origines lors des célébrations des 40 ans du MLF en 2008, voir (Charpenel, 2014).

⁵ Récépissé de la préfecture sur les modifications du titre de l'association, daté du 7 décembre 1979, Archives du Centre Louise Labé.

valoir son droit d'utiliser le sigle grâce à « l'accord donné par l'association Mouvement de libération des femmes-MLF déclarée à la préfecture de police de Paris le 6 octobre 1979 »¹. La maison des femmes de Grenoble réagit également en 1981 en produisant un tract intitulé « Le mouvement de libération des femmes. Histoire d'une usurpation » ; une réaction *a priori* moins en réponse à cette initiative locale – qui n'est même pas mentionnée dans le tract – qu'en écho aux événements parisiens médiatisés par l'ouvrage *Chronique d'une imposture*. Ce tract, qui revient en détails sur l'histoire du MLF et celle du dépôt du sigle, se veut un moyen de dénouer les malentendus provoqués par cette situation : elles rappellent que celles qui disent « nous sommes le MLF » sont vraisemblablement celles qui se sont appropriées le sigle MLF et se disent anti-féministes » tandis que « les féministes, c'est-à-dire le MLF (sigle non déposé) » peuvent être contactées à la Maison des femmes². Quelques temps plus tard, en 1982, alors que les locaux parisiens de la revue *Des femmes en mouvement hebdo* ont été saccagés et que les femmes de Psychanalyse et politique soupçonnent d'autres féministes d'en être les auteures, les militantes de la maison des femmes de Grenoble produisent un tract cherchant de nouveau à fournir éclaircissements sur l'affaire et mise en garde (« nous vous demandons de ne pas vous solidariser inconsidérément avec elles »)³ ; des visées pédagogiques qui laissent penser que les acteurs et actrices locaux ne décodent pas forcément les enjeux (parisiens) de ces conflits. Si c'est surtout le centre parisien de Psy et Po qui constitue la cible des grenobloises, cela se traduit néanmoins par une distance avec le groupe Psy et Po local, les membres de la maison des femmes interrogés en 1982 expliquant par exemple à cette période que « le MLF déposé tente une opération de séduction auprès [d'elles] mais le vol du sigle et le monopole de la presse restent indiscutables »⁴.

Le décalage dans les temporalités des effets de ce conflit sur les espaces féministes grenoblois et lyonnais peut s'expliquer par les configurations des espaces et la place des courants différentialistes en leur sein avec des relations déjà fortement conflictuelles dans l'espace lyonnais et plus indifférentes à Grenoble. Mais il constitue aussi un indicateur de la distance avec Paris, les grenobloises apparaissent moins proches des féministes parisiennes jusqu'au début des années 1980 que leurs camarades lyonnaises qui entretiennent des liens plus étroits tout au long de la période. Dans les deux cas, on constate que ces événements

¹ Lettre de déclaration de l'association « Mouvement de libération des femmes de l'Isère » adressée au Préfet de l'Isère, 23 juillet 1981, 7945W 137, AD38.

² « Le mouvement de libération des femmes. Histoire d'une usurpation », La maison des femmes de Grenoble, non daté (date supposée 1981), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

³ « À quelle sorte de solidarité appelle le MLF déposé ? », La maison des femmes de Grenoble, non daté (date supposée 1982), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ Article « Les féministes : qu'est-ce qu'elles veulent ? Tout, tout sur le MLF grenoblois », Gilberte Clément, *Actualité Dauphiné*, n°46, novembre 1982.

parisiens aux répercussions nationales réactivent l'usage du sigle MLF dans les configurations féministes locales à la fin des années 1970 et au fil des années 1980, alors même que cette appellation avait été relativement abandonnée depuis le milieu de la décennie et de manière générale relativement peu usitée en dehors des premières années (1971-1972). Ainsi, au cours de cette période, « la libération des femmes » redevient présente : en 1983, les grenobloises produisent un tract intitulé « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région » qui présente les différents groupes existants et les situent dans la continuité de « douze années de luttes pour la libération des femmes » à Grenoble et dans la région¹ tandis que les lyonnaises proposent de faire l'histoire du « mouvement de libération des femmes à Lyon (1970-1980) » dans le cadre de l'action thématique programmée du CNRS lancée en 1983 (Rouch, 2001).

Dans les configurations féministes locales, les réactions à l'égard de Psychanalyse et Politique sont principalement portées par les centres et maisons des femmes lyonnais et grenoblois qui incarnent le pôle autonome et radical, le plus proche du MLF parisien, à un moment où ces derniers sont eux-mêmes en déclin. Les lieux de femmes rencontrent en effet des difficultés communes, même si leurs périodes de fermeture sont différentes en lien avec les ressources et les contextes locaux. À la fin des années 1970, les activités et la fréquentation des maisons des femmes, et du mouvement des femmes en général, sont marquées par un certain essoufflement. Souffrant d'une certaine désaffection militante et/ou d'un *turn-over* important, elles peinent à conserver l'investissement militant nécessaire pour les maintenir vivantes, ce dont témoigne le constat fait par des membres de la maison des femmes de Grenoble fin 1979 :

« La maison des femmes, que beaucoup avaient souhaité, pour laquelle beaucoup avaient lutté, existe. Mais alors que cette maison est là, on s'aperçoit peu à peu que toutes les femmes qui l'ont réclamé n'y viennent plus ou n'y sont jamais venues. Chaque année, de nouvelles têtes, preuve de vitalité, mais à la même vitesse les autres disparaissent. »²

Les militantes les plus engagées dans ces lieux entreprennent diverses tentatives de « réanimation ». Les lyonnaises du Centre des femmes, qui est aussi entré dans une phase de déclin, tentent d'abord de lancer de nouvelles animations puis créé un groupe dénommé ironiquement « Pensée globale » pour réfléchir aux raisons du désinvestissement progressif

¹ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Document sans titre, signé par « celles qui sont encore à la Maison des femmes », 27 octobre 1979, Grenoble, 252 J 8, AD 38.

(CLEF, 1989, p. 217). Les Grenobloises interpellent leurs co-militantes (« Est-ce que vous trouvez que le mouvement des femmes est inutile ? Connaissez-vous la maison des femmes ? [...] Ou alors vous avez tout plein de critiques contre la maison des femmes : sectarisme, manque de chaleur, d'imagination, etc. ») et proposent « une rencontre de toutes les femmes qui, depuis 10 ans ont à un moment ou à un autre été dans le mouvement des femmes » pour en débattre et les inciter à réinvestir les lieux : « la Maison des femmes existe à Grenoble, même toute pleine de défauts ; peut-être avez-vous encore quelque chose à en attendre ? »¹. À l'orée des années 1980, l'heure est au bilan, témoignant des difficultés que connaît plus généralement le mouvement des femmes qui dépassent les lieux de femmes. Une rencontre régionale est organisée les 8 et 9 mars au Centre d'Expression Populaire à Lyon à l'initiative du Centre des femmes sur le thème : « Où en est le mouvement de libération des femmes ? Où en sommes-nous ? ».

Si les deux lieux entrent dans une phase de déclin au début des années 1980, leur date de fermeture effective diffère de plusieurs années. La fermeture du Centre lyonnais est envisagée dès le début de l'année 1980 mais de longs mois se passent avant que les féministes ne parviennent à prendre la décision. Le Centre ferme définitivement ses portes fin décembre 1980 après une ultime assemblée générale (CLEF, 1989, p. 220). Les difficultés financières, récurrentes depuis sa création, sont devenues particulièrement importantes avec la désaffection des militantes et ne permettent plus de payer le loyer après avoir épuisé différentes stratégies (lancement de souscription, cotisations mensuelles versées par 25 femmes, etc.) (CLEF, 1989, p. 218).

À l'inverse, à Grenoble, les ressources municipales dont bénéficie la configuration féministe grenobloise permettent de maintenir la Maison des femmes en vie jusqu'en 1985. Depuis 1978, elle continue en effet à percevoir une subvention municipale et partage les locaux et le loyer avec le MLAC-Choisir, lui aussi subventionné. Ce dernier, dont l'activité est en baisse à partir de 1983, transfère d'ailleurs une partie de ses ressources à la Maison des femmes et aux groupes qu'elle abrite pour financer des activités et couvrir des frais divers². Héritages des proximités entre la configuration féministe et le milieu politique et partisan local, les ressources municipales (et leurs transferts à l'intérieur de l'espace) permettent aux groupes féministes de se maintenir plus longtemps dans les années 1980 sans avoir à attendre ou à modifier leurs activités et structures pour obtenir les subventions du Ministère des droits

¹ Document sans titre, signé par « celles qui sont encore à la Maison des femmes », 27 octobre 1979, Grenoble, 252 J 8, AD 38.

² Carnets de compte du MLAC Choisir de Grenoble, 252J 10, AD38.

des femmes. Mais elle les rend vulnérables à une éventuelle alternance politique, situation qui se produit en 1983.

Les « années Dubedout », du nom du maire au pouvoir depuis 1965, prennent fin lors des élections municipales de mars 1983 au cours desquelles l'équipe sortante d'union de la gauche est battue par la liste RPR-UDF emmenée par Alain Carignon, qui devient alors le nouveau maire de Grenoble. L'arrivée de la droite au pouvoir municipal entraîne une baisse drastique des subventions accordées aux groupes féministes. Alors qu'il recevait auparavant des sommes variant entre 45 000 et 50 000 Frs¹, le MLAC-Choisir touche seulement 5 000 Frs lors de l'octroi de la subvention de 1984 par le nouveau conseil municipal, une coupe justifiée par « le fait que la rigueur actuelle ne permet pas de satisfaire complètement toutes les demandes »². Loin d'imaginer ce dénouement, les féministes grenobloises avaient au contraire fait parvenir au cours de la campagne des élections municipales une liste de revendications et propositions ambitieuses aux différents candidats, profitant de « cette période où l'électorat féminin est sollicité » pour essayer de « se faire entendre »³. Structurée autour de quatre grands champs (« Travail-formation », « Education-culture », « Violence-dignité », « Corps-santé »), le texte formule des revendications générales (« droit à l'emploi et à la formation effectif pour toutes les femmes », favoriser « les choix personnels des femmes en matière d'avortement, de contraception et de conception » dans les hôpitaux) accompagnées de demandes plus précises à la portée de l'action municipale : « fournir des emplois et des logements pour les femmes battues », avoir une vigilance quant « aux images dévalorisantes de femmes véhiculées par les associations qu'elle subventionne », faire « preuve d'initiatives dans des projets d'école et d'éducation non sexiste », donner une « aide pour la création d'un centre de documentation féministe pour l'agglomération grenobloise » et « une aide accrue afin d'ouvrir dans le centre de l'agglomération un lieu féministe et pluraliste »⁴.

¹ En 1983, Choisir MLAC a par exemple touché une subvention de 50 000 Frs. Cf. Lettre du cabinet des adjoints de la ville de Grenoble adressée à Choisir, 10 mars 1983, 252J 9, AD38.

² Lettre du cabinet des adjoints de la municipalité de Grenoble adressée à Choisir, 29 mars 1984, 252J 9, AD38.

³ Texte envoyé aux listes Carignon, Dubedout et LO-LCR, signé par la maison des femmes, le MLAC, Solidarités femmes (liste complète des associations signataires : en cours), non daté (1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino. Les citations qui suivent sont également issues de ce document.

⁴ Le document retrouvé dans les archives est un exemplaire provisoire, la composition de la liste des associations signataires étant encore en cours. Une autre source issue des archives du Planning familial de l'Isère montre par exemple que ce dernier conditionne sa signature à plusieurs modifications du texte, s'opposant notamment à la demande de couper les subventions pour les associations véhiculant une image dévalorisante de la femme au nom des « libertés d'opinion ». Cf. « Compte-rendu du collectif du 3 mars 1983 », dossier « CR Collectif CA 1983-1986 », 1W, Archives du Planning familial de l'Isère.

En raison des intrications fortes entre la configuration féministe et le milieu politique partisan de gauche et de leurs dépendances aux subventions, le changement de couleur politique a des effets très forts sur la configuration féministe locale. Après la baisse drastique de sa subvention en 1984, l'association Choisir-MLAC Grenoble décide lors de son assemblée générale du 19 décembre 1984 de « la dissolution de l'association si aucune subvention n'est versée par la mairie de Grenoble en 1985 »¹, ce qui devient effectif en avril 1985². La Maison des femmes, à qui elles versent le reste de leur argent, elle-même touchée par la baisse de sa subvention, survit peu de temps ; une lettre de la propriétaire des locaux du 4 impasse Dufour annonçant quelques temps plus tard que « les femmes ne peuvent plus payer » et qu'elle cherche de nouveaux locataires³. Le Planning familial – qui, dans un premier temps percevait comme « limité » « le risque d'une chute brutale de subventions » mais davantage celui de « l'émergence d'associations concurrentes »⁴ – semble également concerné⁵ ; tandis que le groupe Cinéparelles se voit « contraint de supprimer la sélection vidéo » lors de son festival de juin 1985 après avoir perdu « un tiers de la subvention municipale »⁶.

Si les contextes et processus de disparition de la maison des femmes de Grenoble et du Centre des femmes de Lyon sont différentes, les types de collectifs qui survivent dans les deux villes dans la première moitié des années 1980 se ressemblent et se caractérisent par leur insertion dans des réseaux plus larges que l'espace local. Parmi les collectifs qui perdurent dans les années 1980 figurent tout d'abord les groupes de lesbiennes dans les deux villes. En effet, à Lyon comme à Grenoble, on retrouve la « dynamique ascendante » qui caractérise le mouvement lesbien au tournant de la décennie (Bard, 2004, p. 119), à l'opposé de celle qui touche le mouvement des femmes. Les groupes de lesbiennes, existant depuis le milieu de la décennie dans les deux villes, deviennent de plus en plus importants et visibles dans les années suivantes. À Grenoble, le journal *Marie-Colère* comporte dans son cinquième numéro une rubrique « Du côté des lesbiennes » tandis que le précédent propose « une rencontre de

¹ « Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 1984 », Choisir Grenoble, Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Dossier de liquidation du MLAC Choisir, 252J 10, AD38.

³ Dossier de liquidation du MLAC Choisir, 252J 10, AD38.

⁴ « Compte-rendu du CA du 31 mars 1983 », dossier « CR Collectif CA 1983-1986 », 1W, Archives du Planning familial de l'Isère.

⁵ Une lettre de la trésorière de la Maison des femmes évoque ses craintes que la subvention de la mairie baisse car « celle du Planning familial a beaucoup baissé ». Cf. Dossier de liquidation du MLAC Choisir, 252J 10, AD38.

⁶ Programme du festival « Images de femmes » au cinéma le Méliès, 29 mai au 4 juin 1985, Cinéparelles, 252J 9, AD38.

lesbiennes [...] pour un week-end printanier »¹ et un nouveau groupe de lesbiennes se forme en 1980². À Lyon, le groupe des lesbiennes publie depuis avril 1978 le journal *Quand les femmes s'aiment...*, première revue ouvertement lesbienne en France, qui rencontre un fort succès ; un projet qui contribue à visibiliser le groupe et à le renforcer (CLEF, 1989, p. 121). La consolidation du groupe s'observe d'ailleurs dans la mise en place de différentes commissions en son sein à partir de 1978 : « jalousie, mères lesbiennes, silence et désir, rapport des groupes de lesbiennes avec le GLH, etc. »³. Surtout, les groupes lyonnais et grenoblois participent tous deux au développement du mouvement lesbien au niveau national. Le groupe des lesbiennes du Centre des femmes de Lyon apparaît particulièrement moteur dans la construction du mouvement national, participant aux coordinations nationales et à l'organisation de rencontres nationales (comme celle de Lyon le 11 novembre 1978 par exemple) et des rencontres d'été (Paussac en juillet 1979, Marcevol en juillet 1980). Cette activité à l'échelle nationale leur permet d'ailleurs de survivre quelques temps à la fermeture du Centre des femmes, auquel le groupe des lesbiennes est resté étroitement lié depuis ses débuts. Suite aux rencontres d'été de 1980, un projet de « Village de lesbiennes féministes » en France émerge et donne lieu à la création d'une association lyonnaise (« Elles-mêmes ») en 1981. Néanmoins, le groupe des lesbiennes ne survit pas très longtemps au Centre des femmes et c'est principalement sous d'autres formes que le mouvement lesbien persiste dans les années 1980. Dans le prolongement des activités de la commission juridique du groupe des lesbiennes du Centre des femmes, l'association FAHM (Femmes Accusées d'Homosexualité et Maternité) est créée en 1980 et son activité se poursuit plusieurs années. À Grenoble, ce sont principalement les militantes du groupe lesbien qui investissent et animent la Maison des femmes jusqu'à sa fermeture en 1985. Plusieurs témoignages s'accordent en effet pour souligner qu'au cours des ces dernières années « la Maison des femmes s'est un peu vidée des féministes hétérosexuelles, il est resté que les lesbiennes »⁴. Elles signent d'ailleurs leur courrier du nom de « groupe lesbienne de la maison des femmes de Grenoble »⁵, à l'image de ce que faisaient les lyonnaises avant elles ; une signature qui

¹ « Du côté des lesbiennes », *Marie-Colère*, n°5, octobre 1979 ; « Informations », *Marie-Colère*, n°4, mars 1979.

² Lettre du groupe lesbiennes de la maison des femmes de Grenoble, 1983, Dossier Rhône-Alpes, Pochette « Grenoble », ARCL.

³ Catherine Esse, « Visages du mouvement des femmes en Rhône-Alpes. Lesbienne ne veut pas dire "super-féministe" », *Libération*, 1er et 2 juillet 1978.

⁴ Entretien avec Josette Casari.

⁵ Lettre « Pourquoi nous ne répondrons pas à ce questionnaire », Groupe lesbienne de la maison des femmes de Grenoble, non datée (1983), Dossier Rhône-Alpes, Pochette « Grenoble », ARCL.

reflète également leur position dans la polémique¹ entre lesbianisme radical et lesbianisme féministe qui fait rage au début des années 1980². Si elles organisent des réunions, des permanences et des fêtes à Grenoble – avec par exemple en 1983 une « réflexion sur le désir d'enfant et la conception par auto-insémination » –, une grande partie des actions et mobilisations du groupe de lesbiennes se déroulent ailleurs :

« Le groupe a participé aux marches des homosexuels et des lesbiennes en avril 1981 et juin 1982 à Paris, aux manifestations de soutien lors d'un procès intenté à une mère lesbienne en 82 à Lyon, à une manifestation de lesbiennes à Genève en mai 1982. Elles participent régulièrement aux coordinations nationales des groupes de lesbiennes féministes et ont organisé celles de Saint-Nizier de Moucherotte en mai-juin 1982. Actuellement, elles préparent la semaine lesbienne qui aura lieu en juillet 83 à Marseille dans le cadre de l'université d'été homosexuelle. »³

Parallèlement au lesbianisme, le travail et la santé apparaissent comme les deux principales revendications autour desquelles perdurent des groupes militants, voire se forment de nouveaux collectifs, au cours des années 1980. À Lyon, la coordination des groupes femmes, constituée au cours de la mobilisation pour la reconduction de la « loi Veil » – dont la composition a changé, en écho aux évolutions des groupes femmes eux-mêmes⁴ – axe ses luttes autour du travail. En mars 1981, elles publient une brochure de quatre pages qui traite notamment de la situation de l'emploi et des luttes de femmes dans les entreprises comme Ronis⁵ puis, à l'occasion du 8 mars suivant, elles organisent un débat sur « le droit des femmes à l'emploi » à la Bourse du travail⁶. En avril 1982, elles participent aux États

¹ En France, le conflit se déroule dans les pages de la revue *Questions féministes* suite à l'article célèbre de Monique Wittig et aboutit finalement à l'éclatement de la revue. Il oppose les tenantes du lesbianisme radicale – pour lesquelles le patriarcat est fondamentalement lié à l'hétérosexualité, qui théorisent le lesbianisme comme une position politique et prônent le séparatisme – aux féministes matérialistes radicales qui soutiennent l'indivisibilité de la classe des femmes. Cette opposition donne lieu à la formation de deux tendances à l'issue du conflit : les lesbiennes radicales et les lesbiennes féministes qui continuent à se mobiliser avec ces dernières. À ce sujet, voir les interventions de Maira Abreu et Ilana Eloït lors de la séance du 20 mars 2015 du séminaire *Genre, féminisme et mobilisations collectives* : Maira Abreu, « Lesbianisme et questions féministes : enjeux et conflits à la fin des années 1970 », Ilana Eloït, « Le lesbianisme : enfant terrible du féminisme ? Le sujet lesbien et les recompositions du sujet féministe (1970-1985) ».

² C'est en tout cas ce qu'on peut déduire à partir de la position d'une des principales figures du groupe de lesbiennes grenoblois exposée dans un article du premier numéro de *Nouvelles questions féministes* en 1981, ainsi que de l'usage des termes « lesbiennes féministes » pour se décrire dans le document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région ». À Lyon, le groupe des lesbiennes, davantage ébranlé par la disparition à venir du Centre des femmes, semble peu impacté par l'émergence du lesbianisme radical (CLEF, 1989, p. 131).

³ Présentation du « groupe lesbiennes » dans le document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁴ En 1980, on trouve dans la coordination des groupes qui y figuraient à l'origine (Villeurbanne, PTT, 9^e) tandis que d'autres ont disparu ou n'en font plus partie (groupe femmes Vaulx-en-Velin par exemple) et ce que certains semblent être nouveaux (7^e, la Doua, Immigrées).

⁵ Brochure « Partout, dans les entreprises, dans les quartiers, dans les lycées, organisons-nous ! Continuons la lutte ! », Coordination des groupes femmes de Lyon, mars 1981, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

⁶ Tract « 8 mars. Journée internationale des femmes », Coordination des groupes femmes de Lyon, mars 1982, Dossiers de presse « Femmes dans la région Rhône-Alpes », tome 3, Bibliothèque municipale de Lyon.

généraux sur le travail des femmes / les femmes dans le travail qui se tiennent à Paris. À Grenoble, cet événement national donne lieu à la naissance d'un nouveau groupe (« Femmes et travail ») en 1982 qui a pour projet de faire « un montage vidéo sur les conditions de travail des femmes dans l'agglomération » et « mène parallèlement une enquête sur la formation des femmes »¹.

On observe le même processus de maintien et de création de groupes en ce qui concerne les questions de santé. À Lyon, le groupe « Femmes Pratique santé » créé à la fin des années 1970 tout comme le MLAAC perdurent dans la première moitié des années 1980. Des femmes du MLAAC, anciennes du MLAC d'Aix, organisent la projection du film « Regarde elle a les yeux grands ouverts » auquel elles ont participé dans des cinémas lyonnais en janvier 1980². Elles sont très axées sur la pratique (cf. encadré 17), de même que les membres du groupe femmes Pratique santé, qui visent par un travail de recherche « à partir d'observations individuelles retravaillées en groupe » sur les thèmes de l'auto-examen, de la maternité et de la contraception à « démedicaliser [leur] vie quotidienne et à contrôler le discours des médicaux »³. Ils participent à diffuser leurs pratiques et réflexions dans les autres groupes qui se maintiennent à cette période, à l'image du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, qui accueille des femmes du MLA(A)C dans une de leur réunion et envisagent ensuite « de faire une réunion pratique [d'auto-examen] au groupe femmes (réunir speculum, désinfectant, gaze) »⁴. À Grenoble, un groupe similaire (« Corps et santé ») composé de femmes « qui veulent se réapproprier leur corps et prendre en charge leur santé de façon autonome »⁵ se réunit à la maison des femmes en 1983 tandis qu'un collectif « Bien naître » autour de la naissance et de l'accouchement à domicile est créé, d'abord sous le nom « Naître autrement » au sein du Planning familial puis comme association indépendante⁶. Ces groupes de santé féministes pratiquant le *self-help* sont partie prenantes de réseaux plus larges. Le MLAAC lyonnais est ainsi relié à d'autres groupes, tels que celui d'Aix-en-Provence et, dans la région,

¹ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Lettre manuscrite d'invitation aux projections par deux femmes du MLAAC lyonnais, Lyon, 14 janvier 1980, Archives personnelles d'une militante du groupe femmes de Vaulx-en-Velin.

³ « Femmes pratique santé », IRL, mai-juin 1984, Dossiers de presse « Femmes dans la région Rhône-Alpes », tome 4, Bibliothèque municipale de Lyon.

⁴ Compte-rendu de la réunion du 8 janvier 1982, Cahier du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, Archives personnelles d'une militante du groupe femmes de Vaulx-en-Velin.

⁵ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁶ « Naître autrement », *Bulletin d'information du Planning familial*, n°1, Association départementale de l'Isère, janvier 1981, Archives personnelles de Geneviève Baudino, p.8 ; « Bien naître », *Bulletin d'information du Planning familial*, n°2, Association départementale de l'Isère, janvier 1982, 252J 38, AD38, p.8.

avec le groupe femmes de Firminy¹. Ce dernier accueille d'ailleurs les autres groupes de la région à l'occasion du 8 mars 1983, projetant des courts-métrages réalisés par les femmes d'Aix-en-Provence (« Nous-mêmes » sur le thème de l'avortement, et « Quand je serai grande » sur celui de l'accouchement) suivi d'un débat en non-mixité². Le groupe Pratique Santé, qui s'est transformé en association en mars 1984, a également rejoint le Réseau santé créé à Lyon en 1981 « afin de confronter [leur] expérience à celle d'autres usagers de la santé »³. À Grenoble les femmes du groupe « Corps et santé » participent à des rencontres nationales et internationales : « rencontre de Genève, voyage au Québec, et récemment apprentissage d'une méthode de connaissance de son corps et de maîtrise du cycle avec des hollandaises »⁴.

Enfin, les autres collectifs qui se maintiennent au fil des années 1980 à Lyon comme à Grenoble sont les groupes Psychanalyse et Politique et leurs différentes émanations⁵. La Librairie des femmes de Lyon continue de fonctionner et organise différentes activités en son sein : des ateliers hebdomadaires (psychanalyse, lecture de journaux, photos, chansons)⁶, une série de conférences en avril 1981, etc. À Grenoble, le groupe relevant de Psychanalyse et Politique, qui (ré)apparaît sous le nom « Des femmes en mouvement » en mars 1979 puis de MLF à partir de juillet 1981, dispose d'un local situé au 10 quai de France au début de l'année 1980. Différents ateliers y sont organisés en soirée (atelier politique, lecture-écriture, photos) ainsi que des réunions hebdomadaires « pour parler du mouvement de libération des femmes en France et dans tous les pays »⁷. Au-delà de ces activités locales, c'est principalement dans une dynamique régionale et nationale que se mobilisent et agissent les groupes de la tendance Psychanalyse et politique. La publication du journal *Des femmes en mouvement* – d'abord mensuel à partir de juillet 1978 puis hebdomadaire à partir de novembre 1979 – qui engendre l'association de militantes et de groupes de toute la France, accentue cette dynamique. Les

¹ Ville de 25 000 habitant-e-s environ dans les années 1970, située dans la Loire à proximité de Saint-Etienne et à 70 kms de Lyon.

² « Les groupes "femmes" à Firminy », *La Tribune*, 9 mars 1982, Dossiers de presse « Femmes dans la région Rhône-Alpes », tome 3, Bibliothèque municipale de Lyon.

³ « Femmes pratique santé », IRL, mai-juin 1984, Dossiers de presse « Femmes dans la région Rhône-Alpes », tome 4, Bibliothèque municipale de Lyon.

⁴ Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

⁵ Formant le courant différencialiste du mouvement des femmes depuis les années 1970, le groupe qui apparaît d'abord sous les traits de la tendance Psychanalyse et Politique connaît ensuite différentes formes et déclinaisons : la maison d'édition et les librairies *Des Femmes*, les journaux *Le quotidien des femmes* et *Des femmes en mouvement* (dont les groupes locaux prennent le nom), l'association « Mouvement de libération des femmes » après sa déclaration en préfecture, puis la Confédération syndicale des femmes en 1982, et enfin à partir de 1989 l'Alliance des femmes pour la démocratie (Charpenel, 2014, p. 306). Sur l'histoire des Éditions des femmes en particulier, voir (Pavard, 2005 ; Sweatman, 2014).

⁶ Rubrique « À l'école des femmes en mouvement », *Femmes en mouvement hebdo*, n°3, 1979.

⁷ Article « Des femmes en mouvement à Grenoble », *Le Dauphiné libéré*, 10 février 1980.

lyonnaises et grenobloises participent ainsi à la rédaction du journal à Paris¹ et en deviennent les correspondantes locales. Elles sont aussi sollicitées pour organiser des événements nationaux et relayer l'information dans leurs villes respectives, qu'il s'agisse d'événements organisés à Paris (les journées internationales des femmes les 7 et 8 mars 1981, l'assemblée des femmes contre la misogynie le 1^{er} mai 1981, etc.) ou ailleurs en France, à l'instar des rencontres internationales des femmes en mouvement dans la Drôme en juillet 1981² et dans le Vaucluse en juillet 1982. Enfin, toujours sur impulsion du centre parisien, des antennes locales sont créées après la mise en place de la Confédération syndicale des femmes en mai 1982, instaurée en réaction à « l'indifférence des syndicats et du Ministère des droits de la femme à la situation des femmes travailleuses » (Sweatman, 2014, p. 150). À Grenoble, une antenne locale voit le jour en novembre 1982, qui relaie le programme national du syndicat ayant pour ambition de défendre « le triple travail productif des femmes : faire et élever des enfants, travailler à la maison en plus de l'activité professionnelle »³. De façon inédite, ces revendications amènent les agents des renseignements généraux à sortir de leur réserve habituelle pour exprimer un désaccord : alors que l'article reprend les propos de la CSDF selon lesquels « faire des enfants est un travail », une annotation manuscrite dans la marge s'exclame : « Non ! C'est un plaisir ». Ainsi, au tournant des années 1980 et au fil de cette nouvelle décennie, les collectifs relevant de Psychanalyse et Politique se maintiennent grâce au réseau national et déterritorialisé qu'ils ont construit et qui les caractérise depuis leurs débuts (cf. encadré 12).

Dans la première moitié des années 1980, la plupart des groupes femmes qui existaient encore – ceux à la longévité exceptionnelle tels que le groupe femmes de Villeurbanne ou le Cercle Flora Tristan à Lyon (ou le MLAC à Grenoble), et ceux de la dernière cohorte qui s'est créé à la fin des années 1970 (groupe femmes de Vaulx-en-Velin dans l'espace lyonnais⁴, groupe femmes de Saint-Egrève dans la région grenobloise) – disparaissent, tandis que, de façon plus marginale, de nouveaux groupes sont créés : groupe femmes inter-entreprises⁵, groupe femmes faculté ou libertaires à Lyon, groupes féministes dans le mouvement des

¹ Entretien avec Josiane Pouquet, membre *Des femmes en mouvement* à Grenoble.

² Tract « Rencontre internationale de Femmes en mouvements. A Vesc, dans la Drôme, du 25 au 28 juillet », non daté (1982), Archives personnelles d'une militante du groupe femmes de Vaulx-en-Velin.

³ Article « Confédération syndicale des femmes. Une antenne à Grenoble », *Le Progrès*, 9 novembre 1982, archivé et annoté par les renseignements généraux de l'Isère, 7945W 137, AD38.

⁴ Les comptes-rendus de réunions du groupe femmes de Vaulx-en-Velin montre que ce dernier se réunit jusqu'en février 1983 au moins. Cf. Cahier de comptes-rendus de réunions du groupe femmes de Vaulx-en-Velin, Archives personnelles d'une militante du groupe femmes de Vaulx-en-Velin.

⁵ Document « Allo ? Ici le groupe femmes inter-entreprises. Bonjour ! », non daté (date supposée 1984), Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT. Dans ce document, on peut lire que le groupe fonctionne depuis deux ans « cahin-caha ».

radios libres (« radio Bigoudi »¹ à Lyon, des « femmes de Radio Tropiques et de Radio Mandrin » avec des « émissions de femmes par des femmes » à Grenoble²). Mais ce sont surtout d'autres espaces qui vont jouer le rôle de structures de veille pour le mouvement féministe en cette période de reflux qui marque la deuxième moitié des années 1980. Du côté associatif, c'est principalement le cas du Planning familial et de ses associations départementales qui, à court et moyen termes, récupère une partie des militantes en mal de collectifs féministes dans lesquels s'engager. Au-delà du pôle autonome et associatif, ce sont aussi les nouveaux pôles de l'espace de la cause des femmes (syndical, social, universitaire, culturel, etc.) – même si ces derniers connaissent des trajectoires et des processus de pérennisation variables, le pôle culturel issu de cette période dans les espaces locaux étant nettement moins pérenne que le pôle universitaire par exemple – qui vont fonctionner comme des structures de rémanence pour les mobilisations féministes futures.

¹ Lettre « Propositions aux divers groupes femmes, associations, féministes organisées ou non », Radio Bigoudi, avril 1984, Archives personnelles d'une militante du secteur féminin de l'UD-CGT.

² Document « Vie du mouvement de libération des femmes, des groupes féministes à Grenoble et dans la région », non daté (date supposée 1983), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

Conclusion du chapitre 3

Alors que la période précédente était marquée par une diversification des sujets de mobilisation, la dernière séquence se caractérise par le retour de la grande cause du féminisme de la « deuxième vague » au centre des espaces locaux : celle de l'avortement. L'analyse des cas lyonnais et grenoblois permet de décentrer le regard de la seule marche nationale des femmes du 6 octobre 1979 à Paris centrale dans la littérature en inscrivant la campagne dans une temporalité plus large – de sa préparation en amont en 1978 aux mobilisations autour du remboursement de l'IVG en 1982 – et en pointant le rôle central des collectifs unitaires mixtes dans les configurations provinciales des mobilisations. Cette deuxième phase des luttes pour l'avortement libre signe le retour des différentes composantes au centre des espaces féministes au-delà du seul mouvement des femmes et constitue aussi un moment de rencontre et de convergence avec les commissions femmes des partis politiques et des organisations syndicales. Le processus de rapprochement avec ces nouveaux acteurs a été notamment rendu possible par l'action de groupes charnières et de militantes multipositionnées qui ont favorisé des transferts de savoirs, d'idées, de pratiques entre le féminisme et les organisations politiques et syndicales. L'analyse comparée des cas des commissions féminines de la CGT du Rhône et du « travail femmes » de la LCR lyonnaise a montré les limites de ces rapprochements, illustrant les difficultés qu'engendre la diffusion du féminisme au-delà de ses frontières traditionnelles dans des organisations au fonctionnement androcentré. Au-delà des organisations syndicales et politiques, la dissémination du féminisme se poursuit et s'intensifie au tournant des années 1980, pénétrant des secteurs du monde social plus éloignés de l'espace des mouvements sociaux comme le champ culturel ou universitaire.

Ainsi, l'investigation de cette dernière séquence des configurations féministes locales de la « deuxième vague » permet de réinterroger les scansions usuelles de l'histoire du féminisme de la « deuxième vague » et de nuancer la rupture entre les années 1970, âge d'or du mouvement, et les années 1980 comme décennie du déclin et du « creux de la vague ». L'analyse de cette période charnière montre que s'il y a bien un certain reflux militant, le mouvement féministe connaît surtout des transformations et des recompositions dans les années 1980, s'inscrivant ainsi dans la lignée des travaux qui ont questionné l'analyse des années 1980 comme période creuse (Bereni, 2007 ; Jacquemart, 2015). C'est en effet la période où le féminisme devient polymorphe et pluriel, avec la multiplication des acteurs de différents types, l'extension et la redéfinition des formes du militantisme et le déploiement de la contestation dans de nombreux lieux et secteurs du monde social. L'étude des cas lyonnais et grenoblois permet ainsi d'apporter des éléments empiriques quant à la genèse de l'espace

de la cause des femmes, en montrant le processus de déploiement depuis le pôle autonome qui constitue sa matrice historique vers d'autres sphères sociales dans lesquelles se constituent des ébauches de sites de défense de la cause des femmes, au-delà de la sphère étatique et de l'institutionnalisation du féminisme qu'elle engendre déjà mise au jour (Bereni, 2007, 2015, Revillard, 2007, 2016).

Enfin, la période analysée dans cette dernière section est clairement marquée par une dynamique de nationalisation du mouvement. Les configurations féministes locales sont davantage impactées par l'échelle nationale, qu'il s'agisse des campagnes nationales et des initiatives et directives centrales qui les régissent (à l'image de celle de 1979 sur la reconduction de la loi sur l'IVG) ou encore d'événements tels que le « dépôt du sigle MLF ». La raréfaction des ressources locales (forces militantes, ressources matérielles, etc.) engendre aussi ce processus de nationalisation du mouvement, puisque ce sont les collectifs inscrits dans des réseaux nationaux qui survivent et se maintiennent dans les années 1980. Néanmoins, parallèlement à ces dynamiques nationales et centrales, la comparaison entre les espaces grenoblois et lyonnais montre que les mobilisations sont partiellement modelées par les ressources et les contraintes locales. Cela transparaît nettement dans les devenir contrastés des mouvements dans les deux villes, et tout particulièrement des lieux de femmes, les ressources municipales permettant au mouvement de se maintenir plus longtemps dans le cas grenoblois, tout en le rendant vulnérable à l'alternance politique, préfigurant ainsi les enjeux qui se posent au niveau national dans le rapport aux institutions après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie a permis de retracer et d'analyser l'histoire des mouvements féministes de la « deuxième vague » tels qu'ils se déploient dans les espaces lyonnais et grenoblois entre 1970 et 1984. La conceptualisation de ces mouvements en termes de configurations féministes de la « deuxième vague », appuyée sur l'approche localisée et comparée, est apparue comme un outil heuristique pour saisir les transformations d'ensemble, les scissions et les successions des mobilisations et de leurs composantes et dégager les principales séquences de leur histoire. À Lyon comme à Grenoble, des mouvements locaux se sont développés dans le sillage du MLF parisien, en en reprenant pour un temps l'étiquette ainsi que les principes. Une grande partie de cette première génération de groupes femmes est ensuite happée dans la lutte pour l'avortement libre et gratuit, certaines militantes rejoignant le MLAC et ses comités. Ces luttes et les groupes qui les investissent (MLAC, Choisir, Planning familial principalement) deviennent le centre de gravité des espaces féministes lyonnais et grenoblois jusqu'au vote de la « loi Veil ». Dans le sillage du mouvement pour l'avortement libre et gratuit, on entre dans une nouvelle phase au cours de laquelle les groupes femmes – qui s'identifient comme tels et abandonnent la référence au MLF – se multiplient et deviennent la forme d'action de base, au centre du répertoire d'action féministe. Entre 1975 et 1978 on assiste alors à l'apogée du mouvement des femmes autonome et non mixte. De nouvelles causes sont construites et politisées, la plus centrale et fédératrice étant celle des violences faites aux femmes. L'avortement revient sur le devant de la scène dans le cadre de la deuxième phase des luttes, qui commence en 1979 avec le mouvement large et unitaire pour la reconduction de la loi et s'étend jusqu'en 1982 avec les mobilisations pour le remboursement de l'IVG ; des campagnes qui voient le retour de certaines composantes comme le Planning familial au centre des espaces féministes et la convergence avec de nouveaux acteurs comme les commissions femmes des partis politiques et des organisations syndicales. Dans cette phase marquée par le reflux militant et des conflits centraux, le sigle MLF ressurgit et se trouve de nouveau usité dans les configurations féministes locales. Le féminisme se transforme en profondeur au cours de cette dernière période, avec l'extension et la redéfinition des formes du militantisme et le déploiement de la contestation dans de nombreux lieux et secteurs du monde social (culturel, académique, social, partisan, etc.).

Ainsi, la définition et l'approche mobilisées permettent d'éclairer les processus relatifs à la genèse de l'espace de la cause des femmes en investiguant la période et les processus par lesquels commencent à se former différents pôles, entraînant la transformation des

configurations féministes de la « deuxième vague » en espaces de la cause des femmes. Une partie de ces nouveaux pôles, ainsi que les associations départementales du Planning familial, joueront le rôle de structures de veille pour les mobilisations féministes futures à partir de la deuxième moitié des années 1980.

À chacune de ces séquences correspondent des jeux d'échelle différents et des configurations d'influences variées, loin du schéma classique des effets *top-down*. Dans un premier temps, l'influence parisienne est particulièrement forte, donnant l'impulsion aux mobilisations provinciales – qu'il s'agisse du MLF ou des mouvements pour l'avortement libre – qui connaissent ensuite des déclinaisons locales variées. Entre 1975 et 1978, les espaces féministes dominés par les groupes femmes sont dans une dynamique plus autonome, marquée par une certaine indifférence à l'échelle centrale. Tournés vers la construction des mouvements des femmes locaux, ils sont dans une distance plus importante et en décalage avec le mouvement parisien qui entame alors son déclin. Si des influences existent dans les mobilisations, elles sont surtout transnationales, marquant la construction des causes comme les modes d'action choisis. La dernière période, de 1979 à 1984, se caractérise par une certaine « nationalisation » des mouvements, les configurations féministes locales étant plus impactées et structurées par des campagnes et des événements centraux et la survie des collectifs militants dépendante de leur inscription dans des réseaux s'étendant au-delà du local.

Il ressort en outre de l'analyse que les spécificités des mouvements lyonnais et grenoblois, en tant que mouvements provinciaux et locaux, sont multiples. De nombreux écarts par rapport aux mobilisations parisiennes et nationales ont été mis au jour au fil des chapitres : importance des sections locales de Choisir dans la première phase du mouvement pour l'avortement libre, apogée des groupes femmes et du mouvement des femmes autonome et non mixte après 1975, relativité des partitions habituelles du mouvement des femmes (tendances idéologiques, division entre groupes de quartier et groupes de conscience), rôle des collectifs unitaires mixtes dans les mobilisations pour la reconduction de la loi sur l'IVG en 1979, etc. Surtout, nous avons observé d'importantes différences et variations entre les espaces féministes lyonnais et grenoblois : structurations et configurations locales des mobilisations (unitaires ou segmentées), recours à des répertoires d'action plus ou moins contestataires ou institutionnels, positions différenciées du Planning familial dans les configurations féministes locales jusqu'en 1975, histoire et rôle des lieux de femmes dans les deux villes, etc.

La mise en exergue de ces contrastes permet de saisir les effets des contextes locaux, tout particulièrement le degré de proximité avec le champ politique local, dont une partie de ces différences est tributaire, sur l'histoire et la structuration des espaces féministes de la « deuxième vague ». Dans le cas grenoblois, on a observé d'importantes connections entre l'espace contestataire auquel appartiennent les mouvements féministes et le champ politique local tout au long de la période. Si ces relations d'alliances s'estompent et deviennent plus conflictuelles au fil de la période, elles n'en restent pas moins existantes et structurantes jusqu'à l'alternance politique de 1983. Des groupes pivot, à l'image du Planning familial ou, dans une moindre mesure, du MLAC-Choisir, plus proche du champ politique et des élu-e-s, servent de passeurs avec les mouvances plus radicales comme les groupes femmes, et permettent à l'ensemble du mouvement de bénéficier des ressources politiques locales. Or, l'accès aux ressources municipales qu'elles soient matérielles (subventions, locaux, etc.) ou symboliques (soutien à certaines mobilisations), est déterminant, on l'a vu, dans l'ensemble de l'histoire du féminisme de la « deuxième vague » grenoblois. Ces éléments expliquent enfin que, contrairement à Lyon, la configuration féministe grenobloise apparaît davantage auto-centrée, moins perméable aux influences centrales et entretient un rapport plus distant avec les initiatives parisiennes jusqu'au début des années 1980.

À l'inverse, si l'espace contestataire dans lequel s'inscrit le mouvement féministe est plus important numériquement dans le cas lyonnais, il se trouve relativement isolé localement, situé dans un contexte politique municipal résolument de droite (Lyon) ou communiste (périphéries) et dans tous les cas hostile. Dans ce contexte, les collectifs féministes, déjà prompts à l'autonomie, conservent une attitude de défiance et de distance par rapport aux pouvoirs publics et institutions locales. Le reflux des mouvements et groupes gauchistes dans la deuxième moitié des années 1970 prive les féministes des seuls (et relatifs) soutiens locaux qu'elles détenaient. Ce sont donc principalement des ressources nationales qui seront mobilisées dans la configuration féministe lyonnaise au tournant des années 1980, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et la création du Ministère des droits de la femme, et permettront la pérennisation de certains pôles de l'espace de la cause des femmes.

Écrire l'histoire des configurations féministes lyonnaise et grenobloise nous a finalement conduit à restituer la diversité des groupes et des mobilisations qui les ont composés et à isoler leurs caractéristiques ; des éléments qu'il s'agit maintenant de mettre en relation avec le profil des militantes et les effets socialisateurs de l'engagement sur leurs trajectoires.

DEUXIÈME PARTIE :
Carrières féministes et incidences
biographiques de l'engagement

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Manifester (pour l'avortement libre et gratuit, contre les violences, en solidarité avec les femmes iraniennes, etc.), participer à un groupe femmes, fréquenter des espaces non mixtes, écrire ou lire des journaux féministes, porter des positions et des revendications féministes dans son syndicat ou son organisation politique : autant d'activités en vigueur dans les configurations féministes de la « deuxième vague » par le biais desquelles les militantes y ont pris part et se sont engagées entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980. Que se passe-t-il suite à cette participation ? En sont-elles transformées, à l'image des féministes états-uniennes de Columbus étudiées par Nancy Whittier qui parle de « *transformative experience* » ? (Whittier, 1997, p. 763) ? Si oui, « dans quelle mesure et dans quelles directions [ont-elles été] changées par cette expérience ? » (Darmon, 2013, p. 136). La question des effets de la participation sur la suite des trajectoires des féministes est au cœur de cette deuxième partie. Déplaçant la focale d'analyse, elle explore les carrières militantes *des actrices* des mobilisations, jusqu'alors peu visibles dans les pages précédentes.

Après avoir retracé en détails les contextes socialisateurs que furent les configurations féministes de la « deuxième vague », l'analyse se tourne désormais vers les participantes pour saisir la genèse et les logiques sociales de l'engagement, les formes variables qu'il a prises, et ses effets à plus long terme sur différentes sphères de vie (militante, professionnelle, affective et conjugale). L'on peut définir ces effets socio-biographiques comme « les façons dont l'engagement génère ou modifie des dispositions à agir, penser, percevoir – et se percevoir – en continuité ou en rupture avec les produits de socialisation antérieurs » (Leclercq et Pagis, 2011, p. 5). La littérature sur les conséquences biographiques de l'engagement militant a en effet montré que « toute participation, pour peu qu'elle soit soutenue ou intense, est génératrice de socialisation secondaire » (Fillieule, 2005a, p. 39). Quels sont les produits de cette socialisation secondaire dans le cas du féminisme de la « deuxième vague » ? Ont-ils été durables, persistants ? Sont-ils restés circonscrits aux univers militant et politique ou transférés vers d'autres sphères de vie ? En outre, ces effets doivent également être pensés dans leur hétérogénéité : quels types d'engagement et de socialisation féministes engendrent quels devenir ? Ces derniers sont-ils modelés par les contextes locaux dans lesquels ils adviennent ? L'approche mobilisée, par ses spécificités (comparaison, contextualisation, longitudinale) et par ses ancrages méthodologiques (analyses séquentielles et récits de vie), offre plusieurs points d'appui pour répondre à ces questionnements.

Déployer cette analyse vise en outre à renseigner sociologiquement et historiquement les trajectoires de féministes « ordinaires » de la « deuxième vague ». Alors que les études empiriques sont plutôt rares au sujet des féministes des années 1970, les matériaux recueillis au cours de l'enquête permettent d'éclairer tant ce qui relève du « devenir féministe » que du « demeurer féministe » (Bard 2012 p.21) ; ils offrent aussi un contre-point pour comparer et questionner leurs éventuelles différences avec les profils et parcours sociaux des militantes plus connues et/ou étudiées dans des travaux existants (Picq, 2012).

Pour ce faire, il convient d'abord d'étudier qui sont les féministes lyonnaises et grenobloises de la « deuxième vague » et comment elles s'engagent. La deuxième partie de la thèse s'ouvre ainsi par une analyse des profils, des ressorts et des modalités de participation aux configurations féministes locales de la « deuxième vague » au cours de la période précédemment étudiée (1970-1984) (chapitre 4). En repartant de cette césure historique, qui correspond au reflux des mobilisations féministes, l'analyse s'intéresse ensuite aux devenirs des personnes enquêtées à partir de cette période et amorce la réflexion sur les effets à long terme de l'engagement féministe. Si le découpage (des analyses et des chapitres) en fonction des sphères de vie n'est pas optimal dans une analyse de carrière, cette construction s'est imposée toutefois pour des raisons d'exposition des résultats et de clarté de l'analyse. Ainsi, ce sont tout d'abord les incidences et (dis)continuités des engagements féministes à moyen et long termes sur le plan politique qui sont explorées, dans une perspective qui pense ensemble les dimensions militantes, professionnelles et ordinaires des effets de la socialisation militante (chapitre 5). Observer les traductions et les traces de la politisation du privé opérée par le féminisme des années 1970 sur la sphère personnelle des militantes est au cœur du chapitre suivant. En réfléchissant à la manière dont l'engagement affecte cette sphère de vie dans ses différentes dimensions (sexuelles, affectives et conjugales), l'on se propose ainsi d'analyser la remise en question (et ses limites) des normes de genre et des institutions qui les régissent sous l'impulsion du féminisme (chapitre 6)

Chapitre 4 :

Devenir féministe : profils des militantes et types d'engagement

L'analyse des carrières militantes implique « d'articuler les trajectoires individuelles aux contextes politiques dans lesquels elles se sont déroulées » (Fillieule, 2001, p. 209). Si la première partie de la thèse a reconstitué les configurations féministes locales de la « deuxième vague » dans les deux villes étudiées, elle a laissé dans l'ombre les actrices qui les ont investis et ont agi en leur sein. Il s'agit ici de déplacer la focale vers les militantes et de s'intéresser aux logiques individuelles de l'engagement féministe. Réalisant la jonction entre les deux parties de la thèse, ce chapitre a pour ambition d'analyser les ressorts et les modalités de la participation aux configurations féministes locales des années 1970.

La perspective théorique des carrières militantes a pour spécificité de tenir ensemble, dans l'analyse des trajectoires individuelles, les dimensions objectives et subjectives : elle s'attache à réfléchir autant aux ressorts sociaux objectifs des engagements qu'à la perception subjective qu'ont les individus de leur propre parcours. En articulant ces deux dimensions, le présent chapitre vise à renseigner sociologiquement et historiquement les trajectoires des militantes féministes de la « deuxième vague » – dont on a vu par ailleurs qu'elles avaient fait l'objet de peu d'enquêtes empiriques et systématiques. Il contribue à apporter des connaissances sur la genèse de l'engagement féministe, proposant ainsi des réponses aux questions formulées par Christine Bard dans son bilan de l'histoire des féministes de la « deuxième vague » : « On ne naît pas féministe, on le devient. Quand ? À quel âge ? Sous l'influence de quels facteurs, de quels événements, privés ou publics ? À la faveur de quelles rencontres ? Dans quels contextes ? Avec quelle sorte d'identification ? » (Bard, 2012a, p. 21). L'attention accordée aux profils des militantes au moment de leur engagement et aux processus d'entrée dans les groupes et mobilisations sera complétée par une analyse des formes prises par l'engagement féministe et de leur variabilité. Par le recours aux analyses séquentielles des carrières militantes, il s'agit de dégager les « trajets types » réalisés par les féministes lyonnaises et grenobloises au sein des configurations militantes locales préalablement présentées.

Réalisant la « mise en espace social » (Darmon, 2003) des carrières féministes, l'analyse des profils sociodémographiques des militantes permet tout d'abord d'éclairer les logiques sociales de l'engagement et du recrutement dans les configurations féministes locales (1). Par l'exploration des motifs de l'engagement, nous montrerons ensuite que ce sont principalement les vecteurs de formation d'une conscience de genre antérieure à l'engagement que les féministes mettent en avant dans la présentation de leur devenir féministe (2). Enfin, dans un dernier temps, il s'agit de se tourner vers le déroulement concret des carrières féministes au cours de la période étudiée pour montrer l'hétérogénéité interne des configurations féministes locales de la « deuxième vague ». Quittant l'analyse agrégée au profit d'une typologie des modalités d'engagement dans les configurations féministes de la « deuxième vague » issue des analyses de séquence (3), la dernière section conduit à restituer les différentes « trajectoires collectives » dans lesquelles s'inscrivent toujours les engagements individuels (Sawicki et Siméant, 2009).

1. Qui sont les féministes de la « deuxième vague » ? Sociographie des militantes lyonnaises et grenobloises

Les féministes des années 1970 ont souvent été dépeintes – tant par leurs contemporains que dans des écrits médiatiques ou scientifiques ultérieurs – sous les traits de femmes jeunes, issues de milieux privilégiés, sans charges familiales ni préoccupations matérielles lorsqu'elles prennent part à ces mobilisations. On peut s'interroger sur la pertinence de cette figure, reposant sur la mise en avant de caractéristiques sociales souvent davantage supposées qu'empiriquement démontrées. En effet, les enquêtes relatives aux trajectoires des militantes restent rares (cf. encadré 19) et se sont principalement intéressées aux féministes parisiennes. Qu'en est-il des Grenobloises et des Lyonnaises ? Qui sont-elles lorsqu'elles rejoignent les mobilisations féministes de la « deuxième vague » ? Se ressemblent-elles ? La définition large du mouvement étudié, qui ne se limite pas au seul MLF, fait-elle varier davantage les profils sociaux des enquêtées ? À partir des données récoltées *via* l'enquête par questionnaire, cette première section dresse un portrait d'ensemble et comparé des féministes enquêtées, en analysant les milieux familiaux dont elles sont issues ainsi que leur propre situation au moment de l'engagement féministe. La comparaison permet également d'analyser les différences de composition militante entre les deux espaces locaux et de traiter des éventuels biais de recrutement induits par l'enquête.

Encadré 19 - Enquêtes et données comparatives sur les féministes des années 1970

L'utilisation des résultats de l'enquête par questionnaire pour caractériser les profils socio-démographiques des militantes soulève la question du recours à des données comparatives pour mieux situer la population enquêtée. Dans le cas français, deux autres enquêtes par questionnaires ont été réalisées auprès de militantes féministes engagées dans les mobilisations féministes des années 1970. Intitulée « Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux », la première enquête portant sur les trajectoires des féministes des années 1970 a été menée dans la deuxième moitié des années 1980 par Françoise Picq avec la collaboration de Liliane Kandel, Françoise Ducrocq et Nadja Ringart, toutes anciennes militantes du MLF parisien. Elle a été réalisée dans le cadre de l'Action thématique programmée du CNRS « Recherches féministes et recherches sur les femmes » et les résultats ont été présentés dans les rapports de recherche issus de ce programme¹ et dans de rares publications². Intéressée par l'émergence du mouvement et ses actrices, l'étude est centrée sur « la première génération de militantes » du Mouvement de libération des femmes parisien (Kandel, 1991), à savoir celles qui y ont participé activement avant 1972³. Les auteures ont utilisé leurs propres réseaux ainsi que ceux de seize anciennes militantes d'abord rencontrées dans le cadre de l'enquête exploratoire pour reconstituer une liste de 270 personnes répondant à ces critères (Ringart, 1991, p. 158). Le questionnaire a été adressé aux 197 femmes dont elles ont pu retrouver les coordonnées et 122 d'entre elles ont répondu. La méthode de recrutement par le biais de l'interconnaissance et d'un vécu militant partagé a permis de faciliter les réponses mais aussi induit certains biais : surreprésentation de celles qui sont restées proches du féminisme, en particulier de la recherche féministe ; absence des militantes de certaines tendances en raison d'anciens conflits, etc. (Picq, 1987b). Centrée sur les militantes de la première heure, à Paris, au sein du seul MLF – et recrutant par conséquent une population davantage composée des « grandes figures » féministes de l'époque – cette enquête se différencie fortement de la nôtre. Elle fournit néanmoins un point de comparaison intéressant pour situer les Lyonnaises et Grenobloises enquêtées, même si la comparaison est limitée par le caractère restreint et peu précis des données de l'enquête parisienne dans les publications, le questionnaire – avec ses 130 questions relatives aux « itinéraires professionnels, politiques et privés, avant, pendant et après le Mouvement » (Picq, 2012, p. 62) – n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation plus poussée à notre connaissance⁴. La

¹ « Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux », Rapport de recherche « Action thématique programmée du CNRS « Recherches féministes et recherches sur les femmes », tome 1, novembre 1987. Ce document peut être consulté à la Bibliothèque Marguerite Durand à Paris. À notre connaissance, le tome 2 de ce rapport ne figure nulle part et ne semble pas avoir vu le jour.

² Initialement restitués dans plusieurs contributions de l'ouvrage *Crises de la société : féminisme et changement* (Groupe d'études féministes de Paris VII, 1991), les résultats de l'enquête ont été republiés récemment dans l'ouvrage *Les féministes de la deuxième vague* (Picq, 2012).

³ Plus de 80 % des femmes interrogées sont arrivées au Mouvement avant et jusqu'en 1972 (Ringart, 1991, p. 159). Il semble que les auteures aient dérogé au critère d'appartenance à la première cohorte dans certains cas en raison de l'intensité de l'engagement féministe ultérieur et de l'importance de la personne dans le MLF et son histoire.

⁴ De même, en raison du non accès au questionnaire lui-même, nous n'avons pas pu formuler et intégrer des questions similaires dans notre propre enquête qui auraient pu faciliter la comparaison des deux populations.

seconde enquête a été réalisée par Sandrine Garcia dans le cadre de sa thèse de doctorat intitulée *Le féminisme, une révolution symbolique ? Étude des luttes symboliques autour de la condition féminine* (Garcia, 1993). Voulant saisir « les agents qui ont fondé et constitué le mouvement féministe contemporain des années 1970 à aujourd’hui » (Garcia, 1993, p. 154), Sandrine Garcia réalise également une enquête par questionnaire qui recueille 140 réponses. Le recrutement des répondantes s’effectue par le biais de deux collectifs féministes existant au début des années 1990 – Dialogue de femmes et la Maison des femmes de Paris – et touche des femmes engagées à cette époque dans une vingtaine d’associations, allant de Choisir et du Planning familial au Mouvement d’information et d’expression des lesbiennes (MIEL) en passant par l’Alliance des femmes pour la démocratie et l’Association nationale des études féministes (ANEF). Cette stratégie de construction de la population a plusieurs conséquences sur les caractéristiques du corpus étudié : des femmes entrées dans les groupes féministes après les mobilisations des années 1970 figurent également parmi les répondantes (même si elles sont minoritaires selon l’auteure) ; à l’inverse, celles qui se sont désengagées depuis en sont absentes¹. À cette distinction de taille avec notre enquête s’ajoute l’absence d’éléments sur la population d’ensemble sollicitée pour le questionnaire et l’impossibilité qui en découle d’analyser les non-réponses et d’évaluer les biais éventuels ; autant d’éléments qui conduisent à prendre avec précaution l’usage de ces données pour la comparaison. Enfin, des enquêtes quantitatives réalisées sur des populations proches peuvent également fournir un point d’appui pour la comparaison, à l’instar de celles menées auprès de militant-e-s soixantes-huitard-e-s français-e-s (Pegis, 2014) ou encore celles et ceux de la Ligue communiste révolutionnaire. L’étude réalisée par Florence Johsua à partir des cartes d’adhérents et de deux enquêtes par questionnaires auprès des militant-e-s engagé-e-s dans la LCR dans les années 2000 l’a amené à mettre au jour la présence d’une « génération partisane politisée en 1968 » (Johsua, 2015, p. 37) qui a rejoint ce parti au cours des années 1968 sur laquelle des données plus précises sont fournies² ; elles constituent des éléments de cadrages utilisés de manière indicative puisqu’il s’agit, là encore, de personnes toujours engagées dans les années 2000.

Âges, origines géographiques et sociales

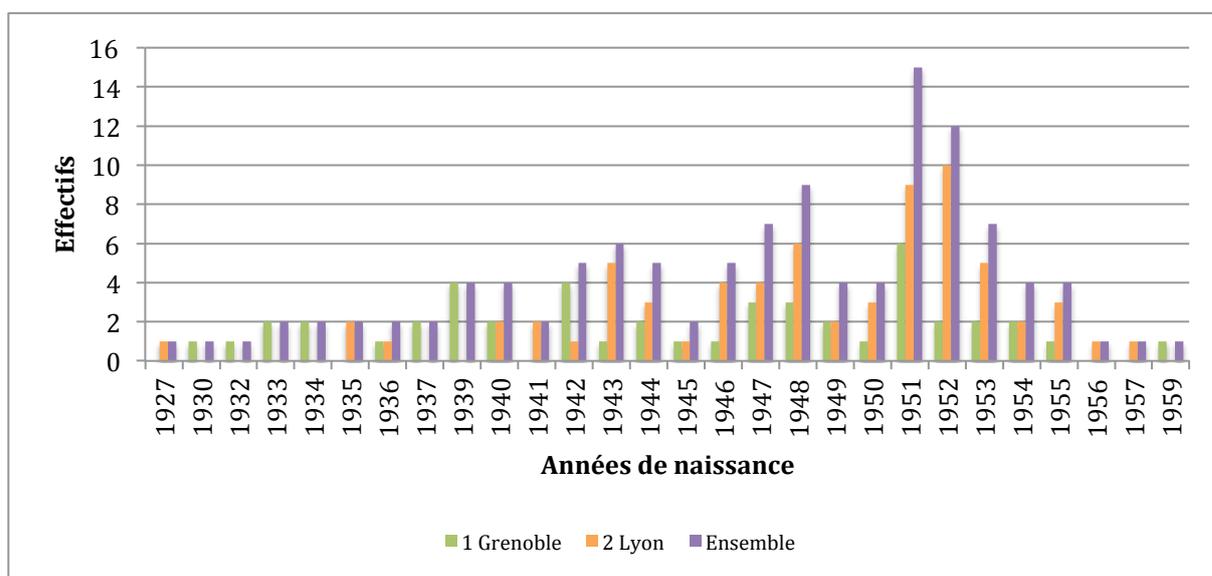
Si, comme nous le verrons ensuite, les féministes sont plutôt jeunes au moment de leur entrée dans le mouvement, elles ne constituent pas une population homogène en termes d’âge biologique : plus de trente années séparent les dates de naissance des deux extrêmes, les militantes enquêtées étant nées entre 1927 pour la plus âgée et 1959 pour la plus jeune.

¹ Sandrine Garcia précise ainsi que « le matériel dont [elle dispose] concerne une population qui participe encore aux luttes féministes : elle inclut donc aussi bien les “historiques” que les femmes converties après et laisse nécessairement échapper une part importante de la composition sociale du mouvement féministe » (Garcia, 1993, p. 285).

² Un chapitre entier leur est consacré : voir le chapitre 2 « Militants des années 1968 : la séquence du reclassement » (Johsua, 2015).

Néanmoins, derrière ce large éventail des années de naissance, la majorité des répondantes sont nées dans une période plus localisée dans le temps, allant du milieu des années 1940 au début des années 1950 et correspondant aux années de l'après-guerre¹. En moyenne légèrement plus jeunes que leurs comparses du MLF parisien – dont « plus de la moitié sont nées avant 1946 » (Ringart, 1991, p. 160) –, les répondantes diffèrent aussi entre elles, les Grenobloises étant tendanciellement plus âgées et présentant un profil moins homogène que les Lyonnaises².

Figure 3 - Années de naissance des répondantes



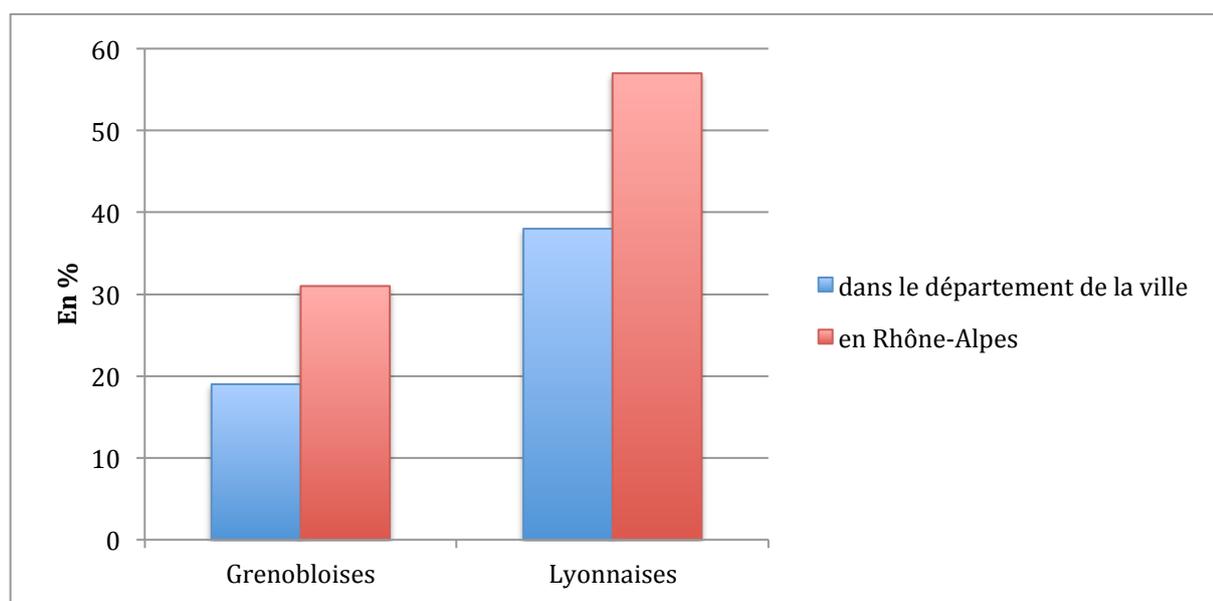
Concernant leurs lieux de naissance, une part non négligeable d'entre elles est née à l'étranger. 10 % des répondantes (majoritairement Grenobloises) sont nées hors des frontières françaises actuelles ; un pourcentage qui renvoie à des profils différents, amalgamant les étrangères qui figurent dans la population enquêtée – nées à l'étranger de parents étrangers, elles sont brésilienne, anglaise, espagnole née au Maroc, etc. – et celles dont les parents, français-e-s, étaient installé-e-s au moment de leur naissance au Sénégal, au Maroc, en Tunisie, en Algérie ou encore au Viêt Nam, alors colonies françaises. À ces dynamiques de migrations s'ajoutent les mobilités à l'intérieur de la France. Les féministes enquêtées sont rarement nées dans les départements dans lesquels elles ont participé aux mobilisations féministes dans les années 1970 : seules 35 % d'entre elles sont nées en Isère ou dans le

¹ 50 % des répondantes sont nées entre 1943 et 1952. L'année 1948 constitue la médiane dans la population enquêtée.

² 1944 est l'année de naissance moyenne pour les Grenobloises et 1946 la médiane, tandis qu'il s'agit respectivement de 1948 et 1949 pour les Lyonnaises. 50 % des Grenobloises sont nées entre 1939 et 1951 tandis que la moitié des Lyonnaises sont nées entre 1944 et 1952.

Rhône, une proportion qui augmente légèrement lorsqu'on élargit à la région Rhône-Alpes (46 %) sans toutefois concerner la majorité des enquêtées. Nées dans un autre département français, voire à l'étranger, une grande partie des répondantes ne sont pas issues des régions lyonnaises et grenobloises mais y sont venues au cours de leur vie ; une tendance encore plus forte chez les Grenobloises¹, reflétant les importants flux migratoires en provenance des autres régions françaises qu'a connu Grenoble par rapport à Lyon.

Figure 4 - Lieu de naissance des répondantes



Lecture : Sur l'ensemble des Grenobloises, 19 % sont nées en Isère et 31 % en Rhône-Alpes, contre 38 % des Lyonnaises qui sont nées dans le Rhône et 57 % en Rhône-Alpes.

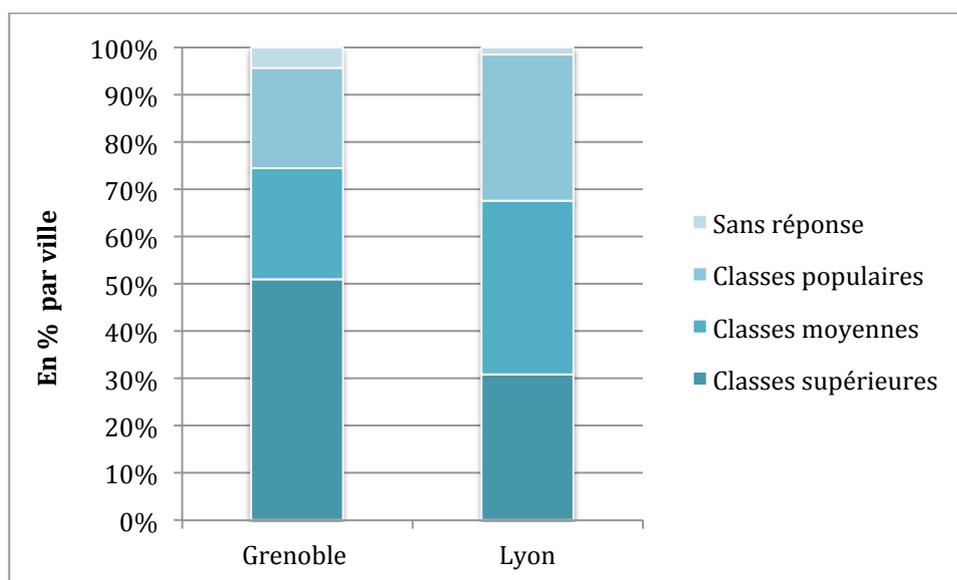
Quelles sont leurs origines sociales ? De quels types de milieux sociaux et familiaux sont-elles issues ? La question des origines (et positions) sociales des militantes féministes a fait l'objet de débats et polémiques et a été constituée en enjeu, l'accusation d'être des « bourgeoises » étant fréquemment brandie à l'intérieur comme à l'extérieur des mouvements féministes. En termes d'origines sociales, il apparaît en réalité que les féministes enquêtées sont issues de tous les milieux sociaux² : si elles sont un peu plus nombreuses à provenir de

¹ Seules 19 % des répondantes grenobloises sont nées en Isère et 31 % en Rhône-Alpes, contre 38 % des Lyonnaises nées dans le Rhône et 57 % en Rhône-Alpes.

² Cette variable renvoie, de manière nécessairement sommaire et réductrice, aux grands ensembles composant l'espace social distingués en fonction des ressources économiques et culturelles des individus. Elle a été construite à partir des informations relatives aux activités professionnelles et aux niveaux de diplôme des parents données par les enquêtées dans le questionnaire. L'objectif était de ne pas prendre en compte uniquement la catégorie socioprofessionnelle du père pour saisir les origines sociales des enquêtées ; la désignation systématique de l'homme comme « personne de référence » pour définir la situation du ménage – une pratique encore courante dans les études statistiques mais qui soulève de nombreux problèmes de manière générale (Pol, Deneq et Monso, 2004) – aurait conduit, dans notre cas particulier, à invisibiliser les mères et les configurations familiales dans lesquelles leur PCS était supérieure à celle du père. Les milieux sociaux d'origine ont été définis

familles de classes supérieures (39 % des répondantes), près d'un tiers d'entre elles sont issues de classes moyennes (31 %) et une proportion à peine moindre des catégories populaires (27 %). Mais au-delà de ce portrait d'ensemble, les profils des répondantes lyonnaises et grenobloises diffèrent fortement.

Figure 5 - Origines sociales des répondantes par ville



Indications de lecture : Sur l'ensemble des Grenobloises, plus de la moitié (51 %) sont issues de classes supérieures, un cinquième de classes moyennes (23 %) et un cinquième de classes populaires (21 %).

Alors que les Lyonnaises viennent des différents milieux sociaux dans des proportions globalement équivalentes (avec une légère prédominance pour les classes moyennes), les Grenobloises présentent des origines sociales différentes, bien davantage et majoritairement ancrées dans les strates supérieures de l'espace social.

Lorsqu'on analyse plus précisément les catégories socioprofessionnelles des parents des féministes (cf. tableau 8), on observe que les pères des féministes font principalement partie du groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) – tout particulièrement des cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques

principalement à partir des catégories socioprofessionnelles en retenant la catégorie la plus élevée entre les deux parents. Pour certaines catégories jugées plus hétérogènes (« Employés », « Artisans », « Commerçants », « Agriculteurs »), le niveau de diplôme a été pris en compte pour affiner et décider du milieu social correspondant. Les catégories socioprofessionnelles des parents ont été recodées en 6 postes et en 24 postes de la nomenclature INSEE à partir des réponses renseignées par les enquêtées aux questions ouvertes « Quelle activité professionnelle votre père a-t-il/ votre mère a-t-elle exercée le plus longtemps ? ». Dans le cas des mères, elle était précédée d'une question filtre visant à savoir si les mères avaient eu une activité professionnelle au cours de leur vie et le cas échéant à quelle(s) période(s).

et, dans une moindre mesure des cadres d'entreprise¹ – puis des catégories des professions intermédiaires et des ouvriers dans des proportions similaires. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont peu nombreux² et les agriculteurs extrêmement marginaux. La part de pères ouvriers est conséquente, même si elle est bien en dessous de ce que les ouvriers représentent dans la population active française de l'époque³. Elle est plus élevée que chez les premières militantes parisiennes du MLF puisque seules 10 % d'entre elles sont filles d'ouvriers (Picq, 1991, p. 183)⁴.

Tableau 8 – Catégories socioprofessionnelles des parents des répondantes

PCS pères et mères des répondantes ensemble en 6 postes	Pères		Mères	
	N	%	N	%
1 Agriculteurs exploitants	3	3	2	2
2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	14	12	9	8
3 Cadres et professions intellectuelles supérieures	37	32	15	13
4 Professions intermédiaires	25	20	23	20
5 Employés	7	8	31	27
6 Ouvriers	23	20	13	11
998 Sans profession	0	0	21	18
999 SR	6	5	1	1
Total	115	100	115	100

Reflet de la structure genrée de l'emploi, les mères des enquêtées sont beaucoup moins présentes que les pères dans les catégories les plus élevées de la nomenclature : concentrées principalement parmi les employées (27 %) puis les professions intermédiaires (20 %), celles qui ont eu une activité professionnelle au cours de leur vie se situent ensuite et dans des

¹ Le recodage et l'analyse des PCS en 24 postes montrent en effet que 14 % des pères font partie des cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques (PCS 32) et 11 % des cadres d'entreprise (PCS 36). Quant aux professions intermédiaires, il s'agit principalement de professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilées (PCS 41) (8 %) et administratives et commerciales des entreprises (PCS 46) (5 %).

² Il n'est pas à exclure que les recodages effectués aient conduits à légèrement sous-estimer les effectifs de cette PCS : en l'absence d'information pour un petit nombre de cas sur les modalités d'exercice du métier (indépendant ou salarié), des professions telles que « plombier », « électricien », « menuisier » ont été reclassées par convention dans la catégorie « ouvriers » plutôt que parmi les « artisans ».

³ Les ouvriers représentent près de 40 % de la population active masculine en 1954 (Maruani et Meron, 2012, p. 175). Dans la population française, environ 20 % des personnes nées entre 1943 et 1947 avaient un père ouvrier non qualifié ou ouvrier agricole et 21 % d'entre elles un père contremaître ou ouvrier qualifié ; des proportions légèrement plus élevées (respectivement 21 et 24 %) pour la génération suivante née entre 1948 et 1952 (Thélot et Vallet, 2000, p. 4).

⁴ Dans une population proche, à savoir les militant-e-s des années 1968 membres de la LCR étudié-e-s par Florence Joshua, on trouve 27 % des pères appartenant à la catégorie des ouvriers et 10 % des mères (Joshua, 2015, p. 67) contre respectivement 20 % et 11 % pour nos enquêtées.

proportions moindres parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures d'une part et les ouvrières d'autre part¹.

Autre trait caractéristique de l'emploi féminin, les métiers exercés par les mères des militantes sont peu variés, fortement concentrés dans « quelques secteurs d'activité et regroupés sur un petit nombre de professions », renvoyant au phénomène de ségrégation horizontale (Maruani, 2000, p. 39). Ainsi, les féministes sont en majorité des filles de secrétaires, de couturières et d'enseignantes. À elles seules, ces trois professions – qui constituent des « métiers de femmes » de l'époque (Perrot, 1987 ; Schweitzer, 2002) – représentent près de la moitié des métiers maternels. On notera d'ailleurs l'importante proportion d'enseignantes parmi les mères (n=24), composée pour partie d'institutrices et assimilées comme les directrices d'école et de professeures dans l'enseignement secondaire voire supérieur. Ces professions nous renseignent en creux sur l'hétérogénéité des diplômes que possèdent les mères des militantes. Se côtoient en effet dans la population des mères très pourvues en diplômes pour l'époque – puisque 21 % ont un diplôme de niveau supérieur au Bac² et 12 % de niveau Bac – et d'autres peu diplômées (37 % d'entre elles ne détiennent aucun diplôme ou seulement le certificat d'études primaires)³. On retrouve à ce niveau les différences d'origines sociales entre les enquêtées des deux villes, les mères des Grenobloises étant plus nombreuses à être diplômées du supérieur et moins que les Lyonnaises à ne détenir aucun diplôme. Enfin, caractéristique importante des carrières professionnelles maternelles : plus de 80 % des mères des militantes ont été actives professionnellement au cours de leur vie⁴. Il s'agit cependant de carrières discontinues pour la plupart d'entre elles. Moins d'un

¹ En outre, lorsqu'on déplace le regard vers le classement en 24 postes, on observe que les mères ne se situent pas dans les mêmes groupes que les pères à l'intérieur de ces catégories. Par exemple, à l'intérieur des cadres et professions intellectuelles supérieures, elles figurent quasiment toutes dans les cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques (PCS 32), sont marginales parmi les professions libérales (PCS 31) et absentes des cadres d'entreprise (PCS 36).

² Proportion semblable à celle trouvée dans l'enquête sur les premières militantes du MLF parisien dont « une mère sur 5 ou 6 » étaient diplômées de l'enseignement supérieur (Picq, 1991, p. 177).

³ Les réponses des militantes au sujet de leur mères se distribuent ainsi : 17 % sans diplôme, 20 % certificat d'études primaires, 23 % niveau post-élémentaire, 12 % niveau Bac, 21 % niveau supérieur au Bac. La variable a été construite et recodée à partir d'une question fermée sur le diplôme le plus élevé obtenu par les parents. La modalité « diplôme de niveau post-élémentaire » a été construite pour prendre en compte les spécificités du système d'enseignement de l'époque et comprend l'ensemble des diplômes au-dessus du certificat d'études primaires et en dessous du Baccalauréat. Elle englobe notamment les brevets simples ou supérieurs de l'enseignement primaire supérieur. Les formations et diplômes passés par les mères qui étaient institutrices figurent dans cette catégorie. À titre indicatif, dans la génération des femmes nées avant 1929 – qui correspond très approximativement à celle des mères des répondantes –, seules 4 % d'entre elles ont obtenu le Baccalauréat (cf. Tableau « Taux d'accès aux différents niveaux des garçons et des filles » cité dans (Ferrand, 2004, p. 57)).

⁴ Comme le note Françoise Picq, « il est difficile de comparer les mères aux femmes de leur époque car s'y retrouvent diverses générations. Il semble bien pourtant que celles-ci ont été particulièrement actives professionnellement. Deux tiers d'entre elles ont travaillé, dont la moitié toute leur vie ; un certain nombre a été chef de famille. À titre indicatif, le taux d'activité des femmes était de 36 % en 1968 et sa courbe était fortement marquée par le "creux" de l'éducation des enfants » (Picq, 2012, p. 64).

tiers de celles qui ont été actives professionnellement l'ont été toute leur vie (33 %)¹. Lorsqu'on regarde les catégories socioprofessionnelles de ces dernières, ce sont principalement celles exerçant des professions intermédiaires qui sont restées actives durant l'ensemble de leur vie professionnelle.

Prises ensemble, les catégories socioprofessionnelles des parents des répondantes renvoient à des configurations conjugales qui respectent globalement les règles de l'homogamie, notion qui renvoie au fait de former un couple avec une personne du même groupe social. La majorité des couples parentaux sont en situation d'homogamie socioprofessionnelle ou au moins d'homogamie élargie² ; dans ce dernier cas ou dans ceux d'hétérogamie, il s'agit principalement de configurations dans lesquelles les pères ont une PCS plus élevée que les mères³. Deux éléments méritent toutefois d'être notés : exception certes minoritaire (n=7) mais intéressante, plusieurs configurations familiales voient les mères figurer dans une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle des pères, qu'elles soient membres des CPIS avec des conjoints de professions intermédiaires ou elles-mêmes membres des professions intermédiaires avec des conjoints ouvriers. On observe en outre que les configurations familiales dans lesquelles les mères sont déclarées « sans profession » sont très situées sur l'échelle des catégories socioprofessionnelles : elles sont majoritairement en couple avec des pères membres des CPIS et dans une moindre mesure des professions intermédiaires⁴. Le schéma familial avec un père exerçant parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures et une mère « sans profession » (bien que souvent diplômée par ailleurs) est récurrent dans les données⁵ et regroupe le plus de répondantes, à égalité avec les cas des deux parents membres des CPIS.

¹ On retrouve ici la discontinuité des carrières professionnelles féminines, caractéristique qui ne s'estompe que dans les années 1970 (Maruani et Meron, 2012, p. 63). Les autres modalités de réponse proposées dans le questionnaire quant aux périodes de l'activité professionnelle maternelle étaient « avant de se marier », « avant d'avoir des enfants », « pendant qu'elle élevait ses enfants » et « après que les enfants eurent quitté la maison ».

² L'homogamie élargie renvoie à l'union de deux personnes appartenant à deux groupes sociaux proches, comme « cadres » et « professions intermédiaires », « professions intermédiaires et employés », ou « employés et ouvriers » (Vanderschelden, 2006).

³ Ces mères sont en situation d'hypergamie, ce qui renvoie à « la propension des femmes à épouser un conjoint au statut social plus élevé ». Michel Bozon et François Héran rappellent toutefois qu'il faut prendre en compte « l'hétérogamie structurelle liée à l'inégalité professionnelle entre hommes et femmes » pour produire une analyse pertinente de l'homogamie conjugale ; une fois cette dimension prise en compte, « la tendance à se marier au plus proche réapparaît en force » (Bozon et Héran, 2006, p. 20).

⁴ La moitié des mères « sans profession » sont en couple avec un conjoint faisant partie des CPIS (10 sur 21) et 5 d'entre elles avec une personne exerçant dans les professions intermédiaires.

⁵ La modalité croisant les pères membres des CPIS et les mères « sans profession » est celle qui regroupe le plus de répondantes (9 %) avec celle où les deux parents sont membres des PCIS (9 % également).

Genre, politique et religion dans les familles d'origine

Au-delà des profils sociaux des parents des répondantes, quels autres traits caractérisent leurs familles ? Trois aspects sont retenus ici pour dépeindre et comparer les milieux familiaux d'origine des féministes : les dimensions politique, religieuse et de genre.

Contrastées dans leurs origines sociales, les enquêtées lyonnaises et grenobloises le sont aussi quant à leur socialisation politique familiale. Si dans l'ensemble les répondantes sont plutôt issues de familles de gauche (40 % des cas avec deux parents de gauche contre 21 % de droite et 9,5 % ni gauche ni droite), cette tendance est plus nette chez les Lyonnaises (cf. tableau 9). Elles sont plus nombreuses à provenir de familles dans lesquelles les deux parents sont de gauche tandis qu'il y a peu d'écart entre le nombre de familles de droite et de gauche du côté des enquêtées grenobloises. Et alors que dans les situations d'hétérogénéité politique parentale les combinaisons sont multiples à Grenoble, le scénario avec une mère de gauche et un père avec un positionnement politique autre domine à Lyon.

Tableau 9 – Positions politiques des parents par ville¹

	Grenobloises		Lyonnaises	
	N	%	N	%
Deux parents de gauche	16	(34)	29	(42)
Deux parents de droite	13	(28)	12	(18)
Deux parents ni gauche ni droite	5	(11)	6	(9)
Hétérogénéité des préférences politiques parentales	9	(19)	18	(26)
SR	4	(9)	3	(4)
Total	47	100	68	100

Pour autant, lorsqu'on en vient aux expériences militantes des parents des féministes², ce contraste ne se retrouve pas. Dans les deux villes, les enquêtées se séparent en deux groupes équivalents, opposant celles dont les parents ont eu des engagements politiques au cours de leur vie à une autre moitié issue de familles caractérisées par l'absence de telles expériences. Ainsi, dans 51 % des cas, l'un des parents au moins a été engagé au cours de sa vie ; et pour un quart d'entre elles, il s'agit même des deux parents, indicateur d'une socialisation familiale *a priori* marquée par un certain degré de politisation. Si les engagements sont plus importants chez les pères des répondantes (47 %), reflet du caractère

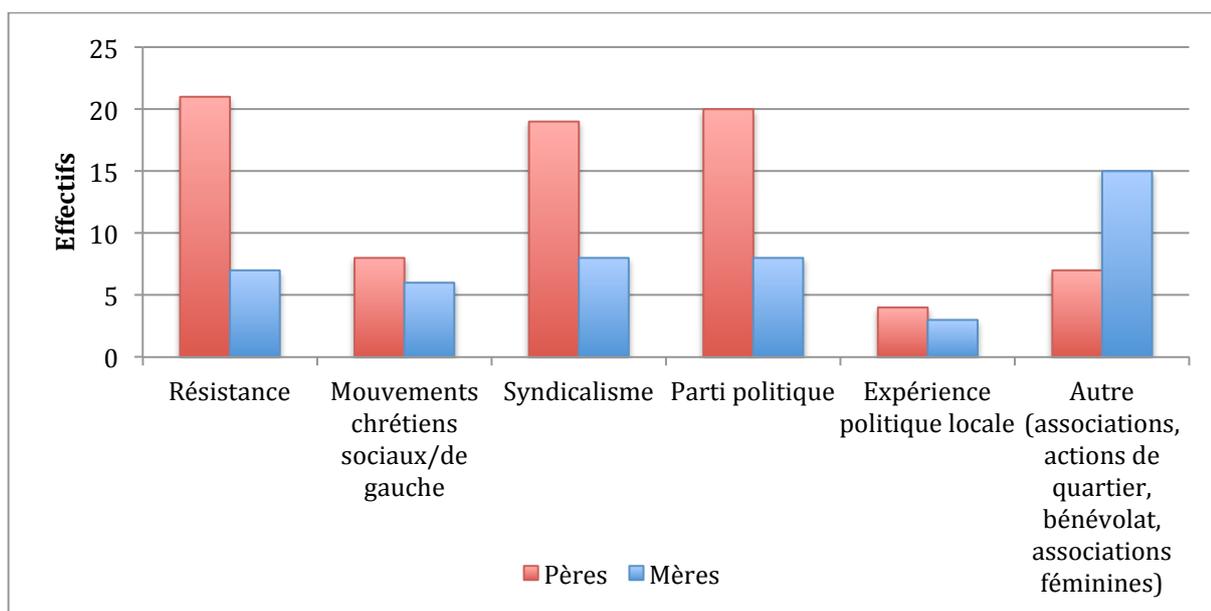
¹ Variable construite et recodée à partir de la question « Lorsque vous aviez 15 ans environ, diriez-vous que vos parents étaient plutôt de gauche, plutôt de droite ou ni de gauche ni de droite ? » des modalités de réponse pour chacun des parents. Cf. Questionnaire en annexes.

² Mesurées à partir de la question « Vos parents ont-ils eu un engagement politique au cours de leur vie ? Si oui, le(s)quel(s) ? » posée pour chacun des parents.

fortement genré de l'accès à la politique et au militantisme, la part des mères engagées est loin d'être anecdotique (32 %) et distingue les enquêtées de leurs camarades du MLF parisien dans les familles desquelles seuls les pères étaient engagés (Picq, 2012, p. 63).

La Résistance, le syndicalisme ou l'engagement partisan¹ constituent les principaux types d'engagements parentaux, tout particulièrement pour les pères. On les retrouve à parts égales dans les mouvements chrétiens progressistes (christianisme social, jeunesses chrétiennes, Vie nouvelle, etc.) et dans la politique locale (expériences de maire, d'adjoint-e, de conseiller/conseillère). Les mères des féministes sont plus nombreuses à avoir eu des expériences davantage éloignées de la sphère politique au sens strict du terme, avec des engagements associatifs, bénévoles ou de quartier variés (associations de consommateurs, Secours populaire, associations familiales, CIMADE, etc.). Certaines d'entre elles ont d'ailleurs participé à des associations féminines telles que l'Union féminine Civique et sociale (UFCS) ou l'Action catholique féminine (n=4).

Figure 6 - Types d'engagements militants des parents



Ces expériences d'engagement politique se retrouvent tout particulièrement – mais pas exclusivement – chez les parents positionnés à gauche. Ainsi, loin d'un schéma unique de reproduction de traditions militantes (ou à l'inverse de ruptures), les féministes enquêtées sont issues de familles fortement différenciées sur le plan politique : si une partie d'entre elles viennent de familles de gauche et/ou avec des expériences militantes, elles sont également

¹ À l'exception de deux cas, il s'agit de partis politiques de gauche (communistes, socialistes, PSU, radicaux) voire centristes (MRP).

nombreuses à être issues de milieux familiaux de droite et sans tradition d'engagement politique.

Les autres indicateurs utilisés pour dépeindre les milieux familiaux d'origine renvoient à une homogénéité bien plus importante des enquêtées, tout particulièrement sur le plan religieux. Les féministes ont pour la plupart connu une socialisation religieuse dans leur famille¹ (98 sur 115), très majoritairement catholique (86 sur 115, soit près de 88 %)². Ainsi, contrairement aux soixante-huitard-e-s parisien-ne-s étudié-e-s par Julie Pagis (Pagis, 2009a, p. 115), les origines religieuses des féministes lyonnaises et grenobloises sont peu diverses et largement dominées par le catholicisme.

Enfin, dimension souvent absente des analyses sociographiques des milieux d'origine, la socialisation de genre en vigueur dans la sphère familiale a été approchée ici *via* une question d'auto-évaluation par les enquêtées quant au type d'éducation reçue³. À rebours de l'hypothèse d'une socialisation de genre subversive en amont de l'engagement féministe, les enquêtées semblent avoir été élevées de manière assez conventionnelle : près des trois-quarts d'entre elles estiment avoir reçu une éducation en phase avec les normes de genre de l'époque. Mais cette socialisation de genre *a priori* plutôt conventionnelle ne s'accompagne pas, dans la plupart des cas, d'une absence d'ambitions scolaires pour elles de la part de leurs parents. Si des cas de la sorte ou de pratiques parentales inégalitaires en matière d'investissement scolaire ont pu être rapportés dans les entretiens, ils semblent plutôt minoritaires au vu des résultats du questionnaire : dans plus de 70 % des familles, les deux parents sont présentés comme ayant accordé de l'importance aux études de leur fille ; une position encore plus fréquente chez les mères (80 %) lorsqu'on regarde les parents séparément. Interrogées sur la comparaison dans la fratrie, les réponses des enquêtées renvoient à des proportions équivalentes : 30 % des personnes concernées estiment que leurs parents n'accordaient pas la même importance à leurs études qu'à celles de leur(s) frère(s). Ainsi, une minorité des féministes estiment tout de même avoir connu une socialisation familiale marquée par des aspirations scolaires faibles et genrées ; des positions et pratiques qui sont rapportées un peu plus fréquemment par les répondantes issues de classes populaires, *a fortiori* au sujet de leurs pères.

¹ La question était « Vos parents vous ont-ils élevé dans une religion ? Si oui, laquelle ? ». Cf. Questionnaire en annexes.

² Les cas restants sont 9 personnes élevées dans la religion protestante, 2 dans la religion juive et un cas d'« autre religion » non précisée. Cf. Questionnaire en annexes.

³ La question était formulée ainsi : « Diriez-vous que la manière dont vous avez été élevée par vos parents était conforme à l'éducation traditionnelle donnée aux filles à l'époque ? » avec quatre modalités de réponse fermées « Oui », « Plutôt oui », « Plutôt non », « Non ». Cf. Questionnaire en annexes.

Situation au moment de l'engagement

Après avoir examiné et comparé les origines sociales et familiales des féministes lyonnaises et grenobloises, il s'agit d'analyser leur propre situation au moment de l'engagement. Qui sont-elles lorsqu'elles intègrent les configurations féministes locales des années 1970 ?

Répondre à ces questions implique de définir la période d'entrée de chacune dans les mobilisations puisque, comme nous l'avons vu dans la première partie, ces dernières s'étendent sur plus d'une décennie et sont constituées de différentes sous-périodes. Or, contrairement aux études sur l'engagement partisan qui peuvent disposer de la date d'adhésion des militant-e-s, objectiver le moment d'entrée dans le mouvement n'est pas chose aisée en raison du caractère plus informel et labile de l'engagement féministe. Face aux enjeux de saisir et dater l'engagement féministe en général, une question combinant les périodes de mobilisation, les causes et les collectifs accompagnée d'un calendrier a été élaborée¹ : c'est donc l'année de la première période de forte mobilisation déclarée par les enquêtées qui est retenue ici comme date d'entrée². Celle-ci repose ainsi sur leur appréciation subjective et leurs souvenirs du début de leur engagement féministe. Il convient alors de garder à l'esprit que, en raison de différentes approximations, cette variable s'avère intéressante pour les tendances qu'elle permet de dégager davantage que pour son caractère de précision.

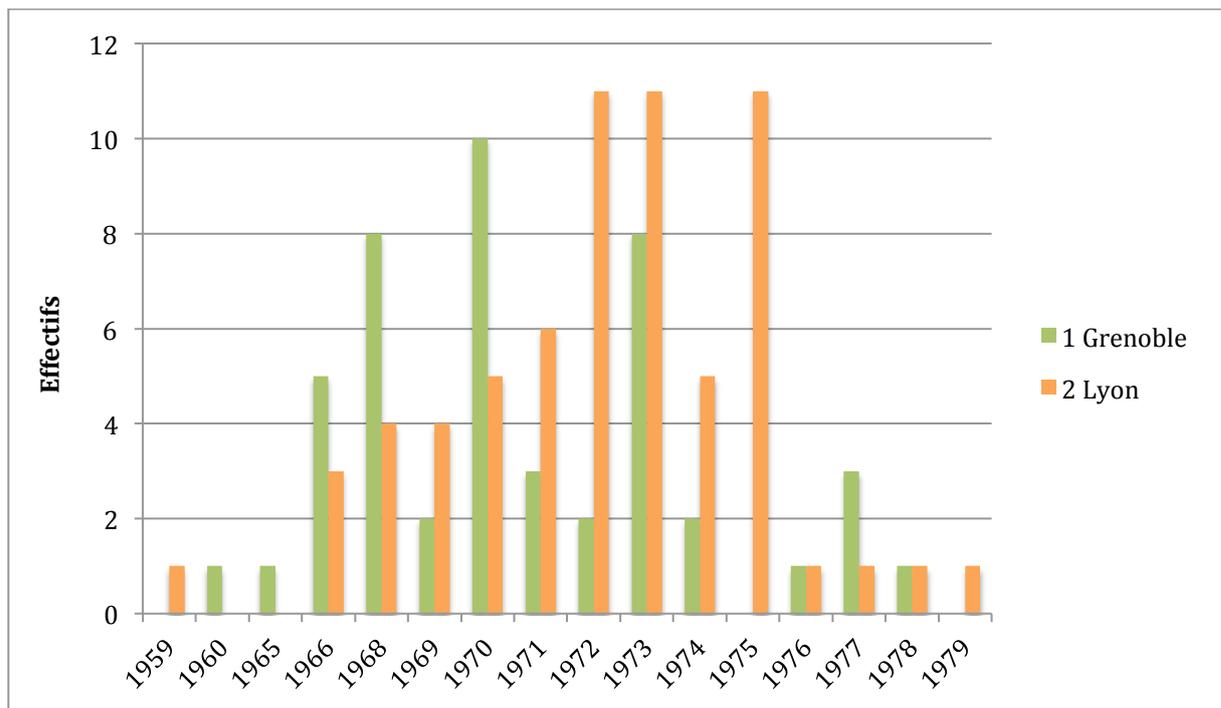
Loin de se répartir également sur toute la durée, les arrivées des militantes sont davantage précoces que tardives dans l'histoire du mouvement : 1972 constitue l'année médiane et la moitié des enquêtées se sont engagées en l'espace de quatre années, entre 1969 et 1973. Et si 1975 est aussi un moment d'entrée important (un dixième des répondantes), rares sont celles qui rejoignent le mouvement après cette date (8 %). Enfin, on notera qu'un quart d'entre elles font débiter leur engagement avant 1970, ce qui renvoie – en dehors des cas d'engagements effectifs dans des groupes tels que le Planning familial par exemple – à « l'effet 1968 » évoqué plus haut ainsi qu'au fait que l'engagement féministe peut être perçu et remémoré comme ayant débuté avant toute participation à un collectif ou à une mobilisation (cf. encadré 20). Enfin, l'analyse des périodes d'entrée par ville (cf. figure 7)

¹ Cf. Question n°31 du questionnaire. Nous y reviendrons plus en détails dans la dernière section de ce chapitre.

² La question proposait aux enquêtées de distinguer des périodes où elles avaient été « fortement » mobilisées et celles où elles l'avaient été « un peu ». Nous avons considéré ici que seules les périodes de forte mobilisation pouvaient être analysées comme le début réel de l'engagement féministe. Ainsi, dans les cas minoritaires (n=16) où les répondantes ont déclaré commencer leur engagement par une période de faible intensité, nous avons retenu la date de la période suivante de forte intensité.

pointe un décalage : les Lyonnaises commencent à s'engager plus tardivement que les Grenobloises. L'année 1975, date d'ouverture du Centre des femmes de Lyon, différencie particulièrement les deux sous-populations : aucune Grenobloise ne rejoint le mouvement à cette date alors qu'il s'agit d'un pic d'entrées à Lyon.

Figure 7 - Année de début de l'engagement par ville



Âgées de 24 à 25 ans en moyenne au moment de leur entrée, les féministes lyonnaises et grenobloises apparaissent légèrement plus jeunes que les premières militantes parisiennes qui ont « autour de 26, 27 ans en moyenne » lorsqu'elles s'engagent au sein du MLF (Ringart, 1991, p. 160). Si leurs âges au moment de l'engagement sont variés – la plus jeune a 15 ans et la plus âgée 39 – la majorité d'entre elles n'ont pas encore atteint la trentaine : les trois quart des répondantes ont moins de 28 ans et la moitié moins de 25 ans. Et, là encore, les militantes des deux villes se différencient : les Lyonnaises sont tendanciellement plus jeunes et présentent un profil plus homogène que les Grenobloises, en moyenne plus âgées et dispersées sur une variété d'âges¹.

Au moment de leur engagement, les féministes enquêtées sont dans des situations d'études (38 %) autant que de travail (35 %) et certaines d'entre elles cumulent les deux statuts en menant de front des études avec un emploi salarié (10 %) (cf. tableau 10). Les cas

¹ La moitié des Lyonnaises ont entre 20 et 26 ans au moment de leur engagement alors que la moitié des Grenobloises ont entre 20 et 29 ans. Les âges médian sont respectivement 23 ans pour les Lyonnaises et 26 ans pour les Grenobloises.

restants correspondent à des périodes d'inactivité professionnelle (6 %), souvent liées à du travail domestique et d'élevage des enfants, ou encore à une activité au sein du Planning familial (5 %)¹. Celles qui travaillent déjà (n=40) ont des emplois relevant principalement des professions intermédiaires ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures². Si l'on observe plus précisément la composition de ces groupes, les catégories socioprofessionnelles des professeures des écoles, institutrices et assimilés (10 sur 40), des professions intermédiaires de la santé et du travail social (n=7) et, dans une moindre mesure, des professeures et professions scientifiques sont les plus représentées (n=5) ; une tendance encore renforcée pour les deux premières lorsqu'on ajoute les catégories socioprofessionnelles dont relèvent les emplois de celles qui sont en situation de « travail + études » et de celles du Planning familial. Quant aux étudiantes, elles sont en grande majorité dans l'enseignement supérieur (n=37) et très rarement au lycée (n=7).

Tableau 10 – Activité au moment de l'engagement

	N	%
Travailleuses <i>dont</i>	40	35
- Cadres et professions intellectuelles supérieures	14	12
- Professions intermédiaires	20	17
- Employés	4	4
- Ouvriers	2	2
Étudiantes	44	38
Inactives / Au foyer	7	6
Planning familial	6	5
Travail + études	12	10
SR	6	5
Total	115	100

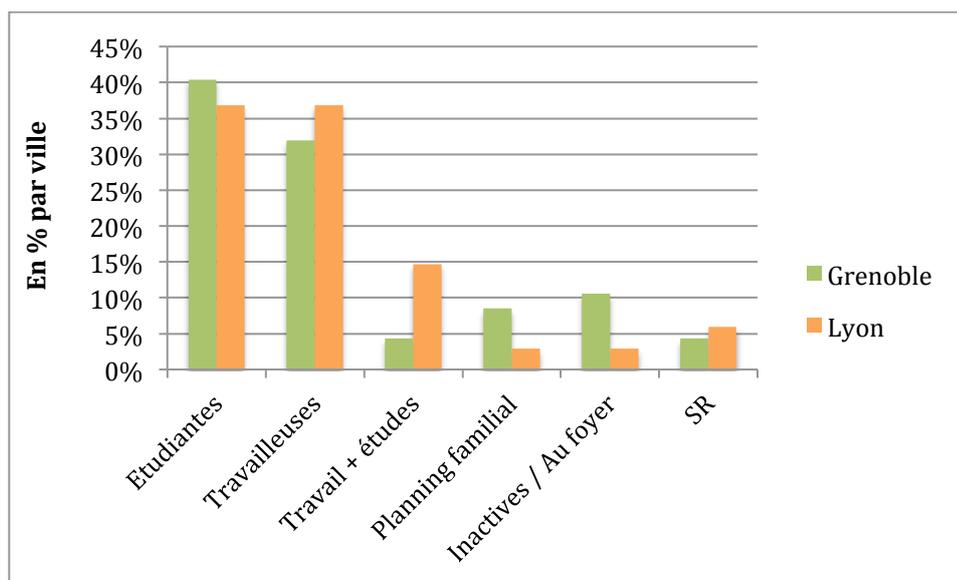
La comparaison entre les sites d'études brosse de nouveau un portrait contrasté des deux populations. Au moment de leur engagement, les Grenobloises se trouvent majoritairement – et davantage que les Lyonnaises – dans une situation alternative au travail

¹ En raison des spécificités de l'engagement au Planning familial à cette période – alors en passe de devenir une activité professionnelle au sens où de nombreuses militantes ont déjà reçu une formation à l'animation et au conseil conjugal mais encore sans reconnaissance salariale dans la plupart des cas – nous avons décidé d'en faire une catégorie à part. Lorsqu'elles sont considérées comme des activités professionnelles salariées, l'animation ou le conseil conjugal au sein du Planning familial relèvent des professions intermédiaires de la santé et du travail social (PCS 43). Nous reviendrons sur ces processus de professionnalisation au sein du Planning familial dans le chapitre 5.

² Des catégories socioprofessionnelles à mi-parcours qui, en comparaison avec les origines sociales analysées plus haut, traduisent déjà les processus d'ascension sociales vécus par une partie des enquêtées.

professionnel, qu'elles soient étudiantes, engagées au Planning familial ou encore inactives (cf. figure 8). Quant aux Lyonnaises, si plus d'un tiers d'entre elles sont aussi étudiantes, elles sont nombreuses à travailler (51 %), que ce soit à côté de leurs études ou non, et se situent principalement dans les professions intermédiaires alors que leurs camarades grenobloises exercent plutôt dans le groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Figure 8 - Activité au moment de l'engagement par ville



Sur le plan personnel, au moment de leur engagement, les féministes sont en majorité dans une relation de couple « stable » (58 %) – entendue comme une relation suivie avec un partenaire principal – de type hétérosexuelle pour l'immense majorité d'entre elles. Elles sont 20 % à avoir des partenaires multiples et/ou occasionnels et 13 % à être célibataires¹. Les relations stables sont parfois des relations « ouvertes », c'est-à-dire avec des expériences de « couple libre » explicites et choisies par les deux partenaires – ce qui est davantage le cas chez les Grenobloises que chez les Lyonnaises – mais demeurent des relations « exclusives » pour les trois quart des personnes concernées (70 %). Quelles qu'en soient les modalités, leurs relations amoureuses se déroulent majoritairement avec des hommes, même si la part des personnes à avoir des relations bisexuelles et homosexuelles n'est pas négligeable (16 % des personnes qui sont dans une relation affective), tout particulièrement chez les Lyonnaises. L'analyse plus précise des différentes modalités relationnelles montre toutefois qu'il s'agit très rarement de relations uniquement homosexuelles mais surtout bisexuelles.

¹ Les pourcentages restants correspondent aux non-réponses et aux personnes âgées de moins de 15 ans classées dans la catégorie « mineures ».

Enfin, en termes de maternité et d'élevage des enfants, près de 40 % d'entre elles sont déjà mères d'un ou plusieurs enfants ; la maternité au moment du début de l'engagement, un peu plus importante parmi les Grenobloises¹, est dans tous les cas une situation plus fréquente que chez les militantes parisiennes du MLF². Si elles sont donc majoritaires à ne pas avoir d'enfants au moment de leur engagement, les proportions exposées relativisent toutefois fortement l'image des féministes des années 1970 comme des femmes sans enfant (Fortino, 1997) en ce qui concerne les espaces lyonnais et grenoblois.

Encadré 20 - Une entrée progressive en féminisme : l'exemple d'une répondante

Dater le début de l'engagement féministe recèle de nombreux enjeux, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de se départir d'une vision organisationnelle de ce mouvement social. L'engagement féministe ne peut se réduire à la participation à un groupe ou à une mobilisation comme la littérature l'a montré. Les enquêtées elles-mêmes rencontrent des difficultés à dater leur engagement et sont réticentes à le limiter à leur participation effective à des groupes ou des mobilisations. Un document accompagnant le questionnaire retourné par une enquêtée éclaire bien ce processus – et partant les choix qui ont été faits du côté de l'enquêtrice de retenir de manière lâche des « périodes » pour dater le début de l'engagement. Présenté comme un « complément » à sa réponse à la question sur l'engagement féministe figurant dans le questionnaire, le tableau que propose cette répondante (reproduit ci-dessous) s'en distingue en ce qu'il réintroduit des périodes et actions perçues comme relevant du féminisme tout en se déroulant en dehors de la sphère militante. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne le début de l'engagement, situé vers 1969-1970 – date d'ailleurs indiquée dans le questionnaire comme première période de mobilisation forte pour la cause des femmes – alors que sa participation effective à des groupes et mobilisations ne débute qu'en 1973.

¹ 65 % des Lyonnaises n'ont pas d'enfant au moment de leur engagement contre 58 % des Grenobloises.

² Elles seraient 27,5 % à avoir des enfants au moment de leur arrivée au MLF, selon le pourcentage calculé à partir des chiffres donnés dans (Ringart, 1991).

Années / Dates	Actions/Forme	Récit
1968/1969	Individuelle. Critique de la relation aliénante de la vie en couple. Revendication du droit à la liberté sexuelle. Par copinage constitution d'un réseau d'aide à l'avortement.	Je me suis mariée en juillet 1967 avec P.R, tous deux étudiants et militants UNEF puis PSU dans les années 65-68. Malgré notre (?) opposition idéologique au mariage bourgeois, nous avons cédé sous ma pression pour obtenir un poste double de coopérant à Alger. Si nous avons cédé par arrangement sur le mariage, nous (je ?) n'étions pas prêt à renoncer à l'idée de vivre selon ce que nous pensions être notre idéal d'un couple libre (modèle Sartre-Beauvoir). Nous l'avons appliqué mais cette liberté dans le couple se solda vite par un échec. Jalousies et et... et séparation.
Été 1970	En groupe de copains. Discussions vives sur la place des femmes dans les (nos) couples dits évolués et donc et aussi dans les mouvements politiques d'extrême gauche.	Nous avons loué pour l'été une maison en Ardèche avec quelques copains coopérants en Algérie ou de Lyon. Très imprégnés de la problématique « femmes » ¹ à cause des articles de « <i>l'Idiot international juillet 1970</i> » nous avons décidé de faire chaque soir une sorte d'atelier de création littéraire. Notre sujet : la femme dans le couple moderne et/ ou dans le couple militant. Sur le modèle « Les Stances à Sophie de Christiane Rochefort » et tous les soirs discussions, disputes, jeu, théâtre, enregistrements, mais bien peu d'écrits... Les nouvelles stances à Sophie n'ont jamais abouti ! Mais quelle richesse dans nos discussions, nos émois, nos critiques, nos prises de conscience, nos solidarités pour l'avenir...
Été 1971	En groupe de copains. Recherches de nouvelles formes de relations : la communauté, des enfants à élever différemment. Revendications féministes fortes (domestiques, liberté sexuelle, rôle dans la sphère politique et sociale...)	Une maison louée pour l'été dans la Drôme entre copains d'Algérie et ceux de Lyon. Cet été on a toujours des soirées explosives de discussion mais on partage plus les temps de la journée, on essaie de repenser Couples, Femmes, Enfants. Très important le premier numéro du <i>Torchon brûle</i> rapporté un soir par F. et D. qui va déclencher une « manifestation » féministe... aux yeux des hommes ! Nous (les femmes du groupe) avons fait une danse de sorcières, nues, en ronds et quelques slogans que j'ai oublié, du genre « <i>oui chéri, oui papa, oui patron, y'en a marre !</i> »
1973-1977	Groupes de femmes / Manifs A Paris en Centre de	Période de vie couple avec MP, naissance d'un fils, séparation en 1974.

¹ Nous soulignons.

	formation, réunions de femmes non mixtes Manif du 1 ^{er} mai 1976 à Paris	Vie en communauté mixte et enfants en banlieue parisienne jusqu'en septembre 1977.
1977-1981	Centre des femmes de Lyon	Vit en communauté non mixte et enfants à Lyon
1982-1986	Actions manifs individuelle	Vit seule avec mon fils à Lyon
1987-2002	Actions institutionnelles	En 1992 mon fils part vivre en coloc (!) (avatar de la communauté !). Je continue à ne pas habiter avec ma partenaire.

Source : Document accompagnant le questionnaire n° 89.

Conclusion : retour sur la population enquêtée et sa construction

Issues principalement de classes moyennes et supérieures, les féministes enquêtées ont des origines sociales qui ne s'y limitent pas puisqu'un tiers d'entre elles proviennent de milieux populaires. Elles sont filles de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires et d'ouvriers du côté de leurs pères, et de mères particulièrement actives, travaillant comme employées ou dans les professions intermédiaires, en majorité secrétaires, couturières et enseignantes. Leur socialisation familiale d'origine, homogène en termes religieux et de genre, est plus clivée sur le plan politique, seule la moitié d'entre elles provenant de familles de gauche et/ou avec des expériences militantes. Jeunes adultes au début de leur engagement pour la plupart, elles ne sont pas uniquement étudiantes mais déjà nombreuses à travailler, dans des emplois relevant principalement des professions intermédiaires et des CPIS, ce qui traduit les processus d'ascension sociale vécus par une partie d'entre elles. Sur le plan personnel, elles sont davantage dans des relations de couple stable hétérosexuelles – même si les relations alternatives en termes de type et, dans une moindre mesure, de sexe des partenaires sont bien représentées – et plus d'un tiers d'entre elles ont déjà un ou plusieurs enfants.

Au-delà de ce portrait de groupe, un certain nombre de différences entre les féministes lyonnaises et grenobloises se dégagent. La combinaison des différentes caractéristiques étudiées dresse le portrait de militantes grenobloises davantage issues de familles de classes supérieures et tendancielle plus à droite que celles de leurs camarades lyonnaises. Leurs propres trajectoires et situations lorsqu'elles rejoignent les groupes féministes reflètent également des conditions de vie et une position sociale davantage privilégiées, que l'on pense à la part de personnes inactives au moment de l'engagement ou, chez celles qui travaillent, à leur appartenance plus fréquente aux catégories des cadres et professions intellectuelles

supérieures. Les féministes lyonnaises, bien qu'issues de tous les milieux sociaux, présentent davantage un profil de femmes de classes moyennes, dont une partie en ascension sociale. Alors même qu'elles sont tendanciellement plus jeunes au moment où elles s'engagent, elles sont plus nombreuses à travailler, principalement dans des professions intermédiaires. Enfin, Grenobloises et Lyonnaises se distinguent par leurs âges et dans leur période d'entrée en féminisme, les premières rejoignant en moyenne les mobilisations de façon plus précoce que les secondes.

Quelles conclusions tirer de ces différences ? Les contrastes sociaux, d'âges et de cohortes d'entrée entre les Lyonnaises et les Grenobloises sont-ils dus au recrutement de l'enquête par questionnaire ou reflètent-ils une composition militante réellement différente dans les deux configurations féministes locales ? Étant donné sa complexité, il n'est possible de répondre à cette question que de manière nuancée.

Une partie de ces différences tient sans conteste à l'enquête et à la construction de la population étudiée dans chacune des villes. Si certaines sources étaient communes, la plupart de celles utilisées pour retrouver les traces des anciennes féministes ont différé entre les deux sites étudiés. Par conséquent, les réseaux et composantes des configurations féministes locales auxquels nous avons pu avoir accès (ou non) à partir de ces sources varient d'une ville à l'autre et sont plus ou moins représentés dans chacune des populations globales reconstituées. Par exemple, alors qu'à Lyon nous avons eu des difficultés à retrouver des sources nominatives relatives au mouvement pour l'avortement libre et gratuit, conduisant à une sous-représentation de cette composante dans la population lyonnaise enquêtée globale¹, ces dernières ont été nombreuses à Grenoble et contribuent fortement à la population globale grenobloise. À l'inverse, les sources relatives au mouvement des femmes autonome non mixte, tout particulièrement à sa période d'apogée après 1975, sont prédominantes dans le cas lyonnais – en lien avec l'existence du Centre des femmes à cette période dont sont issus plusieurs documents – et bien plus faibles à Grenoble². Dans cette ville, ce sont tout

¹ Les militantes ayant participé à ce mouvement ne sont pas absentes de la population lyonnaise pour autant puisque nous avons pu accéder à ces dernières par le biais d'autres sources, pour celles qui se sont engagées ailleurs ensuite.

² Sur les 418 noms de militantes lyonnaises retrouvées (population globale reconstruite), 243 figuraient au moins dans l'une des sources relatives au mouvement des femmes autonome et non mixte (Centre des femmes et groupes femmes), soit 58 % d'entre elles. À titre de comparaison, à Grenoble, les sources relatives aux groupes femmes (n=84) ont contribué à 30 % de la construction de la population globale (parmi la population globale grenobloise, 30 % des individus figuraient au moins dans l'une des sources relatives au mouvement des femmes autonome et non mixte). Les sources relatives au mouvement pour l'avortement libre contribuent aussi pour un tiers dans le cas grenoblois alors qu'elles ne correspondent qu'à 5 % de la population globale enquêtée dans le cas lyonnais. La réalité de cette différence, qui permet de se figurer les variations des contributions des sources dans la construction de chacune des populations, est toutefois à nuancer en raison de la relativité des étiquettes déjà évoquée. Ainsi, par exemple, à Grenoble, Choisir MLAC continue à exister après 1975 et devient un groupe femmes parmi les autres.

particulièrement les dernières cohortes de groupes femmes et des militantes qui s'investissent à la maison des femmes à la fin des années 1970 et au début des années 1980 auxquelles nous avons eu des difficultés à accéder. Ainsi, à ces effets de source peuvent être imputés une partie des différences de cohortes d'entrée dans les configurations féministes locales entre les deux populations. Par ailleurs, l'absence ou la présence de certains réseaux au détriment d'autres nourrit certainement une partie des variations d'origines sociales entre les deux villes : les militantes des commissions femmes des syndicats – auxquelles on peut prêter, par hypothèse, des origines sociales plus modestes – sont par exemple totalement absentes de la population grenobloise puisqu'aucune source ni contact n'a permis de retrouver ce profil de militantes¹.

Mais ces compositions différenciées ne sont pas uniquement un effet de sources : certains groupes ont été sciemment laissés de côté dans la construction de la population. En effet, ce sont aussi les histoires différenciées des espaces locaux lyonnais et grenoblois qui nous ont conduit à ne pas intégrer les mêmes groupes dans les populations reconstruites. C'est le cas du Planning familial, considéré comme une composante à part entière de l'espace à Grenoble et non à Lyon². Dans le cas lyonnais, en raison de la position de l'antenne locale dans l'espace féministe local, seules les rares militantes du PF à avoir participé par ailleurs au mouvement pour l'avortement libre et gratuit ont été retenues dans la population. Ainsi, ces militantes – dont on peut penser qu'elles ont des origines et positions sociales plus élevées à l'époque³ – contribuent de manière plus importante à la population grenobloise. Dès lors, l'ensemble des différences entre les deux populations ne peuvent être considérées comme un *artefact* et renvoient, partiellement au moins, à des contrastes réels entre les deux configurations féministes. La congruence de certains résultats avec les sociologies différenciées des deux villes à l'époque vient également appuyer cette idée. Au-delà des types de collectifs représentés ou non dans chaque ville⁴ et de leur composition sociale différenciée, les différences entre les militantes lyonnaises et grenobloises tiennent aussi aux bassins locaux dans lesquels les configurations féministes recrutent. On retrouve en effet chez nos enquêtées certaines des spécificités de chacune des agglomérations, qu'il s'agisse des origines

¹ L'absence de sources n'a pas non plus permis d'attester (ou non) de l'existence locale de ces groupes ni de reconstituer leur histoire.

² Voir l'encadré 11 « Le Planning familial : un acteur local aux positions contrastées » dans la première partie de la thèse.

³ Dès ses débuts – Maternité Heureuse étant fondé par un petit groupe de femmes issue d'un milieu social favorisé – et en dépit d'évolutions au fil des années 1970, le Planning familial se caractérise par son ancrage fort dans les classes moyennes et supérieures (Pavard, 2012a, p. 195).

⁴ Nous reviendrons sur les différences entre Lyon et Grenoble en matière de types de collectifs fréquentés par les militantes dans la dernière section de ce chapitre.

géographiques – l’attractivité de Grenoble, et donc la part des personnes issues d’autres régions dans sa démographie étant plus importante qu’à Lyon – ou encore des profils sociaux, Grenoble comptant à l’époque davantage de cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires que Lyon.

2. Aux sources d’une conscience de genre : les motifs de l’engagement féministe

La présentation des profils socio-démographiques des militantes lyonnaises et grenobloises a permis d’éclairer les logiques sociales de l’engagement féministe et du recrutement dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague ». Afin de poursuivre l’analyse des processus d’engagement dans ces espaces au-delà des caractéristiques objectives des participantes, il s’agit maintenant de déplacer la focale vers les dimensions subjectives en s’intéressant aux motifs avancés par les enquêtées au cours des entretiens pour rendre compte de leur engagement. Ces motifs ne sont pas entendus comme les sources objectives de l’action mais comme un « acte de langage par lequel les individus justifient leurs comportements » (Fillieule et Broqua, 2000). Non assimilables aux facteurs multiples qui sous-tendent l’engagement militant, ils correspondent aux justifications avancées par les militantes féministes, elles-mêmes contraintes et influencées par l’enquête, son contexte et la situation d’énonciation (Dubar, 1998 ; Fillieule, 2001, p. 205) ainsi que par les processus sociaux qui encadrent les souvenirs et leur expression (Charpenel, 2014)¹. Plus que l’entrée dans les mobilisations et collectifs féministes en tant que telle, dont les modalités seront examinées dans la section suivante, c’est davantage la formation d’une « conscience de genre » (Varikas, 1991, p. 29 ; Zancarini-Fournel, 2002, p. 136)² ou d’une « sensibilité féministe » de manière préalable – et souvent largement antérieure – à l’engagement, que les

¹ Dans sa thèse sur les féministes françaises, Marion Charpenel montre comment les souvenirs et la manière dont ils sont formulés sont non seulement dépendants des trajectoires et de leur singularité mais se caractérisent aussi par des formes narratives communes, en raison de l’avènement « d’espaces du dicibles » féministes et de l’encadrement réciproque des souvenirs qu’ils engendrent. Voir le chapitre 9 « La parole en héritage, encadrement réciproque des souvenirs biographiques » (Charpenel, 2014).

² Pour Eleni Varikas, la conscience de genre – étudiée dans le cadre de l’avènement d’une nouvelle subjectivité féminine dans la Grèce du 19^{ème} siècle – désigne « un ensemble significatif de traits qui marquent cette nouvelle perception des femmes : sentiment d’appartenir à une catégorie aussi bien biologique que sociale et de partager avec le reste des femmes des destins et des intérêts communs ; le sentiment de malaise ou d’injustice face à la condition féminine ; l’aspiration à l’amélioration de cette condition » (Varikas, 1991, p. 1). Cette notion a également été utilisée par Michelle Zancarini-Fournel pour qui les mouvements féministes et homosexuels du début des années 1970 font « entrer le problème des identités de genre dans le débat public » contribuant à « forger une conscience de genre qui interroge l’universalisme caractéristique du modèle politique français » (Zancarini-Fournel, 2002, p. 136). Nous définissons ici plus généralement la conscience de genre comme une grille de lecture du monde social sensible aux rapports de genre.

enquêtées tendent à mettre en avant dans les entretiens à propos de leur féminisme¹. Le développement d'une sensibilité féministe précoce et préalable est justifié en mobilisant différents registres qui oscillent entre un pôle (majoritaire) ancrant le féminisme dans le vécu personnel et l'expérience biographique et un pôle plus théorique renvoyant à des processus et vecteurs de politisation plus généraux. Les principaux types de motifs composant ces deux pôles sont analysés dans cette section, d'abord au moyen d'une présentation d'ensemble de ceux qui ressortent de l'analyse du questionnaire, ensuite appuyés et étayés par la mobilisation des propos développés en entretien.

Les principaux registres de justification : vue d'ensemble

L'analyse des réponses à la question ouverte sur les raisons de l'engagement féministe dans le questionnaire a conduit à distinguer dix types de motifs récurrents, également présents dans les entretiens, exposés dans le tableau ci-dessous (cf. tableau 11).

¹ Informée par les enquêtes préalables réalisées (Masclat, 2007, 2009) et par les premiers entretiens menés dans le cadre de la thèse, et afin d'éviter les réponses renvoyant à la permanence de leur féminisme – « j'ai toujours été féministe » –, nous avons choisi de tenir compte de cette particularité pour formuler la question ouverte afférente dans le questionnaire, qui demandait aux enquêtées ce qui les avait « amené à se sentir concernée par la cause des femmes » plutôt que ce qui les avait conduit à s'engager.

Tableau 11– Les motifs de l’engagement féministe¹

Types de motifs		N total	%
1. Expérience personnelle du sexisme et des inégalités (confrontation directe ou proche) Dont :		34	30
	- Dans la famille d’origine	8	
	- Sphère militante	4	
	- Sphère professionnelle / conciliation	7	
	- Vie conjugale et familiale	4	
	- Autres	11	
2. Histoire et trajectoire maternelles		10	9
3. Socialisation politique familiale		2	2
4. Parcours sexuel et génésique Dont :		14	12
	- Contraception	2	
	- Grossesse non désirée	4	
	- Proche touchée par un avortement	3	
	- Vécu d’un avortement	4	
	- Autres	1	
5. L’influence de l’époque et d’un contexte militants et politiques		14	12
6. La rencontre avec des féministes (militantes, groupes, femmes engagées)		11	10
7. Les luttes pour la contraception et l’avortement		23	20
8. Motifs intellectuels (lectures, figures, références, discussions)		11	10
9. Les inégalités et la « condition des femmes » en général		17	15
10. Identité de femme et rapport aux femmes		8	4
11. Divers / inclassables		4	3

Lecture : Parmi leurs réponses, 34 répondantes ont cité un motif relevant de l’expérience personnelle du sexisme et des inégalités pour expliquer ce qui les avait amené à se sentir concernées par la cause des femmes

Un premier ensemble de raisons évoquées par les féministes renvoie à leur parcours biographique au cours duquel différentes expériences les ont amenées à développer une « conscience féministe ». Parmi elles, la confrontation – directe ou par l’intermédiaire de leur entourage – aux inégalités entre les sexes, à la domination masculine et aux normes de genre dans différentes sphères de vie apparaît comme le premier type de vécu nourrissant leur féminisme (un tiers des répondantes). Si la trajectoire des mères des militantes, qui constitue un motif récurrent dans les entretiens comme dans les réponses au questionnaire, est proche de cette catégorie, nous avons néanmoins choisi de la distinguer en raison de la place de choix qu’elle occupe dans les récits de vie des féministes et de son caractère ambivalent, nous y reviendrons. Enfin, autre type d’expériences vécues fortement genrées, les événements

¹ Ces catégories sont issues du recodage réalisé à partir des réponses à la question ouverte n°26 : « Qu’est-ce qui vous a amené à vous sentir concerné par la cause des femmes ? ». Les effectifs de chaque catégorie correspondent au nombre total de répondantes à avoir cité un motif de ce type parmi leurs réponses à la question (certaines ont cité plusieurs motifs).

parsemant le parcours sexuel et reproductif des féministes (« ma propre contraception », « trois grossesses successives », « expérience personnelle d'avortement clandestin »¹) nourrissent un grand nombre de motifs.

À distance du registre expérientiel, le second ensemble de raisons qui transparait dans les matériaux, davantage conjoncturel, a trait au contexte politique et militant des années 1970. Les répondantes mettent l'accent sur leur immersion dans des milieux politisés ou militants, le fait de côtoyer des personnes engagées voire la rencontre avec des féministes (entendues au sens large) pour expliquer qu'elles commencent à s'intéresser au féminisme et à forger une « conscience de genre » ; des motifs qui renvoient autant à des événements précis – « une réunion des *Cahiers de Mai* avec une réflexion sur la place des femmes (déclenchement) »² – qu'à une ambiance, un contexte (« l'effervescence d'après 1968 », « l'époque 1970 et le milieu universitaire »³) ou, pour reprendre une expression fréquemment employée, « l'air du temps ». Parmi cet ensemble de motifs conjoncturels plus directement politiques, la contraception et de l'avortement, – sous l'angle de leur politisation, avec les législations répressives qui les encadraient puis leur contestation par les mouvements sociaux – sont très fréquemment cités, confirmant le caractère central et fondateur de ces causes pour les générations militantes féministes enquêtées.

Enfin, une partie des enquêtées mobilisent des raisons relevant de registres que l'on pourrait qualifier de théoriques : il s'agit alors d'évoquer les inégalités entre les sexes dans leur dimension structurelle et la « condition des femmes » qui en découle – que celles-ci soient saisies à partir d'un exemple précis (« j'ai été choquée d'entendre que cette année-là a marqué l'entrée d'une jeune fille (major) à l'École Polytechnique »⁴) ou dans leur ensemble (« le constat de l'inégalité hommes-femmes dans tant de domaines », « le machisme ambiant », « la condition de dépendance faite aux femmes »⁵). D'autres mettent en relief les lectures, les discussions, les références qui les ont amené à forger ces constats et réflexions (« des lectures : Simone de Beauvoir, Kate Millet, Christiane Rochefort, Betty Friedan »⁶, « discussions et lectures amenées par ma sœur aînée »⁷) dessinant les contours d'un registre plus intellectuel, parfois résumé et symbolisé par des figures comme Simone de Beauvoir.

¹ Les citations qui suivent sont des exemples de réponses à la question ouverte issues du questionnaire recodées et classés dans cette catégorie de motifs. Il s'agit respectivement des répondantes n°28, n°13 et n°52.

² Répondante n°76.

³ Répondantes n°54 et n°87.

⁴ Répondante n°112.

⁵ Répondantes n°115, n°75 et n°49.

⁶ Répondante n°89.

⁷ Répondante n°111.

L'identité féminine mise en avant dans différentes réponses (« je suis une femme », « le fait d'être une femme »¹) peut être considérée comme relevant de ce type également dans la mesure où il s'agit de la mise en avant d'un statut quasiment essentialisé et non d'un vécu. Après cette présentation qui permet de fournir un aperçu d'ensemble des registres et catégories de justifications mobilisées par les enquêtées, il s'agit, en les croisant avec les matériaux issus des entretiens, d'approfondir l'analyse des plus importants d'entre eux.

Des expériences précoces et plurielles des rapports de genre

La confrontation directe aux inégalités entre les sexes, à la domination masculine et aux normes de genre dans différentes sphères de vie, motif le plus fréquemment cité dans les réponses au questionnaire, constitue l'un des principaux types présents dans les entretiens également. Les récits de vie des féministes sont en effet ponctués d'anecdotes et d'exemples montrant une conscience de genre en raison de ce qu'elles ont pu observer et vivre au cours de leurs expériences antérieures à l'engagement.

Les univers scolaires et professionnels constituent des contextes dans lesquels les féministes ont pu se retrouver en butte aux rapports de genre, qu'il s'agisse des scolarités dans des établissements religieux pour filles marquées par la force des normes de genre et jugées « étouffantes » (Danielle Lacourt)² ou de l'expérience des injustices et discriminations voire de violences dans des contextes mixtes : « Travaillant et ayant étudié principalement avec des hommes, j'ai subi beaucoup de brimades étant plus jeune »³. Dans les entretiens, ce sont plus particulièrement celles qui ont occupé des emplois peu qualifiés qui citent l'univers professionnel comme une sphère propice à l'expérience des rapports de genre, à l'image du travail à la chaîne évoqué par Andrée Buffat :

« Moi j'ai travaillé à Paris-Rhône, dans les pièces automobiles, la chaîne, je m'en rappelle, il n'y avait pas le féminisme à l'époque, mais y avait des tas de choses qui me... qui me hérissaient ! Il y avait une fois, il y avait une chaîne elle faisait des régulateurs de tension, je sais pas si vous savez ce que c'est, c'était à l'époque ça ne doit plus exister maintenant, c'était des petites boîtes noires comme ça qu'ils mettaient dans les voitures pour... [...] Il y a une fille, alors quand elles s'arrêtaient, quand elles avaient envie de pisser, fallait... il y avait une volante qui remplaçait, alors elle était là pour remplacer ceux qui voulaient aller pisser ; donc elle allait aux WC, vite elle sonnait, elle appelait le chef, puis elle disait "Je veux aller aux toilettes". Donc la volante, il appelait la volante, elle se mettait là, [elle mime] parce

¹ Répondantes n°107 et n°61.

² Pour rappel, des pseudonymes (prénom et nom) ont été donnés aux personnes rencontrées dans le cadre des entretiens (les enquêtées). La liste des enquêtées, avec des éléments sur leurs profils et caractéristiques, figure en annexes (cf. Annexes 2 et 3). Les personnes qui ont répondu au questionnaire (les répondantes) sont désignées par le numéro du questionnaire.

³ Répondante n°68.

que ça s'arrêtait pas. Et elle allait aux toilettes. Après elle revenait, fallait pas qu'elle fume une cigarette hein, parce qu'il allait la chercher, il faisait "Qu'est-ce que vous foutez !" bon. Et un jour, voilà le jour où j'y vais, il faisait une chaleur terrible [emphatique], il y en a une elle prend mal au cœur, elle prend un malaise. Alors vite ils l'emmenent, il y avait ce qu'il fallait, il y avait un... un brancard, il va la coucher, il appelle vite la volante, ça continuait, ça continuait à tourner là, bon. Et d'un seul coup il y en a une autre qui prend un malaise, aussi ! Parce qu'il faisait trop chaud, elles étaient malades ! Et c'était l'esclavage ! Et... elle prend..., alors là il n'y a pas deux volantes, il y en a qu'une, alors obligés d'arrêter la chaîne. Et quand ils arrêtent une chaîne, ils perdent à l'heure peut-être des millions hein ! Alors le gros patron descend et il dit : "Ça tourne pas ?", bah voilà, "Mais qu'est-ce qu'elles ont ces [bafouille], mais qu'est-ce qu'elles ont ces femelles !", il dit, juste à côté de moi le patron. En costume beige clair, blanc cassé. **Et il dit "Qu'est-ce qu'elles ont ces femelles !". Alors il dit "Bah voilà, elles ont pris mal au cœur, la chaleur...", "Ces femelles !" Il n'y avait pas le féminisme mais moi ça m'a heurtée énormément [...]** donc fallait voir comment on était considérés les ouvriers, les ouvrières ! Des petites abeilles, ou... voilà ; elles sont là pour faire du miel, point final hein ! » (Andrée Buffat)

Josette Casari, qui a été employée dans une étude de notaire pendant plusieurs années au début de sa vie professionnelle, mentionne pour sa part la hiérarchie des postes occupés dans l'étude comme un élément qui la « faisait tiquer » :

« Dans le notariat c'était tellement évident qu'il y avait beaucoup de mecs qui faisaient clerks, les nanas elles étaient secrétaires, comptables. Et eux ben ils étaient notaires et tout. Des femmes notaires ? Ça n'existait pas à l'époque. Alors ça ça me faisait un peu tiquer. » (Josette Casari)

Pour d'autres enquêtées, les difficultés d'articulation entre leurs capitaux scolaires, leurs activités et aspirations professionnelles et leur vie conjugale et familiale sont présentées comme l'un des creusets de leur « sensibilité » féministe. L'une d'entre elles évoque ainsi la « différence entre [son] éducation et [la] viabilité de [sa] condition de femme mariée et ingénieure »¹ tandis qu'une autre fait mention de « [sa] difficulté à assumer [sa] tâche de mère et de professeure »².

Plus proche dans le temps de l'engagement féministe, la vie conjugale est également évoquée au cours des entretiens par celles qui, parmi les cohortes plus âgées, étaient déjà dans des relations de couple stables au début des années 1970 et ont pu se sentir à l'étroit dans les rôles sociaux d'épouse et de mère. Les dépressions post-mariage ou post-naissance des enfants ainsi que des « sentiments d'enfermement » mentionnés à plusieurs reprises par les enquêtées en sont un indicateur. Ainsi, Patricia Mangin, qui s'est mariée en 1960, raconte sa dépression due au fait que « ça allait mal dans [son] couple » et qu'elle se « sentait complètement coincée » après la naissance de son deuxième enfant en 1969. Sophie Thibert, mariée depuis 1968, insiste pour sa part sur le « sentiment d'enfermement très fort » qu'elle a ressentie durant les premières années après son mariage et la « peur d'être coincée » qui l'a

¹ Répondante n°21.

² Répondante n°64.

poussée à s'investir dans « autre chose ». Les réponses au questionnaire font écho à ces propos, qu'elles renvoient à des « dépression après mariage »¹ ou à leur condition de femme mariée : « en 1965 lors de mon mariage je n'avais pas droit à un chéquier indépendant et j'étais sous l'autorité de mon mari, peu ou pas écoutée sur mes besoins personnels »². D'autres décrivent des relations inégalitaires, à l'instar de Françoise Wilhelm, mariée en 1959, qui donne à voir dans l'entretien la domination de son (ex-)mari sur leur couple par un geste des mains, la représentant elle petite et lui très grand. À la division inégalitaire du travail domestique dans leur relation s'ajoute son sentiment d'être dans l'ombre de son mari sur le plan militant alors qu'elle est engagée dans les mêmes groupes, ce qu'elle illustre par l'anecdote suivante :

« Il y a qu'un truc qui m'avait choqué un jour, il y avait un militant qui arrive – qui me connaît bien sûr – il frappe, j'ouvre, il me dit : “Il n'y a personne?”. Je suis restée comme ça [estomaquée]. J'ai dit : “Et moi, je suis de la merde?”. Voilà, c'est pour dire que, je n'étais pas une grande militante donc je n'avais pas de poids. Ah je m'en souviens de ce gars là ! Hum ! [son d'exaspération]. » (Françoise Wilhelm)

Cet exemple renvoie plus généralement au sexisme en vigueur dans les milieux et groupes militants des années 1960 et 1970, subi et décrit par certaines féministes lyonnaises et grenobloises, qui se souviennent du « mépris affiché des militants hommes à l'égard des femmes, bonnes pour faire le café et gérer le quotidien »³.

Si les féministes évoquent différentes sphères et périodes du cycle de vie pour ancrer leur « conscience de genre », la socialisation familiale vécue au cours de l'enfance et l'adolescence apparaît comme un contexte particulièrement important et central dans la confrontation avec les inégalités et les normes de genre. En effet, contrairement à ce que nous avons observé dans l'enquête sur les militantes du MLF parisien (Masclat, 2009, p. 36) – différence probablement liée au profil plus varié sur le plan générationnel et des origines sociales des féministes enquêtées – les Lyonnaises et Grenobloises sont nombreuses à avoir fait l'expérience directe des inégalités dans leur famille d'origine. Le caractère genré de l'éducation et la socialisation parentales, dans les aspirations scolaires, les attentes domestiques – « de fait, les garçons aidaient moins les mères [...] On jouait beaucoup moins dehors que les garçons, les filles il fallait rester à la maison, fallait faire des tas de tâches » (Claudette Fayolle) – ou dans le rapport aux sorties et loisirs, est évoqué à différentes reprises dans les entretiens, la comparaison avec leurs frères en constituant l'étalon et la preuve. Le rapport aux études est fréquemment cité comme exemple des différenciations sexuées, qu'il

¹ Répondante n°42.

² Répondante n°69.

³ Répondante n°119.

s'agisse d'orientations scolaires contrariées ou du peu d'ambitions parentales – ou, plus exactement, dans la plupart des cas, paternelles – à l'égard de leur parcours scolaire :

« Moi j'ai entendu pendant toute ma scolarité que c'était dommage que je travaille mieux que mon frère car lui il allait devoir assumer une famille alors que moi j'allais trouver un mari et ne pas travailler. » (Cristina Fontana)

« Étant d'un milieu assez modeste, c'était surtout les garçons qui devaient avoir un métier. Donc mon père n'était pas du tout d'accord que j'aille à Lyon, que...là il n'en était pas question d'ailleurs, bon il fallait que je trouve un travail sur le petit village...bon toutes les filles étaient secrétaires ou je sais pas quoi, à l'époque. » (Claudette Fayolle)

« En fait je voulais être médecin, en réalité je voulais être médecin, mais comme je travaillais pas bien à l'école, enfin comme je n'avais pas de très bons résultats parce que je m'en foutais un peu, mon père m'avait fait passer à l'époque le concours d'infirmière [rires]. [...] Mon père était très très très sexiste, mon père était très ... un peu fasciste quoi. [...] Et donc voilà une fille ne pouvait pas être médecin, ne pouvait être qu'infirmière, donc il m'avait fait passer le concours d'infirmière. » (Gisèle Monnier)

Tandis que pour certaines l'expérience des normes de genre se matérialise sur le terrain des études, d'autres l'ont davantage ressentie dans le contrôle parental qui a marqué leur adolescence : contrôle de leurs sorties et loisirs et, en filigrane, de leur sexualité.

« Et donc du coup [mon père] était très militant, très militant, mais il était quand même très macho à la maison. Enfin, très macho ? Euh... il faisait pas beaucoup confiance en ses filles quoi. [...] Oui, on a eu des gros affrontements (rires), des gros affrontements. CM : Et c'était des affrontements sur quels sujets ? Sur quels types de choses ? Ben sur... sur la place d'une femme dans la vie sociale. Enfin, lui pour lui, ce qui était important c'était qu'on fasse des études, qu'on se réalise à travers ça mais par exemple au niveau de la famille, la prise de décision c'était les hommes qui les prenaient, la répartition des tâches ménagères euh c'était ...pas évident. **Et puis le droit à sortir pour aller respirer un peu dehors alors ça ça l'était encore moins, c'était tout à fait anormal. C'était... ça pouvait être que pour faire quelque chose de pas bien.** Donc nous on était... on était assez rebelles, enfin moi j'étais l'aînée en plus, j'étais l'aînée de la famille et donc c'est, je suis celle qui a un peu ouvert les portes quoi et c'était assez difficile. » (Victoria Perez)

Cette expérience de la surveillance parentale et le sentiment d'enfermement qui en résulte se retrouvent dans les propos de Joëlle Ganay qui se souvient qu'elle « [était] très contrôlée au niveau du lycée » et « ne pouva[i]t pas sortir ou quasiment pas » : « les boums j'ai dû en faire deux dans ma vie [ton amusé], donc tout ça était très surveillé, très, très surveillé. Pfff ! ».

Au-delà des expériences socialisatrices véhiculées par des pratiques éducatives qui leur sont directement destinées, le modèle parental constitue un autre vecteur de sensibilisation aux inégalités entre les sexes. De manière semblable aux féministes auxerroises des années 1970 (Achin et Naudier, 2008, p. 385) ou à celles du MLF parisien (Masclat, 2009, p. 37), elles sont nombreuses à évoquer des histoires familiales avec des relations inégalitaires entre les parents et marquées par la domination des pères. Les

configurations décrites s'inscrivent sur un *continuum*, allant de la division classiquement sexuée du travail domestique et professionnel pour l'époque – « les rapports entre eux étaient très genrés, c'est sûr... c'était ma mère qui faisait la cuisine, qui faisait le raccommodage, qui faisait le ménage, qui faisait le tricot, la couture, euh... voilà, l'éducation. Et puis mon père le travail, il sortait, euh voilà » (Emilie Weber) – aux cas de pères jugés sexistes et dominants dans leurs comportements (« une petite femme de maison, presque transparente, avec mon père qui avait une telle personnalité que finalement on la voyait encore moins » explique Victoria Perez à propos de sa mère) jusqu'à des situations avec des violences exercées à l'encontre des mères :

« Et ma mère avait divorcé parce qu'elle c'était une femme battue ma mère, elle avait trois enfants, elle a demandé trois fois le divorce [avant de l'obtenir]. [...] Et... elle est allée donc redemander le divorce [la troisième fois], et je me rappelle la dernière image que j'ai eu de mon père, que je me souviens de mon père, c'est qu'il battait ma mère, ma sœur était..., il y avait un café en-dessous de chez nous, et ma mère lui disait : "Va chercher Monsieur Carnot", donc c'était le patron du café qui montait pour prendre mon père : "Arrête-toi Joseph, arrête-toi !" . Et moi j'étais petite, j'avais peut-être quatre ans, et je lui pinçais les fesses à mon père. Et je me revois, et j'ai cette image, de lui pincer les fesses pour qu'il lâche ma mère. » (Andrée Buffat)

Ces diverses expériences négatives à partir de l'exemple parental nourrissent chez les enquêtées un désir de rupture avec le modèle familial, tout particulièrement avec la soumission maternelle. Le destin et les trajectoires des mères peuvent alors apparaître au premier regard comme une figure repoussoir mais l'analyse des entretiens dans leur ensemble en dresse un portrait plus ambivalent.

« Ne pas avoir la vie de ma mère » : (Contre-)modèles maternels et féminins

Si, comme nous le verrons dans la troisième partie de la thèse, les féministes ont relativement peu évoqué leur expérience de mères dans les groupes femmes, elles y ont *a contrario* beaucoup parlé de leurs propres mères ; un sujet très présent et central dans les entretiens menés avec elles. Le « refus de reproduire le destin maternel » (Achin et Naudier, 2008, p. 386) est clamé haut et fort par les féministes, présenté comme l'un des *leitmotiv* pour justifier leur quête d'indépendance et de liberté, et résumé par une formule fréquente dans les entretiens : « Puis moi, comme toutes les filles, je voulais pas avoir la vie de ma mère hein » (Liliane Pergaud).

« Ma mère était d'un milieu très bourgeois, elle avait été élevée à la Légion d'Honneur. [...] Et à la sortie de son école, de sa Légion d'honneur, sa mère les a emmené au bal Polytechnique et puis elle s'est mariée à un Polytechnicien, voilà. Donc on lui a rien appris d'autres, elle n'a jamais travaillé. Elle avait... en plus elle est tombée sur un bonhomme pas facile, et bon... elle était débordée quoi, sept

enfants, un mari insupportable. Toute sa vie... toute sa vie elle en a chié. **Et je voulais pas avoir la vie de ma mère.** (Silence). Elle en a chié. » (Gisèle Monnier)

L'absence de choix et de réalisation de soi, l'enfermement dans la sphère domestique et familiale, ainsi que la soumission au mari constituent des aspects repoussoirs dans les trajectoires maternelles soulignés par les propos de Gisèle et également dénoncés par d'autres enquêtées. Pour expliquer son féminisme qu'elle qualifie de « quasiment structurel », Emmanuelle Prenat dit avoir « toujours été en révolte contre la femme soumise qu'était [sa] mère » : « Je ne pouvais pas supporter, quoi, de la voir traitée comme ça par son mari, de la voir se nier elle-même comme ça ». Deux exemples qui montrent que le désir de rupture avec la trajectoire maternelle peut prendre des formes empathiques (« elle en a chié ») tout autant que critiques (« la voir se nier elle-même »)¹. Autre caractéristique des trajectoires maternelles qu'il s'agit de ne pas reproduire, la dépendance au conjoint – due à l'absence d'activités professionnelles et des ressources financières qui en découlent – est particulièrement déplorée par les féministes.

« Mon père était médecin, ma mère a été infirmière pendant la guerre mais, après, très vite, elle s'est remise en tant que femme au foyer comme c'était l'époque... voilà, les femmes ne travaillaient pas. Et effectivement, **j'ai vu ma mère ne pas avoir de chéquier, demander de l'argent à mon père** – elle recevait juste des allocations familiales mais sinon elle demandait de l'argent à mon père. » (Catherine Guerin-Calvet)

En opposition à ces figures de mères soumises, contraintes ou dépendantes, les féministes mentionnent d'autres femmes de leur entourage qui ont pu servir de modèles (Masclat, 2009, p. 38) : femmes de leur famille (tantes, belles-sœurs, voire grands-mères), du voisinage ou rencontrées dans d'autres cercles de sociabilité au cours de l'adolescence, elles ont pour point commun d'incarner une altérité par rapport aux mères et, par leur affranchissement de normes ou de conventions, une certaine autonomie (Charpenel, 2014, p. 663). La présence de ces modèles féminins positifs et alternatifs auxquels s'identifier « scelle des repères [...] qui forgent des conduites ouvrant progressivement l'espace des possibles » et « participent pour ces femmes à la construction de l'identité subjective dans laquelle se trament leurs aspirations à l'émancipation » (Achin et Naudier, 2008, p. 387).

« Ma tante était la sœur de mon père, qui était une femme qui est restée célibataire toute sa vie, qui n'a jamais voulu être mariée, elle a eu des amants, on les a jamais vu hein. Je pense que ma mère...puis ma tante elle savait bien comment était ma mère. Elle a travaillé tout le temps, je sais qu'elle a fait plusieurs avortements, elle en a parlé quand elle était âgée, voilà, mais c'est tout. Mais je sentais bien qu'elle était... elle était différente, elle était...bon **elle avait une vie différente, ma mère c'était toujours le devoir le devoir...** » (Liliane Pergaud)

¹ Dans la même veine, Liliane Pergaud, dont la mère fut victime des violences exercées par son père, relate que ses frères et sœurs et elle lui en ont « voulu d'avoir fait perdurer cette situation ».

« Il y a **une femme qui m'avait beaucoup marqué** : c'était une voisine, à un moment donné qui, elle, avait été une femme qui avait voyagé, qui était allée en Chine, qui avait fait des tas de choses comme ça et j'allais très fréquemment la voir parce qu'elle avait plein... des costumes, des dessins, des... Et je sais que ça m'avait marqué. Ça avait été rapide et suffisamment fort de rencontrer une voyageuse, quoi. » (Ghislaine Tessier)

« Si, il y a une femme qui a beaucoup marqué pour moi, qui était dans les mouvements de jeunesse auxquels on appartenait : c'était une femme de la paroisse qui était super – enfin, **la mère d'un de mes copains, qui était très, très dynamique, très affirmée, très... l'inverse de ma mère, quoi**. Qui parlait argot, qui nous traitait de petits cons [rires] ... Et là, bon, c'était vraiment une femme qui, pour moi, était super. Ça a été très important pour moi d'avoir cette image de femme en face. » (Emmanuelle Prenat)

Mais si les féministes se cherchent d'autres modèles féminins et refusent d'« avoir la vie de [leurs] mères », la plupart des mères ne le souhaitaient pas non plus pour leurs filles. En effet, comme l'a montré Marion Charpenel, les mères des féministes ont pu elles-mêmes endosser la fonction de repoussoir en encourageant leurs filles à la rupture, tout particulièrement avec la situation de dépendance (Charpenel, 2014, p. 637).

« Ma mère exigeait qu'on ait un métier, **elle ne voulait pas qu'on soit complètement dépendantes**, d'autant plus qu'elle avait une de ses sœurs qui avait divorcé assez rapidement – enfin “assez rapidement”, pas trop, mais qui avait divorcé – donc obligé de reprendre un travail, etc., de se débrouiller toute seule, avec sa mère, mais quand même. Et donc ma mère était stricte là-dessus : fallait que les filles, elles aient un métier. » (Emmanuelle Prenat)

« Après ma mère n'a pas eu d'indépendance financière et en a souffert [...] et je pense que du coup c'est pour ça qu'elle me destinait à être prof d'espagnol [...]. **Elle insistait beaucoup sur l'indépendance financière.** » (Cristina Fontana)

« Elle nous encourageait beaucoup à étudier, le plus possible. Pour elle la porte de sortie c'était les études. Elle était convaincue qu'une femme qui a fait des études longues et qui a un travail... **elle nous a beaucoup encouragé aussi à l'autonomie financière**, c'est-à-dire ne pas dépendre du salaire de son compagnon. Donc elle avait bien senti des choses quand même au niveau de ce que ça peut engager dans la dépendance. » (Victoria Perez)

Mères au foyer, qu'elles soient diplômées – comme la mère d'Emmanuelle Prenat, disposant d'un brevet supérieur et ayant travaillé comme secrétaire jusqu'à son mariage avec des désirs professionnels contrariés de devenir ingénieure – ou non (Victoria Perez explique que sa mère « [n']avait pas de formation, elle [n']était pas allée à l'école très longtemps »), « entravées dans leur autonomisation professionnelle, elles ont poussé leurs filles à prendre un chemin contraire au leur » (Charpenel, 2014, p. 637)¹. Dans de rares cas, on observe le

¹ Cela ne signifie pas pour autant que les pères n'aient pas également soutenu et encouragé les parcours scolaires et professionnels de leurs filles mais dans les cas d'accord entre les deux parents, ce sont surtout les mères que les enquêtées mettent en avant dans les entretiens. Plus généralement, on ne retrouve pas dans notre enquête « l'identification préférentielle au père » qui incarnerait « le pôle actif et positif de la famille et de son ouverture vers l'extérieur » observé par Catherine Achin et Delphine Naudier dans leurs entretiens avec des féministes à Auxerre (Achin et Naudier, 2010, p. 86) ; constat déjà nuancé par Marion Charpenel (Charpenel, 2014, p. 646).

schéma inverse, ce sont les pères qui soutiennent davantage que les mères – voire à leur rencontre – les ambitions scolaires et professionnelles de leurs filles.

« Comme j'avais de bons résultats scolaires, mon père avait pour moi des grandes ambitions, en tout cas il voulait que je devienne ingénieure, parce que comme il était contremaître, il était perpétuellement en relation avec des jeunes ingénieurs qui sortaient des grandes écoles et qui l'humiliaient terriblement et donc il voulait que je [marqué] sois ingénieure et que je fasse sa revanche. **Donc il était prêt à tout en fait pour me pousser dans la voie des études. Alors que du côté de ma mère, ma mère voulait que je sois coiffeuse**, euh il y a eu un débat terrible au moment de mon entrée en 6è, parce que pour aller dans ce lycée [se reprend], dans ce collège qui était de très, très bon niveau, il allait falloir que je prenne le bus, et une fille qui prend le bus en 1963, mes parents, mes grands-parents, tout le monde était absolument terrifié à l'idée que je me fasse violer, détourner, que j'apprenne de mauvaises manières, et des gros mots, et que tout ça..., voilà ! Et donc il a été très sérieusement question de me mettre plutôt dans une école ménagère, pour apprendre à faire le ménage, avec l'idée qu'après l'école ménagère je pourrais faire un apprentissage en coiffure ; donc il y a eu un débat assez vif, autour de ça, et de fait, donc ça a nourri chez moi une révolte... terrible ! » (Sylvie Boissiere)

Poussant les filles à rompre avec la dépendance et à acquérir une autonomie financière *via* le travail, les encouragements maternels visent aussi à les voir accomplir leurs propres aspirations contrariées à l'autonomie et à la réalisation personnelle. En témoigne l'exemple de Claudette Fayolle au sujet des négociations et conflits relatifs à son départ du village pour aller étudier à Lyon :

« J'ai eu une mère qui regrettait d'avoir beaucoup d'enfants, enfin qui...elle disait pas ça, mais en gros, mais elle disait en gros tout le temps qu'elle aurait aimé lire, qu'elle aurait aimé faire autre chose, qu'elle aurait aimé euh...travailler, qu'elle aurait aimé...bon. [...] Mais je pense que l'indépendance financière, avoir de l'argent... **je pense qu'il y a des tas de choses dont elle a rêvé, et que je pense que je l'ai fait un peu en m'identifiant à ses désirs**, enfin même si elle, elle voulait pas que je parte hein, mais euh...quelque part je réalisais ce qu'elle n'avait pas fait, alors je pense que ça a beaucoup joué en fait dans mon départ, qu'elle a soutenu par rapport à mon père, qui était pas tout d'accord hein. » (Claudette Fayolle)

« C'était la mère à l'éducation et le père au boulot. Mais ... avec le fait que pour ma mère c'était très dur quoi, c'était comme elle disait "être enfermée entre quatre murs toute la journée". CM : Donc ça c'est quelque chose qui était dit, qu'elle vous disait... Oui oui, puis qu'elle vivait, et **on voyait bien qu'elle pouvait avoir d'autres aspirations** mais il n'y avait pas les moyens donc, donc c'était enfermé entre quatre murs. Puis y'avait pas le, comme maintenant, la machine à laver, tout ça. Donc elle passait ses journées entre laver le linge, nettoyer l'appart, faire à manger, imaginer des solutions parce que parfois on n'avait pas les moyens de le faire non plus. » (Emilie Weber)

Les situations de dépendance, de claustration dans la sphère familiale et d'ambitions freinées sont d'autant plus facilement relevées et rejetées par les féministes qu'elles ont été visiblement mal vécues par leurs mères et fait l'objet explicite de plaintes ou de regrets.

Si ces traits des histoires maternelles ont bien servi de « contre-exemple renvoyant comme dans un miroir convexe son image négative » (Achin et Naudier, 2008, p. 338), les

trajectoires des mères dans leur ensemble apparaissent plus contrastées dans le modèle qu'elles procurent que ne le suggère la littérature, certaines dimensions ayant aussi pu constituer des éléments positifs d'identification et des moteurs d'émancipation. Les féministes lyonnaises et grenobloises pointent par exemple les compétences et la capacité d'agir de leurs mères, tout particulièrement dans les situations où elles ont dû suppléer aux pères. La mère de Liliane Pergaud, évoquée plus haut, victime de violences conjugales, se retrouvant avec la responsabilité du foyer en raison des problèmes d'alcoolisme du père, est présentée par sa fille comme « une femme très autonome » « bien plus que des femmes seules ». Patricia Mangin insiste pour sa part sur le caractère « très volontaire, très énergique » de sa mère :

« Parce que mon père avait commencé par être un fils de bourgeois qui avait été ruiné et qui n'avait jamais pu s'en remettre. Donc il a fini livreur laitier, il gagnait pas assez d'argent, voilà, donc **c'était ma mère... c'était ma mère la... la... l'homme de la maison.** Ce qui explique aussi des choses CM : **C'est-à-dire ?** Oui, ça explique des choses. Je veux dire que ma mère était quelqu'un qui était très volontaire, très énergique, très... » (Patricia Mangin)

Elles sont nombreuses à valoriser les trajectoires de leurs mères, les présentant comme des modèles d'émancipation en dépit des limitations de leur autonomie réelle, en relevant certains traits – « ma mère qui n'a pas fait de longues études qui est ce qu'on appelle autodidacte et comme souvent dans les autodidactes [ce sont] des gens qui sont très curieux et qui savent beaucoup de choses » (Béatrice Renard) –, certaines périodes de leurs vies – « dans toutes ces photos avant qu'elle soit mariée, elle est allée, je sais pas, à dix mille endroits, avec des curés ils faisaient des recollections, ils faisaient ceci, ils faisaient cela, elle a voyagé, elle était très libre en fait ! » (Anne-Marie Gaillard) – ou des aspects de leurs trajectoires. C'est particulièrement le cas pour les mères actives professionnellement et celles qui ont eu des engagements militants au cours de leur vie. Dès les premières phrases de son récit de vie, Annie Brun énonce que sa mère était institutrice et « militante laïque anticléricale », deux traits qu'elle valorise fortement par la suite et dans la lignée desquels elle se situe : « Ma mère a absolument toujours travaillé [...] Et moi, je ne me suis jamais posée la question non plus, j'ai absolument toujours travaillé », « je suis restée anticléricale ». Danielle Lacourt, dont la mère a eu des activités de résistance pendant la deuxième guerre mondiale, insiste sur le fait que sa mère « a toujours été très engagée, elle ne supportait pas de rester indifférente, elle s'est toujours mouillée dans des trucs pas toujours avec... sans aucune prudence. C'est quelqu'un qui y'allait, avec une grosse générosité... ». Admiratrice de Simone de Beauvoir, c'est aussi sa mère qui lui fait découvrir le féminisme par le biais de lectures (« Elle lisait tout. Toute la littérature féministe, c'est elle qui me l'a acheté! Benoîte Groult, Flora Groult, Alba de Céspedes ») et l'accompagne ensuite dans certaines manifestations après l'engagement de

Danielle au MLAC et au Planning familial. On trouve en effet de rares cas où les féministes et leurs mères ont pris part ensemble aux mobilisations et collectifs féministes, à l'instar de Béatrice Renard qui participe au même groupe femmes que sa mère à la fin des années 1970.

Au-delà de la valorisation et de l'identification à certains traits des figures et histoires maternelles, l'analyse des entretiens souligne l'existence de pratiques éducatives des mères allant à l'encontre des normes de genre et dans une perspective d'élargissement des possibles pour leurs filles : absence d'intérêt et de compétences pour les tâches ménagères – « elle ne voulait même pas que j'apprenne la cuisine » (Danielle Lacourt) – goût pour la lecture, incitation à faire des activités extérieures, à être indépendante, ouverture sur le monde, etc.

« Comme ma mère n'avait pas du tout l'obsession de la tenue du ménage, elle ne m'a jamais rien inculqué de ce côté-là. C'est-à-dire qu'elle ne m'a ni appris à faire la cuisine [...] Elle ne m'a pas appris à coudre, pas appris à tricoter, pas appris à cuisiner. Je l'ai beaucoup vu lire, donc, moi, je lis énormément donc je pense que ça a... même si elle me disait : "Attention, tu vas te faire mal aux yeux" quand elle me voyait lire des heures durant, je pense quand même que... On avait beaucoup de livres chez moi, elle en lisait, dès que j'ai su lire, j'ai lu des livres, j'ai discuté avec elle. Donc, ça, par contre, ça, je pense qu'elle me l'a inculqué. Donc je n'ai pas du tout été éduquée dans une idée que les filles doivent faire ci et les garçons autre chose. Et très tôt, très tôt, j'ai montré des velléités d'indépendance ou de faire des choses que personne ne faisait dans mon entourage et elle ne m'a jamais découragé. » (Annie Brun)

Dans la plupart des cas, ces pratiques d'ouverture par rapport aux normes de genre et à visée émancipatrice en côtoient d'autres beaucoup plus conventionnelles ; des contradictions que les féministes ne manquent pas de relever à l'image de Marie Melot :

« Ma mère par exemple nous obligeait à monter aux arbres, comme filles. CM : Ah oui ? Ah ouais ouais. Et elle était, bien qu'elle n'ait pas travaillé, on a été élevée dans l'idée qu'il fallait qu'on travaille nous les filles. Ce qui était assez rare à l'époque, vous voyez. [...] Oui, **il y avait quand même beaucoup de schizophrénie**, c'est-à-dire que quand même ma mère trouvait qu'on devait servir les frères qui étaient plus petits. [...] Vous voyez, elle était encore embringuée dans ces schémas de pensée, et en même temps elle voulait que ses filles, je vous dis, grimpent aux arbres, soient sportives, fassent des études. » (Marie Melot)

Ainsi, le portrait que les enquêtées dressent de leurs mères souligne les ambivalences de leurs pratiques éducatives et plus généralement des modèles féminins qu'elles ont représenté aux yeux de leurs filles. Loin de conclure à une « impossible identification » des filles à leurs mères (Garcia, 1993, p. 280) qui incarneraient principalement une figure repoussoir (Achin et Naudier, 2008, p. 387 ; Charpenel, 2014, p. 637), les mères des militantes lyonnaises et grenobloises offrent l'image d'un modèle maternel plus contrasté et nuancé. Plus qu'une figure strictement positive ou négative, entièrement rejetée ou admirée, les mères des féministes se situent majoritairement dans une zone intermédiaire, leur histoire et personnalité servant à la fois d'exemple et de contre-exemple selon les aspects. Si ces

aspects varient d'une famille à l'autre, une question fait néanmoins l'unanimité des enquêtées dans les critiques qu'elle suscite à l'égard des mères : celle de la sexualité.

Le poids des parcours sexuels et procréatifs

Parmi les différentes expériences biographiques genrées dans lesquelles les enquêtées ancrent leur féminisme, ce qui a trait au vécu de la sexualité occupe une place particulièrement importante. Tant dans les réponses au questionnaire que dans les entretiens, les événements parsemant le parcours sexuel et procréatif des féministes (puberté, premières expériences sexuelles, accès à la contraception, grossesse non désirée, avortements, etc.) sont mentionnés de manière récurrente comme l'un des creusets de leur conscience de genre¹.

La cristallisation progressive de cette conscience des inégalités entre les sexes est attribuée à l'expérience des injustices et épreuves entourant la sexualité. Le contrôle social des femmes, qui est avant tout un contrôle de leur corps et de leur sexualité (Tabet, 1998), est vécu et ressenti par les féministes dès l'adolescence et exercé en premier lieu par leurs mères². Le cas d'Annie Brun, dont la mère a été évoquée plus haut comme exemple particulièrement libéral en termes de genre, en fournit une illustration. Alors qu'elle rencontre à 15 ans celui qui deviendra son mari, âgé de cinq ans de plus qu'elle, et invente pendant plusieurs années des « stratagèmes » pour pouvoir vivre cette relation amoureuse, Annie Brun se retrouve confrontée à l'opposition de sa mère, « vent debout contre cette relation », qui finit par la menacer de porter plainte pour détournement de mineure s'ils ne se marient pas :

« Là, sur ce coup là, elle n'a pas été très cool [rires]. Alors, elle disait qu'elle porterait plainte mais, par ailleurs, elle ne m'a jamais incité à ... elle ne m'a jamais rien expliqué sur comment il fallait faire pour ne pas avoir d'enfants, elle ne m'a jamais... CM : Oui, parce que j'imagine qu'au fond c'était ça la crainte. Bien sûr que c'était ça. La crainte, c'était ça. Et la crainte, elle l'a eue très tôt quand elle a compris qu'on se voyait de temps en temps en cachette parce que malgré ces stratagèmes terribles que j'avais inventés, de temps en temps, y'avait quelques problèmes et elle s'apercevait qu'il était dans les parages, quoi. Voilà. Donc oui, la crainte, c'était ça, c'était clair. La crainte, elle y était, je comprends bien qu'elle y était, mais elle ne m'a jamais dit que les préservatifs, ça s'achetait en pharmacie ou je ne sais pas quoi. CM : Donc vous n'aviez pas de discussions là-dessus. On n'avait aucune discussion là-dessus. On n'avait aucune discussion sur tout ce qui

¹ Alors que les autres registres identifiés jusqu'ici semblent également présents chez les féministes de différentes générations, notamment de la troisième vague, on peut faire l'hypothèse que la saillance particulière de ce type de motifs constitue une spécificité de notre population, renvoyant à son ancrage historique marqué par une transformation importante des normes sexuelles et procréatives, les enquêtées appartenant aux générations de femmes qui ont vécu le passage de l'intrication entre sexualité et procréation à leur dissociation partielle.

² Un contrôle des femmes par les femmes qu'une des féministes parisiennes précédemment enquêtée avait qualifié de « transmission du malheur des femmes par les mères » (Masclat, 2009, p. 40). Pour un autre exemple de contrôle social féminin exercé par des femmes, voir l'analyse de Marie Mathieu et Lucile Ruault au sujet de la prise en charge des personnes qui avortent par les professionnelles de la sphère médicale qualifiées de « "police des femmes" par les femmes » (Mathieu et Ruault, 2015).

était vie sexuelle avec ma mère. Aucune, aucune, aucune. Même avant...Même avant. Non, non, comme beaucoup de filles de cet âge-là, j'ai découvert mes règles un beau matin sans qu'elle m'en ait parlé. Elle m'a donné ce qu'il fallait pour me... Avant les Tampax, c'était absolument terrible [rires] : cette espèce de serviette absolument terrifiante. Et voilà, on n'a pas eu de discussions, jamais. Non non. Ma mère était excessivement pudique là-dessus – je sais pas d'où ça venait... je pense que c'est une histoire d'éducation aussi. Donc y'a pas eu de discussions et voilà. Et quand j'ai rencontré ce garçon, elle a été très, très... elle s'est beaucoup raidie et voilà. Après, une fois qu'on a été mariés, ça s'est bien passé. » (Annie Brun)

L'absence d'éducation sexuelle décrite par Annie Brun, symbolisée par le tabou entourant les règles, est fréquemment évoquée dans les entretiens et constitue une « expérience commune à presque toutes les femmes jusque dans les années 1970 » (Bard, 2001, p. 196) bien dépeinte dans les romans d'Annie Ernaux¹. « Moi on m'a laissé partir dans la vie avec des informations extrêmement ridicules » déplore Danielle Lacourt qui raconte l'absence d'information donnée par ses parents et qualifie de « ridicule » le seul cours d'éducation sexuelle (« si on peut appeler ça comme ça aujourd'hui ») qu'elle a eu à l'école : « Et on a eu la reproduction de l'oursin quand même comme explication, point final...[rires] ».

Les (premières) expériences sexuelles se réalisent dans ce contexte, marqué par la méconnaissance, l'inculcation de la méfiance à avoir par rapport aux hommes et leurs « penchants »² et par la peur de la grossesse et de ses conséquences.

« Évidemment si je sortais avec un copain l'angoisse c'était tomber enceinte. Il n'était pas question que je tombe enceinte, parce que si je tombais enceinte, et ben c'était fini ! Je ne pouvais plus aller faire mes études, je pouvais plus... je tombais dans le panneau quoi, c'est comme ça qu'on le vivait. » (Emilie Weber)

Devoir abandonner ses études ou encore devoir se marier précipitamment pour ne pas se retrouver « fille mère » font partie des craintes éprouvées par les féministes. Elles sont d'ailleurs nombreuses à faire état de grossesses qui n'ont pas été choisies dans leur parcours procréatif : de Viviane Fournier qui devient mère à 17 ans (« une histoire pas très heureuse dont je n'ai pas spécialement envie de parler ») à Sophie Thibert qui évoque pudiquement un premier enfant arrivé plus tôt que souhaité après son mariage en passant par celles qui relatent des « naissances rapprochées ».

« Alors... **moi j'ai eu deux enfants en deux ans**, je me disais "mais je vais aller où là ?"[...] Je pense que mon mari a bien accepté les deux premières, les deux filles, il les a bien accepté. Moi j'ai eu du mal, j'e n'étais pas prête. CM : Vous aviez quel

¹ « Mon angoisse, le moment venu, de lui avouer que j'avais mes règles, prononcer pour la première fois le mot devant elle et sa rougeur en me tendant une garniture, sans m'expliquer la façon de la mettre ». Annie Ernaux, *Une femme*, Gallimard/Folio, 1987, p.60, cité par (Bard, 2001, p. 196).

² Une autre enquêtée, Catherine Guerin-Calvet, rapporte ainsi les propos de sa mère qui, en guise d'éducation sexuelle, l'enjoignait à rester à distance des hommes : « Méfie-toi des garçons parce que, tu sais, ils ont des penchants, ils ne peuvent pas résister ».

âge ? Alors, mes filles sont nées ... vous vous rendez compte que [la première] est née tout de suite après notre... 9 mois après notre mariage, et [la seconde] 14 mois après. Moi je me disais "Mais je vais où là ? Je vais où là ?" » (Lucienne Ducos)

« Et bien je suis arrivée au Planning familial à partir de mon histoire personnelle, **j'ai eu trois grossesses qui se sont succédées à un an d'intervalle**, et j'ai trouvé que c'était trop. [...] J'ai lu et j'ai vu donc qu'il y avait à Grenoble quelque chose qui s'ouvrait, et à Paris quelque chose qui venait ou qui allait ouvrir. Il y avait un numéro de téléphone, donc j'ai téléphoné pour voir un peu tout ça. En tant que moyen de contraception à ce moment-là j'utilisais le préservatif, après mes trois grossesses euh...j'utilisais le préservatif. Et donc il y avait euh...possibilité d'avoir un diaphragme, voilà. Donc j'ai démarré comme ça. » (Lilian Pergaud)

« J'avais 20 ans à la naissance de mon premier fils. **Je me suis mariée enceinte parce qu'il n'y avait pas de contraception**. Donc ça ne favorisait pas vraiment les choses. Et c'est aussi une des raisons pour lesquelles je voulais absolument que la contraception devienne quelque chose d'accessible à toutes les femmes parce que... parce que moi-même, bon, voilà, j'ai souffert. » (Patricia Mangin)

Dans ce contexte, l'accès à la contraception est un enjeu important, sujet central des conversations – (« Ah oui, on avait de gros problèmes de contraception, de trucs comme ça, on ne parlait que de ça notre génération la contraception, entre filles, quand on se trouvait » explique Marie Melot) et constitue parfois – *a fortiori* pour les plus âgées comme Liliane Pergaud ou Lucienne Ducos – la première mise en contact avec le Planning familial.

Jusqu'à la promulgation et l'application de la loi autorisant l'IVG, c'est aussi le péril des avortements clandestins qui pèse sur leurs parcours sexuels, les féministes ayant entendu ou vu de près les conditions et les conséquences, parfois dramatiques, induites par cette pratique.

« Et ça, quand vous avez 23 ou 24 ans et que vous avez vu avorter dans des arrières cuisines – moi, j'ai du emmener ma belle-sœur une fois se faire avorter dans une arrière cuisine, je ne vous cache pas que ça m'avait pas motivé ! [...] Enfin, c'était courant, des copines qui... enfin, on se racontait tout, les queux de poireaux, tout, mais des trucs horribles [emphase]. » (Annie Brun)

De son côté, Sophie Thibert relate le décès de sa correspondante allemande à l'âge de 16 ans des suites d'un avortement clandestin. De plus, nombre d'entre elles en ont fait l'expérience directe. Comme l'a montré Bibia Pavard, un intérêt particulier pour les questions de contraception et d'avortement du fait d'une expérience personnelle d'avortement constitue l'une des voies d'accès au MLAC pour les personnes qui s'engagent (Pavard, 2012a, p. 180)¹; un processus que l'on retrouve ici plus généralement chez nos enquêtées, quel que soit le type d'engagement². Elles ont souvent traversé l'expérience d'un ou plusieurs avortements. Après

¹ La seconde voie d'accès privilégiée identifiée par Bibia Pavard est l'existence d'un militantisme préalable qui amène à s'engager au MLAC (Pavard, 2012a, p. 179).

² Les personnes ayant vécu un avortement avant le vote de la loi en 1975 sont présentes dans l'ensemble des carrières féministes mises au jour par l'enquête quantitative. Toutefois, elles sont particulièrement représentées parmi celles qui ont eu certains types d'engagements féministes : c'est le cas de la cohorte engagée uniquement dans le mouvement pour l'avortement libre et gratuit jusqu'au milieu des années 1970 (classe 3), du groupe de militantes mobilisées dans des groupes féministes non mixtes entre 1975 et 1980 après un passage au

un premier enfant né en 1968 qui « n'était pas prévu mais le bienvenu », et alors qu'elle est encore étudiante et travaille à l'usine le soir pour payer ses études, Victoria Perez a recours deux fois à l'avortement dont elle raconte le déroulement :

« Ben c'était tout un réseau, toutes les femmes connaissaient... bon on essayait n'importe quoi, des médicaments, des.... Il y avait tout un réseau de choses qui circulaient, tout ce qu'on pouvait faire et qui marchait ou qui marchait pas d'ailleurs, mais on l'expérimentait au détriment de notre propre corps d'une certaine façon. Avec en dernier recours la pose d'une... canule, d'une aiguille à tricoter, d'un... bon, voilà. Par quelqu'un qui faisait ça discrètement, dont il faudrait jamais dire le nom si jamais on... Ce qui était terrible, ce qui était terrible c'était le moment où on avait décidé de le faire et où on le faisait quoi, et l'attente avec ce qui allait se passer. On était toute seule, complètement seule. Euh, on savait qu'il y avait des gens qui mourraient, des femmes qui mourraient d'infections, des choses comme ça. Si jamais ça se passait mal il fallait aller à l'hôpital au dernier moment. Parce que sinon ... en s'exposant à avoir un curetage à vif, parce qu'on nous le faisait payer bien, de façon bien costaude, et bon nous ... **ça donnait vraiment l'impression qu'on était petits** [petit rire jaune]. CM : Et vous en parliez ? Vous dites "on était toutes seules" mais vous arriviez à en parler ? Ben on en parlait sous le manteau avec des copines qui avaient été dans la même situation et qui avaient failli même pour certaines y passer, parce qu'elles s'étaient payées des péritonites après ou ... d'autres copines pour lesquelles plus tard ça s'est révélé une cause de stérilité aussi, qui n'avaient plus la possibilité d'avoir des enfants. Oui on en parlait. **Mais on en parlait euh... tant qu'on n'a pas été dans des groupes [féministes] où on a libéré un peu ça, on en parlait comme quelque chose d'interdit**, comme quelque chose de... dramatique un peu, d'une certaine façon. » (Victoria Perez)

Expérience courante chez les femmes en général, à l'époque comme maintenant (Bajos et al., 2004 ; Ferrand et Jaspard, 1987)¹, les résultats du questionnaire montrent que l'avortement l'est aussi chez les féministes² : 44 % des répondantes ont eu recours à un avortement volontaire ou une interruption volontaire de grossesse au cours de leur vie³. Or, la majorité de ces avortements ont eu lieu – au moins pour l'un d'entre eux – avant la promulgation de la loi Veil (33 cas sur 51) : au total, ce sont près d'un tiers de l'ensemble des répondantes qui ont vécu un avortement dans un contexte d'interdiction et de clandestinité⁴.

Autre dimension relative au parcours génésique, on a pu observer *a contrario* dans les entretiens que plusieurs féministes avaient rencontré des difficultés procréatives, les obligeant

MLAC pour certaines (classe 2) ou encore de celles dont l'engagement débute au Planning familial dans les années 1960 avant de se transformer au cours des années 1970 (classe 6). Ces différentes classes d'engagement seront présentées en détails dans la dernière section de ce chapitre.

¹ Selon les estimations de l'INED, environ 40 % des femmes ont recours à l'avortement au cours de leur vie (Bajos et al., 2004, p. 2).

² Réponses aux questions n°85 et 86 « Au cours de votre vie, avez-vous eu recours à un avortement ou une Interruption Volontaire de Grossesse ? Si oui, combien de fois ? » et « Ce(s) avortement(s) ont-ils eu lieu avant la légalisation de l'IVG suite à la promulgation de la loi Veil en 1975 ? » avec comme modalités de réponse « Oui uniquement avant 1975 », « Certains ont eu lieu avant et d'autres après », « Non, uniquement après ».

³ Une part non négligeable des répondantes ont eu recours à l'avortement deux fois ou plus au cours de leur parcours génésique (18 cas sur 51 personnes concernées). À titre comparatif, on estime aujourd'hui que moins de 14 % des femmes ont recours plusieurs fois à l'avortement au cours de leur vie.

⁴ Sur les effets de l'expérience de l'avortement sur les trajectoires et les représentations des femmes concernées, voir (Mathieu, 2016).

à suivre des traitements (« moi j'ai quand même fait quatre ans de traitement contre la stérilité donc si vous voulez, c'est vrai que c'est original comme démarche de lutter » Nicole Kieffer) et entraînant une fréquentation accrue des professionnel-le-s du monde médical ; expériences qui ont pu les sensibiliser aux thématiques et enjeux entourant la (non)procréation et plus généralement la question de la libre disposition du corps¹.

Si la majorité des motifs développés par les féministes concernent la procréation entendue au sens large – gestion de la fécondité, du travail reproductif, enfantement, mais aussi des échecs de reproduction comme nous venons de le voir –, d'autres événements et éléments des parcours sexuels ont pu engendrer des vécus négatifs constituant les ferments d'une conscience de genre. C'est notamment le cas des relations homosexuelles, dont la perception et la répression dans les années 1960 et 1970, ont pu être difficiles à vivre et à affronter pour les enquêtées. Sylvie Boissiere raconte par exemple sa première « liaison homosexuelle à l'âge de 16 ans, avec une femme qui en avait 23, brutalement interrompue par [son] père » qui menace de porter plainte pour détournement de mineure. Josette Casari, issue d'un milieu agricole très modeste et travaillant dans une étude de notaire, raconte son désespoir face aux réactions que suscitent son homosexualité :

« Comme quand j'avais des cours, j'avais des profs tout ça, et ben je tombais amoureuse de la prof quoi. Mais pas pas... les mecs ils m'étaient complètement indifférents. Alors il y avait des copines qui me disaient : "t'as vu le beau mec et tout ?". Moi ça me... Et puis après, après ben chaque fois... une fois je suis tombée amoureuse d'une collègue comme ça, une collègue de boulot dans le notariat, et je lui ai dit : "écoute je suis amoureuse de toi", elle m'a dit : "ah mais tu sais ça se soigne ça, faut aller voir le psy". Bon ben... si vous voulez j'étais pas préparée à ce genre... je l'ai pris à ... j'ai fait une tentative de suicide, j'en ai fait deux tentatives de suicide avant [*insistance*] d'accepter qui j'étais et de me trouver... pas une identité parce que j'avais pas de mo [modèle]... » (Josette Casari)²

Enfin, autre expérience biographique éminemment genrée, le vécu de violences sexuelles apparaît comme un motif à part, fréquemment subi par les enquêtées et rarement explicité dans les entretiens.

¹ Emmanuelle Prenat, née en 1936, évoque par exemple des « problèmes de soi-disant stérilité » dans les années 1960 alors qu'elle est en couple avec son premier mari. Son cas montre comment ces expériences, diamétralement opposées aux grossesses non désirées, ont aussi pu amener les enquêtées à éprouver des injustices liées au genre : « J'ai eu des problèmes de... de soi-disant stérilité. En fait, j'ai une malformation congénitale qui fait que j'avais deux utérus, tout ça. Tout en double (rires). Et ils en déduisaient que c'était pour ça qu'on n'avait pas d'enfants. C'était forcément la faute de la femme, tu vois. Et mon mari, lui, il ne voulait pas faire de spermogramme – j'ai essayé de le convaincre assez longtemps mais il ne voulait pas. Donc on a pensé que c'était moi qui étais stérile à cause de cette malformation [...] Et puis, finalement, j'ai rencontré [deuxième mari] et puis je suis tombée enceinte (sourire) ».

² La confrontation est d'autant plus difficile en fonction de la classe d'âge et de la classe sociale auxquelles appartiennent les enquêtées – l'acceptation sociale de l'homosexualité étant plus élevée chez les jeunes générations et augmentant avec le niveau d'études (Bajos et Beltzer, 2008) – comme le souligne cette citation.

Les violences sexuelles, au principe du féminisme ?

L'expérience des violences sexuelles¹ se distingue des précédents motifs d'ordre biographique précisément parce qu'il n'a pas été présenté comme tel par les féministes. Alors que les autres épisodes biographiques, notamment ceux relatifs au parcours sexuel et procréatif, ont été évoqués dans les entretiens et dans le questionnaire et relié – plus ou moins explicitement selon les cas et les configurations – à l'engagement féministe, ce n'est pas le cas des rapports sexuels contraints. En effet, dans l'ensemble des entretiens menés avec les féministes lyonnaises et grenobloises des années 1970², un seul récit de violences sexuelles subies a été recueilli. De la même manière, en réponse à la question sur les motifs du féministe (cf. tableau 11), le fait d'avoir subi « un viol » n'est mentionné qu'une seule fois. Or, les réponses à la question portant directement sur le vécu de rapports sexuels forcés posée dans le questionnaire³ dessinent un tout autre portrait : sur les 115 répondantes, 44 personnes ont déclaré avoir subi un rapport sexuel contraint (tentatives de rapports forcés ou rapports forcés) au cours de leur vie, soit 38 % des personnes enquêtées. Dans près de deux tiers des cas, l'épisode de violences sexuelles a eu lieu avant l'engagement féministe⁴. Au total, les personnes concernées par une expérience de rapports sexuels imposés par la contrainte dans leur trajectoire antérieure à l'engagement féministe constituent 23 % de l'ensemble des répondantes. Quelles analyses peut-on tirer de ce décalage ?

Nathalie Bajos et Michel Bozon rappellent que les épisodes de violence sexuelle subie « ne sont pas facilement dits, même à l'entourage proche, dans la mesure où ils sont chargés

¹ Seules les violences sexuelles sont analysées ici, les autres types de violences contre les femmes (Jaspard, 2005, p. 8), en particulier les violences conjugales, n'ayant pas fait l'objet de questions spécifiques dans le questionnaire et n'ont pas été mentionnées par les enquêtées dans les entretiens. Dans leur enquête sur les féministes auxerroises, Catherine Achin et Delphine Naudier constatent également que les cas de vécu de violence conjugale sont exceptionnels dans leur corpus (Achin et Naudier, 2010, p. 81).

² Le constat est similaire lorsqu'on ajoute les entretiens menés dans le cadre des enquêtes précédentes, notamment celle auprès de militantes du MLF parisien (Masclet, 2009).

³ « Au cours de votre vie, est-il arrivé que quelqu'un vous force, ou essaie de vous forcer, à avoir des rapports sexuels ? » (question n°84 du questionnaire). La formulation de cette question – qui propose les deux dimensions de tentatives et de rapports forcés proprement dits – a été reprise de l'enquête « Contexte de la sexualité en France » (CSF) à des fins de comparaison. Comme le rappellent Michel Bozon et Nathalie Bajos, l'autre manière d'interroger sur les rapports forcés – qui consiste à ne poser la question que sur les rapports forcés sans évoquer les tentatives – débouche sur un total inférieur, ce qui rend impossible de comparer directement des enquêtes qui n'utilisent pas les mêmes formulations (Bajos et Bozon, 2008, p. 401). Néanmoins, en raison du mode d'administration différent (questionnaire papier auto-administré dans le cas de notre enquête vs enquête téléphonique pour CSF) comme la majorité des enquêtes abordant des thèmes sensibles et des objectifs différents de l'enquête, l'une des modalités de réponse proposé par l'enquête CSF (« oui, a essayé mais sans y parvenir ») permettant de distinguer les tentatives des rapports forcés a été supprimée dans mon questionnaire qui s'en tient aux modalités dichotomiques (oui/non). Comme le soulignent en outre Nathalie Bajos et Michel Bozon, « la limite entre un rapport forcé et une tentative de rapport forcé peut varier selon les individus et les situations. Mais au plan juridique, la loi les traite en théorie sur le même plan : c'est l'intention de l'agresseur qui compte, telle qu'elle a été perçue par la victime » (Bajos et Bozon, 2008, p. 388).

⁴ C'est le cas de 26 personnes sur les 38 ayant précisé leur âge (6 non-réponse parmi les 44 personnes concernées à la question relative à l'âge). Lorsque les épisodes de violences sexuelles se sont répétés dans la trajectoire des féministes, seul l'âge au premier épisode a été retenu.

de souffrance et de honte » (Bajos et Bozon, 2008, p. 383). Dans le cas de l'enquête *Contexte de la sexualité en France* (CSF), 46 % des femmes ayant subi des violences sexuelles en ont parlé pour la première fois lors de l'enquête, une tendance encore plus forte dans la génération la plus ancienne (les femmes âgées de 60 à 69 ans au moment de l'enquête) (Bajos et Bozon, 2008, p. 391). Dès lors, le même processus qui rend difficilement dicible ces expériences biographiques se retrouve dans notre enquête, tout particulièrement dans les entretiens. Plus généralement, il est intéressant de constater que les féministes n'utilisent pas ce vécu spécifique – pourtant révélateur de la domination masculine dans l'une de ses formes les plus extrêmes – pour justifier et rationaliser leur sensibilité et engagement féministes, et ceci en dépit de la politisation du sujet produite à l'intérieur du mouvement féministe. La comparaison avec l'avortement, autre expérience biographique également politisée par les mobilisations féministes des années 1970 et dont les récits sont plus « facilement » et fréquemment mobilisés comme raisons de l'engagement par les féministes, montre ainsi que les violences sexuelles subies constituent un cas limite dans la politisation explicite du privé.

Néanmoins, si les enquêtées ne souhaitent pas le présenter comme tel, ce vécu peut-il être tout de même considéré comme l'un des ressorts de l'engagement féministe ? La surreprésentation des personnes concernées parmi les enquêtées tout comme la période à laquelle les violences sexuelles ont été vécues tendent à le laisser penser. En comparaison avec les données des enquêtes en population générale, le taux de violences sexuelles chez les féministes lyonnaises et grenobloises s'illustre par son ampleur (cf. tableau 12). Lorsqu'on compare ce taux avec les femmes des populations proches, que ce soit celles des générations correspondantes (soit les femmes âgées de 50 à 69 ans au moment de l'enquête CSF), voire en ajoutant le niveau de diplôme globalement comparable à celui des enquêtées, la déclaration des violences subies chez les féministes demeure largement supérieure.

Tableau 12 – Taux d'agressions sexuelles - données comparatives

Population	Tentatives de rapports forcés	Rapports forcés	Total des rapports contraints ¹	Total des agressions sexuelles (y compris attouchements)
CSF : Ensemble des femmes (âgées de 18 à 69 ans)	9,1	6,8	15,9	20,4
CSF : Femmes âgées de 50-59 ans au moment de l'enquête (nées entre 1947 et 1956 ²)	8,9	5,4	14,3	/
CSF : Femmes âgées de 60-69 ans au moment de l'enquête (nées entre 1937 et 1946)	5,9	3,2	9,1	/
CSF : Femmes âgées de 50 à 69 ans au moment de l'enquête avec un diplôme supérieur au Bac	12,7	4,6	17,3	/
CSF : Femmes ayant eu des rapports sexuels avec une personne de même sexe au cours de leur vie (18-69 ans)	/	/	43,7%	
Les répondantes de notre enquête (n=115)	/	/	38%	/

Données issues de l'enquête Contexte de la sexualité en France concernant les femmes de 18 à 69 ans présentées dans (Bajos et Bozon, 2008, p. 386).

Lecture : parmi les femmes âgées de 18 à 69 ans (répondant à l'enquête Contexte de la sexualité en France), 15,9 % ont subi des rapports contraints (rapports forcés ou tentatives)

Ce constat reste valable y compris lorsqu'on considère l'éventualité que certaines répondantes aient inclus les attouchements sexuels dans leur réponse à cette question³, ce qui conduirait à augmenter le taux d'agressions sexuelles subies⁴ et requiert de comparer avec le total agrégé de l'ensemble des violences (attouchements sexuels, rapports sexuels forcés et tentatives) en population générale⁵. Or, le taux d'agressions sexuelles est de 20,4 % chez les femmes, la proportion de victimes d'agressions sexuelles étant maximale chez les femmes diplômées du supérieur, où elle atteint 25,2 % (toutes générations confondues), un taux encore inférieur à celui donné par les féministes.

Plusieurs dimensions se croisent et sous-tendent l'importance des violences sexuelles déclarées chez les féministes. En raison de leurs caractéristiques socio-sexuelles, elles font

¹ Nos calculs à partir des données présentes dans le tableau 1.

² Nos précisions en italique.

³ C'est le cas d'au moins une d'entre elles qui l'a précisé dans un commentaire.

⁴ Une augmentation que l'on peut supposer limitée même dans ce scénario puisque les études ont montré que « près de la moitié des attouchements sexuels ont été immédiatement suivis d'une tentative de rapport forcé ou d'un rapport forcé » (Bajos et Bozon, 2008, p. 387).

⁵ Les attouchements sexuels font l'objet d'une question à part dans l'enquête CSF et ne sont donc pas comptabilisés dans les taux mentionnés plus haut sauf mention contraire.

partie des groupes qui rapportent davantage l'expérience de violences sexuelles, à savoir les femmes les plus diplômées de plus de 35 ans, et celles qui appartiennent aux professions intermédiaires de la santé et du travail social et, dans une moindre mesure, aux catégories des professions intellectuelles, cadres du secteur public et professions libérales¹. Surtout, leurs parcours socio-sexuels les rendent proches d'une autre population particulièrement concernée : « les personnes qui ont eu des partenaires de même sexe déclarent beaucoup plus de rapports forcés que les personnes qui n'ont eu des partenaires que de l'autre sexe » (43,7 % d'entre elles) ; une proportion qui traduit une plus grande vulnérabilité de ces personnes mais aussi une plus grande intolérance de leur part à l'égard des violences sexuelles, les conduisant à les révéler davantage (Bajos et Bozon, 2008, p. 389). Or, les féministes lyonnaises et grenobloises appartiennent largement à cette catégorie puisque au moins 40 % d'entre elles ont eu des relations sexuelles avec des femmes au cours de leur vie. Enfin, pour interpréter rigoureusement l'antériorité du vécu de violences sexuelles sur l'engagement féministe (qui apparaît dans deux tiers des cas comme nous l'avons vu), il faut aussi avoir en tête que, d'après les enquêtes en population générale, les premiers épisodes de violences sexuelles vécues par les femmes se produisent majoritairement avant 18 ans². Enfin, l'enquête elle-même, par son objet (centrée sur les actrices féministes) et son type (menée par une étudiante), a potentiellement favorisé la déclaration par rapport à des enquêtes démographiques classiques en population générale.

L'ensemble de ces éléments incitent à la prudence dans l'interprétation et ne permettent pas de conclure à une relation de causalité entre le vécu de violences sexuelles et l'engagement féministe ; une démarche dans tous les cas peu compatible avec l'approche théorique – qui ne vise pas à chercher d'hypothétiques et uniques « déterminants » de l'engagement féministe – et méthodologique (pas d'usage de régressions statistiques et de raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ») déployée ici. On peut toutefois établir, à l'appui de la proportion d'enquêtées concernées, de la périodisation et de l'analyse qualitative des trajectoires que les agressions sexuelles font partie des expériences par lesquelles les féministes ont éprouvé, dans leur dimension la plus violente, les rapports de genre, et qui ont par conséquent contribué à façonner des dispositions critiques à leur égard.

¹ Ces catégories socioprofessionnelles, dans lesquelles les féministes se situent majoritairement lorsqu'on analyse leur PCS en fin de carrière, constituent certaines des PCS dans lesquelles on trouve le plus de déclaration de violences sexuelles, aux côtés des artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprise, des cadres des entreprises et des ouvrières non qualifiées (Bajos et Bozon, 2008, p. 405).

² Par exemple, chez les femmes âgées de 50 à 59 ans au moment de l'enquête CSF, 7,8 % d'entre elles déclarent des rapports contraints vécus avant 18 ans et 4,9 % après l'âge de 18 ans (Bajos et Bozon, 2008, p. 389).

Des soubassements théoriques et politiques

Parallèlement au registre expérientiel qui ancre le féminisme dans leur trajectoire biographique, les féministes enquêtées mobilisent également des raisons d'ordre politique et théorique pour justifier leur engagement. Comme nous l'avons vu plus haut, une partie d'entre elles mettent en avant leur connaissance de la « condition des femmes » et leur analyse des inégalités de droits et de fait entre les sexes.

Ce sont tout d'abord les discriminations de genre inscrites alors dans la loi qui sont évoquées par les enquêtées pour dépeindre la condition des femmes à l'époque¹. Parmi l'ensemble des inégalités de droits existant au cours de leur jeunesse, deux sont principalement citées par les enquêtées comme symbole de la « condition des femmes » : la nécessité d'avoir l'autorisation de leur mari pour pouvoir travailler d'une part et pour ouvrir un compte en banque et détenir un chéquier d'autre part, des dispositions abrogées par la réforme des régimes matrimoniaux votée en 1965².

« Le fait que... oui, je trouvais que c'était quand même très important de voir que... je sais pas, j'ai quand même vu, je vous dis, **des femmes n'ayant pas accès au carnet de chèques, des femmes quasiment demandant l'autorisation aux maris pour travailler...** Après, c'était plus comme ça et je trouvais ça normal d'évoluer dans ce sens-là. » (Catherine Guerin-Calvet)

« Donc quand on avait pris conscience de ça, qu'on avait dit "ben merde on a le droit de choisir notre vie quand même ! Si on veut devenir médecin, avocate, écrivaine, c'est bien notre choix ! C'est notre vie ! Pourquoi on n'aurait pas le droit ?" Quand on a commencé à se poser cette question "pourquoi on aurait pas le droit" et **qu'on s'apercevait qu'on n'avait vraiment pas le droit en fait**, donc on s'est trouvé confrontées à plein de trucs. On a commencé à **réaliser l'histoire de pouvoir avoir un chéquier, l'histoire de pouvoir toucher sa paie, l'histoire de pouvoir travailler**, l'histoire de... » (Emilie Weber)

Au-delà des inégalités juridiques, les normes et contraintes sociales encadrant les destins féminins sont aussi fréquemment évoquées, cette fois-ci non plus à partir de leur vécu personnel mais en s'appuyant sur différents exemples et constats à des fins de généralisation.

« Parce que moi à mon époque, une fille elle ne pouvait pas sortir, elle n'avait pas de pilule, elle n'avait pas l'avortement, et les femmes, les mères, les femmes, elles disaient : "Je lâche mon coq, gardez vos poules !" Ça, "je lâche mon coq, gardez vos poules !" Donc ça voulait bien dire que les femmes elles élevaient leurs garçons en mecs ! [...] Et mon beau-père disait, on était trois filles, et mon beau-père avait dit : "Si y en a une qui apporte...", parce que la femme... "Si tu apportes le paquet, si y en a une qui apporte le paquet elle prend la porte !" Le paquet, un gosse ! Vous, vous êtes enceinte, "si y en a une qui apporte le paquet, je la fous à la porte !" [...] Donc quand on parlait des filles, elles apportaient le paquet, et les mères de garçons disaient "Je lâche mon coq, gardez vos poules !" Donc on voit bien... ça on n'entend plus, ça n'existe plus ça. [...] Mais le... "le paquet", en parlant

¹ Des propos qui visent aussi à décrire à la chercheuse une époque qu'elle n'a pas connue, partant de l'hypothèse que mon appartenance générationnelle nécessitait un rappel du contexte passé.

² Loi du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux qui rend effective la capacité juridique de la femme mariée.

d'une fille qui est enceinte d'un enfant, "elle apporte le paquet!". **C'était une mentalité épouvantable, épouvantable, la femme elle était euh...** Dans les campagnes, elle servait les hommes, elle restait debout, elle mangeait après, euh et mon oncle il était où vous êtes, il avait son buffet là [montre un espace derrière elle], elle lui faisait à manger et il disait : "Tiens donne-moi le sel." Et fallait qu'elle fasse le tour qu'elle aille ouvrir le placard pour lui donner le sel. Et elle y allait ! "Donne-moi le sel." Et des des... la condition des femmes a quand même beaucoup changé parce que maintenant elle dirait "Bah t'as qu'à te servir !", voilà, "t'as qu'à te servir !" [...] **Donc ça a quand même beaucoup changé. J'ai quand même vu des choses, de...** en peu de temps, parce qu'en une génération, enfin une vie, en une vie c'est considérable ça, c'est des petites choses, "le paquet", "mon coq", euh "je pousse pas le bébé", "je le porte pas, que la nuit", "passe-moi le sel" [rires]. » (Andrée Buffat)

Si dans le cas d'Andrée Buffat, ce sont principalement des observations faites dans son entourage qui l'ont amené à forger ces constats sur la « condition féminine » et ses évolutions, pour d'autres ce sont des lectures, des discussions et des références intellectuelles qui ont alimenté et politisé leur réflexion.

« Alors là c'est moi, c'est mon cheminement à moi, je m'en rappellerai toujours du moment où, puisque donc j'ai rencontré un homme dans ce groupe après anarchiste et communiste, qui a été mon premier amour homme, et euh qui était, qui avait une formation en économie, économie politique. Donc Marx, tout ça, l'histoire de l'économie politique, ce que c'était que le Tiers-monde, le capitalisme, l'impérialisme [ton d'énumération légèrement ironique]... **il m'a appris tout ça.** Bon. Et tout d'un coup, dans la compassion que j'ai eu du rapport avec ces pays et avec les noirs d'Afrique, tout d'un coup **j'ai réalisé que nous, on était aussi dans une... nous les femmes, on était aussi dans quelque chose qui avait à voir avec la position des noirs par rapport aux blancs,** qu'il y avait un parallèle à faire entre la place des femmes et la place des noirs dans le monde, dans la société, dans la culture. Et ça m'a paru une évidence, par mes réflexions. Donc voilà, et après je me suis mise à lire des femmes. » (Claudine Egret)

« Et puis euh...enfin moi je me souviens avoir discuté avec des ami-e-s, parce que du coup on rencontrait quand même des gens, on posait des questions et euh... **j'avais demandé à une amie qui était plus quand même cultivée,** enfin entre guillemets hein, que moi, alors on avait eu une discussion je sais pas, sur les femmes, sur les couples, je me rappelle pas très bien, **et elle m'avait dit "bah tu devrais lire Simone de Beauvoir,** le...devenir femme", comment c'est...? CM : Le Deuxième Sexe ? Voilà [rires] Le Deuxième Sexe, et puis je crois que ça fait quand même des déclics toutes ces lectures, tous ces... » (Claudette Fayolle)

Les exemples de Claudine Egret et Claudette Fayolle ont pour point commun de placer le développement de leurs analyses dans le sillage d'une rencontre et de discussions qui se réalisent dans le milieu militant. En cela, elles renvoient à l'importance du contexte politique et militant déjà évoqué dans le préambule de cette section. En effet, pour justifier le développement d'une sensibilité féministe et leur engagement, de nombreuses féministes enquêtées évoquent leur immersion dans un contexte politique marqué par la remise en question des normes et des rapports de pouvoir dans le sillage des événements de Mai-Juin 1968 et des rencontres que cela engendre dont découleraient logiquement leur féminisme. Dans certains cas, tout particulièrement chez les plus jeunes (nées après 1950), le contexte dans lequel elles baignent – désigné fréquemment par l'expression « l'air du temps » – est si

important qu'il est présenté comme l'unique motif, à l'image de Nelly Aulas engagée très jeune dans des groupes gauchistes et dans le mouvement pour l'avortement et la contraception libres et gratuits :

« CM : Qu'est-ce qui vous a sensibilisé à ces questions-là [le féminisme]? **L'air du temps, je pense. Je pense franchement que j'ai subi l'air du temps, rien de plus...** Vraiment, rien de particulier, perso... je me suis contentée de suivre ce qu'il se passait... [...] Ça paraissait assez naturel, oui. Et puis, et puis d'être dans une révolte par rapport à la société, elle était là aussi la révolte par rapport à la société. **C'était assez naturel d'être révolté par rapport à la société dans les années 1970. C'était d'un banal** [rires] ... voilà, quand on était jeunes. » (Nelly Aulas)

Enfin, parmi les raisons politiques avancées par les enquêtées, il est intéressant de noter la place particulière qu'occupent les rapports de genre dans les événements de Mai-Juin 1968, qu'ils soient thématiques sous l'angle de la division sexuée du travail militant pendant les mobilisations ou sous celui de la libération sexuelle profitant principalement aux hommes. Ce motif est quasi uniquement évoqué par des militantes qui, n'ayant pas ou peu pris part à Mai 1968 pour différentes raisons (trop jeunes, isolées dans leur travail, etc.), n'ont pas eu directement ce type d'expériences elles-mêmes, montrant la solidification historique de ce motif comme origines du mouvement féministe des années 1970.

« Moi je n'ai pas fait Mai 1968 donc je ne connais l'histoire des femmes en 1968 que par ouï-dire, donc ça a été la suite logique de 1968 car 1968 contrairement à ce qu'on a pu dire ce n'était pas une libération des mœurs. Ce qui ressortait des discussions des femmes c'est que la liberté sexuelle elle était pas comprise de la même façon par les hommes révolutionnaires et les femmes révolutionnaires. » (Cristina Fontana)

Il constitue donc un schème explicatif historique qui s'est diffusé et est devenu dominant, repris à leur compte par des militantes féministes pourtant éloignées de ce vécu pour définir les origines de leur engagement.

Ainsi, les féministes évoquent principalement une conscience de genre préexistante pour expliquer leur engagement, l'entrée dans les groupes et mobilisations apparaissant ensuite comme une conséquence « logique » de cette sensibilité préalable. Si les enquêtées elles-mêmes mettent peu l'accent sur leur entrée effective, il nous reste à examiner les modalités concrètes de ces processus qui permettent de saisir l'importance des réseaux dans cette première phase des carrières militantes.

3. S'engager dans les configurations féministes locales : des trajectoires collectives

Consacrées à l'amont de l'engagement féministe, les analyses développées jusqu'ici ont permis de montrer qui sont les féministes au moment où elles intègrent les configurations féministes locales et les motifs qu'elles invoquent. Pour compléter l'analyse des processus d'engagement dans leur ensemble, il convient désormais d'examiner le déroulement des carrières militantes féministes au cours de cette période. Dans cette section, nous revenons tout d'abord sur la manière dont les féministes enquêtées prennent contact et rejoignent les groupes et mobilisations des configurations féministes locales de la « deuxième vague ». Primo-engagement pour les unes ou dernier d'une longue série de mobilisation dans les années 1968 pour les autres, l'entrée en féminisme s'inscrit différemment dans les parcours militants des enquêtées. Surtout, les carrières féministes diffèrent entre elles, dans les périodes et la durée comme dans les types de collectifs que les militantes rejoignent, enchaînent ou combinent. La présentation des résultats issus de l'analyse de séquence permet de restituer la diversité des parcours militants à l'intérieur des configurations féministes locales de la « deuxième vague » et de dégager les trajectoires collectives dans lesquelles ils s'inscrivent.

Rejoindre les configurations féministes locales : entre réseaux personnels et militants, la sociabilité de quartier

La sociologie du militantisme a largement souligné et analysé l'importance des réseaux dans lesquels sont insérés les individus dans la prise de contact avec les organisations militantes au cours de la phase d' enrôlement¹. L'existence de liens interpersonnels et/ou organisationnels constituent des facteurs importants dans le passage à l'acte militant, comme l'a montré Doug McAdam au sujet des participant-e-s du *Freedom Summer* en 1964 (McAdam, 2012, p. 84). Dans le cas du féminisme français de la « deuxième vague » en particulier, le rôle joué par les réseaux politiques et associatifs de gauche a été pointé, pour les militantes du MLF parisien (Ringart, 1991, p. 163) comme pour les personnes qui s'engagent au MLAC (Pavard, 2012a, p. 179), notamment les militants hommes (Jacquemart, 2015, p. 179). Les féministes grenobloises et lyonnaises ne font pas exception à la règle et l'on retrouve dans leurs processus d'engagement les deux types de réseaux mentionnés plus haut.

¹ Pour une revue de littérature des travaux sur ce sujet, voir (Diani et McAdam, 2003).

C'est tout d'abord dans leurs cercles personnels que les féministes ont rencontré des personnes déjà insérées dans les collectifs des configurations féministes locales ou qui leur en ont indiqué l'existence.

« CM : Et comment vous êtes rentrée en contact avec ces femmes, avec la Maison des femmes ? Vous vous souvenez comment vous y êtes arrivée ? Et bien, la Maison des femmes, ben justement moi j'en étais... j'étais très éloignée de... je pensais même pas que ça existait, je bouillonnais dans ma vie de tous les jours en disant "c'est pas juste, les mecs ils y arrivent, moi j'y arrive pas"... enfin "les femmes elles sont pénalisées et tout et tout". **Puis un jour il y a une femme du Club alpin français qui faisait de la montagne etc. qui me dit : "Tiens Josette, ça t'intéresserait peut-être d'y aller, il y a une réunion au château de Rochasson à Meylan"** et là il y avait les féministes qui étaient venues s'exprimer, qui en avaient ras-le-bol, ça bouillonnait et tout, et j'y suis allée, et j'ai entendu des choses qui me plaisaient quoi, tout ça. Et c'est là que j'ai commencé, et après j'ai vu qu'il y avait la Maison des femmes à Grenoble, j'ai commencé à y aller. » (Josette Casari)

Si pour Josette Casari la rencontre décisive se fait dans la sphère des loisirs – sphère investie depuis plusieurs années comme un moyen d'échapper à son milieu d'origine et à son quotidien professionnel et qui l'amène à rencontrer des personnes appartenant à d'autres milieux sociaux¹ – pour d'autres enquêtées c'est dans le milieu étudiant qu'elles connaissent une personne qui les met en contact avec l'espace féministe local. Béatrice Renard rejoint un groupe femmes étudiantes en 1977 par l'intermédiaire de « copines qui étaient un peu engagées », tout particulièrement une « venant du Mouvement de la Ligue communiste révolutionnaire de l'époque ». Pour Martine Giry, sa rencontre avec le MLAC en 1973 s'effectue *via* des ami-e-s de la fac de psychologie dans laquelle elle étudie, souvent engagé-e-s à l'extrême gauche.

À côté du milieu universitaire, qui constitue un foyer de l'activisme des années 1968, et par conséquent un haut lieu du recrutement militant, tout particulièrement dans les disciplines des sciences humaines et sociales, d'autres cercles cités par les enquêtées peuvent paraître plus surprenants et plus spécifiques à l'engagement féministe. À l'image des réunions *Tupperware* étudiées par Catherine Achin et Delphine Naudier, d'autres espaces de sociabilité féminine vont non seulement être le lieu de diffusion par capillarité d'idées féministes (Achin et Naudier, 2009) mais aussi concrètement mettre en relation ces femmes avec des militantes féministes. C'est par exemple le cas des cercles dans lesquelles s'exerce un travail de *care*, tout particulièrement celui relatif à l'élevage des enfants. Ainsi, l'entrée au Planning familial de Lucienne Ducos en 1963 se réalise en lien avec l'école maternelle du quartier dans laquelle

¹ « Pour respirer un peu, je me suis inscrite pour faire du ski, je suis sortie avec Tourisme et travail donc on partait en bus donc j'ai commencé à faire du ski car j'ai commencé à pouvoir avec mon salaire me payer des équipements [...] Alors je sortais avec un groupe de garçons qui, on faisait du ski de randonnée, parce que j'avais acquis un certain niveau, et donc je faisais partie de ce groupe-là pour... j'avais besoin de [pousse un énorme soupir] pffff. Je supportais plus le notariat ». (Josette Casari)

sont scolarisés ses enfants, par l'intermédiaire d'une personne rencontrée dans le « groupe de femmes » réalisant de « petits travaux pour l'école » qu'elle fréquente :

« [Dans ce groupe] il y avait une infirmière qui avait arrêté quelques temps, c'était du temps où il n'y avait pas les crèches hein. [...] Et elle me dit : "Écoutez, moi je suis arrêtée parce que j'ai des enfants en bas âges, aussi qui ont qu'un an de différence, ceci expliquant cela, je vais au Planning Familial". Et moi je connaissais un peu celui de Grenoble parce que juste avant, ce qui est très important, juste avant de partir, j'étais allée me faire prescrire un diaphragme au Planning familial de Grenoble, qui était dans la complète illégalité [...] Ben cette infirmière elle m'a dit : "Lucienne, vous avez du temps, est-ce que ça vous intéresse ? Ça vous intéresse de vous occuper au Planning familial ? De vous occuper des femmes ?" » (Lucienne Ducos)

Dans le cas de Joëlle Ganay, les débuts du groupe femmes dans lequel elle s'engage en 1977 découlent de femmes qui se rencontrent et se rejoignent autour d'un projet de crèche dans un quartier de Vaulx-en-Velin dans la banlieue lyonnaise.

À mi-chemin entre le réseau personnel et militant, le lieu de résidence et les relations de voisinage qui s'y nouent constituent des sphères particulièrement propices dans les processus de recrutement des féministes. Toujours à Vaulx-en-Velin, l'exemple de Victoria Perez souligne l'importance de l'interconnaissance basée sur le quartier, qui conduit à solliciter des personnes perçues comme sensibles à la cause sans être nécessairement militantes au préalable.

« Je connaissais une des jeunes femmes qui habitaient mon quartier et qui elle, c'était un peu comme ça par le bouche à oreille, qui elle connaissait des gens du MLAC qui avaient besoin d'un lieu pour se réunir, donc j'avais proposé mon appartement à Vaulx. Et du coup j'ai connu d'autres gens comme ça du MLAC et de rebondissements au rebondissements on s'est rattaché aux réunions régulières, ensuite... voilà. C'était... c'était très inattendu, c'est-à-dire que ça se faisait par un peu copinage et... et on le faisait, on en parlait à des gens dont on savait que ça pouvait faire partie des préoccupations, et qui étaient capables de rester aussi assez discrets parce que c'était pas, c'était pas autorisé donc il y avait comme une semi-clandestinité quoi. » (Victoria Perez)

Si les réseaux de sociabilité dans le quartier sont importants, le cas de Victoria Perez montre bien que ce n'est pas n'importe lequel des voisin-e-s qui se trouve sollicité-e. En outre, cela ne se produit pas non plus dans n'importe quel quartier. En effet, de nombreuses féministes résident au moment de leur engagement dans des quartiers spécifiques des deux villes, particulièrement investis par les acteurs et actrices des mouvances contestataires et contre-culturelles, à l'image par exemple du quartier de la Croix Rousse à Lyon et de ceux du Village Olympique ou de la Villeneuve à Grenoble. Ainsi en est-il de Ghislaine Tessier qui, sans expérience militante préalable, entre en contact avec l'espace féministe local par l'intermédiaire d'une copine avec qui elle vit en communauté à la Villeneuve : « ma copine Fabienne, elle était un peu plus âgée que moi, donc elle a commencé au niveau du Planning familial, les permanences, au niveau des femmes, de l'avortement, etc. Donc j'allais avec

elle. » Patricia Mangin se souvient pour sa part être entrée en contact avec le premier groupe femmes qu'elle rejoint vers 1972 « par une voisine du Village [Olympique] » tandis que l'exemple d'Emmanuelle Prenat, dans le même quartier, montre bien comment les différents réseaux de sociabilité s'entremêlent et dessinent un *continuum* entre les liens personnels et organisationnels.

« CM : Et tu connaissais les personnes avec qui vous avez fait le groupe [femmes du Village Olympique] ? Tu les connaissais déjà et comment ? J'en connaissais quelques-unes... Ah oui ! J'en connaissais quelques-unes... Bah, il y avait Martine que je connaissais de mon travail parce qu'on travaillait ensemble... euh... Danielle, on était... bah, je connaissais son mari par le syndicat de chercheurs où il était à l'époque où j'étais responsable du syndicat, donc on se connaissait pas mal. Et puis, voilà, quelques-unes que je connaissais comme ça et puis du village, quoi, enfin "du village" : du Village Olympique. On était voisines donc on se connaissait comme ça. Isabelle, ma copine de cœur, que je suis allée visiter au cimetière ce matin [rire triste], elle habitait juste à côté de chez nous donc on se connaissait et puis on a fait tout le parcours ensemble, quoi [...] Et les autres, c'est qu'on était voisines aussi, ouais. Je ne sais plus qui... C'est un milieu... [...] **Tu vois, bon, c'est un groupe... des connaissances à la fois politiques de militance, politiques de voisinage, de tout, quoi.** » (Emmanuelle Prenat)

Ainsi, les cercles de sociabilité influents dans les processus d'entrée en féminisme sont nombreux et représentent un large éventail au centre duquel figure le quartier, entité ni strictement militante, ni strictement personnel mais au rôle central que l'approche localisée permet de mettre en évidence.

Enfin, à l'autre extrémité de ce *continuum* se trouvent les réseaux militants. Les organisations et mobilisations politiques de gauche et d'extrême gauche des années 1968 constituent des viviers de recrutement des féministes lyonnaises et grenobloises. L'effet de ces liens organisationnels est particulièrement visible dans le cas des militantes préalablement engagées à la Ligue communiste révolutionnaire et qui rencontrent les mobilisations féministes par ce biais, soit par l'intermédiaire de personnes multi-positionnées – « j'ai d'abord rencontré la LCR, la Ligue Communiste Révolutionnaire, et je me suis engagée à la LCR, et c'est à l'intérieur de la LCR que j'ai rencontré des personnes qui militaient dans des groupes femmes » (Laurence Roche) –, soit parce qu'elles sont « envoyées » au MLAC ou dans les groupes femmes par leur organisation avant d'y rester pour leur propre intérêt (Annie Brun, Cristina Fontana)¹. Néanmoins, les appartenances politiques préalables des féministes sont variables dans la mesure où l'engagement féministe se situe différemment dans les

¹ Sur ce type de trajectoires, voir (Picq, 2011, p. 280 ; Viennot, 1981)

parcours militants des féministes. Il s'agit alors, dans la lignée de la démarche de Johanna Siméant au sujet de l'engagement humanitaire, de « distinguer différents profils »¹.

Socialisations politiques antérieures et générations militantes

L'entrée dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague » prend place à différentes étapes des trajectoires militantes des enquêtées : s'il s'agit de leur première mobilisation pour une (petite) partie d'entre elles qui apparaissent comme des « novices » sur le plan du militantisme, les autres en revanche sont des « virtuoses », déjà socialisées à l'activité contestataire à travers diverses expériences préalables (Mathieu, 2011, p. 249). En outre, en fonction de leurs âges notamment, leurs parcours militants ont débuté et se sont déroulés dans des contextes politiques différenciés au cours des années 1968. Chez celles qui composent les configurations féministes locales de la « deuxième vague », l'analyse des entretiens conduit ainsi à mettre en évidence quatre générations militantes, définies ici non pas comme les cohortes successives d'entrée dans les mobilisations féministes mais en fonction de la période, du type et de la durée de leur socialisation militante antérieure et extérieure au féminisme².

La première génération militante présente dans les configurations féministes locales renvoie aux féministes qui ont commencé à s'engager politiquement avant les événements de Mai-Juin 1968 et regroupe principalement – mais pas uniquement – les militantes les plus âgées du corpus, nées avant 1940. Pour cette génération, la guerre d'Algérie puis celle du Vietnam, à travers les mobilisations de solidarité qu'elles ont entraîné, constituent les événements politiques fondateurs³. Ce sont d'ailleurs ces événements qui servent de « palier » dans « la transgression des frontières entre sphère religieuse et sphère politique » (Pagis, 2010, p. 88) qu'on observe chez ces enquêtées, la plupart d'entre elles ayant connu une socialisation religieuse (éducation religieuse, scoutisme) et eu des engagements préalables

¹ « Comprendre les carrières militantes suppose de ne pas “aplatir” les entrées en militantisme dans ce qui serait un “concentré” de toutes les variables observées dans la population mais plutôt d'y distinguer différents profils » (Siméant, 2001, p. 57).

² Dans la lignée des travaux de Mannheim (Mannheim, 1990), de nombreux travaux ont démontré l'intérêt d'une approche générationnelle distinguant des cohortes voire des micro-unités de générations pour comprendre les dynamiques internes des mouvements sociaux et organisations militantes et les carrières des acteurs et actrices (Fillieule, 2005a ; Fillieule et Broqua, 2000 ; Pechu, 2001 ; Whittier, 1997) (Fillieule et Blanchard, 2013). L'approche générationnelle a également été mobilisée dans l'analyse des années 1968. Voir par exemple (Bertaux, Linhart et le Wita, 1988 ; Pagis, 2009b).

³ Elles correspondent ainsi aux générations distinguées par Isabelle Sommier au sujet du gauchisme : « L'essor de l'extrême gauche a été favorisé par le processus de politisation de la jeunesse au contact des luttes anticoloniales. La guerre d'Algérie a forgé la première génération soixante-huitarde [...]. Celle du Vietnam a servi de propédeutique à une seconde génération venue de la crise des organisations étudiantes : UNEF et surtout UEC dont les vagues d'exclusion ont donné lieu à des sensibilités et parfois à de nouveaux partis, la JCR (trotskiste) et l'UJCml, maoïste (1966) » (Sommier, 2008, p. 297).

dans des mouvements d'action catholiques ou protestants (Vie nouvelle¹ dans le cas de Marie Melot, la Fédération des étudiants protestants pour Emmanuelle Prenat, etc.). Elles correspondent ainsi au profil des militant-e-s soixante-huitard-e-s dont les racines de l'engagement se situent dans l'anti-impérialisme avec un processus de politisation d'engagements religieux (Bertrand, 2008 ; Pagis, 2010). Par la suite, elles rejoignent des groupes et organisations politiques, comme les groupes maoïstes (Andrée Buffat, Françoise Wilhelm), l'UNEF (Emmanuelle Prenat) ou encore le PSU (Claudette Fayolle, Nicole Kieffer, Eliane Philippon) avant de participer activement au mouvement de mai-juin et à ses suites. C'est à ce stade, à la veille de 1968, que les plus jeunes d'entre elles débutent leur parcours militant en rejoignant des organisations politiques.

La seconde génération militante distinguée ici correspond à celles qui entrent sur la scène militante en Mai-Juin 1968. Tendanciellement plus jeunes que les premières – toutes sont nées après 1940 – elles font partie des soixante-huitardes qui n'ont pas eu d'engagements politiques préalables². C'est le cas de Gisèle Monnier, qui a rencontré peu de temps avant, lors de son retour dans la région lyonnaise, une « bande de gens qui étaient maoïstes » et participe intensément à mai 1968 avec eux :

« Je me suis engagée à fond à fond à fond, pour moi c'était une révélation quoi, une libération, contre l'autorité, contre le pouvoir, contre l'exploitation, contre l'injustice, tout ça tout ça...[...] C'était la grève générale, j'étais tout le temps à Lyon. C'était à 50 kms hein, j'avais une voiture, pendant deux mois on n'a pas travaillé ! C'était la grève générale. Donc j'ai fait toutes les manifs, et puis évidemment toutes les nuits à refaire le monde, à discuter, c'est là que ma conscience politique a pris forme quoi. » (Gisèle Monnier)

Chez les femmes appartenant à cette génération, Mai 68 fait l'objet de propos très forts, les événements étant présentés comme une rupture dans leur parcours, une « révélation » : « Ah bah, c'était une révélation. C'était vraiment une révélation. Après, j'ai craqué parce que je me suis aperçue que j'avais tout faux [dans sa vie antérieure]. Mais non ça a été... Pour moi, ça a été une période magique » (Patricia Mangin). À l'issue des événements de mai-juin, deux formes de continuités politiques se dessinent. Certaines rejoignent les mouvances contestataires non structurées – vie communautaire, militantisme de quartier, mobilisations diverses (Larzac, LIP, Chili, anti-nucléaire, etc.) – tandis que les autres s'engagent dans des organisations gauchistes.

¹ Mouvement d'humanisme chrétien devenu indépendant, issu du scoutisme catholique.

² Dans la population de soixante-huitards-e-s qu'elle étudie, Julie Pagis montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir eu d'expériences militantes préalables, Mai 68 jouant un « rôle de catalyseur d'entrées en politique plus important pour les femmes » (Pagis, 2009b, p. 102).

C'est dans ces deux sphères de l'activisme post-1968 que vont les rejoindre les enquêtées appartenant à la troisième génération militante : souvent trop jeunes, parfois trop éloignées – pour des raisons géographiques (certaines se trouvent à l'étranger, comme Annie Brun qui a suivi son conjoint pour réaliser leur service militaire en coopération) ou biographiques (Victoria Martinez met au monde son premier enfant le mois précédent) – elles n'ont pas pris part à Mai 68 mais entrent en contact avec l'espace militant dans les années qui suivent immédiatement les événements. Cristina Fontana, née en 1951, est au lycée lors du mouvement de mai-juin 1968 et se souvient que « [sa] mère [l'] avait emmené à la manif gaulliste » : « J'ai pas compris la moitié de ce qui se passait en 1968 ! ». C'est dans le contexte de ses études au début des années 1970 qu'elle rencontre et rejoint la section locale de la Ligue communiste : « Mais je sais pas ce que j'aurais fait si j'étais pas venue à Grenoble étudier à Sciences Po. Au sein de Sciences Po il y avait une vie politique de tous les instants, pas seulement en cours ». Si, à l'image de Cristina Fontana, plusieurs sont encartées dans la Ligue communiste (Annie Brun, Laurence Roche), d'autres participent plutôt à des groupes d'obédience maoïste tels que la Gauche prolétarienne (Sylvie Boissière), le PCMLF (Nelly Aulas) ou encore Front rouge (Joëlle Ganay). Du côté des mouvances contestataires non organisées, on peut citer l'exemple de Martine Giry, née en 1951, qui entre dans l'espace militant local lors de ses premières années d'études à Lyon entre 1971 et 1973 *via* les mobilisations de solidarité avec le Chili et une expérience de vie communautaire.

Enfin, au sein de la dernière génération militante figurent les enquêtées pour lesquelles le féminisme inaugure le parcours militant. Situées majoritairement dans les classes d'âge les plus jeunes (nées après 1951)¹, une partie d'entre elles sont issues et/ou appartiennent à des milieux socioprofessionnels plus éloignés des espaces militants locaux et moins impactés par les bouleversements des années 1968, qu'il s'agisse de milieux bourgeois et conservateurs (Sophie Thibert, Viviane Fournier) ou populaires (Emilie Weber, Josette Casari). C'est par exemple le cas de Viviane Fournier, née en 1954 dans un milieu bourgeois, conservateur et peu politisé, qui exerce sa spécialité dans un hôpital lyonnais. Très éloignée de l'espace militant local qu'elle n'a fréquenté ni pendant ses études ni au début de sa carrière professionnelle, elle entend parler de la librairie des femmes par l'intermédiaire d'un patient, militant communiste, avec qui elle a sympathisé. Elle rejoint ce groupe en 1978, un engagement concomitant à sa syndicalisation sur son lieu de travail. D'autres enquêtées, étudiantes comme Béatrice Renard ou Frédérique Raymond, ou résidant dans des bastions

¹ Certaines militantes du Planning familial font également partie de ce profil dans la mesure où l'engagement au Planning constitue leur premier engagement mais elles se distinguent des enquêtées présentées ici sur les autres aspects, notamment leur âge (elles sont plus âgées).

militants comme Ghislaine Tessier, sont plus proches des espaces militants locaux : elles ont généralement fréquenté des militant-e-s à l'université ou dans leur quartier sans pour autant avoir participé à des collectifs elles-mêmes.

Ainsi, en matière de socialisation militante antérieure à l'engagement féministe, les résultats relatifs aux Lyonnaises et aux Grenobloises sont congruents avec ceux établis à l'égard des Parisiennes du MLF : « la plupart sont, à des degrés divers, des militantes » lorsqu'elles rejoignent les mobilisations féministes (Ringart, 1991, p. 163). Néanmoins, alors que la littérature insiste sur les filiations entre Mai 68 et les mouvements féministes des années 1970¹, on observe que certaines sont entrées dans les espaces militants après 1968 (troisième génération militante) tandis que pour d'autres les mobilisations féministes constituent leur premier engagement (quatrième génération militante). Les réponses au questionnaire confirment cette tendance puisque seulement les trois quart d'entre elles déclarent avoir participé aux mobilisations de Mai-juin 1968².

Si l'analyse de la socialisation militante antérieure et la distinction de différentes générations militantes permet d'encadrer le parcours des actrices du féminisme de la « deuxième vague » dans le contexte des années 1968, ces dimensions ne semblent pas déterminantes lorsqu'on observe le déroulement et la structuration des carrières féministes elles-mêmes à l'intérieur des configurations féministes locales. Ainsi, les principaux types de carrières féministes que nous allons présenter maintenant mêlent des enquêtées issues des différentes générations militantes, aux parcours antérieurs variés.

Carrières féministes dans les configurations locales de la « deuxième vague »

L'analyse des histoires locales des configurations féministes de la « deuxième vague » dans la première partie de la thèse, tout comme celle des ressorts de l'engagement, ont été menées jusqu'à maintenant de manière agrégée, avec une présentation des militantes dans leur ensemble. Or, toutes les militantes n'ont pas traversé ces espaces selon les mêmes modalités. Comment ont-elles circulé dans les configurations féministes lyonnaise et grenobloise ? À quels moments principalement y sont-elles entrées et en sont-elles sorties ? Quels types de collectifs ont-elles intégrés, combinés et enchaînés ? En dégagant les principaux types de

¹ « Quel que soit leur âge, quel qu'ait été leur itinéraire, elles appartiennent à une même génération politique, celle dont Mai 68 a été l'événement fondateur. C'est alors que beaucoup ont commencé à s'inscrire dans un mouvement collectif, dans la floraison des groupes, comités d'action ou de coordination, dans un militantisme plus ou moins intensif » (Picq, 2011, p. 55).

² Si l'on regarde l'intensité de cette participation, 34 % des enquêtées affirment avoir participé de manière très active ou active aux mobilisations, 40 % de manière peu active ou passive tandis que 20 % d'entre elles n'ont pas participé.

carrières féministes, les analyses de séquence réalisées à partir des résultats du questionnaire permettent de répondre à ces questions et de restituer l'hétérogénéité interne de la population. Pour filer la métaphore du métro (Bourdieu, 1986) ou de l'autobus (Passeron, 1990), après avoir restitué la structure du plan des transports et l'identité des voyageurs/ses, il s'agit maintenant de réfléchir aux trajets les plus fréquemment réalisés par les enquêtées.

Encadré 21 - Objectiver les carrières féministes : les rouages de l'analyse de séquence¹

Dans notre enquête, les données longitudinales nécessaires pour mener à bien les analyses de séquence ont été recueillies *via* le questionnaire². Appréhender l'engagement féministe au sein des configurations féministes de la « deuxième vague » sous toutes ces facettes et formes au fil d'une période longue et sans le restreindre à des appartenances organisationnelles ou à des mobilisations spécifiques soulevait de nombreuses difficultés. Après différents essais, nous avons finalement élaboré une question sous forme de calendrier distinguant et emboîtant trois dimensions : les périodes et l'intensité de la mobilisation des répondantes, les collectifs auxquels elles ont participé ainsi que les causes défendues³. À partir des réponses à cette question, deux dimensions de la carrière féministe ont été construites⁴ : la première porte sur les périodes d'engagement féministe et la deuxième sur les types de collectifs qu'elles ont fréquentées.

¹ L'histoire et les principes de cette méthode sont présentés à grands traits dans l'introduction générale de la thèse.

² Les autres données biographiques recueillies sur archives qui contenaient parfois des informations datées ont été principalement utilisées pour reconstituer la population étudiée et n'ont pas fait l'objet de traitements dans le cadre des analyses de séquences.

³ Voir la question n°31 dans le questionnaire (cf. Annexes). Afin d'aider les enquêtées à répondre à cette question complexe et favoriser la remémoration des dates, une chronologie indicative (adaptée à chaque ville) et un exemple de réponse étaient également présents dans le questionnaire.

⁴ Ces deux carrières féministes ont été construites et traitées pour la période analysée dans ce chapitre (1966-1985), mais aussi pour une période longue, allant de 1966 à la date de l'enquête (2012), permettant d'analyser les devenir militants des féministes (cf. chapitre 5).

Tableau 13 – États des alphabets des deux dimensions de la carrière féministe

Dimension 1 : périodes et intensité	Dimension 2 : types de collectifs
0. Sans réponse	0. Sans réponse
1. Mineure (moins de 15 ans)	1. Mineure (moins de 15 ans)
2. Pas mobilisée	2. Pas engagée dans un collectif
3. Mobilisation modérée	3. MLAC et assimilés
4. Mobilisation forte	4. Groupes féministes informels non mixtes et autonomes (GF)
	5. Planning familial
	6. Associations féministes à buts spécifiques
	7. Collectifs génériques
	8. Autres sphères, autres formes

L'alphabet¹ de la carrière féministe 1² est constitué de *quatre états* : avoir moins de 15 ans (mineure), ne pas être mobilisée, connaître une période de mobilisation modérée et période de mobilisation forte. Dans la carrière féministe 2, l'alphabet est nettement plus complexe et a nécessité la construction préalable d'une typologie des collectifs féministes dans lesquelles les répondantes ont été engagées. À partir de l'exploration des réponses à la question ouverte sur les collectifs³ et de présupposés théoriques et historiques, nous avons retenu une typologie combinant des collectifs historiques qui ont été centraux dans l'histoire du féminisme de la « deuxième vague » et d'autres qui sont des types. Inspirée par la conceptualisation de l'espace de la cause des femmes et de ses différents pôles⁴, qui a été adaptée aux spécificités de la population étudiée ici – le pôle « mouvement des femmes autonome » nécessitait d'être affiné en raison de son importance dans notre population –, la

¹ Soit l'ensemble des états composant la carrière en question.

² Pour faciliter la lecture, nous parlerons désormais de « carrière féministe 1 » (période et intensité) et « carrière féministe 2 » (collectifs) pour renvoyer à ces deux dimensions, même s'il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit en réalité des deux dimensions d'une même carrière.

³ Il s'agit des collectifs dans lesquels les militantes ont déclaré avoir été engagées, que ce soit lors de périodes de mobilisation de forte intensité ou d'intensité modérée.

⁴ « L'espace de la cause des femmes permet de penser *ensemble* des luttes qui se déploient dans une grande variété de champs sociaux, y compris à l'extérieur des frontières du monde des associations et des mouvements sociaux, lieu historique de constitution de l'autonomie du mouvement des femmes [...] Le terme de pôle qualifie la pluralité sectorielle des mobilisations pour la cause des femmes : chaque pôle est une construction idéale-typique qui désigne les sites de défense de la cause des femmes inscrits dans un champ spécifique ». Le pôle autonome – renvoyant à « l'ensemble des collectifs spécialisés dans la défense de la cause des femmes et affirmant leur autonomie » est le plus central. À celui-ci s'ajoute les autres sites de défense de la cause des femmes encastrés dans d'autres univers sociaux. Pour Laure Bereni, « on peut ainsi identifier autant de pôles que d'univers sociaux spécialisés dans lesquels se déploient des luttes pour la cause des femmes[...] : pôle partisan (commissions femmes de partis), pôle académique (institutions du champ des études féministes), pôle étatique (instances bureaucratiques chargés des droits des femmes), pôle syndical (commissions femmes des syndicats), pôle religieux (sites de défense de la cause des femmes dans les institutions religieuses), pôle managerial (sites de défense de la cause des femmes dans le monde des entreprises) » (Bereni, 2015, p. 20-21). À ces pôles distingués par Laure Bereni, Marion Charpenel a notamment ajouté, dans son étude de la mémoire féministe, le pôle informationnel (« structures de presse, sites Internet et Maisons d'éditions féministe ») et le pôle médical et social (« associations de professionnel-le-s de la médecine ou du secteur social qui s'engagent autour de la prise en compte des revendications féministes dans l'exercice de leur profession ») (Charpenel, 2014, p. 90).

typologie est composée d'un alphabet avec *six principaux types de collectifs* (et 32 combinaisons possibles).

Concernant les principes de partition, les types de collectifs féministes ont d'abord été distingués en fonction des sphères dans lesquelles la contestation féministe se déploie. Ce facteur nourrit particulièrement la distinction entre le type « **Autres sphères, autres formes** » et les cinq autres qui relèvent tous du champ politique et militant. Dans cette catégorie se rangent les engagements pour la cause des femmes au sein de différents pôles *extérieurs à l'espace militant* : le pôle culturel et informationnel, le pôle institutionnel et électoral, le pôle intellectuel et universitaire ainsi que le pôle médical, social et juridique¹. Nous avons ensuite différencié les collectifs en fonction de leur but : la cause des femmes constitue-t-elle l'objectif premier et principal du collectif ou s'agit-il de collectifs dans lesquels le féminisme est porté parmi d'autres causes ? Ce facteur nous a conduit à distinguer les « **collectifs génériques** » des quatre précédents, un type qui comprend aussi bien les mouvements sociaux et les associations que les partis politiques et les organisations syndicales². À l'opposé de ces collectifs *généralistes* se trouvent des groupes qui sont spécifiquement et uniquement *dédiés à la cause des femmes*, généralement sous forme associative, et spécialisés sur une revendication particulière : violences faites aux femmes, égalité professionnelle, parité, etc. (type « **associations féministes à buts spécifiques** »). Enfin, les trois types restants sont des *collectifs historiques* du féminisme de la « deuxième vague » distingués en fonction de leurs identités spécifiques dans les configurations féministes : le Mouvement français pour le **Planning familial** ; les « **MLAC et assimilés** » qui comprennent l'ensemble des groupes qui se sont mobilisés spécifiquement dans le cadre du mouvement pour l'avortement libre et gratuit, sous les différentes déclinaisons et appellations locales (MLAC, Choisir MLAC, Collectif pour l'avortement, etc.) ; et les « **groupes féministes informels non mixtes et autonomes** » qui englobent aussi bien les groupes femmes, le MLF et les groupes relevant de Psychanalyse et politique que les engagements au sein de maisons des femmes et d'autres lieux de sociabilité féministes.

En raison de cette construction, la typologie au cœur de la carrière féministe 2 n'informe pas sur la multipositionnalité des féministes : elle invisibilise en effet les multi-appartenances *à l'intérieur d'un même type de collectifs*. Par exemple, une Lyonnaise engagée simultanément ou successivement dans plusieurs groupes femmes et au Centre des femmes au cours de la période ne sera codée que dans un seul type de collectifs, celui des « groupes féministes informels non mixtes et autonomes ». À l'inverse, cette typologie permet de saisir le degré d'autonomie ou au contraire d'interpénétration avec d'autres sphères ou acteurs des espaces militants selon les types de collectifs et les formes militantes

¹ Les mobilisations pour la cause des femmes à l'intérieur de ces différents pôles étant plus importantes sur l'ensemble des carrières féministes (1966-2012) que durant la période étudiée dans ce chapitre, nous reviendrons plus en détails sur les collectifs et types d'engagements correspondant à chacun de ces pôles dans le chapitre suivant.

² Les commissions femmes des partis et des syndicats ont été classées dans ce type à l'exception des cas où elles étaient autonomes et directement parties prenantes du mouvement des femmes comme le cercle Elisabeth Dimitriev à Lyon dans les années 1970 par exemple.

prises par les engagements féministes (puisque les combinaisons renvoient à des multi-positions dans *des types de collectifs différents*).

Pour chaque année entre 1966 et 1985, la construction des variables séquentielles à partir de ces alphabets permet de savoir dans quel état se situe la répondante et ainsi d'élaborer son parcours militant dans les carrières féministes 1 et 2, analysées séparément.

a. Structuration et évolutions des engagements féministes de 1966 à 1985

Les représentations graphiques¹ agrégées et par année des deux carrières féministes présentées ci-dessous offrent une vision d'ensemble de la structuration des engagements féministes entre 1966 et 1985.

Comment lire ces graphiques ? Parfois appelé chronogramme, ce type de graphique « est constitué d'une succession de coupes instantanées, indiquant la distribution des individus entre les différents états à chaque instant d'observation » (Robette, 2011, p. 22). Autrement dit, pour chaque année de la période dans laquelle se déroulent les carrières féministes, le graphique représente les proportions cumulées d'individus dans chacune des situations. Dans la mesure où ce sont des proportions agrégées, il ne permet pas de voir les trajectoires individuelles. Par exemple, dans le cas du premier graphique présenté ci-dessous (cf. figure 9), qui correspond à la carrière féministe 1 (périodes), la courbe en marron foncé représente la proportion cumulée de répondantes qui sont fortement engagées dans les mobilisations féministes à chaque date.

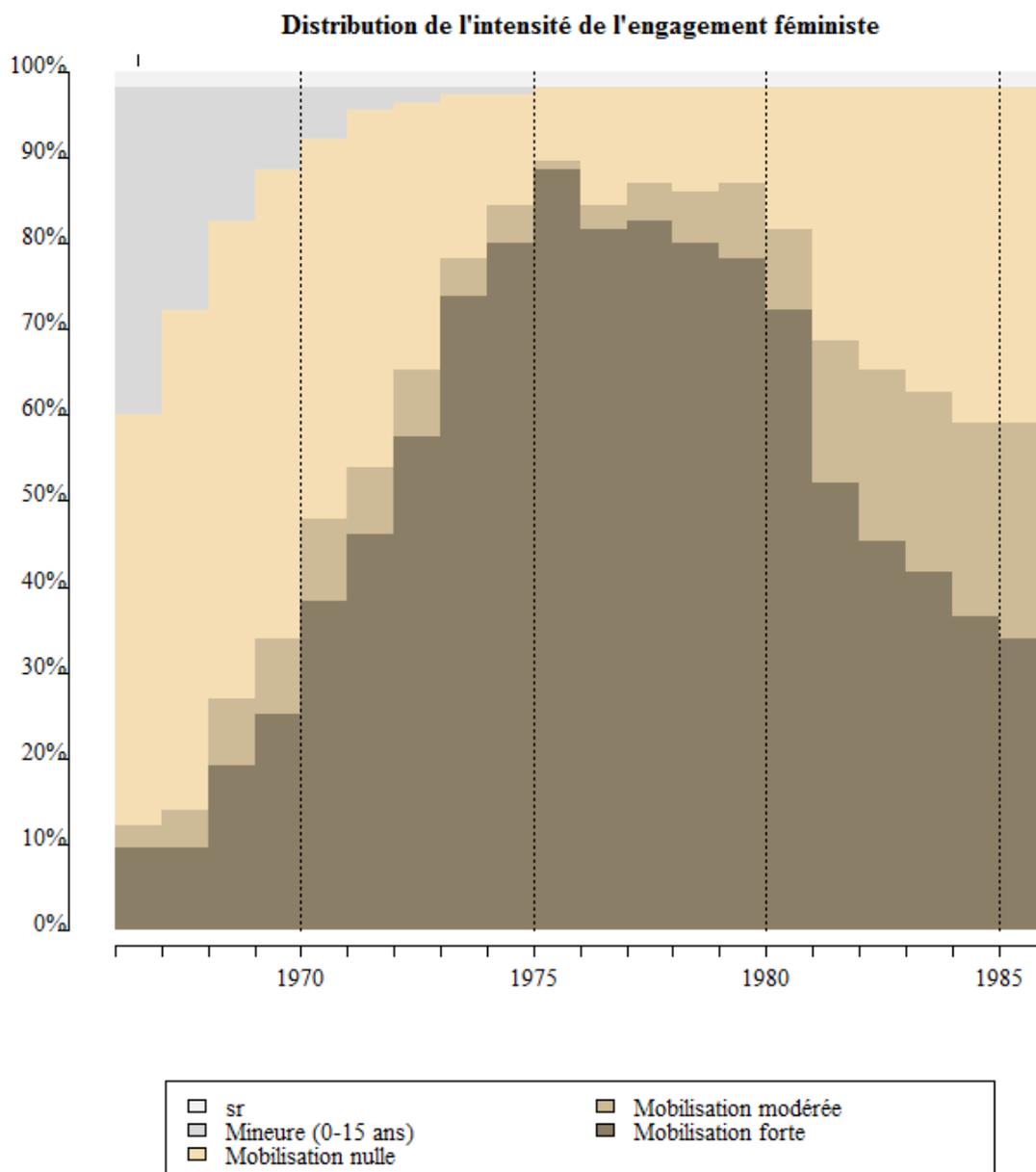
Le graphique montre les évolutions et scissions des engagements dans les configurations féministes locales, saisies à travers les périodes de mobilisation d'intensité forte déclarées par les enquêtées (**carrière féministe 1**)². Si les entrées dans les configurations féministes avant 1970 sont minoritaires (moins d'un quart des répondantes), elles s'échelonnent surtout entre 1970 et 1975 – avec un palier important en 1973 –, le mitan de la décennie représentant la période à laquelle le plus de personnes sont engagées (près de 90 % des répondantes en 1976). La deuxième moitié des années 1970 connaît peu d'évolution et d'attrition, avec une proportion élevée et plutôt stable de mobilisation. Le changement est spectaculaire au début des années 1980, avec une baisse drastique d'engagements déclarés dès 1980, et encore plus en 1981 où la proportion de personnes engagées passe en dessous de la

¹ L'ensemble des graphiques ont été réalisés par Philippe Blanchard *via* le logiciel R.

² Les périodes déclarées d'intensité modérée, plus rares et moins déterminantes pour cette période, sont peu prises en compte dans le commentaire ici.

barre des 50 %. Puis, plus progressivement au fil des années suivantes jusqu'en 1985, le taux de mobilisation forte des répondantes continue à décliner¹.

Figure 9 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 1985



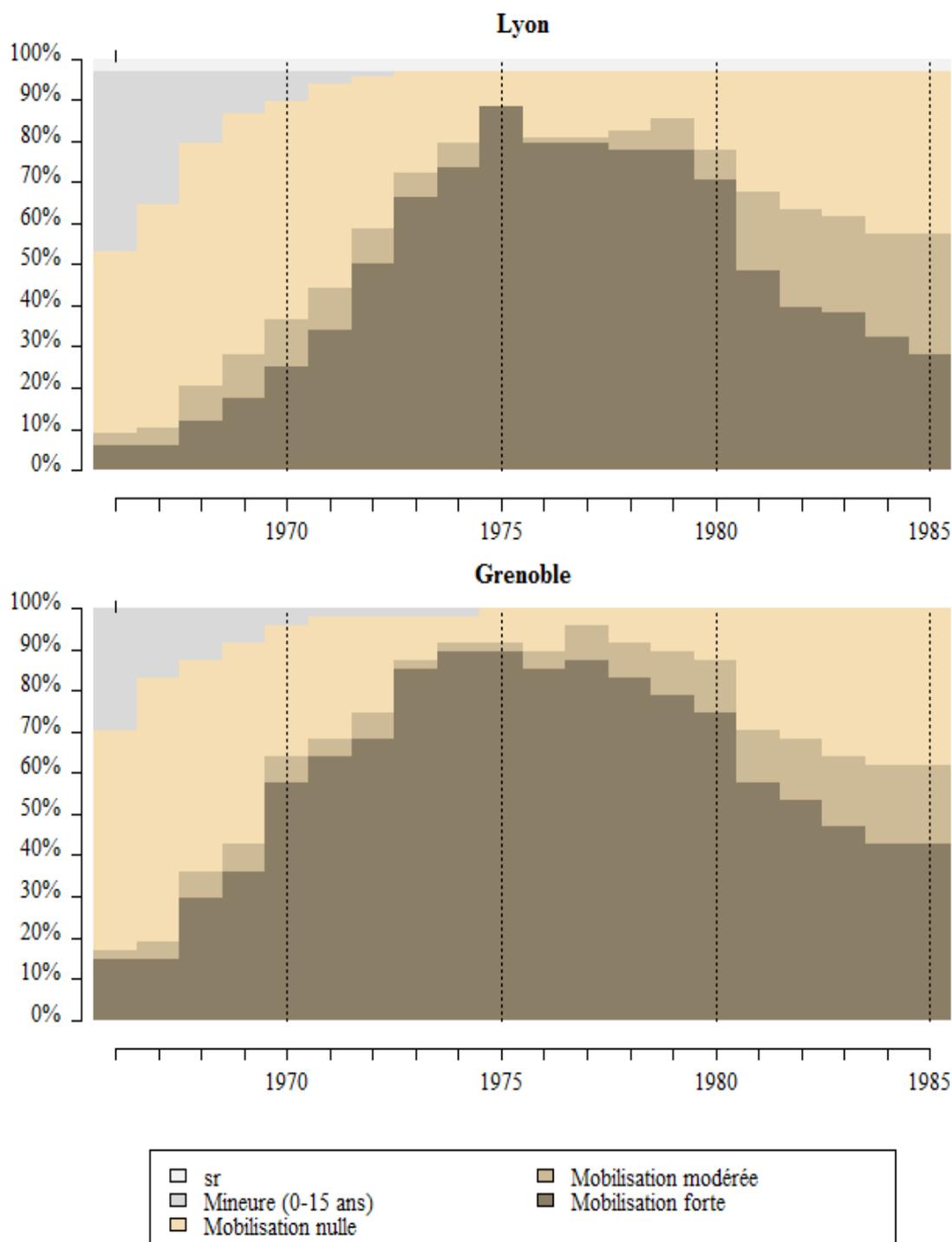
Les distributions affinées par ville illustrent les différences déjà analysées entre les deux configurations féministes locales et les populations militantes qui les composent (Cf. graphique ci-dessous, figure 10). Les Grenobloises commencent à se mobiliser plus tôt que

¹ La coupure en 1985 correspond à la période historique étudiée dans la première partie mais nous verrons par la suite que cette baisse de la mobilisation se poursuit au-delà de cette date.

les Lyonnaises : plus nombreuses à s'engager avant 1970, elles le sont également avant 1975, alors que leurs camarades lyonnaises entrent graduellement entre 1970 et 1975¹. Dans les deux villes, la période entre 1975 et 1980 connaît le maximum de personnes engagées, avec toutefois une légère attrition dès 1977-1978 à Grenoble. Enfin, si le tournant de 1981 est présent dans les deux villes, les désengagements au cours de la dernière séquence sont tout de même plus progressifs à Grenoble qu'à Lyon où le processus est plus soudain et resserré dans le temps, reflétant la disparition du Centre des femmes notamment.

¹ Près de 90 % des Grenobloises sont déjà dans les configurations féministes locales avant 1973 contre moins de 70 % des Lyonnaises.

Figure 10 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 1985 par ville



Au-delà des périodes de mobilisation, qu'en est-il lorsqu'on s'intéresse aux types de collectifs dans lesquels les féministes ont été engagées entre 1966 et 1985 (**carrière féministe 2**) ? Si la visualisation des distributions basée sur l'association de couleurs aux états de l'alphabet est relativement simple pour la carrière féministe 1, le nombre d'états dans

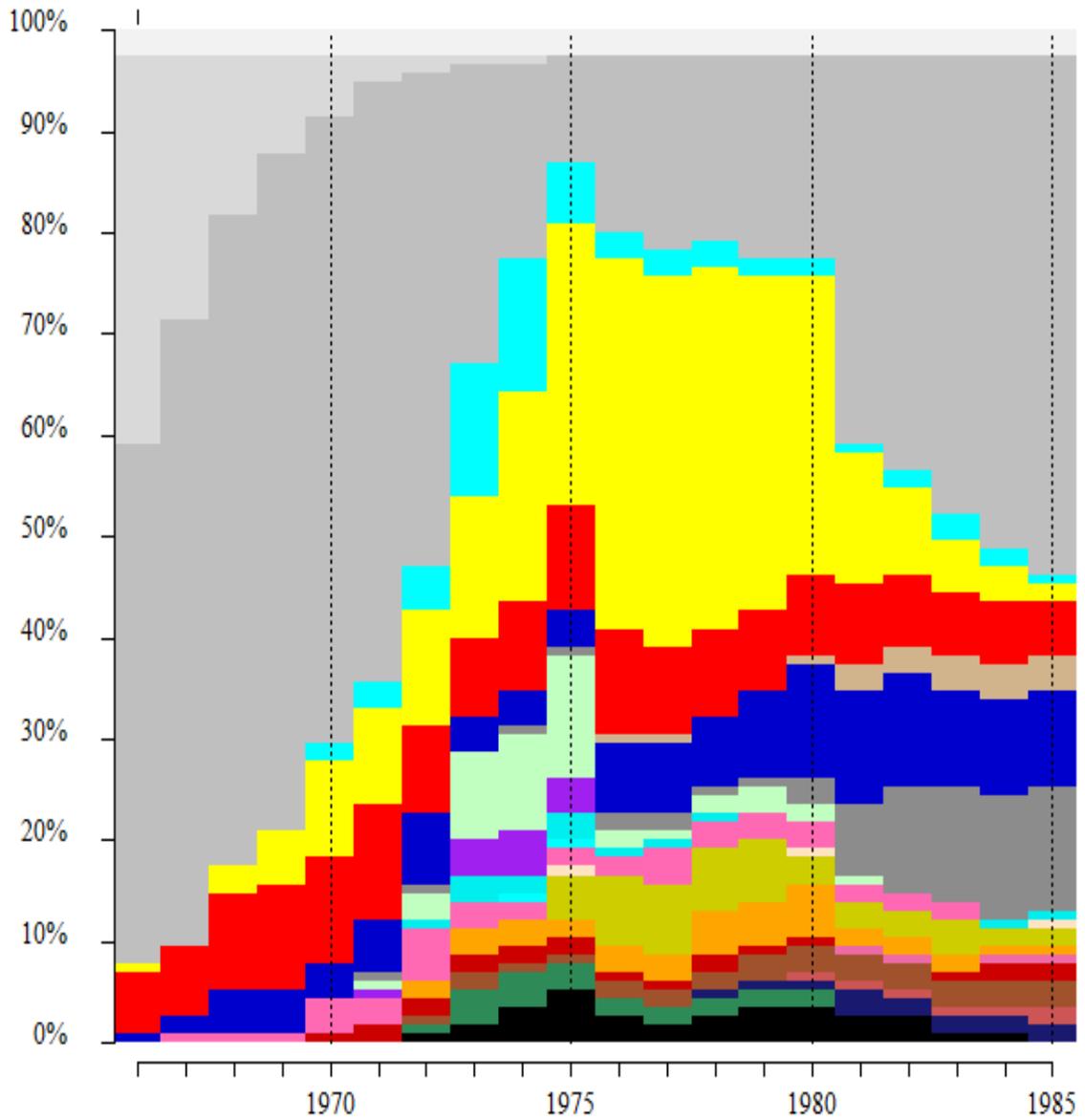
l'alphabet de la carrière féministe 2 rend la lecture du graphique relatif à la carrière féministe selon les types de collectifs moins immédiatement parlante (cf. figure 11). Les indications fournies sur l'attribution des couleurs¹ et les commentaires permettent toutefois de sauvegarder le caractère heuristique de cette représentation.

La lecture du graphique ci-dessous révèle tout d'abord que, sur l'ensemble de la période 1966-1985, les militantes sont majoritairement mobilisées dans un seul type de collectifs : les types de collectifs « bruts » (première colonne de la légende) dominent dans toutes les sous-périodes par rapport aux types combinés (autres colonnes). Les multipositionnements de types (ensemble des couleurs présentes à partir du vert clair jusqu'au bas du graphique), quasi inexistant avant 1970, sont plus nombreux au cours de la période entre 1973 et 1975, un peu moins par la suite (autour de 20 % des répondantes) et déclinent aussi après 1980.

Figure 11 - Distribution des types de collectifs féministes (1966-1985)

¹ Les six principaux types « bruts » de collectifs présentés ci-dessus – qui sont majoritaires dans les carrières des répondantes – ont été dotés des couleurs primaires : bleu pour les « MLAC et assimilés », jaune pour les « Groupes féministes informels non mixtes (GF) », rouge pour le « Planning familial (PF) », beige pour les « Associations féministes spécialisées (FémSpé) ». Pour les états correspondant à des combinaisons de types de collectifs (« MLAC et Groupes féministes informels non mixtes (GF) »), les couleurs correspondent au mélange de celles des collectifs bruts (bleu pour « MLAC et assimilés » + jaune pour « Groupes féministes informels » = vert pour l'exemple ci-dessus) ou à des déclinaisons (jaune pâle pour l'état combiné « Groupes féministes informels » et « Associations féministes spécialisées »). Dans le choix des couleurs des états combinés, afin de faciliter la visualisation, nous avons essayé dans la mesure du possible d'attribuer des tonalités plus claires aux types de collectifs autonomes et à l'inverse plus foncés aux types davantage intégrés ou interdépendants d'autres pôles ou collectifs militants. Enfin, pour améliorer la lisibilité, nous avons décidé de regrouper sous la même couleur (noir) les états correspondant à des combinaisons de trois ou quatre types de collectifs. À l'exception de la combinaison entre le type MLAC et assimilé, les groupes féministes informels non mixtes et le Planning familial (vert foncé), ces derniers concernaient peu d'individus (trois ou moins) et d'années dans les carrières. Nous avons donc considéré que le fort multipositionnement de types (trois types de collectifs ou plus) constituait ici une information plus importante que la spécificité des types en question.

Distribution des collectifs féministes (1966-1985)



□ sr	□ MLAC,GF	■ PF,Gén	■ GF,PF,FémSpé
□ Mineure	■ MLAC,PF	■ PF,Aut	■ GF,PF,Gén
□ Aucun	■ MLAC,Gén	■ FémSpé,Gén	■ GF,FémSpé,Gén
■ MLAC et ass.	■ MLAC,Aut	■ FémSpé,Aut	■ GF,Gén,Aut
■ GrFémInfNonMixtes	■ GF,PF	■ Gén,Aut	■ FémSpé,Gén,Aut
■ PlanFam	■ GF,FémSpé	■ MLAC,GF,PF	■ MLAC,GF,PF,FSp
■ FémSpé	■ GF,Gén	■ MLAC,GF,Gén	
■ CollGén	■ GF,Aut	■ MLAC,GF,Aut	
■ Aut	■ PF,FémSpé	■ MLAC,PF,Gén	

Lorsqu'on observe ensuite le poids relatifs et les fluctuations des différents types de collectifs, le graphique retrace les évolutions dépeintes dans la première partie de la thèse. Les collectifs relevant du mouvement pour l'avortement libre et gratuit (« **MLAC et assimilés** » (strate en bleu en haut du graphique)) sont principalement présents dans la séquence entre 1970 et 1975, tout particulièrement à partir de l'année 1973 qui correspond à la création des MLAC et à leur fusion avec les sections locales de Choisir. Au cours de cette séquence, les engagements dans les collectifs MLAC et assimilés sont aussi fréquemment accompagnés d'engagements dans d'autres types de collectifs, que ce soit les groupes féministes informels (en vert), le Planning familial (violet) ou les trois (vert foncé), ou encore, dans une moindre mesure, avec les collectifs génériques (turquoise foncé). Beaucoup moins importants à partir du mitan de la décennie, des engagements de ce type perdurent tout de même jusqu'à la fin de la période¹.

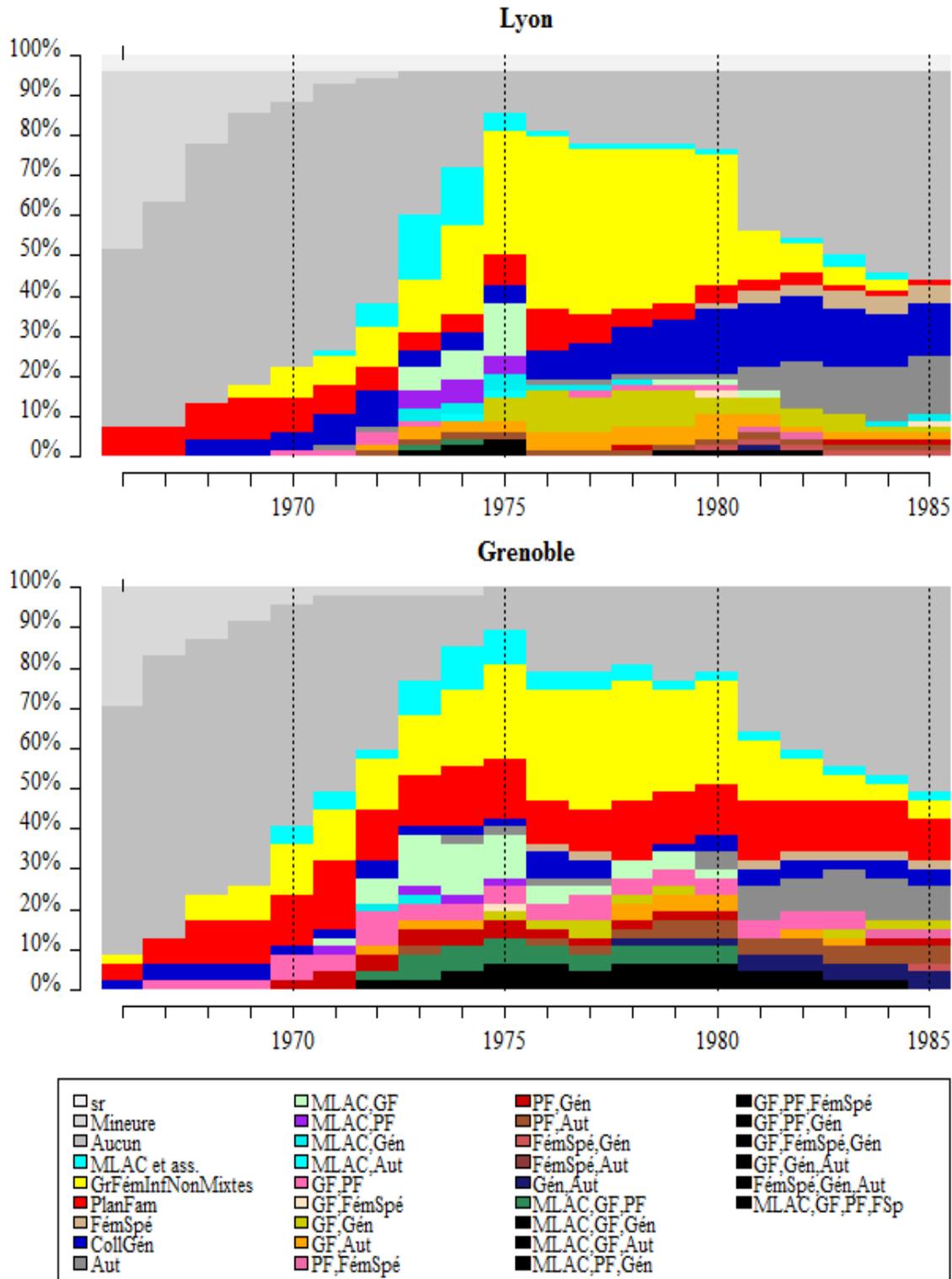
Les engagements dans des « **groupes féministes informels non mixtes et autonomes** » (en jaune) sont centraux durant toute la période : ce type de collectifs le devient progressivement entre 1970 et 1975 et est prédominant entre 1975 et 1980, ce qui renvoie à la période d'apogée du mouvement des femmes autonomes et non mixte déjà analysée. Les mobilisations dans ce type de collectifs diminuent ensuite après 1980, avec un coup d'arrêt important en 1981. À cela s'ajoutent les nombreuses militantes qui combinent l'engagement dans ce type avec un autre. Entre 1973 et 1975, un certain nombre d'entre elles sont aussi dans des collectifs de type MLAC et assimilés (vert clair) ou au Planning familial (en rose), voire dans les trois (en vert foncé). Après 1975, c'est surtout avec le type des collectifs génériques qu'on observe le plus de multi-positionnement (jaune foncé) et, dans une moindre mesure, avec les collectifs relevant « d'autres sphères et autres formes » d'activisme (orange). Le « **Planning familial** » (PlanFam, en rouge) est présent dans des proportions significatives sur l'ensemble de la période. La plupart des militantes engagées avant 1970 le sont en son sein. Il constitue ensuite un collectif important entre 1970 et 1975 – que ce soit seul ou combiné à d'autres types de collectifs, particulièrement avec le MLAC (violet) – et il le demeure jusqu'en 1985.

¹ L'existence d'engagements dans des collectifs de type MLAC et assimilés après le vote de la loi Veil en 1975 peut sembler surprenante à première vue. Il convient de garder à l'esprit que si le mouvement pour l'avortement libre reflue pendant un temps après le vote de la loi Veil en 1975, des groupes conservent l'étiquette à Grenoble. D'autre part, on assiste à une reprise des activités en faveur de l'avortement libre à la fin de la décennie et dans les années suivantes (collectifs de type MLAC à Lyon). Voir la section « Les luttes pour l'avortement libre et gratuit : deuxième étape » dans le chapitre 3. À ces explications historiques s'ajoute le caractère nécessairement approximatif des datations données par les répondantes.

Les « **associations féministes spécialisées** » (FemSpé, en beige) forment un type d'engagements qui apparaît seulement à partir de 1975 et devient réellement important à partir de 1980. Cette localisation dans la période, ainsi que la rareté des multipositionnements avec d'autres types, souligne que ces engagements prennent surtout la suite d'autres et constituent des formes de continuités. Quant aux « **collectifs génériques** » (CollGen, en bleu foncé), s'ils constituent des lieux d'engagements pour la cause des femmes sur l'ensemble de la période, ils deviennent très importants à partir de 1975. Les multipositionnements avec d'autres types de collectifs sont fréquents, tout particulièrement avec les groupes féministes informels non mixtes de 1975 à 1985, ce qui traduit notamment la diffusion du féminisme dans les organisations partisans et syndicales par le biais de militantes multi-positionnées (jaune foncé). Enfin, peu présents jusqu'au milieu des années 1970, les engagements relevant du type « **Autres sphères, autres formes** » (Aut) se développent ensuite, d'abord de manière combinée aux groupes femmes (orange) puis seuls à partir de 1980 (gris), indiquant là aussi une continuité avec la diffusion du féminisme dans d'autres secteurs (culture, universités, institutions) et sous d'autres formes.

De nouveau, lorsqu'on analyse les distributions par ville (Cf. figure 12 ci-dessous), on retrouve à travers les parcours militants agrégés les spécificités de chacune des configurations féministes locales de la « deuxième vague » : la participation au mouvement pour l'avortement libre débute plus tôt à Grenoble avec des entrées plus graduelles entre 1970 et 1975 qu'à Lyon où l'on observe un véritable palier en 1973 ; les engagements au sein du Planning familial (dans ce seul type ou combiné avec d'autres) sont proportionnellement plus importants à Grenoble qu'à Lyon sur l'ensemble de la période ; à l'inverse, porter la cause des femmes dans des collectifs génériques (syndicats, partis, mouvements, etc.) est plus fréquent chez les militantes lyonnaises, tout particulièrement après 1975. Enfin, la comparaison des distributions fait également apparaître que les Grenobloises sont plus nombreuses à avoir été engagées dans plusieurs types de collectifs à la fois que les Lyonnaises (chez lesquelles cela fut moins fréquent, en dehors de la combinaison « groupes féministes informels non mixtes » et « collectifs génériques » (jaune foncé)). À noter en particulier que les multipositionnements comprenant le Planning familial sont particulièrement fréquents chez les Grenobloises (combinaison avec les « groupes féministes informels non mixtes » en rose foncé ou avec ces derniers et le « MLAC et assimilés » en vert foncé), reflétant le rôle pivot joué par l'antenne grenobloise du Planning familial et plus généralement le caractère plus unitaire des mobilisations féministes de la « deuxième vague » dans cette ville.

Figure 12 - Distribution des types de collectifs féministes entre 1966 et 1985 par ville



Si ces représentations des modalités agrégées des deux carrières féministes offre une vue d'ensemble des évolutions des engagements dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague », l'Optimal matching analysis et la procédure de classification

automatique permettent ensuite de regrouper les trajectoires qui se ressemblent le plus parmi les militantes.

b. Types de carrières dans les configurations féministes locales

Quels groupes de carrières militantes similaires peut-on distinguer à l'intérieur des configurations féministes locales de la « deuxième vague » entre 1966 et 1985 ? Après avoir examiné différents niveaux de partition possibles, une typologie en six classes a été retenue¹ pour la carrière féministe en termes de périodes d'engagements (carrière féministe 1)². Les graphiques des différentes classes présentés ci-dessous correspondent à la représentation longitudinale des carrières individuelles en temps historique (cf. figure 13). Contrairement aux chronogrammes présentés auparavant, ce deuxième type de graphique représente donc la *dimension individuelle* des trajectoires³.

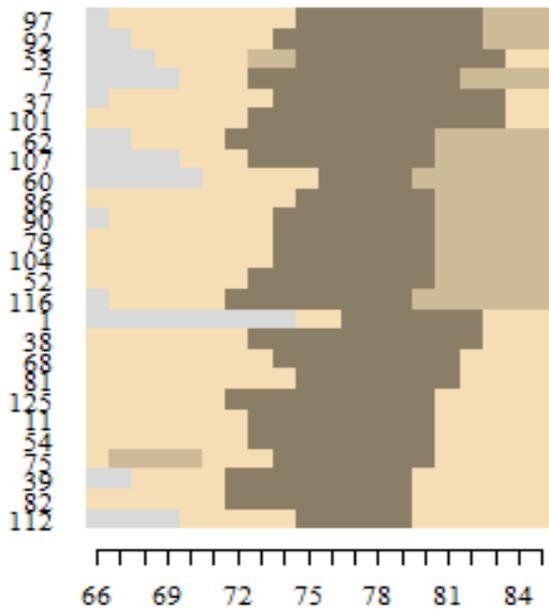
Figure 13 - Typologie des carrières féministes 1 (périodes et intensité) 1966-1985

¹ Les classes correspondent à des coupures sur l'arbre hiérarchique de classification (classification ascendante hiérarchique associée au critère de Ward). Le choix du nombre de classes résulte d'un équilibre à trouver entre l'impératif d'avoir un nombre pas trop élevé pour pouvoir être commenté mais suffisant pour que l'hétérogénéité interne des classes ne soit pas trop importante. Plus généralement, la décision du nombre de classes pertinente dans la typologie, qui revient *in fine* à la chercheuse, constitue un aspect débattu de la méthode comme pour toutes les méthodes reposant sur des procédures de classification automatique. Nicolas Robette rappelle cependant qu'une classification, outil exploratoire, ne peut être établie à partir de critères statistiques indépendants de la question de recherche : « le critère principal étant que la typologie finalement sélectionnée soit cohérente et porteuse d'enseignements du point de vue de la recherche qui est menée » (Robette, 2011, p. 19). Dans ce travail, le nombre de classes retenu pour chaque typologique est le fruit d'une décision informée par la cohérence relative des classes, leur taille respective, notre connaissance plus générale du matériau et nos questions de recherche.

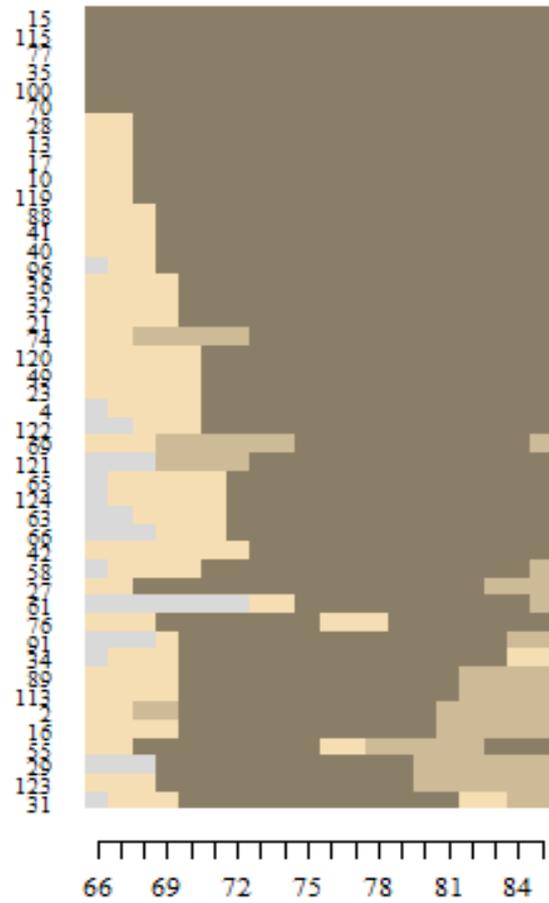
² Parmi les différentes possibilités existantes, les coûts de substitution retenus pour cette carrière sont des coûts empiriques. Voir la matrice des coûts en annexes (cf. annexe 8).

³ L'abscisse correspond toujours à l'axe temporel des trajectoires, ici en temps historique. Puis « chaque individu est représenté par une ligne et chaque ligne est composée de segments de couleurs différentes, la couleur correspondant à la situation occupée et l'abscisse à la longueur des segments, respectivement au moment et à la durée de la situation » (Robette, 2011, p. 23). Les numéros de questionnaire correspondants aux individus figurent en ordonnée.

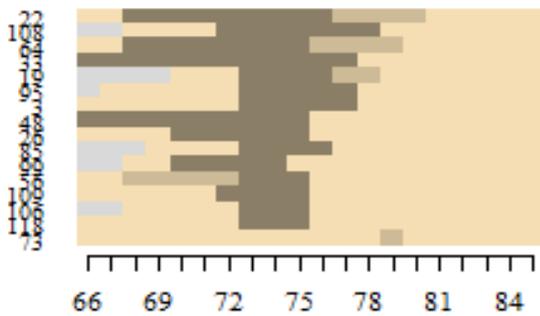
Cl. 1 : Mobilisées 1973-1981 (n=26)



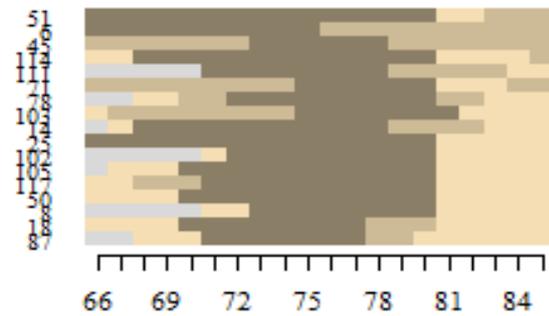
Cl. 2 : Mobilisées séquence entière (n= 45)



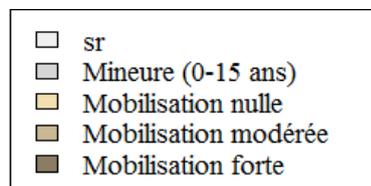
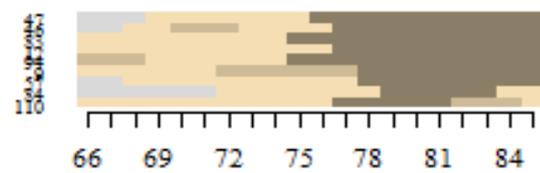
Cl. 3 : Engagements courts sortie post-1975 (n= 16)



Cl. 4 : Mobilisées 1970-1981 (n= 17)



Cl. 5 : Dernières cohortes (n= 9)



La **classe 2** regroupe tout d'abord les féministes qui ont été **le plus longuement mobilisées** sur l'ensemble de la période (n=45) : la plupart d'entre elles entrent dans les configurations féministes locales en 1970, voire avant, et leur engagement se poursuit jusqu'en 1985, avec une intensité modérée pour une minorité d'entre elles (« **mobilisées séquence entière** »).

Un peu moins longs que les précédents, les engagements des personnes regroupées dans **les classes 1 et 4** ont pour point commun de se terminer avant la fin de la période (1985), principalement au début des années 1980. La classe 1 (n=26) comprend des répondantes qui ont majoritairement rejoint le mouvement entre 1973 et 1975 (compris), sont mobilisées entre 1975 et 1981, et se désengagent – plus ou moins progressivement – au-delà de cette date (en maintenant parfois un degré de mobilisation modérée au début des années 1980) (« **mobilisées 1973-1981** »). Les féministes composant la classe 4 (n=17) se distinguent surtout par le fait que leurs périodes de mobilisation débutent plus tôt pour une grande partie d'entre elles, avant 1973 voire avant 1970 pour certaines (« **mobilisées 1970-1981** »).

Dans la **classe 3** (n=16), les trajectoires des personnes regroupées se caractérisent par la courte durée des engagements : elles sont surtout mobilisées entre 1972 et 1975, la majorité sortant en 1976 et les autres graduellement dans les années qui suivent jusqu'en 1979. Ainsi, elles se différencient de l'ensemble des autres classes par le fait que leur période de mobilisation n'atteint pas la fin des années 1970 (groupe des « **engagements courts avec sortie post-1975** »).

Enfin, la **classe 5** (n=9) regroupe **les dernières cohortes** de militantes féministes, à savoir celles qui entrent le plus tardivement dans les configurations féministes de la « deuxième vague » : s'engageant après le milieu de la décennie 1970, principalement autour de 1977-1978, la majorité d'entre elles demeurent mobilisées jusqu'à la fin de la période en 1985¹.

Le croisement avec les caractéristiques sociales et politiques des militantes nous fournit ensuite des éléments supplémentaires pour analyser les différentes classes (cf. tableau 14 ci-dessous). Les trajectoires de la classe 2 (militantes les plus longuement mobilisées, 1970-1985) sont un peu plus fréquentes chez les féministes grenobloises que chez leurs camarades lyonnaises (46,8 % des Grenobloises sont dans cette classe contre 33,1 % des Lyonnaises). Sans surprise vu le caractère précoce des entrées dans les configurations féministes qui caractérisent cette classe, les personnes les plus âgées (nées avant 1941) sont

¹ La classe 6, non représentée, comprend les deux militantes qui n'ont pas répondu à la question.

proportionnellement plus présentes que celles appartenant aux autres classes d'âge alors que les plus jeunes de la population, nées après 1951, sont au contraire sous-représentées. S'agissant des origines sociales, les classes supérieures sont sur-représentées tandis que les classes populaires y sont sous-représentées. Quant à leur situation au moment où elles s'engagent, celles qui sont déjà travailleuses lorsqu'elles intègrent les configurations féministes locales ont moins de chances de se retrouver dans cette classe. Enfin, ce type de trajectoires est plus fréquent chez celles qui ont pris une part active aux événements de mai-juin 1968 que chez celles qui n'y ont pas ou peu participé. En bref, le fait d'avoir des origines sociales plus élevées, de ne pas être dans une situation de travail au moment de l'engagement et d'avoir participé activement à Mai 68 est associé à un engagement sur toute la période (classe 2, « Mobilisées séquence entière »). L'appartenance à la classe 4 (« Mobilisées 1970-1981 ») relève de logiques proches à celles mises au jour pour la classe 2, notamment le fait d'avoir participé activement à Mai 68 qui induit une sur-représentation dans la classe 4. En revanche, les classes supérieures y sont sous-représentées.

Les trajectoires des membres de la classe 1 (« Mobilisées 1973-1981 ») offrent un tout autre tableau : moins fréquentes chez les Grenobloises, ces trajectoires sont aussi moins fréquentes chez les plus âgées (sous-représentation de celles nées avant 1941). Les militantes travaillant au moment de l'engagement sont sur-représentées dans cette classe. À l'inverse, celles qui ont été actives en Mai 68 sont tendanciellement sous-représentées.

Enfin, les trajectoires de la classe 5 (« Dernières cohortes ») – qui correspond aux dernières cohortes d'entrée dans le mouvement – sont légèrement plus fréquentes chez celles qui sont nées après 1951 que dans les autres classes d'âge, et, plus encore, chez celles qui sont issues de classes populaires. On observe également une sur-représentation de celles qui n'ont pas participé à Mai 68.

Tableau 14 – Tableau croisé des six classes de la carrière féministe 1 avec les caractéristiques sociales des répondantes 1966-1985 (en %)¹

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tot %	N
	Mobilisées 1973-1981	Mobilisées séquence entière (1970-1985)	Engagements courts avec sortie post-1975	Mobilisées 1970-1981	Dernières cohortes	SR		
Ville								
Grenoble	15	47	13	17	9	0	100	47
Lyon	28	34	15	13	7	3	100	68
Génération								
Nées avant 1941	5	52	14	19	10	0	100	21
Nées 1941-1946	20	44	16	12	4	4	100	25
Nées 1947-1951	28	41	10	12	5	3	100	39
Nées après 1951	30	23	17	17	13	0	100	30
Milieu social d'origine								
Classe supérieure	27	47	18	4	2	2	100	45
Classe moyenne	25	36	8	22	8	0	100	36
Classe populaire	16	29	13	23	16	3	100	31
Situation au moment de l'engagement								
En études	23	48	11	16	2	0	100	44
En emploi	35	20	15	17	13	0	100	40
Participation à Mai 68								
Très active ou active	15	46	10	21	5	3	100	39
Peu active ou passive	28	39	15	11	4	2	100	46
Pas de participation	28	32	12	12	16	0	100	25
<i>Total</i>	<i>23</i>	<i>39</i>	<i>14</i>	<i>15</i>	<i>8</i>	<i>2</i>	<i>100</i>	<i>115</i>

¹ Dans l'ensemble des tableaux croisés sont indiqués en gras les plus forts écarts à la moyenne (négatifs ou positifs) pour chaque variable, pour autant qu'il y ait au moins 5 points d'écart.

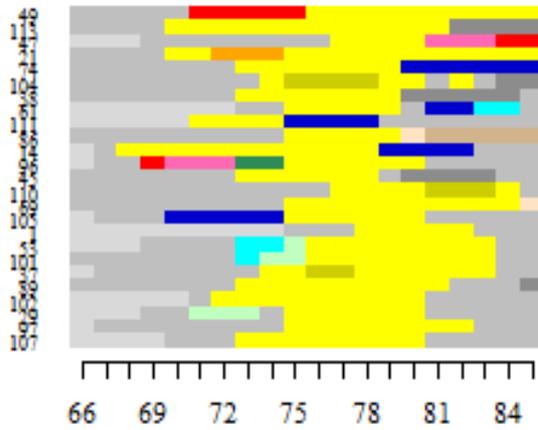
L'analyse de la deuxième carrière féministe relative aux types de collectifs dans lesquels les militantes ont été engagées nous a conduit à élaborer une autre typologie¹ des trajectoires, également en six classes (cf. figure 14)².

Figure 14 - Typologie des carrières féministes 2 (types de collectifs) 1966-1985

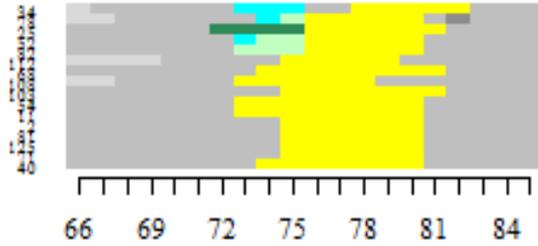
¹ Les deux carrières – et les deux typologies qui en résultent – ne se correspondent pas entièrement car les engagements dans les collectifs ont pu avoir lieu au cours de périodes de mobilisation fortes comme modérées, la distinction entre les deux types d'intensité n'apparaissant pas ici.

² Après différents essais, les coûts de substitution choisis pour cette carrière produisant la typologie la plus pertinente sont des coûts constants – le coût du passage d'un type de collectifs à l'autre est toujours identique (fixé à 2), quel que soit le type de collectif – et le coût d'insertion/suppression (*indel*) fixé à 1,2.

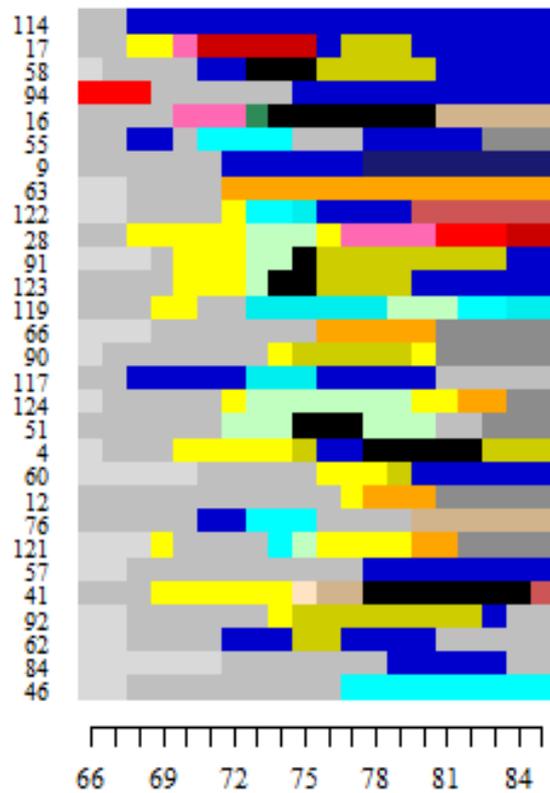
**CL1 : Féministes autonomes ++
(n=25)**



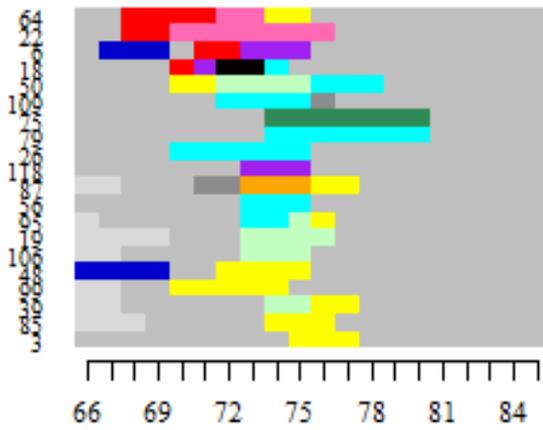
**CL2 : Féministes autonomes
(n=16)**



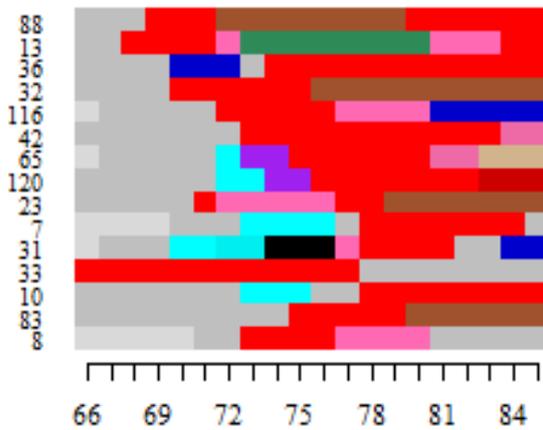
**CL4 : Les passeuses
(n=29)**



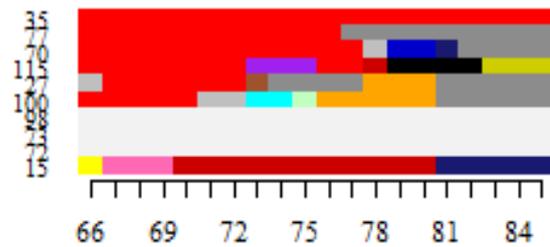
**CL3 : Pour l'avortement seulement
(n=20)**



**CL5 : Fidèles du Planning familial
(n=15)**



**CL6 : Le Planning familial
comme tremplin (n=10)**



□ sr	■ PF,FémSpé
□ Mineure	■ PF,Gén
□ Aucun	■ PF,Aut
■ MLAC et ass.	■ FémSpé,Gén
■ GrFémInfNonMixtes	■ FémSpé,Aut
■ PlanFam	■ Gén,Aut
■ FémSpé	■ MLAC,GF,PF
■ CollGén	■ MLAC,GF,Gén
■ Aut	■ MLAC,GF,Aut
■ MLAC,GF	■ MLAC,PF,Gén
■ MLAC,PF	■ GF,PF,FémSpé
■ MLAC,Gén	■ GF,PF,Gén
■ MLAC,Aut	■ GF,FémSpé,Gén
■ GF,PF	■ GF,Gén,Aut
■ GF,FémSpé	■ FémSpé,Gén,Aut
■ GF,Gén	■ MLAC,GF,PF,FSp
■ GF,Aut	

Lorsqu'on observe les types de collectifs au sein desquels les féministes se sont mobilisées entre 1966 et en 1985, un premier ensemble composé des classes 1 et 2 regroupe des personnes qui ont été principalement et presque uniquement engagées dans des collectifs féministes informels non mixtes et autonomes (en jaune). Ces deux classes dessinent un **pôle féministe autonome non mixte** qui se caractérise par sa distance avec les autres types de collectifs, absents des trajectoires ou rares, visibles seulement avant 1975 et dans les continuités post-1980.

La **classe 2** (n=16) regroupe les militantes engagées dans des collectifs féministes informels autonomes non mixtes entre 1975 et 1980 majoritairement ; un engagement qui a parfois été précédé d'une participation au mouvement pour l'avortement libre (MLAC et assimilés), de manière indépendante ou combinée (« **Féministes autonomes** »)¹. Dans la **classe 1** (n=25), les féministes sont aussi dans des collectifs autonomes et non mixtes entre 1975 et 1980 mais elles se distinguent des précédentes par le fait que leur mobilisation a débuté plus tôt, de façon plus variée, et surtout avec davantage de continuités après 1980, dans le cadre de périodes de mobilisation qui étaient parfois d'intensité plus modérée : elles maintiennent plus longtemps leur participation dans des groupes non mixtes et autonomes ou s'investissent dans d'autres types de collectifs, principalement ceux relevant d'autres sphères

¹ C'est par exemple le cas de la répondante n°52, dont la carrière féministe débute d'abord au MLAC (segment de couleur bleue), auquel s'ajoute ensuite un engagement dans un collectif de type autonome non mixte (segment vert clair pour la combinaison MLAC et groupes féministes informels non mixtes) dans lequel elle demeure jusqu'à la fin de sa carrière (jaune).

ou d'autres formes d'activisme (en gris)¹, parfois dans des collectifs génériques (en bleu)² ou plus rarement dans des associations féministes spécialisées (en beige)³.

Le croisement avec les variables relatives aux formes d'engagement et de socialisation féministes (cf. tableau 15)⁴ confirme la spécificité et la cohérence de ce pôle puisque les personnes qui se sont impliquées dans les lieux de femmes au cours de leurs engagements féministes sont sur-représentées dans les classes 1 et 2, une tendance que l'on ne retrouve pas dans les autres classes (à l'exception de la classe 4).

¹ Voir la carrière de la répondante n°38 sur le graphique à titre d'exemple.

² Exemple de la répondante n°74.

³ Exemple de la répondante n°86.

⁴ Au-delà de la question sur la carrière féministe, le questionnaire comprenait une série de questions visant à cerner les types d'engagement et de socialisation féministes : modes d'action utilisés, types de groupes femmes fréquentés, positions sur la non-mixité et sur la pratique des avortements. Cf. Section « vos engagements pour la cause des femmes » dans le questionnaire en annexes.

Tableau 15 – Tableau croisé de la typologie carrière féministe 2 (collectifs, 1966-1985) avec les modes d'action féministes (en %)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tot %	N
	Féministes autonomes ++	Féministes autonomes	Pour avortement seulement	Les passeuses	Fidèles au Planning familial	Planning familial comme tremplin		
Participation avortements clandestins (Karman)	13	6	26	26	21	9	100	42
Implication lieux de femmes	33	19	7	32	4	6	100	54
Rédaction tracts, affiches, articles	22	15	12	30	12	9	100	86
Expérience d'occupation	13	20	10	40	13	3	100	30
Participation à des grèves	23	7	10	45	10	5	100	40
Participation groupes femmes thématiques	31	10	10	26	8	15	100	39
Participation commissions femmes dans orga.	13	3	10	59	9	6	100	32
<i>Total</i>	<i>22</i>	<i>14</i>	<i>17</i>	<i>25</i>	<i>13</i>	<i>9</i>	<i>100</i>	<i>115</i>

Mais ces croisements permettent aussi de mieux saisir les différences entre les deux classes composant le pôle féministe autonome non mixte. Dans la classe 1, les personnes appartenant aux deux classes d'âge les plus jeunes sont davantage représentées que les plus âgées (cf. tableau 16 ci-dessous). Surtout, les personnes qui n'ont pas participé à Mai 68 y sont clairement sur-représentées. Enfin, celles qui disent avoir fréquenté des groupes femmes

thématiques et qui ont une position plus radicale sur la non-mixité¹ sont aussi sur-représentées dans cette classe. Il semble ainsi que la distance avec l'univers de l'extrême gauche et l'autonomie constitue l'une des lignes de partage entre les deux classes, la classe 1 apparaissant encore davantage marquée par le séparatisme (« **Féministes autonomes ++** »).

Classe 2 - « Féministes autonomes » :

Répondante n°82 : Née en 1950, Martine² rejoint l'espace féministe lyonnais en 1973 alors qu'elle est étudiante. Auparavant, elle a participé à Mai 1968 de manière peu active. Elle milite dans le MLAC Choisir à partir de 1973 (jusqu'en 1975) et de façon concomitante dans un groupe femmes dans lequel elle demeure engagée jusqu'en 1980. Entre 1975 et 1980 elle participe également au Centre des femmes de Lyon. Elle met un terme à son engagement féministe en 1980 en raison de l'évolution des mobilisations féministes et de l'aboutissement de certaines revendications.

Classe 1 - « Féministes autonomes ++ » :

Répondante n° 45 : La trajectoire de Dominique est assez proche de celle de Martine : également née en 1950, elle a aussi participé à Mai 1968 de manière peu active. Elle débute son engagement féministe en 1975 en rejoignant le Centre des femmes de Lyon, une période de mobilisation de forte intensité qui dure jusqu'en 1980. Après cette date et jusqu'en 1985, elle s'investit, de manière plus modérées, dans un « collectif pour les femmes battues » (type association féministe spécialisée) jusqu'en 1985. La moindre intensité de l'engagement à partir de 1980 puis le désengagement sont attribués autant à des motifs militants (« la fermeture du Centre des femmes ») que personnels (« naissance d'un enfant en 1980 et départ à la campagne, rupture définitive avec le conjoint en 1983 »).

À distance du pôle précédent, les militantes de **la classe 3** (n=20) se caractérisent par un engagement court qui a principalement lieu dans la première moitié de la décennie et qui se réalise majoritairement en faveur de l'avortement libre et gratuit (« **Pour l'avortement seulement** »). En effet, la périodisation des engagements et les principaux types de collectifs fréquentés laissent penser que cette classe est composée des personnes qui se sont mobilisées essentiellement pour l'avortement libre et gratuit jusqu'au vote de la « loi Veil » en 1975. Les militantes de cette classe ont pris part à des groupes de type MLAC ou assimilés, que ce soit

¹ Cf. Question n°36 sur la non-mixité, questionnaire en annexes. Parmi les différentes modalités de réponse proposées, les membres des classes 1 et 2 ont toutes opté pour les possibilités favorables au principe de la non-mixité. Mais la modalité de réponse que l'on peut juger comme la plus radicale –qui considère la non-mixité comme « indispensable pour libérer la parole et prendre conscience de l'oppression, aujourd'hui encore » – est dominante (42 %) par rapport aux autres possibilités favorables seulement dans la classe 1.

² Ces courts exemples développés dans des « vignettes » ont pour but de fournir une illustration des trajectoires individuelles composant les classes. Ils correspondent à une répondante appartenant à la classe en question et sont construits à partir des réponses qu'elles ont fournies dans le questionnaire.

seul ou combiné avec un engagement dans les groupes féministes autonomes (vert clair)¹ ou avec le Planning familial (en violet)². Leurs engagements ont pu débuter avant pour certaines, au sein de collectifs génériques (bleu foncé) ou au Planning familial (rouge), mais c'est principalement entre 1973 et 1975 que la majorité de cette classe est mobilisée. Ils se caractérisent par une durée moyenne plus courte et sont plus fréquents chez les militantes issues de classes populaires (cf. tableau 16). Le croisement avec les variables relatives aux modes d'action féministes étaye l'idée d'une socialisation féministe orientée vers la libération de l'avortement forgée au cours de la première phase des luttes : lorsqu'on observe la pratique des avortements – mode d'action central et « ciment » des groupes et des mobilisations pour l'avortement libre (Pavard, 2012c) – celles qui ont participé à la réalisation d'avortements clandestins sont sur-représentées dans la classe 3 (cf. tableau 15). À l'opposé, celles qui se sont impliquées dans des lieux de femmes sont sous-représentées, un indicateur qui traduit leur distance avec le pôle féministe non mixte. C'est d'ailleurs dans cette classe que les positions critiques à l'égard de la non-mixité sont tendanciellement les plus importantes³.

Classe 3 - « Pour l'avortement seulement » :

Répondante n°26 : Née en 1948, Claudine rejoint l'espace féministe grenoblois en 1970 alors qu'elle est étudiante. Elle participe d'abord à la section locale de Choisir jusqu'en 1972 puis au MLAC de 1973 à 1975 ; une période de mobilisation dont l'intensité globale est présentée comme forte. Elle cesse de militer pour la cause des femmes en 1975, son désengagement étant principalement dû à l'aboutissement des revendications en raison du « vote de la loi Veil » (précision donnée par la répondante).

La **classe 4** (n=29) rassemble les militantes dont les carrières féministes se caractérisent par une certaine complexité et un important séquençage : le passage et cumul de différents types de collectifs entre 1966 et 1985, la fréquence des enchaînements et des combinaisons de types de collectifs au cours de leur période de mobilisation qui est assez longue en constituent les points communs. Si quelques-unes demeurent dans le même type de collectifs durant l'ensemble de leur carrière – à l'image de la répondante n°114 en haut du graphique ou de la répondante n°46 en bas –, la plupart connaissent des successions et des superpositions entre 1966 et 1985⁴. C'est d'ailleurs dans cette classe que les états renvoyant

¹ Exemple de la répondante n°106.

² Exemple de la répondante n°118.

³ 44 % de celles qui ont répondu n'avoir « jamais trouvé pertinent de se réunir entre femmes et d'exclure les hommes » se trouve dans cette classe, une proportion plus élevée que dans les autres classes.

⁴ C'est par exemple le cas de la répondante n°17 (figurant en haut du graphique), dont l'engagement débute d'abord dans des groupes féministes informels non mixtes (segment en jaune), puis elle combine avec le Planning familial à partir de 1970 (segment en rose). En 1971, elle rejoint un collectif générique dans lequel elle

au fait d'être simultanément dans trois types de collectifs ou plus (états en noir) sont concentrés. Les membres de cette classe ont aussi pour caractéristique leur proximité avec les collectifs génériques (partis politiques, syndicats, associations, etc.) qu'elles sont nombreuses à traverser à un moment ou à un autre de leur carrière, de manière simple (en bleu) ou combinée (couleurs foncées) *a fortiori* à partir de 1975¹. On observe en effet une tendance générale (mais non exclusive) avec des engagements qui débutent souvent dans les groupes féministes informels non mixtes et vont rejoindre simultanément ou successivement d'autres types de collectifs après 1975, tout particulièrement les collectifs génériques mais aussi d'autres sphères et d'autres formes d'activisme, voire œuvrer à la création d'associations féministes spécialisées.

Moins autonomes que le premier pôle, avec des engagements plus longs et variés que celles de la classe 3, les féministes de la classe 4 qui détiennent une certaine expertise militante apparaissent ainsi comme la classe des « **passeuses** » : ce sont celles qui contribuent le plus à diffuser la cause des femmes dans des types de collectifs et des sphères sociales variés, tout particulièrement dans la première moitié des années 1980. Le croisement avec les autres variables confirme la spécificité de l'identité collective de cette classe constituée de militantes plus proches du militantisme politique et possédant une certaine expertise militante. Tout d'abord, celles qui n'ont pas participé à Mai 68 sont sous-représentées dans cette classe. En outre, l'on observe davantage ce type de trajectoires chez celles qui ont utilisé le répertoire d'action militant traditionnel : le fait de rédiger des tracts, des affiches, des articles, occuper des lieux ou participer à des grèves dans le cadre du féminisme est positivement associé à cette classe (cf. tableau 15). Enfin, autre indicateur, les féministes qui ont participé aux collectifs féministes les plus à l'interface avec le militantisme politique ou syndical des années 1968 (groupes femmes d'entreprise, les commissions femmes dans les syndicats ou les partis politiques) ont nettement plus de chances de figurer dans cette classe.

Classe 4 - « Les passeuses »

Répondante n°91 : Née en 1953, Jeanne rejoint l'espace féministe lyonnais de la « deuxième vague » en 1970 en participant à des groupes femmes ; un type de collectif dans lequel elle reste de manière constante jusqu'en 1983. Entre 1973 et 1975, elle

demeure jusqu'à la fin de la période : à cet engagement se superpose celui au Planning familial jusqu'en 1976 (segment en rouge foncé), puis celui dans des groupes féministes informels non mixtes de 1976 à 1980 (jaune foncé).

¹ L'analyse de la partition en 7 classes (non présentée ici) permet de voir que deux principaux ensembles de trajectoires composent cette classe : aux côtés des carrières longues et continues de 1970 à 1985 (en moyenne) et fortement séquencées avec beaucoup de combinaisons apparaît un autre groupe dont les trajectoires débutent plus tard (après 1975) et dont le centre de gravité se situe plutôt dans les groupes féministes informels non mixtes, généralement combinés avec d'autres types (MLAC, collectifs génériques, autres sphères, autres formes, etc.).

s'engage aussi dans le mouvement pour l'avortement libre puis, à partir de 1975, prend part à la commission femmes de la LCR (organisation politique dans laquelle elle milite par ailleurs depuis 1973). Ainsi, en 1975, elle est à la fois au MLAC, dans un groupe femmes et dans un collectif générique (segment noir). Sa participation à la commission femmes de la LCR dure jusqu'en 1981 et est suivie par un autre engagement dans un collectif générique puisqu'elle s'investit dans la commission femmes de la CFDT jusqu'en 1988 (syndicat dont elle est adhérente depuis 1973).

Répondante n°12 : *Née en 1949, Sylvie fait partie des dernières cohortes militantes à rejoindre l'espace féministe de la « deuxième vague » à Grenoble. Elle y prend part en 1977 en participant à la maison des femmes de Grenoble, à un groupe femmes ainsi qu'à la réalisation du journal Marie-Colère, trois activités qui durent jusqu'en 1980 (type « groupes féministes informels non mixtes »). Dès 1978, elle s'investit aussi dans la mise en œuvre d'activités féministes dans la sphère culturelle (festival de cinéma, cinéclubs, etc.) (type « autres sphères, autres formes ») ; une activité qu'elle poursuit au-delà de son engagement dans les collectifs non mixtes jusqu'en 1985.*

Enfin, la typologie élaborée amène à distinguer un dernier pôle composé des classes 5 et 6 qui regroupent les trajectoires dans lesquelles **l'engagement au Planning familial** est la dominante. Si elles ont ce point commun, les deux classes diffèrent toutefois l'une de l'autre. La **classe 6** (n=10) réunit les personnes qui sont au Planning familial dès le début de la période en 1966 et dont l'engagement évolue au cours des années 1970 : elles partent alors vers d'autres types de collectifs (MLAC, autres sphères autres formes, collectifs génériques, groupes féministes informels non mixtes) (« **Le Planning familial comme tremplin** »)¹. À noter que les évolutions vers d'autres sphères et d'autres formes d'activisme correspondent bien souvent à des continuités professionnelles et salariées de l'engagement (par exemple travailler dans un service IVG, devenir l'avocate du Planning familial, etc.)². Dans cette classe, les personnes nées avant 1941 sont sur-représentées (cf. tableau 16).

Dans la **classe 5** (n=15) se trouvent au contraire des féministes rejoignant le Planning familial un peu plus tardivement mais qui y demeurent pour la majorité d'entre elles jusqu'à la fin de la période en 1985 (« **Les fidèles du Planning familial** »). Leur entrée au Planning familial se réalise dans la première moitié des années 1970 en moyenne, parfois après un

¹ C'est par exemple le cas de la répondante n°27, au Planning familial dès 1967 (segment en rouge), puis, après une année de chevauchement entre les deux (segment en marron), seulement dans des collectifs de type « autres sphères autres formes » à partir de 1974 (segment en gris). La participation à un activisme féministe dans d'autres sphères se poursuit jusqu'à la fin de la période ; elle est couplée pendant quelques années avec un engagement dans des groupes féministes informels non mixtes (segment en orange entre 1978 et 1981).

² Dans le recodage des types de collectifs, nous avons considéré que ces activités relevaient du pôle médical, social et juridique de l'espace de la cause des femmes, que l'on peut définir à la suite de Marion Charpenel comme les « associations de professionnel-le-s de la médecine ou du secteur social qui s'engagent autour de la prise en compte des revendications féministes dans l'exercice de leur profession » (Charpenel, 2014, p. 95) auquel ont été ajoutées les professions juridiques.

engagement au MLAC¹. Après 1975, une partie d'entre elles combinent leur engagement au Planning familial avec un autre type de collectifs, que ce soit les groupes féministes informels non mixtes (rose)², d'autres sphères ou d'autres formes d'activisme (marron)³ voire les deux⁴. Elles se distinguent ainsi de la classe 6 par le fait que le Planning familial constitue et demeure leur engagement principal, sans pour autant les empêcher d'aller voir ailleurs et d'être multi-positionnées. Ce type de trajectoires est plus fréquent chez les Grenobloises que chez les Lyonnaises et, les deux étant liés, il est aussi plus étroitement lié au mouvement pour l'avortement libre ; en témoigne l'importance du soutien à la pratique des avortements dans cette classe (cf. tableau 15). Cela les rapproche de la classe 3 avec laquelle elles partagent aussi une certaine distance à l'égard du pôle non mixte et autonome, que l'on mesure notamment à l'aune de leur sous-représentation dans la fréquentation de groupes femmes thématiques et à l'aune de leurs positions moins favorables à la non-mixité.

Classe 6 - « Le Planning familial comme tremplin »

Répondante n°70 : Née en 1940, Gisèle s'engage au Planning familial dès 1966 à côté de son activité professionnelle. Elle demeure active en son sein jusqu'en 1977, date à laquelle elle quitte l'association. Deux ans plus tard, elle rejoint la commission lutte des femmes du Parti socialiste – parti dont elle est adhérente depuis 1969 – et entre à l'Assemblée nationale en tant que députée en 1981. C'est dans ce cadre qu'elle porte ensuite ses engagements pour la cause des femmes (type « autre sphère, autre forme ») notamment en prenant part à un « groupe autour d'Yvette Roudy ».

Classe 5 - « Les fidèles du Planning familial »

Répondante n°23 : Née en 1942, Martine rejoint le Planning familial de Grenoble en 1971 ; un collectif choisi en raison de « son idéologie du respect du choix de la personne, son militantisme pour obtenir la contraception et l'IVG ». L'année suivante elle participe à un groupe femmes de quartier dans lequel elle reste quatre ans. Puis, à partir de 1976, son engagement féministe prend d'autres formes puisqu'elle devient conseillère conjugale (salariée) dans un centre de planification et d'éducation familiale. Parallèlement à son activité professionnelle, elle maintient son militantisme au Planning familial jusqu'à la fin de la période et même au-delà.

¹ Exemple de la répondante n°120.

² Exemple de la répondante n°8.

³ Exemple de la répondante n°32.

⁴ Exemple de la répondante n°23.

Tableau 16 – Tableau croisé de la carrière féministe 2 (collectifs 1966-1985) avec les caractéristiques sociales et politiques des répondantes (en %)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tot %	N
	Féministes autonomes ++	Féministes autonomes	Pour avortement seulement	Les passeuses	Fidèles au Planning familial	Planning familial comme tremplin		
Ville								
Grenoble	19	11	21	21	21	6	100	47
Lyon	24	16	15	28	7	10	100	68
Génération								
Nées avant 1941	10	10	14	24	14	29	100	21
Nées 1941 - 1946	20	20	20	16	16	8	100	25
Nées 1947 - 1951	26	15	15	23	15	5	100	39
Nées après 1951	27	10	20	37	7	0	100	30
Milieu social d'origine								
Classe supérieure	20	16	16	22	13	13	100	45
Classe moyenne	28	14	14	28	14	3	100	36
Classe populaire	19	13	23	26	10	10	100	31
Situation au moment de l'engagement								
En études	25	7	18	32	16	2	100	44
En emploi	23	18	20	28	3	10	100	40
Participation à Mai 68								
Très active ou active	18	18	15	28	13	8	100	39
Peu active ou passive	17	13	17	26	13	13	100	36
Pas de participation	40	12	16	12	16	4	100	25
<i>Total</i>	<i>22</i>	<i>14</i>	<i>17</i>	<i>25</i>	<i>13</i>	<i>9</i>	<i>100</i>	<i>115</i>

L'analyse successive des carrières féministes entre 1966 et 1985 sous l'angle des périodes de mobilisation puis des types de collectifs conduit à restituer l'hétérogénéité interne des configurations féministes locales de la « deuxième vague », les militantes n'étant

engagées ni aux mêmes moments ni dans les mêmes groupes. Loin d'en conclure à l'infini des possibilités, l'élaboration des deux typologies a au contraire permis de mettre en évidence des ensembles de trajectoires, proches dans leur structuration et avec des identités collectives spécifiques. Le croisement des deux typologies entre elles (cf. tableau 17, ci-dessous) livre finalement un certain nombre d'enseignements quant aux transformations de la composition militante des configurations féministes au fil des années 1970 et 1980 et aux devenir respectifs de chacun des pôles. En effet, les différentes carrières en fonction de types de collectifs fréquentés correspondent aussi tendanciellement à des périodes d'engagement spécifiques.

On observe tout d'abord le désengagement précoce dans l'histoire des mobilisations d'une partie des militantes engagées dans le mouvement pour l'avortement libre et gratuit. Si ces luttes ont, dans leur première phase entre 1972 et 1975, mis le pied à l'étrier à un certain nombre de militantes qui passent ensuite dans des collectifs féministes informels non mixtes – des trajectoires que l'on trouve par exemple dans les classes des « Féministes autonomes » (cl.2) et des « passeuses » (cl.4) de la carrière féministe relative aux types de collectifs –, force est de constater qu'une autre partie des militantes en restent là. Les classes et leur croisement montrent que 14 % des militantes quittent les configurations féministes locales dans la période qui suit le vote de la loi Veil et avant la fin des années 1970¹.

La deuxième conclusion réside dans le caractère extrêmement situé dans le temps (historique) des engagements composant le pôle féministe autonome non mixte informel. Les militantes appartenant à ce pôle ont plus de chances d'être, en termes de périodes, dans la classe des personnes engagées entre 1973 et 1980 (classe 1 « Mobilisées 1973-1981 ») voire, dans une moindre mesure, de celles mobilisées entre 1970 et 1980 (classe 4 « Mobilisées 1970-1981 ») et sont sous-représentées dans les classes avec continuités post-1980. Ce type de collectifs connaît son apogée entre 1975 et 1980, date à laquelle les militantes qui ont participé uniquement à ce pôle se désengagent. Celles (minoritaires) qui demeurent actives le sont dans d'autres types de collectifs, comme par exemple ceux relevant d'autres sphères et d'autres formes d'activisme.

Mais, comme nous l'avons vu, ce ne sont pas les militantes de ce pôle mais d'autres groupes de féministes qui animent le mouvement et portent les causes (ailleurs) au début des années 1980 : la classe 4 regroupant les trajectoires complexes est celle des passeuses. En

¹ De plus, il apparaît que les militantes engagées dans le mouvement pour l'avortement (classe 3 collectifs, « Pour l'avortement seulement ») sont largement sur-représentées dans les types de trajectoires caractérisées par un désengagement après 1975 (classe 3 périodes : « Engagements courts avec sortie post-1975 »).

termes de périodes, ces passeuses sont sur-représentées dans le groupe des engagées sur toute la période (1970-1985) (classe 2 « Mobilisées séquence entière ») et, dans une moindre mesure, dans les dernières cohortes d'entrantes (classe 5, « Dernières cohortes »). Elles continuent leur engagement post-1980, et se différencient donc de celles du pôle autonome par le fait qu'elles ont eu des engagements soit plus longs et précoces, soit plus tardifs (entrées post-1975) et surtout plus complexes et combinés (enchaînement et combinaison de plusieurs types de collectifs, proximité avec les collectifs génériques, etc.).

Enfin, les engagements au Planning familial se distinguent par leur longueur et leur stabilité : les militantes de l'association ont plus de chances d'avoir été mobilisées sur l'ensemble de la période (1970-1985) que celles qui ont eu d'autres types d'engagements.

Tableau 17 – Tableau croisé de la carrière féministe 1 (périodes) avec la carrière féministe 2 (collectifs) 1966-1985 (en %)

	Périodes						Tot %	N
	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6		
	Mobilisées 1973-1981	Mobilisées séquence entière	Engagements courts sortie post-1975	Mobilisées 1970-1981	Dernières cohortes	SR		
Cl.1 Féministes autonomes ++	36	36	0	20	8	0	100	25
Cl.2 Féministes autonomes	50	19	6	25	0	0	100	16
Cl.3 Pour avortement seulement	15	0	65	20	0	0	100	20
Cl.4 Les passeuses	14	56	0	10	21	0	100	29
Cl.5 Fidèles au Planning familial	13	67	7	7	7	0	100	15
Cl.6 PF comme tremplin	0	70	10	0	0	20	100	10
<i>Total</i>	<i>23</i>	<i>39</i>	<i>14</i>	<i>15</i>	<i>8</i>	<i>2</i>	<i>100</i>	<i>115</i>

Conclusion du chapitre 4

À la charnière entre les deux premières parties de la thèse, ce chapitre, axé sur les logiques individuelles de l'engagement féministe, a procédé à l'analyse des ressorts et des modalités de la participation aux configurations féministes de la « deuxième vague ».

La présentation de données sociographiques inédites produites par l'enquête par questionnaire a tout d'abord permis d'explorer les profils des militantes féministes lorsqu'elles s'engagent, tant du point de vue de leurs origines sociales et familiales que de leur situation propre en termes professionnel, affectif et familial. Alors que leur homogénéité (supposée) a souvent été avancée, l'enquête restitue au contraire les contrastes internes de cette population. Issues principalement de classes moyennes et supérieures, les féministes enquêtées ont des origines sociales qui ne s'y limitent pas puisque près d'un tiers d'entre elles proviennent de milieux populaires. Leur socialisation familiale d'origine, plutôt homogène en termes religieux et de genre, est davantage clivée sur le plan politique, car seule la moitié d'entre elles proviennent de familles de gauche et/ou avec des expériences militantes. Jeunes adultes au début de leur engagement pour la plupart, elles ne sont pas uniquement étudiantes mais déjà nombreuses à travailler, dans des emplois relevant principalement des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures, ce qui traduit les processus d'ascension sociale vécus par une partie d'entre elles. Sur le plan personnel, elles sont davantage dans des relations de couple stable hétérosexuelles – même si les relations alternatives en termes de type et, dans une moindre mesure, de sexe des partenaires sont bien représentées – et plus d'un tiers d'entre elles ont déjà des enfants. Au travers de cette analyse sociographique des profils des militantes se dessine alors un portrait distinct de la figure de la féministe des années 1970, qui aurait été jeune étudiante, issue de milieux privilégiés, sans charge familiale ni préoccupation matérielle au moment de son engagement. En outre, l'analyse a également fait émerger plusieurs différences entre les féministes lyonnaises et grenobloises, en termes d'origines sociales et familiales, de situation au moment de l'engagement ou encore d'âges et de périodes d'entrée ; des contrastes qui ne se limitent pas à un effet de sources ni à la composition différenciée des configurations féministes de la « deuxième vague » dans les deux villes mais renvoient aussi aux caractéristiques des bassins locaux dans lesquelles les configurations féministes recrutent.

Si, face au peu de données existantes, ces éléments renseignent historiquement et sociologiquement les trajectoires des féministes de la « deuxième vague » et revisitent certaines images d'Épinal, ils éclairent aussi les logiques sociales qui sous-tendent

l'engagement féministe ; les propriétés sociales étudiées et mises en avant fonctionnant non pas comme les causes de l'engagement mais comme autant de conditions sociales de possibilité (Agrikoliansky, 2002, p. 143 ; Darmon, 2008, p. 166). Du côté des configurations féministes locales et de ses différentes composantes, cette analyse nous renseigne en creux sur le recrutement militant et ses spécificités et colorations¹. Le croisement des types de carrières féministes avec les indicateurs sociodémographiques a permis de réfléchir aux profils sociaux des féministes attirées par certains engagements, à l'image des engagements courts en faveur de l'avortement qui sont plus fréquents chez les féministes issues de milieux populaires.

Délaissant les caractéristiques objectives des militantes au profit des motifs qu'elles avancent, nous avons vu ensuite que les féministes situent leur engagement dans le sillage du développement d'une conscience de genre. Si certaines attribuent la formation de cette grille de lecture à des facteurs politiques ou théoriques (rencontres, contexte, lectures, etc.), la plupart d'entre elles ancrent leur sensibilité féministe dans divers épisodes biographiques. L'expérience des rapports de genre et des inégalités à différentes périodes du cycle de vie et sphères de vie, tout particulièrement au cours de la socialisation familiale, souvent marquée par les ambivalences de la trajectoire maternelle, ou encore les événements parsemant les parcours sexuels et procréatifs apparaissent comme les creusets de cette sensibilité féministe préalable. En comparaison, l'expérience des violences sexuelles, massive parmi les féministes mais rarement mobilisée comme motif, constitue un cas limite dans le processus de politisation explicite du privé qui sous-tend la plupart des registres de justifications produits par les enquêtées.

L'examen des processus d'entrée dans les mobilisations a ensuite conduit à rappeler l'importance des réseaux dans le passage à l'acte militant et à mettre en évidence les cercles de sociabilité influents, qu'ils soient personnels, militants ou de quartier ; une entité intermédiaire dont on a montré le rôle central grâce à l'approche localisée. Pour une grande partie des enquêtées, la participation au mouvement féministe s'inscrit dans le sillage d'autres engagements militants. L'analyse de la manière dont l'engagement féministe s'insère dans le parcours militant dans son ensemble nous a ainsi conduit à mettre au jour, à partir des matériaux qualitatifs, quatre générations militantes, allant de celles qui participent à l'espace

¹ Comme le rappellent Alexandre Lambelet et Michaël Voegtli dans leur synthèse des rapports entre individus et institutions, pour comprendre la participation et ses conditions de possibilité « il convient de s'interroger sur l'offre institutionnelle offerte dans différents contextes mais plus encore sur l'image publique de ces institutions, toujours variable, qui vont induire des investissements différenciés des militants (successivement engagés) que ce soit en termes de propriétés sociales des engagés, mais aussi en termes d'identification ou de motifs de l'engagement » (Lambelet et Voegtli, 2009, p. 8).

des mouvements sociaux avant même Mai 68 aux enquêtées qui, au contraire, s'initient à la pratique contestataire avec le mouvement féministe.

Surtout, l'élaboration statistique de deux carrières féministes – en fonction des périodes d'engagement et des types de collectifs fréquentés – a permis d'explorer et de restituer les modalités de participation aux configurations féministes locales de la « deuxième vague ». Les analyses séquentielles et les typologies d'engagements qui en sont issues permettent de réaliser l'articulation des deux parties de la thèse, entre les contextes et les individus qui les composent. Dans la partie précédente, nous avons retracé l'histoire des configurations féministes locales de la « deuxième vague » dans leur ensemble et leur multiplicité, sur une période qui s'étend du début des années 1970 au milieu des années 1980. Dans ce chapitre, grâce aux typologies des carrières féministes, nous avons montré comment les militantes ont participé aux mobilisations féministes de la « deuxième vague » et circulé *dans le temps* et *dans l'espace* de ces configurations militantes : dans le temps, parce que le recours à cette méthode permet non seulement de prendre en compte les périodes d'entrée mais aussi de sortie de ces configurations, et donc la durée des engagements en leur sein ; dans l'espace, parce qu'elle permet de voir la succession et la combinaison des engagements dans des types de collectifs variés, ce qui s'avère particulièrement important pour saisir les contours de la participation dans un espace contestataire aussi composite et foisonnant que les configurations féministes étudiées. Enfin, contrairement à ce qu'on aurait pu faire à partir de l'analyse des entretiens, les analyses séquentielles rendent possible une estimation de la fréquence de chacune de ces trajectoires collectives dans la population enquêtée. En cela, leurs résultats constituent bien une restitution empiriquement fondée de « trajets types » (Fillieule, 2001, p. 203) dans le métro dont le plan a été préalablement reconstitué, pour reprendre la métaphore.

Quelles sont ces trajectoires collectives dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague » ? Sans revenir en détails sur les classes des typologies analysées, l'on peut rappeler brièvement les principaux « trajets types » mis en évidence dans ce chapitre : celui des « féministes autonomes », qui concerne près d'un tiers des enquêtées, se déroule principalement dans la deuxième moitié de la décennie 1970 et survit peu au tournant des années 1980 ; celui de militantes mobilisées « pour l'avortement seulement » dont le court engagement prend fin après 1975 ; celui des « passeuses » aux engagements multiples et pluriels, qui vont porter la cause des femmes ailleurs dans la deuxième moitié des années 1970 ainsi que dans les années 1980 ; ceux, enfin, des répondantes les plus longuement mobilisées et liées au Planning familial, qu'elles y demeurent engagées sur l'ensemble de la

séquence ou que ce dernier soit un tremplin vers d'autres types d'engagements à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

En retour, l'analyse des carrières féministes affine l'histoire des configurations féministes de la « deuxième vague » en montrant les connexions et enchaînements (ou non) entre leurs composantes, saisis à travers ces trajectoires collectives. Il apparaît par exemple que si la première phase des mobilisations pour l'avortement libre et gratuit initie l'engagement de certaines féministes qui rejoignent ensuite dans la deuxième moitié de la décennie les groupes féministes autonomes, informels et non mixtes ou d'autres types de collectifs (Planning familial, collectifs génériques), d'autres s'arrêtent là et sortent des configurations après le vote de la « loi Veil » en 1975. Les typologies de trajectoires viennent aussi confirmer que la période qui s'ouvre après 1975 – qui est, comme on l'a vu, celle de l'apogée du mouvement des femmes autonome et non mixte – constitue un moment d'entrée dans les configurations féministes locales, une partie des militantes qui rejoignent et composent les groupes féministes informels non mixtes entre 1975 et 1980 n'ayant pas d'expérience féministe préalable.

Enfin, c'est aussi par le biais de la comparaison entre Lyonnaises et Grenobloises, poursuivie dans ce chapitre *via* les analyses séquentielles notamment, que s'opère l'articulation entre les contextes historiques et les trajectoires individuelles. Les distributions agrégées des carrières féministes par ville ont permis de pointer des contrastes entre les militantes lyonnaises et grenobloises dans leurs modalités d'engagements que l'on peut rapporter aux caractéristiques des configurations militantes locales préalablement étudiées. L'on a pu ainsi observer comment, dans le cas lyonnais, la fermeture du Centre des femmes et la disparition d'autres groupes dès le début des années 1980 se répercutent sur les engagements, qui diminuent de manière soudaine et drastique au tournant de la décennie ; tandis que, à Grenoble, le maintien de certaines structures comme la Maison des femmes et d'activités féministes par le biais notamment de subventions municipales jusqu'en 1984 se traduit par un délitement plus graduel et de moindre ampleur des engagements dans la première moitié des années 1980. De même, la place différenciée du Planning familial dans les deux villes se retrouve nettement dans la comparaison des types de collectifs fréquentés par les Lyonnaises et les Grenobloises : l'antenne grenobloise accueille non seulement beaucoup plus d'engagements en son sein au fil de la période mais surtout de multipositionnements avec d'autres types de collectifs, ce qui reflète son rôle pivot ainsi que la dynamique plus unitaire de la configuration féministe grenobloise relevée dans la partie précédente.

Les analyses développées dans ce chapitre ont donc permis de mettre au jour plusieurs types de carrières militantes au sein des configurations féministes de la « deuxième vague ». Reste maintenant à analyser les devenirs des militantes engagées dans ces trajectoires collectives au-delà des années 1980 alors que ces espaces contestataires se rétractent et se transforment.

Chapitre 5 :

Les devenirs des féministes :

(dis)continuités et incidences

politiques de l'engagement

Au fil des années 1970, des femmes issues de différents milieux sociaux, plutôt jeunes et disposant déjà pour la plupart d'un bagage militant rejoignent les configurations féministes lyonnaise et grenobloise et se mobilisent en leur sein en faveur de causes féministes pour une durée et selon des modalités variées. Que deviennent ces personnes ensuite ? Quelles sont leurs trajectoires ultérieures ? Portent-elles la trace de cette expérience ? Demeurent-elles actives dans l'espace de la cause des femmes ? Alors que le chapitre précédent étudiait les militantes avant et pendant leur engagement dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague », le chapitre 5 amorce la réflexion – qui sera menée jusqu'à la fin de la partie – sur les devenirs des personnes enquêtées et les effets de l'engagement féministe.

Ces questions sont investiguées à partir de la césure historique du milieu des années 1980, qui correspond au reflux des mobilisations féministes dans un contexte plus général de rétractation de l'activité contestataire et de délitement de l'espace des mouvements sociaux ; des processus déjà entamés dans les années précédentes, à la croisée de facteurs politiques (l'arrivée de la gauche au pouvoir avec l'élection de François Mitterrand), militants (vieillessement des cohortes militantes nées de 1968) et de transformations sociales et politiques (Mathieu, 2011, p. 135-138). Si les configurations féministes locales étudiées survivent un peu plus longtemps à ce délitement que d'autres mouvances des années 1968, en particulier à Grenoble, elles sont également touchées et connaissent des transformations et recompositions qui sont partie prenantes du développement de l'espace de la cause des femmes. Ainsi, visant toujours à articuler le contexte et les trajectoires, c'est à partir de ce tournant historique qu'est menée l'analyse des devenirs des féministes et les évolutions de leurs carrières militantes jusqu'à la date de l'enquête.

Dans une perspective processuelle, il s'agit ainsi de s'intéresser aux étapes ultérieures des carrières féministes, en portant l'attention sur la poursuite de l'activité militante et son (éventuel) abandon, et en l'inscrivant dans une réflexion plus générale sur ce que produit

l'engagement féministe. Dans une logique d'analyse de l'emboîtement des socialisations, notre approche repose sur une conception non mécaniste des incidences biographiques de l'engagement, à l'instar de celle proposée par Julie Pagis et Catherine Leclercq : « les notions “d'effets”, “d'incidences” ou de “conséquences” n'impliquent pas une conception causale, linéaire et mécaniquement séquencée des parcours de vie. Il ne s'agit pas de suggérer qu'il existerait un “temps de l'engagement” à la suite duquel et par lequel adviendraient un certain nombre de “conséquences biographiques” mais de saisir comment l'engagement est susceptible d'influencer continuellement, en les redéfinissant ou en les modifiant, l'ensemble des représentations et des pratiques individuelles » (Leclercq et Pagis, 2011, p. 7).

Nous analyserons dans ce chapitre les incidences et les (dis)continuités de l'engagement féministe à moyen et long termes sur le plan politique. L'emploi de cette catégorie – politique – vise à penser ensemble et ne pas séparer artificiellement les dimensions militantes et professionnelles qu'ont pu prendre la poursuite et/ou la reprise des activités féministes à l'intérieur de l'espace de la cause des femmes ; elle permet en outre d'aller au-delà d'une conception restreignant les incidences politiques aux activités et positions relevant de la sphère partisane et militante à proprement parler pour prendre en compte les effets plus ordinaires de la socialisation féministe.

Les analyses de séquence relatives aux carrières féministes, analysées cette fois-ci jusqu'en 2012, ouvrent le chapitre ; leur exposition nous permettra de dresser un panorama des principaux devenir des enquêtées jusqu'à la date de l'enquête (1). À partir des résultats de ces analyses et des typologies mises en évidence, nous mobiliserons les matériaux qualitatifs pour revenir, de manière plus approfondie, sur les processus qui transparaissent derrière les différentes classes dégagées par les traitements séquentiels. Il s'agit d'éclairer les logiques du phénomène de désengagement militant massif et définitif qu'on observe dans les années 1980 d'une part (2) et les conditions de possibilité ainsi que les modalités du maintien ou de la reprise d'activités dans l'espace de la cause des femmes d'autre part (3). Enfin, déplaçant le regard au-delà des effets militants au sens strict, la dernière section sera consacrée à l'analyse des formes ordinaires de persistance du féminisme chez les enquêtées (4).

1. Carrières féministes II : quels devenir collectifs à partir des années 1980 ?

Au moment de l'enquête, seules 10 % des féministes lyonnaises et grenobloises¹ sont encore fortement mobilisées pour la cause des femmes tandis qu'un quart d'entre elles déclarent un niveau d'engagement modéré. Ces taux soulignent une première caractéristique des carrières militantes des féministes de la « deuxième vague » dans leur ensemble : l'ampleur du désengagement. Toutefois, alors qu'une perspective non longitudinale se limiterait à ce résultat, les analyses de séquence permettent d'explorer ce qui se passe entre les années 1980 et aujourd'hui : à quels moments, au cours de ces décennies, sont-elles parties – et éventuellement revenues – de l'espace de la cause des femmes ? Où restent celles qui demeurent actives ? Quels sont les types de collectifs dans lesquels le maintien ou la reprise des engagements sont possibles ? Sont-ils différents pour les Lyonnaises et les Grenobloises ? À partir des deux carrières féministes présentées précédemment², désormais explorées jusqu'en 2012, les analyses agrégées et les typologies issues des analyses séquentielles ont pour objectif de répondre à ces questions.

Alors que l'échelle temporelle retenue pour ces analyses dans le précédent chapitre mettait la loupe sur la période des engagements au sein des configurations féministes de la deuxième vague préalablement étudiées (1966-1985), il s'agit maintenant de faire un zoom arrière pour saisir les carrières féministes sur une échelle temporelle plus longue, allant jusqu'à la date de l'enquête (1966-2012). Dans une logique d'analyse processuelle, conserver l'intégralité de la période depuis 1966 – et non produire une analyse qui débiterait à partir de 1985 par exemple – s'avère particulièrement important pour visualiser les fluctuations des engagements féministes dans leur ensemble et surtout pour saisir quels types d'engagements féministes au cours des années 1970 a engendré quelles continuités à partir des années 1980.

Comment évoluent les carrières féministes à partir du milieu des années 1980, césure historique retenue et à laquelle s'arrêtaient les analyses du chapitre précédent ? La distribution agrégée des carrières féministes selon les périodes et l'intensité de l'engagement (première dimension) (cf. figure 15, ci-dessous) montre que le niveau de mobilisation forte continue à

¹ Il convient de rappeler ici que les catégories de « Lyonnaises » et « Grenobloises » renvoient en premier lieu aux villes dans lesquelles les féministes ont été engagées dans les années 1970 selon les sources utilisées pour construire la population, et non à leur lieu de résidence actuel. Toutefois, dans le corpus, la majorité des répondantes résident toujours au moment de l'enquête dans les départements concernés (28 « Grenobloises » sur 47 en Isère, 45 « Lyonnaises » sur 68 dans le Rhône).

² Pour un rappel des modalités de construction des carrières féministes et de l'alphabet des états, voir l'encadré 21 dans le chapitre 4.

décroître après 1985, d'abord de manière assez importante – passant de plus de 30 % de personnes fortement mobilisées en 1985 à moins de 20 % au début des années 1990 – puis plus lentement jusqu'au début des années 2000 où le taux avoisine et se maintient autour de 15 %, pour finalement atteindre 10 % au moment de l'enquête. C'est au cours de la même période que des niveaux de mobilisation de moindre intensité sont déclarés par les enquêtées (en beige sur le graphique) : si on observe une augmentation importante entre 1980 et 1985 (alors qu'elle était négligeable jusqu'alors), la proportion de répondantes modérément engagées reste assez constante depuis lors, représentant environ 20 % d'entre elles.

Les distributions affinées par ville confirment la tendance qui se dessinait dans la première moitié des années 1980, à savoir une démobilisation plus tardive à Grenoble : le niveau de mobilisation (forte) des Grenobloises diminue drastiquement entre 1985 et 1990 – passant de plus de 40 % à moins de 25 % – alors qu'il se situait déjà à cette hauteur pour les Lyonnaises à la même période. Si les taux d'engagement demeurent ensuite assez proches, leurs évolutions au-delà des années 1990 sont différenciées, puisque la part décroît de manière légère et constante jusqu'à aujourd'hui à Grenoble alors qu'à Lyon elle se stabilise voire remonte légèrement au début des années 2000 (cf. figure 16).

Figure 15 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 2012

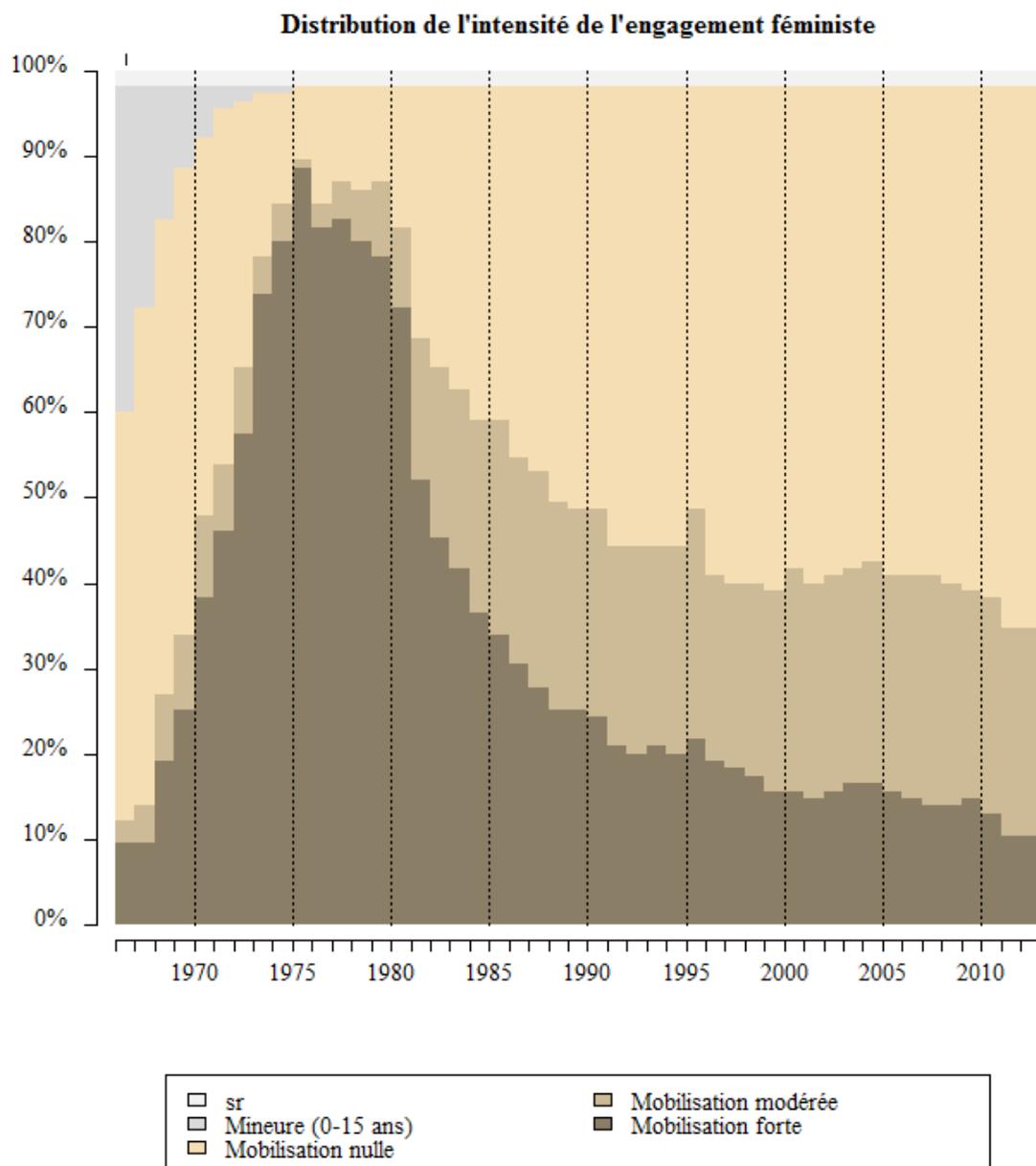
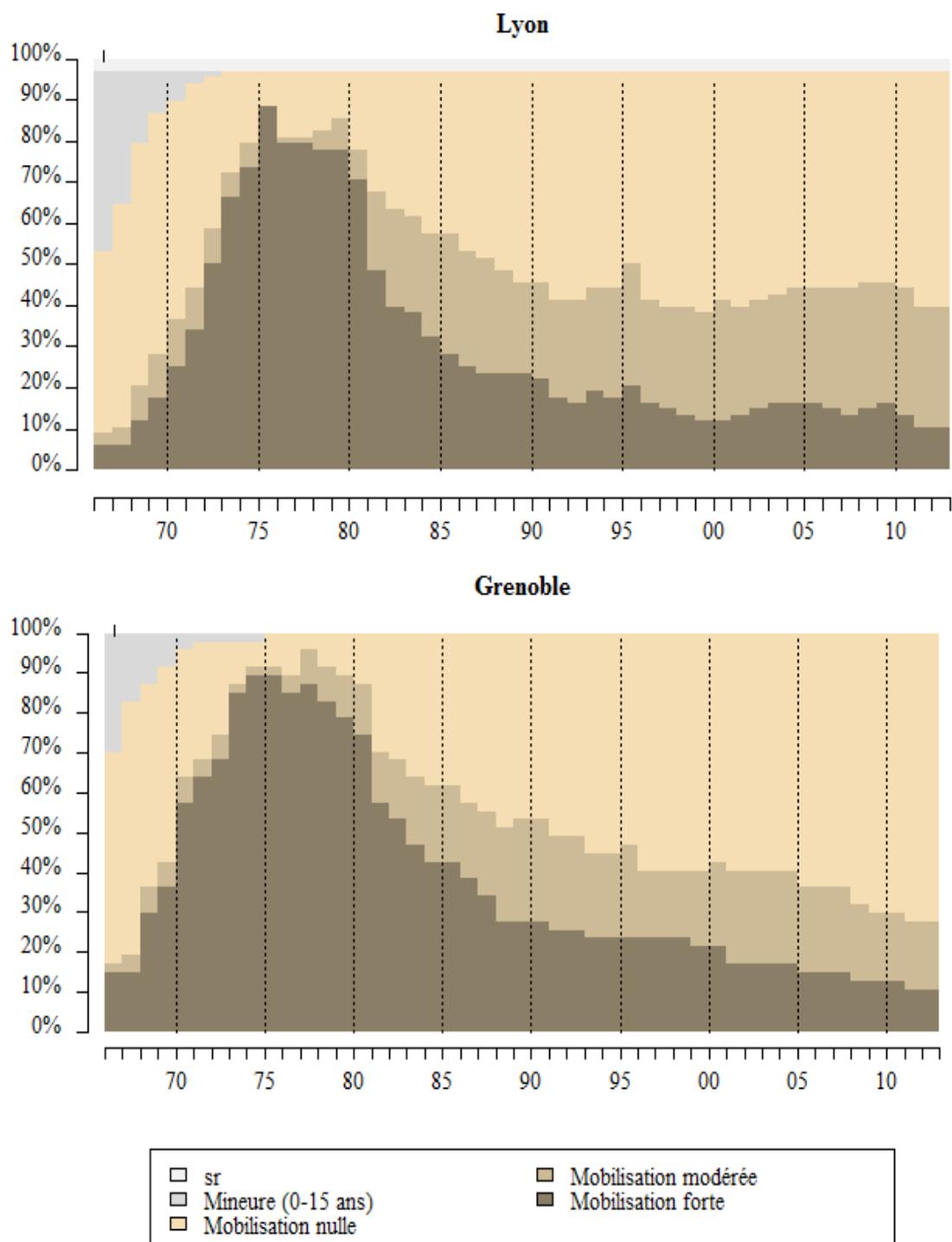


Figure 16 - Distribution des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 2012 par ville



Ainsi, la tendance qui s'amorce au fil des années 1980 est nette et irréversible : les féministes lyonnaises et grenobloises sont très nombreuses à cesser de militer activement au cours de ces années (augmentation des engagements d'intensité modérée) et, pour une partie d'entre elles, à cesser de militer complètement.

Cette démobilisation massive correspond au reflux des engagements dans certains types de collectifs féministes en particulier, comme le montre le chronogramme de la carrière féministe explorée à partir de la deuxième dimension ci-dessous (cf. figure 17). Les engagements dans les groupes relevant du mouvement pour l'avortement libre et gratuit (« MLAC et assimilés » en bleu clair), qui existaient encore quoique de manière marginale jusqu'en 1985, disparaissent définitivement au-delà de cette date. L'activisme au sein des « groupes féministes informels non mixtes et autonomes » (en jaune) se maintient jusqu'en 1990 (sous forme simple ou combinée) mais devient extrêmement rare ensuite, en lien avec la fin de ce type de collectifs qui fut prédominant et central dans les périodes antérieures des mobilisations féministes. Ainsi, le maintien de l'engagement féministe après 1985 se réalise dans les **quatre types de collectifs** que sont, par ordre croissant d'importance, le Planning familial (rouge), les associations féministes spécialisées (beige)¹, les collectifs génériques (bleu foncé)² et les autres sphères et formes d'activisme (en gris)³.

On constate en outre que les distributions sont contrastées entre les deux villes (cf. figure 18) : si l'engagement dans des collectifs génériques touchent des proportions d'enquêtées assez proches, ce n'est pas le cas pour les autres sphères et formes d'activisme qui concernent davantage les activités militantes des répondantes lyonnaises que grenobloises. Surtout, alors que les Grenobloises demeurent actives au sein du Planning familial et un peu moins dans des associations féministes spécialisées (ou alors de manière combinée), on observe la tendance inverse chez les Lyonnaises. Enfin, les multi-positionnements dans plusieurs types de collectifs – qui, de manière générale, sont devenus rares à partir des années 1980 – sont principalement le fait des féministes grenobloises.

¹ Ce type comprend l'ensemble des associations dont la cause des femmes est le but premier et qui sont orientées vers une revendication spécifique (violences faites aux femmes, égalité professionnelle, parité, etc.). La Marche mondiale des femmes, Dar Sajia, Femmes contre les intégrismes, Solidarité femmes sont par exemple des associations citées par les répondantes recodées dans ce type. Les associations lesbiennes (comme Les voies d'elles à Grenoble) ont également été codées dans ce type.

² Par collectifs génériques nous renvoyons aux collectifs politiques dont la cause des femmes n'est pas le but premier : mouvements sociaux, associations, partis politiques, organisations syndicales.

³ Cette catégorie désigne les engagements pour la cause des femmes qui ont lieu dans différents pôles extérieurs à l'espace militant. Les pôles qui ont été retenus à partir des réponses des enquêtées sont les suivants : **le pôle culturel et informationnel** (structures qui défendent la cause des femmes dans les champs médiatique, éditorial ou culturel : festivals de cinéma féministes, presse, maisons d'éditions, etc.) ; **le pôle institutionnel et électoral** (agir en tant qu'élue ou en participant à des collectifs d'élues comme l'association des conseillères municipales de l'Isère, ou en prenant part à des instances chargées des femmes à l'intérieur de l'État ou des collectivités territoriales ou à d'autres actions institutionnelles comme par exemple chargée de mission égalité filles-garçons dans les académies de l'Éducation Nationale) ; **le pôle intellectuel et universitaire** (réseaux et groupes de recherche dans le champ des études féministes et sur le genre) ainsi que **le pôle médical, social et juridique** (s'engager en tant que professionnelles de la médecine, du secteur social ou juridique via l'exercice de sa profession : conseillère conjugale, exercer dans des services IVG, dans des Centres de planification, en tant que conseillère conjugale voire en tant qu'avocate par exemple).

Figure 17 - Distribution des types de collectifs féministes (1966-2012)

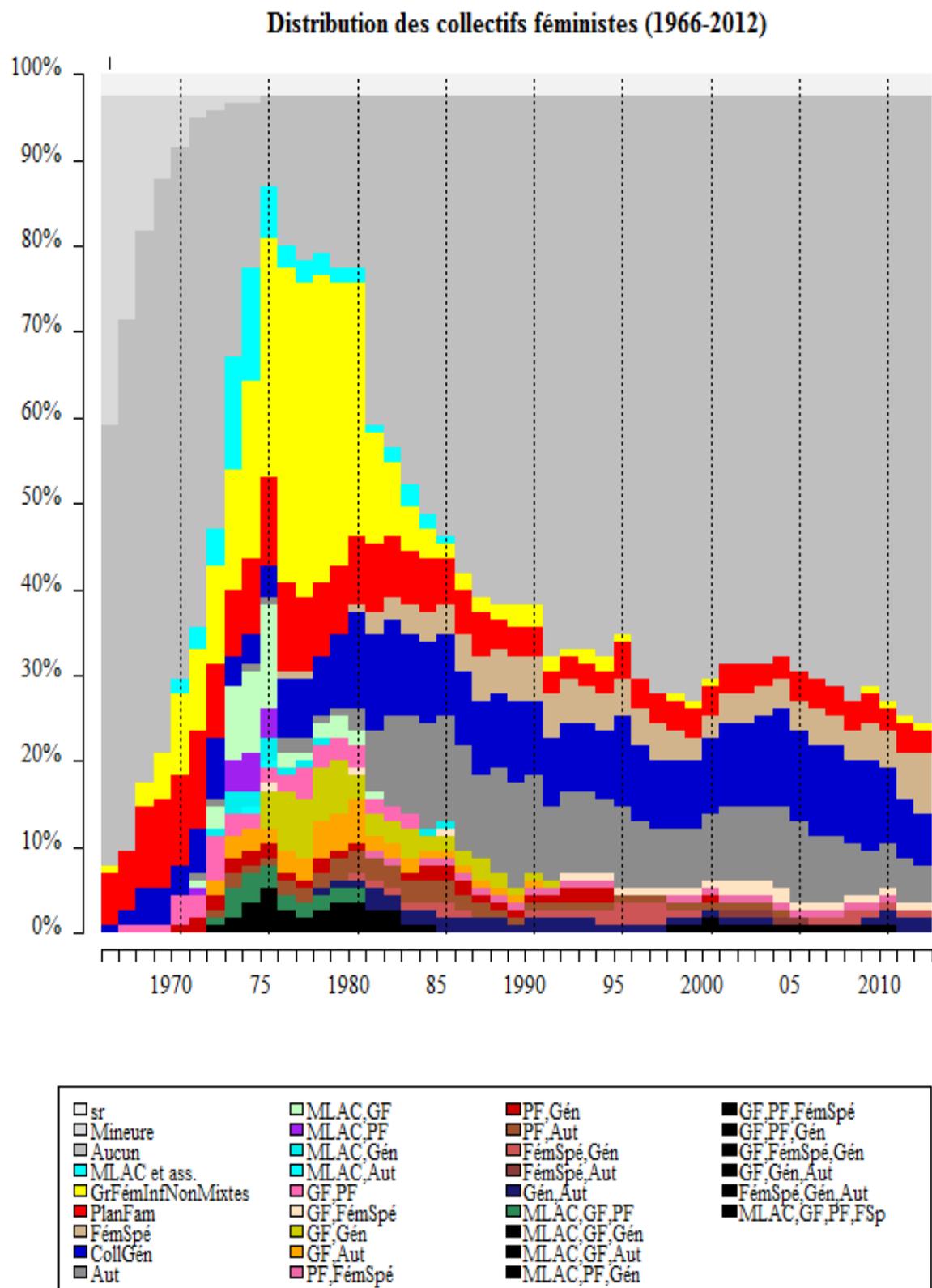
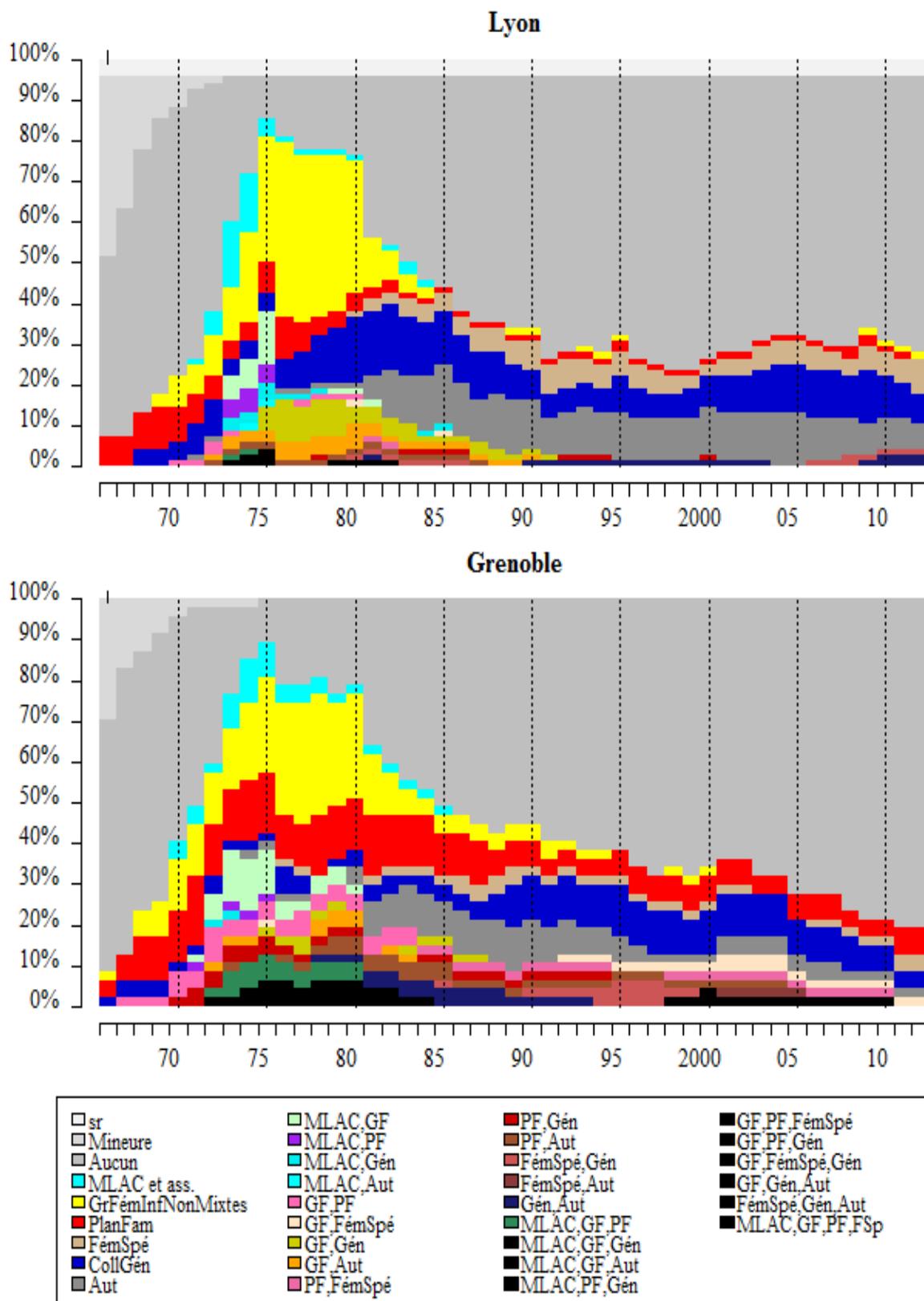


Figure 18 - Distribution des types de collectifs féministes (1966-2012) par ville



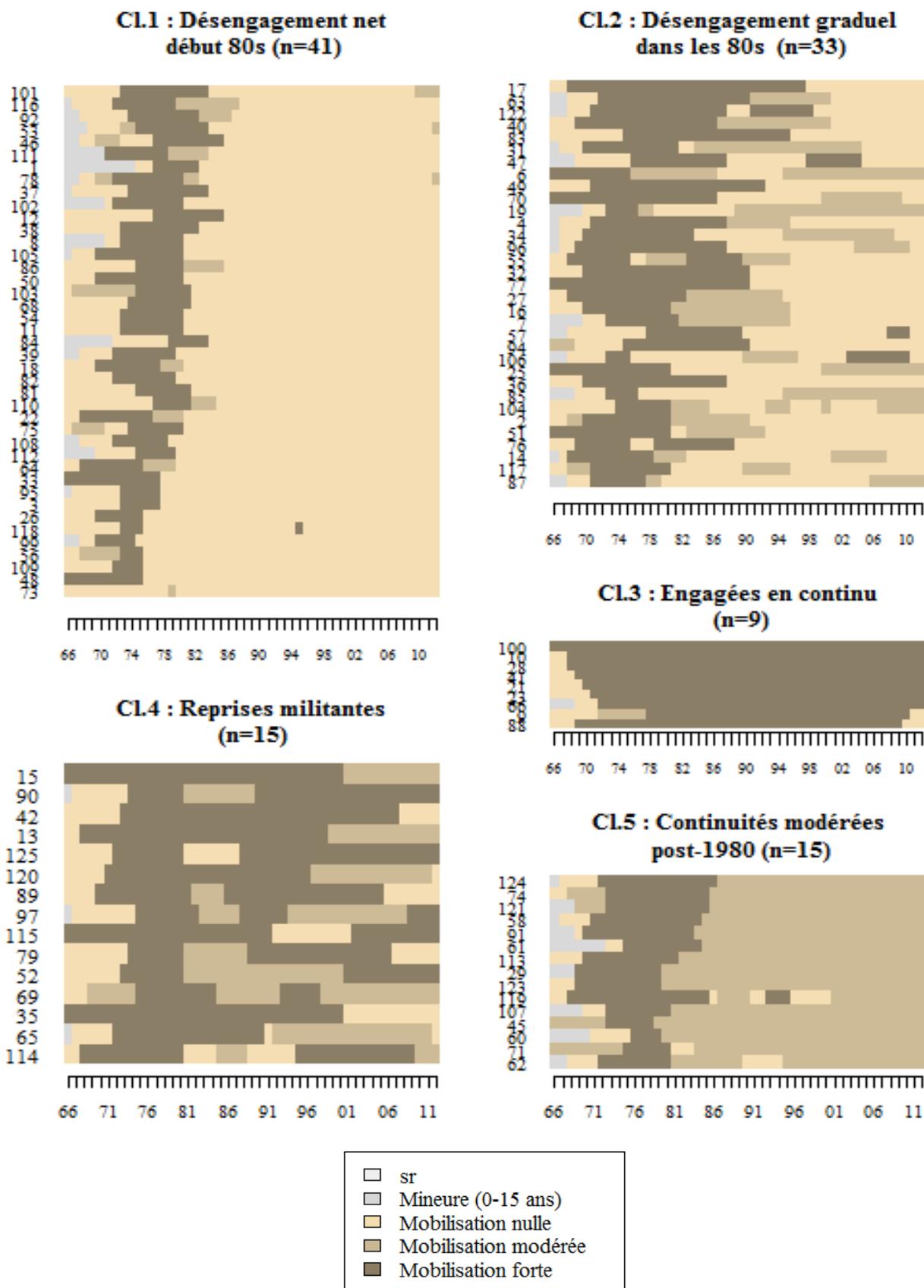
Si les distributions agrégées nous renseignent déjà sur les principales évolutions et transformations des engagements au sein de l'espace de la cause des femmes, l'élaboration des typologies via l'*Optimal matching* – en amenant au regroupement des carrières féministes en fonction de leur degré de similarité – permet de saisir à la fois les devenirs individuels et collectifs des militantes féministes.

La **typologie des carrières militantes** selon les périodes et l'intensité d'engagement entre 1966 et 2012 (première dimension) fait apparaître **deux pôles** quant aux devenirs politiques des féministes (cf. figure 19). Le premier pôle, plus important numériquement, renvoie aux **trajectoires de désengagement dans les années 1980** après une période de mobilisation dans les années 1970. Les trois classes qui composent ce pôle se différencient sur la durée de la période de mobilisation antérieure et surtout sur les caractéristiques des processus de désengagement. La **classe 1** (n=41) – la plus importante de la population (36 % des répondantes) – regroupe les personnes dont les périodes de mobilisation ont été circonscrites aux années 1970 : désengagées dès le début des années 1980 (voire avant), on n'observe aucune poursuite ni reprise d'activités militantes pour la cause des femmes chez ces enquêtées (« **Désengagement net début des années 1980** »). Les féministes appartenant à la **classe 2** (n=33, 29 % des répondantes) ont eu pour leur part des périodes d'engagement intense tendanciuellement plus longues, qui prennent fin de manière plus progressive et tardive au cours des années 1980, souvent suivies de mobilisation de moindre intensité, avec de (très) rares continuités aujourd'hui (« **Désengagement graduel dans les années 1980** »). Intermédiaire entre les deux pôles, la **classe 5** (n=15, 13 % des répondantes) comprend des militantes dont les trajectoires connaissent aussi un tournant au début des années 1980 – elles cessent d'être fortement engagées dans la première moitié de la décennie – sans pour autant se désengager complètement puisqu'elles déclarent un niveau de mobilisation modéré jusqu'à aujourd'hui (« **Continuités modérées post-1980** »).

À l'inverse, le second pôle, minoritaire, est composé des trajectoires des militantes dont **l'activisme féministe intense n'est pas limité aux années 1970** : soit elles ont maintenu leur engagement jusqu'à aujourd'hui sans interruption (**classe 3, « Engagées en continu »**, n=9, 8 % des répondantes), soit elles ont connu des périodes de désengagement ou de moindre mobilisation mais avec des reprises de forte intensité par la suite (**classe 4, « Reprises militantes »**, n=15, 13 % des répondantes)¹. Enfin, la classe 6 comprend les militantes qui n'ont pas répondu à la question (n=2, non représentée).

¹ Le croisement des classes de cette typologie avec les caractéristiques sociales des répondantes figure en annexes (Cf. annexe 9).

Figure 19 - Typologie des carrières féministes (périodes et intensité) 1966-2012



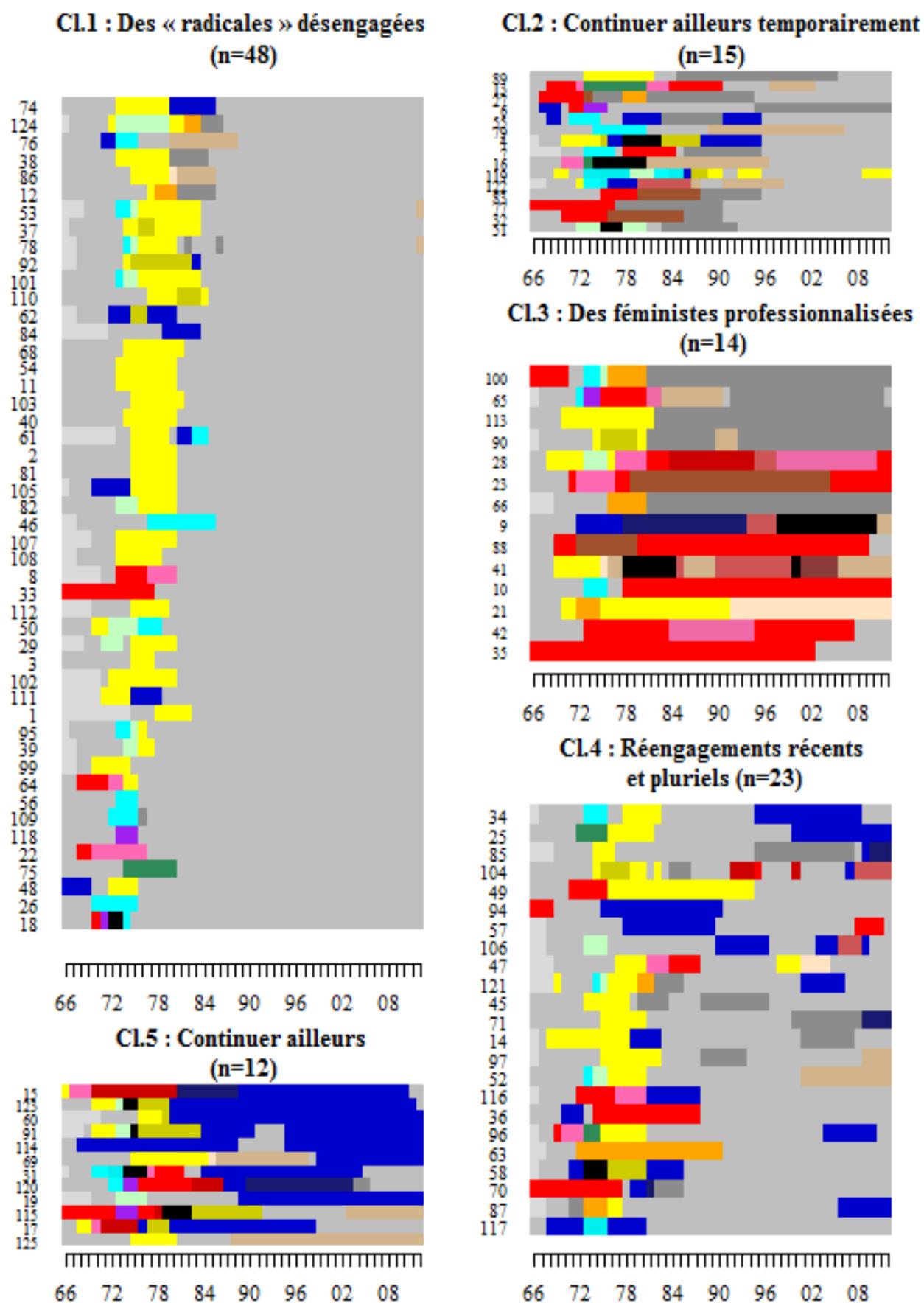
La **deuxième typologie**, qui distingue des groupes de carrières féministes en fonction **des types de collectifs fréquentés** (seconde dimension) fournit des éléments supplémentaires pour mieux cerner les profils et parcours antérieurs des militantes désengagées et de celles qui sont encore actives¹ (cf. graphique ci-dessous, figure 20). Dans la **classe 1** de cette typologie (n=48), il apparaît nettement que celles qui se désengagent définitivement au début des années 1980 le font majoritairement dans le sillage d'un engagement au sein des groupes féministes informels non mixtes et, dans une moindre mesure, dans des collectifs de type MLAC et assimilés, certaines étant passées par les deux (« **Des “radicales” désengagées** »). Proches de ces dernières quant à leurs engagements dans les années 1970 – qui sont aussi dominés par les collectifs féministes informels non mixtes même s'il y a davantage de diversité et de multi-positionnement – les militantes de la **classe 4** (n=23) connaissent pour leur part des reprises de mobilisation sporadiques et d'intensité modérée dans les années 2000 (« **Réengagements récents et pluriels** »). En comparaison, les membres de la **classe 2** (n=15), dont la démobilisation totale est plus tardive puisqu'elle se réalise en moyenne au cours des années 1990, sont davantage issus de groupes divers (MLAC et assimilés, Planning familial, collectifs génériques) et souvent combinés, plus éloignés du type autonome informel et non mixte (« **Continuer ailleurs temporairement** »). À partir des années 1980, elles ont principalement des engagements de moindre intensité dans d'autres sphères ou sous d'autres formes² tandis que certaines rejoignent les associations féministes spécialisées. Parallèlement, les classes 3 et 5 nous renseignent sur les lieux où l'engagement féministe a pu être perpétué. Dans la **classe 3** (n=14) se trouvent ainsi des trajectoires qui ont pour point commun le maintien d'une activité militante continue et intense depuis les années 1970 ; un maintien qui se réalise principalement dans des collectifs comme le Planning familial et dans d'autres sphères ou sous d'autres formes, voire dans des combinaisons entre ces types, et dans une logique professionnelle (« **Des féministes professionnalisées** »)³. Les militantes réunies dans la **classe 5** (n=12) se caractérisent également par la poursuite de leur engagement féministe jusqu'à aujourd'hui, mais le lieu diffère – principalement dans des collectifs génériques et, dans une moindre mesure, dans des associations féministes spécialisées – ainsi que l'intensité (plus souvent de manière modérée à partir des années 1980) (« **Continuer ailleurs** »).

¹ Pour rappel, les types de collectifs fréquentés (deuxième dimension de la carrière féministe) peuvent l'être autant dans une période de mobilisation intense qu'au cours d'une période de mobilisation modérée qui ne sont pas distinguées ici.

² Majoritairement dans les sphères médicales et sociales (répondantes n°7, 27, 32, 77, 83) et institutionnelles et électorales (répondantes n°6, 51, 55, 89).

³ C'est ce qui apparaît lorsqu'on se penche sur le détail des trajectoires réunies dans cette classe : la quasi totalité d'entre elles renvoient des processus de professionnalisation. Nous y reviendrons dans la troisième section de ce chapitre (cf. « Rester dans la cause des femmes... ou y revenir »).

Figure 20 - Typologie des carrières féministes (types de collectifs) 1966-2012



□	sr	■	PF,FémSpé
■	Mineure	■	PF,Gén
■	Aucun	■	PF,Aut
■	MLAC et ass.	■	FémSpé,Gén
■	GrFémInfNonMixtes	■	FémSpé,Aut
■	PlanFam	■	Gén,Aut
■	FémSpé	■	MLAC,GF,PF
■	CollGén	■	MLAC,GF,Gén
■	Aut	■	MLAC,GF,Aut
■	MLAC,GF	■	MLAC,PF,Gén
■	MLAC,PF	■	GF,PF,FémSpé
■	MLAC,Gén	■	GF,PF,Gén
■	MLAC,Aut	■	GF,FémSpé,Gén
■	GF,PF	■	GF,Gén,Aut
■	GF,FémSpé	■	FémSpé,Gén,Aut
■	GF,Gén	■	MLAC,GF,PF,FSp
■	GF,Aut		

Ainsi, les analyses séquentielles permettent de mettre au jour les différents devenirs collectifs des féministes enquêtées au sein de l'espace de la cause des femmes des années 1970 à aujourd'hui ainsi que leur fréquence. En effet, comme le rappelle Eric Agrikoliansky, « l'enjeu [des analyses de carrières] n'est d'ailleurs pas que de définir le réseau structurel des itinéraires existants, mais aussi de mesurer la fréquence des trajectoires empruntées en pratique par ces voyageurs du monde social et politique que sont les militants » (Agrikoliansky, 2017, p. 185) ; une mesure rendue possible ici par la méthode adoptée. Les analyses qualitatives des trajectoires à partir des entretiens corroborent les résultats des analyses de séquence. Dans les sections qui suivent, l'on se propose de mobiliser ces matériaux qualitatifs pour approfondir la compréhension des processus qui sous-tendent les grandes tendances relevées ici.

2. Se désengager dans les années 1980

Après l'apogée des mobilisations féministes dans les années 1970, âge d'or des mouvements sociaux en général, la décennie 1980 apparaît comme celle de l'atonie militante (Mathieu, 2009b, p. 13), où la vague se retire et le *backlash* survient¹. Dès le début de la décennie, les féministes françaises font le constat de l'essoufflement des mobilisations et de la dispersion du mouvement (Picq, 2011, p. 385) tandis que celles qui demeurent actives ont le sentiment de devoir « [faire] avec ce qui reste »². Dans les configurations féministes lyonnaise et grenobloise, nous l'avons vu, les activités et la fréquentation des maisons des femmes et du

¹ Titre du livre de Susan Faludi, le *backlash* – traduit par « ressac » dans la littérature féministe québécoise – renvoie à la montée de l'anti-féminisme dans les années 1980 aux États-Unis qu'elle décrit et analyse dans cet ouvrage (Faludi, 1991).

² Pour reprendre les propos d'une militante féministe, Maya [Surduts], interviewée par la revue *Le temps des femmes* dans le cadre d'un dossier bilan sur le mouvement de libération des femmes qui paraît à l'été 1981. « On fait avec ce qui reste... », Maya [Surduts], Mégalodossier, *Le Temps des femmes*, 1981, n°12, p.40.

mouvement des femmes en général sont marquées par une certaine désaffection militante et la plupart des groupes femmes disparaissent dans la première moitié des années 1980¹. De leurs côtés, les travaux états-uniens montrent une inflexion similaire quelques années plus tôt à l'échelle nationale (Davis, 1999) et locale (Whittier, 1995), caractérisée par le déclin des groupes et la perte de membres suivis par la mise en veille du mouvement (Taylor, 2005). Si cette évolution est connue dans l'historiographie du féminisme français, peu de travaux se sont intéressés empiriquement à ce déclin de l'activisme féministe, la période des années 1980 ayant été peu étudiée par ailleurs ; un relatif désintérêt qui fait écho au déséquilibre, longtemps en vigueur dans l'étude du militantisme, en faveur des phases d'initiation et d'engagement (Fillieule, 2005c, p. 10). Or, les mécanismes qui sous-tendent la démobilisation militante, de même que les formes que peuvent prendre ces défections, sont pluriels². À l'instar de l'analyse de l'engagement dans les configurations féministes de la « deuxième vague » réalisée auparavant, il s'agit désormais d'étudier la défection dans les années 1980 en s'intéressant aux profils des sortantes et aux logiques à l'œuvre dans le désengagement tout en renseignant empiriquement les processus par lesquels ils adviennent au niveau micro des trajectoires individuelles.

La fin des « radicales » ? Profils des sortantes et ressorts du désengagement

Au cours des années 1980, le désengagement des féministes est massif : il touche la majorité des militantes, qu'elles quittent définitivement l'espace de la cause des femmes ou diminuent de manière conséquente l'intensité de leur activisme. Seul un quart d'entre elles environ connaissent d'autres périodes de forte mobilisation pour la cause des femmes au-delà de 1985³. Toutefois, si cette tendance est générale, touchant autant les Lyonnaises que les

¹ Voir la section « “Fin” du mouvement, “fin” du local ? Disparition, maintien et renouvellement des collectifs militants » du chapitre 3 dans la première partie de la thèse.

² Pour une revue de la littérature relative au désengagement en sociologie du militantisme, voir (Fillieule, 2005c).

³ Au moment de l'enquête, seules 10 % des féministes sont encore fortement mobilisées pour la cause des femmes tandis qu'un quart d'entre elles déclarent un niveau d'engagement modéré. La démobilisation semble d'autant plus massive en comparaison avec les devenir d'autres militant-e-s « des années soixante-huit » à l'image de celles et ceux qui ont participé aux événements de Mai-juin 1968 étudié-e-s par Julie Pagis : au moment de son enquête, la moitié d'entre eux et elles déclare avoir encore des activités militantes, un quart sont adhérent-e-s d'une association ou d'une organisation politique, etc. (Pagis, 2014, p. 128). Pour les participant-e-s du *Freedom Summer*, Doug McAdam trouve des proportions similaires avec la moitié d'entre eux et elles encore actifs et actives dans des mouvements sociaux quarante ans après (en 1986) (McAdam, 1989, p. 752). Signalons qu'il est difficile de comparer avec les militantes parisiennes du MLF étudiées par Françoise Picq et son équipe. Si les résultats de leur étude stipulent que « sur les 120 femmes qui ont répondu, 76 ont encore aujourd'hui des activités liées au féminisme, que ce soit à travers les études féministes (41) ou à travers des activités militantes (20) [...] 15 de nos interviewées nous disent aussi qu'elles ont des activités créatrices de groupe », la date de l'enquête (réalisée en 1986) ne permet pas de connaître les évolutions de leurs carrières militantes jusqu'à aujourd'hui (Ringart, 1991, p. 168). On touche là à l'une des limites des approches non longitudinales, nous y reviendrons. Notons par ailleurs que si la majorité des féministes enquêtées ne sont plus engagées pour la cause

Grenobloises, en fonction du type de carrières militantes qu'elles ont eu dans les années 1970, certains groupes de féministes paraissent plus touchés et de façon plus précoce que d'autres.

En effet, comme évoqué précédemment, ce sont davantage celles qui se sont engagées dans des groupes féministes informels non mixtes et autonomes ainsi que dans les collectifs de type MLAC et assimilés qui se retirent définitivement au début des années 1980. Si la lecture des graphiques ci-dessus en fournit déjà une indication, le croisement de la **classe 1** de la typologie des périodes d'engagement féministe entre 1966 et 2012 (cf. figure 19 ci-dessus) – correspondant aux **personnes désengagées dès le début des années 1980** – avec d'autres variables vient appuyer cette interprétation. C'est en effet ce qui apparaît lorsqu'on observe le parcours de ces enquêtées dans les années 1970 en mobilisant de nouveau **la typologie des collectifs entre 1966 et 1985** présentée dans le chapitre précédent (cf. tableau 18 ci-dessus) : la cohorte engagée dans la première étape des luttes pour l'avortement libre d'une part (« Pour l'avortement seulement ») et le pôle féministe autonome et non mixte d'autre part, tout particulièrement la classe 2 regroupant les personnes de ce pôle engagées entre 1975 et 1980 (« Féministes autonomes »), sont sur-représentées dans la classe des trajectoires marquées par un désengagement net au début des années 1980.

Ainsi, le fait d'être positionnée uniquement dans ce type de collectifs informels autonomes et non mixtes et l'absence de reconversion dans d'autres sortes de groupes ou sphères n'ont pas rendu possible le maintien des engagements au-delà du tournant des années 1980. En comparaison, les féministes qui, dans le pôle autonome, ont transféré leurs engagements dans d'autres sphères au début des années 1980 (classe 1 « Féministes autonomes ++ »), de même que celles qui avaient des trajectoires complexes avec des cumuls et des enchaînements de différents types de collectifs (classe 4 « Les passeuses ») sont sur-représentées dans les cas de désengagements plus tardifs ou de moindre degré de participation à partir des années 1980.

des femmes aujourd'hui, cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas engagées en faveur d'autres causes et dans le cadre d'autres collectifs militants ; une dimension non traitée ici faute de matériaux adéquats et qui limite la comparabilité avec les militant-e-s étudié-e-s par les enquêtes évoquées ci-dessus.

Tableau 18 – Tableau croisé des classes de la carrière féministe 1 (périodes) entre 1966 et 2012 avec les classes de la carrière féministe 2 (collectifs) entre 1966 et 1985 (en %)

	Carrière féministe périodes (1966-2012)							Tot %	N
	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6			
	Désengagement début années 1980	Désengagement graduel années 1980	Engagement continu	Reprises militantes	Continuités modérées post 1980	SR			
Cl. 1 Féministes autonomes ++	40	20	4	12	24	0	100	25	
Cl. 2 Féministes autonomes	56	25	0	13	6	0	100	16	
Cl. 3 Pour avortement seulement	70	25	0	5	0	0	100	20	
Cl. 4 Les passeuses	14	38	14	7	28	0	100	29	
Cl. 5 Fidèles au Planning familial	20	33	20	27	0	0	100	15	
Cl. 6 Le PF comme tremplin	10	30	10	30	0	20	100	10	
<i>Total</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>8</i>	<i>13</i>	<i>13</i>	<i>2</i>	<i>100</i>	<i>115</i>	

On observe ainsi la sortie des « radicales » – à savoir celles qui étaient majoritairement dans les collectifs féministes informels autonomes et non mixtes – qui témoigne de l'importance de l'offre militante et de ses évolutions dans les processus de désengagement (Fillieule, 2005a, p. 225, 2010, p. 12). Le reflux des mobilisations et la disparition de la majorité des groupes femmes et des maisons des femmes frappent de plein fouet les militantes qui étaient uniquement engagées dans ces groupes, les conduisant au retrait et à la cessation de leurs activités militantes. Loin de se limiter au féminisme, ce reflux s'inscrit plus généralement dans un contexte politique « d'atonie militante et de désengagement » analysé

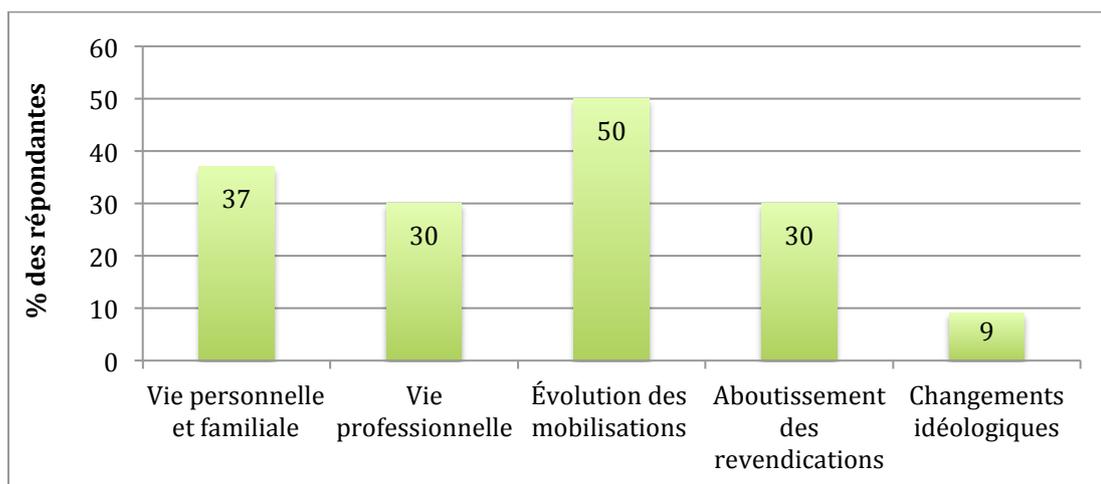
comme la « rétractation de l'espace des mouvements sociaux » dans les années 1980 (Mathieu, 2009b).

La fin du collectif ou la disparition du mouvement social – qu'elle soit voulue comme dans les cas d'auto-dissolution de collectifs ou induite, engendrée par l'aboutissement des revendications ou à l'inverse par l'épuisement militant – font partie des raisons présidant au désengagement pointées par la littérature (McAdam, 2005, p. 67-71). Chez les féministes enquêtées, elle constitue la principale raison avancée. En réponse à la question sur les motifs de leur moindre participation ou retrait des mobilisations, l'évolution des mobilisations et des collectifs pour la cause des femmes est en effet le motif le plus cité par les répondantes (cf. figure 21), qui l'associent tout particulièrement à la période des années 1980. Si la dissolution des groupes ou l'essoufflement des mobilisations sont centrales parmi les raisons données (« délitement des groupes », « le centre des femmes ferme », « dissolution du MLAC »¹), certaines évolutions des configurations féministes locales et les divergences qu'elles soulèvent génèrent aussi des départs (« luttes et rivalités insupportables », « institutionnalisation du Planning familial », « dépôt du sigle MLF »). Dans la même veine, l'aboutissement des revendications – tout particulièrement le vote de la loi dépénalisant l'avortement – est fortement cité pour justifier un retrait partiel ou total des mobilisations pour la cause des femmes (30 % des répondantes) ; un processus déjà observé dans les travaux antérieurs sur le mouvement pour l'avortement libre et gratuit (Jacquemart, 2015, p. 225 ; Pavard, 2012a, p. 280)².

¹ Précisions fournies par les répondantes du questionnaire pour expliquer le motif de désengagement choisi. Cf. question n°32 du questionnaire en annexe.

² Alban Jacquemart montre ainsi que « dans le cas des militants du MLAC le désengagement est facilité par le sentiment de victoire qui prédomine au moment du vote de la loi Veil » (Jacquemart, 2015, p. 225), ce que l'on observe également parmi nos enquêtées.

Figure 21 - Motifs du désengagement



Lecture: 37 % des répondantes ont indiqué des raisons liées à leur vie personnelle et familiale parmi les motifs présidant à leur moindre participation ou leur retrait des mobilisations pour la cause des femmes¹

Le second registre mobilisé par les enquêtées pour expliquer leur démobilisation renvoie aux tensions entre l'engagement et les autres sphères de vie², en lien notamment avec les « changements institutionnalisés » (changements de statut liés à l'entrée dans la vie active, le mariage, la naissance d'un enfant, etc.) qui jalonnent les trajectoires et redéfinissent identités et disponibilité (Strauss, 1992). À cet égard, il est intéressant de noter que les répondantes les plus jeunes de la population (nées après 1951) – soit celles qui entrent dans la trentaine au début des années 1980 – sont sur-représentées dans la classe des trajectoires connaissant un désengagement net à cette période (cf. tableau croisé en annexes, annexe 9).

Dans les réponses au questionnaire, les motifs d'ordre professionnel – changements de travail ou de poste, parfois accompagnés d'un déménagement, reprises d'études voire, pour les plus jeunes, entrée dans la vie active – font partie des nouveaux engagements en concurrence avec le militantisme mentionnés par les enquêtées : « entrée dans la vie professionnelle + déménagement », « reprise d'études et changement de poste », « reprise d'un temps plein », etc. Quant à la sphère personnelle et familiale – dans laquelle s'enracinent les raisons du désengagement pour un tiers des enquêtées – l'analyse des réponses fait ressortir le travail réalisé par les femmes dans leur sphère familiale, qui rythme et marque les

¹ Les répondantes pouvaient indiquer plusieurs motifs.

² Comme l'a souligné Philippe Gottraux, « l'insertion des agents dans le champ politique radical est en tension avec les autres insertions de ces mêmes agents. [...] La tension est autant idéelle que matérielle. Tension matérielle renvoie à des conflits objectivement déterminés par la pluralité des insertions. La disponibilité en temps n'est pas illimitée. Par tension idéelle, on met l'accent sur le fait que l'agent attribue du sens aux contraintes. Les divers lieux dans lesquels il s'inscrit sont pour lui des espaces où il va puiser des bouts d'identité qui, tout aussi logiquement, peuvent entrer en conflit entre eux ou exiger des compromis » (Gottraux, 1997, p. 182).

parcours féminins et réduit leur disponibilité, de la prise en charge des soins aux proches (« maladie et mort du mari », « mère malade », « problème de santé de l'un de mes fils qui l'a conduite à un engagement militant dans le domaine de la santé ») à l'élevage des enfants. Les naissances d'enfants sont citées de manière récurrente et apparaissent comme le changement de statut majeur dans les parcours des féministes. Les événements qui marquent les histoires affectives, tout particulièrement les séparations conjugales, sont aussi fréquemment avancés comme l'une des raisons du retrait de l'engagement féministe, qu'ils soient synonymes de réduction « objective » du temps disponible (« rupture et enfants à charge ») ou, sur un plan plus subjectif, des conséquences morales de ces événements (« rupture et pas envie de sortir »).

La présentation à plat permet ainsi de voir les différents motifs avancés par les enquêtées pour rendre compte de leur désengagement. *Via* l'analyse des trajectoires, il s'agit d'analyser maintenant les nombreux ressorts à l'œuvre dans ces processus et leur articulation, dans des contextes de tournants biographiques qui sont particulièrement fréquents dans les trajectoires des féministes dans les années 1980 (cf. encadré 22).

Encadré 22 - De multiples tournants biographiques dans les années 1980

Phénomène déjà observé dans les trajectoires des féministes parisiennes (Masclat, 2009), les tournants biographiques¹ – entendus ici comme une réorientation du parcours après la survenue de changements dans plusieurs ordres d'expérience des individus – sont courants dans les années 1980 et constituent bien souvent le contexte dans lequel se produisent les désengagements des féministes. Déjà souligné dans les réponses au questionnaire (« changement de poste, déménagement + problème de santé », « responsabilité syndicale + reprise d'études + enfants = manque de temps », « en 1980 naissance d'un enfant et départ à la campagne »), le caractère multiple et intriqué des changements affectant plusieurs sphères de vie est très visible dans l'analyse des trajectoires, comme le montrent les deux exemples développés ci-dessous.

Chez Gisèle Monnier, le tournant biographique a lieu autour de 1985. Mariée avec un homme militant (gauchiste) depuis 1970, devenue mère de deux enfants nés dans la première moitié des années 1970, enseignante dans un lycée, les années de son engagement féministe intense sont marquées par une certaine stabilité jusqu'au milieu des années 1980. Si sa situation professionnelle reste inchangée, ses autres sphères de vie connaissent alors des modifications importantes. Tandis que le groupe femmes auquel elle participait depuis 1972 disparaît, elle développe une activité artistique –

¹ Nous avons préféré ce terme à l'idée de « bifurcation » qui, si elle désigne aussi une réorientation du parcours suite à des changements, est davantage définie par une certaine imprévisibilité (Bidart, 2010). L'idée de « tournant », qui recouvre une dimension plus progressive, nous semble également préférable à celle de « rupture biographique » dont Michaël Voegtli a montré les limites (Voegtli, 2004).

jusqu'alors mise au service du collectif – plus personnelle et réalise peu après sa première exposition. C'est dans ce contexte qu'elle rencontre une femme dont elle tombe amoureuse et avec laquelle elle entame une relation suivie. Son mari et elle décident alors de « séparer leurs vies sexuelles » tout en continuant à vivre ensemble pour élever leurs deux enfants.

Plus jeune, Cristina Fontana a rejoint les mobilisations féministes de la « deuxième vague » alors qu'elle était étudiante et militante à la Ligue communiste révolutionnaire. Elle participe d'abord au MLAC puis à un groupe femmes avant d'être active dans le féminisme culturel au début des années 1980. Jusqu'au début des années 1980, elle demeure dans une situation de relative indétermination : d'abord étudiante puis vivant de petits boulots, dans une relation amoureuse non-exclusive et non-cohabitante. En 1982, elle et son compagnon créent leur propre société. Parallèlement, ils achètent et rénovent avec des ami-e-s un bâtiment pour un projet d'habitat d'inspiration communautaire dans lequel le couple cohabite désormais, et leur premier enfant naît l'année suivante ; une succession de changements qui fait dire à Cristina « qu'[ils ont] tout fait en même temps ». C'est dans ce contexte que se déroulent ses dernières actions militantes (pour cette période), avec la participation au festival féministe de cinéma et la réalisation d'un film sur le féminisme en 1982 : « je crois qu'après ça a été un peu plus difficile, mais je crois que le fait que j'ai eu deux enfants n'a pas facilité les choses. Je crois que je me suis plutôt, l'organisation c'était plutôt de s'occuper des enfants et de pas mal bosser ».

« Et après, chacune a un peu disparu dans son coin ». Délitements progressifs et déplacement des investissements

Si dans les groupements militants formalisés et institutionnalisés, l'*exit* se traduit le plus souvent par une action précise et située dans le temps – rendre sa carte du parti, quitter la bure, pour prendre l'exemple d'organisations comme le Parti communiste ou l'Église –, dans le cas des configurations féministes les désengagements, souvent difficiles à dater précisément pour les enquêtées, apparaissent davantage comme l'aboutissement d'un délitement progressif accompagné d'investissements alternatifs.

Ce délitement progressif s'observe notamment au niveau des collectifs militants qui, s'ils ne disparaissent pas, perdent peu à peu leur dimension militante pour conserver seulement celle de sociabilité. En témoigne par exemple le devenir du groupe grenoblois à l'origine du festival de cinéma féministe, les Voyelles. Au moment où le festival cesse d'exister au milieu des années 1980, le collectif perdure autour d'une pratique de visionnage de films, comme l'explique l'une des militantes concernées, Annie Brun : « Et du coup, après, comme on avait pris l'habitude de travailler ensemble, on est allées plusieurs années ensemble, les filles qui organisaient le festival des films de femmes, on est allées plusieurs

années ensemble au festival de Venise. Voilà. Quatre ans, je pense, quatre fois. On allait voir des films ». On observe ce type de transformation de manière fréquente dans les devenir des groupes femmes, qui évoluent peu à peu vers des cercles de sociabilité uniquement :

« CM : Et la lutte des femmes justement vous vous avez continué ou pas ? Enfin, comment ça s'est passé ? Le groupe femmes auquel vous apparteniez à Vaulx, ça a duré jusqu'à quand ? Ben petit à petit... ben ça a du... maximum jusqu'à... **on a continué de se voir de façon régulière au moins pour le plaisir de se voir** et tout ça mais vers 1985 c'était fini. Et donc un certain nombre sont restées en relation avec le Planning familial par exemple, au niveau de la contraception tout ça. Moi j'ai bifurqué un peu sur tout ce qui était Amérique latine, tout ça, Moyen-Orient, tout ça. » (Victoria Perez)

« CM : Et vous donc le groupe femmes de Villeurbanne il s'arrête quand plus ou moins ? Bah après ça a traîné c'est-à-dire on n'arrivait plus à le... je veux dire, **on n'arrivait plus à l'arrêter**, mais il y avait moins de monde, je pense que ça a été parce que moi je suis partie euh après je suis partie à l'étranger en 1985 donc euh là... le groupe femmes il n'existait plus. » (Anne-Marie Gaillard)

L'importance de la sociabilité dans la production de l'attachement au collectif et le maintien de l'engagement, soulignée avec constance par la littérature¹, est confirmée ici par les destins de ces groupes féministes puisque cet aspect constitue même leur dernière raison d'être avant de disparaître.

Parallèlement à ces disparitions progressives et feutrées des groupes, les féministes s'investissent ailleurs au cours des années 1980. Les lieux et formes de ces engagements concurrents (McAdam, 2005, p. 68) – qui constituent autant de « possibles latéraux » (Fillieule, 2005c, p. 20)² face au reflux des mobilisations féministes – sont variés. Les investissements professionnels sont fortement cités et mobilisés comme justification du désengagement dans les années 1980 :

« Puis après voilà, j'ai fait autre chose. Bon ça a correspondu aussi au fait de mes grosses activités : passer les concours, devenir enseignant-chercheur euh, responsable de... enfin après ... Bon j'aurais peut-être pu continuer mais je crois que mon investissement collectif je l'ai mis dans mon activité professionnelle qui m'a toujours beaucoup beaucoup plu. » (Béatrice Renard)

« Et bah après le Centre des femmes, je pense que... je n'ai pas... moi personnellement j'ai beaucoup investi au niveau professionnel, donc ça m'a pris beaucoup de temps euh... j'ai fait cette formation [de cadre infirmière]. » (Claudette Fayolle)

¹ De nombreux travaux ont ainsi montré comment les liens tissés entre les membres constituaient un puissant ciment du collectif militant : « En renforçant pratiquement l'identification sociale des personnes engagées à des personnes bien réelles, autant qu'à des valeurs, des préférences ou des opinions, les moments de sociabilité renforcent la loyauté envers le mouvement ou l'organisation » (Renou, 2009, p. 504). L'intrication des relations interpersonnelles, amicales, amoureuses et sexuelles qui peut résulter de ces sociabilités dans certains cas a été désignée par Jeff Goodwin comme la « constitution libidinale » des mouvements sociaux (Goodwin, 1997). Sur l'apport de l'analyse des sociabilités à l'étude de l'engagement, voir aussi le dossier « Fréquentations militantes » paru dans la revue *Politix*, vol.16, n°63, (2003).

² « Opportunités de reconversion des ressources acquises, possibilité de renouer avec des réseaux de sociabilité alternatifs » et plus généralement possibilités pour l'individu de « compenser un repli militant par la focalisation sur d'autres activités, d'autres sphères de vie » (Fillieule, 2005c, p. 20).

On constate d'ailleurs, dans les matériaux recueillis dans les entretiens comme dans le questionnaire, que les reprises d'études ou de formation sont nombreuses dans les parcours professionnels des féministes et ont lieu tout particulièrement au cours de cette période : Patricia Mangin, jusqu'alors animatrice dans un centre socio-culturel à la Villeneuve, réalise au début des années 1980 une formation de gestion pour ensuite ouvrir une association de création d'arts plastiques qui devient son activité professionnelle principale ; Sylvie Boissiere, qui travaillait comme rédactrice dans une administration publique, décide de reprendre ses études universitaires en 1981 qu'elle avait interrompues dans les années 1970 au moment de ses engagements militants, tandis que Victoria Perez choisit de préparer le concours du CAPES parallèlement à son travail d'institutrice dans la deuxième moitié des années 1980.

Le déplacement des investissements peut également se réaliser au profit d'autres causes ou activités militantes et associatives¹. Certaines s'engagent dans les mouvements de solidarité internationale, par exemple avec l'Amérique latine à l'image de Victoria Perez citée plus haut ou encore de Silvia Ghilardi qui part au Nicaragua après la révolution sandiniste, tandis que d'autres investissent l'écologie. C'est particulièrement le cas à Grenoble où, dès le milieu des années 1970, une forte proportion des personnes enquêtées participent aussi au mouvement écologiste – tendance qui reste très marginale à Lyon – en lien avec l'importance de ces mobilisations dans l'espace militant local, encore renforcée par le mouvement contre la centrale nucléaire de Creys-Malville et son réacteur Superphénix². On retrouve ainsi des féministes grenobloises dans la plupart des groupes et initiatives qui fleurissent localement autour de l'écologie : création de la section locale des Amis de la terre (Emmanuelle Prenat, Claudine Egret), participation aux comités Malville ainsi qu'aux différentes listes écologistes qui se constituent en vue des élections municipales et législatives à Grenoble et à Saint-Egrève en 1977, 1981 et 1983³ (Béatrice Renard, Emilie Weber, Catherine Guerin-Calvet,

¹ Un processus connu et déjà observé dans la littérature sur les mouvements sociaux. Doug McAdam a par exemple montré comment les volontaires du *Freedom Summer* s'engageaient sur les nouvelles causes qui émergent à moyen terme, tout particulièrement les mouvements écologistes, anti-nucléaire et de riverains (McAdam, 2012, p. 335). Les féministes de Columbus étudiées par Nancy Whittier se sont engagées dans d'autres mouvements au moment du reflux du féminisme dans les années 1980 et 1990 – tout particulièrement dans ce qu'elle nomme « la coalition progressiste » (environnement, anti-racisme, anti-militarisme, etc.), le mouvement gay et lesbien et de lutte contre le sida, des groupes spirituels ainsi que le mouvement self-help et « recovery » ; des circulations de militant-e-s qui participent plus généralement à l'influence du féminisme sur d'autres mouvements sociaux et dessinent les contours d'une communauté de mouvement social progressiste plus large que la communauté du mouvement des femmes (Whittier, 1995, p. chapitre 5).

² Voir la thèse en cours de Josselin Sibille, « Du mouvement écologiste à la technocratie verte ? L'exemple de Grenoble de la fin des années 1960 à nos jours », Thèse en histoire contemporaine, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes.

³ « Grenoble, Ecologie, pour autogérer la cité » aux municipales de 1977, « Convergence écologique et autogestionnaire de Saint-Egrève » aux législatives de 1981, « Grenoble, Ecologie Autogestion » et « Vert Saint-Egrève » aux élections municipales de 1983

Françoise Wilhem)¹. Si ces deux activités contestataires ont pu être menées de front dans les années 1970, la participation au mouvement écologiste constitue ensuite, pendant un temps, une possibilité de reconversion militante au moment où les mobilisations féministes refluent.

Témoins des transformations de l'espace des mouvements sociaux, les investissements alternatifs des féministes reflètent aussi les évolutions de leurs trajectoires biographiques, tout particulièrement familiales. Les activités liées à l'élevage des enfants constituent également des « possibles latéraux » qui prennent la suite et la place des engagements féministes. C'est par exemple le cas de Joëlle Ganay, membre du groupe femmes de Vaulx-en-Velin dans la deuxième moitié des années 1970, dont les deux premiers enfants naissent en 1977 et 1980. Au début des années 1980, après avoir quitté Vaulx-en-Velin pour Lyon sur le plan résidentiel, son engagement se déplace vers d'autres objets : mouvements de crèche et groupe sur la petite enfance puis association de parents d'élèves. Avec des femmes de son quartier rencontrées par l'intermédiaire de la FCPE, Claudette Fayolle constitue de son côté un groupe aux pratiques collectives et d'inspirations autogestionnaires pour prendre en charge la cantine et la garde après l'école ; collectif qui s'apparente à une sorte de groupe femmes – (« on a prolongé un peu [le féminisme] avec ce groupe de femmes mais [de façon] plus informel[le] quoi ») – avec des pratiques de discussions, de repas et de fêtes régulières entre femmes.

Les trajectoires des féministes dans les années 1980 sont aussi marquées par des investissements qui relèvent de quêtes personnelles. Cela se traduit par exemple par des voyages ou des départs à l'étranger qui concernent plusieurs enquêtées au cours de cette période. Nelly Aulas, qui a mené de front ses études de médecine, un travail alimentaire et un militantisme intense pendant plusieurs années, décide de partir et de « tout arrêter » au début des années 1980 :

« Donc j'ai tout arrêté, j'ai bossé un peu pour faire des sous et je suis partie voyager parce que j'en avais assez. J'ai donné des cours de français... j'ai retrouvé des femmes de plusieurs pays et à nouveau... enfin, des groupes divers et variés aussi [sourire]. Donc on a partagé beaucoup de choses avec des Italiennes, des Mexicaines, des Américaines, voilà. J'ai fait un troisième cycle de littérature [sourire], au passage, une année de troisième cycle. Au Mexique. Pour me faire plaisir. Juste pour le plaisir. Et puis après... je suis rentrée et puis, après, je suis repartie aux États-Unis, quoi. J'ai pas mal circulé. » (Nelly Aulas)

En 1980, Frédérique Raymond, après une première expérience professionnelle de quelques mois à l'issue de ses études, part faire « une sorte de tour du monde » en commençant par les États-Unis ; destination où elle s'installera finalement². D'autres

¹ Les archives consultées et les travaux susmentionnés de Josselin Sibille montrent que cela concerne également d'autres féministes grenobloises que je n'ai pas rencontrées dans mon enquête.

² On retrouve cet attrait pour les États-Unis dans les itinéraires des féministes radicales lesbiennes retracés par Françoise Flamant (Flamant, 2007) ; elles sont en effet nombreuses à y voyager et séjourner, a

enquêtées s'engagent pour leur part dans des activités de création artistique, comme le relate Gisèle Monnier – « Pis après le mouvement des femmes s'est arrêté, donc là j'ai repris une activité créatrice un peu plus personnelle » – qui réalise sa première exposition personnelle de plasticienne en 1985 ; ou plus généralement dans des activités culturelles, à l'image de Ghislaine Tessier qui, en 1981, achète un bâtiment historique pour le restaurer et le sauvegarder et se définit depuis « plutôt [comme] une militante culturelle ». La réalisation d'une psychanalyse, fréquente chez les féministes en général et à cette période en particulier, peut finalement être comprise comme une autre forme prise par ces investissements plus personnels et orientés vers soi ; une démarche analytique souvent présentée comme le pendant et la continuité individuels d'une réflexion amorcée collectivement à l'intérieur des groupes femmes.

Bien que concurrencé par ces engagements alternatifs, le maintien de l'activisme féministe n'est ni inexistant ni impossible et l'on observe chez les enquêtées diverses tentatives de continuer au cours des années 1980. Ainsi, Frédérique Raymond, évoquée plus haut, encore fortement imprégnée de son expérience au Centre des femmes de Lyon et au groupe des lesbiennes, prend contact à son arrivée aux États-Unis avec des femmes du milieu féministe lesbien dont on lui a fourni les coordonnées. Elle essaie de prendre part à plusieurs initiatives, d'abord le *Woman center* local – « il y a une maison des femmes à San Francisco, le *Woman Center*, j'y étais allée, comme automatiquement. Et il n'y avait rien de vraiment..., c'était plutôt social » – puis une communauté lesbienne qu'elle juge rapidement « trop extrémiste »¹ avant de peu à peu laisser tomber, faute de se retrouver en phase avec le contexte féministe américain. En réalité, pour la plupart des féministes concernées, la poursuite d'une activité féministe à court et moyen termes s'effectue surtout *via* d'autres formes d'activisme et dans des sphères autres que l'espace militant *stricto sensu*. Il s'agit par exemple d'activités intellectuelles, qu'elles s'effectuent dans le cadre universitaire ou non. Alors qu'elle reprend une formation pour devenir cadre-infirmière, Claudette Fayolle réalise ainsi son mémoire sur le vécu des femmes face à la contraception, un sujet choisi dans la continuité de son engagement, tandis que de leurs côtés plusieurs féministes lyonnaises

fortiori en Californie, que Michelle Perrot qualifie en préface de « pôle attractif et libérateur, inventeur d'un nouveau style de vie » (Perrot, 2007).

¹ « J'ai participé un petit peu à un groupe qui s'appelait je sais plus quoi, *Lavender hill*, c'est une communauté lesbienne, et c'était extrêmement..., c'était très, très extrémiste, je veux dire on ne pouvait pas aller sur cette propriété mais on ne pouvait même pas amener son chien, parce qu'il fallait pas de mâle sur la propriété. Donc si on avait un chien..., on pouvait amener une chienne, mais on ne pouvait pas amener un chien, si on avait un enfant, si c'était un fils, on ne pouvait pas l'amener. Pour moi c'était un petit peu..., ça me gêne pas si quelqu'un veut faire ça et c'est très bien de le faire, mais euh... moi ça ne me disait rien de participer à des choses si extrêmes ». Entretien avec Frédérique Raymond.

prolongent leur engagement par un travail de recherche sur l'histoire du mouvement lyonnais qui donnera lieu à l'ouvrage *Chronique d'une passion*.

Dans tous les cas, ces activités s'effectuent selon des modalités d'investissement plus modérées en comparaison avec les engagements antérieurs. Surtout, elles ne durent qu'un temps et s'effilochent rapidement, leur déroulement en dehors de structures plus stabilisées (ou en voie de stabilisation) ne facilitant pas leur pérennisation à plus long terme.

3. Rester dans l'espace de la cause des femmes... ou y revenir

Alors qu'une grande partie des militantes se désengagent définitivement au fil des années 1980, d'autres parviennent à maintenir leur engagement en continu jusqu'à aujourd'hui, y compris dans les périodes de « creux de la vague » (Chaperon, 2000), tandis que certaines le réactivent bien plus tard. La typologie des carrières féministes en fonction des périodes et de l'intensité de l'engagement (première dimension) présentée plus haut (cf. figure 19, ci-dessus) a permis d'établir que celles qui conservent un engagement de forte intensité sans interruption jusqu'à aujourd'hui sont une minorité (classe 3, « Engagement en continu » 8 %). D'autres, légèrement plus nombreuses, ont connu des reprises importantes de mobilisation après une période de pause (classe 4, « Reprises militantes », 13 %). Parallèlement, l'analyse des carrières féministes au prisme des types de collectifs (deuxième dimension) nous a renseigné sur les lieux dans lesquels ces maintiens continus ont pu se dérouler : le Planning familial principalement, ainsi que les autres sphères et formes d'activisme et, dans une moindre mesure, les associations féministes spécialisées¹. Les collectifs génériques (syndicats, partis politiques, associations) sont davantage le cadre du renouveau de l'engagement post-interruption ou d'investissements militants plus modérés². Ces différents groupements n'offrent pas les mêmes opportunités de reconversion professionnelle et salariée du militantisme féministe. En outre, toutes les ressources acquises *via* la socialisation militante³ n'ont pas pu faire l'objet d'une reconnaissance et/ou d'une

¹ Voir la classe 3 de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs (« Des féministes professionnalisées »). Cf. figure n°20.

² Voir les classes 4 (« Réengagements pluriels et récents ») et 5 (« Continuer ailleurs ») de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs. Cf. figure 20. Le croisement des deux typologies entre elles nous permet de fournir cette information sur les niveaux d'intensité de l'engagement selon les types de collectifs (résultats non présentés ici).

³ « L'acquisition des ressources ("savoir-faire" et "savoir-être") renvoie au fait que la participation à une activité militante peut permettre d'acquérir des ressources, évidemment variables en fonction des capitaux détenus par ailleurs, et antérieurement à l'engagement, et donc générer des rétributions, entendues ici comme les bénéfices matériels ou symboliques que les individus pensent tirer de l'engagement » (Fillieule et Pudal, 2010, p. 176).

reconversion dans la sphère professionnelle. Or, le maintien de l'engagement féministe en continu jusqu'à la date de l'enquête est étroitement lié à une dynamique de professionnalisation. En d'autres termes, ce sont presque exclusivement celles qui sont parvenues à faire du féminisme leur métier qui sont restées actives dans l'espace de la cause des femmes sans interruption jusqu'à aujourd'hui¹. Ainsi, ce sont les conditions de possibilité et les modalités de maintien ou de reprise d'activités protestataires dans l'espace de la cause des femmes qui sont au cœur de cette section et seront traitées successivement dans leurs dimensions professionnelle et militante.

Des féministes professionnelles

Marie², née en 1951 en milieu populaire, s'engage dans l'espace féministe local alors qu'elle est étudiante en médecine, rejoignant d'abord le MLAC en 1972 puis le Planning familial en 1973. Une fois diplômée en 1979, c'est en tant que médecin qu'elle milite et travaille de façon rémunérée dans l'association jusqu'en 1982. À cette période, elle participe avec d'autres amies féministes à la création d'une association d'aide aux femmes victimes de violence dans laquelle est active jusqu'en 1990 ; une activité qu'elle exerce parallèlement à sa profession principale de médecin généraliste. Puis au début des années 1990, c'est dans le cadre de sa pratique professionnelle qu'elle poursuit son activisme féministe, en élaborant des formations sur l'avortement, la contraception et les violences faites aux femmes à destination des médecins en formation.

La trajectoire de Marie souligne à quel point les relations entre engagement militant et sphère professionnelle sont multiples et recouvrent de nombreuses dimensions : mobilisation des compétences professionnelles au service de la cause militante (travail au Planning familial), effet de l'engagement sur les pratiques professionnelles (ici sur les contenus avec les formations sur l'avortement et les violences), le militantisme à l'impulsion de nouveaux investissements potentiellement professionnels (création d'une association d'aide aux femmes victimes de violence), etc. ; quelques exemples parmi l'ensemble des dynamiques existantes listées par la littérature³. Loin d'explorer l'ensemble de ces dimensions¹, il s'agit ici

¹ C'est ce qui apparaît lorsqu'on se penche sur le détail des trajectoires réunies dans la classe 3 de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs. Dans cette classe, composée des militantes qui ont maintenu une activité militante continue et intense depuis les années 1970 (au Planning familial et dans d'autres sphères ou sous d'autres formes), la quasi totalité des cas sont des processus de professionnalisation.

² Trajectoire de la répondante n°65 reconstituée à partir des réponses au questionnaire.

³ Pour une revue de littérature sur ce sujet, voir notamment (Champy et Israël, 2009 ; Fillieule, 2012). Dans le cas des militant-e-s soixante-huitard-e-s, Julie Pagis montre par exemple que l'importation de dispositions contestataires dans la sphère professionnelle a pu prendre quatre formes différentes : subvertir ses

d'analyser les situations où l'engagement féministe a pu connaître un développement et un prolongement dans le cadre d'une activité salariée au sein de l'espace de la cause des femmes. Nos résultats montrent que cette évolution se réalise principalement dans certains secteurs spécifiques de cet espace – le travail social d'une part et le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche d'autre part – où une (relative) professionnalisation du féminisme est possible. Les processus de prolongements professionnels du féminisme observés chez nos enquêtées présentent aussi des colorations locales. Si les continuités professionnelles dans des associations féministes spécialisées apparaissent dans les deux villes, la salarisation de l'engagement au sein du Planning familial est un peu plus courante chez les Grenobloises alors que la professionnalisation dans la recherche ne concerne que des enquêtées lyonnaises².

a. Planning familial : du bénévolat au salariat

Le Planning familial constitue un premier lieu dans lequel les féministes ont pu poursuivre leur engagement de manière professionnelle. Le processus à l'œuvre correspond dans ce cas à une reconnaissance salariale des ressources militantes plutôt qu'à un transfert ou une reconversion de ces savoir-faire et compétences. Jusqu'alors actives de manière bénévole, plusieurs membres du Planning familial voient leur travail militant reconnu par une rémunération salariale dans les années 1970 ou 1980. Il s'agit principalement des assistantes, conseillères et animatrices qui ont bénéficié du système de formation mis en place par la structure dès sa création³, ce qui souligne le rôle actif du Planning familial dans la production des ressources militantes qui seront ensuite reconnues.

Au niveau *meso*, ce processus de salarisation du travail militant est rendu possible par le développement des ressources financières de l'association au cours des années 1970 et 1980. Dès 1973, dans le prolongement de la loi Neuwirth, les associations départementales du

pratiques professionnelles, faire de la politique sa profession, militer par sa profession ou développer des stratégies parallèles (affrontements larvés, marginalité professionnelle) (Pagis, 2012).

¹ D'autres dimensions – tout particulièrement l'effet du féminisme sur les pratiques professionnelles des enquêtées – seront explorées dans la dernière section de ce chapitre « Demeurer féministe. Les formes ordinaires de persistance du féminisme ».

² Le découpage en 7 classes (au lieu de 6) de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs, qui conduit à décomposer la classe 3 des maintiens en continu de l'engagement féministe en deux groupes (celles qui maintiennent leur engagement au sein du Planning familial d'une part et celles qui le poursuivent dans d'autres sphères et sous d'autres formes d'autre part) et le croisement avec la variable « ville » permettent d'arriver à ce résultat (non présenté ici).

³ Depuis les débuts de l'accueil du public, la formation des équipes apparaît comme un sujet important pour le Planning familial. Des stages de formation à destination des hôtesses sont mis en place dès les années 1960. Puis un nouveau système de formation est instauré dans les années 1970 suite aux bouleversements internes et à la radicalisation du Planning familial à cette période, qui se base notamment sur la « coformation » – formation des nouvelles par les plus anciennes – et « l'analyse de la pratique » (« Chaque groupe local ou chaque association départementale prévoit des rendez-vous réguliers pour que l'équipe se retrouve. On y évoque des situations délicates et on réfléchit collectivement à la réponse à apporter » (Friedmann, 2006, p. 154)). Enfin, ces formations sont continues.

Planning Familial ont la possibilité de passer des conventions avec les DDASS pour être reconnues comme des structures d'information et de planification et reçoivent pour cela des subventions. Certaines antennes locales bénéficient en outre du soutien de leur municipalité dès 1973, qui se traduit par l'octroi de subventions, à l'image de ce que l'on a observé dans le cas du Planning familial de Grenoble. Ces subventions ont « pour conséquence le passage d'un travail bénévole à un travail rémunéré » (Pavard, 2012a, p. 285) qui se reflète dans le comptage des heures payées à chacune à partir de cette période, dont on trouve parfois trace dans les archives des associations départementales. Mais si les prémisses du salariat au PF ont lieu avant le passage de la loi Veil, celle-ci n'en demeure pas moins le véritable tournant en la matière : d'une part, parce que le Planning familial reçoit dès lors une aide financière du Ministère de la santé ; d'autre part, parce que la loi rend obligatoire l'entretien préalable à l'IVG, qui est assuré notamment par les conseillères du Planning familial, déjà formées pour cette activité, pour laquelle elles sont rémunérées (Devreux, 1982). Par la suite, l'alternance de 1981 et la création du Ministère des droits de la femme pérennisent les subventions accordées au Planning familial. Devenant l'une des tensions au cœur de l'identité du Planning familial et de sa relation au politique (Thébaud, 2007, p. 93), le développement du salariat et son articulation avec le militantisme bénévole provoquent de nombreux débats dans les années¹ et décennies suivantes (Flahault et Loiseau, 2008 ; Pavard, 2012a, p. 285-286)².

Exemple de ces transformations du travail militant réalisé bénévolement en travail salarié, la trajectoire de Liliane Pergaud présente de nombreuses similitudes avec celles d'autres militantes du Planning familial comme Lucienne Ducos. Née en 1934 dans un milieu qu'elle qualifie de « sous-prolétaire », Liliane Pergaud parvient à réaliser des études secondaires grâce à une bourse. Elle passe ensuite des concours administratifs et travaille aux PTT jusqu'à la naissance de son deuxième enfant au milieu des années 1950. Son entrée au Planning familial, qui constitue son premier engagement militant et féministe, se réalise à la fin des années 1960 en raison de « son histoire personnelle » (trois grossesses rapprochées). Au cours des années 1970, elle commence à toucher une rémunération pour ses heures de travail, d'abord par le biais de l'hôpital dans lequel elle réalise des consultations pré-IVG, puis directement par l'association départementale à partir du moment où celle-ci reçoit des subventions. Elle demeure salariée jusqu'à la retraite et précise au cours de l'entretien qu'elle

¹ Comme le souligne Françoise Thébaud, cette question est déjà au cœur des congrès qui ont lieu du début des années 1980, l'analyse des archives montrant par exemple que « la question du salariat mobilise beaucoup les associations départementales lors de la préparation du congrès de 1985 » (Thébaud, 2007, p. 97).

² Sur ce sujet, voir également le travail d'Alice Romerio : « Le travail féministe. Enquête sur la professionnalisation du militantisme féministe au Planning familial », thèse en science politique en cours à l'Université Paris 8.

a « toujours eu une activité militante à côté » – sous-entendu bénévole – « avec du temps donné à l'association elle-même, du temps donné à la formation ». Au fil des années, elle suit en effet de nombreuses formations liées à ses activités au Planning familial et sur des thèmes connexes (sexologie, sociométrie, etc.) – « c'était enivrant » « j'y ai trouvé une nourriture » en dit-elle – et réalise une analyse, avec l'encadrement d'un superviseur, qui la conduit à exercer un temps comme psychothérapeute, sans reconnaissance officielle toutefois.

Si ce type de continuités professionnelles observé avec Lucienne Ducos et Liliane Pergaud concerne surtout des militantes qui étaient préalablement insérées au Planning familial avant que la salarisation ne soit possible, d'autres ont aussi connu cette trajectoire après un engagement au MLAC, à l'image de la répondante n°10. Grenobloise, née en 1949 dans une famille de classe populaire, sensibilisée à la question de l'avortement par son « futur conjoint étudiant en médecine », elle milite au sein du MLAC entre 1973 et 1975. Jusqu'à cette date, elle réalisait des études supérieures et travaillait parallèlement comme surveillante d'externat, mais elle cesse toutes ces activités après 1975 en raison de l'élevage de ses enfants. En 1978, elle rejoint le Planning familial et, après plusieurs formations, devient conseillère conjugale, une activité professionnelle qu'elle exerce au sein de l'association jusqu'à la retraite.

À travers ces différents exemples, on constate que le travail rémunéré au sein du Planning familial constitue bien souvent une opportunité de reprendre (voire d'entamer) une activité professionnelle pour des femmes qui avaient cessé de travailler à l'extérieur du foyer, en raison de leur vie conjugale et familiale et des charges afférentes pesant sur elles. Ainsi, à l'instar du Parti communiste français qui, *via* les formations dispensées, a favorisé une certaine promotion sociale pour ses militant-e-s (Pudal, 1989), le Planning familial a pu jouer le même rôle sur le plan social et de genre. En permettant l'autonomie professionnelle et financière de ses membres d'une part, et en leur offrant l'accès à des savoirs et savoir-faire dont elles étaient éloignées (« j'avais un apport intellectuel qui venait d'ailleurs » comme le dit Lucienne Ducos), la professionnalisation constitue ainsi un puissant vecteur d'émancipation pour les personnes concernées en termes social et de genre.

Il convient toutefois de préciser qu'apparaît au sein de la population un autre profil de prolongement salarié de l'engagement féministe au Planning familial. Préalablement dotées en capitaux scolaires et en compétences professionnelles, ces militantes – médecins, psychologues, ou gynécologues – se mettent à exercer leur profession (au moins

partiellement) au sein du Planning familial dans le sillage de leur participation au mouvement aux mobilisations féministes de la « deuxième vague ».

b. Une professionnalisation en demi-teinte dans les associations féministes spécialisées

Les associations féministes spécialisées constituent le deuxième lieu dans lequel se réalisent des prolongements professionnels de l'engagement féministe. Plus rares encore que les trajectoires semblables au Planning familial, ces continuités professionnelles s'observent dans un type particulier d'association inscrite dans le secteur social : les structures agissant auprès des femmes victimes de violences. Dans le sillage des mobilisations féministes qui dénoncent et politisent les violences de genre, les projets de centres d'hébergement pour les femmes subissant des violences, formulés dans les configurations féministes locales dans la deuxième moitié des années 1970, se concrétisent dans les années 1980 et engendrent la création d'associations¹. En France, comme le montre Elisa Herman au travers de l'analyse de plusieurs structures, ces associations se professionnalisent et s'institutionnalisent ensuite selon des temporalités et des modalités différentes, qui varient notamment en fonction de l'implication professionnelle des féministes – les militantes font elles-mêmes carrière dans l'association – ou à l'inverse de leur choix de professionnaliser rapidement les structures, c'est-à-dire déléguer le travail à des professionnelles, du travail social principalement (Herman, 2016, p. 47)².

Cette professionnalisation repose là encore sur l'accès à des financements émanant de fonds publics et leur pérennisation³. Dans les cas analysés, il s'agit notamment des DDASS, des autorités municipales et nationales, tout particulièrement le Ministère des Droits de la femme après sa création dans le sillage de l'élection de François Mitterrand en 1981. Si ce n'est pas la première institution étatique spécifique aux droits des femmes – puisque les origines du féminisme d'Etat ont eu lieu sous les gouvernements de droite précédents –, ce ministère dirigé par Yvette Roudy se caractérise cependant par une innovation importante : l'affectation d'un budget d'intervention. Par le biais de ce budget, Yvette Roudy « encourage

¹ Sur l'histoire de ces structures et de la cause des violences conjugales en France et de ses transformations, voir les travaux d'Elisa Herman et de Pauline Delage, tout particulièrement le chapitre 1 « Les violences conjugales, politisation d'un nouvel intolérable » (Herman, 2016) et la partie 1 « Du dévoilement de l'oppression au problème public » (Delage, 2014).

² Dans son travail comparatif entre la France et les États-Unis, Pauline Delage choisit pour sa part de parler de « régime professionnel de la cause » des violences conjugales pour étudier la co-construction des dimensions politiques et professionnelles, conçues comme des dynamiques conjointes – avec « l'insertion d'organisations et de militantes féministes dans le secteur social » d'une part et « la politisation de professionnelles du travail social » d'autre part – sans les subordonner l'une à l'autre (Delage, 2014, p. 150).

³ Sur le financement du travail social en France et la manière dont les associations féministes contre les violences conjugales en bénéficient, voir (Delage, 2014, p. 173).

largement, bien au-delà des affinités politiques ou féministes, le développement et l'institutionnalisation d'un vaste réseau d'associations féminines » (Thébaud, 2001a, p. 580). Comme le montre Anne Revillard, la politique du Ministère Roudy consiste à « agir par les associations » (Revillard, 2007, p. 273), c'est-à-dire utiliser les associations comme des relais de l'action publique en leur octroyant des financements dans la mesure où elles entrent dans le cadre des priorités définies par le ministère¹. C'est ce qui arrive dans l'association dans laquelle Maryse Steiner professionnalise son engagement féministe.

Née en 1947 dans une famille de classe moyenne politisée, Maryse commence sa carrière féministe au début des années 1970 alors qu'elle travaille comme éducatrice spécialisée, est en couple et mère d'un enfant ; un engagement qui s'inscrit dans le sillage d'activités militantes antérieures (CGT, Mai 68, gauchisme). Elle participe d'abord au MLAC vers 1973 puis rejoint un groupe femmes de quartier, décrit comme la « mouvance plutôt sociale » du mouvement féministe local qu'elle oppose aux « intellectuelles ». Au début des années 1980, elle participe à la création d'une association agissant auprès des femmes victimes de violence qui, par son thème, ses pratiques et le réseau sur lequel elle s'appuie, se place dans la continuité directe du mouvement des femmes. Le projet d'ouvrir un centre d'hébergement s'inscrit en effet dans le sillage des pratiques militantes :

« Au début [*les femmes victimes*] étaient hébergées dans des appartements, c'était complètement militant, c'était un peu comme la pratique des IVG... voilà ça fonctionnait comme ça. Donc j'ai été impliquée là-dedans. Et puis on a décidé à quelques-unes [...] on a décidé d'ouvrir un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violence. » (Maryse Steiner)

De plus, comme le suggère les « quelques-unes » mentionnées par Maryse, les femmes à l'origine de cette association sont un « groupe de copines » qui se sont rencontrées dans le mouvement des femmes des années 1970 et mettent en place ce projet « par pratique féministe et militante »². La réussite du projet – qui débute vers 1980 et se concrétise en 1983 – est étroitement liée aux évolutions du contexte politique, comme le souligne Maryse :

« Et là, à la faveur de l'élection de Mitterrand, et de la création du... secrétariat des droits des femmes, on a fait des recherches de financements, ça a été assez long, pour ouvrir un centre d'hébergement, et on a fini par ouvrir ce lieu [...] Et on a eu petit à petit un agrément etc. etc. »

¹ Si cette politique a été diversement accueillie par les militantes féministes (Dauphin, 2002), elle a eu « des effets majeurs sur le mouvement des femmes, tant au niveau organisationnel que sur le plan de l'agenda militant : l'octroi de financements est subordonné à la constitution en association "Loi 1901", et ne sont financés que les associations dont les activités correspondent aux priorités d'intervention du ministère » (Revillard, 2016, p. 53). Surtout, la pratique de financement des associations initiée par le Ministère Roudy a été pérennisée et systématisée par la suite, permettant ainsi la consolidation et l'institutionnalisation de tout un secteur associatif féministe devenu « dépendant aux subventions de l'Etat » (Dauphin, 2010).

² Dans les associations qu'elle analyse, Elisa Herman note aussi l'importance des réseaux d'amitié militante qualifiés de « support et ressources irremplaçables pour la création des structures étudiées » (Herman, 2016, p. 36)

À partir de cette date, Maryse devient permanente de l'association et salariée. Elle y travaille ensuite pendant une dizaine d'années et exerce des fonctions variées au fur et à mesure que l'association « se professionnalise » et développe différents pôles d'activités. Puis, au début des années 1990, elle quitte l'association pour devenir consultante en formation mais demeure membre du conseil d'administration. Elle reprend son poste à temps partiel quelques années dans les années 2000 parallèlement à d'autres activités.

Contrairement à ce que l'on a observé dans le cas du Planning familial, les processus en jeu ne correspondent pas ici à une salarisation de l'engagement (les bénévoles ne sont pas salariées pour continuer la même activité) mais participent plutôt de l'invention d'une nouvelle profession¹ : le travail social féministe. Elisa Herman montre ainsi que la figure de la travailleuse sociale féministe – dont les « fondatrices devenues salariées » constituent un profil parmi ceux observés dans les associations – renvoie à « l'essor d'un groupe professionnel militant » à part entière (Herman, 2016, p. 167 et 286)². De plus, le processus de prolongement professionnel de l'engagement est ici sous-tendu par l'existence de ressources externes et acquises antérieurement. Dans le cas de Maryse, la professionnalisation du féminisme se réalise ainsi au croisement entre des compétences professionnelles préexistantes (la formation et l'expérience d'éducatrice spécialisée) et la socialisation militante et ses produits (intérêt pour une problématique féministe, pratiques mises en œuvre dans le mouvement, etc.).

Il convient finalement de préciser que ces processus de prolongement professionnel de l'engagement féministe dans le secteur du travail social féministe sont non seulement rares – ils concernent très peu d'enquêtées dans la population étudiée – mais aussi, *a contrario* de la trajectoire de Maryse, souvent marqués par une certaine précarité et instabilité. En contrepoint, on peut ainsi mentionner l'exemple de Josette Casari, née en 1947 dans un milieu populaire, et dont la trajectoire professionnelle, débutée comme employée dans une étude de notaire, esquisse une relative ascension sociale. Quittant au début des années 1980 le groupe de lesbiennes auquel elle participait avec l'envie de faire quelque chose de « plus concret » et pas « intello intello », elle crée avec plusieurs amies une association, d'abord d'entraide et de convivialité, qui se transforme ensuite en association d'aide aux femmes en difficulté. Si la structure parvient ultérieurement à obtenir des subventions et un local, ses ressources ne lui permettent pas de salarier ses membres. Pendant de nombreuses années, Josette s'y investit

¹ Sur la distinction entre salarisation et professionnalisation, voir (Dussuet et Flahault, 2010).

² Dans les organisations qu'elle étudie, Pauline Delage considère pour sa part qu'il s'agit plutôt « d'une inscription partielle et inachevée de la cause dans un segment professionnel » (Delage, 2014, p. 150).

alors qu'elle est au chômage par ailleurs, ne parvenant que sur une courte période à en être salariée *via* un contrat aidé.

c. Du militantisme féministe aux études genre

L'enseignement supérieur et la recherche constituent le troisième domaine dans lequel des militantes féministes ont pu prolonger leur activisme féministe de manière professionnelle. Parmi les personnes enquêtées qui ont maintenu leur engagement féministe en continu dans d'autres sphères et/ou sous d'autres formes¹ figurent en effet les militantes qui sont devenues des *academic feminists* (Whittier, 1995, p. 125) ; des processus qui participent autant qu'ils sont tributaires de la constitution du pôle intellectuel de l'espace de la cause des femmes. Ce pôle est composé des « collectifs formels (laboratoires, équipes de recherche, revues) et informels (réseaux d'universitaires) qui constituent les fractions "militantes" du champ des études féministes et sur les femmes ; un sous-champ académique qui s'est institutionnalisé depuis les années 1980 en France autour des questions des "femmes", des perspectives "féministes" et/ou du "genre" (plus récemment) » (Bereni, 2007, p. 32).

Étroitement liée aux mobilisations féministes des années 1970 qui en ont été le « creuset » (Lagrange, 1990), la constitution de ce champ et son autonomisation progressive par rapport au militantisme s'est réalisée en plusieurs étapes. Dans le prolongement de l'action de quelques pionnières appartenant aux générations antérieures, des groupes de recherche réunissant des militantes – certaines déjà dans le milieu universitaire (étudiantes, chercheuses) et d'autres non – se créent au fil des années 1970, et avec eux, les premiers colloques et revues voient le jour. Dans cette période, le milieu s'organise mais se heurte aux résistances des hiérarchies universitaires et académiques. Le colloque « Femmes, féminisme et recherche » à Toulouse en 1982 dont l'organisation a été rendue possible par « la rencontre entre la pression maintenue d'un milieu toujours plus mobilisé et une nouvelle conjoncture politique » avec l'arrivée de la gauche au pouvoir (Lagrange, 1990, p. 30), marque un véritable tournant. Il sera suivi d'un certain nombre de financements spécifiquement consacrés à ces travaux puis d'une série de recrutements au CNRS et à l'Université, contribuant au développement d'un féminisme académique (Bereni, 2015, p. 178).

Chez les personnes enquêtées, la poursuite professionnelle du féminisme dans le champ académique a pu se réaliser selon deux modalités différentes : une co-construction de la carrière militante féministe et de la carrière professionnelle universitaire, qui se sont

¹ Cf. classe 3 de la typologie des carrières féministes en fonction des collectifs entre 1966 et 2012.

déroulées parallèlement et se sont nourries mutuellement ; ou, à l'inverse, une reconversion d'appétences et de compétences acquises dans le militantisme féministe dans la sphère académique après l'engagement.

La trajectoire d'Arlette¹, qui est déjà insérée dans le domaine académique lorsqu'elle rejoint le mouvement des femmes, illustre le premier cas de figure. Engagée au Planning familial dès la fin des années 1960, elle rejoint ensuite le MLAC puis participe activement au mouvement des femmes ; une période au cours de laquelle elle est d'abord doctorante et assistante d'enseignement à l'Université avant d'obtenir un poste de maître-assistante en 1975. Les interactions entre sphères professionnelle et militante se font très rapidement puisque dès le milieu des années 1970 elle œuvre avec d'autres au lancement de projets liés au féminisme à l'intérieur de l'université (recherches collectives, centre de documentation, enseignements, etc.) et à la création d'un groupe de recherche. C'est dans le cadre de ce groupe et plus généralement dans l'exercice de son travail universitaire qu'elle poursuit un activisme féministe jusqu'à la fin de sa carrière professionnelle.

L'exemple de Sylvie Boissière renvoie à l'inverse à une reconversion du militantisme dans la sphère professionnelle (Tissot, 2005)². Née au début des années 1950 dans un milieu populaire, Sylvie connaît un parcours scolaire d'excellence, qui la conduit à quitter sa ville natale pour entrer dans un établissement prestigieux ; une trajectoire universitaire prometteuse contrariée, entre autres facteurs, par un militantisme intense dans les années 1968 qui l'amène à interrompre ses études et à vivre de petits boulots. Dans les années 1970 elle participe activement au mouvement des femmes. À la fin de la décennie, souhaitant stabiliser sa situation professionnelle, elle passe un concours administratif qu'elle obtient et travaille ensuite dans une collectivité locale. Au tournant des années 1980, elle décide de reprendre ses études en sciences humaines et sociales parallèlement à son travail, en cours du soir, franchit les grades et obtient les diplômes au fil de la décennie, jusqu'au doctorat en 1990. L'origine de ses appétences et compétences pour la recherche se situe clairement dans son expérience féministe. Entourées de « copines intellos » au sein du mouvement des femmes – dont certaines sont chercheuses –, qui la soutiennent dans sa reprise d'études, elle réalise avec elles une première recherche collective liée au féminisme dans les années 1980 et se familiarise à leur contact aux ficelles du métier (« j'ai appris là à faire une recherche »). Après cette première expérience, une fois insérée professionnellement dans le milieu universitaire en

¹ Répondante n°100.

² Les reconversions militantes supposent des déplacements dans l'espace social (investissement de champs professionnels), la mobilisation de ressources accumulées au travers des expériences militantes et leur transformation, et engendrent des recompositions identitaires (Tissot, 2005).

ayant obtenu un poste, son travail s'inscrit dans le prolongement de l'engagement féministe, tant sur le plan des objets choisis, des personnes avec qui elle les réalise, que des pratiques de recherche (non-mixité, « capacité à mettre en commun [leur] production », etc.) : « on a exporté les modes de fonctionnement du mouvement des femmes » en dit-elle.

Ainsi, les féministes lyonnaises et grenobloises étudiées dans cette thèse se distinguent fortement de leurs camarades du MLF parisien, dont près d'un tiers environ sont universitaires ou chercheuses inscrites dans le champ des études féministes (Picq, 1991, p. 178, 2012, p. 66). Loin de « l'énorme pourcentage de féministes [ayant] investi la sphère de la recherche, tout particulièrement en sciences sociales » constaté dans l'étude sur les militantes du MLF (Ringart, 1991, p. 166), les devenirs étudiés ici montrent au contraire la rareté de ces types de continuités professionnelles dans les cas lyonnais et grenoblois, rappelant l'importance du contexte local dans l'existence (ou non) de ces opportunités de professionnalisation, entre autres facteurs.

De manière générale, les possibilités de professionnaliser l'engagement féministe, c'est-à-dire de « vivre *de et pour* la cause des femmes » (Bereni, 2012, p. 34) sont restées limitées¹, circonscrites à certains secteurs de l'espace de la cause des femmes – principalement le travail social² et l'enseignement supérieur et la recherche³ –, et accessibles seulement pour une minorité d'enquêtées aux parcours militants et professionnels bien spécifiques⁴. Or, en l'absence de professionnalisation de l'engagement féministe, le maintien d'une activité contestataire importante et en continu dans l'espace de la cause des femmes est peu fréquent.

¹ Interrogées sur les effets de l'engagement féministe sur leur trajectoire professionnelle, les réponses des personnes enquêtées par questionnaire en fournissent un autre indicateur. Alors que plus de 70 % d'entre elles considèrent que leurs engagements pour la cause des femmes ont eu un impact sur leur trajectoire professionnelle, les modalités relatives aux effets « sur le choix de la profession » ou la « décision de changer de profession, réorientation professionnelle » après l'engagement n'ont été choisies que par une minorité de répondantes (cf. question n°56, questionnaire en annexes). Nous reviendrons sur cet aspect dans la dernière section de ce chapitre.

² Comme le souligne Elisa Herman, jusqu'aux années 1990, « il n'existait que très peu de positions professionnelles permettant de vivre *de et pour* la cause des femmes » : « Depuis plusieurs années, certaines sphères de l'espace de la cause des femmes voient se développer en leur sein un salariat qui reconfigure certaines tâches et confère une autonomie financière aux femmes employées [...] Cette évolution touche principalement deux sphères emblématiques des revendications de la seconde vague du féminisme français, à savoir la sphère spécialisée dans la lutte contre les violences sexistes et celle traitant des questions de sexualité, avortement et contraception » (Herman, 2016, p. 168)

³ D'autres domaines professionnels, investis un temps par les militantes féministes dans une optique de prolongement salarié de l'engagement, comme les « entreprises féministes » (librairies, bars, restaurants), ont rapidement fait face à des difficultés financières et n'ont pas connu de pérennisation.

⁴ Pour une présentation des devenirs professionnels de l'ensemble des répondantes, voir l'encadré 24 dans la dernière section de ce chapitre.

(Dis-)continuités militantes

Si les trajectoires continues au sein de l'espace de la cause des femmes sont principalement des continuités professionnelles de l'engagement féministe, figurent également parmi nos enquêtées quelques cas où la poursuite du féminisme se réalise dans des activités militantes : rares, ces trajectoires sont principalement celles de militantes multi-positionnées et/ou inscrites, au moins pour un temps, dans des secteurs de l'espace de la cause des femmes autres que le mouvement autonome.

Ainsi, aux côtés des engagements professionnalisés étudiés ci-dessus, se situent dans la classe 3 de la typologie¹ des enquêtées qui ont porté et perpétué leur féminisme dans des collectifs militants et/ou dans d'autres sphères jusqu'à aujourd'hui, comme l'illustrent les trajectoires des trois répondantes présentées ci-dessous.

Répondante n°9 : *Éliane est née en Isère avant la deuxième guerre mondiale dans une famille de milieu populaire marquée par les engagements parentaux dans la Résistance. Elle prend part au mouvement de mai-juin 1968 dans les mouvances proches du PSU. Participant de manière peu active aux mobilisations féministes de 1972 à 1977, elle s'engage véritablement en 1978 lorsqu'elle est élue conseillère municipale socialiste et rejoint l'Association des conseillères municipales de l'Isère dont elle reste membre jusqu'en 1993. Au-delà des mandats électoraux municipaux et régionaux qu'elle exerce jusqu'aux années 1990, elle occupe une fonction importante au sein de l'Observatoire isérois de la parité de 1998 à 2010 et participe à la commission femmes du Parti socialiste jusqu'à la même date. Elle crée également une association de soutien aux femmes atteintes de cancer gynécologique en 1994, dans laquelle elle est encore active à la date de l'enquête.*

Répondante n°21 : *Répondante grenobloise, née en 1942 dans le Sud de la France au sein d'une famille de classe supérieure plutôt de gauche, Annie réalise des études d'ingénieurs avant de se réorienter vers la médecine. Elle rejoint le mouvement des femmes en 1970, dans le sillage d'une participation active à Mai 1968, après avoir suivi un séminaire sur la condition des femmes organisé par la Fédération nationale des étudiants protestants. Elle participe au groupe Psychanalyse et politique du MLF en 1970 – et précise elle-même dans sa réponse « Antoinette Fouque » pour bien signifier son ancrage dans cette tendance du mouvement féministe – et demeure active dans les*

¹ Pour rappel, la classe 3 de la typologie des carrières féministes en fonction des collectifs (« Des féministes professionnalisées ») rassemble des militantes dont les trajectoires ont pour point commun le maintien d'une activité militante continue et intense depuis les années 1970 ; un maintien qui se réalise principalement dans des collectifs comme le Planning familial et dans d'autres sphères ou sous d'autres formes, voire dans des combinaisons entre ces types, et majoritairement dans un cadre professionnel. Voir la description des différentes classes dans la première section de ce chapitre.

différentes structures de ce courant¹ – le groupe Psychanalyse et politique, les Éditions des femmes (dans lesquelles elle est salariée pendant deux ans au cours des années 1970), l'Alliance des femmes pour la démocratie (1989-2012) – ainsi que dans des réseaux plus larges dans lesquelles le courant différencialiste s'inscrit, à l'instar de l'association « Elles aussi » (1992-2012) qui milite pour la parité dans toutes les instances élues, jusqu'à la date de l'enquête.

Répondante n°28 : *Née en 1948, Véronique est issue d'une famille de classe supérieure plutôt de droite et catholique. Elle participe activement à Mai 1968 alors qu'elle est étudiante puis s'engage dans le mouvement des femmes immédiatement après. Elle fréquente d'abord à Paris le MLF, en particulier le groupe Psychanalyse et politique, puis participe à un groupe local du MLAC jusqu'en 1975. Après son arrivée à Grenoble, elle fréquente des groupes femmes et la maison des femmes et s'engage au sein du Planning familial dans lequel elle est active à des niveaux variés jusqu'à la date de l'enquête. Au début des années 1980, elle s'engage chez les Verts, devient membre de la commission femmes de ce parti politique jusqu'à la fin des années 1990, et exerce un mandat local puis régional. Dans les années 1990, elle prend part successivement à un collectif militant pour la parité (1995-2000) puis à la Marche mondiale des femmes (2000-2010) ainsi qu'à une association luttant contre les violences faites aux femmes.*

Quelles conclusions tirer de ces trois trajectoires quant aux processus de continuités militantes qu'elles incarnent ? Il apparaît tout d'abord que ce ne sont pas forcément les militantes les plus actives et appartenant aux groupes les plus centraux dans les années 1970 qui ont maintenu leur engagement, comme le soulignent les profils des répondantes n°9 et n°28 issues de courants plus dominés ou marginaux à cette époque (la mouvance réformiste et le courant différencialiste). Par ailleurs, alors que les groupes du pôle autonome non mixte refluent durablement dans les années 1980 et 1990, elles témoignent de nouveau que seules celles qui investissent des collectifs génériques (partis politiques, syndicats) ou d'autres sphères (en particulier la sphère institutionnelle et électorale ici, en agissant pour la cause des femmes en tant qu'élue ou dans des collectifs comme l'association des conseillères municipales par exemple) – *a fortiori* quand elles en intègrent plusieurs et sont multi-positionnées – parviennent à perpétuer leur engagement féministe. On retrouve également cette tendance chez les féministes qui maintiennent leur engagement mais avec une intensité

¹ Comme le souligne Marion Charpenel, le courant différencialiste, d'abord incarné dans le groupe Psychanalyse et politique au début des années 1970, a ensuite donné naissance à différentes structures de l'espace de la cause des femmes insérées dans différents pôles : Psychanalyse et politique, l'Alliance des femmes pour la démocratie, l'association Mouvement de libération des femmes, Parité 2000 dans le pôle associatif autonome ; Le Quotidien des femmes, Des femmes en mouvement dans le pôle informationnel, la maison d'édition et l'espace Des femmes dans le pôle entrepreneurial et/ou culturel (Charpenel, 2014, p. 306).

moindre à partir des années 1980 (classe 5, « Continuer ailleurs »)¹ : après cette période charnière, c'est dans des collectifs génériques, en particulier syndicaux, qu'elles continuent à porter la cause des femmes². De même, pour les répondantes dont la démobilisation totale est plus tardive (classe 2, « Continuer ailleurs temporairement »), qui étaient plutôt éloignées du pôle informel non mixte autonome dans les années 1970, la poursuite du féminisme jusqu'aux années 1990 se réalise principalement dans d'autres sphères et formes, le plus souvent les sphères institutionnelle et électorale et médicale et sociale ; des conclusions qui renvoient, en miroir, au désengagement des « radicales » déjà analysé.

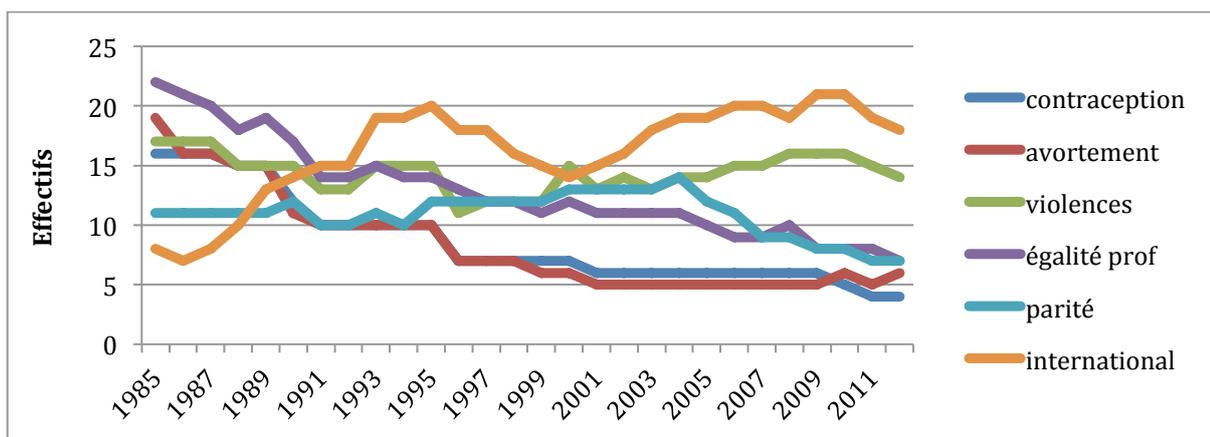
À travers les trois carrières féministes continues restituées apparaissent également les nouvelles causes et mobilisations qui émergent et animent l'espace de la cause des femmes à partir des années 1980 ; des causes qui vont engendrer la remobilisation de certaines militantes de la « deuxième vague ». En effet, comme l'a montré la typologie des carrières féministes, environ 20 % des répondantes connaissent des reprises de mobilisation d'intensité modérée dans les années 2000 (classe 4, « Réengagements récents et pluriels »). À l'aide des réponses du questionnaire comme des matériaux recueillis en entretien, il s'agit alors d'analyser pour quelles causes se font ces reprises militantes ainsi que les types de collectifs qui les accueillent. Le graphique ci-dessous représente les évolutions de « l'attractivité » des différentes causes à partir du niveau de mobilisation déclaré par les répondantes (cf. figure 22)³.

¹ Il s'agit de la classe 5 de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs. Voir la description des différentes classes dans la première section de ce chapitre.

² C'est par exemple le cas des répondantes n°31 et 120 qui figurent dans la classe 5, dont l'engagement féministe se fait ensuite au sein de la CFDT, respectivement de 1984 à 2004 et de 1983 à 2003.

³ Les causes constituent la troisième dimension présente dans la question relative à l'engagement féministe, en plus des périodes de mobilisation et des collectifs (cf. question n°31 dans le questionnaire). Non prises en compte dans l'élaboration des carrières féministes dans l'analyse de séquence en raison de la complexité de l'articulation, elles ont fait l'objet d'un traitement séparé et agrégé permettant de rendre compte des niveaux de mobilisation sur chacune d'entre elles et donc de leurs fluctuations en temps historique. Seules les causes proposées aux répondantes les plus significatives pour la période ont été retenues dans le graphique présenté ici.

Figure 22 - Causes féministes (1985-2012)



Lecture : 19 répondantes déclarent être engagées pour la cause de l’avortement en 1985, 10 en 1995 et 6 en 2012.

À partir du milieu des années 1980, on observe un déclin relatif des causes centrales et fondatrices pour cette génération que sont la contraception et l’avortement. De « nouvelles » causes, inexistantes ou au deuxième plan dans les années 1970, sont investies par les militantes qui poursuivent ou reprennent leur engagement – la situation des femmes dans le monde d’une part et la représentation politique des femmes d’autre part – tandis que la lutte contre les violences faites aux femmes demeure un sujet de mobilisation relativement important.

Les causes liées à l’échelle internationale constituent une première catégorie de mobilisation qui attire les féministes étudiées. Déjà présentes dans les années 1970 – avec les mobilisations de soutien aux Iraniennes en 1979, pour ne citer qu’un exemple – les actions de solidarité avec d’autres femmes dans le monde se développent davantage par la suite. À Lyon, c’est par exemple le cas du « Collectif 8 mars » qui, dans les années 1980, rassemble des associations féminines et féministes et des individus « qui travaillaient toute l’année à un projet autour du 8 mars », comme le raconte une des militantes qui s’y engage après le reflux des groupes femmes :

« On a fait une initiative qui s’appelait “Femmes d’ici, femmes de là-bas”, avec des femmes qui venaient de Tunisie, du Maroc, et voilà, et on a pu rassembler parfois trois cent personnes... C’était vraiment des grosses initiatives et puis ça demandait beaucoup de... parce qu’on les faisait venir réellement, on avait des contacts avec des associations là-bas, on a fait un truc aussi sur les femmes de l’Est, donc en faisant venir des femmes d’Allemagne de l’Est, de Pologne etc. On était pas mal tourné sur la sphère internationale. » (Laurence Roche)

Selon des déclinaisons locales spécifiques, des mouvements ou des associations de solidarité sont créés au rythme des conflits internationaux qui marquent ces années. À Grenoble, à la fin des années 1980 et au début des années 1990 se succèdent les mobilisations

et actions de solidarité internationale, d'abord avec la Roumanie, puis contre la Guerre du Golfe et enfin avec la Bosnie. Des collectifs spécifiquement féminins sont mis en place, à l'image du collectif des femmes contre la logique de la guerre en Isère¹ qui organise notamment des manifestations de mères ou, par la suite, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté². D'autres, mixtes, se voient investis par un grand nombre d'ex-militant-e-s des années 1968, dont les féministes, à l'image de Cristina Fontana qui explique que « la partie militante a réémergé pour [elle] sur la Bosnie »³. Si ces mobilisations sont moins visibles dans les parcours des Lyonnaises, les matériaux permettent toutefois d'avancer que ce thème est investi par le groupe local de Psychanalyse et politique. Viviane Fournier, qui rejoint Psychanalyse et politique à la fin des années 1970 et reste très active jusqu'au milieu des années 1990, se souvient ainsi que « les derniers moments, extrêmement forts qu'on aient relayés à Lyon, c'était au moment de l'Ex-Yougoslavie et des choses si douloureuses qui s'y sont passées » :

« Là, oui, donc oui on était très engagées dans le soutien des femmes de ces pays, voilà, qui avaient, qui étaient euh...qui étaient attaquées vraiment en tant que femmes. Le processus d'attaque ethnique, et qui passait par le viol des femmes, et choses encore plus atroces, c'était des choses qui nous bouleversaient » (Viviane Fournier)

À l'inverse, les actions de solidarité avec les femmes algériennes, notamment celles réfugiées en France pendant les années de la guerre civile, sont plus visibles à Lyon en raison de la création de l'association « Dar Sajja » au milieu des années 1990 dans laquelle plusieurs enquêtées s'engagent. À la même période est lancée l'association « Femmes contre les intégrismes » « en soutien à des associations de femmes algériennes en lutte contre le Code de la famille (promulgué en 1984) »⁴ que plusieurs répondantes lyonnaises rejoignent dans les années 1990 et 2000⁵. Par ailleurs, d'autres associations se caractérisent par le fait de se mobiliser en tant que femmes et avec un prisme féministe pour dénoncer des conflits ou situations politiques dans d'autres pays. C'est par exemple le cas des « Femmes en noir » – un

¹Article « Femmes debout », Floriane Benoit, *L'Humanité Rhône-Alpes*, 5 mars 1991. Sur ces mobilisations, voir les dossiers de presse « Mouvements et associations », côte Vh6175, années 1990, 1991, 1992, 1993, Bibliothèque municipale de Grenoble.

² Cette association est créée au début des années 1990 par des militantes déjà mobilisées contre la guerre du Golfe. Après une rencontre à Genève avec une membre de la *Women's International League for Peace and Freedom (WILPF)*, une association internationale féministe et pacifiste fondée pendant la première guerre mondiale, elles décident de créer une antenne à Grenoble. Au moment de notre enquête, plusieurs anciennes militantes féministes des années 1970 sont membres de cette association.

³ « Moi j'ai beaucoup milité sur la Bosnie [...] Une des associations organisait toutes les semaines des tours de la place Grenette au centre ville, des rondes silencieuses... A ce moment-là y'a eu pas mal de militantisme qui est remonté à la surface. Il y avait beaucoup de femmes dans ces groupes-là » (Cristina Fontana).

⁴ Selon l'historique de l'association présenté sur son site Internet : <http://www.fci-asso.org/index.php/historique/> consulté le 20 octobre 2016.

⁵ Répondantes n°69, 79, 97, 104, 106, 122.

mouvement né en Israël en 1988 pratiquant des veilles silencieuses pour dénoncer l'occupation des territoires palestiniens, ensuite devenu réseau international – dont la section lyonnaise, créée en 2002, est aussi investie par plusieurs militantes des années 1970. Ainsi en va-t-il de Joëlle Ganay qui, ayant cessé de militer pour la cause des femmes après la disparition du groupe femmes de Vaulx-en-Velin au début des années 1980, reprend une activité militante féministe au sein des Femmes en noir une fois à la retraite au début des années 2000. Dans la même veine, la Marche mondiale des femmes¹, réseau féministe transnational basé sur des coordinations nationales et des collectifs locaux, constituent un lieu de remobilisation pour certaines enquêtées, tout particulièrement à Grenoble² ; une présence des militantes issues des mobilisations des années 1970 également constatée dans les travaux sur la composition militante de la Marche mondiale des femmes en général³.

La représentation politique des femmes constitue la deuxième cause devenant relativement attractive pour les féministes qui ont maintenu leur engagement ou qui se réengagent au-delà des années 1980 (cf. tableau 19)⁴ ; un résultat quelque peu surprenant en comparaison avec les données issues des entretiens dans lesquels la campagne paritaire apparaît rarement. On peut ainsi supposer que, fruit d'un ralliement tardif – voire *a posteriori* – à une cause à laquelle nombre de militantes des années 1970 étaient d'abord hostiles (Bereni, 2006b), la part des répondantes indiquant une mobilisation en faveur de cette cause est légèrement surestimée. Toutefois, certaines féministes lyonnaises et grenobloises ont bel et bien été sensibles à la cause paritaire et actives dans la campagne qui s'est déroulée jusqu'au vote de la loi en 2000. C'est par exemple le cas de Catherine Guerin-Calvet qui prend part à un collectif pour la parité entre 1995 et 2000, tandis que d'autres, comme Viviane Fournier, membres de l'Alliance des femmes pour la démocratie⁵, mentionnent des collaborations avec

¹ La première Marche mondiale des femmes contre la violence et la pauvreté, largement impulsée par les mouvements féministes québécois, a lieu en 2000. Sur la genèse et l'histoire de ce mouvement féministe transnational, voir notamment (Conway, 2008 ; Dufour et Giraud, 2010 ; Galerand, 2006).

² Plusieurs enquêtées grenobloises ont ainsi participé au collectif local de la Marche mondiale des femmes et/ou aux marches elles-mêmes (Sylvie Cortina, Emilie Weber, Catherine Guerin Calvet). À l'inverse, chez les Lyonnaises, ce collectif n'est pas apparu dans les parcours des militantes qui se remobilisent.

³ Cela apparaît dans les résultats de l'enquête par questionnaire réalisée par Isabelle Giraud et Pascale Dufour sur les profils des déléguées de la Marche mondiale des femmes : « Nos observations nous ont également montré qu'en Europe, il y avait une tendance à une surprésence des personnes ayant une expérience organisationnelle héritée des années 1970 dans les organisations actives au sein de la Marche, limitant, jusqu'à un certain point, l'ouverture du mouvement à d'autres milieux militants et d'autres générations » (Dufour et Giraud, 2010, p. 133).

⁴ Toute proportion gardée puisque, comme nous l'avons déjà souligné, les féministes qui maintiennent leur engagement ou se réengagent sont une minorité et, comme le montre le graphique, ce sont seulement 10 à 15 répondantes en moyenne qui déclarent se mobiliser pour la parité en politique entre les années 1980 et aujourd'hui.

⁵ Déclinaison du groupe Psychanalyse et politique mené par Antoinette Fouque, l'Alliance des femmes pour la démocratie, créée en 1989, fait ainsi partie des rares groupes héritiers des luttes de la décennie précédente à investir la cause de la représentation politique : la même année, elles organisent d'ailleurs un colloque à la

l'association « Elles aussi » ; un réseau qui réunit des associations féminines militants pour la parité fondé en 1992 et qui investit tout particulièrement l'échelon local dans le but d'inciter des femmes ordinaires à se présenter aux élections municipales (Bereni, 2015, p. 113). Enfin, à Grenoble, quelques enquêtées¹ mentionnent leur participation à l'Observatoire isérois de la parité entre les femmes et les hommes, fondé en 1997 par des femmes politiques et des militantes associatives pour faire pression auprès des pouvoirs publics au niveau départemental (Giraud, 2005).

L'investissement dans les luttes paritaires doit être rapporté aux liens des militantes avec le champ électoral-partisan, dans lequel certaines ont poursuivi et porté leur engagement pour la cause des femmes à partir des années 1980. Si l'on s'en tient aux compétitions électorales, dans notre corpus, 20 % des répondantes (n=23) ont été candidates à une élection au moins une fois au cours de leur vie tandis que 12 % d'entre elles ont été élues (n=14)². Au total, elles se sont présentées à 35 élections, principalement municipales, mais pas exclusivement, et ceci dès les années 1980 – 11 candidatures sur 35 ont lieu entre 1981 et 1989 –, période au cours de laquelle les premières d'entre elles sont élues (cf. tableau 19). Pour la majorité, elles l'ont fait sous la bannière d'un parti de gauche, qu'il s'agisse du PS (n=14), de partis d'extrême gauche (n=4), de formations écologistes (n=7) ou de gauche locale (« gauche sans étiquette », « gauche citoyenne », etc.) ; seules deux d'entre elles évoquent des « sans étiquette ».

Sorbonne et présentent deux listes majoritairement composées de femmes aux élections municipales de Marseille (Bereni, 2015, p. 50) ; des événements que se remémorent Viviane Fournier en entretien.

¹ Répondantes n°9 et n°41.

² Cf. questions n°134 et 135 du questionnaire.

Tableau 19 – Nombre de répondantes élues / candidates par scrutin

Scrutins	Candidates (N)	Élues (N)
Municipales 1971	1	0
Cantonaux 1976	1	0
Municipales 1977	1	0
Législatives 1978	1	0
Législatives 1981	2	2
Municipales 1983	4	3
Régionales 1986	1	1
Législatives 1988	1	0
Municipales 1989	3	2
Régionales 1992	2	2
Municipales 1995	2	1
Total avant 2000	19	11
Municipales 2001	4	4
Municipales 2004	1	1
Cantonaux 2008	1	0
Municipales 2009	4	3
Régionales 2010	1	1
Total post 2000	11	10
<i>SR date et scrutin</i>	<i>5</i>	<i>1</i>
Total scrutins	35	22

Lecture : quatre répondantes ont été candidates aux élections municipales de 1983 et trois d'entre elles ont été élues.

On retrouve ainsi les caractéristiques isolées par Laure Bereni quant au profil des militantes paritaires, se distinguant par leur inscription dans l'espace de la cause des femmes et leurs liens étroits avec le champ politique, avec une expérience préalable des compétitions électorales ; les difficultés rencontrées dans la carrière partisane et élective, interprétées à la lueur de leur socialisation féministe, constituent d'ailleurs l'un des ressorts de l'engagement dans les luttes paritaires (Bereni, 2015, p. 136). L'exemple de Catherine Guerin Calvet mentionné plus haut montre, à l'inverse, que c'est parfois le militantisme pour la parité, à partir d'un ancrage partisan préexistant, qui incite à se lancer dans la compétition électorale. Engagée chez les Verts et dans leur commission femmes depuis les années 1980, Catherine Guerin Calvet milite pour la parité au sein de ce parti¹, ce qui la pousse à briguer un mandat électoral – « c'est parce que je me disais qu'il fallait bien s'engager parce que j'étais pour la parité » – qu'elle obtient au niveau régional en 1992. Par la suite, elle continue à militer en faveur de la parité en politique dans un collectif à partir de 1995. Il convient finalement de souligner que les engagements en faveur de la parité sont le fait de féministes qui ont maintenu leur engagement jusqu'aux années 1990 et parfois jusqu'à la date de l'enquête et sont, bien souvent, multipositionnées davantage que des réengagements ultérieurs après une

¹ La règle de la parité est inscrite dans les statuts des Verts dès 1989 (Bereni, 2015, p. 48).

interruption¹. Alors que les causes et mobilisations liées à l'international étudiées ci-dessus ont pu susciter des remobilisations chez des franges désengagées, c'est rarement le cas pour la parité.

Si de nouveaux sujets de mobilisation apparaissent et deviennent plus centraux à partir des années 1980, les « anciennes » causes (avortement, contraception, violences) qui ont été fondatrices pour cette génération et les structures qui en découlent ne disparaissent pas pour autant. Elles constituent au contraire des « structures de veille » pour les mobilisations féministes et pour les militantes de cette génération en particulier². C'est tout d'abord le cas pour les associations spécialisées sur ces causes – le Planning familial pour l'avortement et la contraception, les associations créées dans le sillage des mobilisations des années 1970 contre les violences³ – qui accueillent localement des reprises de militance au-delà des années 1980, qu'elles soient sporadiques ou continues, plutôt symboliques ou réellement actives. Ainsi, plusieurs féministes rejoignent les associations lyonnaises et grenobloises qui agissent auprès des femmes victimes de violence, pour agir en tant que militante en leur sein ou pour faire partie de leurs instances. Siègent ainsi dans les conseils d'administration de ces structures locales certaines de nos enquêtées, dont on croise les noms en feuilletant les archives. Ainsi, dans le cas du Planning familial de l'Isère, en 2012, au moins trois membres (sur 16) du Conseil d'administration élu en 2012 sont à notre connaissance des femmes ayant milité dans l'espace féministe local dans les années 1970⁴. Cette présence est d'autant plus intéressante puisque deux d'entre elles au moins n'étaient pas engagées au Planning familial à l'époque mais dans des groupes femmes et des franges plus radicales et ont rejoint l'association ultérieurement ; des trajectoires que l'on observe également à Lyon comme le souligne Laurence Roche. Militante dans un groupe femmes et dans la commission femmes d'un parti politique d'extrême gauche dans les années 1970, puis dans le « Collectif 8 mars » évoqué plus haut, elle rejoint le Planning familial à la fin des années 1980 :

¹ Les répondantes concernées par un engagement pour la parité dans les collectifs *ad hoc* et/ou dans la sphère électorale figurent principalement dans la classe 2 « Continuer ailleurs temporairement » (correspondant à celles qui maintiennent leur engagement jusqu'aux années 1990 dans des associations féministes spécialisées et dans d'autres sphères et formes) et dans la classe 3 des « Engagements en continu » de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs.

² Les « structures de veille » ou « structures dormantes » sont des structures fournissant une « forme de continuité aux groupes protestataires » « assurant la survie de groupes activistes, en maintenant vivant un répertoire de buts et de tactiques, en promouvant une identité collective » (Taylor, 2005, p. 231-232). Dans la lignée des travaux de Verta Taylor et de sa mise au jour des continuités structurelles, Marion Charpenel a montré le rôle que pouvait jouer des dimensions plus subjectives – à savoir la mémoire et les discours sur le passé – dans la création d'une continuité subjective entre plusieurs périodes de mobilisation (Charpenel, 2014).

³ L'association Femmes Information Liaison (FIL) à Lyon, Solidarité femmes à Grenoble.

⁴ Consultation des listes de membres du Conseil d'administration du Planning familial de l'Isère, Secrétariat du Planning familial de l'Isère, 18 avril 2013.

« Alors l'idée du Planning familial, moi au début c'était... il n'y avait plus rien quoi, comme associations. Il n'y avait plus de groupes femmes, plus de... C'est en 1987 je crois, que j'ai adhéré au Planning familial. Parce que jusque là, il y a eu la disparition des groupes femmes, mais après il y avait ce collectif [8 mars], pour lequel on arrivait quand même pas mal à fonctionner, et puis vers les années 1987-1988, on sentait que ça s'essouffait. Et donc on est quelques-unes à s'être dit : "Ben au fond, ce qui est intéressant avec le Planning familial, c'est qu'il y a à la fois une pratique, et puis dans lequel on peut se battre pour une politique féministe, quoi". Il y a les deux, et on n'est pas simplement dans l'aspect militant, comment dire, où on risque de s'essouffler parce que justement, on est que dans des manifs de rue, des machins etc., il y a une pratique derrière. **Et donc on est beaucoup à avoir adhéré au Planning et depuis on y est resté !** [rires] » (Laurence Roche)

Au-delà de la participation concrète et active à ses activités ou ses instances, le Planning familial constitue une institution et un symbole pour lequel les enquêtées peuvent se remobiliser, notamment sous des formes plus relâchées et moins engageantes d'activités protestataires. Plusieurs personnes mentionnent par exemple la signature de pétitions voire la participation à des actions ou des manifestations de soutien au Planning familial¹. D'autres lieux emblématiques de l'époque, comme les centres IVG, sont aussi l'objet de (re)mobilisation, à l'image de celui de l'Hôtel-Dieu de Lyon menacé de fermeture en 2009. Ainsi, Martine Giry, militante au sein du Centre des femmes dans les années 1970, désengagée de tout groupe féministe depuis la fin des années 1980, évoque cette mobilisation au cours de l'entretien : « La question du Planning là, qui a disparu, à l'Hôtel-Dieu, c'était très inquiétant pour nous, puis là ça a circulé la pétition, on l'a signé, moi j'en ai parlé un peu, je l'ai fait passer aux collègues pour qu'elles la signent... ». De la même manière, les attaques menées contre des centres pratiquant les IVG par des groupes anti-avortement – avec des actions de militant-e-s s'enchaînant et réalisant des prières devant les centres – qui se multiplient au début des années 1990, suscitent également la remobilisation des féministes². C'est particulièrement vrai à Grenoble où ces actions sont citées de manière récurrente par les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens, soulignant à quel point le contre-mouvement a pu, à la faveur de l'interconnaissance locale, puiser dans et réactiver ce réseau militant.

« Si, par exemple, quand il y a eu des procès... pour les mecs qui voulaient empêcher les IVG... donc, bon, je veux dire, **manifester qu'on est toujours là...** Tout ce qui a trait à la défense des droits de plus en plus réduits puisque il n'y a presque plus de services pour l'avortement. Et il y a des fous furieux qui s'attachent devant... **Alors, là, oui, je suis encore là** pour... pour aller dire que, non, ces gens-là n'ont pas à nous empêcher de faire ce qu'on veut. » (Patricia Mangin)

¹ C'est par exemple le cas en 2009 lorsque le Planning familial a lancé une pétition nationale pour protester contre la diminution du montant affecté par l'État au conseil conjugal et familial qui risquait d'aboutir à la fermeture d'un grand nombre d'associations départementales ; une pétition signée par 140 000 personnes.

² Au niveau national, ces actions entraînent la création de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception (CADAC) en 1990.

« Il y avait, à l'hôpital, des personnes qui voulaient lutter contre le service des femmes et puis l'avortement et là, il y avait toute une... alors, il y avait des religieux qui faisaient la prière, très "le fœtus est un être humain, faut pas...", voilà. Et en face, il y avait plusieurs générations et c'était magnifique. [...] et on n'était que quelques-uns à avoir les cheveux blancs, quoi. Et c'était drôle parce qu'on avait un sourire, complètement, de recul et d'engagement parce qu'on était là, on était cerné de CRS et de machins [sourire] et **on était encore là**. Il y a quelque chose, de dire "bon, la vie continue, mais on est là, **on est vigilant**, quoi". » (Ghislaine Tessier)

Enfin, plus loin des causes et groupes strictement féministes, une partie des reprises ou des continuités militantes qui ont lieu au-delà des années 1980 se réalisent au sein de collectifs génériques : il s'agit alors de porter une sensibilité, une grille de lecture, des pratiques, voire des sujets de mobilisation féministes dans des collectifs qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la cause des femmes. Les syndicats constituent l'un des lieux privilégiés dans lesquels on observe cette dynamique. Si certaines y sont préalablement insérées, déjà multipositionnées dans les années 1970, d'autres les rejoignent¹ à partir des années 1980 alors qu'elles commencent une (nouvelle) activité professionnelle, à l'image des répondantes n°31² ou n° 60³. C'est également le cas de Claudette Fayolle, enquêtée lyonnaise qui participait au Centre des femmes de Lyon dans les années 1970. Devenue cadre infirmière après une reprise d'études dans les années 1980, elle s'investit dans la section CFDT de son travail et devient déléguée du personnel pendant 8 ans ; un engagement qu'elle situe dans la continuité du féminisme et des ressources acquises par son biais (« le Centre des femmes nous a permis de parler ailleurs » dit-elle⁴) et qui constitue à ses yeux une autre manière de « se battre pour les femmes » :

« C'était pas spécifiquement une revendication féministe, mais c'était une revendication de reconnaissance d'un secteur, puisque la santé est marquée par ces inégalités euh...pourquoi la santé serait moins bien payée que les sociaux quoi, pourquoi une infirmière est moins bien payée qu'un médecin [...] Donc quand je me bats pour la profession j'ai encore l'impression de me battre pour les femmes, enfin c'est un peu tout lié quoi. » (Claudette Fayolle)

¹ Parmi les syndicats mentionnés par les répondantes, la CFDT est particulièrement représentée, puis vient la CGT et enfin, de façon plus marginale le syndicat Sud et la Confédération paysanne.

² Militant successivement (voire simultanément) au sein de Choisir, du MLAC, d'un groupe femmes et du Planning familial grenoblois entre 1970 et 1981 (intensité forte), la répondante n°31 connaît ensuite une interruption avant de reprendre un engagement féministe dans le cadre syndical de 1984 à aujourd'hui (intensité modérée). Cette activité syndicale, qui correspond à une stabilisation de sa carrière professionnelle dans une administration communale après une période de petits boulots, a lieu dans la CFDT et passe aussi par la participation à la commission égalité de la section syndicale.

³ Engagée au Centre des femmes de Lyon de 1976 à 1979 alors qu'elle est étudiante (période de mobilisation d'intensité forte), la répondante n°60 poursuit ensuite son militantisme féministe au sein de différents syndicats (d'abord la CFDT, puis Sud et finalement la CGT) jusqu'à la date de l'enquête (intensité modérée) en lien avec son activité professionnelle d'enseignante.

⁴ « Ça permettait quand même de s'affirmer, de se faire entendre au niveau de la section [syndicale],...de porter la parole pour qu'elle ne soit pas toujours portée par les hommes aussi, donc ça nous...je pense que le Centre des femmes nous a permis de parler ailleurs, pas forcément des problèmes des femmes hein, mais nous a permis de...oui, d'affronter les conflits, les idées, sans s'en sentir détruit pour autant. » (Claudette Fayolle).

D'autres continuent à œuvrer pour la cause des femmes dans le cadre de mouvements ou d'associations divers : la Cimade (« permanences juridiques pour les femmes »), Amnesty International, Médecins sans frontières, ATTAC ou encore des initiatives plus locales (« association de quartier », « café associatif », « groupe d'écriture avec des femmes de banlieue ») sont ainsi cités. Emilie Weber en fournit un exemple à travers son engagement au sein du mouvement « AC ! Agir ensemble contre le chômage » qu'elle relate en entretien :

« Par exemple moi j'ai été à *Agir contre le chômage*. Dès que je posais le problème des femmes à *Agir ensemble contre le chômage*, le problème des femmes dans le chômage, la précarité, la situation spécifique des femmes, à chaque fois je me faisais jeter : "c'est la même question", c'est faux ! Ce n'est pas le même type d'humiliation, ce n'est pas les mêmes exigences du marché, ce n'est pas du tout les mêmes réalités professionnelles, ce n'est pas du tout les mêmes salaires. Alors quand t'as un salaire, on te dit t'as 20 % de moins ou 30 % de moins, mais quand tu te retrouves au chômage aussi hein ! Par contre l'exigence de pertinence, d'efficience, la même, égalitaire. [...] Voilà, est-ce que c'est la même exigence quand on demande à une fille pour occuper un poste de ne pas faire d'enfant ? Non ! On ne dit pas à un homme : "Engagez vous à ne pas faire d'enfant". Quand tu sais que t'as des filles qui vont se faire avorter parce qu'elles ont peur de perdre leur boulot ou qu'elles ont peur de ne pas en trouver parce que si elles sont enceintes et qu'elles cherchent un boulot... tu vois ? Ce n'est pas la même réalité ! »

Ainsi, même lorsque ces collectifs sont spécialisés sur d'autres causes, défendre une grille de lecture en termes de genre et, ce faisant, rappeler la spécificité de la situation des femmes comme le fait Emilie Weber, constitue une autre manière de poursuivre l'engagement féministe.

Finalement, il est intéressant de constater que les investissements dans ces deux principaux types de collectifs¹ ne correspondent pas aux mêmes temporalités historiques ni aux mêmes types de trajectoires. Propres aux militantes de la classe 5 (« Continuer ailleurs »)², les investissements dans des syndicats s'effectuent davantage dans le sillage de l'engagement féministe dans les années 1980 et 1990 et selon des modalités d'engagement d'intensité modérée. À l'inverse, les engagements dans des associations ou collectifs généralistes sont davantage le fait des militantes de la classe 4 (« Réengagements récents et pluriels »), à savoir celles qui se réengagent dans les années 2000 après une interruption³. En outre, la comparaison des niveaux de mobilisation agrégés dans ces deux types de collectifs

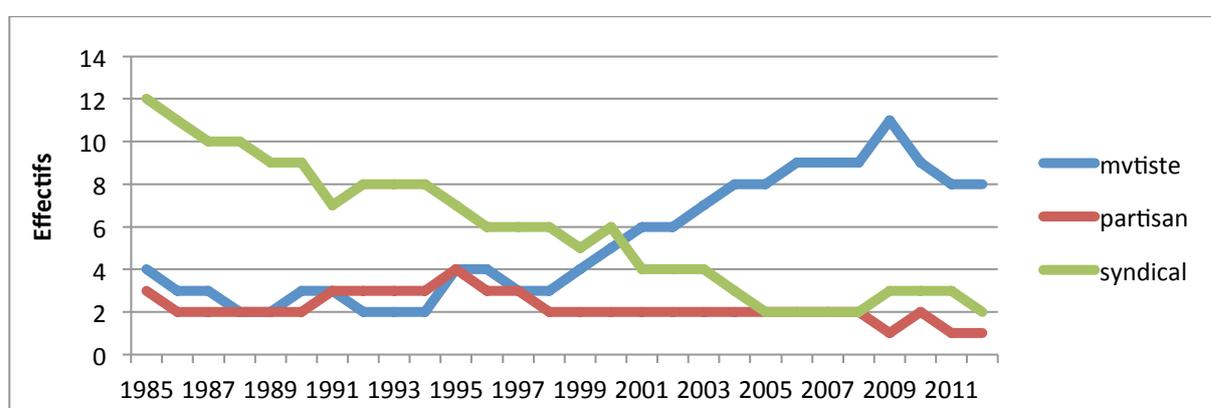
¹ Les partis politiques, qui constituent un troisième type de collectifs génériques, sont marginaux dans les réponses des enquêtées. Ils constituent rarement un cadre de reprise militante pour les féministes lyonnaises et grenobloises. Lorsqu'ils sont cités, il s'agit principalement du PS et des formations politiques écologistes.

² Pour rappel les militantes de la classe 5 (« Continuer ailleurs ») (n=12) se caractérisent par la poursuite de leur engagement féministe jusqu'à aujourd'hui, principalement dans des collectifs génériques et, dans une moindre mesure, dans des associations féministes spécialisées avec une intensité de mobilisation plutôt modérée à partir des années 1980 (Typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs entre 1966 et 2012).

³ Cf. Graphique avec les 5 classes de la typologie de la carrière féministe en fonction des collectifs dans la première section de ce chapitre (figure n°20).

génériques montre bien les évolutions contrastées de ces investissements au fil du temps, avec des dynamiques inverses pour les engagements syndicaux (en déclin) et ceux dans des associations ou des mouvements sociaux autres (en hausse) (cf. figure 23). Ces variations sont à mettre en relation avec l'évolution dans le cycle de vie : les féministes de la classe 5 (« Continuer ailleurs ») qui poursuivent leur engagement dans le cadre syndical le font dans le cadre professionnel, qui prend fin lorsque se termine leur carrière (retraite) ; à l'inverse, celles de la classe 4 (« Réengagements récents et pluriels ») reprennent plutôt une activité militante dans une association ou un collectif après leur passage à la retraite dans les années 2000.

Figure 23 - Types de collectifs génériques (1985-2012)



Lecture : 12 répondantes sont engagées pour la cause des femmes au sein de collectifs de type syndical en 1985, 6 en 2000 et 2 en 2012.

À partir de l'observation longitudinale des carrières militantes féministes, on constate que les maintiens en continu d'activités au sein de l'espace de la cause des femmes sont rares et minoritaires dans le corpus, celles qui y parviennent étant principalement des enquêtées qui connaissent une professionnalisation de leur engagement ; d'autres, un peu plus nombreuses, en investissant d'autres types de collectifs et de sphères, restent insérées plus longtemps au sein de l'espace de la cause des femmes ou y reviennent ultérieurement à la faveur de nouvelles mobilisations. En outre, les modalités de maintien et de reprise de l'engagement sont déterminées et contraintes par les contextes locaux et les ressources et opportunités qu'ils recèlent ou non. Ainsi, les carrières militantes des Lyonnaises et des Grenobloises diffèrent partiellement par rapport aux parcours des féministes parisiennes mais aussi entre elles, comme le montre l'exemple de la professionnalisation de l'engagement dans le milieu universitaire : beaucoup moins fréquente que chez les Parisiennes comme nous l'avons souligné, ce type ne concerne en réalité que des Lyonnaises et non des Grenobloises ; l'absence et la constitution tardive et très relative de groupes féministes à l'interface avec

l'Université à la fin des années 1970 (contrairement à ce qu'on a observé à Lyon) n'ayant pas ouvert la voie à ce type de reconversion de l'engagement féministe dans l'espace de la cause des femmes grenoblois. D'autres colorations locales sont aussi apparues au fil de l'analyse, comme par exemple la salarisation de l'engagement au Planning familial qui concerne particulièrement les Grenobloises, ou d'autres plus ténues, à l'image des associations féministes spécifiques créées dans chacune des villes dans le domaine de la solidarité internationale.

Si dans l'ensemble elles sont peu nombreuses à être (restées) engagées aujourd'hui, cela n'empêche pas les personnes enquêtées de rester féministes pour autant, ce qui constitue l'objet de la dernière section de ce chapitre.

4. Demeurer féministe : les formes ordinaires de persistance du féminisme

Le désengagement définitif concerne de nombreuses féministes engagées à Lyon et Grenoble dans les années 1970 alors que parallèlement les continuités militantes ou professionnelles du féminisme au sein de l'espace de la cause des femmes sont limitées et localement contraintes. Mais le maintien du militantisme et le degré de participation politique aujourd'hui ne constituent pas les seules dimensions et n'épuisent pas l'analyse des incidences politiques de l'engagement féministe à long terme. Ainsi, afin de ne pas s'en tenir à la participation (ou non) à des activités protestataires, il convient finalement d'analyser les formes plus ordinaires de persistance des produits de la socialisation féministe. Cette dernière, en tant que socialisation secondaire ou « façonnage organisationnel » (Lambelet et Voegtli, 2009 ; Sawicki et Siméant, 2009), repose sur trois dimensions : l'intériorisation de visions du monde, l'acquisition de ressources et la redistribution des réseaux de sociabilité en lien avec la construction des identités individuelles et collectives (Fillieule, 2010 ; Fillieule et Pudal, 2010). À partir de cette grille de lecture, et en mettant l'accent sur les dimensions homogènes et congruentes de la socialisation parmi les enquêtées¹, l'on peut explorer les effets à long terme de l'engagement féministe, qui transparaissent autant dans le maintien d'une affiliation

¹ Dans l'analyse qui suit, l'accent est mis sur ce qui est commun dans la socialisation militante féministe et dans ses produits chez les militantes. Au-delà de ces similitudes, les contenus de cette socialisation sont également hétérogènes, en lien notamment avec la diversité des groupes fréquentés à l'intérieur des configurations féministes et en raison de l'articulation avec les socialisations antérieures et parallèles vécues par les personnes enquêtées.

symbolique au groupe que dans le fait de déployer un cadre interprétatif, des ressources et des pratiques issues de cette expérience dans d'autres sphères de vie.

« *Ben oui je suis féministe. Je ne peux pas dire le contraire* ». *Identité collective et socialisation générationnelle*

Dans son étude sur le mouvement féministe à Columbus dans l'Ohio, Nancy Whittier analyse la persistance d'une identité collective partagée par les anciennes participantes comme l'un des effets subjectifs de l'engagement. Cette identité collective repose principalement sur la permanence d'une conscience féministe et du sentiment d'appartenance au groupe (Whittier, 1995, p. 91, 1997, p. 766)¹. Dans les matériaux recueillis auprès des Lyonnaises et des Grenobloises figurent différents indices d'une affiliation symbolique et subjective au groupe féministe qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Le rapport à l'étiquette « féministe » et l'auto-désignation constitue une première dimension à explorer quant au processus d'affiliation au groupe (Whittier, 1997, p. 766)². Interrogées à ce sujet dans le questionnaire, la majorité des répondantes affirment utiliser la catégorie « féministe » pour désigner – au moins une partie de – leurs engagements en faveur de la cause des femmes (85 % des répondantes)³. En outre, celles qui n'utilisent pas ou pas uniquement ce label se retrouvent dans d'autres catégories proches qui cautionnent également le combat féministe⁴ : « pour les droits des femmes » (44 %), « pour l'égalité » (35 %), « pour la libération des femmes » (27 %), « contre le sexisme » (17 %), « contre le patriarcat » (8,5 %). On retrouve cette même tendance chez les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens qui, pour la plupart, continuent à se considérer et se présenter comme féministes.

« CM : Oui, ma dernière question c'est si aujourd'hui un peu votre rapport au féminisme, déjà est-ce que vous vous dites féministe ? Est-ce que c'est un adjectif que vous utilisez pour vous définir, pour vous présenter comme ça ? **Oui oui, bien sûr, souvent.** CM : D'accord. Vous dites souvent parce que c'est dans des circonstances en particulier ? Ben oui par exemple je rappelle un peu aux couples hétérosexuels qui font pas [*incompréhensible*] : "ah ben moi, moi je suis féministe alors", voilà, dans une discussion et tout, ou le regard que j'ai sur l'actualité tout ça,

¹ Plus précisément, Nancy Whittier montre que la persistance générationnelle passe par le fait de rester en contact les unes avec les autres, de continuer à croire qu'elles ont des choses en commun qu'elles n'ont pas avec d'autres, à partager des points centraux de l'idéologie féministe et se considérer comme des féministes radicales différentes du monde *mainstream*. Pour une analyse détaillée et incarnée de ces différentes dimensions, voir le chapitre 3 « Remaining Radical Feminists » (Whittier, 1995).

² « One central indicator of collective identity boundaries is the adoption of self-label signaling affiliation with the group » (Whittier, 1997, p. 766).

³ Ce pourcentage comprend celles qui l'utilisent pour désigner l'ensemble de leurs engagements pour la cause des femmes (49 %) et celles qui l'utilisent pour désigner certains engagements seulement (36 %).

⁴ Les répondantes pouvaient cocher plusieurs catégories.

je dis : “ah ben moi, c’est d’un point de vue féministe”, je rappelle un peu quoi. »
(Josette Casari)

« CM : Enfin, est-ce que vous vous dites féministe ? Oh ben oui forcément, dans le sens dignité de la femme, **je vois pas comment est-ce qu’on peut ne pas être féministe**, dans le sens dignité, oui. Pour moi c’est une lutte pour la dignité. »
(Marie Melot)

« CM : Est-ce que, par exemple, aujourd’hui tu te dis ou tu te dirais féministe, toi pour toi ? Enfin, est-ce que tu te considères comme telle et est-ce que tu le dis à des gens ? Bah oui. Oui. Clairement. Et puis bon, je me fais rigoler au nez ou je ne sais pas quoi, mais peu importe, je m’en fous [sourire]. Bah oui, comment tu veux que... **je ne peux pas dire le contraire [rires] !** » (Emmanuelle Prenat)

Comme le soulignent ces extraits d’entretien – et comme nous l’avons déjà montré au sujet des militantes parisiennes (Masclat, 2009, p. 69) –, le féminisme est présenté comme une dimension de soi, quelque chose qui est devenu inhérent, presque essentialisé, et les réponses à notre question portent le sceau de l’évidence. Le stigmate associé à ce label est d’ailleurs bien connu des enquêtées – « des insultes d’hommes qui vont traiter de “féministes” » évoque Ghislaine Tessier, se faire rire au nez pour reprendre les propos d’Emmanuelle Prenat – qui mettent parfois en place des stratégies pour le désamorcer. Béatrice Renard se dit « volontiers féministe » mais a « appris à dire autrement » : dans le cadre de ses enseignements à l’Université, elle relate avoir recours à « une forme de rhétorique pour [leur] montrer [à ses étudiantes] que c’est important mais sans utiliser le terme parce qu’elles se bloquent » ; « quand je leur demande pourquoi, c’est souvent vu comme contre les hommes » précise-t-elle. Martine Giry, qui continue à se définir comme féministe, explique avoir « appris à ne pas le crier sur les toits parce qu’il vaut mieux, parfois, c’est euh... de mon point de vue, par exemple, dans certains milieux professionnels vaut mieux ne pas le dire mais le mettre en pratique ». Ainsi, par l’usage de cette catégorie pour se définir, les enquêtées continuent non seulement à s’identifier au groupe mais poursuivent aussi le travail émotionnel nécessaire pour faire face à la réprobation et à la stigmatisation du féminisme¹.

Au-delà de l’auto-désignation, l’affiliation au groupe passe également par la persistance d’un intérêt et d’une sensibilité pour la cause des femmes énoncés dans les entretiens comme dans les réponses au questionnaire². Les enquêtées déclarent se sentir

¹ Dans son étude sur un groupe féministe australien, Cheryl Hercus a analysé les coûts spécifiques de l’engagement et de l’identification féministes en raison de l’importance de la stigmatisation, ainsi que le travail émotionnel requis pour y faire face et tenter de diminuer ces coûts *via* différentes stratégies (Hercus, 1999). Dans le cas français, pour une analyse intéressante de l’engagement féministe comme carrière déviante chez une autre génération militante, voir le travail de Sophie Rétif au sujet des membres de l’association Mixcité (Rétif, 2013).

² Ces énoncés soulèvent la question de l’effet de l’enquête et de son contexte – les réponses étant évidemment influencées par les attentes supposées de l’enquêtrice mais aussi par l’actualité et les débats du moment – et, plus encore, celle de la reconstruction *ex post*. Nous partageons à cet égard la position d’Alban Jacquemart qui, confronté au même questionnement dans son étude des devenir des militants féministes hommes, ne retient pas ces discours pour ce qu’ils apporteraient de « véridique » au sujet des trajectoires mais plutôt comme indicateurs de la valeur que les militants attribuent aujourd’hui à leur passé féministe ; en d’autres termes, comme un indice de persistance d’une socialisation militante : « Ces discours relèvent probablement en

encore concernées par les luttes et mobilisations féministes actuelles (91 % des répondantes)¹ même si elles sont peu actives pour cette cause par ailleurs². En effet, la plupart d'entre elles demeurent à distance des activités en vigueur dans l'espace de la cause des femmes, y compris les plus ritualisées et peu engageantes. C'est par exemple le cas des commémorations et anniversaires qui, bien que multiples au cours des dernières années dans l'espace de la cause des femmes français³, sont peu investis par les anciennes militantes lyonnaises et grenobloises (cf. figure 24). Le cas des 40 ans du MLF et de sa célébration en 2010 est à cet égard particulièrement révélateur : cette mobilisation mémorielle, basée sur la réactivation de réseaux de féministes des années 1970 (dont la majorité avait cessé de militer depuis les années 1980) et engendrant conflits et tensions, est non seulement peu fréquentée mais aussi peu connue par nos enquêtées qui ne la mentionnent que très rarement en entretien⁴. Même si c'est dans une ampleur moindre que dans la capitale, des activités sont pourtant organisées dans les deux villes étudiées⁵. Or, ce sont principalement les féministes encore engagées aujourd'hui qui prennent part à ces commémorations et se sentent concernées par les enjeux et luttes mémoriels⁶. On peut faire le même constat au sujet des colloques, conférences ou projections sur les femmes et le féminisme qui, plutôt prisés et faisant office de « structures de veille » dans l'espace parisien – que l'on pense par exemple aux cycles de conférences organisés par l'Institut Émilie du Châtelet⁷ – sont peu investis par les Lyonnaises et les

partie de reconstructions *a posteriori*, souvent même au cours de l'entretien. Mais l'important n'est pas nécessairement de savoir si ces mises en récit de leurs trajectoires renvoient à la réalité (qui serait bien difficile de définir d'ailleurs). En revanche, ce que ces extraits mettent en exergue, c'est la grande valeur que ces hommes accordent encore au féminisme » (Jacquemart, 2015, p. 237).

¹ 66 % ont choisi la modalité « tout à fait concernée » et 25 % « un peu concernée ». Cf. question n°48, questionnaire en annexes.

² Seules 9 % déclarent être « tout à fait » actives aujourd'hui dans les luttes et mobilisations pour la cause des femmes et 25 % « un peu » actives. Cf. question n°48, questionnaire en annexes.

³ En se basant sur une recension de différentes commémorations depuis 2005 (30 ans de la loi Veil en 2005, cinquantième anniversaire du Planning familial en 2006, centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir en 2008, centième anniversaire de la Journée Internationale des Femmes en 2010, etc.), Marion Charpenel dresse le constat que « les féministes françaises consacrent, depuis au moins sept ans, une grande part de leur énergie et de leur temps militant à commémorer, commenter et raconter le passé » (Charpenel, 2014, p. 21).

⁴ Pour une analyse de cette mobilisation mémorielle, voir le chapitre 5 de la thèse de Marion Charpenel. L'auteure pointait déjà la forte concentration en région parisienne des festivités organisées pour cette commémoration (Charpenel, 2014, p. 303) ainsi que le profil majoritaire de personnes ayant milité en région parisienne dans les années 1970 et qui sont restées y vivre parmi le groupe à l'initiative de la commémoration.

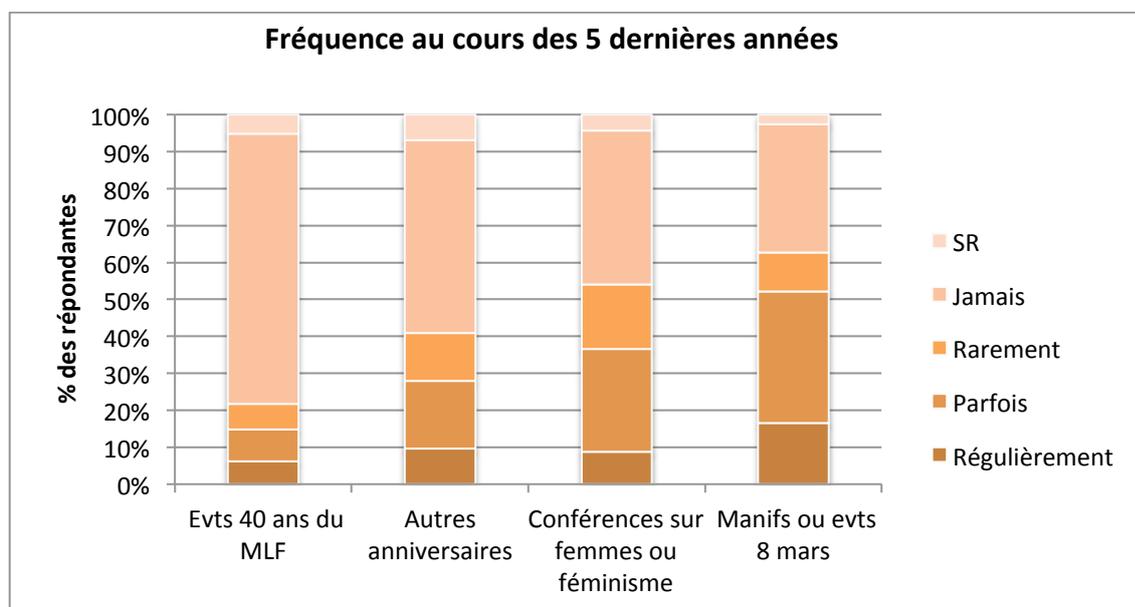
⁵ À noter au moins ces deux initiatives : l'organisation d'un cycle de projections, tables-rondes, rencontres et débats à la Bibliothèque municipale de Lyon à l'occasion des 40 ans du MLF en novembre 2011 tandis que le Planning familial de l'Isère organise régulièrement des événements pour célébrer son anniversaire, ses 50 ans en 2006, ses 60 en 2016, etc.

⁶ Ainsi, l'un des rares refus d'entretien essuyé au cours de cette enquête est celui d'une Lyonnaise encore engagée dans Psychanalyse et politique aujourd'hui qui, après avoir insisté sur la « diffamation » dont ce courant a été victime, n'a pas souhaité « apporter [son] concours à une étudiante pour qu'elle puisse décrire ensuite de l'extérieur ce qu'était Psych et Po ». cf. Conversation téléphonique du 20 avril 2010.

⁷ C'est ce qui était apparu dans l'enquête menée auprès des féministes parisiennes des années 1970 (Masclat, 2009, p. 65). Au sujet des militants féministes hommes, Alban Jacquemart montre également que les activités et lieux féministes culturels constituent pour eux une opportunité de rester en contact avec les mouvements féministes et jouent par conséquent le rôle de structures de rémanence (Jacquemart, 2015, p. 240)

Grenobloises¹ ; une fréquentation limitée qui traduit également une plus grande distance au féminisme académique². Seules les manifestations organisées dans le cadre de la Journée internationale des femmes le 8 mars semblent réunir davantage d'anciennes, la moitié des répondantes déclarant s'y être rendues –« parfois » (36 %) ou « régulièrement » (16,5 %) – au cours des cinq années précédant l'enquête. Alors que certaines participent aux manifestations, d'autres se rendent ou organisent des événements dans le cadre de cette journée. Une des enquêtées grenobloises, Ghislaine Tessier, évoque ainsi au cours de l'entretien avoir organisé des rencontres au sein du Monument historique dont elle s'occupe, avec « des femmes qui lisaient... qui avaient sélectionné des livres de femmes et qui lisaient des extraits. Voilà, sur la littérature, sur qu'est-ce que c'est la littérature de femmes, voilà, la création féminine ».

Figure 24 - Participation à des activités féministes



Peu actives dans leur ensemble, les militantes des années 1970 continuent pourtant à prêter attention aux sujets et débats qui entourent le féminisme. Au cours des entretiens, de

¹ En dehors, encore une fois, de celles qui sont encore actives dans l'espace de la cause des femmes. C'est par exemple le cas d'une projection de film lié au féminisme dans le cadre du 8 mars 2012 à laquelle j'ai pu assister lors d'un de mes séjours sur le terrain lyonnais. Lors de cette projection, qui était organisée conjointement par le Planning familial du Rhône et des associations militantes et de cinéma, plusieurs féministes lyonnaises des années 1970, actives aujourd'hui au Planning familial et/ou dans des groupes politiques ou syndicaux locaux, étaient présentes.

² Alors que celles qui sont encore engagées dans l'espace de la cause des femmes ont souvent des liens (au moins ténus) avec la recherche féministe et les travaux qui en sont issus, l'éloignement est beaucoup plus important chez celles qui sont aujourd'hui désengagées. Lorsqu'elles ont un intérêt pour les productions du féminisme académique, c'est surtout pour les travaux sur l'histoire des femmes et du féminisme en particulier plutôt que ceux sur le genre à proprement parler. La perspective de genre est généralement méconnue et/ou suspectée d'avoir servi à invisibiliser les femmes, d'avoir fait oublier la « libération des femmes ».

nombreux passages attestent de la persistance d'un intérêt politique et intellectuel à l'égard de ce mouvement social et de son actualité. Cela transparaît notamment dans leurs lectures, puisque près de 65 % des répondantes déclarent avoir acheté ou emprunté des livres sur les femmes, le féminisme ou le genre au cours des cinq années précédant l'enquête¹. Lors de la réalisation d'entretiens au domicile des enquêtées, des ouvrages de la sorte étaient présents et visibles dans plusieurs bibliothèques, parfois sortis des étagères en vue de la discussion. Parmi les derniers ouvrages qu'elles ont lus sur le sujet² figurent aussi bien des romans écrits par des femmes ou portant sur elles (*Une femme fuyant l'annonce*, David Grossman ; *Petite sœur, mon amour*, Joyce Carole Oates) que des essais ou des ouvrages de sciences humaines et sociales : *Une histoire politique du pantalon*, Christine Bard ; *Histoire des femmes en Occident* ; *Les mots des femmes*, Mona Ozouf ; *Reflets dans l'œil de l'homme*, Nancy Huston. À l'image de cette dernière, plusieurs des titres mentionnés sont ceux d'anciennes féministes des années 1970, qu'il s'agisse de personnalités parisiennes³ ou plus « locales »⁴. Enfin, d'autres figures féministes – ou médiatisées comme telles – sont aussi citées à plusieurs reprises, tout particulièrement Elisabeth Badinter et son ouvrage *Le conflit : la femme et la mère* paru en 2010, mais aussi Virginie Despentes ou Judith Butler.

« Il y en a qu'une avec qui je suis d'accord, c'est Badinter. Je trouve qu'elle a les bonnes positions par rapport...CM : Dans lequel ? Vous parlez du Conflit ? Le dernier ou... ? Non. Le dernier est là [*montre son étagère*]. Je ne l'ai pas lu mais j'ai lu beaucoup de choses dessus. Non parce que je trouve qu'elle nous alerte sur le fait que toutes ces histoires d'écologie et de de... de rapport maternel, c'est un mouvement très rétrograde pour ramener les femmes à leurs fonctions, le fait d'allaiter, de... dans ses bouquins elle nous alerte beaucoup là-dessus. Donc elle je l'aime assez bien. C'est la seule ! » (Gisèle Monnier)⁵

Le magazine *Causette*, titre de presse féministe grand public créé en 2009, est également cité par plusieurs enquêtées, à l'instar de Patricia Mangin : « J'ai découvert dernièrement, grâce à je ne sais pas qui, le petit journal *Causette*, là : ça me fait rire, je l'aime bien, je le lis ». Alors que d'autres travaux ont mis en évidence le rôle des lectures porteuses

¹ Cf. Question n°52. 18 % déclarent l'avoir fait régulièrement et 46 % parfois, tandis que 18 % rarement et 13 % jamais.

² Réponses à la question ouverte n°53.

³ *Histoire de vivre : mémoire d'une féministe*, Anne Zelensky-Tristan ; *Féministe, encore et toujours*, Françoise Picq ; *Naissance d'une liberté*, Xavière Gauthier.

⁴ Une répondante évoque ainsi « les bouquins et articles d'Annik Houel, de Brigitte Lhomond et de Patricia Mercader » tandis que l'ouvrage *Féminismes, ailleurs* dont une ancienne militante lyonnaise est l'une des auteures est cité à plusieurs reprises.

⁵ Si plusieurs se montrent en accord avec les positions d'Elisabeth Badinter développées dans cet ouvrage, d'autres sont plus critiques à son égard, à l'image de Viviane Fournier : « Moi je suis pas d'accord avec les orientations d'Elisabeth Badinter, de façon générale. [...] Quand elle dit par exemple que nous nous serions du côté de celles qui se posent comme victimes, les femmes sont victimes, moi j'ai pas du tout le sentiment de me poser comme victimes mais il se trouve que j'ai été victime, oui je l'ai été, mais c'est pas l'essentiel de mon être ». Il convient de souligner que Viviane Fournier a été engagée dans le courant différentialiste (Psychanalyse et politique) qui est particulièrement visé par Elisabeth Badinter dans ses dénonciations du retour en force du naturalisme.

d'idées féministes dans les processus de transgression de genre chez des personnes sans passé militant (Albenga et Bachmann, 2015), elles constituent dans notre corpus l'indicateur d'une socialisation féministe persistante mais aussi un support de renforcement de cette socialisation et du sentiment d'appartenance générationnelle qui l'accompagne.

Autre indicateur aux côtés des lectures et des figures féministes, des groupes ou des mobilisations sont mentionnés dans les entretiens, prouvant que les enquêtées ont connaissance de l'actualité du mouvement féministe, tout au moins dans ses aspects les plus médiatisés. Au cours de l'enquête qui s'est déroulée entre 2010 et 2013 sont ainsi évoqués tour à tour des collectifs féministes (l'association « Osez le féminisme », les « Femen ») et des débats – tels que ceux entourant la gestation pour autrui ou encore le Mariage pour tous – qui ont fait partie de l'actualité récente.

« Là, je suis un peu intriguée par cette histoire des FEMEN, par contre – ça ne me convainc pas complètement [sourire]. Je les trouve bien... elles me font plutôt rigoler, mais bon. Ceci dit, c'est efficace du point de vue des médias, ce qu'elles font. Bon, je ne suis pas sûre qu'elles... En plus, leur côté anticlérical me plaît, évidemment beaucoup. » (Annie Brun)

« J'ai vu aussi qu'il y avait une association qui s'appelle "Osez le féminisme", rien que le terme ça me fait bondir ! Pourquoi "Osez" le féminisme ? "Osez" ? Ce terme d'"Osez"... On est féministes. On est femmes, on est forcément féministes.[...] Alors je sais qu'il y a pas mal de jeunes tout ça, enfin bon [*prénom d'une amie féministe des années 1970 encore engagée aujourd'hui*] m'encourage à y aller, mais j'ai... je vais aller voir un peu ce qu'elles font, tout ça, sur Internet, mais j'ai une... une réticence à cause du terme "Osez". » (Gisèle Monnier)

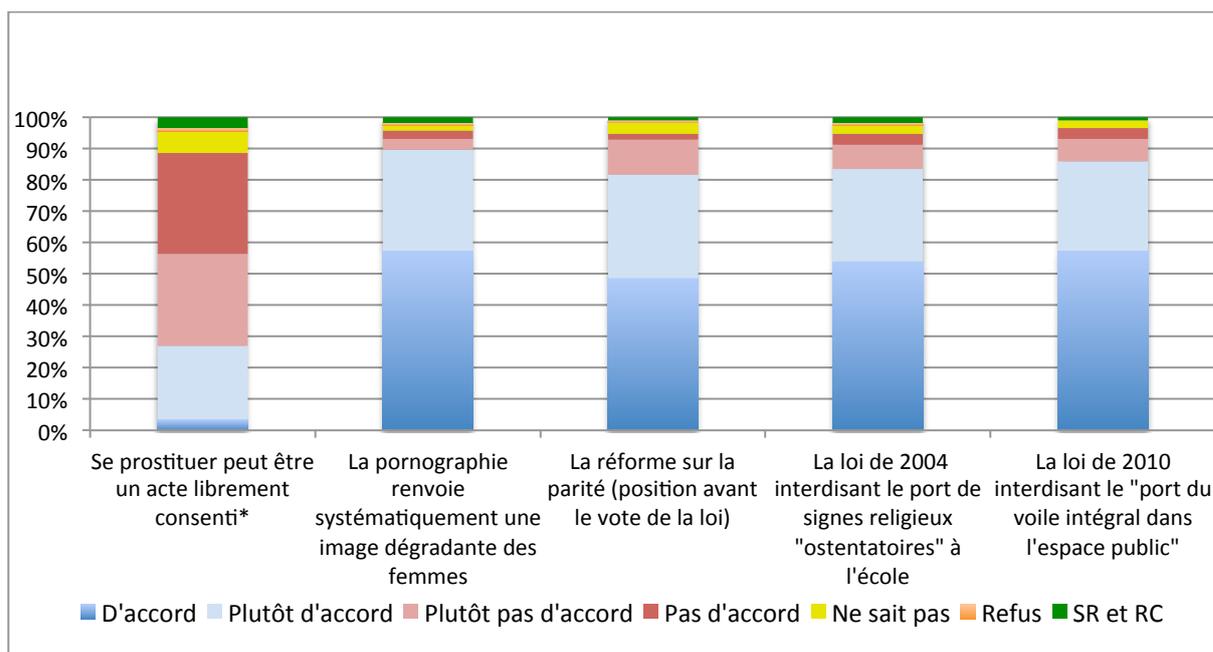
Enfin, les sujets clivants du féminisme¹, en particulier la prostitution et plus encore la question du voile, et les « politiques » qui leur sont associées (Outshoorn, 2004 ; Scott, 2007)², sont très fréquemment évoqués lors des rencontres avec les féministes et ceci sans invitation de l'enquêtrice dans la plupart des cas. Les matériaux recueillis en entretien traduisent une forte proximité des positions des anciennes féministes sur ces différents thèmes que les données du questionnaire viennent confirmer. En effet, informée par les premiers résultats du terrain et par les enquêtes précédentes, j'ai souhaité tester cette homogénéité dans le questionnaire au moyen d'une série de questions d'opinion³ sur les grands débats du féminisme contemporain. Or, les résultats figurant sur le graphique ci-dessous montrent de manière très nette le degré de similitude des positionnements des répondantes (cf. figure 25).

¹ Pour une « cartographie » de ces thèmes non consensuels à travers des interviews d'intellectuelles féministes aux positions contrastées, voir (Taraud, 2005).

² Pour une analyse des prises de position récentes des institutions du féminisme d'Etat en France sur ces deux sujets, voir (Revillard, 2016, p. 221-233).

³ Questions dont la formulation a évidemment été difficile puisqu'il s'agissait de saisir (et réduire) des débats et des positions complexes dans des questions fermées retenant principalement un seul indicateur. À cela s'ajoutent les enjeux et limites connus de ce type de questions et de leur effet d'imposition de problématique (Bourdieu, 1984, p. 222) qu'il convient de garder à l'esprit à la lecture des résultats.

Figure 25 - Opinions féministes



Lecture : 90 % des répondantes sont d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée que la pornographie renvoie systématiquement une image dégradante des femmes.¹

En dehors de la prostitution, les propositions relatives aux différents sujets (parité, pornographie, lois sur le voile) remportent à chaque fois l'adhésion de plus de 80 % des féministes étudiées. Dans le cas de la prostitution, les avis sont un peu moins tranchés, puisque « seules » 60 % des enquêtées ne sont pas d'accord avec l'idée qu'il peut s'agir d'un acte librement consenti². Par cette question, il s'agissait de saisir l'un des aspects – la possibilité (ou impossibilité) de choix de cette activité – qui est au centre des controverses féministes sur la prostitution³. Bien que moins nette que les autres sujets, – ce dont témoigne également le plus grand nombre de modalités « ne sait pas » dans les réponses à cette question – la coloration majoritaire des positions ferait tout de même pencher davantage les

¹ La formulation exacte de la question était la suivante : « Certaines personnes estiment que la pornographie renvoie systématiquement une image dégradante des femmes. Personnellement, êtes-vous d'accord avec cette opinion ? ». La question relative à la prostitution est construite sur le même modèle. Pour le voile, la formulation exacte était la suivante : « À la suite de ce qui a été appelé "l'affaire du foulard", une loi a été mise en place en 2004 qui interdit le port de tout signe religieux "ostentatoire" dans les écoles publiques. De quelle position vous sentez-vous la plus proche par rapport à cette loi ? ». Voir l'ensemble des questions n°61 à 65 dans le questionnaire figurant en annexes.

² L'inversion de la formulation de cette question par rapport aux autres questions d'opinion rend la lecture du graphique moins claire dans ce cas. Les réponses à la question d'opinion sur la prostitution comme acte librement consenti se répartissent de la manière suivante : d'accord 3 %, plutôt d'accord 23 %, plutôt pas d'accord 29 %, pas d'accord 32 %, ne sait pas 7 %, refus de répondre 1 %, non-réponses et réponses contradictoires 3 %.

³ À grands traits, les controverses féministes au sujet de la prostitution sont polarisées entre des conceptions considérant intrinsèquement la prostitution comme une violence exercée par les hommes sur les femmes d'une part et d'autre part des conceptions reposant sur la libre disposition du corps et mettant l'accent sur le possible exercice autonome de cette activité. Pour une présentation des contours de cette controverse chez les féministes, voir notamment (Bard, 2012c, p. 247-252 ; Mathieu, 2015, p. 102-107).

répondantes du côté des abolitionnistes pour lesquelles la prostitution constitue en soi une violence¹. Autre « question sexuelle » au cœur des dissensions entre les féministes (Fabre et Fassin, 2004), la pornographie engendre ici plutôt le consensus, les répondantes considérant majoritairement que les productions pornographiques renvoient systématiquement une image dégradante des femmes². Sur la parité, bien qu'interrogées sur leurs positions avant le vote de la loi – période au cours de laquelle la parité ne faisait pas du tout l'unanimité chez les féministes des années 1970 (Bereni, 2006b, 2015 ; Picq, 2011, p. 451) – les répondantes lyonnaises et grenobloises énoncent leur accord majoritaire avec cette réforme.

Quant aux positions relatives à la « question du voile », saisies dans le questionnaire au travers des deux lois afférentes, elles sont particulièrement homogènes, les enquêtées étant très majoritairement en faveur de la loi de 2004 interdisant le port de tout signe religieux « ostentatoire » dans les écoles publiques ainsi que pour celle de 2011 interdisant le « port de voile intégral dans l'espace public » (cf. encadré 23)³. Dans les entretiens, plusieurs enquêtées s'énoncent en faveur de ces lois, voire de son extension :

« Sur le voile, moi, j'étais pour la loi. C'est-à-dire que **je suis même pour l'étendre cette loi**. C'est-à-dire que, voilà, on est dans une société laïque, les signes ostensibles de... voilà, je suis contre. Je suis contre le voile où qu'il soit. Bon, je ne suis pas pour pourchasser les femmes qui ont un petit foulard sur la tête, hein, on ne parle pas de ça. Mais bon, voilà. Je pense que la vie que mènent les femmes qui essaient de s'en sortir dans les pays musulmans est catastrophique, quoi. C'est terrifiant ce qu'elles doivent affronter. Les révolutions arabes n'y ont visiblement rien changé puisqu'on viole sur la place *Tahrir*. Enfin voilà, quoi, c'est... Non, je trouve que, là, vraiment, il y a du boulot à faire. » (Annie Brun)

« Je peux vous dire que dans notre groupe [*nom du collectif féministe dans lequel elle est engagée*], il y a deux clans hein. Et je pense qu'il y a des tensions..., un jour ça pétera à mon avis à cause de ça ; parce qu'il y en a, c'est la liberté, c'est la tolérance, c'est... enfin on ne voit pas au nom de quoi on interdirait le voile ou les signes, et il y a un autre groupe dont j'appartiens où **on a une opposition ... farouche [marqué], à tout [marqué] signe, quel qu'il soit, que ça soit pour les juifs, les machins, les trucs, les rabbins et les musulmans d'avoir des signes distinctifs !** [...] Dans le Coran il n'est pas écrit, donc je vois pas pourquoi, au nom de quoi..., et maintenant je suis..., je vais jusqu'à encore plus loin, je me dis "mais c'est leur tradition, c'est leur [?]" machin, couffin ; c'est la tradition d'exciser aussi les filles hein ! Donc je vois, si on fait signer des pétitions pour qu'on arrête

¹ Comme le résume Christine Bard, les néo-abolitionnistes d'aujourd'hui « considèrent les prostituées comme des victimes qui n'ont pas eu le choix. Il n'y aurait donc pas de prostitution forcée car la prostitution serait toujours forcée. Ne serait-ce que par la dégradation du niveau de vie, le chômage, etc. » (Bard, 2012c, p. 250).

² La représentation des femmes et de leur sexualité dans les images pornographiques constitue l'un des aspects de la controverse féministe sur la pornographie qui, schématiquement, oppose le camp des féministes anti-pornographie qui considèrent que, en tant que représentation de la sexualité produite par des hommes et pour des hommes, la pornographie a *a priori* une fonction sexiste de légitimation des inégalités de genre, tandis que le féminisme dit *pro-sexe* est plus sceptique sur cette fonction essentiellement sexiste des images pornographiques, considérées plus diverses et plurivoques.

³ Il convient cependant de rappeler que ces positions ne sont pas propres aux féministes des années 1970, ces deux lois faisant l'objet d'un consensus assez important dans la société française, y compris dans les franges de gauche de la population.

l'excision, je ne vois pas pourquoi on ne demanderait pas non plus qu'il y ait l'arrêt du voile. Il y a une logique..., enfin pour moi c'est plus..., il y en a un qui est plus grave que l'autre, on est d'accord, mais ça a été dans la même logique : si on me dit "c'est la tradition", si on me dit "ça gêne pas l'ordre public", **si moi je trouve que ça gêne l'ordre public, pour moi ça me gêne profondément. C'est de la provocation pour moi!** Parce qu'en plus ces femmes-là ont profité au maximum... Parce que si on veut aller jusqu'au bout, elles n'ont qu'à aller en Arabie Saoudite où là elles ne peuvent pas conduire, où..., où elles ne peuvent pas faire plein de choses ; bah si c'est ça qu'elles veulent, allons jusqu'au bout hein ! Puis moi je pense c'est de la provocation. » (Joëlle Ganay)

Encadré 23 - "Le voile", problème public féministe

Le port du voile islamique a été progressivement construit en problème public en France au cours de différentes « affaires » qui se sont succédées depuis la fin des années 1980. Débutée en 1989 avec « l'affaire des collégiennes de Creil » – faisant référence à l'exclusion de deux collégiennes de leur école en raison de leur voile et au débat politique et médiatique qui l'entoure – la polémique revient au début des années 2000 et la question d'une loi interdisant le port des signes religieux à l'école est posée. C'est à cette période que l'argument avancé, « outre la laïcité », est désormais la « thématique de l'égalité des garçons et des filles » et que le débat gagne et divise fortement les milieux féministes, faisant apparaître de nouvelles lignes de fracture (Gaspard, 2011, p. 86) et les points de vue se radicalisent entre deux camps. La controverse autour de la loi, finalement votée en 2004 (Benelli et al., 2006 ; Galembert, 2007), participe à la recomposition politique des mouvements féministes français (Dot-Pouillard, 2007)¹. En 2010, elle se rejoue autour du port du voile intégral (*burqa*) au sujet duquel une loi l'interdisant dans l'espace public est également votée la même année, avec le soutien des institutions du féminisme d'État (Revillard, 2016, p. 225). Elle revient régulièrement dans le débat public et féministe, par exemple lors de l'affaire de la crèche Baby-loup ou au détour de propositions politiques sur le port du voile à l'Université.

Au-delà du soutien apporté à ces lois², le voile en tant que tel est interprété comme synonyme d'oppression des femmes et le port de ce vêtement, en particulier par des femmes jeunes et nées en France³, comme l'indicateur d'une « régression » en matière de féminisme. C'est d'ailleurs principalement pour sa qualité supposée de baromètre de l'état des rapports de genre dans la société française actuelle que les féministes rencontrées convoquent ce thème dans les entretiens, à l'image de Ghislaine Tessier :

¹ Pour l'analyse d'un événement proche qui bouscule l'espace de la cause des femmes français et participe à la recomposition de plusieurs sous-groupes le composant, voir l'article de Marion Charpenel sur l'assassinat de Sohane Beziane en 2002 et son intégration dans les mémoires féministes (Charpenel, 2012).

² Il convient en effet de rappeler que ces deux aspects ne vont pas toujours de pair, des groupes féministes comme le Collectif national des droits des femmes (CNDF) se sont par exemple prononcés pour le mot d'ordre « Ni loi ni voile » lors des débats en 2004.

³ Joëlle Ganay, évoquée ci-dessus, dans la discussion informelle qui suit l'entretien, explique ainsi qu'à ses yeux le « pire » réside dans le fait qu'il s'agisse aujourd'hui de femmes nées en France et non de personnes immigrées « comme dans les 1960 et 1970 ».

« Et puis, il y a **une telle régression** que... [...] Allez actuellement à la Foire de l'Esplanade [*fête foraine grenobloise*] et vous verrez dans les habillements qui reflètent bien aussi le problème. CM : Mais les habillements, c'est-à-dire ? Bah, qu'une femme puisse se voiler et qu'elle n'a pas vingt ans et qu'elle refuse de serrer la main d'un homme de peur d'être impure ou autre, ça, c'est la religion. » (Ghislaine Tessier)

« On voit bien qu'il y a des mouvements très euh...**de balancier**, qui sont prêts à revenir en arrière, avec la religion, **nous on a eu du mal à s'en sortir de la culpabilité catholique**, bien que je ne renie pas mes origines mais, je veux dire... quand on voit les poids de toutes les religions hein, musulmanes etc., qui renferment un peu les femmes, on dit elles le veulent bien sûr, mais ça arrange aussi tout le monde, enfin voilà, donc moi ça m'inquiète, c'est euh...euh...**ces femmes qui se voilent tout ça, ces jeunes...moi ça...j'ai l'impression de m'être battue à l'inverse, pour qu'on puisse mettre des pantalons...**à l'école d'infirmières on n'avait pas le droit de mettre des pantalons par exemple, et c'est quand même pas vieux quoi, moi j'ai fait mes études en 1967, donc euh...c'est pas important de mettre un pantalon, mais c'est ce que ça veut dire quoi, c'est le sens des choses. » (Claudette Fayolle)

Parlant de « régression », de « mouvement de balancier », à l'encontre du « sens des choses », les féministes rencontrées ont le sentiment que le port du voile contredit et contrarie ce pourquoi elles se sont battues, ce que certaines vivent dès lors comme une « provocation » pour reprendre les termes de Joëlle Ganay. À l'inverse, celles qui ne partagent pas cette position – une hétérodoxie qui s'explique par certaines spécificités dans leurs trajectoires – sont minoritaires et minorisées. C'est par exemple le cas d'Anne-Marie Gaillard qui explique s'être « beaucoup disputée » avec ses copines de l'époque, avec lesquelles elle forme une sorte de groupe femmes informel aujourd'hui, au sujet des « filles qui portent le voile » :

« CM : D'accord, et tes copines, elles avaient plutôt une position par rapport au voile qui consistait en quoi ? Ah bah elles voulaient, elles voulaient que les filles, elles ne voulaient pas, si tu veux, que les nanas portent des voiles. Tandis que moi, si tu veux, ça me gênait pas, et je sais pas comment ça s'est passé, si tu veux, parce que moi j'ai vécu quand même deux ans en Algérie, et puis 6 ans en Égypte, toujours moi le voile je ne le vois pas, quand je vois une nana avec un voile, je vais te dire, ça ne me gêne pas du tout, tu vois, mais euh...Bon, on a...donc ces copines, là, qui ont l'idée que... elles se font imposer ça, et que du coup ça va faire l'Islam, on va être, dans les pays qui vont être islamisés, enfin bon, **là-dessus on s'est vraiment très, très violemment disputées** avec ces fameuses copines. » (Anne-Marie Gaillard) »

Sujet clivant du féminisme contemporain, au cœur de plusieurs controverses depuis la fin des années 1980, le problème public construit autour du voile divise fortement les mouvements féministes comme l'ont montré différents travaux. Pour plusieurs analystes, cette controverse scinde les féministes en « deux camps » (Bard, 2012c, p. 195), opposant celles qui considèrent que « le voile est toujours une marque d'inégalité entre les sexes » et au nom de la laïcité « s'inquiètent du retour du religieux dans l'espace public » (Picq, 2011, p. 465) et celles qui ont des positions « pro-voile, qu'il s'agisse du droit des femmes à étudier, du droit de porter un signe religieux distinctif ou d'afficher un signe identitaire plus politique » (Bard, 2012c, p. 198). Dans une étude de cas de féministes islamophobes, Michelle Zancarini-

Fournel a développé une analyse plus générale de l'espace « morcelé et contrasté de la cause des femmes à propos de l'Islam dans la première décennie du XXIème siècle », restituant les positionnements de différentes actrices et collectifs féministes à cet égard. Elle montre ainsi qu'au-delà des positionnements extrêmes et relativement singuliers des deux figures au centre de son propos, il existe un *continuum* des positions féministes par rapport à l'Islam entre les positions diamétralement opposées de Christine Delphy¹ d'une part et d'Elisabeth Badinter² d'autre part (Zancarini-Fournel, 2013).

Force est de constater que, en dépit de quelques exceptions³, les féministes lyonnaises et grenobloises des années 1970 étudiées dans le cadre de cette thèse se situent bien davantage d'un côté de ce *continuum*, caractérisé par l'opposition au voile, laissant penser que cette ligne de fracture est aussi générationnelle⁴. Comment comprendre cette homogénéité des points de vue chez les féministes étudiées ? À l'instar de l'analyse des positions sur la parité lors de la controverse du début des années 1990 qui reposent sur la réactivation de clivages féministes hérités des années 1970 (Bereni, 2006b), il faut revenir ici aux trajectoires, et tout particulièrement aux conditions de leur (primo-)socialisation militante, pour trouver des pistes d'explication à ce positionnement générationnel.

Au niveau individuel, alors qu'elles ont connu au cours de leur enfance une socialisation familiale religieuse, majoritairement catholique (88 % des répondantes), les

¹ Partie prenante du courant s'opposant à l'exclusion de jeunes filles voilées de l'école lors de la polémique de 2004, Christine Delphy a été à l'initiative du Collectif des Féministes pour l'Égalité qui a pour mot d'ordre de « refuser un modèle unique de la libération et de l'émancipation des femmes ».

² Elisabeth Badinter représente les positions d'un féminisme laïque, anti-religieux et se présentant comme universaliste et fait partie, dès 1989, des intellectuel-le-s auteur-e-s de l'appel dénonçant le « Munich de l'école républicaine » que constituerait à leurs yeux l'acceptation de ce signe religieux puis, en 2011, des personnes auditionnées par la commission parlementaire qui étudie l'opportunité de légiférer sur le port du voile intégrale. À ce sujet voir (Dorlin, 2010).

³ Une des répondantes du questionnaire est par exemple membre du Collectif des Féministes pour l'Égalité. Au-delà de notre cas d'étude, c'est la figure de Christine Delphy, personnalité de premier plan du MLF et du féminisme de la « deuxième vague », qui est souvent utilisée pour infirmer l'hypothèse générationnelle. À notre connaissance, elle demeure toutefois elle aussi une exception.

⁴ Des éléments empiriques issus d'autres enquêtes appuient également cette hypothèse. Marion Charpenel montre ainsi que les personnes membres du comité d'initiative pour célébrer les 40 ans du MLF – qui sont des anciennes militantes parisiennes des années 1970 – ont pour dénominateurs communs l'engagement en faveur de l'abolition de la prostitution et « ce qu'elles appellent “la lutte contre les intégrismes religieux” » qui renvoie à l'opposition au voile (Charpenel, 2014, p. 380). En outre, les entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête Sombbrero auprès de féministes des années 1970 dans d'autres villes que Lyon et Grenoble semblent aller dans le même sens également. Cette hypothèse était déjà présente en creux dans les travaux de Lianne Henneron sur les renouvellements générationnels du féminisme. À partir de son analyse de la place des « jeunes » dans le mouvement féministe (renvoyant à la nouvelle génération militante entrée dans les années 1990 et 2000), elle s'interrogeait sur « l'existence d'une position spécifique de génération sur ces questions [de la prostitution et du voile] » : « En effet, il semble plus difficile pour les jeunes militantes interrogées d'émettre un avis tranché dans le cadre de ces débats entre prohibition et réglementation ou sur l'interdiction du port du voile à l'école. La transmission entre les générations ne s'étant pas faite de manière linéaire, les jeunes ne se reconnaissent peut-être pas dans ces clivages. Ces militantes semblent avoir un bagage théorique plus diversifié et moins prégnant que leurs aînées et finalement ce sont peut-être les termes dans lesquels sont énoncés ces conflits qui ne leur conviennent pas » (Henneron, 2005, p. 111).

féministes ont pour la plupart rompu avec la religion au cours de leur vie¹. Dans les entretiens, les expériences issues de cette socialisation religieuse sont souvent associées à des souvenirs négatifs, vécues (et/ou relues) comme injustes en termes de genre et dont elles ont dû se libérer². Le militantisme, en particulier féministe, a contribué à la rupture avec l'Église, cette dernière étant souvent perçue et pourfendue pour ses visions conservatrices quant à la place des femmes dans la société. Là réside un autre facteur puisque *via* leur participation aux luttes pour l'avortement libre et gratuit dans les années 1970 les enquêtées se sont confrontées aux résistances religieuses et à l'intégrisme catholique. Dès lors, la question du voile et au-delà de l'Islam réactive le schème des religions comme ennemies des femmes et de leurs droits et acquis récents combattus par les intégristes de tous bords (Bard, 2012c, p. 195)³. À cela s'ajoute une vision particulière de l'Islam et du voile, elle aussi forgée au moins partiellement au cours de leur socialisation féministe qui fut marquée par des campagnes de solidarité internationale : mobilisées en soutien aux femmes iraniennes que le régime de Khomeiny contraints à se voiler en 1979, puis dans les années 1980 et 1990 auprès des femmes algériennes auxquelles les islamistes ont voulu imposer le port du voile avant et pendant la guerre civile, entretenant des liens (réels ou symboliques) avec les femmes victimes de ces politiques, les féministes étudiées connaissent et analysent le voile à la lueur de ces expériences situées ; des expériences qui les rendent particulièrement bien placées pour recevoir « une vision des femmes opprimées par l'Islam » propagée en France par l'usage de comparaisons et d'exemples internationaux (Zancarini-Fournel, 2013, p. 18).

Plus généralement, nous avons vu que si les rapports sociaux de classe et de sexualité étaient largement débattus au sein des mouvements féministes lyonnais et grenoblois dans la deuxième moitié des années 1970⁴, les questions ethno- raciales ont été peu questionnées ; on

¹ Environ 14 % d'entre elles se déclarent croyantes – ou avec des formes de croyances comme « mystique hors religion établie » – aujourd'hui, tout en insistant bien souvent sur leur distance à l'égard des religions : « croyante non pratiquante mais tournée vers des cultes non traditionnels », « croyante critique », « croyante mais affiliée à aucune religion », « ayant la foi sans pratiquer l'Église » ou encore « catholique subversive » font partie des réponses à la question sur l'auto-définition religieuse. Quant aux pratiques religieuses, seules 3 % des répondantes assistent aux offices religieux régulièrement (plusieurs fois par semaines ou par mois) en dehors des grandes fêtes et des cérémonies. Cf. questions n°126 et 127 du questionnaire en annexe. Il convient toutefois de souligner qu'elles sont nombreuses à mentionner des formes de spiritualité.

² Les réponses à la question ouverte du questionnaire sur l'auto-définition religieuse citée ci-dessus en fournissent de nombreux exemples : « débarrassée pour l'instant de tout ce fatras de mon enfance et début de vie d'adulte », « j'ai rejeté le catholicisme après une longue éducation religieuse (en pensionnats) et me méfie beaucoup de toute religion », « comme beaucoup j'ai cessé de croire en ma religion (catholique) peu après ma communion, pour moi toute religion est une secte qui fait plus de mal que de bien ».

³ Une grille de lecture relayée en particulier dans l'espace de la cause des femmes français par la revue *Prochoix* et sa rédactrice en chef Caroline Fourest. Parmi nos répondantes, d'autres réponses à la question ouverte pré-citée montrent très clairement la présence de ce schème : « contre les dogmes religieux quels qu'ils soient », « complètement athée, souvent avec de la haine contre tout intégrisme et prosélytisme », « très opposée à tous les intégrismes ».

⁴ Voir la section « Le groupe des femmes en question » dans le chapitre 2 de la thèse.

peut dès lors faire l'hypothèse que leur socialisation féministe leur a peu fourni l'habitude et les outils pour intégrer ces dimensions à l'analyse de la domination, contrairement à leurs camarades états-uniennes par exemple¹. Enfin, il nous semble que le désengagement majoritaire contribue doublement à entretenir cette grille de lecture : par leur retrait et distance de l'espace de la cause des femmes, il rend les enquêtées peu exposées et confrontées à des cadrages dissonants et divergents des discours dominants dans l'espace politique et médiatique sur l'Islam ; en outre, la cessation de toute activité militante – ou, pour celles encore engagées, le fait d'arriver en fin de parcours militant, face au renouvellement générationnel – les rend encore plus attachées à la « défense » des combats qu'elles ont menés par le passé, à une période aujourd'hui révolue de leurs trajectoires, renforçant leur rôle de « gardiennes des traditions » (Halbwachs, 1994, p. 104).

Partager et maintenir des convictions conformes et les distinguant des « autres »², s'intéresser et s'informer sur l'actualité du mouvement ou encore s'auto-désigner comme féministe aujourd'hui sont autant d'indicateurs de la persistance d'une identité collective. Ainsi, même si les « structures de rémanence » locales sont à la fois moins nombreuses et moins fréquentées par les féministes lyonnaises et grenobloises des années 1970 en comparaison avec leurs comparses parisiennes, elles continuent jusqu'à aujourd'hui à marquer – et à être marquées par – leur attachement au féminisme.

« Un truc qu'on porte avec soi ». Déployer une vision du monde et des pratiques féministes ailleurs

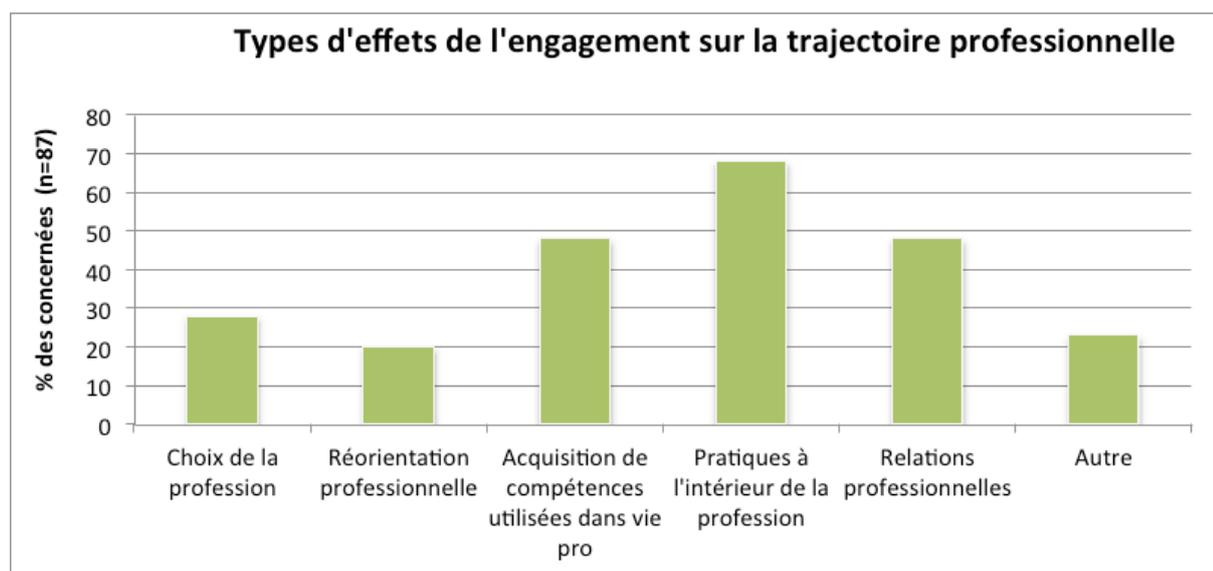
Via leur participation aux configurations féministes locales dans les années 1970, les femmes rencontrées ont développé une vision du monde et un cadre d'interprétation marqués par cette expérience et acquis divers savoir-être et savoir-faire. Ces produits de la socialisation féministe ont pu ensuite être déployés ailleurs, les continuités les plus ordinaires de l'engagement féministe – à savoir les moins directement et explicitement rattachées aux univers politiques et militants – résidant précisément dans la mobilisation de ces ressources et grilles de lecture dans d'autres sphères.

¹ Pour une analyse comparée des féministes françaises et états-uniennes dans la prise en compte des questions raciales au sujet du viol, voir (Delage, 2016, p. 27-29).

² Nancy Whittier montre ainsi que l'identité collective repose aussi sur la construction des frontières du groupe qui passe par des distinctions symboliques et matérielles avec les « autres » (Whittier, 1995, p. 100).

C'est tout particulièrement le cas de la sphère professionnelle¹ qui, comme l'a montré la littérature, accueille diverses formes de reconversion et d'importation de savoir-faire, d'aspirations et d'images de soi militantes (Leclercq et Pagis, 2011 ; Tissot, Gaubert et Lechien, 2005). Interrogées dans le questionnaire sur l'éventuel impact de l'engagement féministe sur leurs trajectoires professionnelles, plus de 70 % des enquêtées ont répondu par l'affirmative². Lorsqu'on analyse les types d'effets précisés par ces personnes, ces derniers relèvent principalement de la transformation des rôles et des pratiques professionnelles, bien davantage que de l'orientation des carrières en fonction des expériences militantes. Le graphique ci-dessous montre ainsi que les effets du féminisme sur les pratiques à l'intérieur de la profession, sur l'acquisition de compétences utilisées dans la vie professionnelle ou encore sur les relations professionnelles ont été les modalités les plus choisies par les répondantes³.

Figure 26 - Types d'effets du féminisme sur la trajectoire professionnelle



Lecture : parmi celles qui considèrent que leur engagement féministe a eu un impact sur leur trajectoire professionnelle, 68 % mentionnent un effet sur les pratiques à l'intérieur de leur profession.

Pour reprendre les propos de l'enquêtée citée dans le titre, le féminisme est devenu pour elles « un truc qu'on porte avec soi » et qu'elles ont donc « porté » dans leur vie professionnelle, à l'instar des militants féministes hommes⁴ ou des soixante-huitard-e-s

¹ Les transferts et continuités dans les domaines affectif et familial seront traités dans le chapitre suivant.

² Cf. Question n°56, questionnaire en annexes.

³ Les répondantes pouvaient cocher plusieurs modalités.

⁴ Alban Jacquemart montre ainsi que les hommes engagés dans des mouvements féministes qu'il a étudiés ont pu continuer à « militer autrement » par le biais de leur activité professionnelle (Jacquemart, 2015, p. 235).

important des dispositions contestataires dans leur sphère professionnelle (Pagis, 2012). La première forme de continuité du féminisme qui se dégage des matériaux consiste à transférer des centres d'intérêts féministes et choisir des sujets afférents dans des professions sans lien *a priori* avec la cause des femmes. Travailler auprès de personnes prostituées alors qu'on est médecin (Nelly Aulas), organiser des conférences sur le genre et l'histoire des femmes en tant que bibliothécaire (Laurence Roche) ou des débats sur la contraception et l'avortement¹ en tant que salariée du service culturel d'une collectivité territoriale (Nicole Kieffer) ou encore étudier la question des violences faites aux femmes avec ses élèves alors qu'on est enseignante (Victoria Perez) font ainsi partie des diverses formes de prolongement du féminisme dans l'activité professionnelle.

« Puis j'ai beaucoup porté, **moi j'ai beaucoup porté mes engagements dans ma parole de prof d'une certaine façon**, enfin j'ai pas dit "nanana", mais j'ai essayé de travailler sur des documents qui posaient des problématiques où ça pouvait apparaître à nouveau. Par exemple, là cette année dans le cadre de l'Université, avec une autre copine qui enseigne aussi, qui donne quelques cours d'espagnol, on a travaillé sur la violence conjugale. Avec des films espagnols, des textes, des documents, des analyses, des choses comme ça. Parce que l'espagnol c'est aussi un moyen de ... Donc ça et euh, cette année on a mis le paquet hein ! [...] Donc ça... je considère que j'ai continué... même si j'ai pas milité activement dans un groupe toutes les semaines et tout ça, **ça a continué de me traverser dans la façon dont j'ai abordé certains documents, dont on a posé certaines problématiques** et je pense que... je pense que pour les élèves c'était bien. »
(Victoria Perez)

Ce processus d'importation est favorisé par les types d'activités exercées par les féministes qui sont situés dans l'espace social des professions (cf. Encadré 24).

Encadré 24 - Devenirs professionnels

Quelles ont été les trajectoires professionnelles des femmes qui ont participé aux mobilisations féministes lyonnaises et grenobloises dans les années 1970 ? Au moment de l'enquête, dans l'espace social, elles se situent très majoritairement parmi les catégories moyennes et supérieures, à fort capital culturel, ce qui confirme l'importance des processus d'ascension sociale qui se dessinaient déjà dans

¹ On peut d'ailleurs constater que les thèmes de la contraception et de l'avortement ont été tout particulièrement investis par les anciennes militantes dans des professions relativement diverses, que ce soit par des personnes qui sont universitaires mais inscrites en dehors du champ des études féministes et de genre ou par d'autres au moment de faire un travail de recherche dans le cadre d'une formation professionnelle (par exemple Claudette Fayolle pour son mémoire de cadre infirmière). De la même manière, les thèmes relevant de la santé ont aussi été beaucoup investis par les féministes des années 1970, en particulier par celles qui ont milité au MLAC. Ainsi en est-il de Véronique Chambon, ancienne militante du MLAC, aujourd'hui chercheuse en psychologie : « J'étais très très intéressée par la médicalisation de la vie, au niveau gynécologie, la grossesse... je travaille beaucoup sur les questions d'alimentation, de corps. [...] Je travaille beaucoup sur les questions de l'idéologie médicale, d'emprise médicale. J'ai beaucoup travaillé sur l'anorexie. Là je travaille plus sur le cancer ». C'est également le cas d'une de ses anciennes co-militantes au MLAC, exerçant aujourd'hui dans le domaine de la communication scientifique et qui s'intéresse aux questions de santé publique (cancer, amiante, biotechnologies, etc.). Sur le cas spécifique des continuités professionnelles chez les médecins engagés au sein du MLAC, voir (Pavard, 2012a, p. 288).

leur situation socio-professionnelle au moment de l'engagement comparée à leur milieu sociaux d'origine¹. Leurs catégories socio-professionnelles « d'arrivée », recodées à partir de leur activité professionnelle actuelle ou, le plus souvent, de la dernière qu'elles ont exercé avant la retraite², traduisent ces positions sociales (cf. annexe 11). En effet, les répondantes figurent majoritairement parmi le groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures (56 %) et celui des professions intermédiaires (34 %). Le dixième restant compte quelques employées (5 %), de rares agricultrices (1 %) et d'autres appartenant au groupe des artisans, commerçants et assimilés (2 %), mais aucune ouvrière³. Lorsqu'on déplace le regard vers un niveau plus fin (PCS en 32 postes), les féministes enquêtées sont concentrées dans quatre catégories socio-professionnelles principalement :

- les professeurs et professions scientifiques (PCS 34) (n=25, 22 %) : en termes de profession, il s'agit principalement d'enseignantes du secondaire et, dans une moindre mesure de chercheuses et d'universitaires, ainsi que quelques médecins exerçant dans le secteur public.

- les professions intermédiaires de la santé et du travail social (PCS 43) (n=21, 18 %) : éducatrices, assistantes sociales, infirmières, orthophonistes, etc. À leurs côtés figurent la plupart de celles qui ont professionnalisé leur engagement féministe dans l'espace de la cause des femmes (les animatrices et conseillères conjugales du Planning familial, travailleuses sociales dans des associations de soutien aux femmes victimes de violence).

- les professions libérales (PCS 31) (n=16, 14 %) : elles exercent principalement en tant que médecins, généralistes ou spécialistes (gynécologues, plusieurs psychologues, psychiatres et psychanalystes) ou encore des soins alternatifs comme l'hypnose ou la Gestalt-thérapie.

- les professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (PCS 42) (n=13, 11 %) (enseignantes du primaire, formatrices, etc.).

¹ Voir la section « Situation au moment de l'engagement » dans le chapitre 4. Pour rappel quant à leurs origines sociales, une grande partie des répondantes sont issues des catégories supérieures (39 %), un tiers des classes moyennes (31 %) et un peu moins des catégories populaires (27 %). Au moment de leur engagement féministe, elles sont dans des situations d'études (38 %) autant que de travail (35 %) et certaines d'entre elles cumulent les deux statuts en menant de front des études avec un emploi salarié (10 %). Les cas restants correspondent à des périodes d'inactivité professionnelle, souvent liées à du travail domestique et d'élevage des enfants (5 %), ou encore à une activité au sein du Planning familial (6 %). Celles qui travaillent déjà (n=40) ont des emplois relevant principalement des professions intermédiaires ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures. La comparaison entre les catégories socio-professionnelles au moment de l'engagement et celles occupées en fin de carrière professionnelle, présentée dans le graphique figurant en annexes (cf. annexe 10) traduit bien la poursuite de cette ascension professionnelle et sociale, avec un déplacement vers le haut de la nomenclature des PCS entre les deux périodes mesurées. Ainsi, elles sont plus nombreuses à figurer parmi la PCS 42 (Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés) au moment de l'engagement qu'en fin de carrière. À l'inverse, au moment de l'engagement, elles sont encore peu nombreuses dans le groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures dans lequel bon nombre d'entre elles finiront leur carrière ensuite (PCS 31 et PCS 34) ; ce qui s'explique à la fois par le fait qu'une proportion importante est encore en situation d'études au moment de l'engagement et par les processus d'ascension à l'intérieur de la carrière professionnelle d'autre part.

² Lors de la passation du questionnaire, 75 répondantes sur 115 ont indiqué qu'elles étaient à la retraite, soit 65 % d'entre elles. Pour celles qui n'étaient plus en situation d'activité professionnelle pour d'autres raisons (invalidité, chômage, etc.), nous avons suivi la même logique et codé la PCS à partir de la dernière activité professionnelle qu'elles ont exercée. Comme pour la situation socio-professionnelle au moment de l'engagement, ces recodages ont été réalisés à partir de l'exploitation des réponses à la question sous forme de calendrier relative aux principales étapes de la vie professionnelle (cf. question n°20 du questionnaire).

³ Dans la mesure où il s'agit de la position socio-professionnelle « d'arrivée », en fin de carrière professionnelle, il convient de rappeler que quelques répondantes ont toutefois exercé comme ouvrière durant une période (parfois longue) de leur trajectoire professionnelle.

À elles seules, ces quatre catégories socio-professionnelles concernent 65 % des répondantes ; viennent ensuite le groupe des cadres de la fonction publique (PCS 33) et celui des professions de l'information, des arts et des spectacles (PCS 35), chacun comprenant 7 % des répondantes. Quant aux secteurs d'activité, il apparaît clairement à travers la présentation ci-dessus que le secteur médical, le travail social et l'enseignement concentrent une proportion élevée de répondantes.

Au-delà des centres d'intérêt, c'est également le cadre d'interprétation forgé au cours de cette expérience militante (Whittier, 1997, p. 766) – une grille de lecture du monde social marqué par le féminisme – qu'elles ont maintenu et déployé dans leur sphère professionnelle. Cela se traduit par une attention aux rapports de genre, souvent désignée comme une « vigilance » par les enquêtées, accompagnée d'une capacité à les décoder sous leurs différentes coutures dans leurs mondes professionnels. Être attentive aux rapports de pouvoir, à la division sexuée du travail – par exemple sous l'angle spécifique de la répartition de la parole dans les réunions de travail – ou encore au caractère genré de la hiérarchie à l'intérieur de sa profession constituent des aspects régulièrement cités dans les entretiens. Viviane Fournier, qui exerce dans le secteur hospitalier, souligne ainsi que « même si on est dans des métiers féminins, vous montez dans la hiérarchie, et bien vous tombez sur une hiérarchie masculine assez systématiquement, les femmes directrices sont encore un peu minoritaires ». Béatrice Renard évoque pour sa part à quel point elle a été la « seule femme » au milieu d'hommes lorsqu'elle a franchi les différentes étapes de la carrière universitaire et accédé à des positions de responsabilité où « le cercle est encore plus fermé » dans une discipline longtemps peu féminisée, ainsi que l'impossible normalisation de sa présence dans ces cercles masculins (« c'est toujours les extrêmes, soit on pense que vous n'avez rien fait soit on pense que vous avez fait des choses extraordinaires alors que vous n'avez pas fait de choses extraordinaires »). Parallèlement au fonctionnement genré des organisations (Acker, 1990) dans lesquelles elles ont travaillé, les féministes enquêtées font montre de la même vigilance au niveau des interactions, traquant et réagissant au sexisme ordinaire qui s'exprime au quotidien, notamment dans le langage.

« Là dans le...boulot où je suis là, depuis 2006, quand je suis arrivée, bon je m'étais présentée un peu à tout le monde, **et il y avait quand même un gars qui s'est présenté à moi en me demandant si c'était Madame ou Mademoiselle**, mais je...j'hallucine mais dans quelle cambrousse je me trouve ! [rires] CM : Oui, effectivement... Donc oui, oui, il y a quand même toujours, même au quotidien, oui, des tas de choses encore euh...à faire évoluer. Bon je ne suis plus militante, je ne repère plus autant les choses comme on faisait avant...mais **j'ai une pratique quand même quotidienne de repérage et d'œil ouvert que j'ai gardée.** » (Viviane Fournier)

« C'était les journées des métiers d'art. Donc il y avait trois femmes artisans qui sont maîtres *[accueillies pour exposer dans le Monument historique dont elle*

s'occupe] : il y en a une sur les vitraux, il en a une sur la porcelaine et une sur les créations de bijoux. C'est très étonnant parce que la Chambre des métiers de l'artisanat de l'Isère, dont le président est venu ici il y a une semaine, et... donc il parlait toujours : "les artisans" et j'ai dit : "non, mais attends, t'es artisan ou artisanne ?". Mais il y en a une qui a le label "maître artisan" pour les vitraux parce que ça n'existe pas "maître artisanne" (elle est seule en France, en fait) ! Voilà. Donc c'est **tout ce rapport-là aux mots, aux reconnaissances** ou comment on est dans la grande race humaine mais on est des femmes... enfin hommes [rire]. Voilà, donc il y a des choses qui continuent et je pense que mes sensibilités à moi, si je peux aider trois femmes artisans, je vais plutôt sélectionner elles que... » (Ghislaine Tessier)

« Maintenant **j'arrive à reprendre des collègues** qui disent, même dans des grands trucs, dans des grands machins, il n'y a pas très très longtemps il y avait un grand aréopage et ... qui montrait un ordre du jour et puis la disposition d'un nouveau collège doctoral, enfin un grand truc **et il y avait écrit "LE directeur, LA secrétaire"**. Donc c'est là où je suis intervenue, j'interviens un peu comme ça, j'ai dit : "soit vous mettez la direction et le secrétariat, soit vous mettez le ou la directrice et le ou la secrétaire". C'est des trucs tout bêtes. » (Béatrice Renard)

Marie-José Abad, titulaire d'un diplôme d'ingénieure, dirigeante de différentes sociétés anonymes qu'elle a créées, explique de son côté avoir « toujours mis Présidente ou Directrice générale sur ses cartes de visite » en insistant sur la féminisation ; une carrière professionnelle qu'elle dit d'ailleurs avoir pu réaliser car elle a « toujours agi au mépris du sexisme » dans sa vie.

Loin de se limiter à l'activité professionnelle, cette vigilance et les pratiques qui l'accompagnent se déploient également dans d'autres sphères. Pour ne donner que quelques exemples, on peut citer celui évoqué par Patricia Mangin d'un repas de famille avec un beau-frère qui « disait des conneries » sur les « femmes qui restaient à la maison et n'avaient rien à faire » – « je lui ai rentré dedans [sourire], je l'ai traité de tous les noms, bon bref. Ça a fait un petit froid dans la famille [sourire] » – tandis que Claudine Egret fournit pour sa part une autre illustration de prise de parole (*voice*)¹ pour exprimer son désaccord (Hirschman, 1995) lors d'un cours de philosophie qu'elle suit depuis qu'elle est à la retraite².

¹ Ce terme fait référence aux trois conduites possibles développées par les individus en cas de désaccord ou d'insatisfaction théorisées par Albert O. Hirschman : la défection (*exit*), la prise de parole (*voice*) et la loyauté (*loyalty*) (Hirschman, 1995). Pour un aperçu des développements théoriques autour de cette typologie et des débats suscités en sociologie des mobilisations, voir (Bennani-Chraïbi, 2009).

² « À un moment donné il a été question des pratiques d'autres pays que les nôtres, notamment la clitorectomie etc. ce genre de choses, et on était sur le terrain d'une réflexion sur euh... ben les autres cultures, et comment nous on a imposé la nôtre de culture etc., on voulait aussi avoir un autre regard là-dessus, **et tout d'un coup m'est remonté un bouquin que j'avais lu, je sais plus, dans les années 1970**, au début des années 1970, et où c'était un médecin qui avait fait un bouquin sur toutes les violences corporelles en lien avec la sexualité faites aux femmes à travers le monde, donc les femmes éléphants, les femmes girafes, la clitorectomie, les petits pieds des chinoises, enfin tout y était, **et tout d'un coup ce truc m'est remonté, et je me suis mis... j'avais les larmes aux yeux rien qu'en y pensant et je suis intervenue** pour dire : "Mais non, mais mais mais... on peut pas poser les choses de cette façon-là, je veux dire, c'est clair que derrière ça il y a une violence faite aux femmes" [...] Voilà, et donc moi ça m'était insupportable, qu'on puisse euh, comment dirais-je ? Qu'on puisse faire du relativisme culturel là-dessus, ce n'était pas possible, je ne pouvais pas. Bon, je sais pas si j'ai raison, mais je ne pouvais pas [ton ferme et catégorique]. » (Claudine Egret).

Ainsi, le cadre d'interprétation forgé au cours de l'engagement et maintenu depuis nourrit des pratiques concrètes, des « réflexes » féministes pour reprendre une autre catégorie employée par les enquêtées. Elles consistent non seulement en des formes de protestation ouvertes et explicites (*voiced*) face aux manifestations du sexisme ordinaire mais elles peuvent également prendre des formes moins visibles, à travers le recours à des stratégies pour se protéger, se légitimer et/ou s'imposer en tant que femmes¹. C'est ce que montre par exemple la « ruse » (Achin et Naudier, 2010, p. 92) mise en place par Sophie Thibert lorsqu'elle devient directrice scientifique dans une fondation.

« Mais je me souviens effectivement quand j'ai commencé à travailler à la fondation [*fondation spécialisée dans le domaine médicale*], j'avais rajouté..., bon bah [*au début*] je signais de mon nom, c'était tout, mais après je me suis dit "Non faut signer, faut mettre..." et **je mettais mes diplômes [amusée], je mettais ma fonction**, parce que sinon j'étais sûre qu'on allait me répondre comme à une... [*position subalterne*]. » (Sophie Thibert)

« J'ai travaillé pendant des années avec un type qui était un peu pervers et un peu macho, et euh...et là bon, j'ai dû m'en protéger, j'ai dû esquiver ses malveillances [*à son égard ou à celle de*] l'équipe, et je pense que mon expérience, d'ailleurs à moi, il ne m'a pas trop emmerdé, parce qu'il était très, très malveillant avec les femmes, il pouvait les mettre en difficulté, etc., euh...**moi j'avais adopté euh...une méthode avec lui qui lui laissait aucune latitude**, donc du coup c'était comme ça [*petit rire*], mais je pense que c'est effectivement ma pratique féministe qui m'a donné la possibilité d'être comme ça avec lui. » (Martine Giry)

Enfin, les pratiques mises en œuvre dans la sphère professionnelle visent aussi à développer une certaine solidarité avec les autres femmes. Plusieurs enquêtées soulignent que leur féminisme s'est traduit par le fait de ne pas entretenir – ou, à tout le moins, d'éviter de nourrir – des relations de concurrence avec leurs collègues féminines au sein de leur activité professionnelle². Martine Giry, citée ci-dessus pour ses stratégies face à un collègue masculin malveillant, explique que le féminisme lui a « appris à [se] positionner complètement différemment avec les hommes, mais aussi avec les femmes » ; une posture que l'on retrouve chez Béatrice Renard.

« Je crois que ce que m'a beaucoup apporté les groupes femmes ou les mouvements des femmes, le fait que c'est jamais gagné, qu'il faut avoir une certaine vigilance, c'est que ... Je pense que j'ai fait attention... **les femmes ne sont pas des rivales, voilà**. Ce qu'on retrouve très très souvent dans des activités

¹ Le recours à ces stratégies plus indirectes peut également être lu comme une manière de parer aux éventuelles incidences négatives de la prise de parole féministe en milieu professionnel. En effet, une autre catégorie d'interaction entre militantisme et vie professionnelle – non analysée en détail ici faute de matériaux suffisants – réside dans les coûts générés par le fait de tenir des positions et d'avoir des pratiques féministes dans son activité professionnelle, en raison des différentes formes d'antiféminisme présentes dans la société (Bard, 1999). Dans le questionnaire, plusieurs réponses à la question ouverte sur les « autres » effets possibles du féminisme sur la trajectoire professionnelle renvoient ainsi à ce type de vécu : « mon militantisme assumé a entraîné une inégalité de traitement salarial et promotionnel », « des discriminations par rapport à des promotions ».

² Un « réflexe » féministe parfois revu de manière critique par celles qui se sont éloignées du féminisme aujourd'hui, à l'instar de cette répondante du questionnaire qui en réponse à la question sur les effets du féminisme sur la sphère professionnelle, mentionne une « solidarité idiote avec certaines femmes ».

de euh de mon âge, enfin peut-être un tout petit peu moins mais à quelque chose près, enfin je pense pas, je peux avoir des rivalités mais je me situe pas en concurrence. [...] Alors que j'ai beaucoup remarqué que des femmes qui arrivaient dans des positions de domination, elles ne voulaient surtout pas partager ces positions de domination. » (Béatrice Renard)

La construction d'un autre rapport aux femmes, d'une conception différente des relations entre elles ainsi que le plaisir de l'entre-soi féminin constituent l'un des produits les plus importants de la socialisation féministe qui se retrouve à plus long terme chez les anciennes militantes rencontrées. Partant du constat que le patriarcat divise les femmes alors qu'elles vivent une commune situation d'oppression, inspirées par l'idée de sororité¹, les féministes de la « deuxième vague » ont œuvré dans les années 1970 à l'élaboration de rapports entre femmes qui ne soient pas définis par ou en fonction des hommes, ce qui s'est incarnée notamment dans la pratique de la non-mixité². Sans que la dimension théorique et délibérée ne soit toujours présente, la mise en pratique de ces idées en actes au sein des groupes féministes a contribué à forger des liens différents entre les femmes qui ont perduré. Lucienne Ducos, engagée dans le mouvement pour la liberté de l'avortement en tant que militante du Planning familial, insiste sur la manière dont son expérience d'accompagnatrice lors des avortements Karman lui a appris à « aimer les femmes » : « Moi j'ai appris beaucoup de choses des femmes ! J'ai appris à aimer les femmes. Dans le sens large du terme hein. J'ai beaucoup appris par les femmes. Vraiment. ». Pour Anne-Marie Gaillard et Emmanuelle Prenat, c'est l'expérience des groupes femmes qu'elles ont fréquentés respectivement à Lyon et à Grenoble et des discussions et pratiques en leur sein qui a modifié durablement leur rapport aux autres femmes, les amenant à découvrir « le plaisir d'être avec des femmes », « d'être bien entre femmes ».

« C'était bien ces groupes de femmes, ça a été vraiment quelque chose...moi qui n'avait que des frères, je vais te dire euh...**et puis toujours ce plaisir d'être avec des femmes, de n'importe quel âge !** ...De pouvoir parler avec des femmes, parce **qu'avec les hommes on ne parle pas de ça**, on ne parle jamais de ça ! On ne peut pas exprimer des choses euh...de...de notre profondeur, de visions du monde, de visions de la vie, des trucs comme ça, on n'en parle pas de ça, tandis qu'avec les femmes, tout de suite c'est presque...en dehors des petites rigolades, enfin des trucs comme ça c'est presque...bon je veux dire, on parle de soi quoi, **on parle de soi.** » (Anne-Marie Gaillard)

« Si, ça a beaucoup, je crois, changé mon rapport aux femmes. Ah si. Aux autres femmes. Qui était certainement, avant, beaucoup plus agressif et plus... comment

¹ Traduction de la notion de *sisterhood* forgée par les féministes états-uniennes, la sororité renvoie au lien qui réunit les femmes en dépit de leurs différences sur la base de leur commune expérience de domination et d'oppression en tant que femmes dans des sociétés patriarcales (Abbott, 2000). Pamela Abbott souligne que la sororité peut être définie de manière plus « positive » en renvoyant au soutien et à la solidarité que les femmes s'apportent entre elles.

² Sur la pratique de la non-mixité et sur les limites et remises en question de la sororité, voir l'analyse présentée dans la section « Se regrouper entre femmes : communion et divisions » dans le chapitre 2 ainsi que (Jacquemart et Mascelet, à paraître).

dire... oui, oui, c'est sûr [sourire]. C'est complètement sûr, ça. J'étais peut-être plus dans la concurrence ou... les rapports de force ou je ne sais pas. Mais oui, **c'était la découverte d'être bien entre femmes** – ce qui n'était pas du tout évident pour moi. Ça, c'était pas évident du tout. C'est marrant, ça me fait découvrir... Enfin, je l'ai déjà eu dans la tête avant mais je l'avais oublié. Mais c'est vrai, ça. Je n'étais pas dans la tendresse, pas dans la chaleur avec les femmes, alors que après... Ça, c'est venu de là, ouais. Et c'est... bon, c'est fondamental [sourire]. Tout à fait fondamental. J'ai découvert ce que ça pouvait être. Et puis, ça... **ça a joué pour le reste de ma vie**, quoi. Trouver des amitiés et puis, oui, une ouverture complètement différente, ouais. » (Emmanuelle Prenat)

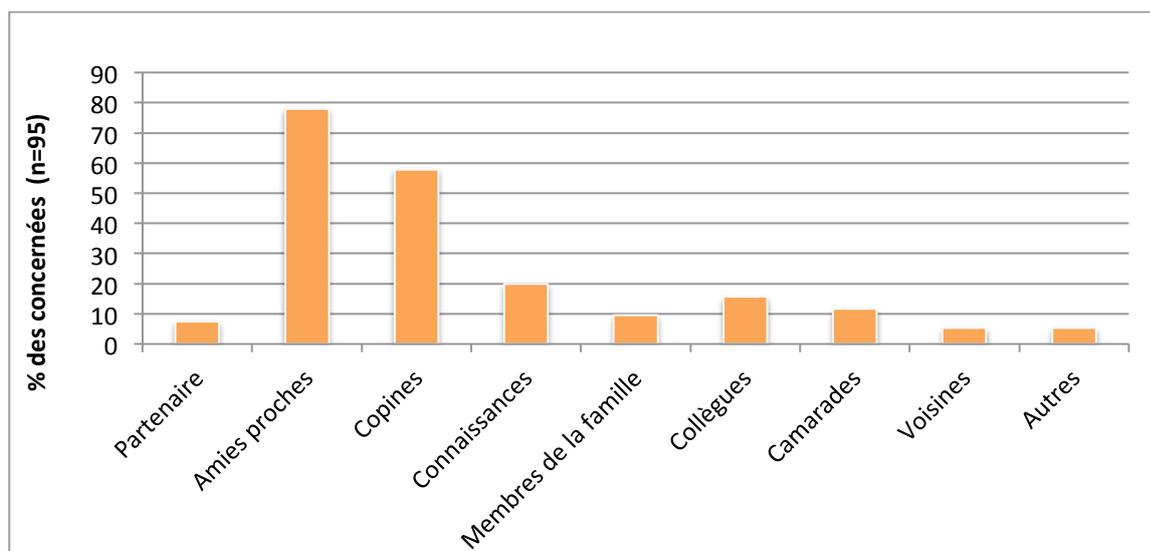
Le « plaisir d'être entre femmes » souligné par Anne-Marie Gaillard se retrouve au moment de l'enquête à travers différents indices lorsqu'on observe les pratiques et cercles de sociabilité des enquêtées. Certaines d'entre elles continuent en effet à se réunir entre femmes ponctuellement ou plus régulièrement, dessinant parfois les contours de groupes femmes informels remis au goût du jour. C'est par exemple le cas d'Anne-Marie Gaillard, citée ci-dessus, qui participe au moment de l'enquête à « deux groupes différents où il n'y a que des femmes », non composés d'anciennes féministes mais simplement « de femmes qui admettent elles-mêmes qu'elles ont un plaisir de se retrouver en tant que femmes ». De la même manière, Claudette Fayolle, qui a participé au Centre des femmes de Lyon dans les années 1970, relate avoir organisé un repas festif chaque année pour le 8 mars avec un groupe de femmes rencontré dans son quartier dans les années 1980¹. Si dans ces deux cas ces collectifs féminins ne sont pas composés de féministes des années 1970, la plupart des enquêtées ont aussi conservé des liens avec leurs anciennes camarades. À l'image d'Emmanuelle Prenat, elles sont nombreuses à évoquer leurs « copines » dans les entretiens et à avoir construit des amitiés à cette époque, ce dont témoignent les résultats de l'enquête par questionnaire. Au moment de la passation, la majorité des répondantes (83 %) sont encore en contact avec des personnes avec lesquelles elles ont été engagées entre 1970 et 1985². Interrogées sur ce que représentent ces personnes aujourd'hui, leurs réponses montrent qu'il s'agit principalement de copines et, plus encore, d'amies proches (respectivement 58 % et 78 % des concernées) (cf. figure 27)³.

¹ « Il y a eu longtemps des manifs, il y a eu longtemps quand même des choses, on y allait, on faisait une fête entre nous et puis après on a mangé ensemble tous les 7 mars, tout les...on se retrouvait et puis on...pour discuter, pour...voilà, on a prolongé un peu avec ce groupe de femmes, mais plus informel quoi. » (Claudette Fayolle).

² Cf. question n°49 du questionnaire. 32 % d'entre elles sont encore en contact avec plusieurs personnes de cette époque et 51 % avec quelques-unes seulement.

³ Cf. question n°50 du questionnaire. La question était formulée de la manière suivante : « Si oui, que représentent principalement ces personnes pour vous aujourd'hui ? » avec une liste de proposition assortie de la possibilité de choisir plusieurs d'entre elles.

Figure 27 - Identité des contacts féministes



Lecture : parmi celles qui sont encore en contact avec des personnes avec qui elles étaient engagées entre 1970 et 1985 (n=95), ces personnes sont aujourd'hui des amies proches pour 78 % d'entre elles, des connaissances pour 20 % d'entre elles.

L'enquête elle-même, dans la phase de construction de la population et de recrutement des enquêtées, a d'ailleurs reposé sur – et bénéficié de – la mobilisation de ces réseaux de sociabilité et d'amitié. Corinne Bruet par exemple, à l'issue de l'entretien informatif que je réalise avec elle, décroche son téléphone pour demander à sa « vieille copine » (Gisèle Monnier), toutes deux anciennes membres du Cercle Flora Tristan à Lyon, si elle accepte de me recevoir, en profitant pour évoquer au passage leur « prochain apéro » ensemble. Même lorsque les relations se sont distendues et que les rencontres se font rares, elles restent marquées par une certaine connivence issue de ce passé féministe partagé : « il y a toujours un grand sourire ou une estime ou quelque chose qui se passe » « un quelque chose d'avoir partagé un moment très fort, voilà, qui est là » évoque Ghislaine Tessier au sujet des rencontres d'anciennes co-militantes par hasard à Grenoble. L'initiative prise par Claudine Egret quelques années avant l'enquête, et l'accueil positif qu'elle reçoit, est à cet égard révélatrice. Suite au décès de l'une d'entre elles, elle décide de retrouver et de réunir l'ensemble des membres du groupe femmes de quartier auquel elles participaient dans les années 1970 à Grenoble.

« Ah c'était... [petit rire ému], c'était bien, c'était très bien. Il manquait une personne, [...], qu'on n'a jamais retrouvé. Je n'ai pas su la retrouver. Mais à part [cette personne] il y avait tout le monde hein. C'est bien, tout le monde était là. Ben c'était bien, c'était chaleureux, c'était ... Alors bon moi il y a toute façon un certain nombre de femmes que je n'ai pas perdu de vue hein, il y avait euh... oui, 50 % à peu près que je n'ai pas perdu de vue. Et les autres ben ma foi c'était bien de les revoir quoi. Alors il y avait plus ou moins de distance hein, c'est sûr, mais je

ne sais pas, **pour moi il y a quelque chose de chaud, de très tendre, qui est lié à ce groupe**. Et bon, pour beaucoup de femmes qui m'ont fait des retours par rapport à mon initiative [*aussi*], bon c'est vrai que je suis un peu le lien quoi, le lien avec cette histoire-là, voilà... Mais pour moi c'est, c'est, il y a comme quelque chose de sûr à cet endroit-là, comme... je sais pas, comme euh... **comme un grand édredon [rires] dans lequel on peut se réchauffer, se...** » (Claudine Egret)

Lieux de « diffusion par capillarité des idées féministes » (Achin et Naudier, 2009, 2010), support de transformation du genre pour des femmes sans expérience féministe (Bachmann, 2014), les cercles de sociabilité ou d'amitiés féminines sont aujourd'hui pour les militantes des années 1970 des espaces de perpétuation de leur féminisme ; le maintien de liens avec d'autres ex-militantes constituant à la fois l'indicateur de persistance d'une forme ordinaire de féminisme et le support des autres types de continuités analysés dans cette section.

Conclusion du chapitre 5

Interrogeant les devenirs politiques des féministes de la « deuxième vague » depuis les années 1980, les analyses développées dans ce chapitre ont dégagé trois processus caractéristiques des carrières militantes des enquêtées : une démobilisation massive, située dans le temps et définitive ; de rares maintiens en continu d'une activité féministe soutenue jusqu'à aujourd'hui, possibles presque uniquement sous des formes professionnelles ; et, entre ces deux pôles, des reprises ou des continuités militantes fluctuantes et généralement plus modérées dans leur intensité. Établis à partir des analyses séquentielles et affinés par les matériaux qualitatifs, ces résultats soulignent l'intérêt et l'apport d'une approche temporalisée. En effet, en mesurant seulement le degré d'engagement des féministes au moment de l'enquête, qu'aurions-nous observé ? Le constat d'une démobilisation majoritaire demeurerait, sans indication ni sur son contexte ni sur son caractère graduel ou synchronisé ; les reprises ou les continuités intenses de mobilisation au-delà des années 1980 mais n'allant pas jusqu'à aujourd'hui auraient été invisibilisées ; enfin, pour celles qui sont encore engagées au moment de l'enquête, il n'aurait pas été possible de dissocier des maintiens en continu depuis les années 1970 de reprises plus récentes comme celles qui ont eu lieu dans les années 2000 par exemple ; des limites auxquelles la réalisation d'un « coup de sonde » intermédiaire avec une mesure à moyen terme n'auraient que partiellement remédiées. En *sus* de la mise en évidence de types de parcours dans toute leur diachronie, les analyses séquentielles permettent de restituer la fréquence de chacun des trajets empruntés par les groupes d'enquêtées isolés. L'on a ainsi pu opposer deux principaux types de trajets au sein de l'espace de la cause des femmes : ceux, largement dominants, qui sont marqués par le tournant des années 1980, les féministes se démobilisant (soudainement ou graduellement) dans ces années et ne s'engageant plus au-delà de cette période ou seulement de façon modérée ; l'autre ensemble de « trajets types » – minoritaires, puisqu'ils concernent moins d'un quart des répondantes – sont ceux des enquêtées dont l'activisme féministe intense n'est pas limité aux années 1970, qu'elles restent engagées en continu au sein de l'espace de la cause des femmes depuis cette période ou qu'elles y reviennent ultérieurement.

Au-delà de la mise au jour de ces trajets collectifs *dans le temps*, la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs fréquentés a permis d'aller plus loin dans l'analyse des déplacements de ces différents groupes d'enquêtées *dans l'espace*, en montrant les lieux qui permettent et accueillent celles qui demeurent engagées : le Planning familial, les associations féministes spécialisées, les collectifs génériques (syndicats, autres

mouvements sociaux ou associations, etc.) ou encore d'autres sphères du monde social extérieures à l'espace militant.

En outre, les croisements des typologies avec d'autres variables et l'articulation avec les analyses qualitatives des trajectoires ont fourni de nombreux enseignements sur les profils des militantes concernées par chacun de ces processus ainsi que sur les contrastes et similitudes entre Lyonnaises et Grenobloises, permettant de réfléchir non seulement aux ressources des actrices qui sont en jeu mais aussi aux contextes dans lesquels elles peuvent être mobilisées ou non. Si le désengagement des activités militantes au fil des années 1980 est une tendance générale qui touche la majorité des féministes, qu'elles quittent définitivement l'espace de la cause des femmes ou qu'elles diminuent de manière conséquente l'intensité de leur activisme, nous avons montré que « les radicales » étaient davantage concernées et de façon plus précoce que les autres : le fait d'être positionnées uniquement dans des collectifs informels autonomes et non mixtes et l'absence de reconversion du féminisme dans d'autres sortes de groupes ou sphères n'ayant pas rendu possible le maintien des engagements au-delà du tournant des années 1980 ; ces derniers ne survivent pas au reflux des mobilisations et à la disparition de la majorité des groupes femmes et des maisons des femmes qui se produit à cette période. Fortement marqués par ce contexte, les processus de désengagements définitifs prennent la forme, au niveau micro, de délitements progressifs accompagnés d'investissements alternatifs et se déroulent bien souvent dans des moments de tournants biographiques. Ils touchent de la même manière Lyonnaises et Grenobloises ; seuls certains des investissements alternatifs qui marquent cette période charnière semblent les distinguer, les enquêtées de Grenoble se tournant davantage vers l'écologie tandis qu'à Lyon les activités intellectuelles et académiques sont plus présentes.

Dans les deux villes, les maintiens en continu de l'activité féministe au sein de l'espace de la cause des femmes sont minoritaires et presque exclusivement d'ordre professionnel. Nos résultats montrent ainsi que les carrières militantes de celles qui professionnalisent leur engagement sont quasiment les seules qui échappent au reflux des mobilisations au cours des années 1980 et plus généralement aux fluctuations de l'offre militante au fil des dernières décennies. Or, les opportunités de prolongement professionnel de l'engagement sont limitées – circonscrites à certains secteurs de l'espace de la cause des femmes d'une part, et accessibles seulement pour une minorité d'enquêtées aux parcours professionnels et militants bien spécifiques d'autre part – et contraintes localement. Le travail social (au sein du Planning familial ou dans des associations féministes spécialisées, des collectifs qui sont à cheval entre le pôle autonome et la sphère médicale et sociale) et

l'enseignement supérieur et la recherche (sphère académique) constituent ainsi les deux secteurs de l'espace de la cause des femmes dans lesquels des continuités professionnelles ont été observées parmi nos enquêtées, avec des colorations spécifiques cependant. Les carrières des féministes grenobloises et lyonnaises diffèrent partiellement entre elles : la salarisation de l'engagement au sein du Planning familial étant un peu plus courante à Grenoble (résultat peu étonnant vu l'histoire locale de cette institution déjà largement abordée) tandis que la professionnalisation dans la recherche ne concerne que des enquêtées lyonnaises ; un résultat mis au jour grâce au dispositif comparatif.

En outre, les carrières des militantes lyonnaises et grenobloises diffèrent non seulement entre elles mais aussi de celles de leurs camarades d'autres villes. Ainsi, certains pôles de l'espace de la cause des femmes, qui ont été propices à une professionnalisation de l'engagement ailleurs, sont absents des trajectoires : c'est le cas par exemple du pôle entrepreneurial – comprenant les structures associatives et entrepreneuriales qui vendent à des collectivités, des administrations ou des entreprises, des prestations des conseils en égalité hommes-femmes (Blanchard, 2013)¹ – ou encore du pôle culturel et informationnel². C'est un peu moins vrai pour la sphère institutionnelle et électorale qui, si elle n'a jamais permis aux enquêtées de « vivre *de et pour* la cause des femmes » (Bereni, 2012, p. 34), a tout même pu accueillir des continuités temporaires et plus circonscrites de l'engagement, à mi-chemin entre le militant et le professionnel³.

Ainsi, en ouvrant le champ et en indiquant les lieux à explorer (ou leur absence) pour saisir les éventuels prolongements du féminisme et en permettant de penser ensemble les continuités professionnelles comme militantes du féminisme, la notion d'espace de la cause des femmes s'avère particulièrement heuristique pour analyser les évolutions des carrières

¹ Dans d'autres villes françaises, une partie de l'espace professionnel de l'accompagnement à l'égalité professionnelle, dont Soline Blanchard a retracé l'histoire et montré l'essor dans les années 1980, est investi par des féministes des années 1970 qui en constituent les pionnières (Blanchard, 2013). Dans ces structures, spécialisées dans la mise en œuvre de l'égalité professionnelle ou étendant leur activité à cette nouvelle dimension – comme « Du côté des femmes » à Cergy (créée en 1983), « Initielles » en Midi-Pyrénées (1985) ou l'« Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail » (AFVT) (1985) (Blanchard, 2013, p. 225) –, plusieurs profils de militant-e-s co-existent aujourd'hui, dont les « fondatrices militantes devenues salariées » (Blanchard, 2013, p. 231).

² Le pôle culturel et informationnel de l'espace de la cause des femmes (structures de presse, maisons d'édition, librairies, festivals et associations culturelles, etc.) a également accueilli des prolongements professionnels de l'engagement féministe ; que l'on songe par exemple à des institutions comme le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir qui existe depuis 1982 (avec une interruption entre 1993 et 2003) ou à la maison d'édition féministe Tierce (1977-1993) dont Marion Charpenel a montré le rôle de structure de veille pour les réseaux féministes parisiens des années 1970 (Charpenel, 2014, p. 367).

³ Des exemples de trajectoires figurent dans la classe 2 de la typologie des carrières féministes en fonction des types de collectifs. C'est par exemple le cas de la répondante n°89 qui évoque des actions institutionnelles : exerçant dans le domaine de l'information et de l'orientation en milieu scolaire, elle devient chargée de la mission égalité filles-garçons dans son académie pendant une longue période. Pour la sphère électorale, on peut également évoquer la répondante n°51 qui poursuit son engagement féministe en tant qu'élue écologiste dans l'opposition municipale entre 1983 et 1992.

féministes dans le temps long. La (double) comparaison menée dans ce chapitre – entre Lyonnaises et Grenobloises principalement, et, de façon plus marginale, avec des militantes d'autres villes – permet pour sa part de cerner les effets des contextes locaux sur les possibilités et modalités de professionnalisation de l'engagement, et partant sur les devenir des féministes. Ce résultat ne doit pas pour autant conduire à des interprétations déterministes et univoques : les interactions entre les contextes et les individus qui les composent sont complexes et pluridirectionnelles, puisque ces contextes sont eux-mêmes modelés et transformés par les individus qui agissent en leur sein. Pour reprendre l'exemple de l'univers académique, c'est bien parce que des militantes féministes lyonnaises ont très tôt cherché à développer au sein de l'Université un lieu de recherches féministes que ce dernier a pu, à la faveur de différentes évolutions, ouvrir ultérieurement la voie à de (faibles) possibilités de professionnalisation du féminisme dans cette ville ; une démarche non entreprise par leurs homologues grenobloises, dont certaines étaient pourtant insérées dans l'Université au moment de leur engagement féministe.

Quant aux (dis)continuités militantes, l'analyse a dégagé les points communs des carrières ultérieures des Lyonnaises et des Grenobloises. Signe double de la diffusion du féminisme et d'une plus grande interpénétration avec d'autres sphères à partir des années 1980, les enquêtées des deux villes sont allées porter et perpétuer leur féminisme « ailleurs », dans des collectifs dont la cause des femmes n'est pas la première raison d'être : organisations syndicales, associations diverses, autres mouvements politiques et sociaux, mais rarement dans des partis politiques. Selon des déclinaisons associatives variées localement, des causes « nouvelles » et semblables (solidarité internationale, représentation des femmes en politique) ont (re)surgit à partir des années 1980 et entraîné reprises ou continuités militantes tandis que les « anciennes » causes fondatrices du féminisme des années 1970 (avortement, contraception, violences) et les associations héritières, tout particulièrement le Planning familial, jouent le rôle de « structure de veille » dans les deux villes. Au final, les carrières de ces militantes qui reviennent ultérieurement dans l'espace de la cause des femmes se distinguent de celles des féministes professionnalisées en ce qu'elles apparaissent nettement plus tributaires de l'offre politique et de ses fluctuations.

Pour celles qui ne sont plus engagées aujourd'hui, et dont on a vu qu'elles étaient également éloignées des activités culturelles et commémoratives en vigueur dans l'espace de la cause des femmes actuel, on peut faire l'hypothèse que les relations d'amitié et les réseaux de sociabilité qu'elles ont conservés depuis les années 1970 constituent une forme relâchée de « structure dormante ». Ils jouent un rôle dans l'entretien d'une appartenance générationnelle

et dans la persistance des produits ordinaires de la socialisation féministe, qui sont nombreux et variés. Plusieurs d'entre eux sont apparus au fil de l'analyse : un cadre d'interprétation du monde social axé sur les rapports et hiérarchies de genre, une inclination en faveur de la visibilité et de la valorisation des femmes, des dispositions à l'entre-soi féminin ou encore des ressources pour faire face au sexisme directement (répondre, argumenter, protester, dénoncer) ou indirectement (se légitimer, s'imposer en tant que femme). En continuant à se définir comme féministes, à s'intéresser au mouvement et à son actualité et à partager des positions conformes sur les sujets clivants, les enquêtées attestent que leur affiliation symbolique et subjective au groupe féministe perdure. Par les idées, les grilles de lecture et les pratiques teintées de féminisme qu'elles ont développées dans différentes sphères, que ce soit certaines sphères de vie en particulier comme l'activité professionnelle ou de manière plus transversale, leurs trajectoires témoignent non seulement de la durabilité mais aussi de la transposabilité des produits de la socialisation féministe ; deux processus qu'il s'agit maintenant d'explorer dans une autre sphère de vie relativement peu investiguée : la sphère privée.

Chapitre 6 :

« Le personnel est politique ».

Socialisation féministe et transformation du genre

Mot d'ordre phare du féminisme de la « deuxième vague » dont il constitue un puissant identifiant, « le personnel est politique » (ou « le privé est politique ») renvoie à la remise en question de la séparation traditionnelle entre la sphère publique et la sphère privée, une dichotomie qualifiée par certaines théoriciennes « d'enjeu principal du mouvement des femmes » (Pateman, 1989, p. 118). Si elle se décline en différentes dimensions et que plusieurs interprétations en sont possibles (Lamoureux, 2004 ; Philipps, 2000), cette critique féministe permet avant tout de « dévoiler le caractère politique – c'est-à-dire inscrit dans des rapports sociaux de pouvoir – de lieux, de comportements et de faits communément non questionnés, perçus comme relevant de l'ordre de l'intime, des relations interpersonnelles, de l'invisible ou du trivial, et transformer ces questions en problèmes politiques » (Bereni et Revillard, 2009, p. 28) : le corps, la sexualité, la conjugalité, le travail domestique et reproductif sont ainsi saisis et politisés comme autant d'enjeux cruciaux dans l'oppression des femmes et, à l'inverse, pour leur libération.

Portées collectivement pour les constituer en enjeux publics et politiques (niveau *meso* et *macro*), ces cadrages et revendications ont-ils également impacté les expériences et trajectoires individuelles des militantes féministes (niveau *micro*) ? Dans quelle mesure l'engagement féministe a-t-il entraîné une « révolution subjective » (Achin et Naudier, 2008, p. 383) pour les femmes enquêtées ? Quelles traces peut-on déceler à moyen et long termes de la politisation du privé dans leur propre sphère personnelle ? En prenant pour objet les éventuels passages de la sphère militante à la sphère personnelle, cette interrogation s'inscrit plus généralement dans le sillage des réflexions et débats sur la transférabilité des produits d'une socialisation dans d'autres domaines de la pratique que ceux dans lesquels ils ont été forgés (Bourdieu, 2000 ; Darmon, 2010 ; Lahire, 2005b).

Dans la littérature relative aux conséquences biographiques de l'engagement, la question des incidences sur la sphère privée demeure peu abordée en comparaison avec les

autres types d'incidences (militantes, professionnelles, etc.) « pour des raisons qui tiennent à la fois aux difficultés socialement constituées du récit de soi et aux aléas de la collecte de données relevant du domaine de "l'intime" (Schwartz 1990) » (Leclercq et Pagis, 2011, p. 12). Lorsqu'elle est analysée, c'est bien souvent de manière restreinte à partir d'indicateurs classiques tels que les taux de mariage, de divorce ou d'enfants¹, reflétant l'une des limites des analyses sur les conséquences biographiques de l'engagement, pointée par Katleen Blee, qui « consiste à s'en tenir à des changements facilement mesurables dans les modes de vie, les comportements et les attitudes »². À l'instar des travaux de cette auteure (Blee, 2016), ceux de Julie Pagis – qui analyse la redéfinition critique des rapports sociaux de sexe, de génération et des métiers de parents et d'enfants mais aussi les effets sur le mode de vie quotidien ou encore sur l'*hexis* corporel impulsés par la participation à Mai 68 (Pagis, 2014, p. 180-200) – se distinguent de cette tendance générale et ouvrent la voie à une exploration large des incidences personnelles de l'engagement dans leur diversité.

Reste néanmoins à préciser ce que recouvre le « privé » (ou le « personnel »), une notion polysémique, aux contours fluctuants historiquement (Duby et Ariès, 1985), tirant son sens des « couples d'opposés » dans lesquels elle figure (Schwartz, 2012, p. 29) – public / privé, politique / personnel³, domestique / non-domestique – et dont l'étude « est remise en cause, dans ses fondements mêmes, par l'approche féministe qui déstabilise les définitions à la fois du travail et de la famille » (Clair, 2012, p. 109). Sans vouloir recloisonner le privé, trois dimensions principales ont été retenues et investiguées dans cette thèse afin de mener à bien l'analyse : la transformation personnelle, les relations sexuelles, affectives et conjugales, ainsi que la maternité et l'élevage des enfants⁴. L'investigation de ces différentes dimensions permet de dessiner les contours de la remise en question (et de ses limites) des normes de genre comme des institutions qui les régissent.

Le chapitre s'ouvre par une analyse des effets du féminisme en termes de travail sur soi, qui modifie la perception de soi, élargit les possibilités et développe la « puissance d'agir » individuelle (1). Le domaine affectif et conjugal est au cœur des sections suivantes,

¹ Par exemple Doug McAdam analyse la proportion de mariage chez les participant-e-s du *Freedom Summer* – plus basse que chez leurs camarades qui n'ont pas participé à la campagne – et déduit au moyen d'une analyse de régression que, parmi d'autres variables, la participation au *Freedom Summer* constitue le plus fort prédicteur de leur statut marital actuel (McAdam, 1989, p. 757).

² « A second blind spot is the tendency to restrict personal outcomes of social movements to easily measured changes in life-course patterns, behaviors, and attitudes » (Blee, 2016, p. 81) [Notre traduction].

³ C'est par exemple le cas dans une partie des travaux anglo-saxons sur les conséquences biographiques de l'engagement dans lesquels l'ensemble des incidences ne relevant pas strictement du « politique » sont considérées comme « personnelles », y compris les incidences professionnelles ; une opposition centrale entre deux types d'incidences (*political consequences vs personal consequences*) présente dans l'article canonique de Doug McAdam sur le sujet (McAdam, 1989) et reprise par les revues de la littérature (Giugni, 2004, p. 494).

⁴ Cet aspect sera développé dans la troisième partie de la thèse.

qui débutent par la reconstitution des carrières relationnelles des féministes enquêtées au moyen d'une nouvelle analyse séquentielle (2). Les effets du féminisme sur ce domaine sont pensés à l'aune du schéma de la conjugalité hétérosexuelle exclusive, considérée comme le type de relation affective dominant, pris pour cible par les mouvements et théories féministes. Visibles dans certaines classes de trajectoires dégagées par l'analyse de séquence, les tentatives mises en œuvre pour sortir de ce cadre dominant, qu'il s'agisse d'expérimentations temporaires ou de transformations plus durables, seront d'abord analysées (3). Nous reviendrons enfin sur les pratiques et stratégies qui, tout en restant à l'intérieur de ce cadre, ont contribué à le transformer de l'intérieur (4).

1. Une transformation de soi à visée émancipatrice

Si comme nous l'avons vu dans le chapitre 4 l'engagement féministe est motivé par l'existence d'une conscience de genre préalable, la participation aux configurations féministes locales de la « deuxième vague » va en retour appuyer une modification des dimensions incorporées de leur socialisation de genre antérieure. Dans cette section, il s'agit d'analyser les effets du féminisme sous l'angle du « travail de transformation de soi » qu'il peut engendrer, en s'inspirant des travaux portant sur des pratiques de transformation de soi (Darmon, 2003)¹ et de leur rôle éventuel dans la subversion du genre (Albenga et Bachmann, 2015 ; Bachmann, 2010, 2011).

Contrairement à la carrière anorexique étudiée par Muriel Darmon dans laquelle le travail, qui se déploie sur les fronts corporels comme culturels et « opère par une entreprise méthodique de transformation des dispositions », se réalise « en solitaire »² au moins dans les premières phases (Darmon, 2003) – ce qui amène Muriel Darmon à démontrer que même l'effort (apparemment) individuel n'échappe pas à la socialisation (Darmon, 2010, p. 107) –, il est ici impulsé par l'engagement féministe et soutenu par des dispositifs, activités et pratiques en vigueur dans les mouvements (échanges, lectures et réflexions), les groupes non mixtes notamment constituant des « lieux d'expérimentation de soi » (Martinez, 2009, p. 139) (cf. encadré 25). Il vise la transformation d'une partie de leur socialisation de genre antérieure et des injonctions et normes de féminité qui en découlent et qui ont été intériorisées. En effet,

¹ Comme le souligne Muriel Darmon, si « l'anorexie constitue un cas extrême de travail de transformation de soi » « par les méthodes employées et par le fait que les pratiques qui le composent soient étiquetées comme déviantes » c'est « également un cas parmi d'autres de "travail de soi" : il rend seulement particulièrement visible et plus saillant un processus à l'œuvre dans d'autres situations » (Darmon, 2003, p. 342).

² « En tout cas sans qu'une institution soit directement impliquée dans l'entreprise de transformation pourtant puissante et plurifrontale » (Darmon, 2003, p. 340).

comme le soulignent des féministes grenobloises dans le document présenté dans l'encadré, si « l'ennemi est à l'extérieur définissable [mais] il est aussi en dedans, parfaitement assimilé, inhérent à notre propre existence et le découvrir, le débusquer est déjà tout un apprentissage »¹. Il s'agit ainsi d'un processus de transformation de soi à visée émancipatrice puisqu'il aspire à subvertir le genre – entendu comme une « remise en cause ou transgression des limites de l'espace des possibles imposé aux femmes en raison de leur appartenance de sexe » (Albenga et Bachmann, 2015, p. 72) – et au développement d'une puissance ou capacité d'agir (Achin et Naudier, 2010, 2013), c'est-à-dire une capacité de « s'émanciper des rapports de domination, passant par l'interruption ou le renversement des normes dominantes » (Butler, 2006, p. 15).

Encadré 25 - La politisation du privé vue de l'intérieur du mouvement des femmes (1) : définir l'autonomie.

Les 9 et 10 décembre 1978, des féministes grenobloises se réunissent le temps d'un week-end à l'extérieur de Grenoble au Château de Rochasson pour réfléchir à la question de l'autonomie. Retrouvé dans les archives personnelles d'une militante grenobloise, le texte reproduit partiellement ci-dessous est une synthèse manuscrite des discussions qui ont eu lieu au cours de ce week-end, réalisée par une (ou plusieurs) participante(s)². En retraçant les discussions et réflexions de l'époque, il donne à voir plus concrètement comment opère le processus de politisation du privé ainsi que les différentes dimensions investies (les formes de vie, le rapport aux hommes et aux enfants, etc.). Des extraits de ce document sont présentés au fil du chapitre pour éclairer les thèmes traités dans les différentes sections.

« Au Château de Rochasson, il faisait une très douce journée de soleil, en ce début de décembre. Nous étions une trentaine de femmes, attirées par les arbres et les champs, mais aussi voulant discuter entre nous. Il y avait aussi les enfants, Julie, Gaëlle, Estelle, que nous regardions courir, grimper, tomber. Une dizaine d'entre nous avaient préparé au cours de 3 réunions ce week-end et leurs réflexions faisaient l'objet d'un papier donné aux autres au cours du week-end. Nous nous sommes divisées en 3 groupes de discussion. [...] Il est difficile de traduire la richesse de ce qui est sorti dans les différents groupes de préparation et du week-end, dans la mesure où beaucoup s'exprimèrent sur leur propre expérience et qu'essayer de dégager à chaque fois l'idée directrice fait perdre l'essentiel de ce vécu que ne peut transcrire le langage écrit où manquent l'hésitation, l'indignation, la chaleur de la parole. C'est une tentative que nous avons tout de même décidé de faire

¹ Document « Rochasson. 9 et 10 décembre 1978. Week-end femmes. Réflexions sur l'autonomie. », Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Document « Rochasson. 9 et 10 décembre 1978. Week-end femmes. Réflexions sur l'autonomie. », Archives personnelles de Geneviève Baudino.

dans la mesure où nous étions d'accord pour ne pas nous limiter à nous raconter nos propres vies mais essayer de déceler des points forts, des questions dont nous pourrions faire part à d'autres. [...]

2. Des discussions assez longues sur ce qu'est pour nous l'autonomie et ce qu'elle n'est pas : " être autonome c'est être soi même en toute indépendance, ne pas tirer son existence du regard des autres ", "avoir mes propres pulsions de vie " [...] " être autonome c'est aussi avoir le temps de découvrir ses propres désirs ", ne pas s'occuper que des désirs de ceux qui nous entourent → rôle de la femme traditionnelle que nous avons toutes fortement inculqué dans nos têtes. Pour nous faire ce qu'on a envie est loin d'être une évidence parce qu'on a oublié le chemin de ce qu'on avait envie et que c'est d'abord cette découverte fort lente qui est essentielle pour nous. Notre premier pas commun sur le chemin de l'autonomie a été de découvrir que nous ne l'étions pas, que la lutte des femmes se situait sur le terrain de la dénonciation, de la revendication de ce que la société nous faisait sentir mais que dans un même temps nous devions faire un retour sur nous-mêmes pour découvrir " combien nous étions engluées de l'intérieur ", comment notre inconscient et notre conscient acceptaient, précédaient les schémas de soumission. L'ennemi est à l'extérieur définissable, mais il est aussi en dedans, parfaitement assimilé, inhérent à notre propre existence et le découvrir, le débusquer est déjà tout un apprentissage. Femmes, nous sommes aussi nous mêmes notre propre oppresseur, tant nous sommes imprégnées des règles de fonctionnement de cette société. [...] »

Le travail de transformation féministe de soi repose d'abord sur une formation¹. Cette dimension transparaît dans les propos fréquents en entretien présentant le mouvement féministe comme un lieu d'apprentissages. Ainsi Gisèle Monnier, engagée dans un groupe femmes lyonnais pendant de nombreuses années, oppose le féminisme à sa socialisation familiale d'origine, marquée par un père autoritaire mais marginal dans son milieu, qui ne lui a « rien inculqué du tout sinon qu'il fallait se taire ».

« Mais bon le féminisme reste toujours... ça m'a formée quoi, **c'est ce qui m'a formé**. Je pense que c'est la **seule éducation que j'ai eue**. En fait je crois qu'on n'a pas eu d'éducation [*dans sa famille d'origine*]. Peut-être juste la valeur du travail. Le reste euh [*petit bruit de bouche pour signifier rien*]. Par contre **l'éducation que je me suis donnée c'est le féminisme**. » (Gisèle Monnier)

Le caractère choisi et non subi de cette seconde « éducation » en opposition à celle reçue dans la sphère familiale d'origine est mis en exergue ici (« l'éducation que je me suis donnée »). La formation féministe est servie par différentes pratiques – analysées plus en détails dans la première partie de la thèse² – notamment des lectures et les échanges qu'elles nourrissent. Alors que dans le groupe de Gisèle Monnier on étudiait une bibliographie variée

¹ L'importance des savoirs générés par l'engagement féministe et leur rôle dans l'*empowerment* des femmes mobilisées a aussi été soulignée par Cheryl Hercus dans son étude de féministes australiennes engagées dans les années 1990 (Hercus, 2005, p. 123).

² Voir par exemple la section intitulée « Les groupes femmes comme mode d'action » dans le chapitre 2 de la thèse pour ce qui concerne la socialisation au sein des groupes femmes.

sur le féminisme et d'autres courants de pensée, ce qui la conduit à améliorer sa « culture politique », Anne-Marie Gaillard souligne pour sa part l'importance des lectures relatives à la psychologie et la psychanalyse à l'intérieur de son groupe femmes.

« CM : Et toi tu t'es intéressée à la psychologie ou à la psychanalyse ? Parce que j'ai remarqué qu'il y a des choses comme ça [dans son récit] qui font un peu penser à la.. ? Bah, tu sais, dans les groupes de femmes on a lu énormément hein, on lisait beaucoup beaucoup beaucoup. Donc si tu veux, t'avais le versant psycho, t'as eu le versant psycho euh...le MLF c'était quand même euh... [cherche le nom] CM : Psychanalyse et politique ? Psychanalyse et politique ! Je veux dire attends, t'étais obligée ! Non, non, moi j'ai pas voulu, je n'aurais pas fait de la psycho parce que moi c'était vraiment la philo qui m'intéressait, mais euh... je veux dire, au moment du féminisme, on a lu énormément sur la psychanalyse, forcément si tu veux, forcément **t'étais obligée de regarder ces trucs-là.** » (Anne-Marie Gaillard)

Ces lectures, les discussions qu'elles nourrissent, et plus généralement les échanges à l'intérieur des groupes féministes, génèrent de nouveaux savoirs et une forte stimulation intellectuelle selon plusieurs enquêtées. Viviane Fournier, dont la participation au groupe Psychanalyse et politique constitue le premier engagement militant, insiste sur le fait que « sur le plan intellectuel ça a été une richesse infinie véritablement. Ça [lui] a appris énormément de choses ». Au-delà du travail de réflexion et d'échanges, elle pointe le rôle des rencontres qu'elle a faites au sein du groupe et plus largement puisqu'elle a fréquenté des militantes étrangères dans le cadre de rencontres internationales – « des femmes d'une force exceptionnelle », « ça m'a fait tellement rencontrer des personnes merveilleuses » – et souligne également le caractère complémentaire, voire de substitution, par rapport à ses expériences antérieures : « il y a ce côté merveilleux d'ouverture au monde que j'aurais jamais connu autrement », « ça a vraiment comblé beaucoup de choses » conclut-elle.

Ces rencontres, lectures, et échanges, qui permettent une désingularisation des expériences individuelles, ouvrent la voie à une transformation de soi qui passe par la dénaturalisation du genre et des normes que ce rapport social produit. Dès lors, les apprentissages féministes ont pour effet de réduire les tensions et souffrances générées par la non-conformité à ces normes. En effet, la plupart des femmes rencontrées ont expérimenté des déviations de genre, souffrant du fait de ne pas être « normales » à un moment ou un autre de leurs trajectoires.

« Donc ça venait surtout des copines aussi, oui à l'école, pour faire ça. Et puis les frères et sœurs, enfin pas les frères et sœurs, les oncles et les tantes, les cousins. J'aime beaucoup pêcher donc je partais pêcher avec un cousin, bon on s'entendait bien, puis au bout d'un moment ben ça ne va pas quoi. Au bout d'un moment on se... le fait d'aimer ça [les activités considérées masculines] fait qu'on ne se sent pas très bien aussi. CM : Donc vous avez des souvenirs de ça, de ne pas vous sentir très bien ? Oui oui, des souvenirs de ça, voire un peu euh.... pff, **je ne peux pas dire que j'en ai souffert mais quand même, le terme de garçon manqué,**

j'ai mis du temps avant de comprendre ce que voulait dire le garçon manqué et pouvoir dire d'ailleurs : "Mais je ne suis pas garçon manqué ! Je suis une fille qui aime autre chose que la poupée !". Mais il n'y a aucun... mais c'est très difficile de faire comprendre ça [...] Après je pense que si on continue, **les mouvements des femmes ont beaucoup aidé**, ont beaucoup aidé à mettre..., puis peut-être que le fait de faire une thèse, le fait d'avoir un travail de recherche [...] le fait de "ce qui est naturel n'est pas naturel". » (Béatrice Renard)

L'exemple de Béatrice Renard, qui bénéficie d'un soutien dans sa famille proche mais ressent le caractère déviant de son goût pour les activités enfantines dites masculines par le biais de son entourage plus éloigné, souligne ainsi la mise en ordre des expériences produites par la grille de lecture féministe et son caractère potentiellement réparateur. Pour Andrée Buffat, le ressenti « d'anormalité » provient de ses « élans amoureux » pour des femmes pendant sa jeunesse, dissimulés à son entourage en raison de leur caractère supposé déviant (« des déviations sexuelles », « des perversions sexuelles ») et qui nourrissent chez elle l'angoisse de « changer de sexe » :

« Et je me disais, quand j'avais un coup de cœur comme ça [*pour une femme*], j'avais très peur de changer de sexe, parce que **comme on n'en parlait pas**, je me disais : "Je suis peut-être un garçon, pas développé". Et j'avais peur, peur, peur de changer de sexe, c'était une hantise ! » (Andrée Buffat)

Si la première visite chez un gynécologue la rassure un peu (« Et quand je l'ai vu le docteur il ne m'a rien dit du tout, je dis "Bah alors je suis comme les autres quoi parce qu'autrement il me l'aurait dit si je n'avais pas été comme les autres" »), c'est la participation au mouvement des femmes et la rencontre avec des femmes – puis des groupes de – lesbiennes qui « normalisent » et banalisent sa situation et modifient la perception qu'elle a d'elle-même et de sa sexualité. L'engagement soutient alors un processus de « requalification de soi » (Martinez, 2009, p. 143). Enfin, le travail de transformation féministe de soi est aussi un travail d'appropriation de soi, tout particulièrement de son corps qu'il s'agit de mieux connaître – par le biais de la parole ou, dans certains cas, de pratiques telles que l'auto-examen gynécologique (CLEF, 1989, p. 86-94 ; Ruault, 2016) – et, là encore, de « normaliser ».

« Et puis il fallait **apprendre des choses toutes simples comme connaître notre corps**. Qui était un énorme tabou même si intellectuellement on pensait qu'il ne l'était pas. Et pouvoir exprimer nos appréhensions et... et le fait d'être ensemble et de d'oser, enfin de... de découvrir que la parole... [*cherche ses mots*] cette parole-là elle nous permettait de nous rendre compte qu'on n'était pas un cas unique, qu'à des variantes près un peu les mêmes problématiques se posaient pour toutes alors que au début du mouvement des femmes ben **l'ensemble de la société nous renvoyait comme quelque chose d'anormal**, "c'est quoi ça ? qu'est-ce que c'est que..." [*imite un ton de dénigrement*] » (Victoria Perez)

En dénaturant les identités de genre, les savoirs féministes permettent aux femmes rencontrées de résoudre certaines tensions. Ils les conduisent également à tenter de

s'affranchir des normes de genre et à dépasser certains carcans hérités de leur socialisation sexuée, ce qui participe également de la dynamique de transformation individuelle. On observe ce processus de transgression des limites posées par les dimensions les plus incorporées du genre dans le rapport à la prise de parole. Emilie Weber, issue d'un milieu très populaire, engagée au MLAC puis à la Maison des femmes, évoque par exemple sa timidité – « j'étais une fille très timide, tu vois j'étais... j'osais à peine dire mon nom, j'étais quelqu'un de très très timide » – et les effets transformateurs de l'engagement à cet égard : « C'est à travers cette lutte que j'ai osé prendre la parole en tant que personne ». À l'instar du rôle qu'ils ont joué pour celles qui sont devenues des écrivaines réputées (Naudier, 2004), les espaces en non-mixité apparaissent ici aussi comme un « sas » dans lequel s'entraîner et gagner de l'assurance loin du regard masculin. Néanmoins, accéder à la parole en public – et franchir les barrières (de genre, de classe) que cela requiert – est loin d'être évident pour toutes. Claudette Fayolle, issue d'un milieu rural, en communauté pendant les années 1968 et engagée au Centre des femmes de Lyon, se souvient de ses difficultés à prendre la parole, y compris en non-mixité :

« Ce qui m'a gêné c'est de voir que je pouvais être gênée, moi, pour parler, alors qu'il n'y avait que des femmes ! Ça c'était une découverte, parce que justement, moi je voulais surtout qu'il n'y ait pas d'hommes, parce que je pensais que c'était plutôt les hommes qui...prenaient la parole. [...] Et là je disais "bah au moins je vais pouvoir parler". Et en fait ce n'est pas si simple que ça, enfin, après je me suis dite ça. » (Claudette Fayolle)

Si elle ne parvient pas à s'exprimer au sein du Centre des femmes, elle explique toutefois que cette expérience lui a permis de « parler ailleurs », en l'occurrence dans son engagement syndical ultérieur :

« Ces "sans voix" qu'on était, par exemple, au Centre des femmes, je pense que beaucoup de femmes comme moi, avec le temps, **on a appris à parler et à prendre la parole** surtout, parler je pense qu'on savait le faire, mais prendre la parole, et notamment, au niveau de la CFDT, des hommes, peu d'hommes, mais il y en avait quand même, ça permettait quand même de s'affirmer, de se faire entendre au niveau de la section,... de porter la parole pour qu'elle ne soit pas toujours portée par les hommes aussi, donc ça nous... je pense que **le Centre des femmes nous a permis de parler ailleurs**. » (Claudette Fayolle)

La prise de parole est aussi investie d'un sens particulier, renvoyant à la possibilité d'exister en tant que sujet autonome. Les entretiens réalisés avec les féministes lyonnaises et grenobloises fourmillent d'exemples qui sont autant de variations autour de ce thème. C'est particulièrement visible dans le cas d'Emilie Weber, évoquée ci-dessus, qui associe sa prise de parole au fait de « se donner le droit d'exister » :

« À travers ce mouvement j'ai pris la parole en tant que personne, avec mon ventre, voilà, j'ai affirmé des choses, j'ai co-construit des choses. Donc **je me suis**

donnée le droit à exister. Et ça j'ai jamais lâché. Donc ça, ça a vraiment participé. » (Emilie Weber)

Anne-Marie Gaillard présente pour sa part les « années féministes » comme une période où elles ont « pris courage pour aborder ces questions et pour essayer de les traiter nous-mêmes ! » – « c'est-à-dire qu'on ne voulait pas non plus que ce soit quelqu'un d'autre [*notamment des psychanalystes*] qui intervienne sur nous quoi » – ce qu'elle qualifie plus loin de reconquête d'un « pouvoir sur soi ».

C'est par le biais de la légitimation produite collectivement par le mouvement que ce processus d'autonomisation, d'abord symbolique, est favorisé, ce dont témoignent des expressions telles que « s'autoriser à », « oser », « se donner le droit de » courantes dans les entretiens ou encore dans le levier qui est actionné face à la « culpabilité »

« Je pense que, ça nous a fait réfléchir, parce qu'après on se disait "pourquoi pas, pourquoi pas...vivre plus avec les femmes ? Pourquoi pas faire que des choses pour nous ?" ... Alors ça, ça a été aussi des choses intéressantes, **faire des choses pour soi-même, par exemple, je pense que c'est quelque chose qui était très important pour moi euh... inconsciemment, d'avoir découvert ça à l'époque. Même si à l'époque je me disais,... j'en avais une culpabilité,** gérer mes enfants, tout ça, mais bon, déjà prendre du temps pour aller au Centre des femmes c'était déjà ... bon un effort c'est pas le bon mot, mais.....une...une prise de temps pour faire autre chose que ce qui était prévu... » (Claudette Fayolle)

Les propos de Claudette Fayolle traduisent bien le double effet d'élargissement du champ des possibles (« pourquoi pas ? ») et de légitimation de l'autonomie (« faire des choses pour soi-même »).

On retrouve ainsi chez les féministes lyonnaises et grenobloises « l'opération d'autorisation faite à soi-même d'exister en tant que sujet autonome » dégagée par Catherine Achin et Delphine Naudier dans les trajectoires de féministes auxerroises « ordinaires » (Achin et Naudier, 2013, p. 126) ; un trait commun et saillant chez les féministes dans la lecture et la présentation qu'elles font de leurs trajectoires dans les entretiens. En effet, la transformation de soi est indissociable de celle du récit de soi et, comme le montrent les travaux de Marion Charpenel sur la mémoire, la socialisation féministe se traduit par l'existence d'une grille commune d'interprétation de leur passé, qui a pour matrice l'affirmation de soi comme sujet autonome (Charpenel, 2014, p. 717).

Enfin, l'entreprise de transformation de soi favorisée par l'engagement féministe passe par des tentatives de se libérer de certaines attentes genrées ainsi que des entraves et injonctions qui les accompagnent. Certaines enquêtées « osent » briser ou déjouer les projets et projections qui pèsent sur elles quant à l'accomplissement de leurs rôles féminins de fille, d'épouse ou de mère. C'est par exemple le cas de Danielle Lacourt, engagée au MLAC puis au Planning familial dans les années 1970, mariée et mère de trois enfants à cette période, qui,

au début des années 1980, refuse de continuer à jouer la « femme idéale » et s'affranchit des attentes de son entourage, tout particulièrement les attentes maternelles:

« Au bout d'un moment **vous n'avez plus envie d'être la femme idéale**, je n'y arrivais plus, j'ai fini par tomber amoureuse d'un autre mec et je me disais "je n'en peux plus quoi, je n'en peux plus d'être la super nana", et avec ma mère qui derrière en rajoutait une couche que j'étais la super euh...et à un moment donné j'ai dit "bah non". Ce qui fait d'ailleurs que j'ai été la dernière des dernières, du jour au lendemain, ma mère m'a dit "ouais c'est l'horreur, t'as trois enfants, on ne quitte pas son mari quand on a trois enfants". » (Danielle Lacourt)

Concrètement, ce processus se traduit dans son cas par le fait d'« oser divorcer » – pour reprendre l'expression d'une autre enquêtée dans une situation proche, Françoise Wilhelm) – et d'accepter ce faisant de « tomber de très haut aux yeux de [sa] mère qui d'un coup n'a pas compris [qu'elle] envoie tout balader ». En effet, dans de nombreux cas, c'est sur le terrain affectif et conjugal que se matérialisent de façon privilégiée les effets de la socialisation féministe en tant que socialisation de transformation individuelle, à travers la remise en question de l'ordre genré de la conjugalité.

2. Parcours affectifs et bouleversement de la norme conjugale : typologie des carrières relationnelles

Au moment de l'enquête, 63 % des féministes ayant répondu au questionnaire sont dans une relation de couple. Sur le plan légal, elles sont 36 % à être mariées, 7 % pacsées, 23 % célibataires, 26 % divorcées, séparées ou en instances de divorce et 8 % veuves. Près des trois quart (72 %) ont été mariées au moins une fois au cours de leur vie. Quant à l'identification en matière de sexualité, 78 % d'entre elles se définissent comme hétérosexuelles, 9 % comme homosexuelles et 10 % comme bisexuelles (tandis que deux refusent ces catégories). En outre, elles sont au moins 40 % à avoir déjà eu des relations sexuelles avec des femmes au cours de leur vie¹. Ces quelques données descriptives distinguent déjà les féministes vis-à-vis des profils affectifs et conjugaux des femmes de leur génération comme le résume bien le tableau ci-dessous (cf. tableau 20)².

¹ En réponse à la question n°83, 41 % des répondantes disent avoir déjà eu des relations sexuelles avec des femmes au cours de leur vie, 37 % non, et 23 % n'ont pas répondu, ce qui constitue un taux inédit de non-réponses par rapport aux autres questions du questionnaire. À l'appui du croisement avec d'autres variables et des informations parfois contradictoires qui en ressortent (par exemple la question sur le parcours relationnel présentée ci-dessous), l'on peut faire l'hypothèse que la proportion d'expériences homosexuelles déclarée inférieure à la réalité.

² Les données relatives à la population générale, présentées dans le tableau, sont rarement strictement comparables ; elles permettent toutefois de donner un ordre d'idée lorsqu'on tente de positionner les féministes enquêtées par rapport aux femmes des mêmes générations.

Tableau 20 – Profils sexuels et conjugaux - Données comparatives (en %)

	Population enquêtée	Population générale (groupes d'âge comparables)	Source
Vivre en couple aujourd'hui	48 (63*)	66 ¹	Insee, recensement de la population
Avoir déjà été mariée	72	90 ²	Insee, statistiques de l'état civil et estimations de la population
Expérience de relations homosexuelles	40	2,2 ³	Contexte de la sexualité en France (CSF)
Se définir comme homosexuelle	9	0,2	CSF
Se définir comme bisexuelle	10	0,5	CSF
Statut matrimonial légal actuel			Insee, estimations de la population
▪ Célibataire	23	8 ⁴	
▪ Mariée	36 (43**)	65	
▪ Veuve	8	12	
▪ Divorcée	26	15	

* En incluant les cohabitations à temps partiel / ** En incluant les pacsées

Toutefois, ce portrait d'ensemble basé sur des indicateurs classiques à partir de leur situation actuelle, bien que déjà révélateur, ne permet pas de saisir la variété des bouleversements de la norme conjugale dans une perspective longitudinale ainsi que ses liens avec les engagements féministes. Là réside l'ambition de la carrière relationnelle que nous avons construite dont les enjeux d'élaboration sont d'abord présentés avant de restituer les résultats.

¹ Dans la population des femmes âgées de 15 ans ou plus, 66 % des femmes âgées de 60 à 64 ans en 2010 vivaient en couple en France métropolitaine. Cf. « Proportion d'hommes et de femmes résidant en couple par groupes d'âges, Insee, séries chronologiques <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres?codeGroupe=1507> consulté le 5 janvier 2017.

² Part mesurée à l'âge de 50 ans. Ainsi, 90 % des femmes nées en 1950 avaient déjà été mariées au moment de leur cinquantième anniversaire. Au même âge, c'est le cas de 92 % de celles nées en 1945 et de 87 % de celles nées en 1955. Il s'agit des femmes ayant contracté un premier mariage, que le mariage soit rompu ou non par la suite (divorce, veuvage), incluant les mariages de couples de même sexe depuis 2013. Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de la population. Cf. Figure 3, Pourcentage de femmes et d'hommes déjà mariés à divers âges par génération, « La nuptialité la plus basse depuis 1950 », Insee focus n°18, paru le 12/02/2015, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379729#consulter> consulté le 5 janvier 2017.

³ C'est le cas de 3,1 % des femmes âgées de 50 à 69 ans au moment de l'enquête CSF et de 1,1 % des 60-69 ans. Une proportion qui avoisine 4 % dans l'ensemble de la population féminine (Bajos et Beltzer, 2008, p. 249).

⁴ En 2013 en France métropolitaine, parmi les femmes nées en 1948, 8 % sont célibataires, 65 % sont mariées, 12 % sont veuves et 15 % sont divorcées. Source : INSEE, Estimations de la population, Pyramide des âges. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2418114?champ=fm&lang=fr&annee=2013> consulté le 20 janvier 2017.

Saisir des situations affectives non-conventionnelles : élaboration et résultats d'une carrière relationnelle

Comment saisir les répercussions du féminisme sur la sphère amoureuse et conjugale ? Cet enjeu s'est posé avec une acuité particulière au moment de l'élaboration d'une question pour renseigner le parcours affectif des répondantes dans la perspective d'une analyse séquentielle. Afin de présenter et d'éclairer les choix qui ont été faits quant à l'élaboration de cette carrière, il s'agit ici de revenir sur les problèmes qui se posaient et sur les hypothèses qui ont présidé à la formulation de cette question et à sa construction.

Si, comme l'a souligné Kathleen Blee, il convient aujourd'hui de ne pas s'en tenir à des indicateurs sociodémographiques classiques et facilement mesurables pour saisir les incidences biographiques de l'engagement dans toute leur diversité, cela semble particulièrement nécessaire dans le cas des féministes de la « deuxième vague » et de leurs trajectoires amoureuses et conjugales. En effet, les taux de mariage et de fécondité des féministes, s'ils demeurent des informations intéressantes et présentent l'intérêt d'être globalement comparables avec la population générale, ne constituent pas des indicateurs suffisants pour saisir l'ampleur et la variété des modalités par lesquels les domaines sexuels, amoureux et conjugaux ont pu être affectés par l'engagement féministe dans le temps long. De la même manière, les définitions habituellement utilisées dans les enquêtes démographiques réalisées en population générale – avec une entrée par les relations de couple, souvent associée à la cohabitation¹ – présentent également des limites pour la population étudiée ici. Retenir ces entrées pour reconstituer les biographies affectives des enquêtées féministes aurait conduit à laisser dans l'ombre l'ensemble des situations ne relevant pas d'une relation affective stable et ainsi passer à côté des pratiques et modalités alternatives à ce modèle dominant, pourtant au cœur de la remise en question féministe du privé. En bref, l'enjeu de cette question était donc d'appréhender le parcours amoureux au fil

¹ À titre d'exemple, l'enquête célèbre de Michel Bozon et François Héran sur la formation des couples de 1984 porte sur « les personnes, mariées ou non, vivant en couple depuis au moins deux mois » (cf. questionnaire de 1984, (Bozon et Héran, 2006). Des enquêtes plus récentes ont davantage pris en compte la non-cohabitation tout en maintenant une entrée par les relations de couple. L'enquête ERFI (Étude des relations familiales et intergénérationnelles) interroge les individus sur leur actuelle « relation de couple » ou « relation amoureuse stable » qu'elle soit cohabitante ou non. Toutefois, lorsqu'elle s'intéresse au passé amoureux des répondant-e-s, « la vie en couple » est limitée au fait « d'avoir vécu sous le même toit avec un conjoint pendant au moins trois mois de suite » (cf. Questionnaire ERFI 2008 p.38). L'enquête CSF (Contexte de la sexualité en France) formule d'abord la question de « vivre en couple » avec quelqu'un-e et, si ce n'est pas le cas, d'avoir « une relation privilégiée et stable » avec quelqu'un-e (cf. Questionnaire CSF 2005 p.3). Enfin, la définition des relations de couple est souvent assortie d'une durée de relation, à l'image de l'enquête « Biographie et entourage » de 2001 qui retient les « personnes avec qui vous avez formé un couple pendant plus d'un an » tandis que l'enquête ENVEFF en 2000 recense le nombre de « relations de couple ayant duré plus de six mois que vous habitez ensemble ou non ».

d'une période longue sans le restreindre à la forme dominante de la relation de couple hétérosexuelle monogame.

Les enquêtes préalablement réalisées sur les féministes (Masclat, 2007, 2009) ou les incluant (Pagis, 2014, p. 185) ainsi que la campagne d'entretiens déjà amorcée au moment de l'élaboration du questionnaire nous ont conduit à formuler des hypothèses sur les périodes et pratiques d'ouverture des possibles et d'expérimentation en matière sexuelle, affective et conjugale concomitantes à l'engagement féministe, qu'il fallait donc se donner les moyens de voir, en investiguant leur caractère durable ou temporaire. De la même manière, informée par les entretiens déjà réalisés et par la littérature (Bard, 2004 ; Picq, 2012 ; Ringart, 1991, p. 165) que pour certaines féministes la période de l'engagement avait été synonyme de changement dans leur orientation sexuelle, l'objectif était de pouvoir objectiver ces évolutions éventuelles et leurs fréquences.

À partir de ces hypothèses, nous avons choisi d'entrer par les *types* de relations affectives pour reconstituer les carrières amoureuses et conjugales des féministes enquêtées et leurs différentes étapes. Trois dimensions ont été retenues pour faire varier les types d'états relationnels et construire l'alphabet de la carrière :

- Le statut de la relation : ce premier critère oppose les **relations de couple dites « stables »** – au sens de relation dotée d'une certaine continuité avec un-e partenaire principal-e – des situations affectives avec des **partenaires occasionnels et/ou multiples**.
- L'exclusivité de la relation : dans le cas de relation de couple stable avec un-e partenaire principal-e, s'agit-il d'une **relation « ouverte »** – c'est-à-dire avec des expériences sexuelles et amoureuses possibles avec d'autres partenaires en accord avec le partenaire principal (« couple libre ») – ou d'une **relation exclusive** (pas de relation tolérée par les conjoint-e-s en dehors de leur couple, monogamie) ?
- Le **sexe** des partenaires (hommes, femmes, les deux)

Les répondantes ont ainsi été invitées à répondre à une question sous forme de calendrier, construite de manière semblable à celle relative à l'engagement féministe, dans laquelle il s'agissait d'indiquer les types de relations qu'elles avaient eues pour chaque période de leur vie¹. Si les initiales des partenaires ont aussi été demandées dans la question afin de pouvoir distinguer les différentes relations à l'intérieur d'un même type, cette

¹ Cf. question n°74 dans le questionnaire en annexes.

information – inégalement renseignée par les répondantes – n’a finalement pas été retenue dans la construction de l’analyse séquentielle. Par conséquent, la carrière relationnelle ne permet pas de voir les changements de partenaires, et donc les ruptures, à l’intérieur d’un même type de relation affective. Par exemple, une répondante qui a eu des partenaires masculins successifs toujours dans le cadre d’une relation stable exclusive sera codée uniquement dans l’état « relation stable exclusive hétérosexuelle ». De la même manière, les précisions données sur les modalités de séparation, tout comme celle sur les événements matrimoniaux (mariage, divorce), de qualité inégale, n’ont pas été intégrées à la carrière.

Les états de l’alphabet construits pour cette carrière correspondent ainsi aux types de relations par période croisant les différentes dimensions présentées plus haut (Cf. tableau 21). Les couleurs attribuées pour la représentation graphique distinguent les trois principaux types de relations affectives : jaune en cas de partenaires multiples ou occasionnels ; vert pour les relations stables ouvertes (non-exclusives) ; bleu pour les relations stables exclusives (monogames). À l’intérieur de ces types, les couleurs se déclinent en différents dégradés en fonction du sexe des partenaires : du plus clair lorsque les partenaires sont uniquement des hommes (jaune clair, vert clair, bleu clair) au plus foncé lorsque les partenaires sont uniquement des femmes (jaune foncé, vert foncé, bleu foncé) en passant par une couleur intermédiaire lorsque les partenaires sont des deux sexes¹.

¹ En outre, les couleurs les plus pâles ont été attribuées aux rares cas où le sexe des partenaires était inconnu car non renseigné par les répondantes.

Tableau 21 – Carrière relationnelle : états de l’alphabet

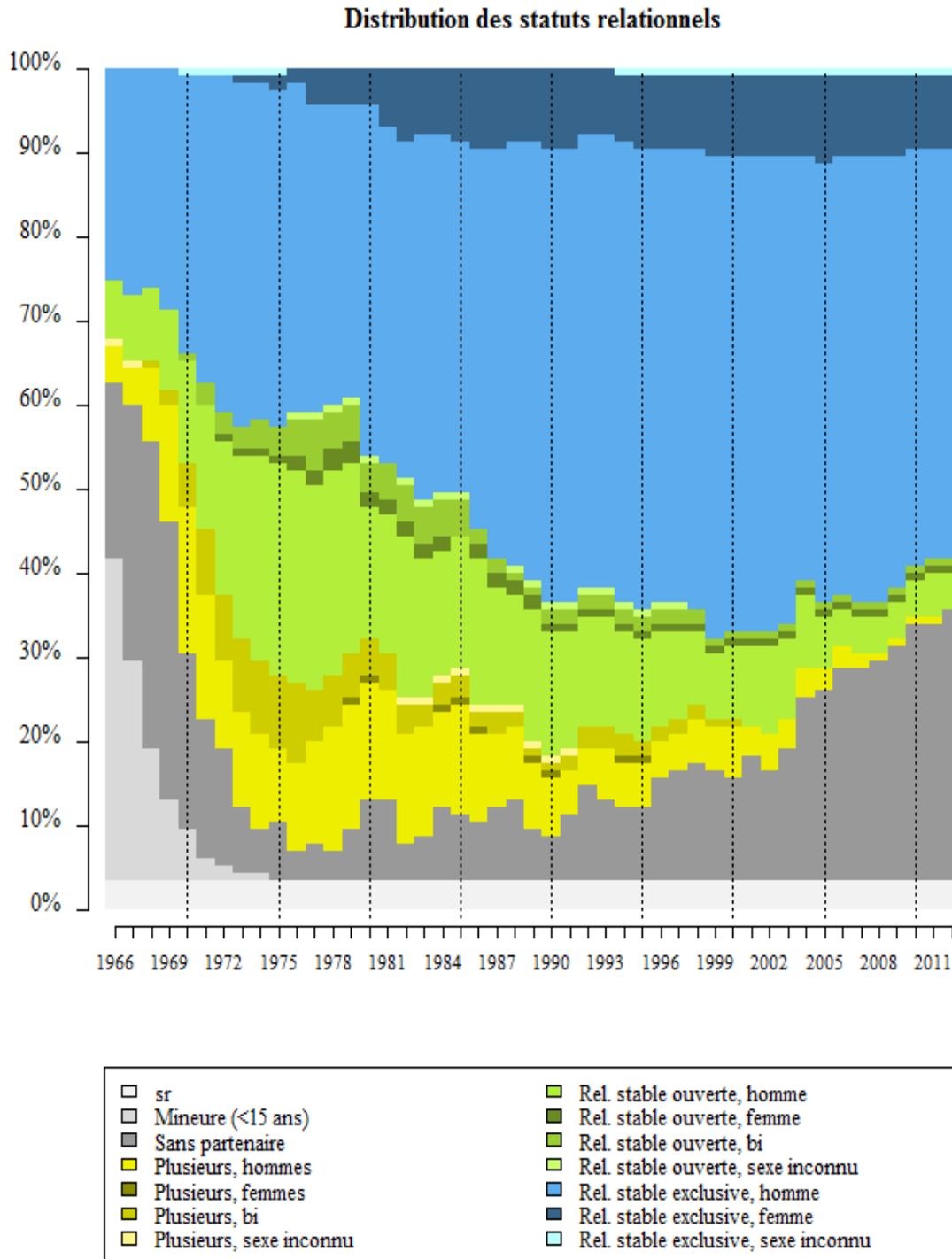
	Etats	Abréviations	Couleur
1.	Sans réponse	Sr	
2	Mineure (moins de 15 ans)	Mineure	
3	Sans partenaire	Sans partenaire	
4	Plusieurs partenaires, hommes	Plusieurs, hommes	
5	Plusieurs partenaires, femmes	Plusieurs, femmes	
6	Plusieurs partenaires des deux sexes	Plusieurs, bi	
7	Plusieurs partenaires, sexe inconnu ¹	Plusieurs, sexe inconnu	
8	Relation stable ouverte hétérosexuelle	Rel. stable ouverte, homme	
9	Relation stable ouverte homosexuelle	Rel. stable ouverte, femme	
10	Relation stable ouverte bisexuelle ²	Rel. stable ouverte, bi	
11	Relation stable ouverte, sexe inconnu	Rel. stable ouverte, sexe inconnu	
12	Relation stable fermée hétérosexuelle	Rel. stable exclusive, homme	
13	Relation stable fermée homosexuelle	Rel. stable exclusive, femme	
14	Relation stable fermée, sexe inconnu	Rel. stable, exclusive, sexe inconnu	

L’élaboration de cette carrière relationnelle offre tout d’abord une vision d’ensemble de la manière dont les féministes enquêtées se répartissent dans ces différents états relationnels au fil de la période historique étudiée. La représentation graphique agrégée et par année présentée ci-dessous constitue un premier résultat de l’analyse séquentielle. Elle permet de voir, pour chaque année, les proportions cumulées de répondantes se trouvant dans chacun des états relationnels (plusieurs partenaires masculins, relation stable ouverte avec des partenaires des deux sexes, relation stable exclusive hétérosexuelle, etc.) et de se figurer les évolutions.

¹ Certaines répondantes n’ayant pas souhaité indiquer le sexe de leurs partenaires, tout en répondant à l’autre partie de la question sur les types de relation, nous avons choisi de créer cette modalité avec « sexe inconnu » pour ne pas les écarter.

² Lorsque le sexe du partenaire principal est différent du sexe des autres partenaires dans le cas de relation stable ouverte (c’est-à-dire avec des expériences de couple libre). Dans la majorité des cas, le partenaire principal est un homme et les partenaires autres sont des femmes ou des deux sexes.

Figure 28 - Distribution des états dans les carrières relationnelles



Comment lire ce graphique ? Deux entrées sont possibles : on peut tout d'abord entrer dans le graphique par *les périodes*, en regardant pour chaque sous-période, distinguée par des pointillés verticaux, la distribution des états et leur poids relatif. On observe par exemple que pour la première sous-période allant de 1965 à 1970 (première bande verticale),

une partie des répondantes n'est pas concernée par la question car âgée de moins de 15 ans (gris clair) tandis que d'autres n'ont pas de partenaire (gris foncé). Chez celles qui ont des relations affectives (entre 40 et 50 % des répondantes), les relations stables exclusives hétérosexuelles (en bleu) sont l'état le plus fréquent (25 à 30 % des répondantes) tandis que les autres types de relations – relations stables ouvertes (en vert) ou plusieurs partenaires (en jaune) – restent marginales. Au cours de cette première période, les relations affectives de quelque type qu'elles soient avec des partenaires de même sexe sont quasi-inexistantes. On peut ensuite voir comment la distribution des différents types de relation évolue et se modifie au fil des sous-périodes suivantes. La deuxième clé de lecture possible consiste à entrer dans le graphique par les *types de relations* affectives pour analyser pour chacun d'entre eux la manière dont il évolue et fluctue au fil de la période historique. Prenons par exemple l'état « relation stable exclusive avec une partenaire femme » en bleu foncé tout en haut du graphique. Ce type de relation est inexistant ou extrêmement marginal jusqu'au milieu des années 1970. Il devient visible et augmente entre 1975 et 1980 et plus encore entre 1980 et 1985. À cette date, il concerne presque 10 % des répondantes, une proportion qui se maintient et n'évolue quasiment plus jusqu'à la date de l'enquête. Si les deux grilles de lecture aboutissent aux mêmes résultats et interprétations, le commentaire qui suit privilégie l'analyse par période qui permet d'isoler davantage la localisation dans le temps historique des remises en cause du modèle relationnel dominant.

Que nous apprend ce graphique ? Il souligne tout d'abord à quel point *la période 1970-1985* constitue une phase où le modèle relationnel dominant (couple stable monogame hétérosexuel) est mis en question en pratiques et concurrencé par d'autres modalités relationnelles. En effet, au cours de cette période, moins de la moitié des répondantes sont dans une relation affective de type stable exclusive et hétérosexuelle (état en bleu, en haut du graphique). Les relations stables non-exclusives (en vert) et les relations avec plusieurs partenaires (en jaune) sont nombreuses au cours de ces 15 années : en plein essor dans la première moitié des années 1970 alors que les répondantes finissent d'entrer dans la sexualité et la conjugalité, elles connaissent leur apogée autour de 1975 et dans les cinq années qui suivent – période à laquelle ces états relationnels « alternatifs » concernent la moitié des répondantes – avant d'entamer un déclin au début des années 1980. À l'intérieur de ces types relationnels « alternatifs », les relations avec des femmes deviennent plus nombreuses au fil de la période, tout particulièrement après 1975 ; elles se déroulent surtout en parallèle à des relations hétérosexuelles : il s'agit de relations avec plusieurs partenaires des deux sexes (état « plusieurs partenaires, bi », en jaune intermédiaire) ou des relations stables ouvertes dans

lesquelles les partenaires sont des deux sexes (état « relation stable ouverte bi », vert intermédiaire). À partir de 1975 commencent toutefois à apparaître dans les parcours affectifs des relations qui se font totalement hors du cadre hétérosexuel, avec des relations stables ouvertes avec des femmes (état vert foncé) et des relations stables exclusives avec des femmes (état bleu foncé).

Un tournant est amorcé *dans les années 1980* qui se confirme et s'accroît ensuite *jusqu'au début des années 2000* : la part des relations stables exclusives (très majoritairement hétérosexuelles mais aussi homosexuelles) augmente tandis que les autres modalités relationnelles diminuent progressivement, tout particulièrement les situations avec plusieurs partenaires, signifiant que la plupart des répondantes sont en couple avec un-e partenaire principal-e à partir de cette date. À l'intérieur de ce cadre de relation stable, les relations sont le plus souvent exclusives, même si les modalités de relation « ouvertes » sont loin de disparaître et demeurent une part non négligeable des situations affectives jusqu'aux années 2000 (cf. évolution de l'état en vert). Alors que la proportion de relations stables homosexuelles se stabilise (autour de 10 % des répondantes), la parenthèse d'expérimentation bisexuelle se referme, avec de moins en moins de relations stables ouvertes avec des partenaires des deux sexes ou de relations avec plusieurs partenaires des deux sexes pendant cette période (états jaune intermédiaire et vert intermédiaire).

À partir des années 2000, l'évolution la plus notable est l'augmentation de la part des personnes sans partenaire (en gris) tandis que, chez celles qui sont encore dans des relations affectives, les modalités alternatives deviennent portion congrue.

Ainsi, cette analyse agrégée fait apparaître que la période où la remise en question du modèle relationnel classique est la plus forte est concomitante de l'apogée des mobilisations féministes de la « deuxième vague », coïncidant au moment où la majorité des enquêtées sont engagées dans les configurations féministes locales. Peut-on considérer pour autant que ces deux processus sont liés ? D'autres facteurs entrent évidemment en jeu. La période isolée dans les parcours affectifs correspond tendanciellement à une phase dans le cycle de vie d'une partie des enquêtées (début de l'âge adulte) plus propice à l'expérimentation et à l'instabilité affective¹. En outre, elle s'inscrit dans un contexte marqué par des transformations générales des domaines sexuels, affectifs et conjugaux ; transformations auxquelles les mobilisations féministes – en revendiquant le libre accès aux techniques contraceptives et abortives et en dénonçant « l'appropriation du corps des femmes par les hommes » et la « double morale »

¹ Pour rappel, 50 % des répondantes sont nées entre 1943 et 1953. Elles ont donc entre 23 et 32 ans en 1975.

qui a jusqu' alors stigmatisé une libre sexualité pour les femmes tout en l' autorisant pour les hommes (Ferrand, 2004, p. 95) – ne sont pas étrangères sans pour autant en être le seul déclencheur¹. La baisse du nombre de mariage, l' augmentation parallèle de la cohabitation des jeunes couples se concluant de moins en moins par un mariage, ainsi que celle des divorces à partir des années 1960 sont des indicateurs parmi d' autres de l' essor de nouvelles formes de conjugalité (Ferrand, 2004, p. 94). À partir de cette même période, hommes et femmes commencent à se rapprocher dans leurs pratiques vis-à-vis de la sexualité² ; un changement qui concerne *a fortiori* les femmes dont la sexualité évolue dans le sens d' une plus grande diversification et indépendance vis-à-vis de sa dimension procréative ; en outre, la discrimination des orientations sexuelles « déviantes » devient (un peu) moins forte (Ferrand, 2004, p. 86).

Si ces éléments sont importants à rappeler pour ne pas surestimer le poids de l' engagement féministe, les résultats agrégés de l' analyse de séquence et la correspondance entre les périodes où le modèle relationnel classique est concurrencé et l' apogée des engagements féministes laissent toutefois penser que la participation au mouvement des femmes a pu soutenir au niveau individuel la mise en œuvre de pratiques affectives alternatives et l' expérimentation de situations relationnelles à distance des normes conjugales dominantes. Interrogées sur leur propre perception des effets de l' engagement féministe sur leur vie personnelle dans le questionnaire, la majorité des répondantes reconnaissent d' ailleurs une influence sur leur parcours conjugal, que ce soit sur leur vision du couple (pour 83 % d' entre elles)³, sur leurs relations de couple (69 %) ou, dans une moindre mesure, sur leurs pratiques sexuelles (44 %)⁴. Le développement qui suit, basé sur la typologie des parcours affectifs, pose un autre jalon pour poursuivre et étayer cette analyse des liens avec

¹ Michel Bozon dresse le même constat au sujet du rôle de Mai 1968 dans le bouleversement de la sexualité saisie sous l' angle de l' âge au premier rapport et de sa baisse à partir des années 1960 : « La baisse de l' âge au premier rapport a donc débuté avant que les moyens médicaux de contraception ne se diffusent. On ne peut pas dire non plus que cette baisse ait été un « résultat » du mouvement de 1968. C' est sans doute le contraire : les événements de 1968 ont exprimé des changements qui étaient déjà en train de se produire » (Bozon, 2008, p. 123).

² C' est par exemple le cas de l' âge au premier rapport sexuel dont le processus de rapprochement entre hommes et femmes débute dans les années 1960. Pour la génération des femmes nées entre 1946 et 1950, l' âge médian au premier rapport est 19,6 ans (contre 18,4 ans pour les hommes de la même classe d' âge) et de 19,1 ans pour celles nées entre 1951 et 1955 (18,1 pour les hommes) (Bozon, 2008, p. 144).

³ Cette proportion est largement supérieure à celle observée par Julie Pagis chez les femmes soixante-huitardes quant au rôle de Mai 68 sur leur vision du couple. Dans son enquête, près de la moitié d' entre elles ont répondu positivement à la question « peut-on attribuer à Mai 68 une influence (directe ou indirecte) sur votre vision du couple » ? (Pagis, 2014, p. 189).

⁴ Les pourcentages ci-dessus correspondent à l' ensemble des répondantes ayant coché « oui » ou « plutôt oui » aux items proposés en réponse à la question « Personnellement, diriez-vous que vos engagements pour la cause des femmes ont eu des effets sur votre vision du couple en général / vos relations de couples elles-mêmes ? ». Voir la question n°55 dans le questionnaire.

l'engagement féministe en montrant que, au-delà des dynamiques agrégées, certains types de parcours affectifs correspondent aussi à certains types d'engagements féministes.

Typologie des parcours affectifs

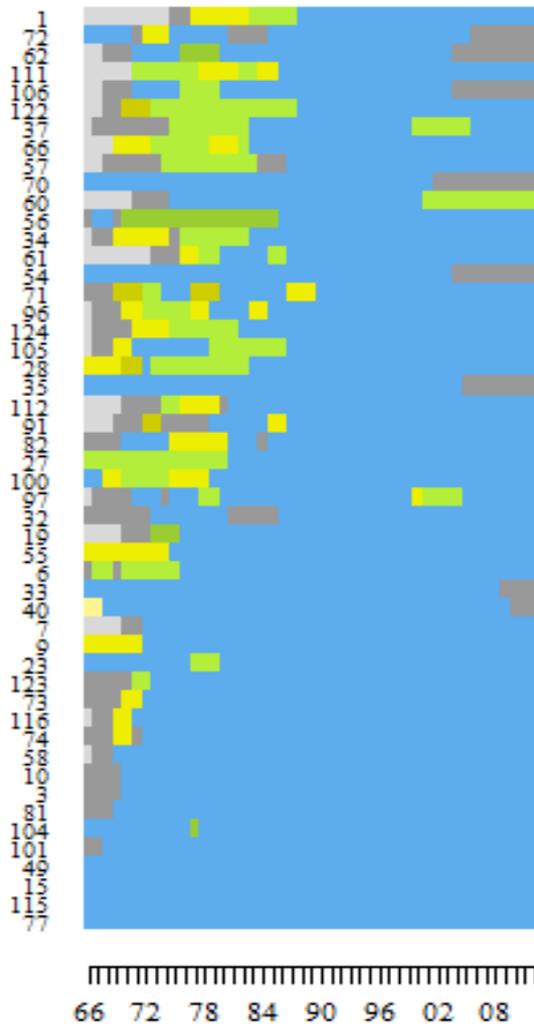
Après la vue d'ensemble des parcours affectifs depuis les années 1960 jusqu'à la date de l'enquête qu'offrent les représentations des modalités agrégées de la carrière relationnelle, *l'Optimal matching analysis* et la procédure de classification automatique permettent de regrouper les trajectoires qui se ressemblent le plus parmi les militantes. L'élaboration d'une typologie et le découpage de différentes classes composées de carrières relationnelles proches présentent l'intérêt de restituer la diversité des parcours au-delà des tendances générales et de les mettre en relation avec d'autres variables, en particulier les types d'engagements féministes. Pour cette carrière relationnelle, une typologie en six classes¹, élaborée à partir de coûts empiriques², a été retenue.

Figure 29 - Typologie des carrières relationnelles (1966-2012)

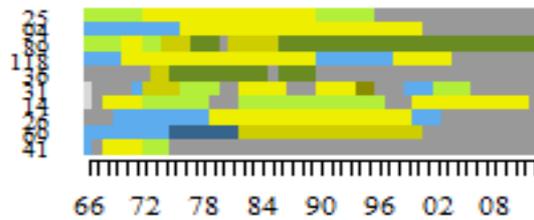
¹ La partition en huit classes (non présentée) est également intéressante, c'est pourquoi nous nous y référerons également même si, pour faciliter la lecture, nous avons choisi de baser la présentation de la typologie sur la partition en six classes.

² Pour cette carrière, les coûts de substitution choisis pour produire la typologie la plus pertinente sont des coûts empiriques. Ils ont été fixés pour refléter les distances entre les états en fonction des types de relation et du sexe des partenaires à partir d'une analyse sociologique. Les coûts d'insertion suppression (*indel*) ont été fixés à 3. Pour une présentation des principes de fixation des coûts et de la matrice qui en résulte, voir annexe n°12.

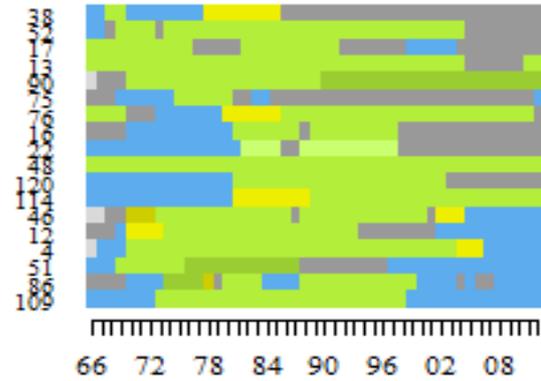
**CL1 : Conventionnelles
(n=50)**



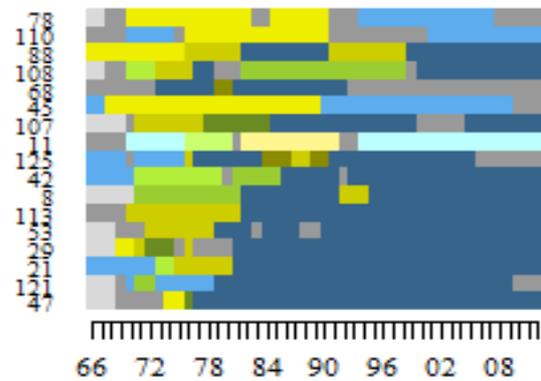
**CL4 : Rejet du couple stable
(n=10)**



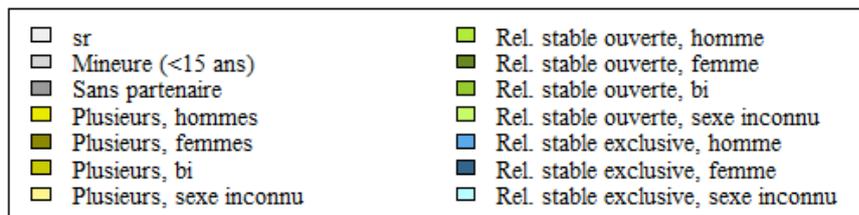
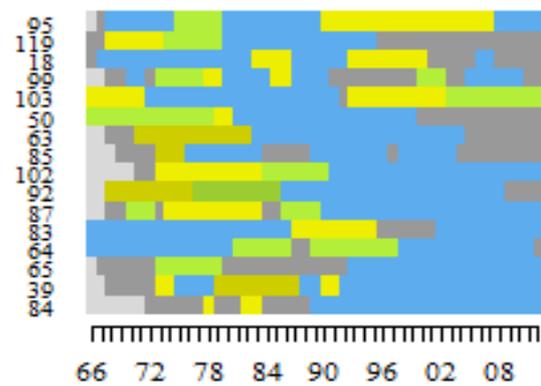
**CL2 : Refus de l'exclusivité
(n=18)**



**CL3 : Expériences de couples lesbiens
(n=17)**



**CL5 : Expérimentations
avant conjugalité (n=16)**



Lorsqu'on observe les parcours affectifs des féministes lyonnaises et grenobloises des années 1960 à aujourd'hui, un premier ensemble regroupant les personnes chez lesquelles le modèle relationnel classique a été largement dominant au cours des trajectoires se dégage. En effet, dans cette **classe 1** (n=50, 43 % des répondantes), les relations stables exclusives et hétérosexuelles (état en bleu clair) constituent le type relationnel majoritaire voire le seul que les répondantes ont connu au cours de leurs parcours affectifs. La distance avec les modes relationnels alternatifs qui caractérise ce groupe de carrières en comparaison avec les autres classes amène à les qualifier, sans connotation normative, de classe **des « conventionnelles »**. Lorsqu'on regarde plus finement, il apparaît toutefois que cette classe se subdivise en deux sous-ensembles¹ : d'une part, des répondantes qui sont uniquement dans ce type de relations classiques au cours de leur vie (partie basse du graphique, les « toujours conventionnelles », n=32)² ; d'autre part, d'autres, moins nombreuses, vont connaître des types de relation différentes pendant une phase au début de leur parcours affectif (« expérimentation avant convention », n=18)³. Jusqu'aux années 1980, elles connaissent des relations stables mais ouvertes avec des hommes ou, plus rarement, des états avec plusieurs partenaires avant de revenir définitivement vers des relations stables et exclusives. Les relations bisexuelles sont extrêmement rares lors des périodes d'expérimentation de ce groupe d'enquêtées.

Le croisement avec d'autres variables relatives aux histoires affectives, conjugales et familiales des répondantes confirme la spécificité de cette classe (cf. tableau 22 ci-dessous).

¹ Cette subdivision apparaît dans le découpage de la typologie en huit classes (graphique non présenté ici).

² Exemple de la répondante n°77 en bas du graphique.

³ Exemple de la répondante n°1 en haut du graphique. Née en 1959, elle débute son parcours affectif en 1974 par une période sans partenaire pendant deux ans (segment en gris foncé) puis se trouve dans un type de relation avec plusieurs partenaires (occasionnels ou multiples) de sexe masculin entre 1977 et 1982 (segment en jaune clair). À partir de 1983, elle est dans une relation stable ouverte avec un homme (segment en vert clair), puis à partir de 1988 et jusqu'à la date de l'enquête dans une relation stable exclusive hétérosexuelle (segment en bleu clair).

Tableau 22 – Tableau croisé des carrières relationnelles avec des indicateurs sur le profil affectif et conjugal (en %)

	Classe 1	Classe 6	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Tot %	N
	Convent-ionnelles	SR	Refus de l'exclusivité	Lesbiennes	Rejet du couple stable	Expéri-mentations avant conjugalité		
Avoir été mariée une fois dans sa vie								
Oui	51	1	18	10	8	12	100	83
Non	25	9	9	28	9	19	100	32
Situation matrimoniale légale actuelle								
Mariée	79	0	10	5	0	7	100	42
Pacsée	13	13	13	38	0	25	100	8
Célibataire	27	7	11	26	11	15	100	27
Divorcée, séparée	13	3	27	17	23	17	100	30
Avoir généralement cohabité avec partenaire lors de relation de couple stable								
Toujours	58	0	22	12	4	4	100	50
Avec la plupart	31	0	11	14	14	29	100	35
Rarement	26	16	10	32	11	6	100	19
Avoir élevé des enfants								
Oui	50	1	17	9	8	16	100	94
Non	11	11	11	47	16	6	100	19
Se définir plutôt comme...								
Hétéro-sexuelle	53	2	18	3	7	17	100	90
Homo-sexuelle	0	10	0	90	0	0	100	10
Bisexuelle	17	0	9	42	25	8	100	12
Avoir eu des relations sexuelles avec des femmes au cours de sa vie								
Oui	25	4	15	30	11	15	100	47
Non	57	0	14	7	10	12	100	42
SR	53	8	19	0	4	15	100	26
Total	44	4	16	15	9	14	100	115

Lorsqu'on regarde les situations matrimoniales actuelles, les personnes qui sont mariées aujourd'hui sont largement sur-représentées dans la classe 1. À l'inverse, ce type de trajectoires « conventionnelles » est peu fréquent chez celles qui n'ont jamais été mariées au

cours de leur vie comme chez celles qui n'ont pas élevé d'enfants. Sur le plan de la sexualité, aucune ne se définit comme homosexuelle dans cette classe tandis que les bisexuelles sont rares. Quant aux pratiques, si celles qui déclarent ne jamais avoir eu des relations sexuelles avec des femmes au cours de leur vie sont surreprésentées dans cette classe, le nombre élevé de sans réponse à cette question précisément dans cette classe laisse toutefois supposer une tendance à la sous-déclaration ; on peut faire l'hypothèse que, en raison de leurs propriétés et devenirs conjugaux, ces pratiques sexuelles passées sont plus difficiles à assumer aujourd'hui pour les répondantes de cette classe que pour les autres. Particulièrement importante chez les répondantes issues de classes supérieures¹, ce type de trajectoires affectives varie peu en fonction de l'âge des répondantes, en dehors d'une certaine sous-représentation de celles qui sont nées entre 1941 et 1946² (cf. tableau 23 ci-dessous).

Classe 1 - Les « conventionnelles »

Répondante n°81 : Répondante lyonnaise, née en 1947 dans une famille de classe supérieure, Monique³ débute sa trajectoire affective en 1969 lorsqu'elle rencontre son partenaire avec lequel elle se marie la même année. Ils ont ensemble deux enfants qui naissent en 1970 et 1971. Leur relation, qui dure jusqu'à la date de l'enquête, a toujours été de type exclusif. [Sous-ensemble « toujours conventionnelles »]

Répondante n°66 : Née en 1953 dans un milieu de classes supérieures, Martine commence par avoir plusieurs partenaires de sexe masculin entre 1969 et 1972. Entre 1973 et 1978, elle a une première relation stable avec un homme (GP) qui est ouverte (non-exclusive). Après leur séparation en 1979, elle est de nouveau dans une période avec plusieurs partenaires. Elle rencontre PM en 1982 avec qui elle a une relation stable ouverte pendant une année avant que celle-ci ne devienne exclusive. Leurs deux enfants naissent en 1983 et en 1986 et quelques années plus tard Martine et PM se marient (1989). Ils sont toujours ensemble au moment de l'enquête. [Sous-ensemble « expérimentation avant convention »]

Proches d'une partie de cette première classe, les répondantes regroupées dans la **classe 5** se caractérisent aussi par le fait de passer par une période d'expérimentation au début de leurs parcours affectifs avant de s'installer dans une forme relationnelle plus conventionnelle (n=16, 14 % des répondantes, « **expérimentation avant conjugalité** »). Dans les années 1970 et 1980, la plupart d'entre elles connaissent des phases où elles sont dans des

¹ 62 % des répondantes issues de classes supérieures figurent dans cette classe contre 22 % de celles venant de classes moyennes et 42 % des classes populaires.

² À noter que, à l'inverse, cette classe d'âge des personnes nées entre 1941 et 1946 est systématiquement surreprésentée dans les parcours affectifs alternatifs auxquels renvoient les classes 2, 3 et 4 qui vont être décrites ci-dessous.

³ Exemple construit à partir des réponses au questionnaire d'une répondante appartenant à la classe 1. Le prénom est fictif.

relations avec plusieurs partenaires, notamment des deux sexes (état en jaune intermédiaire), ou dans des relations stables ouvertes avec des hommes (état en vert clair). À l'issue de ces phases d'expérimentation, elles entrent et demeurent majoritairement dans des relations stables exclusives hétérosexuelles (état en bleu clair). Les membres de cette classe se distinguent aussi par le fait que leurs relations stables exclusives hétérosexuelles ne durent pas systématiquement jusqu'à aujourd'hui ; moins continues, elles sont aussi davantage entrecoupées de périodes sans partenaire. Le croisement avec les variables sur la vie privée ne produit pas de contrastes supplémentaires intéressants. Quant au croisement avec les variables sociodémographiques, il montre que les plus jeunes (groupe des répondantes nées après 1951) sont surreprésentées dans cette classe par rapport aux autres classes d'âge. Plus fréquente chez les Lyonnaises que chez les Grenobloises, ce type de trajectoire affective est aussi plus courante chez celles qui sont issues de milieu populaire alors qu'à l'inverse elle est plus rare chez les enquêtées issues de classes supérieures (cf. tableau 23).

Classe 5 – Expérimentation avant conjugalité

Répondante n° 92 : Née en 1952 dans une famille d'agriculteurs, Marie a plusieurs partenaires des deux sexes entre 1968 et 1976. De 1977 à 1985, elle est dans une situation de relation stable ouverte de type bisexuelle (son partenaire principal est un homme, JR, et elle a d'autres relations avec des hommes et des femmes). Puis, à partir de 1986, sa relation avec JR devient exclusive, ce qui correspond à l'année de naissance de leur premier enfant, suivi d'un deuxième en 1988. Leur relation prend fin en 2008, date depuis laquelle Marie n'a plus de partenaire.

Tableau 23 – Tableau croisé des carrières relationnelles avec les indicateurs sociodémographiques (en %)

	Classe 1	Classe 6	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Tot %	N
	Conventionnelles	SR	Refus de l'exclusivité	Lesbiennes	Rejet du couple stable	Expérimentations avant conjugalité		
Ville								
Grenoble	40	2	23	15	13	6	100	47
Lyon	46	4	10	15	6	19	100	68
Génération								
Nées avant 1941	43	10	29	0	10	10	100	21
Nées 1941-1946	24	0	24	28	16	8	100	25
Nées 1947-1951	56	5	13	5	10	10	100	39
Nées après 1951	43	0	3	27	0	27	100	30
Milieu social d'origine								
Classe supérieure	62	2	11	11	9	4	100	45
Classe moyenne	22	6	22	28	8	14	100	36
Classe populaire	42	3	13	7	7	29	100	31
Total	44	4	16	15	9	14	100	115

Si l'on poursuit la description des classes de trajectoires, il apparaît que chez les militantes féministes regroupées dans **la classe 2** (n=18, 16 % des répondantes), la remise en question du modèle relationnel dominant est plus longue et plus durable. Elle prend la forme de relations stables hétérosexuelles ouvertes, traduisant un **refus de l'exclusivité** qui est assez persistant. En effet, cette classe réunit des répondantes qui ont pour point commun de maintenir des relations stables non-exclusives pendant une longue période. Une partie d'entre elles (environ 40 %) était au préalable dans des relations de couple stables monogames hétérosexuelles. Certaines vont en sortir au fil des années 1970 pour développer plutôt des relations ouvertes, ne revenant à ce modèle relationnel dominant que dans les années 2000 (partie basse du graphique)¹. Pour d'autres, la sortie se fait plus tard, dans les années 1980,

¹ Exemple de la répondante n°109.

mais elle est définitive : sans retour vers la forme dominante, leurs trajectoires affectives connaissent ensuite des périodes sans partenaire (partie intermédiaire du graphique)¹. Dans cette classe, les expériences homosexuelles et bisexuelles sont quasi inexistantes. Lorsqu'on regarde leur statut matrimonial actuel, les personnes divorcées, séparées ou veuves sont proportionnellement plus nombreuses dans cette classe que celles ayant d'autres statuts (cf. tableau 22). Un peu plus courant chez les Grenobloises que chez les Lyonnaises, ce type de parcours affectif est surtout plus fréquent chez les répondantes les plus âgées de la population : celles qui sont nées avant 1941 et, dans une moindre mesure, entre 1941 et 1946, sont surreprésentées dans cette classe.

Classe 3 – Vers un refus du couple exclusif

Répondante n°16 : Née en 1934, Simone débute son parcours affectif et conjugal par une relation de couple stable exclusive avec un homme en 1954, date à laquelle elle se marie une première fois (JP). Avec son mari (JP), ils ont deux enfants nés en 1956 et 1961. Suite au décès de son mari en 1964, Simone connaît une période sans partenaire avant d'entamer une nouvelle relation, toujours de type stable hétérosexuelle et exclusive, en 1970. Elle se marie également avec ce deuxième conjoint (JT) la même année et leur enfant naît en 1975. Leur relation dure jusqu'en 1981, date à laquelle ils divorcent. À partir de cette période, Simone n'aura plus de relations de couple exclusives. De 1981 à 1987, elle a avec AG une relation de couple ouverte – d'ordre hétérosexuelle puisque les autres partenaires sont aussi des hommes –, ce qui correspond à une période où elle vit en communauté ; puis de nouveau une relation de même type de 1989 à 1997 avec un autre partenaire (ML). Depuis cette date, Simone est sans partenaire.

Pour les répondantes de **la classe 4**, la remise en question du modèle relationnel dominant est plus que longue et durable : elle est définitive. Alors que les précédentes refusent l'exclusivité (au moins pendant un temps), les membres de cette classe se caractérisent par leur **rejet du couple stable**, *a fortiori* exclusif. Les parcours affectifs des répondantes qui y sont réunies (n=10, 9 % des répondantes) se distinguent en effet par la quasi absence de relations stables exclusives hétérosexuelles au cours de leur vie. Si une partie d'entre elles connaissent ce type de relation avant les années 1970, quasiment aucune ne repasse par ce type de relation ensuite. Elles demeurent principalement dans des relations avec plusieurs partenaires (état en jaune), plus rarement dans des relations stables ouvertes. Des expériences homosexuelles et bisexuelles sont présentes dans cette classe puisque plusieurs connaissent des périodes avec plusieurs partenaires des deux sexes (état en jaune intermédiaire), voire des relations stables ouvertes homosexuelles (état en vert foncé). À noter

¹ Exemple de la répondante n°16.

d'ailleurs que celles qui se définissent comme bisexuelles sont particulièrement représentées dans cette classe (cf. tableau 22).

Classe 4 - Rejeter le couple stable

Répondante n°94 : Née en 1943 dans une famille de classe moyenne, Yvette a une première relation stable exclusive avec un homme entre 1966 (date de leur mariage) et 1975 (date de leur divorce). Entre temps, en 1970, ils donnent naissance à un enfant, qu'elle dit avoir élevée seule. À partir de 1975 et jusqu'en 2000, Yvette n'a plus de relation de couple stable : elle est dans des situations affectives avec plusieurs partenaires hommes (partenaires occasionnels ou multiples).

Enfin, la **classe 3** rassemble l'ensemble des militantes féministes qui, à un moment donné de leurs parcours affectifs et conjugaux, ont eu des relations stables exclusives avec des femmes (état en bleu foncé) (n=17, 15 % des répondantes). Dans cette classe, la plus éloignée de celle des conventionnelles sur un ensemble d'indicateurs, la contestation du modèle relationnel dominant passe clairement et principalement par des expériences alternatives à l'hétérosexualité, tout particulièrement des **expériences de couples lesbiens**. Lorsqu'on observe les parcours individuels, c'est à partir de la deuxième moitié des années 1970 qu'ont lieu ces relations stables exclusives homosexuelles. Auparavant, la plupart des membres de cette classe ont connu des relations hétérosexuelles, dans le cadre de pluri-partenariat et/ou de relations stables, souvent suivies d'une phase avec des expériences bisexuelles (plusieurs partenaires des deux sexes ou relations stable ouverte avec des partenaires des deux sexes). À partir des années 1980, leurs devenirs sont contrastés, suivant deux voies différentes¹ : une partie d'entre elles (n=9, partie basse du graphique) entrent dans des relations homosexuelles stables et exclusives au début des années 1980 et demeurent dans ce type relationnel jusqu'à la date de l'enquête (« Devenir et rester en couple homosexuel »)² ; les autres (n=8, partie haute du graphique) connaissent un parcours affectif moins linéaire, alternant différentes modalités relationnelles, les phases de relation stable exclusives lesbiennes étant par exemple entrecoupées de pluri-partenariat bisexuel ou homosexuel (« Des expériences de couples lesbiens fluctuantes »)³. Ces deux voies correspondent à des classes d'âge contrastées : si le premier type de parcours est plus courant chez les plus jeunes (classe des répondantes nées après 1951), le second est particulièrement présent chez celles qui sont nées entre 1941 et

¹ Ce contraste est mis en évidence par le découpage de la typologie en huit classes (non présenté ici) qui subdivise cette classe en deux groupes.

² Exemple de la répondante n°21.

³ Exemple de la répondante n°107.

1946¹. Dans les deux cas, ces trajectoires affectives sont absentes chez les répondantes les plus âgées du corpus (nées avant 1941). Sur le plan des origines sociales, on note qu'elles sont plus fréquentes chez les répondantes issues de classes moyennes que des autres milieux sociaux (cf. tableau 23). Enfin, les croisements avec les autres variables relatives à la vie privée confirment l'écart à l'ordre conjugal et familial hétéronormé qui caractérise cette classe : avoir rarement cohabité avec ses partenaires, ne jamais avoir été mariée, ne pas avoir élevé d'enfants, être célibataire ou pacsée aujourd'hui sont des situations particulièrement fréquentes chez les membres de cette classe (cf. tableau 22).

Classe 3 - Expériences de couples lesbiens

Répondante n°42 : Enquêtée grenobloise née en 1942, Nicole débute son parcours affectif par une relation stable exclusive avec un homme (PB) avec qui elle est déjà mariée dans les années 1960. À partir de 1972, leur relation devient ouverte, ce qui amène Nicole à avoir des relations avec d'autres hommes. En 1974, Nicole et PB se séparent et elle entre alors dans une phase avec plusieurs partenaires des deux sexes (1975-1980). Après 1981, Nicole entame une relation stable et exclusive avec celle qui est aujourd'hui sa compagne. Se définissant aujourd'hui comme bisexuelle, Nicole n'a pas élevé d'enfants au cours de sa trajectoire. [Sous-ensemble « Devenir et rester en couple homosexuel »].

Répondante n°88 : Née en 1944 dans une famille de classe moyenne, Denise est d'abord dans une modalité relationnelle avec plusieurs partenaires masculins entre 1966 et 1975. À partir de 1976, elle est toujours dans la même situation mais ses partenaires sont désormais des deux sexes. De 1982 à 1990, elle est dans une relation stable exclusive homosexuelle² avant de revenir vers une situation avec plusieurs partenaires des deux sexes de 1991 à 1998. À partir de 1998, elle s'installe de nouveau dans une relation stable exclusive avec une femme jusqu'à aujourd'hui. Ayant rarement cohabité avec ses partenaires, Denise, qui se définit aujourd'hui comme homosexuelle, n'a jamais été mariée et n'a pas élevé d'enfants. [Sous-ensemble « Des expériences fluctuantes de couples lesbiens »]

Se dessine ainsi, au travers de ces cinq classes³, un *continuum* de positions face au couple hétérosexuel monogame et à sa contestation. Les classes 1 et 5, regroupant la majorité de la population, constituent un pôle au sein duquel les remises en question du modèle

¹ Selon les résultats du croisement des variables sociodémographiques avec la typologie en huit classes (tableau non présenté), 20 % de celles qui sont nées après 1951 sont dans la classe correspondant au parcours de celles qui développent et demeurent dans des relations de couple lesbiennes contre 8 % de celles nées entre 1941 et 1946 et 3 % de celles nées entre 1947 et 1951. À l'inverse, 20 % de celles nées entre 1941 et 1946 sont dans la classe de celles chez qui les relations de couple homosexuelles sont plus fluctuantes contre 7 % de celles nées après 1951, 3 % de celles nées entre 1947 et 1951.

² Dans le cas de cette répondante, l'absence de précision sur les partenaires au moyen des initiales demandées dans le questionnaire ne permet pas de savoir s'il y a eu une seule partenaire ou plusieurs au cours de cette période de relation stable exclusive.

³ La sixième classe de cette typologie, non représentée, regroupe les non-réponses (n=4).

relationnel dominant ont été temporaires – voire absentes –, circonscrites à une période plus ou moins longue d'expérimentations en début de parcours, avant que ne s'opère dans les trajectoires un retour à des formes conventionnelles. À l'opposé, la classe 3 correspond à l'expérience durable de relations stables qui se déroulent hors du cadre hétérosexuel, celle des couples lesbiens. Entre les deux apparaissent des remises en question contrastées : le bouleversement de la vie privée passe principalement par le refus du couple exclusif chez les militantes de la classe 2 – une forme relationnelle qu'elles ont connue et quittent pour ne plus y revenir ou rarement ensuite – tandis que les membres de la classe 4 remettent en question le couple tout court, privilégiant d'autres modalités relationnelles. C'est aussi la sexualité qui les distingue puisque celles de la classe 4 connaissent des expériences homo-bisexuelles alors que ces dernières sont quasi inexistantes chez les répondantes de la classe 2.

Lorsqu'on regarde les types de carrières féministes, autant sur le plan des types de collectifs fréquentés dans les années 1970 que des évolutions des périodes d'engagement féministe sur le long terme, des associations entre types d'engagements féministes et parcours relationnels se dégagent (cf. tableau 24 ci-dessous). Les trajectoires affectives les plus conventionnelles (classe 1, « Conventionnelles ») sont plus fréquentes chez celles qui étaient engagées au Planning familial dans les années 1960 et 1970 et qui ont évolué ensuite vers d'autres types d'engagements, notamment sous forme de continuités professionnelles. Lorsqu'on regarde les devenirs militants, elles sont aussi plus fréquentes chez celles qui sont restées mobilisées, de manière intense ou modérée, jusqu'à aujourd'hui. Quant à la classe 5 (« Expérimentations avant conjugalité »), caractérisée par des périodes d'expérimentation avant un retour à « la normale », leurs membres ont plus de chance d'avoir été engagés dans la cohorte qui militait au sein du mouvement pour l'avortement libre et gratuit dans la première moitié des années 1970, et d'avoir eu un engagement isolé qui prend fin au tournant des années 1980 ou avant et qui ne sera pas suivi de réengagement ; elles sont d'ailleurs surreprésentées chez celles qui disent aujourd'hui ne plus être actives pour la cause des femmes et ceci sans regret. À l'inverse, absentes de ces deux types de trajectoires féministes dans les années 1970, celles qui ont connu des parcours affectifs avec des expériences de couples lesbiens (classe 3, « Expériences de couples lesbiens ») ont plus de chance d'avoir eu des engagements dans le pôle féministe autonome non mixte (« Féministes autonomes » et « féministes autonomes ++ »), avec l'identité collective et la socialisation féministe spécifiques qui en découlent. Quant aux périodes d'engagement, celles qui ont eu des formes de mobilisation modérée depuis les années 1980 sont sur-représentées dans cette classe des expériences de couples lesbiens. Enfin, les carrières féministes complexes, marquées par la

fréquentation successive et/ou cumulée de différents types de collectifs entre 1966 et 1985 (« les passeuses ») et caractérisées par une plus grande proximité avec les collectifs génériques¹, sont sur-représentées chez les répondantes dont les trajectoires affectives sont progressivement marquées par un certain refus du couple exclusif (classe 2, « Refus de l'exclusivité »).

¹ Pour rappel, ce sont celles qui ont joué le rôle de « passeuses » du féminisme dans d'autres sphères et types de collectifs, se situant davantage à l'interface avec le militantisme politique ou syndical des années 1968.

Tableau 24 – Tableau croisé des carrières relationnelles avec les types d’engagements féministes (en %)

	Classe 1	Classe 6	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Tot %	N
	Convent-ionnelles	SR	Refus de l’exclusivité	Lesbiennes	Rejet du couple stable	Expéri-mentations avant conjugalité		
Types de carrières féministes 1966-1985 (collectifs)								
Cl.1 Féministes autonomes ++	44	0	8	32	12	4	100	25
Cl.2 Féministes autonomes	44	6	6	31	6	6	100	16
Cl.3 Pour avortement seulement	25	5	20	0	10	40	100	20
Cl.4 Les passeuses	41	3	31	3	7	14	100	29
Cl.5 Fidèles au Planning familial	40	0	13	20	13	13	100	15
Cl.6 Le PF comme tremplin	90	10	0	0	0	0	100	10
Types de carrières féministes 1966-2012 (périodes)								
Cl.1 Déseng-agement net début années 80	34	0	20	17	5	24	100	41
Cl.2 Déseng-agement graduel années 80	48	6	15	3	15	12	100	33
Cl.3 Engagement continu	67	0	0	22	11	0	100	9
Cl.4 Reprises militantes	27	7	33	13	13	7	100	15
Cl.5 Faibles continuités post-1980	60	0	0	33	0	7	100	15
Être encore active aujourd’hui pour la cause des femmes								
Oui tout à fait	70	0	10	20	0	0	100	10
Un peu	57	0	10	13	10	10	100	30
Non à regret	38	8	22	8	11	14	100	37
Non	28	0	20	20	4	28	100	25
<i>Total</i>	44	4	16	15	9	14	100	115

On observe ainsi certaines correspondances partielles entre les carrières féministes et les types de parcours relationnels ; des associations sous-tendues par des dynamiques pluridirectionnelles. On peut en effet penser que les différents groupes et sous-champs qui composaient les configurations féministes de la « deuxième vague » ont attiré et recruté des femmes qui avaient déjà des profils affectifs différents, pour certaines déjà éloignées du modèle conjugal dominant – les groupements militants comme toute institution sélectionnant leurs membres en fonction de différentes règles formelles mais aussi de codes informels (Gerth et Mills, 1953, p. 164)¹. De la même manière, certaines situations relationnelles ont pu être plus favorables – ou à l’inverse plus contraignantes – pour certains types d’engagements féministes, affectant le déroulement et la durée des carrières féministes. Mais cette relation fonctionne aussi dans l’autre sens et montre que tous les types d’engagement féministe n’ont pas produit les mêmes effets sur le domaine affectif. Au-delà de la classe des « conventionnelles », ces derniers – toujours mesurés ici à l’aune des formes relationnelles développées et de leur distance avec le modèle dominant – ont pris des formes différentes et plus ou moins durables chez les militantes engagées dans les collectifs autonomes informels non mixtes, dans les mobilisations pour l’avortement uniquement ou chez celles qui ont porté le féminisme dans les organisations politiques et syndicales.

L’analyse qualitative des trajectoires va maintenant permettre de revenir de manière plus approfondie sur les différentes formes et pratiques relationnelles alternatives dégagées *via* l’analyse séquentielle.

Encadré 26 - La politisation du privé vue de l’intérieur du mouvement des femmes (2) : formes de vie et autonomie

Suite du document de synthèse des discussions sur l’autonomie lors du « week-end femmes » des 9 et 10 décembre 1978 au Château de Rochasson dont un premier extrait a été présenté plus haut.

« Y a-t-il une forme de vie qui permet de devenir plus autonome ? Seule, en couple, en communauté ? Cette question est revenue souvent aussi bien au niveau des groupes préparatoires que lors du week-end. Les réponses furent différenciées suivant l’expérience de chacune.

Être **seule**. Pour certaines l’autonomie passe par une rupture avec le couple et le choix de vivre un temps assez long seule. Pour se découvrir et ne plus exister raccrochée par une moitié d’individus à l’autre. Pour être autonome il faut passer par la solitude, même si c’est dur, si cela entraîne une certaine souffrance. Est évoqué le film “La femme gauchère”. Oui mais quand on est seul, on est peut-

¹ Pour une analyse empirique de la sélection des membres à l’intérieur des collectifs militants, voir par exemple (Fillieule et Blanchard, 2009 ; McAdam, 1992).

être formellement autonome, c'est-à-dire qu'on fait ce qu'on veut, on ne doit de compte à personne, mais est-ce qu'on n'est pas souvent angoissé, à remplir son temps avec plein d'activités pour ne pas voir cette solitude, à rechercher n'importe quelle chaleur affective pour échapper à cette solitude. Etre seule n'est-ce pas souvent une autonomie formelle qui peut ne pas être réelle ?

En couple. Mariée ou pas, le problème est le même dès qu'on vit en couple. Le couple c'est sûr que c'est un des points central par rapport à l'autonomie. Pourquoi vit-on en couple ? Parce que c'est la pression sociale dominante et la seule forme réellement acceptée ? Pour fuir sa solitude ? Comment être en couple et garder sa propre autonomie ? Comment être en couple et ne pas réduire l'autonomie de l'autre ? Et ce problème de la jalousie qui tout d'un coup peut éclater, faire régresser, celles d'entre nous qui se croyaient le plus évolué. Par quel bout le prendre et y a-t-il un moyen de le prendre.[...] Faut-il détruire la "forme du couple" qui en elle-même serait porteuse de dépendance et d'aliénation ? Oui disent certaines. Non disent d'autres = ce n'est pas la forme couple qui est aliénante. Notre aliénation nous la portons dans notre tête et nous la retranscrivons dans notre couple, ça c'est sûr. Mais c'est trop simple de s'attaquer aux formes, comme si le fait de changer de forme de vie allait solutionner les problèmes ancrés en nous. Attaquons nous d'abord à nous-mêmes. Et puis disent certaines, il ne faut peut-être pas l'oublier, le couple ce n'est pas qu'un moyen bâtard de fuir la solitude. C'est aussi souvent une certaine chaleur, une certaine tendresse partagées. Et l'autre ce n'est pas seulement celui qui aliène, c'est aussi quelqu'un qu'on aime...

La **communauté.** Recherchée comme réponse à la solitude évitée, ou pour échapper à l'aliénation du couple. Mais là aussi les opinions variaient suivant les expériences individuelles. Certaines parlent de fausse communauté ou de la coexistence de plusieurs couples... Une autre qui désirerait peut être avoir des enfants voit son désir mis en cause par le groupe qui n'a pas envie d'enfants là. Mais d'autres s'y retrouvent bien, y voient un "réseau affectif" qui évite ce problème de dépendance à une seule personne.

En fait au bout de ces trois mois de débat, sur la meilleure structure de vie, seule, couple ou communauté, nous arrivons à la conclusion (peut-être provisoire) qu'une forme n'est pas en soi porteuse d'autonomie et meilleure qu'une autre, que le problème serait *entre autre de nous [illisible, reproduction incertaine]*. Ceci dit tout ça resterait à creuser.

5. Et les hommes, ont-ils ces mêmes problèmes d'autonomie ? Les mêmes peut-être pas. Mais nombreuses celles qui affirment qu'ils sont au moins aussi paumés. En un sens moins dans la mesure où dès leur enfance, on ne leur présente pas toute la vie comme la réalisation d'un amour unique. En un sens plus, matériellement ils se démerdent mal dans le quotidien, ils souffrent très fort affectivement mais ne savent pas en parler simplement, c'est un registre qui leur est très souvent fermé et ils se retrouvent terriblement démunis. D'autre part, les femmes actuellement peuvent avoir une chance extraordinaire, c'est le mouvement des femmes, les groupes femmes, qui ont une existence où elles peuvent se retrouver, qui sont un contexte chaleureux de mise en commun, de remise en question, qui permet de dédramatiser les problèmes individuels. Les hommes, eux, n'ont pas ça. Et se trouvent

très isolés entre eux. C'est un fait, c'est comme ça, et le mouvement des femmes ne veut pas prendre ce problème en charge mais le constate. Y'en a qui ont proposé au cours du week-end de faire un prochain week-end une confrontation avec des hommes. Avec des plus ou moins proches du Mouvement des femmes pour qu'ils connaissent collectivement ce que les femmes disent. Il ne s'agirait pas de *s'exprimer [reproduction incertaine]* mais de leur permettre d'écouter ce qu'on dit et il pourrait bien se passer quelque chose lors de telles rencontres. Il est sûr qu'un tel projet a rencontré des réactions violentes comme si c'était une remise en question de l'existence même du Mouvement des femmes. Ce que n'était pas ce projet qui se voulait une simple confrontation ponctuelle. Ce serait peut-être à voir, un jour... Et puis si ça ne donnait rien, et bien tant pis, ce ne serait pas si grave... »

3. Au-delà du couple hétérosexuel exclusif : comme des « poissons sans bicyclette »¹ ?

Sous l'impulsion conjointe du contexte général des années 1968 et de la rénovation critique du quotidien qu'il engendre (Mauger, 1999, p. 234 ; Pagis, 2014, p. 181) et de la politisation de la vie privée opérée par les mouvements féministes, de nombreuses militantes tentent, en pratiques, de remettre en question les normes de genre régissant les domaines de la sexualité et de la conjugalité. Cela passe par l'expérimentation de pratiques sexuelles et affectives et de formes relationnelles à distance du modèle dominant de la conjugalité exclusive hétérosexuelle. Alors que la section précédente a montré comment ces expérimentations prenaient place dans les parcours des féministes – et chez lesquelles d'entre elles en particulier – en les objectivant sous forme d'« états relationnels », il s'agit maintenant d'analyser ces vécus alternatifs de manière plus fine et incarnée dans les trajectoires, en s'attardant sur les changements de perspectives qui les accompagnent. On observe en effet un élargissement du champ des possibles en matière de sexualité et de conjugalité, conduisant les féministes enquêtées à repousser et contester certaines des normes de genre encadrant la sexualité féminine et à expérimenter des formes alternatives sur les plans affectif et conjugal. Les relations homosexuelles constituent en outre une dimension centrale des transformations et de la politisation du privé, affectant l'ensemble des parcours affectifs selon des modalités différentes.

¹ Nous reprenons là un des slogans des féministes des années 1970 – « Une femme sans un homme, c'est comme un poisson sans bicyclette » – renvoyant avec ironie à l'autonomie (symbolique, matérielle, etc.) des femmes vis-à-vis des hommes.

Vivre une sexualité « libérée », rejeter ou réinventer le couple

La période des années 1970 a constitué un moment d'intense politisation de la sexualité. Si ce processus, inscrit dans le contexte des années 1968, « “la révolution sexuelle” étant l'une des origines de la contestation étudiante » au départ des événements de mai-juin 1968 (Zancarini-Fournel, 2004a, p. 216), touche différents aspects de la sexualité et se trouve porté par des acteurs divers¹, la sexualité des femmes, *via* la libre disposition de leur corps, en est au cœur et « le MLF se veut à la pointe du combat » : « Pour la libération sexuelle, contre les tabous. Il dénonce les idées reçues, le mythe de l'orgasme vaginal, le mythe de la frigidity féminine. Il exige une redéfinition de la sexualité, débarrassée de la procréation obligatoire et de l'oppression » (Picq, 2011, p. 125). Dans le sillage des écrits de Simone de Beauvoir, s'appuyant sur des théories françaises comme étrangères alors en circulation, les féministes remettent en cause « les normes sexuelles communément admises jusque-là » (Mossuz-Lavau, 2002, p. 341) débattant par exemple du plaisir clitoridien². Au niveau individuel, cette période constitue un moment d'ouverture des possibles en matière de sexualité pour de nombreuses enquêtées.

« On avait une grande liberté sexuelle On a vraiment eu **toutes sortes d'expériences**, plus ou moins heureuses, je ne dis pas qu'il faut absolument le faire, que tout se passait bien... des fois ça ne se passait pas bien. Mais il y avait une liberté... » (Patricia Mangin)

« C'était l'époque où j'avais des copains, que... qu'est-ce qu'il y avait ? Je sais pas, moi, **c'était l'époque où c'était quand même la liberté sexuelle**, c'était l'époque où on se baignait nu dans les rivières, c'était l'époque... ouais, c'était très... On faisait des expériences aussi diverses et variées [*sourire*] : avec deux hommes, on fumait du hasch, on couchait avec une femme, enfin on faisait des expériences qui... **on expérimentait**, on cherchait, on cherchait sa propre... Enfin quand je dis “on”... “je”, mais j'avais des ami(e)s [qui faisaient] pareil. » (Catherine Guerin-Calvet)

Les propos de Catherine Guerin-Calvet – qui, dans les années 1970, assiste à des réunions du courant Psychanalyse et politique avant de s'engager au MLAC puis au Planning familial – montrent bien l'importance du contexte propice aux expérimentations (« c'était l'époque ») qui sont courantes dans le milieu dans lequel elle baigne (« des amis qui faisaient pareil »). L'engagement féministe joue toutefois un rôle spécifique dans ce processus, comme elle le précise par la suite en évoquant « le droit au plaisir », une revendication découlant de la réflexion féministe et des discussions dans les groupes. Ainsi, si les féministes ont été

¹ On peut par exemple penser à la question de la sexualité des jeunes, inspirée par les théories de Wilhelm Reich, et à l'affaire Carpentier, du nom du médecin auteur au début des années 1970 d'un tract à destination des adolescent-e-s « Apprenons à faire l'amour car c'est le chemin du bonheur » qui engendre une importante polémique (Mossuz-Lavau, 2002, p. 163-225).

² Pour une présentation des différentes théories féministes autour de la sexualité féminine dans les années 1970, voir (Mossuz-Lavau, 2002, p. 339-353).

critiques envers la « libération sexuelle » telle qu'elle était conçue – voire pratiquée – par les militants hommes¹, l'engagement leur a permis de développer ou de renforcer une légitimité dans la revendication d'une sexualité libre et épanouie. Entretenant des relations avec plusieurs partenaires, elles contestent en actes la « double morale » qui stigmatise la libre sexualité pour les femmes tout en la valorisant pour les hommes.

C'est aussi en les amenant à connaître des pratiques jusqu'alors inconnues et impensées que l'engagement militant a pu modifier les comportements des enquêtées. Née en 1946, mariée depuis l'âge de 20 ans, Danielle Lacourt a participé à Mai 68 puis à la Ligue communiste à ses débuts. C'est au sein du MLAC dans lequel elle milite ensuite qu'elle découvre des pratiques alternatives qui élargissent l'horizon des possibles.

« Donc c'est vrai que, le MLAC, faire des avortements, moi qui étais quand même une oie blanche quand même dans ce domaine, **découvrir que la sexualité ça pouvait avoir lieu en dehors du couple officiel, marié ou pas** euh...forcément ça m'a... » (Danielle Lacourt)

Une découverte qui, renforcée par les rencontres qu'elle fait au sein du Planning familial qu'elle rejoint ensuite et par le mode de vie militant (« il y avait aussi le fait de sortir tard le soir, d'aller à des réunions sans arrêt... »), l'amène progressivement à avoir « des aventures » et à « découvrir des potentialités sexuelles qu'[elle] avait[t] quand même bien étouffée jeune » : « Parce que dans mon idée on se marie machin voilà. Il a fallu que je découvre ça beaucoup plus tard donc la liberté sexuelle j'en ai profité un peu tard ». La présence d'exemples dans l'entourage militant aide ainsi à dépasser la norme de la sexualité conjugale.

Si, dans le cas de Danielle Lacourt, ces relations peuvent être qualifiées d'extra-conjugales dans la mesure où elles ne sont (dans un premier temps) pas discutées avec son mari, pour d'autres la révolution du privé passe justement par la remise en question de la norme de l'exclusivité à l'intérieur des couples, et ceci d'un commun accord entre les partenaires. Inspirées des théories de Reich alors en vigueur dans le contexte contre-culturel, renforcées par la critique féministe de la monogamie qui nuisait à l'autonomie des partenaires, de nombreuses féministes enquêtées ont des expériences de « couple libre », ou des relations de couple « ouvertes » pour reprendre les termes employés par certaines d'entre elles et utilisés dans la carrière relationnelle. Frédérique Raymond, engagée au Centre des femmes de

¹ Comme le relate Annie Brun au sujet du groupe révolutionnaire dans lequel elle était engagée : « Bien sûr il y en a qui disaient que [la jalousie] c'était un sentiment bourgeois et d'autres qui disaient que ça arrangeait bien les militants politiques, les militants d'extrême gauche de dire que c'était un sentiment bourgeois comme ça ils pouvaient puiser dans le cheptel de militantes autant qu'ils voulaient ». Cette critique, formulée très tôt par les féministes, est notamment présente dans le texte « Votre libération sexuelle n'est pas la nôtre » paru dans le n°15 de la revue *Tout !* en juin 1971 en réponse à un numéro précédent dans lequel les questions sexuelles sont traitées (Picq, 2011, p. 129).

Lyon et dans le groupe des lesbiennes, souligne ainsi au cours de l'entretien qu'elle avait un fonctionnement de la sorte avec sa partenaire de l'époque puisque « c'était la mode d'avoir des relations ouvertes » : « On était très, très liées [*rires*] mais bon ça semblait être un peu une obligation, si on voulait être cool, il fallait avoir une relation ouverte. Donc on avait une relation ouverte ». Ces pratiques sont encore plus courantes chez celles qui vivent en communauté¹ – un mode de vie collectif aux formes diverses renvoyant à des configurations familiales élargies dans lesquelles sont mises en œuvre de nouvelles normes conjugales et domestiques (Lacroix, 2006 ; Pagis, 2014, p. 185) – à l'image de celle dépeinte par Martine Giry dans laquelle elle vit pendant de nombreuses années :

« On discutait beaucoup, on mettait en acte aussi, **on avait des relations intimes entre nous**, mais bon, assez libres, les couples, certains couples étaient formés, d'autres non, donc on discutait beaucoup de l'union libre, on se remettait en question. » (Martine Giry)

Ces réflexions nourrissent d'ailleurs chez elle, comme chez d'autres enquêtées, un refus du couple et d'avoir un partenaire attiré : « Moi à l'époque je ne vivais pas avec un compagnon attiré, j'en ai eu plusieurs, et puis c'était l'époque où on pouvait avoir plusieurs relations ».

Au-delà de la sexualité, la forme conjugale classique en tant qu'organisation sociale entre deux personnes est aussi remise en question. La manière de « faire couple », tout particulièrement la « définition du groupe conjugal » (Déchaux, 2009, p. 35), sont investies d'un sens politique, et des formes relationnelles alternatives à la relation entre deux personnes sont imaginées et mises en place, à l'instar des relations à trois. C'est une configuration relationnelle de ce type que Annie Brun relate lors de notre rencontre. Née en 1947, ayant rencontré et s'étant mariée très jeune avec son conjoint, Annie Brun vit avec lui ses premières expériences militantes : événements de 1968 à l'étranger puis engagement commun au sein de la Ligue communiste révolutionnaire qui perdure tout au long des années 1970. C'est dans ce cadre qu'elle participe aux mobilisations pour l'avortement libre et gratuit avant de rejoindre un groupe femmes et de s'investir dans différentes activités culturelles du mouvement des femmes. Dans les années 1970, Annie et son mari entrent dans un fonctionnement relationnel non-exclusif, ce qu'elle rapporte autant aux principes politiques de l'époque qu'à une envie plus spécifique de son mari.

« Ce qui a été discuté c'est qu'on n'appartient à personne. On n'appartient à personne, chacun est libre de faire ce qu'il veut, que la jalousie c'était un truc bourgeois qu'il faut combattre [*rires*], que... C'était pas dit dans ces termes-là, hein

¹ 44 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont vécu en communauté à un moment donné de leurs trajectoires, majoritairement dans les années 1970 et 1980. Cf. question n°76 du questionnaire.

– lui ne les disait pas dans ces termes-là. Mais c'est surtout... enfin, on ne pouvait pas contraindre quelqu'un... oui, c'est le sentiment d'appartenance. **Une femme n'appartient pas à son mari ou son compagnon et le compagnon n'appartient pas à sa compagne, quoi. Voilà.** Et puis qu'il est tout à fait possible d'avoir des relations... d'aimer quelqu'un et d'aimer plusieurs personnes. Parce qu'il n'était pas question uniquement... c'était pas des histoires de coucherie. C'était pas du tout ça. C'était le fait qu'on pouvait aimer plusieurs personnes différentes, différemment, etc. Donc, du coup, ça s'est mis en place, l'histoire de trois. » (Annie Brun)

Une relation à trois se met effectivement en place au début des années 1970, le mari d'Annie Brun développant parallèlement une relation de couple stable avec une autre femme : « Lui, il avait cette relation avec cette femme puis d'autres ; moi, dans ces années-là, j'ai eu des relations, plus ou moins suivies, mais j'en ai eues, plusieurs ». Ce fonctionnement relationnel se maintient y compris après la naissance d'enfants des deux côtés – « dès qu'on a fait un enfant, il en a fait un autre avec cette femme, et il se partageait entre les deux maisons »¹.

Dans d'autres configurations, la relation à trois est articulée différemment, incluant des relations intimes entre l'ensemble des partenaires. Ainsi, Claudine Egret, qui a déjà eu des relations homosexuelles auparavant, débute une relation avec un couple au cours des années 1970. Courtisée par le mari du couple en question, Claudine accepte la relation « à condition qu'elle soit triangulaire » : « Parce que je ne voulais pas être dans une relation de tromper une femme, bon, qu'est-ce que c'était que ça, c'était pas possible ! Donc voilà, on a eu une relation à trois sinon [rires], sinon je ne mangeais pas de ce pain-là ! [rires] ».

Si certaines de ces expériences affectives alternatives sont de courte durée et précisément situées dans le temps² – ce qui n'empêche pas qu'elles aient des effets durables sur les individus concernés – d'autres s'illustrent par leur longévité³. Dans les exemples cités ci-dessus, les configurations à trois durent plus d'une dizaine d'années, se maintenant jusqu'au début des années 1980 dans un cas (Claudine Egret) ou jusqu'au terme de cette même décennie dans l'autre (Annie Brun). Dans le cas de Martine Giry, le retour vers des formes plus conventionnelles de conjugalité, sous forme de couple exclusif cohabitant, se réalise seulement à la fin des années 1980. Si elle dit avoir une « relation intime » avec son compagnon actuel depuis la fin des années 1970 (qui était aussi membre des communautés

¹ Si Annie Brun reconnaît que « ce n'était pas gai tous les jours », elle assure qu'elle ne l'a pas « mal vécu » cette situation, ce qui suscite l'incompréhension autour d'elle aujourd'hui et qu'elle semble se retrouver à devoir justifier : « Ce que j'essaie d'expliquer, qui est quasi incompréhensible, c'est pourquoi moi je n'ai pas mis fin à cette relation [...] Si j'avais été malheureuse j'aurais fait quelque chose quoi ».

² Elles correspondent ainsi plutôt au sous-ensemble « Expérimentation avant convention » de la classe 1 des carrières relationnelles qualifiées de « conventionnelles » de la typologie présentée ci-dessus.

³ Elles correspondent davantage aux membres de la classe 6 de la typologie des carrières relationnelles qui connaissent des périodes d'expérimentation (sous forme de relations ouvertes ou de relations avec plusieurs partenaires) de plusieurs années avant de revenir vers des formes conjugales plus conventionnelles.

dans lesquelles elle a résidé successivement), leur relation demeure ouverte et non-exclusive jusqu'à la fin des années 1980. C'est seulement à partir de cette période, et autour d'un projet d'enfant, qu'ils quittent l'habitat communautaire et décident de vivre en couple seulement tous les deux, dans une relation désormais exclusive.

De l'expérimentation à la conjugalité : variations lesbiennes

Au centre des bouleversements affectant la sexualité et la conjugalité pendant cette période figure l'homosexualité qui se trouve alors mise en débats et politisée (Mossuz-Lavau, 2002, p. 281-355 ; Prearo, 2014). Par la non-mixité de nombreux collectifs et espaces féministes et l'homosocialité, voire l'homoérotisme, qui en découle (Bard, 2004, p. 114), par la présence en leur sein de personnes ouvertement homosexuelles à une époque où leur visibilité est extrêmement limitée, puis par la constitution de groupes de lesbiennes et l'émergence de revendications afférentes (Chauvin, 2005 ; Eloit, 2013 ; Lesselier, 1991), le mouvement féministe amène l'ensemble de ses participantes à être confrontées, souvent pour la première fois, à la question du lesbianisme (cf. encadré 27). Cette confrontation fait bouger la norme hétérosexuelle et induit des changements dans les pratiques et attitudes d'une partie des féministes enquêtées. Toutefois, les expériences qui découlent de cette confrontation sont fortement contrastées. Si pour les unes le contexte propice à l'expérimentation les conduit à « essayer » des relations avec des femmes qui demeurent sporadiques, cela engendre pour d'autres une transformation durable de leurs pratiques et préférences sexuelles ; tandis que chez d'autres enquêtées encore, le mouvement apparaît comme une sous-culture protectrice, facilitant leur vie quotidienne, ou leur permettant d'assumer leur homosexualité.

Partie intégrante des différentes expérimentations à l'œuvre dans le domaine de la sexualité « libérée », les relations sexuelles et affectives entre femmes sont courantes chez les militantes féministes enquêtées. 40 % des répondantes au questionnaire affirment avoir eu des relations sexuelles avec des femmes au cours de leur vie, une proportion très largement supérieure aux moyennes mesurées en population générale d'âge comparable. Au cours des entretiens, de nombreuses enquêtées se sont positionnées par rapport à cette question, sans qu'elle ne soit nécessairement soulevée par l'enquêtrice, et plusieurs d'entre elles ont livré le récit de leurs expériences homosexuelles dans les années 1970 et 1980. C'est notamment le cas de Annie Brun, déjà évoquée plus haut, ou de Claudette Fayolle, alors mariée et mère de deux enfants, vivant en communauté :

« Moi, j'ai eu des relations homosexuelles aussi mais de manière marginale, mais oui, oui. CM : Dans cette période aussi ? Toujours dans cette même période. On faisait tout, on essayait tout [rires] [...]. Moi, j'ai eu des relations homosexuelles mais, d'une part, qu'avec une seule femme, et pas... et pas très longtemps, quoi. Mais j'ai eu... c'était pas une relation d'un soir, c'était pas juste une expérience. J'ai eu une vraie relation qui a duré plusieurs mois. » (Annie Brun)

« Je pense qu'on était un peu séduites quand même par cette idée aussi de tout essayer, de tout... [...]. Donc bon avec effectivement euh...une femme de la communauté on était restées très proches, on était très proches, euh...on a gardé les enfants pendant presque un an ensemble, enfin on a eu un petit peu une attirance certainement, et puis du temps et tout ça, donc... Je me souviens d'être partie avec elle en week-end...enfin, on tentait des choses assez...assez...j'allais dire exceptionnelles. Euh...on a eu une...sexuellement, des caresses, une nuit, je me souviens, mais c'est resté un peu inexploité, inexprimé...comment dire...est-ce que ça nous a fait peur à un moment ? Je ne sais pas, enfin bon c'est resté un peu inachevé, comme une...je sais pas... Parce qu'on était pris dans un...on était jeunes, un peu tout...oui tout expérimenter... » (Claudette Fayolle)

On observe ainsi que la participation au mouvement des femmes, soutenue par la contre-culture de cette période des années 1968, rapproche certaines femmes des pratiques et des relations homosexuelles dont elles étaient fortement éloignées, les aidant à franchir le pas – autrement dit à transgresser la norme de l'hétérosexualité – pour « essayer ». Viviane Fournier, issue d'un milieu bourgeois et catholique, qui fréquente le groupe Psychanalyse et politique, raconte ainsi que « dans le mouvement il y avait beaucoup de femmes qui avaient des relations entre elles, beaucoup, beaucoup beaucoup » : « Moi ça a beaucoup dédramatisé pour moi, qui venait d'un milieu vachement euh... coincé de ce côté-là, euh... Pour autant j'ai...j'ai eu peu de relations avec des femmes ».

Inscrites au préalable ou parallèlement dans des relations hétérosexuelles, parfois mariées, une partie de ces femmes ont des expériences affectives et sexuelles avec d'autres femmes qui demeurent temporaires et circonscrites ; elles ne remettent pas en question ni leurs pratiques ni leur identification sexuelles à plus long terme. Parce qu'elles constituent un écart temporaire à la norme de la conjugalité hétérosexuelle, pas nécessairement révélées à l'entourage, ces expériences passées ne semblent pas évidentes à évoquer aujourd'hui, dans un contexte politique et social éloigné de celui de la « libération sexuelle » des années 1970. C'est en tout cas ce que laisse supposer l'importance des non-réponses à la question précitée du questionnaire¹, de même que certaines réticences voire refus rencontrés lors des sollicitations d'entretien².

¹ 23 % des répondantes n'ont pas répondu à cette question, un taux inédit par rapport aux autres questions du questionnaire. Comme nous l'avons souligné plus haut, ces non-réponses sont particulièrement fréquentes dans la classe des personnes aux trajectoires affectives « conventionnelles ».

² C'est en tout cas l'hypothèse formulée à propos du cas d'une personne en particulier, qui fut active dans le mouvement des femmes et dans les groupes de lesbiennes au niveau local et national. Mariée au moment de son engagement féministe, elle rencontre une femme dans les collectifs féministes et se sépare ultérieurement de son mari en raison de cette relation. Au moment de l'enquête, lors de nos échanges téléphoniques, j'apprendrai qu'elle est aujourd'hui de nouveau en couple avec un homme.

Pour d'autres féministes enquêtées au contraire, la rencontre avec le lesbianisme dans le mouvement et l'expérience des relations homosexuelles constituent un tournant dans leurs trajectoires, mettant fin à la conjugalité hétérosexuelle. Si ce processus concerne des enquêtées aux trajectoires objectivement semblables – engagées dans des relations hétérosexuelles, souvent mariées, entrant dans des relations puis une conjugalité lesbienne de manière définitive à partir des années 1970 ou 1980¹ – l'analyse des entretiens permet d'affiner cette analyse en distinguant deux profils illustrés par les portraits suivants.

Née en 1944, Gisèle Monnier est mariée au moment où elle rejoint le mouvement des femmes au début des années 1970. Elle a rencontré son mari dans une manifestation quelques années auparavant et tous deux s'investissent ensemble dans les événements de mai-juin 1968 puis dans un collectif maoïste. Gisèle participe ensuite activement au mouvement féministe au sein d'un groupe femmes et en prenant part à des actions collectives du mouvement local. Décrit comme « autant féministe qu'un homme puisse l'être », son mari soutient ses engagements féministes et partage ses convictions « anti-famille » et « anti-couple » (« On a essayé de sortir du cadre de la famille, on était très anti-famille à l'époque. La source de tous les conflits. Et anti-couple aussi »). Leurs deux enfants naissent dans la première moitié des années 1970. Au milieu des années 1980, Gisèle Monnier explique « être tombée amoureuse d'une femme » avec laquelle elle entame une relation, ce qui les conduit, elle et son mari, à « séparer leur vie sexuelle » tout en continuant à cohabiter partiellement pour s'occuper de leurs enfants (« On ne s'est pas séparé, on a décidé de séparer nos vies sexuelles, de garder le lien qu'on avait en commun »). Interrogée sur d'éventuelles expériences ou attirances antérieures pour des femmes, Gisèle Monnier met en avant son vécu au sein du mouvement féministe et le rapport aux femmes qui en découle² comme facteur au principe de l'évolution de sa sexualité :

« CM : Et vous quand vous avez eu, quand vous êtes tombée amoureuse d'une femme, ce que vous disiez tout à l'heure, c'était la première fois que vous tombiez amoureuse d'une femme ? Oui. Mais en fait pffff... pour moi c'était pas... enfin, c'est... pffff, **on avait développé une telle intimité, une telle confidentialité, une telle proximité, même une sensualité** je dirais, entre femmes, que c'était pas... enfin pour moi ça a pas été étonnant quoi. Ce n'est pas un choix, je ne pense pas, je pense qu'il y a eu plein de choses. Et puis une telle critique par rapport aux hommes, parce que... nos compagnons ça allait, enfin, même certains compagnons des copines étaient atroces quoi. *[On était devenues]* Tellement sensibles à la condition des femmes et tout ça que voilà, je suis arrivée comme ça

¹ Ce type de parcours correspond au sous-ensemble « Devenir et rester en couple homosexuel » dans la classe 4 caractérisée par des expériences de couples lesbiens. Cf. typologie des carrières relationnelles présentée ci-dessus.

² Sur la construction d'un autre rapport aux femmes comme produit de l'engagement féministe, voir aussi la dernière section du chapitre 5.

quoi. **Puis après j'ai eu que des relations avec des femmes.** J'ai toujours une relation avec une femme. » (Gisèle Monnier)

Ainsi, par sa trajectoire sexuelle, Gisèle Monnier se rapproche d'autres figures féministes de l'époque, Kate Millet aux États-Unis ou Anne Zelensky en France, devenues homosexuelles ou bisexuelles après leur engagement (Bard, 2004, p. 114). Dans son cas, l'entrée dans une conjugalité lesbienne est présentée comme découlant directement de l'expérience féministe. Mais si les exemples mis en avant dans la littérature insistent souvent sur l'aspect théorique et politique (mise en conformité de la vie privée avec les convictions politiques), les propos de Gisèle Monnier soulignent davantage l'aspect sensible des produits de la socialisation féministe (« une telle proximité, même une sensualité »).

Loin de cette acclimatation progressive à l'entre-femmes et de ses effets ultérieurs sur la sexualité, la participation au mouvement constitue pour d'autres une « révélation » permettant de comprendre, de banaliser et d'assumer des sentiments et désirs préalablement éprouvés. Dans ce groupe, des questionnements préexistants sur la sexualité – voire des expériences – ont d'ailleurs joué un rôle dans l'attrait pour les mouvements féministes et dans le processus d'engagement¹.

Pour Josette Casari, dont l'exemple a été évoqué plus haut, les configurations féministes de la « deuxième vague », en particulier leurs franges non mixtes et autonomes, ont constitué un lieu permettant de rencontrer des femmes « comme [elle] » (« Après j'ai vu qu'il y avait des femmes comme moi dans le mouvement féministe ») ; fait d'autant plus important pour des femmes issues ou ancrées dans des milieux où elles n'avaient pas « d'identifications reconnaissables de l'homosexualité féminine » (Chetcuti, 2013, p. 58) : « Parce que j'avais pas de mo [modèle]... j'aurais été à Paris dans le milieu artistique il n'y aurait pas de problème mais dans le notariat et dans l'agriculture, vous vous rendez compte ? ». Andrée Buffat présente un profil proche, faisant partie de ces femmes chez lesquelles « l'émergence du désir pour les femmes est considérée dans un premier temps comme une anomalie qu'il faut repousser, sous peine d'être exclues de la norme » (Chetcuti, 2013, p. 57). Née en 1935 dans un milieu ouvrier très modeste, elle commence à travailler très jeune à l'usine. Pendant sa jeunesse, tout en ayant des aventures avec des hommes (« j'avais des chéris tant que j'en voulais, je menais ma petite vie »), elle ressent des « béguins pour des femmes » qui la questionnent et provoquent des angoisses importantes² (« j'étais pas très nette dans ma tête sexuellement, j'avais des béguins pour des femmes, et donc je savais pas où me situer en

¹ Voir dans le chapitre 4 la section intitulée « Le poids des parcours sexuels et procréatifs ».

² Voir la citation mentionnée dans la section précédente dans laquelle elle évoque sa peur de changer de sexe en raison de son « anomalie ».

fait »), contribuant à retarder un éventuel mariage. Face à la pression sociale (« il y avait une pression sociale pour qu'on se marie, épouvantable ! Si on n'était pas mariée, on coiffait catherinette ! »), elle se marie finalement à l'âge de 34 ans (« moi j'ai coiffé catherinette ») et deux enfants naissent de cette union au début des années 1970. Peu après, elle s'engage dans un groupe femmes et dans le mouvement des femmes local. C'est par ce biais qu'elle rencontre des femmes lesbiennes et des groupes de lesbiennes.

« Et j'avais une copine moi, j'avais connu une femme, parce que quand j'ai été au Mouvement des femmes, et que j'ai vu ces filles qui s'aimaient devant tout le monde, enfin devant nous, pas devant tout le monde, pas dans la rue, quoiqu'il y en a qui avaient bien de l'audace, euh mais enfin en fait elles étaient d'un milieu déjà un peu libéral, un peu... intellectuel, donc ça passait hein.[...] Donc quand j'ai vu ces femmes heureuses mais j'ai dit : **“Mais, t'es pas anormale !** Quand t'as eu des coups de cœur pour des femmes mais il n'y a pas que toi, t'es normale ! Déjà le docteur il ne t'a rien trouvé, bon voilà, t'es bien constituée, la preuve c'est que t'as même un kyste à l'ovaire [*amusée*], je suis normale, j'ai des ovaires, j'ai un utérus, bon ! Donc, physiquement je suis une femme”. Mais c'est vrai que j'ai le coup de cœur pour des femmes et j'ai jamais osé en parler à personne [...] Et donc le... quand j'ai vu ces femmes... et puis quand j'ai vu toutes ces femmes à Vincennes..., et il y a une copine du groupe qui me dit : “Oh mais c'est plein de gouines ici !” [*amusée*] Parce qu'il y avait plein de filles, elles se tenaient toutes par le cou, elles arrêtaient pas de s'embrasser, elles étaient tellement heureuses d'avoir le droit, d'avoir le droit... [...] **Et donc ces femmes, qui d'un seul coup je les ai vues heureuses, avec le droit, j'ai dit : “Mais qu'est-ce que t'es con toi ! Mais en fait c'est ça que t'aurais voulu vivre !** Mais t'as jamais osé !” Et j'ai dit..., comme je voulais des enfants et que j'avais une petite paye, je voulais des enfants à tout prix, et... bah je me suis mariée ! Mais quand même j'ai choisi un garçon gentil, qui était pas mal, bien, voilà, et qui était bon prêt à... à me soutenir, à m'accompagner dans mes revendications. Mais bon quand **après j'ai dit “Ben je vais vivre ce que j'ai envie de vivre”**, mais je savais pas que ça allait quand même m'entraîner si loin, au divorce... » (Andrée Buffat)

Si dans un premier temps il s'agit d'oser et de s'autoriser ce qu'on s'était interdit jusqu'alors (« tu vas faire comme les autres, tu vas vivre ce que tu as envie de vivre ») et donc d'expérimenter, cela se transforme progressivement en une situation durable voire irrémédiable (« Et puis j'ai vu que finalement je me sentais de mieux en mieux qu'avec des femmes », « j'étais mieux en harmonie dans un couple avec une femme qu'avec un homme »). Concrètement, après sa rencontre avec une première femme dans le mouvement, Andrée passe par une période de transition au cours de laquelle son mari accepte ses relations extra-conjugales (« il espérait que j'allais me lasser »), le couple allant jusqu'à s'installer ultérieurement dans un appartement à côté de sa nouvelle partenaire, avant de finalement rompre et divorcer : « Au début je voulais pas divorcer [...] Puis quand j'ai vu qu'avec mon mari on n'avait plus... on était chacun dans notre chambre, moi j'avais ma copine et lui il était tout seul, j'ai dit “on peut pas continuer comme ça parce qu'il est malheureux”, je lui ai dit “Écoute, on va divorcer” ».

Entre ces deux types d'expérience – les relations homosexuelles comme expérience située et isolée d'une part, devenir lesbienne d'autre part – apparaît une trajectoire intermédiaire, celle d'enquêtées bisexuelles, pour lesquelles le champ des possibles ouvert avec l'engagement féministe ne se referme pas, qui alternent (ou combinent) pendant longtemps des relations hétérosexuelles et homosexuelles¹.

Enfin, le mouvement féministe joue encore un rôle différent pour un autre cas de figure, plus présent dans la littérature : celui des femmes déjà engagées dans des relations homosexuelles et/ou se définissant comme telles au moment de leur engagement. La dimension protectrice de la sous-culture féministe est alors évoquée par les enquêtées concernées. « Refuge protecteur permettant aux homosexuel-le-s de se reconstruire à l'écart des hiérarchies dominantes » (Chauvin et Lerch, 2013, p. 36), les groupes et espaces féministes et/ou lesbiens constituent des poches de résistance dans le contexte hétéronormatif qui permettent de « se soustraire à l'homophobie ordinaire » (Bard, 2004, p. 114) et « compense le silence et la marginalisation imposés partout ailleurs par la norme » (CLEF, 1991, p. 82), donnant à la « relation lesbienne une possibilité d'existence, un sens, une légitimité que la société hétérosexuelle leur refuse » (Lesselier, 1991, p. 89). En outre, c'est aussi parce qu'il fonctionne comme marché matrimonial et constitue un lieu de rencontres pour les féministes lesbiennes, abritant ensuite leurs relations affectives, que le mouvement des femmes facilite leur vie quotidienne. Dans ces « contre-espaces pour mieux se reconnaître » que constituent les lieux féministes comme d'autres territoires communautaires (Chetcuti, 2013, p. 52), plusieurs enquêtées ont ainsi rencontré d'autres féministes avec lesquelles elles ont été en couple pendant les années 1970 et 1980, voire au-delà. Frédérique Raymond, qui a des expériences homosexuelles dès l'adolescence, rencontre par exemple sa première compagne dans les mobilisations féministes locales – « si je me souviens bien on s'était rencontrées dans les mouvements pour défendre le droit à l'avortement, on était allées au Centre des femmes » – avec qui elle reste ensuite plusieurs années et part aux États-Unis. Pour ces enquêtées, sphère militante et sphère privée, engagement féministe et vie amoureuse sont encore plus fortement intriqués. Sylvie Boissiere, active au sein du mouvement des femmes mais restée jusqu'alors plutôt à distance des groupes et actions spécifiquement lesbiens à l'intérieur, s'y investit davantage au début des années 1980, lorsque les mobilisations féministes refluent et qu'elle se sépare de sa compagne :

¹ Ce type de parcours correspond aux répondantes réunies dans la classe 5 (« Rejet du couple stable ») et dans une partie de la classe 4 de la typologie de la carrière relationnelles (sous-ensemble « Des expériences fluctuantes de couples lesbiens »).

« Au début des années 1980, à l'initiative des mêmes militantes, il y avait donc une coordination lesbienne, où ces militantes là étaient très, très, très actives, et elles ont décidé d'organiser des vacances lesbiennes, de louer des grands terrains de campings et d'organiser des vacances ; et là j'y allais, j'adorais ! J'aimais beaucoup ça ; **là ça s'est mis à me parler**. En même temps soyons justes, **c'était aussi après ma rupture avec ma compagne**, et donc ces vacances entre femmes ça me... il y avait plein de raisons pour que... [*amusée*] j'aie envie d'y aller [*rires*] ! » (Sylvie Boissiere)

Ainsi, par le biais de différents mécanismes, la participation aux configurations féministes et la rencontre avec le lesbianisme favorisent une contestation de l'ordre hétérosexuel et une remise en question des normes qu'il produit. En décentrant le regard des débats théoriques et politiques sur les relations entre lesbianisme et féminisme vers l'exploration fine des parcours affectifs des militantes, l'analyse montre que cette remise en question du contexte hétéronormatif concerne l'ensemble des militantes. Elle revêt toutefois des formes différentes en fonction des trajectoires antérieures, en particulier sexuelles, et des attentes et perspectives qui en découlent et génère des répercussions variables, plus ou moins durables et définitives.

Encadré 27 - Trouble dans l'hétérosexualité : l'affirmation des lesbiennes et ses effets sur les féministes hétérosexuelles

Toutes les militantes rencontrées n'ont pas eu l'une des trajectoires sexuelles décrites ci-dessus, certaines d'entre elles étant restées à distance des pratiques homosexuelles, tant sporadiques que permanentes. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'ont pas été impactées par la visibilité nouvelle qu'acquiert progressivement l'homosexualité dans le mouvement féministe. Plusieurs d'entre elles évoquent ainsi la nouveauté que constitue pour elles le fait de côtoyer des femmes lesbiennes et de prendre connaissance de leurs situations et de leurs luttes : « L'homosexualité moi j'ai découvert, enfin, non pas que je savais pas que ça existait, mais les homosexuelles, le combat des homosexuelles c'est un truc que j'ai complètement découvert là-bas quoi, je risquais pas d'y avoir été préparée chez les jésuites, donc c'était aussi une découverte » explique Danielle Lacourt ; « ça m'a fait découvrir un autre monde aussi » ajoute Claudette Fayolle. Si la rencontre avec cet « autre monde » est d'abord connotée positivement, elle se fait plus ambivalente lorsque la visibilité et la place des lesbiennes dans le mouvement féministe s'accroît, entraînant un certain malaise chez les militantes hétérosexuelles.

« Au départ ça m'a pas gênée, au contraire, je trouvais une certaine...un certain plaisir d'être avec ces femmes un peu...voilà. Mais euh...bon après,...le fait qu'elles se resserrent dans un groupe formé, formel,...puis qu'on s'est...**moi je me suis sentie un peu en dehors, un peu exclue**, un peu...dans l'incompréhension... [Le Centre des femmes] devenait un centre plutôt féministe pour les femmes homosexuelles, comme si les féministes, tout d'un coup, devaient se définir avec la notion d'être aussi lesbiennes[...] [*Tandis qu'au début*] bah elles étaient moins déclarées comme telles, elles avaient un comportement de... copines quoi, donc, c'était pas... c'était pas gênant, enfin elles n'étaient pas visibles. » (Claudette Fayolle)

Cette visibilité plus importante, parallèle au développement du lesbianisme radical¹, et se matérialisant sous la forme de la création de groupes de lesbiennes², bouscule fortement une partie des féministes hétérosexuelles. Cela se traduit par des propos forts, parfois virulents, associant les militantes lesbiennes à l'excès, et – dans une confusion révélatrice entre le sens commun du terme et la référence au courant politique évoqué ci-dessus – à une certaine « radicalité » dont on souhaite se distinguer, tout en reprenant éventuellement à leur compte des rhétoriques antiféministes (Bard, 1999, p. 305).

« Puis moi j'ai assisté à des trucs [*bruit de bouche dépréciatif*] complètement cinglés ! Je me souviens être partie en vacances à un regroupement de femmes, qui étaient majoritairement des lesbiennes, parce qu'il y avait les lesbiennes radicales, alors là c'était quand même euh... Et moi j'étais pratiquement la seule hétéro et je savais que j'étais hétéro, [*ton plus vif*] c'était ça plutôt le... **ça venait plutôt comme ça, entre les lesbiennes et les hétéros, et c'était très dur.** » (Maryse Steiner)

« Parce qu'il y avait des homos très militantes. Celles que je vous disais, là, les filles du MLF qui disaient que le premier ennemi c'était l'homme, elles étaient très, très militantes et il y en avait certaines qui considéraient que vivre avec un homme ou avoir des relations avec un homme – enfin, elles n'osaient pas sur "avoir des relations avec un homme" quand même – mais **vivre avec un homme c'était déjà trahir**, quoi. Oui, oui, il y avait des homos très militantes. » (Annie Brun)

« Je les trouvais vraiment agressives, euh...radicales [...] anti-mecs. » (Danielle Lacourt)

« [...] le groupe des lesbiennes qui était hyper important ici et je dirais, enfin mes filles seraient furieuses, mais je dirais **quasiment intégriste !** [*rires*] » (Nicole Kieffer)

Interrogées dans le questionnaire sur le souvenir le plus négatif qu'elles gardent de leurs engagements pour la cause des femmes, plusieurs féministes formulent des réponses dans la même veine mettant en avant les féministes lesbiennes : « le comportement de certaines radicales, l'intolérance de certaines lesbiennes », « une rencontre avec les lesbiennes radicales », « discussion avec des homosexuelles pour l'organisation d'une fête de femmes et gestion des enfants, violence verbale des homos femmes ! (radicalisation des propos) »³. La véhémence des discours et le caractère vivace des souvenirs afférents laissent penser que, au-delà de la dimension théorique des débats et conflits entourant l'homosexualité et l'hétérosexualité, ces enquêtées se sont senties remises en question dans leur propre (hétéro)sexualité et jugée dans les formes relationnelles qu'elles avaient privilégiées (« vivre avec un homme c'était déjà trahir »)⁴. Ainsi, au-delà du déroulement objectif des trajectoires, ils constituent un autre indicateur du bouleversement de l'ordre sexuel et conjugal et de ses effets à long terme sur le plan subjectif.

¹ Le lesbianisme radical renvoie au courant qui s'est développé à la fin des années 1970 sous l'influence de la pensée de Monique Wittig dans le cas français et qui érige le lesbianisme en stratégie politique de résistance et critique les hétérosexuelles pour leur collaboration avec la classe des hommes. Cette controverse donne lieu à différents conflits et à l'éclatement de la revue *Questions féministes*. Pour une présentation plus détaillée, voir (Clair, 2012, p. 36-37 ; Eloit, 2013). Voir aussi Maira Abreu, « Lesbianisme et questions féministes : enjeux et conflits à la fin des années 1970 », Communication présentée au *Séminaire Genre, féminisme et mobilisations collectives*, 20 mars 2015.

² Sur l'histoire de ces groupes dans les deux configurations féministes locales étudiés ici, voir la section « Le groupe des femmes en question » dans le chapitre 2 de la thèse.

³ Sélection de réponses à la question ouverte n°47 du questionnaire.

⁴ Pour d'autres témoignages dans ce sens dans le cas du Centre des femmes de Lyon et une analyse des différents débats et ressentis autour de la place des lesbiennes en son sein voir (CLEF, 1989, p. 133-140).

L'exploration qualitative des parcours des féministes enquêtées montre la manière dont la politisation féministe du privé se traduit par la remise en question de plusieurs normes dominantes sur le plan affectif et sexuel : norme de l'exclusivité et de la monogamie face à laquelle se pratiquent le pluri-partenariat et les relations ouvertes ; norme d'une sexualité féminine limitée et conjugale pour être « respectable » contre laquelle se réalisent des expériences sexuelles multiples et diversifiées ; norme de la contrainte à l'hétérosexualité à laquelle s'opposent les relations entre femmes. Alors que ces pratiques renvoient à des expériences se déroulant – pour un temps ou définitivement – hors du cadre dominant de la conjugalité exclusive hétérosexuelle, la politisation du privé et ses répercussions sur les parcours des enquêtées s'observent aussi dans la transformation interne de ce cadre.

4. Réformer de l'intérieur le cadre conjugal classique

Au cours des années 1970, le couple hétérosexuel, en tant que « cadre où se rejoue, répété à l'infini, le conflit politique entre les hommes et les femmes » (Picq p.135) est saisi par les féministes comme objet de réflexions et de revendications (cf. encadré 26). Si des stratégies sont mises en œuvre pour sortir temporairement ou définitivement de cette forme relationnelle jugée oppressante ou en modifier les frontières, d'autres visent plutôt à le rénover de l'intérieur. Cette section analyse ainsi l'ensemble des pratiques mises en œuvre par les féministes enquêtées pour, tout en restant à l'intérieur du cadre conjugal classique, œuvrer à sa transformation dans un sens plus égalitaire et à l'encontre des normes de genre. Il s'agit dès lors de visibiliser un autre pan des parcours affectifs et des changements les traversant qui n'apparaissent pas *via* le traitement séquentiel des carrières relationnelles présentés ci-dessus. Parce qu'ils demeurent dans le cadre de relations stables exclusives hétérosexuelles, ces changements ne sont pas saisissables par la carrière relationnelle telle que nous l'avons construite. Ainsi, la classe des « conventionnelles », qualifiée ainsi en raison de l'absence d'expérimentation de formes relationnelles alternatives au modèle dominant, n'en a pas moins été affectée par l'engagement et la socialisation féministes, leurs sphères et parcours affectifs portent d'autres traces du bouleversement du privé qu'il a engendré. Ces derniers se matérialisent au niveau de l'interaction conjugale dans les changements qui touchent les partenaires des féministes d'une part et dans la remise en question des piliers de l'ordre conjugal que sont les institutions domestiques et matrimoniales d'autre part.

Changer de ou changer le partenaire ?

Les répercussions du féminisme sur la sphère privée et les parcours affectifs des militantes s'observent dans les changements qui marquent leurs histoires et relations conjugales dans les années postérieures à l'engagement. Les ruptures en constituent un élément central. Si elles ne sont pas visibles dans la carrière relationnelle et son traitement séquentiel, d'autres matériaux fournissent des indications quant à leur importance dans la population enquêtée. Ainsi, lorsqu'on observe les statuts matrimoniaux des féministes, 26 % d'entre elles sont divorcées, séparées ou en instance de divorce au moment de l'enquête¹ ; une proportion nettement supérieure à celle des femmes d'âge comparable en population générale². Parmi les personnes rencontrées dans le cadre des récits de vie, près d'un tiers d'entre elles ont connu un divorce ou une séparation³

Loin d'être propre aux militantes féministes de la « deuxième vague », ce résultat rejoint les tendances générales dégagées par la littérature quant aux conséquences biographiques de l'engagement, les trajectoires affectives des ex-activistes se caractérisant « par une plus grande instabilité des couples avec un taux de divorce toujours plus élevé que dans les groupes de contrôle » (Fillieule, 2005c, p. 35). Dans le cas des soixante-huitard-e-s français-e-s, Julie Pagis a montré qu'un tiers d'entre eux et elles se séparent dans les années qui suivent les événements de mai-juin 1968, une situation qui concerne au final 60 % des couples qu'elle a étudiés et qu'elle attribue à l'investissement d'une partie des femmes enquêtées dans les mouvements féministes et à la « prise de conscience » qui en résulte (Pagis, 2014, p. 187-188).

L'analyse qualitative des trajectoires des féministes étudiées ici apporte des éléments supplémentaires pour explorer les liens entre la socialisation féministe et les ruptures qui ponctuent les parcours affectifs. Elle souligne d'abord la périodisation de ces séparations qui est assez éloquente : pour les unions contractées avant les années 1970 et aujourd'hui terminées, la quasi totalité⁴ d'entre elles ont pris fin au cours des années 1970 et 1980. Marie Melot, qui quitte son conjoint avec lequel elle était mariée depuis 1962 à la fin des années

¹ Une proportion probablement légèrement inférieure à la réalité puisque, tout en ayant déjà divorcé au cours de leur vie, certaines ont pu cocher les modalités « pacsée » ou « mariée » pour décrire leur état matrimonial actuel en fonction de la suite de leurs trajectoires matrimoniales.

² À la date de l'enquête en 2013, 13 % des femmes nées en 1945 et 15 % des femmes nées en 1948 étaient divorcées selon les données de l'INSEE.

³ On retient ici les cas où le divorce n'a pas été demandé mais où les enquêtées sont effectivement séparées de leur mari.

⁴ Deux autres cas correspondent à des séparations ou divorces antérieurs aux années 1970 (Emmanuelle Prenat et Sylvie Cortina).

1970, met d'ailleurs l'accent sur le caractère massif et synchronisé de ces séparations – « On a presque toutes divorcé à cette époque » – dont témoigne également le tableau ci-dessous.

Tableau 25 – Date de mariages et divorces (unions antérieures aux années 1970)

Enquêtée (récits de vie)	Date de naissance	Date de mariage	Date de divorce / séparation
Liliane Pergaud	1934	1956	1981
Andrée Buffat	1935	1969	1982
Françoise Wilhelm	1939	1960	1975
Marie Melot	1940	1962	1980
Patricia Mangin	1941	1960	Début des 1970s
Danielle Lacourt	1944	1967	1983
Gisèle Monnier	1944	1970	1985 (séparation)
Annie Brun	1946	1964	Fin des années 1980 (séparation)

On constate ainsi que ce type de trajectoires – également constatée chez les féministes parisiennes du MLF (Picq, 2012, p. 66)¹ – touche en particulier les militantes les plus âgées du corpus qui sont les plus concernées par le mariage (et donc par le divorce), nous y reviendrons. Souvent situées lors de tournants biographiques – qui sont courants dans les années 1980 et constituent le contexte de nombreux désengagements militants² –, ces ruptures conjugales clôturent bien souvent une période d'expérimentations sexuelles et relationnelles telle que décrite dans la section précédente. L'on retrouve ainsi, parmi les enquêtées concernées par les séparations, des personnes évoquées ci-dessus, à l'image de Danielle Lacourt. Engagée dans l'exploration de « potentialités sexuelles » inconnues jusque-là découvertes *via* l'engagement féministe et la sociabilité militante qui en découle (« donc à 30 ans au Planning j'ai fait des rencontres et j'ai trouvé que finalement c'était sympa d'avoir des aventures »), Danielle Lacourt débute une relation avec un autre homme que son mari à la fin des années 1970. Souffrant d'une « vie familiale un peu tristounette », avec le sentiment de s'être mariée trop jeune, elle considère que cette rencontre « a fini de craquer le truc [son mariage] ». Après une période où ils essaient « un peu tout pour sauver le couple » – « on a essayé de vivre à deux, à trois [*sourire*] [...] j'ai même eu un amant à la maison » – Danielle Lacourt et son mari se séparent finalement et divorcent en 1983.

Si l'engagement féministe joue un rôle en permettant des découvertes qui participent à la déstabilisation du couple, elle favorise aussi le passage à l'acte – la rupture, le divorce – en

¹ Françoise Picq note ainsi que chez les militantes du MLF parisien qu'elles ont étudiées « sur les 32 mariages datant d'avant 1968, 22 ont abouti à un divorce » (Picq, 2012, p. 67).

² Voir l'encadré 22 « De multiples tournants biographiques dans les années 1980 » dans le chapitre 5.

aidant à transgresser les attentes sociales genrées (« on ne quitte pas son mari quand on a trois enfants » lui dit la mère de Danielle Lacourt) comme l'illustre le cas de Françoise Wilhelm. Née en 1939 en Alsace, Françoise Wilhem se marie à l'âge de 20 ans avec un homme rencontré dans le cadre de son militantisme contre la guerre d'Algérie. Dans les années 1970, elle participe activement au mouvement pour l'avortement libre et gratuit puis au mouvement des femmes local et à des groupes femmes, qu'elle définit comme un lieu « où on allait pour prendre des forces et se sentir moins seules dans notre souhait d'égalité avec les hommes ». Son (ex) mari est présenté comme quelqu'un ayant « un caractère très fort » face auquel elle a le sentiment de « ne pas faire le poids ». Ils se séparent au milieu des années 1970 et divorcent quelques années plus tard, Françoise Wilhelm insistant au cours de l'entretien sur le rôle « de 1968 et du mouvement des femmes » (« C'est imbriqué tout ça ») dans le fait d'oser divorcer :

« Ah ben j'aurais pas divorcé ! C'est clair ! Je ne pense pas. Parce que je n'avais rien à reprocher à mon mari de ... comment dirais-je ? de reconnu comme valable aux yeux de la société. Il ne buvait pas, il ne jouait pas, il n'avait pas de maîtresse donc "qu'est-ce qu'elle veut de plus ?", tout va très bien, voilà [...] **C'était impensable dans le milieu d'où je venais de divorcer.** D'ailleurs je n'ai pas osé le dire à mes parents pendant très longtemps parce que je ne voulais pas les blesser, les choquer prodigieusement. Parce que pour eux **c'était les femmes de mauvaise vie qui divorçaient.** Et j'étais la première de ma famille à divorcer. »
(Françoise Wilhelm)

Jusque dans les années 1960, « le mariage était en effet considéré comme le mode normal de l'union conjugale et le divorce apparaissait tantôt comme une tare individuelle tantôt comme un problème social » (Lambert, 2009, p. 155). Si à partir des années 1970 le nombre de divorces est en expansion et la propension à divorcer augmente¹, facilitée par la loi du 11 février 1975 qui autorise le divorce par consentement mutuel, ils sont encore loin d'être courants et banalisés, *a fortiori* dans certains milieux sociaux et jettent l'opprobre sur les femmes en particulier.

Les ruptures qu'on observe au cours de cette période sont aussi le produit d'une déstabilisation des couples et des conjoints en particulier engendrées par les vellétés de transformation de l'ordre conjugal dans un sens plus égalitaire et à distance des normes de genre en vigueur, qu'elles soient portées par les deux partenaires ou par les femmes seulement. Tenter de se débarrasser des modèles conjugaux antérieurs pour en construire d'autres n'est pas toujours chose aisée. Les propos d'Émilie Weber au sujet de la séparation avec le père de son enfant au début des années 1980 en témoignent :

¹ Le nombre de divorce passe de 39 000 en 1970 à 81 000 en 1980 puis 119 000 en 2000. Le taux de divortialité – correspondant au nombre de divorces pendant l'année pour 100 mariages – évolue de 11,8 en 1970, 22,3 % en 1980 à 39,1 % en 2000 (Ferrand, 2004, p. 30).

« CM : Et du coup pendant toute cette période sur un plan plus personnel ça se passait comment ? T'étais en couple ? T'étais célibataire ? Ben moi j'étais en couple, j'étais en couple à ce moment-là, mon compagnon était d'accord avec moi, enfin, il ne voyait pas bien pourquoi il aurait une préséance et tout ça. [...] Donc euh... du coup euh... je sais pas comment dire ça mais à la maison tout se partageait, tout se discutait. Bon. Donc le fait de décider d'avoir un enfant ou pas, la contraception, enfin tout ça se discutait. Et la place de l'homme et de la femme aussi se discutait. Tu vois, le partage des tâches ménagères... **Mais en même temps ben on n'était pas éduqués, formés...** je sais pas, moi je ne faisais pas de mécanique... mon compagnon non plus mais il était plus enclin à ça que moi. Donc voilà, donc il y a eu une remise en cause social de tout ça, donc on faisait nos études, lui et moi, on travaillait, lui et moi, on partageait le loyer, voilà ... voilà. Bon après... après **je pense que ça a eu des incidences parce que si tu veux après je sais pas, je mesure pas, j'arrive pas. Mais euh ... on s'est séparés.** Bon on a eu un enfant puis on s'est séparés. Mais... je crois que c'était difficile en fait pour lui. Ouais. Et puis pour moi aussi je sais pas. [...] Mais, si tu veux voilà, donc... pour moi j'assumais quoi, je ne sais pas, enfin tu vois. **Ca devait être compliqué quand même à la fois de se remettre en cause sur cette place et en même temps d'avoir été éduqué pour prendre cette place.** De celui qui doit assumer sa famille machin. Je pense c'est toujours vrai en fait, c'est quand même... je pense qu'il devait avoir peur. On a été nombreuses à divorcer. » (Emilie Weber)

L'invention de nouveaux schémas conjugaux implique pour les partenaires de déconstruire des comportements genrés et ébranle des réflexes acquis au cours de leur socialisation de sexe antérieure. Les féministes enquêtées sont nombreuses à évoquer les « difficultés » rencontrées par leurs partenaires face à cette entreprise de déconstruction, le thème des hommes « bousculés » par le féminisme étant assez récurrent dans les entretiens¹, ce dont Emmanuelle Prenat fournit un exemple.

« Et en fait, les... bon, moi, j'ai un souvenir un peu très, très dur avec [son ex], avec mon mec, parce que, une fois, c'était chez moi [*la réunion du groupe femmes*] et il est rentré du ciné ou un truc comme ça, on était en train de chanter une de ces chansons pas très gentilles avec les mecs, tu vois [sourire] **et il l'a très, très mal vécu ça. Très, très mal. Et toute cette période-là, ça a été dur pour les hommes**, hein. Très, très dur, hein. Cette exclusion et puis... [...] Et ça, je crois que, lui, vraiment, il a... ça lui est resté en travers de la gorge. CM : Parce que ça avait donné lieu à une discussion ? Un peu. Si tu veux, il ne parlait pas beaucoup et il ne disait pas beaucoup de choses... Enfin, on n'arrivait pas à sortir les trucs beaucoup ensemble et je crois que, tout ça, ça a été une des raisons de notre séparation après, quoi. CM : « Tout ça », tu veux dire... Bah, **entre autres, oui, ces groupes femmes, il n'a pas bien supporté.** Et cet épisode de chansons, ça, je suis sûre que ça l'a marqué très fort. Très, très fort. » (Emmanuelle Prenat)

Alors que l'ex-conjoint d'Emmanuelle Prenat reste à distance des mobilisations féministes, d'autres partenaires y prennent part directement en rejoignant des groupes d'hommes qui voient le jour à la fin des années 1970. Pensés comme des « modalités masculines de contestation du patriarcat » (Jacquemart, 2015, p. 100) en réponse à la non-

¹ Une récurrence qui nous renseigne tout autant sur les difficultés, pour les anciennes féministes rencontrées, d'assumer aujourd'hui subjectivement des changements de vie qu'elles se sont pourtant autorisées objectivement, ce qui se traduit notamment sous forme de culpabilité (« J'ai le remord » explique par exemple Andrée Buffat au cours de l'entretien à propos de son mari).

mixité revendiquée par les militantes, des collectifs d'hommes sont mis en place, sous la forme de groupes de parole réfléchissant au modèle dominant de masculinité et à sa déconstruction et/ou de pratiques autour de l'expérimentation de la contraception masculine¹. Le mari d'Andrée Buffat, réfugié, ouvrier et sans expérience militante préalable, rejoint un groupe d'hommes à la fin des années 1970 sous l'influence de l'engagement de sa conjointe : « Ils avaient fait un groupe d'hommes pour étudier leurs comportements vis-à-vis des femmes, pour se remettre un peu en question, et lui il était allé dans ces ... à quelques réunions oui. Donc après lui il était ulcéré quand il entendait après à l'usine des mecs se balader avec un petit slip [de femme] [...] ou qui se passaient des photos pornos [...] Alors ça il ne supportait plus ! Donc je l'avais bien éduqué » relate Andrée Buffat. Avec un profil relativement atypique par rapport aux autres militants – généralement plus dotés en ressources sociales et insérés dans des réseaux militants (Jacquemart, 2015, p. 154) –, le cas du mari d'Andrée Buffat souligne bien le rôle de la socialisation conjugale dans le processus d'engagement des hommes dans les mouvements féministes, « avoir une liaison, épouser ou vivre avec une militante féministe peut en effet constituer un déclencheur pour l'engagement » (Jacquemart, 2015, p. 163). L'on retrouve ce processus dans le cas du couple Gaillard, dont le mari (enseignant, militant gauchiste dans les années 1970) participe également à des groupes masculins sur la contraception (« mon mari, il a fait partie d'un groupe hommes, il y a eu un groupe d'hommes à un moment, ils discutaient des slips chauffants à chaque fois, ils en rigolent maintenant ») ; une participation dont Anne-Marie Gaillard souligne aussi le caractère déstabilisant : « On en parle d'une manière rigolote, mais c'était pas facile pour eux, je pense que c'était pas facile pour lui, parce que bon c'était casser l'image quand même hein, à cette époque-là on a beaucoup cassé les images des hommes aussi hein, mais ils n'étaient pas très très à l'aise les hommes ».

Ainsi, alors que Julie Pagis, en dégagant des générations politiques genrées (Pagis, 2009b), met l'accent sur les femmes soixante-huitard-e-s qui sortent particulièrement éprouvées sur le plan privé en comparaison avec leurs camarades hommes, l'analyse des cas des conjoints de militantes féministes² montre toutefois que le « travail du genre » touche également les hommes. Si ce travail a eu des effets moins durables dans certains cas, en raison notamment des ruptures qui y mettent un terme, l'exposition au féminisme par le biais

¹ Sur l'histoire de ces groupes en France, voir (Jacquemart, 2006, 2015, p. 100-108).

² Qui ne représentent pas exactement la même population puisque, à l'instar des féministes elles-mêmes, tous n'étaient pas soixante-huitards.

conjugal, entre autres vecteurs, a pu esquisser un début de « resocialisation de genre » pour les partenaires également.

Le travail de réflexion et de transformation de soi entrepris par certains conjoints constitue aussi une manière de s'adapter aux « nouvelles » attentes et exigences des féministes et tenter ainsi de naviguer de concert dans le couple (« Et on a fait tomber un peu des vieilles écailles ensemble quoi » dit ainsi Victoria Perez à propos du chemin parcouru avec son mari). Dans certains cas, cela permet d'éviter les dissonances, contribuant au maintien de l'union (Anne-Marie Gaillard), dans d'autres cas cela n'est pas suffisant pour empêcher la désunion (Andrée Buffat). Dans les cas contraires, lorsque les conjoints rencontrés avant l'époque de l'engagement ne suivent pas les évolutions de leurs compagnes, cela aboutit en effet à des « situations de dissonance grandissante, de désajustement des attentes des deux partenaires » (Pagis, 2014, p. 188) et, *in fine*, à des ruptures. Liliane Pergaud, qui divorce en 1981, relate ainsi comment son mari – qu'elle qualifie de « ces hommes d'une ancienne génération » – et elle ont connu des « trajectoires différentes » (« on se marie jeune et 20 ans après on se retrouve aux deux pôles »), son mari ne partageant son activité au Planning familial que « du bout des lèvres » (selon elle) et ne cautionnant pas les nouveaux centres d'intérêt qu'elle développe suite à son engagement (« et puis quand j'ai viré psycho il pensait que j'étais complètement jetée »).

Enfin, le rôle socialisateur de l'expérience féministe et ses incidences en matière affective transparaît très clairement dans le choix des (nouveaux) conjoints. Il influe sur les « catégories de perception et de jugement » qui structurent les choix amoureux et constituent l'un des mécanismes de l'homogamie (Bozon et Héran, 2006). En effet, la grille de lecture féministe – en tant que catégories intériorisées qui affectent la représentation de soi et de l'autre, des qualités dites féminines et masculines ainsi que la conception du rôle de chacun à l'intérieur du couple, etc. – entre en jeu au moment de choisir un compagnon ou une compagne. Béatrice Renard explique ainsi au cours de l'entretien qu'elle est « plutôt charmée par des gens qui ne sont pas dans ces [schémas traditionnels], qui sont plutôt, on dirait bêtement plutôt féminins [sourire], mais qui ne sont pas dans des... oui qui sont attentifs à ça ». Victoria Perez met en avant « la sensibilité » préexistante de son mari à l'égalité, qu'elle rencontre très jeune dans un club de poésie, et qu'elle explique par sa trajectoire « atypique » :

« [Il n'était] pas du tout politisé. Issu d'un milieu pied-noir assez conservateur et assez raciste, et il était assez différent parce que... il avait un parcours d'échec tout le temps. Il n'avait pas fait de longues études, **il avait tout le temps été malade quand il était petit, il ne correspondait pas à l'idéal masculin, viril, macho tout ça.** Donc quand on est différent, parfois ça nous permet de... c'est pas suffisant hein mais parfois ça nous permet de côtoyer un peu le malaise des

autres aussi qui sont différents et d'avoir une oreille plus attentive quand on n'est soi-même pas bien dans ses sabots. Et donc lui il correspondait pas du tout... [au modèle viril]. » (Victoria Perez)

Interrogée sur les possibles dissensions dans son couple créées par son expérience et ses convictions féministes, Catherine Guerin-Calvet répond par la négative, affirmant que son mari et elle étaient « complètement d'accord » là-dessus et qu'elle, comme ses copines du groupe femmes, vivaient avec « des hommes qui n'étaient pas des machos ».

Pour celles, plus âgées, évoquées ci-dessus, qui ont connu une séparation ou un divorce, l'influence du féminisme est particulièrement visible dans leurs nouvelles unions par contraste avec les précédentes. Les conjoints qu'elles ont rencontrés par la suite, et avec lesquels elles sont aujourd'hui en couple, sont généralement présentés comme plus féministes que les précédents, plus à distance des formes hégémoniques de masculinité (Connell, 1987), une tendance déjà apparue dans les discours et parcours des féministes parisiennes (Masclat, 2009, p. 112).

« Bon j'ai eu la chance en rencontrant Gérard d'être en face de quelqu'un qui... qui est **assez peu viril** finalement, dans les aspects de la virilité qui sont des aspects, comment dirais-je, qui induisent une hiérarchie des sexes, il n'y a pas ça chez lui. » (Claudine Egret)

« Ben je vis en compagnonnage depuis 35 ans. CM : Et votre nouveau ... enfin, nouveau, depuis 35 ans [rires] Non, il n'est pas si nouveau ! [rires] CM : Lui il a aussi eu des activités politiques ? Non, pas du tout, c'est un gars facile à vivre, c'est un... un gars qui a **une composante féminine assez forte**, ce que j'aime bien. **C'est un doux, c'est un calme, c'est pas du tout un ambitieux**, c'est un mec qui... on le pose là il est content, on le pose là il est content. » (Marie Melot)

Si la présentation et la comparaison des différents conjoints produite par les enquêtées comportent bien sûr une part de reconstruction biographique et de mise en cohérence dans la présentation de soi *a posteriori*, l'âge de ces seconds partenaires constitue un autre indicateur : ils ont en effet pour point commun d'être généralement plus jeunes que les précédents partenaires et que leurs compagnes.

Après la séparation avec son mari, Danielle Lacourt, évoquée plus haut, a d'abord une relation de neuf ans avec un partenaire plus jeune, avant de « rencontrer le garçon avec qui [elle est] maintenant qui est encore plus jeune que celui qu'[elle] venait[t] de quitter ! [rires] ». Le partenaire de Claudine Egret a pour sa part 13 ans de moins qu'elle, tandis que Gisèle Monnier a 30 ans d'écart avec sa compagne. Si cette tendance rejoint celle observée en population générale dans les cas de seconde union – dans lesquelles on observe, chez les femmes qui se remettent en couple, une diminution de l'écart d'âge entre les conjoints¹ – les

¹ Le facteur de l'âge de la (re)mise en couple entre en jeu : « Plus les femmes se mettent en couple tardivement, plus l'écart d'âge avec leur conjoint est faible. Les remises en couple surviennent plus tardivement que les premières unions. Cela explique pourquoi les femmes forment plus souvent une nouvelle union avec des

situations dans lesquelles l'homme est plus jeune que la femme en couple demeurent minoritaires¹.

(Dé)mariage, (non)cohabitation, travail domestique : ébranler les piliers de l'ordre conjugal

« Plus jamais ne nous marions, non, non, non, non, Ne restons plus à la maison, non, non, non, non, Leur amour c'est comme une prison, oh non, Faisons des fêtes et des chansons » chantent les féministes du MLF lors d'une manifestation en 1971 (Picq, 2011, p. 99) ; des paroles qui reflètent bien les cibles de la contestation féministe du privé et dont on observe la traduction au niveau individuel dans des changements sur les plans matrimoniaux et domestiques.

Considéré comme l'un des piliers de l'ordre conjugal dénoncé, le mariage a été fortement critiqué dans le mouvement de la « deuxième vague » et apparaît peu compatible avec les aspirations féministes. Alors que la majorité des dispositions légales inégalitaires entre les époux ont été abolies dans les décennies et années précédentes² – sous l'œuvre des anciennes associations féministes notamment qui se sont battues pour la réforme des régimes matrimoniaux (Chaperon, 2000) – les militantes des années 1970 s'attaquent à l'institution matrimoniale en tant que symbole plus général de l'oppression des femmes. « Le mariage est l'institution par laquelle un travail gratuit est extorqué à une catégorie de la population, les femmes-épouses » écrit ainsi Christine Delphy en 1974 (Delphy, 1974). Le mariage est surtout critiqué parce qu'il apparaît comme la forme symbolique des rôles de genre traditionnels. Chez les militantes, cela se traduit par une prise de distance avec l'institution matrimoniale qui passe, en pratiques, par une moindre propension au mariage. Comme nous l'avons souligné plus haut, alors qu'environ 90 % des femmes de leurs générations ont été mariées au cours de leur vie – le « célibat (légal) étant plutôt rare (moins d'une femme sur dix

hommes plus jeunes après une première vie de couple. Les femmes divorcées vivant en couple non marié avec un nouveau conjoint ont en moyenne un an seulement de moins que lui (contre 2,5 ans pour l'ensemble des femmes), 32 % d'entre elles étant plus âgées (contre 14 % pour l'ensemble des femmes en couple) ». À l'inverse, pour les hommes, plus ils se mettent en couple tardivement, plus l'écart d'âge avec leur conjointe est élevé. Voir « De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme », *Insee Première*, n°1613, septembre 2016.

¹ Elles concernent 14 % de l'ensemble des femmes en couple, et 32 % des divorcées en couple avec un nouveau conjoint. Si l'on regarde dans une population féminine d'âge comparable, en 2012, à 60 ans, 16% des femmes vivant en couple sont plus âgées que leur conjoint (15 % pour les femmes âgées de 70 ans). Données INSEE, <http://www.insee.fr/fr/statistiques/2121591#titre-bloc-7> (consulté le 16 janvier 2016).

² Suite à la réforme des régimes matrimoniaux en 1965, la femme mariée n'est plus considérée comme une mineure et peut exercer une profession sans l'autorisation de son mari à partir de 1966. À partir de 1970 (loi du 4 juin), la puissance paternelle du chef de famille est remplacée par l'autorité parentale conjointe (Ferrand, 2004, p. 31).

des générations 1945-1950 ne s'est pas mariée) » (Prioux, 2005, p. 40) – c'est seulement le cas de 72 % des personnes enquêtées. Cette moindre propension au mariage – moins prononcée que celle des militantes parisiennes du MLF¹ – entre en congruence avec des changements à l'œuvre dans la société dans son ensemble puisque le déclin du mariage s'amorce dans les années 1970, le nombre de mariages chutant rapidement tandis que l'âge au mariage s'élève considérablement (Prioux, 2005)² ; mais la tendance demeure plus accentuée chez les féministes qui établissent d'ailleurs un lien avec leur engagement féministe. Émilie Weber (née en 1952), qui se présente au cours de l'entretien comme étant « contre le mariage » (« moi je n'ai pas divorcé car je ne me suis pas mariée »), explique ainsi comment son engagement dans le mouvement pour l'avortement libre et gratuit, par la réappropriation du pouvoir sur son corps et donc sur sa vie qu'il génère, entraîne une série de remises en question en chaîne :

« Donc quand on avait pris conscience de ça, qu'on avait dit "Ben merde on a le droit de choisir notre vie quand même !", si on veut devenir médecin, avocate, écrivaine, c'est bien notre choix ! C'est notre vie ! Pourquoi on n'aurait pas le droit ?" Quand on a commencé à se poser cette question "Pourquoi on n'aurait pas le droit" et qu'on s'apercevait qu'on n'avait vraiment pas le droit en fait, donc on s'est trouvé confrontés à plein de trucs. [...] Tout d'un coup on se rendait compte que notre place n'était pas du tout prévu dans ce monde. **On avait juste le droit de dire oui, de dire oui au mariage, dire oui après tout le temps, faire à manger, laver les couches et puis c'est tout.** On n'avait aucune autre place. Donc il a fallu la gagner. » (Émilie Weber)

Plusieurs enquêtées énoncent ainsi leur choix de ne pas se marier en référence à une position collective et politique, comme le souligne l'usage du pluriel chez Martine Giry (née en 1951) alors qu'elle revient sur son soutien aux mobilisations en faveur de la loi pour le mariage pour tous en 2013 :

« J'étais de tout cœur avec les homosexuel-le-s mais je me disais "quand même, se bagarrer comme ça pour le mariage, c'est pas..." [*laisse sa phrase en suspend*]
CM : Vous voulez dire par rapport à vous ? à votre perception du mariage ? Bah oui ! [...] On a toujours été contre le mariage, enfin **pour nous** c'était presque... **c'était important de ne pas se marier !** » (Martine Giry)

Cristina Fontana (née en 1951) partage la même position (« Moi j'ai jamais souhaité me marier, je trouvais que c'était pas nécessaire ») en soulignant l'effet des changements législatifs évoqués ci-dessus dans cette décision : « Ça a été très facilité par le fait que les femmes sont devenues cheffes de famille. En tout cas mes deux enfants sont nés sous mon autorité parentale à moi. Et puis il y a eu plusieurs lois qui ont fait que c'était vivable ».

¹ Selon l'enquête réalisée sur les féministes engagées au sein du MLF à Paris dans les premières années, seules 40 % d'entre elles ont été mariées au cours de leur vie (Picq, 2012 ; Ringart, 1991, p. 157).

² Le nombre de mariage passe ainsi de 394 000 en 1970 à 269 000 en 1985. L'âge moyen au premier mariage pour les femmes évolue de 22,6 ans à 26,2 ans aux mêmes dates (Prioux, 2005).

Comme le laissent déjà penser les années de naissance des enquêtées citées, le non-mariage concerne en particulier les féministes les plus jeunes du corpus, dont la majorité du parcours affectif s'est déroulé après les changements sociaux et législatifs qui affectent l'institution conjugale (Ferrand, 2004, p. 30), dans un contexte d'effritement de la norme matrimoniale institutionnalisée – ce que Irène Théry nomme le « démariage » (Théry, 1993) – ; des processus qui soutiennent l'avènement du refus du mariage comme nouvelle norme féministe. En effet, les contrastes entre les féministes selon les groupes d'âge auxquels elles appartiennent sont très importants : plus de 90 % des répondantes nées avant 1946 ont été mariées au cours de leur vie contre moins de 60 % de celles nées après cette date¹.

Chez les plus âgées, davantage concernées par des divorces et des séparations, les effets du féminisme dans le rapport entretenu avec l'institution matrimoniale peuvent s'appréhender dans le fait de ne pas se remarier. Pour ces enquêtées, les unions ultérieures avec d'autres conjoints donnent rarement lieu à un mariage. C'est par exemple ce qu'explique Patricia Mangin, née en 1941, mariée en 1960 alors qu'elle est enceinte, et dont la séparation avec son mari a lieu au début des années 1970. Alors qu'elle se met en couple avec son compagnon actuel quelques années après, elle refuse de se remarier : « Je ne me suis surtout pas remariée. Le mariage... c'est très curieux, le mariage, ça. Je ne sais pas comment dire. Tant que vous n'êtes pas mariée, vous avez la sensation que vous êtes encore libre, vous pouvez... et tout d'un coup vous vous retrouvez piégée dans un truc social ». Si la socialisation féministe n'est évidemment pas le seul élément qui entre en jeu dans cette décision – Patricia Mangin précise d'ailleurs que « le mariage est quelque chose qu'[elle] trouve absolument désastreux pour l'avoir vécu, [elle], de façon désastreuse » – elle appuie cependant ce choix. Ainsi, l'opposition à l'institution du mariage est le deuxième motif choisi par les répondantes parmi les différentes propositions, lorsqu'on les interroge sur les raisons pour lesquelles elles ne se sont jamais mariées, juste après l'idée que le mariage n'était pas une chose importante pour elles².

Pour les féministes qui se sont mariées (et n'ont pas nécessairement divorcé), on observe également une prise de distance avec l'institution matrimoniale, qui transparaît dans les différentes justifications produites par ces enquêtées au sujet de leurs mariages. Exprimant rarement le souhait qu'elles auraient eu de se marier, elles pointent surtout les incitations et

¹ 95 % des répondantes nées avant 1941 et 92 % de celles nées entre 1941 et 1946 ont été mariées au cours de leur vie alors que c'est le cas de 59 % de celles nées entre 1947 et 1951 et de 58 % de celles nées après 1951.

² Question fermée avec plusieurs items proposés et une seule possibilité de réponse. Voir la question n°79 dans le questionnaire.

les contraintes parmi les raisons présidant à leur mariage, dont beaucoup sont liées à la grossesse et la maternité.

« Alors on s'est marié un petit peu quand même **sur la demande, au niveau formel, de mes parents** qui aussi disaient... Parce qu'on leur a annoncé qu'on avait envie d'avoir un enfant [...] ils étaient tout contents mais en même temps inquiets de se dire "elle sera fille-mère", ils étaient encore un peu dans ce truc. » (Catherine Guerin Calvet)

« On s'est mariés parce qu'à l'époque il y a 40 ans **enseignante fille-mère c'était pas facile**. CM : Et vous vous êtes mariée à quelle époque ? Ben en fait on s'est rencontré, ça a été l'amour fou, puis on a milité ensemble, puis je suis tombée enceinte. C'était en 1970. Ma fille est née en 1970. Et bon on a décidé de se marier parce que c'était plus simple, par rapport à mon statut de prof etc. [...] Parce que en 3 ou 4 ans les choses ont changé très très vite. Ca aurait été ... cette histoire me serait arrivée 4 ans après, je ne me serai pas mariée. » (Gisèle Monnier)

Enceinte de son nouveau compagnon alors qu'elle est encore mariée avec le précédent, Emmanuelle Prenat accouche sous x (« à l'époque il y avait encore la loi du code Napoléon où tout enfant conçu pendant le mariage était obligatoirement du mari. [Nom du nouveau compagnon] ne pouvait pas reconnaître sa fille si j'accouchais comme femme mariée [...] Donc j'ai été obligée d'accoucher sous x »). Son nouveau compagnon reconnaît alors l'enfant à la naissance puis Emmanuelle et lui se marient par la suite (« pour avoir un lien légal avec [l'enfant] il fallait que je me marie et je l'ai reconnue par le mariage »).

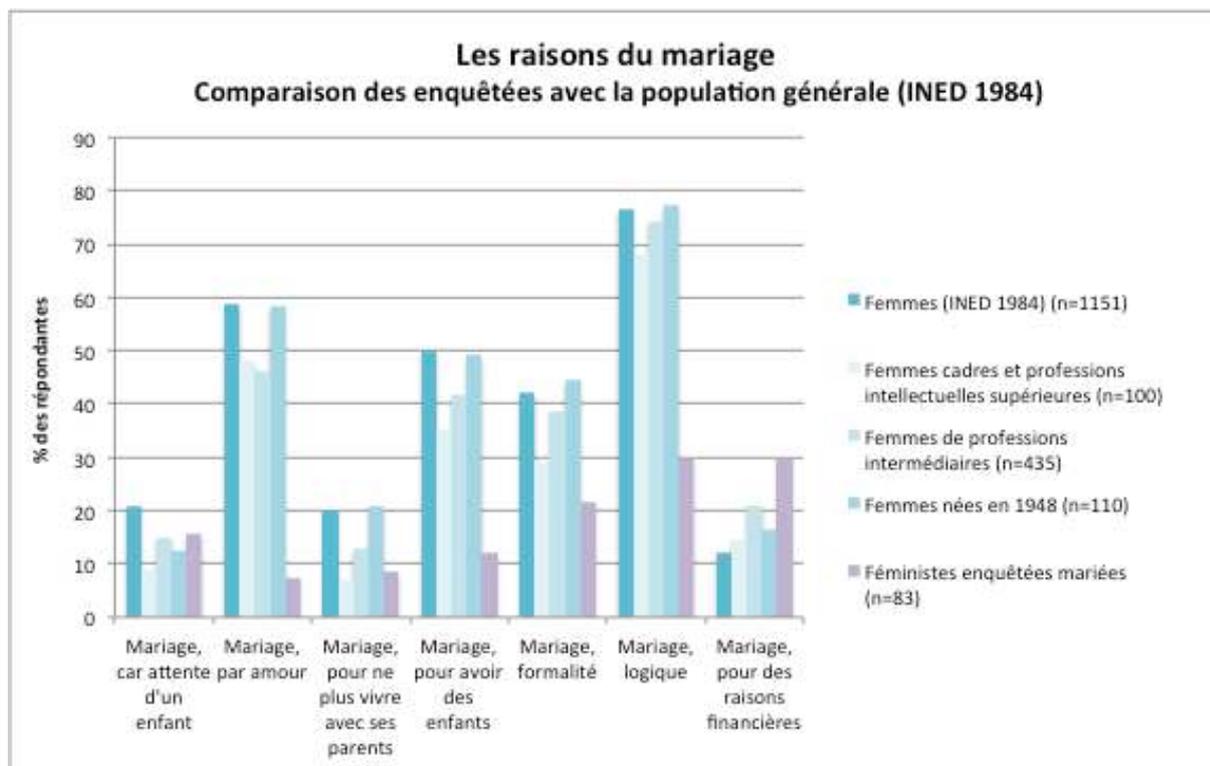
L'accent mis sur des contraintes et/ ou des motivations pragmatiques pour expliquer le mariage se retrouve dans les résultats du questionnaire comparés avec la population générale. La formulation d'une question sur les raisons du mariage¹, empruntée à l'enquête réalisée par l'INED sur la formation des couples en 1984², a permis de mettre en perspective les réponses des féministes mariées avec celles de groupes proches en population générale³ (cf. figure 30).

¹ Formulée de la manière suivante : « Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui vous ont poussée à vous marier ? » et suivie d'une série de propositions fermées avec possibilité d'en choisir plusieurs. Voir la question n°77 dans le questionnaire en annexes.

² Réalisée en 1983 et 1984 sous la direction de Michel Bozon et François Héran à l'INED, l'enquête a porté sur 2924 individus nés entre 1939 et 1965, vivant en couple marié ou non, de nationalité française (échantillonnage selon la méthode des quotas) et a été réalisée par le biais d'un questionnaire en face à face.

³ Au-delà des réponses agrégées de l'ensemble des femmes, nous avons aussi sélectionné les taux des réponses de groupes plus spécifiques et proches de la population enquêtée, à savoir les femmes nées en 1948 (année de naissance médiane des féministes enquêtées), les femmes cadres et professions intellectuelles supérieures et les femmes de professions intermédiaires. L'ensemble de ces résultats, présentés dans le graphique, ont été calculés à partir des archives de l'enquête et des données disponibles en ligne : <http://nesstar.ined.fr/webview/> (consulté le 16 janvier 2017). Il convient cependant de garder à l'esprit que ces données comparatives fournissent surtout une indication car de nombreux facteurs (modalités de l'enquête et passation du questionnaire, date, profil des enquêtés-e-s, etc.) ne les rendent pas strictement comparables.

Figure 30 - Les raisons du mariage – Comparaison avec la population générale



Lecture: Parmi les raisons qui les ont poussées à se marier, 12 % des féministes concernées (qui ont été mariées au cours de leur vie) ont répondu qu'à l'époque il fallait se marier pour avoir des enfants contre 50 % des femmes interrogées dans l'enquête de l'INED (49 % de celles nées en 1948, 41 % des femmes de professions intermédiaires et 35 % des femmes cadres et professions intellectuelles supérieures)

La lecture du graphique montre que les féministes qui ont été mariées au cours de leur vie (n=83, en violet) ont des taux de réponse presque systématiquement inférieurs aux autres femmes (en bleu), y compris dans les sous-populations les plus comparables, quant aux raisons de se marier. Ce sont pour les raisons qui cautionnent en quelque sorte l'institution matrimoniale que les écarts sont les plus marqués (item « mariage par amour » : « se marier c'est faire la preuve qu'on s'aime vraiment » ; item « mariage, logique » : « Puisque nous étions décidés à vivre ensemble, il nous paraissait logique de nous marier »). À l'inverse, sur les raisons plus distantes de l'institution, plus pragmatiques (item « mariage, formalité » : « le mariage était une formalité qui faisait plaisir aux parents ») et contraintes (« nous attendions un enfant »), les féministes se distinguent moins de leurs contemporaines. Les raisons administratives ou financières (item « pour des raisons financières ») constituent d'ailleurs le seul motif qui est davantage cité par les féministes que par les femmes en population générale.

À l'image des motifs de l'engagement ou du désengagement analysés dans les chapitres précédents, cette question posée au moment de l'enquête nous renseigne moins sur

les ressorts des mariages que sur la lecture que les enquêtées font aujourd'hui de cet événement et de leur parcours conjugal et matrimonial. Or, c'est précisément dans le fait de vouloir faire montre d'une certaine distance à l'égard du mariage, quand bien même l'on est ou l'on a été marié, qu'apparaissent les traces de la socialisation féministe. En effet, la politisation du privé et la remise en question de ses institutions (conjugales, familiales, matrimoniales) produites par les mouvements féministes de la « deuxième vague » amène à ériger le non-mariage comme le mode de vie le plus en phase avec les convictions féministes, dessinant les contours d'une contre-norme – ou anti-norme (Dhoquois, 1989, p. 161) – féministe¹. Si cette contre-norme a probablement été moins forte dans les configurations féministes locales dont le recrutement était plus diversifié, et surtout variable selon leurs composantes (Planning familial vs groupes femmes par exemple), elle n'en a pas moins existé, comme nous l'avons déjà évoqué au travers de différents exemples. Ne pas mentionner au cours des entretiens des mariages contractés récemment – des « oublis » rencontrés à plusieurs reprises au cours de l'enquête et découverts par le biais de l'entourage² – constitue aussi un indicateur d'une socialisation féministe persistante, traduisant à la fois le peu d'importance accordée à cet événement matrimonial (souvent contracté pour des raisons administratives ou financières après de longues années d'union libre avec le conjoint)³, mais aussi peut-être le désir d'apparaître en conformité avec la norme féministe aux yeux de l'enquêtrice. À côté de ces dimensions subjectives, les pratiques développées en matière de port du nom constituent un indice plus objectif de la contestation de l'ordre de genre chez les féministes mariées (cf. encadré 28).

Il convient finalement de rappeler que si le rapport au mariage des féministes est marqué par une certaine distance voire un rejet critique, résultant, entre autres, de leur engagement féministe, il n'est pas aussi homogène et univoque chez les enquêtées que les matériaux cités jusqu'alors pourraient le laisser penser. Pour certaines enquêtées

¹ La constitution d'un groupe de femmes mariées à l'intérieur du MLF parisien, et la manière dont ce dernier se présente, avec force ironie, dans le journal du mouvement, témoigne bien de la réaction à cette contre-norme : « Il existe dans le mouvement de libération des femmes, qui l'eut cru, des femmes mariées (et même à l'église !), pas encore divorcées et même des femmes pour qui le divorce n'est pas la seule solution envisageable *a priori* ». Voir l'article « Femmes mariées », *Le Torchon brûle*, n°3, p.8. Relatant sa participation à ce groupe, Rose-Marie Lagrave rappelle aussi à quel point, en « affichant [leur] consentement à la “condition matrimoniale” », ce groupe était « hérétique » alors que « les groupes de lesbiennes étaient alors à l'avant-garde du mouvement en ce qu'elles ne pactisaient pas avec “l'ennemi principal” (Delphy 1998) de l'idéologie patriarcale » (Lagrave, 2010, p. 17).

² De la même manière que dans l'enquête menée auprès des féministes parisiennes en 2009, la passation d'un calendrier de vie très simplifié sous la forme d'une fiche AGEVEN à l'issue de l'entretien avait conduit les enquêtées à mentionner des mariages dans les années 1990 qui n'avaient pas été évoqués au cours de l'entretien (Masclat, 2009, p. 16).

³ On observe en effet parmi les féministes enquêtées un certain nombre de mariages « tardifs » qui ont eu lieu dans les dernières années pour des motifs principalement administratifs ou matériels (achats immobiliers, enjeux de pension de réversion, etc.).

hétérosexuelles, se marier a constitué un moyen d'émancipation par rapport à la famille d'origine, à la figure paternelle « cristallisant les caractéristiques du *pater familias* » en particulier (Achin et Naudier, 2008, p. 385), permettant d'échapper au contrôle parental de leur vie et de leur sexualité. L'exemple de Victoria Perez, née en 1948, qui rencontre son mari à l'âge de 16 ans et part de chez elle alors qu'elle est encore mineure, témoigne de ce type de rapport au mariage ; tout en portant la trace, dans la manière dont elle le présente, de la norme féministe évoquée plus haut :

« CM : Vous êtes mariée ? Oui je suis mariée depuis le début, je suis mariée... j'ai... mes parents n'étaient pas mariés, et moi je me suis mariée euh... **Pourquoi je me suis mariée ?** Parce que je suis partie tellement en catastrophe que euh j'ai pas osé ...partir comme ça, j'étais enceinte, je... j'avais fait, oui j'étais enceinte, je voulais... on n'avait pas encore la majorité je crois, donc fallait que... pppfff, et puis **je ne pouvais pas rester chez moi comme ça avec un père qui m'interdisait...** Plus je grandissais, moins j'avais le droit de faire de choses donc euh... **je me suis mariée pour me donner le droit à partir légalement.** [...] Je n'avais pas la force d'assumer un départ... comme ça. Parce que j'étais déjà une mauvaise fille donc... [*petit rire*]. J'étais déjà une mauvaise fille, j'avais déjà fauté et tout, alors ... je me sentais pas la force de... » (Victoria Perez)

Enfin, le rapport entretenu avec le mariage aujourd'hui est aussi différent pour les enquêtées homosexuelles. Alors qu'une partie de l'enquête se déroule pendant le débat politique et les mobilisations relatives au mariage pour tous en France (2012-2013), plusieurs personnes rencontrées annoncent leur intention de se marier (« c'est sûr que si jamais le mariage pour tous est finalisé, on fera la démarche de se marier » explique Josette Casari, en couple avec sa compagne depuis le début des années 1980) voire la concrétisation de ce projet (Sylvie Boissiere) pour les rares entretiens menés après l'adoption de la loi ouvrant le droit du mariage aux couples de personnes de même sexe le 17 mai 2013.

Encadré 28 - Le nom des féministes mariées : des usages onomastiques subversifs¹

Contrairement aux croyances et aux pratiques longtemps dominantes, en France, prendre le nom de son époux lors du mariage est – et a toujours été – un usage et non une obligation légale². Depuis la Révolution française et le décret du 6 fructidor an II, toujours en vigueur, qui fixe les noms de famille et prévoit qu'on ne peut porter désormais que les noms et prénoms figurant sur l'acte de naissance, le seul nom légal des femmes (comme des hommes) est leur nom de naissance. Le droit de porter le nom de son époux/se (nom marital) est ainsi un droit d'usage acquis *via* le mariage. Comme

¹ Pour une analyse plus détaillée de ces pratiques du nom comme marqueurs d'une socialisation féministe, voir Camille Masclet, « Contester le patronyme pour contester le patriarcat : rapports au nom et stratégies individuelles des militantes féministes de la deuxième vague », Communication présentée au colloque *Noms et prénoms : établir l'identité dans l'empire du choix*, INED, Paris, 11 décembre 2013.

² Sur les pratiques et politiques du nom au prisme du genre en France et dans d'autres contextes nationaux, voir le dossier consacré par la revue *Clio. Femmes, genre, histoire* au « nom des femmes » (Fine et Klapisch-Zuber, 2017).

le souligne Marie-France Valetas, « ce sont les pratiques administratives qui ont occulté le droit et qui, en exerçant un rôle contraignant, ont entretenu l'ambiguïté » (Valetas, 2002, p. 180). « Parce qu'il a été répété, accepté, consacré par le temps, [le port du nom marital] est devenu un usage ayant acquis un caractère obligatoire » (Jeauffreau, 2005, p. 220). Ce cadre légal, bien que grandement méconnu, entrouvre cependant une possibilité de choix pour les femmes mariées dont certaines militantes féministes ont pu se saisir. Interrogées dans le questionnaire sur leurs pratiques du nom après leur mariage¹, elles sont nombreuses à avoir rompu avec « l'évidence » du port du nom marital : si 51 % des féministes mariées ont pris le nom de famille de leur mari et 15 % l'ont fait en continuant parfois à utiliser leur propre nom dans certaines situations, ce n'est pas le cas des autres répondantes concernées. Elles sont en effet 23 % à avoir conservé leur nom de naissance après leur mariage et 8 % à porter les deux noms². S'il est difficile d'obtenir des données comparables sur les noms des femmes mariées, l'enquête Eurobaromètre de 1995 permet de situer grossièrement les pratiques des répondantes : 91 % des femmes mariées françaises adoptent le nom de leur époux tandis que seules 7 % d'entre elles utilisent les deux noms et 1 % leur nom de naissance (Valetas, 2001, p. 2). Ainsi, en France comme dans la plupart des pays de l'Union européenne, les femmes adoptent le nom de leur époux dans leur immense majorité et se conforment à cette « pratique ordinaire, courante et coutumière » (Descoutures, 2015, p. 44). Ces tendances mettent en relief le caractère subversif des pratiques des militantes féministes enquêtées. La proportion notable de personnes ne portant pas (uniquement) le nom marital montre tout d'abord leur connaissance du cadre réglementaire réel en rupture avec la croyance dominante. Les féministes enquêtées ont aussi dû faire montre d'une détermination importante en ne portant pas – ou pas exclusivement – le nom de leur époux. En effet, comme le souligne Valetas dans son étude sur le nom des femmes mariées en 2001, « même lorsque la règle juridique était connue, il fallait dans le passé une certaine détermination pour ne pas respecter la norme sociale et affronter l'hostilité de services administratifs publics ou privés, comme celle de l'entourage familial, social et professionnel » (Valetas, 2002, p. 181). Ces deux dimensions permettent de penser que la participation au mouvement féministe des années 1970 a fourni les ressources pour transgresser la norme, qu'il s'agisse des connaissances nécessaires de ses droits ou des ressorts moraux pour faire face aux coûts sociaux d'une telle démarche. Plus généralement, utiliser son nom de naissance ou le double nom en étant mariée à une époque où ce n'était pas coutumier constitue différentes stratégies de contestation de la « subordination patronymique » des femmes (Valetas, 2002) et un autre exemple de la politisation des questions privées et de sa traduction dans des pratiques individuelles.

¹ Voir la question n°78 dans le questionnaire.

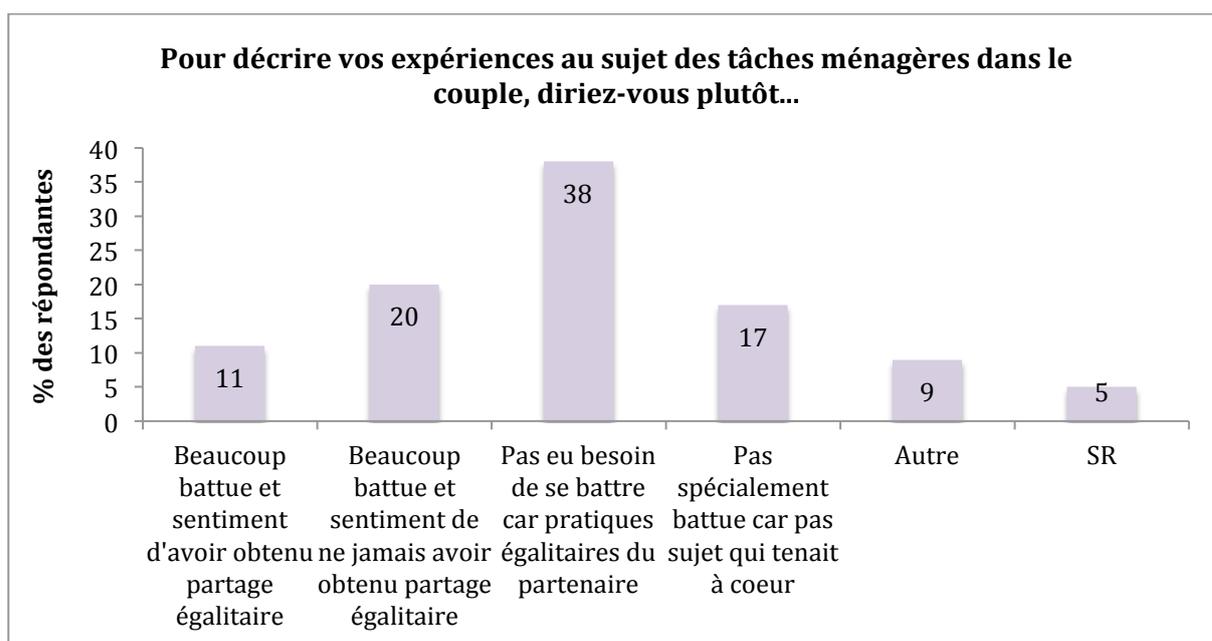
² Les 3 % restants correspondant à des cas de non-réponses et de pratiques différentes en cas de plusieurs mariages.

Si le mariage constitue l'un des piliers de l'ordre de genre qu'il s'agit de mettre à bas, il n'est pas le seul. « Le mariage, pensent-elles, n'est que la forme juridique que prend le plus souvent la relation entre un homme et une femme » rappelle Françoise Picq, « une relation où la sécurité économique et affective s'échange contre la dépendance, l'enfermement, l'exploitation [...] C'est cette relation qu'il s'agit de mettre en cause et non son seul cadre. C'est l'attribution exclusive aux femmes des charges ménagères et des soins aux enfants. C'est le partage des rôles entre les sexes » (Picq, 2011, p. 99). Ainsi, la sphère domestique, en tant que lieu de cohabitation conjugale et familiale, et le travail qui se réalise en son sein de manière inégalitaire, constitue l'autre institution à laquelle s'attaquent les féministes dans leur œuvre de transformation du cadre conjugal classique. Le travail domestique – défini comme « l'ensemble des tâches liées aux soins aux personnes accomplies dans le cadre de la famille » (Fougeyrollas-Schwebel, 2004, p. 249) – occupe rapidement une place centrale dans les débats et les réflexions féministes des années 1970, la famille étant appréhendée comme « le fondement de l'exploitation économique des femmes : elle est le lieu de l'appropriation matérielle de la force de travail des femmes par les hommes. Les débats se focalisent alors sur l'interdépendance entre sphère privée et sphère professionnelle et sur l'idée que ce qui bloque la reconnaissance du travail domestique c'est son invisibilité et sa gratuité » (Puech, 2005, p. 152)¹. Ce travail de dénaturalisation et de déconstruction entamé collectivement dans le mouvement féministe se poursuit au niveau individuel par des pratiques et stratégies visant à ne pas reproduire la division sexuée du travail domestique dans leur propre sphère conjugale. La réponse à la question relative à cette expérience au sein de leur(s) couple(s)² montre que si l'objectif est partagé par la plupart des répondantes – seule une minorité arguant que le sujet ne leur « tenait pas spécialement à cœur » – la possibilité de l'atteindre et les obstacles rencontrés sont contrastés parmi les enquêtées.

¹ Isabelle Clair rappelle à quel point cette théorisation du lien entre le travail productif (dans la sphère professionnelle) et le travail reproductif (dans la sphère domestique) réalisée par les féministes ébranle « la vision de la famille et la définition même du travail » : « Ce dernier ne doit pas se réduire à sa version professionnelle mais doit prendre en compte toutes les activités réalisées par les femmes, et presque exclusivement par elles, y compris gratuitement et dans l'indifférence collective [...] Pendant que les femmes s'occupent du travail domestique, les hommes n'ont pas à le faire tandis qu'elles sont empêchées dans la réalisation de leur travail dans l'espace marchand et sont rendues dépendantes de leurs conjoints, c'est-à-dire aussi du mariage » (Clair, 2012, p. 21).

² Voir la question n°81 du questionnaire en annexe. Question fermée avec des items proposés et une seule possibilité de réponse.

Figure 31 - Expérience du partage du travail domestique



Pour une partie d'entre elles (38 %), le partage des tâches au sein de la sphère domestique conjugale n'a pas été problématique en raison des pratiques de leurs conjoint-e-s présentées comme « naturellement » égalitaires : « Je suis toujours tombée sur des mecs qui faisaient la cuisine » (Marie Melot) ; un « total partage des tâches » (Catherine Guerin Calvet) ; un mari qui « trouvait un réel plaisir à s'occuper [de la maison], à pouponner » (Victoria Perez), etc. Emmanuelle Prenat, pour qui « il n'était pas question [de] trouve[r] un mec qui ne partage pas, quoi... qui ne soit pas sur la même longueur d'ondes à ce niveau-là », dresse le portrait d'un partage « évidemment » égalitaire avec son premier mari dans les années 1960 :

« Et à l'époque, c'était pas du tout le cas dans ma belle-famille, et sa mère *[rires]*, quand on allait chez eux, qui me demandait : "Et ça, tu lui fais souvent à manger ?" *[rires]*. À chaque fois, on se regardait *[avec son mari]*, on rigolait et puis je disais : "Bah oui, il le fait de temps en temps" *[rires]*. Elle n'appréciait pas beaucoup, la bonne femme *[rires]*. » (Emmanuelle Prenat)

Cristina Fontana souligne pour sa part qu'avec son conjoint « c'était la blague parce que effectivement les tâches ménagères c'était toujours lui qui les faisait donc il trouvait toujours un peu fort de café que [elle] aille parler des tâches ménagères dans les groupes femmes ! ».

Pour d'autres enquêtées (31 %), la remise en question de la division sexuée du travail domestique est loin d'être si évidente et constitue un véritable combat du quotidien au sein de la sphère conjugale, que ce dernier soit plutôt couronné de succès (11 % d'entre elles jugeant avoir obtenu un partage plutôt égalitaire) ou non (20 %). À l'opposé des cas évoqués

précédemment, les entretiens sont aussi ponctués par des insatisfactions évoquées à demi-mot ou des critiques explicites à l'égard des compagnons et de leur manque d'investissement dans la sphère domestique. Joëlle Ganay relate ainsi que son mari, fortement engagé dans ses activités professionnelles et militantes, « n'a pas assez participé à la vie familiale, ne s'est pas assez occupé des enfants » : « l'engagement ça me pose pas de problème, sauf que bah il y a quand même du lavage, du repassage, des courses, fallait bien que je sois là ». « C'est vrai que c'est pas vraiment l'idéal de ce qu'on aurait pu imaginer quand on s'est mis ensemble en se disant qu'on se répartirait bien les tâches etc. Loin de là » dit pudiquement Laurence Roche.

Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre par les féministes pour éviter de se retrouver dans cette situation et contrer la reproduction d'une organisation domestique inégalitaire. La vie en communauté, expérimentée par plusieurs des militantes rencontrées dans les années 1970 et 1980 – et par 40 % des répondantes du questionnaire –, a pu favoriser une répartition différente des tâches domestiques, comme le montre l'exemple de Martine Giry qui reste dans des formes de vie communautaire jusqu'à la fin des années 1980.

« Parce que le groupe communautaire dans lequel j'étais c'était un groupe qu'on disait libertaire, alternatif à la famille, et on souhaitait se donner les moyens pour se changer. [...] Dans la vie de tous les jours, c'était un niveau de partage des tâches [*phrase en suspend, sous-entendu "très important"*]... Par exemple [*son conjoint actuel, aussi membre du groupe à l'époque*] une année il avait pris une année sabbatique et c'était lui qui se chargeait de faire tourner la maison. Et comme on était nombreux, il allait faire le marché le matin, il préparait certains repas, pas tous... il a été ... homme à la maison. » (Martine Giry)

Si la forme communautaire, en rompant le face à face conjugal, facilite la mise en place d'une autre organisation domestique, cette dernière n'est pas exempte de difficultés et le poids des « routines sociales » genrés – dont la « puissance d'engloutissement des volontés de changement » a été soulignée (Guionnet et Neveu, 2004, p. 158) – se fait également sentir. Martine Giry évoque des « accrochages » avec « certains mecs qui ne faisaient pas le ménage » tandis que dans la communauté où Claudette Fayolle habite avec son mari et plusieurs autres couples il est nécessaire « de vraiment instaurer des plannings mais euh avec une date fixe pour faire des ménages à fond parce que sinon, les mecs, une fois qu'ils avaient fait le ménage, ils s'asseyaient autour de la table, enfin bon voilà ! Euh, la lessive, les machins, c'était quand même souvent les femmes... ».

D'autres féministes choisissent de ne pas cohabiter avec leurs partenaires, à l'instar de Maryse Steiner avec « le père de [sa] deuxième fille », née au début des années 1980, avec lequel elle est en couple pendant plusieurs années : « le père de ma deuxième fille je n'ai pas vécu avec lui, c'était un choix. On vivait... on vivait ... on vivait dans deux appartements

proches [...] on n'a jamais vécu ensemble ». En décorréant la relation conjugale de la relation domestique, les féministes s'attaquent aux processus de « domination rapprochée » décrits par Dominique Memmi qui prennent place dans la sphère domestique et se caractérisent par une relation de co-présence de manière quasi continue, dans un lieu relativement clos et unique et marquée par un déséquilibre structurel (« parents/enfants », « hommes/femmes », « maîtres/serviteurs ») (Memmi, 2008, p. 36). Par le choix de la non-cohabitation, elles refusent justement ce « face à face continu » (Memmi, 2008, p. 36) – et ce faisant bouleversent totalement ces processus de domination rapprochée – pour conserver une plus grande autonomie et échapper à un partage genré du travail et des rôles domestiques. Au sein du parcours affectif des personnes concernées, la non-cohabitation est souvent choisie à l'issue d'une première union.

« Quand mon mari est parti [*au début des années 1970*], je suis restée peut-être deux ans, deux, trois ans seule, ouais. Et puis donc, voilà, j'ai rencontré ce garçon et... **on n'a pas habité ensemble pendant très, très longtemps**. Ça fait que quinze ans qu'on habite ensemble. On se connaissait depuis très longtemps mais on n'habitait pas ensemble – ça aussi, ça fait partie des choses... Habiter ensemble, c'est... bon, c'est partager la mauvaise humeur du matin, c'est partager des choses... Quand vous n'avez pas envie de voir quelqu'un, vous n'avez pas envie de le voir, donc si vous n'habitez pas ensemble, vous vous voyez quand vous avez envie de vous voir. » (Patricia Mangin)

« Oui, je considère qu'il [*son premier conjoint*] a pris en charge pas mal de choses. Mais bon, je vous dis, c'est resté une lutte de tous les jours [*le partage des tâches domestiques*]. Après, j'ai eu une relation pendant vingt ans avec un autre homme mais **on ne vivait pas ensemble, alors c'était plus simple**. » (Annie Brun)

À la lueur de ces matériaux, l'on peut interpréter différemment les effets genrés des séparations conjugales vécues par les soixante-huitard-e-s dans les années suivant leur engagement : Julie Pagis a montré que « les hommes sont près de quatre fois plus nombreux que leurs ex-compagnes à vivre en couple actuellement » pointant la plus grande difficulté pour les femmes à se remettre en couple après une séparation (Pagis, 2014, p. 189). Or, le fait de ne pas revenir vers des formes conjugales classiques décelé chez ces femmes peut aussi être analysé comme un choix délibéré et pas seulement comme un « coût » genré de l'engagement (Pagis, 2009b, p. 110). En outre, si les féministes sont moins revenues vers des formes conjugales classiques en évitant de cohabiter, cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne se sont pas remises en couple. Il convient en effet de distinguer la situation conjugale de sa forme cohabitante puisque ne pas vivre en couple ne signifie pas nécessairement ne pas être en couple, un flou présent dans de nombreuses études et entretenu par l'expression « vivre en couple ».

Dans de rares cas, l'ensemble du parcours affectif se déroule hors de toute cohabitation. Ainsi, Béatrice Renard, née en 1954, fille de militante féministe et elle-même

engagée dans des groupes femmes dans la deuxième moitié des années 1970, évoque au cours de l'entretien son souhait de « ne pas rentrer dans des dispositifs qui pourraient à terme être enfermants et remettre dans des... oui dans des rapports de domination ».

« Oui, oui oui je pense que, éviter que cela prenne la forme d'un couple ou d'une famille. Euh, oui, très très attachée aux indépendances. Très bien, on est très bien avec, mais oui eh mais volonté de garder des formes d'indépendance, enfin **chacun chez soi**, on peut faire des choses ensemble, des choses ensemble, un peu comme ça mais pas... oui, je pense. [...] Ne pas cohabiter oui, oui. Oui parce que peur que la cohabitation, l'amour, enfin l'amour... la cohabitation oui, je sois emprisonnée. Dans des... dans des... oui enfin emprisonnée un peu ça. C'est peut-être un peu fort mais c'est un peu ça. CM : Oui oui mais je vois. Mais vous avez eu des expériences de cohabitation ou du coup jamais ? Non. Non. Non. Non **j'ai évité toute forme de cohabitation** [se reprend] longue. Enfin un mois ou des choses comme ça ou des vacances, des moments, etc. Mais cohabiter longuement et penser faire un projet de cohabitation non, je crois que ça ne m'est pas arrivé non. » (Béatrice Renard)

Si le cas de Béatrice Renard est exceptionnel, et qu'on assiste aussi au retour vers des formes conjugales cohabitantes chez plusieurs d'entre elles après une période plus ou moins longue de non-cohabitation, on observe tout de même que de nombreuses féministes enquêtées continuent à se ménager des espaces d'autonomie jusqu'à aujourd'hui, à l'instar des féministes parisiennes (Masclat, 2009, p. 114). Parmi celles qui sont en couple au moment de l'enquête (n=73), un cinquième d'entre elles ne cohabitent pas de manière continue avec leur partenaire (n=14 sur 73), qu'il s'agisse d'une cohabitation à temps partiel (n=9) ou d'une non cohabitation (n=5)¹. Sylvie Boissière se présente ainsi comme en « couple semi-cohabitant » avec sa compagne avec qui elle est depuis plus de vingt ans : « On a deux maisons, on a cet appartement, qui est plutôt chez moi, mais qui est un peu chez nous, et on a la maison à la campagne, qui est plutôt chez [nom de sa compagne] mais un peu chez nous ; donc voilà c'est... Ça oscille, quelque fois on dit “Chez nous”, quelque fois on dit “Chez moi” “Chez toi”, ça dépend ».

Pour toutes celles qui cohabitent avec leur partenaire, le maintien d'une répartition égalitaire du travail domestique constitue un enjeu. En effet, cette répartition apparaît plus difficile à pérenniser. Une répondante note ainsi à côté de sa réponse : « Imprégné des idées de 68, le partage s'est fait naturellement pendant des années puis s'est beaucoup effrité au cours du temps ». L'évolution dans le cycle de vie, les modifications des équilibres entre les différents sphères de vie et un certain repli sur la sphère conjugale et familiale, l'effritement progressif de la sous-culture féministe et du soutien qu'elle apportait aux stratégies individuelles et des modes de vie alternatifs affaiblissent les féministes dans leurs tentatives de remise en question de la division sexuée du travail domestique. Si la mise en œuvre de ce

¹ Voir la question n°68 dans le questionnaire.

partage égalitaire n'a jamais été évidente, le retour vers des formes conjugales et domestiques plus classiques rend son maintien encore plus difficile.

« On a vécu des choses quand même sympas avec les mecs [*de la communauté*] quoi ! **Ce qui est retombé d'ailleurs assez vite, comme un flan...** Dix ans plus tard, dans les années 1980-1990, **quand chacun s'est retrouvé en couple...** enfin, comme un flan, j'exagère, mais ... notamment faire le ménage et tout ça...[...] Voilà, la solution après c'est dire "bah on prend une femme de ménage ou quelqu'un", c'est ce qu'on a fait hein. Sinon après c'est le conflit permanent donc si on peut avoir quelqu'un, c'est un moyen de résoudre le problème. » (Claudette Fayolle)

L'externalisation du travail domestique constitue alors « une solution » à laquelle ont recours plusieurs enquêtées. Joëlle Ganay explique ainsi que « quand il n'y a plus eu les enfants » son mari lui a dit : « "c'est plus la peine qu'il y ait la femme de ménage" » : « ah j'ai dit "si tu fais..., si tu passes l'aspirateur, si tu fais la lessive, si tu fais le repassage, on ne met plus de femmes de ménage". Mais moi je garde la femme de ménage, et je l'ai gardée quand j'ai été à la retraite ».

En outre, dans la même logique de non-spécialisation des rôles, certaines enquêtées pointent leurs propres difficultés, voire leur échec, à prendre en charge à plus long terme les tâches dites « masculines », autre objectif d'alors visant à cultiver et conserver une autonomie vis-à-vis des partenaires. Martine Giry – qui rappelle que en communauté « hommes, femmes, on faisait la mécanique ensemble, la bouffe, tout le monde s'y mettait, que ce soit un homme ou une femme » – souligne son investissement aujourd'hui limité dans ce type de tâches domestiques :

« Moi j'ai un, mon conjoint c'est quelqu'un qui est très...vraiment on partage les tâches, il pourrait me faire beaucoup de reproches, il fait plus de tâches, il fait beaucoup plus de bricolage...de... surtout des choses comme le thermostat là, le chauffage, l'informatique et tout, **il pourrait me reprocher de ne pas être plus dans ces tâches-là** hein,...mais lui, il fait la bouffe, il s'occupe de nous [...] Donc oui, c'est plutôt l'inverse. **Lui, voilà, il partage les tâches, je pense que je pourrais le faire, mais euh...je refuse un peu...** [...] Mais j'exagère, je pourrais quand même...le thermostat, la chaudière... » (Martine Giry)

« On fait la cuisine tous les deux, c'est assez partagé la cuisine. Par contre le ménage c'est plus moi alors que, bon il répare mon vélo par exemple, donc voilà. Bon après on pourrait dire "Oui mais ça c'est des tâches plus d'hommes et ça des tâches plus de femmes", je dois dire que **quand même là-dessus je suis quand même pas mal revenue en arrière** par rapport à des schémas finalement là-aussi trop simples quoi, euh... Et puis **j'ai cessé de me culpabiliser** sur les choses que ça m'embête de les faire, [*nom du compagnon*] les fait, j'en suis ravie [*rires*]. Bon par exemple remonter ma selle, régler, faire une régulation entre la selle, le guidon tout ça, ça m'enquiquine, lui il le fait, il aime le faire en plus, **donc je vois pas pourquoi il faudrait que je le fasse sous prétexte que étant femme il faudrait aussi que je sois capable de faire ça**. Enfin moi j'ai connu des filles qui apprenaient à réparer leur bagnole parce qu'il fallait... enfin, ça ça me paraît assez loin maintenant, ça ne me paraît pas être un lieu central ou significatif. Ça me paraît totalement accessoire. » (Claudine Egret)

Dessinant le même type d'évolution vers un retour à une répartition genrée des activités domestiques, les propos de Claudine Egret marquent une distance assumée avec les objectifs féministes d'alors (« je suis quand même pas mal revenue en arrière »), soulignant indirectement la force de la norme féministe et de ses effets sur les individus (« j'ai cessé de me culpabiliser ») qui, tout en étant rejetée (« ça me paraît assez loin maintenant ») fait tout de même l'objet d'un discours de justification en entretien. On en retrouve aussi les traces chez Marie Melot qui explique en entretien que ces compagnons l'ont « toujours pris en charge » dans la vie quotidienne, qu'elle s'est toujours « laissée reposer sur les hommes », ce qu'elle analyse comme une « contradiction » : « je ne suis pas la fille à changer un pneu de voiture, ni à savoir conduire la nuit hein, je veux dire. Donc oui c'est une contradiction. Tout ce qui est vie pratique, je ne m'assume pas bien. Je ne fais aucun effort d'ailleurs ».

Pour transformer de l'intérieur le cadre conjugal dominant, les féministes ont déployé différentes stratégies et pratiques ébranlant deux piliers de l'institution. Si certaines, soutenues par les transformations sociales plus générales (le démariage), ont été plus faciles à maintenir, d'autres au contraire comme le travail domestique ont soulevé davantage d'enjeux quant à leur pérennisation. Plus généralement, l'analyse des matériaux montre le travail de déconstruction des schémas et normes traditionnels genrés intériorisés entrepris sous l'effet de l'engagement féministe ; un travail qui, bien qu'inachevé – comme le révèlent les mentions de « culpabilité » ou de « contradictions » – souligne la dimension transformatrice de la socialisation féministe.

Conclusion du chapitre 6

Ce chapitre a proposé de décentrer le regard habituellement posé sur le mouvement féministe de la « deuxième vague » du niveau *meso* (celui des mobilisations et des revendications) vers le niveau micro pour renseigner empiriquement le processus de politisation du privé à l'échelle des trajectoires individuelles. Passant du théorique (le slogan « le personnel est politique ») aux pratiques (des militantes), les analyses développées dans les différentes sections ont montré la traduction des principes, revendications et critiques féministes en matière de sexualité et de conjugalité dans les parcours personnels et affectifs des militantes elles-mêmes. Ces derniers portent en effet de nombreuses traces du bouleversement féministe du privé. Nous avons tout d'abord montré comment l'engagement féministe a soutenu un travail de transformation personnelle, visant la modification des produits de la socialisation de genre antérieure et des normes, injonctions et restrictions qui en découlent, permettant de s'affranchir de certains carcans ou de mettre en ordre des expériences préalables de non-conformité. Cette transformation du genre s'est tout particulièrement matérialisée dans le domaine affectif, les stratégies mises en œuvre par les féministes se déployant dans deux directions. D'une part, il s'est agi de remettre en question et de sortir du modèle dominant de la conjugalité hétérosexuelle exclusive par le biais de différentes pratiques et expérimentations (expériences sexuelles multiples, pluri-partenariat, faire couple autrement avec des relations ouvertes ou des formes conjugales alternatives, avoir des expériences homosexuelles). L'élaboration de la carrière relationnelle et les résultats de l'analyse séquentielle ont permis de renseigner plus précisément ces processus et de restituer de manière dynamique, longitudinale et collective les formes prises par la contestation du couple hétérosexuel monogame dans les parcours relationnels et leurs évolutions jusqu'à aujourd'hui. D'autre part, sans remettre en question la forme et les contours du cadre conjugal classique, il s'est agi de le transformer de l'intérieur dans un sens plus égalitaire et à l'encontre des normes de genre. Cela passe par des changements dans les relations conjugales (séparations, transformation des partenaires ou choix de conjoints aux visions consonantes) ainsi que par une redéfinition des normes de fonctionnement et du cadre institutionnel qui les encadrent et en constituent leur piliers (prise de distance avec le mariage, la cohabitation, remise en question du travail domestique).

Il reste néanmoins à relier ces pratiques observées dans les trajectoires des féministes enquêtées à l'engagement militant. Dans quelle mesure peut-on les attribuer à l'engagement et la socialisation féministes et pas seulement à d'autres facteurs tels que la position et

l'évolution dans le cycle de vie ou encore les transformations sociales plus générales à l'œuvre ? Plusieurs arguments ont été avancés au fil du chapitre pour étayer ces liens.

Le recours à une série d'indicateurs en matière matrimonial, conjugal, ou sexuel (propension au mariage et au divorce, cohabitation, port du nom marital, pratiques et auto-définition homosexuelles, etc.) et leur mise en regard avec les données concernant des groupes sociaux comparables en population générale ont permis de montrer que les féministes se distinguent de leurs contemporaines sur ces différents plans. Alors que les changements à l'œuvre dans la société sont décelables dans les profils de leurs contemporaines, les tendances sont toujours nettement plus accentuées dans la population enquêtée. En outre, l'analyse séquentielle des carrières relationnelles constitue un autre outil précieux pour attester de ces liens. L'analyse agrégée a tout d'abord montré que la période où la remise en question du modèle relationnel classique dans les trajectoires est la plus forte est concomitante de l'apogée des engagements dans les configurations féministes locales. La typologie des carrières relationnelles a ensuite permis de pointer des correspondances partielles entre les types d'engagements féministes (en termes de durée et de types de collectifs fréquentés) et les parcours affectifs. Tous les types d'engagements n'ont pas produit les mêmes effets sur le domaine affectif. Mesurés à l'aune de leur distance avec le modèle dominant, ces effets ont pris des formes différentes et plus ou moins durables chez les militantes engagées dans les collectifs autonomes informels non mixtes, dans les mobilisations pour l'avortement uniquement ou chez celles qui ont porté le féminisme dans les organisations politiques et syndicales.

De manière plus fine encore, différentes médiations par lesquelles s'opère le bouleversement féministe du privé ont été dégagées au fil du texte. Les contenus, c'est-à-dire les idées et les savoirs féministes développés dans le mouvement, jouent tout d'abord un rôle important : la critique d'un certain nombre de sujets et le fait de soulever des thèmes jusqu'alors tabous permettent de révéler les normes de genre en matière sexuelle, affective et conjugale, entrouvrant ainsi la possibilité de leurs modifications. L'analyse des matériaux issus des entretiens mais aussi des archives a dégagé plusieurs biais par lesquels ces idées avaient pu être appropriées concrètement par les militantes (lectures, discussions théoriques, réflexions collectives). Elles sont venues nourrir une nouvelle grille de lecture du monde social et ont (partiellement) modifié un ensemble de perceptions et de catégories de jugements – perception de soi, de l'autre, de ce qui est « normal » et légitime, etc. – et d'attentes (à l'égard des partenaires, du couple, de la sexualité, etc.). Loin de se résumer à ces aspects théoriques et idéels, ce sont aussi la sociabilité militante et les relations interpersonnelles au

sein du mouvement qui ont joué un rôle important dans les transferts entre sphère militante et sphère personnelle. La rencontre et la fréquentation d'autres femmes féministes est décisive à plus d'un titre : en mettant en contact des femmes aux vécus (sexuels, relationnels) différents, elle produit un effet de découverte et un élargissement du champ des possibles ; ces femmes fournissent des exemples de pratiques alternatives et apparaissent dès lors comme des modèles auxquels l'on peut s'identifier, ce qui soutient la mise en œuvre d'alternatives dans sa propre vie. À ce processus d'imitation et d'identification des unes aux autres s'ajoute le caractère collectif : le fait d'être plusieurs à entreprendre et traverser des changements sur le plan personnel constitue un support de légitimation, favorisant les passages à l'acte (« oser »). Sur un plan plus sensible, l'homosocialité en vigueur dans le mouvement et le développement d'un autre rapport aux femmes qui en découle, peut aussi se répercuter sur les choix et pratiques sexuelles et affectives. Enfin, c'est aussi parce qu'il est un lieu de rencontres amoureuses et parce qu'il affecte les partenaires en dehors que l'engagement féministe impacte la vie privée. L'association étroite entre les deux sphères de vie à un moment donné, avec des partenaires qui sont aussi engagé-e-s dans les mouvements féministes et/ou entreprennent également une transformation personnelle, facilite ainsi les transferts de l'une à l'autre tandis que leur dissociation ultérieure contribue au contraire à limiter la pérennisation de pratiques alternatives.

Enfin, ce chapitre a aussi été l'occasion d'investiguer la diversité et l'hétérogénéité des incidences biographiques du militantisme féministe sur la sphère privée. En nous arrêtant plus longuement sur deux aspects en particulier – le rapport au mariage et la confrontation avec le lesbianisme – nous avons montré à travers différents exemples de trajectoires que la contestation commune de normes (norme matrimoniale, norme hétérosexuelle, etc.) ne produisait pas les mêmes effets sur les féministes en fonction de leurs positions dans le cycle de vie et de leurs trajectoires et socialisations antérieures.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Déplaçant la focale vers les actrices des mobilisations féministes, cette deuxième partie a été consacrée à l'analyse des carrières des féministes lyonnaises et grenobloises en vue de saisir ce qu'a produit leur participation aux configurations militantes locales de la « deuxième vague ».

Jalon indispensable à l'analyse processuelle des trajectoires militantes, permettant de réaliser la jonction avec la partie précédente, les engagements au sein des configurations féministes de la « deuxième vague » du début des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980 ont d'abord été au centre de notre attention. Ces derniers ont été interrogés sous différents angles, l'analyse proposant tour à tour une sociographie des militantes au moment de leur engagement, une exploration des motifs avancés par les enquêtées pour justifier leur mobilisation et une restitution de leurs trajectoires collectives au sein des configurations féministes entre 1966 et 1985. Éclairant la genèse des engagements, ces analyses ont aussi permis de renseigner empiriquement les trajectoires des féministes « ordinaires » des années 1970, jusqu'alors peu étudiées, et de montrer l'hétérogénéité de leurs engagements dans les configurations locales de la « deuxième vague » (en termes de périodes de mobilisation, de types de collectifs fréquentés et en fonction de la configuration locale).

Les effets de ces différents engagements féministes sur les trajectoires des militantes ont été investigués successivement sous deux angles : celui des incidences politiques d'une part, et celui des impacts sur la sphère personnelle d'autre part. En mobilisant une perspective qui pense ensemble les dimensions militantes, professionnelles et ordinaires de la socialisation féministe, ce sont d'abord les devenir politiques des féministes des années 1970 que nous avons analysés. Alors que d'autres travaux montrent que le principal résultat des mouvements sociaux est de « fabriquer » des militant-e-s à long terme, l'examen empirique et processuel des carrières militantes des féministes suggère qu'il ne s'agit pas du principal type d'incidences chez nos enquêtées, tout du moins en ce qui concerne la cause des femmes. En effet, au cours des années 1980, les carrières militantes sont marquées par une démobilisation massive et définitive pour la majorité d'entre elles. Seule une minorité de féministes qui professionnalisent leur engagement dans des secteurs bien spécifiques de l'espace de la cause des femmes et contrastés localement, parviennent à le maintenir en continu depuis cette période. D'autres reviennent ultérieurement au sein de l'espace de la cause des femmes, au gré des évolutions de l'offre militante, de (re)mobilisations sur différentes causes et de leurs traductions locales. Toutefois, les incidences politiques de l'engagement féministe ne se

limitent pas à ces dimensions militantes et professionnelles : le maintien d'une affiliation symbolique au féminisme au moment de l'enquête, tout comme la mobilisation dans différentes sphères de visions du monde et de ressources acquises *via* leur socialisation militante, témoignent de la persistance d'effets politiques plus ordinaires.

En outre, la participation aux mobilisations féministes des années 1970, qui prônaient que « le privé est politique », a eu d'importantes répercussions sur les trajectoires personnelles des militantes. Au niveau individuel, l'engagement a pu soutenir un travail sur soi, visant à transformer des dispositions de genre antérieures, et permettant de s'affranchir de certains carcans et de développer une puissance d'agir. Les principes, revendications et réflexions féministes formulés au sein du mouvement ont aussi connu des traductions importantes dans les domaines sexuel, affectif et conjugal. Les féministes enquêtées ont cherché à remettre en question le modèle dominant du couple hétérosexuel exclusif, en mettant en œuvre et en expérimentant des pratiques et des formes relationnelles alternatives à ce modèle ou en tentant de le transformer de l'intérieur ; des stratégies dont la durée et la pérennisation ont été variables.

De cette analyse approfondie des trajectoires et des devenir des militantes sur les plans politique et personnel ressort un résultat commun : les effets socialisateurs durables des engagements féministes. Moins spectaculaire et moins intense dans l'ensemble que des événements politiques comme ceux de Mai 68 (Pagis, 2014) ou des campagnes militantes comme le *Freedom Summer* (McAdam, 2012), et alors mêmes qu'elles n'étaient pas pour la plupart des figures centrales (*core activists*) comme les féministes de Columbus étudiées par Nancy Whittier (Whittier, 1995), la participation aux configurations féministes de la « deuxième vague » a affecté les parcours des militantes lyonnaises et grenobloises et laissé une empreinte sur différentes sphères de leur vie. Ainsi, l'expérience vécue par les militantes au sein des groupes féministes des années 1970 constitue une socialisation de transformation ; ce qui renvoie, par opposition aux socialisations de conversions, à des situations de socialisation « qui ne constituent pas une transformation radicale et totale de l'individu mais qui ne font pas non plus que renforcer une socialisation antérieure » et impliquent « à un degré ou un autre une transformation de l'individu » (Darmon, 2010, p. 118).

Au fil de cette partie, plusieurs contenus acquis *via* cette socialisation féministe ont été mis au jour, faisant écho aux résultats d'autres travaux (Charpenel, 2014). On peut les résumer schématiquement à partir des trois principales logiques qui les sous-tendent. Il s'agit tout d'abord de ce qui est lié à *l'affirmation des femmes comme sujets autonomes*, que nous

avons observé dans la vigilance vis-à-vis de la visibilisation et valorisation des femmes, dans certains centres d'intérêts (pour l'histoire des femmes, lire des écrivaines femmes, etc.), dans des appétences pour l'entre-soi féminin ou encore dans le primat de l'autonomie matérielle et symbolique à l'égard des hommes et ses effets sur la présentation de soi et de sa trajectoire. L'autre ensemble de contenus renvoie à la *connaissance du genre en tant que rapport social de domination*, se traduisant notamment dans une grille de lecture du monde social qui est attentive aux hiérarchies qu'il implique, dans la capacité à s'affranchir de certaines normes qui en découlent et dans des ressources pour s'opposer à certaines de ses manifestations explicites (sexisme) ou implicites (fonctionnements inégalitaires). Enfin, le *caractère politique de la vie privée* sous-tend un troisième ensemble de produits, qui se manifeste par exemple dans l'importance accordée aux questions de sexualité au sens large, dans la capacité à mettre en mots son intimité et à analyser sous un angle politique sa vie personnelle ou encore dans l'(auto-)évaluation des modes de vie en fonction de leur conformité ou non à ces schèmes.

Ainsi présentée de façon idéal-typique et en mettant l'accent sur ses dimensions congruentes et homogènes, il convient de rappeler que la socialisation féministe est aussi plurielle : la présence et l'importance de ces différents schèmes et contenus varient selon les groupes féministes fréquentés dans les années 1970, qui les ont plus ou moins diffusés et en ont développé d'autres, non détaillés ici. Ce sont aussi les effets de cette socialisation féministe sur les trajectoires des militantes qui sont pluriels et contrastés. Loin de s'appliquer de façon uniforme, elle a eu une influence différente sur les militantes en fonction de leurs expériences et socialisations antérieures, de leurs positions dans le cycle de vie et de leurs propriétés sociales. L'analyse plus poussée de certaines dimensions – à l'image des processus de professionnalisation du féminisme ou, sur le plan personnel, de la place des expériences lesbiennes dans les trajectoires affectives – a été l'occasion de montrer ces articulations et d'éclairer les variations des incidences biographiques de l'engagement féministe et leurs rouages. Reste désormais à comprendre si et comment les résultats de cette socialisation militante féministe ont pu se répercuter sur une autre sphère – la vie familiale des militantes – et sur d'autres acteurs : leurs enfants.

TROISIÈME PARTIE :
Transmissions et héritages
politiques dans la sphère familiale
des féministes

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE

« Nous aurons les enfants que nous voulons ! », « La famille ne sera plus jamais notre horizon et notre tombe. Omo, boulot, marmots, y'en a marre » ou encore « Donnons des chances égales à nos enfants quel que soit leur sexe » sont autant de mots d'ordre scandés par les féministes dans les années 1970 qui viennent rappeler la centralité de la maternité et de la famille dans les débats et revendications de la « deuxième vague ». Bouleversant les domaines de la sexualité et de la conjugalité, l'entreprise féministe de politisation du privé a également touché la vie familiale des militantes. De quelles manières a-t-elle été impactée ? Dans quelle mesure et par quels biais l'engagement féministe a-t-il influé sur les trajectoires et les sphères familiales des militantes ? Avec quels effets sur les enfants ? La socialisation politique de la deuxième génération en porte-t-elle les traces ? Des questionnements qui sont au cœur de cette troisième partie.

Alors que les enjeux de transmissions et de générations entre les mouvements féministes sont centraux dans les débats scientifiques et politiques les entourant et ont fait l'objet de différents travaux (Charpenel, 2014 ; Charpenel et Masclat, 2017 ; Rupp et Taylor, 1987 ; Studer et Thébaud, 2004 ; Whittier, 1995), force est de constater que la sphère familiale des féministes elles-mêmes – et leurs descendant-e-s au sens propre et non figuré du terme (Henry, 2004) – a été peu questionnée sous cet angle. Les travaux empiriques dédiés à cette question sont extrêmement rares, en particulier dans le champ francophone où l'article de Michèle Ferrand et l'étude de Sabine Fortino font figure d'exceptions (Ferrand, 1989 ; Fortino, 1997), et se concentrent généralement sur une partie seulement des acteurs et actrices en jeu (les féministes ou leurs enfants). D'autres enquêtes portent sur l'ensemble des membres de « familles féministes » (parents comme enfants), ces dernières étant définies de manière large, le féminisme renvoyant alors à un positionnement personnel des parents – vouloir élever ses enfants dans une perspective égalitaire (le « *feminist parenting* » ou « *feminist mothering* ») – plutôt qu'à un engagement militant (Mack-Canty et Wright, 2004 ; O'Reilly, 2008 ; Risman et Myers, 1997).

Or, c'est en tenant ensemble les deux pôles du processus (agents de socialisation et agents socialisés) et à partir d'un cas d'études où le féminisme constitue bien un engagement et une socialisation militante qu'il s'agit d'investiguer ici la transmission familiale du féminisme. À distance de toute réification ou essentialisation de cette institution, dont les formes sont plurielles, les frontières poreuses (Achin et al., 2015) et la définition, produit d'un

travail d'institution qui en fait une « catégorie réalisée » (Bourdieu, 1993), toujours complexe et chargée d'enjeux (Bonvalet et Lelièvre, 2015 ; Déchaux, 2009), « la famille » est ici entendue comme la sphère sociale dans laquelle se déroulent les processus de socialisation étudiés entre les apparenté-e-s. Néanmoins, comme le rappellent Martine Court et Gaële Henri-Panabière (Court et Henri-Panabière, 2012, p. 5), cet usage demeure une « commodité de langage » puisque « en pratique, ce n'est pas la famille qui socialise l'enfant mais des individus déterminés au sein de ce groupe ». Dans notre perspective, ce sont avant tout – et assez classiquement – les parents et en particulier les mères sur lesquels nous nous concentrerons, sans pour autant gommer le rôle joué par d'autres acteurs de la parentèle à l'égard des enfants lorsqu'ils apparaissent.

En interrogeant la transmission familiale du féminisme et l'impact du mouvement féministe sur la deuxième génération, nos analyses se situent à l'intersection et cherchent à faire dialoguer deux corpus de littérature – les travaux sur la socialisation politique dans la famille d'une part et la littérature sur les effets des mouvements sociaux d'autre part. On s'inscrit ainsi dans la continuité de travaux récents qui, en s'intéressant aux transmissions politiques dans les familles de militant-e-s (Pagis, 2014 ; Quéniart, Charpentier et Chanez, 2008), ont montré la pertinence et le caractère heuristique de cette articulation. Alors que ces enquêtes ont bien renseigné les effets sur la deuxième génération familiale, c'est-à-dire les *résultats* de la transmission chez les enfants de militant-e-s, l'objectif est de les prolonger en mettant davantage l'accent sur les *pratiques* et *mécanismes* à l'œuvre dans ces processus de socialisation politique familiale, qui demeurent encore sous-étudiés.

Afin de restituer et d'examiner le processus de socialisation politique féministe en vigueur dans les familles dans son intégralité, la focale d'analyse est d'abord mise sur les mères féministes, leurs trajectoires familiales ainsi que les différentes voies par lesquelles une transmission du féminisme a pu s'effectuer dans cette sphère (chapitre 7). Dans un second temps, tournant le regard vers les enfants, seront explorés les divers contenus de leurs héritages féministes tout comme les modalités par lesquels ils se les approprient (chapitre 8).

Chapitre 7 :

Mères (et) féministes : contextes, cadrages et rouages d'une socialisation familiale féministe

Mener une analyse d'ensemble des processus de socialisation qui réponde aux prérequis d'une approche dispositionnaliste – à savoir « ouvrir la boîte noire que la socialisation constitue trop souvent et en décomposer les instances, modalités et effets situés » (Darmon, 2010, p. 48) – requiert de s'intéresser à la « matrice socialisatrice » prise pour objet dans cette partie de la thèse – la sphère familiale des féministes – et aux principales agentes de cette socialisation, les mères féministes. S'inscrivant dans un questionnement général sur la transférabilité des produits de socialisation d'un contexte à l'autre (Lahire, 1998, 2005b), ce chapitre propose d'explorer les interactions entre l'engagement féministe des militantes mères et leur vie familiale. Dans quelle mesure le féminisme a-t-il pénétré leur sphère familiale ? Par quelles modalités ? Comment les féministes devenues mères (et inversement) l'ont-elles porté à l'intérieur de ce cercle, auprès de leurs enfants ? Quelles sont les voies par lesquelles la socialisation politique de leurs enfants a pu être touchée ? Il s'agit ainsi de mettre au jour les conditions de possibilité d'un processus de socialisation politique familiale marqué par le féminisme ainsi que les mécanismes et modalités sur lesquels il repose.

Si les mères militantes apparaissent comme les porteuses les plus directes du féminisme dans les univers familiaux, le choix est fait ici de raisonner en termes de transmission *familiale* plutôt que *maternelle*. Mettant l'accent sur la sphère sociale dans laquelle ces processus prennent place, cette perspective présente l'avantage de souligner que les modalités par lesquelles un héritage féministe a pu être transmis vont au-delà des actions et intentions socialisatrices maternelles et reposent sur l'ensemble des interactions et pratiques en vigueur dans les familles.

Pour contextualiser les positions et les pratiques des mères féministes rencontrées, le chapitre débute par une présentation synthétique des différentes conceptions des questions de maternité, d'élevage et d'éducation des enfants dans le mouvement féministe de la « deuxième vague » (1). Passant du niveau *meso* au niveau *micro*, nous nous tournerons

ensuite vers les trajectoires des militantes féministes enquêtées pour explorer la maternité et l'élevage des enfants à l'aide d'une analyse séquentielle des carrières maternelles (2). Les discours recueillis en entretiens auprès des militantes sur ces questions permettront d'investiguer le rapport conscient et réflexif que les féministes entretiennent avec la transmission intergénérationnelle et avec leur rôle d'agente de socialisation politique auprès de leurs enfants et de réfléchir à ce que révèlent leurs ambivalences à cet égard (3). Nous reviendrons enfin sur les différentes voies par lesquelles un héritage féministe a pu être transmis aux enfants dans la sphère familiale, englobant tant les pratiques éducatives intentionnelles que des mécanismes plus diffus (4).

1. Maternité, élevage, éducation des enfants : des questions (inégalement) débattues dans le mouvement féministe

« Maternité, que caches-tu ? » écrivent des féministes grenobloises en titre d'une brochure d'une soixantaine de pages qu'elles consacrent à ce sujet en 1979 après plusieurs mois d'enquête et de réflexions¹. Cette publication², sa date de parution ainsi que le contenu – principalement sous l'angle des conditions dans lesquelles les femmes donnent naissance – sont révélateurs de tendances alors à l'œuvre dans le féminisme de la « deuxième vague » : le thème de la maternité est de plus en plus présent au fil des années 1970 dans les pages de la presse féministe³ et dans d'autres écrits⁴, et il est appréhendé de manière renouvelée. Par la revendication de libre disposition de son corps et du choix d'avoir ou de refuser des enfants *via* les mobilisations pour l'avortement et par les enjeux et débats plus généraux sur le rôle de la maternité dans l'aliénation des femmes, la question de la maternité a été centrale dans l'histoire du féminisme de la « deuxième vague » (Descarries et Corbeil, 1994 ; Pavard, 2012a ; Picq, 2011)⁵. Consensuelle sur le premier aspect (libre disposition du corps), elle a

¹ Brochure « Maternité, que caches-tu ? », MLAC et groupes femmes Grenoble, Éditions Vérité Rhône-Alpes, p.9, (sd) (date supposée automne 1979), Archives personnelles de Geneviève Baudino.

² Dans cette section, comme dans la première partie de la thèse, les sources sur lesquelles s'appuie l'analyse sont présentées en notes de bas de page tandis que la littérature scientifique mobilisée est renvoyée en bibliographie finale.

³ « Les femmes et les enfants d'abord », *Cahiers du Grif*, n°9-10, 1975, « Petites filles en éducation », *Les Temps modernes*, n°358, 1976 ; « Enceintes, porter, accoucher », Paris, *Sorcières*, n°3, « Mères, Femmes », *Les cahiers du Grif*, n°17/18, Rubrique « Ma fille et moi », *La revue d'en face*, mai 1977-automne 1983, « Une rubrique enfant dans un journal de femmes. Pourquoi ? comment ? », *Le temps des femmes*, n°1, 1978 ; Brisac Geneviève, Lapierre Catherine, « Maternité : inventaire de nos discours », *La Revue d'en face*, n°8, 1980 ; Dossier « Baby boom », *Le Temps des femmes*, n°12, été 1981. Liste non exhaustive.

⁴ Elena Gianni-Belotti *Du côté des petites filles*, Paris, Editions des femmes, 1974 ; Annie Leclerc, *Parole de femme*, Paris, Grasset, 1974 ; Les chimères, *Maternité esclave*, Paris, Union générale d'Éditions, 1975.

⁵ Pour une analyse des rapports entre les féministes et la question de la maternité à d'autres périodes historiques, voir notamment (Bard, 1995 ; Chaperon, 2000 ; Cova, 1997, 2011 ; Thébaud, 2001b).

constitué un sujet particulièrement polémique sur le second (maternité et aliénation des femmes), apparaissant comme un « opérateur de division » qui « structure les oppositions théoriques des féministes » (Collin et Laborie, 2004, p. 109). Dans tous les cas, les féministes appartiennent à la « génération du refus » entendue comme celle qui refuse « la fonction maternelle définie au temps du baby-boom : maternité-nature, maternité-destin, maternité-devoir, gouvernée par des hommes au service de l'espèce et de l'État-nation » (Knibiehler, 1997, p. 155).

Décomposer ce qui est amalgamé dans la notion de maternité permet cependant de réfléchir à nouveaux frais aux différents cadrages féministes habituellement mis en exergue dans la littérature et de questionner « l'impensé » qu'auraient constituées « les questions de maternité et d'éducation dans le mouvement féministe » (Fortino, 1997) ou encore l'association entre féminisme et rejet de la maternité. La maternité recouvre en effet différentes dimensions : la procréation et l'engendrement (grossesse, accouchement, naissance) ; le travail maternel réalisé auprès des enfants, dans ses dimensions matérielles et affectives (rapport et soins à apporter aux enfants) aussi défini par les chercheuses féministes comme le « maternage » ou « l'élevage », ou plus récemment comme le « métier de mère » (Gojard, 2010) ; l'éducation et la socialisation des enfants, qui se distinguent du précédent en ce qu'ils renvoient davantage aux activités d'apprentissages. Sur le plan juridique, la maternité est aussi un statut¹, et sur le plan social, une injonction faite aux femmes (Debest, 2014)². Or, ces différentes dimensions ont été variablement traitées par les mouvements féministes de la « deuxième vague ».

En nous appuyant sur la littérature et en la croisant avec des archives et les témoignages des féministes enquêtées, cette section vise à restituer succinctement les différents cadrages, (in)également présents dans le mouvement féministe, auxquels les féministes ont été exposées³. Sujet polémique et clivant, générateur de souvenirs forts chez les enquêtées, la maternité sous l'angle de l'expérience maternelle et des conséquences pour les

¹ Comme le montrent bien les travaux de Virginie Descoutures sur les femmes qui en sont privées dans le cadre d'une parentalité lesbienne (les « mères non statutaires ») (Descoutures, 2010).

² Ces dimensions ne sont pas exclusives. Des travaux récents, rappelant que l'enfantement et l'élevage produisent non seulement des enfants mais aussi des mères, réfléchissent par exemple à l'engendrement de la maternité, c'est-à-dire aux processus de subjectivation engagés dans le fait de devenir mères et les conditions dans lesquelles ils se réalisent, ainsi qu'aux tensions, aux rapports de pouvoir et aux résistances qui traversent les expériences maternelles. Voir le dossier « Maternités » paru dans la revue *Genre, sexualité et société* (Cardi et al., 2016a).

³ Loin d'une étude exhaustive et approfondie des cadrages féministes de la maternité dans le féminisme de la « deuxième vague », qui constitue un programme de recherche en soi, il s'agit plutôt ici de revenir sur les traits qui sont apparus saillants dans les matériaux récoltés à des fins de contextualisation.

femmes a donné lieu à différents débats pendant les années 1970 ; en regard, l'éducation des enfants apparaît comme un thème peu et difficilement investi.

Être mère : un sujet polémique

Dans la littérature traitant des approches féministes de la maternité dans les années 1970, il est coutume de distinguer deux grandes conceptions opposées. La première, portée par les féministes radicales, considère la maternité comme l'un des leviers de l'oppression des femmes et l'un des principaux obstacles à l'égalité. S'inscrivant dans la lignée des analyses de Simone de Beauvoir à cet égard, elles poursuivent la déconstruction de « l'instinct » maternel et de la mystique de l'amour maternel et « rejettent dans l'animalité et la passivité la fonction maternelle, considérée comme un handicap biologique, comme un obstacle naturel à l'avènement de sujets femmes libres, actifs, productifs » (Thébaud, 2001b, p. 38). L'objectif est donc d'œuvrer à la dissociation entre le féminin et le maternel et de revendiquer pour les femmes un statut social à part entière en dehors de la maternité. Cette pensée critique, formulée par les courants féministes radicaux, identifie « l'assignation des femmes à la production et à l'entretien des enfants et du foyer » comme le « lieu spécifique de [leur] triple oppression sexuelle, socio-économique et politique » (Descarries et Corbeil, 1994, p. 75)¹. Christine Delphy analyse ainsi dès 1970 le mode de production familial dans lequel les femmes fournissent gratuitement travail domestique et élevage des enfants comme étant au centre du système d'exploitation patriarcale². L'ouvrage collectif publié en 1975 par des militantes féministes sous le titre *Maternité esclave* est généralement considéré comme le symbole de cette approche : les auteures décortiquent « comment on se laisse persuader qu'être une "Femme" c'est être une "Mère" » ainsi que « ce qu'il en coûte d'être mères, et comment s'en sortir » et ce faisant procède à « une sorte d'inventaire non des joies mais des peines ou des contraintes du rôle maternel » (Fortino, 1997). Dans cette perspective, la lutte pour l'avortement et la contraception fait partie d'un programme plus vaste qui vise à « ébranler et à faire éclater à long terme le mariage et la famille, qui maintiennent l'esclavage des femmes et des enfants et constituent la base des systèmes sociaux autoritaires »³. Au niveau individuel, le « refus militant du mariage, de la maternité, du maternage et de la

¹ Dans leur analyse de cette approche de la maternité qui s'appuie sur les écrits français et américains, Francine Descarries et Christine Corbeil montrent qu'il y a en réalité plusieurs discours à l'intérieur de cette conception féministe radicale qui se démarquent « sur la question de l'importance à accorder au vécu maternel » (Descarries et Corbeil, 1994, p. 76).

² Delphy Christine, « L'ennemi principal », *Partisans*, 54/55, 157-172, 1970.

³ Les chimères, *Maternité esclave*, Paris, Union générale d'Éditions, 1975, p.308.

mystique de l'amour maternel » apparaît comme la prise de position la plus cohérente (Descarries et Corbeil, 1994, p. 76) tandis que la maternité célibataire, parce qu'elle se vit en dehors du patriarcat, peut être envisagée comme une solution (Picq, 1987a, p. 162). « Si l'oppression venait de la relation avec un homme, en se libérant des hommes on se libérait de l'oppression » résume ainsi l'une de nos enquêtées, Cristina Fontana, pour expliquer les débats alors en vigueur dans les groupes femmes quant au fait d'élever un enfant seul¹.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les conceptions portées par le courant féministe différentialiste qui valorise le féminin, la maternité et l'amour maternel, « véritable support sans lequel l'édifice social ne pourrait exister » (Collin et Laborie, 2004, p. 113). Dans cette perspective, la maternité est réhabilitée. Hélène Cixous, Luce Irigaray ou encore Antoinette Fouque apparaissent comme les tenantes de ce courant dit de la « féminitude », de la « femellité » (Descarries et Corbeil, 1994, p. 80) voire de la « maternitude » (Fortino, 1997). Dans leurs pensées, la maternité constitue un pouvoir aux mains des femmes : « l'usine est aux ouvriers, l'utérus est aux femmes, la production du vivant nous appartient » clame ainsi un célèbre slogan du groupe Psychanalyse et politique. « L'accent est mis sur la maternité comme acte de création et non comme phénomène relationnel et sur le potentiel pro-créateur/créateur des femmes comme source de pouvoir et d'identité » (Descarries et Corbeil, 1994, p. 80). À cette conception théorique correspond sur le plan sensible une immersion dans le charnel et l'affectif : on exalte le bonheur d'être femme, d'être mère dans son corps (Knibiehler, 1997, p. 192) et la grossesse et l'accouchement, décrits comme une expérience de plaisir et de création, donnent lieu à des développements lyriques dont le numéro 3 de la revue *Sorcières* intitulé « Enceintes, porter, accoucher » fournit un exemple. Un autre livre, celui d'Annie Leclerc, *Parole de femme*, paru en 1974, symbolise alors ce courant.

L'opposition entre ces deux conceptions, souvent associée à deux périodes distinctes du féminisme de la « deuxième vague » – la première prédominant avant 1975 et la seconde après (Fortino, 1997 ; Picq, 1987a, p. 19) – est structurante dans la littérature. Néanmoins, plusieurs auteures ont appelé à la nuancer, rappelant que « les points de vue et les attitudes individuelles ont été plus complexes et diversifiées qu'il n'y paraît » (Zancarini-Fournel, 2004a, p. 212) et pointant « une opposition schématique » ne permettant pas de « rendre compte de la pluralité des idées développées au sein du mouvement » (Dhavernas, 1991).

¹ Pour une présentation d'approches féministes ultérieures qui ont critiqué cette interprétation matérialiste et pointé la nécessité de prendre en compte d'autres rapports de pouvoir dans l'analyse de la maternité, voir (Cardi et al., 2016b).

D'autres cadrages de la maternité, plus proches du vécu des mères féministes, sont en effet élaborés et en circulation dans les années 1970, tout particulièrement dans la deuxième moitié de la décennie. Le premier est sous l'angle de la grossesse et de l'accouchement et des conditions dans lesquelles les femmes donnent naissance aux enfants. « Aujourd'hui le débat reste surtout entre les médecins, nous voudrions que les femmes parlent de leur grossesse, de leur accouchement, qu'enfin on essaie de transformer l'accouchement du point de vue des femmes » peut-on lire parmi les justifications de la rubrique « enfant » dans la revue féministe *Le Temps des femmes*¹. Sous l'influence d'idées et de pratiques états-uniennes favorisant une relative diffusion du *self-help* féministe en France (Ruault, 2016), des réflexions et pratiques autour de la grossesse et de l'accouchement se développent. Si cette approche peut consister en une célébration de l'expérience maternelle – et, en cela, être relativement proche de celle développée ci-dessous –, elle ne s'y résume pas pour autant : elle est également développée sous l'angle de la critique de l'emprise médicale et masculine et de la nécessaire réappropriation par les femmes du pouvoir sur leur corps, s'inscrivant ainsi dans la lignée des revendications antérieures. La brochure grenobloise « Maternité que caches-tu ? » mentionnée en ouverture en constitue un exemple, tant son contenu juxtapose plusieurs visions. À côté de dessins critiquant le traitement du « corps de la femme enceinte dans l'institution médicale » en reprenant des remarques du personnel médical (« ceux qui accouchent », « tomber enceinte », « Mme chambre 4301 »), des poèmes « chante[nt] les jouissances incomparables de la maternité, les bonheurs quotidiens de mon corps en métamorphose singulier et pluriel à la fois... les délices indicibles de cette forme qui m'habite et me comble » tandis qu'un article intitulé « Femme enfant même ghetto ! » appelle à « se méfier de cette tendance qu'a la société à mythifier le sentiment maternel » et critique « la reproduction de l'espère qu'on nous présente comme un devoir »².

Enfin, dans une même perspective plus proche du vécu des femmes, une autre approche rassemble les réflexions et interrogations davantage axées sur les enfants. Ce type de réflexions fleurit dans les pages de la presse féministe nationale à la fin des années 1970, en lien avec l'augmentation des naissances chez les militantes féministes (« le mouvement a pris du ventre » peut-on lire dans *Le Temps des femmes*³). L'on réfléchit au désir d'enfant, que

¹ « Une rubrique enfant dans un journal de femmes. Pourquoi ? comment ? », *Le temps des femmes*, n°1, 1978.

² Brochure « Maternité, que caches-tu ? », MLAC et groupes femmes Grenoble, Éditions Vérité Rhône-Alpes, p.9, (sd) (date supposée automne 1979), Archives personnelles de Geneviève Baudino. Sur ces revendications, voir aussi la section « Maternité, accouchement, santé : des thèmes de mobilisation dans la continuité de l'avortement » dans le chapitre 2 de la thèse.

³ « Désirs d'enfants », *Le Temps des femmes*, n°3, juin 1978, p.44.

ce soit lors du forum maternité mis en place dans un meeting à la Mutualité en 1978¹ ou dans les pages de la brochure grenobloise susmentionnée : « il faudrait d'abord nous demander ce que nous attendons d'un enfant. S'il vient combler un manque dans notre vie, des frustrations quotidiennes »². Les relations entretenues avec les enfants deviennent également un sujet légitime et sont analysées : « les femmes, leurs enfants... autant de rapports chargés d'amour étrange, de rejets, de culpabilisation... Parler aussi de cette vie quotidienne avec l'enfant les premiers mois, ce contact qui nous attire au fond de nous-même, vers notre propre enfance »³. Une rubrique intitulée « Ma fille et moi » est d'ailleurs dédiée à ces relations dans *la Revue d'en face*⁴. On réfléchit enfin à leur élevage et aux implications concrètes de celui-ci sur la vie des femmes, notamment sur leur autonomie. Ainsi, le compte-rendu du week-end organisé par le mouvement des femmes grenoblois en 1978, dont plusieurs extraits ont été cités dans la partie précédente, montre bien la combinaison de ces différents aspects lorsque le sujet des enfants est soulevé :

« Les enfants. Il en fut beaucoup question lors de ce week-end dans un groupe. Pas tant en rapport avec l'autonomie mais aussi parce **qu'on s'aperçoit que dans le mouvement des femmes, ces derniers temps, beaucoup veulent parler des enfants**, de leur désir ou non désir d'en avoir, des rapports qu'elles ont avec eux. Pour quelques-unes les enfants ont réellement bloqué l'autonomie. "On rentre le soir, ils vous accaparent. On n'a plus un moment à soi". Pour d'autres, même matériellement coincées et concrètement par les enfants, leur autonomie n'en est pas atteinte et les enfants sont vus comme faisant partie de ce réseau affectif chaleureux. Celles qui n'ont pas d'enfants et qui ont envie et peur d'en avoir, un des problèmes principaux reste la peur de perdre la possibilité de faire plein de choses, quand on veut, comme on veut. »⁵

Ainsi, les manières de concevoir et de débattre de la maternité ont été plurielles dans le mouvement féministe de la « deuxième vague », et variable selon les groupes et les périodes également. Or, il est frappant de constater que, parmi ces différents cadrages auxquels elles ont pu être exposées, le premier semble avoir particulièrement marqué les mères féministes enquêtées. Interrogées sur les éventuelles discussions relatives à la maternité et aux enfants à l'intérieur des groupes féministes, c'est en effet principalement sous l'angle de ce qui a été perçu comme un rejet de la maternité et une culpabilisation des mères que des souvenirs sont exprimés au cours des entretiens. Maryse Steiner, dont le premier enfant naît en 1972, explique ainsi que « dans les groupes femmes non on ne parlait pas beaucoup des enfants » –

¹ *Ibid.*

² « Le désir d'enfant ? », Brochure « Maternité, que caches-tu ? », *op.cit.*, p.51.

³ « Une rubrique enfant dans un journal de femmes. Pourquoi ? comment ? », *Le temps des femmes*, *art.cit.*

⁴ Rubrique « Ma fille et moi », *La revue d'en face*, mai 1977-automne 1983.

⁵ Document « Rochasson. 9 et 10 décembre 1978. Week-end femmes. Réflexions sur l'autonomie. », Archives personnelles de Geneviève Baudino.

« il y avait un espèce de terrorisme parce qu'en fait c'était la reconquête des femmes et donc les mères étaient très mal vues » – ce qui la conduit à passer sous silence sa situation de mère : « On n'affirmait pas trop qu'on était mère parce que, à cette époque-là, il y avait un espèce de supra autonomie des femmes, je me souviens de ça, qui régnait quoi ». Un constat partagé par Claudette Fayolle, mère de deux enfants au moment de son engagement dans le mouvement féministe lyonnais :

« CM : Et quand vous étiez au Centre des femmes est-ce que justement vous parliez de la maternité, enfin est-ce que la question des...des enfants, d'être mère, etc. c'était des choses qui étaient discutées au Centre des femmes ou pas ? Et bien pas tellement parce qu'on n'en parlait déjà qu'avec les femmes qui...j'allais dire, osaient parler des enfants, de la maternité et tout ça, mais... ce n'était pas présent, ce n'était pas... **beaucoup de femmes n'avaient pas d'enfants, enfin on aurait pu penser du moins**, et... et il y avait quand même cette espèce de cul...culpabilité c'est peut-être pas le bon mot, mais... avoir des enfants c'était... je vais pas dire que c'était pas bien, mais... **c'était presque un handicap pour être libre**. [...] Je pense qu'on n'a pas été assez de femmes avec des enfants pour faire une force, parce qu'en fait il y a quand même des rapports de force... » (Claudette Fayolle)

D'autres relatent des souvenirs marquants, à l'instar de Nicole Kieffer – « Moi je me rappelle d'une fille [*dans le mouvement féministe*], quand elle a vu que j'attendais [*nom de son premier enfant né en 1979*] elle m'a insulté, et avec une violence absolument incroyable! » – ou de cette personne qui, en réponse à la question ouverte sur le plus mauvais souvenir conservé de ses engagements féministes dans le questionnaire, évoque « [son] expulsion lors d'une réunion de femmes parce que [elle] étai[t] venue avec [sa] fille (en fait pas exclue mais [sa] fille gardée par d'autres dans une pièce à côté et qui criait) ». Si le seul fait d'être mère suscite un malaise par rapport à la norme féministe, d'autres enquêtées se sentent jugées dans leur manière d'être mère et les rapports qu'elles entretiennent avec leurs enfants. Emmanuelle Prenat revient en entretien sur des notes personnelles qu'elle avait prises à l'issue d'une réunion avec son groupe femmes et qu'elle nous a permis de consulter¹.

« J'ai essayé de relire un peu les papiers l'autre jour que j'ai redécouverts où là j'ai réalisé qu'effectivement **il y avait un malaise et de la culpabilité par rapport à ma situation de mère**. Où j'avais l'impression souvent que... comme les autres, elles avaient des enfants plus vieux, – enfin pas toutes mais souvent – que je me démerçais mal, quoi. Que j'étais trop protectrice ou trop soucieuse, tu vois. Et je pense qu'il y avait aussi... c'était pas forcément toujours très clair entre nous, quoi. CM : Et du coup, quand tu dis "la culpabilité", c'est la culpabilité dans quel sens ? Enfin, par rapport à qui, par rapport aux autres femmes du groupe, par rapport aux enfants ? Aux autres femmes du groupe. Je ne sais pas si c'est de la culpabilité mais du malaise. D'être renvoyée à "t'es pas capable, quoi. Tu te démerdes mal" [*sourire*] ou "tu te laisses bouffer par tes gamins comme toutes les mères, quoi". » (Emmanuelle Prenat)

¹ Ce matériau a été mobilisé et analysé dans la première partie de la thèse. Voir la section « Le groupe des femmes en question » au chapitre 2.

Des récits teintés négativement qui font écho à des ressentis déjà évoqués dans la littérature, des auteures pointant que « pour les femmes empiriques, la situation [était] moins simple » (Dhavernas, 1991, p. 140), « les mères féministes, souvent isolées et mal comprises, dans les mouvements, suspectes de concessions à la tradition, voire de trahison, se débrouillent pour assumer les contradictions entre discours et réalité » (Thébaud, 2001b, p. 40)¹.

Ainsi, il est intéressant de voir que, en dépit de la diversité des approches de la maternité en circulation dans le mouvement et dans les groupes, le souvenir dominant évoqué dans les entretiens lorsque le sujet est soulevé est celui d'une expérience négative et défensive en réaction à la conception de la maternité-esclavage qui aurait été prégnante. On peut faire l'hypothèse que c'est aussi parce que, parmi les différentes approches disponibles, cette conception était la plus éloignée du vécu des féministes mères et la plus antagoniste des normes sociales et des discours véhiculés par les autres prescripteurs en matière de métier maternel, qu'elle les a particulièrement marquées.

Éducation et socialisation des enfants : un sujet faiblement investi

En comparaison avec la maternité en tant qu'expérience personnelle et en tant qu'institution, la maternité sous l'angle de l'éducation et de la socialisation des enfants a fait l'objet de moins de débats, suscitant une « moindre théorisation » (Fortino, 1997). Dans son analyse de la prise en charge des questions de maternité et d'éducation des enfants par les féministes des années 1970, Sabine Fortino souligne à raison l'absence d'une version moderne de *L'éducation féministe des filles*, l'ouvrage publié en 1914 par Madeleine Pelletier destiné aux mères et aux enseignantes pour les aider à mettre en œuvre les idées féministes dans leurs pratiques pédagogiques (Pelletier, 1978) ; à l'opposé de cette militante de la première vague, les mouvements féministes de la « deuxième vague » se caractérisent par la « rareté des projets éducatifs féministes » et sautent difficilement le pas de la critique au prescriptif (Mozziconacci, 2011, p. 6)². Les féministes de la revue *Le Temps des femmes*

¹ C'est également ce que relatent Geneviève Brisac et Catherine Lapierre dans leur « inventaire » des discours du mouvement féministe sur la maternité : « Disons le tout de go, dans la plupart des lieux du mouvement, celles qui avaient des enfants n'étaient pas dans une position très confortable [...] Je me souviens d'un petit drame dans un café de femmes aux alentours de 1974 : l'une d'entre nous, débordée, épuisée, éclate en reproches à l'égard des copines qui l'ont laissé tomber avec ses problèmes d'enfants, les autres lui rétorquent, avec non moins de violence : “les enfants, il faut les abandonner”. Avant d'entrer dans ces lieux chaleureux où se construisaient nos forces dans l'enthousiasme, pour nous, mères, il fallait laisser au vestiaire une partie de nous-mêmes – la “merde des gosses” ». Brisac Geneviève, Lapierre Catherine, « Maternité : inventaire de nos discours », *La Revue d'en face*, n°8, 1980, p.47.

² Pour une analyse de la relative absence de projets éducatifs féministes prescriptifs d'un point de vue philosophique, voir (Mozziconacci, 2011, 2015). Vanina Mozziconacci fait ainsi l'hypothèse que c'est le cadre

reconnaissent pour leur part que « l'enfance, au-delà des mythes et des conditions matérielles, les femmes en ont peu parlé. Pourtant leur apport est important dans la remise en cause d'un mode d'éducation sexiste »¹. Françoise Thébaud note ainsi que, au cœur du féminisme de la « deuxième vague », il n'y eut « guère, au-delà de la dénonciation ou de l'éloge, de discours féministe sur la maternité ni de revendications collectives destinées à la transformer complètement, de la conception à l'éducation des enfants » (Thébaud, 2001b, p. 42).

Si cette tendance est incontestable en comparaison avec les autres dimensions de la maternité analysées plus haut, la question de l'éducation des enfants, voire leur contre-éducation, pour lutter contre le sexisme et les inégalités de genre a tout de même été présente et débattue par les féministes des années 1970. La publication de l'ouvrage *Du côté des petites filles* d'Elena Gianini Belotti en 1974 en France² et les discussions qu'il suscite dans les milieux féministes en constitue un indicateur. Dans la lignée du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir qui analysait déjà la « formation » des femmes³ et que nombre de féministes ont lu, Belotti décortique dans ce livre les stéréotypes en vigueur dès la naissance et pendant la petite enfance à travers les attitudes parentales et de l'entourage, les jeux, la littérature enfantine ou encore l'institution scolaire et leur rôle dans l'assignation différenciée des filles et des garçons et l'infériorisation des petites filles. Cet ouvrage, qui connaît une diffusion importante dans les milieux féministes de l'époque, est mentionné dans les entretiens et l'on en trouve trace dans les archives des groupes et de la presse féministe. Il sert de support au développement d'une critique des stéréotypes et des conditionnements sexués dans l'éducation des enfants, leur remise en question constituant dès lors l'un des leviers d'un projet de contre-éducation féministe (Mozziconacci, 2011, p. 81). En témoigne le contenu d'une affiche produite par le groupe femmes de Villeurbanne qui, sous forme de bande dessinée, critique le caractère genré de l'éducation et appelle à « donner des chances égales » aux enfants quel que soit leur sexe (cf. annexe 13).

Des mères féministes enquêtées se souviennent de discussions allant dans le même sens à l'intérieur des groupes féministes.

« Justement, à cette époque, il y avait énormément de livres qui étaient sortis donc les femmes qui avaient des enfants, on en parlait beaucoup, on discutait sur le fait qu'il ne fallait absolument pas les élever de manière différente que les garçons,

théorique d'une partie du féminisme des années 1970 développé sous l'angle de la domination, dans lequel l'éducation est conçue comme un vecteur de la reproduction, qui empêche de la penser comme un outil d'émancipation (Mozziconacci, 2015, p. 15).

¹ « Une rubrique enfant dans un journal de femmes. Pourquoi ? comment ? », *Le temps des femmes*, n°1, 1978.

² Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris, Editions des femmes, 1974.

³ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, tome 2 « L'expérience vécue », Paris, Gallimard, 1949.

enfin, que les filles et les garçons devaient être élevés de la même manière, etc., etc. Oui, ça, on en parlait beaucoup. On était convaincues – d’ailleurs, je suis toujours convaincue – que l’éducation est très, très importante pour éviter de faire des garçons machistes, hein. [...] On disait de ne pas éduquer les garçons en leur mettant... en offrant des poupées aux filles et des camions aux garçons. [...] Alors, après, il y avait beaucoup de discussions parce qu’il y avait quand même... la psychanalyse, là-dessus, elle n’a pas toujours des propos très, très, très progressistes [*sourire*]. Donc, si vous voulez, c’est pas... bon, il y avait des filles qui étaient... on en a eu une en particulier, qui allait devenir psychanalyste, qui nous disait que ça n’allait pas du tout, que les images masculines, féminines, et patati et patata. On lui disait : “Mais il n’est pas question de dire aux filles qu’elles sont des garçons et aux garçons que ce sont des filles”. Mais on n’est pas obligé non plus de cantonner chacun dans des rôles et des images aussi figés, quoi. Mais il y avait beaucoup de discussions, des fois violentes. » (Annie Brun)

Parmi les écrits parus dans le sillage *Du côté des petites filles* évoqués par Annie Brun figure notamment le dossier « Petites filles en éducation » coordonné par des militantes féministes dans la revue *Les Temps modernes*. Dans ce numéro, les auteures qui ont pour point commun leur appartenance au mouvement des femmes, ont entamé une recherche sur l’éducation des petites filles, déployée sous différents angles (la famille et l’école, l’histoire et la littérature) en s’interrogeant sur « quelle éducation donner aux petites filles, à nos filles, pour quelle femme, dans quelle société »¹. En décortiquant les productions culturelles², le rôle de l’environnement familial et des pratiques parentales³ ou encore celui de l’école, en particulier des institutrices⁴, elles mettent au jour différents mécanismes par lesquels s’effectue « l’apprentissage de la différence des sexes » pour les petites filles en particulier. Cette réflexion s’inscrit ainsi dans une critique des stéréotypes à l’œuvre dans l’éducation, prônant une éducation qui en soit débarrassée, « c’est-à-dire dans laquelle les modèles féminins et masculins présentés ne se cantonnent pas aux rôles traditionnels » (Mozziconacci, 2011, p. 82).

Parallèlement à la mise au jour des stéréotypes et à leur contestation, l’autre prisme au travers duquel la question de l’éducation des enfants est discutée dans les groupes féministes est celui de leur nécessaire autonomie. S’inscrivant dans le contexte des années 1968 marquée par une remise en question des relations de domination et d’autorité au sein de la famille et à l’égard des enfants et par une politisation des pratiques éducatives (Pagis, 2014, p. 193), les projets d’éducation alternative discutés par les féministes des années 1970 sont colorés par ces réflexions. Mais si « l’autonomie et la responsabilisation précoce des enfants sont deux

¹ Leïla Sebbar-Pignon, « Une petite fille, ça existe », Dossier « Petites filles en éducation », *Les Temps modernes*, n°358, 1976, p.1769.

² Véronique Nahoum, « Historiettes pour petites filles », Colette Gutman, « Blanche-neige en trente secondes », *op.cit.*

³ Evelyne Le Garrec, « De fil en aiguille et de mères en filles », Nancy Huston, Yasmina Salhi, « Jouer au papa et à l’amant », *op.cit.*

⁴ Geneviève Fraisse, « La petite fille, sa mère et l’institutrice », *op.cit.* ; Martine Storti, « Les institutrices au lieu des petites filles », *op.cit.*

principes centraux de la socialisation contre culturelle » soixante-huitarde (Pagis, 2014, p. 196), ils ont aussi d'autres visées dans une perspective féministe. L'autonomie – et à l'inverse l'aliénation – des mères et celle des enfants apparaissent étroitement liées et sont pensées dans leur interaction. « Pour que la femme ne soit pas étouffée par la mère qu'elle est aussi, il faut que rapidement l'enfant acquière une autonomie, qu'il sache se “gérer” seul » résume ainsi Sabine Fortino (Fortino, 1997). Du côté des mères féministes, il s'agit de ne pas surinvestir le travail maternel : « nous on revendiquait beaucoup du temps pour nous. [...] Voilà, on n'était pas collés à nos enfants » relate ainsi Gisèle Monnier, le « nous » faisant référence aux positions discutées collectivement dans son groupe femmes. Cela se traduit aussi par des réflexions – et des mises en pratique, nous y reviendrons – sur la prise en charge collective des enfants, comme le montre l'extrait de l'article « Femmes enfant même ghetto » : « Il faut détruire ce mythe de “mère” et d’“enfant”, celui de la fonction maternelle indispensable, pour construire d'autres relations pour l'enfant en dehors des modèles existants : la famille, l'école. L'enfant devrait être inséré naturellement dans une communauté pour que disparaisse ce rapport frustrant de l'enfant angoissé de quitter sa mère et de la mère angoissée de quitter son enfant¹ ».

À la lueur des archives, des sources secondaires et des témoignages, l'on voit ainsi apparaître deux principales « directions éducatives » (Mozziconacci, 2011, p. 64) discutées dans les groupes féministes et à partir desquelles s'esquissent les contours d'une contre-éducation féministe. Si ces réflexions indiquent bien que les féministes ont tout de même débattu de l'éducation des enfants, relativisant la thèse d'un « impensé » total, il convient cependant de souligner que ces discussions semblent avoir rapidement dévié vers une analyse de leur propre vécu davantage que celui de leurs enfants, de leurs propres mères davantage qu'elles-mêmes en tant que mères². Différents éléments soutiennent ainsi l'idée que « quand les femmes écrivent, c'est en tant que “filles de leurs mère” et non en tant qu'éducatrices » (Fortino, 1997). En témoignent ainsi les souvenirs d'Anne-Marie Gaillard – « [*Dans les groupes femmes*] on parlait de nos mères hein, des relations avec nos mères, et on ne parlait pas, justement, des relations qu'on pouvait avoir avec nos enfants » – tout comme les constats que dressent les auteures de dossiers dans la presse féministe de l'époque. Relatant les échanges collectifs préalables à la réalisation du dossier « Mères femmes » dans les *Cahiers du Grif* en 1977, Françoise Collin souligne ainsi que « le rapport des femmes à leurs propres

¹ « Femme, Enfant, même ghetto ! », Brochure « Maternité, que caches-tu ? », *op.cit.*, p.49.

² Sur la place des mères des féministes dans les entretiens que j'ai menés avec elles, voir la section « “Ne pas avoir la vie de ma mère”. (Contre-)modèles maternels et féminins » au chapitre 4 de la thèse.

mères a suscité des réactions verbales plus fortes, plus violentes, que celles qu'elles entretiennent avec leurs propres enfants. Sans doute parce qu'il est plus difficile et plus inquiétant de remettre en question la maternité en nous-mêmes que dans les autres. Sur le rapport aux enfants en effet le propos se faisait plus rassurant, plus conventionnel, comme si se manifestaient là de plus grandes résistances. À la limite, on aurait pu penser que seules nos mères avaient été en défaut et que nous-mêmes comme mères, par la magie d'une génération, avions surmonté ce défaut¹ ». Quant au numéro des *Temps modernes* dédié à l'éducation des petites filles évoqué plus haut, les auteures ne cessent de s'étonner que le sujet les ramène autant vers elles-mêmes. La préface évoque ainsi que « à choisir seulement les petites filles, il n'y a pas que l'enfant au féminin qu'[elles ont] découvert » : « interroger les mères sur leurs filles, c'est les entendre parler d'elles-mêmes ou de leur propre mère [...] Existence-elles vraiment les petites filles ? Ou ne vivent-elles que dans ce désir nouveau de trouver notre réalité de femmes jusque dans l'enfance ?² ». Evelyne Le Garrec, qui mène des entretiens avec des mères de petites filles au sujet de l'éducation, aboutit à la même conclusion – « De la poupée de la petite fille d'aujourd'hui on est passé à celle que sa mère, il y a 20 ou 30 ans, avait eue ou n'avait pas eue [...] De fil en aiguille et de mère en fille on aurait pu remonter au déluge. La petite fille d'aujourd'hui et son éducation étaient depuis longtemps dépassées, abandonnées sur le bord de la route et le vrai sujet de l'histoire, c'était sa mère³ » – de même que Nancy Huston et Yasmina Sahli dans le chapitre consacré aux pères⁴. De façon plus révélatrice encore, dans le numéro 3 de la *Revue d'en face*, la rubrique « Ma fille et moi » contient le récit de la relation que l'auteure de l'article entretient avec sa propre mère, entrecoupée de citations de l'ouvrage *En vol* de Kate Millet dans lesquelles l'auteure américaine évoque aussi sa mère⁵.

Au terme de cette restitution rapide des différents cadrages féministes de la maternité dans le mouvement des femmes de la « deuxième vague », deux conclusions s'imposent : en comparaison avec les autres aspects de la maternité, et en regard avec l'histoire du féminisme

¹ Françoise Collin, « Humour en amour », Dossier « Mères femmes », *Les Cahiers du Grif*, n°17/18, septembre 1977, p.3.

² « Les petites filles perdues et retrouvées », Dossier « Petites filles en éducation », *Les Temps modernes*, *op.cit.*, p.1772.

³ Evelyne Le Garrec, « De fil en aiguille et de mères en filles », *art.cit.*, p.1906.

⁴ « Nous voilà maintenant : deux femmes jeunes, célibataires, nous n'avons pas d'enfants, nous en fréquentons peu et si le problème de leur éducation nous intéresse c'est d'une façon médiatisée par une prise de position féministe et non pas d'une façon immédiate. Mais au cours des interviews, le sujet de cette enquête s'est déplacé, s'est rapproché... jusqu'à ce que nous réalisions que c'était de nous qu'on parlait, nous petites filles. En nous replongeant dans notre propre enfance, l'enquête nous a contraintes à remettre en question le "moi souverain" construit par notre mémoire et à retrouver le "moi petite fille" que nous étions malgré nous [...] Nous nous sommes retrouvées en face, non plus de nos amis, de nos pairs, mais de nos pères ». », Nancy Huston, Yasmina Salhi, « Jouer au papa et à l'amant », *art.cit.*, p.1945.

⁵ Thérèse, « Il y a toujours maman », *La Revue d'en face*, n°3, février 1978, p.29-31.

des années 1970 dans d'autres pays¹, la dimension éducative et socialisatrice a effectivement été moins discutée et a moins fait l'objet d'élaborations collectives et théoriques, sans pour autant être totalement absente ; en outre, lorsque discutées, ces dernières l'ont généralement été davantage sous l'angle du vécu des féministes mères que sous celui des enfants. En restituant à grands traits cette histoire, il s'est agi de présenter les contextes cognitifs dans lesquels les féministes enquêtées ont baigné et les principaux cadrages en circulation qui ont pu les influencer collectivement et individuellement. Si cette revisite nuance quelque peu l'idée d'une faible prise en charge par le mouvement féministe des questions d'éducation et de maternité proposée par Sabine Fortino, l'analyse des parcours individuels face à la maternité va permettre de mettre à l'épreuve l'un des ressorts de cette faible prise en charge selon cette auteure, à savoir l'idée que la majorité d'entre elles n'aurait pas eu d'enfant à l'époque de leur engagement.

2. Les féministes face à l'exercice de la maternité : profils typiques

Délaissant la dimension d'élaboration collective et théorique à l'égard de la maternité présentée précédemment, cette section propose de poursuivre la réflexion sur le rapport des féministes à la maternité en l'analysant sous un autre angle : celui de leurs expériences et parcours individuels. Sur les 115 féministes ayant répondu au questionnaire, 94 ont des enfants – soit plus de 80 % d'entre elles – tandis que 19 non (16 %). À quels moments dans leurs parcours les féministes enquêtées ont-elles produit et élevé leurs enfants ? Comment cette expérience se positionne-t-elle par rapport à l'engagement féministe et à la période d'apogée des mobilisations de la « deuxième vague » (entre 1970 et 1985) ? L'élevage des enfants est-il entré en concurrence avec le militantisme ou ces expériences ont-elles été successives dans le temps ? Le traitement séquentiel de la carrière maternelle des féministes, dont les résultats sont présentés ici, permet de répondre à ces différentes questions et d'affiner la compréhension de l'articulation entre engagement féministe et expérience maternelle au niveau individuel.

¹ En Allemagne par exemple, en raison des liens étroits entre le mouvement féministe de la « deuxième vague » et le mouvement anti-autoritarisme, la question de la maternité et de l'éducation des enfants est présente dès l'émergence du mouvement des femmes : elle est au centre d'un de ses moments fondateurs – le discours de Helke Sanders au congrès du SPD le 13 septembre 1968 qui précède le fameux lancé de tomates (*Tomatenwurf*) dont une autre militante gratifie les membres en raison de leur mépris – et le féminisme se développe dans le sillage direct de mobilisations comme les projets *kinderläden* (des crèches autogérés et anti-autoritaires) et de mobilisations d'étudiantes critiquant l'absence de crèches à l'Université en 1968 (Ferree, 2012 ; Lenz, 2008 ; Schulz, 2002).

Penser la maternité sous l'angle de l'élevage : logique et résultats des carrières maternelles

Le questionnaire diffusé auprès des anciennes féministes lyonnaises et grenobloises comportait une question sur le fait d'avoir élevé ou non des enfants¹, assortie le cas échéant d'un ensemble de précisions à fournir à leur sujet². Bien renseignées, ces données ont permis de reconstituer de manière longitudinale les parcours des enquêtées eu égard à la maternité et d'élaborer une carrière en vue de traitements séquentiels. Après une première tentative centrée seulement sur le statut maternel – être mère ou non, et de combien d'enfants – nous avons finalement opté pour une construction qui mette l'accent sur le travail maternel d'élevage des enfants et sa durée. Pour le dire autrement, alors que la première option montrait surtout le moment où les féministes deviennent mères (les enquêtées restant « mères de n enfants » par la suite jusqu'à aujourd'hui), la seconde permet non seulement d'avoir cette information mais aussi d'objectiver le moment où le travail maternel diminue. En saisissant l'expérience maternelle sous l'angle du temps, et donc de la disponibilité, cette approche permet de réfléchir aux éventuels processus de concurrence entre les sphères de vie et entre différentes activités (parentales et militantes en l'occurrence).

Les états de l'alphabet de la carrière féministe ont ainsi été pensés à partir de la notion d'élevage, entendue comme le travail (et le temps) parental consacré à s'occuper des enfants et la charge mentale y relative. En s'appuyant sur les résultats des enquêtes emplois du temps sur les évolutions du temps parental en fonction de l'âge des enfants³, nous avons choisi de fixer des seuils à l'âge de 10 ans – âge à partir duquel la charge d'élevage décroît – puis de 15 ans, définie comme la fin de l'élevage⁴. Dans la mesure où l'âge du plus jeune des enfants constitue un facteur plus déterminant pour le temps parental que le nombre total d'enfants dans la famille, ces seuils ont été fixés pour le dernier enfant de la fratrie. L'alphabet de la carrière maternelle ainsi construit distingue donc les états suivants :

¹ Il convient de rappeler que le questionnaire a été adressé à l'ensemble des féministes lyonnaises et grenobloises engagées dans les années 1970 que nous avons pu retrouver, indépendamment de leur situation familiale (cf. présentation de la démarche empirique en introduction générale). En d'autres termes, l'enquête par questionnaire ne visait pas spécialement les féministes qui ont élevé des enfants. La présence de questions sur la maternité, les enfants, leur éducation dans le questionnaire a peut-être dissuadé certaines femmes sans enfant de répondre.

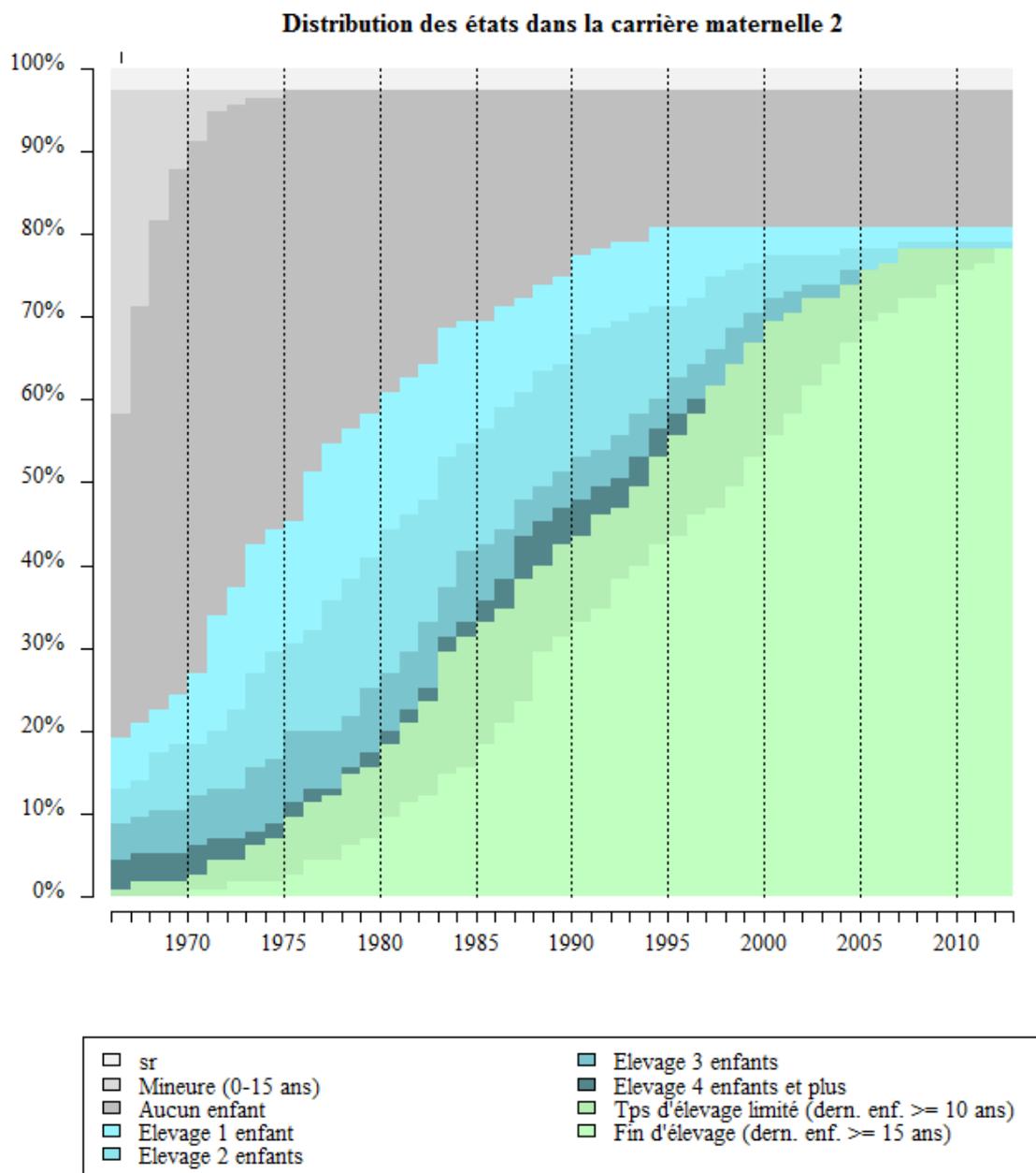
² Voir la question n°87 du questionnaire figurant en annexes.

³ Les couples qui ont au moins un enfant de moins de 3 ans consacrent nettement plus de temps aux activités parentales, l'âge préscolaire exigeant une forte présence parentale, notamment pour les soins. Ensuite, avoir un enfant en âge scolaire (3-10 ans) augmente également le temps parental des mères en particulier. Enfin, l'âge du plus jeune des enfants constitue un facteur plus déterminant pour le temps parental que le nombre total des enfants dans la famille. « Quel temps pour les activités parentales ? », DREES, *Etudes et résultats*, n°162, mars 2002.

⁴ Ces seuils ne correspondent pas à la décohabitation des enfants du foyer familial ni à leur indépendance financière vis-à-vis de leurs parents, informations dont nous ne disposons pas.

- « **Aucun enfant** » lorsque les enquêtées ne sont pas mères et n'ont pas de charge d'élevage (en gris foncé)
- « **Élevage de (un/deux/trois/quatre et +) enfants** » : lorsque les enquêtées devenues mères sont en situation d'élevage des enfants, dont le plus jeune a moins de 10 ans (dégradé de bleu, du plus clair au plus foncé en fonction du nombre d'enfants)
- « **Temps d'élevage limité** » ou « **fin d'élevage** » : lorsque le dernier enfant a plus de dix ans ou plus de 15 ans (respectivement en vert foncé et vert clair)

Figure 32 - Distribution des états dans les carrières maternelles



La représentation graphique agrégée de la carrière maternelle ainsi élaborée permet tout d'abord de voir comment les répondantes féministes se répartissent dans les différents états au fil de la période étudiée entre 1966 et 2012 (cf. figure 32). Cette distribution, présentée en temps historique, est particulièrement intéressante quant à la localisation des expériences maternelles par rapport à la période où les engagements militants féministes sont les plus importants (entre 1970 et 1985).

Au début des années 1970, au moment où débute les mobilisations féministes de la « deuxième vague », la majorité des personnes enquêtées n'ont pas d'enfant (états en gris) tandis qu'un quart des féministes sont déjà mères (états en bleu ou vert). Ces dernières se trouvent quasiment toutes en situation d'élever un ou plusieurs enfants, comme en témoigne la rareté des états d'élevage limité ou terminé en vert au cours de cette séquence. Mais la part des mères féministes augmente de façon substantielle par la suite : elle concerne plus de 40 % des enquêtées dès 1975 et le rapport s'inverse peu après, le nombre de féministes avec enfants dépassant celui des sans enfant dès 1976 – une année charnière comme le montre le décrochage sur le graphique – pour finalement atteindre 60 % des enquêtées en 1980. Ainsi, la décennie 1970, concomitante de l'apogée des mobilisations féministes de la « deuxième vague », est donc celle qui enregistre la plus forte hausse avec une augmentation de près de 30 points des féministes mères. Par la suite, la progression de cette part est moindre : elle passe de 60 % à 80 % entre 1980 et 1995, date à laquelle le plateau est atteint (82 %) avec les dernières naissances d'enfants de militantes. Si l'on regarde maintenant les types d'élevage, en particulier les situations avec une charge d'élevage limitée ou terminée (états en vert), la part des mères féministes concernées par cette situation progresse à partir de 1975, devenant de plus en plus importante à partir de 1980 et ensuite. En 1980, près d'un tiers des féministes qui ont des enfants n'ont plus une charge d'élevage entière (enfant âgé de plus de 10 ou de 15 ans) ; une part qui atteint la moitié des mères en 1985.

Ainsi, l'analyse agrégée des carrières maternelles, en montrant la manière dont les états relatifs à l'élevage des enfants se distribuent en temps historique, permet de revenir empiriquement sur plusieurs idées souvent associées aux trajectoires des féministes des années 1970. Ce portrait d'ensemble des carrières maternelles relativise d'abord l'idée selon laquelle la majorité des féministes n'aurait pas eu d'enfants pendant le mouvement ou, à tout le moins, à ses débuts¹ : dans notre corpus, si les mères sont minoritaires au début de la décennie, leur part n'est pas marginale pour autant et elle augmente rapidement *pendant* les années 1970. En outre, alors que le tournant des années 1980 est souvent considéré comme le moment où les féministes investissent la maternité et l'élevage des enfants parallèlement à leur désengagement militant, l'analyse montre que cela se passe tendanciellement plus tôt chez les Lyonnaises et les Grenobloises. On peut même considérer, à partir de l'analyse des types d'élevages que, à l'inverse, c'est à partir des années 1980 qu'elles sont de plus en plus

¹ Une idée avancée notamment par Sabine Fortino dans son article qui considère que « la composition sociale du mouvement est homogène, notamment en ce qui concerne l'âge des militantes [...] et leur situation familiale : la majorité des militantes de cette époque n'est pas mariée et... n'a pas d'enfant » (Fortino, 1997).

nombreuses à retrouver une certaine disponibilité en raison d'une charge maternelle limitée ou terminée.

Au-delà de cette analyse agrégée et des premiers enseignements qu'elle fournit, la présentation de la typologie issue de *l'Optimal matching analysis* et de la classification automatique permet de distinguer différents groupes de parcours féministes face à l'expérience maternelle.

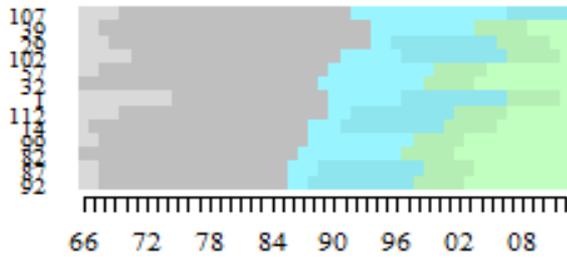
Des « maternités précoces » aux « sans enfant » : typologie des carrières maternelles des féministes

À l'image des autres carrières étudiées précédemment, la typologie et le découpage de différentes classes composées de carrières maternelles proches permet de restituer la diversité des parcours au-delà des tendances générales évoquées ci-dessus, tout en dégagant des itinéraires typiques face à la maternité et l'élevage des enfants dont il est possible d'évaluer la fréquence et le poids dans la population. Une typologie en six classes, élaborée à partir de coûts constants, a été retenue ici¹.

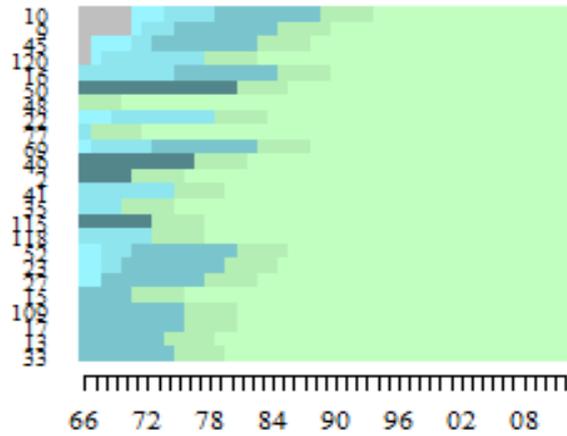
Figure 33 - Typologie des carrières maternelles

¹ Les coûts de substitution choisis sont des coûts constants fixés à 2 tandis que *l'indel* a été fixé à 1. Voir la matrice en annexes (cf. annexe 14). La sixième classe comprend les non-réponses et n'est pas représentée.

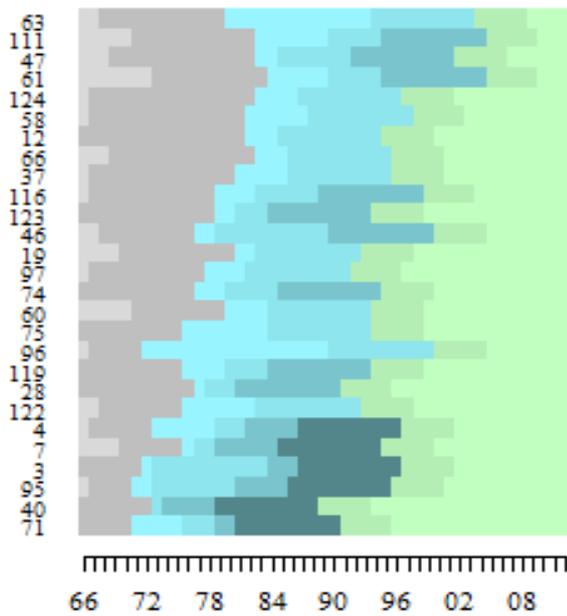
CL1 : Maternités postérieures (n=13)



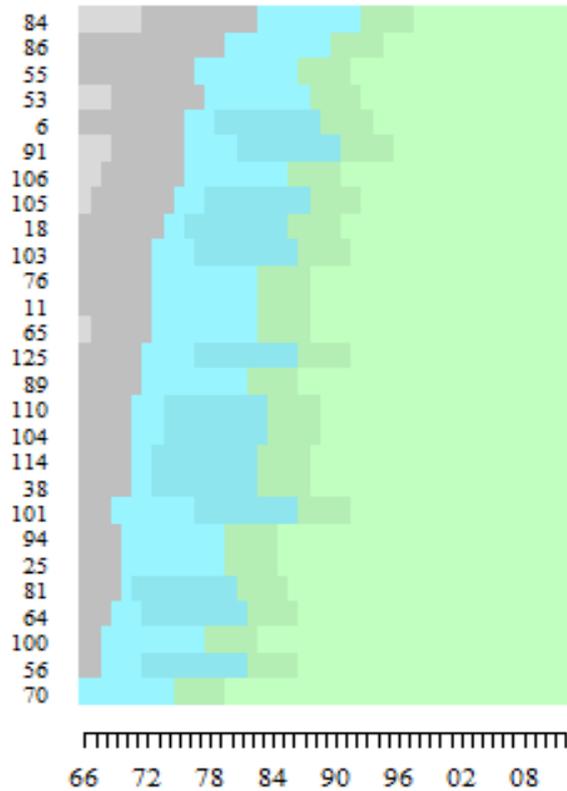
CL2 : Maternités antérieures (n=24)



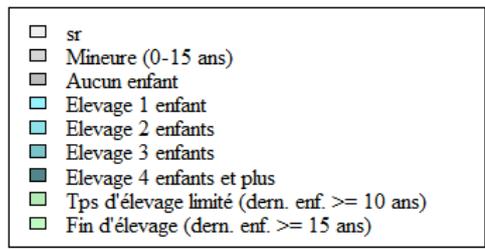
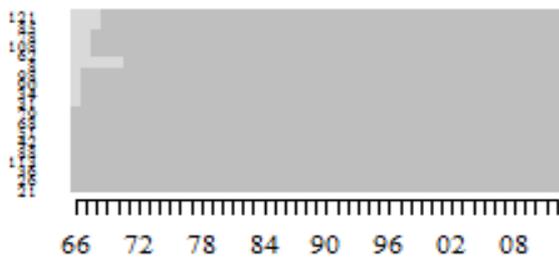
CL3 : Élevage concomitant (fin 70s) (n=27)



CL4 : Élevage concomitant (70s) (n=27)



CL5 : Sans enfant (n=19)



Lorsqu'on observe les carrières maternelles des féministes saisies sous l'angle de l'élevage, les classes 1 et 2 constituent deux extrémités, avec d'un côté les élevages « précoces » (en temps historique) et antérieurs aux mobilisations féministes de la « deuxième vague » entre 1970 et 1985 et de l'autre les élevages « tardifs » prenant place après cette séquence historique (classe 1). Entre ces deux pôles, les classes 3 et 4 constituent des groupes intermédiaires, dans lesquels l'élevage des enfants et les mobilisations féministes sont globalement concomitants. Enfin, la classe 5 regroupe les enquêtées qui n'ont pas d'enfant¹.

Si l'on commence la description plus détaillée des classes en suivant l'échelonnement des maternités au fil du temps historique, la **classe 2** (n=24, 21 % des enquêtées) est composée des répondantes dont **les expériences maternelles sont les plus précoces** (en temps historique et non biographique) et débutent de façon **antérieure aux mobilisations féministes** (« **maternités antérieures** »). Déjà mères au début des années 1970, elles sont en passe de terminer le travail d'élevage pendant les années d'apogée du féminisme de la « deuxième vague » (70 % d'entre elles ont une charge d'élevage limitée ou terminée en 1980). Leur différence réside aussi dans le nombre d'enfants puisqu'elles sont nombreuses à avoir plusieurs enfants, et ceci dès le début de la séquence historique également².

Plus fréquente chez les Grenobloises que chez les Lyonnaises, ce type de trajectoire maternelle est aussi nettement plus fréquent chez les personnes les plus âgées du corpus, en particulier celles nées avant 1941 et dans une moindre mesure entre 1941 et 1946³ (cf. tableau 26). Le croisement avec des variables relatives au parcours amoureux et conjugal montre que celles qui ont été mariées au cours de leur vie sont sur-représentées dans cette classe tandis que, à l'inverse, les expériences ou trajectoires non-hétérosexuelles sont absentes ou sous-représentées. Quant aux types d'engagements féministes qu'elles ont eus dans les années 1970 (cf. tableau 27)⁴, il est intéressant de voir que celles qui étaient engagées au Planning familial sont surreprésentées. À plus long terme, elles ont davantage connu un activisme féministe intense au-delà des années 1970 que d'autres devenirs militants, soit en restant engagées de manière continue jusqu'à aujourd'hui soit avec des reprises de forte intensité par la suite. On peut dès lors considérer que dans cette classe l'engagement féministe se déroule

¹ La classe 6, qui ne rassemble que 5 personnes, réunit les non-réponses et les réponses partielles (information manquante sur les dates de naissance d'un ou plusieurs enfants).

² En 1970, sur les 24 membres de cette classe, 11 sont mères de trois enfants ou plus.

³ 71 % de celles qui sont nées avant 1941.

⁴ Pour un rappel des classes de la typologie des engagements féministes selon les types de collectifs fréquentés entre 1966 et 1985, voir la présentation de ces carrières dans le chapitre 4 de la thèse.

principalement à la fin et à l'issue de l'élevage des enfants, l'activité maternelle interférant peu avec le militantisme, qui connaît peu de reflux ou de variation d'intensité.

Parmi les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens, les parcours de certaines anciennes militantes du Planning familial illustrent bien cette classe de la carrière maternelle. C'est par exemple le cas de Lucienne Ducos : née en 1937, elle se marie en 1963 et deux enfants naissent de cette union en 1964 et 1965. Son engagement commence après la naissance de ses enfants (et en lien avec) puisque c'est par le biais du réseau d'interconnaissance féminin autour de l'école maternelle qu'elle entre en contact avec le Planning familial¹. Lucienne, qui n'a pas d'activité professionnelle, commence par faire quelques heures de bénévolat pendant que ses enfants sont à l'école avant de s'investir de plus en plus dans l'association au fil des années 1970. Elle suit de nombreuses formations et devient ensuite salariée de l'association après le passage de la loi Veil et exerce comme conseillère conjugale en son sein jusqu'à sa retraite au début des années 2000.

¹ L'exemple de Lucienne Ducos a été utilisé plus haut dans l'analyse des processus d'entrée dans l'engagement pour pointer le rôle des cercles féminins liés à l'élevage des enfants qui ont pu conduire à la mise en contact avec des militantes féministes. Voir la section « Rejoindre les espaces militants locaux » dans le chapitre 4 de la thèse.

Tableau 26 – Tableau croisé des carrières maternelles avec des indicateurs sociodémographiques et conjugaux (en %)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tot %	N
	Maternités postérieures	Maternités antérieures	Élevage concomitant (fin 1970)	Élevage concomitant (années 1970)	Sans enfant	SR		
Ville								
Grenoble	11	36	26	11	17	0	100	47
Lyon	11	10	22	32	16	7	100	68
Génération								
Nées avant 1941	0	71	0	14	5	10	100	21
Nées 1941 - 1946	0	32	4	44	16	4	100	25
Nées 1947 - 1951	8	3	41	23	21	5	100	39
Nées après 1951	33	0	33	13	20	0	100	30
Milieu social d'origine								
Classe supérieure	11	24	29	20	11	4	100	45
Classe moyenne	11	14	28	19	25	3	100	36
Classe populaire	13	23	13	32	13	7	100	31
Avoir été mariée une fois dans sa vie								
Oui	10	29	25	25	6	5	100	85
Non	16	0	19	19	44	3	100	32
Se définir plutôt comme...								
Hétéro-sexuelle	12	24	28	24	7	4	100	90
Homo-sexuelle	20	0	0	20	60	0	100	10
Bisexuelle	0	0	17	25	58	0	100	12
Types de carrière relationnelle (1966-2012)								
Cl.1 Conventi- tionnelles	10	20	38	22	4	6	100	50
Cl.2 Refus exclusivité	0	44	22	22	11	0	100	18
Cl.3 Lesbiennes	12	6	6	23	53	0	100	17
Cl.4 Rejet du couple stable	10	30	0	30	30	0	100	10
Cl.5 Expéri- mentations avant conjugalité	31	6	19	31	6	6	100	16
<i>Total</i>	<i>11</i>	<i>21</i>	<i>24</i>	<i>24</i>	<i>17</i>	<i>4</i>	<i>100</i>	<i>115</i>

Si l'on poursuit la description des classes, dans les classes 3 et 4, la **période d'élevage des enfants et celle des mobilisations féministes** de la « deuxième vague » sont davantage **concomitants**. Venant après la classe 2 dans l'ordre chronologique, **la classe 4** (n=27, 23,5 %) réunit les militantes prises par l'élevage des enfants dans les années 1970 (« **Élevage concomitant 70s** »). La majorité d'entre elles ont leur premier enfant entre 1970 et 1975, voire un second dans la deuxième moitié de la décennie 1970, tandis que la charge d'élevage s'amointrit au fil des années 1980. Plus fréquente chez les répondantes nées entre 1941 et 1946, ce type de trajectoire maternelle l'est aussi chez celles qui sont issues de classes populaires. Sur le plan de l'engagement féministe, celles qui ont pris part aux groupes féministes autonomes et qui ont connu un désengagement au début des années 1980 sont sur-représentées dans cette classe.

Un peu **décalé dans le temps**, l'élevage des enfants pour les membres de **la classe 3** (n=27, 23,5 %) débute dans la **deuxième moitié des années 1970** (« **Élevage concomitant fin 70s** »). Les premiers enfants des répondantes de cette classe naissent après 1975, voire à la toute fin de la décennie ou au tournant des années 1980. Les familles de ces féministes continuent à s'accroître ensuite puisque certaines ont un deuxième, troisième voire quatrième enfant dans les années 1980. C'est également le nombre moyen d'enfants qui distingue les répondantes de la classe 3 et de la classe 4 (dans laquelle elles ont au maximum deux enfants). Dans cette classe, les féministes des classes d'âge les plus jeunes sont sur-représentées (nées entre 1947 et 1951 et nées après 1951) (cf. tableau 26). Ce type de carrière maternelle est aussi plus fréquent chez celles dont les parcours conjugaux ont été plus conventionnels ; en particulier celles qui, à l'intérieur de cette classe, ont connu une courte phase d'expérimentation avant de revenir vers des formes conjugales classiques. Sur le plan de l'engagement féministe, ce type de carrière maternelle se retrouve particulièrement chez celles qui ont connu des trajectoires militantes complexes dans les années 1970, passant ou combinant des engagements dans différents types de collectifs féministes, en particulier des collectifs génériques (« les passeuses »). Quant à la suite de leurs trajectoires militantes, elles sont proportionnellement plus nombreuses dans cette classe à se mobiliser de manière modérée à partir des années 1980 tandis qu'à l'inverse les reprises ou continuités militantes de forte intensité au-delà de cette date sont sous-représentées (cf. tableau 27). Ainsi, dans cette classe, l'élevage des enfants semble accompagner une diminution progressive de l'engagement féministe.

Si aucune enquêtée rencontrée dans le cadre des entretiens ne correspond exactement à ce profil, le parcours de Joëlle Ganay s'en rapproche sur plusieurs aspects. Née en 1949,

Joëlle Ganay participe aux mobilisations féministes des années 1970 dans le sillage d'un engagement maoïste (Front rouge) qu'elle partage avec son mari (rencontré en 1971, mariage en 1973). Alors qu'ils vivent en couple à Vaulx-en-Velin et ont différents engagements sur le quartier où ils habitent, Joëlle s'investit particulièrement dans le groupe femmes ; un engagement qui se déroule de manière simultanée avec l'élevage de son premier enfant né en 1977. Avec la naissance d'un second enfant (en 1980) et la croissance du premier, ses investissements militants se déplacent pendant un temps vers d'autres objets (mouvements de crèche et groupes sur la petite enfance, parents d'élève, etc.) avant de refluer au moment de la naissance d'un troisième enfant (1985).

Tableau 27 – Tableau croisé des carrières maternelles avec les carrières féministes (en %)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tot %	N
	Maternités postérieures	Maternités antérieures	Élevage concomitant (fin 70s)	Élevage concomitant (70s)	Sans enfant	SR		
Types de carrière féministe 1966-1985 (collectifs)								
Cl.1 Féministes autonomes ++	20	12	28	32	8	0	100	25
Cl.2 Féministes autonomes	13	13	13	31	25	6	100	16
Cl.3 Pour avortement seulement	15	25	20	25	15	0	100	20
Cl.4 Les passeuses	7	14	41	21	14	3	100	29
Cl.5 Fidèles au Planning familial	7	33	13	7	33	7	100	15
Cl.6 Le PF comme tremplin	0	50	0	20	10	20	100	10
Types de carrière féministe 1966-2012 (périodes)								
Cl.1 Désengagement net début années 1980	17	15	20	32	12	5	100	41
Cl.2 Désengagement graduel dans années 1980	12	18	24	24	15	6	100	33
Cl.3 Engagement continu	0	44	22	11	22	0	100	9
Cl.4 Reprises militantes	0	47	7	27	20	0	100	15
Cl.5 Faibles continuités post-1980	13	7	53	7	20	0	100	15
<i>Total</i>	<i>11</i>	<i>21</i>	<i>24</i>	<i>24</i>	<i>17</i>	<i>4</i>	<i>100</i>	<i>115</i>

À l'autre bout du spectre, **la classe 1** (n=13, 11 %) regroupe les répondantes féministes dont les **maternités sont les plus tardives**, l'élevage des enfants prenant place **après le reflux des mobilisations féministes** au milieu des années 1980 (« **Maternités postérieures** »). Dans cette classe, c'est seulement à la fin des années 1980 et au début des

années 1990 que les féministes ont un premier enfant, parfois suivi d'un second pour certaines d'entre elles seulement. Sans surprise, l'effet d'âge déjà pointé plus haut se retrouve puisque une part importante des répondantes les plus jeunes, nées après 1951, connaît ce type de trajectoires maternelles au détriment des autres classes d'âge. Sur le plan conjugal, le croisement est intéressant car il révèle que cette carrière est plus fréquente chez celles qui ont connu une période d'expérimentation des possibles dans les années 1970 et 1980 avant de revenir vers des relations stables exclusives hétérosexuelles. On peut ainsi penser que projet parental et retour vers des formes conjugales classiques vont de pair à la fin des années 1980. Cette nouvelle période de vie semble alors complètement dissociée de la phase antérieure qui était celle du militantisme intense, comme le laisse penser l'absence, dans cette classe, d'enquêtées ayant connu des continuités ou des reprises militantes fortes au-delà des années 1980.

Martine Giry, rencontrée dans le cadre de la campagne d'entretiens, illustre bien ce profil. Née en 1951, elle rejoint le mouvement féministe au début des années 1970 alors qu'elle est étudiante, dans le sillage de sa participation à d'autres campagnes, soutenant d'abord le mouvement pour l'avortement libre avant de s'investir activement dans le mouvement des femmes autonome. Elle connaît aussi une expérience communautaire particulièrement longue, résidant dans différentes formes de communauté de 1975 à 1988. Pendant cette période, elle a une relation ouverte et non-exclusive avec son conjoint actuel et ne revient vers des formes conjugales plus traditionnelles et cohabitantes qu'à la fin des années 1980. Leur enfant naît en 1991, ce qu'elle présente elle-même comme une autre phase de vie : « Donc en fait j'ai eu ma fille euh... on va dire, après l'aventure communautaire et l'aventure féministe [...] Mais j'ai eu ma fille à ce moment-là parce que j'avais 40 ans et que...fallait que je me décide. Voilà, j'ai vécu plein de choses avant ».

Enfin, **la classe 5** (n=19, 16,5 %) est composée des répondantes qui n'ont **pas d'enfant**, et que l'on peut qualifier, à l'appui du croisement avec les autres variables, de « **dissidentes** » **par rapport aux normes conjugales et maternelles** (Descarries et Corbeil, 1994, p. 70). Plus rarement mariées, les membres de cette classe ont aussi plus rarement eu des parcours conjugaux « conventionnels » (cf. tableau 26). Celles qui ont rejeté définitivement le couple stable, tout comme celles qui ont connu des expériences de conjugalité lesbienne, ainsi que celles qui se définissent aujourd'hui comme homosexuelles ou bisexuelles, sont particulièrement représentées dans cette classe. Il convient toutefois de souligner que, si ce type de (non)carrière maternelle est plus fréquente chez les personnes aux expériences et trajectoires homosexuelles, il ne s'y résume pas : 7 % des hétérosexuelles figurent dans cette

classe. Quant à l'engagement féministe, l'on observe que ce type de trajectoires est légèrement plus fréquent chez les personnes qui étaient engagées dans les années 1970 dans les groupes féministes non mixtes et autonomes entre 1975 et 1980 et, de façon plus surprenante, au Planning familial (cf. tableau 27).

Parmi les enquêtées, ce type de parcours correspond à celui de personnes comme Ghislaine Tessier, Josette Casari, Béatrice Renard, Claudine Egret ou encore Sylvie Boissiere. L'analyse croisée des entretiens menés avec elles permet de discuter du caractère volontaire de la non-entrée dans la parentalité et de ses liens éventuels avec l'engagement et la socialisation féministes. Certaines, à l'instar de Josette Casari, font part de leur choix délibéré de ne pas avoir d'enfant, participant dès lors de la minorité de femmes dans cette situation¹ : « Je n'en ai jamais voulu des mômes, ça ne m'a jamais... [...] Mon amie, elle, elle s'est privée parce qu'elle en voulait des mômes. Mais elle savait que ça ne me branchait pas donc elle n'a pas insisté quoi ». À l'opposé, d'autres évoquent un désir d'enfant qui n'a pu être satisfait, à l'image de Sylvie Boissiere qui essaie d'avoir un enfant à la fin des années 1980 à une période où elle est célibataire : « Donc j'approchais de la quarantaine et j'ai eu envie d'avoir un enfant, et j'ai donc essayé d'avoir un enfant à cette époque-là ; mais je n'y ai pas mis je pense l'assiduité nécessaire, donc mes tentatives n'ont pas abouti ». Entre ces deux postures contrastées figurent différentes situations intermédiaires, dans lesquelles la non-entrée dans la parentalité semble se situer au croisement de différentes logiques, notamment féministes.

« CM : Mais ça a eu des répercussions – enfin, à l'image de ce que vous dites pour ces femmes qui étaient mariées, avec des enfants, etc. – est-ce que, vous, ça a eu d'autres formes de répercussions sur vos relations amoureuses de l'époque ou ultérieures ? Bah, certainement sur le fait de... **au niveau des désirs d'enfant** ou pas, sa position. On est beaucoup de femmes, aussi, où on n'est pas dans un contexte comme ça [*avec enfant*].[...] Bah, c'est certain. C'est certain [*que ça a joué*]. Oui, bien sûr. Mais de ce trouble d'avoir quand on est femme, on est élevée, éduquée en disant “un jour, tu auras des enfants et unetelle aura des enfants” et puis **oser dire non, oser dire... c'est pas évident non plus hein**. De dire “non, pas dans les conditions actuelles”, “pas dans...”. Bon, nous, c'était une situation très précaire, sans fric, etc., en plus, c'est... [...] Parce que c'est... collectivement, tout le monde pense que c'est anormal qu'une femme n'ait pas d'enfants. Ça se ressent partout, hein. **C'est des choix et puis, des fois, après, c'est trop tard**. Enfin, chacun a son itinéraire de vie, mais à cette époque-là, c'était pas évident de tout mener non plus de front. » (Ghislaine Tessier)

L'exemple de Ghislaine Tessier montre bien que la socialisation féministe peut jouer un rôle dans le fait de ne pas avoir d'enfant (« au niveau des désirs d'enfant », « oser dire non ») sans être nécessairement le seul facteur (« une situation très précaire, sans fric », « pas

¹ Différentes enquêtes ont montré que l'infécondité volontaire déclarée reste un phénomène très minoritaire : selon l'enquête *Fecond* 4,3 % des femmes déclarent ne pas avoir d'enfant et ne pas en vouloir (Debest et Mazuy, 2014).

évident de tout mener de front »). Il contribue dans tous les cas à rendre cette réalité possible et à envisager de s'affranchir de l'injonction à la maternité, participant à la légitimation du désir de « faire autre chose » que d'être mère, de s'épanouir dans d'autres projets, qu'il soit d'ordre culturel (Ghislaine Tessier) et/ou professionnel (Béatrice Renard). Enfin, plus généralement, les produits de la socialisation féministe constituent un support pour faire face aux coûts générés par l'entrée et la progression dans cette carrière déviante pour les femmes que constitue la non parentalité et la transgression de la norme éminemment genrée du « faire famille » (Debest, 2015). Ainsi, à l'image des personnes rencontrées par Charlotte Debest (Debest, 2014), aucune de nos enquêtées ne présente aujourd'hui – donc *a posteriori* – le fait de ne pas avoir d'enfant comme résultant d'un choix strictement féministe ; néanmoins, si l'effet de l'engagement féministe n'est pas si théorique ni mécanique, celui-ci a tout de même pu entrer en jeu par différents biais, constituant un facteur parmi d'autres et/ou une ressource dans ce processus.

Au final, les féministes enquêtées se distinguent-elles de leurs contemporaines lorsqu'on observe leurs choix et parcours procréatifs ? Se sont-elles davantage affranchies qu'elles de « la norme procréative » mise au jour par Nathalie Bajos et Michèle Ferrand, renvoyant aux conditions socialement définies comme bonnes pour avoir un enfant (Bajos et Ferrand, 2006) ? Force est de constater que, en comparaison avec les résultats exposés dans le chapitre précédent quant aux indicateurs relatifs à la sexualité et à la conjugalité, le tableau est beaucoup plus nuancé en matière de procréation et de maternité. L'on ne retrouve pas chez les Lyonnaises et les Grenobloises les tendances mises au jour par Françoise Picq et son équipe au sujet des militantes du MLF parisien, dont une partie aurait montré, en actes, qu'« on peut être femme sans être mère » comme le proclamait le mouvement (Picq, 2012, p. 67) : seules 60 % des féministes parisiennes interrogées ont des enfants au moment de l'enquête, avec une moyenne de 0,88 enfants par femmes¹. Dans notre corpus, les féministes enquêtées se distinguent peu de leurs contemporaines, que ce soit sur la part d'entre elles à ne pas avoir d'enfant ou, pour les autres, sur le nombre moyen d'enfant (cf. tableau 28). Quant à l'âge moyen au premier enfant (autour de 26 ans en moyenne), il varie selon la période de naissance des enfants et se trouve fortement contrasté avant et après 1968 – autour de 22 ans pour celles qui deviennent mères avant contre 26 ans pour celles qui deviennent mères après – tandis que la moyenne d'âge se déplace encore vers le haut pour celles qui ont leur premier enfant à partir des années 1980 pour atteindre 33 ans. Cette tendance est en phase avec les évolutions

¹ Nadja Ringart rappelle toutefois qu'au moment de leur enquête, menée au milieu des années 1980, « parmi les 40 % qui n'en ont pas [d'enfant], un certain nombre peuvent encore en avoir » (Ringart, 1991, p. 165).

générales à l'œuvre dans la société française de l'époque, où l'âge moyen des mères à la première naissance s'élève progressivement, mais elle est amplifiée chez les féministes, dont une partie a retardé l'exercice de la maternité. Enfin, si nous ne disposons pas de toutes les informations nécessaires pour explorer de manière approfondie cette question, les matériaux issus du questionnaire comme ceux recueillis en entretien laissent penser que seule une petite minorité d'entre elles se sont écartées de certains aspects de la « norme procréative »¹, que ce soit de la période par des grossesses dites « tardives » dans quelques cas, ou, plus rarement encore, des conditions d'accueil de l'enfant par le fait d'avoir un enfant seule (en dehors d'un couple parental) ou dans un cadre d'un couple homoparental.

¹ Nathalie Bajos et Michèle Ferrand définissent ainsi les différents aspects qui composent la norme procréative : « Dans la mesure où il devient possible d'éviter d'être enceinte et de refuser de poursuivre une grossesse en recourant à l'IVG, il importe plus que jamais que les conditions les meilleures soient réunies pour avoir un enfant. C'est le respect de ces conditions socialement définies que nous nommons "norme procréative". Cette norme s'est construite parallèlement à la diffusion de la contraception en s'inscrivant dans une double-évolution : la médicalisation croissante des comportements et le développement d'une conception psychologisante des besoins de l'enfant. Elle définit le "bon moment de la maternité" : ni trop tôt, ni trop tard, entre 25 et 35 ans (avant les grossesses sont stigmatisées comme "précoces" après comme "tardives" donc "à risques". La perspective planificatrice implique également la limitation du nombre d'enfants et l'espacement entre les naissances. Mais surtout puisque la possibilité de choisir quand va arriver l'enfant, il faut créer les conditions les plus favorables à son accueil : un couple parental stable affectivement, psychologiquement et matériellement, cette naissance s'inscrivant dans un projet parental et survenant au bon moment des trajectoires professionnelles des deux parents » (Bajos et Ferrand, 2006, p. 92).

Tableau 28 – Profils procréatifs - Données comparatives

	Population enquêtée	Population générale	Source
Part de femmes sans enfant	16 %	12 % des femmes nées entre 1946 et 1950 14 % des femmes de professions intermédiaires nées entre 1946 et 1950 20 % des femmes cadres nées entre 1946 et 1950	Insee, Enquête Famille et logements, 2011 (Masson 2013)
Nombre moyen d'enfants par femme	2,33 (pour les féministes qui ont eu des enfants)	2,3 pour les femmes nées entre 1946 et 1950 qui ont eu des enfants 2 pour les femmes nées entre 1946 et 1950 cadres ou professions intermédiaires qui ont eu des enfants	Insee, Enquête Famille et logements, 2011 (Masson 2013)
Age moyen des mères à la naissance du 1^{er} enfant	27 ans - 22 ans (enquêtées dont le 1 ^{er} enfant est né avant 1968) - 26 ans (1 ^{er} enfant né entre 1969 et 1980) - 34 ans (1 ^{er} enfant né entre 1980 et 1994)	24 ans en 1970 24,5 en 1980 25 en 1985 26 en 1990	Tableau évolution de la fécondité depuis 1970 (Age moyen à la première naissance), Insee https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/naissance-fecondite/age-moyen-maternite/

L'analyse développée dans cette section, au moyen des traitements séquentiels et de la comparaison de différents indicateurs avec des groupes sociaux comparables en population générale, conduit à revenir sur deux idées présentes dans la littérature, extrapolées à partir du cas de (certaines) militantes du MLF parisien. Elle nuance fortement l'idée que les féministes n'auraient pas eu d'enfants pendant le mouvement ; puisque nous avons vu, en observant la période historique pendant laquelle les mobilisations féministes sont les plus importantes, que c'était le cas d'une partie seulement des répondantes et non de la majorité. En outre, elle questionne fortement l'idée que le féminisme aurait été synonyme de rejet de la maternité au niveau individuel, que les militantes n'auraient pas eu d'enfants tout court, et qu'elles auraient mis en place une « stratégie d'évitement, de retardement ou de réaménagement de la maternité » (Ringart p.165) : infirmant l'idée d'un évitement chez nos enquêtées, nos résultats montrent que le retardement concerne une partie d'entre elles seulement. Quant à l'éventuel « réaménagement » des conditions d'exercice de la maternité, il reste à l'explorer dans les sections suivantes.

3. Transmettre aux enfants ? Réserves et ambivalences des mères féministes

Jalon nécessaire à la compréhension des processus de transmission intergénérationnelle, les analyses développées précédemment ont permis de montrer à quels moments par rapport aux mobilisations féministes les militantes enquêtées sont devenues mères et se sont retrouvées en situation d'œuvrer à l'éducation et à la socialisation de leurs enfants. La suite du chapitre propose d'entrer davantage dans la sphère familiale des militantes pour voir comment le féminisme a pu y pénétrer et influencer sur la socialisation politique de leurs enfants. Afin de cerner la manière dont elles ont porté le féminisme dans leurs univers familiaux et transmis des contenus afférents à leurs enfants, il s'agit dans un premier temps d'analyser les discours des mères féministes enquêtées elles-mêmes à cet égard. Si la « socialisation est faite davantage de non-intentionnel que d'intentionnel » (Darmon, 2010, p. 17), et que fréquentes sont les situations « où quelque chose se “transmet” – ou plutôt se construit – sans qu'aucune intention pédagogique ait été visée, sans qu'aucune action de transmission ait été pensée comme telle » (Lahire, 2016, p. 406), il n'en reste pas moins heuristique de s'intéresser à la part d'intentionnel, en réfléchissant à la manière dont les agents socialisateurs (les féministes) conçoivent leur rôle d'agent de socialisation politique envers leurs enfants¹. C'est donc le rapport conscient et réflexif qu'elles entretiennent avec ce rôle et avec la perspective d'une transmission intergénérationnelle, saisi au travers du désir de transmission, du récit des engagements passés et de la prise en charge d'un projet éducatif alternatif qu'il s'agit d'explorer ici. Utile sur un plan méthodologique, cette entrée permet aussi de pointer les réserves et ambivalences des féministes qui, si elles expriment une forte préoccupation pour la transmission intergénérationnelle, ne considèrent pas nécessairement leurs enfants comme les destinataires naturels de ce processus et rencontrent des difficultés à revendiquer aujourd'hui un projet intentionnel de socialisation alternative.

« Ne pas jouer les anciennes combattantes ». Les réserves maternelles à l'égard d'un projet intentionnel de transmission

Interrogées dans le questionnaire à ce sujet, les féministes mères mettent en avant un fort désir de transmission à leurs enfants : à la question de savoir si elles ont souhaité leur

¹ Pour une discussion théorique et un exemple empirique d'analyse de la socialisation politique à partir du point de vue des agents socialisateurs, voir la thèse de Manon Réguer-Petit (Réguer-Petit, 2016).

transmettre des principes liés à leur engagement féministe¹, la quasi totalité des personnes concernées répondent par l'affirmative (90 sur 94). Toutefois, derrière l'unanimité de cette réponse, les propos recueillis en entretien dessinent un rapport à la transmission en tant que projet explicite et intentionnel beaucoup plus ambivalent.

Parmi les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens², celles qui revendiquent clairement un désir de transmission à l'égard de la deuxième génération familiale sont plutôt rares. C'est le cas de Nelly Aulas (mère de deux filles adoptives nées en 1994 et 1996)³ :

« CM : Est-ce que vous avez eu envie de transmettre à la fois cette histoire mais aussi vos idées féministes, sur les femmes ? À mes filles, oui [*rires*]. Les filles, oui, j'essaie [*rires*]. Elles en retiennent quelque chose, elles ont capté quelques trucs. » (Nelly Aulas)

Alors que je lui pose une question similaire au sujet de ses trois enfants (nés en 1963, 1965 et 1968), Marie Melot s'écrit « Oh oui ! Ah oui ! ». Cette affirmation appuyée est suffisamment rare pour être notée. Les propos de Martine Giry (une fille, née en 1991) renvoient pour leur part à une sorte d'impératif de transmission : « On ne se rend pas compte, en fait il faut raconter, dans le sens... pour transmettre ». Il est intéressant de constater que ce sont surtout celles dont les enfants sont les plus jeunes – et donc pour lesquelles les questionnements et réflexions sur l'éducation et la socialisation sont moins lointains – qui évoquent et assument le plus explicitement un désir de transmission au cours des entretiens.

À l'inverse, pour la plupart des mères féministes, face à une interrogation formulée sous l'angle de la transmission volontaire, le propos se fait souvent hésitant et prudent⁴. C'est tout particulièrement le caractère intentionnel de la transmission qui semble provoquer le malaise des enquêtées.

« CM : Et justement, tu parlais de tes neveux et nièces, mais par rapport à tes enfants, est-ce que tu as souhaité leur transmettre des idées, des principes, des convictions féministes ? C'est la même chose : on ne souhaite pas, **ça se fait** [*sourire*]. Oui, c'est ça, je ne peux pas dire que j'ai souhaité parce que ça a été évident, ça se transmet... Enfin, je ne sais pas dans quelle mesure j'ai réussi et par quoi ça a passé, mais **ce n'est pas une démarche volontariste** là aussi, c'est... **ça va de soi**. Ça ne peut pas être autrement [*sourire*]. » (Emmanuelle Prenat, une fille et un garçon, né-e-s en 1971 et 1973)

¹ Voir la question n°105 dans le questionnaire figurant en annexes.

² Nous nous appuyons ici sur l'ensemble des entretiens menés avec les mères féministes, que nous ayons ou non rencontré leurs enfants.

³ L'ensemble des informations sur les enfants enquêtés figure dans le document récapitulatif sur les profils des enquêtées en annexes (cf. annexe 3).

⁴ La comparaison avec certaines des femmes étudiées par Manon Réguer-Petit est éclairante en ce qu'elle permet de montrer que l'intentionnalité de la socialisation n'est pas toujours problématique et difficile à revendiquer et peut au contraire être tout à fait assumée. Ainsi les mères séparées engagées dans l'association SVP Mamans « assument leur influence au quotidien [auprès de leurs enfants] et disent véhiculer intentionnellement un exemple d'émancipation et d'indépendance, en particulier à leurs filles » (Réguer-Petit, 2016, p. 260).

« CM : Vous avez souhaité leur transmettre des choses de l'ordre du féminisme ? Oui... je pense que **ça s'est transmis... ce n'était pas des classes.** » (Cristina Fontana, une fille et un garçon, né-e-s en 1983 et 1987)

« CM : Est-ce qu'il y avait le souhait de transmettre des choses de l'ordre du féminisme à vos enfants, c'est-à-dire, est-ce que tu as souhaité transmettre des principes, des convictions liés au féminisme ? **Non**, parce que... enfin bon ça je veux dire, je pensais aussi que ça se... que la transmission, si tu veux, elle se faisait un peu **d'une manière naturelle.** » (Anne-Marie Gaillard, deux fils, nés en 1969 et 1978)

L'accent mis sur les formes passives (« ça se fait ») et sur le côté allant de soi de la transmission (« naturelle ») souligne bien que le caractère délibéré et réfléchi d'un éventuel projet socialisateur pose problème et se trouve réfuté. Si ces dénégations sont évidemment à mettre en lien avec la formulation de mes questions, elles traduisent aussi une difficulté à se penser et se présenter comme actrice consciente d'une transmission familiale intergénérationnelle sur le plan féministe.

Les réticences des enquêtées se matérialisent tout particulièrement dans le (non) récit des engagements passés aux enfants. La visibilité des préférences politiques parentales constituant l'une des conditions qui favorisent la transmission du politique entre les générations familiales mises au jour par la littérature (Percheron, 1993), il convenait de voir si les engagements féministes maternels avaient été visibles dans les univers familiaux et s'ils étaient connus par les enfants ; raison pour laquelle les un-e-s et les autres ont été interrogé-e-s sur une éventuelle transmission de l'histoire des engagements féministes maternels dans les univers familiaux¹. Or, il apparaît que l'engagement féministe a peu fait l'objet de récits à l'intérieur des familles, comme le montrent les réponses au questionnaire des personnes concernées. Si elles sont rares à n'en avoir « jamais parlé » à leurs enfants (1 %) ou « quasiment jamais » (6 %), 58 % d'entre elles répondent avoir raconté « quelques anecdotes mais rien de très précis », contre seulement 34 % qui disent leur en avoir parlé « souvent et de manière précise »². La deuxième génération ne semble pas avoir manifesté un grand intérêt pour le sujet non plus puisque dans près de la moitié des cas (43 %) aucun enfant de la fratrie n'aurait posé de questions sur les engagements féministes de leur mère³ ; une tendance générale corroborée par les propos des enfants recueillis en entretien qui montrent que dans la plupart des cas, ces derniers savent que leur mère « a été féministe » sans plus de détails.

¹ Nous reviendrons dans la section suivante sur les autres biais par lesquels les engagements féministes des mères ont pu être présents et visibles dans ces univers.

² Voir la question n°108 du questionnaire en annexes.

³ Réponses à la question n°109. Dans 30 % des cas, l'ensemble des enfants de la fratrie ont posé des questions sur cette expérience maternelle à un moment donné tandis que ce n'est le cas que de certains enfants seulement dans 21 % des cas. 4 non-réponses à cette question.

Différents motifs sont avancés par les enquêtées pour expliquer cette relative absence de transmission de récits dans la sphère familiale¹. Pour les enfants les plus âgés, nés avant les années 1970 ou au début de la décennie, et dont l'enfance s'est déroulée en même temps que le mouvement féministe, ou dans le cas des mères qui ne se sont pas désengagées, elles disent ne pas avoir trouvé nécessaire de leur en faire le récit puisqu'ils et elles ont vécu leur propre engagement. « Je n'avais pas besoin de leur en parler, ils étaient dedans donc ils le voyaient hein » répond ainsi Patricia Mangin dont les deux fils sont nés en 1961 et 1969. Dans d'autres cas, les enfants sont censés savoir sans qu'on ne leur ait spécialement raconté, à l'image des filles de Claudette Fayolle.

« CM : Pour revenir à vos enfants, est-ce que c'est une période que vous leur avez raconté, cette période du Centre des femmes, des manifestations... est-ce que c'est des choses qui ont été racontées ? Non, non non, alors que bon, je pense que... Ou alors elles l'ont entendu quand il y avait des amies et on en a peut-être parlé, elles connaissent des photos, justement la photo que je cherchais [*avant que j'arrive pour me la montrer*], j'ai dû la sortir une fois et **elles étaient là**, donc elles la connaissent, mais [...] Mais...pas comme...non, non, je pense, je ne sais pas si elles savent même ces histoires du Centre des femmes, je ne sais pas. Je leur laisserai un mot dans le livre [*écrit sur l'histoire du mouvement lyonnais, sorti de la bibliothèque avant l'entretien*] [*rires*] pour qu'elles découvrent tout ça, mais... **Je ne sais pas si je leur ai dit quoi...** » (Claudette Fayolle, 2 filles, nées en 1971 et 1974)

La faible place prise par les engagements féministes maternels – voire leur absence – dans les histoires familiales « produites » dans ces familles (Billaud et al., 2015), et leurs réticences à prendre part à cette production sont souvent justifiées par les enquêtées par leur souhait de « ne pas jouer les anciennes combattantes ». Derrière cette expression, rencontrée à plusieurs reprises au cours des entretiens menées avec les mères féministes² – « en même temps c'est un peu difficile pour nous [de transmettre], parce que bon on ne va pas faire... ça fait ancien combattant aussi » dit par exemple Martine Giry – apparaissent plusieurs logiques.

Elle renvoie tout d'abord à un certain refus – ou, à tout le moins, à des difficultés – de se mettre en avant et d'endosser un rôle politique spécifique qui serait visibilisé dans l'histoire

¹ Exemple paradigmatique, celui d'Anna Salzberg et de sa mère dont le silence au sujet de son histoire de femme et de féministe est à l'origine du projet de film documentaire : « Un jour j'ai voulu savoir. J'ai posé des questions à ma mère alors elle a commencé à me raconter : ses voyages en Angleterre, où elle accompagnait des femmes se faire avorter, le groupe de femmes à son travail – elles avaient monté un groupe vidéo pour filmer leurs luttes. Les bras m'en sont tombés. J'avais 35 ans, cela faisait plus de 10 ans que je travaillais avec une caméra dans les mains, jamais ma mère ne m'avait dit qu'elle aussi avait été filmeuse. J'ai découvert une femme qui avait des secrets. Qui avait voulu s'émanciper, qui avait cru en une libération immédiate, et pourtant encore ligotée par ses tabous. Elle ne m'a rien raconté. Pourquoi s'est-elle tue ? Aujourd'hui encore elle continue de se taire. Le silence de ma mère est le déclencheur et le moteur de mon film ». Cf. Synopsis du film documentaire « Le jour où j'ai découvert que Jane Fonda était brune », d'Anna Salzberg, transmis par l'auteure, p.8.

² C'est également le cas chez certaines personnes rencontrées par Anna Salzberg dans le cadre de son projet de film documentaire sur la transmission familiale du féminisme à partir de sa propre histoire. Ainsi, l'une des anciennes membres du MLAC de Gennevilliers lui dit : « On a une espèce de pudeur, on a peur de jouer les anciens combattants, de parler d'un sujet qui n'intéresse plus. On a peur de radoter, c'est difficile, on n'a pas tellement envie ». Cf. Synopsis du film documentaire « Le jour où j'ai découvert que Jane Fonda était brune », d'Anna Salzberg, transmis par l'auteure.

familiale. Alors que d'autres travaux ont montré la place particulière occupée par les femmes dans la transmission des souvenirs familiaux, « détentrices des histoires familiales à transmettre » (Déchaux, 1997, p. 144), l'on peut s'interroger avec Sibylle Gollac et Alexandra Oeser (Gollac et Oeser, 2015) sur les effets du genre quant au contenu de ces histoires familiales¹. Dans la population enquêtée, les mères féministes ont peu tenté d'intégrer des éléments plus individuels, relevant de leur histoire militante personnelle, et donc valorisant leurs investissements politiques propres, dans les contenus de l'histoire familiale. « Pas plus que ça. Je n'étais pas assise en leur disant : "je vais vous raconter mon histoire" » répond ainsi Nelly Aulas alors que je l'interroge sur les récits éventuellement faits à ses filles. Dans les cas où les deux parents ont un passé militant, avec des engagements multiples, le féminisme est souvent noyé dans un « tout », voire moins saillant dans l'histoire familiale que les investissements paternels. « Comparé à ce que faisait mon père c'était pas visible » dit par exemple Thomas Dreux (fils de Françoise Wilhelm, né en 1970) dont le père a eu des engagements gauchistes importants.

Au-delà de la dimension genrée, la faible visibilité des engagements des féministes aux yeux de leurs enfants s'inscrit sans doute dans une tendance plus générale – puisque l'on peut penser que le passé parental est généralement mal connu par les descendant-e-s – également mise au jour sur d'autres terrains², mais qui est probablement encore accrue ici par le fait que le féminisme touchait à la sphère privée. La gêne de communiquer avec eux sur des aspects impliquant *in fine* la vie intime (des mères) est ainsi évoquée³. Plus généralement, la seconde logique sous-jacente aux discours des mères féministes à cet égard est davantage orientée vers les enfants. La volonté de les « protéger » du (récit du) militantisme féministe ainsi que la crainte de les « charger » du poids de ce passé maternel ont été avancées à plusieurs reprises au cours des entretiens. Liliane Pergaud (trois filles, nées en 1954, 1955 et

¹ Les auteures soulignent ainsi que « l'affirmation de la sociologie française qui considère ce qu'elle appelle "mémoire familiale" comme essentiellement féminine, paraît ainsi plus influencée par la définition du contenu des histoires familiales par les chercheurs et les chercheuses que par une improbable loi de matrilatéralité : c'est précisément l'exclusion des sujets masculins de l'objet de recherche qui réduira ces récits historiques à ses dimensions féminines » (Billaud et al., 2015, p. 20). Ainsi, les travaux d'Alexandra Oeser sur le nazisme en Allemagne ont par exemple montré que la caractérisation de la politique et de l'histoire comme masculines exclut les femmes du passé qui en relève (Oeser, 2010).

² Analysant respectivement la place des histoires familiales du nazisme et de Mai 68 dans la socialisation politique des descendants, Alexandra Oeser et Julie Pagis montrent toutes deux « la part congrue allouée aux récits familiaux de la participation d'apparentés à ces événements par rapport à l'importance de la transmission des objets et de l'incorporation des pratiques » dans leurs analyses de la production d'histoires de famille (Billaud et al., 2015, p. 167). À l'inverse, dans le cas des communistes et de leurs enfants étudiés par Pauline Clech (la génération Waldeck-Rochet), l'histoire familiale, couplée à l'histoire politique, fait l'objet d'une transmission plus explicite (Clech, 2015, p. 185).

³ « Et puis comment t'en parles de ton intimité ? Ces luttes étaient aussi très intimes, c'est pas évident de les rendre publiques. Par pudeur, on n'a pas envie de les embêter, nos enfants » dit par exemple une autre ancienne du MLAC de Gennevilliers interrogée par Anna Salzberg sur le (non)récit aux enfants. Cf. Synopsis du film documentaire « Le jour où j'ai découvert que Jane Fonda était brune », d'Anne Salzberg, transmis par l'auteure.

1956) explique ainsi qu'elle ne leur a pas raconté « plus que ça » : « Parce que je trouve qu'il ne faut pas les assommer avec des choses... qui les intéressent plus ou moins ». « J'avais le sentiment que ce petit garçon fallait pas que je le charge de tout ce poids » dit encore plus explicitement Françoise Wilhelm, à propos de son fils (né en 1970).

Aux yeux des mères, les enfants semblent souvent trop proches pour recevoir l'histoire de leurs engagements féministes. Les militantes rencontrées sont davantage parvenues à raconter leur histoire et leur parcours à des personnes plus éloignées d'elles dans le cercle familial : des neveux et nièces ou des petits-enfants, par transmission directe¹.

« Ce n'est pas avec mes filles finalement, avec qui j'ai plus parlé. J'ai **quelques nièces qui sont plus âgées que mes filles**, mais qui... qui étaient beaucoup plus jeunes que moi, du côté de mon mari, donc... mais on a eu beaucoup de... je sais pas, de...de complicité un petit peu... autant... parce que mon mari ou moi euh... elles avaient une curiosité pour cette époque. » (Claudette Fayolle, deux filles nées en 1971 et 1974)

« Parce que, de nos histoires familiales, je parle quand même pas mal, de la mienne [*sourire*]. **En tout cas, à ma petite-fille [*rire*]. Elle, elle en aura entendu parler**, je parle trop d'après les gens. [...] Elle aime bien que je raconte – elle, elle aime bien, c'est la seule qui aime que je raconte des histoires sur le vieux temps [*rire*]. CM : Tu dis que c'est la seule qui aime parce que... Parce que j'ai l'impression de radoter quand je fais ça devant ses parents [*rire*]. Et que son père n'aime pas que je raconte des histoires quand il était petit [*rire*]. » (Emmanuelle Prenat, une fille et un garçon né-e-s en 1971 et 1973)

La transmission directe aux petits-enfants semble plus facile à envisager et à endosser, comme le soulignent les propos de Victoria Perez (« ça donne une position privilégiée par rapport aux parents je trouve, parce que c'est plus facile hein... c'est pas les mêmes enjeux du tout ») dont les petits-enfants l'interrogent sur sa trajectoire (« ils aiment bien que je leur raconte des histoires, ils me disent “non mais raconte-nous des histoires de ta vie” »). Parallèlement au récit, cela peut se retrouver aussi dans les pratiques de transmission et dans les objets qui servent de « passeurs de mémoire » (Muxel, 2002, p. 149) : Lucienne Ducos pense ainsi son unique petite fille (« J'ai trois petits enfants, j'ai qu'une petite fille. Mon deuxième amour ») comme la destinataire des archives qu'elle me montre au cours de l'entretien (« mes archives Planning, c'est pour elle ! Je ne sais pas si elle en voudra »)².

¹ Dans leur analyse des transmissions intergénérationnelles entre aînées, enfants et petits-enfants, Quéniart, Charpentier et Chanez distinguent la transmission en chaîne (de génération à génération, c'est-à-dire de grands-parents à enfants puis à petits-enfants) de la transmission directe (transmission entre les grands-parents et leurs petits-enfants sans l'entremise des parents) (Quéniart, Charpentier et Chanez, 2008).

² Cette tendance ne semble pas être propre aux générations familiales. Dans son analyse des raisons du don d'archives effectué par des militantes féministes au Centre des archives du féminisme à Angers, Bénédicte Grailles montre que les personnes qui versent leurs documents sont souvent mues par une « volonté transgénérationnelle » : « Le don permet d'ôter un poids et transfère la responsabilité de la transmission. Cette transmission ne peut s'opérer à la génération immédiatement suivante, perçue comme désinvestie, mais est projetée à la génération d'après, celle qui est en devenir, jeune pousse porteuse d'espoirs. C'est un ultime acte militant. Les donatrices sont d'ailleurs très sensibles à l'idée que le traitement archivistique sera effectué par des étudiants, donc par des jeunes gens, et apprécient toute forme de contact avec eux » (Chaperon, 2012, p. 47).

Au-delà des apparenté-e-s tel-le-s que les petits-enfants ou les neveux et nièces, d'autres personnes en dehors du cercle familial ont pu apparaître comme des descendant-e-s mieux indiqué-e-s dans une perspective de transmission intergénérationnelle du féminisme, à commencer par la sociologue elle-même. En effet, par ma position à la fois extérieure (à la famille et à la personne), intéressée et connaisseuse (du sujet et de l'histoire), j'ai pu apparaître bien (mieux ?) placée pour recevoir ces récits. « C'est bien que des jeunes s'intéressent à cette histoire » ou « c'est toujours marrant de jouer les anciennes combattantes » sont ainsi des propos d'enquêtées – dont le contraste avec ceux rapportés précédemment à l'égard des enfants est flagrant – en réponse à mes sollicitations pour l'enquête par questionnaire ou entretien. La comparaison avec les enfants a d'ailleurs été établie encore plus explicitement par une autre féministe qui, alors que je l'interrogeais sur ses enfants, m'a répondu qu'elle se « voyait plus transmettre à des jeunes comme [moi] qui s'intéressent à cette histoire » tandis que d'autres ont pu envisager ma présence comme celle de passeuse de l'histoire familiale¹.

Plus éloignée que les descendant-e-s « réel-le-s », à distance des enjeux et des affects familiaux, j'ai effectivement pu représenter la « fille idéale » dans cette transmission symbolique du féminisme et de son histoire². Fille idéale car, comme le soulignent les extraits d'entretien mentionnés plus haut, les destinataires de la transmission sont d'abord envisagées au sein des lignées féminines ; une appartenance de sexe à laquelle s'ajoute une position partagée dans les rapports de génération. Si je n'ai pas toujours le même âge que les enfants (eux-mêmes ont des âges variés, les féministes me comparant tantôt à la génération de leurs filles ou à celle de leurs petites-filles), j'incarne toujours « les jeunes », et même, « la relève ». Les générations ultérieures sont en effet pensées comme les destinataires de la transmission féministe. Interrogées dans le questionnaire sur leur éventuel désir de transmettre des idées ou des principes liés à leurs engagements féministes et sur les destinataires de cette transmission³, de nombreuses réponses soulignent le fait que cette dernière est souvent

¹ Martine Giry, évoquée ci-dessus, s'est montrée très enthousiaste à l'idée que je rencontre sa fille, ce qu'elle considérait comme créant une « bonne occasion d'en reparler avec elle », tandis qu'une autre enquêtée pensait avoir été « peut-être trop discrète, parce qu'en fait ils en savent très peu et c'est peut-être dommage. Votre thèse sera peut-être l'occasion de raconter, maintenant qu'ils sont grands » (extrait d'une lettre accompagnant le questionnaire retourné). C'est particulièrement le cas (unique) d'une famille dans laquelle l'ensemble des membres rencontrés (les deux parents et les deux enfants) ont demandé d'obtenir l'enregistrement de leur entretien et ont envisagé de le faire écouter aux autres. « Du coup tu sers de support... [rires] », m'avait dit la fille aînée à l'origine de cette démarche.

² Pour une analyse plus détaillée de la définition des héritier-e-s légitimes du féminisme par la mise en perspective de la famille féministe au sens métaphorique (militant) et au sens premier du terme, voir Camille Maslet, « "On (ne) choisit (pas) sa famille". Mères idéales et enfants légitimes », in Clair Isabelle, Dorlin Elsa (dir.), *Photo de famille. Mémoires, héritages et généalogies féministes*, à paraître.

³ Voir la question n°122 du questionnaire figurant en annexes.

inscrite dans l'ordre des générations : « à des amies plus jeunes », « à des enfants proches de moi (filleule, enfants d'ami) », « à mes élèves », « aux jeunes hommes ou jeunes femmes dans le travail », etc.

Ainsi, si le désir de transmission du féminisme « aux jeunes » est présent chez les féministes rencontrées dans cette enquête comme dans d'autres (Charpenel, 2014), cette dernière est principalement et plus facilement pensée en dehors de la sphère familiale, le décloisonnement des sphères et l'interpénétration du féminisme suscitant davantage de réserves quand il s'agit des enfants, *a fortiori* des fils.

« Formater » l'enfant ? La difficile prise en charge d'un projet socialisateur à contre-courant

Au-delà du désir de transmission affiché et du récit des engagements passés, les réserves des mères féministes se manifestent également à l'égard de la prise en charge¹ d'un projet éducatif alternatif teinté par le féminisme. La posture consistant à exprimer des réticences voire à renier toute volonté d'« éducation féministe » a été rencontrée auprès de nombreuses enquêtées et s'est avérée particulièrement accentuée à l'égard des fils pour les féministes concernées. Au cours des entretiens, plusieurs mères féministes ont ainsi renouvelé leurs réserves lorsqu'elles étaient interrogées sur les éventuelles colorations féministes de l'éducation donnée à leurs enfants.

« En fait moi **je n'ai jamais eu tellement de projet...** Je me disais pas : "Je voudrais que mes enfants soient comme ci ou comme ça". Alors est-ce qu'inconsciemment ? Inconsciemment je me le disais peut-être, voilà [*rires*]. Mais disons que je n'ai pas eu un projet, je ne me suis jamais dit : "Je vais raconter ça à ma [*filles*]...", **je veux lui dire ça pour faire passer ça** ou je ne sais pas quoi. » (Laurence Roche, une fille et un fils, né-e-s en 1981 et 1987)

« Moi mon problème, c'est que **je n'ai pas eu l'impression d'avoir un projet d'éducation**. Parce que moi je me suis rendue compte tout de suite qu'un enfant ça ne ressemblait pas à ce qu'on avait imaginé que ça allait être. » (Nicole Kieffer, 1 fils, 2 filles, né-e-s en 1979, 1981 et 1984)

Dans la lignée de ce qui a été exposé plus haut, l'on observe ici que c'est tout d'abord la mise en œuvre intentionnelle de pratiques ou de discours dans un objectif féministe – subsumée par la notion de « projet » – qui pose problème et suscite une prise de distance des enquêtées. Ces réticences reflètent une certaine conception de l'éducation, que l'on refuse de considérer comme un modelage ou un dressage de l'enfant : Laurence, évoquée plus haut,

¹ Par l'usage du terme « prise en charge », il s'agit de marquer qu'on parle ici du rapport réflexif et actuel – donc *a posteriori* – que les enquêtées entretiennent avec l'éducation qu'elles ont données à leurs enfants, ce qui diffère de la mise en œuvre effective de pratiques éducatives, qui sera étudiée dans la section suivante.

parle ainsi de son souci de « ne pas leur plaquer quelque chose ». Elle s'inscrit au contraire dans une vision pédagogique plus « douce », libérale et anti-autoritaire, congruente avec les normes éducatives en vigueur actuellement dans une grande partie de l'espace social (Darmon, 2010, p. 15), et particulièrement présentes chez des personnes comme les féministes ayant baigné dans la contre-culture des années 1968. Julie Pagis a en effet montré que la politisation des pratiques éducatives et la redéfinition du métier de parent engendrées par 1968 a consisté à appréhender les enfants « comme des personnes à part entière » ou « sur un pied d'égalité » plutôt que comme des « êtres sociaux en devenir » et donc des acteurs à socialiser (Pagis, 2009a, p. 598) ; une conception engendrant des pratiques éducatives très libérales¹. En effet, dans les entretiens, la volonté de ne pas « imposer » quelque chose à l'enfant, de ne pas le « formater » est énoncée à plusieurs reprises, s'entendant non seulement à l'égard des normes dominantes mais aussi vis-à-vis des « normes » féministes. Nicole Kieffer insiste ainsi sur le fait qu'elle avait la « préoccupation de ne pas, au nom du féminisme, élever... [*ses enfants de telle manière*] ». « Donc pour mon fils, je ne me suis pas dit “bon ben je vais l'élever pour qu'il soit euh... un féministe” tu vois. Non. Mais pour qu'il ait le droit à exister en tant qu'individu » renchérit Emilie Weber (un enfant, né en 1981).

Ainsi, ce n'est pas uniquement la prise en charge d'un projet de socialisation intentionnelle qui pose problème mais également le fait qu'il s'agisse d'une socialisation alternative, découlant de visions du monde et de positions politiques (« au nom du féminisme ») et à contre-courant des normes de genre dominantes. Les féministes mères semblent avoir éprouvé des difficultés à trouver leur place et à investir un rôle maternel et des pratiques éducatives qui ne soient pas « traditionnelles » – c'est-à-dire allant dans le sens de l'ordre social genré qu'elles dénonçaient – sans leur donner pour autant la sensation d'être de « mauvaises mères » et de faire « porter le poids » de leurs convictions à leurs enfants. Les récits à l'égard de l'éducation ou la contre-éducation des enfants sont teintés d'une double culpabilité, qui peut être analysée comme le fruit des dissonances entre des socialisations aux produits contradictoires (Gaxie, 2002, p. 170 ; Lahire, 1998, p. 31) : d'une part, la culpabilité de ne pas avoir suffisamment agi de manière féministe, de ne pas avoir assez importé le féminisme dans la sphère familiale et d'avoir reproduit des schémas « traditionnels » (« on se rend compte [...] qu'on est amené à reproduire très facilement le modèle dans lequel on a été élevé » dit ainsi Nicole Kieffer, illustrant bien la rémanence de produits de la socialisation

¹ « Les interdits sont peu nombreux et toujours explicites, voire élaborés conjointement avec les enfants, si bien que l'éducation peut être qualifiée de fortement libérale (dans le sens de relative absence de contraintes au niveau des horaires de coucher, des sorties ou du moins de la prise en compte de l'avis des enfants » (Pagis, 2009a, p. 599).

primaire qui se produit au moment de l'élevage des enfants) ; et d'autre part, la culpabilité et la crainte d'en avoir quand même « trop fait » et que cela ait des conséquences négatives sur les enfants.

Cette difficulté est particulièrement présente et présentée comme accrue dans les discours des féministes qui ont élevé des garçons. Les enquêtées concernées évoquent en entretien des interrogations et des inquiétudes spécifiques ressenties à l'égard de l'éducation des fils.

« Mais j'ai eu l'impression que bien souvent je mettais un poids sur ma langue parce que c'était un petit garçon. **Pour ne pas dévaloriser le rôle d'un homme**, ne pas dévaloriser les activités d'un homme, ne pas dévaloriser la force physique d'un homme. Voilà. Parce que je trouvais que le monde dans lequel il arrivait euh il était entouré de femmes fortes. » (Françoise Wilhelm, un fils, né en 1970)

« C'est **toujours plus difficile avec un garçon**, il me semble. Parce que voilà, pour une fille on la valorise, on lui demande de s'affirmer en positif quoi. Alors qu'un garçon, c'est **remettre en cause sa... sa supériorité** entre guillemets. C'est tout le temps lui dire : "Mais t'es pas le plus fort, t'es pas le plus...", voilà. » (Laurence Roche, une fille et un fils, né-e-s en 1981 et 1987)

À l'instar des propos de Laurence Roche, l'idée selon laquelle cela aurait été plus simple – voire plus valorisé dans le mouvement féministe¹ – d'élever une fille est fréquemment avancée par les personnes rencontrées². Les mères féministes font ainsi état de difficultés (encore) plus grandes à penser et à concrétiser un projet à contre-courant qui ne soit pas conforme ni ne reproduise l'ordre de genre dans l'éducation de leurs fils ; des difficultés qui tiennent d'une part à la reproduction « inconsciente » de comportements genrés de la part des mères, comme le souligne Gisèle Monnier, qui dit avoir « essayé » de mettre en place des choses auprès de son fils mais que cela « n'a pas pris » : « puis je pense que réellement les mères, et j'en suis, et je suis pareille, on a des représentations qui sont tellement tellement fortes, tellement inconscientes qu'on ne se conduit pas de la même façon par rapport à un garçon ». Et d'autre part, parce que leurs intentions de transformation ont été nuancées et ambivalentes, marquées par un désir de « protéger » les garçons après avoir découvert leur « fragilité », de ne pas « expérimenter » sur eux leurs convictions politiques³.

¹ Ainsi, Viviane Fournier, mère d'un fils né en 1971, engagée au sein du groupe Psychanalyse et politique, se souvient que « dans le mouvement il y avait un peu comme ça [l'idée que] c'était meilleur de faire des filles » : « C'est bête hein ! Mais c'est vrai qu'il y avait un truc comme ça. Ça fait partie des...des excès, des choses que moi je vivais peut-être comme des excès, et puis peut-être que je le fantasmiais, j'en sais rien ».

² C'est aussi le cas chez d'autres féministes des années 1970, comme le montre cet extrait d'un texte de Catherine Lapière au sujet de ses fils dans le journal féministe *La revue d'en face* : « Autant je saurais guider la conscience critique d'une fille avec probablement des vues tyranniques sur son devoir de non-conformité, autant, dans l'incapacité d'appréhender subtilement ce monde, je suis muette sur les modalités concrètes d'un refus d'intégration dans les normes viriles, à moins de nourrir le projet insensé de les démunir de toute protection ». Catherine Lapière, « Mes fils et moi », *La Revue d'en face*, n°5, mars 1979, p.18.

³ Cela tient aussi à la direction de cette transformation potentielle, comme le résumait Patrizia Romito et Caterina Grego, auteures d'une étude sur des militantes féministes italiennes françaises et québécoises et leurs fils. Alors qu'éduquer une fille « revient à lui transmettre le sens de sa valeur en tant que femme, lui donner les

« [*Le fait d'avoir deux fils*] ça m'a fait réfléchir sur la fragilité des garçons. **La grande fragilité des hommes.** Parce qu'au départ, les mouvements MLF étaient assez agressifs – ce qui était normal d'ailleurs, il fallait qu'on se débarrasse d'années et d'années et de générations d'oppressions, donc c'était assez agressif. Je suis toujours agressive d'ailleurs, de temps en temps quand j'ai affaire à un vrai macho, ça ne me gêne pas de lui rentrer dedans. Mais le fait d'avoir des garçons, ça vous fait voir à quel point, sous un conditionnement qui leur est favorable a priori, ils sont vulnérables. Ils sont fragiles. » (Patricia Mangin, 2 fils, nés en 1961 et 1969)

« Parce que moi, du fait que j'ai tardé à les avoir pour les raisons que je vous disais, j'ai eu le temps d'observer des amies à moi qui ont eu des enfants un peu avant, et notamment des enfants dans la mouvance de 1968. Et c'est vrai qu'il y a eu de filles [...] qui ont vraiment traité leur fils de manière à justement éviter d'en faire un macho de façon à mon avis pas très constructive. [...] Ben, le gamin à qui on dit : "Ben tu vas faire ça et c'est pas ta sœur qui va le faire, et puis gnagnagna, parce que toi, en gros t'es un mec, alors prends-t-en plein les dents", voilà quoi. [...] Et moi je dois dire que, d'une part il y avait le fait que j'avais observé et que j'avais vu des trucs que je voulais absolument pas reproduire parce que ça me semblait tout à fait néfaste, parce **qu'un garçon il naît garçon, c'est tout de même pas sa faute...** » (Nicole Kieffer)

L'interférence du féminisme dans l'éducation des garçons et ses effets sur leur devenir ultérieur, en particulier sur leur socialisation masculine, est génératrice de sentiments d'angoisse et de culpabilité pour les mères concernées¹. Aujourd'hui adultes, c'est dans l'évaluation qu'elles font des vies affectives de leurs fils que transparaissent les craintes et les ambivalences des mères féministes. L'absence de relations amoureuses des fils peut ainsi amener les mères à se questionner : « je parle de la fragilité des garçons aussi parce que mon deuxième fils, qui était beaucoup plus jeune [...] a eu un mal fou à trouver une copine » explique par exemple Patricia Mangin tandis que Nicole Kieffer mentionne des « vraies angoisses » au sujet du célibat de son fils (alors âgé de 30 ans) : « des fois je prends des vraies angoisses en me disant "Est-ce que par hasard il n'arrive pas à se positionner par rapport à une relation durable avec une fille, parce que justement j'ai été trop... je lui ai donné une image très... enfin qui détériore" ». Dans d'autres cas, c'est le type de relation conjugale entretenue par les fils et leur position à l'intérieur du couple, qui amène les mères féministes à se questionner sur leur « responsabilité ».

« [*parle de son fils*] Sa relation aux femmes m'est moins évidente parce que ma belle-fille est ce qu'elle est, quoi. Enfin, c'est le rapport belle-mère/belle-fille [*rires*]. Classique. Et que... [*silence*], **qu'il est plus dominé qu'autre chose**.[...] Et bon, lui, il accepte, mais... je te dis, il en fait plus que son rôle, il en fait plus que la moitié, quoi. Je trouve, quelque part, ce n'est pas très sain, mais bon. C'est sa vie,

instruments pour s'affirmer, l'encourager à lutter pour se faire respecter, en un mot lui fournir les conditions pour "l'empowerment", éduquer un garçon dans une perspective féministe rend nécessaire de créer, au contraire, les conditions pour le "disempowerment" selon la formule du sociologue franco-canadien Dupuis-Déri qui renvoie à "la réduction du pouvoir que les hommes exercent sur les femmes individuellement et collectivement" » (Romito et Grego, 2013, p. 14) [notre traduction].

¹ Patrizia Romito et Caterina Grego font des observations semblables chez les féministes mères de garçons qu'elles ont interrogées, ces dernières mentionnant parfois leurs inquiétudes d'avoir rendu leurs fils différents de leurs pairs, isolés dans un monde masculin et inadaptés à la société patriarcale (Romito et Grego, 2013, p. 214).

hein. Mais c'est là que je me dis **qu'il y a peut-être quand même quelque chose qui n'est pas passé** ou enfin qui... » (Emmanuelle Prenat, une fille et un fils, nés en 1971 et 1973)

Emilie Weber me demande d'interrompre l'enregistrement au moment où elle évoque à demi-mots la vie amoureuse de son fils et après l'avoir présenté comme étant « dans une interrogation sur sa place dans la société en tant que mec ». Elle m'explique alors qu'elle trouve qu'il est trop respectueux avec les filles avec qui il a des relations et qu'il a tendance à faire passer l'intérêt de ses compagnes avant le sien, ce pourquoi elle se sent coupable. Ces interrogations sur les trajectoires affectives lorsqu'elles ne sont pas (complètement) conformes aux normes montrent bien les dilemmes auxquels ont été confrontées les mères féministes face à la remise en question de la masculinité hégémonique (Connell, 1987) dans la socialisation de leurs fils et les limites de leurs tentatives à cet égard¹.

Ainsi, si leur engagement féministe les a conduit à chercher à subvertir les normes de genre, les militantes semblent parfois effrayer *a posteriori* par l'importance des changements que cela augurait. Les répercussions de tels bouleversements des normes – réels ou imaginés – ont été d'autant plus difficiles à assumer qu'ils impliquaient d'autres personnes, à savoir leurs enfants. Comme nous l'avons déjà constaté dans l'enquête menée auprès des féministes parisiennes (Masclat, 2009, p. 107), c'est la question du rapport au masculin qui cristallise les angoisses et les culpabilités générées et révèle le mieux le double système de normes (contradictoires) qui en est à l'origine : « normes » féministes, produites par le mouvement, par rapport auxquelles on s'évalue d'une part, et normes plus conventionnelles, relatives au rôle maternel traditionnel et à des visions plus conformes à l'ordre de genre d'autre part ; deux régimes de normes qui ont pu se heurter au fil des trajectoires et produire des dissonances.

Teintées par des processus de reconstructions *a posteriori*, et découlant aussi de la formulation de mes questions, les réserves et difficultés exprimées par les mères féministes au cours des entretiens quant à la prise en charge d'un projet d'éducation alternatif nous renseignent en premier lieu sur la manière dont elles relisent et « assument » aujourd'hui ce passé – non sans lien avec les devenirs de leurs enfants et les éventuelles remarques voire reproches que ces derniers et dernières ont pu leur faire entre temps. Néanmoins, l'on peut aussi interpréter ces réticences comme révélatrices des tensions entre le rôle féministe et le rôle maternel, entre la socialisation militante et la socialisation de genre antérieure. Dans tous

¹ Patrizia Romito et Caterina Grego constatent également que certaines des féministes interrogées disent aussi leur inquiétude de rendre leurs fils trop différent des modèles machistes dominants (Romito et Grego, 2013).

les cas, ce rapport réflexif des mères aux intentions socialisatrices de l'époque est à distinguer des pratiques éducatives effectivement mises en œuvre.

4. De la transmission à la socialisation : les voies d'un héritage féministe vers la deuxième génération

Loin d'être unanimement soutenue et franchement revendiquée, la transmission du féminisme aux enfants, en tant que projet intentionnel de socialisation alternative, suscite réserves et ambivalences de la part des mères féministes. Mais, au-delà du rapport réflexif et conscient qu'elles entretiennent aujourd'hui avec leur rôle d'agente de socialisation, les entretiens appariés avec certaines d'entre elles et avec leurs enfants permettent de dégager plusieurs mécanismes par lesquels un processus de socialisation teinté par le féminisme a pu opérer dans la sphère familiale. Extrêmement divers, les mécanismes des processus de socialisation peuvent être distingués analytiquement selon plusieurs axes, par exemple celui du « degré de conscience présent lors du processus de socialisation, tant du côté des socialisateurs que des socialisés » ou celui du « degré apparent de contrainte ou de violence » (Darmon, 2010, p. 108-109). Ce sont aussi ces principes de variation que l'on retrouve derrière les deux mécanismes à l'œuvre dans toutes les transmissions familiales selon Annick Percheron : « l'imprégnation et l'inculcation » (Percheron, 1991, p. 190), l'inculcation correspondant à des modalités plus intentionnelles, apparentes et contraignantes alors que l'imprégnation renvoie aux vecteurs plus diffus, latents et doux, à la « persuasion clandestine d'une pédagogie implicite » évoquée par Bourdieu (Bourdieu, 1980). L'analyse des vecteurs potentiellement à l'œuvre dans la socialisation familiale féministe est au cœur de cette section qui, pour ce faire, mobilise en priorité les matériaux recueillis dans les quinze familles où mère et enfant(s) ont été rencontrés¹. Après avoir exploré les biais par lesquels le féminisme au sens large a pu être présent dans les univers familiaux et visible aux yeux des enfants, cette section analyse les différents types de vecteurs qui ont pu soutenir une socialisation familiale féministe, allant des pratiques éducatives aux mécanismes plus diffus tels que l'agencement et le fonctionnement des univers domestiques. Si l'objectif de cette partie est donc d'ouvrir la boîte noire des transmissions familiales pour donner à voir concrètement les rouages et les

¹ S'appuyer sur les propos des enfants, les recouper avec ceux de leurs mères, mettre en perspective ce qui ressort dans les différentes familles, et mettre l'accent sur les pratiques concrètes sont autant de « ficelles » utilisées pour tenter d'accéder aux rouages de la socialisation et pas seulement aux intentions socialisatrices des mères. Sur les difficultés et enjeux soulevés par l'appréhension des processus de socialisation politique vécus par des « enfants » que l'on enquête à l'âge adulte, voir la partie méthodologique de l'introduction générale.

apprentissages au cœur des processus de socialisation politique, la présentation d'ensemble des différents vecteurs ne doit pas faire oublier que ces derniers ne sont évidemment pas présents dans toutes les familles étudiées – et lorsqu'ils le sont, leurs modalités comme leur intensité sont variables et contrastées – et qu'ils n'exercent pas de façon automatique et homogène des effets sur les enfants.

Du féminisme dans le quotidien ? Présence et visibilité d'un positionnement politique dans les univers familiaux

Les travaux relatifs à la socialisation politique dans la famille ont mis en avant un certain nombre de conditions favorisant la transmission du politique entre les générations familiales, notamment la visibilité des traits et préférences politiques parentaux. Ainsi, « la transmission se fera d'autant mieux que les choix des parents auront plus de visibilité et seront mieux perçus par les enfants » (Percheron, 1991, p. 192). Si les engagements maternels ont peu fait l'objet de récit dans la sphère familiale, le féminisme – appréhendé plus largement en tant que positionnement politique – a pu être présent sous d'autres formes.

Chez plusieurs enfants de militantes, le féminisme apparaît comme une « toile de fond » dans leur enfance ou adolescence. En fonction de leurs dates et contextes de naissance et des carrières féministes de leurs mères, certains enfants ont pu vivre la période militante de leurs mères (et de leurs parents en général) et « baigner » dans ce contexte. Maryse Steiner, engagée dans un groupe femmes dans les années 1970 puis dans l'ouverture d'une structure d'aide pour les femmes victimes de violence à partir des années 1980, explique par exemple que ses deux filles (nées en 1972 et 1983) « ont vécu ça au quotidien » : « J'ai hébergé des femmes [*victimes de violences*], elles [*ses filles*] en ont rencontré, elles... oui, oui, elles étaient dedans, elles étaient immergées ». Une idée d'immersion que l'on retrouve chez Gisèle Monnier, active dans un groupe femmes tout au long des années 1970, au sujet de sa fille aînée :

« Ma fille avait sa chambre là [*désigne une pièce derrière le salon*] et nous on faisait les réunions [*du groupe femmes*] là [*désigne le salon*]. CM : ici ? Dans cet appartement ? Oui. Enfin on avait un local mais **on faisait beaucoup de réunions ici**, donc quand elle avait 5 6 ans, **elle écoutait tout quoi**, elle écoutait tout. Elle est aussi féministe que moi, même plus peut-être. Et puis quand elle était petite, que je faisais mes maquettes d'affiches [*militantes pour son groupe femmes*], mes dessins d'affiches, elle elle copiait toutes les affiches, elle [*petit rire*] ... **elle a baigné là-dedans, complètement**. Complètement complètement. Elle a baigné là-dedans. » (Gisèle Monnier, une fille et un fils, né-e-s en 1970 et 1975)

Sa fille Sandrine, née en 1970, se rappelle effectivement avoir participé à la réalisation des tracts du groupe femmes avec sa mère et évoque « plein de souvenirs d'ambiances où on

fait des affiches, de la sérigraphie, de voilà on grattait les cadres, enfin voilà des trucs comme ça ». Pour les enfants dont les mères ont été engagées pendant leur enfance, le féminisme fait partie de la vie quotidienne, rythmée par les réunions militantes auxquelles les mères assistent, à l'extérieur ou à leur domicile. Myriam Verdillon, née en 1974, dont la mère et la grand-mère étaient investies dans le mouvement des femmes, se souvient ainsi de la tenue de réunions non mixtes chez sa grand-mère, de la présence de « femmes homosexuelles » et d'y avoir « entendu des choses ». Les réunions sont ainsi l'un des aspects qui concrétisent les engagements féministes maternels et parentaux dans le quotidien, les intégrant au « monde tout court » connu et intériorisé par les enfants (Berger et Luckmann, 2006, p. 231)¹ – « c'est comme si tes parents ils font de la rando bon ben tu vois tu sais que tous les samedis ils vont à la rando, ben là c'est pareil, c'était trop normal [*que ses parents aillent à des réunions militantes*] » explique par exemple Julie Adam (née en 1984, fille de Nicole Kieffer) – sans nécessairement engendrer une connaissance plus précise du contenu des engagements maternels.

« Elle faisait partie du [*nom du groupe femmes dans laquelle sa mère est engagée dans les années 1970*], moi je savais ça, après... C'est vrai que j'avais une idée quand même assez vague de ce qu'elle faisait vraiment. Même plus tard. Je savais en gros, mais c'est vrai qu'on n'en parlait pas. Peu. Mais parce que moi **ça faisait tellement partie de ma vie** que je ne me mettais jamais dans une position extérieure. [...] **Pour moi c'était évident, c'était le quotidien.** Je savais que le soir elle allait à une réunion à [*nom d'une association féministe*] ou... C'était comme ça. Je ne cherchais pas forcément à en savoir plus. » (Valérie Bruet, enfant, fille de Corinne Bruet, née en 1975)

Si l'accent est mis ici sur ce qui relève du féminisme maternel, dans de nombreux cas, les deux parents ont eu des activités militantes dans les années 1970 (au moins), période au cours de laquelle les engagements militants de l'une et de l'autre ne se limitent pas forcément aux mobilisations féministes. Dès lors, le féminisme peut être plus ou moins saillant au sein de ce « tout » que constitue le militantisme parental des années 1970 :

« Tous les deux étaient très pris dans des activités politiques ou militantes ou syndicales selon les périodes. Mon père moins syndical que politique, ma mère peut-être plus syndical que politique, et militants en général sur plein de sujets, et notamment... alors il y avait plein de choses, **moi je comprenais rien ce qu'ils faisaient de toute façon**, je sais que souvent je les aidais à coller des affiches mais je ne sais pas bien pourquoi. » (Clara Verdillon, née en 1972, fille de Sylvia Ghilardi)

Les manifestations constituent l'autre activité militante prise dans le quotidien à laquelle certains enfants ont pu assister. Parmi les plus âgé-e-s du corpus, quelques enquêté-e-

¹ « Comme l'enfant ne dispose pas du moindre choix en ce qui concerne ses autrui significatifs, son identification à ces derniers est quasi-inévitable. L'enfant n'intériorise pas le monde de ses autrui significatifs comme un monde possible parmi beaucoup d'autres. Il l'intériorise comme le monde, le seul monde existant et concevable, le monde *tout court* » (Berger et Luckmann, 2006, p. 231).

s de la deuxième génération ont ainsi pris part aux manifestations féministes dans les années 1970, comme le montre l'anecdote racontée par Victoria Perez à propos de son fils aîné, né en 1968 :

« D'ailleurs [*rires*] c'est assez rigolo, une fois on se retrouvait avec plein de jeunes de nos enfants qui avaient à peu près le même âge et qui avaient vécu à peu près les mêmes choses et on les a entendu dire, surtout les garçons ils disaient : **“Et moi, j'ai même crié “Femmes, femmes, femmes solidarité” [slogan féministe des années 1970]** alors que j'avais 4 ans ou 5 ans” ! [*rires*]. “Toi aussi ? Sur les épaules de ta mère ou de ton père ?” [*rires*] Comme ça, ils échangeaient leurs expériences ! [*rires*] CM : Ils avaient quel âge quand ils... ? Oh ben ils devaient avoir 12 13 ans quand ils parlaient entre eux comme ça. » (Victoria Perez, un fils, deux filles, né-e-s en 1968, 1972 et 1981)

Bianca Marini, née en 1958, et dont la mère a été particulièrement active dans le mouvement pour l'avortement libre, se souvient pour sa part des manifestations « devant l'hôpital où officiait un médecin anti-avortement à Grenoble (le Professeur Malinas, rebaptisé Moulinex) » auxquelles elle s'est rendue en compagnie de sa mère et ses amies féministes, tandis que Pierre Melot, né en 1968, se dit « trop jeune » pour « le moment de l'IVG » – « le moment des 343 salopes, Veil c'était 1974 donc moi j'avais 6 ans » – contrairement aux mobilisations de défense des prostituées portées par le Planning familial grenoblois qui prennent place au début des années 1980 (« de mémoire là je suis un peu plus présent »)¹.

Manifester fait ainsi partie des activités familiales routinières auxquelles les enfants sont emmenés et, ce faisant, initiés ; un mécanisme « d'apprentissage par la pratique » (Lahire, 2005a, p. 420) qui apparaît encore plus nettement lorsque la participation se déroule à l'adolescence et résulte d'une impulsion maternelle. C'est par exemple le cas de manifestations ultérieures, commémorant des luttes féministes des années 1970, auxquelles plusieurs féministes lyonnaises emmènent leurs filles.

« Et puis alors il y a eu un truc **emblématique** [...] c'était une manif à Paris où on allait en car, mais je ne sais plus quelle était la thématique, c'était une thématique féministe très... je sais plus... Mais je l'ai faite le jour de mon anniversaire avec [*l'aînée de ses deux filles*]. Et ça j'avais vraiment apprécié parce que c'était genre **passage de témoin**. Mais elle était grande déjà, parce qu'à mon avis ça devait être en 1997 et elle avait 16 ans à ce moment-là... » (Nicole Kieffer, un fils, deux filles, né-e-s en 1979, 1981, 1984)

« Ben, je me souviens en fait, quand même un truc assez marquant, c'est que moi **ma première grosse manif**, c'était **la manif de 1995 [...] pour les vingt ans de la loi Veil**. Et on était monté en car à Paris, et j'y suis allée avec ma mère en fait. » (Sarah Adam, née en 1981, fille de Nicole Kieffer)

¹ Dans certains cas, qui sont marginaux dans notre enquête, mères et filles ont toutes deux pris part aux mobilisations féministes des années 1970. C'est le cas de Béatrice Renard, qui, en s'engageant dans les groupes femmes dans la deuxième moitié des années 1970, a rejoint sa mère qui était déjà active dans le mouvement féministe. Mère et fille ont d'ailleurs été un temps dans le même groupe femmes de quartier. Rencontrée dans le cadre des entretiens, Béatrice Renard occupe une place spécifique dans la population enquêtée, puisqu'on peut la considérer à la fois comme « militante » et comme « fille de militante ».

Dans les univers domestiques, la présence du militantisme féministe se trouve prolongée et matérialisée par différents objets, tels que les albums photos, support de mémoire par excellence, qui « montrent le passé, le font parler et le ramènent dans les décors du présent » (Muxel, 2002, p. 149) : « J’ai toujours vu des photos d’elle genre quand elles se réunissaient pour discuter ou des photos de manifs, donc voilà là j’ai des images » explique par exemple Valérie Bruet au sujet de l’engagement de sa mère. Incarnation moins personnalisée mais jouant aussi sur le registre affectif, les chants féministes constituent une autre forme possible de présence du féminisme dans les univers familiaux, tout particulièrement ceux d’Anne Sylvestre mentionnées par plusieurs enfants (« moi j’écoutais autant les chansons pour les enfants que ses chansons féministes » Valérie Bruet) tandis que Sophie Caron évoque « un disque de chants féministes des années 1970 qu’[elle] aimait bien écouter ». Enfin, les revues et les livres féministes présents dans la sphère domestique constituent le support matérialisant le féminisme le plus commun, dont les enfants peuvent s’emparer (« à la maison il y a toujours eu des bouquins qui traînaient donc par moment moi je regardais » dit Samuel Caron, né en 1988, pour expliquer qu’il connaît « un peu l’histoire du MLF ») ou non (« chez ma mère, il y a des livres sur le féminisme partout. [...] Après, je reconnais, je n’ai jamais lu aucun livre sur le féminisme de ma mère *[rires]* » Valérie Bruet). Ce dernier exemple vient rappeler que si ces objets peuvent théoriquement faire exister le féminisme dans les univers familiaux, ils demeurent des traces assoupies et des vecteurs peu influents tant qu’ils ne sont pas saisis par les membres de la deuxième génération ; renvoyant ainsi à la démonstration de Bernard Lahire au sujet de la transmission du capital culturel, pour laquelle la présence d’objets culturels dans la famille n’est pas suffisante, tant ces derniers « (notamment les imprimés) peuvent rester *lettre morte* parce que personne ne les fait vivre familialement » (Lahire, 2016, p. 407). À l’inverse, lorsque les enfants s’en saisissent de leur propre initiative, cela donne lieu à des échanges avec leurs mères et favorise d’autres transferts.

« Elle *[sa fille]* me branche parfois sur...il y a quelque temps elle... elle m’avait surprise [...] parce **qu’elle était tombée dans ma bibliothèque, et puis elle m’a demandé des bouquins**, elle m’a posé des questions [...]. Mais à cette époque-là elle devait être en Terminale, tout d’un coup je me suis dit : “Ah oui ! Faut que je lui en parle” [...] D’ailleurs je lui ai acheté certains bouquins euh... et puis ma frangine, ma sœur, lui a acheté des livres qui parlent des femmes et du féminisme pour la mettre dans le coup. CM : Comme par exemple, quel genre de... ? Bah on lui a offert *Pionnières*, on lui a offert, qu’est-ce que je lui ai offert ? [...] *La fabrique des filles*, puis je lui ai prêté euh... bon je lui ai dit qu’il y avait *Génération MLF*, elle l’a plus potassé que moi d’ailleurs, et puis je lui avais prêté Simone de Beauvoir, je crois qu’elle a lu *Chroniques d’une passion*, le bouquin *[sur le mouvement féministe lyonnais]* [...] J’avais quelques numéros de *Sorcières* aussi, les revues. Elle les a lus. » (Martine Giry, une fille, née en 1991)

Pour les enfants qui n'ont pas connu la période de l'engagement féministe de leurs mères, à l'instar de la fille de Martine Giry qui est née après son désengagement, ces objets constituent l'une des rares manières par lesquelles histoire et perspective féministes sont véhiculées et rendues visibles dans l'univers familial.

Enfin, le langage constitue un autre instrument par lequel le féminisme est rendu saillant dans le monde des enfants, et plus généralement, par lequel opère de façon visible la socialisation féministe au sein des familles¹. Les propos relatifs à leurs engagements ou à leurs convictions féministes que les mères féministes ont pu tenir dans la sphère familiale (sans qu'ils soient nécessairement destinés aux enfants) contribuent à faire exister une histoire et une certaine vision du monde aux yeux des enfants. Il s'agit par exemple d'anecdotes racontées au fil du quotidien, pour amuser les enfants – à l'image de Nicole Kieffer présentée par ses enfants comme une grande conteuse d'anecdotes (« elle va toujours te raconter “ah ben une fois avec les copines on était allées foutre la merde dans une réunion du PC [*parti communiste*] alors on leur disait ça, etc.” puis t'sais c'était toujours trop drôle quoi ! » rapporte l'une de ses filles, Julie Adam) – ou dans une visée plus directement éducative :

« Oui, on en parlait comme ça, quand je rentrais du Planning [*familial*], quelquefois je racontais [*l'histoire d'une*] personne que j'avais rencontré, parce que **je trouve que ça sert aussi d'entendre la vie des autres**. [...] Et puis pour leur apprendre aussi que la vie c'était pas seulement la vie que nous nous menions, et qu'il y avait d'autres formes de vie. » (Liliane Pergaud, mère de trois filles, nées en 1954, 1955 et 1956)

Les enfants font aussi mention de discours plus généraux, véhiculant des principes et des prises de position féministes. Cédric Forge (né en 1983) rapporte ainsi que sa mère lui disait que « “c'était important, le droit des femmes, c'est pas normal que les femmes n'aient pas les mêmes droits que les hommes, qu'il y ait des différences dans les salaires” etc. ».

« Après, par rapport au féminisme, c'est sûr que ça j'en ai entendu ! Alors quand t'es petit tu ne comprends pas trop, après c'est plutôt vers l'adolescence etc. que tu commences à comprendre un peu les discours. [...] Alors c'était pas une fanatique non plus, elle le disait pas matin, midi et soir, **mais sur certains trucs qu'on voit à la télé ou...** [...] Toujours la même chose hein, ce qui revenait : **le machisme, les hommes qui battent leurs femmes**, forcément, les pays dans lesquels on mutile les femmes, etc. » (Laurent Calvet, fils de Catherine Guerin-Calvet, né en 1981)

Ainsi, le cadre d'interprétation forgé au cours de l'expérience militante féministe et maintenu ensuite² a également été déployé dans la sphère familiale ; les mères enquêtées mobilisant une grille de lecture du monde social marqué par le féminisme dans l'analyse de

¹ Pour une discussion du poids du langage parmi les différents mécanismes de socialisation, y compris dans les socialisations corporelles apparemment silencieuses, voir (Darmon, 2010, p. 110 ; Lahire, 1998, p. 277)

² Voir la dernière section du chapitre 5 « Demeurer féministe : les formes ordinaires de persistance du féminisme ».

l'actualité – renvoyant aussi bien à ce qui se passait dans l'entourage personnel et familial des enquêtée-e-s qu'au sens commun et médiatique du terme – ce qui a constitué autant « d'opportunités de socialisation » pour les enfants (Sears et Valentino, 1997). C'est par exemple le cas pour la famille Giry au moment de la polémique entourant les pilules contraceptives de troisième et quatrième génération à partir de l'affaire de la Diane 35¹.

« Je lui expliquais suite à un problème avec la pilule de deuxième, troisième génération, troisième-quatrième génération la Diane 35, on en a parlé de la pilule, et je lui racontais effectivement que bon, quand moi j'avais pris la pilule, qu'on ne pouvait pas avoir la pilule sans autorisation des parents, là elle était un peu...et quand je lui avait parlé aussi de, du fait que l'avortement était un crime, et que euh...les gens risquaient gros si c'était...et c'est vrai qu'elle ne pouvait pas s'en rendre compte hein, aujourd'hui avec la pilule de lendemain. » (Martine Giry, une fille, née en 1991)

Enfin, c'est également « l'actualité » biographique des enfants qui peut engendrer des discours et des échanges véhiculant une perspective féministe. Laure Vallier Fontana (fille de Cristina Fontana, née en 1983) se souvient ainsi du moment où elle a commencé à prendre la pilule – « j'ai choisi de prendre une pilule qui n'était pas remboursée par la sécu [*Sécurité sociale*] en fait, parce qu'elle était microdosée, et donc je le payais de ma poche » – comme expérience qui occasionne un discours féministe de la part de sa mère qui lui dit « ben tu vois, il reste encore beaucoup à faire parce que c'est pas normal que la pilule remboursée par la sécu soit une vieille pilule des années 1970, et que du coup les pilules qui te font pas de mal soient accessibles que à celles qui peuvent la payer [...] les jeunes féministes d'aujourd'hui elles se plantent complètement en pensant que ça c'était les combats d'avant et que c'est réglé en fait » ».

Ainsi, *via* des activités militantes maternelles ou familiales présentes dans le quotidien, des supports physiques ou symboliques, et différents types de discours, le féminisme – en tant que convictions, grille de lecture, histoire ou engagement – a pu être saillant dans les sphères familiales des enquêtées et visible aux yeux des enfants². Ils côtoient ainsi d'autres modalités de transmission moins explicitement rattachées au féminisme militant mais qui en sont tout autant inspirées : les pratiques éducatives.

¹ Médicament contre l'acné, largement utilisé comme contraceptif, la Diane 35 a été accusée d'avoir causé la mort de plusieurs patientes et suspendue de la vente par l'Agence nationale du médicament en 2013.

² Saillant et visible mais pas aussi englobant que d'autres socialisations contre-culturelles découlant d'un engagement politique parental, à l'instar de la socialisation familiale communiste étudiée par Pauline Clech, comme le donne bien à voir la chanson « Fils de coco » qu'elle analyse (Clech, 2015, p. 179).

Du féminisme dans les pratiques éducatives ? Pédagogie et principes

Au cours de l'entretien que je réalise avec elle, Sandrine Mai (née en 1970, fille de Gisèle Monnier) évoque avoir retrouvé quelques années auparavant le « cahier d'études féministes » qu'elle avait quand elle était enfant. Face à mon étonnement, elle m'explique alors que les pratiques artistiques et intellectuelles étaient fortement encouragées dans sa famille dès son plus jeune âge (« on était un peu dans des trucs d'intellos, on faisait beaucoup d'activités de dessin, d'activités d'exercices. [...] À partir du moment où on n'a plus fait la sieste, on passait des après-midis, on avait des cahiers de travail, on travaillait quoi ! »), contexte dans lequel elle inscrit ses « devoirs de féminisme » :

« Enfin, j'ai retrouvé un cahier où par exemple il y avait un dessin : "Le président Mao a dit : la femme est la moitié de l'humanité", puis avec des petits dessins, des trucs comme ça... enfin tu vois, des petits dessins ou des petites BD avec l'homme qui dit : "Fais la vaisselle femme" et puis la femme qui se révolte. Des trucs comme ça quoi. » (Sandrine Mai, enfant de Gisèle Monnier, née en 1970)

Cet exemple est intéressant en ce qu'il donne à voir une situation rare de pratique éducative à destination des enfants relevant de l'inculcation dans un objectif ouvertement féministe. Toutefois, dans la majorité des cas, les pratiques mises en œuvre comme les intentions et objectifs qui les animent sont loin d'être aussi explicites. Ce sont ces différentes pratiques, isolées dans l'analyse des matériaux issus des entretiens appariés et exposées en fonction des principes qui les sous-tendent, qu'il s'agit d'exposer ici¹. L'on retrouve en effet derrière ces pratiques les deux principales dimensions d'une contre-éducation féministe telle que discutée dans les groupes féministes : la remise en question des conditionnements de genre et la valorisation de l'autonomie.

Un premier ensemble regroupe différentes pratiques visant à élever les enfants « en tant qu'individus » (pour reprendre des propos des enquêtées) sans tenir compte de – voire en s'opposant à – certains stéréotypes et normes de genre. Pour ce faire, les mères féministes² se sont par exemple attaquées aux « objets de l'enfance » (Cahiers du genre, 2010) qui constituent un véritable « laboratoire du genre » pour les enfants (Cromer, Dauphin et Naudier, 2011, p. 6). Plusieurs d'entre elles ont par exemple acheté et lu à leurs enfants de la littérature non sexiste, à l'opposé des albums enfantins qui contribuent à « élaborer le genre » en « induisant hiérarchisation des sexes et différenciation subtile des rôles » (Brugeilles,

¹ Les objectifs sous-jacents à ces différentes pratiques ne sauraient être confondus avec leur « réussite » potentielle et leurs effets réels sur la deuxième génération que nous étudierons dans le chapitre suivant.

² Si les pratiques éducatives sont présentées comme relevant des mères féministes – d'une part parce que ce sont elles qui sont les premières porteuses du féminisme dans les univers familiaux et d'autre part parce que ce sont leurs propos qui sont rapportés et analysés ici (et non ceux des pères dont nous ne disposons pas) – il convient de garder à l'esprit que les démarches pédagogiques présentées ont pu être soutenues, partagées et relayées par les pères également.

Cromer et Cromer, 2002, p. 289). Des livres tels que *Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon*¹ sont mentionnés à plusieurs reprises dans les entretiens, par les mères comme par des enfants qui s'en souviennent également, certain-e-s allant même jusqu'à ressortir ces ouvrages de leur bibliothèque lors de l'entretien, à l'image de Valérie Bruet avec *Arthur et Clémentine*² : « L'histoire c'était Clémentine... je me souviens même plus. Ce dont je me souviens c'est qu'elle en avait marre de son mari et que du coup elle sort de sa coquille et elle se barre [rires] ». À l'inverse, Victoria Perez (mère de trois enfants né-e-s en 1968, 1972 et 1981) explique qu'elle choisissait et lisait à ses enfants des « livres qu'[elle] considérai[t] complètement archaïques » afin de pouvoir en discuter avec eux et tenter ainsi de « les faire entrer dans [son] questionnement ».

D'autres pratiques éducatives à l'œuvre dans les choix des vêtements, des jouets ou encore des loisirs des enfants, autant de domaines dans lesquels s'opère le plus souvent « une mise en œuvre de la différenciation sexuée dès le plus jeune âge et de son renforcement pendant l'enfance » (Cromer, 2005, p. 198), témoignent des mêmes velléités d'étendre l'horizon des possibles au-delà des normes de genre. Laurence Roche explique par exemple qu'elle a cherché à ne pas faire de différence entre sa fille et son fils dans la manière de les élever, une position corroborée par son fils en matière de jouets.

« Moi je jouais à la poupée, à la Barbie, à la dînette... Ouais moi je n'avais pas de problème avec ça. C'est vrai que je me rappelle qu'il y avait des voisins qui étaient choqués qu'elle me laisse jouer à la dînette, mais je pense que pour elle c'était pas du tout un problème. **On s'amuse avec ce qu'on voulait**, et je ne suis pas devenu un monstre ! [rires] [...] Mais j'ai aussi joué aux petites voitures, à Batman, et aux mousquetaires ! [rires] Ouais j'avais le droit de faire ce que je voulais. » (Samuel Caron, enfant de Laurence Roche, né en 1987)

En permettant aux enfants de – voire en les incitant à – s'emparer de tous types de jouets quels que soient leur étiquetage sexué, les mères féministes ont cherché à transformer l'expérience ludique de leurs enfants pour qu'elle ne soit pas (ou moins) une « pédagogie active de la différence des sexes » (Zegai, 2011, p. 54). Si elles tendent le plus souvent à élargir le champ des possibles des enfants (jouer à la poupée *et* aux petites voitures), on retrouve dans certaines familles seulement les stratégies isolées par Sabine Fortino consistant à « s'inscrire en faux face à ce qui est traditionnellement réservé à l'un ou l'autre sexe »

¹ Bruel Christian, Bozellec Anne, *Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon*, Éditions le sourire qui mord, Paris, 1976. Cet ouvrage raconte l'histoire d'une petite fille, Julie, à qui ses parents reprochent d'être un garçon manqué, et qui se réveille un jour avec une ombre de garçon, dont elle essaie désespérément de se débarrasser jusqu'à sa rencontre avec un petit garçon que tout le monde traite de fille.

² Adela Turin, *Arthur et Clémentine*, Actes Sud Junior, Paris, 1999. Dans la première édition en 1976, qui est vraisemblablement celle que Valérie Bruet a lu au cours de son enfance, l'ouvrage s'intitule *Clémentine s'en va* et est publié par les Éditions des femmes et Du côté des petites filles. Adela Turin est une auteure italienne féministe qui a écrit et promu la littérature pour enfants non sexiste dès les années 1970, à l'origine de la maison d'édition Du côté des petites filles. Sur la collaboration entre Adela Turin et les Éditions des femmes et la collection pour enfants des Éditions des femmes, voir (Pavard, 2005, p. 88-90).

(Fortino, 1997) ; des mères féministes évitant d'offrir des Barbies, parfois même des poupées – à leurs filles en raison des représentations et du champ des possibles genré que celles-ci véhiculaient¹, voire les remplaçant par des jouets considérés comme masculins : « Je lui offrais des voitures, je lui offrais des outils, elle était ravie ! » raconte ainsi Gisèle Monnier au sujet de sa fille.

« Par exemple une fois, un exemple concret, une fois il y a une copine qui est venue à la maison pour l'anniversaire de ma fille [prénom de l'aînée des filles] qui devait avoir 8 ans à l'époque. Elle est arrivée avec un énorme poupon. Et ... ça m'a étonné parce qu'elle était déjà un peu grande pour ... Et elle m'a dit : "Écoute Victoria, tu ne t'en es pas rendue compte mais ta fille elle meurt d'envie de jouer à la poupée, elle n'en a pas une ! Il n'y a que des voitures, des machins..." [rires]. Et donc j'ai réalisé que, **ne voulant pas la mettre dans les schémas, systématiquement, même inconsciemment, je lui achetais ... je ne lui achetais que des jouets ou des livres qui soient pas "pour les filles"** entre guillemets. Donc on avait éliminé les trucs... [rires] Et elle était tellement contente d'avoir une poupée pour une fois que j'ai béni la copine qui l'avait vu elle ça ! [rires] » (Victoria Perez, trois enfants, né-e-s en 1968, 1972 et 1981)

Alors que les jouets ont la particularité de « permettre aux enfants un apprentissage actif des catégories de genre par la manipulation quotidienne et dès le plus jeune âge de ces représentations matérialisées dans des objets qui leur sont destinés » (Zegaï, 2011, p. 53), ces pratiques alternatives visent à limiter ou contrecarrer ce processus. On les observe également dans le rapport entretenu avec un autre « agent périphérique de socialisation » de genre (Dafflon Nouvelle, 2006) que sont les vêtements. Comparant avec la situation actuelle marquée selon elles par un « retour massif » du bleu et du rose qui les scandalise (« Moi je pique des crises dans tous les magasins où je vais acheter des affaires pour mes petites-filles » explique Claudette Fayolle), les mères féministes pointent une plus grande ouverture et indifférenciation dans la gamme des couleurs choisies pour leurs enfants à l'époque : « les gamins mettaient du vert, du jaune, du rouge, qu'ils soient garçons ou filles, bon ils ont sûrement peut-être eu du rose, mais au milieu des autres couleurs quoi ! » (Claudette Fayolle). Quant aux types de vêtements, les positions et les pratiques des mères féministes à l'égard de leurs filles ont différé² – allant de celles qui, à l'instar de Gisèle Monnier, refusent de faire

¹ Dans son étude de la mise en scène de la différence des sexes à travers les jouets, Mona Zegaï rappelle que les jouets « cristallisent une multitude de représentations sociales liées aux rôles et identités traditionnellement identifiés à chaque sexe et beaucoup plus marqués que la réalité » : « Les mondes ludiques féminins et masculins divergent ainsi sur bien des points : type de jeux, lexique, formes et images spécifiques, rapport aux autres, à son propre corps, à l'espace et au temps, au travail productif et reproductif. Reproduisant un microcosme avec ses personnages, ses objets et ses activités, le jouet fonctionne comme première initiation des filles et des garçons à de nombreux domaines de la vie sociale, dans l'objectif d'informer les enfants sur leur champ des possibles respectif, et, ainsi de filtrer les expériences ultérieures » (Zegaï, 2011, p. 54).

² Ce que reflètent les propos des enfants : « Moi j'étais une fille mais je n'étais pas élevée comme la majorité des petites filles à l'époque. Moi je mettais jamais de robe, j'avais les cheveux courts, j'avais pas de boucles d'oreille et c'était évident, et c'était comme ça il n'y avait pas à tortiller. » (Valérie Bruet, fille de Corinne Bruet, née en 1975) ; « Par exemple ma mère quand on était petites, elle ne pouvait pas s'empêcher, elle aimait bien nous mettre des robes ou des trucs comme ça » (Julie Adam, fille de Nicole Kieffer, née en 1984).

porter des robes à leurs filles, à d'autres à l'opposé comme Nicole Kieffer (« moi je leur mettais des robes, je devenais complètement ridicule ! » [rires]), en passant par des positions intermédiaires :

« Bon elle [*sa fille*] dit maintenant que je l'habillais n'importe comment, que je l'habillais comme... mais elle exagère, parce que moi je faisais attention, je lui achetais des robes...oui **je faisais attention à son apparence de petite fille. Et en même temps, ne pas l'entraver**, c'est-à-dire que quand elle...elle avait sport, je l'habillais de manière qu'elle puisse sauter, courir, et qu'elle ne soit pas entravée par ses vêtements. Les chaussures par exemple, j'ai toujours acheté des chaussures tout terrain pour qu'elle puisse...qu'elle ne soit pas mal à l'aise dans ses vêtements quoi. Donc ça c'est vrai, bon, ce n'est peut-être pas qu'une préoccupation maternelle, c'est peut-être une préoccupation..., bon je vois beaucoup de petites filles qui ont des petites ballerines, des trucs qui ne leur permettent pas de courir... ce n'est pas bien, et puis... ou **des petites filles qui sont adultifiées avant l'âge, qui sont des petites lolitas**, ça aussi ce n'est pas...c'est important qu'une petite fille soit justement... qu'elle soit bien soutenue au bon moment dans sa croissance, qu'on ne la force pas à grandir, à être une petite femme à 9 ans ou à 8 ans. » (Martine Giry)

Si les pratiques varient, on retrouve une préoccupation commune consistant à ne pas sexualiser les petites filles. Des souvenirs de refus maternels face à leur souhait d'avoir des chaussures à talons (Sophie Caron) ou un maillot de bain deux pièces (Valérie Bruet) sont ainsi rapportés par des filles de féministes. Plus généralement, c'est le rapport au « travail de l'apparence »¹, pratique fortement sexuée, que les mères féministes ont cherché à modifier, évitant de favoriser – et donc de gratifier – ce souci chez leurs filles².

Enfin, il est intéressant de constater que ces pratiques alternatives d'habillement ne semblent avoir été destinées qu'aux filles, aucune mère féministe ne rapportant des velléités symétriques à l'égard de leurs fils. Si dans l'une des deux villes étudiées est cité à plusieurs reprises le cas d'une féministe qui aurait habillé son petit garçon avec des jupes dans les années 1970 – histoire racontée par des enquêtées pour mieux s'en distancer ou pour s'interroger sur le devenir ultérieur de cet enfant – aucune des mères rencontrées n'a évoqué avoir mis en œuvre de telles pratiques. L'incitation à s'affranchir de certaines normes de genre, davantage possible en matière de jouets (bien que limitée également)³, demeure

¹ Martine Court définit le travail de l'apparence comme « l'ensemble des pratiques qu'un individu met en œuvre dans le but de modifier son apparence de manière plus ou moins partielle et à plus ou moins long terme. Faire un régime, pratiquer un sport dans le but de mincir et/ou de se muscler, porter des bijoux, travailler sa coiffure (agir sur sa forme, sa couleur, l'agrémenter d'accessoires divers) et sa pilosité (s'épiler, se laisser ou non pousser la barbe), privilégier l'aspect de ses vêtements (plutôt que leur confort par exemple), se maquiller, se faire bronzer, se faire tatouer ou encore avoir recours à la chirurgie esthétique sont autant de pratiques permettant de réaliser cette modification » (Court, 2010, p. 22).

² Dans son analyse de la construction des corps féminins et masculins au cours de l'enfance, Martine Court montre comment les pratiques parentales peuvent contribuer à (ou à l'inverse contrarier) l'acquisition par les enfants de dispositions au travail de l'apparence (Court, 2010).

³ Les propos de Anne-Marie Gaillard, mère de deux garçons, reflètent bien ces limites : « On réfléchissait beaucoup aussi sur l'histoire de donner une poupée à un garçon et puis une voiture à une fille. En fait ça a été fait à un certain moment, mais pas très, très longtemps hein, ça a été vraiment très dur de... comment dire... de dire ça, c'est-à-dire, d'offrir par exemple des poupées à des garçons. Je ne sais pas si dans le milieu

quasiment impensable sur d'autres aspects tels que l'habillement, renvoyant à des mécanismes plus généraux déjà mis en évidence dans la littérature : en dépit de la « bonne volonté égalitaire » des parents (Ferrand, 2004, p. 48), dans un ordre social genré hétéronormé, les transgressions de genre sont davantage tolérées pour les femmes que pour les hommes (Bereni et al., 2008, p. 80 ; Kane, 2006 ; Lemel et Roudet, 1999 ; Octobre, 2011), puisqu'« il est toujours plus acceptable que le dominé s'identifie au dominant que l'inverse » (Cromer, Dauphin et Naudier, 2011, p. 11).

Le second ensemble de pratiques éducatives que l'on peut dégager regroupe celles qui ont pour objectif de favoriser l'autonomie des enfants, tout particulièrement des filles. Cela s'observe tout d'abord dans le rapport que les mères féministes entretiennent avec la scolarité de leurs filles et au-delà avec leurs parcours professionnels. Mères comme filles s'accordent généralement pour souligner l'importance accordée aux parcours scolaires et la forte valorisation des études universitaires dans leur éducation ; Sophie Caron rapportant par exemple que sa mère l'a « poussé très tôt, à faire le mieux que [elle] pouvait, et à ne rien [s]'interdire » tandis que Gisèle Monnier décrit en détails et avec beaucoup de fierté le parcours scolaire d'excellence de sa fille dans des filières dites masculines. Loin d'être propre aux mères féministes, l'accent mis sur la carrière professionnelle comme moyen et condition d'indépendance montre cependant que cette préoccupation pour la réussite scolaire se rattache aussi dans leurs cas à une grille de lecture et des aspirations féministes.

« Moi j'ai dit 36 fois [*insistance*], 36 ? Bien plus que ça ! La liberté elle passe par le travail. Des petits boulots, ce que vous voulez, **vous ne serez jamais [*insistance*] libres sans travailler**. Faut pouvoir dire à un homme : "Je vis avec toi parce que j'ai décidé. Ce n'est pas parce que tu vas me nourrir. Je suis capable de me nourrir. Donc je suis avec toi parce que j'ai envie d'être avec toi". » (Lucienne Ducos, mère de deux filles, nées en 1964 et 1965)

« Donc [*sa mère*] elle a dit "j'ai toujours travaillé", mais du coup la retraite elle n'en avait pas. Et du coup elle a toujours dit à ses filles "vous travaillez". "Vous travaillez, vous êtes autonomes financièrement", c'était son grand truc, je pense qu'elle en a beaucoup souffert. Enfin j'ai des parents qui s'adorent [...] je pense qu'il n'y a jamais eu de problèmes financiers entre eux, ceci dit ma mère a toujours dit : "je n'ai pas de salaire", "je peux pas faire ce que je veux, je n'ai pas..." et surtout, bon c'est l'idée de pas de reconnaissance de son activité. Donc ça oui, elle a trois filles et donc **toute sa vie elle a poussé ses trois filles à travailler**. Très fortement. » (Béatrice Renard, née en 1954)

Si cette injonction à la réussite scolaire et à l'indépendance professionnelle et financière est particulièrement forte de la part des mères plus âgées qui n'ont pas toujours

féministe, ça existait hein, je pense que bon il y avait des poupées qui devaient trainer peut-être un peu comme ça, des jeunes filles...bon, mais je veux dire, **ça n'a pas été dit**, on n'a jamais dit, bon on va... **s'ils jouaient avec des poupées on ne leur l'arrachait pas aux garçons, bien entendu, mais on n'allait pas jusqu'à je veux dire ... à insister là-dessus**, je sais pas comment le dire, faire des actes, faire des actes voyants, très voyants. La question des vêtements c'est pareil, je veux dire, habiller des filles comme des garçons c'était possible, habiller des garçons comme des filles c'était impossible, on va dire ça ! »

travaillé professionnellement ou été reconnues dans cette activité¹, l'association de l'indépendance financière à la non-dépendance conjugale est fréquente dans les entretiens. Elle s'inscrit dans un ensemble plus vaste d'aspirations à ce que les filles soient en mesure de « se débrouiller seules ». L'autonomie apparaît ainsi comme « une sorte de principe très affirmé » dans la sphère familiale (Laure Vallier Fontana), qui se diffuse aussi *via* le modèle maternel, nous y reviendrons. Plusieurs mères ont ainsi incité leurs filles à être « forte(s) » pour reprendre un adjectif employé par les enquêtées. Sandrine Mai explique par exemple que « l'injonction de “sois forte” et “une femme ça doit faire plus [se reprend] faire aussi bien qu'un homme voire mieux, ça a été super super important dans [s]on éducation ».

« Être forte » passe aussi par le fait de savoir s'imposer et se défendre, ce que les parents des familles féministes ont tenté de faire passer à leurs filles. Valérie Bruet pointe cet aspect rétrospectivement, expliquant que « l'intérêt d'avoir eu une éducation féministe c'est peut-être quand même qu'aussi du coup ben en quelque sorte tu sais t'affirmer en tant que femme aussi à un moment donné, tu sais à quel moment tu dois te défendre », en rappelant les principes véhiculés par sa mère (« “tu fais tes propres choix, t'es vigilante à ce qu'on ne t'impose pas quelque chose ou à ce qu'on ne te dénigre pas parce que t'es une femme” »). L'exemple concret donné par Martine Giry permet de mieux saisir le type de pratiques par lesquelles cette légitimité à se défendre a pu être favorisée.

« Par exemple je me souviens d'une remarque, l'instit[utrice]... [*sa fille*] était en CM2, elle avait été punie et l'instit nous avait informé sur son carnet que bon, il y avait eu un incident, **elle avait donné une gifle à son voisin de groupe**, et donc l'institutrice disait qu'elle l'avait punie et que c'était pas possible... Il y avait deux aspects, il y avait la violence, et puis il y avait le fait qu'elle était installée entre deux garçons, et que [*sa fille*] elle disait depuis quelque jours que ça ne se passait pas bien avec les garçons avec lesquels elle était, qu'elle voulait changer de place, etc. Et je ne sais pas ce qu'il s'était passé, bon finalement elle lui avait donné une gifle. Donc je suis allée voir l'instit, et puis son père a fait une belle lettre à l'institutrice en lui disant qu'on avait **élevé justement notre fille dans le respect de l'autre mais aussi dans le fait qu'il fallait qu'elle se défende** et voilà, et qu'elle lui a donné une gifle à ce garçon... En fait je ne sais plus comment il avait tourné la lettre, mais c'était assez bien vu, en disant “bon c'est une petite fille, elle est en CM2, bien voilà elle a utilisé la violence pour se défendre mais bon, qu'est-ce qu'il s'était passé ?”. Il fallait aussi analyser ce qui c'était passé, bon elle ce qu'elle a dit c'est qu'il lui avait piqué son chouchou, je ne sais pas quoi. Et moi je suis allée voir l'instit, donc son père lui a envoyé ce courrier et moi je suis allée la voir, bon, et ça s'est bien passé, mais donc... Voilà j'associe là-dessus, il me semble qu'on lui a dit, voilà, **qu'il faut se défendre**, qu'elle était une fille mais qu'il ne fallait pas qu'elle se laisse marcher sur les pieds. » (Martine Giry, une fille, née en 1991)

¹ Ainsi, la mère de Béatrice Renard a travaillé auprès de son mari médecin sans être reconnue financièrement ni socialement pour ce travail tandis que Lucienne Ducos fait partie des profils décrits plus haut pour lesquels le salariat au Planning familial constitue la première activité professionnelle.

À l'inverse, du côté des petits garçons, les mères féministes ont tenté de ne pas développer la violence et l'agressivité, interdisant par exemple les armes comme jouets. C'est plus généralement sur des comportements connotés comme des attributs de la virilité et perçus comme dominants sur lesquels elles semblent avoir veillé. Pierre Melot (né en 1968, fils de Marie Melot) raconte ainsi une scène marquante de son enfance : « j'étais sur un bateau pneumatique avec des moteurs et j'avais mis les gaz à fond comme tout petit garçon qui a envie de montrer sa puissance » ; une démonstration de puissance qui aurait engendré les foudres de sa mère. Enfin, cette vigilance s'est exercée aussi à l'égard du langage employé et de sa charge sexiste : Gisèle Monnier interdit par exemple à son fils « de dire "oh putain" parce que c'est une injure aux femmes » tandis que le fils de Cristina Fontana se souvient d'un conflit dans son enfance après qu'il ait utilisé le terme « chienne ».

Enfin, la participation des enfants au travail domestique, courante dans les familles des féministes et demandée aux enfants des deux sexes, a été investie d'un sens particulier à l'égard des fils¹. Annie Brun explique ainsi que son fils devait faire « un certain nombre de choses » dans la maison, proposant implicitement une analyse genrée des difficultés à obtenir cette participation au travail domestique (« Mais vous savez, avec les enfants c'est encore pire qu'avec les maris : il faut encore plus se battre violemment. Je me rappelle de mon fils adolescent, c'[était] épouvantable ») tandis que les résultats sur lesquels elle conclut soulignent bien les différents objectifs qui sous-tendaient cette pratique : « moyennant quoi, mon fils, il s'occupait de son linge, il sait faire un certain nombre de choses, faire à manger, etc. Ma belle-fille m'a dit qu'il avait été très bien élevé ».

Encadré 29 - Les "paradoxes" de l'éducation sexuelle féministe

Fortes de l'expérience des combats féministes dans lesquels la libre disposition du corps et la sexualité furent des aspects centraux, refusant de reproduire leur propre initiation à la sexualité marquée par le tabou et le contrôle parental, les mères féministes ont élevé leurs enfants de manière à ce qu'ils aient accès facilement et librement à des informations sur la sexualité et à la contraception : « on a toujours été bien informé sur comment on fait les bébés, comment on ne fait pas les bébés » dit Carole Mercier (fille de Evelyne Mercier, née en 1975), « elles ont su très tôt tout ça quoi, qu'il n'y avait pas forcément corrélation obligatoire entre l'acte sexuel et la maternité et paternité » (Nicole Kieffer, à propos de ses filles, nées en 1981 et 1984), « les années du féminisme ont beaucoup aidé aussi, oui, pour appréhender la sexualité de ma fille, parce que, c'était logique qu'elle ait une

¹ Parmi les différentes pratiques éducatives mises en œuvre, les mères féministes interrogées par Patrizia Romito et Caterina Grego mentionnent aussi l'importance de la participation au travail domestique, refusant de « servir » leurs fils (Romito et Grego, 2013, p. 213).

contraception, qu'elle ait, qu'elle puisse faire l'amour avec qui elle voulait » (Martine Giry, une fille, née en 1991).

Néanmoins, plusieurs enfants de militantes ont utilisé le terme de « paradoxe » pour pointer les décalages entre le militantisme féministe de leurs mères et la manière d'aborder ces sujets avec elles.

« Je me souviens qu'elle partait régulièrement pour le Planning familial. À l'époque je ne savais pas trop ce que c'était. Et très paradoxalement moi je ne me suis jamais sentie proche de ces discussions-là avec elle. Je ne sais pas. [...] Ce qui fait que moi ma mère ne sait rien de moi sur ma vie privée. Ou alors elle suppose mais je ne lui parle pas. Je ne lui en parle pas. C'est... **la sexualité c'est vraiment un truc dont on n'a jamais parlé ensemble**. Jamais. CM : C'est ça que tu voulais dire quand tu disais "paradoxalement"... Ouais, voilà. Paradoxalement voilà, elle était très très utile je pense au Planning familial... mais pas avec moi. » (Eva Lacourt Lazar, fille de Danielle Lacourt, née en 1973)

Si le cas de la famille Lacourt Lazar rapporté par Eva semble particulièrement accentué – l'absence de discussions directes sur le sujet étant d'ailleurs confirmée par sa mère Danielle Lacourt –, plusieurs enfants ont dépeint une situation familiale marquée par l'accès à l'information concernant la sexualité sans pour autant que cela ne fasse l'objet de discussions ouvertes avec leurs mères :

« Ça c'est le truc que je trouve assez paradoxal par rapport à ma mère, c'est qu'il y avait **très peu de discussion sur la sexualité, pour ne pas dire rien du tout. Il y avait un discours très théorique** qui disait "il faut choisir sa sexualité, il ne faut pas se laisser faire, il faut disposer de son corps", voilà tout le discours... Ma mère elle avait un bouquin qui expliquait [la sexualité] [...] donc voilà elle m'avait donné ce bouquin et après débrouille-toi. » (Valérie Bruet, née en 1975, fille de Corinne Bruet)

« Globalement on est une famille qui ne parle pas de sexualité. Il y a une sorte de flou artistique là-dessus. Ce n'est pas mal, c'est bien la sexualité tout ça mais **c'est très abstrait quoi, on n'en parle pas**. [...] Donc c'est un peu paradoxal d'avoir milité sur le corps, disposer de son corps où je veux quand je veux etc., et puis de ne ... je sais que ma mère m'a transmis dans un moment donné ce que c'était la contraception et l'avortement, mais pas du tout le plaisir de disposer de son corps, le plaisir qui ressort de la sexualité. » (Laure Vallier Fontana, fille de Cristina Fontana, née en 1983)

Certaines mères féministes font d'ailleurs état de leurs difficultés ou de leur non désir d'aborder ces sujets directement avec leurs filles : « Par exemple quand ma fille aînée a voulu prendre la pilule, elle est venue au Planning voir un médecin du Planning [...], et les copines [du Planning familial] se sont fichues de moi ! *[rires]* [...] Moi je trouve ça normal que ma fille aille parler avec la collègue, mais pas avec moi » (Lucienne Ducos). Évitant de reproduire à l'égard de leurs filles le contrôle sur la sexualité qu'elles-mêmes ont pu subir de la part de leurs mères, elles ont cependant cherché à veiller à ce que celle-ci se déroule dans de bonnes conditions (sans nécessairement que ces pratiques soient visibles ou discutées avec les enfants). Liliane Pergaud relate ainsi avoir pris contact avec la mère du copain de sa fille, alors âgée de 15 ans – « Je lui ai dit : "Écoutez Françoise on ne va pas laisser nos enfants faire l'amour dans les couloirs des immeubles hein ? Il faut qu'on s'arrange autrement" » – la convainquant d'accueillir le jeune couple sous leurs toits (« Et bien on s'est arrangés. Une semaine, ils vivaient chez elle, une semaine chez moi »). Quant aux fils, c'est dans le sens du respect des femmes et de leur responsabilité à leur égard que les mères féministes ont orienté leurs garçons, déléguant bien souvent l'inculcation de ces principes aux pères. Laure Vallier Fontana

se souvient ainsi de sa mère envoyant son père faire la « leçon de chose » à son frère, alors âgé d'une douzaine d'années, après que celui-ci ait fait des suçons dans le cou à une copine venue dormir chez eux, avec le message « “quoi qu'il arrive, tu ne laisses pas une fille tomber, t'es responsable” ». De manière générale, la question de l'éducation sexuelle et l'analyse de ses limites et difficultés viennent rappeler les différences entre les intentions socialisatrices en lien avec le féminisme (proclamées ou attendues) et la mise en œuvre de pratiques éducatives correspondantes.

Du féminisme dans les modèles en vigueur dans les univers familiaux ?

Au-delà des pratiques éducatives touchant à l'environnement matériel et cognitif des enfants, c'est aussi en « incarnant chacun un rôle à suivre » que les parents peuvent « modeler le rôle de sexe de leurs enfants » (Bereni et al., 2008, p. 37) et qu'opère la socialisation de genre dans la famille (Dafflon Nouvelle, 2006). Les traits et caractéristiques des parents, leurs manières d'être et de faire dans la sphère familiale ainsi que le fonctionnement et l'agencement des univers domestiques – autant d'aspects de la vie privée qui ont pu être affectés par l'engagement et la socialisation féministes comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent – fonctionnent comme des modèles pour les enfants¹ et constituent dès lors des vecteurs indirects et implicites de socialisation, « diffusant par imprégnation des habitudes dans les manières de voir et de dire le monde » (Lahire, 2005a, p. 421).

Par leurs comportements au quotidien et par leurs trajectoires, les mères féministes incarnent tout d'abord un certain rapport au couple, à la famille ou encore à la vie professionnelle, véhiculant de fait des manières de faire et de voir le monde situées. C'est ainsi par leur propre réalisation professionnelle, par exemple en ayant elles-mêmes un métier qu'elles valorisent qu'elles ont pu faire passer à leurs enfants – *a fortiori* à leurs filles – l'évidence et l'importance de l'activité professionnelle féminine.

« Je trouve que le fait que par exemple ma mère elle se soit réalisée sur le plan professionnel, ça nous a aussi, nous, donné un idéal, un but de réalisation. Et ça pour le coup, elle nous l'a transmis aussi, c'est-à-dire que... elle nous a transmis un truc de... les femmes travaillent, ça c'est clair, les femmes... enfin, de faire passer notre vie professionnelle, notre réussite dans la vie avant une vie de famille, ou en tout cas de ne pas tout sacrifier à une vie de famille. » (Sarah Adam, fille de Nicole Kieffer, née en 1981)

De la même manière, Annie Brun explique que son fils (né en 1978), qui vit principalement avec elle après sa séparation d'avec son père, l'a « toujours vu travailler » : « Donc, ça, je ne lui ai pas dit “il faut absolument qu'une femme travaille” mais il m'a vu

¹ La catégorie de « modèle » ne détient ici aucune connotation normative, elle est employée pour désigner le support à partir desquels les socialisé-e-s vont intérioriser des manières de faire, de dire et de voir le monde, voire auquel ils vont s'identifier.

travailler et pour lui une femme ça travaille » ; une activité d'autant plus visible qu'elle se déroule majoritairement dans l'univers domestique, Annie Brun travaillant en *free lance*.

« Donc il rentrait de l'école à quatre heures et demie ou cinq heures quand il était au collège, il vient me dire bonjour et ensuite je lui disais "tu vas chercher à goûter, tu te reposes un peu, ensuite tu fais tes devoirs" et j'étais ici, les portes fermées, il n'avait pas le droit de rentrer, enfin il ne rentrait pas, quoi. C'est-à-dire que **je n'étais pas du tout à sa disposition**. Il savait très bien que ma journée ne s'arrêtait pas à quatre heures et demie, cinq heures. La mienne, elle s'arrêtait à sept heures du soir, donc voilà. » (Annie Brun)

Ne pas être à l'entière disposition des enfants et revendiquer du temps pour soi hors des activités familiales, que ce soit pour son activité professionnelle ou d'autres activités, constitue également un message véhiculé par les mères à travers différentes pratiques. Gisèle Monnier explique ainsi qu'elle et ses copines féministes « n'étaient pas collés à [leurs] enfants » : « Moi ma fille quand elle a eu 6 mois, je suis partie un mois au Mali. Voilà, je l'ai laissé à quelqu'un. Quand mon fils a eu 6 mois, je suis partie 15 jours en Albanie, je l'ai laissé à une gardienne qu'il ne connaissait pas. Voilà, ça ne nous posait pas de problème nous ». Les enfants de Gisèle Monnier, comme ceux de Corinne Bruet, amie et membre du même groupe femmes, ont ainsi passé beaucoup de temps en colonies de vacances, comme le rapporte Valérie Bruet qui dit y avoir été envoyée « depuis toute petite et [à] quasiment toutes les vacances ». En revendiquant du temps pour elles et en le prenant, en conservant des activités propres en dehors de la sphère familiale, en faisant montre d'indépendance vis-à-vis de leurs conjoints (« j'ai toujours eu mes propres centres d'intérêts et mes propres projets » explique Evelyne Mercier, se posant comme contre-exemple de sa belle-mère « qui n'a jamais rien fait sans son mari »), les mères féministes incarnent pour la plupart un modèle d'autonomie (même si leurs enfants pointent les ambivalences et les limites de celle-ci, nous y reviendrons). Laure Vallier Fontana (fille de Cristina Fontana, née en 1983) le résume ainsi en disant que « ça lui vient nettement de [sa] mère d'être autonome ».

Les matériaux recueillis auprès des enfants montrent en outre que les pères peuvent aussi représenter un modèle alternatif, moins en phase avec les rôles de sexe traditionnels. En effet, de nombreuses mères féministes sont en couple avec des conjoints porteurs de visions consonantes et ces derniers ont aussi pu être affectés dans leur socialisation de genre par une influence féministe¹. Ils se caractérisent ainsi bien souvent par une certaine distance avec les formes hégémoniques de masculinité (Connell, 1987, 1992). Du point de vue des enfants, cela transparaît dans le sentiment d'avoir un père « un peu différent » des autres, par exemple parce qu'il possède des traits habituellement jugés féminins (« doux » « à l'écoute », « c'est

¹ À ce sujet, voir le chapitre 6, en particulier la section « Changer de ou changer le partenaire ? ».

pas un mec autoritaire ou violent ou agressif, il est super aimé des féministes on va dire » dit Sabine Mai à propos de son père) et parce qu'il se distingue des centres d'intérêts et manières de faire traditionnellement associés au masculin. Une distinction qui se traduit et se perçoit – aux yeux des fils surtout – par le peu d'engouement pour les activités sportives dites masculines et la sociabilité qui l'entoure, et partant le peu d'intérêt pour celles dans lesquelles s'investissent éventuellement leurs fils.

« Mais par contre mon père il n'a pas du tout des trucs de mec dans le sens il ne prend pas beaucoup de place du tout, là-dessus c'est plus ma mère. [...] Le côté marrant c'est qu'il n'a pas du tout un côté viril ni un côté... t'sais avec mon frère ils n'ont pas du tout **le côté d'aller voir le foot tout ça, pas du tout le folklore entre guillemets masculin**, ça ça n'existe pas du tout chez moi [...] Mon frère il faisait du hand [*ball*], et mon père ça ne l'intéressait pas, il préfère le théâtre, les trucs culturels, etc. » (Julie Adam, fille de Nicole Kieffer, née en 1984).

Comme le frère de Julie Adam, d'autres fils mentionnent un faible intérêt paternel pour leurs pratiques sportives et plus généralement pour un entre-soi masculin, à l'image de Pierre Melot, qui développe en entretien une analyse assez critique de sa socialisation familiale, et présente ce peu de soutien comme problématique, le constituant en reproche à l'égard de son père : « Peut-être qu'on aurait pu faire des matchs de foot ensemble, aller voir les matchs de rugby ou je ne sais plus trop quoi, faire des trucs de mecs quoi, regarder des matchs de foot, mais c'est une question de s'affirmer... ».

Le sentiment d'avoir un père différent des autres provient aussi d'expériences précoces de dissonance avec l'environnement, telles que celle évoquée par Julie Adam vis-à-vis de l'école maternelle du quartier bourgeois dans lequel sa famille réside.

« Le décalage déjà c'est que notre père il était à temps partiel et qu'il s'occupait plus de nous, en tout cas moi, moi je sais qu'il s'occupait vachement de moi, **c'était toujours lui qui venait me chercher à l'école, et c'était le seul père par exemple**, c'est vraiment l'école où toutes les meufs elles étaient mères au foyer, qui ne travaillaient pas, le mec qui a un boulot qui rapporte bien, etc. » (Julie Adam, fille de Nicole Kieffer, née en 1984)

L'implication des pères dans l'élevage des enfants, en particulier dans les tâches relevant le plus de la « maintenance » au quotidien (Ferrand, 2004, p. 38), marginale à l'époque et aujourd'hui encore¹, est ainsi donnée pour exemple de leur non-conformité à la norme. Cédric Forge (né en 1983), dont les parents ont en quelque sorte « inversé » les rôles traditionnels dans son éducation – sa mère, qui ne cohabitait pas totalement avec eux, partageant principalement les activités ludiques avec lui tandis que son père prenait en charge les soins –, explique que « [son] père [lui] a servi de mère » : « si tu veux, c'était quelqu'un de très maternel, tu vois il m'a materné, c'est lui qui me changeait mes couches au sens propre

¹ Comme le rappelle Michèle Ferrand, dans ce domaine, « la permanence l'emporte sur le changement » (Ferrand, 2004, p. 38).

quoi. Donc j'ai quand même un modèle d'un père qui avait une masculinité extrêmement atypique quoi ».

Parallèlement aux tâches éducatives, c'est aussi le partage du travail domestique entre leurs parents dont les enfants ont été imprégnés. Alors que les féministes ont œuvré pour obtenir une répartition égalitaire des tâches domestiques, sans que cela ne soit évident ni à atteindre ni à pérenniser¹, la plupart des enfants ont le sentiment d'avoir baigné dans des univers familiaux marqués par des investissements parentaux moins différenciés qu'ailleurs. Arnaud Brun (le fils d'Annie Brun, né en 1978) se souvient ainsi que « c'était plus réparti que ça peut l'être dans beaucoup de cas, y compris aujourd'hui » tandis que Laure Vallier Fontana exprime son impression d'enfance « qu'on partageait les tâches équitablement entre [son] père et [sa] mère » : « Il n'y avait pas de distinction, tout le monde faisait à manger, tout le monde faisait les courses etc., donc comme modèle j'avais bien intégré que voilà, tout le monde fait tout ». Ce mode de fonctionnement familial est alors intériorisé comme la norme, le « monde tout court » pour reprendre l'expression de Berger et Luckmann, et c'est seulement dans la confrontation avec d'autres univers familiaux que les enfants réalisent la particularité de ce qui leur semblait jusqu'alors évident et général. En témoignent les récits fréquents dans les entretiens des expériences enfantines de surprise et d'incompréhension face à la division sexuée du travail domestique dans les familles des camarades d'école, dans lesquelles par exemple « la mère se levait pour servir » (Lionel Calvet, fils de Catherine Guerin-Calvet, né en 1981).

« Et c'était rigolo parce qu'une fois je me souviens, ma dernière fille était allée dormir chez une copine à elle de classe, passer un week-end ou tout ça, et elle était rentrée le dimanche en fin d'après-midi et la première chose qu'elle nous avait dit c'était "**Oh, mais son père il ne fout rien, il ne lève même pas une assiette !**". Et ça lui avait paru complètement ... ! *[rires]* Donc ça voulait dire que par rapport au sien qui repassait, qui... et qui participait au travail de la maison quoi *[rires]*. » (Victoria Perez, un fils, deux filles, né-e-s en 1968, 1972 et 1981)

« Ça m'a fait rire, un jour, mon fils aîné me dit "maman, tu sais, c'est étonnant, dans la famille *[nom des connaissances]*, ils sont tous assis à table et Madame *[nom de famille]*, **elle se lève et elle sert tout le monde**" *[sourire]*. Donc il trouvait ça tout à fait étonnant. » (Patricia Mangin, deux fils, nés en 1961 et 1969)

Dans d'autres cas, le modèle peut fonctionner en « négatif » : l'absence de répartition égalitaire entre les parents, lorsqu'elle est décriée et problématisée par les mères ou lorsqu'elle apparaît contradictoire avec des principes affichés dans la famille, peut aussi contribuer à la socialisation familiale féministe des enfants (cf. encadré 30). Liliane Pergaud relate ainsi que, avant qu'elle ne divorce, ses filles ont beaucoup entendu ses

¹ Voir la section « (Dé)mariage, (non)cohabitation, travail domestique : ébranler les piliers de l'ordre conjugal » dans le chapitre 6.

« récriminations » par rapport à son couple à l'égard de son mari très absent, et ses demandes répétées et jamais satisfaites de « rééquilibrage ».

Si l'on insiste ici sur la division du travail domestique, qui constitue une dimension centrale et structurante dans les processus de socialisation politique à l'œuvre dans les familles étudiées, divers aspects du fonctionnement des univers familiaux et des couples parentaux ont aussi pu jouer un rôle, à l'image des formes de remise en question des normes conjugales dominantes mises au jour dans le chapitre précédent, dont certaines ont été vécues et perçues par les enfants. Valérie Bruet évoque par exemple le non mariage de ses parents (« très tôt aussi ils me l'ont expliqué, s'ils n'étaient pas mariés c'est parce qu'ils étaient contre le mariage, pour telle et telle raison ») tandis que Florence Henry (née en 1971, fille d'Emmanuelle Prenat) se souvient de l'affichage de « l'amour libre » dans les relations de sa mère, qui n'est pas perçu comme « normal » : « Pour nous [*dans la fratrie*] c'était quand même pas normal on va dire. On s'en foutait nous mais on savait bien que c'était pas exactement comment vivaient les autres ».

Alors que certains « autres » sont là pour révéler aux enfants les spécificités de leur univers familial, voire leur faire mesurer l'écart vis-à-vis des normes dominantes – un rôle joué bien souvent par les familles de leurs camarades d'école –, d'autres constituent au contraire un relai des messages et modèles alternatifs en vigueur chez eux. Dans un contexte où la pluralité et l'hétérogénéité des instances et des principes de socialisation des individus sont la règle (Lahire, 1998), différents travaux ont montré que la consonance entre les sources socialisatrices renforce le processus et favorise la transmission (politique) entre les générations familiales (Jennings, Stoker et Bowers, 2009 ; Lahire, 1998, 2016 ; Maurer, 2000). Or, dans l'entourage des enfants de féministes, différents acteurs porteurs de visions du monde et de pratiques concordantes avec celles de leurs parents ont ainsi pu apparaître comme des relais et des sources de renforcement de la socialisation familiale. Il s'agit tout d'abord des « configurations familiales élargies » (Pagis, 2014, p. 186) qu'ont pu mettre en place certains parents dans le sillage de leurs engagements militants ; le fait d'élever les enfants de manière plus collective, objectif affiché ou corolaire des modes de vie militants choisis, conduit ceux-ci à avoir dans leur entourage au cours de leur socialisation primaire d'autres référents adultes aux pratiques et visions proches.

« Mes filles elles ont été élevées avec d'autres, on vivait... j'ai d'abord vécu en communauté moi pendant un certain nombre d'années et c'est dans cette communauté que ma fille aînée a vécu et après bon la communauté a éclaté, mais toutes les deux elles ont eu une éducation où on s'arrangeait avec les ami-e-s pour prendre en charge les gosses ensemble. On avait un système assez au point... »
(Maryse Steiner, deux filles, nées en 1972 et 1983)

Intermédiaire entre la vie en communauté et la prise en charge collective des enfants organisée avec le groupes d'ami-e-s militant-e-s, le projet d'habitat collectif autogéré de la famille Vallier Fontana – qui achète une ancienne usine au début des années 1980 avec des couples d'ami-e-s militant-e-s pour abriter plusieurs appartements et des espaces collectifs – est aussi animé par un désir d'élever les enfants plus collectivement :

« Ce qu'on voulait c'est qu'ils [*ses enfants*] puissent avec les autres enfants bénéficier disons d'adultes bienveillants, et pendant toute leur enfance, jusqu'à ce qu'ils aient eu 18 ans, ils ont beaucoup circulé entre les appartements, on n'a jamais fermé les portes par exemple, ils pouvaient très bien quand ils rentraient de l'école, ils allaient chez les uns ou chez les autres. Il y avait toujours **cette idée qu'on n'était pas tout seuls avec nos enfants dans un appartement** [...] Ce qui était un peu hérité aussi de la façon dont on réfléchissait la famille dans les groupes femmes, plutôt une entité refermée sur elle-même et très conservatrice, d'où on venait toutes. » (Cristina Fontana, une fille, un fils, né-e-s en 1983 et 1987)

De fait, les enfants résidant dans ce lieu développent des relations avec les autres adultes, Laure Vallier Fontana expliquant qu'il y avait dans cet habitat « une autorité partagée de l'ensemble des adultes sur l'ensemble des enfants » et qu'elle considérait ses voisin-e-s comme « des membres de la famille élargie », mentionnant en particulier un couple sans enfant dont la femme « était militante féministe avec [sa] mère ». De manière similaire, Sophie Caron mentionne aussi au cours de l'entretien un couple d'ami-e-s de ses parents (« c'était des militants aussi, ils militaient ensemble à la Ligue et la nana était aussi au Planning familial ») qu'elle considère comme des « seconds parents » et qui l'ont régulièrement gardé pendant son enfance : « c'est un peu mon deuxième modèle parental ».

Parmi ces amitiés militantes, les « copines féministes » des mères ont tout particulièrement pu, par leur présence et proximité avec les enfants, jouer un rôle de renforcement de certaines dimensions de la socialisation féministe familiale. Emmanuelle Prenat évoque ainsi sa copine Isabelle avec laquelle elle partait en vacances suite à leurs séparations respectives : « Isabelle était une féministe enragée et qui, elle, le montrait. Et on a passé beaucoup, beaucoup de vacances ensemble avec les enfants et tout. Et là, je pense qu'Isabelle a fait passer des trucs aussi. Dans son comportement de femme, dans sa façon d'être et tout et aussi dans ce qu'elle disait. [...] C'était une sacrée femme ». Au-delà des copines, d'autres femmes de la famille (tantes, belles-mères, grands-mères) ont d'ailleurs pu avoir un engagement féministe et porter des valeurs afférentes ou plus généralement, par leurs personnalités et leurs parcours, incarner des figures de « femmes fortes ». Pour ne donner qu'un seul exemple, Clara et Myriam Verdillon, dont la mère et la grand-mère ont été engagées dans le mouvement des femmes dans les années 1970, évoquent toutes deux l'importance du féminisme grand-maternel, jugé particulièrement visible et important, et

l'influence de leur grand-mère sur leurs propres trajectoires, en particulier leurs choix professionnels.

Enfin, des structures enfantines et scolaires alternatives fréquentées par certains enfants véhiculent aussi des manières de faire et de voir congruentes avec celles en vigueur dans la sphère familiale en termes de genre. Au lieu d'aller à l'école maternelle classique, le fils cadet d'Anne-Marie Gaillard fréquente pendant deux années une garderie féministe alternative créée par une ancienne militante du MLAC. Cela est plus particulièrement présent dans le cas grenoblois où plusieurs enfants rencontrés – principalement les plus âgé-e-s du corpus, résidant et grandissant dans ce quartier avant que leurs parents ne le quittent – ont été scolarisés à l'école expérimentale de la Villeneuve. Aux yeux des mères comme des enfants, les pratiques pédagogiques qui y sont développées sont présentées comme allant dans le même sens : « Parce que c'était une école expérimentale et bon on faisait très attention à ce qu'il n'y ait pas d'assignation sexuée, c'est-à-dire des rôles, quoi » explique Emmanuelle Prenat dont les deux enfants y ont été scolarisés ; « c'est clairement les notions qui nous étaient transmises dans notre enfance, que ce soit à la maison ou encore plus à l'école » réagit Pierre Melot (fils de Marie Melot, né en 1968, aussi scolarisé dans cette école) lorsqu'il en arrive au slogan de l'affiche féministe montré en entretien (« Donnons des chances égales à nos enfants, filles et garçons »¹), précisant que « sur la question garçon/fille c'était un enjeu, c'était très fort pour eux [les enseignant-e-s de l'école] »².

Ainsi, sans être nécessairement aussi englobant et fort que d'autres socialisations contre-culturelles découlant d'engagements politiques parentaux (Clech, 2015, p. 179 ; Pagis, 2014), le féminisme a imprégné de différentes manières le milieu dans lequel les enfants ont grandi et évolué, non seulement à l'intérieur de la sphère familiale mais aussi en trouvant des relais auprès d'acteurs et dans des univers reliés et consonants (entourages amicaux des parents, sphère scolaire, etc.).

Encadré 30 - Principes vs pratiques : des enfants très sensibles aux hiatus dans la transmission féministe

De la même manière que pour l'éducation sexuelle analysée plus haut, les enfants des féministes – en particulier celles et ceux qui se sont appropriés au moins pour partie l'héritage – ont

¹ Voir l'affiche du groupe femmes de Villeurbanne contre les stéréotypes de genre dans l'éducation présentée en annexes (cf. annexes 13).

² Par ailleurs, l'on retrouve dans les trajectoires des enfants scolarisés dans cette école expérimentale les résultats mis au jour par Julie Pagis dans son analyse des enfants de soixante huitard-e-s scolarisés dans des écoles alternatives, à savoir une certaine « dyssocialisation » qui apparaît lorsqu'ils réintègrent le système scolaire classique (Pagis, 2014, p. 262).

été prompts à souligner au cours des entretiens les ambivalences maternelles et parentales eu égard au féminisme. Plusieurs d'entre eux nuancent les exemples donnés de présence du féminisme dans les univers familiaux en pointant les écarts perçus entre la « théorie » et la « pratique ». C'est tout d'abord le cas à l'égard du modèle maternel dont les limites sont évoquées : Laure Vallier Fontana tempère ainsi le caractère autonome de sa mère en précisant que « en même temps il y a quand même beaucoup de choses qu'elle ne fait pas dans le couple qu'elle forme avec [son] père » : « Et par exemple gérer les comptes, gérer de l'argent, je sais que ce n'est pas elle qui le fait. [...] ça par exemple sur les comptes ma mère elle n'est pas autonome du tout, sur le bricolage non plus. Je dirais que quelque part sur l'activité sportive non plus ». Les relations conjugales entretenues par les parents font l'objet des mêmes analyses critiques, Cédric Forge soulignant par exemple que vu sous cet angle, et en dépit de l'organisation domestique alternative dépeinte plus haut, le féminisme maternel « c'était plus de la théorie ».

« Quand je regarde quand même dans la relation qu'avaient mon père et ma mère, indépendamment bon ils n'habitaient pas ensemble, donc tu vois il y avait quand même le côté un peu "une chambre à soi"¹ et tout, mais... quand même une reproduction des inégalités de couple. Mon père était quelqu'un de très dur et il était très dominant sur ma mère, tu vois il la cassait, il la dominait, tu vois ce côté... Et ça moi je l'ai vu, enfin j'ai grandi dans ça aussi. » (Cédric Forge, fils de Chantal Brouillat, né en 1983)

Mais c'est tout particulièrement la division sexuée du travail domestique qui concentre les remarques de la part des enfants, apparaissant comme la dimension la plus visible et le véritable étalon de mesure du féminisme maternel et des (in)cohérences des pratiques parentales aux yeux des enfants. Plusieurs d'entre eux et elles évoquent ainsi des décalages importants entre les principes transmis et les pratiques en vigueur qui ont pu générer des conflits avec les parents au moment de l'adolescence.

« Ah ouais [rires], c'était le début de mon féminisme *hardcore* ! [rires] **Quand j'avais 14 ans c'était la guerre quoi**. Parce que moi je ne supportais pas ce truc-là, c'était super bizarre pour moi que du coup les deux ils soient dans [*une répartition inégalitaire des tâches*]... Mon père il était quand même militant [...], il avait plein d'idées super cool et je trouvais que c'était trop une merde [*de ne pas prendre en charge davantage le travail domestique*], et du coup on s'engueulait vachement, **je l'ai déjà traité de connard parce qu'il ne passait pas l'aspirateur**. » (Julie Adam, née en 1984, fille de Nicole Kieffer)

« Ado je lui ai aussi reproché [*parle de son père*] de ne pas être cohérent avec ses idées au niveau féministe par exemple. C'était aussi des trucs sur lesquels il pouvait y avoir des conflits. CM : Comme par exemple, des incohérences sur quels... ? Les incohérences sur la vie de tous les jours, mettre la table, faire à manger, faire la lessive. Enfin lui il faisait certaines choses faut pas... **Mais pour moi si on était féministe, s'il était féministe, ça ne suffisait pas quoi**. Qu'il fasse la vaisselle et qu'il passe l'aspirateur et qu'il fasse les courses de temps en temps ce n'était pas suffisant pour moi. Parce que je trouvais que ce n'était absolument pas cohérent avec les affirmations féministes de vivre autrement, de partage des tâches, de choses comme ça. » (Sophie Caron, née en 1983, fille de Laurence Roche)

Si les enfants sont particulièrement sensibles aux « incohérences » et enclins à les mentionner en entretien, ces hiatus ne fonctionnent pas systématiquement comme des freins à la transmission

¹ L'enquêté fait référence à l'essai de Virginia Woolf *Une chambre à soi* (*A Room of One's Own*) paru en 1929 dans lequel l'auteure analyse les facteurs limitant la création littéraire des femmes et renvoie à la nécessité pour elles de disposer de moyens financiers et d'une « chambre à soi » afin de pouvoir créer. Cet ouvrage constitue un texte classique et d'importance dans l'histoire du féminisme.

familiale de dispositions contestataires, contrairement à ce qui a pu être observé ailleurs¹ : ils peuvent aussi, comme c'est le cas pour Sophie Caron et de Julie Adam, contribuer à une perception accrue des rapports de genre et faciliter de ce fait à l'appropriation politique de l'héritage, nous y reviendrons.

¹ Ce que montre par exemple Julie Pagis à travers le portrait de Mickaël, enfant de soixante-huitard-e-s incarnant les « héritiers malgré eux » parmi les différents profils collectifs mis au jour (Pagis, 2009a, p. 690).

Conclusion du chapitre 7

Poursuivant l'analyse des traductions de l'entreprise féministe de politisation du privé au niveau individuel, ce chapitre s'est attaché à investiguer une nouvelle facette sous cet angle : la maternité et l'élevage des enfants. Il s'est agi de restituer et d'examiner les conditions de possibilité et les modalités d'une transmission familiale du féminisme. Pour mener à bien cette analyse et tenir ensemble toutes les dimensions entrant en jeu, nous avons fait varier les points de vue, les types et les échelles d'analyse pour déployer une analyse qui explore les différentes facettes : de la contextualisation du rapport des féministes à la maternité sur un plan historique et biographique à l'investigation des positions et pratiques des agent-e-s de socialisation à l'intérieur des univers familiaux

Adoptant tour à tour un angle d'analyse *meso* puis davantage *micro*, les deux premières sections du chapitre ont permis d'éclairer le rapport des féministes à la maternité, sur un plan historique et théorique (les cadrages produits par le mouvement des années 1970 à ce sujet) comme sur un plan biographique (situer l'élevage des enfants dans les trajectoires, en particulier par rapport au militantisme féministe). Les résultats amènent à revenir sur plusieurs idées présentes dans la littérature associées aux féministes des années 1970. L'analyse de la manière dont la maternité et l'éducation des enfants a été débattue dans les années 1970 a d'abord permis de faire émerger d'autres cadrages au-delà des deux conceptions dominantes pointées par la littérature et de contester l'idée d'un impensé total autour des questions d'éducation des enfants qui, bien que moins traitées, n'ont pas été complètement absentes pour autant. En outre, par l'élaboration de la carrière maternelle, les traitements séquentiels, et la mise en regard des données sur leur expérience maternelle avec la population générale, nos résultats permettent de s'inscrire en faux contre l'idée que les féministes auraient été majoritairement sans enfant au moment de leur engagement féministe d'une part (puisque la part des mères féministes augmente rapidement et fortement *pendant* les années 1970 et que 60 % des enquêtées ont déjà des enfants en 1980) et, d'autre part, contre l'idée qu'une partie d'entre elles aurait évité la maternité tout court (étant donné qu'elles se distinguent assez peu de leurs contemporaines à cet égard). En s'attardant sur les trajectoires des féministes qui n'ont pas eu d'enfants, nous avons finalement tenté de démêler le rôle joué par la socialisation féministe dans ce « choix », et plus généralement dans les choix reproductifs des enquêtées.

Déplaçant la focale vers l'intérieur des univers familiaux, les analyses développées dans les sections suivantes ont cerné les modalités par lesquelles le féminisme avait pénétré et influencé la socialisation politique familiale, examinant tour à tour les intentions

socialisatrices des mères féministes (et leurs limites) et les différents vecteurs de transmission d'un héritage féministe aux enfants. Alors que l'analyse du rapport réflexif et conscient entretenu par les mères féministes aujourd'hui avec ces questions a souligné leurs ambivalences face à la prise en charge d'un projet intentionnel et alternatif de socialisation, révélant les tensions dans lesquelles elles sont prises – mais aussi les enjeux méthodologiques soulevés par ce type d'analyse *a posteriori* – l'investigation a permis de distinguer ces positions de la mise en œuvre effective de pratiques éducatives dans une direction féministe. Plus généralement, l'analyse des matériaux a conduit à dégager plusieurs mécanismes possibles de transmission d'un héritage féministe dans la sphère familiale.

Par le recoupement des entretiens entre mères et enfants et entre familles, nous avons isolé de multiples manières *via* lesquelles le féminisme – en tant qu'engagement militant, en tant que convictions et cadre d'interprétation politiques, et plus généralement en tant que manières de dire, de faire et de voir le monde – avait pu être présent dans les univers familiaux et potentiellement affecter la socialisation politique des enfants. Trois principaux ensembles de mécanismes au cœur des processus de socialisation politique familiale ont été dégagés : tout d'abord ceux qui renvoient à la présence et la visibilité du féminisme dans le quotidien familial, par le biais desquels il en constitue une « toile de fond » ; les pratiques éducatives inspirées par des idées féministes et mises en œuvre à l'égard des enfants d'autre part ; et enfin les modèles maternels, parentaux, conjugaux et domestiques en vigueur dans les univers familiaux. Si l'on tente d'estimer le « poids » relatif de ces mécanismes à l'aune de la distinction analytique proposée par Annick Percheron (Percheron, 1991, p. 190), il apparaît qu'ils relèvent dans l'ensemble davantage de l'imprégnation que de l'inculcation.

De façon transversale à ces trois ensembles, l'analyse et les exemples mobilisés ont aussi donné à voir plusieurs modalités par lesquelles la socialisation peut opérer, contribuant ainsi à la réflexion sur son fonctionnement (Darmon, 2010, p. 108 ; Lahire, 2005a, p. 421-422) : de façon directe (les réunions militantes, les manifestations) ou indirecte (objets, photos) ; par des propos (discours, principes, anecdotes) ou des pratiques, que celles-ci visent les enfants (pratiques éducatives en matière de jeux ou scolaires par exemple) ou non (pratiques personnelles des mères comme les sorties, pratiques parentales à l'image de la répartition du travail domestique) ; par des gratifications et des valorisations (l'autonomie, la réussite scolaire, les comportements respectueux à l'égard des filles) ou des interdictions (usage du langage) ; par l'exemple et le modèle, etc. Si les mères apparaissent comme les principales actrices de ce processus, la transmission féministe appréhendée au sens large – et

dans certaines de ses dimensions en particulier – a également été véhiculée par d'autres acteurs qui l'ont ainsi renforcée : les pères, l'entourage familial, notamment les ami-e-s militant-e-s ou la famille élargie, voire des structures de garde et scolaires alternatives.

De manière transversale sont apparues au fil de ces analyses plusieurs facteurs structurants : le genre d'une part, puisque l'on a vu que ni les intentions socialisatrices ni les pratiques éducatives n'étaient semblables à l'égard des fils et des filles de militantes ; le contexte de naissance et de socialisation initiale des enfants d'autre part qui, en fonction des trajectoires militantes maternelles, rend le féminisme (en particulier dans ses dimensions les plus étroitement liées à l'engagement militant) plus ou moins explicite, visible et lisible aux yeux des enfants.

Contre une posture consistant à s'en tenir aux « *résultats* d'une socialisation conçue comme une mécanique magique ou présumée » (Darmon, 2010, p. 48), la mise au jour des différents vecteurs à partir d'une analyse thématique et d'ensemble permet de renseigner empiriquement le processus de socialisation et de lister tous les mécanismes qui y ont possiblement contribué ; ce qui n'implique pas, loin s'en faut, que tous ces mécanismes aient été présents ni influents dans l'ensemble des familles enquêtées. L'exploration de cette influence est au cœur du dernier chapitre qui, déplaçant la focale vers l'autre extrémité du processus de socialisation, examine les produits de cette socialisation familiale féministe.

Chapitre 8 :

Le féminisme en héritage ?

Contenus, réceptions et appropriations par les enfants

À l'issue de son article sur le rapport des féministes de la « deuxième vague » à l'éducation des enfants et leurs pratiques en la matière, Sabine Fortino conclut qu'« une autre enquête pourrait d'ailleurs faire le point avec les filles et les garçons des féministes sur ce qu'ils ont gardé ou retenu des principes maternels et pourquoi pas tenter de cerner quels adultes, hommes et femmes ils sont devenus » (Fortino, 1997). En effet, si les ambitions et les pratiques pédagogiques alternatives des militantes féministes ont été abordées dans plusieurs travaux (Mozziconacci, 2011, 2015 ; Whittier, 1995, p. 150), plus rares sont les études qui, à la suite de Michèle Ferrand interrogeant des filles adolescentes de féministes dès 1988 (Ferrand, 1989), ont cherché à saisir les effets sur les enfants et à mettre au jour les produits de cette socialisation¹.

Après avoir isolé les différentes voies et mécanismes par lesquels le féminisme a pénétré les univers familiaux et coloré la socialisation familiale, et afin de poursuivre l'analyse du processus de socialisation dans son ensemble, l'on peut désormais s'interroger, en tournant le regard vers les socialisé-e-s, sur les effets de ces processus : dans quelle mesure cette socialisation familiale a-t-elle conduit les enfants à forger des dispositions et un rapport au monde spécifiques, dessinant les contours d'un héritage féministe ? Comment cet héritage a-t-il été saisi, approprié et renouvelé par les membres de la deuxième génération au cours de leurs propres trajectoires ?

¹ Une exception récente en italien, est le travail déjà mentionné de Patrizia Romito et Caterina Grego sur les fils de féministes (Romito et Grego, 2013). Dans d'autres cas, à l'image de l'essai de Rose Glickman qui a interviewé 50 filles de féministes états-uniennes, ou du travail de Fiona Green, le féminisme des mères est défini à partir de leur auto-identification avec ce label et n'implique pas nécessairement un engagement militant de leur part (Glickman, 1993 ; Green, 2011). Plus généralement, dans les travaux de langue anglaise s'intéressant au « *feminist parenting* » ou au « *feminist mothering* », – et dont certains prennent aussi en compte les enfants – le terme « féministe » est souvent utilisé pour désigner un positionnement et des aspirations égalitaires chez les parents et non un engagement militant (Green, 2011 ; Mack-Canty et Wright, 2004 ; Risman et Myers, 1997).

Dans le sillage des travaux qui s'intéressent à la transmission du politique dans la famille¹ – et à la transmission du militantisme en particulier (Pagis, 2014) –, ce chapitre explore les contenus et les contours des héritages politiques des enfants des féministes de la « deuxième vague ». Pour ce faire, nous avons recours à une approche large de la socialisation politique, qui ne se limite pas seulement au rapport à la politique, c'est-à-dire à la transmission de contenus explicitement politiques (positionnement idéologique et partisan, participation politique, etc.) mais comprend aussi le rapport politique au monde social (Maurer, 2000, p. 7). Pour le dire autrement, il ne s'agit pas seulement d'étudier si les enfants de militantes féministes deviennent militant-e-s (féministes) mais plus généralement de s'intéresser à ce qu'ils et elles ont pu hériter comme représentations et pratiques liées au féminisme. En outre, la perspective adoptée ici se situe dans la lignée des travaux d'Annick Percheron qui considère que la socialisation « n'est pas un simple mécanisme de répétition » (Percheron, 1993, p. 32) et fonctionne « sur une logique de tri et pas seulement d'accumulation » (Percheron, 1991, p. 191) ; l'individu socialisé, qui n'est pas un acteur « passif » dans ce processus, se livrant à une appropriation et à une négociation de son héritage familial.

Le chapitre débute par une analyse d'ensemble et thématique des contenus « génériques » des héritages politiques des enfants – entendus comme l'ensemble des produits de la socialisation familiale féministe qu'on a pu isoler parmi les membres de la deuxième génération –, analysés dans leurs deux dimensions : les contenus politiques « spécifiques » d'une part (1) et les contenus politiques « classiques » d'autre part (2). Afin de mettre en lumière les processus et les modalités variés par lesquels ces héritages peuvent être appropriés, la troisième partie du chapitre est dédiée à l'analyse de plusieurs portraits d'enfants (3) ; une analyse qui permet non seulement d'éclairer les différenciations entre les héritier-e-s dans leurs rapports à la transmission féministe mais aussi de montrer comment s'articulent de façon dynamique dans les parcours différentes dimensions de la socialisation politique féministe analysées séparément jusqu'à maintenant.

Encadré 31 - Les enfants de féministes enquêtés : aperçu du corpus

Au-delà des indications sur leurs profils fournies en annexes (cf. annexe n°3), il convient de donner quelques informations ici sur les modalités de constitution et la composition du corpus de la

¹ Pour une revue de la littérature de ce vaste champ d'études, de ses évolutions et de sa place au sein des recherches sur la socialisation politique, voir (Jennings, 2007 ; Maurer, 2000 ; Stoker et Bass, 2011 ; Tournier, 2010).

des enfants de féministes enquêtés qui comprend 24 personnes. Le choix des enquêté-e-s a été guidé par des variations autour de quelques grands critères (classes d'âge et contexte de naissance par rapport à l'engagement féministe maternel, types d'engagements féministes maternels et de configuration familiale, situation actuelle, etc.). Nous avons aussi tenu compte des informations données par leurs mères, nous permettant d'aller vers des profils d'enfants jugés intéressants pour les processus qu'ils permettraient de questionner (par exemple une expérience d'engagement féministe). Enfin, les rencontres faites ont aussi été tributaires des opportunités qui se sont présentées au cours de l'enquête. Ces dernières ont été davantage liées à la disponibilité et à l'accessibilité géographique des enquêté-e-s qu'à la teneur des relations familiales, des enfants de féministes ayant accepté la rencontre et l'entretien y compris dans des configurations familiales plutôt conflictuelles. Suivant le souhait initial de faire porter l'enquête sur des filles *et* des fils de féministes, la population enquêtée se compose de 15 femmes et 9 hommes. Les enfants de féministes rencontrés ont des âges très variés puisqu'ils sont nés entre 1965 (pour la plus âgée) et 1989 (pour le plus jeune). La quasi totalité d'entre eux et elles ont réalisé des études supérieures – qui sont parfois encore en cours au moment de l'entretien – et exercent des professions qui les situent dans les catégories des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures. Quant à leurs profils et caractéristiques sur le plan politique, ils sont au cœur de ce chapitre.

1. Les contenus politiques « spécifiques » des héritages féministes : des dispositions à transformer le genre ? ¹

Si la famille n'est plus considérée aujourd'hui dans la littérature comme l'instance principale et toute puissante dans les processus de socialisation politique des individus, plusieurs études ont confirmé son importance dans la transmission de certains comportements politiques en particulier (Jennings, 2007, p. 38), à l'image du positionnement idéologique et des préférences partisans (Muxel, 2001 ; Wernli, 2007). Dans ces travaux, la socialisation politique est le plus souvent appréhendée comme une socialisation *à la politique*, c'est-à-dire un univers spécialisé dans lequel les institutions politiques (État, élections, partis, etc.) sont centrales, les produits de cette socialisation renvoyant à l'ensemble des pratiques et grilles de lecture afférentes, parfois mesurées sous l'angle de la compétence (Gaxie, 1978, 2002). Considérant que cette définition resserrée – dont les limites et les problèmes de « légitimisme », en ce qu'elle tend à reproduire les visions dominantes de la politique, ont été soulevés par ailleurs (Leca, 1973) – ne permet pas de saisir l'ensemble des contenus des

¹ Nous reprenons là, en partie, des arguments développés dans un article paru dans *Politix* (Masclat, 2015).

héritages politiques des enfants de militantes, il s'agit de mobiliser et d'opérationnaliser une approche élargie de la socialisation politique pour les investiguer¹. Elle est appréhendée ici à ses deux niveaux, renvoyant non seulement au rapport à la politique mais aussi au rapport politique des individus au monde social (Maurer, 2000, p. 7)². Ce faisant, elle permet de saisir l'intrication (et les interactions) avec les dispositions issues de la socialisation de genre, également partie prenante de la socialisation politique des enfants de militantes. À partir de cette focale ouverte, l'on observe en effet que les héritages féministes des enfants de militantes comprennent des contenus politiques « spécifiques » : spécifiques en ce qu'ils se distinguent des produits de la socialisation politique habituellement considérés comme tels d'une part, et parce qu'ils sont propres à cette transmission familiale marquée par le féminisme maternel d'autre part. Ces « autres » produits de la socialisation politique féministe vécue dans la famille sont liés au questionnement de l'ordre du genre et sont analysés ici comme des dispositions à transformer le genre (Albenga et Bachmann, 2015 ; Bachmann, 2010, 2014).

Des socialisations de genre moins conventionnelles

La première dimension analysée comme faisant partie de ces contenus spécifiques est liée à la socialisation de genre des enfants de militantes. En effet, l'analyse des entretiens montre que la majorité d'entre eux et elles ont incorporé à des degrés divers *via* leur socialisation des dispositions qui sont partiellement non conventionnelles en termes de genre. C'est particulièrement vrai dans le cas de Sandrine Mai (fille de Gisèle Monnier, née en 1970) qui, selon ses propres mots, a « toujours été un garçon manqué ». Au cours des entretiens, Sandrine comme sa mère expliquent que, enfant, elle s'habillait comme un garçon et adorait jouer aux jeux de construction :

« Moi j'ai toujours été un garçon manqué on va dire [...] J'ai très vite, j'ai eu des occupations, envie de jouer à des jeux de garçons, j'ai toujours eu des potes garçons tout ça. [...] Et donc j'ai toujours été prise pour un garçon mais avec ce

¹ Ce choix s'inscrit dans un travail de réflexion collective autour de la notion de socialisation politique mené avec deux collègues du Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne, Yassin Boughaba et Alexandre Dafflon, qui a donné lieu à l'organisation d'une journée d'études intitulée « Questionner la notion de socialisation politique. Définitions, usages et repérages » les 23 et 24 janvier 2014 à l'Université de Lausanne.

² Selon Sophie Maurer, il s'agit d'un « rapport qui englobe tout un ensemble de représentations qui débordent largement du champ politique au sens strict : représentations des divisions sociales, des rapports de classe, des mécanismes de privation et de distribution, hiérarchisation des conflits, mais aussi manières d'être et de faire qui situent l'individu, lui assignent une place politique, et qui sans être obligatoirement l'expression consciente d'une prise de position, font politiquement sens aux yeux des autres et des institutions. Indubitablement, les mécanismes aboutissant à la formation de ces représentations et de ces manières d'être et de faire ne peuvent être distingués des mécanismes généraux concourant à la construction sociale des individus » (Maurer, 2000, p. 8).

truc de... j'ai toujours été fière d'être une fille tout en ayant un comportement de garçon, en jouant avec les garçons, **au CM2 j'étais la seule à jouer au foot avec les mecs**, je... moi j'ai toujours aimé les jeux de construction, j'ai toujours aimé bricoler, depuis toujours. Tu vois j'ai un petit frère et je passais mon temps mais très jeune à fabriquer des jouets pour mon frère, à fabriquer des petites voitures et tout ça. Donc moi j'ai toujours fait des trucs, tu vois, voilà, j'ai toujours aimé... et j'ai été très encouragée là-dedans, et par ma mère parce qu'elle était fière de voilà, et parce que ça lui allait bien d'avoir une fille qui ressemblait à ses idéaux de féministe tu vois. Et par mon père parce qu'il aimait bien, les jeux de construction c'est son trip aussi, tu vois ce petit côté minutieux recherche tu vois. » (Sandrine Mai, fille de Gisèle Monnier, née en 1970)

Les propos de Gisèle Monnier – qui relate par exemple en souriant que sa fille, lorsqu'elle a commencé à « faire les boutiques » à l'adolescence, n'allait pas dans les magasins de vêtements mais dans ceux de bricolage – confirment ceux de Sandrine. Par la suite, Sandrine a étudié dans une école d'ingénieur puis réalisé une thèse de physique, des filières d'études plutôt masculines (Marry, 2004), ce qu'elle souligne en disant qu'elles étaient en général « 3 femmes sur 300 » dans ces écoles. On observe ainsi que la socialisation de Sandrine l'a amené à forger des dispositions qui sont « caractéristiques de l'autre classe de sexe » pour reprendre les termes de Martine Court. Dans son étude sur le travail du corps chez les enfants, Martine Court montre que l'analyse des processus de socialisation permet de comprendre non seulement comment les individus incorporent des dispositions sexuées typiques mais aussi atypiques (Court, 2010). Contre la naturalisation, en vigueur dans les discours profanes comme dans certains discours savants, des comportements de « garçons manqués » chez les filles concernées – qui sont « supposées être *naturellement* capable de transgresser les normes de genre en raison d'un “tempérament” particulier » (Court, 2010, p. 119) – elle rend compte grâce à l'étude de leurs socialisations de ces dispositions atypiques pour en restituer les origines sociales.

Les socialisations de genre des autres enfants de militantes sont généralement plus ambivalentes que celle de Sandrine, n'allant pas jusqu'aux processus de socialisation inversée qui s'esquissent dans ce cas. Plusieurs filles de féministes font cependant état d'un attrait pour le monde masculin au cours de leur jeunesse, par le biais de leurs activités sportives ou vestimentaires. La fille d'Evelyne Mercier, Carole (née en 1975), comme celle de Nelly Aulas (née en 1994) sont ainsi les seules filles à pratiquer du football dans les équipes de leurs villages respectifs pendant leur enfance, un processus favorisé par le peu d'offre dans leur milieu résidentiel rural¹. Julie Adam se souvient pour sa part du côté « garçon manqué » de sa

¹ « Mais, quand j'étais petite, on habitait dans un village, il n'y avait pas grand-chose à faire sur place, le seul sport disponible sur place c'était le foot. J'ai voulu jouer au foot, la plupart de mes voisins étaient des garçons, je jouais au foot dans la rue avec eux, j'ai voulu jouer au foot me semblait-il comme tout le monde. Et j'étais la seule fille, il y en a une autre qui a essayé de s'y mettre et qui a décroché assez rapidement, et je me suis retrouvée oui la seule fille. Et euh, c'était marrant, dans l'équipe il y avait les gamins du village qui me

sœur aînée (Sarah), qui a connu une période « un peu transgenre » autour de l'âge de 10 ans – « elle avait les cheveux courts, elle kiffait trop s'habiller [en garçon], des fois elle se mettait des cravates ou des petits gilets [...] elle était à fond dans les trucs plus de mecs » – alors que elle-même était « super petite fille » dans ses pratiques d'habillement¹. En sortant des rôles et des lieux traditionnellement assignés aux femmes, ces incursions dans le monde des hommes sont aussi une manière de se mesurer à eux et d'accomplir ainsi certaines prescriptions maternelles et familiales (« être forte et pouvoir faire la même chose que les garçons » résume Sandrine Mai à propos de la sienne). Sophie Caron mentionne par exemple s'être « sentie investie très tôt du devoir de faire mieux que les garçons » à l'école tandis que Julie Adam se souvient de ses « engueulades avec des mecs » lors des débats organisés par un professeur d'anglais au collège : « moi j'étais déjà vraiment une grande gueule et je me souviens que je supportais super mal que peu de meufs prenaient la parole et quand tu prenais la parole t'étais trop chiant [aux yeux des garçons de la classe] [...] C'était un peu... t'sais les benêts de troisième quoi, alors que eux ils parlaient tout le temps ! ». De son côté, Clara Verdillon (fille de Sylvia Ghilardi, née en 1972) a le sentiment de s'être « autorisée une carrière d'homme », non seulement par le métier choisi (chercheuse dans une discipline des sciences de la terre et de l'univers) mais surtout par la manière de s'y investir, à distance des partages genrés habituels avec les investissements familiaux.

Ainsi, les filles de militantes féministes ont incorporé pour la plupart des dispositions moins conformistes et plus ouvertes en termes de genre, leur socialisation familiale les incitant à dépasser certaines normes de genre, à accorder peu d'importance au fait d'être une femme et à se considérer comme des individus avant tout, comme le soulignent les propos de Laure Vallier Fontana :

« Pour moi ça a été évident depuis toujours que, qu'on soit un garçon ou une fille, on avait les mêmes possibilités d'avenir, on pouvait faire la même chose, ce n'était pas un obstacle, et d'ailleurs moi j'ai mis très longtemps, mais vraiment, peut-être 20 ans, à considérer que j'étais une fille, j'étais... Pour moi ce n'était pas... **je suis une fille, je suis brune, je suis petite, c'était du même ordre, et c'est des choses pas importantes** quoi, c'est pas ça qui fait ton avenir, qui fait ce dans quoi tu peux... ce n'était pas central. » (Laure Vallier Fontana, née en 1983, fille de Cristina Fontana)

connaissait déjà avec qui j'allais à l'école, aucun problème. Et il y avait ceux qui venaient du village d'à côté et qui me connaissaient pas et bon, il a fallu que je me batte avec chacun d'entre eux en fait. La question n'était pas tant de savoir si je pouvais gagner que est-ce que j'étais capable de me battre, de ne pas aller pleurer qu'on m'avait tapé dessus, en fait est-ce que j'aurais un comportement de fille ou pas quoi. C'est vraiment un test. » (Carole Mercier, fille de Evelyne Mercier, née en 1975)

¹ Un contraste entre les deux sœurs qui rappelle, s'il en est besoin, l'hétérogénéité de la socialisation – de ses agent-e-s, ses contenus et ses effets – y compris à l'intérieur de la même famille et à l'égard d'enfants de même sexe. Nous reviendrons sur les appropriations différenciées des héritages à l'intérieur des fratries dans la section suivante.

En outre, la présence de dispositions moins conventionnelles chez les enquêtées se reflète dans les problèmes et « malaises » ressentis à l'égard de l'« identité de femme » ou de la « féminité » qui sont évoqués de manière récurrente au cours des entretiens. Laure Vallier Fontana explique par exemple que, tout en baignant dans une sociabilité très féminine pendant l'enfance et l'adolescence, elle s'est toujours « sentie un peu marginale » (« j'étais dedans et tout mais avec une certaine distance ») ; un sentiment d'être « un peu à part » que l'on trouve aussi chez Sandrine Mai (« à partir du moment de l'adolescence, dès les premières boums, j'étais assez mal à l'aise dans les trucs de filles, de séduction, de machin »). Particulièrement saillantes au cours de l'adolescence, ces ressentis problématiques – que l'on peut interpréter comme la manifestation de dispositions partiellement contradictoires sur le plan de la socialisation de genre (cf. encadré 32) – ont pu persister chez certaines d'entre elles, se manifestant ou se réactivant à l'âge adulte.

« J'ai assez envie de faire un stage de *drag queen*¹, parce que c'est super étonnant, puis en plus j'ai vu des photos de nanas comme ça qui font le stage et où c'est vraiment hyper troublant, et **cette identité masculin/ féminin vraiment pour moi a toujours été très troublante**. Je me suis toujours demandée d'abord si je n'étais pas un peu lesbienne ou euh si... parce que je n'étais jamais... **je ne m'intéressais pas aux trucs de filles quoi**. [...] Ouais non **je n'ai jamais été une vraie fille**. CM : Mais sur quoi ? Toi tu le ressentais sur quoi ? Euh... sur mon désintérêt pour les questions purement assimilées au féminin, c'est-à-dire l'apparence, l'acceptation de la domination masculine, le goût d'être un objet sexuel ou pas mais d'être un peu regardée sous cet angle-là, et tout ça ça m'a toujours profondément révolté ouais. Enfin révolté ou vraiment pas intéressé. » (Florence Henry, fille d'Emmanuelle Prenat, née en 1971)

L'on voit bien à la lueur de ces différentes citations que ce qui relève du travail de l'apparence et des pratiques de séduction nourrit tout particulièrement le malaise et la distance ; deux piliers de ce que Connell nomme la « féminité accentuée » (« *emphasized femininity* ») pour désigner la forme la plus culturellement valorisée de féminité (Connell, 1987)² basée sur le fait de se conformer aux intérêts et désirs masculins et partant au patriarcat³.

¹ Plutôt dénommés « *drag king* » lorsqu'il s'agit de se travestir en hommes, il s'agit dans ce type d'atelier d'apprendre à performer la masculinité *via* le travestissement et ainsi d'expérimenter l'usage différentiel du corps, le rapport à l'espace, à la parole, et l'accès aux ressources et prérogatives qui vont avec. Ils se sont développés en lien avec le mouvement *queer*.

² Si les travaux visant à mettre en lumière différentes formes de masculinités se sont développés ces dernières années – comme le rappellent les coordinateurs-trices d'un numéro récent de la revue *Terrains et travaux* dédié aux socialisations masculines (Bertrand et al., 2015) – à la faveur notamment de la diffusion (et traduction) des travaux de Connell (Connell, 2014), ils ne connaissent pas vraiment d'équivalent sur le plan des féminités, moins pensées et théorisées dans leur pluralité, comme en témoigne la rareté de l'usage du pluriel repéré par Baptiste Coulmont sur son blog : Baptiste Coulmont, « Masculinités : l'homme pluriel », créé le 04/10/2016, <http://coulmont.com/blog/2016/10/04/masculinites-lhomme-pluriel/>, consulté le 27/02/2017.

³ Or, comme le montre notamment Barrie Thorne, l'entrée dans l'adolescence est un moment critique dans la confrontation des petites filles avec cette forme de féminité accentuée : « Girls are pressured to make themselves “attractive”, to get a boyfriend, to define themselves and other girls in terms of their positions in the heterosexual market. [...] Many teenage girls enter into heterosexualized femininity through popular culture

Loin de se limiter aux filles de féministes, l'incorporation de dispositions moins conventionnelles en termes de genre se retrouve aussi du côté des garçons. On constate en effet que leur socialisation les a amenés à construire des formes de masculinités marquées par une certaine distance avec le modèle « hégémonique », qui renvoie au modèle de masculinité socialement et symboliquement en position dominante, à un moment donné et dans un contexte donné. Ce modèle se construit en opposition avec les femmes et le féminin mais aussi avec d'autres masculinités qui lui sont plus ou moins « subordonnées » (Connell, 2014, 1987)¹. Différents indices et traces de ces formes de masculinités non hégémoniques sont ainsi décelables dans les entretiens. Arnaud Brun (né en 1978, fils d'Annie Brun) explique par exemple qu'il lui arrive régulièrement de pleurer, y compris dans le cadre professionnel : « Et ça [pleurer dans le cadre professionnel] ça m'arrive une fois par an on va dire et ça ne me pose aucun problème particulier. Je le vis très bien. Ça m'est même arrivé en comité de direction quand on avait une réunion à l'extérieur parce qu'on avait des vrais problèmes fondamentaux de fond » ; une attitude avec laquelle il se dit « très serein » et à laquelle il encourage ses propres fils. Ces dispositions transparaissent aussi dans le fait de « ne pas se retrouver » dans certains comportements des pairs masculins, pour reprendre une expression fréquemment employée. « Moi j'aime pas du tout me battre, je me suis rarement battu, et cette sorte de rapport de force que t'es obligé d'avoir des fois, c'est un truc dans lequel je me retrouve pas tu vois » rapporte ainsi Cyril Michel (né en 1967). Cédric Forge évoque pour sa part le fort décalage ressenti avec ses pairs à l'adolescence (cf. encadré 32) – « je ne jouais pas au foot, je n'étais pas dans tous ces trucs de garçons.[...] Moi j'étais un rêveur, je lisais énormément, ma passion dans la vie c'était les oiseaux, les plumes, et l'ornithologie sous toutes ses formes, enfin j'étais complètement décalé par rapport aux gamins de mon âge tu vois » – dont on trouve certaines continuités aujourd'hui dans son choix de ne pas « prendre part à des concours de bites »². Samuel Caron, âgé de 19 ans au moment de l'entretien,

(music, teen magazines and fictions, movies, soap operas) and through interactions with peers », (Thorne, 1993, p. 170).

¹ Il convient de rappeler que selon Connell, les masculinités hégémoniques ne sont pas nécessairement les plus fréquentes chez les individus mais qu'elles exercent un pouvoir sur tous : « La masculinité hégémonique n'est pas considérée comme normale dans un sens statistique car elle n'est observable que chez une minorité d'hommes. Mais elle est sans aucun doute normative. Elle correspond à la façon actuellement la plus reconnue d'être un homme, implique que les autres hommes se positionnent par rapport à elle, et permet de légitimer d'un point de vue idéologique la subordination des femmes à l'égard des hommes » (Connell et Messerschmidt, 2015, p. 155). En outre, définies comme « une configuration de pratiques du genre » et non comme des identités figées, ces modalités de masculinité peuvent changer, se reconfigurer et concerner des groupes et des individus différents selon les contextes. Pour une présentation des travaux de Connell et leur place au sein des études de genre, voir (Hagège et Vuattoux, 2014).

² « Quand il y a des surenchères de concours de bites entre mecs, je suis vraiment, ça je suis assez fier là-dessus, je ne rentre jamais dans le jeu. Tu vois, sur tout ce qui est violence, tout ce qui est... enfin tout ce sur quoi ça peut s'appliquer un concours de bite, ça peut être la quantité d'alcool que tu bois, ça peut être le nombre

évoque aussi un sentiment de décalage avec ses copains dans le rapport aux filles avec lesquelles il entretient des relations d'amitié et parce qu'il ne les considère pas uniquement dans une perspective de séduction. À l'âge adulte, cette distance peut prendre la forme de difficultés à se conformer ou à remplir certaines attentes sociales genrées, à l'image de Cyril Michel (marié, père et beau-père de quatre enfants) face au rôle de « chef de famille » :

« Quand t'es un homme, **on attend de toi que tu sois chef de famille**. Alors ça évolue mais c'est quand même des schémas qui restent à mon avis présents.[...] Et c'est vrai que je pense que la société attend de toi quand même en tant que garçon que ben voilà, ce soit toi qui décides pour ta famille, que tu aies les idées bien arrêtées, que tu saches où tu vas... Alors que **moi ça ne me correspond pas trop** tu vois, moi je suis quelqu'un qui doute, je ne suis pas sûr de tout. Et ça c'est le côté plus compliqué quoi, ce truc qu'on attend de toi, c'est toi qui mène ta famille, qui est le chef de famille. » (Cyril Michel, né en 1967)

Encadré 32 - L'adolescence comme moment de tension entre des socialisations de genre contradictoires

Si les enfants sont dès leur plus jeune âge exposés à des influences socialisatrices variées et potentiellement dissonantes – comme le donnent d'ailleurs à voir les portraits réalisés par Martine Court auprès d'enfants de 10-11 ans environ en matière de pratiques corporelles (Court, 2010) –, l'entrée dans l'adolescence apparaît au travers de nos matériaux comme un moment particulièrement propice à la confrontation de plusieurs contenus sur le plan de la socialisation de genre. « Période de préparation et d'apprentissage de la sexualité, bornée d'un côté par les premières manifestations de la puberté et de l'autre par le passage à la sexualité génitale », et marquée par la constitution d'une sphère personnelle et de relations qui « échappent aux institutions familiales et scolaires » (Bozon, 2009, p. 46-47), l'adolescence se caractérise par l'importance des pairs dans l'élaboration et la diffusion de normes en matière de genre et de sexualité. Par leur insertion sur le marché de l'hétérosexualité obligatoire (Rich, 2010), les individus sont davantage confrontés aux prescriptions de féminité et de masculinité (Thorne, 1993) et la possibilité de tenir certaines normes de genre à distance semble se réduire au fur et à mesure que ces dernières deviennent étroitement intriquées avec les normes de l'(hétéro)sexualité. Déjà noté au sujet de plusieurs enquêtées, le fait que ce moment soit favorable au hiatus entre les produits de la socialisation familiale féministe et les modèles et normes de genre véhiculés par d'autres instances, en particulier les pairs, est très visible dans le parcours de Cédric Forge et sa mise en récit.

Au cours de l'entretien, Cédric Forge raconte le tournant qui s'est opéré dans sa vie à l'âge de 13 ans, moment où il « a complètement changé » ; un changement qui passe par une transformation ou un abandon de ses pratiques antérieures – sur le plan de l'habillement (« je m'habillais comme mon

de nanas que t'as eu, je rentre jamais dans ces trucs-là. Et j'ai beaucoup de mépris pour ces trucs-là. » (Cédric Forge, fils de Chantal Forge, né en 1983)

père, à savoir n'importe comment, avec les trucs les moins chers que je pouvais trouver, parce que c'était moi qui me payais mes fringues »), des loisirs ou des pratiques scolaires :

« Par exemple je me suis mis... tu vois moi j'avais des sorties ornithologiques le week-end, des trucs avec d'autres gens, tu vois j'étais vraiment très inséré dans le milieu de l'ornithologie. J'étais un peu la mascotte [...] et j'ai mis tout ça entre parenthèses, j'ai complètement arrêté, j'ai même coupé les relations, et pour passer à des loisirs vachement moins... Tu vois je me suis aussi arrêté de lire, j'ai beaucoup moins travaillé à l'école, j'avais d'autres centres d'intérêt... »

Progressivement Cédric développe de nouvelles pratiques – « faire le con en cours, le fait de flirter avec l'illégalité, de faire des activités dangereuses, de prendre des risques » – plus en phase avec les codes dominants de la masculinité juvénile et apprécie la (re)valorisation que cela lui procure de « correspondre au rôle du mec viril qui n'a pas peur ». Cette transformation dans le sens d'une plus grande conformité aux normes dominantes est nourrie antérieurement par sa relative marginalité à l'égard des garçons de son âge et les problèmes qu'elle lui vaut : « j'avais des ennuis avec d'autres gamins, [...] il commençait à y avoir les histoires de caillera, de racket, de... Entre les garçons, je ne sais pas comment ça se passe pour les filles mais entre les garçons, t'as vraiment, c'est comme chez les animaux, le mâle alpha, le machin. Et moi j'étais tout en bas de l'échelle quoi, j'étais le mâle oméga de chez oméga ». Mais c'est surtout les difficultés d'accès au marché de la séduction et des relations amoureuses qui est présenté comme un « déclencheur » de cette mise aux normes : « Je voyais tous mes copains qui avaient des expériences, enfin c'est un grand mot, mais qui avaient des fricotages machin et moi je n'en avais pas, et au bout d'un moment j'en ai souffert et je me suis dit "il faut que je change" ». Ce « changement », présenté comme le résultat d'un choix volontaire, est ensuite entériné et renforcé par ses expériences ultérieures dans les relations amoureuses et de séduction.

« Je me suis rendu compte que ben ouais les nanas elles-mêmes étaient en recherche de mecs qui correspondaient aux stéréotypes de la virilité et tout ça. Et du coup tu te dis "ouais mais attends, je vais pas me... prendre sur moi de... ", enfin tu vois ça commence à faire beaucoup d'efforts quoi, de dire bon ben alors parce que c'est mes principes qui vont dans ce sens-là, mon éducation et tout, je vais me couper l'herbe sous le pied par rapport à plein de filles, passé pour un... comment dire, une tapette par rapport aux autres mecs, ça commence à faire beaucoup quoi. Et donc [j'ai préféré] rentrer quand même un peu dans les stéréotypes. »

Aujourd'hui, Cédric évoque ce changement comme un basculement sans retour en arrière et l'analyse comme un « choix de survie » parfaitement assumé, sans pour autant que les traces des dissonances qui l'ont provoqué n'aient totalement disparu (« même si des fois je regrette, je me dis que c'est quand même con.[...] Je pense qu'à terme j'aurais peut-être même été plus heureux que maintenant mais j'en aurais tellement bavé que ça m'aurait traumatisé »). Si ce tournant – qui a certainement été plus progressif et moins délibéré que l'image qu'il en donne – est bien sûr le reflet de l'interprétation que Cédric fait de son propre parcours *a posteriori*, les dissonances qu'il révèle sont présentes chez d'autres enfants, et la forte réflexivité de l'enquête constitue ici un point d'appui

important pour les saisir et les analyser, à défaut de suivi longitudinal des trajectoires et d'observations dans plusieurs sphères de vie.

Troubles dans le rapport à la sexualité et à la conjugalité

Un autre indice d'une socialisation de genre moins conventionnelle chez les enfants de militantes féministes réside dans le rapport au couple, en premier lieu dans le « choix du conjoint » (Bozon et Héran, 2006). Plusieurs filles de féministes, hétérosexuelles, confient par exemple qu'elles sont attirées par « des garçons doux, pas machos » (Eva Lacourt Lazar), « sensibles » (Rachel Calvet), « des mecs super doudous, super chouettes » pour Julie Adam qui précise qu'elle est aussi « souvent sortie avec des mecs qui réfléchissaient à ça [*les rapports de genre*], avec qui [elle] avai[t] des discussions enrichissantes là-dessus, plein de possibilité de remettre en question tout ça ». L'autonomie apparaît également comme un « critère » de première importance dans l'attraction pour un-e partenaire chez certains enfants. Laure Vallier Fontana dit d'abord que « ça fait partie des choses qui [la] séduisent chez quelqu'un cette autonomie » avant de se raviser pour préciser que c'est même « discriminant » à ses yeux : « je pense aussi qu'il y a un côté mise à l'épreuve de ma part, de “est-ce que t'es capable de te gérer y compris sur les aspects pratiques de la vie, et si t'es pas capable en fait tant pis, quelle que soit toute l'affection que je puisse avoir pour toi etc. c'est pas possible” ». De son côté, Pierre Melot (fils de Marie Melot, né en 1968) précise qu'il a « toujours fait en sorte d'être avec une femme qui avait un haut niveau d'études et de revenus », un « choix » visant à garantir une autonomie des deux partenaires (« pour qu'elle soit libre par rapport à moi financièrement mais pour que je sois aussi libre par rapport à elle, dans mes choix de vie »).

De façon particulièrement révélatrice, trois des personnes rencontrées sont – ou ont été – en couple avec une personne qui est également enfant d'une famille dans laquelle la mère était engagée dans les mobilisations féministes des années 1970. C'est notamment le cas de Valérie Bruet dont les propos dessinent en creux les contours de cette homogamie spécifique :

« Le père de mes enfants – dont je suis séparée là maintenant – sa mère elle est féministe.[...] Et je pense que c'est pas un hasard quoi [*rires*]. Parce que **je pense que j'aurais difficilement pu vivre avec un homme qui n'aurait pas déjà un peu une éducation féministe en fait**. Parce qu'il y a des choses qui pour moi sont tellement évidentes en fait dans les rapports hommes/femmes, que ce soit dans la répartition des tâches que dans la répartition du dialogue, dans les rapports même sexuels... enfin voilà, j'aurais pu difficilement... » (Valérie Bruet)

L'exemple fourni par Valérie Bruet est d'autant plus intéressant que, si l'on regarde les « cadres de l'interaction », son ex-conjoint et elle ne se sont pas rencontrés par le biais

des réseaux de sociabilité ayant un lien quelconque avec le féminisme de leurs mères ; c'est donc avant tout par le jeu des « catégories de perception et de jugement » qui structurent les choix amoureux (Bozon et Héran, 2006) que se réalise le rapprochement des deux enquêté-e-s et la « coïncidence » de leur socialisation familiale féministe.

Si les filles mettent en avant leur attirance pour des hommes « pas machos » et ne correspondant pas complètement aux normes de genre, l'on ne trouve pas de discours « symétriques » exprimés en entretien du côté des fils de militantes¹ ; les propos de certains d'entre eux traduisant parfois, à l'instar de Cyril Michel, la conscience d'une contradiction éventuelle dans leurs « attirances sexuelles » :

« Moi j'aime bien quand une femme elle est charmante et jolie et qu'elle est... voilà, des traits qu'on peut prêter et qu'on a pu prêter aux femmes plutôt que... [...] Parce que je sais **qu'au fond de moi, malgré tout ce que j'ai vécu tout ça, j'aime bien qu'une femme soit belle**, charmante, et attirante. Et je sais que ça remet en question certains des principes que je pourrais avoir d'égalité ou quoi, **je ne suis pas complètement à l'aise avec ça quoi.** » (Cyril Michel, né en 1968)

C'est aussi dans la confrontation avec les attentes genrées de leurs partenaires dans les rapports amoureux et sexuels que des tensions émergent. Cédric Forge raconte par exemple avoir été « hyper perturbé » et « perdu » face au « fantasme du viol » exprimé par l'une de ses partenaires : « Moi ça c'est un truc que pour moi c'est pas possible quoi, t'as pas de fantasme du viol. Et je suis sortie avec une meuf qui avait, vraiment, qui fantasait beaucoup là-dessus. Mais alors pas sur le vrai viol hein, sur des espèces de mise en scène voilà. Et ça pour moi ça a été quelque chose de hyper perturbant ». Certains enquêtés sont d'ailleurs prompts à critiquer les femmes de leur entourage lorsqu'elles adhèrent aux normes de genre dominantes dans leurs comportements amoureux. Pierre Melot rapporte ainsi ses interrogations (« on se dit “c'est quoi la séduction en tant qu'homme ?” ») suscitées notamment par l'exemple de ses sœurs aînées : « Moi j'ai quand même vécu dans un environnement [*familial*] de femmes où l'on m'expliquait en permanence qu'il fallait être agréable et puis je voyais mes sœurs sortir avec les pires raclures de l'histoire, je me disais “mais c'est quoi cette histoire ?” ». Ainsi, les enjeux et impacts d'une non-conformité de genre sur le terrain de la séduction, s'ils existent pour les enfants des deux sexes, sont particulièrement soulevés par les fils de militantes. Il convient cependant de garder en tête, comme le rappelle Patrizia Romito, qui rapporte des expériences semblables chez les fils de féministes interrogés – ces derniers pointant aussi des « inconvénients » dans leur capacité de jouer les jeux de la séduction hétérosexuelle, en particulier à l'adolescence – (Romito et Grego, 2013, p. 214), que ces difficultés, rencontrées

¹ Au moment de l'enquête, l'ensemble des fils de militantes rencontrés se présentent comme hétérosexuels.

par beaucoup d'adolescents, sont loin d'être propres aux fils de féministes. Du point de vue des fils, et chez certains d'entre eux seulement, les « coûts » générés par cette moindre adéquation au modèle hégémonique de masculinité, lorsqu'elle est perçue et analysée comme tributaire de la socialisation familiale et maternelle en particulier, peut donner lieu à la formulation de reproches à l'égard des mères voire, à un niveau plus politique, à des discours influencés par des cadrages masculinistes¹.

Dans d'autres cas, cette moindre conformité aux normes de genre est présentée comme une ouverture, parmi d'autres circonstances et influences, vers des expériences sexuelles et affectives plus à distance des modèles dominants. C'est le cas chez Florence Henry, qui se présente comme étant « en couple gay avec une personne transgenre », qu'elle a rencontrée au préalable et dont elle a accompagné le parcours dans le sens MTF² (né homme et devenue femme). Si Florence dit être déjà un peu familière du sujet après avoir cohabité avec une personne transsexuelle, et alors qu'elle-même était auparavant dans des relations hétérosexuelles classiques, elle pointe le rôle joué par sa socialisation de genre atypique dans la possibilité et la construction de sa relation actuelle :

« La première fois qu'on s'est rencontré [*dans le pays étranger où Florence vivait alors*] on était dans une soirée et on a dansé, je lui apprenais les pas de samba et je lui disais "mais en fait je t'apprends les pas de la fille là parce que je ne connais pas les pas du garçon", mais il m'a dit "oui mais je ne suis pas un vrai garçon" et je lui ai répondu "mais **je ne suis pas une vraie fille non plus**" donc euh, donc à partir de là s'est installée une complicité. » (Florence Henry, née en 1971)

Permettant d'« ouvrir la porte [à sa compagne] à se dire vraiment telle qu'elle était », cette complicité donne lieu d'abord à une correspondance entre elles puis, plusieurs années plus tard, à une relation amoureuse et conjugale. Ainsi, parce qu'elle l'a conduit à incorporer des dispositions de genre moins conformes et plus ouvertes et la rend plus encline à questionner les identités de genre, la socialisation familiale féministe de Florence Henry et ses produits réactivés à cette occasion ont pu entrer en jeu pour vivre cette expérience relationnelle et constituer une ressource face aux transgressions sociales qu'elle implique, l'enquêtée expliquant d'ailleurs « avoir mis du temps à accepter [sa] propre homosexualité et d'autant plus cette relation transgenre ». Elle permet dans tous les cas une (re)présentation de

¹ Le masculinisme renvoie à des mouvements politiques et un ensemble de discours anti-féministes qui posent les hommes en victimes d'une société qui sous l'impulsion des mouvements féministes, serait sous un régime de domination féminine. La « symétrie » des violences, appuyée sur des stéréotypes sexués, constitue l'un des aspects du discours masculiniste. La « crise de la masculinité » en constitue un autre. Sur le masculinisme, voir (Dupuis-Déri et Blais, 2015). On peut faire l'hypothèse que la circulation d'idées et de théories autour d'une prétendue « crise de la masculinité » ou « crise de la virilité », au cœur de nombreuses publications de développement personnel et de psychologie florissantes depuis les années 1990, a joué un rôle dans la manière dont les fils relisent et réévaluent l'impact de leur socialisation familiale féministe, en particulier dans le domaine de la séduction évoquée ci-dessus. Sur ces discours, voir notamment (Dupuis-Déri, 2012).

² MTF signifie *Male to female*.

soi sous l'angle de la continuité et du retour aux origines. Florence Henry explique que, après avoir fait « un nombre énorme de concessions à l'ordre établi » – alors qu'elle vivait dans un pays « très machiste », et au cours des relations hétérosexuelles précédentes qu'elle a eues dans ce contexte – elle a eu la sensation de « renouer avec cet être hors normes » qu'elle est à la faveur de cette relation amoureuse. Alors qu'au moment de l'enquête, quatre filles de féministes sont dans une relation amoureuse ou conjugale homosexuelle, l'on peut faire l'hypothèse que certains produits de la socialisation de genre « alternative » ont constitué un appui dans la remise en question de la norme particulièrement puissante et contraignante de l'hétérosexualité et pour faire face à ses conséquences¹.

Au-delà des choix et des attirances sexuels et affectifs, le caractère moins conventionnel des dispositions de genre transparait enfin dans les modalités du « faire couple » chez les enfants de militantes, que ce soit au niveau institutionnel – Sophie Caron explique par exemple que le « mariage n'a jamais été un horizon pour [elle] » –, dans les manières d'être en couple ou encore dans le partage du travail domestique. Plusieurs mères militantes soulignent ainsi qu'elles trouvent leurs fils très respectueux de leurs compagnes² et pointent leur implication dans les charges domestiques voire éducatives pour ceux qui ont des enfants³. C'est le cas de Arnaud Brun (fils de Annie Brun, né en 1978, marié, père de deux enfants) dont le sentiment d'être plus impliqué que les hommes de son entourage entre en résonnance avec les propos de sa mère : « Moi je fais quand même d'autres choses que ce que je vois [*autour de lui*] et que les copains ne font quand même jamais ». L'investissement dans l'élevage des enfants est particulièrement visible dans le cas de Pierre Melot, que ce soit dans sa situation objective (c'est principalement lui qui s'en occupe, les ayant eu « tardivement » et après avoir connu un certain succès professionnel, il a mis sa carrière relativement entre parenthèses depuis quelques années) comme dans la situation d'entretien : appelé par l'école de son fils peu après le début de notre rendez-vous pour venir en renfort accompagner la

¹ Différents travaux ont ainsi analysé l'impact de la contrainte hétérosexuelle et du cadre hétéronormatif sur les parcours, les représentations et le vécu des personnes lesbiennes. Voir notamment (Chauvin et Lerch, 2013, p. 27 ; Chetcuti, 2013, chapitre 3).

² Patrizia Romito, qui observe un résultat similaire dans les propos croisés des mères féministes et de leurs fils, considère qu'il est davantage possible d'analyser ces comportements respectueux comme un résultat de la socialisation familiale féministe dans la mesure où ces derniers sont loin d'être la norme dans la société dans son ensemble (Romito et Grego, 2013, p. 217).

³ Ce n'est clairement pas tout le temps le cas, selon les dires des mères militantes, qui ne se privent pas de pointer les comportements genrés de leurs fils et les fonctionnements inégalitaires dans les couples de leurs enfants en général. Il est intéressant de constater que la vie conjugale et familiale des enfants et tout particulièrement ce qui concerne les petits-enfants (la troisième génération) constitue le terrain privilégié de l'évaluation maternelle du caractère « réussie » ou non de la transmission féministe. Dans la mesure où c'est aussi le terrain au sujet duquel les enfants évoquent le plus facilement ce qu'ils et elles ne souhaitent pas reproduire de l'éducation reçue, l'élevage de la troisième génération rend visible aux yeux de chacune des générations familiales – et à ceux de la sociologue – ce qui les rapproche mais aussi ce qui les distingue, en matière de socialisation de genre et au-delà.

sortie piscine des écolier-e-s, c'est au rythme de cette sortie (et en trois temps) que se déroule finalement l'entretien avec Pierre Melot.

Une conscience de genre

En plus de ces dispositions incorporées, l'analyse des matériaux montre que l'héritage féministe des enfants de militantes se compose également d'une grille de lecture du monde social sensible aux rapports de genre, que l'on qualifie de « conscience de genre » (Varikas, 1991). En effet, la majorité des personnes rencontrées se montrent capables de percevoir et d'analyser les rapports de genre tels qu'ils se déploient dans différentes sphères, développant au cours des entretiens des discours sur les inégalités professionnelles, les stéréotypes de genre à l'école et dans l'éducation des enfants ou sur les violences faites aux femmes et déployant une vigilance à leur égard. Ils et elles ont ainsi appris à « décoder la misogynie » pour reprendre une formule de Viviane Fournier au sujet de l'héritage féministe de son fils.

Pablo Perez (fils de Victoria Perez, né en 1968), instituteur dans une école maternelle, souligne par exemple qu'il est attentif aux comportements et aux interactions des enfants à cet égard dans le cadre de son travail :

« Le respect de la femme aussi il commence à cet âge-là pour moi. Tu ne vas pas faire un bisou forcé ou lui soulever la jupe si elle ne t'a pas dit de le faire quoi. Ça pareil, je ne lâche pas l'affaire, je prends le gamin entre quatre yeux et je lui dis : "ça te ferait quoi si en plein milieu de la cour il y a quatre filles qui viennent, qui te baissent ton pantalon et qui montrent ton zizi à tout le monde ?" » (Pablo Perez)

Toujours dans la sphère professionnelle, Arnaud Brun explique comment en tant que manager d'une équipe à majorité féminine, il est vigilant sur les horaires des réunions qu'il choisit (« pas à 8h, pas à 17h ») et permet à ses subordonnées – qu'il appelle, non sans paternalisme, « ses filles » – de « partir à 17h quoi qu'il arrive ». Pour Valérie Bruet, syndiquée sur son lieu de travail, la vigilance s'exerce à l'égard de la répartition de la parole : « en réunion, il y a des moments où il n'y a que les mecs qui prennent la parole donc au bout d'un moment on dit [*avec une autre collègue*] "là il y a un problème" » tandis que Rachel Calvet évoque des représentations sexistes :

« Moi par exemple dans ma commune ils ont fait un film de présentation de la commune un peu publicitaire quoi, et qui présente la commune ? Une petite jeune fille de 18 ans habillée en mini-jupes, j'étais hallucinée quoi ! Ben vraiment ... des communes faire ça ?! [*rire choqué*] Donc voilà, je l'ai dit et ça ne les a pas... eux ça ne les a pas choqué quoi. » (Rachel Calvet)

C'est aussi dans la comparaison et l'évaluation de leur entourage amical et familial que les enfants de féministes montrent leur conscience de genre. « Quand j'entends des

copines qui disent qu'à la maison elles font tout, ça me paraît complètement dingue et ça me paraît complètement dingue que ça ne leur pose pas de question » explique Valérie Bruet tandis que Laure Vallier Fontana mentionne une dispute avec sa colocataire suite à la visite de son petit-ami brésilien « qui ne levait pas le petit doigt » (« je lui disais “c'est pas possible que t'acceptes ça maintenant parce que ce sera la base de votre couple !” »).

« Mes neveux qui sont venus il n'y a pas longtemps, enfin ma nièce qui est venue et son mari, sur l'idée de... j'avais mis un film à la télévision, j'avais acheté un DVD, le DVD a fait peur à un petit, donc je l'ai arrêté tout de suite, et le père, qui est mon neveu par alliance mais bon passons, le père a dit “faut pas que tu aies peur, on dirait ta...”, qu'est-ce qu'il a dit ? **“Un garçon n'a pas peur, tu n'es pas une fille, tu fais femelette”** ou un truc comme ça, enfin un truc un peu... Donc ma mère a dit tout de suite “mais tu sais, ça peut arriver euh, et puis les femmes”, je ne sais plus ce qu'elle a dit mais “les femmes font plein de choses, tu sais elles accouchent, enfin elles font... elles pleurent pas particulièrement, pourquoi tu compares là ? Et il aurait envie de pleurer que c'est pas une tare”, enfin bon je sais pas elle a argumenté. Donc du coup [...] on en a parlé toutes les deux ensemble [avec sa mère], pas avec mon neveu ni avec ma nièce parce que c'était... **ce pauvre garçon qui était mis déjà dans un carcan** comme ça... » (Béatrice Renard)

Les entretiens fourmillent ainsi d'exemples donnés par les enfants de leurs réactions et indignations, reflets et produits de cette conscience de genre, allant des cas médiatisés et politisés – l'affaire Strauss-Kahn¹ est ainsi citée – à des anecdotes du quotidien (la réponse faite à une remarque sexiste d'un chauffeur de taxi la veille pour une autre enquêtée), et dont témoignent parfois directement les rencontres avec les enfants. Ainsi, à l'issue de l'entretien réalisé avec Florence Henry dans un café et alors qu'on s'apprête à payer l'addition, le serveur nous assène une remarque sexiste (« ah, le rêve, deux demoiselles qui demandent après moi pour me payer quelque chose »). Florence lui demande de répéter avant de se raviser (« non je préfère que vous ne répétiez pas ») et se tourne vers moi, avec un regard complice : « tu vois, ce genre de trucs », sous-entendant qu'elle a l'habitude de noter et réagir à ce « genre de trucs ».

Cette grille de lecture du monde social peut aussi déboucher sur des pratiques concrètes. En plus des différents exemples mobilisés ci-dessus, on peut s'attarder sur le choix fait – ou envisagé – par certains des enfants rencontrés d'utiliser les noms de leurs deux parents dans la vie courante et administrative au lieu d'utiliser seulement celui du père (pour celles et ceux qui ne portaient pas déjà les deux noms). Parmi les enfants rencontrés, six d'entre eux et elles ont pris en nom d'usage celui de leurs mères (en plus de celui de leurs pères) à un moment de leurs trajectoires tandis que deux autres évoquent en avoir eu le

¹ Il s'agit de l'affaire judiciaire consécutive aux accusations d'agression sexuelle, de tentative de viol et de séquestration portées par Nafissatou Diallo à l'égard de Dominique Strauss-Kahn en mai 2011 à New-York. Cette affaire et son traitement politique et médiatique en France ont été considérés par les féministes comme un révélateur de l'ampleur du sexisme dans la vie politique française. Voir (Delphy, 2011).

projet¹. Cette décision est parfois explicitement rapportée à des enjeux de genre, à l'image de Laure Vallier Fontana (fille de Cristina Fontana, née en 1983), qui a décidé d'utiliser au quotidien le nom de sa mère qu'elle avait en nom d'usage depuis sa naissance.

« CM : J'ai vu que tu portais le nom de ta mère et de ton père. Ouais, **ça c'est militant** [rires]. Ça ne fait pas très longtemps que je les porte. [...] Donc j'ai **décidé de m'appeler officiellement Vallier Fontana et de le dire et de me faire connaître comme ça**. Du coup une partie des gens avec qui j'étais en Master, mon tuteur de mémoire etc. ont cru que je m'étais mariée, du coup ils sont venus me voir en me disant "Félicitations" [rires], "Ben non"... Bon maintenant j'essaie de maintenir ça, ça avait du sens pour moi, la loi qui est passée sur les noms de famille elle est passée trop tard, il fallait avoir en dessous de 16 ans pour obtenir que le double nom soit le nom et pas le nom d'usage, donc moi mon nom officiel ça reste Vallier, et pour toujours ce sera comme ça. [...] Mais ça, ça date d'il y a trois ans. Mais ça faisait partie de, et je le dis quand on me pose la question, je dis "c'est le nom de mon père et le nom de ma mère, parce que pendant toute ma vie mes parents n'ont pas été mariés, ils se sont mariés il y a trois ans, et ma mère ne s'est jamais appelée Mme Vallier, donc pour moi j'avais **clairement deux noms, et c'était rendre hommage aux deux branches de ma filiation**". » (Laure Vallier Fontana)

Cette démarche peut d'ailleurs s'inscrire à contre-courant des pratiques maternelles effectives. Alors que Danielle Lacourt porte toujours le nom de son ex-mari qu'elle a conservé suite à leur divorce au milieu des années 1980, sa fille Eva (née en 1973) a pour sa part décidé à l'âge de 25 ans d'accoler le nom de naissance maternel : « Ce qui est drôle c'est que c'est ma fille qui revendique mon nom de jeune-fille, donc elle se fait appeler "Lacourt-Lazar". C'est rigolo hein ! Et elle a décidé ça toute seule parce qu'un jour elle me dit "oui oui moi c'est Lacourt-Lazar". J'ai dit "Ah bon ? Mais tu sais que c'est mon nom de jeune fille, c'est pas le tien ?" "Oui oui mais je veux " » ; des propos corroborés par sa fille qui explique avoir fait la démarche « par souci d'égalité, d'équité ». Quant à Pierre Melot, prêt lui aussi à accoler le nom de naissance de sa mère à un moment donné de sa trajectoire (« Oui, c'est une discussion que j'avais eue avec ma mère à l'époque, je lui ai dit "tiens, je porterais bien, ce

¹ Sous l'influence de l'Union européenne, la France a réformé le régime de dévolution du nom aux enfants. La loi du 4 mars 2002 entrée en vigueur le 1er janvier 2005 qui permet aux femmes de transmettre leur nom a marqué la fin progressive de la subordination patronymique des femmes dans le droit (Descoutures, 2015, p. 48). Avant ce changement législatif, la transmission du nom reposait sur le modèle de la famille légitime et de la prééminence paternelle. Les enfants du couple marié prenaient automatiquement le nom du père, celui de la mère étant exclu de la transmission. Pour les enfants du couple non marié, l'attribution du nom de l'enfant était régie par un principe de priorité chronologique, tempéré en faveur du père. En cas de reconnaissance simultanée de l'enfant, celui-ci prenait le nom du père ; si l'un-e des deux parents reconnaissait l'enfant avant, celui-ci prenait le nom de ce parent. En résumé, à l'époque, « seul un enfant dit naturel, c'est-à-dire dont les parents ne [s'étaient] pas mariés, [était] susceptible de porter le nom de sa mère et de le transmettre à sa descendance. Encore [fallait]-il qu'il n'ait pas été reconnu par son père ou que la reconnaissance paternelle soit intervenue après celle de la mère » (Prioux, 2001, p. 3). La loi du 23 décembre 1985 a toutefois permis aux enfants de porter le nom de leurs deux parents dont celui de leur mère en tant que nom d'usage, donc non transmissible. Les pratiques des enfants analysées ici relèvent de ce droit d'usage. Ayant élevé leurs enfants avant ces évolutions législatives récentes, certaines militantes féministes ont tout de même réussi à remettre en cause la norme du patronyme en donnant leur nom ou le double nom en usage à leurs enfants. Pour une analyse de ces pratiques, voir Camille Masclet, « Contester le patronyme pour contester le patriarcat : rapports au nom et stratégies individuelles des militantes féministes de la deuxième vague », Communication présentée au colloque *Noms et prénoms : établir l'identité dans l'empire du choix*, INED, Paris, 11 décembre 2013.

serait bien Melot Leguay” ») ne passe finalement pas à l’acte et pointe le peu d’encouragement maternel (« je pensais qu’elle allait être contente que je manifeste cette envie-là et elle ça ne l’a pas du tout intéressée »). Si ces choix et pratiques onomastiques sont toujours soutenus par d’autres facteurs et dimensions – le désir de s’inscrire dans la lignée maternelle en raison des parcours iconoclastes des grands-parents pour Pierre Melot par exemple –, ils témoignent toutefois de la présence d’une certaine conscience de genre et de ses traductions pratiques.

Ainsi, lorsqu’on analyse les héritages politiques des enfants de féministes au moyen d’une approche large, il apparaît que les contenus liés au genre et à sa transformation font partie intégrante des produits de leur socialisation politique. Les enfants de féministes ont pour la plupart incorporé *via* leur socialisation des dispositions à remettre en question et à transformer certaines normes de genre dominantes sur un plan symbolique et pratique. Un résultat congruent avec des travaux antérieurs qui ont montré que les enfants dont la socialisation de genre a été moins stéréotypée développent des schèmes de genre plus complexes et ambivalents et moins dichotomisés (Bem, 1993 ; Risman et Myers, 1997). Ils et elles ont en outre forgé une grille de lecture du monde social dans laquelle les rapports de genre sont visibles et qui les rend attentifs/ves et vigilant-e-s à leur égard.

Ces produits de la socialisation féministe sont aussi à lire à la lueur des origines et positions sociales des enquêté-e-s auxquelles ils sont étroitement intriqués. Appartenant majoritairement aux classes moyennes et supérieures à fort capital culturel, la plupart des enfants de féministes ont grandi et évoluent aujourd’hui dans des zones de l’espace social où les pratiques et normes de genre en matière de socialisation des enfants par exemple ne sont pas nécessairement les plus accentuées. Comme le rappelle Michèle Ferrand, « la différence entre les sexes est d’autant plus importante qu’on se situe aux extrêmes de l’échelle sociale », les “valeurs” de la féminité ou de la virilité sont plus facilement mises en avant dans la classe ouvrière ou dans la haute bourgeoisie que dans les classes intellectuelles où l’indifférenciation est davantage valorisée » (Ferrand, 2004, p. 49). De nombreux travaux ont montré que la socialisation de genre se conjugue étroitement avec la socialisation de classe (Bertrand et al., 2015 ; Court, 2010 ; Skeggs, 2015)¹, les désignations de ce qui est « masculin » et « féminin »

¹ Martine Court conclut ainsi que « les parents n’encouragent pas les enfants à adopter toutes les conduites caractéristiques de leur classe sexuelle mais seulement une partie d’entre elles. Ils ne les incitent pas à adopter celles de ces conduites que leurs dispositions de classe leur font percevoir comme peu légitimes et, dans un certain nombre de cas, ils les invitent même de façon plus ou moins explicite à renoncer à ces conduites-là » (Court, 2010, p. 232).

et des conduites et aspirations légitimes y correspondant variant au sein de l'espace social, les contenus « spécifiques » des héritages féministes des enfants mis au jour ici sont confortés par leur adéquation tendancielle avec ceux qui sont légitimes dans leur milieu social.

2. Les contenus politiques « classiques » des héritages : les enfants de féministes deviennent-ils militant-e-s/ féministes ?

À l'issue d'une étude récente sur la transmission familiale du politique, basée sur des données quantitatives longitudinales recueillies auprès de trois générations familiales aux États-Unis (Jennings, Stoker et Bowers, 2009), les auteur-e-s concluent que les familles qui se caractérisent par un certain investissement politique des parents et par des échanges politiques fréquents sont des familles dans lesquelles la transmission des attitudes et identités politiques entre parents et enfants est favorisée¹. Si ce résultat, congruent avec ceux de travaux antérieurs (Percheron, 1993), laisse penser que les enfants de militant-e-s constitueraient un cas d'école en termes de transmission familiale du politique, force est de constater que peu de travaux se sont emparés de cette question, à l'exception de ceux de Julie Pagis sur les soixante-huitard-e-s (Pagis, 2009a, 2014)², le champ des études sur la socialisation politique familiale et celui des incidences biographiques de l'engagement demeurant plutôt cloisonnés. Qu'en est-il pour les enfants de féministes ? De quels traits politiques familiaux et maternels ont-ils et ont-elles hérité ? Sont-ils et sont-elles devenu-e-s militant-e-s ? féministes ? Il s'agit dans ce second temps d'explorer les héritages des enfants sous l'angle de leur rapport à la politique. En d'autres termes, ce sont donc les contenus « classiques » – entendus comme les produits de la socialisation politique familiale les plus couramment étudiés et isolés par la littérature – que l'on examine ici, à savoir ce qui relève des préférences idéologiques et partisanes et de la participation politique.

¹ « Families marked by parental political engagement and frequent political interchanges are families fostering the transmission of political attitudes and identities from parents to child » (Jennings, Stoker et Bowers, 2009, p. 789) [notre traduction].

² Voir aussi la thèse en cours de Joseph Hivert sur la transmission familiale dans des familles militantes marocaines engagées dans les années 1960 et 1970. Sans les choisir intentionnellement comme objet d'études, certains travaux ont pu « découvrir » des socialisations familiales militantes au détour d'autres questionnements. C'est le cas de l'enquête de Pauline Clech, qui en étudiant des configurations artistiques et politiques en banlieue rouge et ses acteurs et actrices, montre qu'une partie d'entre eux et elles ont eu une socialisation enfantine communiste. Engagé-e-s aujourd'hui dans un métier lié aux mondes de l'art, en tant qu'artistes ou en charges de la politique culturelle en banlieue rouge, les membres de cette « fraction des enfants de militants de la génération Waldeck Rochet » ont hérité de visions du monde et de positions dans l'espace social marqués par cette socialisation familiale communiste (Clech, 2015, p. 179-200).

Des enfants de gauche voire d'extrême gauche

Comparer le rapport à la politique des deux générations familiales étudiées implique tout d'abord de fournir quelques indications supplémentaires sur les parents et leurs devenirs quant à la politique. Depuis les années 1970, la grande majorité des féministes ont maintenu leur positionnement à gauche, voire à l'extrême gauche : c'est le cas de l'ensemble des féministes rencontrées dans le cadre des entretiens (donc des mères) et l'on retrouve cette tendance chez les répondantes au questionnaire puisque 73 % d'entre elles se situent en position 1 ou 2 sur l'échelle d'auto-positionnement politique¹. Sur le plan partisan, dans les entretiens comme dans le questionnaire, leurs choix se partagent très majoritairement entre le Parti Socialiste, les partis écologistes (Europe Écologie Les Verts principalement) et les formations d'extrême gauche (le Parti de gauche, le Front de gauche et dans de rares cas le Nouveau parti anticapitaliste) alors qu'une part non négligeable d'entre elles ne se sentent proches d'aucun parti politique². Enfin, elles demeurent dans l'ensemble fortement intéressées par la politique, 90 % déclarant s'y intéresser « beaucoup » ou « assez » aujourd'hui³, tandis qu'une proportion similaire indique qu'elles se déplacent « toujours » pour aller voter lors des élections⁴. Si les informations relatives aux conjoint-e-s des féministes et pères des enfants enquêtés sont bien plus limitées et de source indirecte, on peut toutefois établir qu'une grande partie d'entre eux ont eu des activités militantes au cours de leur vie⁵, en particulier dans les années 1970. Dans les quinze familles étudiées par le biais des entretiens appariés, à l'exception d'un cas, tous les pères ont aussi eu des engagements militants à gauche ou l'extrême gauche dans les années 1970. Si ces expériences militantes ont eu lieu au sein de mouvements sociaux et d'organisations politiques variées (LCR, PSU, PS, groupes maoïstes, etc.), aucun d'entre eux n'a toutefois été engagé dans des groupes ou des mobilisations

¹ La position 1 correspond à l'extrême gauche et la position 7 à l'extrême droite. Plus précisément, 34 % ont choisi la position 1 et 38 % la 2. Seules deux répondantes se sont positionnées au-delà du 4, soit clairement à droite de l'échiquier. Voir la question n°129 du questionnaire en annexes. On compte 6 % de non-réponse à cette question, comprenant notamment des personnes qui n'ont pas compris le fonctionnement de l'échelle et d'autres qui n'ont pas souhaité se positionner.

² Il convient de rappeler que l'enquête par entretien a eu lieu entre 2010 et 2013 tandis que la passation du questionnaire s'est majoritairement déroulée au cours de l'année 2013, avec des échéances électorales d'importance au cours de cette période (élections présidentielle et législatives en 2012). Les réponses des enquêtées portent aussi les traces de ce contexte, à l'image par exemple du Front de gauche – coalition mise en place par le Parti communiste français, le Parti de gauche et la Gauche unitaire en 2009 et menée par Jean-Luc Mélenchon aux élections présidentielles de 2012 – qui est cité à plusieurs reprises à l'époque mais ne joue plus de rôle politique aujourd'hui en 2017.

³ Voir la question n°131 du questionnaire.

⁴ Des réponses qui sont bien sûr à prendre avec prudence en raison des effets de légitimité induits par ce type de questions, les répondant-e-s tendant à sur-évaluer les pratiques qui leur paraissent les plus légitimes.

⁵ Chez les personnes ayant répondu au questionnaire, les pères ont eu des activités militantes au cours de leur vie dans 80 % des familles (soit 77 sur 94, correspondant aux réponses des personnes ayant élevé des enfants au cours de leur vie).

féministes. Aujourd'hui, selon les dires des enfants, ils semblent toujours se positionner à gauche pour la majorité d'entre eux mais sont peu nombreux à avoir encore un investissement militant.

Comment se positionnent les enfants à l'égard de ces différentes dimensions du rapport à la politique ?¹ Si l'on observe tout d'abord leur position par rapport au clivage droite-gauche, indicateur central dans le champ politique français (Percheron et Jennings, 1981), il apparaît que la très grande majorité d'entre eux et elles (21 sur 24) se déclarent de gauche tout comme leurs parents. La plupart des enfants présentent ce positionnement comme quelque chose de naturel depuis l'enfance, à l'image de Laure Vallier Fontana : « ça a toujours été une évidence inébranlable qu'on était de gauche, ça c'est un truc que je savais, ce n'était pas négociable en fait. On était collectivement de gauche, nos familles, et puis tous les gens qu'on fréquentait ». En outre, près de la moitié d'entre eux et elles se situent à la gauche du parti socialiste, se présentant comme « d'extrême gauche » et/ou mentionnant le NPA ou le Front de gauche comme les partis politiques dont ils et elles se sentent les plus proches. Les enfants constituent donc majoritairement des « affilié-e-s », renvoyant à celles et ceux qui se distinguent par une continuité intergénérationnelle parmi les différents types de filiation politique isolés par Anne Muxel (Muxel, 2001, p. 55). Seuls trois fils de militantes se présentent autrement : Thomas Dreux se déclare aujourd'hui « socialiste, comme Jaurès » mais pas de gauche car il n'est « pas progressiste » ; Arnaud Brun se présente pour sa part comme n'étant « plus de gauche » mais « pas de droite non plus » ; un positionnement assez proche de celui de Samuel Caron, attiré par le centre de l'échiquier politique au moment de l'entretien². Ces « désaffiliés » correspondent davantage à des cas de « décrochage » (« ego ne se classe ni à gauche ni à droite alors qu'il classe ses deux parents de façon homogène à gauche et à droite ») (Muxel, 2001, p. 56) qu'à de réels « changements » (rupture avec les orientations par le biais d'un changement de camp politique)³.

L'on retrouve une tendance similaire mais moins accentuée quant à l'intérêt déclaré pour la politique. Alors que quelques enfants disent s'intéresser peu à la politique (5 sur 24), invoquant pour certain-e-s des sentiments de distance voire d'incompétence par rapport à leur entourage – à l'instar d'Eva Lacourt-Lazar qui se dit « beaucoup moins cultivée » sur ce plan

¹ Pour les cerner, des questions relatives au positionnement idéologique, aux préférences partisans ainsi qu'aux pratiques électorales ont été systématiquement posées aux enquêté-e-s à la fin des entretiens.

² Il s'agit des positions déclarées au moment des entretiens, qui ont bien sûr pu évoluer ensuite. C'est *a priori* le cas de Samuel Caron, interviewé en 2007 alors qu'il était âgé de 19 ans, et dont l'entourage évoque des changements de position depuis notre rencontre.

³ La troisième modalité de désaffiliation politique isolée par Anne Muxel correspond aux cas de filiations non homogènes renvoyant à une absence de filiation chez les enfants par non-homogénéité ou par non-connaissance des choix parentaux (Muxel, 2001, p. 57).

que sa mère¹ –, les autres présentent un intérêt prononcé pour le sujet, comme Pablo Perez qui évoque « une passion » : « j’adore la politique, c’est quelque chose que j’adore, je me suis abonné au *Monde Diplo[matique]* depuis 15 ans, j’adore regarder les émissions politiques, j’aime vraiment beaucoup ça, c’est une passion » ; une position partagée par Pierre Melot qui se dit lui aussi « passionné de politique ». L’analyse de leurs pratiques de vote confirme que les enfants partagent en moyenne un certain niveau de politisation (entendue ici au sens d’intérêt pour la compétition politique (Gaxie, 1978)). La plupart d’entre eux et elles disent se rendre systématiquement ou généralement aux urnes en cas d’élections, même si plusieurs pointent un certain malaise vis-à-vis de cette pratique. Les deux enquêté-e-s qui disent s’abstenir présentent leur pratique comme un choix politique, à l’instar de Maxime Vallier (né en 1988, fils de Cristina Fontana), proche de groupes libertaires pendant sa jeunesse, qui explique qu’il ne « vote jamais » et que « [s]on abstention vient du fait qu’[il] ne croi[t] pas en ce fonctionnement démocratique-là, en ce mode de scrutin ». De son côté Sandrine Mai se déplace mais « vote nul » la plupart du temps, comme ses parents, et met l’accent sur le caractère familial de cette pratique.

« Alors **nous on vote** à la [*maison ?*]... alors c’est marrant hein. [...] Mes parents ont toujours voté, parce qu’il y a quand même un truc pour eux, il y a une reconnaissance de certains acquis, ils sont très très critiques sur le point de vue de la démocratie, mais on vote, **on se déplace pour voter nous**, depuis toujours, et j’ai gardé cette habitude. [...] Je vote nul. Mais je vote. » (Sandrine Mai)

Ainsi, si l’on reprend la définition dominante de la transmission familiale du politique dans la littérature, les enfants de féministes apparaissent comme des cas de « transmission réussie » puisqu’ils et elles reproduisent majoritairement les préférences et positions politiques de leurs parents ; des résultats qui font écho à ceux de Julie Pagis sur les soixante-huitard-e-s et leurs enfants (Pagis, 2014, p. 259-260). Ce fait n’est cependant pas très surprenant étant donné que les deux tiers des Français-e-s sont des « héritiers politiques »². De surcroît, les familles enquêtées réunissent généralement la plupart des facteurs mis au jour dans la littérature comme favorisant la transmission des traits politiques conventionnels :

¹ « D’abord je suis beaucoup moins cultivée que tous les gens que je fréquente, que les artistes en tout cas ou que [*sa mère*]... Je n’ai pas la même culture, je ne lis pas le journal. J’écoute beaucoup les infos, je participe beaucoup aux discussions quand [*sa mère*] est avec les copains et que moi j’y suis, qui sont aussi mes copains d’ailleurs. J’aime beaucoup parce que je m’instruis beaucoup là-dessus mais j’ai encore du mal tu vois quand je lis un truc dans le journal ou quand je vois un truc à la télé à me positionner sur le fait que c’est une chaîne de gauche ou une chaîne de droite... enfin tu vois, je n’ai pas encore le ... Et puis après sur tout le raisonnement politique, économique machin, je connais beaucoup moins de choses » (Eva Lacourt-Lazar).

² Selon Anne Muxel, à partir des données du panel électoral français réalisé par le CEVIPOF en 2007 « 4 Français sur 10 s’inscrivent dans la continuité des choix de gauche ou de droite de leurs parents. Si l’on ajoute ceux qui se reconnaissent une filiation apolitique, ni de gauche, ni de droite, la continuité politique domine et concerne les deux tiers des français (65 %) » (Muxel, 2008, p. 35) ; une tendance qui semble rester stable (66 %) si l’on s’en fie aux résultats de l’enquête post-électorale du Cevipof réalisée en 2012 (Muxel, 2015, p. 542).

l'homogénéité et la visibilité des préférences politiques parentales, ainsi qu'un haut degré de politisation et une certaine stabilité dans les choix politiques (Jennings, Stoker et Bowers, 2009 ; Percheron, 1993)¹ ; des conditions qui jouent également pour la transmission de dispositions contestataires (Pegis, 2014, p. 299).

Des expériences militantes (féministes) hétérogènes

Le rapport des enfants enquêtés au militantisme est plus contrasté². Comme le rappelle Lilian Mathieu, les dispositions contestataires sont distinctes de La majorité d'entre elles et eux (18 sur 24) ont déjà eu des expériences militantes au cours de leur vie mais, derrière cette tendance générale – qui est également liée à la définition large du militantisme utilisée ici – apparaissent en réalité des expériences hétérogènes. Elles varient en effet en termes de types d'engagements et d'activités protestataires mais surtout en termes de carrières militantes. Quelques enfants (n=4) ont des carrières longues et intenses, débutant de manière précoce, à l'instar de Julie Adam (cf. encadré 33). Cependant, la plupart d'entre eux et elles ont des expériences militantes plus courtes et/ou sporadiques. Par exemple, Thomas Dreux (né en 1970, fils de Françoise Wilhelm) a été militant au PS pendant deux ans lorsqu'il était étudiant, dans le sillage de sa participation au mouvement social de 1986 contre la loi Devaquet³ ; Maxime Vallier a pris part à un mouvement lycéen puis fréquenté un temps les milieux libertaires de sa ville tandis que Pablo Perez a contribué à la création d'un syndicat autogestionnaire sur son lieu de travail auquel il a participé pendant deux années. Ces investissements militants peuvent aussi débiter de manière plus tardive dans les trajectoires, à l'image de Valérie Bruet (née en 1975) qui dit avoir « franchi le pas » il y a trois ans seulement en rejoignant un syndicat (« je me posais la question, j'avais envie de militer mais... ») ou encore de Sandrine Mai : c'est à l'âge de 30 ans, dans un contexte de tournant

¹ Dès 1991, Annick Percheron résume ainsi ces facteurs, qu'elle étend à différents types de transmissions familiales (religieuses, professionnelles, etc.) : « La réussite de la transmission dépend enfin de certaines caractéristiques du milieu familial. [...] Toutes les familles ne sont pas également armées pour mettre en œuvre leur projet de socialisation et assurer une bonne transmission de leurs valeurs : la transmission se fera d'autant mieux que les parents ont des capacités plus grandes à transmettre un message (degré d'instruction élevé, fort intérêt pour la politique, fort attachement au métier...) ; la transmission se fera d'autant mieux que les choix des parents auront plus de visibilité et seront mieux perçus par leurs enfants ; la transmission se fera d'autant mieux enfin que les choix des parents seront plus homogènes (deux parents également pratiquants, exerçant le même métier, de même tendance politique...). En revanche les modes d'éducation parentaux n'exercent qu'une faible influence sur le degré de transmission des valeurs au sein de la famille » (Percheron, 1991, p. 191).

² Comme le rappelle Lilian Mathieu, « les dispositions contestataires sont distinctes de celles dont des pratiques comme répondre aux sondages ou voter sont l'actualisation » (Mathieu, 2011, p. 187), c'est-à-dire des schèmes de perception et d'action relatifs à la politique institutionnelle intériorisés par les individus au cours de leur socialisation politique. Pour une analyse de ces dispositions contestataires, voir (Mathieu, 2011, p. 186-206).

³ Mouvements social lycéen et étudiant qui se déploie à l'hiver 1986 contre le projet de loi Devaquet visant à réformer les universités françaises.

biographique et à la faveur d'une rencontre, qu'elle commence à fréquenter des groupes et espaces libertaires et féministes : « [auparavant] je n'étais pas dans les milieux militants du tout » explique-t-elle.

Si l'expression d'un certain « malaise » à l'égard de l'engagement politique en général se trouve surtout chez celles et ceux qui n'ont pas ou peu d'activités militantes – Pablo évoque ainsi sa « répulsion par rapport aux groupes et organisations politiques » qui fait qu'il lui est « impossible » de s'engager réellement alors que Maxime Vallier mentionne pour sa part une « défiance à l'égard des étiquettes politiques » – la distance à l'endroit des partis politiques en particulier est plus commune et répandue chez les enfants, y compris les plus militant-e-s. Julie Adam dit qu'elle n'a « jamais été dans un parti alors que quand même [ses] parents ils ont vraiment la formation partisane ». Sophie Caron, dont les parents sont encore aujourd'hui membres d'un parti politique de gauche, et en dépit de ses différents investissements militants, insiste sur le fait que « ce militantisme il ne fait pas du tout écho » et qu'elle a « du mal avec le militantisme de parti » : « cela m'est étranger [...] ce n'est pas une manière de m'engager qui me conviendrait ». Cette distance se comprend à la lueur d'un contexte politique marqué par la dévalorisation du militantisme partisan¹ mais elle traduit aussi une volonté de distinction par rapport aux formes prises par l'engagement parental, nécessaire pour se réapproprier l'héritage politique familial, que l'on observe aussi à l'égard du militantisme féministe, nous y reviendrons.

Ces différents éléments montrent que, à l'instar des enfants de soixante-huitard-e-s, la plupart des enfants de militantes ont hérité de dispositions contestataires mais peinent à « passer à l'acte » dans un contexte peu favorable à l'engagement militant et en raison de l'offre politique² (Pagis, 2014, p. 298). L'on peut lire les choix professionnels de plusieurs d'entre eux et elles, qui exercent des activités ayant une dimension politique à leurs yeux (travailler dans une association écologiste, dans l'humanitaire, dans la formation pour adultes auprès d'un public précarisé, etc.), comme une forme alternative d'activation de dispositions contestataires adaptée au contexte actuel et à ses contraintes.

Le moindre investissement politique tendanciel des enfants fait d'ailleurs l'objet de regrets – voire de reproches – formulés par les mères féministes au cours de l'enquête. « Moi

¹ Depuis les années 1980-1990, le militantisme partisan apparaît plutôt en déclin par rapport à d'autres formes d'engagements militants. Comme le souligne Nonna Mayer, « globalement tous les indicateurs montrent une baisse des effectifs partisans, à rapprocher de la baisse tendancielle de l'identification partisane dans l'électorat » (Mayer, 2010, p. 246).

² « La deuxième génération hérite ainsi d'aspirations au militantisme qui ne rencontrent qu'un faible écho auprès de leurs contemporains. En outre, elle se heurte à l'absence d'événements comparables à Mai 68 qui viendrait confirmer le bien-fondé de ces aspirations et déclencher le passage à l'acte militant » (Pagis, 2014, p. 298).

j'ai l'impression qu'elles ne font qu'élever leurs enfants, enfin c'est un peu schématique mais... » dit ainsi Claudette Fayolle à propos de ses filles, en comparant avec sa propre trajectoire : « il n'y a pas de place pour le militantisme par exemple, alors que nous, au même moment, on était engagés dans des tas de bagarres ». Interrogée sur les éventuelles activités politiques de ses enfants, Emmanuelle Prenat répond que « malheureusement pas beaucoup » et à ses yeux « pas assez » : « parce que je pense qu'il faudrait se bouger quand même, que le relai n'est pas vraiment pris ». L'on trouve des griefs similaires à l'égard de la deuxième génération chez certaines personnes ayant répondu au questionnaire : « indifférence pour le collectif », « ils semblent moins "politisés" », « leur repli sur la sphère individuelle, leur absence dans les luttes collectives, comme si les acquis étaient définitifs », « un manque de militantisme », « le peu d'engagement dans la vie collective et associative » font partie des propos recueillis en réponse à la question sur d'éventuels regrets à l'égard de la génération de leurs enfants¹.

Encadré 33 - Julie Adam : un exemple de carrière militante précoce et continue

Si elle fait montre de dispositions contestataires précoces, en participant aux manifestations lycéennes lors des élections régionales de 1998² alors qu'elle-même est encore au collège, Julie Adam (née en 1984, fille de Nicole Kieffer) connaît son premier engagement au lycée, en créant un collectif militant dans son établissement scolaire. Une fois étudiante, elle participe au mouvement altermondialiste, rejoignant un groupe local créé après le G8 de Gênes et se rend au contre-sommet du G8 d'Évian à Annemasse en 2003, ce qui constitue une expérience socialisatrice importante, au cours de laquelle elle fréquente aussi le village féministe non mixte. Des rencontres faites dans ce cadre s'ensuit la création d'un collectif féministe, fonctionnant comme groupe de parole et d'actions, auquel elle participe pendant plusieurs années. En 2006, elle s'investit fortement dans le mouvement contre le contrat première embauche (CPE)³, et c'est au cours de cette période qu'elle glisse progressivement de la mouvance altermondialiste à la mouvance libertaire et autonome. Toujours active dans ce milieu au moment de l'entretien en 2013, Julie Adam est engagée dans différentes luttes, en particulier le soutien aux personnes sans-papiers et anime une émission féministe sur une radio militante.

Concernant le militantisme féministe en particulier, six personnes de la deuxième génération ont participé à des groupes et/ou des mobilisations féministes, qu'il s'agisse de

¹ Voir la question n°119 du questionnaire.

² En Rhône-Alpes, le président sortant (et ancien ministre) de droite Charles Million est réélu grâce à une alliance avec le Front national, ce qui donne lieu à un important mouvement de contestation.

³ Le projet de loi instituant ce contrat de première embauche (CPE) porté par le gouvernement de droite de Dominique De Villepin puis son adoption par le Parlement français en mars 2006 donne lieu à un important mouvement étudiant et lycéen soutenu par des partis politiques et par la plupart des syndicats.

groupes féministes radicaux et/ou de groupes féministes lesbiens (n=4), du Planning familial (n=2) ou de la commission femmes d'une organisation politique (n=2). Pour l'une des six enfants concernés, c'est dans le cadre d'un collectif militant d'extrême gauche « généraliste » – non spécialisé sur la question mais portant des positions féministes et prenant part à certaines mobilisations féministes – que s'est fait l'engagement. Il convient finalement de rappeler le cas singulier dans le corpus de Béatrice Renard – non comptabilisé parmi les six enfants du corpus mentionnés – qui a été engagée dans les mobilisations féministes des années 1970 aux côtés de sa mère, porteuse d'une double socialisation féministe, familiale et militante, qui figure alors dans notre population autant du côté des militantes que de celui des enfants. En définitive, si le militantisme féministe n'est pas complètement absent dans la deuxième génération contrairement aux enfants de militantes féministes étudiés par d'autres chercheuses (Glickman, 1993 ; Romito et Grego, 2013)¹, il demeure toutefois largement minoritaire².

Qui sont les enfants de féministes qui deviennent militant-e-s féministes ? On constate tout d'abord que l'engagement féministe ne vient pas seul : les six personnes concernées font non seulement partie des enfants qui ont déjà eu des expériences militantes au cours de leur vie mais plus précisément de celles qui ont eu une carrière militante importante, comme l'illustre bien l'exemple de Julie Adam. En outre, l'engagement féministe demeure un engagement féminin dans la deuxième génération puisqu'il s'agit de six filles de militantes. Aucun des fils rencontrés – ni de ceux mentionnés par leurs mères – n'a connu d'engagement féministe, et ceci alors même qu'ils sont contemporains de la multiplication de lieux d'engagements ouverts aux hommes et de l'avènement de la mixité dans les groupes féministes à partir de la fin des années 1990 (Jacquemart, 2015)³. De surcroît, au-delà de l'absence d'expérience militante féministe, aucun d'entre eux ne se définit comme féministe, y compris les plus concernés ou connaisseurs du sujet. Maxime Vallier explique par exemple

¹ Dans son enquête sur les filles de féministes aux États-Unis, Rose Glickman pointe la difficile transmission du militantisme féministe aux filles : « Most daughters admire their mothers' struggles and appreciate the benefits passed on to them, but they don't want to repeat the battles and would rather write checks to feminist causes than organize "movement" groups » (Glickman, 1993).

² Si le corpus qualitatif n'a pas d'ambition de représentativité, il convient tout de même de rappeler que j'ai été particulièrement encline à rencontrer les enfants devenus militantes féministes, ce qui biaise en quelque sorte la part (6 sur 24) qu'elles représentent dans la population enquêtée. Au-delà des quinze familles concernées par les entretiens appariés, quasiment aucune autre mère parmi celles que j'ai rencontrées n'a mentionné l'existence d'activités militantes féministes chez ses enfants. Parmi les répondantes au questionnaire, sur les 94 qui ont des enfants, 13 d'entre elles mentionnent que l'un-e de leurs enfants a eu une activité militante féministe au cours de sa vie.

³ Même si, comme l'a montré Alban Jacquemart, ces lieux d'engagements féministes mixtes sont variablement attractifs pour les hommes, en fonction de l'existence ou non d'un discours de mixité, de la mise en avant ou non du poids des modèles normatifs pour les hommes et des thématiques principales de mobilisation (Jacquemart, 2015, p. 115).

au cours de l'entretien qu'il est « sympathisant de la cause féministe » mais qu'il ne se dirait pas féministe lui-même tandis que Pablo Perez répond par la question : « Un homme peut-il être féministe ? ». Alors que Alban Jacquemart a montré que la possibilité pour les hommes de se dire féministe, variable au cours de l'histoire, est contrainte par la définition du sujet politique du féminisme porté par chaque mouvement, les fils de féministes semblent avoir intériorisé celle portée par le mouvement auquel leur mère a participé (le sujet « femmes » des années 1970) et non celle des mouvements ultérieurs (Jacquemart, 2015, p. 190). C'est particulièrement visible dans le cas de Pierre Melot qui répond : « être féministe pour moi c'est un mouvement de femmes donc est-ce que je peux me définir moi comme féministe ? Non ». Plus généralement, le rapport au féminisme *via* l'auto-identification constitue une autre dimension des héritages politiques des enfants qui est particulièrement clivante.

Des rapports pluriels au féminisme : identification, (re)connaissance, attachement

Différents travaux ont investigué l'identification au féminisme dans des populations non militantes comme signe de politisation et d'une conscience de genre, l'auto-identification étant utilisée comme un indicateur des retombées du mouvement des femmes et de la diffusion de ses idées au-delà de ses frontières, en particulier chez les femmes des générations suivantes (Aronson, 2003 ; Renzetti, 1987 ; Stacey, 1987 ; Taylor, 1996). Dans une perspective plus processuelle, certaines études ont montré que l'auto-identification pouvait constituer la première étape de l'engagement dans une carrière féministe avant le passage à l'acte militant (Hercus, 2005 ; Rétif, 2013). Si ce lien a été discuté et complexifié¹, il n'en reste pas moins que l'affiliation symbolique au féminisme témoigne d'un certain degré de politisation. Dans un contexte français où elle est peu courante et marquée par une certaine stigmatisation (Bard, 1999), on peut analyser la prise en charge du label féministe comme un autre contenu des héritages politiques des enfants². Or, cette prise en charge est très contrastée parmi la deuxième génération, comme en témoigne la mise en perspective des deux extraits d'entretien suivants :

« Ouais [...] enfin je ne sais pas, **je n'ai jamais vraiment pensé, est-ce que je suis féministe ?** Ouais j'ai l'impression quand même. Mais en même temps, comme j'aime bien les femmes et que je suis plutôt attirée par les femmes, je ne

¹ Plusieurs études ont démontré que l'absence d'identification au féminisme ne correspondait pas à l'absence de soutien des buts des mouvements féministes (Aronson, 2003, 2015) ni à l'absence d'une volonté de transformation du genre qui peut prendre des formes pratiques et non réflexives (Bachmann, 2011).

² C'est dans cette perspective d'analyse que la question du rapport au label féministe et d'une éventuelle identification a été systématiquement posée à la fin des entretiens menés avec les enfants de militantes.

sais pas, je ne suis pas complètement à l'aise avec ça. [...] **Donc oui je pourrais me dire féministe mais comme pour moi féministe c'est quand même marqué d'exagérations et de choses qui me saoulent un peu**, je te parlais des Chiennes de garde, du coup c'est un mot qui est vachement connoté et... ouais le féminisme à l'ancienne, le féminisme des années 1970, ouais ça me parle plus, parce que là il y avait des vraies choses à faire, des vraies luttes, et qui se font toujours, mais voilà elles sont trop... » (Cyril Michel)

« Je ne sais pas exactement à quel moment j'ai pris conscience des choses et je suis devenue féministe active mais à ce moment **[au collège] je l'étais déjà, et j'étais catégorisée par mes camarades comme féministe**. CM : Ah oui ? Oui oui, fin du collège c'est sûr, lycée à fond, mais après, à quel moment ça s'est fait exactement, je ne peux pas te dire. [...] Ben là **[au lycée] j'étais la féministe de service**, celle qu'on vient voir pour faire les blagues les plus sexistes parce qu'on sait que ça va l'énerver. Comment ça s'exprimait ? C'était plus un féminisme du quotidien, j'étais aussi la chieuse du coup, de reprendre les remarques sexistes, porter un autre discours, refuser d'être considérée comme de la déco, refuser certains rôles, des choses comme ça. [...] Je me suis toujours considérée comme engagée, le fait de relever des remarques pour moi c'est un engagement. **Ca fait très longtemps que je me dis féministe, que je revendique le terme**, que je l'explique et le réexplique. » (Sophie Caron)

Au-delà des cas, évoqués plus haut, des fils qui ne se sentent pas légitimes pour se revendiquer féministes en tant qu'hommes, l'analyse des réponses des enfants en matière d'identification dessine deux pôles opposés. Au sein du premier, l'étiquette n'est pas (ou faiblement) prise en charge et des catégories du sens commun sont investies pour appréhender le féminisme (« un mot vachement connoté », « marqué d'exagérations », « les Chiennes de garde » pour reprendre les propos de Cyril Michel). C'est parce que « être féministe c'est être anti-hommes » à ses yeux que Clara Verdillon ne se reconnaît pas dans ce label tandis que d'autres filles de féministes évoquent leur distance avec ce qu'elles perçoivent comme « une lutte acharnée de femmes » (Karine Michel) ou encore le « côté un peu excessif, un peu intolérant » du mouvement féministe (Séverine Mercier). D'autres ne se sont jamais posées la question, avant que je ne la formule – « je ne pense pas que je sois féministe, faudrait que je regarde la définition exacte dans un dictionnaire mais... » dit ainsi Arnaud Brun – traduisant bien distance et méconnaissance à l'égard du féminisme en tant que courant politique. Dans le second pôle, composé de dix personnes et illustré par Sophie Caron, les enfants se sont emparés de l'étiquette « féministe » dans laquelle ils et elles se reconnaissent¹, voire qu'ils et elles se sont approprié-e-s, à l'image de Florence Henry : « quand je me revendique comme féministe je fais bien la part des choses entre le féminisme bien pensant et condescendant envers les femmes et le féminisme *queer* »². Indépendamment d'un éventuel investissement

¹ Un seul garçon (Cédric Forge) figure parmi les dix personnes, que nous avons choisi de classer ici même s'il marque au moment de l'entretien une certaine distance avec le terme (« c'est un mot que j'aurais employé bien volontiers jusqu'à il y a quelques années mais maintenant non ») et se considère plutôt comme « post-féministe » aujourd'hui.

² Nous reviendrons sur ces processus de réappropriation du féminisme et de renouvellement des contenus de l'héritage dans la section suivante.

militant, cette prise en charge traduit un soutien aux buts et idéaux des mouvements féministes – « tout dépend ce qu'on entend par féministe en fait, si c'est être militante féministe non, si c'est adhérer à l'idée du féminisme oui » (Valérie Bruet) – et porte pour cela le sceau de l'évidence pour certaines : « Ben en fait moi je ne vois pas comment on peut être autre chose que féministe, ça n'a pas de sens » (Laure Vallier Fontana).

Proche de l'affiliation symbolique, le rapport entretenu avec les mobilisations féministes passées et présentes, leur connaissance historique et leur reconnaissance politique constituent une autre dimension des héritages politiques des enfants. La (re)connaissance basique et le respect des revendications et combats féministes menés par les mouvements dans lesquels étaient engagés leurs mères font figure de point commun chez les enfants de militantes. C'est tout particulièrement le cas pour le droit à l'avortement, aspect le plus connu et résultat des luttes perçu comme le plus emblématique, considéré comme un bien commun. « Nos mères, en tout cas ma mère, elle s'est battue pour des choses qui étaient tellement énormes. Il y avait un but très fort, et une victoire très grande » dit par exemple Séverine Mercier en référence au mouvement pour l'avortement libre et gratuit. Tandis que de son côté Cédric Forge évoque l'évidence du droit à l'avortement à ses yeux : « Ça [*le droit à l'avortement*] c'est vraiment un truc, bon je ne m'inquiète pas vraiment parce que je pense que c'est pas demain la veille qu'on va toucher à ça mais ça, je pense que c'est un des trucs, tu vois à propos de féminisme, c'est un des trucs quand même... mais comme 80 % de la population j'espère, où vraiment je me dis "évidemment" quoi ! ». Derrière cette (re)connaissance de la lutte pour le droit à l'avortement, et plus généralement des luttes féministes, transparait un rapport affectif au féminisme particulièrement visible dans le cas de Julie Adam.

« Moi j'ai quand même un truc vachement émo[tif] [...] je suis émue souvent par les trucs, mais souvent les mouvements **ça m'émeut les mouvements historiques**, j'ai un truc vachement frisson, mais quand même j'ai un truc les vieilles meufs comme ça [*les féministes des années 1970*] elle me ppff [*sifflet d'admiration*], j'ai un truc comme ça, [*je me dis*] "**elles ont trop assuré**" quoi ! [...] Après les trucs qui me touchent, moi c'est les histoires qui me touchent vachement, **quand j'entends tous les trucs sur l'avortement clandestin** et tout, moi les fois où j'entends des histoires là-dessus "ah" [exclamation] ça me fait vraiment un truc de fou ! » (Julie Adam)

Avoir des affiches féministes de cette époque accrochées dans son salon, entonner des chants militants des années 1970 lors de la célébration d'un anniversaire maternel, ou ressentir de la familiarité ou de l'émotion à la vue d'images de l'époque¹ sont autant d'indices

¹ « Quand je regarde des films sur les mouvements de femmes c'est quelque chose qui me parle parce que je l'ai vécu » dit par exemple Florence Henry. « Quand je regarde des films de l'époque, des *Insoumuses* ou du groupe Vidéa [*groupes féministes des années 1970 faisant de la vidéo*], je suis très émue. Je peux pleurer à

d'un certain « attachement » au féminisme de la « deuxième vague », parfois exprimé comme tel, pour reprendre l'expression de Cédric Forge (« moi j'ai un attachement au féminisme »).

Mais, au-delà de ce socle commun et de ce rapport affectif, les enfants de féministes rencontrés diffèrent fortement dans leur (re)connaissance des luttes féministes passées et présentes. L'on retrouve alors le clivage exposé ci-dessus, opposant les héritier-e-s dont la connaissance est circonscrite à l'histoire (faiblement) transmise dans la famille à celles et ceux qui font montre d'un intérêt et de savoirs beaucoup plus étendus sur le sujet. Arnaud Brun précise ainsi qu'il a « peu de connaissance » des mobilisations féministes « en dehors des luttes pour l'avortement et la contraception » qui lui semblent « normales » (« là-dessus j'ai aucun problème, au contraire »). En lien avec cette relative méconnaissance, d'autres considèrent d'ailleurs le féminisme comme un combat dépassé ou, à tout le moins, qui ne serait plus aussi nécessaire qu'à l'époque de leurs mères. En témoignent les propos de Cyril Michel cités plus haut qui oppose « le féminisme à l'ancienne, le féminisme des années 1970 » où « il y avait de vraies choses à faire, de vraies luttes » aux combats actuels dont les Chiennes de garde¹ semblent être les principales représentantes à ses yeux (« les féministes modernes, les Chiennes de garde en particulier, elles se trompent de combat »). Certains enfants ont ainsi du mal à imaginer quelles sont les mobilisations actuelles et les formes que pourraient prendre un engagement féministe aujourd'hui : « Après si vraiment il y avait une injustice ou un truc qui déclencherait une manifestation oui, là j'y serai. Mais là comme ça dans l'absolu, si on me dit “ben tiens, ce soir milite pour le droit des femmes”, je ne sais pas trop ce que je ferai » confie Eva Lacourt Lazar ; « parfois je ne vois pas trop l'objectif en fait. Qu'est-ce que je pourrai viser comme objectif [*aujourd'hui*] ? » s'interroge aussi Séverine Mercier dans la même perspective.

À l'inverse, les enquêté-e-s proches du second pôle s'opposent fortement à l'idée que le féminisme serait un combat dépassé et réaffirment la nécessité de ce type de luttes et de revendications.

« Et pourtant je l'entends, j'entends souvent dire “oui mais non mais le féminisme ça va, de nos jours c'est plus la peine, c'est des vieilles aigries” moi je n'ai jamais... [...] Je voue une haine sans limite à des nanas qui disent “les féministes c'est des vieilles connes”. Ben non tu vois **les féministes c'est des gens d'avant-garde** en fait, qui continuent sur des trucs... pour moi c'est plus important de se battre sur autre chose, mais si elles n'étaient pas là on continuerait pas à avancer en fait.

chaudes larmes. Je ne sais pas pourquoi » écrit de son côté Anna Salzberg son projet de film documentaire. Cf. Synopsis du film documentaire « Le jour où j'ai découvert que Jane Fonda était brune », d'Anna Salzberg, transmis par l'auteure, p.8.

¹ Association féministe créée en 1999 qui lutte contre les violences symboliques sexistes dans l'espace public et particulièrement connue du grand public en raison de la présence médiatique d'une de ses militantes, Isabelle Alonso.

Donc tu ne peux pas avoir de mépris pour elles. Et puis ben voilà le genre de propos de comptoir qui disent que les féministes en gros c'est des mal baisées, ça existe quand même encore beaucoup ce genre de propos et ça me.. ça me hérissé quoi ! » (Laure Vallier Fontana)

Capables de décrypter et de s'opposer à des discours anti-féministes (« les féministes en gros c'est des mal baisées »), ces enfants défendent aussi le rôle historique des actrices féministes et partagent plus généralement une préoccupation à l'égard de la visibilité de leurs luttes dans l'histoire. C'est le cas par exemple de Carole Mercier qui considère qu'il y a « pas mal de choses à faire en termes d'histoire du féminisme aussi » – « finalement, l'historique est assez peu connu je trouve, très peu enseigné. Je ne sais pas, ça doit occuper trois lignes dans les bouquins d'histoire » – et qu'elle-même n'hésite pas à faire référence aux combats passés lors de discussions : « J'aime bien justement rappeler de temps en temps la chronologie, à partir de quels moments les femmes ont eu le droit de travailler sans l'accord de leurs maris, etc. [...] Parce que les combats féministes d'avant, ils me paraissent vachement importants et on en parle très peu finalement ». Des positions qui montrent qu'ils et elles ont hérité (pour partie) du « devoir de mémoire féministe » mis au jour par Marion Charpenel, renvoyant à la nécessité de lutter contre l'invisibilisation des femmes en général et des féministes dans l'histoire, prégnante chez les féministes françaises (Charpenel, 2014).

Principalement positionnés à gauche, déclarant pour la plupart un certain degré d'investissement politique, les enfants de féministes apparaissent comme des cas de « transmission familiale réussie » selon la définition dominante dans la littérature, puisqu'ils reproduisent majoritairement les préférences et positions politiques de leurs parents. Toutefois le tableau est nettement plus contrasté lorsqu'on observe leur rapport au militantisme et au féminisme. Si les enfants de militantes ont hérité de dispositions contestataires et que la plupart ont eu de courtes expériences militantes au cours de leur vie, seule une minorité d'entre elles et eux ont connu des engagements plus conséquents ; ce que l'on peut attribuer au contexte et à ses effets (faible valorisation de l'engagement, inadéquation de l'offre politique, etc.) mais aussi à une volonté de distanciation avec l'histoire politique parentale, qui est particulièrement visible à l'égard du militantisme partisan mais peut aussi concerner l'activisme en général.

Lorsqu'on en vient plus spécifiquement au féminisme, les adultes fils et filles de militantes que nous avons rencontré-e-s apparaissent bien moins unanimes que les filles adolescentes de féministes interrogées par Michèle Ferrand à la fin des années 1980 dans leur distance au féminisme : ces dernières ne se reconnaissaient pas dans le label, percevaient ce

mouvement comme dépassé et adhéraient « aux stéréotypes les plus éculés » sur les féministes (Ferrand, 1989, p. 134). Les enfants enquêtés ici entretiennent des rapports pluriels et contrastés au féminisme saisi dans ses différentes dimensions. Si leurs expériences militantes sont différenciées, c'est également le cas de leur connaissance historique et de leur affiliation symbolique au féminisme en tant que courant politique. En effet, c'est seulement chez celles et ceux qui ont procédé à une appropriation de leur héritage familial féministe que ses contenus vont au-delà de la dimension affective. Après cette présentation d'ensemble de ces contenus, ce sont donc les différentes modalités de réception possible des héritages féministes et les conditions de possibilité de cette appropriation par les enfants qu'il s'agit d'analyser.

3. Réceptions et appropriations différenciées : portraits d'enfants

Loin du modèle de la « socialisation-dressage » qui a longtemps prévalu dans le champ des études sur la socialisation politique, la socialisation est appréhendée ici comme un « processus d'interaction sociale », ce qui implique qu'« en aucun cas on ne saurait considérer le socialisé comme un être passif et la socialisation comme un processus unidirectionnel » (Percheron 1993 p.32) : en matière de socialisation politique comme dans d'autres domaines, l'individu socialisé se livre à une appropriation et à une négociation de son héritage familial. Plus précisément, les socialisé-e-s sont actifs/ves dans le sens où « c'est effectivement dans une rencontre entre l'activité des socialisateurs et des socialisés que s'élabore le processus de socialisation » (Darmon, 2010, p. 43). L'objectif de cette dernière section est ainsi d'analyser les modalités et les conditions dans lesquelles les enfants des militantes féministes reçoivent, s'approprient et négocient l'héritage féministe en fonction de leurs propres expériences biographiques, marquées par la confrontation avec une pluralité d'univers de socialisation et de contextes dans lesquels les dispositions héritées trouvent ou non à s'activer (Lahire, 1998, 2005a).

Alors que les sections précédentes ont fourni une présentation d'ensemble et « à plat » des types de contenus politiques composant les héritages féministes, il s'agit maintenant de montrer comment ces contenus sont appropriés et actualisés par les enfants au cours et en fonction de leurs trajectoires. Une analyse qui permet ce faisant d'examiner comment s'articulent les deux niveaux du rapport à la politique définis plus haut, à savoir comment ce qui relève du rapport politique au monde social (ici les dispositions à transformer le genre)

peut nourrir et participer d'un contenu plus directement politique au sens strict. L'analyse de quatre portraits d'enfants de militantes, informée par l'ensemble des matériaux qualitatifs recueillis lors des entretiens appariés et éclairée par des contre-points plus généraux, répond à ces différents objectifs – permettant, pour paraphraser Bernard Lahire, de renouer les traits que nous avons consciencieusement dénoué précédemment pour montrer comment ils prennent sens lorsqu'insérés dans le réseau de leurs entrelacements concrets¹ – et dessine les contours et modalités des différentes réceptions possibles.

Rebecca et Laurent : des réceptions différenciées à l'intérieur de la fratrie

Rebecca et Laurent², frère et sœur dont les trajectoires seront analysées ici de manière croisée, sont les deux enfants de Catherine. Aînée de la fratrie, Rebecca est actuellement juriste dans une administration publique ; elle est en couple hétérosexuel depuis de nombreuses années et mère de deux enfants. Son frère Laurent travaille dans le secteur du marketing et habite avec sa compagne depuis quelques mois. Leur mère, Catherine, née à la fin des années 1940, est issue d'une famille catholique de droite qualifiée de « bourgeoise ». Elle se politise à gauche durant ses études universitaires au cours desquelles elle vit en communauté. Au moment de son premier engagement féministe au début des années 1970, Catherine, âgée de 23 ans, débute sa vie professionnelle. Elle participe tout d'abord au MLAC dans sa ville natale tout en assistant régulièrement à des réunions de la tendance Psychanalyse et politique du MLF à Paris. Son déménagement dans une nouvelle ville en 1977 l'amène ensuite à rejoindre le Planning familial ainsi qu'un des groupes femmes existant sur la scène locale. Après une période d'« expérimentation des possibles » et de grande « liberté sexuelle » dans la première moitié des années 1970, elle entre progressivement dans une relation hétérosexuelle stable et exclusive avec son conjoint, rencontré au début de la décennie, qui est également militant. Leur premier enfant (Rebecca) naît en 1978, suivi deux années plus tard par Laurent. Contrairement à la majorité des féministes rencontrées, la carrière militante de Catherine se caractérise par le maintien de l'engagement féministe au-delà des années 1980 au sein de différents collectifs féministes. En dépit de la longévité de cet engagement, l'histoire

¹ « Si nous avons abordé séparément des traits, nous aurions fait perdre de vue ce qui nous semble le plus important à souligner, à savoir que ces traits (caractéristiques, thèmes) se combinent entre eux et n'ont de sens sociologique, pour notre objet, qu'insérés dans le réseau de leurs entrelacements concrets. Contrairement à ce que l'on peut penser d'ordinaire, c'est donc bien dans des portraits de configuration, et non dans des analyses qui dénoueraient ce que nous avons consciencieusement noué, que l'on trouve l'interprétation des faits » (Lahire, 2016, p. 96).

² Dans l'ensemble des portraits, nous avons fait le choix de donner d'autres prénoms fictifs que ceux utilisés dans le reste de la thèse et de modifier certains éléments biographiques afin de préserver l'anonymat des personnes enquêtées et la confidentialité des propos des un-e-s et des autres.

du féminisme maternel est assez peu connue par ses deux enfants, noyée dans l'engagement politique que Catherine et son conjoint ont au sein d'un parti politique de gauche depuis les années 1980, davantage visible dans la sphère familiale. À l'image de ce qui a pu être observé dans d'autres familles, c'est principalement de manière indirecte, par le biais de pratiques et de discours portés notamment par les mères et liés à cet engagement, que le féminisme a pénétré l'univers familial. Rebecca comme Laurent évoquent ainsi les discours de leur mère à ce sujet, dans le quotidien : « En tout cas les constats revenaient que les femmes étaient traitées différemment des hommes, qu'il fallait le dire... Enfin, elle ne disait pas ça comme ça mais on entendait quand même que dans la société il y avait du boulot de ce côté-là quoi » (Rebecca). Si Catherine mentionne la mise en œuvre de pratiques éducatives visant à remettre en question les stéréotypes de genre – à l'image de la littérature enfantine non sexiste – c'est principalement le modèle conjugal égalitaire incarné par elle et son conjoint et plus particulièrement l'absence de division sexuée du travail domestique que ses enfants mettent en avant dans les entretiens : « C'était pas ma mère qui faisait la vaisselle et la cuisine et le ménage et mon père qui regardait la télé, c'était chacun... ils faisaient tous tout. Donc c'est même pas des questions qu'on s'est posé parce qu'on est nés là-dedans donc » (Laurent).

Ainsi, à l'image de la majorité des familles enquêtées, c'est principalement *via* des vecteurs indirects et des mécanismes d'imprégnation (Percheron, 1991, 1993) que le féminisme a marqué la socialisation politique des enfants de militantes. Néanmoins, si Rebecca et Laurent semblent avoir eu une socialisation familiale relativement homogène à cet égard, l'influence de cette socialisation et la manière dont il et elle s'en sont saisis sont fortement contrastés, en lien avec leurs trajectoires propres. Chez Rebecca, l'héritage féministe s'observe tout d'abord par la présence d'une conscience de genre. Au cours de l'entretien, elle évoque par exemple l'éducation de ses enfants (âgés de trois et cinq ans) et explique être particulièrement attentive au fait « d'aller contre le discours sur le fait qu'il y a les garçons qui font ça et les filles qui font ça ». À l'inverse, cette grille de lecture est peu présente chez Laurent. Les différences entre frère et sœur à cet égard se perçoivent de manière exemplaire dans la comparaison de leurs commentaires au sujet de l'affiche féministe soumise pendant l'entretien¹. Produite par un groupe féministe dans les années 1970, cette affiche porte sur l'éducation des enfants et consiste en une critique des stéréotypes de genre dans l'éducation des enfants à travers une série de vignettes humoristiques sur « ce que l'on dit à

¹ Pour plus de détails sur l'usage de cette affiche comme « ficelle » pour faire parler les enquêté-e-s de genre, voir la partie méthodologique de l'introduction générale de la thèse.

une fille » (par exemple « tu n'as pas honte de te battre, garçon manqué ») et « ce que l'on dit à un garçon » (« ne pleure pas comme une fille » entre autres)¹ :

Rebecca : « Ben ce que ça m'évoque c'est que **c'est tout à fait vrai !** [rires] C'était quand tu dis ? CM : **Dans les années 1970.** Whahou, ben c'est tout à fait ça encore ouais, tous les jours on entend ça, donc [mes enfants] ils entendent ça à l'école, c'est pour ça qu'ils en reparlent et du coup moi je leur redis que je ne pense pas comme ça. [...] Ouais non, c'est vrai [rires], **ça n'a pas changé !** Malheureusement ! »

Laurent : « Voilà **ça a changé depuis !** Puisqu'on sait que les femmes peuvent maintenant faire ce qu'elles veulent... Enfin l'éducation passe aussi par la scolarisation et maintenant on sait qu'il y a quand même plus de femmes qui font des études supérieures que les garçons peut-être, je ne sais pas. [...] Voilà, ben **c'est sûr que ça change, c'est bien**, tant mieux, chacun fait ce qui lui plaît. »

Si les propos de Laurent focalisent sur les dimensions qui peuvent sembler les plus datées eu égard aux transformations sociales des dernières décennies (par exemple la vignette représentant une petite fille et stipulant « tu réussis bien à l'école, dommage que ce ne soit pas ton frère car toi tu trouveras toujours à te marier »), sa sœur met l'accent sur les aspects qui sont encore prégnants (« un garçon ne joue pas à la poupée »). Cette différence de grille de lecture se retrouve, à un autre niveau, dans leur perception des inégalités hommes-femmes. Alors que Rebecca présente une vision globale et structurelle des inégalités de genre, entendue comme « l'exploitation des femmes par les hommes », dont elle-même a pu être victime, Laurent tend principalement à renvoyer ces inégalités vers un ailleurs exotisé et ethnicisé, évoquant les « femmes qui se font lapider » ou encore « les mutilations », témoignant d'une connaissance relative et d'une vision assez commune des rapports de genre. C'est enfin le rapport qu'ils entretiennent avec le féminisme et la manière dont ils s'y identifient ou non qui les différencient fortement. Rebecca se définit elle-même comme féministe et n'hésite pas à revendiquer et défendre cette identification auprès de son entourage. Elle évoque ainsi les débats à ce sujet avec son conjoint :

« Et ça c'est intéressant parce que avec [son conjoint], pour lui il ne savait pas... enfin **il n'avait pas la même définition du féminisme** que moi et il disait : "Rebecca elle est féministe" mais comme un peu si c'était ... je sais pas, militante anti-hommes. Enfin il se sentait un peu diminué quoi. [...] Donc je lui ai dit : "Pourquoi tu dis ça comme ça ? **Je suis féministe et j'espère que toi aussi t'es féministe !**" [rires]. »

De son côté, Laurent ne se considère pas comme féministe et entretient un rapport ambivalent avec ce type de mouvements sociaux, qu'il définit tantôt comme « défendre la cause des femmes au bon sens », et tantôt comme « un féminisme débile et con qui consiste à dire que tout ce que font les hommes est nul », alors renvoyé dos à dos avec « le machisme ». Néanmoins, la comparaison entre les héritages féministes de Rebecca et son frère apparaît

¹ Cette affiche figure en annexes (cf. annexe 13)

finale plus nuancée sur le plan des pratiques. Tous deux ont en effet forgé des dispositions pratiques les conduisant notamment à mettre en œuvre une prise en charge égalitaire du travail domestique dans leur couple. Laurent explique par exemple s'occuper de la cuisine au quotidien, ce qu'il relie au modèle parental dans lequel son père a toujours cuisiné.

Plusieurs éléments dans l'analyse des trajectoires de Rebecca et Laurent permettent d'éclairer ces variations dans les appropriations de l'héritage féministe familial présentées ici à grands traits. La trajectoire de Rebecca durant l'enfance et l'adolescence se caractérise par une grande conformité avec les attentes et le mode de vie de ses parents. Aînée de la fratrie, Rebecca forge de manière précoce des dispositions enfantines à l'implication au monde (« Moi quand j'étais petite je voulais d'abord être présidente de la République pour tout changer [*rires*] »). « Bonne élève » comme elle se décrit elle-même, sa trajectoire scolaire de réussite l'amène à intégrer le système des grandes écoles. Ses choix initiaux d'orientation professionnelle sont marqués par une vision politique du monde et la politique au sens large du terme occupe aujourd'hui encore une place importante dans sa vie. À l'adolescence, Rebecca se souvient aimer « accompagner ses parents au théâtre ou au ciné voir des films plus arts et essai » tandis que son frère « trouvait pas ça intéressant et regardait le foot à la télé ». En effet, à l'inverse de sa sœur, Laurent se construit rapidement dans des univers sociaux différents, voire dissonants, véhiculant d'autres normes de genre et d'autres modèles de masculinité. À travers la sociabilité enfantine de quartier, tournée autour de la pratique du football, Laurent évolue dans des univers enfantins très masculins, qui le conduisent à développer un goût pour les sports collectifs. Son adolescence est marquée par une intense pratique sportive en club qui l'amène à délaisser quelque peu ses études. Ses appétences le distinguent nettement de ses parents, dont le désintérêt pour la question est souligné à plusieurs reprises par les deux frères et sœurs (« Des fois on se demande comment on est tombé dans des trucs comme ça » dit ainsi Laurent). Cette socialisation sportive à l'adolescence l'amène à forger des dispositions de genre, tout particulièrement un rapport au corps, assez « typiques de sa classe de sexe » (Court, 2010) : « Pour moi être un homme c'était avant tout d'être musclé » explique Laurent qui se souvient avoir voulu « se forger un corps de sportif » à l'adolescence aussi pour « pourquoi pas après pouvoir plaire aux femmes [*rires*] ».

En outre, à la socialisation dans des univers différents du milieu familial s'ajoutent les troubles engendrés par les discours féministes de sa mère au moment de l'adolescence :

« Donc voilà, après c'est vrai que ce qui était un peu chiant c'était d'entendre les trucs "les hommes, les hommes" [*ton singeur*], alors elle ne généralise pas, enfin je sais qu'au fond d'elle elle ne généralise pas, mais quand elle parle comme ça et rabâche les trucs, **quand on est encore enfant ou pré-ado ou qu'on va devenir un homme**, par rapport à certaines... à certaines choses qu'elle dit, **on a l'impression d'être déjà le roi... enfin, un con**, alors qu'on n'a pas encore été un homme. [...] Toi tu prends ça pour des généralités parce que quand on te dit "les hommes, les hommes" et qu'on te le répète, tu prends ça pour une généralité alors tu le prends aussi un petit peu pour toi alors que [*rires*] t'as rien à voir là-dedans. C'est comme les Allemands qu'on accuse d'être nazis, les pauvres Allemands qui sont nés maintenant, enfin toute proportion gardée, ils ont un lourd passé à subir on va dire. » (Laurent)

Les ressentis négatifs exprimés par Laurent sont largement tributaires du genre puisque c'est bien la difficulté à s'identifier et à trouver sa place en tant qu'homme – et donc en lien avec une position dans les rapports sociaux de sexe – face aux discours féministes portés par sa mère qui est soulignée ici. Occuper la position dominante dans les rapports sociaux de sexe complique ainsi la réception des idées féministes se caractérisant par la critique de cette domination¹ ; des difficultés genrées de réception qui fonctionnent comme un frein important dans l'appropriation de l'héritage. Enfin, au-delà de ces aspects, les variations à l'intérieur de la fratrie s'expliquent aussi par les opportunités de relai inégales dont ont disposé Rebecca et Laurent au cours de leurs trajectoires pour procéder à une appropriation des contenus hérités. Si tous deux ont fait des études supérieures, le type de filières suivie diffère : la trajectoire étudiante de Rebecca, réalisée dans le domaine des sciences humaines et sociales lui a notamment permis de suivre un cours d'études genre abordant également l'histoire du féminisme². En outre, son appartenance de sexe l'a amenée à être personnellement confrontée aux inégalités de genre. L'expérience des discriminations en vigueur dans la sphère professionnelle, que Rebecca a tout particulièrement vécue au moment de la maternité, apparaît comme un vecteur d'appropriation de l'héritage féministe qui se trouve actualisé à cette occasion.

Alors que l'analyse de la socialisation de Rebecca montre une *appropriation* de l'héritage féministe (dont certaines dimensions sont politisées, sans pour autant que cela se traduise par un engagement militant), son frère Laurent présente un rapport à l'héritage caractérisé par *l'intériorisation* de certains contenus, des dispositions pratiques mais non réflexives et marqué par une absence de réelle appropriation. Davantage que la socialisation familiale – qui apparaît dans ce cas relativement homogène au sein de la fratrie – la différenciation de leurs trajectoires dans d'autres univers dès l'enfance tout comme leurs

¹ L'appropriation des discours féministes par les hommes n'est pas impossible pour autant mais nécessite un travail de légitimation et de construction de sens, comme le montrent, dans un autre contexte, les travaux d'Alban Jacquemart sur les militants féministes (Jacquemart, 2015).

² Pour une analyse des effets des études genre sur les étudiant-e-s, voir (Andriocci, 2005).

appartenances de sexe ont affecté et fait varier les opportunités d'actualisation et de renforcement des dispositions héritées dans la sphère familiale.

Stéphanie : une actualisation militante de l'héritage féministe

La seconde trajectoire analysée ici est celle de Stéphanie, née en 1979, enseignante dans le supérieur et célibataire au moment de l'entretien. Proche de Rebecca en termes de type d'appropriation de l'héritage, la trajectoire de Stéphanie s'en distingue cependant en raison de son actualisation militante. Stéphanie fait en effet partie des enfants enquêtés à avoir eu une expérience d'engagement féministe au cours de leur trajectoire.

Stéphanie est la fille cadette de Nicole, née en 1946 dans une famille catholique. Elle a réalisé des études supérieures de sciences humaines et sociales, période au cours de laquelle elle rejoint le parti socialiste unifié (PSU) puis participe à Mai 68. Dans ce sillage, elle participe au mouvement féministe dès le début des années 1970, au sein de différents groupes femmes ainsi que du MLAC. Parallèlement, Nicole maintient des engagements dans une organisation d'extrême gauche pendant toute la décennie 1970. Durant cette période, elle est dans une relation de couple hétérosexuel stable, exclusive et cohabitant avec son conjoint, également militant de cette organisation, et avec lequel elle aura deux enfants par la suite. La période qui s'ouvre à partir des années 1980 est marquée par un relatif désengagement sur le plan du militantisme féministe : si Nicole n'a plus eu d'engagement dans des collectifs féministes jusqu'à aujourd'hui, elle est toutefois « restée en contact » avec le mouvement des femmes en participant à des actions ponctuelles et en l'investissant dans sa sphère professionnelle. En outre, comme nous le verrons ensuite, le militantisme féministe de sa fille Stéphanie a aussi constitué un support de maintien et de renouvellement du féminisme maternel.

Contrairement à la famille précédente et à la majorité des familles rencontrées, l'histoire des engagements féministes de Nicole a été transmise aux enfants *via* le récit d'anecdotes, le féminisme faisant dès lors partie du cadre de référence familial à l'instar des autres engagements politiques parentaux. Cette présence du féminisme dans le cadre familial, tout comme certaines pratiques éducatives contre les stéréotypes de genre, participe au développement précoce des prémices d'une conscience de genre chez Stéphanie, qui va de pair avec une socialisation de genre moins conformiste : « J'ai eu très très très tôt l'envie de ne pas me laisser faire par les mecs. Mais moi j'étais... enfin quand j'étais gamine [...] je voulais être un garçon, j'étais... ouais je jouais au foot, je voulais pas me laisser emmerder,

enfin voilà quoi ». Il est intéressant de constater que, par la suite, c'est précisément en « se retournant » contre l'instance socialisatrice et ses ambivalences que cette grille de lecture finit de se forger. En effet, les dissonances entre les principes féministes transmis et les pratiques domestiques parentales dans la sphère familiale entraînent une perception accrue des rapports de genre et donnent lieu à un certain nombre de conflits avec les parents à l'adolescence. Là encore, la division sexuée du travail domestique apparaît comme la dimension la plus visible, étalon de mesure du féminisme maternel et des pratiques (in)égalitaires des parents aux yeux des enfants. Stéphanie décrit un fonctionnement « très traditionnel » entre ses parents eu égard au travail domestique. Dans ce contexte, le féminisme maternel est davantage perçu « par défaut » :

« Ouais, à ce moment-là, je pense que je l'ai plus perçu par défaut en me disant "Oh la la, mais elle se dit féministe et elle fait pas ci, pas ça etc." plutôt que de voir ce qui était féministe. [...] Je focalisais sur le reste, **puisque finalement, ce qui était féministe, pour moi c'était, c'était normal** quoi. Ou en tout cas ça ne méritait pas d'être relevé. » (Stéphanie)

Alors que les ambivalences entre les discours et les pratiques parentales ont par ailleurs été analysées comme des obstacles à la transmission familiale et plus particulièrement à la transmission de dispositions contestataires (Pagis, 2009a, p. chapitre 7), elles fournissent ici matière à l'héritière pour s'approprier l'héritage en lui permettant de se faire une place face au modèle maternel¹. À titre d'exemple, Stéphanie explique s'être dit très tôt que contrairement à sa mère « [elle] ne baisserai[t] pas les bras par rapport à des trucs de répartition des tâches ». L'existence d'incohérences semble ainsi laisser davantage de latitude aux enfants pour se saisir de l'héritage, comme le suggèrent, à l'inverse, les configurations familiales opposées dans lesquelles les enfants soulignent le « poids » du modèle maternel dont ils ont parfois cherché à se dégager.

Contrairement à la majorité des enfants rencontrés, dans le cas de Stéphanie, cette conscience de genre débouche progressivement sur des pratiques militantes. En effet, le féminisme constitue sa première expérience militante à l'adolescence. Plusieurs éléments permettent de comprendre comment a pu se réaliser ce passage à l'acte militant. En 1995, Nicole, accompagnée de ses « vieilles copines [féministes] » emmène sa fille à la grande manifestation pour la défense des droits des femmes qui a lieu à Paris. La participation à cette manifestation s'inscrit dans un contexte politique précis qui joue aussi un rôle. En effet, les années 1990 sont marquées par la résurgence des mobilisations contre l'interruption volontaire de grossesse particulièrement fortes dans la ville en question. Ces mouvements

¹ Sur ces processus, voir aussi l'encadré n°27 « Principes vs pratiques » dans la dernière section du chapitre 7.

amènent un certain nombre d'ex-militantes féministes des années 1970 à se remobiliser à cette période pour défendre le droit à l'avortement, pour lequel cette génération militante s'est battue. Stéphanie se souvient ainsi que ses débuts d'engagement féministe correspondent au moment où « [sa] mère s'y remettait aussi ». Enfin, localement, la fin des années 1990 coïncide également avec l'essor de groupes féministes non mixtes dans les milieux libertaires de cette ville. Or, ce sont précisément ces groupes que Stéphanie va rejoindre pour un temps alors qu'elle est au lycée et qui constituent sa première expérience militante. Si ce premier engagement est relativement court, il ne reste pas isolé : Stéphanie s'engage ensuite dans différents collectifs militants d'extrême gauche à l'intérieur desquels elle porte des positions féministes, voire participe à des commissions féministes.

La carrière militante de Stéphanie appelle plusieurs remarques. On constate tout d'abord que si le féminisme constitue son premier engagement, il n'est pas le seul. Comme nous l'avons vu précédemment, ce fait se retrouve par ailleurs puisque les autres enfants ayant eu des expériences féministes ont aussi connu d'autres engagements militants. L'actualisation militante de l'héritage féministe semble ainsi se réaliser dans un contexte plus général où des dispositions au militantisme ont été forgées dans la sphère familiale et activées ensuite selon différentes modalités au cours de la trajectoire de l'héritier-e (Pagis, 2014). En outre, si elle se réalise d'abord dans la sphère familiale, et en lien avec des impulsions maternelles (à savoir la manifestation de 1995 dans ce cas), l'appropriation de l'héritage féministe est ensuite soutenue par d'autres relais, permettant d'actualiser les contenus reçus. Le militantisme – féministe mais aussi généraliste – apparaît évidemment comme le principal cadre dans lequel l'héritage familial peut être réapproprié et prolongé, Stéphanie expliquant par exemple avoir fait des formations sur le féminisme dans son organisation politique. Mais le cadre universitaire joue également un rôle important dans ces processus d'appropriation et de renouvellement. Au cours de son cursus universitaire en sciences humaines et sociales, Stéphanie suit plusieurs enseignements sur l'histoire des femmes et du genre et réalise des travaux sur ces sujets. Les connaissances acquises dans ce contexte l'amènent à découvrir de nouveaux aspects de l'histoire du féminisme de la « deuxième vague », à l'image des « revendications autour du travail » alors que sa mère « [lui] a beaucoup transmis l'histoire de l'avortement ».

Ces différents vecteurs permettent de comprendre la socialisation féministe de Stéphanie, qui se reconnaît d'ailleurs dans cette étiquette. Sa socialisation féministe s'observe dans sa grande connaissance de l'histoire du féminisme (« les suffragettes », « Maternité heureuse ») ou encore les groupes d'auto-examen gynécologique des années 1970 sont ainsi

cités pendant l'entretien), de ses débats et clivages (« le voile », « la prostitution »), de ses renouveaux (« le mouvement *queer* ») ainsi que dans sa capacité à prendre position sur différents sujets et à faire part de ses revendications. Au-delà de ses expériences militantes féministes, l'entretien fournit ainsi de nombreux indicateurs quant à la manière dont l'héritage féministe est approprié de manière politique ; une politisation qui se couple également avec le renforcement d'une conscience de genre et des pratiques qui y sont associées, mises en œuvre dans la sphère personnelle et amoureuse comme professionnelle.

Enfin, cette étude de cas montre comment l'appropriation militante de l'héritage féministe vient renforcer en retour la transmission familiale du féminisme. En l'amenant à discuter avec sa mère de son expérience, l'engagement féministe de Stéphanie fournit en effet de nouvelles opportunités de socialisation dans la sphère familiale :

« C'est quand je me suis mise à militer que du coup, moi je posais un peu des questions, je racontais des trucs qui m'arrivaient et tout ça, et où pour elle [*sa mère*] ça faisait écho à des trucs qui lui étaient arrivés [...] et du coup elle me racontait comment ça s'était passé. » (Stéphanie)

On observe ainsi un effet surgénérateur de l'appropriation militante eu égard à l'héritage féministe familial, celle-ci venant consolider les connaissances de l'histoire du féminisme (maternel et général) et plus généralement la socialisation au féminisme. Mais ce processus n'est pas unidirectionnel¹ : l'actualisation et le renouvellement des contenus de l'héritage féministe réalisé par sa fille au contact d'autres mouvements et générations militantes a aussi des incidences sur Nicole, dessinant les contours d'une socialisation à rebours. Cela l'amène à se familiariser avec de nouveaux questionnements et thématiques féministes (elle évoque par exemple « les transgenres »), comme en témoigne aussi l'anecdote suivante au sujet des discussions entre elles après une manifestation féministe :

« Moi je me rappelle trop Stéphanie revenant d'une manif qu'on avait eu [...] et me disant : "Mais c'est absolument incroyable parce que sur ces violences, on a pas du tout parlé de la violence dans les couples lesbiens !" Et moi je dois dire que j'en suis restée mais comme deux ronds de... et bon j'espère que j'ai pas eu trop l'air de dire : "Oui bon c'est pas très grave" [*rites*]. En plus après quand elle me l'a dit, je me suis dis : "Ben oui, c'est évident, je vois pas pourquoi il n'y aurait pas de violence", donc... » (Nicole)

Loin des études classiques de socialisation politique qui se bornent à conclure à une transmission réussie lorsqu'il y a reproduction des caractéristiques politiques parentales par les enfants, l'analyse qualitative d'un cas de fille de féministe devenant elle-même militante

¹ Des travaux récents ont critiqué le caractère unidimensionnel des études sur la socialisation (politique) familiale, plaidant pour une approche qui prenne en compte la manière dont les enfants socialisent également leurs parents (Bloemraad et Trost, 2008 ; Lobet et Cavalcante, 2014).

féministe permet d'aller au-delà de ce constat pour éclairer les processus en jeu et les relais permettant l'appropriation militante mais aussi la part renouvelée de l'héritage féministe et ses potentiels effets de socialisation inversée sur les mères.

Christophe : réception conflictuelle et appropriation oppositionnelle de l'héritage féministe

Alors que les portraits précédents renvoient à des manières d'hériter présents chez d'autres enquêté-e-s de la deuxième génération, la dernière analyse de trajectoire est au contraire dédiée à un cas plus minoritaire dans l'enquête. Les modalités conflictuelles et oppositionnelles de réception et d'appropriation de l'héritage féministe, que le portrait de Christophe présenté ci-dessous illustre, sont en effet plus rares parmi les enquêté-e-s, *a fortiori* dans cette ampleur. Il nous semble cependant intéressant d'étudier ce cas singulier dans la mesure où son analyse permet de mettre en exergue le fait qu'une réception conflictuelle de l'héritage féministe n'est pas forcément synonyme de non-appropriation ni de dépolitisation des idées transmises.

Plus âgés que les précédents puisqu'ils sont nés à la fin des années 1930, les parents de Christophe se rencontrent durant leurs études universitaires et se marient au début des années 1960. Leurs premières expériences militantes se réalisent contre la guerre d'Algérie. Ils participent ensuite à Mai 68, puis pour le père de Christophe dans des groupes gauchistes et différents mouvements sociaux tout au long des années 1970, tandis que sa mère Françoise s'investit principalement dans le MLAC et le mouvement des femmes. Peu de temps après la naissance de Christophe en 1972, ils commencent à vivre en communauté et se séparent quelques années plus tard. Par la suite, le père de Christophe forme un nouveau couple avec une personne qui a également milité dans les groupes féministes des années 1970. Son enfance, marquée par la séparation des parents et la vie en communauté jusqu'à l'âge de quatorze ans – qualifiée de « assez traumatisante » – a été mal vécue par Christophe¹. Teinté par des catégories et analyses relevant de la psychologie et de la psychanalyse issues de plusieurs années de consultation, le discours de Christophe est extrêmement critique au sujet de ses parents, avec lesquels il entretient aujourd'hui encore des relations complexes. Sa trajectoire se caractérise d'ailleurs par une volonté de distanciation par rapport à l'univers familial, qui passe notamment par une décohabitation dès sa majorité, amplifiée suite à ce

¹ Même si ces événements semblent avoir peu affecté sa trajectoire scolaire par ailleurs, Christophe disposant d'un diplôme de troisième cycle et occupant aujourd'hui un poste de cadre dans la fonction publique.

qu'il qualifie de « crise d'adolescence » tardive à l'âge adulte, moment où il rompt les liens avec les autres enfants de la communauté dans laquelle il a grandi et qui s'observe aujourd'hui dans la revendication de positionnements politiques et religieux différents de ceux de ses parents. Ces différents éléments biographiques rapproche Christophe des « héritiers par corps », l'un des profils d'enfants de soixante-huitards dégagés par Julie Pagis. Il rassemble des enfants qui se sont trouvés en première ligne des expérimentations de normes éducatives contre-culturelles par leurs parents, ont connu une certaine instabilité matérielle et affective durant leur enfance et ont vécu la dyssocialisation propre à cette génération dans la souffrance (Pagis, 2014, p. 262)¹.

Or, dans ce cas, le féminisme maternel n'échappe pas au rapport conflictuel qu'entretient Christophe à l'égard des héritages politiques parentaux et fait l'objet de propos aussi véhéments et chargés de ressentiment que le reste². Alors que sa mère estime pour sa part avoir cherché à le protéger du militantisme³ Christophe la présente comme une « matriarche », ayant essayé de « casser [sa virilité] » lorsqu'il était enfant et à laquelle il impute les difficultés ultérieures rencontrées dans ses relations amoureuses avec les femmes. Si sa belle-mère, avec qui il a vécu plusieurs années, est également taxée de « matriarche », cela n'empêche pas Christophe de souligner « le couple très traditionnel dans leur fonctionnement » qu'elle forme avec son père et de mettre en avant la domination exercée par celui-ci.

Eu égard au féminisme, Christophe affiche des positions résolument différentielles (« notre biologie nous implique des rôles différents. On est égaux en droits mais on n'est pas égaux dans la nature ») et développe au cours de l'entretien un certain nombre de propos caractéristiques de l'antiféminisme (Bard, 1999). Il évoque par exemple sa méfiance particulière, parmi les féministes, vis-à-vis « des ultras » et « des lesbiennes pour qui les mecs ne servent à rien » ainsi qu'une « haine de l'homme qui [le] gêne ». Sur d'autres sujets, ce sont les thèses masculinistes que Christophe reprend à son compte, comme le montre l'extrait

¹ Plusieurs traits du parcours de Christophe l'apparentent aussi au profil de « rejet de l'héritage » comme l'a pointé Julie Pagis, auteure de la distinction de ces différents profils, après lecture du portrait de Christophe dans l'article susmentionné (Masclat, 2015). Néanmoins, l'importance de l'impact des engagements politiques soixante-huitard-e-s de ses parents sur la socialisation et la trajectoire ultérieure de Christophe nous amène à considérer qu'il demeure plus proche de ces « héritiers par corps » en dépit du rejet du militantisme qui le distingue en effet d'autres enfants de ce groupe comme Mickaël. Pour une analyse plus détaillée de ce profil d'enfants de soixante-huitard-e-s à partir du cas de Mickaël, voir (Pagis, 2015).

² Dans d'autres situations, on a pu observer une décorrélation entre le rapport (conflictuel) aux héritages politiques parentaux et le rapport au féminisme maternel, ce dernier étant le seul aspect ne suscitant pas un rejet explicite de la part des héritier-e-s mais au contraire une adhésion positive.

³ Au cours de l'entretien, Françoise explique ainsi : « Le nombre de fois où je me suis retenue de lui dire quelque chose, "Oh les bonshommes ils m'énervent" par exemple à propos de quelque chose, parce que je trouvais que c'était trop lourd à porter pour ce petit garçon ».

suivant au sujet des violences, la relance venant après que l'enquêté m'ait expliqué avoir eu pendant longtemps « un rapport violent avec les femmes » :

« CM : Et quand vous dites de la violence, c'était de la violence... ? Ben la violence c'est la violence, qu'elle soit physique ou morale euh ... orale c'est la même chose. Généralement les hommes c'est physique, par le physique et les femmes c'est par l'oral, l'oralité, mais c'est la même chose. [...] Beaucoup de femmes en centre de femmes battues sont des femmes violentes. Sauf qu'elles expriment leur violence verbalement. Ça ne laisse pas de traces. Et les hommes en face d'elles sont aussi dans un rapport de violence mais ce sont des hommes donc la violence chez les hommes est exprimée physiquement et rarement verbalement, et elle laisse des traces, et au tribunal c'est celle qui joue, voilà. »

Ce rapport d'opposition au féminisme se reflète également dans la situation d'entretien, Christophe cherchant visiblement à se mettre en scène sous un jour machiste et à provoquer l'enquêtrice à laquelle il prête des convictions féministes, voire à l'intimider alors que l'entretien se déroule au domicile de l'enquêté.

Néanmoins, l'analyse de l'entretien permet de voir que, en dépit de cette opposition proclamée et de ses positions antiféministes, Christophe a intériorisé un certain nombre de contenus qu'on peut imputer à la présence du féminisme dans l'univers familial. C'est tout d'abord dans sa connaissance de l'histoire du féminisme des années 1970, et tout particulièrement du mouvement pour la liberté de l'avortement, qu'on peut déceler les traces d'un héritage. La pratique des avortements clandestins par le MLAC ou l'organisation de cars pour emmener des femmes avorter à l'étranger sont ainsi évoquées au cours de l'entretien. Surtout, le principe féministe central et symbolique de ce mouvement – à savoir la liberté de disposer de son corps pour les femmes – semble avoir été intériorisé, comme en témoigne sa position actuelle au sujet de l'IVG :

« Tant que c'est la seule solution qui existe ben il faut le faire, faut l'autoriser. Et deuxièmement je suis un homme, je ne suis pas une femme, donc je n'ai qu'à fermer ma gueule.[...] **Je considère que je n'ai pas à m'immiscer dans des choses qui concernent les femmes.** Il y a une phrase que je trouve très vraie, c'est que si les hommes enfantaient, l'avortement serait un acte, une cérémonie religieuse très importante. Et je ne conçois pas que les hommes se mêlent de ces choses-là. »

On voit donc que Christophe a intégré à sa manière certains contenus féministes, qui sont étroitement liés au mouvement précis et à la génération militante auxquels sa mère et sa belle-mère ont appartenu. Un autre indicateur souligne le caractère historiquement situé des contenus appropriés. Interrogé sur le fait de s'identifier ou non avec la catégorie « féministe », Christophe répond : « Euh si c'est laisser... le premier discours qui était "le corps des femmes appartient aux femmes" oui. Si c'est l'égalitarisme tel qu'on nous le dit partout avec des quotas partout, non. Le truc des quotas me gêne beaucoup, et d'ailleurs gênait ma belle-mère aussi. »

Ces derniers mots mettent en lumière le rôle joué par sa belle-mère dans la socialisation de Christophe eu égard au féminisme. En effet, davantage que sa mère avec laquelle les relations affectives compliquées ont limité la transmission, la belle-mère apparaît comme le principal agent de socialisation au féminisme¹. Leur cohabitation à une période où Christophe était plus âgé, ainsi que leur relation – qualifiée de « plus simple et saine » – ont fourni des opportunités de socialisation dans le quotidien sous la forme de discussions, auxquelles Christophe se réfère à plusieurs reprises dans l’entretien. De la même manière, c’est aussi sa belle-mère qui l’incite, durant cette période de cohabitation, à participer au travail domestique : « Je pense que ce qui a été bien pour moi dans ... j’en ai râlé hein, c’est que j’ai une belle-mère. Donc ma belle-mère était beaucoup plus... m’a obligé en tant que garçon à faire plus de choses que si j’avais été son fils. Voilà. Mais pas ma mère ». Un apprentissage qui n’est pas sans lien avec ses pratiques actuelles en matière de partage des tâches domestiques dans son couple que Christophe, comme sa mère, présentent comme égalitaires.

Ainsi, on observe dans le cas de Christophe un processus de réception conflictuel et ambivalent de l’héritage féministe, marqué par l’opposition et le rejet de certains éléments et parallèlement l’intériorisation, presque malgré lui, d’autres contenus. Surtout, en dépit de cette réception conflictuelle – et à cet égard la comparaison avec Laurent dont la trajectoire a été analysée dans le premier portrait est éclairante – il s’agit tout de même d’une appropriation de l’héritage féministe et qui est aussi politisée. Le rapport de Christophe aux idées féministes, même s’il se caractérise par une certaine opposition, n’en demeure pas moins du registre du politique, comme le montre sa capacité à exprimer une position : « Par rapport au féminisme, je suis anti-égalitarisme, je suis pour la complémentarité ».

Au principe des variations dans les appropriations de l’héritage : retour sur les portraits et réflexions transversales

Les quatre portraits analysés ci-dessus permettent de mettre en évidence des modalités variées de réception de l’héritage féministe chez les enfants de militantes. Si l’analyse d’ensemble des socialisations de la deuxième génération dans les quinze familles enquêtées, présentée auparavant, permet de cerner les contours des contenus « génériques » de l’héritage féministe, ces derniers sont appropriés de différentes manières par les enfants enquêtés au

¹ Sur le rôle des belles-mères comme agent de socialisation politique dans les familles recomposées, voir les travaux de Manon Réguer-Petit (Réguer-Petit, 2012, 2016).

cours de leurs trajectoires¹, comme l'illustrent de façon paradigmatique les variations observées à l'intérieur de la fratrie étudiée dans la première étude de cas. Au-delà de l'idiosyncrasie des trajectoires et des variations individuelles observées, l'analyse qualitative menée ici, informée par les autres cas rencontrés dans l'enquête, permet de dégager des éléments plus généraux quant aux processus de socialisation étudiés. En effet, les cas analysés renvoient plus généralement à différents types de réception de l'héritage, qui s'inscrivent dans un *continuum* allant de l'intériorisation de contenus (illustré par le cas de Laurent) jusqu'aux appropriations politiques et militantes de l'héritage féministe (Stéphanie). Les appropriations se distinguent en effet de la simple intériorisation de dispositions spécifiques lorsque l'héritier-e se saisit d'une partie au moins des contenus transmis qu'il ou elle fait explicitement sienne. Ces appropriations ordinaires peuvent avoir des dimensions politisées, sans nécessairement que cela se traduise par des pratiques militantes (comme on l'a vu avec la trajectoire de Rebecca) et ceci y compris lorsqu'elles sont oppositionnelles (Christophe).

En raison de la multiplicité des agencements et des combinaisons des différents contenus de l'héritage qui sont possibles, les enfants rencontrés occupent des positions variées sur ce *continuum* de réception, certain-e-s étant clairement proches d'un type tandis que d'autres se situent dans un entre-deux (par exemple avoir des dispositions pratiques et une faible conscience de genre), ce qui rend tout classement définitif des enquêté-e-s dans un type difficile et peu pertinent. Néanmoins, si l'on s'en tient aux représentant-e-s des pôles les plus éloignés (intériorisation *vs* appropriation militante), il est possible de dégager quelques principes de variation qui éclairent les conditions de possibilité de réception des héritages.

La présence de relais de socialisation rend possible l'appropriation et permet de renforcer les contenus de l'héritage constitué dans la sphère familiale. Plusieurs types de relais sont apparus au fil de l'analyse : le rôle socialisateur joué par d'autres personnes de l'entourage qui font figure d'autrui significatif eu égard au féminisme (à l'image de la belle-mère de Christophe) ; les études supérieures réalisées dans des filières de sciences humaines et sociales qui peuvent mener à une mise en contact avec les études genre ; le militantisme ; ou encore l'expérience des discriminations et inégalités de genre.

Ces relais sont absents des trajectoires des enfants se situant au pôle des intériorisations de contenus sans réelle appropriation, dont la comparaison appelle plusieurs remarques. On constate tout d'abord que, à l'image de Laurent, plusieurs d'entre eux et elles se sont investi-e-s de manière précoce dans des univers ou des activités partiellement

¹ Sur l'intrication de la socialisation familiale avec les différentes socialisations vécues par les individus dans la constitution de leur rapport au politique, voir (Gaxie, 2002).

étrangers à la sphère familiale – ou incarnant l’autre pôle des appétences familiales à distance du politique – et dans tous les cas éloignés du militantisme. C’est le cas du domaine culturel (Eva Lacourt Lazar débute par exemple le conservatoire dès l’école primaire) ou des activités sportives : « je faisais du sport tous les jours » relate Arnaud Brun, ce que corroborent les propos de sa mère¹. Ces investissements sportifs précoces ne concernent pas uniquement les fils de féministes, comme le montre l’exemple de Myriam Verdillon (née en 1974, fille de Silvia Ghilardi) qui explique ainsi qu’elle s’est « investie très tôt dans le sport », s’orientant dans une filière de sport études dès l’âge de 11 ans, et qui présente ce domaine d’activités comme un lieu où elle « trouve sa place », contrairement au milieu familial dont elle vit mal le caractère non conventionnel. Ces propos renvoient à une autre dimension, déjà soulignée par Julie Pagis (Pagis, 2009a, p. 730), que l’on retrouve effectivement (mais non exclusivement) chez plusieurs enquêté-e-s de ce groupe : des bouleversements de l’économie affective familiale (séparations des parents, décès, sentiment de solitude et d’abandon pendant l’enfance, difficultés à vivre l’anti-conformisme familial, etc.) qui freinent et compliquent la réception des héritages.

Enfin, sur le plan scolaire, c’est le type d’études suivies davantage que la pente de la trajectoire qui semble jouer un rôle. Au-delà de celles et ceux ayant des carrières artistiques (dont les parcours et formations sont atypiques), les enfants concernés par ce type de réception se distinguent moins des héritier-e-s du pôle opposé par leur niveau de diplôme – certain-e-s étant d’ailleurs fortement diplômé-e-s, allant jusqu’à l’habilitation à diriger des recherches – que par le fait qu’ils et elles les ont réalisé dans des filières éloignées des sciences humaines et sociales et de leur potentiel critique (économie et gestion, physique, géologie, management, tourisme, sport, etc.).

Si l’on se tourne maintenant vers les enfants qui ont procédé à une appropriation politique de l’héritage familial, l’analyse comparée de leurs cas permet d’étayer les processus isolés au travers des portraits et de dégager plusieurs dynamiques intéressantes. On constate tout d’abord que les relais isolés plus haut sont centraux dans les processus d’appropriation : ils sont présents, seuls ou combinés, chez l’ensemble des enfants enquêté-e-s correspondant à ce type de réception de l’héritage. La confrontation avec les inégalités de genre, évoquée avec le cas de Rebecca, constitue un premier levier prégnant chez les enquêtées situées à ce pôle du *continuum*. Alors que les filles de féministes ne se sont pas senties personnellement

¹ « Il [son fils] a demandé à s’inscrire à un club de foot, il avait cinq ans, alors qu’à cette époque, on ne faisait absolument pas de sport. On militait, on lisait, on allait au cinéma, point barre. Pas un pet de sport. Depuis, j’en fais mais pas du tout à cette époque. Il a fait du sport comme un sauvage pendant toute sa jeunesse en demandant à faire des sports les uns derrière les autres. » (Annie Brun)

concernées par les discriminations pendant longtemps, l'expérience de celles-ci constitue un événement violent et inattendu. Sandrine Mai mentionne ainsi une discrimination à l'embauche au début de sa carrière professionnelle dans les années 1990, à l'issue de ses études prestigieuses : « Et puis [*la personne du cabinet de recrutement*] il n'avait pas honte de le dire, tu vois, “on ne vous garde pas parce que vous êtes une femme”. Et là d'un coup, j'ai pris en plein dans la gueule ce que je ne voulais pas voir en fait tu vois [...] J'ai enfin réalisé dans quel monde j'étais [*rires*], et j'ai pris dans la gueule un truc que j'hallucine, que je ne pensais pas jamais prendre dans la gueule moi [*insistance*] ». Laure Vallier Fontana évoque une expérience du même ordre dans la sphère professionnelle, qu'elle analyse comme un « retour de bâton » : « je me suis rendue compte que si pour moi ce n'était pas important [*d'être une femme*], c'était important pour les gens en face. Et maintenant j'en fais l'expérience un peu amère, de me rendre compte de la limite que ça représente, et du fait que c'est toujours en fait un objet de lutte ». Souvent marquées par une socialisation familiale cherchant à dépasser les normes de genre et amenant à accorder peu d'importance au sexe comme nous l'avons vu, le vécu de discriminations par ces personnes fait office de rappel à l'ordre du genre qui, conjointement, amène à réévaluer la pertinence et l'actualité du féminisme (« pour moi c'était réglé, c'était de l'ordre de l'acquis, on pouvait s'occuper d'autre chose » résume Laure Vallier Fontana au sujet de sa perspective antérieure) et favorise l'actualisation de l'héritage. Si la vie professionnelle est particulièrement pourvoyeuse de ce genre d'expériences, la vie personnelle peut aussi donner lieu à des vécus semblables. Florence Henry, en couple homosexuel, établit ainsi un lien direct entre sa relation amoureuse et son rapport au féminisme : « parce que ma relation m'y oblige et ça a aussi participé de mon intérêt pour cette question-là ».

Toujours dans le pôle des appropriations de l'héritage, on constate ensuite que la quasi totalité de celles et ceux s'y situant ont suivi des enseignements sur le genre à un moment donné de leur trajectoire, fait des lectures relatives à ce champ d'études et/ou réalisé des travaux universitaires dans ce cadre, à l'instar de Rebecca et de Stéphanie. Si, parmi le public des études genre, ils et elles font plutôt partie de ceux qui ont déjà conscience des inégalités de genre (Andriocci, 2005) en raison de leur socialisation familiale, cela n'empêche pas ces savoirs critiques dispensés par une autre source d'exercer des effets sur eux et elles. C'est par exemple le cas chez Cédric Forge (né en 1983) : d'abord étudiant en informatique, il se réoriente vers la sociologie après avoir découvert cette discipline dans le cadre d'un cours optionnel (« je pensais que ça m'intéresserait, ça m'a passionné, et du coup j'ai décidé [...] de me réorienter vers la socio »). Dans ce contexte il suit un cours en études genre (« j'avais une

prof de “rapports de sexe” je crois que ça s’appelait [comme ça] le cours, ouais, et elle était vachement intéressante ») dans le cadre duquel les lectures et recherches liées à la réalisation d’un exposé sur la construction du masculin sont présentées comme une véritable « claque » :

« Et du coup j’avais voulu faire un exposé, il y avait ce bouquin-là sur la fabrication des mâles et ça faisait déjà longtemps que j’avais cette idée-là que... la domination, enfin l’inégalité de genre, je sais pas comment dire, ces rapports de genre, ce n’est pas quelque chose de positif pour les hommes. J’avais trouvé l’idée de travailler sur ça intéressante. J’avais déjà lu des bouquins de ... je ne sais plus comment il s’appelle, merde, le mec très connu, le sociologue qui fait des bouquins à tour de bras sur les hommes et le féminisme... CM : Welzer-Lang ? Voilà, Welzer-Lang. J’avais déjà lu des bouquins de lui mais sans être d’ailleurs emballé, et j’étais quand même déjà intéressé par ce côté, ouais tu vois la construction du masculin. Et quand j’ai vu ce bouquin-là, je me suis dit “mais vas-y, super quoi !”. Et ça m’a foutu une claque dans la gueule quoi. Je t’avoue, vraiment, je m’en rappelle vraiment comme d’une claque quoi. » (Cédric Forge)

Proche des études genre, le militantisme en général, et le militantisme féministe en particulier bien sûr, constitue une autre sphère dans laquelle les enfants ont pu être exposés à des idées et des savoirs féministes¹ en circulation qui sont venus consolider leurs héritages féministes. Anne-Marie Gaillard (mère militante) explique ainsi le féminisme actuel de son fils cadet (non rencontré) par ses engagements dans des groupes d’extrême gauche : « c’est vrai que moi là, je n’y vais plus [*aux manifestations féministes*], tandis que lui [*fils cadet*], je sais que dans les groupes et tout ça, il va souvent et il parle du féminisme dans les groupes anar[*chistes qu’il fréquente*] et tout ça ».

Ces relais de socialisation permettent non seulement de renforcer les contenus de l’héritage acquis dans la sphère familiale mais ils conduisent aussi à leur renouvellement. Loin de reproduire strictement le féminisme maternel, les enfants de militantes qui ont été amenés à s’approprier l’héritage développent des grilles de lecture et des positionnements féministes qui les en distinguent. Plusieurs enfants appartenant à ce pôle identifient le féminisme de leurs mères aux « droits des femmes » ou à la « libération des femmes » qu’ils opposent à une approche davantage fondée sur le genre et sa transgression. Laure Vallier Fontana explique par exemple avoir participé à des « groupes féministes plus LGBT », la question LGBT étant considérée comme essentielle par rapport à celle des femmes – qui serait davantage réglée (« on a déjà fait ce qu’il fallait ») – et se situe plutôt dans « une perspective de transgression de genre que ancrage dans un genre féminin ». Sandrine Mai distingue aussi le féminisme de sa mère de celui qu’elle a découvert dans le groupe lesbien féministe qu’elle

¹ Sur la circulation et l’appropriation des idées féministes dans des sphères variées, voir (Albenga, Jacquemart et Bereni, 2015). On entend par « savoirs féministes » la version plus savante et théorique des idées féministes définies par ces auteur-e-s comme « les représentations des rapports de genre portées dans l’espace public par les mouvements féministes au-delà des luttes de définition et des conflits qui les traversent » (Jacquemart et Albenga, 2015, p. 11).

a rejoint, axé sur « les trucs *queer* et les trucs de genre ». Cédric Forge, évoqué plus haut, explique pour sa part qu'il est plutôt dans une optique de « casser les genres », ce qu'il considère comme « post-féministe ».

La distinction qu'ils et elles opèrent entre le féminisme renvoyant à l'égalité hommes-femmes et constitué autour de la catégorie « femmes » et une approche remettant en question ce sujet politique s'observe dans les propos de Florence Henry, lorsqu'elle évoque « une double démarche », féministe et *queer* :

« Ben, aujourd'hui, il me semble que le féminisme est d'autant plus nécessaire que la société semble l'avoir intégré mais que, en fait, elle ne l'a pas... en tout cas la société française l'a pas intégré du tout, on reste dans des situations... on n'est pas du tout dans un système égalitaire, ça on le sait, du point de vue de l'emploi, même du point de vue des... du fonctionnement des familles, etc. Et du coup je pense qu'il faut d'autant plus l'affirmer. Et en même temps je suis dans une double démarche qui est aussi une démarche *queer* où... »

Derrière les positions mentionnées ci-dessus transparaissent différentes théories qui ont été développées dans les milieux francophones après les années 1970, qu'il s'agisse du genre ou des théories *queer* et qui ont contribué à interroger le sujet politique du féminisme (Bessin et Dorlin, 2005 ; Lépinard, 2005). La fréquentation des sphères dans lesquelles ces théories sont en circulation (études genre, collectifs ou réseaux militants) a permis aux enfants concernés de s'appropriier l'héritage tout en développant une nouvelle grille de lecture et en réinventant « leur » féminisme. Ils et elles sont en effet (re)socialisé-e-s au féminisme dans des groupes et des espaces où de nouveaux cadrages et idées sont en vigueur, caractéristiques d'une « troisième vague » féministe (Gillis, Howie et Munford, 2007 ; Lamoureux, 2006).

Cette part de réinvention, propre aux héritages les mieux assumés qui « ne relèvent jamais du mimétisme » (Terrail, 2004, p. 241), leur permet de parfaire l'appropriation en se distinguant de leurs mères et en déjouant ainsi le soupçon de reproduction familiale qui fonctionne comme un frein et sape la légitimité de l'héritier-e ; un poids que l'on retrouve en filigrane des propos de Sandrine Mai lorsqu'elle évoque son admiration pour les autres féministes de son groupe et leur « prise de conscience à un moment donné par un chemin qu'elles avaient fait elles-mêmes » contrairement à elle pour qui le féminisme « ça venait d'en haut ». Sophie Caron, devenue militante féministe alors que sa mère est encore engagée, revendique pour sa part l'appropriation et le renouvellement de l'héritage : « Lorsque les gens me demandent parfois d'où ça me vient, je peux leur parler de ma mère en leur disant que bon, ma mère a été militante féministe, et que du coup il y a certaines choses qui sont passées, tout en leur disant que j'en ai fait l'analyse critique et que c'est pas parce que ma mère est comme ça que je suis comme ça. [...] C'est pas du transvasement ! ».

Enfin, si le renouvellement des contenus de l'héritage permet aux enfants de mieux « repartager » le féminisme avec leur mère – voire à le maintenir ou le réactiver, comme dans la famille de Stéphanie –¹, il peut aussi les conduire à adopter des points de vue différents d'elles sur les grands sujets clivants. Laure Vallier Fontana évoque par exemple un sujet de « désaccord majeur » avec sa mère, « c'est les femmes voilées » : « C'est quand même des choses où elle culturalise certaines choses, et en gros une femme voilée est une femme dominée point, et n'est que ça en fait. Et ce que je lui reproche, c'est de ne pas mettre de nuances là-dedans ». Quant à Julie Adam, c'est au sujet de l'homophobie qu'elle formule des critiques à l'endroit de sa mère, pointant le décalage entre la position de principe (« théoriquement évidemment [*elle n'est pas homophobe*] enfin tu vois ma mère elle est allée à toutes les manifs pour le mariage [*pour tous*] ») et d'autres messages véhiculés implicitement (« des fois je trouve que ça ressort des trucs d'homophobie que tout le monde a [...] et que quand même là-dessus elle refuse un peu de l'admettre »). Une tendance qu'elle relie aux expériences antérieures de sa mère : « [*je sais que*] ma mère elle a vachement souffert dans son engagement féministe d'être hétéro, d'être avec un mec, avec un enfant, tu vois, elle s'est pris plein de trucs dans la gueule des lesbiennes un peu radicales et comme elle est tout le temps dans le ressenti, je trouve que des fois elle ne prend pas du tout de distance par rapport à ça [...] je le comprends très bien mais quand même dans le fond ça vaut le coup de tenir bon là-dessus et de ne pas se laisser aller ».

Les débats autour de la prostitution apparaissent comme un autre thème sur lequel mères et enfants peuvent diverger, au nom d'un manque de « remise en question » de la part des mères notamment (selon les enfants) :

« Ben généralement [*silence*], ben on est d'accord sur les grandes lignes, on va dire, en règle générale on est quand même d'accord sur les grandes lignes. Après il y a des trucs où des fois je trouve quand même qu'elle manque un peu de remise en question. Enfin tu vois elle ne se remet pas beaucoup en question. Notamment sur... là, on n'en a pas parlé encore mais sur l'abolition de la prostitution, je connais déjà son avis. Je pense qu'elle, elle est très anti-proxénétisme, ça je le sais parce qu'on en a déjà beaucoup parlé. [...] Mais par contre sur la prostitution, elle va te dire que pour elle ça relève de la liberté à disposer de son corps, point. Et c'est un principe tellement fondamental pour elle qu'elle ne réfléchira pas. Elle ne se remet pas en question point. » (Cédric Forge)

À l'inverse, Sandrine Mai explique que son propre militantisme au sein d'une association de solidarité avec des personnes prostituées et les réflexions et discussions qui

¹ « Ouais je pense qu'elle en parlait comme ça [du féminisme], et qu'on faisait "allez", t'sais comme les vieilles histoires de ta mère quoi, que t'écoutes pas vraiment... Régulièrement elle faisait un couplet sur "les femmes sont machin" et tout ça, un truc que je trouvais un peu relou, un peu bateau, un peu... tu vois. Genre le truc "ouais elle fait encore son couplet tu vois", enfin un petit côté comme ça, tu vois. Et qu'après c'est vraiment au moment où moi j'ai requestionné, ou tu vois j'ai découvert d'autres féminismes : là, on a repartagé. » (Sandrine Mai).

l'ont accompagné ont amené sa mère à revenir sur ses positions abolitionnistes ; une évolution et une influence confirmées par cette dernière (Gisèle Monnier) qui mentionne également le rôle joué par sa fille et ses amies féministes dans sa découverte de la perspective de genre.

« Nous on remettait en cause le pouvoir de l'homme, le patriarcat. On remettait... on ne s'est jamais interrogé sur la question du genre. Voilà. Et ça, ça a été apporté par ... ben par la génération de nos filles, **qui nous ont ouvert les yeux là-dessus** et qu'en fait même le genre est une forme d'oppression. Un genre déterminé etc. Et maintenant bon on commence à en parler. [...] C'est elles [*sa fille et son groupe féministe*] qui m'ont ouverts sur la question du genre quoi, qu'on a posé le genre. Je ne suis pas très férue là-dessus, je n'ai pas lu grand chose, mais j'ai conscience que c'est une dimension nouvelle apportée au mouvement des femmes. » (Gisèle Monnier)

Se dessinent ainsi des effets de socialisation inversée à l'image de ceux analysés plus haut entre Stéphanie et sa mère. Alors que de rares travaux ont commencé à s'intéresser à ces transmissions « à rebours » en matière politique (Bloemraad et Trost, 2008), dans un contexte sociologique où « ce qui circule entre les générations reste largement pensé comme passant des parents aux enfants, des anciens aux jeunes, des ancêtres aux descendants » (Lobet et Cavalcante, 2014, p. ii), l'analyse développée ici à partir du cas des enfants de féministes procédant à une appropriation politique de leur héritage fournit des éléments empiriques pour penser et démontrer le caractère pluri-directionnel des processus de socialisation politique dans la sphère familiale.

Conclusion du chapitre 8

« L'héritage est celui d'un patrimoine implicite d'images, de gestes, de savoirs et de croyances, à la fois vivant et latent, c'est-à-dire d'un patrimoine que chaque individu peut, selon les circonstances et les moments, laisser enfoui ou réanimer » soulignait Annick Percheron dans ses travaux sur la socialisation politique familiale (Percheron, 1991, p. 191). En ce sens, les enfants des militantes féministes disposent bien d'un héritage féministe, constitué *via* leur socialisation familiale qui a été marquée de différentes manières par les engagements de leurs mères pour la cause des femmes. Au moyen d'une approche large de la socialisation politique, il a été possible d'explorer ce qui compose cet héritage dans toute sa diversité et, par recoupement et comparaison, d'en dégager les principaux contenus.

Mobiliser la grille de lecture classique et dominante dans les travaux sur la socialisation politique familiale nous a d'abord permis d'investiguer les produits de la socialisation politique habituellement considérés comme tels (positions idéologiques et partisanes, participation électorale et action militante) et de renseigner les formes qu'ils ont pris chez les enfants de féministes. Si les préférences idéologiques et l'investissement politique déclarés se sont bien transmis entre les deux générations familiales étudiées, le tableau est plus nuancé en ce qui concerne le militantisme et le féminisme : les expériences militantes des enfants sont hétérogènes et contrastées, de même que leur rapport au féminisme, étudié ici non seulement au travers de l'engagement mais aussi de l'affiliation symbolique et de la (re)connaissance des mobilisations féministes passées et présentes.

Nous avons ensuite cherché à étendre cette grille d'analyse classique pour saisir les intrications et interactions avec ce qui relève de la socialisation de genre des enfants de militantes. Au terme de cette analyse, il apparaît que les produits de la socialisation politique des enfants ne se limitent pas aux contenus politiques « classiques » mais comprennent d'autres dimensions relevant de la transformation du genre. Nous avons en effet montré que l'on trouve trace chez elles et eux (à des degrés divers) de dispositions à transformer le genre. Elles renvoient aux résultats de socialisations moins conformistes et plus ouvertes en termes de genre et s'observent par exemple dans un certain écart avec le modèle de « masculinité hégémonique » chez les fils de militantes ou dans un malaise à l'égard de l'identité féminine exprimée par plusieurs filles de féministes. Elles se manifestent aussi dans une plus grande distance aux attentes sociales sexuées ou encore dans la capacité des enfants enquêtés à s'affranchir de certaines normes de genre dominantes. Nous avons également pu saisir la présence de ces dispositions à transformer le genre *via* leurs traductions et répercussions sur

les plans affectif et conjugal, domaine dans lequel elles trouvent à s'exprimer en particulier, non sans entrer en contradiction avec d'autres, produisant dès lors des dissonances. Enfin, les contenus spécifiques des héritages féministes des enfants se composent aussi d'une grille de lecture du monde social sensible aux rapports de genre, déployée dans différentes sphères et qui peut déboucher sur des pratiques concrètes.

Si, dans un premier temps, afin de brosser un portrait collectif des enfants de féministes, les contenus génériques des héritages ont d'abord été distingués – contenus politiques « spécifiques » et contenus « classiques » –, nous avons ensuite réfléchi *via* l'analyse de trajectoires à la manière dont ces deux dimensions de la socialisation politique des enfants s'articulaient et se nourrissaient en nous concentrant sur l'exemple du féminisme. Par le biais des portraits et d'une analyse plus détaillée des socialisations des individus, il s'est agi de montrer dans quelles circonstances une socialisation de genre plus ouverte et une conscience de genre (c'est-à-dire ce que nous considérons comme relevant d'un rapport politique au monde social) peuvent nourrir et déboucher sur des pratiques et des prises de positions plus proprement politiques (se dire féministe, connaître et se reconnaître dans des luttes féministes, se mobiliser, etc.). L'on observe ainsi que c'est par l'intermédiaire de processus et de forces extérieurs à l'instance de socialisation d'origine (ici la famille) que le passage d'un niveau à l'autre s'opère et que les contenus spécifiques peuvent être traduits et transformés dans des registres plus directement et strictement politiques.

En effet, lorsque des freins à la transmission apparaissent dans la socialisation initiale, et en l'absence de relais de socialisation dans la suite des parcours des enfants au cours des socialisations secondaires, la réception de l'héritage reste de l'ordre de l'intériorisation de certaines dispositions pratiques et d'un rapport affectif et de familiarité au féminisme, sans réelle appropriation ni renouvellement des contenus. À l'inverse, l'exposition à d'autres idées et savoirs féministes dans des instances et contextes différents de la sphère familiale rend possible cette appropriation et vient renforcer la socialisation politique féministe et transformer partiellement ses produits. Informés et étayés par les matériaux recueillis auprès de l'ensemble des enquêté-e-s, les portraits ont ainsi permis de mettre au jour un *continuum* des modalités de réception des héritages, allant de la simple intériorisation des contenus jusqu'aux appropriations politiques et militantes, et d'éclairer les variations observées entre les héritier-e-s en restituant la pluralité des instances socialisatrices qui entrent en jeu au-delà de la sphère familiale dans la dynamique des trajectoires individuelles.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

« La transmission n'est pas un mouvement à sens unique : la volonté de transmettre ne suffit pas, encore faut-il que l'héritage soit accepté. Or, même s'il est vrai que les revendications se périment, ce qu'une génération retient de la précédente est imprévisible » écrit Michèle Ferrand en 1989 en prélude à la restitution des résultats de ses rencontres avec des filles de militantes féministes (Ferrand, 1989, p. 131). Ce sont les différentes étapes et dimensions de cette transmission que nous avons choisi d'interroger et d'investiguer empiriquement dans cette partie : la « volonté de transmettre » des mères féministes et les différents vecteurs sur lesquels elle a pu s'appuyer dans les univers familiaux d'une part, et ce que la deuxième génération en a « retenu », à la fois en termes de contenus et de types de réception d'autre part. En effet, si la classe d'âge des 14-16 ans était justement choisie parce qu'elle ne laissait pas apparaître « les mêmes disparités que les plus âgées, déjà marquées par leur propre expérience » (Ferrand, 1989, p. 132), dans notre étude c'est précisément le rôle joué par les expériences ultérieures et parallèles des enfants devenus adultes dans l'appropriation de l'héritage qu'il s'est agi de renseigner.

En décomposant analytiquement ces différents aspects et en déployant tour à tour plusieurs focales au fil de la partie, les processus de socialisation politique féministe en vigueur dans les familles étudiées ont été restitués dans leur ensemble et de manière approfondie. Après avoir exposé les contextes à la fois cognitifs et biographiques des expériences maternelles, nous avons montré le rapport très ambivalent que les mères entretiennent *a posteriori* avec la prise en charge d'un projet alternatif de socialisation de leurs enfants. L'attention accordée aux modalités concrètes de la transmission a ensuite permis de dégager les différents mécanismes par lesquels la socialisation avait pu opérer : rarement au cœur d'une inculcation explicite, pas nécessairement visible et saillant dans le quotidien, le féminisme au sens large a surtout inspiré des pratiques éducatives et imprégné les univers familiaux, leur organisation et leur fonctionnement.

Par ces biais, différents contenus ont été véhiculés à la deuxième génération, désignés et regroupés ici par le terme d'héritage féministe. Sans se limiter à cerner des effets sur les trajectoires des enfants, l'analyse s'est efforcée de distinguer et de sérier les produits de leur socialisation politique féministe. Si chez la plupart des enfants des dispositions à transformer le genre sont présentes, *a minima* sous des formes pratiques et non réflexives, ainsi que des contenus politiques classiques tels que le positionnement idéologique, la présence de contenus liés au féminisme dans un sens plus directement politique ((re)connaissance politique et

historique, affiliation symbolique, dispositions contestataires) est nettement plus contrastée, variant en fonction des possibilités et des modalités d'appropriation.

Enfin, la présentation analytique de portraits d'enfants de féministes a donné à voir la manière dont s'emboîtent l'ensemble des éléments listés et décortiqués « à plat » dans les parties précédentes, permettant non seulement de les inscrire dans la dynamique des trajectoires des enquêté-e-s mais aussi de les articuler avec les autres univers sociaux et socialisations afférentes auxquels ils et elles ont été confronté-e-s. Or, la prise en compte de ces socialisations extérieures et ultérieures est cruciale car c'est seulement par la rencontre avec différents relais dans des sphères autres que l'univers familial que les héritages féministes sont appropriés et actualisés par les enfants.

Au terme de cette analyse détaillée des processus de socialisation familiale féministe en ressort leur caractère profondément genré, et ceci à différents niveaux. C'est tout d'abord le cas au niveau de la socialisation familiale elle-même, étant donné que les mères n'ont pas toujours eu les mêmes intentions et actions socialisatrices envers leurs fils et leurs filles. Le genre influe en outre sur les possibilités de réception « positive » de cette socialisation par les enfants, qui ne l'ont pas vécu et ressenti de la même manière aussi en fonction de leur position dans les rapports sociaux de sexe. Enfin, au-delà de la socialisation familiale, les opportunités de relai qui rendent possible l'appropriation et le renouvellement des héritages féministes sont aussi partiellement tributaires du genre, que l'on pense aux études genre, au militantisme féministe ou encore à l'expérience des inégalités et des discriminations.

Ces processus sont aussi situés socialement : le positionnement social ne produit pas un effet de différenciation interne de la population enquêtée dans le processus de socialisation mais plutôt un effet d'ensemble de facilitation et de renforcement des transmissions et des héritages féministes. Si l'*ethos* égalitaire (Bajos et Ferrand, 2009), qui érige l'égalité des sexes en principe de référence, s'est diffusé dans toutes les classes sociales (Clair, 2011), il demeure prégnant particulièrement dans – et, dans la manière même dont il est défini, en adéquation avec – les franges de l'espace social auxquels appartiennent majoritairement les enquêté-e-s, à savoir les classes moyennes et supérieures à fort capital culturel ; la transmission comme la réception des héritages s'en trouvent ainsi confortées.

De la même manière, les transformations sociales plus générales à l'œuvre au cours des dernières décennies, en particulier les évolutions et reconfigurations des rapports et normes de genre, apparaissent comme une autre force venue soutenir ces processus plus qu'elle ne les contrecarre ; l'adéquation tendancielle des héritages féministes avec les

évolutions du « contexte » rendant d'ailleurs difficile de démêler ces deux processus étroitement intriqués. On peut en tout cas les appréhender comme les deux faces d'une même médaille, renvoyant aux effets du mouvement féministe au-delà de ses frontières et de ses actrices directes, la transmission familiale apparaissant ainsi comme une autre médiation par laquelle les mouvements sociaux et leurs idées se diffusent dans la société et contribuent au changement social.

Conclusion

Ce travail de thèse s'est emparé de la question des effets du féminisme français des années 1970 en France qu'il s'est agi d'investiguer sous l'angle des trajectoires biographiques des femmes engagées dans ces mobilisations et de celles de leurs enfants. À partir d'une approche processuelle et dispositionnelle, l'on a ainsi cherché à comprendre comment la participation à ce mouvement social – caractérisé par la politisation critique de la sphère privée – avait pu transformer les parcours des femmes concernées et influencer sur la socialisation politique de leurs enfants. Le parti-pris de cette thèse a consisté à faire porter ce questionnement sur des militantes féministes « ordinaires », engagées dans les mobilisations féministes lyonnaises et grenobloises de la « deuxième vague » ; des configurations militantes étudiées au moyen d'une analyse localisée et comparée.

D'une socialisation militante à une socialisation politique familiale : les effets du féminisme de la « deuxième vague »

Pour mener à bien l'analyse de la socialisation militante, il s'est d'abord agi de mettre au jour les contextes militants dans lesquels les féministes ont circulé et qui les ont façonnées. Pour ce faire, la *première partie* de la thèse a entrepris de retracer l'histoire des mobilisations féministes qui se sont déployées à Lyon et à Grenoble entre 1970 et 1984, saisies de manière relationnelle et dynamique par l'intermédiaire d'une conceptualisation en termes de « configurations féministes de la deuxième vague ». Bien qu'inscrite dans une histoire plus longue où une problématisation des rapports de genre est déjà esquissée, l'émergence de ces configurations au début des années 1970 se traduit par un certain nombre de ruptures avec les mobilisations antérieures, visibles dans les revendications comme dans les modes d'action. Au début de la décennie, des Mouvements de libération des femmes se développent dans les deux villes dans le sillage du MLF parisien, en reprenant pour un temps l'étiquette ainsi que les principes (non-mixité, autonomie vis-à-vis des organisations politiques, revendications plurielles visant l'émancipation des femmes, etc.). Le centre de gravité des configurations féministes bascule ensuite progressivement vers les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit, portées par d'autres acteurs (Choisir, MLAC, Planning familial principalement), qui happent une partie de cette première génération de groupes femmes. Ce type de groupes

réapparaît, se multiplie et devient la forme d'action féministe dominante après le vote de la « loi Veil » en 1975. S'ouvre alors une période qui constitue l'apogée du mouvement des femmes autonome et non mixte dans les espaces lyonnais et grenoblois, au cours de laquelle de nouvelles causes liées au genre sont construites et politisées (violences faites aux femmes, accouchement, maternité et santé). La plupart des collectifs composant ces espaces convergent alors dans des mobilisations communes et dans des (projets de) lieux de femmes. Enfin, la fin de la décennie et le tournant des années 1980 voient le féminisme se transformer, dessinant les contours d'une véritable contre-culture, et se diffuser dans différentes sphères sociales. Il gagne d'abord les champs partisans et syndicaux à la faveur de la remobilisation sur l'avortement, puis des secteurs plus éloignés de l'espace des mouvements sociaux (culturel, académique, travail social, etc.). Alors que le reflux militant s'intensifie au fil des années 1980, ce sont finalement les groupes inscrits dans des réseaux militants plus larges que l'espace local (mouvement lesbien, mouvement de santé des femmes, Psychanalyse et politique) qui lui résistent un temps.

Au-delà de la dimension historique, cette analyse approfondie des configurations féministes locales a permis de faire ressortir ce qui caractérise le féminisme de la « deuxième vague » et sous-tend les visions du monde transmises à ses participantes : la problématisation des questions de genre, la politisation du privé, l'affirmation et la valorisation des femmes en tant que sujets. Parallèlement, nous avons aussi restitué, à un niveau plus fin, l'hétérogénéité interne de ces configurations féministes et les différences entre ses composantes, puisque les positionnements, les fonctionnements et les pratiques militantes varient aussi selon les sous-périodes et selon les groupes étudiés.

Déplaçant la focale d'analyse vers le niveau microsocial, la *deuxième partie* de la thèse a pris pour objet les carrières militantes des femmes qui ont été actives dans les configurations féministes locales de la « deuxième vague ». Il s'est agi d'explorer les trajectoires individuelles des féministes lyonnaises et grenobloises, en analysant tant la genèse que les logiques sociales de leur engagement, les formes variables qu'il a prises, que ses effets à moyen et long termes sur les différentes sphères de leur vie.

Pour opérer la jonction avec la partie précédente et inscrire dans l'espace préalablement cartographié les individus qui y ont circulé, l'analyse s'est d'abord focalisée sur les engagements féministes au cours de la période allant du début des années 1970 au milieu des années 1980. Afin de comprendre la genèse et les logiques sociales de cet

engagement, les caractéristiques et profils sociaux des militantes lyonnaises et grenobloises lorsqu'elles rejoignent les configurations féministes de la « deuxième vague » ont d'abord été étudiés. À distance de l'homogénéité qui lui est souvent prêtée, l'analyse sociographique a mis en évidence les contrastes internes de cette population, qui n'est pas uniquement issue de classes moyennes et supérieures, apparaît clivée dans ses héritages politiques familiaux et se trouve dans des situations variées au moment de l'engagement. Les propriétés sociales des militantes dessinent néanmoins un ensemble de conditions sociales de possibilité de l'engagement féministe.

En se tournant vers les dimensions plus subjectives, nous avons vu que les féministes inscrivent leur engagement dans le sillage d'une conscience de genre préexistante. Différents registres sont alors mobilisés pour justifier le développement préalable de cette conscience, qu'il s'agisse d'ancrer cette dernière dans diverses expériences biographiques ou de faire appel à des motifs d'ordres théorique et politique. Alors que la présentation de ces différents motifs par les féministes atteste de leur socialisation féministe, tant elle porte la trace d'une capacité à relire et présenter sa trajectoire sous un angle politique, l'expérience des violences sexuelles – massive parmi les féministes étudiées mais rarement énoncée dans les entretiens – est apparue comme un cas limite de cette politisation explicite du privé.

On a ensuite procédé à une analyse fine des engagements au sein des configurations féministes lyonnaises et grenobloises de la « deuxième vague », qui a éclairé non seulement les processus d'entrée dans ces configurations mais aussi la manière dont ils s'insèrent dans l'ensemble du parcours militant des enquêtées, conduisant à mettre au jour quatre générations militantes. Surtout, les typologies de carrières féministes obtenues *via* les analyses séquentielles ont permis de dégager des trajectoires collectives bien contrastées au sein de la population étudiée, en termes de périodes d'engagement comme de collectifs fréquentés. La comparaison est venue affiner cette analyse qui articule le contexte et les trajectoires individuelles puisque l'on a pu mettre en relation les contrastes entre les carrières militantes des Lyonnaises et des Grenobloises avec les histoires et caractéristiques de chacune des configurations féministes locales préalablement étudiées.

Ce premier regard sur les engagements féministes et leurs déroulements entre 1970 et 1985 a été complété par une analyse des devenir politiques des militantes au-delà de cette période, choisie comme césure en raison du tournant historique qu'elle représente. En s'appuyant sur les analyses séquentielles des carrières féministes traitées cette fois jusqu'en 2012, les évolutions des carrières militantes au sein de l'espace de la cause des femmes à

partir de cette date et jusqu'au moment de l'enquête ont pu être retracées et analysées, donnant à voir plusieurs trajectoires collectives. Trois processus principaux ont été mis au jour et empiriquement étayés. Nous avons d'abord observé une démobilisation massive et définitive des féministes enquêtées dans les années 1980 qui touche en particulier les « radicales » dont les engagements ne survivent pas au reflux des collectifs autonomes et non mixtes. Deuxièmement, il est apparu que les maintiens en continu d'une activité féministe soutenue depuis les années 1970 sont rares et correspondent presque exclusivement à des continuités professionnelles de l'engagement ; des processus de professionnalisation dont on a vu qu'ils étaient circonscrits à certains secteurs uniquement – le travail social et l'enseignement supérieur et la recherche –, accessibles à des militantes aux parcours bien spécifiques, et contraints localement. Enfin, un petit groupe de militantes ont réintégré ultérieurement et sporadiquement l'espace de la cause des femmes, principalement dans des collectifs non spécialisés (syndicats, associations, autres mouvements, etc.), au gré des évolutions de l'offre politique générale et locale et à la faveur de mobilisations pour différentes causes, « nouvelles » (solidarité internationale, représentation des femmes en politique) ou anciennes (avortement, contraception, violences) ; les associations liées à ces dernières (en particulier le Planning familial) ayant d'ailleurs joué le rôle de structures de veille.

Si les personnes enquêtées sont peu nombreuses à être restées militantes, cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne sont pas restées féministes. On a ainsi montré que les incidences politiques de l'engagement féministe ne se limitent pas à leur degré de participation à des activités contestataires ou à leur insertion dans l'espace de la cause des femmes aujourd'hui mais comprennent des formes plus ordinaires. Continuer à se définir comme féministes, à s'intéresser à ce mouvement et à son actualité et partager des positions analogues sur les grands sujets clivants du féminisme contemporain sont apparus comme des indicateurs d'une affiliation symbolique au groupe féministe et d'une socialisation politique générationnelle qui perdurent jusqu'à aujourd'hui. Au-delà de ces dimensions qui relèvent du maintien des convictions politiques, l'analyse a montré que les féministes ont continué à déployer et à mobiliser dans leur vie des manières de voir et de faire acquises *via* leur socialisation féministe, traduisant là encore la persistance du féminisme dans des formes plus ordinaires.

La thèse s'est ensuite tournée vers la sphère personnelle des militantes pour saisir les bouleversements générés par le féminisme dans ce domaine. La politisation du privé étant au cœur du féminisme de la « deuxième vague », il s'est agi d'analyser la traduction des

principes, revendications et critiques féministes dans les parcours personnels et affectifs des militantes elles-mêmes. Nos résultats montrent d'abord que l'engagement féministe a pu soutenir chez les militantes un travail de transformation personnelle à visée émancipatrice. À la faveur de différentes pratiques développées dans le mouvement féministe (rencontres, lectures, échanges), l'on a pu cerner les contours d'un « travail sur soi » entrepris par les enquêtées dans le sens d'une modification des produits de la socialisation de genre antérieures et des injonctions et normes intériorisées ; un travail qui a pu élargir leur champ des possibles et accroître leur puissance d'agir individuelle.

Par ailleurs, les effets de la socialisation féministe en tant que socialisation de transformation individuelle se sont matérialisés de façon privilégiée sur le terrain affectif et conjugal, à travers la remise en question de l'ordre genré de la conjugalité. En pratique, cette contestation a pris principalement deux formes. La première renvoie aux stratégies visant à sortir du modèle dominant de la conjugalité hétérosexuelle exclusive par la mise en œuvre de différentes pratiques et expérimentations (expériences sexuelles multiples, pluri-partenariat, relations ouvertes ou formes conjugales alternatives, expériences homosexuelles et homosexualité). Les analyses séquentielles des carrières relationnelles des féministes – entendues comme les parcours affectifs des répondantes saisis à partir des types de relations qu'elles ont eues au cours de leur vie – nous ont d'ailleurs permis de faire apparaître et d'estimer l'importance de chacune de ces positions face au couple hétérosexuel monogame et de montrer les formes et durées variables des différents types de contestation dans les trajectoires affectives.

Sans remettre en cause la forme et les contours du cadre conjugal hétérosexuel classique, le second ensemble de pratiques a consisté à transformer de l'intérieur le couple dans un sens plus égalitaire et allant à l'encontre des normes de genre. Cela s'est traduit par des évolutions dans les relations conjugales, amenant les féministes à changer de partenaire (séparations, choix de nouveaux conjoints aux visions consonantes, souvent plus jeunes) ou à changer leur partenaire (évolution des compagnons, esquisse de resocialisation de genre). On a finalement mis en évidence chez les enquêtées des pratiques visant à ébranler plusieurs piliers de l'institution conjugale, en prenant leur distance avec le mariage, en développant des pratiques onomastiques subversives ou encore en œuvrant contre la reproduction d'une organisation domestique inégalitaire.

Si ces inflexions et pratiques dans le domaine affectif sont étroitement mêlées à d'autres dynamiques (évolution dans le cycle de vie, transformations sociales plus générales),

la thèse s'est appuyée sur de multiples indices et indicateurs – en premier lieu la comparaison avec la population générale – qui ont permis d'étayer le rôle joué par l'engagement et la socialisation féministes dans ces changements.

Bouleversant les domaines de la sexualité et de la conjugalité, l'entreprise féministe de politisation du privé a également touché la vie familiale des militantes. Focalisée sur les féministes qui sont devenues mères, la *dernière partie* de la thèse a poursuivi la réflexion sur les transferts des produits de la socialisation militante en proposant une analyse approfondie de la manière dont le féminisme avait pénétré la sphère familiale des enquêtées et influé sur la socialisation politique de leurs enfants.

Pour comprendre les conditions de possibilité de cette transmission familiale du féminisme, il a d'abord été nécessaire d'analyser le rapport des militantes à la maternité et à l'élevage des enfants, à la fois sur un plan historique et théorique et sur un plan biographique. On a ainsi cherché à restituer les différents cadrages en circulation dans les mouvements féministes de la « deuxième vague » à cet égard. Si, en comparaison avec d'autres aspects de la maternité, les questions d'éducation et de socialisation des enfants ont moins fait l'objet d'élaborations collectives et théoriques au sein des configurations féministes de la « deuxième vague », elles n'ont pas été absentes pour autant. La critique des stéréotypes et conditionnements sexués et la valorisation de l'autonomie des enfants sont apparues comme les deux principales directions éducatives débattues à l'époque dans la perspective d'une (contre-)éducation féministe. Ces réflexions ont pris place dans un contexte où une grande partie des militantes étaient personnellement concernées par la question : les traitements séquentiels de la carrière maternelle ont permis de montrer que plus de 50 % des féministes de notre corpus avaient déjà un (ou plusieurs) enfant(s) au milieu des années 1970, période d'apogée des mobilisations féministes de la « deuxième vague ».

Nous avons ensuite cerné les modalités par lesquelles le féminisme avait pénétré les univers familiaux des militantes et imprégné la socialisation politique familiale, en examinant tour à tour les intentions socialisatrices des mères féministes et les différentes voies de transmission d'un héritage féministe aux enfants. On a ainsi mis au jour le rapport très ambivalent que les mères féministes entretiennent *a posteriori* avec ces questions. Si elles expriment une forte préoccupation pour la transmission intergénérationnelle du féminisme en général, les enquêtées ne considèrent pas nécessairement leurs enfants comme les destinataires naturels de ce processus et rencontrent des difficultés à revendiquer aujourd'hui

un projet intentionnel de socialisation alternative de leurs enfants, à contre-courant des normes de genre dominantes. Nous avons montré que leurs réserves sont particulièrement accentuées lorsqu'il s'agit de leurs fils ; cette question fonctionnant comme un puissant révélateur des tensions entre le rôle féministe et le rôle maternel, et des dissonances entre des socialisations aux produits partiellement contradictoires. L'attention accordée aux modalités concrètes de la transmission a néanmoins permis de dégager les différents mécanismes par lesquels la socialisation avait pu opérer en dépit des réticences maternelles exprimées aujourd'hui.

Suivant la littérature sur l'importance de la visibilité des positions politiques parentales dans la transmission familiale, nous avons mis en évidence les biais par lesquels le féminisme – non seulement en tant qu'engagement militant mais plus généralement en tant que convictions et grille de lecture du monde – avait pu être saillant dans les univers familiaux au cours de la socialisation primaire des enfants : *via* des activités militantes maternelles ou familiales présentes dans le quotidien (réunions, manifestations), des supports physiques ou symboliques (photos, livres, revues) et différents types de discours tenus par leurs mères (récits, anecdotes, réactions à l'actualité, etc.). À ce premier rouage de la transmission s'ajoutent les pratiques éducatives inspirées par les idées féministes. On a ainsi pu retrouver les directions éducatives isolées – remise en question des conditionnements de genre et valorisation de l'autonomie – et leurs traductions dans l'offre proposée aux enfants (en matière de littérature, de jouets, de vêtements par exemple) et dans des pratiques visant à encourager (ou à l'inverse dissuader) certains comportements et apprentissages afférents. Enfin, les modèles (maternels, parentaux, conjugaux et domestiques) en vigueur dans les univers familiaux des féministes constituent le troisième type de mécanismes dégagé dans notre travail. Les traits et caractéristiques des mères et des pères, leurs manières d'être et de faire en tant que couple et en tant que parents, ainsi que l'agencement et le fonctionnement des univers domestiques (en matière de partage du travail domestique par exemple) constituent des voies par lesquels le féminisme a imprégné le milieu dans lequel les enfants de militantes ont grandi. Les messages et modèles véhiculés de cette manière dans les univers familiaux au cours de la socialisation primaire des enfants ont pu trouver des relais à l'extérieur auprès d'acteurs aux visions consonantes, dans l'entourage familial ou encore dans des structures enfantines ou scolaires alternatives.

Au-delà de cette analyse d'ensemble, nous avons rappelé que les différents types de mécanismes n'ont pas le même poids dans les processus de socialisation familiale étudiée – ils relèvent davantage de l'imprégnation que de l'inculcation –, qu'ils ne sont bien sûr pas

tous présents dans l'ensemble des familles enquêtées, et que des facteurs comme le sexe ou le contexte de naissance des enfants jouent un rôle important dans le degré et le type d'exposition des membres de la deuxième génération à cette socialisation familiale féministe.

Tournant le regard vers les agents situés à l'autre extrémité des processus de transmission étudiés, la thèse a finalement examiné les effets de cette socialisation sur les enfants de féministes et les produits qui en résultent. Nos résultats montrent que les enfants de militantes ont forgé des dispositions et un rapport au monde spécifiques qui dessinent les contours d'un héritage féministe. Les différents contenus de cet héritage féministe ont été mis en évidence par une analyse d'ensemble et thématique. Il s'agit tout d'abord de contenus politiques « spécifiques » qui relèvent de la transformation du genre. Les enfants de féministes ont incorporé *via* leur socialisation des dispositions à remettre en question et à transformer certaines normes de genre dominantes sur un plan symbolique et pratique. Qualifiées de « dispositions à transformer le genre », ces dernières transparaissent dans des socialisations de genre moins conventionnelles et plus ouvertes et leurs produits, à travers leurs traductions et répercussions sur les plans affectif et conjugal, et dans la présence d'une grille de lecture du monde social sensible aux rapports de genre et déployée dans différentes sphères.

Quant aux contenus politiques « classiques » (entendus comme les dimensions habituellement investiguées dans la littérature), il est apparu que les préférences idéologiques et l'investissement politique se sont plutôt bien « transmis » entre les deux générations familiales – les enfants de militantes se déclarant majoritairement de gauche et témoignant d'un certain niveau de politisation – tandis que leur rapport au militantisme et au féminisme est plus hétérogène et contrasté. Nous avons ainsi montré que la présence de contenus liés au féminisme dans un sens plus directement politique (se dire féministe, connaître et se reconnaître dans ces luttes, voire se mobiliser) varie en fonction des possibilités et des modalités d'appropriation par les héritiers.

Investiguer les réceptions différenciées des héritages par les enfants de féministes a été au cœur de la dernière section de la thèse. L'analyse de plusieurs portraits d'enfants de militantes, informée par les autres cas rencontrés dans l'enquête, nous a permis de montrer comment les contenus des héritages isolés sont appropriés et actualisés par les enfants au cours et en fonction de leurs trajectoires. On a ainsi mis au jour un *continuum* des modalités de réception de l'héritage, allant de l'intériorisation de contenus jusqu'aux appropriations politiques et militantes ; les appropriations se distinguant de la simple intériorisation de

dispositions spécifiques lorsque l'héritier-e se saisit d'une partie au moins des contenus qu'il ou elle fait explicitement siennes. Ces appropriations ordinaires peuvent avoir des dimensions politisées sans nécessairement que cela se traduise par des pratiques militantes, et y compris lorsqu'elles sont oppositionnelles.

Pour comprendre les positions différenciées des enfants étudiés sur ce *continuum*, notre étude a dégagé plusieurs principes de variation éclairant les conditions de possibilité de réception de l'héritage. Lorsque des freins apparaissent dans la socialisation initiale – en raison de bouleversements de l'économie affective familiale ou d'investissements précoces dans des univers distants du modèle familial par exemple – et en l'absence de relais de socialisation dans la suite des parcours des enfants au cours des socialisations secondaires, la réception de l'héritage reste de l'ordre de l'intériorisation de certaines dispositions pratiques et d'un rapport affectif et de familiarité au féminisme. À l'inverse, l'exposition à d'autres idées et savoirs féministes dans des instances et contextes différents de la sphère familiale (*via* les études genre ou le militantisme par exemple) rend possible l'appropriation, renforce la socialisation politique féministe et en transforme partiellement les contenus. Au-delà des sphères militantes et universitaires pourvoyeuses d'idées féministes, des expériences personnelles (comme la confrontation avec les inégalités de genre) ou des autres significatifs extérieurs ont aussi pu remplir cette fonction de relai. Ainsi, la prise en compte des socialisations extérieures et ultérieures des enfants de féministes s'est avérée indispensable pour comprendre les processus de réception, puisque c'est seulement par la rencontre avec différents relais dans des sphères autres que l'univers familial que les héritages féministes sont appropriés et actualisés par les enfants.

Au final, par cette analyse qui couvre les agents socialisateurs et les agents socialisés, les modalités comme les produits de la socialisation, plusieurs conclusions générales ont été dégagées au sujet des processus de socialisation familiale féministe dans leur ensemble. Tout d'abord, ceux-ci sont profondément genrés : les intentions socialisatrices des mères, les pratiques éducatives, la possibilité de réception « positive » de l'héritage ou encore les opportunités de relai varient en fonction des positions des enfants dans les rapports sociaux de sexe. Ils sont aussi socialement situés : les contenus féministes transmis et hérités, comme les modalités de transmission (en particulier les pratiques éducatives), se trouvent tendanciellement en adéquation avec les normes, pratiques et conduites liées au genre définies comme légitimes dans les classes moyennes et supérieures à fort capital culturel auxquelles les enquêté-e-s appartiennent majoritairement. Enfin, les processus de socialisation familiale féministe sont étroitement intriqués aux transformations plus générales du contexte dans

lequel ils s'inscrivent, à savoir les évolutions et reconfigurations des normes de genre au cours des dernières décennies au niveau macrosocial.

Au fil des trois parties qui la composent, cette thèse a tenu le pari d'étudier « “toute la chaîne”, des dispositifs aux dispositions » (Darmon, 2013, p. 306) : dispositifs d'une part, en analysant les configurations féministes lyonnaises et grenobloises de la « deuxième vague » en tant qu'instance de socialisation et en restituant leur histoire comme leurs caractéristiques et les formes de l'engagement en leur sein ; dispositions d'autre part, en s'intéressant non seulement aux produits et effets de cette expérience féministe sur les participantes elles-mêmes mais aussi à leur transferts et impact sur une autre sphère et d'autres acteurs, les enfants de militantes. La « chaîne » étudiée en a ainsi été élargie. Par cette analyse du féminisme des années 1970 et de ses répercussions sur les individus en tant que socialisation militante et en tant que socialisation politique familiale, ce travail dessine une socio-histoire des bouleversements engendrés par la politisation du privé et de la transformation du genre qui en résulte.

Féminismes, mouvements sociaux et socialisations politiques

Après avoir restitué la démonstration de la thèse dans ses différentes étapes et présenté ses principaux résultats, il s'agit finalement d'en proposer des clés de lecture plus transversales qui éclairent les déplacements opérés par ce travail et sa contribution par rapport à différents champs de recherche ainsi que la manière dont il pourrait être prolongé.

Un autre regard sur le féminisme français contemporain et ses actrices

La première contribution de ce travail réside dans les connaissances nouvelles qu'il a produites sur le féminisme français de la « deuxième vague ». Par son intérêt pour des militantes « ordinaires », par la mobilisation d'une approche localisée, non-parisienne et comparative et par la conceptualisation en termes de configurations féministes de la « deuxième vague », cette thèse a proposé de revisiter l'histoire de ces mobilisations et les trajectoires des militantes. Ses résultats permettent d'enrichir l'historiographie non seulement du féminisme des années 1970 mais plus généralement de l'espace de la cause des femmes français, de renseigner les trajectoires de militantes sous-étudiées ou encore d'interroger à

nouveaux frais des questions centrales dans les débats entourant le féminisme comme les enjeux de transmission ou les rapports entre « deuxième » et « troisième » vagues.

Notre travail a tout d'abord permis de renseigner et de retracer les mobilisations féministes locales qui se sont déployées entre 1970 et 1984 dans les régions lyonnaises et grenobloises entre 1970 et 1984 ; leurs contrastes et similitudes s'éclairant mutuellement par le biais de la comparaison. Au-delà de cet apport à la connaissance des histoires locales et régionales des féminismes français contemporains, ce travail contribue plus généralement à l'historiographie en ce qu'il propose une histoire décentrée (à distance de l'histoire du mouvement des femmes écrite par ses actrices et du récit plutôt homogène qui en ressort) et connectée du féminisme des années 1970 (qui analyse conjointement l'ensemble des mobilisations et des groupes composant ces configurations militantes). Cette perspective nous a donné les moyens de saisir les relations et interactions entre les différentes composantes ainsi que les phénomènes de filiation et de successions entre eux et entre plusieurs mobilisations au fil de la séquence étudiée. En outre, le décentrement opéré a également permis de pointer plusieurs écarts avec l'histoire nationale et parisienne et, ce faisant, de discuter certains résultats avancés par la littérature et leur degré de généralisation possible. C'est par exemple le cas de plusieurs partitions habituelles du mouvement des femmes – à l'instar de la division du mouvement en tendances idéologiques (féministes révolutionnaires, courant lutte des classes et Psychanalyse et politique) ou encore de la distinction entre groupes de quartier et groupes de conscience – que l'analyse a relativisé dans les cas lyonnais et grenoblois. Notre travail vient également confirmer et étayer la relativité des sigles et des appartenances « centraux » déjà constatée (Zancarini-Fournel, 2003b, p. 247) et les jeux et appropriations stratégiques qu'ont pu en faire les acteurs locaux – l'analyse des sections locales de l'association Choisir en fournissant une illustration particulièrement éclairante – tout en démontrant empiriquement l'autonomie des mobilisations locales, leurs conditions de possibilité ainsi que leurs limites.

Ce sont aussi les découpages usuels des périodes et les interprétations qui leur sont associées dans l'historiographie du féminisme de la « deuxième vague » que ce travail a revisité. Nous avons par exemple montré que la période qui s'ouvre après 1975, analysée comme celle des divisions au niveau national et parisien, correspond à l'apogée du mouvement des femmes autonome et non mixte dans les configurations féministes lyonnaises et grenobloises. Si, aux deux niveaux, le vote de la « loi Veil » et le reflux des mobilisations pour l'avortement constituent un tournant et entraînent d'importantes reconfigurations militantes, ces dernières prennent des directions opposées, donnant lieu à des dynamiques

unitaires dans les espaces locaux et à leur contraire au niveau national. Les analyses développées dans la première partie de cette thèse ont aussi conduit à repenser la période charnière de la fin des années 1970 et du début des années 1980, nuanciant la rupture entre ces deux décennies et l'idée d'une démobilité dès 1979. L'étude des processus et actions alors en cours (remobilisation autour de l'avortement, diffusion du féminisme dans les organisations syndicales et partisans, transformation et diversification des formes militantes) nous a amené à réinscrire cette dernière période dans une temporalité plus large qui déborde la décennie 1970 et par conséquent à dater la « fin » de la séquence historique étudiée autour de l'année 1984.

Loin de se limiter à des monographies, les analyses localisées développées dans cette thèse dessinent donc bien une *autre histoire* du féminisme français des années 1970. Celle-ci n'est pas enfermée dans le local ou le régional puisque nous avons largement investigué les « jeux d'échelles » et enrichit l'analyse des mobilisations féministes d'une prise en compte systématique des intrications, circulations, influences et interdépendances avec les niveaux régional, parisien, national et international. Surtout, cette histoire écrite à partir des configurations lyonnaises et grenobloises de la « deuxième vague » n'est ni plus ni moins « vraie » que l'histoire nationale ou parisienne de cette période – « les conclusions qui résultent d'une analyse menée à une échelle particulière ne peuvent être opposées aux conclusions obtenues à une autre échelle » (Lepetit, 1993, p. 137). C'est précisément parce qu'ils permettent de discuter et de mieux cerner le « champ de validité » des résultats établis par cette dernière que nos résultats enrichissent l'historiographie (Lepetit, 1993, p. 138).

La contribution de la thèse à l'analyse des mobilisations féministes françaises contemporaines réside aussi dans les éléments d'historicisation de l'espace de la cause des femmes qu'elle a proposé. La diffusion du féminisme dans différentes sphères au-delà du mouvement social au tournant des années 1980, saisie *via* l'histoire des configurations lyonnaises et grenobloises et *via* les parcours de leurs actrices, participe ainsi de la genèse de l'espace de la cause des femmes. On a ainsi pu analyser la période et les processus par lesquels commencent à se former différents pôles, entraînant la transformation des configurations féministes de la « deuxième vague » en espaces de la cause des femmes ; ce qui éclaire certains moteurs et moments de sa formation et renseigne son histoire de façon antérieure aux mobilisations pour la parité.

Au-delà de l'histoire des mobilisations féministes de la « deuxième vague », ce travail a aussi généré des connaissances nouvelles sur les actrices de ces luttes, leurs profils et leurs

trajectoires jusqu'alors peu étudiées. La réalisation de l'enquête par questionnaire et les données inédites qui en résultent, relatives à une population de féministes « ordinaires » engagées à Lyon et à Grenoble dans des groupes divers, brosse un portrait d'ensemble différent de celui établi par des enquêtes antérieures sur les militantes du MLF parisien ou extrapolé à partir du cas de quelques grandes figures. Ce portrait a d'abord permis de remettre en question ou de nuancer certaines images d'Épinal, en montrant que des traits et caractéristiques souvent prêtées aux féministes des années 1970 ne se retrouvaient pas (complètement) dans la population enquêtée : c'est par exemple le cas de leur homogénéité sociale ou encore de leur situation au moment de l'engagement, en particulier au regard de la maternité et de l'élevage des enfants. L'analyse des carrières militantes des Lyonnaises et des Grenobloises nous a aussi conduit à réinterroger la filiation entre Mai 1968 et les mouvements féministes des années 1970 au niveau des parcours militants. Nous avons ainsi montré que si 1968 constitue un schème explicatif de l'engagement féministe qui s'est diffusé et solidifié – et repris à leur compte par les enquêtées elles-mêmes indépendamment de leur participation effective –, les données issues du questionnaire montrent que seul un tiers des répondantes y ont participé de manière active ; les matériaux qualitatifs confirmant pour leur part que plusieurs générations militantes féministes entrent dans les espaces contestataires après 1968, voire directement dans les configurations féministes de la « deuxième vague » sans engagement militant préalable.

Dans d'autres cas, nos résultats sont venus confirmer des tendances mises au jour par d'autres enquêtes, les matériaux recueillis permettant d'en approfondir l'analyse, à l'image du désengagement militant massif qui se produit dans les années 1980. Enfin, les données quantitatives ont aussi permis d'objectiver et de mesurer chez les Lyonnaises et les Grenobloises l'importance de phénomènes parfois évoqués dans la littérature – comme le vécu d'avortements clandestins avant la « loi Veil » ou les expériences de relations homosexuelles – et d'en révéler d'autres, à l'image des violences sexuelles dont on a montré l'ampleur. Enfin, d'importants développements ont été consacrés dans cette thèse aux devenir des féministes depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui, conduisant à renseigner tant les évolutions de leur militantisme que la persistance de leurs convictions. Ainsi, au travers de ces éléments empiriques sur les profils et caractéristiques au moment de l'engagement comme sur les trajectoires et devenir ultérieurs de cette population, c'est l'analyse prosopographique d'un groupe de féministes françaises de la « deuxième vague » qui a été menée à bien dans cette thèse.

Enfin, la dernière contribution de ce travail aux travaux sur le féminisme français contemporain tient à la manière d'analyser la question de la transmission intergénérationnelle du féminisme. Alors que les enjeux de génération et de transmissions entre les mouvements féministes sont centraux dans les débats politiques et scientifiques, ce travail apporte une contribution originale en montrant comment la sphère familiale a pu constituer un autre lieu possible de transmission. En outre, l'analyse plus spécifique des enfants qui ont procédé à une appropriation politique et militante de leur héritage féministe familial nous a permis de réfléchir à partir d'une entrée différente aux différentes « vagues » du féminisme contemporain ; les rapports différenciés des mères et des enfants au féminisme sont apparus comme un moyen de saisir empiriquement et non théoriquement ce qui distingue les « deuxième » et « troisième » vagues.

Une analyse plurielle des conséquences des mouvements sociaux

En proposant une analyse plurielle et robuste des conséquences des mouvements sociaux, notre travail apporte plusieurs contributions à la sociologie des mobilisations et du militantisme dans laquelle il s'inscrit. Tout d'abord, nous avons mené à bien une analyse des « carrières militantes » qui remplit véritablement les attendus de cette approche. Si ce modèle d'analyse de l'engagement s'est largement diffusé dans ce champ d'études et au-delà, son succès a aussi débouché sur des usages pluriels, parfois plus relâchés voire « métaphoriques » du concept (Agrikoliansky, 2017, p. 186) ; une tendance qui n'est pas étrangère au « coût particulièrement élevé des investissements empiriques » que nécessite sa mise en œuvre (Agrikoliansky, 2017, p. 186). Le dispositif de recherche déployé dans cette thèse – l'analyse historique des contextes, la démarche comparative, la réalisation d'analyses séquentielles et l'articulation avec des entretiens – a permis de répondre aux exigences de cette approche et d'aboutir à des résultats originaux que d'autres méthodes n'auraient pas engendré. Ce sont plus spécifiquement deux principes que notre travail est parvenu à suivre et à combiner : la prise en compte de la dimension processuelle de l'engagement d'une part et l'articulation avec le contexte d'autre part.

Grâce aux typologies des carrières féministes établies à partir des traitements séquentiels et des méthodes d'appariement optimal, nous avons pu montrer comment les militantes ont circulé dans le temps et dans les espaces féministes étudiés : circulation tout d'abord au sein des configurations féministes locales de la « deuxième vague » du début des années 1970 au milieu des années 1980, ce qui nous a permis d'enrichir l'analyse des

engagements féministes eux-mêmes en les analysant dans toute leur complexité ; circulation au sein de l'espace de la cause des femmes ensuite, à partir des années 1980 et jusqu'à la date de l'enquête, ce qui nous a amené à rendre compte de leurs devenir politiques variés. Ces analyses présentent deux principaux intérêts par rapport aux études qui optent pour des coupes synchroniques à moyen et long termes pour saisir les devenir des militant-e-s : d'une part, elles ont permis de restituer des trajets, et ainsi de saisir les carrières militantes dans toute leur diachronie, de voir les enchaînements et successions dans les collectifs fréquentés, les départs des espaces militants mais aussi les retours, etc. Et d'autre part, nous avons pu mesurer la fréquence de chacun de ces trajets parmi la population. On a par exemple pu mettre au jour que le fait de rester engagée en continu au sein de l'espace de la cause des femmes depuis les années 1980 est une trajectoire collective largement minoritaire dans la population enquêtée.

Si ces traitements, couplés à la cartographie préalable des espaces contestataires, ont permis d'analyser les trajectoires des féministes de façon intriquée et emboîtée au contexte historique et militant, la comparaison entre Lyon et Grenoble a permis d'aller un pas plus loin en pointant les effets du contexte local. La mise au jour des variations entre les carrières féministes lyonnaises et grenobloises souligne en effet le rôle joué par les contextes locaux quant aux possibilités et modalités de prolongement de l'engagement féministe, que ce soit sur le plan professionnel ou militant. Alors qu'il est aujourd'hui courant d'appeler à une analyse contextualisée des engagements qui, pour comprendre les incidences biographiques, aille au-delà des formes et caractéristiques de l'expérience militante elle-même, nos résultats rappellent effectivement que les ressources acquises *via* l'engagement ne sont pas mobilisables et valorisables dans tous les contextes et ne génèrent donc pas les mêmes effets sur la suite des parcours. Ils plaident ainsi pour une analyse attentive au rôle des contextes, non seulement historiques et organisationnels mais aussi locaux dans lesquels sont inscrits les individus. C'est aussi de cette manière que notre travail, tirant profit de l'approche localisée et comparée, contribue à affiner la compréhension des incidences biographiques des engagements militants.

L'autre apport de cette thèse à la sociologie du militantisme et des conséquences biographiques de l'engagement réside dans l'investigation en profondeur des effets du féminisme sur la sphère personnelle des militantes. Parent pauvre de ce champ de recherche, les incidences de l'engagement sur la vie privée – renvoyant aux dimensions affectives, sexuelles, conjugales et familiales – ont été au cœur des analyses développées dans cette thèse. Loin de s'en tenir aux indicateurs classiques et restreints habituellement utilisés pour mesurer ce type d'incidences (taux de mariage, de divorce, d'enfants, etc.), ce travail a

proposé une exploration large des traductions du féminisme dans le « privé », dont il a montré les répercussions sur différentes dimensions : en termes de travail de transformation personnelle, dans le domaine des relations sexuelles, affectives, conjugales et domestiques ou encore en matière de maternité et d'élevage des enfants. De surcroît, la carrière relationnelle construite dans la thèse en vue des traitements séquentiels a montré qu'il était possible de penser d'autres indicateurs pour appréhender statistiquement le parcours amoureux de façon plus large et saisir des situations affectives plurielles ; une démarche indispensable pour la population enquêtée en raison de ses spécificités mais qui pourrait être mobilisée à profit pour d'autres groupes sociaux. Plus généralement, une perspective intéressante pour prolonger ce travail serait de développer une analyse large et approfondie des incidences personnelles de l'engagement militant à l'égard d'acteurs et actrices de mobilisations dont l'objet est moins directement relié au « privé » (mouvements indépendantistes, syndicaux, pacifistes, etc.), ou qui sont engagés dans des mouvements sociaux porteurs de conceptions traditionnelles ou conservatrices.

Enfin, c'est aussi par la prise en compte des enfants de militantes et l'analyse de leur socialisation politique que cette thèse a enrichi et développé l'étude des incidences personnelles de l'engagement. Poursuivant les déplacements entamés par d'autres enquêtes, notre travail a contribué à analyser et renseigner la question des effets intergénérationnels des mouvements sociaux. Si cette question demeure peu traitée dans le champ des recherches sur les conséquences des mouvements sociaux, elle constitue pourtant une manière heuristique de penser et saisir l'impact plus large des mouvements sociaux au-delà de leurs frontières.

Nos résultats montrent ainsi que l'influence intergénérationnelle *via* la transmission familiale est une autre voie possible par laquelle les résultats des mouvements sociaux se diffusent à la population en général. Pour le dire autrement, on saisit ainsi comment des schémas alternatifs de socialisation produits par les mouvements sociaux deviennent disponibles et se propagent au-delà de leurs participant-e-s, ce qui éclaire une autre médiation possible à l'œuvre dans la relation complexe entre mouvements sociaux et changement social. Ainsi, alors que les effets biographiques agrégés des mouvements sociaux (*aggregate biographical outcomes*) – à savoir ceux qu'ils exercent sur la population en général ou sur certaines fractions spécifiques – demeurent sous-étudiés, et que leur analyse soulève d'importants défis méthodologiques, s'intéresser à l'entourage non-militant des militant-e-s pourrait constituer un terrain plus fiable et plus ferme pour développer de telles investigations. Au-delà des enfants des activistes, la prise en compte de membres de leur cercle familial élargi ou de leurs entourages amicaux serait une piste de recherche intéressante.

Socialisation, genre et politique : une articulation heuristique

La socialisation féministe est apparue comme un objet particulièrement riche pour réfléchir et travailler ensemble les problématiques de la socialisation en général, de la socialisation politique en particulier et du genre.

La thèse contribue tout d'abord à la réflexion sur une question centrale de la sociologie dispositionnaliste : celle de l'emboîtement des socialisations. Du côté des militantes féministes, on a ainsi montré comment l'expérience de l'engagement féministe s'articule aux socialisations antérieures des militantes, engendrant des effets communs et variés sur la suite de leurs trajectoires et sur les autres sphères de leur vie. Du côté des enfants de militantes, l'analyse de leur socialisation primaire familiale marquée par le féminisme a été combinée à celle de leurs parcours ultérieurs et de leurs socialisations secondaires, ce qui nous a permis de comprendre les réceptions différenciées des héritages politiques familiaux au sein de la deuxième génération.

Pour les deux générations familiales étudiées, la thèse a renseigné empiriquement les processus de socialisation à l'œuvre, mettant au jour de nombreux mécanismes et modalités par lesquels ils opèrent ainsi que les produits qui en résultent. Si certains contenus sont communs aux militantes féministes et à leurs enfants (grille de lecture attentive aux rapports et hiérarchies de genre, ressources pour faire face au sexisme et s'imposer en tant que femmes, capacité à s'affranchir de certaines normes de genre par exemple), d'autres au contraire sont absents – ou très atténués – chez la deuxième génération, soulignant les phénomènes de transformation et de déperdition qui se jouent dans la transmission intergénérationnelle et dans l'enchâssement des socialisations. C'est notamment le cas des dispositions relatives à l'affirmation des femmes comme sujet – qui se traduisent chez les féministes enquêtées par des appétences pour l'entre-soi féminin, un intérêt pour l'histoire des femmes, une vigilance sur la visibilité et valorisation des femmes, etc. – ou de la capacité à livrer un récit de soi, de son intimité et de sa sexualité sous un angle politique, qui sont peu présentes parmi la deuxième génération. Ce faisant, la thèse a procédé à une analyse dynamique de la socialisation féministe, attentive aux évolutions de ses produits au fil de leur circulation entre les générations.

En développant une sociologie de la transformation du genre, de ses mécanismes et de ses limites, notre travail apporte aussi une contribution aux études sur le genre. Au fil de la démonstration, nous avons proposé une réflexion sur la reproduction, la contestation et la subversion du genre, de ses institutions et de ses normes, saisies à travers les parcours et les

pratiques des féministes (notamment l'élevage des enfants, pour les concernées) et ceux de leurs descendant-e-s. C'est tout particulièrement la question de la socialisation de genre qui a été développée dans cette thèse. Nos résultats ont conduit à approfondir en particulier deux dimensions moins travaillées dans la littérature. La première tient au caractère dynamique des socialisations de genre vécues par les individus au cours de leurs trajectoires, notre travail démontrant que les dispositions incorporées pendant la socialisation primaire ne sont pas immuables mais peuvent être modifiées et transformées par la suite au cours de socialisations secondaires, soulignant la nécessité de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie dans l'analyse des socialisations de genre. La deuxième dimension touche au caractère potentiellement hétérogène et dissonant de ces dispositions de genre chez les individus, puisque nous avons pointé à travers plusieurs exemples la cohabitation entre des contenus contradictoires chez les enquêté-e-s et leurs traductions sous forme de tensions ou de sentiments de culpabilité. Ces résultats invitent à complexifier l'analyse des socialisations de genre, en prenant systématiquement en compte la pluralité de leurs produits, dans la diachronie comme dans la synchronie des parcours de vie, pour achever la rupture avec tout type d'essentialisation.

C'est aussi en intégrant les produits des socialisations de genre à l'analyse de la socialisation politique que notre travail effectue un déplacement par rapport à ce champ de recherche. L'un des apports de cette thèse réside dans la mobilisation et l'opérationnalisation d'une approche élargie de la socialisation politique, qui prend en compte non seulement le rapport à la politique des individus mais aussi leur rapport politique au monde social. Grâce à cette perspective large, il a été possible de repérer les différents contenus des héritages politiques des enfants de féministes, au-delà de ce qu'aurait permis une définition plus légitimiste ou stato-centrée du politique. Surtout, nous avons cherché à saisir et renseigner la manière dont ces deux dimensions de la socialisation politique s'articulent et se nourrissent. À partir de l'exemple du rapport au féminisme, on a ainsi mis en évidence le rôle joué par des instances et des acteurs extérieurs à la sphère familiale pour que le passage d'un niveau à l'autre s'opère et que les dispositions à transformer le genre incorporées par les enfants prennent la forme de pratiques et de positions plus directement politiques.

La deuxième contribution de ce travail aux recherches sur la socialisation politique tient à l'attention portée aux processus d'appropriations des héritages familiaux, une dimension peu investiguée dans la littérature. Les analyses consacrées aux enfants de féministes nous ont permis de travailler empiriquement ces processus et de démontrer comment les individus socialisés se livrent à une appropriation de leurs héritages politiques

familiaux et à une retraduction et transformation de leurs contenus. Ainsi, la thèse éclaire non seulement comment l'héritage vient à l'héritier mais aussi comment celui-ci s'en empare. En outre, l'étude du renouvellement des contenus de l'héritage opéré par les enfants nous a conduit à mettre au jour que les processus de socialisation politique à l'intérieur des univers familiaux ne sont pas uni-directionnels et à relever une autre dimension peu traitée, celle des effets de transmission inversée. On l'a vu, chez les enfants qui ont procédé à une appropriation politique de leur héritage, l'actualisation et le renouvellement des contenus au contact d'autres mouvements et générations féministes dits de la « troisième vague » a pu avoir des incidences sur leurs mères – sous forme de réactivation ou renforcement des produits de leur socialisation féministe, ou de familiarisation avec de nouvelles thématiques et grilles de lecture, voire de changement de positions sur certains sujets – ce qui dessine les contours d'une socialisation politique « à rebours ».

Si elle soulève d'importants défis méthodologiques, l'analyse de ces transmissions familiales « à rebours » en matière politique, et plus généralement la prise en compte des processus pluri-directionnels à l'œuvre dans les univers familiaux, apparaissent comme une voie prometteuse pour renouveler et enrichir l'étude des socialisations politiques familiales.

Sources

A. Archives

Archives départementales de l'Isère (AD38)

Série W

- 7945W Versements des renseignements généraux [accès sur dérogation]
 - Côte 137 : « MLF, Femmes en mouvement, Confédération syndicale des femmes » (1971-1982)
 - Côte 330 : « Mouvements féminins divers » (1949-1989)
 - Côte 351 : « Mouvement Planning familial » (1961-1979)
 - Côte 354 : « MLAC » (1972-1985)
- 4332W Versements du Cabinet du préfet [accès sur dérogation]
 - Côte 294 : « Mai 68 » (1968)
 - Côte 296 : « Agitation sociale » (1968-1971)
 - Côte 297 : « Activisme gauchiste » (1969-1970)
- 6299W Versements du Cabinet du préfet [accès sur dérogation]
 - Côte 6 : Rapports des renseignements généraux (1973)
 - Côte 7 : Rapports des renseignements généraux (1973)
 - Côte 8 : Rapports des renseignements généraux (1973)
- 6270W Versements du Cabinet du préfet [accès sur dérogation]
 - Côte 28 : « Affiches et tracts politiques » (1971-1976)
 - Côte 30-32 : « Partis politiques » (1961-1976)
 - Côte 33 : « Mouvements dissous » (1965-1974) et « Gauchistes » (1971-1972 »
 - Côte 34 : « Gauchistes » (1971-1972)
 - Côte 40 : « Journées nationales d'action, manifestations » (1972-1974)
 - Côte 41 : « Journées nationales d'action, manifestations » (1975-1976)

- Côte 42 : « Journées nationales d'action, manifestations » (1977)

Série J

- 39J Collection de brochures, tracts et pièces concernant la vie politique de l'Isère de 1949 à 1976
 - Côte 9 : « Féminismes » (1968-1976)
- 252J Fonds Éditions Vérité Rhône-Alpes /Ateliers du Vercors, Pierre Boisgontier et Geneviève Baudino
 - Côte 8-11 : « MLAC » et « Association Choisir de Grenoble » (1973-1986)
 - Côtes 21-27 : « Lutttes et mouvements divers » (1970-1984)
 - Côtes 37-41 « Presse alternative et associative » (1972-1989)

Archives départementales du Rhône

- Versement 3632W, Cabinet du préfet
 - Côte 22 : « Associations » (1974-1976)

Archives du Planning familial de l'Isère

- A1 « Présentation de l'association »
- A2 « Les acteurs du Planning familial de l'Isère »
- A5 « Le Planning familial de l'Isère et la justice »
- A6 « Les thématiques du Planning familial »
- A7 « Anniversaires du Planning familial »
- A8 « Moyens d'action »
- 1W « Comptes rendus du Collectif CA 1983-1986 »

Planning familial du Rhône

- Documents sur l'histoire du Planning Familial lyonnais
- Documents internes de l'association

Centre Louise Labé, Université Lyon 2

- Dossier « Tracts après 1980 »

- Archives de l'enquête sur le MLF lyonnais, documents relatifs au Centre des femmes de Lyon et à divers groupes locaux [Accès sur autorisation]

Archives Recherches et Cultures Lesbiennes (ARCL)

- Dossier Rhône-Alpes (1986 - ...)
 - Pochette « Grenoble »
- Dossier Lyon (GLH, ARIS, La Griffè, Divers) (1976-2000)
 - Pochette « Groupe de lesbiennes de Lyon et Centre des femmes de Lyon »
 - Pochette « GLH Lyon » (1976-1980)

Archives personnelles

Les archives personnelles (non déposées) sont répertoriées *via* le nom du collectif militant dans lequel les militantes féministes ont principalement été engagées au cours des années 1970, même si les documents les composant ne se limitent pas à ces groupes.

- Archives de Geneviève Baudino [projet de dépôt]
- Archives de Chantal Desvigne [aujourd'hui déposées à la Bibliothèque Marguerite Durand]
- Groupe des 12
- Groupe du Village Olympique
- Cercle Flora Tristan
- Secteur féminin de l'UD-CGT
- Groupe femmes de Vaulx-en-Velin

B. Sources imprimées

Revue, journaux et bulletins féministes

Presse féministe nationale

- *L'information des femmes* – (novembre 1975- octobre 1977)
- *Le Temps des femmes* (mars 1978- novembre 1982)

- *Le quotidien des femmes* (1974-1976)
- *Des femmes en mouvement* (1977-1978)
- *Femmes travailleuses en lutte* (janvier 1976-novembre 1977)

Presse féministe grenobloise

- *Marie-Colère* (décembre 1977-octobre 1979) (n°1 à 5)
- *Bulletin d'information du Planning familial de l'Isère* (1982) (n°1 et 2)

Presse féministe lyonnaise

- *La Voix des femmes* (n°1 et 2, 1972)
- *Marie-Colère* (n°0, mars 1975)
- *Bulletins du Cercle Flora Tristan* (1973-1977)
- *Quand les femmes s'aiment...* (1978-1980)
- *Bulletin Contraception, avortement libres et gratuits* (n°1 et 2, 1979)

Dossiers de presse

Bibliothèque municipale de Grenoble :

- Dossier « Mouvements et associations » - Côte Vh 6175 (1985-1997)
- Dossier « Élections présidentielles en Isère » - Côte Vh 6496 (1988-2002)

Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, Lyon :

- Dossiers « Femmes dans la région Rhône-Alpes » : tomes 1 à 4 (1974-1985)

Ouvrages et articles

Grenoble

ALVAREZ L., 1996, *Parcours individuels et réseaux du militantisme d'extrême-gauche en France dans les années 1968. Le cas de Grenoble*, Mémoire, Université Lyon 2.

BERNARDY DE SIGOYER M. DE, 1980, *La contre-information dans les luttes urbaines : un système d'expression. Le cas de Grenoble*, Thèse de sciences sociales, Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble.

BLANC-TAILLEUR M., 2004, *Le Planning familial à travers l'exemple de Grenoble: de la loi Neuwirth à la loi Veil (1967-1975)*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Grenoble, Université Pierre Mendès-France Grenoble 2.

BLANC-TAILLEUR M., 2006, « Le Planning familial de Grenoble », dans *Rester libres ! Les expressions de la liberté des allobroges à nos jours*, Grenoble, Musée Dauphinois, p. 169-174.

COLLECTIF IVP., 2008, *Avorter: histoires des luttes et des conditions d'avortement des années 1960 à aujourd'hui.*, Lyon, Tahin party.

COMITÉ POUR LA LIBERTÉ DE L'AVORTEMENT ET DE LA CONTRACEPTION, 1973, *Libérons l'avortement*, Paris, F. Maspero, 137 p.

DUBESSET M., 2006, « L'engagement pour les droits des femmes en Isère au 20ème siècle », dans *Rester libres ! Les expressions de la liberté des allobroges à nos jours*, Grenoble, Musée Dauphinois, p. 175-180.

FERREY-MARTIN, A., WOLF, C., BERTHOMMIER, V. (dirs.), 1974, *De l'autre côté de la maternité*, Paris, F. Maspero (Cahiers libres), 195 p.

LOUVET-RUEFF C., 2001, *Le mouvement Choisir (1971-1983)*, Mémoire d'histoire, Grenoble, Université Pierre Mendès-France Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

MORE C., 2000, *Les débuts du Planning familial à Grenoble (1961-1967)*, Mémoire de maîtrise d'histoire sociale et culturelle, Grenoble, Université Grenoble 2.

OVERGAARD T., 1978, *La lutte des femmes à Grenoble, de 1968 à juin 1977*, Mémoire de maîtrise de français, Copenhague, Romanks Institut, Université de Copenhague.

SIBILLE J., 2011, *Du mouvement écologiste à la technocratie verte : le cas de la technopole grenobloise, de la fin des années 1960 à nos jours*, Mémoire de Master 2 sciences humaines et sociales, Grenoble, Université Pierre Mendès-France de Grenoble.

SIBILLE J., 2013, « Le vert et le rouge : l'émergence du mouvement écologiste grenoblois, fin des années 1960-juillet 1976 », *La pierre et l'écrit. Revue d'histoire et de patrimoine en Dauphiné*, 24, p. 177-203.

Lyon

CLEF, 1989, *Chronique d'une passion: Le Mouvement de liberation des femmes a Lyon*, Paris, L'Harmattan, 271 p.

COLLECTIF, 2014, « Cartographie de l'espace militant lyonnais. Rapport intermédiaire ANR Sombbrero », Lyon.

IDIER A., 2012, *Dissidanse rose: fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, M. Chomarar (Collection Mémoire active), 153 p.

JABOULEY E., 1997, *La création du Planning familial à Lyon*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Lyon, Université Lyon 2.

MARX R., 2002, *Debout, les damnées de la terre ! Les commissions féminines de la CGT du Rhône (1970-1982)*, Mémoire d'histoire, Grenoble, Université Pierre Mendès-France Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

« L'intelligence d'une ville. Vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975. Mai Juin 1968 à Lyon », *Actes de la rencontre proposée le samedi 26 avril 2008 par la Bibliothèque municipale de Lyon, La Part-Dieu.*

C. Sources audio-visuelles

- Film « Un passé toujours présent », 2006, Archives du Planning familial du Rhône.
- Film « Le planning familial, toute une histoire. Regards croisés. Planning familial de l'Isère. 50 ans de lutte », réalisé par le Centre audiovisuel Grenoble.
- Documentaire « Les filles de la Gauche Prolétarienne », émission *La fabrique de l'histoire*, France Culture, 26 mai 2010
- « Les luttes pour l'avortement dans les années 1970 à Lyon », émission *Martine Lilith et les autres*, Radio Canut <http://blogs.radiocanut.org/lilithmartineetlesautres/2009/01/26/les-luttes-pour-labortement-annees-60-70/>

Bibliographie

- ABBOTT A., 1995, « Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas », *Annual Review of Sociology*, 21, p. 93-113.
- ABBOTT A., 2012, « Time matters. (Traduction de l'épilogue par Claire Lemerancier et Carine Ollivier) », *Terrains & travaux*, 19, p. 183-203.
- ABBOTT A.D., 2001, *Time matters: on theory and method*, Chicago, University of Chicago Press, 318 p.
- ABBOTT P., 2000, « Sisterhood », dans KRAMARAE C., SPENDER D. (dirs.), *Routledge international encyclopedia of women*, New York, Routledge, p. 1855.
- ABENDSCHÖN S., 2013, *Growing into Politics: Contexts and Timing of Political Socialisation*, Colchester, UK, European Consortium for Political Research Press, 300 p.
- ACHIN C., ANDRO A., CARDI C., DESCOUTURES V., BLANC N.L., RENNES J., ROUEFF O., 2015, « Éditorial », *Mouvements*, 82, p. 7-9.
- ACHIN C., NAUDIER D., 2008, « Les féminismes en pratiques », dans DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F. (dirs.), *Mai-juin 68*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières, p. 383-398.
- ACHIN C., NAUDIER D., 2009, « La libération par Tupperware ? », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 29, p. 131-140.
- ACHIN C., NAUDIER D., 2010, « Trajectoires de femmes "ordinaires" dans les années 1970 », *Sociologie*, N°1, vol. 1.
- ACHIN C., NAUDIER D., 2013, « L'agency en contexte: réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 55, p. 109-130.
- ACKER J., 1990, « HIERARCHIES, JOBS, BODIES: A Theory of Gendered Organizations », *Gender & Society*, 4, 2, p. 139-158.
- AGRIKOLIANSKY É., 2002, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945: sociologie d'un engagement civique*, Paris Budapest Torino, l'Harmattan (Logiques politiques), 387 p.
- AGRIKOLIANSKY E., 2017, « Les "carrières militantes". Portée et limites d'un concept narratif », dans FILLIEULE O., HAEGEL F., HAMIDI C., TIBERJ V. (dirs.), *Sociologie plurielle des comportements politiques: je vote, tu contestes, elle cherche*, Paris, Sciences po, les presses, p. 167-192.
- AGRIKOLIANSKY, É., SOMMIER, I. (dirs.), 2005, *Radiographie du mouvement altermondialiste: le Second forum social européen*, Paris, la Dispute (Série Pratiques politiques), 318 p.
- ALBENGA V., BACHMANN L., 2015, « Appropriations des idées féministes et transformation de soi par la lecture », *Politix*, 109, p. 69-89.
- ALBENGA V., JACQUEMART A., BERENI L., 2015, « Dossier "Appropriations ordinaires des idées féministes" », *Politix*, n° 109, 1.

ALONZO P., 1996, *Femmes employées : la construction sociale sexuée du salariat*, Paris Montréal, l'Harmattan, 237 p.

ALVAREZ L., 1996, *Parcours individuels et réseaux du militantisme d'extrême-gauche en France dans les années 1968. Le cas de Grenoble*, Mémoire, Université Lyon 2.

AMENTA E., CAREN N., CHIARELLO E., SU Y., 2010, « The Political Consequences of Social Movements », *Annual Review of Sociology*, 36, 1, p. 287-307.

ANDRIOCCI M., 2005, « Entre colère et distance : les "études féministes" à l'université », *L'Homme et la société*, n° 158, 4, p. 73-93.

ANTOINE M., 1988, « Une histoire du MLAC », dans *Le Féminisme et ses enjeux : vingt-sept femmes parlent*, Paris, Edilig, p. 243-249.

ARONSON P., 2003, « Feminists or "Postfeminists"? Young Women's Attitudes toward Feminism and Gender Relations », *Gender and Society*, 17, 6, p. 903-922.

ARONSON P., 2015, « Féministes ou postféministes ? », *Politix*, 109, traduit par BOISSON H., p. 135-158.

ARTIÈRES P., ZANCARINI-FOURNEL M., 2008, *68, une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte (Cahiers libres), 847; 32 p.

AUTHIER J.-Y., GRAFMAYER Y., MALLON I., VOGEL M., 2010, *Sociologie de Lyon*, Paris, La Découverte, 126 p.

BACHMANN L., 2009, *De l'argent à soi : les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*, Rennes, PUR, 239 p.

BACHMANN L., 2010, « Transformer le genre par la littérature. Essai de sociologie indirecte », *Versants. Revue suisse des littératures romanes*, 57, 1, p. 77-92.

BACHMANN L., 2011, « Les pratiques de subjectivation des femmes : Une analyse par le révélateur du rapport à l'argent dans le couple », *Sociologie et sociétés*, 43, 1, p. 287-304.

BACHMANN L., 2014, « Women's Friendship and Gender Transformation », *European Journal of Women's Studies*, 21, 2, p. 165-179.

BACOT P., 2002, « Lyon : la gauche a gagné la bataille du clivage », dans DOLEZ B., LAURENT A. (dirs.), *Le vote des villes : les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 49-65.

BAJOS N., BELTZER N., 2008, « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », dans *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé.*, La Découverte, p. 243-271.

BAJOS N., BOZON M., 2008, « Les agressions sexuelles en France : résignation, réprobation, révolte », dans *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé.*, La Découverte.

BAJOS N., FERRAND M., 2006, « L'interruption volontaire de grossesse et la recomposition de la norme procréative », *Sociétés contemporaines*, no 61, 1, p. 91-117.

BAJOS N., FERRAND M., 2009, « Echecs de contraception et recours à l'avortement : d'une analyse en termes de processus à une approche relationnelle », dans GOURBIN C. (dir.), *Santé de la reproduction au Nord et au Sud*, Presses universitaires de Louvain, Louvain, p. 477-490.

BAJOS N., MOREAU C., LERIDON H., FERRAND M., 2004, « Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? », *Population et Sociétés*, 407.

BALSIGER P., 2011, *Campaigning for Clean Clothes : the origins and strategic interactions of a social movement campaign targeting retailers in Switzerland and France*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques et Université de Lausanne.

- BARD C., 1995, *Les filles de Marianne : Histoire des féminismes, 1914-1940*, Édition : FAYARD, Paris, Fayard, 524 p.
- BARD C., 1999, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, A. Fayard.
- BARD C., 2001, *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Paris, A. Colin (Collection U), 285 p.
- BARD C., 2003, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles Questions Féministes*, 22, 1, p. 14-30.
- BARD C., 2004, « «Le lesbianisme comme construction politique» », dans *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, Paris, p. 111-126.
- BARD C., 2007, « Introduction », dans BARD C., MOSSUZ-LAVAU J. (dirs.), *Le planning familial: histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes, PUR, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), p. 11-19.
- BARD, C. (dir.), 2012a, *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 260 p.
- BARD C., 2012b, « Ecrire l'histoire des féministes: bilan et perspectives », dans BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes (Archives du féminisme), p. 13-26.
- BARD C., 2012c, *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Paris, le Cavalier bleu éd (Idées reçues), 286 p.
- BARD, C., CHAPERON, S. (dirs.), 2017, *Dictionnaire des féministes : France XVIIIe-XXIe siècles*, Presses universitaires de France.
- BARD, C., DIZIER-METZ, A., NEVEU, V. (dirs.), 2006, *Guide des sources de l'histoire du féminisme: de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 442 p.
- BARD, C., MOSSUZ-LAVAU, J. (dirs.), 2007, *Le planning familial: histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes, PUR, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 209 p.
- BATTAGLIOLA F., BERTAUX-WIAME I., FERRAND M., IMBERT F., 1991, *Dire sa vie : entre travail et famille la construction sociale des trajectoires*, Champigny, Centre de sociologie urbaine, 280 p.
- BECKER H.S., 1986, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62, 1, p. 105-110.
- BEM S., 1993, *The Lenses of Gender*, New Haven, Yale University Press.
- BENELLI N., HERTZ E., DELPHY C., HAMEL C., ROUX P., FALQUET J., 2006, « De l'affaire du voile à l'imbrication du sexisme et du racisme », *Nouvelles Questions Féministes*, 25, 1, p. 4-11.
- BENNANI-CHRAÏBI M., 2009, « Exit, voice, loyalty », dans FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dirs.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Références. Sociétés en mouvement), p. 228-235.
- BENNANI-CHRAÏBI M., 2011, « Quand négocier l'ouverture du terrain c'est déjà enquêter. Obtenir la passation de questionnaires aux congressistes de partis marocains », *Revue internationale de politique comparée*, 17, 4, p. 93-108.
- BENOIT B., 2000, *L'identité politique de Lyon*, Paris Montréal (Québec), l'Harmattan (Chemins de la mémoire), 239 p.

- BENOÎT B., 2004, « L'apport original de Lyon dans la vie de la franc-maçonnerie », dans ROYON C. (dir.), *Lyon, l'humaniste.*, Autrement, Paris, p. 178.
- BÉRARD J., 2013, *La justice en procès : les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Sciences po les presses, 304 p.
- BERENI L., 2006a, « Lutter dans ou en dehors du parti ? », *Politix*, 1, 73, p. 187-209.
- BERENI L., 2006b, « Les féministes françaises et la 'parité' : permanences et renégociations des partitions héritées de la décennie 1970 », dans *Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique (18ème-20ème siècles)*, PUF, Paris, p. 123-141.
- BERENI L., 2007, *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1.
- BERENI L., 2012, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », dans BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), p. 27-43.
- BERENI L., 2015, *La bataille de la parité: mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica (Collection Études politiques), 300 p.
- BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A., REVILLARD A., 2008, *Introduction aux gender studies : manuel des études sur le genre*, Bruxelles [Paris], De Boeck (Ouvertures politiques), 247 p.
- BERENI L., REVILLARD A., 2009, « La dichotomie public privé à l'épreuve des critiques féministes : de la théorie à l'action publique », dans *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, l'Harmattan (Logiques politiques), p. 27-56.
- BERENI L., REVILLARD A., 2012a, « Les femmes contestent », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 1, p. 5-15.
- BERENI L., REVILLARD A., 2012b, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 1, p. 17-41.
- BERGER P.L., LUCKMANN T., 2006, *La construction sociale de la réalité*, traduit par TAMINIAUX P., MARTUCCELLI D. (dir.), Nouvelle éd., Paris, A. Colin (Individu et société), 357 p.
- BERNARDY DE SIGOYER M. DE, 1980, *La contre-information dans les luttes urbaines : un système d'expression. Le cas de Grenoble*, Thèse de sciences sociales, Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble.
- BERNHEIM C., 1983, *Perturbation, ma sœur : naissance d'un mouvement de femmes 1970-1972*, Paris, Éditions du Seuil (Libre à elles), 182 p.
- BERNHEIM C., 2003, *L'amour presque parfait*, Paris, Kiron-Éd. du Félin (Le félin poche), 248 p.
- BERNHEIM C., 2010, *Perturbation, ma sœur: naissance d'un mouvement de femmes 1970-1972*, Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, le Félin-Kiron (Félin poche), 231 p.
- BERTAUX D., 2010, *Le récit de vie*, 3e éd, Paris, Armand Colin (128), 127 p.
- BERTAUX D., LINHART D., WITA B. LE, 1988, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social*, 143, p. 75-89.
- BERTRAND J., COURT M., MENNESSON C., ZABBAN V., 2015, « Introduction. Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte », *Terrains & travaux*, 27, p. 5-19.
- BERTRAND R., 2008, « Mai 68 et l'anticolonialisme », dans DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F. (dirs.), *Mai-juin 68*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières,

p. 89-101.

BESSIN M., DORLIN E., 2005, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'Homme et la société*, n° 158, 4, p. 11-27.

BIDART C., 2010, « Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action », dans *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, Éd. la Découverte (Recherches), p. 225-239.

BILLAUD, S., GOLLAC, S., OESER, A., PAGIS, J. (dirs.), 2015, *Histoires de famille : les récits du passé dans la parenté contemporaine*, Paris, Éditions Rue d'Ulm (Sciences sociales), 208 p.

BLAIR-LOY M., 1999, « Career Patterns of Executive Women in Finance: An Optimal Matching Analysis », *American Journal of Sociology*, 104, 5, p. 1346-1397.

BLANCHARD P., 2010, « Analyse séquentielle et carrières militantes », *Research Report, HAL-Open Archives*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00476193v1/document>.

BLANCHARD P., 2011, « Sequence Analysis for Political Science », *Working Papers of the Committee on Concepts and Methods, International Political Science Association*, <http://www.concepts-methods.org/WorkingPapers/PDF/1082>.

BLANCHARD P., 2016, « Les vicissitudes de l'innovation méthodologique. "Validité, falsifiabilité, parcimonie, consistance, précision, etc." », dans DEMAZIÈRE D., JOUVENET M. (dirs.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago, Volume 2*, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux), p. 151-170.

BLANCHARD, P., BÜHLMANN, F., GAUTHIER, J.-A. (dirs.), 2014, *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications*, Cham, Springer International Publishing (Life Course Research and Social Policies).

BLANCHARD S., 2013, *De la cause des femmes au marché de l'égalité. L'émergence de l'espace de l'accompagnement à l'égalité professionnelle en France (1965-2012)*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Toulouse 2 Le Mirail.

BLANCHARD S., GOFF I.B.-L., RABIER M., 2013, « Une cause de riches ? », *Sociétés contemporaines*, 89, p. 101-130.

BLANC-TAILLEUR M., 2004, *Le Planning familial à travers l'exemple de Grenoble: de la loi Neuwirth à la loi Veil (1967-1975)*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Grenoble, Université Pierre Mendès-France Grenoble 2.

BLANC-TAILLEUR M., 2006, « Le Planning familial de Grenoble », dans *Rester libres ! Les expressions de la liberté des allobroges à nos jours*, Grenoble, Musée Dauphinois, p. 169-174.

BLEE K., 2016, « Personal effects from far-right activism », dans GIUGNI M., UBA K., BOSI L. (dirs.), *The consequences of social movements*, New York, Cambridge University Press, p. 65-83.

BLOEMRAAD I., TROST C., 2008, « It's a Family Affair: Intergenerational Mobilization in the Spring 2006 Protests », *American Behavioral Scientist*, 52, 4, p. 507-532.

BOLLE P., 1998, « Les conditions de la prise de pouvoir », dans RIZZADO R., LALANDE F., DUCROS P., FRAPPAT P. (dirs.), *Action municipale, innovation politique et décentralisation: les années Dubedout à Grenoble*, Grenoble, Éd. la Pensée sauvage.

BONNET M.-J., 1981, *Mouvement de libération des femmes en chansons: histoire subjective 1970-1980*, Paris, Tierce.

- BONVALET C., LELIÈVRE E., 2015, « De la famille à l'entourage, questionner les contours d'une institution », *Mouvements*, 82, p. 90-96.
- BOONES M.-C., BRISAC T., VIENNOT E., 1983, *C'est terrible, quand on y pense*, Paris, Éditions Galilée (Débats), 308 p.
- BOSI L., GIUGNI M., UBA K., 2016, « The consequences of social movements: taking stock and looking forward », dans GIUGNI M., UBA K., BOSI L. (dirs.), *The consequences of social movements*, New York, Cambridge University Press, p. 3-39.
- BOURDIEU P., 1980, *Le Sens pratique*, MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME (dir.), Paris, Éditions de Minuit (Le Sens commun), 475 p.
- BOURDIEU P., 1984, *Questions de sociologie*, Éd. augmentée d'un index, Paris, Éd. de Minuit (Documents), 277 p.
- BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62, 1, p. 69-72.
- BOURDIEU P., 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, 1, p. 32-36.
- BOURDIEU P., 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éd. du Seuil (Points), 429 p.
- BOZON M., 2008, « Premier rapport sexuel, première relation: des passages attendus », dans *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé.*, La Découverte, p. 117-147.
- BOZON M., 2009, *Sociologie de la sexualité*, 2e éd, Paris, A. Colin (Domaines et approches), 126 p.
- BOZON M., HÉRAN F., 2006, *La formation du couple: textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte (Grands repères. Classiques), 267 p.
- BRIQUET J.-L., SAWICKI F., 1989, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, 2, 7, p. 6-16.
- BROQUA C., FILLIEULE O., 2001, *Trajectoires d'engagement: Aides et Act up*, Paris, Textuel (Le génie associatif), 94 p.
- BROQUA C., FILLIEULE O., ESCODA M.R. I, 2016, « Sur le façonnement international des causes liées à la sexualité », *Critique internationale*, 70, p. 9-19.
- BRUGEILLES C., CROMER I., CROMER S., 2002, « Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustres ou. Comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre », *Population (French Edition)*, 57, 2, p. 261.
- BRUNETEAU B., 1998, « Le "mythe de Grenoble" des années 1960 et 1970 un usage politique de la modernité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 58, 1, p. 111-126.
- BUDRY, M., OLLAGNIER, E. (dirs.), 1999, *Mais qu'est-ce-qu'elles voulaient?: histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Éd. d'en bas, 238 p.
- BUECHLER S.M., 1990, *Women's Movements in the United States: Woman Suffrage, Equal Rights, and Beyond*, Rutgers University Press, 276 p.
- BÜHLMANN F., 2008, « The Corrosion of Career? Occupational Trajectories of Business Economists and Engineers in Switzerland », *European Sociological Review*, 24, 5, p. 601-616.
- BUTLER J., 2006, *Défaire le genre*, traduit par CERVILLE M., Paris, Éd. Amsterdam, 311 p.
- BUTLER J.P., 2005, *Trouble dans le genre: pour un féminisme de la subversion*, traduit par KRAUS C., Paris, Éd. la Découverte, 283 p.
- CAHIERS DU GENRE, 2010, « Les objets de l'enfance », 2, 49.

- CARDI C., ODIER L., VILLANI M., VOZARI A.-S., 2016a, « Dossier “Maternités” », *Genre, sexualité & société*, 16.
- CARDI C., ODIER L., VILLANI M., VOZARI A.-S., 2016b, « Penser les maternités d’un point de vue féministe », *Genre, sexualité & société*, 16.
- CERCLE ELISABETH DIMITRIEV, 1976, *Brève histoire du M.L.F.: pour un féminisme autogestionnaire*, Rome Paris, Savelli Librairie de la Jonquièrre (Culture critique), 64 p.
- CHÂABANE N., 2008, « Diversité des mouvements de “femmes dans l’immigration” », *Les cahiers du CEDREF. Centre d’enseignement, d’études et de recherches pour les études féministes*, 16, p. 231-250.
- CHABANET D., GIUGNI M., 2010, « Les conséquences des mouvements sociaux », dans FILLIEULE O., AGRİKOLIANSKY E., SOMMIER I. (dirs.), *Penser les mouvements sociaux: conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte (Recherches), p. 145-161.
- CHAMPY F., ISRAËL L., 2009, « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, 73, p. 7-19.
- CHAPERON S., 1995, « La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 48, 1, p. 61-74.
- CHAPERON S., 1996, *Le creux de la vague: mouvements féminins et féminismes: 1945-1970*, Thèse de doctorat, Florence, Italie, Italie, Institut universitaire européen, 761 p.
- CHAPERON S., 1998, « 1945-1970, reprendre l’histoire du féminisme », dans SOHN A.-M., THELAMON F. (dirs.), *L’histoire sans les femmes est-elle possible?: [actes du] colloque, Rouen, 27-29 novembre 1997*, Paris, Perrin.
- CHAPERON S., 2000, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard.
- CHAPERON S., 2012, « “Momone et les bonnes femmes” ou Beauvoir et le MLF », dans BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), p. 85-99.
- CHAPLIN T., 2014, « Lesbians Online: Queer Identity and Community Formation on the French Minitel », *Journal of the History of Sexuality*, 23, 3, p. 451-472.
- CHARPENEL M., 2012, « Quand l’événement crée la continuité », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 1, p. 85-109.
- CHARPENEL M., 2014, « *Le privé est politique!* » *Sociologie des mémoires féministes en France*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d’études politiques de Paris.
- CHARPENEL M., 2016, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l’utopie féministe », *Education et sociétés*, 37, p. 15-31.
- CHARPENEL M., MASCLET C., 2017, « Transmission », dans BARD C., CHAPERON S. (dirs.), *Dictionnaire des féministes: France, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France.
- CHARPENEL M., PAVARD B., 2015, *Féminisme*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- CHAUVIN S., 2005, « Les aventures d’une “alliance objective”. Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L’Homme et la société*, 4, 158, p. 111-130.
- CHAUVIN S., LERCH A., 2013, *Sociologie de l’homosexualité*, Paris, la Découverte (Repères), 125 p.

- CHETCUTI N., 2013, *Se dire lesbienne: vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot & Rivages.
- CLAIR I., 2011, « La découverte de l'ennui conjugal », *Sociétés contemporaines*, 83, p. 59-81.
- CLAIR I., 2012, *Sociologie du genre*, Paris, A. Colin (Sociologies contemporaines), 125 p.
- CLECH P., 2015, *Engagement et mobilité sociale par la culture : étude de trois configurations politiques et artistiques en banlieue rouge (1960-2014)*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, Institut d'études politiques de Paris.
- CLEF, 1989, *Chronique d'une passion: Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 271 p.
- CLEF, 1991, « L'autre mixité: homosexuelles et hétérosexuelles », dans GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES DE PARIS VII (dir.), *Crises de la société: féminisme et changement*, Éditions Tierce-Revue d'en face, Paris.
- COLLECTIF, 2009, *MLF, textes premiers*, Stock.
- COLLECTIF, 2014, « Cartographie de l'espace militant lyonnais. Rapport intermédiaire ANR Sombrero », Lyon.
- COLLECTIF IVP., 2008, *Avorter: histoires des luttes et des conditions d'avortement des années 1960 à aujourd'hui.*, Lyon, Tahin party.
- COLLIN F., 1992, « Le féminisme : fin ou commencement de la mixité ? », dans BAUDOUX C., ZAIDMAN C. (dirs.), *Égalité entre les sexes: mixité et démocratie [actes du colloque, Paris, Université Paris 7, 3-4 mai 1990]*, Paris, Éd. l'Harmattan (Logiques sociales), p. 249-260.
- COLLIN F., LABORIE F., 2004, « Maternité », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd. augm, Paris, Presses universitaires de France (Politique d'aujourd'hui), p. 109-114.
- CONNELL R.W., 1987, *Gender and power*, Stanford, Stanford University Press.
- CONNELL R.W., 1992, « A very straight gay : Masculinity, homosexual experience and the dynamics of Gender », *American Sociological Review*, 57, p. 735-751.
- CONNELL R.W., MESSERSCHMIDT J.W., 2015, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains & travaux*, 27, p. 151-192.
- CONNELL R., 2014, *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie*, HAGÈGE M., VUATTOUT A. (dirs.), Paris, Éd. Amsterdam, 285 p.
- CONWAY J., 2008, « Geographies of Transnational Feminisms: The Politics of Place and Scale in the World March of Women », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 15, 2, p. 207-231.
- COURT M., 2010, *Corps de filles, corps de garçons: une construction sociale*, Paris, La Dispute (Corps, santé, société), 241 p.
- COURT M., HENRI-PANABIÈRE G., 2012, « La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs », *Revue française de pédagogie*, n° 179, 2, p. 5-16.
- COVA A., 1997, *Maternité et droits des femmes en France : XIXe-XXe siècles*, Thèse de doctorat, Paris, Anthropos diff. Economica, 435 p.
- COVA A., 2011, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la IIIe République : la liberté de la maternité*, Thèse de doctorat, Paris, l'Harmattan, 293 p.
- CROMER S., 2005, « Vie privée des filles et des garçons: des socialisations toujours différentielles? », dans *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, la Découverte (L'état des savoirs).

- CROMER S., DAUPHIN S., NAUDIER D., 2011, « L'enfance, laboratoire du genre », *Cahiers du Genre*, 49, p. 5-14.
- CURTIS R.L., ZURCHER L.A., 1973, « Stable Resources of Protest Movements: The Multi-Organizational Field », *Social Forces*, 52, 1, p. 53-61.
- DAFFLON NOVELLE, A. (dir.), 2006, *Filles-garçons : socialisation différenciée ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (Vies sociales), 399 p.
- DARDEL J. DE, 2007, *Révolution sexuelle et mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Antipodes, 157 p.
- DARMON M., 2003, *Devenir anorexique: une approche sociologique*, Paris, La Découverte.
- DARMON M., 2008, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 2, 82, p. 149-167.
- DARMON M., 2010, *La socialisation*, 2e éd, Paris, A. Colin (128), 127 p.
- DARMON M., 2013, *Classes préparatoires : la fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, la Découverte (Laboratoire des sciences sociales), 324 p.
- DAUPHIN S., 2002, « Les associations de femmes et les politiques d'égalité en France : des liens ambigus avec les institutions », *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, 6, p. 149-170.
- DAUPHIN S., 2010, *L'État et les droits des femmes: des institutions au service de l'égalité ?*, Rennes, PUR, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 134 p.
- DAVIS F., 1999, *Moving the Mountain: The Women's Movement in America since 1960*, Urbana; Chicago, University of Illinois Press, 632 p.
- DAVIS K., 2007, *The Making of Our Bodies, Ourselves: How Feminism Travels across Borders*, Reprint edition, Durham, NC, Duke University Press Books, 296 p.
- DEBAUCHE A., 2011, *Viol et rapports de genre. Émergence, contestations et enregistrement d'un crime contre la personne*, Thèse de doctorat, Paris, Science-Po.
- DEBEST C., 2014, *Le choix d'une vie sans enfant*, Presses Universitaires de rennes, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le sens social).
- DEBEST C., 2015, « Carrières déviantes. Stratégies et conséquences du choix d'une vie sans enfant », *Mouvements*, 82, p. 116-122.
- DEBEST C., MAZUY M., 2014, « Rester sans enfant : un choix de vie à contre courant », *Population & Sociétés*, 508.
- DÉCHAUX J.-H., 1997, *Le souvenir des morts : essai sur le lien de filiation*, Paris, Presses universitaires de France (Le lien social), 335 p.
- DÉCHAUX J.-H., 2009, *Sociologie de la famille*, La Découverte, (Repères).
- DELAGE P., 2014, *Violence conjugale / Domestic violence. sociologie comparée d'une cause féministe. France/États-Unis (1970-2013)*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS.
- DELAGE P., 2015, « Des héritages sans testament », *Politix*, 109, p. 91-109.
- DELAGE P., 2016, « Après l'année zéro. Histoire croisée de la lutte contre le viol en France et aux États-Unis », *Critique internationale*, 70, p. 21-35.
- DELPHY C., 1974, « Mariage et divorce : l'impasse à double face », *Les Temps modernes, Les femmes s'entêtent*, 333-334, p. 1815-1829.

- DELPHY C., 1980, « Libération des femmes an dix », *Questions féministes*, 7, p. 3-13.
- DELPHY C., 1991, « Les origines du Mouvement de libération des femmes en France », *Nouvelles Questions Féministes*, 16-17-18, p. 137-148.
- DELPHY, C. (dir.), 2011, *Un trousseage de domestique*, Paris, Éd. Syllepse (Nouvelles questions féministes), 182 p.
- DELPHY, C., CHAPERON, S. (dirs.), 2002, *Cinquantenaire du Deuxième sexe*, Paris, Syllepse (Nouvelles questions féministes), 523 p.
- DEMAZIÈRE D., JOUVENET M., 2016a, « Andrew Abbott et sa sociologie », dans DEMAZIÈRE D., JOUVENET M. (dirs.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Volume 1, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux), p. 13-30.
- DEMAZIÈRE, D., JOUVENET, M. (dirs.), 2016b, *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Volume 2, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux).
- DESCAMPS F., 2001, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France (Comité pour l'histoire économique et financière de la France), 864 p.
- DESCARRIES F., CORBEIL C., 1994, « Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960 », *Nouvelles Questions Féministes*, 15, 1, p. 69-93.
- DESCOUTURES V., 2010, *Les mères lesbiennes*, Paris, Presses universitaires de France « Le Monde », 248 p.
- DESCOUTURES V., 2015, « Le nom des femmes et sa transmission », *Mouvements*, n° 82, 2, p. 43-48.
- DEUDON C., 2003, *Un mouvement à soi : images du mouvement des femmes, 1970-2001*, Paris, Éd. Syllepse (Nouvelles questions féministes), 213 p.
- DEVREUX A.-M., 1982, « De la dissuasion à la normalisation: Le rôle des conseillères dans l'entretien pré-IVG », *Revue Française de Sociologie*, 23, 3, p. 455.
- DEVREUX A.-M., FERRAND-PICARD M., 1982, « La loi sur l'avortement. Chronologie des événements et des prises de position », *Revue française de sociologie*, 23, 3, p. 503-518.
- DHAVERNAS M.-J., 1991, « La mère aux cent visages », dans GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES DE PARIS VII (dir.), *Crises de la société : féminisme et changement*, Éditions Tierce-Revue d'en face, Paris, p. 35-45.
- D'HOOGHE V., 2013, « Regards sur le sexe », dans *Spéculum, miroir et identités: le self help gynécologique à Bruxelles dans les années soixante-dix*, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 143-156.
- DHOQUOIS R., 1989, *Appartenance et exclusion*, Paris, Éd. L'Harmattan (Logiques sociales), 303 p.
- DIANI, M., MCADAM, D. (dirs.), 2003, *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, New York, Oxford University Press (Comparative Politics), 368 p.
- DORLIN E., 2008, *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses universitaires de France (Philosophies), 153 p.
- DORLIN E., 2010, « Le grand strip-tease : féminisme, nationalisme et burqa en France », dans *Ruptures post-coloniales*, La Découverte.
- DOT-POUILLARD N., 2007, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français

au regard du hijab », *SociologieS*.

DRESSEN M., 2000, *Les établis, la chaîne et le syndicat: évolution des pratiques, mythes et croyances d'une population d'établis maoïstes, 1968-1982 monographie d'une usine lyonnaise*, Paris Montréal Budapest [etc.], l'Harmattan (Logiques sociales), 287 p.

DREYFUS-ARMAND, G., FRANK, R., LÉVY, M.-F., ZANCARINI-FOURNEL, M. (dirs.), 2000, *Les années 68: le temps de la contestation*, Bruxelles [Paris], Éd. Complexe [IHTP, CNRS] (Histoire du temps présent), 525 p.

DUBAR C., 1998, « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, 29, 1, p. 73-85.

DUBESSET M., 2006, « L'engagement pour les droits des femmes en Isère au 20ème siècle », dans *Rester libres ! Les expressions de la liberté des allobroges à nos jours*, Grenoble, Musée Dauphinois, p. 175-180.

DUBESSET M., 2012, « Itinéraires de trois femmes catholiques et féministes à Lyon, dans les années 1970-1990. », dans BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes (Archives du féminisme), p. 99-107.

DUBY, G., ARIÈS, P. (dirs.), 1985, *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil (L'Univers historique).

DUCHEN C., 1986, *Feminism in France: From May '68 to Mitterrand*, Routledge & Kegan Paul, 180 p.

DUFOUR P., GIRAUD I., 2010, *Dix ans de solidarité planétaire. Perspectives sociologiques sur la Marche mondiale des femmes.*, Editions du Remue-Ménage, Montréal, Editions du Remue-Ménage.

DUMONT F., 2014, *Des sorcières comme les autres : artistes et féministes dans la France des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 568 p.

DUPUIS-DÉRI F., 2012, « Le discours des "coûts" et de la "crise" de la masculinité et le contre-mouvement masculiniste », dans DULONG D., GUIONNET C., NEVEU É. (dirs.), *Boys don't cry ! : les coûts de la domination masculine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le sens social), p. 59-89.

DUPUIS-DÉRI, F., BLAIS, M. (dirs.), 2015, *Le mouvement masculiniste au Québec: l'antiféminisme démasqué*, Nouvelle édition, Montréal, Québec, Les Éditions du remue-ménage (Collection Observatoire de l'antiféminisme), 317 p.

DUSSUET A., FLAHAULT E., 2010, « Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ? », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 111, p. 35-50.

DUYVENDAK J.W., FILLIEULE O., 2015, « Conclusion Patterned Fluidity: An Interactionist Perspective as a Tool for Exploring Contentious Politics », dans DUYVENDAK J.W., JASPER J.M. (dirs.), *Players and Arenas*, Amsterdam University Press (The Interactive Dynamics of Protest), p. 295-318.

EARL J., 2000, « Methods, movements, and outcomes. Methodological Difficulties in the Study of Extra-Movement Outcomes », dans *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, Emerald Group Publishing Limited (Research in Social Movements, Conflicts and Change), p. 3-25.

EARL J., 2004, « The Cultural Consequences of Social Movements », dans SNOW D.A., SOULE S.A., KRIESI H. (dirs.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, UK,

Blackwell Publishing Ltd, p. 508-530.

EAUBONNE F. D', 2001, *Mémoires irréductibles : de l'entre-deux guerres à l'an 2000*, Paris, Dagorno, 1134 p.

ELIAS N., 1993, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, traduit par HOFFMANN Y., Paris, Pocket (Agora), 222 p.

ELOIT I., 2013, *Le sujet politique lesbien à Paris : compositions, recompositions et décompositions du sujet féministe (1970-1984)*, Mémoire de Master 2, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, 132 p.

ERMAKOFF I., 2016, « La causalité linéaire », dans DEMAZIÈRE D., JOUVENET M. (dirs.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Volume 1, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux), p. 397-419.

EZEKIEL J., 1992, « Radical in Theory: Organized Women's Studies in France, the Women's Movement, and the State », *Women's Studies Quarterly*, 20, 3/4, p. 75-84.

FABRE C., FASSIN É., 2004, *Liberté, égalité, sexualités : actualité politique des questions sexuelles entretiens*, [Éd. actualisée et augm, Paris, 10-18 (Fait et cause), 367 p.

FALUDI S., 1991, *Backlash: the undeclared war against American women*, 1. ed, New York, Crown, 552 p.

FAURE S., 1978, *Pour comprendre l'économie de Rhône-Alpes*, Lyon, Observatoire économique Rhône-Alpes, 175 p.

FELDMAN J., 2009, « De FMA au MLF », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 29, p. 193-203.

FENDRICH J.M., LOVOY K.L., 1988, « Back to the Future: Adult Political Behavior of Former Student Activists », *American Sociological Review*, 53, 5, p. 780-784.

FERRAND M., 1989, « Le féminisme, nos filles et nous... », *Bulletin d'information des études féministes*, CEFUP, Aix-en-Provence, Dossier « Le féminisme... ringard? », 20-21, p. 131-141.

FERRAND M., 2004, *Féminin, masculin*, Paris, Éd. la Découverte (Repères), 123 p.

FERRAND M., JASPARD M., 1987, *L'interruption volontaire de grossesse*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 125 p.

FERREE M.M., 2012, *Varieties of feminism: German gender politics in global perspective*, Stanford, California, Stanford University Press, 302 p.

FILLIEULE O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 199-215.

FILLIEULE O., 2005a, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », dans *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), p. 17-47.

FILLIEULE, O. (dir.), 2005b, *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), 319 p.

FILLIEULE O., 2005c, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », dans *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), p. 17-48.

FILLIEULE O., 2009a, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 28, 1, p. 15-36.

FILLIEULE O., 2009b, « Travail militant, action collective et rapports de genre », dans FILLIEULE O., ROUX P. (dirs.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la Fondation

nationale des sciences politiques, p. 23-72.

FILLIEULE O., 2010, « Some Elements of an Interactionist Approach to Political Disengagement », *Social Movement Studies*, 9, 1, p. 1-15.

FILLIEULE O., 2012, « Postface. Travail, famille, politisation », dans *Sens politiques du travail*, Paris, A. Colin (Armand Colin - recherches), p. 345-357.

FILLIEULE O., BLANCHARD P., 2009, « Transformations et logiques de l'engagement dans la lutte contre le sida : Motifs, facteurs de l'engagement et conséquences biographiques de la participation aux essais vaccinaux », Rapport de recherche pour l'ANRS.

FILLIEULE O., BLANCHARD P., 2013, « Fighting together: assessing continuity and change in social movement organizations through the study of constituencies' heterogeneity », dans KAUPPI N. (dir.), *A political sociology of transnational Europe*, Colchester, UK, ECPR Press (ECPR - studies in European political science), p. 79-108.

FILLIEULE O., BROQUA C., 2000, « Raisons d'agir et proximité à la maladie dans l'économie de l'engagement à AIDES, 1984-1998 », dans PERONI M., MICOUD A. (dirs.), *Ce qui nous relie*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube (Société et territoire).

FILLIEULE O., BROQUA C., 2005, « La défection dans deux associations de lutte contre le sida: Act Up et AIDES », dans *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), p. 189-229.

FILLIEULE O., MAYER N., 2001, « Dossier Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 51, 1.

FILLIEULE O., NEVEU É., à paraître, *Activists forever? The Long-Term Impacts of Political Activism in Various Contexts*, Cambridge University Press, Cambridge.

FILLIEULE O., PUDAL B., 2010, « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », dans *Penser les mouvements sociaux: conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, la Découverte (Recherches), p. 164-184.

FINE A., KLAPISCH-ZUBER C., 2017, « Dossier "Le nom des femmes" », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 45.

FLAHAULT E., LOISEAU D., 2008, « Que fait le salariat au militantisme dans les associations féministes ? », *Amnis*, 8.

FLAMANT F., 2007, *À tire d'elles: itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 173 p.

FLECKINGER H., 2011, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, Thèse de doctorat en études cinématographiques, Paris 3.

FORTINO S., 1997, « De filles en mères. La seconde vague du féminisme et la maternité », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 5.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., 2004, « Travail domestique », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd. augm, Paris, Presses universitaires de France (Politique d'aujourd'hui), p. 248-254.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., 1997, « Le féminisme des années 1970 », dans *Encyclopédie historique et politique des femmes*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 730-770.

FOUQUE A., 2008, *Génération MLF 1968-2008*, Paris, Editions des Femmes, 615 p.

FRANK R., 2000a, « Introduction », dans DREYFUS-ARMAND G., FRANK R., LÉVY M.-F., ZANCARINI-FOURNEL M. (dirs.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Bruxelles [Paris], Éd. Complexe [IHTP, CNRS] (Histoire du temps présent).

FRANK R., 2000b, « Imaginaire politique et figures symboliques internationales: Castro, Hô, Mao et le “Che” », dans DREYFUS-ARMAND G., FRANK R., LÉVY M.-F., ZANCARINI-FOURNEL M. (dirs.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Bruxelles [Paris], Éd. Complexe [IHTP, CNRS] (Histoire du temps présent), p. 30-47.

FRAPPAT P., 1979, *Grenoble: le mythe blessé*, Paris, A. Moreau, 542 p.

FRAPPAT P., 1998, « Les rendez-vous électoraux d’Hubert Dubedout », dans RIZZADO R., LALANDE F., DUCROS P., FRAPPAT P. (dirs.), *Action municipale, innovation politique et décentralisation: les années Dubedout à Grenoble*, Grenoble, Éd. la Pensée sauvage, p. 223-238.

FRIEDMANN I., 2006, *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du planning pour les droits des femmes*, Paris, la Découverte, 277 p.

GALEMBERT C. DE, 2007, « La fabrique du droit entre le juge administratif et le législateur. La carrière juridique du foulard islamique (1989-2004) », dans *La fonction politique de la justice*, Paris, la Découverte (Recherches), p. 95-118.

GALERAND E., 2006, « Retour sur la genèse de la Marche mondiale des femmes (1995-2001) », *Cahiers du Genre*, 40, p. 163-181.

GALLOT F., 2013, « Les vies posthumes de Georgette Vacher dans les années 1980: entre histoire, mémoire et fiction », dans FLAURAUD V., PONSARD N. (dirs.), *Histoire et mémoire des mouvements syndicaux au XXe siècle: enjeux et héritages*, Nancy, Arbre bleu éditions (Le corps social), p. 317-336.

GALLOT F., MEURET-CAMPFORT E., 2015, « Des ouvrières en lutte dans l’après 1968 », *Politix*, n° 109, 1, p. 21-43.

GARCIA S., 1993, *Le féminisme, une révolution symbolique ? Etude des luttes symboliques autour de la condition féminine.*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS.

GARCIA S., 2005, « Expertise scientifique et capital militant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 158, 3, p. 96-115.

GARCIA S., 2011, *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, Éd. la Découverte (Textes à l’appui), 382 p.

GARCIA-GUADILLA N., 1981, *Libération des femmes, le M. L. F. : Mouvement de libération des femmes*, Paris, Presses universitaires de France (Le Sociologue), 146 p.

GASPARD F., 2011, « Le foulard de la dispute », *Cahiers du Genre*, HS n° 1, 3, p. 75-93.

GAUTHIER J.-A., 2013, « Optimal matching, a tool for comparing life-course sequences », dans *Gendered life courses between standardization and individualization: a European approach applied to Switzerland*, Zürich ; Berlin, Lit ([Gender-Diskussion), p. 37-52.

GAUTHIER J.-A., BÜHLMANN F., BLANCHARD P., 2014, « Introduction: Sequence Analysis in 2014 », dans BLANCHARD P., BÜHLMANN F., GAUTHIER J.-A. (dirs.), *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications*, Cham, Springer International Publishing (Life Course Research and Social Policies), p. 1-17.

GAXIE D., 1978, *Le Cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 268 p.

- GAXIE D., 2002, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52, 2, p. 145-178.
- GERTH H.H., MILLS C.W., 1953, *Character and social structure : the psychology of social institutions*, New York, Harcourt, Brace, 490 p.
- GILLIS S., HOWIE G., MUNFORD R., 2007, *Third wave feminism: a critical exploration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- GIRAUD I., 2005, *Mouvements des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France (1965-2004)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Montréal / Université Versailles-St Quentin en Yvelines.
- GIUGNI M., 2004, « Personal and Biographical Consequences », dans SNOW D.A., SOULE S.A., KRIESI H. (dirs.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, UK, Blackwell Publishing Ltd, p. 489-507.
- GIUGNI M., 2010, *Réussite et échec des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- GIUGNI M., BOSI L., UBA K., 2013, « Outcomes of Social Movements and Protest Activities », dans *Oxford Bibliographies Online: Political Science*.
- GIUGNI, M., MCADAM, D., TILLY, C. (dirs.), 1998, *From contention to democracy*, Lanham, Md, Rowman & Littlefield Publishers, 285 p.
- GIUGNI, M., MCADAM, D., TILLY, C. (dirs.), 1999, *How Social Movements Matter*, NED-New edition, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- GLICKMAN R.L., 1993, *Daughters of Feminists/Young Women With Feminist Mothers Talk About Their Lives*, 1st edition, New York, St Martins Pr, 192 p.
- GOBILLE B., 2008, « Mai-juin 1968: crise du consentement et ruptures d'allégeance », dans DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F., PUDAL B. (dirs.), *Mai-juin 68*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières.
- GODARD P., PORÉE L., 2014, *Les femmes s'en vont en lutte! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Éditions Goater.
- GOJARD S., 2010, *Le métier de mère*, Paris, la Dispute (Corps, santé, société), 221 p.
- GOLDSTONE J., MC ADAM D., 2001, « Contention in Demographic and Life-Course Context », dans *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, p. 195-221.
- GOLLAC S., OESER A., 2015, « Produire l'histoire en famille », dans BILLAUD S., GOLLAC S., OESER A., PAGIS J. (dirs.), *Histoires de famille : les récits du passé dans la parenté contemporaine*, Paris, Éditions Rue d'Ulm (Sciences sociales), p. 5-25.
- GOODWIN J., 1997, « The Libidinal Constitution of a High-Risk Social Movement: Affectual Ties and Solidarity in the Huk Rebellion, 1946 to 1954 », *American Sociological Review*, 62, 1, p. 53.
- GOTTRAUX P., 1997, « Socialisme ou barbarie » : un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre, Lausanne, Payot-Lausanne, 427 p.
- GOUY-GILBERT C., PARENT J.-F., 2007, *Atlas du patrimoine industriel de l'Isère : Un état des lieux au début du XXIe siècle*, Grenoble, Conservation du Patrimoine en Isère Musée Dauphinois, 144 p.
- GREEN F.J., 2011, *Practicing Feminist Mothering*, Winnipeg, Arbeiter Ring Publishing, 200 p.

- GRUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES DE PARIS VII, 1991, *Crises de la société : féminisme et changement*, Éditions Tierce-Revue d'en face, Paris.
- GUBIN E., JACQUES C., ROCHEFORT F., STUDER B., THÉBAUD F., ZANCARINI-FOURNEL M., 2004, *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, Paris.
- GUIONNET C., NEVEU É., 2004, *Féminins-masculins : sociologie du genre*, Paris, A. Colin (Collection U), 286 p.
- HAGÈGE M., VUATTOUX A., 2014, « Introduction », dans *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éd. Amsterdam, p. 9-23.
- HALBWACHS M., 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, A. Michel (Bibliothèque de L'Évolution de l'humanité), 367 p.
- HALIMI G., 1974, *La Cause des femmes*, Paris, France loisirs, 206 p.
- HAMIDI C., 2010, *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Économica, 230 p.
- HAN S., MOEN P., 1999, « Clocking Out: Temporal Patterning of Retirement », *American Journal of Sociology*, 105, 1, p. 191-236.
- HEINICH N., 1997, *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, Éd. la Découverte (Repères), 121 p.
- HENNERON L., 2005, « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain », *L'Homme et la société*, n° 158, 4, p. 93-111.
- HENRI-PANABIÈRE G., 2010, « Élèves en difficultés de parents fortement diplômés », *Sociologie*, N°4, vol. 1.
- HENRY A., 2004, *Not My Mother's Sister: Generational Conflict and Third-Wave Feminism*, Bloomington, Indiana University Press, 288 p.
- HERCUS C., 1999, « IDENTITY, EMOTION, AND FEMINIST COLLECTIVE ACTION », *Gender & Society*, 13, 1, p. 34-55.
- HERCUS C., 2005, *Stepping out of line becoming and being feminist*, New York, Routledge, xvi, 192 p.
- HERMAN É., 2012, *Féminisme, travail social et politique publique : lutter contre les violences conjugales*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- HERMAN E., 2016, *Lutter contre les violences conjugales : féminisme, travail social, politique publique*, Rennes, PUR, 309 p.
- HIRSCHMAN A.O., 1995, *Défection et prise de parole : théorie et applications*, traduit par BESSEYRIAS C., Paris, Fayard (L'espace du politique), 212 p.
- IDIER A., 2012, *Dissidanse rose: fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, M. Chomar (Collection Mémoire active), 153 p.
- ISRAËL L., 2010, « L'usage des archives en sociologie », dans PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF (Quadrige), p. 167-186.
- JABOULEY E., 1997, *La création du Planning familial à Lyon*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Lyon, Université Lyon 2.
- JACQUEMART A., 2006, « Quand le militantisme trouble l'identité de genre », *Terrains & travaux*, 1, 10, p. 77-90.

- JACQUEMART A., 2011, *Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010). Sociologie d'un engagement improbable*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS.
- JACQUEMART A., 2015, *Les hommes dans les mouvements féministes: socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 324 p.
- JACQUEMART A., ALBENGA V., 2015, « Pour une approche microsociologique des idées politiques », *Politix*, n° 109, 1, p. 7-20.
- JACQUEMART A., MASCLÉ C., à paraître, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*.
- JASPARD M., 2005, *Les violences contre les femmes*, Paris, la Découverte (Repères), 122 p.
- JEAUFFREAU M.-F., 2005, « Le nom marital dans la société française contemporaine », dans FINE A., OUELLETTE F.-R. (dirs.), *Le nom dans les sociétés occidentales contemporaines*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Les anthropologiques), p. 213-236.
- JENNINGS M.K., 2007, « Political Socialization », dans DALTON R.J., KLINGEMANN H.-D. (dirs.), *Oxford handbook of political behavior*, Oxford ; New York, Oxford University Press (Oxford handbooks of political science), p. 30-44.
- JENNINGS M.K., STOKER L., BOWERS J., 2009, « Politics across generations: Family transmission reexamined », *The Journal of Politics*, 71, 3, p. 782-799.
- JENSON J., 1989, « Le féminisme en France depuis mai 68 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, p. 55-67.
- JENSON J., SINEAU M., 1995, *Mitterrand et les Françaises : un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 386 p.
- JOHNSA F., 2009, « Abeyance structure », dans FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dirs.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Références. Sociétés en mouvement), p. 17-23.
- JOHNSA F., 2015, *Anticapitalistes : une sociologie historique de l'engagement*, Paris, Éditions la Découverte, 280 p.
- JOLY J., 1985, *Grenoble et son agglomération*, Paris, la Documentation française (Notes et études documentaires, 4769).
- JOLY J., 1995, *Formes urbaines et pouvoir local: le cas de Grenoble des années 60 et 70*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Villes et territoires), 229 p.
- JOSSIN A., 2013, *Trajectoires de jeunes altermondialistes en France et en Allemagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Res publica), 405 p.
- JUHEM P., 2001, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS: La professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 131-153.
- KANDEL L., 1991, « Une minorité agissante : actrices et modèles », dans GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES DE PARIS VII (dir.), *Crises de la société : féminisme et changement*, Éditions Tierce-Revue d'en face, Paris, p. 151-157.
- KANDEL L., 1992, « La non mixité comme métaphore », dans BAUDOUX C., ZAIDMAN C. (dirs.), *Égalité entre les sexes: mixité et démocratie [actes du colloque, Paris, Université Paris 7, 3-4 mai 1990]*, Paris, Éd. l'Harmattan (Logiques sociales), p. 231-248.

- KANDEL L., 2001, « Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse », dans *Vingt-cinq ans d'études féministes : l'expérience Jussieu*, Paris, Publications universitaires Denis-Diderot-Paris 7 (Collection des Cahiers du CEDREF), p. 81-102.
- KANE E.W., 2006, « “No Way My Boys Are Going to Be Like That!”: Parents’ Responses to Children’s Gender Nonconformity », *Gender & Society*, 20, 2, p. 149-176.
- KLEJMAN L., ROCHEFORT F., 1989, *L'égalité en marche: le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Des Femmes, 356 p.
- KLINE W., 2010, *Bodies of Knowledge*, University of Chicago Press, Chicago, University of Chicago Press.
- KNIBIEHLER Y., 1997, *La révolution maternelle depuis 1945*, Paris, Perrin, 370 p.
- KNIBIEHLER Y., 2007, *Qui gardera les enfants ? : mémoires d'une féministe iconoclaste*, Paris, Calmann-Lévy, 318 p.
- LA GAFFICHE (dir.), 1984, *Les Femmes s'affichent: affiches du Mouvement de libération des femmes en France depuis 1970*, Paris, Syros, 123 p.
- LA GRIFFONNE, 1981, *Douze ans de femmes au quotidien: 1970-1981, douze ans de luttes féministes en France*, Paris, la Griffonne.
- LACROIX B., 2006, *L'utopie communautaire : histoire sociale d'une révolte*, 2e éd, Paris, Presses universitaires de France (Sociologie d'aujourd'hui), 225 p.
- LAFERTÉ G., 2009, « L'ethnographie historique ou le programme d'unification des sciences sociales reçu en héritage », dans BUTON F., MARIOT N. (dirs.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Presses universitaires de France, p. 45-68.
- LAGRAVE R.-M., 1990, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 83, 1, p. 27-39.
- LAGRAVE R.-M., 2010, « Se ressaisir », *Genre, sexualité & société*, 4.
- LAHIRE B., 1998, *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan (Collection Essais & Recherches), 271 p.
- LAHIRE B., 2005a, *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Paris, A. Colin (Collection Essais & recherches), 431 p.
- LAHIRE B., 2005b, *L'esprit sociologique*, Paris, Éd. la Découverte (Textes à l'appui), 434 p.
- LAHIRE B., 2016, *Tableaux de familles: heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Gallimard/ Le Seuil, Paris (Essais).
- LAMBELET A., VOEGTLI M., 2009, « Individus et institutions: une relation sous influences », *CRAPUL/IEPI Working papers, Université de Lausanne*.
- LAMBERT A., 2009, « Des causes aux conséquences du divorce : histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France », *Population*, 64, 1, p. 155-182.
- LAMOUREUX D., 2004, « Public/privé », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd. augm, Paris, Presses universitaires de France (Politique d'aujourd'hui), p. 185-190.
- LAMOUREUX D., 2006, « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Cahiers du Genre, HS n° 1*, 3, p. 57-74.
- LAROCHE M., LARROUY M., ARCHIVES, RECHERCHES ET CULTURES LESBIENNES, 2009, *Mouvements de presse: années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, Archives recherches cultures lesbiennes, 199 p.
- LASSERRE A., 2014, *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, Thèse de doctorat en littérature et civilisation françaises, Paris 3.
- LAUGHLIN K.A., GALLAGHER J., COBBLE D.S., BORIS E., NADASEN P., GILMORE S., ZARNOW L., 2010, « Is It Time to Jump Ship? Historians Rethink the Waves Metaphor », *Feminist*

Formations, 22, 1, p. 76-135.

LE BROUSTER P., 2006, « La CFDT et les associations féministes de 1970 à nos jours », dans *Syndicats et associations : concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), p. 409-418.

LE BROUSTER P., 2008, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPP au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire*, 2.

LE NAOUR J.-Y., VALENTI C., 2014, *Et le viol devint un crime*, Paris, Vendémiaire (Collection Chroniques), 157 p.

LECA J., 1973, « Le repérage du politique », *Projets*, 71, p. 11-24.

LECLER R., 2007, « Le succès d'Histoires d'A, "film sur l'avortement" », *n° 13*, 2, p. 51-72.

LECLERCQ C., PAGIS J., 2011, « Les incidences biographiques de l'engagement », *Sociétés contemporaines*, 84, p. 5-23.

LECOMTE P., BERNARD J.-P., BLANCHERIE J.-M., 1972, « Les groupes d'action municipale dans le système politique local : Grenoble, Valence, Chambéry », *Revue française de science politique*, 22, 2, p. 296-318.

LEMEL Y., ROUDET B., 1999, *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence : socialisations différentielles*, INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (dirs.), Paris Montréal (Québec), l'Harmattan (Collection Débats jeunesse), 323 p.

LEMERCIER C., 2005, « Les carrières des membres des institutions consulaires parisiennes au XIX^e siècle », *Histoire & mesure*, XX, 1/2, p. 59-95.

LEMERCIER C., OLLIVIER C., 2012, « Introduction à la traduction de l'épilogue de *Time matters* d'Andrew Abbott », *Terrains & travaux*, 19, p. 183-184.

LEMERCIER C., PICARD E., 2012, « Quelle approche prosopographique ? », dans ROLLET L., NABONNAND P. (dirs.), *Les uns et les autres : biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, PUN, Presses universitaires de Nancy (Histoire des institutions scientifiques), p. 605-630.

LEMERCIER C., ZALC C., 2008, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, la Découverte (Repères), 120 p.

LENZ I., 2008, *Die Neue Frauenbewegung in Deutschland. Abschied vom kleinen Unterschied: Eine Quellensammlung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften.

LEPETIT B., 1993, « Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle », *Genèses*, p. 118-138.

LÉPINARD É., 2004, *L'égalité introuvable : stratégies de légitimation et mise en oeuvre de la parité politique en France*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS.

LÉPINARD É., 2005, « Malaise dans le concept », *Cahiers du Genre*, n° 39, 2, p. 107-135.

LÉPINARD É., 2007, *L'égalité introuvable : la parité, les féministes et la République*, Paris, Sciences po, les presses ([Collection académique), 293 p.

LESSELIER C., 1991, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982 », dans *Crise de la société, féministe et changement*, Revue d'en face / Tierce, Paris.

LESSELIER C., 2006, « Aux origines des mouvements de femmes de l'immigration »,.

LOBET D., CAVALCANTE L.E., 2014, « Transmission à rebours, filiation inversée, socialisation ascendante : regards renversés sur les rapports de générations », *Enfances Familles Générations*, 0, 20.

LOUVET-RUEFF C., 2001, *Le mouvement Choisir (1971-1983)*, Mémoire d'histoire, Grenoble, Université Pierre Mendès-France Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

- LÖWY I., 2005, « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? », *Travail, genre et sociétés*, N° 14, 2, p. 89-108.
- MACINDOE H., ABBOTT A., 2009, « Sequence Analysis and Optimal Matching Techniques for Social Science Data », dans HARDY M.A., BRYMAN A. (dirs.), *Handbook of data analysis*, Los Angeles ; London, SAGE, p. 387-406.
- MACINDOE H., ABBOTT A., 2016, « Analyse de séquence et techniques d'appariement optimal pour les sciences sociales », dans DEMAZIÈRE D., JOUVENET M. (dirs.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Volume 1, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux), p. 357-395.
- MACK-CANTY C., WRIGHT S., 2004, « Family Values as Practiced by Feminist Parents: Bridging Third-Wave Feminism and Family Pluralism », *Journal of Family Issues*, 25, 7, p. 851-880.
- MANNHEIM K., 1990, *Le Problème des générations*, traduit par MAUGER G., PERIVOLAROPOULOU N., Paris, Nathan (Essais et recherches), 123 p.
- MARRY C., 2004, *Les femmes ingénieurs : une révolution respectueuse*, Paris, Belin (Perspectives sociologiques), 287 p.
- MARTIN J., 1994, « Recherches et études féministes en France: Une synthèse des processus institutionnalisants des enseignements et de la recherche entre 1970 et 1990 », *Ressources for feminist research/Documentation sur la recherche féministe*, 23, 1/2, p. 24-28.
- MARTINEZ C., 2009, « Processus de transformation sensible de soi: une expérience mutualisable ? », dans *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, Editions de l'Aube, p. 139-149.
- MARUANI M., 1979, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros (Histoire et théorie), 271 p.
- MARUANI M., 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, Ed. la Découverte.
- MARUANI M., 2011, *Travail et emploi des femmes*, 4e éd, Paris, la Découverte (Répères), 126 p.
- MARUANI M., MERON M., 2012, *Un siècle de travail des femmes en France: 1901-2011*, Paris, la Découverte, 229 p.
- MARUANI M., MOSCONI N., 2010, « Liliane Kandel, Génération MLF », *Travail, genre et sociétés*, 24, p. 5-24.
- MARUANI M., SILVERA R., 2013, « Maya Surduts, un féminisme de luttes », *Travail, genre et sociétés*, 29, p. 5-22.
- MARX R., 2002, *Debout, les damnées de la terre ! Les commissions féminines de la CGT du Rhône (1970-1982)*, Mémoire d'histoire, Grenoble, Université Pierre Mendès-France Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.
- MASCLET C., 2007, *Mémoire(s) du Mouvement de Libération des Femmes: quelle transmission, quel héritage chez les militantes et leurs enfants ?*, Mémoire de fin de diplôme, IEP de Lyon.
- MASCLET C., 2009, *Les trajectoires personnelles des militantes du MLF sont-elles politiques ? Analyse des effets biographiques d'un engagement féministe*, Mémoire de Master 2 recherche en sociologie, Université Paris 8.
- MASCLET C., 2014, « La quête des féministes. Techniques et enjeux de reconstruction d'un mouvement social. », *Genèses*, 95, 2, p. 120-135.
- MASCLET C., 2015, « Le féminisme en héritage ? Enfants de militantes de la deuxième vague », *Politix*, n° 109, 1, p. 45-68.
- MASCLET C., 2017a, « Paris- "province" », dans BARD C., CHAPERON S. (dirs.), *Dictionnaire*

- des féministes : France XVIIIe-XXIe siècles*, Presses universitaires de France.
- MASCLET C., 2017b, « Notice “Geneviève Baudino” », dans BARD C., CHAPERON S. (dirs.), *Dictionnaire des féministes : France XVIIIe-XXIe siècles*, Presses universitaires de France.
- MATHIEU L., 2001, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin (Socio-histoires), 333 p.
- MATHIEU L., 2008, « L’espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, 1, p. 131-151.
- MATHIEU L., 2009a, « Secteur », dans FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dirs.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Références. Sociétés en mouvement), p. 489-495.
- MATHIEU L., 2009b, *Les années 70, un âge d’or des luttes ?*, Paris, Textuel (Petite encyclopédie critique), 141 p.
- MATHIEU L., 2010, « Décalages et alignements des dynamiques contestataires. Mai-Juin 1968 à Lyon », dans VIGNA X., VIGREUX J. (dirs.), *Mai-juin 1968: huit semaines qui ébranlèrent la France*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon.
- MATHIEU L., 2011, *L’espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant (Sociopo), 285 p.
- MATHIEU L., 2015, *Sociologie de la prostitution*, Paris, la Découverte (Repères), 124 p.
- MATHIEU M., 2016, *Derrière l’avortement, les cadres sociaux de l’autonomie des femmes. Refus de maternité, sexualités et vies des femmes sous contrôle. Une comparaison France - Québec.*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris 8 et UQAM.
- MATHIEU M., RUAULT L., 2015, « Prise en charge et stigmatisation des avortantes dans l’institution médicale : la classe des femmes sous surveillance », *Politix*, 107, p. 33-59.
- MAUGER G., 1999, « Gauchismes », dans *Le siècle rebelle : dictionnaire de la contestation au XXe siècle*, Paris, Larousse, p. 233-235.
- MAURER S., 2000, « Ecole, famille et politique: socialisations politiques et apprentissage de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique », Dossier d’études. Allocations familiales, n°15.
- MAURER S., 2015, « La socialisation politique », dans COHEN A., LACROIX B., RIUTORT P. (dirs.), *Nouveau manuel de science politique*, Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, la Découverte (Grands repères).
- MAYER N., 2010, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, A. Colin (Collection U), 316 p.
- MAZUR A.G., 1995, « Strong State and Symbolic Reform in France : le Ministère des droits de la femme », dans STETSON D.M., MAZUR A.G. (dirs.), *Comparative state feminism*, Thousand Oaks (Calif.), SAGE, p. 76-94.
- MAZZONE F., 2007, *L’édition féministe en quête de légitimité: capital militant, capital symbolique (1968-2001)*, thèse de doctorat en langue et littérature françaises, Metz, université Paul-Verlaine.
- MC ADAM D., 1999, « The Biographical Impact of Activism », dans GIUGNI M., MCADAM D., TILLY C. (dirs.), *How Social Movements Matter*, NED-New edition, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 119-146.
- MCADAM D., 1989, « The Biographical Consequences of Activism », *American Sociological Review*, 54, 5, p. 744-760.
- MCADAM D., 1992, « Gender as a Mediator of the Activist Experience: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 97, 5, p. 1211-1240.
- MCADAM D., 2005, « Pour dépasser l’analyse structurale de l’engagement militant », dans *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), p. 49-75.
- MCADAM D., 2012, *Freedom summer : luttes pour les droits civiques, Mississippi 1964*, traduit par IZOARD C., Marseille, Agone (L’ordre des choses), 477 p.

- MEMMI D., 2008, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », dans DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F. (dirs.), *Mai-juin 68*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières, p. 35-46.
- MERCKLÉ P., ZALC C., 2014, « Trajectories of the Persecuted During the Second World War: Contribution to a Microhistory of the Holocaust », dans BLANCHARD P., BÜHLMANN F., GAUTHIER J.-A. (dirs.), *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications*, Cham, Springer International Publishing (Life Course Research and Social Policies), p. 171-189.
- MISCHI J., 2010, *Servir la classe ouvrière: sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 341 p.
- MONTREYNAUD F., 2014, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde : du MLF aux Chiennes de garde, 40 ans de féminisme*, Paris, Eyrolles, 415 p.
- MORE C., 2000, *Les débuts du Planning familial à Grenoble (1961-1967)*, Mémoire de maîtrise d'histoire sociale et culturelle, Grenoble, Université Grenoble 2.
- MORGEN S., 2002, *Into Our Own Hands: The Women's Health Movement in the United States, 1969-1990*, 1 edition, New Brunswick, N.J, Rutgers University Press, 304 p.
- MOSSUZ-LAVAU J., 2002, *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France, 1950-2002*, Nouv. éd. rev. et augm, Paris, Payot et Rivages (Petite bibliothèque Payot), 501 p.
- MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, 1982, *D'une révolte à une lutte : 25 ans d'histoire du planning familial*, Paris Paris, Mouvement français pour le planning familial Éditions Tierce, 506 p.
- MOUVEMENT POUR LA LIBERTÉ DE L'AVORTEMENT ET DE LA CONTRACEPTION, 1975, *Vivre autrement dès maintenant*, Paris, F. Maspero (Petite collection Maspero), 206 p.
- MOZZICONACCI V., 2011, *Les théories féministes de l'éducation*, Mémoire de Master 2 d'Histoire de la Philosophie, Lyon, ENS de Lyon.
- MOZZICONACCI V., 2015, « Pourquoi (ne pas) faire une éducation féministe ? De la première à la deuxième vague, de l'individuel au collectif, du personnel au politique », *Initio : revue sur l'éducation et la vie au travail, Dossier "Genre, éducation et travail"*, 5, p. 5-23.
- MUXEL A., 2001, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences po, 190 p.
- MUXEL A., 2002, *Individu et mémoire familiale*, Nathan (Essais et recherches).
- MUXEL A., 2008, *Toi, moi et la politique : Amour et convictions*, Paris, Seuil, 282 p.
- MUXEL A., 2015, « La politisation par l'intime », *Revue française de science politique*, 65, 4, p. 541-562.
- NASRI F., 2011, « Zaâma d'Banlieue (1979-1984): les pérégrinations d'un collectif féminin au sein des luttes de l'immigration », dans *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe, 1968-2005*, Paris, EAC, Éd. des Archives contemporaines, p. 65-78.
- NAUDIER D., 2001, « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, 44, 4, p. 57.
- NAUDIER D., 2004, « La reconnaissance sociale et littéraire des femmes écrivains depuis les années 1950 », dans RACINE N., TREBITSCH M. (dirs.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles [Paris] [Paris], Éd. Complexe IHTP-CNRS (Histoire du temps présent).
- NEVEU É., 2008, « Trajectoires de "soixante-huitards ordinaires" », dans DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F. (dirs.), *Mai-juin 68*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières, p. 307-318.
- NIEMI R.G., 1973, « Collecting information about the family: a problem in survey methodology », dans *Socialization to politics: a reader*, New York, J. Wiley, p. 464-490.
- OCTOBRE S., 2011, « La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille », *Cahiers du Genre*, 49, p. 55-76.

- OESER A., 2010, *Enseigner Hitler : les adolescents face au passé nazi en Allemagne interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 434 p.
- OFFEN K., 1988, « Defining Feminism: A Comparative Historical Approach », *Signs*, 14, 1, p. 119-157.
- OFFERLÉ M., 1987, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 125 p.
- OLLITRAULT S., 2008, *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Res publica), 224 p.
- OLMI J., 2007, *Oser la parité syndicale : la CGT à l'épreuve des collectifs féminines, 1945-1985*, Thèse de doctorat, Paris, l'Harmattan, 294 p.
- O'REILLY, A. (dir.), 2008, *Feminist mothering*, Albany, State university of New York press (SUNY series in feminist criticism and theory), 287 p.
- OUTSHOORN, J. (dir.), 2004, *The politics of prostitution : women's movements, democratic states and the globalisation of sex commerce*, Cambridge, Cambridge university press, 329 p.
- OVERGAARD T., 1978, *La lutte des femmes à Grenoble, de 1968 à juin 1977*, Mémoire de maîtrise de français, Copenhague, Romansk Institut, Université de Copenhague.
- PAGIS J., 2009a, *Les incidences biographiques du militantisme en Mai 68. Une enquête sur deux générations familiales: des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-guépin)*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS.
- PAGIS J., 2009b, « Repenser la formation de générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai-Juin 68 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 29, p. 97-118.
- PAGIS J., 2010, « La politisation d'engagements religieux », *Revue française de science politique*, 60, 1, p. 61-89.
- PAGIS J., 2012, « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés contemporaines*, 84, p. 25-51.
- PAGIS J., 2014, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Sciences Po, Les Presses.
- PAGIS J., 2015, « Héritiers malgré eux ? Quand le politique devient personnel », dans BILLAUD S., GOLLAC S., OESER A., PAGIS J. (dirs.), *Histoires de famille : les récits du passé dans la parenté contemporaine*, Paris, Éditions Rue d'Ulm (Sciences sociales), p. 97-120.
- PASSERON J.-C., 1990, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue Française de Sociologie*, 31, 1, p. 3.
- PASSY F., 2005, « Interactions sociales et imbrications des sphères de vie », dans *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), p. 111-130.
- PATEMAN C., 1989, « Feminist Critiques of the Public/Private Dichotomy », dans *The disorder of women : democracy, feminism, and political theory*, Stanford (Calif.), Stanford university press, p. 118-140.
- PAVARD B., 2005, *Les éditions Des femmes : histoire des premières années, 1972-1979*, Paris Budapest Torino, l'Harmattan (Inter-national), 229 p.
- PAVARD B., 2009a, « Du contrôle des naissances à l'avortement libre et gratuit, histoire d'un combat pour et par les femmes au PSU (1961-1979) », dans PRIGENT F., KERNALEGENN T., RICHARD G., SINCLIVIER J. (dirs.), *Le PSU vu d'en bas : réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées années 1950-années 1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire).
- PAVARD B., 2009b, « Genre et militantisme dans le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 29, p. 79-96.
- PAVARD B., 2010, *Contraception et avortement dans la société française (1956-1979) :*

histoire d'un changement politique et culturel, Thèse de doctorat en histoire, Paris, Institut d'études politiques.

PAVARD B., 2012a, *Si je veux, quand je veux: contraception et avortement dans la société française, 1956-1979*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

PAVARD B., 2012b, « Qui sont les 343 du manifeste de 1971? », dans BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes (Archives du féminisme), p. 71-85.

PAVARD B., 2012c, « Quand la pratique fait mouvement », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 1, p. 43-63.

PAVARD B., 2012d, « Du Birth Control au Planning familial (1955-1960): un transfert militant, From Birth Control to family planning in France (1956-1960): an advocacy transfer », *Histoire@Politique*, 18, p. 162-178.

PAVARD B., 2013, « Françoise Picq, Libération des femmes, quarante ans de mouvement », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 37.

PAVARD B., ROCHEFORT F., ZANCARINI-FOURNEL M., 2012, *Les lois Veil: contraception 1974, IVG 1975*, Paris, A. Colin (Collection U), 220 p.

PECHU C., 2001, « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 73-103.

PÉCHU C., 2006, *Droit au logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, 539 p.

PÉCHU C., 2010, « "Laissez parler les objets!". De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets », dans FAVRE P., FILLIEULE O., JOBARD F. (dirs.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, La Découverte, p. 59-78.

PELLETIER M., 1978, *L'Éducation féministe des filles (suivi de) Le Droit à l'avortement La Femme en lutte pour ses droits, la tactique féminine Le Droit au travail pour la femme*, Paris, Syros (Mémoire des femmes), 175 p.

PERCHERON A., 1991, « La transmission des valeurs », dans SINGLY F. DE (dir.), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, la Découverte (Textes à l'appui), p. 183-194.

PERCHERON A., 1993, *La socialisation politique*, MEYER N., MUXEL A. (dirs.), Paris, A. Colin (Collection U), 226 p.

PERCHERON A., JENNINGS M.K., 1981, « Political Continuities in French Families: A New Perspective on an Old Controversy », *Comparative Politics*, 13, 4, p. 421-436.

PEREIRA N., SCHÄR R., 2012, « Soixante-huitards helvétiques. Étude prosopographique », *Le Mouvement Social*, n° 239, 2, p. 9-23.

PERRIER G., 2015, « L'objectif d'égalité des sexes dans la mise en œuvre des politiques d'emploi à Berlin », *Politix*, 109, p. 111-133.

PERROT M., 1987, « Qu'est-ce qu'un métier de femme? », *Le Mouvement Social*, juillet-septembre 1987, 140.

PERROT M., 2007, « A tire d'ailes », dans *À tire d'elles: itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), p. 9-11.

PESCHANSKY D., 1992, « Les enjeux du témoignage: effets pervers », dans VOLDMAN D. (dir.), *La bouche de la vérité?: la recherche historique et les sources orales*, Paris, C.N.R.S (Les cahiers de l'I.H.T.P).

PHILIPPS A., 2000, « Espaces publics, vies privées », dans BALLMER-CAO T.H., MOTTIER V., SGIER L. (dirs.), *Genre et politique: débats et perspectives*, Paris, Gallimard (Folio), p. 397-454.

- PICQ F., 1981, « 1970-1980. Sauve qui peut le MLF », *La revue d'en face*, 11.
- PICQ F., 1987a, « Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux. Rapport de recherche ATP du CNRS Recherches féministes et recherches sur les femmes », tome 1.
- PICQ F., 1987b, « Itinéraires sociaux de sexe chez les féministes des années 1970 », dans *Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux. Rapport de recherche ATP du CNRS Recherches féministes et recherches sur les femmes*, (tome 1), p. 216-228.
- PICQ F., 1991, « Stratégie de sexe ou destin de classe », dans GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES DE PARIS VII (dir.), *Crises de la société : féminisme et changement*, Éditions Tierce-Revue d'en face, Paris, p. 173-183.
- PICQ F., 2011, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Editions-dialogues.fr (Nouvelles ouvertures), 529 p.
- PICQ F., 2012, « Enquête sur les féministes des “années mouvement” », dans BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), p. 61-69.
- PIPON C., 2013, *Et on tuera tous les affreux le féminisme au risque de la misandrie, 1970-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PITTI L., 2009, « Du rôle des mouvements sociaux dans la prévention et la réparation des risques professionnels : le cas de Penarroya, 1971-1988 », dans OMNÈS C., PITTI L. (dirs.), *Cultures du risque au travail et pratiques de prévention au XXe siècle: la France au regard des pays voisins*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Pour une histoire du travail), p. 217-232.
- POL T. DE S., DENEY A., MONSO O., 2004, « Ménage et chef de ménage : deux notions bien ancrées », *Travail, genre et sociétés*, 1, 11, p. 63-78.
- POLLAK M., 1993, *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié (Collection Leçons de choses), 415 p.
- PONSON C., 2004, « Un catholicisme social démocratique », dans ROYON C. (dir.), *Lyon, l'humaniste.*, Autrement, Paris.
- PORHEL V., 2008a, *Ouvriers bretons : conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 325 p.
- PORHEL V., 2008b, « La scission Lyon 2/Lyon 3 », *Actes de la rencontre proposée le samedi 26 avril 2008 par la Bibliothèque municipale de Lyon, La Part-Dieu.*
- PREARO M., 2014, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 329 p.
- PRIOUX F., 2001, « Quel nom pour les enfants qui naissent hors mariage ? », *Population et Sociétés*, 367.
- PRIOUX F., 2005, « Mariage, vie en couple et rupture d'union », *Informations sociales*, 2, 122, p. 38-50.
- PUCCIARELLI D., 1996, *Le rêve au quotidien: de la ruche ouvrière à la ruche alternative les expériences collectives de la Croix-Rousse, 1975-1995*, Lyon, Atelier de création libertaire, 254 p.
- PUDAL B., 1989, *Prendre parti : pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 329 p.
- PUECH I., 2005, « Le non partage du travail domestique », dans *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, la Découverte (L'état des savoirs), p. 176-183.
- QUÉNIART A., CHARPENTIER M., CHANEZ A., 2008, « La transmission des valeurs d'engagement des aînées à leur descendance : une étude de cas de deux lignées familiales », *Recherches féministes*, 21, 2, p. 143.
- QUERMONNE J.-L., 1998, « La Décentralisation avant l'heure », dans RIZZADO R., LALANDE

- F., DUCROS P., FRAPPAT P. (dirs.), *Action municipale, innovation politique et décentralisation: les années Dubedout à Grenoble*, Grenoble, Éd. la Pensée sauvage, p. 15-21.
- RAMEAU P., 2011, « Pratiques illégales de l'avortement dans les années 68 à Dijon et à Saint-Étienne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 111, 3, p. 133-146.
- RÉGUER-PETIT M., 2012, *Les belles-mères et la politique*, Thèse de doctorat, Paris, l'Harmattan, 177 p.
- RÉGUER-PETIT M., 2016, *Bifurcations familiales et socialisations politiques. Une comparaison des femmes en famille nucléaire, monoparentale et recomposée*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris.
- REMY M., 1990, *Histoire des mouvements de femmes: De l'utopie à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 170 p.
- RENOU G., 2009, « Sociabilité(s) », dans FILLIEULE O., MATHIEU L., PÉCHU C. (dirs.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Références. Sociétés en mouvement), p. 502-510.
- RENZETTI C.M., 1987, « New wave or second stage? Attitudes of college women toward feminism », *Sex Roles*, 16, 5, p. 265-277.
- RÉTIF S., 2013, *Logiques de genre dans l'enseignement associatif: carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives. 2013*, Paris, Dalloz (Nouvelle bibliothèque de thèses. Science politique), 570 p.
- REVEL J., 1996, *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard le Seuil (Hautes études), 243 p.
- REVILLARD A., 2007, *La cause des femmes dans l'Etat: une comparaison France-Québec (1965-2007)*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole normale supérieure de Cachan.
- REVILLARD A., 2016, *La cause des femmes dans l'État: une comparaison France-Québec*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 265 p.
- RICH A., 2010, *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*, Carouge, Mamamelis-Nouvelles Questions Féministes.
- RINGART N., 1991, « Quand ce n'était qu'un début... Itinéraires de femmes à Paris », dans GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES DE PARIS VII (dir.), *Crises de la société: féminisme et changement*, Éditions Tierce-Revue d'en face, Paris, p. 157-171.
- RISMAN B., MYERS K., 1997, « As the Twig is Bent: Children Reared in Feminist Households », *Qualitative Sociology*, 20, 2, p. 229-252.
- ROBETTE N., 2010, « The diversity of pathways to adulthood in France: Evidence from a holistic approach », *Advances in Life Course Research*, 15, 2-3, p. 89-96.
- ROBETTE N., 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie: les typologies de trajectoires*, CEPED.
- ROBETTE N., 2016, « Du prosélytisme à la sécularisation. Le processus de diffusion de "l'optimal matching analysis" », dans DEMAZIÈRE D., JOUVENET M. (dirs.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago, Volume 2*, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux), p. 173-194.
- ROMITO P., GREGO C., 2013, *Madri (femministe) e figli (maschi)*, XL Edizioni, Rome.
- ROUCH H., 2001, « "Recherches sur les femmes et recherches féministes": l'Action Thématique Programmée du CNRS », dans *Vingt-cinq ans d'études féministes: l'expérience Jussieu*, Paris, Publications universitaires Denis-Diderot-Paris 7 (Collection des Cahiers du CEDREF), p. 103-112.
- ROUSIER N., CHAMP J., 1997, « L'économie de la région grenobloise: une dynamique globale de pôle technologique, de fortes disparités spatiales internes », *Revue de géographie alpine*,

85, 4, p. 37-56.

RUAULT L., 2016, « La circulation transnationale du self-help féministe : acte 2 des luttes pour l'avortement libre ? », *Critique internationale*, 70, p. 37-54.

RUPP L.J., TAYLOR V.A., 1987, *Survival in the doldrums: the American women's rights movement, 1945 to the 1960s*, New York, Oxford University Press, 284 p.

SALLES J.-P., 2005, *La Ligue communiste révolutionnaire, 1968-1981 : instrument du grand soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 424 p.

SAWICKI F., 1997, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin (Socio-histoires), 335 p.

SAWICKI F., SIMÉANT J., 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, 51, 1, p. 97-125.

SCHIEWECK N., 2011, *L'articulation de la catégorie race et du racisme dans le mouvement féministe des années 1970 en France*, Mémoire de Master 2, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, 93 p.

SCHULZ K., 2002, *Der lange Atem der Provokation: die Frauenbewegung in der Bundesrepublik und in Frankreich 1968-1976*, Frankfurt am Main, Campus (Reihe Geschichte und Geschlechter), 273 p.

SCHULZ K., 2004, « Echoes of Provocation: 1968 and the Women's Movements in France and Germany », dans *Transnational moments of change : Europe 1945, 1968, 1989*, Lanham (Md.), Rowman & Littlefield.

SCHULZ, K. (dir.), 2017, *The Women's Liberation Movement. Impacts and Outcomes.*, S.I., BERGHAHN BOOKS.

SCHWARTZ O., 2012, *Le monde privé des ouvriers*, 3e éd, Paris, PUF (Quadrige), 531 p.

SCHWEITZER S., 2002, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Paris, O. Jacob, 329 p.

SCOTT J.W., 2007, *The politics of the veil*, Princeton (N. J.), Princeton university press (The public square book series), 208 p.

SEARS D.O., VALENTINO N.A., 1997, « Politics matters: Political events as catalysts for preadult socialization », *American Political Science Review*, 91, 01, p. 45-65.

SIBILLE J., 2011, *Du mouvement écologiste à la technocratie verte : le cas de la technopole grenobloise, de la fin des années 1960 à nos jours*, Mémoire de Master 2 sciences humaines et sociales, Grenoble, Université Pierre Mendès-France de Grenoble.

SIBILLE J., 2013, « Le vert et le rouge : l'émergence du mouvement écologiste grenoblois, fin des années 1960-juillet 1976 », *La pierre et l'écrit. Revue d'histoire et de patrimoine en Dauphiné*, 24, p. 177-203.

SIMÉANT J., 1998, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences po, 504 p.

SIMÉANT J., 2001, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 47-72.

SKEGGS B., 2015, *Des femmes respectables: classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone.

SOMMIER I., 2008, « Les gauchismes », dans DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F. (dirs.), *Mai-juin 68*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières, p. 295-305.

SPIRE A., 1999, « De l'étranger à l'immigré [La magie sociale d'une catégorie statistique] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 1, p. 50-56.

STACEY J., 1987, « Sexism by a subtler name? Postindustrial conditions and post-feminist consciousness in the Silicon Valley », *Socialist Review*, 17, 6, p. 7-28.

STAGGENBORG S., 2001, « BEYOND CULTURE VERSUS POLITICS A Case Study of a

- Local Women's Movement », *Gender & Society*, 15, 4, p. 507-530.
- STOKER L., BASS J., 2011, « Political Socialization. Ongoing questions and new directions », dans SHAPIRO R.Y., JACOBS L.R. (dirs.), *The Oxford handbook of American public opinion and the media*, Oxford University Press.
- STORTI M., 2010, *Je suis une femme, pourquoi pas vous ? : 1974-1979, quand je racontais le mouvement des femmes dans Libération*, Paris, M. de Maule, 314 p.
- STOVEL K., 2001, « Local Sequential Patterns: The Structure of Lynching in the Deep South, 1882-1930 », *Social Forces*, 79, 3, p. 843-880.
- STRAUSS A.L., 1992, *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, traduit par FALANDRY M., Paris, Métailié, 191 p.
- STUDER B., THÉBAUD F., 2004, « « Entre histoire et mémoire », dans *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, Paris, p. 28-45.
- SWEATMAN J.L., 2014, *The Risky Business of French Feminism: Publishing, Politics, and Artistry*, Lanham, Md., Lexington Books, 226 p.
- TABET P., 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris Montréal (Québec), l'Harmattan (Bibliothèque du féminisme), 206 p.
- TARAUD C., 2005, *Les féminismes en questions : éléments pour une cartographie*, Paris, Éd. Amsterdam, 179 p.
- TAYLOR V., 1996, *Rock-a-by Baby: Feminism, Self-Help and Postpartum Depression*, New York u.a., Routledge, 240 p.
- TAYLOR V., 2005, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », dans *Le désengagement militant*, Paris, Belin (Sociologiquement), p. 229-250.
- TAYLOR V., RUPP L.J., 1993, « Women's culture and lesbian feminist activism: A reconsideration of cultural feminism », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 19, 1, p. 32-61.
- TAYLOR V., WHITTIER N., 1992, « Collective identity in social movement communities: Lesbian feminist mobilization », *Social perspectives in lesbian and gay studies (New York: Routledge, 1998)*, p. 349-365.
- TAYLOR V., WHITTIER N., 1999, « Special Issue on Gender and Social Movements: Part 2 », *Gender and Society*, 13, 1, p. 5-7.
- TERRAIL J.-P., 2004, « Transmission intergénérationnelle », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd. augm, Paris, Presses universitaires de France (Politique d'aujourd'hui).
- THÉBAUD F., 2001a, « Promouvoir les droits des femmes : difficultés et résultats », dans BERSTEIN S., MILZA P., BIANCO J.-L. (dirs.), *Les années Mitterrand, les années du changement, 1981-1984*, Paris, Perrin.
- THÉBAUD F., 2001b, « Féminisme et maternité: les configurations du siècle », dans *Maternité : affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, p. 29-46.
- THÉBAUD F., 2007, « Planning familial et politique: réflexions sur la nature du MFPP », dans BARD C., MOSSUZ-LAVAU J. (dirs.), *Le planning familial: histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes, PUR, Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), p. 93-107.
- THÉLOT C., VALLET L.-A., 2000, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et statistique*, 334, 1, p. 3-32.
- THÉRY I., 1993, *Le démariage : justice et vie privée*, Paris, O. Jacob, 396 p.
- THORNE B., 1993, *Gender play*, New Brunswick, Rutgers University Press.
- TISSOT S., 2005, « Les reconversions militantes », dans *Reconversions militantes*, Limoges, PULIM (Sociologie et sciences sociales), p. 10-18.
- TISSOT S., GAUBERT C., LECHIEN M.-H., 2005, *Reconversions militantes*, Limoges, PULIM (Sociologie et sciences sociales), 282 p.

- TOURNIER V., 2010, « Le rôle de la famille dans la transmission politique entre les générations [Histoire et bilan des études de socialisation politique] », *Politiques sociales et familiales*, 99, 1, p. 59-72.
- TRAT J., 2007, « L'histoire oubliée du courant "féministe lutte des classes" », dans *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Éd. Syllepse (Les cahiers de "Critique communiste), p. 9-32.
- TRISTAN A., PISAN A. DE, 1977, *Histoires du M. L. F. [Mouvement de libération des femmes]*, Paris, Calmann-Lévy (L'Ordre des choses), 262 p.
- VALETAS M.-F., 2001, « Le nom des femmes mariées dans l'Union européenne », *Population et Sociétés*, 367.
- VALETAS M.-F., 2002, « La subordination patronymique de la femme », *Travail, genre et sociétés*, N° 7, 1, p. 180-184.
- VANDERSCHULDEN M., 2006, « Position sociale et choix du conjoint: des différences marquées entre hommes et femmes », dans INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (dir.), *Données sociales, la société française*, [12e éd, Paris, INSEE, p. 33-42.
- VARIKAS E., 1991, « Subjectivité et identité de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIXe siècle », *Genèses*, 6, 1, p. 29-51.
- VENNER F., 1995, *L'opposition à l'avortement: du lobby au commando*, Paris, Berg international (Pensée politique et sciences sociales), 197 p.
- VIENNOT E., 1981, « Féminisme et partis politiques: une greffe impossible », *Nouvelles Questions Féministes*, 2, p. 34-46.
- VIGNA X., 2007, *L'insubordination ouvrière dans les années 68: essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 378 p.
- VIGNA X., 2008, « Les usines lyonnaises en 1967-68 », *Actes de la rencontre proposée le samedi 26 avril 2008 par la Bibliothèque municipale de Lyon, La Part-Dieu*.
- VIGOUR C., 2005, *La comparaison dans les sciences sociales: pratiques et méthodes*, Paris, la Découverte (Guides repères), 335 p.
- VOEGTLI M., 2004, « Du Jeu dans le Je: ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et Politiques*, 51, p. 145-158.
- VOEGTLI M., 2016, *Une cause modèle: la lutte contre le sida en Suisse (1982-2008)*, Lausanne, Antipodes (Livre politique CRAPUL).
- WERNER M., ZIMMERMANN B., 2003, « Penser l'histoire croisée: entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58e année, 1, p. 7-36.
- WERNLI B., 2007, « La transmission intergénérationnelle de l'orientation idéologique en Suisse dans les familles à plusieurs générations », *Swiss Political Science Review*, 13, 2, p. 237-259.
- WHALEN J., FLACKS R., 1990, *Beyond the Barricades: The Sixties Generation Grows Up*, Temple University Press, 310 p.
- WHITTIER N., 1995, *Feminist Generations: The Persistence of the Radical Women's Movement*, Temple University Press, 320 p.
- WHITTIER N., 1997, « Political Generations, Micro-Cohorts, and the Transformation of Social Movements », *American Sociological Review*, 62, 5, p. 760-778.
- WHITTIER N., 2016, « Aggregate-level biographical outcomes or gay and lesbian movements », dans BOSI L., GIUGNI M., UBA K. (dirs.), *The consequences of social movements*, New York, Cambridge University Press, p. 130-156.
- ZALC C., 2016, « Trajectoires de persécution. Apports de la lecture d'Andrew Abbott à l'écriture historique », dans DEMAZIÈRE D., JOUVENET M. (dirs.), *Andrew Abbott et*

l'héritage de l'école de Chicago, Volume 1, Paris, Éditions EHESS (En temps & lieux), p. 419-441.

ZANCARINI-FOURNEL, 2004a, « Notre corps, nous-mêmes », dans *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, Paris, p. 210-220.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2008a, « Introduction », *Actes de la rencontre proposée le samedi 26 avril 2008 par la Bibliothèque municipale de Lyon, La Part-Dieu*.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2002, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 75, 3, p. 133-143.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2003a, « Féministes et autogestion dans les années 1968 : théories, analyses et pratiques », dans GEORGI F. (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ? : [actes du colloque, Paris, 14-15 juin 2001]*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles).

ZANCARINI-FOURNEL M., 2003b, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 18, p. 241-252.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2004b, « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 84, 4, p. 119-127.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2005, « Stratégies de distinction par la voix et le geste : provocations et violences symboliques des femmes dans les manifestations des 'années 68' », dans *La voix & le geste : une approche culturelle de la violence socio-politique [actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand en septembre 2003]*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Collection Histoires croisées), p. 245-270.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2008b, *Le moment 68 : une histoire contestée*, Paris, Éd. du Seuil (L'univers historique), 313 p.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2013, « Etudes de cas : des féministes islamophobes », séminaire Islamophobies, EHESS, février 2013.

ZEGAÏ M., 2011, « La mise en scène de la différence des sexes dans les jouets et leurs espaces de commercialisation », *Cahiers du Genre*, 49, p. 35-54.

ZELENSKY-TRISTAN A., 2005, *Histoire de vivre : mémoire d'une féministe*, Paris, Calmann-Lévy, 404 p.

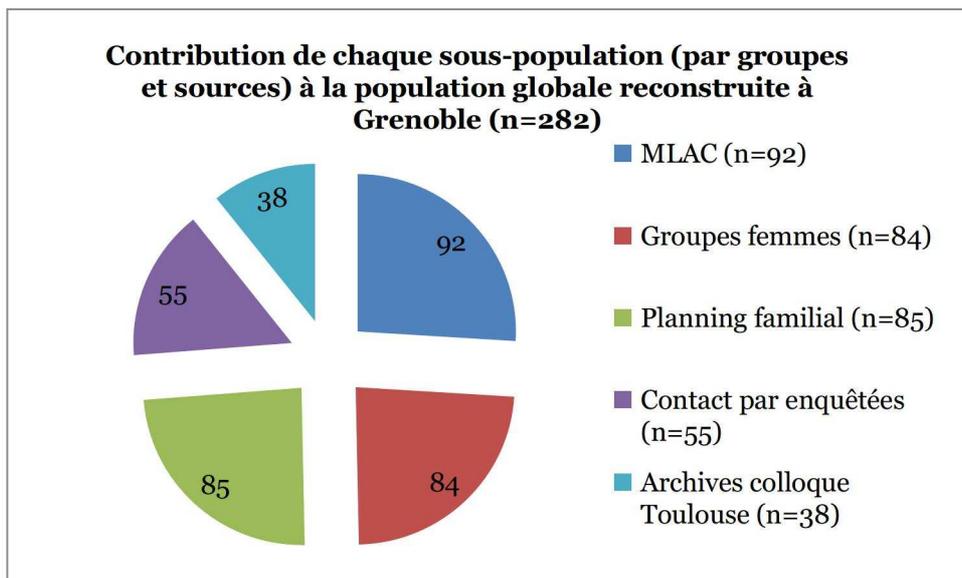
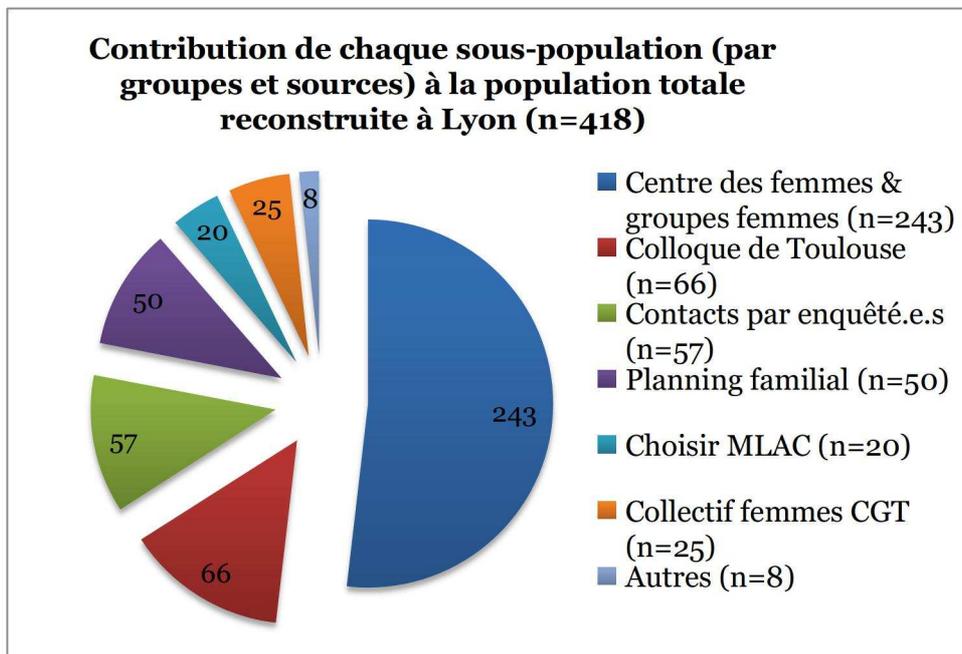
2003, « Fréquentations militantes », *Politix*, 16, 63.

2011, *Les « Cahiers du féminisme », 1977-1998 : vingt ans dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes*, Paris, Syllepses, 347 p.

Annexes

Annexe 1 – Contributions des sources par composantes à la population totale reconstituée...	III
Annexe 2 – Liste et profil des enquêtées (féministes).....	IV
Annexe 3 – Liste et profil des enquêté-e-s (enfants).....	X
Annexe 4 – Cartes des variations de population dans les agglomérations lyonnaises et grenobloises (1968-1982).....	XIII
Annexe 5 – Taux d'activité des femmes par classes d'âge à Lyon et Grenoble en 1962, 1975 et 1982.....	XIV
Annexe 6 – Part des femmes dans la population active dans les agglomérations lyonnaises et grenobloises.....	XV
Annexe 7 – Résultats des élections présidentielles à Lyon et à Grenoble (1969-1981).....	XVI
Annexe 8 – Matrice des coûts de substitution de la typologie des carrières féministes 1...XVIII	
Annexe 9 – Tableau croisé de la typologie des carrières féministes (périodes) entre 1966 et 2012 avec les caractéristiques sociales des répondantes.....	XIX
Annexe 10 – Catégories socioprofessionnelles des répondantes comparées.....	XX
Annexe 11 – Catégories socioprofessionnelles des répondantes en fin de carrière.....	XXI
Annexe 12 – Matrice des coûts de substitution carrière relationnelle.....	XXII
Annexe 13 – Affiche du groupe femmes de Villeurbanne contre les stéréotypes dans l'éducation des enfants (non datée).....	XXIV
Annexe 14 – Matrice des coûts de substitution de la carrière maternelle.....	XXV
Annexe 15 – Questionnaire.....	XXVI

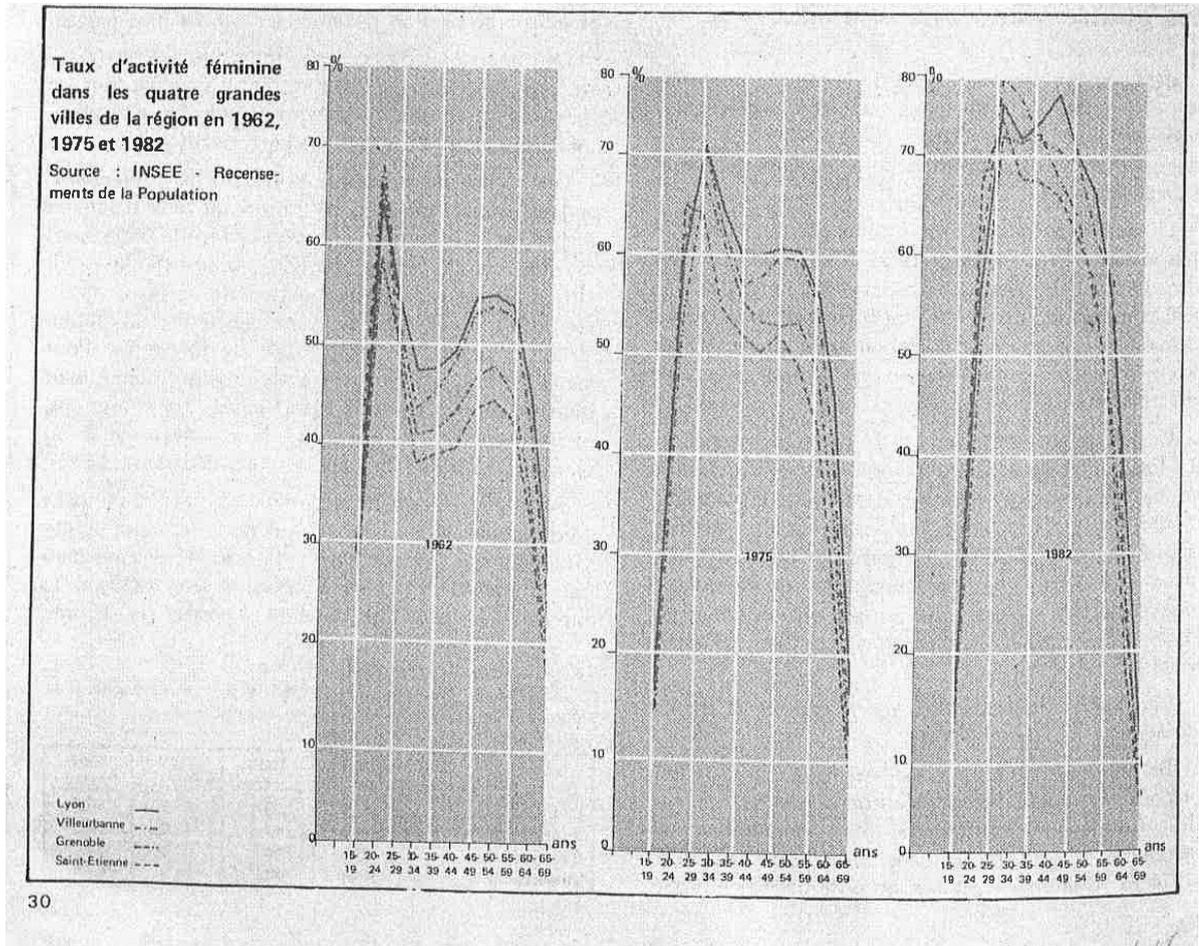
Annexe 1 – Contributions des sources par composantes à la population totale reconstituée



Lecture : à Grenoble, sur l'ensemble des noms retrouvés (n=282), 84 individus figuraient (au moins) dans des sources relatives aux groupes femmes.

Ce graphique donne une idée des proportions dans lesquelles les sources relatives à chaque composante ont contribué à la construction de la population à enquêter. Il est important de garder en tête que pour chaque source, il s'agit des individus qui figurent *au moins* dans cette source, mais ils peuvent figurer dans d'autres également (« doublons »).

Annexe 5 – Taux d'activité des femmes par classes d'âge à Lyon et Grenoble en 1962, 1975 et 1982



Source : INSEE, *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, octobre 1984, n°30/

Annexe 6 – Part des femmes dans la population active dans les agglomérations lyonnaises et grenobloises

Part des femmes sur l'ensemble de la population active de l'agglomération lyonnaise par catégorie socio-professionnelle

Catégories socio-professionnelles (de 1954)	Part des femmes (en %)			
	1954	1962	1968	1975
Agriculteurs exploitants	38,6	36,9	35,7	33,2
Salariés agricoles	7,7	10,4	10,7	13,9
Patrons de l'industrie et du commerce	39,6	38,9	37,1	33,9
Professions libérales et cadres supérieurs	14,3	16,2	19,6	22,8
Cadres moyens	34,1	36,7	38,9	45,7
Employés	56,6	63,3	65,3	64,8
Ouvriers	28,8	26,2	23,4	23
Personnels de service	80,7	78,6	75,1	74,2
Autres catégories d'actifs	37,9	35,8	28,8	15,6
Ensemble des actifs	38,5	37,7	37,4	39,1

Source : INSEE, « Les catégories sociales dans le Rhône-Alpes », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, n°3, mars 1978.

Part des femmes sur l'ensemble de la population active de l'agglomération grenobloise par catégorie socio-professionnelle

Catégories socio-professionnelles (de 1954)	Part des femmes (en %)			
	1954	1962	1968	1975
Agriculteurs exploitants	37,8	37,4	38,9	30,2
Salariés agricoles	8,5	9,1	14,6	7,5
Patrons de l'industrie et du commerce	36,3	35,2	32,2	29,8
Professions libérales et cadres supérieurs	14,6	17,7	20,6	25,4
Cadres moyens	34,8	36,7	37,3	43,1
Employés	59,5	62,5	63,9	65,4
Ouvriers	23,6	20,1	19,7	21,9
Personnels de service	80,6	79,5	74,5	76,1
Autres catégories d'actifs	18	21,7	19,8	27,7
Ensemble des actifs	34,8	32,9	34,3	37,8

Source : INSEE, « Les catégories sociales dans le Rhône-Alpes », *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes*, n°3, mars 1978.

Annexe 7 – Résultats des élections présidentielles à Lyon et à Grenoble (1969-1981)

1969

Résultat du premier tour de l'élection présidentielle de 1969 (en %)

	France	Lyon	Grenoble
Defferre	5,01	4,29	7,63
Ducatel	1,27	1,19	1,2
Duclos	21,27	16,9	19,96
Krivine	1,06	0,85	1,29
Poher	23,31	27,27	22,11
Pompidou	44,47	44,9	41,94
Rocard	3,61	4,49	5,88

Résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1969 (en %)

	France	Lyon	Grenoble
Poher	41,79%	42,19%	45,16%
Pompidou	58,21%	57,81%	54,84%

Source : AD du Rhône, 2456W5 / BNF, Le Monde 3 juin 1969

1974

Résultat du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (en %)

	France	Lyon	Grenoble
Jacques Chaban-Delmas	14,76	9,49	13,09
René Dumont	1,33	1,65	2,71
Valéry Giscard d'Estaing	32,76	43,27	33,17
Guy Héraud	0,07	0,04	/
Alain Krivine	0,37	0,25	0,35
Arlette Laguillier	2,35	1,38	4
François Mitterrand	43,36	38,9	44,92
Emile Muller	0,69	0,52	/
Jean-Marie Le Pen	0,75	0,7	1,02
Bertrand Renouvin	0,17	0,12	/
Jean Royer	3,2	3,01	2,24
Jean-Claude Sebag	0,16	0,16	0,81

Résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974 (en %)

	France	Lyon	Grenoble
Giscard	50,81	56,14	48,82
Mitterrand	49,19	43,86	51,18

Source : AD du Rhône, 2459W13 / Le Monde, édition du 21 mai 1974

1981

Résultat du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (en %)

	France	Lyon	Grenoble
Bouchardeau Huguette	1,11	1,9	2,26
Chirac Jacques	18,00	18,8	16,43
Michel Crepeau	2,21	2,3	2,09
Michel Debré	1,66	2	1,95
Marie-France Garaud	1,33	1,61	1,30
Valéry Giscard d'Estaing	28,32	31,6	25,33
Arlette Laguillier	2,30	1,79	1,88
Brice Lalonde	3,88	4,6	5,28
Georges Marchais	15,35	10,7	13,33
François Mitterrand	25,85	24,4	30,09

Résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981 (en %)

	France	Lyon	Grenoble
Giscard	48,24	53,41	44,9
Mitterrand	51,76	46,59	55,1

Source : Le Monde 12 mai 1981

Annexe 8 – Matrice des coûts de substitution de la typologie des carrières féministes 1

Précision générale sur les coûts de substitution : pour l'ensemble des carrières analysées dans cette thèse, plusieurs types de coûts ont été testés (coûts constants, coûts de transition, coûts empiriques). Comme l'ont souligné d'autres travaux, ces différents types de coûts produisent souvent des résultats assez proches. Néanmoins, en fonction des carrières, de leurs caractéristiques et de la « nature » des états les composant, des types et des jeux de coûts différents – correspondant à ceux qui semblaient les plus pertinents pour chacune d'entre elles – ont été choisis : coûts empiriques pour la carrière féministe 1, coûts constants pour la carrière féministe 2 et la carrière maternelle, coûts empiriques pour la carrière relationnelle. En dehors des coûts constants, les matrices des coûts sont présentées dans ces annexes.

Carrière féministe 1 (périodes) :

Type de coûts : empiriques

Jeu de coûts : 0 / 1 / 2

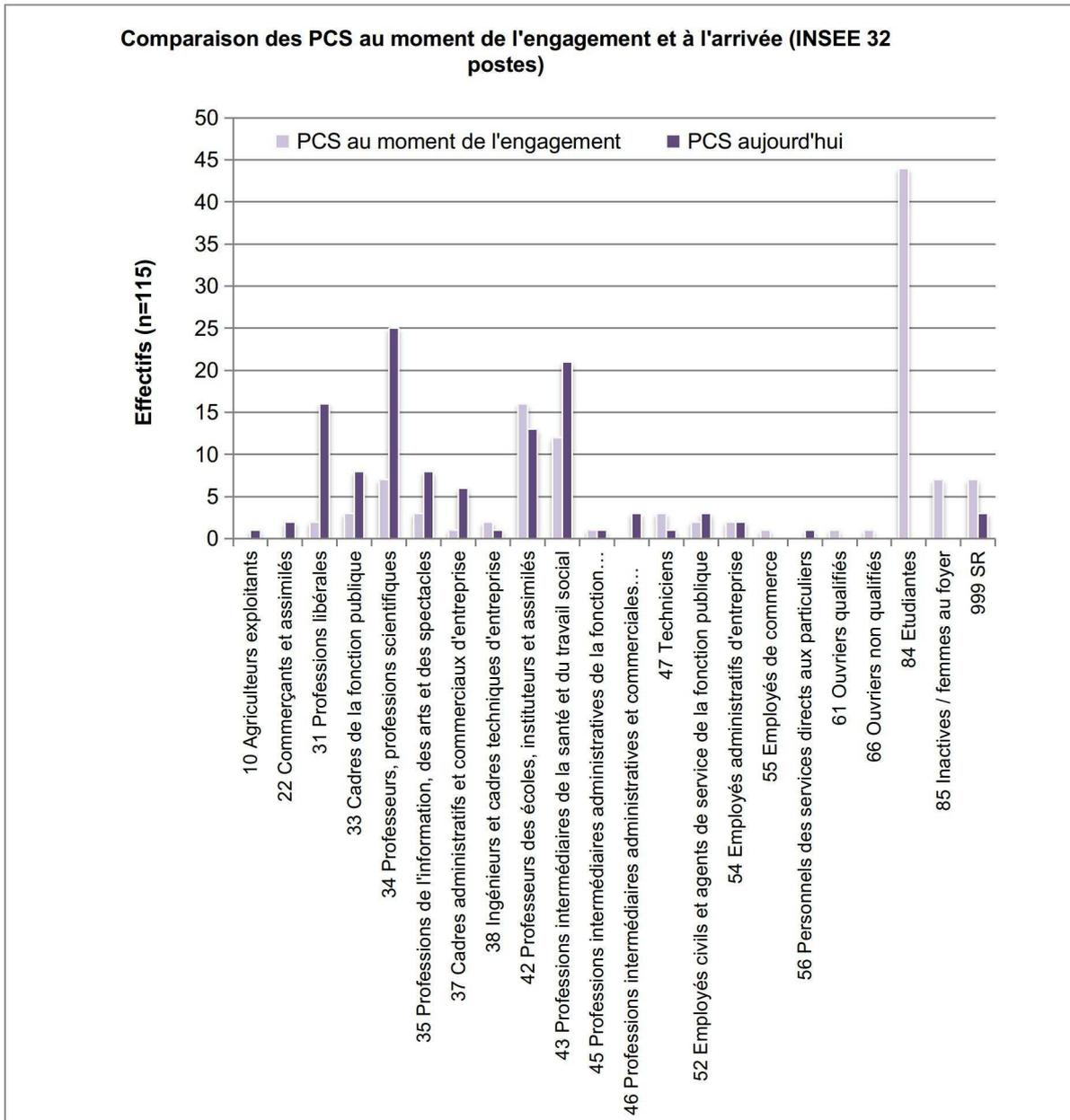
	sr	Mineure	Mobilisation nulle	Mobilisation modérée	Mobilisation forte
sr	0	0	0	0	0
Mineure	0	0	0	0	0
Mobilisation nulle	0	0	0	1	2
Mobilisation modérée	0	0	1	0	1
Mobilisation forte	0	0	2	1	0

(Coûts d'insertion / suppression (*indel*) = 2)

Annexe 9 – Tableau croisé de la typologie des carrières féministes (périodes) entre 1966 et 2012 avec les caractéristiques sociales des répondantes

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tot %	N
	Désengagement début années 1980	Désengagement graduel années 1980	Engagement continu	Reprises militantes	Continuités modérées post 1980	SR		
Ville								
Grenoble	34	38	13	9	6	0	100	47
Lyon	36	22	4	16	18	3	100	68
Génération								
Nées avant 1941	24	52	5	19	0	0	100	21
Nées 1941 - 1946	32	12	20	28	4	4	100	25
Nées 1947 - 1951	39	26	5	10	18	3	100	39
Nées après 1951	43	30	3	0	23	0	100	30
<i>Total</i>	36	29	8	13	13	2	100	115

Annexe 10 – Catégories socioprofessionnelles des répondantes comparées



Annexe 11 – Catégories socioprofessionnelles des répondantes en fin de carrière

PCS d'arrivée des répondantes (dernière profession) en 32 postes

	N	%
10 Agriculteurs exploitants	1	1
22 Commerçants et assimilés	2	2
31 Professions libérales	16	14
33 Cadres de la fonction publique	8	7
34 Professeurs, professions scientifiques	25	22
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	8	7
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	6	5
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	1	1
42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	13	11
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	21	18
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	1	1
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	3	3
47 Techniciens	1	1
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	3	3
54 Employés administratifs d'entreprise	2	2
56 Personnels des services directs aux particuliers	1	1
999 SR	3	2
Total	11	5
		100

Annexe 12 – Matrice des coûts de substitution carrière relationnelle

Type de coûts : empiriques

Jeux de coûts : voir présentation ci-dessous

Coûts d'insertion / suppression (indel) = 3)

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1	sr	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Mineure (<15 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Sans partenaire	0	0	0	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
4	Plusieurs, hommes	0	0	4	0	2	1	1	3	5	4	4	6	8	7
5	Plusieurs, femmes	0	0	4	2	0	1	1	5	3	4	4	8	6	7
6	Plusieurs, bi	0	0	4	1	1	0	1	4	5	3	4	6	7	7
7	Plusieurs, sexe inconnu	0	0	4	1	1	1	0	4	4	4	4	7	7	7
8	Rel. stable ouverte, homme	0	0	4	3	5	4	4	0	2	1	1	3	5	4
9	Stable ouverte, femme	0	0	4	5	3	5	4	2	0	1	1	5	3	4
10	Stable ouverte, bi	0	0	4	4	4	3	4	1	1	0	1	4	5	4
11	Stable ouverte, sexe inconnu	0	0	4	4	4	4	4	1	1	1	0	4	4	4
12	Stable exclusive, homme	0	0	4	6	8	6	7	3	5	4	4	0	2	1
13	Stable exclusive, femme	0	0	4	8	6	7	7	5	3	5	4	2	0	1
14	Stable exclusive, sexe inconnu	0	0	4	7	7	7	7	4	4	4	4	1	1	0

Principes guidant les jeux de coûts choisis :

Principe 1 : Distance d'abord selon les types de relations : plus les types de relation sont éloignés, plus le coût est élevé. Gradation entre les types de relation :

Plusieurs partenaires > Relation stable ouverte > Relation stable exclusive

- À l'intérieur du type « Plusieurs » : coûts de 0 à 2
- À l'intérieur du type « Stable » : coûts de 0 à 2
- À l'intérieur du type « Exclusif » : coûts de 0 à 2
- Du type « plusieurs » au type « stable ouvert », coûts de 3 à 5
- Du type « Plusieurs » au type « Stable exclusif », coûts de 6 à 8
- Du type « Stable ouvert » au type « Stable exclusif », coûts de 3 à 5

Principe 2 : A l'intérieur des types de relation, variations en fonction des sexes des partenaires : coûts faibles lorsque même sexe ; coûts plus élevés lorsque changement du sexe du partenaire. Les relations avec des partenaires hommes et femmes (bi) sont interprétées comme une modalité intermédiaire, plus distante de la norme que les relations hétérosexuelles (modalité hommes) mais moins que les relations homosexuelles (modalité femmes).

Gradation hommes > hommes et femmes > femmes. Ensuite, prise en considération aussi de la distance à la norme selon les types de passage.

Annexe 13 – Affiche du groupe femmes de Villeurbanne contre les stéréotypes dans l'éducation des enfants (non datée)

**DES LA PETITE ENFANCE
L'EDUCATION ORIENTE FILLES
ET GARÇONS DIFFEREMMENT...**

CE QUE L'ON DIT A UNE FILLE :



"tu n'as pas honte de te battre, garçon manqué !"



"tu seras puéricultrice !"



"tu feras de la danse pour être gracieuse et plaire plus tard !"

"tu réussis bien à l'école dommage que ce ne soit pas ton frère car toi, tu trouveras toujours à te marier !"

CE QUE L'ON DIT A UN GARÇON :



"ne pleure pas comme une fille !"



"un garçon ne joue pas à la poupée !"



"non, toi tu peux être chef de bureau."



DONNONS DES CHANCES EGALES A NOS ENFANTS, FILLES OU GARÇONS !

groupe femmes de villeurbanne.

Annexe 14 – Matrice des coûts de substitution de la carrière maternelle

Types de coûts : coûts constants = 2

	S R	Min eure	Aucun enfant	Elevage 1 enfant	Elevage 2 enfants	Elevage 3 enfants	Elevage 4 enf et +	Tps d'élevage limité	Fin d'éleva ge
SR	0	2	2	2	2	2	2	2	2
Mineure	2	0	2	2	2	2	2	2	2
Aucun enfant	2	2	0	2	2	2	2	2	2
Elevage 1 enfant	2	2	2	0	2	2	2	2	2
Elevage 2 enfants	2	2	2	2	0	2	2	2	2
Elevage 3 enfants	2	2	2	2	2	0	2	2	2
Elevage 4 enfants	2	2	2	2	2	2	0	2	2
Tps d'élevage limité	2	2	2	2	2	2	2	0	2
Fin d'élevage	2	2	2	2	2	2	2	2	0

(Coûts insertion / suppression (indel) = 1)

Annexe 15 – Questionnaire

ENQUÊTE UNIVERSITAIRE

« LES ACTRICES DE LA CAUSE DES FEMMES »

avec le soutien du Centre de Recherche sur l'Action Politique de l'Université de Lausanne

Ce questionnaire est composé de trois parties : parcours personnel, parcours politique et militant, vie privée et familiale. Lorsqu'une question (ou une série de questions) ne vous concerne pas, vous êtes invitée à passer à la suivante.

Il comporte plusieurs types de questions :

- Pour les unes, il vous suffit de cocher la case correspondant à la réponse que vous choisissez.
- Les autres sont des questions ouvertes qui vous permettent de vous exprimer plus librement. Écrivez votre réponse en toutes lettres, dans l'espace prévu à cet effet, de manière aussi précise et détaillée que possible. Si la place vous paraît insuffisante, n'hésitez pas à continuer votre réponse sur une feuille blanche que vous joindrez au questionnaire, en précisant le numéro de la question concernée.
- Enfin, certaines questions vous demandent de préciser les dates, soit en indiquant les années (par ex. « Année de début/année de fin ») soit en distinguant différentes périodes de vie dans un calendrier. Ces questions pourront vous paraître difficiles, elles sont pourtant très importantes pour cette recherche en raison du traitement statistique envisagé.

Les réponses que vous apporterez sont cruciales pour la réussite de cette étude. En tant que responsable de la recherche, je serai la seule à avoir accès à ces données et celles-ci seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

Un grand merci pour votre aide !

Camille Masclet

I. VOTRE PARCOURS PERSONNEL

Famille et éducation

1. Quels sont votre année et votre lieu de naissance ?

Année _____

Lieu _____ (n° du département ou pays si vous êtes née hors de France)

2. Avez-vous des frères et soeurs ?

₁ Oui ₂ Non

➔ Si oui, merci d'indiquer :

- Combien de frères : _____

- Combien de sœurs : _____

- Votre rang dans la fratrie (par ex. l'aînée, la 3ème, etc.) : _____

- Votre rang par rapport à vos soeurs uniquement (par ex. l'aînée des filles) : _____

3. Lorsque vous aviez 15 ans environ, vos parents :

- ₁ Vivaient ensemble
- ₂ Étaient séparés ou divorcés
- ₃ Votre père était décédé
- ₄ Votre mère était décédée
- ₅ Vous ne connaissiez pas votre père
- ₆ Vous ne connaissiez pas votre mère

4. Quelle activité professionnelle votre père a-t-il exercée le plus longtemps ?

.....

5. Votre mère a-t-elle travaillé professionnellement ?

- ₁ Oui ₂ Non

➔ **Si oui, était-ce :** (Possible de cocher plusieurs cases)

- ₁ Toute sa vie
- ₂ Avant de se marier
- ₃ Avant d'avoir des enfants
- ₄ Pendant qu'elle élevait ses enfants
- ₅ Après que les enfants eurent quitté la maison

6. Quelle activité professionnelle a-t-elle exercée le plus longtemps ?

.....

7. Quel fut le diplôme le plus élevé obtenu par vos parents ?

	Votre père	Votre mère
- Sans diplôme	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₁
- Certificat d'études (primaires)	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₂
- CAP	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₃
- Brevet simple, BEPC, Brevet des collèges	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₄
- BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₅
- Baccalauréat d'Enseignement Technique	<input type="checkbox"/> ₆	<input type="checkbox"/> ₆
- Baccalauréat d'Enseignement Général	<input type="checkbox"/> ₇	<input type="checkbox"/> ₇
- Niveau BAC +2 (BTS, DUT, DEUG)	<input type="checkbox"/> ₈	<input type="checkbox"/> ₈
- Diplôme de l'Enseignement Supérieur	<input type="checkbox"/> ₉	<input type="checkbox"/> ₉
- Autre (Précisez : _____)	<input type="checkbox"/> ₁₀	<input type="checkbox"/> ₁₀

8. Vos parents sont/étaient-ils :

	Votre père	Votre mère
- Français-e de naissance	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₁
- Français-e par acquisition	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₂
<i>Précisez : - le pays d'origine</i>
<i>- la date d'arrivée en France</i>
- Étranger/ère,	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₃
<i>Précisez : - le pays</i>
<i>- la date d'arrivée en France</i>

9. Vos parents vous ont-ils élevée dans une religion ?

₁ Oui ₂ Non

➔ Si oui, laquelle ?

10. Lorsque vous aviez 15 ans environ, diriez-vous que vos parents étaient plutôt de gauche, plutôt de droite, ou ni de gauche ni de droite ?

	Plutôt de gauche	Plutôt de droite	Ni de gauche ni de droite
- Votre père	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Votre mère	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃

11. Vos parents ont-ils eu un engagement politique au cours de leur vie ? (par ex. engagements militants, syndicaux, dans la résistance etc.)

- Votre père : ₁ Oui ₂ Non

➔ Si oui, le(s)quel(s) ?.....

- Votre mère : ₁ Oui ₂ Non

➔ Si oui, le(s)quel(s) ?.....

12. Lorsque vous aviez 15 ans environ, comment vos parents géraient-ils les revenus du ménage ?

- ₁ Votre père gérait la totalité de l'argent et donnait sa part à votre mère
- ₂ Votre mère gérait la totalité de l'argent et donnait sa part à votre père
- ₃ Ils mettaient en commun la totalité de l'argent et chacun prenait ce qui était nécessaire
- ₄ Ils mettaient en commun une partie de l'argent et disposaient séparément du reste
- ₅ Chacun disposait séparément de son argent
- ₆ Autre. (Précisez : _____)

13. Diriez-vous que la manière dont vous avez été élevée par vos parents était conforme à l'éducation traditionnelle donnée aux filles à l'époque ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

14. Diriez-vous que les trajectoires professionnelles et personnelles de chacun de vos parents ont représenté pour vous :

	La trajectoire <u>professionnelle</u> ...		La trajectoire <u>personnelle</u> ...	
	...de votre père	...de votre mère	...de votre père	...de votre mère
- Plutôt un modèle	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₁
- Plutôt un contre-modèle	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₂
- Ni l'un ni l'autre	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₃

15. D'autres femmes de votre entourage ont-elles fait figure de modèle pour vous durant votre enfance ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, qui étaient-elles (*par ex. une tante, une enseignante, une amie des parents, etc.*) et pourquoi ?

.....

Parcours scolaire et professionnel

16. Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

- ₁ Sans diplôme
- ₂ Certificat d'études (primaires)
- ₃ CAP
- ₄ Brevet simple, BEPC, Brevet des collèges
- ₅ BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel)
- ₆ Baccalauréat d'Enseignement Technique
- ₇ Baccalauréat d'Enseignement Général
- ₈ Niveau BAC +2 (BTS, DUT, DEUG)
- ₉ Diplôme de l'Enseignement Supérieur (2e, 3e cycle, Grandes Écoles)
- ₁₀ Autre (Précisez : _____)

17. Pouvez-vous indiquer les principales étapes de votre parcours scolaire avant l'obtention de ce diplôme ? (*études secondaires et/ou supérieures suivies, filières etc.*)

	Études suivies (+ disciplines)	Année de début	Année de fin	Si vous avez obtenu un diplôme, lequel ?
.....	_____	_____	_____	_____
.....	_____	_____	_____	_____
.....	_____	_____	_____	_____
.....	_____	_____	_____	_____
.....	_____	_____	_____	_____
Dernière formation suivie	_____	_____	_____

18. Était-ce important pour vos parents que vous poursuiviez vos études le plus loin possible ?

Pour votre père :

Très important	Plutôt important	Peu important	Pas important du tout
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

Pour votre mère :

Très important	Plutôt important	Peu important	Pas important du tout
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

19. Diriez-vous qu'ils accordaient la même importance à vos études qu'à celles de votre/vos frère(s) ?
(Si vous n'avez pas de frère, cochez « non concernée »)

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Non concernée
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

20. Pouvez-vous indiquer les principales étapes de votre vie professionnelle depuis votre entrée dans la vie active jusqu'à aujourd'hui ?

Merci d'indiquer chronologiquement :

- vos activités principales ainsi que les périodes d'entre-deux (chômage, maladie prolongée, maternité, « petits boulots » etc.)
- leur secteur (par exemple agriculture, assurance, tourisme etc.)
- le niveau hiérarchique (cadre, cadre supérieure, employée, indépendant, ouvrière, profession libérale etc.)

Indication précise de l'activité et du secteur	Niveau hiérarchique	Secteur public (PU) ou privé (PR) ?	Année de début	Année de fin	Dans quelle ville ?
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
.....	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____
Profession (ou situation) actuelle	<input type="checkbox"/> ₁ PU <input type="checkbox"/> ₂ PR	_____	_____	_____

21. Certains événements ou certaines situations ont-ils influencé la continuité ou l'arrêt de votre activité professionnelle ?

(Merci de répondre uniquement pour les événements qui vous concernent, en mettant une croix dans la case correspondante)

Influence des événements suivants sur votre activité professionnelle :	<i>Vous avez continué à travailler comme avant</i>	<i>Vous avez continué à ne pas travailler</i>	<i>Vous avez commencé à travailler</i>	<i>Vous avez recommencé à travailler</i>	<i>Vous avez changé d'emploi</i>	<i>Vous avez augmenté votre taux d'activité</i>	<i>Vous avez réduit votre taux d'activité</i>	<i>Vous avez arrêté de travailler</i>
- Mise en couple, mariage								
- Séparation, divorce								
- Venue d'un 1er enfant								
- Venue d'un 2 nd enfant et +								
- Enfant(s) devenant plus autonome(s)								
- Changements dans la situation professionnelle de votre partenaire								
- Autre. (Précisez :)								

II. VOTRE PARCOURS POLITIQUE ET MILITANT

22. Avez-vous participé aux événements de Mai-juin 1968 ?

₁ Oui ₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 26

→ Si oui, vous y avez participé de manière :

- ₁ Très active (participation à « plein temps »)
- ₂ Active (participation quotidienne intense)
- ₃ Peu active (participation épisodique)
- ₄ Passive (vous étiez là en tant que spectatrice)

23. Participer à Mai 68 vous a-t-il incité à vous engager pour la cause des femmes ?

₁ Oui ₂ Non

24. Vous situiez-vous lors des événements de 68 plutôt du côté de :

- ₁ Parti communiste
- ₂ UEC
- ₃ PSU
- ₄ Trotskiste
- ₅ UNEF
- ₆ Maoïste
- ₇ Mouvement autogestionnaire, anarchiste
- ₈ Autre. (Précisez : _____)

25. Dans quelle(s) ville(s) y avez-vous participé ?.....

Vos engagements pour la cause des femmes

26. Qu'est-ce qui vous a amené à vous sentir concernée par la cause des femmes ?

.....
.....
.....

À quelle période de votre vie ?.....

27. Par quelle activité avez-vous commencé à vous engager pour la cause des femmes ? (*par ex. en assistant à une réunion, en vous rendant à une manifestation, en rejoignant un collectif, etc.*)

.....
.....

En quelle année ?.....

Dans quelle ville ?.....

28. Avez-vous pris connaissance du déroulement de cette activité par le biais :

- ₁ De proches (famille, ami-e-s) qui en avaient entendu parler
- ₂ De connaissances qui en avaient entendu parler
- ₃ De proches qui y participaient
- ₄ De connaissances qui y participaient
- ₅ Des médias
- ₆ Des informations diffusées par le collectif qui organisait cette activité (affiches, tracts, articles dans revues, etc.)
- ₇ D'un autre collectif (association, parti politique, etc.). Lequel ? _____
- ₈ Autre. (Précisez : _____)
- ₉ Ne sais pas

29. Votre premier engagement pour la cause des femmes s'est-il fait au sein d'un collectif ? (par ex. Planning familial, groupe femmes, UFCS, MLAC, parti politique, syndicat etc.)

- ₁ Oui ₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 31

→ Si oui, lequel ?.....

30. Qu'est-ce qui vous a conduit à rejoindre ce collectif plutôt qu'un autre ?

.....
.....
.....

31. Pouvez-vous consigner dans le tableau de la page suivante votre parcours militant pour la cause des femmes depuis votre premier engagement jusqu'à aujourd'hui :

- En distinguant **les différentes périodes** de votre vie où vous vous êtes mobilisée pour la cause des femmes (*en participant à des actions, à des groupes luttant pour cette cause, etc.*) de la manière suivante :
 - Période où vous avez été fortement mobilisée → *Faire une flèche continue englobant les différentes années de cette période ↔*
 - Période où vous avez été un peu mobilisée → *Faire une flèche en pointillé englobant les différentes années de cette période (- -)*
 - Période où vous n'avez pas été mobilisée → *Laisser les cases vides*
- En indiquant **les causes** pour lesquelles vous vous êtes mobilisée pour chacune de ces périodes.
→ *Cochez les cases correspondantes.*
- En mentionnant **les collectifs** dont vous avez fait partie le cas échéant (*par ex. groupe femmes, associations, commissions femmes de partis politique ou de syndicats, etc.*), leur nom précis et la période concernée.
→ *Écrire dans la dernière colonne.*

*Vos réponses précises à cette question sont très importantes pour pouvoir connaître la diversité des engagements individuels pour la cause des femmes depuis les années 1970 et mieux appréhender l'histoire de ces mobilisations. Une **chronologie indicative** ainsi qu'**un exemple** de réponse sont fournis pour vous aider à répondre.*

Par avance merci du soin accordé à ces réponses !

32. Si vous avez connu durant le parcours que vous venez de décrire des moments de moindre participation ou de retrait dans les mobilisations pour la cause des femmes, pouvez-vous indiquer à quelle(s) période(s) et pour quelle(s) raison(s) était-ce ?
(Possible de cocher plusieurs raisons pour une même période en l'indiquant)

Pour des raisons liées à	À quelle(s) période(s) ? (par ex. entre 1982 et 1985 ; depuis 1990 etc.)	Précisez éventuellement
<input type="checkbox"/> ₁ Votre vie personnelle et familiale (par ex. mise en couple, rupture, naissance d'enfants etc.)	
<input type="checkbox"/> ₂ Votre vie professionnelle (par ex. entrée dans la vie pro., promotion, mutation etc.)	
<input type="checkbox"/> ₃ L'évolution des mobilisations et/ou des collectifs pour la cause des femmes (par ex. essoufflement, dissolution du groupe etc.)	
<input type="checkbox"/> ₄ L'aboutissement de vos revendications (par ex. vote de la loi Veil etc.)	
<input type="checkbox"/> ₅ Des changements sur le plan idéologique	
<input type="checkbox"/> ₆ Autres raisons :	

33. Parmi les actions et activités suivantes, quelles sont celles auxquelles vous avez participé dans le cadre de vos engagements pour la cause des femmes ? (Cochez les cases correspondantes).

- ₁ Signer des pétitions / des manifestes
- ₂ Rédiger des tracts, des affiches, des articles
- ₃ Coller des affiches
- ₄ Écrire des slogans sur les murs, sur des pubs
- ₅ Occuper des lieux
- ₆ Participer à des grèves
- ₇ Participer à des assemblées générales
- ₈ Participer à des groupes de femmes
- ₉ Participer à la réalisation d'avortements clandestins
- ₁₀ Pratiquer des avortements clandestins
- ₁₁ S'impliquer dans des lieux de femmes (maison des femmes, librairie, café etc.)
- ₁₂ Fréquenter des lieux de femmes
- ₁₃ Aller à des rencontres nationales ou internationales de femmes
- ₁₄ Participer à des « happening », des actions « coup de poing »
- ₁₅ Participer à des groupes de recherches féministes ou sur les femmes
- ₁₆ Action institutionnelle (participer à des instances chargées des droits des femmes par ex.)
- ₁₇ Faire du lobbying auprès des institutions
- ₁₈ Faire des interventions publiques (discours, tribune etc.)
- ₁₉ Autre. (Précisez : _____)

37. Vous arrivait-il de parler des questions de maternité et d'éducation des enfants au sein des groupes dans lesquels vous avez été engagée ?

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

38. Avez-vous vu le film « Histoires d'A » ?

₁ Oui ₂ Non

39. Au cours des mobilisations en faveur de la libéralisation de l'avortement (avant la loi Veil, promulguée en 1975), des avortements ont été pratiqués clandestinement par le MLAC (Mouvement pour la Libéralisation de l'Avortement et de la Contraception). Quelle est la proposition qui se rapproche le plus de votre position de l'époque par rapport à la pratique des avortements clandestins ?

- ₁ J'étais opposée à la pratique des avortements clandestins
₂ J'étais favorable à la pratique d'avortements clandestins par des militant-e-s formé-e-s sur le plan médical comme un moyen de lutte provisoire en vue d'obtenir le changement de la loi
₃ J'étais favorable à une démedicalisation totale de l'avortement afin que les femmes ne soient plus soumises à l'autorité des médecins et reprennent le pouvoir sur leurs corps
₄ Autre. (Précisez :)

40. Avez-vous fréquenté :

- le Centre des femmes de Lyon (pour celles qui étaient à Lyon dans les années 1970)

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

- la Maison des femmes de Grenoble (pour celles qui étaient à Grenoble dans les années 1970)

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

41. Au cours de vos engagements pour la cause des femmes, vous est-il personnellement arrivée d'être à l'initiative d'actions ou d'activités militantes ?

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

42. Avez-vous participé au colloque national « Femmes, Féminisme et Recherche » organisé à Toulouse en décembre 1982 ?

- ₁ Oui
₂ Je souhaitais mais je n'ai pas pu y aller
₃ Non

43. Utilisez-vous le terme « féministe » pour désigner vos différents engagements pour la cause des femmes ?

- ₁ Oui, pour désigner tous mes engagements pour la cause des femmes
₂ Pour en désigner certains seulement.
₃ Non

→ Si non, comment les désignez-vous ?

- ₁ Pour la libération des femmes
- ₂ Contre le patriarcat
- ₃ Contre le sexisme
- ₄ Pour l'égalité
- ₅ Pour les droits des femmes
- ₆ Autre. (Précisez : _____)

44. Vous êtes-vous déjà sentie en affinité avec ces différentes approches de la cause des femmes durant votre parcours ?

Approche axée sur...	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Ne sais pas
- L'analyse du patriarcat comme un mode de production et des femmes comme une classe	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- L'articulation entre la lutte des classes et la lutte des femmes	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- La critique de l'hétérosexualité et l'analyse du lesbianisme comme choix politique	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- La demande d'égalité entre les sexes dans l'accès aux différentes sphères de la vie politique et sociale	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- La différence entre les hommes et les femmes, et la revalorisation des qualités féminines	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- L'articulation des différents rapports de domination (classe/race/genre)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- La subversion des identités de genre (queer)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- Autre. (Précisez :)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

45. Quel est l'événement qui vous a le plus marqué au cours de vos engagements pour la cause des femmes ?

.....
.....

46. Personnellement, quel est votre meilleur souvenir ?

.....
.....

47. Et votre plus mauvais souvenir ?

.....
.....

Aujourd'hui, par rapport à la cause des femmes

48. Aujourd'hui, diriez-vous que vous êtes plutôt :

	Oui tout à fait	Un peu	Non à regret	Non
- Concernée par les luttes et mobilisations actuelles pour la cause des femmes	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Active dans les luttes et mobilisations actuelles pour la cause des femmes	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

49. Êtes-vous encore en contact avec des personnes avec qui vous avez été engagée ensemble pour la cause des femmes ?

Personnes avec qui vous étiez engagée...	Oui plusieurs	Quelques-unes seulement	Non, mais c'est récent	Non, depuis longtemps
... Avant 1970	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
... Entre 1970 et 1985	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
... Entre 1985 et 1995	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
... Depuis 1995	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

50. Si oui, que représentent principalement ces personnes pour vous aujourd'hui ?

(Possible de cocher plusieurs cases)

- ₁ Partenaire
- ₂ Amies proches
- ₃ Copines
- ₄ Connaissances
- ₅ Membres de la famille
- ₆ Collègues
- ₇ Camarades
- ₈ Voisines
- ₉ Autre. (Précisez : _____)

51. Au cours des cinq dernières années, avez-vous participé aux activités suivantes ?

	Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
- Des événements organisés dans le cadre des 40 ans du MLF en 2010	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Des événements organisés dans le cadre d'autres anniversaires (<i>par ex. 50 ans du Planning familial, 100 ans de la journée des femmes etc.</i>)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Des colloques ou conférences portant sur les femmes ou le féminisme	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Des manifestations ou événements organisés dans le cadre du 8 mars	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

52. Au cours des cinq dernières années, vous est-il arrivé d'acheter ou d'emprunter des ouvrages portant sur les femmes, le féminisme ou le genre ?

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

53. Quel est le dernier ouvrage que vous ayez lu sur ces sujets ?

.....

54. Quelle est selon vous la principale revendication que devraient porter les mouvements luttant pour la cause des femmes aujourd'hui ?

.....

55. Personnellement, diriez-vous que vos engagements pour la cause des femmes ont eu des effets sur :

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Non concernée
- Votre vision du couple en général	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- Vos relations de couple elles-mêmes (<i>conflits, ruptures, changements de partenaire etc.</i>)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- Vos pratiques à l'intérieur de vos relations de couple (<i>répartition des tâches, des rôles etc.</i>)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- Vos pratiques sexuelles	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- Votre désir d'avoir ou non des enfants	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- Votre manière d'élever vos enfants	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

56. Diriez-vous que vos engagements en faveur de la cause des femmes ont eu un impact sur votre trajectoire professionnelle ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

→ Si oui, de quel(s) type(s) d'impact s'agit-il ? (Possible de cocher plusieurs cases)

- ₁ Choix de la profession
- ₂ Décision de changer de profession / réorientation professionnelle
- ₃ Acquisition de compétences utilisées ensuite dans la vie professionnelle
- ₄ Sur vos pratiques à l'intérieur de votre profession
- ₅ Sur vos relations professionnelles
- ₆ Autre. (Précisez : _____)

Vos autres engagements politiques

57. Si vous participez ou avez participé au cours de votre vie à des partis politiques, des syndicats, des collectifs, des associations (hors cause des femmes), indiquez lesquels et de quand à quand.
(Si vous y participez toujours, indiquez 2012 en seconde date)

→ Si non, PASSEZ A LA QUESTION 60

Lesquels ?	De quand à quand ?	Dans quelle ville ?	Fonctions / Responsabilités
<i>Exemple : PSU</i>	<i>De 1972 à 1977</i>	<i>Lyon</i>	<i>Adhérente</i>
.....	_____
.....	_____
.....	_____
.....	_____
.....	_____

58. Avez-vous participé à des commissions femmes (ou équivalents) à l'intérieur de ces structures politiques ou syndicales ?

₁ Oui → Merci de remplir le tableau ci-dessous

₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 59

Nom et type de commission <i>(par ex. Commission femme au niveau départemental ; Collectif féminin dans une entreprise etc.)</i>	De quand à quand ?	Fonctions / Responsabilités
.....	_____
.....	_____
.....	_____

59. Si votre participation à ces organisations politiques et syndicales était concomitante à vos engagements pour la cause des femmes, avez-vous rencontré des difficultés dans ce double engagement ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, quels types de difficultés avez-vous rencontrées ?

.....

.....

60. Sur cette liste, qui rappelle quelques mobilisations des dernières décennies, pouvez-vous indiquer si vous y avez participé ?

	Participation active	Participation à quelques manifestations	Pas de participation
- Mouvement contre le nucléaire	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Solidarité internationale	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Mouvements LGBT(gays, lesbiens, bi, trans)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Lutte contre le sida	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Mouvement de novembre/décembre 1995	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Mouvement altermondialiste	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Manifestations contre le Front National	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Pour les droits des sans-papiers	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Pour la sauvegarde des services publics	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Lutte contre les intégrismes religieux	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Pour la défense des acquis sociaux	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Autre :	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Autre :	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Autre :	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃

Opinions

61. Certaines personnes estiment que se prostituer peut être un acte librement consenti. Personnellement, êtes-vous d'accord avec cette opinion ?

D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Ne sais pas
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

62. Certaines personnes estiment que la pornographie renvoie systématiquement une image dégradante des femmes. Personnellement, êtes-vous d'accord avec cette opinion ?

D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Ne sais pas
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

63. À la fin des années 1990, la réforme dite « sur la parité » a abouti à une loi obligeant ou incitant les partis politiques à présenter autant de femmes que d'hommes à la plupart des élections (loi du 6 juin 2000). Avant le vote de la loi, de quelle position vous sentiez-vous la plus proche par rapport à cette réforme ?

Pour cette réforme	Plutôt pour	Plutôt contre	Contre	Ne sais pas
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

64. À la suite de ce qui a été appelé « l'affaire du foulard », une loi a été mise en place en 2004 qui interdit le port de tout signe religieux « ostentatoire » dans les écoles publiques. De quelle position vous sentez-vous la plus proche par rapport à cette loi ?

Pour cette loi	Plutôt pour	Plutôt contre	Contre	Ne sais pas
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

65. Après un débat de plusieurs mois, un « projet de loi interdisant le port du voile intégral dans l'espace public » a été voté en juillet 2010. De quelle position vous sentez-vous la plus proche par rapport à cette loi ?

Pour cette loi	Plutôt pour	Plutôt contre	Contre	Ne sais pas
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

66. Parmi les différentes personnalités publiques qui défendent aujourd'hui la cause des femmes, quelle est celle dont vous vous sentez la plus proche (par rapport à ses prises de position) ?

₁

₂ Aucune

₃ Ne sais pas

III. VOTRE VIE PRIVÉE ET FAMILIALE

67. Aujourd'hui, du point de vue légal, êtes-vous :

- ₁ Mariée
- ₂ Pacsée
- ₃ Célibataire
- ₄ Divorcée, séparée ou en instance de divorce
- ₅ Veuve

68. Êtes-vous actuellement dans une relation de couple ?

- ₁ Oui
- ₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 74

→ Si oui, vivez-vous ensemble ?

- ₁ Oui
- ₂ Oui, à temps partiel
- ₃ Non

69. Pouvez-vous donner les informations suivantes à propos de votre partenaire actuel(le) ?

- Sexe : ₁ Homme ₂ Femme

- Son année de naissance : _____

- Son niveau de diplôme :

- La profession principalement exercée :

70. A t-il/elle eu des activités militantes au cours de sa vie ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

→ Si oui, lesquelles ?

A quelles périodes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

71. Diriez-vous que votre partenaire est sensible à la cause des femmes ?

- | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Oui | Plutôt oui | Plutôt non | Non |
| <input type="checkbox"/> ₁ | <input type="checkbox"/> ₂ | <input type="checkbox"/> ₃ | <input type="checkbox"/> ₄ |

72. Votre partenaire se considère-t-il/elle comme féministe ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Ne sais pas

73. Avec votre partenaire actuel(le), comment gérez-vous les revenus du foyer ?

- ₁ Vous gérez la totalité de l'argent et vous donnez sa part à votre partenaire
- ₂ Votre partenaire gère la totalité de l'argent et vous donne votre part
- ₃ Vous mettez en commun la totalité de l'argent et chacun prend ce qui est nécessaire
- ₄ Vous mettez en commun une partie de l'argent et disposez séparément du reste
- ₅ Chacun dispose séparément de son argent
- ₆ Autre. (Précisez :))

75. De manière générale, avez-vous habité avec les partenaires avec lesquels vous avez eu des relations de couple stable ?

Oui avec tous	Avec la plupart	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

76. Au cours de votre vie, avez-vous vécu en communauté ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, de quand à quand ?

Ces communautés étaient-elles principalement mixtes ou non mixtes ?

De _____ à _____

₁ Mixtes

₂ Non mixtes

De _____ à _____

₁ Mixtes

₂ Non mixtes

De _____ à _____

₁ Mixtes

₂ Non mixtes

Voici quelques questions relatives au mariage

→ Si vous n'avez jamais été mariée, PASSEZ A LA QUESTION 79

77. Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui vous ont poussé à vous marier ?

(Possible de cocher plusieurs cases)

- ₁ Nous attendions un enfant
- ₂ Se marier c'est faire la preuve qu'on s'aime vraiment
- ₃ L'un de nous voulait cesser de vivre avec ses parents
- ₄ A cette époque, quand on voulait avoir des enfants, et c'était notre cas, il fallait se marier
- ₅ Le mariage était une formalité qui faisait plaisir aux parents
- ₆ Puisque nous étions décidés à vivre ensemble il nous paraissait logique de nous marier
- ₇ Raisons administratives ou financières. (Précisez :

78. À propos de votre nom de famille, après votre (ou vos) mariage(s) :

- ₁ Vous avez conservé votre nom de famille (nom de naissance)
- ₂ Vous avez pris le nom de famille de votre mari accolé à votre propre nom de famille
- ₃ Vous avez pris le nom de famille de votre mari
- ₄ Vous avez pris le nom de famille de votre mari mais vous avez continué à utiliser votre propre nom de famille dans certaines situations
- ₅ Autre. (Précisez :

79. Si vous ne vous êtes jamais mariée, diriez-vous que c'est plutôt :

- ₁ Parce que le mariage n'était pas une chose importante pour vous
- ₂ Parce que l'occasion ne s'est pas vraiment présentée
- ₃ Parce que vous étiez opposée à l'institution du mariage
- ₄ Parce que vous n'aviez pas la possibilité légale de vous marier (par ex. mariage homosexuel)
- ₅ Autre. (Précisez :

80. Pour les partenaires avec lesquels vous avez habité, pourriez-vous indiquer qui, lorsque vous viviez ensemble, prenait en charge les tâches ménagères (course, ménage, vaisselle, cuisine ... mais pas les tâches liées spécifiquement aux enfants)?

(Si la répartition entre vous a évolué au cours de votre relation, indiquez le sens de cette évolution dans la deuxième colonne).

Avec le partenaire (Indiquez ses initiales)	Vous pren(i)ez en charge l'essentiel du travail	Les tâches étaient /sont partagées	Votre partenaire prenait/prend en charge l'essentiel du travail	Au fur et à mesure mon partenaire en a fait plus	Au fur et à mesure j'en ai fait plus
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂

81. Pour décrire vos expériences au sujet du partage des tâches ménagères dans le couple, diriez-vous plutôt :

- ₁ Je me suis beaucoup battue sur ce sujet et j'ai le sentiment d'avoir obtenu un partage plutôt égalitaire
- ₂ Je me suis beaucoup battue sur ce sujet et j'ai le sentiment de n'avoir jamais réussi à obtenir un partage égalitaire
- ₃ Je n'ai pas eu besoin de me battre sur ce sujet car mon/mes partenaire(s) ont toujours eu des pratiques égalitaires au sein du foyer
- ₄ Je ne me suis pas spécialement battue car ce n'était pas le sujet qui me tenait le plus à coeur
- ₅ Autre. (Précisez :))

Sexualité

82. Vous définiriez-vous plutôt comme :

- ₁ Hétérosexuelle
- ₂ Homosexuelle
- ₃ Bisexuelle
- ₄ Autre (Précisez : _____)

83. Au cours de votre vie, avez-vous eu des relations sexuelles :

- Avec des hommes : ₁ Oui ₂ Non
- Avec des femmes : ₁ Oui ₂ Non

84. Au cours de votre vie, est-il arrivé que quelqu'un vous force, ou essaie de vous forcer, à avoir des rapports sexuels ?

- ₁ Oui ₂ Non

➔ Si oui, quel âge aviez-vous ? _____ ans

85. Au cours de votre vie, avez-vous eu recours à un avortement volontaire ou une Interruption Volontaire de Grossesse ?

₁ Oui ₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 87

→ Si oui, combien de fois ? _____

86. Ce(s) avortement(s) ont-ils eu lieu avant la légalisation de l'IVG suite à la promulgation de loi Veil en 1975 ?

- ₁ Oui, uniquement avant 1975
₂ Certains ont eu lieu avant et d'autres après
₃ Non, uniquement après

Enfants

87. Avez-vous élevé des enfants (enfants biologiques, adoptés, ou que vous avez eu en charge) ?

₁ Oui ₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 122 (page 29)

→ Si oui, merci d'indiquer par ordre chronologique :

Rang	Sexe	Avec quel partenaire ? (Indiquez les initiales)	Année de naissance	Niveau de diplôme	Activité professionnelle actuelle (ou la dernière qu'il/elle ait eue)
1er	<input type="checkbox"/> ₁ H <input type="checkbox"/> ₂ F	_____
2e	<input type="checkbox"/> ₁ H <input type="checkbox"/> ₂ F	_____
3e	<input type="checkbox"/> ₁ H <input type="checkbox"/> ₂ F	_____
4e	<input type="checkbox"/> ₁ H <input type="checkbox"/> ₂ F	_____

88. Si vous avez eu des enfants, portent-ils le nom de famille de ...

	... Leur père	... Le vôtre	... Les deux
- Enfant 1	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Enfant 2	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Enfant 3	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
- Enfant 4	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃

89. Pouvez-vous donner les informations suivantes à propos du père des enfants, s'il ne s'agit pas de votre partenaire actuel ? S'il s'agit de votre partenaire actuel, PASSEZ A LA QUESTION 93.

(Si vous avez eu des enfants avec différents partenaires, merci de donner les informations suivantes uniquement pour le père du premier enfant).

- Son année de naissance : _____
- Son niveau de diplôme :
- La profession principalement exercée :

90. A t-il eu des activités militantes au cours de sa vie ?

₁ Oui ₂ Non

➔ Si oui, lesquelles ? À quelles périodes ?

.....

.....

.....

91. Diriez-vous qu'il est sensible à la cause des femmes ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

92. Se considère-t-il comme féministe ?

₁ Oui ₂ Non ₃ Ne sais pas

93. Pour le(s) partenaire(s) avec le(s)quel(s) vous avez élevé des enfants, pourriez-vous indiquer qui s'occupait des enfants quand ils étaient jeunes (habiller les enfants, les mettre au lit, rester avec eux quand ils étaient malades, jouer avec eux etc.) ?

(Si la répartition des tâches a évolué au cours de votre relation, indiquez le sens de cette évolution dans la deuxième colonne.)

Avec le partenaire (Indiquez ses initiales)	Vous preniez en charge l'essentiel du travail	Les tâches étaient partagées	Votre partenaire prenait en charge l'essentiel du travail	Au fur et à mesure mon partenaire en a fait plus	Au fur et à mesure j'en ai fait plus
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂

94. Avez-vous eu des divergences avec votre/vos partenaire(s) concernant la manière d'élever les enfants ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, à quel(s) sujet(s) en particulier ?

.....

95. Avez-vous essayé d'élever vos enfants de manière plus « collective » (par ex. avec d'autres familles, en communauté, etc.)?

₁ Oui ₂ Non

96. Aviez-vous le souci de ne pas reproduire par l'éducation la division sexuée des rôles ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

→ Si oui, avez-vous l'impression d'avoir réussi ?.....

.....

.....

97. Ce souci était-il partagé par le(s) partenaire(s) avec le(s)quel(s) vous avez élevé vos enfants ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

98. Avez-vous refusé ou évité d'acheter certains jouets à vos enfants ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, lesquels et pour quelles raisons ?

.....

99. Avez-vous eu le souci de leur offrir des jouets habituellement offerts au sexe opposé ?

(Si vous n'avez pas de fille ou pas de fils, cochez « non concernée »)

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Non concernée
- A votre/vos filles	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅
- A votre/vos garçons	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

100. Leur avez-vous acheté de la littérature pour enfants non sexiste (comme par ex. le roman « L'Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon ») ?

₁ Oui ₂ Non ₃ A certain-e-s seulement

(Précisez lesquels :))

101. Lorsque votre/vos fille(s) étaient en primaire, vous arrivait-il de lui/leur faire porter des jupes ou des robes ?

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais	Non concernée
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

102. Quelles ont été les deux principales activités extra-scolaires (activités sportives, artistiques, manuelles etc.) de vos enfants entre l'âge de 10 et 15 ans environ ?

(Pour chaque activité, merci d'indiquer ce que vous en pensez personnellement)

Activités de vos enfants		Votre opinion sur cette activité			
		J'étais très contente qu'il/elle fasse cette activité	Cela m'était égal	J'aurais préféré qu'il/elle fasse autre chose	Ne sais pas
Enfant 1	1.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
	2.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 2	1.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
	2.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 3	1.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
	2.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 4	1.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
	2.....	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

103. Lorsqu'ils avaient 15 ans environ, parliez-vous de sexualité et de contraception avec...

...votre/vos fille(s) ?

- ₁ Facilement
₂ Difficilement
₃ Elle(s) n'avaient pas envie d'en parler avec vous
₄ Non concernée

...votre/vos fils ?

- ₁ Facilement
₂ Difficilement
₃ Ils n'avaient pas envie d'en parler avec vous
₄ Non concernée

104. Aujourd'hui, on élève de plus en plus les filles et les garçons de la même manière. Selon vous...

- ₁ C'est une très bonne chose
₂ C'est bien mais il ne faut pas aller trop loin
₃ C'est une erreur
₄ Ne sais pas

Transmission

105. Avez-vous eu le désir de transmettre certains « principes » liés à vos engagements pour la cause des femmes à vos enfants ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Ne sais pas
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

→ Si non → PASSEZ A LA QUESTION 108

→ Si oui, quels « principes » ?.....

106. Avez-vous le sentiment d'avoir transmis ces « principes » à tous vos enfants de la même manière ?

- ₁ Oui, à peu près de la même manière
- ₂ Je l'ai transmis différemment à mes filles et à mes garçons
- ₃ Non, cela a été différent avec chaque enfant
- ₄ Autre. (Précisez :))

107. Et avez-vous l'impression de retrouver les principes que vous avez transmis :

- ₁ Chez tous vos enfants, à peu près de la même manière
- ₂ Chez aucun de vos enfants
- ₃ Chez l'un d'eux plus particulièrement. Le(s)quel(s) ? _____)

108. Avez-vous raconté vos engagements pour la cause des femmes à vos enfants ?

- ₁ Oui, souvent et de manière précise
- ₂ J'ai raconté quelques anecdotes mais rien de très précis
- ₃ Je ne leur ai quasiment jamais rien raconté
- ₄ Non, je ne leur en ai jamais parlé. (Pourquoi ?.....
))

109. Vos enfants eux-mêmes vous ont-ils posé des questions sur cette expérience à un moment donné ?

- ₁ Oui, tous
- ₂ Oui, certains enfants en particulier (→ Indiquez ci-dessous le(s)quel(s))
- ₃ Non

→ Le(s)quel(s) ?

Exemple : ma fille aînée

.....

A quelle occasion ou époque en particulier ?

Quand elle était adolescente

.....

110. Avez-vous gardé de vos engagements pour la cause des femmes :

- | | Oui | Non |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| - Des affiches | <input type="checkbox"/> ₁ | <input type="checkbox"/> ₂ |
| - Des livres | <input type="checkbox"/> ₁ | <input type="checkbox"/> ₂ |
| - D'autres objets (Lesquels ?.....) | <input type="checkbox"/> ₁ | <input type="checkbox"/> ₂ |

➔ Si « oui » à l'une des réponses précédentes, les avez-vous montrés/commentés à vos enfants ?

₁ Oui ₂ Non

111. Parliez-vous politique en famille avec eux lorsqu'ils étaient jeunes ?

Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

112. Vous est-il arrivé d'emmener vos enfants à des réunions, des manifestations liées à :

	Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
- À vos engagements politiques en général	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- À vos engagements pour la cause des femmes en particulier	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

113. Pensez-vous que vos enfants ont hérité de votre intérêt pour la cause des femmes ?

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Enfant 1	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 2	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 3	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 4	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

114. Et pensez-vous que vos enfants ont hérité de vos préférences politiques ?

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Enfant 1	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 2	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 3	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
Enfant 4	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

115. Vos enfants ont-ils (ou ont-ils eu) des activités militantes au cours de leur vie ? (participation à des mouvements sociaux, des collectifs, des organisations politiques, des syndicats etc.)

	Oui	Non	Si oui, lesquelles ?
Enfant 1	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
Enfant 2	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
Enfant 3	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
Enfant 4	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂

116. Et des activités militantes pour la cause des femmes en particulier ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, précisez quels enfants et quelles activités :

.....

117. Vos enfants ont-ils été sensibilisés à la cause des femmes par d'autres biais que le vôtre ?

₁ Oui ₂ Non ₃ Ne sais pas

→ Si oui, par quels biais ?

.....

118. Pensez-vous que vos enfants se considèrent comme féministes ?

₁ Oui
₂ Certains seulement. (Lesquels ? _____)
₃ Non
₄ Ne sais pas

119. Avez-vous des reproches ou des regrets par rapport à la génération de vos enfants ?

.....

.....

120. Avez-vous des petits enfants ?

₁ Oui (Combien ? _____) ₂ Non → PASSEZ A LA QUESTION 122

121. Avez-vous le sentiment de réussir à transmettre à vos petits enfants des choses que vous n'avez pas (ou moins) réussi à transmettre à vos enfants ?

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

→ Si oui, lesquelles ?

.....

POUR TOUTES

122. Avez-vous souhaité transmettre des idées ou des « principes » liés à vos engagements pour la cause des femmes ? (Pour celles qui ont déjà répondu à cette question par rapport à leurs enfants, merci d'indiquer si vous avez souhaité les transmettre à d'autres personnes)

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, à qui et de quelles manières ?

.....

.....

Quelques questions pour terminer

123. Lorsque vous êtes/étiez en couple, vous arrive-t-il de faire des activités (par ex. activités culturelles, sportives, etc.) seule ou avec des ami-e-s, sans votre partenaire ?

	Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
- Seule	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Avec des ami-e-s	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

124. Aujourd'hui, vous arrive-t-il personnellement de :

	Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
- Mettre des chaussures à talon	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Vous maquiller	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Porter une jupe/une robe	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Vous (faire) épiler	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

125. Avez-vous fait une psychanalyse ou une psychothérapie de longue durée au cours de votre vie ?

- ₁ Oui ₂ Non

126. Sur le plan religieux, comment vous définiriez-vous ?

.....

127. D'habitude, assistez-vous aux offices religieux ?

- ₁ Une ou plusieurs fois par semaine
- ₂ Une ou plusieurs fois par mois
- ₃ De temps en temps aux grandes fêtes
- ₄ Uniquement pour les cérémonies, baptêmes, mariages, enterrements
- ₅ Jamais

128. Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ?

- ₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, laquelle ?

129. On classe habituellement les individus sur une échelle de ce genre, qui va de la gauche à la droite. Vous personnellement, où vous classeriez-vous sur cette échelle ? (Entourez le numéro correspondant)

GAUCHE 1 2 3 4 5 6 7 DROITE

130. De quel parti politique vous sentez-vous la plus proche ou disons la moins éloignée actuellement ?

.....

- ₂ Aucun

131. Aujourd'hui, vous intéressez-vous à la politique ?

Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

132. De manière générale, lors d'élections (nationales, locales), allez-vous voter ?

Toujours	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais	Oui mais je vote blanc
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₆

133. Avez-vous voté lors des primaires citoyennes organisées par le Parti Socialiste en octobre 2011 pour la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle ?

- Au premier tour : ₁ Oui ₂ Non
- Au deuxième tour : ₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, pour quel-le candidat-e avez-vous voté-e au deuxième tour ? _____

134. Avez-vous déjà été candidate à une élection (municipale, cantonale, régionale, nationale ou européenne) ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, à quel(s) types d'élections(s) ?.....
- En quelle(s) année(s) ?
- Sous quelle(s) étiquette(s) politique(s) ?.....

135. Et avez-vous déjà été élue ?

₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, à laquelle (ou lesquelles) des élections mentionnées ci-dessus ?
.....

136. Où habitez-vous actuellement ? Et lorsque vous étiez chez vos parents ?

	Actuellement	Chez vos parents
- Commune ou ville de moins de 20 000 habitants	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₁
- Commune de 20 à 100 000 habitants	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₂
- Commune de 100 à 500 000 habitants	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₃
- Commune de plus de 500 000 habitants	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₄
- Paris	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₅
- Banlieue parisienne	<input type="checkbox"/> ₆	<input type="checkbox"/> ₆
- Lyon	<input type="checkbox"/> ₇	<input type="checkbox"/> ₇
- Grenoble	<input type="checkbox"/> ₈	<input type="checkbox"/> ₈
- Numéro du département	_____	_____

137. Actuellement, dans quelle catégorie de revenus vous situez-vous personnellement (revenus mensuels net moyens en comptant tous les revenus et les prestations sociales) ?

- ₁ Moins de 600 euros
- ₂ De 600 à 1000 euros
- ₃ De 1000 à 1500 euros
- ₄ De 1500 à 2500 euros
- ₅ De 2500 à 3500 euros
- ₆ De 3500 à 4500 euros
- ₇ De 4500 à 5500 euros
- ₈ 5500 euros et plus

138. Dans ce questionnaire, il est possible que j'ai oublié quelque chose qui vous paraît important. Si c'est le cas, merci de l'indiquer ici :

.....
.....
.....

139. Accepteriez-vous que je vous contacte pour pouvoir discuter plus librement avec vous sur les sujets abordés dans ce questionnaire ? (entretien anonymisé)

- ₁ Oui ₂ Non

→ Si oui, pouvez-vous me donner vos coordonnées (téléphone, mail, nom et prénom) sur le coupon ci-joint ? *(Ce coupon sera détaché du questionnaire dès réception afin de préserver le caractère anonyme et confidentiel de vos réponses)*

140. Pouvez-vous m'indiquer des noms de personnes avec qui vous étiez engagée pour la cause des femmes dans les années 1970 que je pourrais solliciter pour participer à cette recherche ?

→ Si oui, merci de me communiquer leurs noms (et éventuellement leurs coordonnées) sur le coupon ci-joint.

Merci d'avoir répondu à ces nombreuses questions. Celles-ci ont pu vous sembler parfois insatisfaisantes, mal posées ou ne portant pas sur l'essentiel de votre rapport à la cause des femmes. N'hésitez pas à faire, sur une feuille libre, toutes les remarques qu'elles vous auront inspirées.

MERCI ENCORE DE VOTRE CONTRIBUTION A CETTE RECHERCHE

Merci de retourner le questionnaire en utilisant l'enveloppe affranchie ci-jointe

CHRONOLOGIE INDICATIVE

Quelques grandes dates de l'histoire de la cause des femmes depuis les années 1960

- 1960** - Création du Mouvement Français pour le Planning familial (MFPP) qui fait suite à l'association Maternité heureuse.
- 1967** - Loi Neuwirth qui autorise la contraception.
- 1970** - Dépôt, à l'Arc de Triomphe, d'une gerbe en l'honneur de « la femme du soldat inconnu ». (*Août*)
- 1971** - Manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté, publié dans le Nouvel Observateur. (*5 avril*)
- 1972** - Journée de dénonciation des crimes commis contre les femmes à la Mutualité à Paris. (*13-14 mai*)
- 1973** - Création officielle du MLAC (Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception) (*avril*)
- Manifestation de soutien suite à l'inculpation du Dr Annie Ferrey Martin à Grenoble (*mai*)
- 1975** - Promulgation de la loi Veil dépenalisant l'avortement pour 5 ans (*17 janvier*)
- Mobilisation des prostituées (occupation d'églises à Lyon puis à Paris). (*Juin*)
- Manifestation de femmes à Hendaye en soutien aux victimes du fascisme en Espagne. (*5 octobre*)
- 1976** - Manifestation « Dix heures contre le viol » à la Mutualité, à Paris (*26 juin*)
- 1977** - Ouverture de la Maison des femmes de Grenoble, impasse Dufour, qui existera jusqu'en 1983 environ
- Premier numéro du journal *Marie Colère* (*en novembre*), qui paraît jusqu'en 1979.
- 1979** - Grande manifestation pour la reconduction de la loi Veil (*6 octobre*)
- 1981** - Création du Ministère Délégué des droits de la Femme.
- 1983** - Loi sur l'égalité professionnelle.
- 1993** - Journée internationale des femmes pour les victimes de la guerre yougoslave, contre la guerre, les viols et les tortures. (*6 mars*)
- Première manifestation pour la parité devant l'Assemblée nationale à Paris (*2 avril*)
- 1995** - 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes » à Pékin (*septembre*)
- Manifestation à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui réunit environ 30.000 personnes à Paris. (*25 novembre*)
- 2000** - Manifestation de la 1ère Marche mondiale des femmes à Paris. (*17 juin*)
- Loi sur la parité (*6 juin*)

*Tournez la page svp
(pour voir l'exemple) ►*

CHRONOLOGIE INDICATIVE

Quelques grandes dates de l'histoire de la cause des femmes depuis les années 1960

- 1960** - Création du Mouvement Français pour le Planning familial (MFPP) qui fait suite à l'association Maternité heureuse.
- 1967** - Loi Neuwirth qui autorise la contraception.
- 1970** - Dépôt, à l'Arc de Triomphe, d'une gerbe en l'honneur de « la femme du soldat inconnu ». (*Août*)
- 1971** - Manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté, publié dans le Nouvel Observateur. (*5 avril*)
- 1972** - Journée de dénonciation des crimes commis contre les femmes à la Mutualité à Paris. (*13-14 mai*)
- 1973** - Création officielle du MLAC (Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception) (*avril*)
- Manifestation de soutien suite à l'inculpation du Dr Annie Ferrey Martin à Grenoble (*mai*)
- 1975** - Promulgation de la loi Veil dépenalisant l'avortement pour 5 ans (*17 janvier*)
- Mobilisation des prostituées (occupation d'églises à Lyon puis à Paris). (*Juin*)
- Ouverture du premier Centre des femmes à Lyon, rue des Hérideaux (*Juin*)
- Manifestation de femmes à Hendaye en soutien aux victimes du fascisme en Espagne. (*5 octobre*)
- 1976** - Manifestation « Dix heures contre le viol » à la Mutualité, à Paris (*26 juin*)
- Nouveau Centre des femmes à Lyon, rue du Puits Gaillot, qui durera jusqu'en 1980 (*Mai*)
- 1979** - Grande manifestation pour la reconduction de la loi Veil (*6 octobre*)
- 1981** - Création du Ministère Délégué des droits de la Femme.
- 1983** - Loi sur l'égalité professionnelle.
- 1993** - Journée internationale des femmes pour les victimes de la guerre yougoslave, contre la guerre, les viols et les tortures. (*6 mars*)
- Première manifestation pour la parité devant l'Assemblée nationale à Paris (*2 avril*)
- 1995** - 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes » à Pékin (*septembre*)
- Manifestation à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui réunit environ 30.000 personnes à Paris. (*25 novembre*)
- 2000** - Manifestation de la 1^{ère} Marche mondiale des femmes à Paris. (*17 juin*)
- Loi sur la parité (*6 juin*)

*Tournez la page svp
(pour voir l'exemple) ►*

